







HISTOIRE
DE L'ART
DANS L'ANTIQUITÉ

TOME III

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

HISTOIRE
DE L'ART
DANS L'ANTIQUITÉ

ÉGYPTE — ASSYRIE — PHÉNICIE
JUDÉE — ASIE MINEURE — PERSE — GRÈCE — ÉTRURIE — ROME

PAR

GEORGES PERROT

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ET

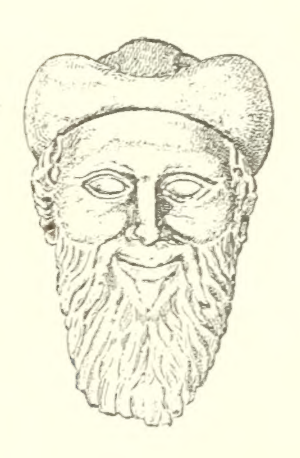
CHARLES CHIPIEZ

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT, INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

TOME III

PHÉNICIE — CYPRE

Contenant 644 gravures
dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1885


LIBRARY
OCT 9 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

HISTOIRE
DE L'ART
DANS L'ANTIQUITÉ

LIVRE TROISIÈME
LA PHÉNICIE
ET SES DÉPENDANCES

CHAPITRE PREMIER

LA CIVILISATION PHÉNICIENNE

§ 1. — LA SITUATION DE LA SYRIE ET LA CONFIGURATION DE LA CÔTE PHÉNICIENNE

Dans le plan de cette histoire de l'art que nous avons entrepris de raconter, nous avons fait à l'Égypte et à la Chaldée une place très étendue, une place privilégiée. Ce qui justifie le parti que nous avons pris, c'est l'antiquité fort reculée à laquelle remontent ces deux peuples, c'est la spontanéité de leur développement, la fécondité et l'originalité de leur génie ; c'est aussi, c'est surtout l'influence que ces sociétés primitives ont certainement exercée sur cette humanité plus jeune qui, sous les noms de Grèce et de Rome, a créé, tout autour de la Méditerranée, la civilisation bien plus avancée et plus brillante dont la nôtre n'est que le prolongement. L'Égypte et la Chaldée avaient inventé les procédés et créé les modèles qui sont venus, vers l'époque d'Homère,

éveiller le génie plastique de la Grèce. Après de longs tâtonnements, ce génie commence alors à nourrir de hautes ambitions et il aspire à faire œuvre d'artiste ; mais, au premier moment, il emprunte plus qu'il ne crée ; presque tous les motifs qu'il emploie sont de provenance étrangère.

Ces motifs, nous les reconnaissons à leur physionomie et à leur disposition ; ils sont nés bien loin de Corinthe et d'Athènes, bien loin même de Milet et d'Éphèse, dans la vallée du Nil et dans celle de l'Euphrate ; mais de quelle manière, mais par quelle voie ont-ils franchi de si vastes espaces pour arriver jusqu'aux côtes de l'Ionie, du Péloponèse et de l'Attique, du Latium même et de l'Étrurie ? Comment, à travers les continents et les mers, sont-ils allés s'imposer à l'attention de tous ces peuples encore à demi barbares ? Sont-ce les inventeurs de ces formes qui les ont eux-mêmes portées jusqu'à de pareilles distances ? Non certes ; ni les Égyptiens, ni les Chaldéens et les Assyriens n'ont jamais eu l'occasion de jouer ce rôle et de faire cette propagande dans le bassin de la Méditerranée. Pour ce qui est de l'Égypte, elle a bien équipé des flottes et fait un certain trafic maritime : elle n'avait pas, comme on l'a dit quelquefois, la crainte et l'horreur de l'eau salée ; mais c'est sur la mer Rouge qu'elle a lancé ses vaisseaux ; c'est avec les tribus de la côte des Somalis et avec celles de l'Arabie qu'elle a entretenu des relations directes. Nous ne voyons pas que jamais navire égyptien de guerre ou de commerce soit sorti des bouches du Nil et se soit risqué à perdre de vue les plages basses du Delta pour cingler vers les parages de la Crète. Quant aux Assyriens et aux Chaldéens, ils ont, par moments, réuni à leur empire les côtes de la Syrie ; mais c'est seulement en conquérants qu'ils ont paru sur ces rivages ; ils n'ont fait que s'y montrer ; jamais, comme nous dirions aujourd'hui, leur pavillon n'a flotté dans les eaux de la Méditerranée.

Il faut, s'il en est ainsi, que des intermédiaires soient venus s'interposer entre les peuples qui ont inventé les formes et ceux qui les ont empruntées et adoptées ; il faut que, par leur situation géographique, par leur degré de culture et par leurs aptitudes, ces intermédiaires se soient montrés propres à devenir les instruments de cette transmission. Parmi les nations du monde ancien qui ont laissé un nom dans l'histoire, quelles sont surtout celles à qui revient l'honneur d'avoir joué ce rôle et rendu ce service ? Sans doute, nous ne devons pas oublier les tribus établies dans la Haute-Syrie et dans l'Asie Mineure, les Khétas, les Leuco-Syriens ou Cappadociens, les Phrygiens et les Lydiens, toutes

ces nations qui, si l'on peut ainsi parler, ont fait la chaîne entre la vallée de l'Euphrate et les plages de la mer Égée ; elles recevaient d'une main pour donner de l'autre, et c'est ainsi certainement que sont arrivés jusqu'aux Grecs de l'Ionie tels mythes et tels cultes que l'on peut suivre à la trace dans toute l'épaisseur du continent, tels types, tels procédés, tels motifs qui portent avec eux leur marque d'origine ; mais l'Égypte était bien loin pour que son influence pût se faire sentir de cette manière et à travers tant de milieux différents. D'ailleurs, par la voie de terre, les communications, dans l'antiquité, sont toujours restées lentes et difficiles ; pour barrer le passage au commerce, il suffisait d'un désert de sable ou d'un district montagneux habité par des peuplades indomptées et sauvages.

Il en est tout autrement de la mer. Elle paraît séparer les terres et les peuples ; mais, tout au contraire, elle les rapproche et les unit. Dès que l'homme sait se confier à elle et combiner les effets de la voile et du gouvernail pour diriger sa barque, l'œil fixé sur les étoiles, la mer le mène où il veut aller. Comme ces graines empennées et légères que la brise enlève et qu'elle va semer bien loin du champ qui les a vues naître, les idées, elles aussi, voyagent plus sûrement et plus vite sur l'aile des vents que lorsqu'il leur faut, en se heurtant à tous les obstacles, se traîner et ramper à la surface du sol ; le navire leur fait faire dans le monde plus de chemin et un chemin plus rapide que la marche lente du piéton ou que celle de la caravane. Pour établir, à travers de vastes espaces, des communications entre les hommes, il n'est pas d'intermédiaire qui vaille un peuple de marins, que l'amour du gain et la curiosité poussent, d'année en année, à de nouvelles entreprises et vers des rivages qu'il n'a pas encore visités.

Par bonheur, vers le temps où les deux génies de l'Égypte et de la Chaldée, touchant à leur maturité, achevaient de développer leur puissance créatrice, un peuple s'est rencontré qui, profitant de l'opportunité des lieux où il s'était fixé, a saisi avec une décision hardie ce rôle actif et fructueux d'agent de transmission, de courtier maritime. A la suite d'évènements qui ne nous sont connus que par leurs effets, ce peuple était venu s'établir sur la côte de Syrie, tout au fond de la Méditerranée, dans le voisinage de l'isthme qui rattache l'Asie à l'Afrique ; il était là entre la vallée du Nil et celle de l'Euphrate, à portée de l'une et de l'autre. Pour gagner par terre la frontière de l'Égypte, jusqu'à Péluse, il y avait à peine, depuis la dernière ville syrienne, trois ou quatre jours de route à travers un désert où les puits ne sont pas très éloignés l'un

de l'autre. Lorsqu'on commença à se risquer sur mer, le voyage n'était pas moins court et facile, alors même que, dans les commencements de la navigation, les matelots novices n'osaient pas encore perdre la terre de vue et tiraient chaque soir leur barque sur la grève ; on arrivait très vite à la bouche orientale du grand fleuve africain, d'où l'on pouvait, sans plus courir aucun risque, remonter par eau jusqu'au cœur du pays. Pour gagner la Mésopotamie, il y avait un peu plus de chemin à faire ; mais l'Euphrate, dans sa partie moyenne, décrivait vers l'ouest un grand coude qui l'amenait sur la frontière même de la Haute-Syrie ; de la côte, on pouvait tourner par le sud ou par le nord la chaîne du Liban et suivre des chemins de montagne qui ne présentaient pas de difficultés insurmontables ; ensuite on n'avait plus qu'à cheminer dans des plaines où l'eau ne manquait pas, et l'on atteignait sans trop d'effort la vallée du grand fleuve ; dès lors il suffisait de s'abandonner au courant pour être porté par lui jusqu'au cœur même de la Chaldée, jusqu'aux quais de cette Babylone que de nombreux canaux mettaient en relation avec toutes les autres cités industrielles et commerçantes de cette riche et populeuse contrée.

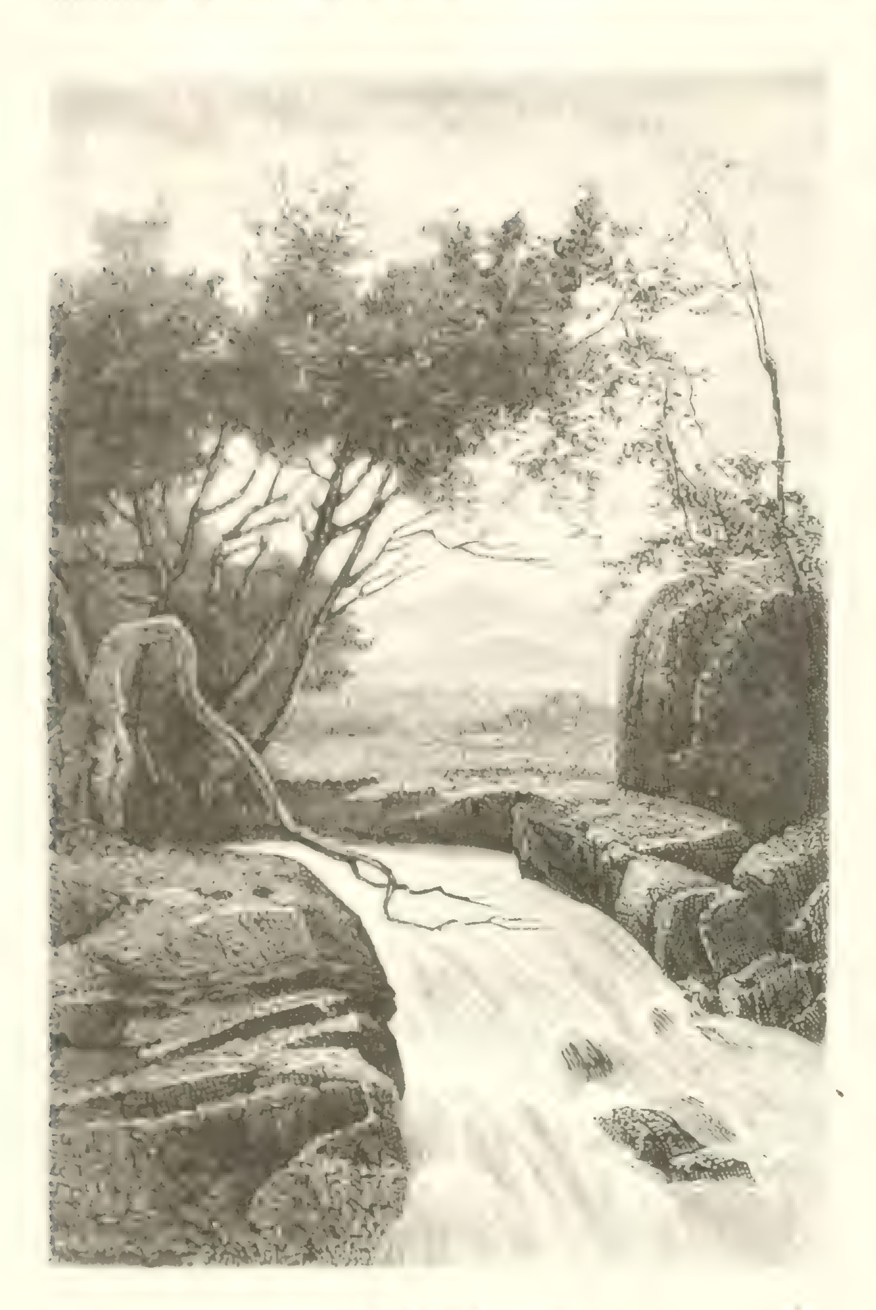
Un grand rôle et un bel avenir étaient donc assurés aux tribus qui peupleraient la région à laquelle nous donnons encore aujourd'hui son vieux nom de Syrie ; c'est ainsi qu'on appelle le pays que limitent, à l'ouest, la mer ; au sud, l'isthme qui sépare l'Asie de l'Afrique ; à l'est, le désert d'Arabie, puis l'Euphrate, et, au nord, les pentes méridionales de l'Amanus et du Taurus. La mer, les montagnes et de vastes étendues de sable couvraient de trois côtés ce territoire ; les groupes sédentaires qui l'occuperaient ne pourraient donc être menacés et attaqués que par un petit nombre de routes, par le sud, où ne se rencontrait aucun obstacle naturel, par les chemins assez largement ouverts du nord-est, et, au nord-ouest, par l'étroit défilé des Portes Ciliciennes. Dans l'intérieur même du pays, inégal et montueux sur beaucoup de points, plus d'une position forte permettrait d'ériger de puissantes citadelles et de retarder la marche des envahisseurs. Que si d'ailleurs on se sentait serré de trop près, n'aurait-on pas toujours la ressource de monter sur ses navires pour se réfugier avec eux soit dans les petites îles toutes voisines du rivage, soit, en cas de nécessité, plus loin encore, dans les grandes îles du couchant, dont la plus proche, Cypre, s'aperçoit, par les temps clairs, des hauteurs de la côte syrienne ? Cette longue ligne de plage, avec les eaux si poissonneuses qui la baignent, ne pouvait manquer de donner à ceux qui l'habiteraient

l'idée et le désir de se risquer sur la mer et d'ouvrir leur voile au vent.

Il y a même toute une portion de cette contrée qui ne peut guère être habitée que par un peuple de marins : c'est la partie moyenne de la côte syrienne, celle qui se trouve comme pressée entre le massif du Liban et la mer. Ailleurs, dans d'autres districts, on rencontre des plaines spacieuses, comme la fertile *Bekaa* ou Cœlé-Syrie, comme le merveilleux jardin au milieu duquel Damas se cache dans la verdure, comme les campagnes d'Esdrelon et du pays des Philistins ; mais là, du mont Carmel au cap voisin de Tripoli, les sommets, qui s'élèvent jusqu'à 3 000 mètres environ, dominent de trop près le rivage pour s'y relier par des vallées d'une pente modérée et susceptibles de culture ; les deux seuls fleuves dignes de ce titre, que nourrissent les neiges et les fraîches sources du Liban, l'Oronte et le Jourdain, se dirigent, l'un vers le nord et l'autre vers le sud ; mais, à l'ouest, sur le versant qui regarde la Méditerranée, ce ne sont que torrents qui, par d'étroits et profonds ravins, se jettent dans la mer presque d'un seul bond. Le plus important de tous, celui qui débouche entre Tyr et Sidon, le *Nahr-el-Litani,* était appelé par les Grecs le Léontès ou « fleuve du lion ». Au nord de la rade de Beyrouth, c'est le Lycos ou « le loup », aujourd'hui le *Nahr-el-Kelb* ou « fleuve du chien ». Rien de plus juste et de plus expressif que ces noms : ils rappellent bien à l'esprit la violence de ces eaux emportées et bruyantes (fig. 1).

Entre la mer et le pied des contreforts qui servent de socle aux grandes cimes du Liban, il n'y a place que pour des grèves toujours plus ou moins resserrées, pour un long ruban de sable que coupent brusquement, de distance en distance, de hauts promontoires rocheux. Pendant des siècles, avant que l'homme se sentît capable de modifier la configuration du sol par des travaux de voirie, il était bien difficile, à certains moments même il était impossible de suivre la côte, au moins par terre. Quand tombaient les grandes pluies d'automne, quand fondaient les neiges, plus de gués qui permissent de traverser les torrents près de leur embouchure : le courant était trop rapide pour qu'un bateau se risquât au milieu de ces tourbillons. D'ailleurs, les torrents se fussent-ils laissés franchir, le voyageur se heurtait encore aux escarpements de ces puissants éperons qui se détachaient du massif principal pour aller se terminer par autant de caps, dont les flancs étaient coupés à pic. Plus tard, le fer tailla dans ces précipices des chemins, ou plutôt de véritables escaliers. Ceux-ci subsistent aujourd'hui avec tous leurs périls ; je les ai gravis en allant de Sour à *Saint-Jean d'Acre*, par le *Ras-*

Akbah et le *Ras-en-Nakourah* : nulle part en Orient je n'ai trouvé une plus mauvaise route, où l'on soit plus à la merci d'un faux pas du cheval, où les bêtes de somme aient plus de peine à prendre pied sur la roche polie, où elles glissent et trébuchent plus souvent à la montée et surtout à la descente. Les Romains essayèrent les premiers de rendre les communications plus aisées et plus sûres. A l'entrée de la gorge du *Nahr-el-Kelb*, près de Beyrouth, on continue à se servir de la voie qu'ils ont creusée dans le roc pour éviter les pentes abruptes du chemin antérieur, de celui par lequel avaient défilé jusqu'alors les armées égyptiennes et assyriennes. La route nouvelle, au prix d'un effort considérable et d'un plus grand détour, contournait tout le cap et rendait le trajet plus facile et moins dangereux (fig. 2 et 3)[1].

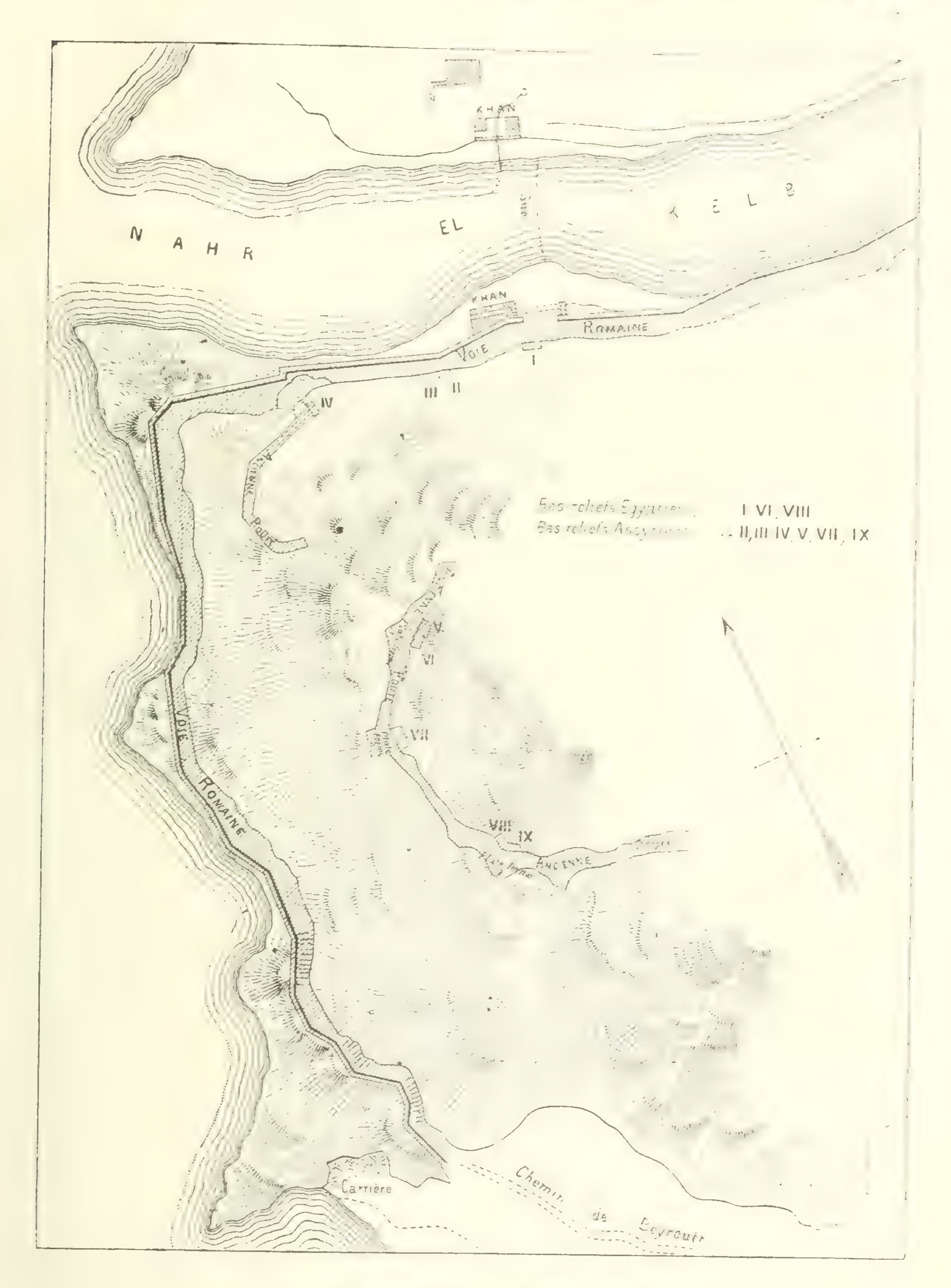


2. — Le Nahr-el-Kelb.

On était bien loin de ce temps lorsque se répandirent dans l'intérieur et sur le littoral de la Syrie les tribus dont nous avons à rappeler et à étudier le rôle. Pour pénétrer dans la montagne, on avait, l'été, les lits à demi desséchés des torrents ; pour la tourner, dans maints endroits on put profiter d'un mince ourlet de plage ; mais

1. Nous empruntons ce plan et cette vue à un intéressant article que M. W. St. Boscawen a publié dans les *Transactions of the Society of biblical archæology*, sous ce titre : *The Monuments and inscriptions on the rocks at Nahr-el-Kelb* (t. VII, pp. 331-352).

ailleurs les vagues viennent battre la base même de la falaise. Là donc



2. — Plan du défilé du Nahr-el-Kelb.

point de passage ou bien seulement les courts et vertigineux lacets de sentiers plus faits pour les chèvres que pour les hommes ; avec des

précautions et de l'habitude un piéton s'en tirerait encore ; mais il ne pouvait être question d'engager parmi ces éboulis et sur ces corniches larges comme la main des cavaliers ou même un convoi de chevaux de bât. Ces animaux de charge, leurs fardeaux et leurs conducteurs auraient été exposés à de trop fréquents et trop graves accidents.

Si la voie de terre était ainsi fermée par des barrières qui durent tout d'abord paraître presque infranchissables, en revanche la mer était ouverte. C'était sur la mer que prenaient jour les petites plaines du littoral. Celles-ci présentent partout la même disposition : par places, la montagne s'écarte et, sur une longueur de quelques lieues, se maintient à une certaine distance du rivage ; ses pentes inférieures offrent des terrasses bien exposées, où prospèreront la vigne et l'olivier. Plus bas, en terrain plat, les maisons se grouperont sur les collines ou bien se répandront au milieu des champs et des vergers. C'étaient là comme autant de sites que la nature avait préparés pour les villes de l'avenir ; mais encore, afin que ces villes pussent naître et grandir, fallait-il que, de l'un à l'autre de ces cantons, hommes et denrées circulassent librement. Rien de plus aisé : pour s'assurer les dégagements et les débouchés nécessaires, il suffirait de se risquer sur l'eau. Une fois que l'on aurait lié connaissance avec cet élément et fait l'apprentissage de la navigation, plus d'embarras, sauf pendant les quelques semaines où règnerait la tempête. Le reste de l'année, à la voile ou à la rame, suivant que la brise serait favorable ou contraire, on longerait la côte en la serrant de très près ; à la tombée de la nuit ou, pendant le jour même, à la moindre menace du ciel, on se hâterait de gagner le plus prochain mouillage. Celui-ci ne serait jamais bien éloigné : les saillies de la montagne qui sur terre étaient des obstacles, devenaient ici pour le marin des défenses et des secours. De l'un ou de l'autre côté du cap, il savait trouver un abri ; c'était une rade où il reprendrait haleine, où il attendrait une embellie ; c'était, si le gros temps persistait, l'asile plus sûr encore d'une crique creusée par la vague au pied du promontoire. Là le canot irait s'échouer doucement sur la grève ; puis, à force de bras, les matelots le tireraient sur le sable, jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus à craindre de le voir atteint et emporté par la mer. Le lendemain, quand le vent se serait apaisé, bien vite on remettrait la barque à flot et l'on repartirait.

Mainte alerte pouvait rompre le cours du voyage et retarder l'arrivée ; mais le temps n'avait pas encore grande valeur : on ne regar-



3. — Vue du défilé du Nahr-el-Kelb.

dait point à quelques heures ou même à quelques journées de plus sur la durée du trajet. L'important, c'était de ne pas être enfermé et comme emprisonné dans la banlieue de son village, c'était d'être en mesure de choisir son moment pour sortir de chez soi, pour aller et venir au gré de ses besoins ou de sa fantaisie. Les montagnes voisines, alors toutes couvertes, jusqu'à leur pied, d'épaisses forêts, étaient riches en excellents bois de construction; il serait donc facile d'établir sur la plage des chantiers qui ne chômeraient point. A eux deux, le charpentier et le marin, par leurs efforts communs, mettraient en rapport tous les habitants de la côte; ils leur fourniraient les moyens de nouer et d'entretenir des relations suivies, d'un district à l'autre, en dépit de cette ceinture de halliers impénétrables et de rocs sourcilleux qui paraissait devoir vouer à un perpétuel isolement chacun de ces groupes.

Aujourd'hui encore, comme dans l'antiquité, c'est surtout par mer que communiquent entre elles toutes les villes de ce littoral. La seule différence, c'est que les felouques syriennes ne sont plus seules à rendre ce service, c'est que des bateaux à vapeur desservent les ports les plus importants. A cela près, on a conservé les anciennes habitudes. Veut-on se rendre de *Latakieh* à *Tripoli,* de *Tripoli* à *Beyrouth* ou de *Beyrouth* à *Jaffa,* jamais on ne prendra la voie de terre, à moins que l'on ne voyage en archéologue ou en touriste. Dans les eaux de ces parages, il se fait un grand mouvement de transports et d'échanges.

De notre temps, ce commerce profite surtout aux marines étrangères, à l'anglaise et à l'autrichienne, à la française et à la grecque; mais il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant bien des siècles, c'est au contraire de ces rivages que sont partis les navires qui ont sillonné en tous sens les eaux des trois bassins entre lesquels se partage la Méditerranée. Les commencements avaient été modestes : pour se donner de l'air et pour vivre, on avait débuté par raser timidement le rivage et par doubler, non sans une secrète terreur, les promontoires dont la base, battue par la vague, est toujours blanche d'écume; à petits pas, d'escale en escale, on avait fini par reconnaître la côte tout entière, du mont Carmel au mont Casius; les pilotes en surent bientôt par cœur tous les mouillages, toutes les anses qui pouvaient servir de refuge; une constante pratique leur apprit et les signes précurseurs des orages et la direction des courants. Dès lors, s'enhardir et tourner bravement sa proue vers le large ne devait plus être qu'une affaire de temps. Partout et toujours le cabotage a été l'école où se sont préparés

et formés par degrés les peuples de commerçants et de marins qui plus tard ont osé courir les aventures des grandes navigations et des lointains voyages en pleine mer.

§ 2. — LES PHÉNICIENS, LEUR ORIGINE ET LEURS PREMIERS ÉTABLISSEMENTS.

Selon toute vraisemblance, c'est vers le vingtième siècle avant notre ère, plutôt avant qu'après, que parurent en Syrie les Phéniciens; avec les Grecs, nous appellerons ainsi les tribus qui se fixèrent sur la côte, au pied du Liban, tandis que d'autres peuples, leurs parents plus ou moins proches, occupaient l'intérieur des terres, ainsi que le sud et le nord de cette région[1].

Pour arriver là, quelle route avaient suivie les Phéniciens et d'où venaient-ils? D'après une tradition qu'Hérodote a recueillie de la bouche même de leurs descendants, avant de coloniser le littoral de la Syrie, ils avaient habité sur les bords du golfe Persique[2]. Dans cette première patrie dont ils se souvenaient encore, ils avaient peuplé le groupe des îles *Bahreïn:* deux des îles qui le composent s'appelaient encore, au temps de Strabon, Tyr et Arados; elles passaient pour les métropoles des grandes cités syriennes qui avaient rendu fameux ces deux noms, et l'on y montrait des temples qui avaient, assure-t-on, l'aspect des temples phéniciens[3]. Peut-être certaines de ces ressemblances et de ces correspondances entre la Phénicie de la mer des Indes et celle de la Méditerranée avaient-elles été arrangées assez tard, par les insulaires du golfe Persique : ceux-ci avaient trouvé là le moyen d'attirer ainsi dans leurs parages quelques visiteurs curieux de voir le berceau d'un peuple qui avait joué un si grand rôle dans l'histoire du monde ancien; mais le

1. Il n'y a pas lieu d'insister sur les étymologies que les Grecs ont données de cette appellation qu'ils ont voulu faire dériver tantôt du nom du palmier, tantôt de celui de la couleur rouge, chère à ce peuple qui eut longtemps le monopole de la fabrication de la pourpre. On s'accorde aujourd'hui à y reconnaître une forme altérée du nom sous lequel les Égyptiens désignaient tout le groupe des populations de l'Arabie et du golfe Persique; c'était ce qu'ils appelaient le pays de *Poun-t*. La forme primitive se serait mieux conservée dans les mots *Pœni*, *Punici*, que la langue latine employait en parlant des Phéniciens d'Afrique avec lesquels Rome eut de si longs démêlés. MASPERO, *Histoire ancienne*, p. 169. PH. BERGER, *la Phénicie* (article extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*), p. 3.

2. Hérodote, II, 89.

3. Strabon, XVI, iii, 4. Pline, *H. N.*, VI, 32. D'après Pline, c'était Tylos que s'appelait l'île nommée Tyros par Strabon.

fond du récit doit être vrai : les livres hébraïques s'accordent avec les historiens grecs pour nous attester le fait de grandes migrations qui, vers le temps du premier empire thébain, auraient amené en Syrie les populations dites cananéennes, celles dont les Phéniciens formaient la branche orientale. Pour gagner cette contrée, les émigrants avaient-ils traversé de part en part, grâce à une ligne d'oasis, les déserts du nord de l'Arabie, ou bien avaient-ils remonté, du sud au nord, la vallée de l'Euphrate et franchi les gués de ce fleuve, pour redescendre ensuite vers le sud et le sud-ouest? Nous l'ignorons ; toujours est-il que le pays fut conquis sur les peuplades à demi sauvages qui l'avaient possédé jusqu'alors; d'Alep et de Damas au torrent d'Égypte et à la péninsule du Sinaï, les nouveaux venus s'établirent dans les territoires qui leur convinrent; pendant qu'une partie d'entre eux se jetaient sur l'Égypte septentrionale et y fondaient cette domination des Pasteurs qui dura plusieurs siècles, d'autres, les Phéniciens de l'histoire, occupaient tout le littoral, du mont Carmel au mont Casius, et y fondaient des cités qui, couvertes et défendues par un épais rideau de montagnes, étaient destinées à un brillant avenir.

A quelle famille de peuples appartenaient les Phéniciens? En se fondant sur la table généalogique du dixième chapitre de la Genèse, on les a rattachés à ce que l'on appelle la race kouschite; ils seraient ainsi, avec tous les Cananéens, les cousins des Égyptiens, dont cette même généalogie fait aussi des fils de Cham[1]; mais, d'autre part, depuis qu'on lit les inscriptions phéniciennes, on a reconnu, non sans surprise, que le phénicien et l'hébreu présentent une étroite ressemblance; à peine peut-on dire que ce soient deux dialectes d'une même langue. S'il en est ainsi, n'y a-t-il pas lieu de rattacher les Phéniciens à cette grande race sémitique dont les Hébreux sont les plus illustres représentants? Quel serait au juste le degré de parenté? On ne saurait le dire; mais, en tout cas, les Phéniciens seraient bien plus rapprochés par le sang des Hébreux que des Égyptiens et des autres peuples que l'on désigne sous le nom de Kouschites et de Chamites. Des Phéniciens aux Hébreux, ce serait surtout la différence du milieu et des destinées qui aurait fait à la longue cette différence de religion sur laquelle on insiste avec tant de complaisance pour attribuer aux deux nations une origine distincte. Sans doute les habitudes, et, à partir d'un certain

1. Lepsius, *Die Völker und Sprachen Africas. Einleitung zur nubischen Grammatik*, Weimar, 1880, p. xc-cxii. Maspero, *Histoire ancienne*, pp. 147-8. Ph. Berger, *la Phénicie*, p. 2.

moment, les croyances ne sont pas les mêmes à Jérusalem qu'à Sidon ou à Tyr; mais aucun argument tiré de ces dissemblances ne saurait prévaloir contre l'identité de la langue. Dans l'hypothèse de la descendance kouschite, il n'y aurait qu'un moyen d'expliquer cette identité : il faudrait admettre une influence exercée par les Hébreux sur les Phéniciens, influence qui aurait été assez puissante pour que ceux-ci eussent emprunté et adopté l'idiome des descendants d'Abraham; or c'est là une conjecture qui par elle-même offre bien des difficultés et qui d'ailleurs est en désaccord avec tout ce que nous savons de l'histoire de cette contrée.

Ce fut seulement avec David et Salomon que les Hébreux conquirent en Syrie le prestige d'une grande situation politique et militaire; mais alors, quand l'empire juif commence à jouer, de Damas à la mer Rouge, ce rôle prépondérant dont il ne soutiendra pas longtemps l'effort, la Phénicie est déjà constituée depuis plusieurs siècles; nous n'avons aucune raison de croire qu'elle ne fût pas bien avant ce temps en possession de sa langue et de son écriture. D'ailleurs, comme nous permettent de le deviner les livres historiques et prophétiques, pour toute cette période même des rois de Juda et d'Israël, avant comme après le schisme des dix tribus, c'est plutôt la Phénicie qui agit sur le peuple hébreu que le peuple hébreu sur la Phénicie. Nous ne voyons pas que les Juifs, de l'avènement de David à la captivité, aient jamais essayé de soumettre la Phénicie ou de la subordonner, d'aucune manière, à leur prépondérance; il ne semble pas qu'ils lui aient rien donné non plus de leurs mœurs et de leurs idées; au contraire, ils font venir de Tyr l'architecte et les maîtres ouvriers qui construiront et qui décoreront le temple de Jéhovah; malgré les prophètes, ils ne cessent d'emprunter au même peuple ses dieux et les rites par lesquels on les honore, les images et les symboles par lesquels on les représente; une princesse tyrienne, Athalie, a régné à Jérusalem; rien ne nous permet de croire que jamais Juif ait eu pareille fortune dans les villes de la côte. Si ce n'est pas à l'époque de la royauté, quand donc les Juifs auraient-ils exercé sur leurs industrieux et riches voisins un ascendant assez marqué pour que ceux-ci se soient laissés aller à désapprendre l'idiome, sans doute non sémitique, qu'ils auraient apporté avec eux de leur lointaine patrie? A quel moment se serait faite cette substitution?

Cherchez l'heure où elle se serait produite et les circonstances qui l'expliqueraient; vous aurez beau repasser toute l'histoire de la

Palestine, vous n'y trouverez rien de pareil. D'autre part, si vous refusez d'admettre que les Phéniciens soient les frères des Juifs, comment se fait-il qu'ils parlent et qu'ils écrivent non pas un de ces idiomes dont les types les mieux définis se rencontrent en Afrique, mais une langue qui n'est, à quelques nuances près, que l'hébreu pur[1]?

Cette question d'origine, nous ne pouvions nous dispenser de la poser, et il convenait d'indiquer celle des solutions du problème qui paraît appuyée sur les meilleures raisons[2]. D'ailleurs, que l'on voie en eux des Kouschites ou des Sémites, les Phéniciens n'en demeurent pas moins le seul des peuples cananéens qui puisse prétendre occuper, dans une histoire de l'art, une place importante et bien en vue. Presque toutes les tribus de l'intérieur en sont restées à la vie de l'agriculteur ou du pâtre nomade; les seules qui soient arrivées à fonder un état puissant, ce sont celles des Khétas ou Hittites, dans la Syrie septentrionale. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce peuple qui, grâce à de récentes découvertes, commence à ne plus être tout

1. L'opinion que nous venons d'exposer est celle même à laquelle a fini par s'arrêter l'érudit qui connaît le mieux la question. M. E. Renan a commencé par étudier la Phénicie sur place, dans les débris de ses monuments; puis, dans son cours du Collège de France, il a expliqué tous les textes qu'elle nous a laissés et il en a préparé la traduction pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*. C'est le guide que nous suivons de préférence dans cette exposition; presque à chaque page on trouvera cité son grand ouvrage, qui a pour titre *Mission de Phénicie* (1 vol. in-4 et un atlas in-folio de 70 planches, Paris, Michel Lévy, 1863-1874). Nous avons dû beaucoup aussi aux renseignements que notre cher et savant confrère n'a cessé de nous fournir avec sa libéralité ordinaire toutes les fois qu'au cours de notre travail nous avons eu besoin de le consulter. On nous permettra de saisir aussi cette occasion pour dire tout ce que nous avons dû à l'obligeance et aux lumières de M. Ph. Berger. Associé, depuis plusieurs années, aux recherches qu'a entreprises M. Renan pour réunir les matériaux du recueil qu'a entrepris l'Académie des inscriptions, M. Berger nous a aussi fourni bien des renseignements utiles; nous avons fait, aux divers mémoires qu'il a publiés sur la Phénicie et sur Carthage, des emprunts qui sont plus nombreux encore que ne l'indiquent les renvois placés au bas de nos pages.

2. Par bien des côtés, cette question reste encore très obscure. On a cherché à expliquer la place faite aux Cananéens, dans les généalogies ethniques de la Genèse, par l'antipathie que leur inspirait un peuple rival, auquel ils disputaient la Palestine. Cette classification n'aurait d'autre but que de faire des Cananéens les descendants de Cham, c'est-à-dire ceux d'un ancêtre coupable et maudit; « mais, à ce compte, objecte M. Ph. Berger, les Hébreux auraient dû en faire autant pour les Moabites, pour les Ammonites et surtout pour les Iduméens et les Amalécites, leurs ennemis traditionnels. » (*La Phénicie*, p. 2.) Ils ont cependant consenti à se reconnaître les cousins de ces tribus détestées. Nous ne méconnaissons pas la force de l'objection, tout en ayant peine à admettre qu'elle puisse prévaloir contre le fait de l'identité de la langue. Dans ses *Origines de l'histoire*, M. F. Lenormant n'a pas encore discuté la question; il a abordé l'examen du tableau ethnographique du chapitre X de la *Genèse*, mais il n'a encore étudié, dans son deuxième volume, que la famille de Japhet.

a fait lui-même; nous essayerons de montrer qu'il a, lui aussi, eu sa part d'invention féconde et qu'il a exercé sur ses voisins de l'Occident une influence dont il faut tenir compte. Cependant, alors même que la science viendrait à trouver la clef de ces inscriptions encore mystérieuses et muettes que l'on croit pouvoir attribuer aux Hittites, ceux-ci ne feront jamais, dans ce tableau des progrès de la civilisation, la même figure que les Phéniciens.

La Phénicie n'occupe sur la carte qu'un bien étroit espace, environ soixante lieues de long sur quelques kilomètres ou, par endroits, sur quelques lieues de large; mais ses navires ont porté, jusqu'aux dernières limites du monde connu des anciens, les produits des ateliers égyptiens et chaldéens, ainsi que ceux de sa propre industrie. Elle a ainsi fourni des modèles et transmis des procédés; ses exemples et ses pratiques ont agi sur l'intelligence de tous les peuples qui ont reçu la visite de ses marchands. Les érudits ne seront pas toujours d'accord, ils arriveront parfois à des conclusions assez différentes, lorsqu'on leur demandera d'évaluer l'intensité de cette action et d'en mesurer les effets; mais aucun d'eux ne contestera l'importance de la fonction que les Phéniciens ont remplie comme fabricants et comme agents de transmission. Rien de ce qui concerne ce peuple ne saurait donc nous être indifférent; pour comprendre le caractère particulier de son rôle et de son œuvre civilisatrice, nous voulons savoir comment naquirent, grandirent et vécurent les cités phéniciennes, quelles institutions elles s'étaient données et quelles croyances on y professait.

C'est à l'époque de la XVIIIe dynastie, vers 1600 ou 1700 ans avant notre ère, que les documents égyptiens font pour la première fois mention des cités phéniciennes[1]. Ce n'est pas trop de compter deux ou trois siècles pour le temps que ces tribus, après leur arrivée en Syrie, avaient dû nécessairement employer à parcourir le pays, à s'y

1. On a le rapport d'un officier égyptien qui visita, sous la XIIe dynastie thébaine, le bassin de la mer Morte; il ne renferme aucun nom de tribu cananéenne (Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 9). Au contraire, dans le récit fictif du voyage que fit un fonctionnaire égyptien en Syrie, vers la fin du règne de Ramsès II, récit que renferme un précieux papyrus du Musée Britannique, le héros qui a poussé jusqu'à Helbon, l'Alep de nos jours, revient par la côte phénicienne; il mentionne Gebal, Béryte, Sidon, Sarepta, Avatha, dont les ruines portent aujourd'hui le nom d'*Adloun*, et il arrive ensuite à « Tyr la maritime », qu'il décrit comme une bourgade située sur un rocher au milieu des flots. « On y apporte l'eau dans des barques, dit-il, et elle est riche en poissons. » (Fr. Lenormant, *même ouvrage*, p. 31.) M. Lieblein croit trouver la trace des Phéniciens en Égypte dès la XIe dynastie (*Proceedings of the Society of biblical archæology*, 1882, p. 108), mais les présomptions qu'il invoque en faveur de son hypothèse ne paraissent pas encore de nature à lui donner un haut degré de probabilité.

chercher une place qui leur convînt et à bâtir les murs de leurs villes. Par ce calcul, nous nous trouvons donc reportés vers le dix-neuvième ou le vingtième siècle, c'est-à-dire près de la date approximative que nous avions cru pouvoir indiquer pour l'invasion cananéenne. Ces origines, pas plus que celles de l'Égypte et de la Chaldée, ne comportent d'ailleurs pas et ne comporteront jamais rien qui ressemble à une chronologie, nous ne dirons pas certaine, mais même très probable[1].

Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'au moment où les grands pharaons thébains commencèrent à faire campagne en Syrie, les Phéniciens occupaient déjà la côte de Syrie et qu'ils y avaient fondé la plupart des villes dont les noms se rencontrent dans leur histoire (fig. 4)[2]. C'étaient, en allant du nord au midi, Arad ou Arvad (*Ruad*), Marath (*Amrit*), Simyra, Arka, Gebal, la Byblos des Grecs (*Djebeïl*), Beryte (*Beyrouth*), Sidon (*Saïda*), Sarepta (*Sarfend*), Tyr (*Sour*), Aco (*Saint-Jean d'Acre*), et Jopé (*Jaffa*). Tous ces sites avaient été si bien choisis, qu'il en est peu qui soient aujourd'hui déserts; même au temps où ce malheureux pays a été le plus éprouvé par les guerres de race et de religion, par le fanatisme et par les mauvais gouvernements, presque toutes ces villes ont gardé des habitants. Sans doute, sauf à Beyrouth, le chiffre de leur population est très loin d'être aujourd'hui ce qu'il était dans l'antiquité; mais il n'en est pas moins vrai que ce chiffre n'est jamais tombé assez bas pour que Sidon et Tyr, Aco et Jopé cessassent d'être des chefs-lieux de district et des marchés d'une certaine importance. Qui plus est, sur toute cette côte qui a vu passer tant de conquérants et s'établir sur son sol les fils de tant de races, il ne s'est pas fondé, depuis deux mille ans, un seul centre nouveau de vie urbaine et de commerce, une seule ville vraiment moderne. Les antiques cités cananéennes, toutes déchues qu'elles soient, sont encore les seules que possède le pays, et elles ont conservé leurs noms antiques, à peine altérés par les siècles.

1. D'après Hérodote (II, 44), les Tyriens, quand ils reçurent la visite de l'historien, lui dirent que leur ville était habitée et que son temple d'Hercule était bâti depuis 2 300 ans. Ce renseignement conduirait à placer la fondation de la ville vers le milieu du vingt-huitième siècle. Il est permis de soupçonner ici quelque exagération de la vanité locale : Tyr, devenue la ville la plus importante de la Phénicie, tenait à se vieillir, pour faire oublier, s'il était possible, que Sidon avait des droits bien établis à se vanter d'une plus haute antiquité et d'une plus ancienne primauté.

2. Cette carte et la suivante, celle des colonies phéniciennes dans la Méditerranée (fig. 10), sont empruntées à l'*Histoire ancienne* de M. Maspero. Nous n'y avons introduit que de légers changements, qu'il nous serait facile de motiver par la différence des sujets que traitent notre ouvrage et celui de M. Maspero.

Les traditions nationales, conservées sous forme de cosmogonies par Sanchoniathon, représentaient Béryte et Gebal comme les deux plus anciens établissements de la côte[1]. Gebal se vantait d'être la plus vieille ville du monde; elle avait été, racontait-on, bâtie par le dieu El, au commencement des âges; au début, les Giblites semblent bien avoir exercé sur le reste des Phéniciens une autorité réelle[2]; mais bientôt, par suite de circonstances qui nous échappent, ce fut une ville située plus au sud, Sidon, qui s'éleva au premier rang; la Genèse appelle déjà Sidon « le premier-né de Canaan[3] ». Ce n'était à l'origine qu'un village de pêcheurs, d'où son nom, Tsidôn, *pêcherie*. « Il occupait, à l'origine, le penchant septentrional d'un petit promontoire qui se projette obliquement vers le sud-ouest. Le port, si célèbre dans l'antiquité, est formé par une chaîne basse de rochers qui part de l'extrémité nord de la péninsule et court parallèlement au rivage sur une longueur de quelques centaines de mètres. La plaine environnante est bien arrosée et couverte de jardins dont la beauté avait fait donner à la ville le nom de Sidon la fleurie[4]. »

Sidon eut bientôt deux rivales, Arad au nord, Tyr au sud. Arad s'élevait sur un îlot, à quelque distance du continent. « C'est, dit Strabon, un rocher de tous côtés battu par la mer, et d'environ sept stades de tour. Il est tout couvert d'habitations et si peuplé encore à présent, que les habitations y ont un grand nombre d'étages. Les habitants boivent de l'eau de pluie conservée dans des citernes ou de l'eau qu'on fait venir de la côte opposée[5]. » Il y avait dans le détroit même, entre l'île et la côte, une source d'eau douce qui jaillissait au fond de la mer; en temps de guerre, si les citernes avaient fini par se vider, on allait, avec le secours d'habiles plongeurs, s'approvisionner à cette source[6]. Les gens d'Arad s'étaient rendus maîtres, en terre

1. Sur Sanchoniathon et sur son traducteur Philon de Byblos, ainsi que sur le parti à tirer des fragments qui nous sont parvenus sous leur nom, voir le travail de M. Renan intitulé : *Mémoire sur l'origine et le caractère véritable de l'histoire phénicienne qui porte le nom de Sanchoniathon* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1868, t. XXIII, 2e partie). Sanchoniathon (*Sankhon-iathon*, « le dieu Sanchôn a donné ») aurait écrit en phénicien, sous les Séleucides, au troisième ou au deuxième siècle avant notre ère; ce serait ainsi, à peu de chose près, un contemporain de Manéthon et de Bérose. Vers le temps d'Hadrien, le polygraphe Philon aurait traduit très librement, en langue grecque, l'ouvrage de Sanchoniathon.

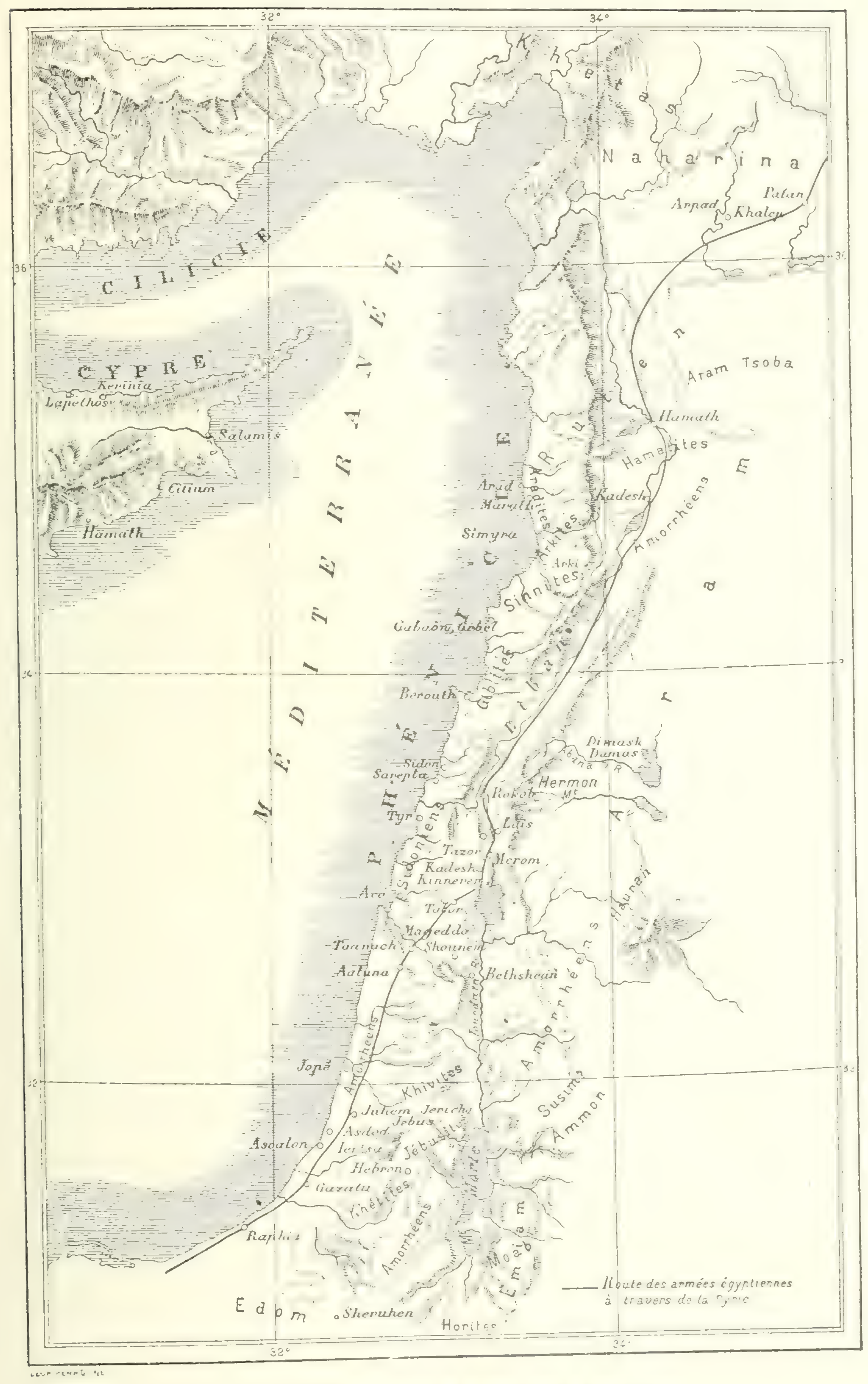
2. Movers, *Die Phönizier*, t. II, partie I, p. 1-4.

3. *Genèse*, X, 15.

4. Maspero, *Histoire ancienne*, p. 190.

5. Strabon, XVI, II, 13.

6. On trouvera dans Strabon la description du procédé que l'on employait à cet effet.



4. — La Syrie au temps de la domination égyptienne.

maîtres de toute la partie de la côte qui leur faisait face; c'était d'eux que dépendaient Gabala, Paltos, Karné, Marath et Simyra; il semble même que, pendant un certain temps, leur domination se soit étendue jusqu'à Hamath, de l'autre côté de la montagne, dans la vallée de l'Oronte.

Si les Aradiens possédaient ainsi, dans le nord, une suprématie incontestée, c'étaient les Tyriens qui dominaient de la même manière dans toute la partie méridionale de la Phénicie, entre l'embouchure du Léontès et le pays des Philistins. Les autres villes de cette région ne furent guère, pendant bien des siècles, que des dépendances et des comptoirs de Tyr. *Tsor* veut dire rocher; l'appellation moderne, *Sour*, est ainsi plus près du thème primitif que la forme grecque, *Tyr*, qu'ont accréditée et mise seule en usage les écrivains classiques. Comme ceux d'Arad, les fondateurs de Tyr s'étaient assuré les avantages d'une situation insulaire; quand ils s'établirent sur ce rocher, celui-ci était séparé du continent par un détroit qui pouvait avoir 1 000 mètres environ de largeur; avec quelques coups de rame, on était à terre; mais, tout étroit qu'il fût, ce bras de mer suffisait à la défense; il mettait Tyr à l'abri des entreprises de tout ennemi qui n'était pas maître de la mer. Toute proportion gardée, Tyr se trouvait ainsi dans une situation analogue à celle qui fait aujourd'hui la force de l'Angleterre. Elle défia les conquérants orientaux, les rois de Ninive et de Babylone; pour la prendre, il fallut qu'Alexandre réunît l'île au continent par un isthme artificiel que l'on a comparé très justement au *sillon de Saint-Malo*[1]. Comme cette dernière ville, Tyr, à partir de ce moment, ne fut plus qu'une presqu'île. La création de ce môle n'eut pas pour seul effet de mettre fin à cet isolement qui était la meilleure des protections: cette barrière arrêta au passage le sable que les courants promenaient le long de la côte; les ports de Tyr perdirent leur profondeur; ils s'emplirent et se rétrécirent rapidement. Aujourd'hui le seul dont il reste quelques vestiges, celui que l'on appelait autrefois le *port sidonien*, peut à peine contenir quelques barques. Quant au port du sud, ou *port égyptien*, il a été si bien comblé par les atterrissements, que l'on en cherche aujourd'hui l'emplacement et que les explorateurs qui ont étudié, sur les lieux mêmes, la topographie de l'ancienne Tyr ne sont pas d'accord à ce sujet[2]. Un petit croquis, que nous empruntons

1. RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 528.

2. Sur la question difficile de cette topographie, voir surtout E. RENAN, *Mission de Phénicie*, l. IV, ch. I. M. Renan expose et discute là les opinions de ses prédécesseurs, de

à M. Renan, indique l'idée que celui-ci se fait de la position des deux ports (fig. 5)[1]. On y trouvera des dénominations dont quelques-unes n'appartiennent qu'à la ville presque complètement hellénisée du temps des Séleucides.

L'île ou plutôt le groupe d'îlots rocheux qui, plus tard réunis et élargis au moyen de remblais, formaient le sol de la Tyr phénicienne, ne livrait à ceux qui s'y établirent qu'une surface habitable assez restreinte. Vers le sud, la mer paraît avoir reconquis un certain espace que l'on avait autrefois gagné sur elle en amoncelant des terres à l'abri de gros murs de soutènement, aujourd'hui submergés en partie; les maisons, ici comme à Arad, étaient très rapprochées et très hautes[2]. Cependant, même en tenant compte de cette diminution de l'aire propre à bâtir, même en supposant que la population y était très dense, il est difficile d'admettre que la Tyr insulaire ait jamais pu renfermer beaucoup plus de vingt-cinq mille âmes[3]. On s'est étonné du résultat auquel conduisaient des calculs appuyés sur la statistique; il n'y a pourtant là, ce semble, rien qui soit de nature à nous surprendre. On devra d'abord se souvenir qu'à la cité de l'île correspondait, de l'autre côté du détroit, une Tyr de terre ferme qui portait le même nom et qui n'était sans doute pas moins peuplée; c'était là que l'on déchargeait toutes les marchandises apportées par les caravanes. Tenez compte aussi des paysans et des esclaves épars dans les métairies et dans les villages de la plaine



5. — Tyr avant le siège d'Alexandre.
Mission de Phénicie, p. 569.

MM. de Bertou, Poulain de Bossay, Movers et autres savants qui ont essayé d'éclaircir ce problème.

1. Les espaces marqués en pointillé représentent les remblais exécutés par Hiram. Les lignes +++ indiquent le tracé du rivage actuel.

2. Strabon, XVI, ii, 23. « On dit que les maisons y sont toutes très hautes et comptent encore plus d'étages qu'à Rome. »

3. La surface de l'île est évaluée à 576 508 mètres carrés. Celle du rocher de Saint-Malo n'est que de 160 000 mètres de superficie.

voisine, qui était admirablement cultivée[1]. En temps de paix, l'agglomération tyrienne se trouvait ainsi doublée et presque triplée peut-être, grâce à ce grand faubourg continental et à cette riche banlieue. D'ailleurs, ne l'oublions point, les villes maritimes et commerciales renfermées dans des îles ont souvent une importance qui ne paraît pas en rapport avec leur étendue. M. Renan en cite un exemple qui ne pouvait manquer de se présenter à l'esprit d'un Breton. Saint-Malo, dont la situation a beaucoup d'analogie avec celle de la ville phénicienne, a pu, sur un rocher qui ne représente pas même, en surface, le tiers de l'île tyrienne, loger autrefois une population de plus de 12 000 habitants et être un centre de vie maritime presque de premier ordre[2].

En songeant aux avantages que présentait la situation de Tyr, tout à la fois voisine et séparée du continent, on serait tenté de croire que ce point dut être un des premiers où s'établirent ces Phéniciens qui déjà, dans le golfe Persique, avaient apprécié la sécurité que garantit le séjour des îles. Tyr est peut-être aussi ancienne que Sidon; mais Sidon grandit et prospéra la première. Ni le dixième chapitre de la Genèse ni Homère ne parlent encore de Tyr[3].

D'Arad à Joppé, nous avons rapidement parcouru la côte phénicienne et nous avons appelé l'attention sur les principales de ses cités, sur celles dont la trace est restée le mieux marquée dans l'histoire; on doit commencer à comprendre ce qu'a été la Phénicie. La Phénicie ne fut pas une nation compacte, occupant d'une manière continue un vaste territoire; il ne faut pas se la figurer comme quelque chose d'analogue à l'Égypte, à la Chaldée et à l'Assyrie. A vrai dire, ce ne fut qu'une série de ports à chacun desquels tenait une banlieue assez étroite. Ces villes, situées à une ou deux journées de marche l'une de l'autre, furent le centre d'une vie toute municipale, comme les villes grecques. Quand leur indépendance fut menacée par les redoutables monarchies égyptienne, assyrienne, babylonienne et perse ou, plus tard, par les rois grecs, les cités, dont chacune avait sa constitution particulière et sa dynastie locale, ne surent jamais se réunir, même sous la pression du danger extérieur, en une confédération qui eût quelque consistance et quelque durée. Pas d'autre lien entre les villes que leur parenté originelle, que l'usage d'une même langue et d'une

1. *Mission de Phénicie*, l. IV, ch. II.
2. *Mission de Phénicie*, p. 573.
3. C'est ce dont Strabon s'est aperçu pour Homère, XVI, II, 22.

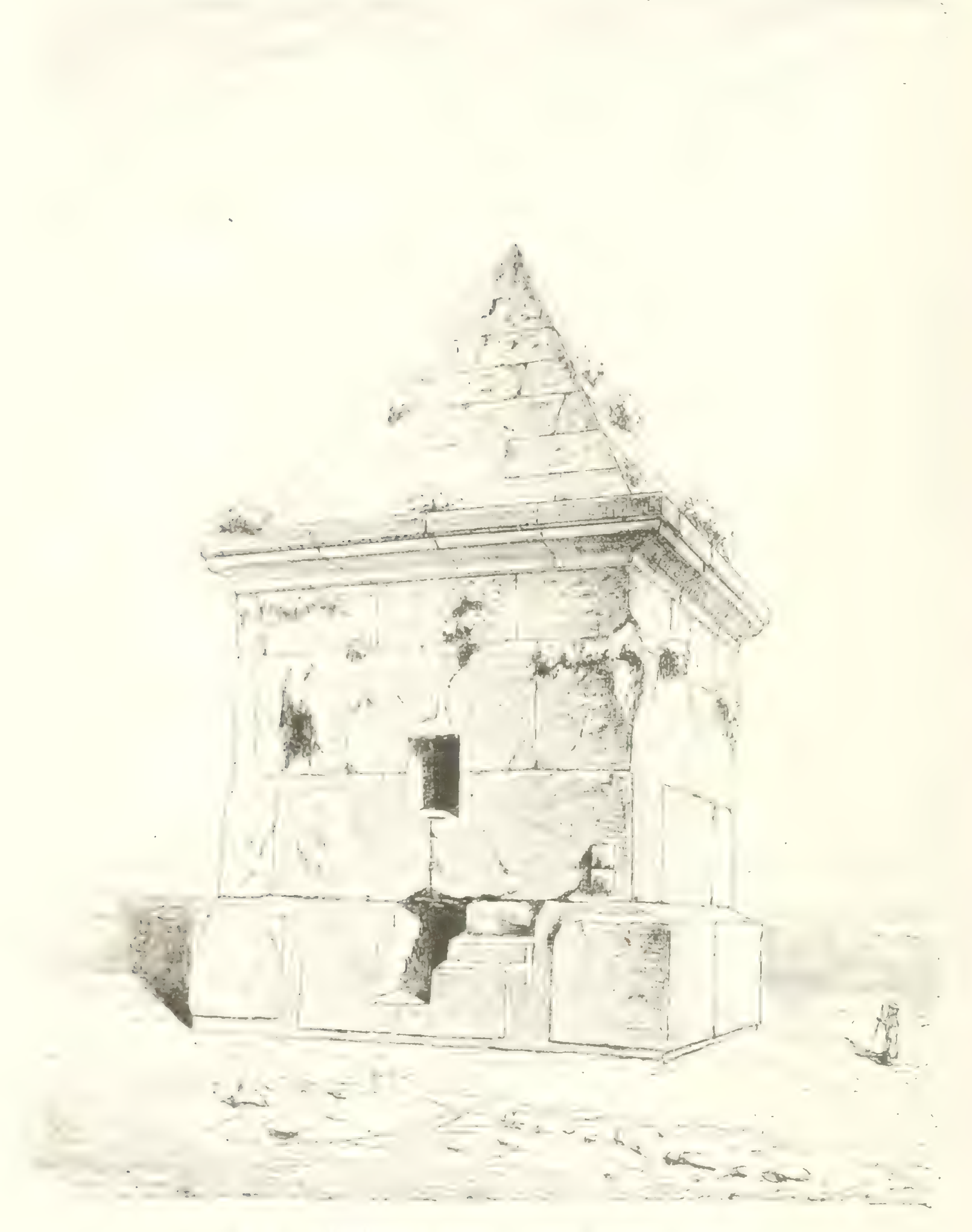
même écriture, les relations d'affaires, la communauté des intérêts et la ressemblance des habitudes, des croyances et des rites.

Jusqu'au temps où la conquête macédonienne et surtout la diffusion de la culture grecque vinrent effacer toutes les différences, il y eut, semble-t-il, trois mondes phéniciens assez distincts. Au nord, c'était celui d'Arad, dont ne nous parlent presque pas les historiens grecs et romains. Il est très ancien, car les Arvadites figurent parmi les fils de Canaan, dans le tableau ethnographique de la *Genèse*[1] ; mais nous ne savons presque rien de sa fortune et de sa vie. On s'explique cette sorte d'oubli. Ce groupe de villes était couvert et comme caché par le Liban, qui le séparait de la vallée de l'Oronte et de la Basse-Syrie ; il se trouvait ainsi un peu à l'écart; il n'était pas, comme le reste de la Phénicie, sur le passage de ces conquérants et de ces armées égyptiennes et assyriennes qui se sont disputé à tant de reprises la possession de cette contrée. De plus, il semble que les Arvadites, laissant à d'autres les risques et les bénéfices des aventures très lointaines, se soient contentés de naviguer et de trafiquer dans les parages voisins, de Cypre à Rhodes et tout le long des côtes méridionales de l'Asie Mineure. Grâce à ce commerce, tout ce district était devenu très prospère. La côte qui dessinait, au sud de l'île, le contour d'un golfe très ouvert, devait offrir un aspect analogue à celui que présente aujourd'hui la *rivière de Gênes;* ce n'étaient que riches villages et petites villes, parmi lesquelles Marath tenait le premier rang[2]. Les opulents armateurs d'Arad avaient sur la terre ferme leurs maisons de campagne, leurs exploitations rurales et leurs tombeaux (fig. 6). L'île n'a, au dire de Strabon, que sept stades, environ 1 285 mètres de tour; elle était déjà bien petite pour la foule des vivants qui se pressait derrière l'abri de ses hautes et puissantes murailles (fig. 7); il n'y restait pas de place pour les morts.

Gebal ou Byblos était le centre d'un autre monde phénicien qui garda jusqu'aux derniers jours du paganisme un caractère original et bien tranché. Le sentiment religieux paraît y avoir eu plus d'intensité et y avoir joué dans la vie un plus grand rôle que partout ailleurs en Phénicie. « Byblos, dit M. Renan, m'apparaît de plus en plus, dans son ensemble, comme une sorte de Jérusalem du Liban[3]. » Par leur tour d'esprit et par la langue qu'ils parlaient, les Giblites semblent avoir été,

1. *Genèse*, X, 15-18.
2. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 21.
3. *Mission de Phénicie*, p. 215.

de tous les Phéniciens, ceux qui ressemblaient le plus aux Hébreux. Dans la grande inscription de Byblos qui est l'un des plus précieux

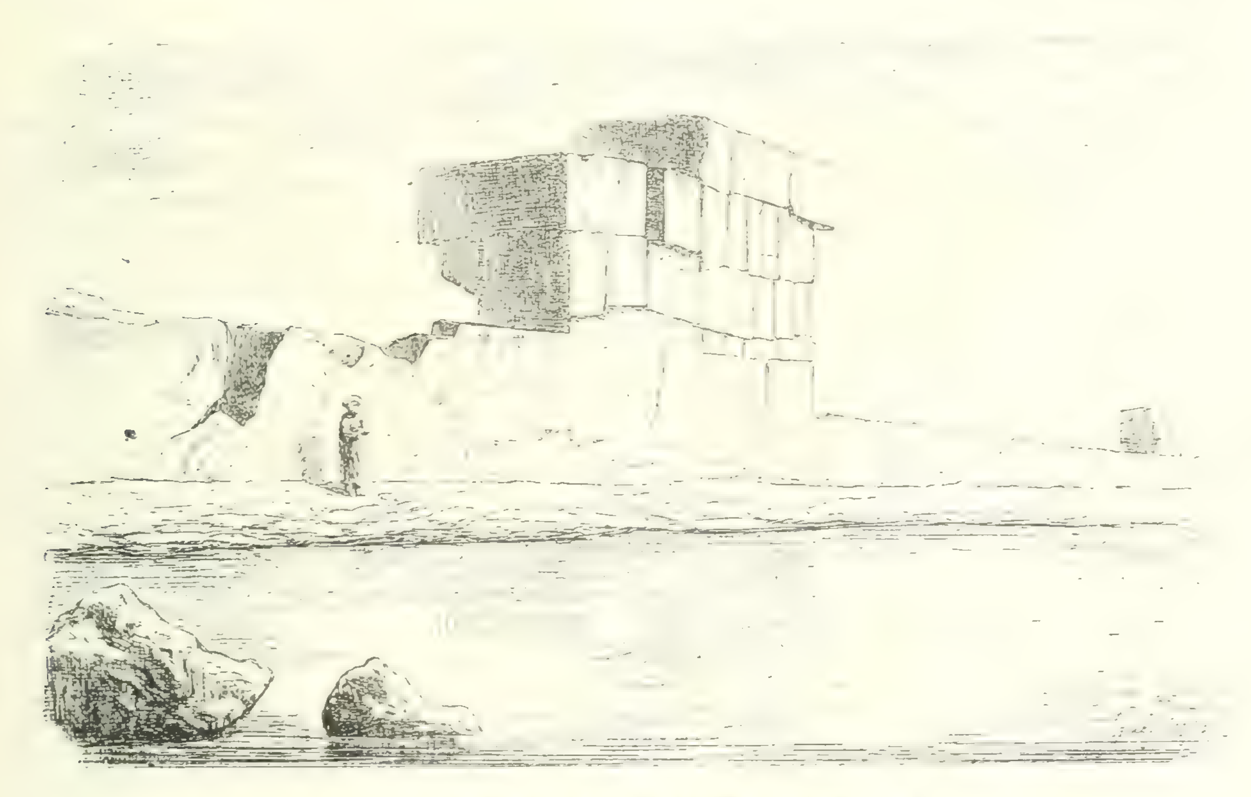


[illegible] — Un tombeau à Amrit. Renan, *Mission*, pl. 10.

monuments de l'épigraphie sémitique, le roi Jehawmelek, vers l'an 500, s'adresse à sa grande déesse, la dame Baalat-Gebal, en des termes dont quelques traits ne seraient pas déplacés dans la bouche d'un pieux Israélite; il se donne, suivant l'expression biblique, comme « un roi

juste et craignant dieu »[1]. Plus tard, ce fut à Byblos et dans les vallées libanaises qui en dépendaient que se célébrèrent ces mystères d'Astarté et d'Adonis, ainsi que ce culte orgiaque de Tammouz, qui furent si populaires en Syrie pendant toute l'époque gréco-romaine.

Enfin, au sud, c'est le monde phénicien par excellence, celui de Sidon et de Tyr. C'est là que se manifesta, de la manière la plus brillante, le génie propre de cette race, son goût pour le commerce et pour l'industrie, sa passion pour les courses maritimes, son aptitude à s'accommoder des milieux les plus divers, sa merveilleuse adresse



7. — Les murs d'Arvad. Renan, *Mission*, pl. 2.

à nouer des relations avec les tribus les plus sauvages et à développer chez elles des besoins nouveaux. Tout ce que nous dirons de la Phénicie, de sa rapide expansion et de l'influence qu'elle a exercée sur les peuples de l'Occident, c'est de Sidon et surtout de Tyr qu'il faudra l'entendre. Les autres villes ont pu fournir des matelots pour monter les navires tyriens et des marchandises pour en former la cargaison[2];

1. *Corpus inscriptionum semiticarum*, t. I, pars I, n° 1 et pl. I. M. Ph. Berger a donné de l'inscription de Jehawmelek une traduction que l'on trouvera dans la Conférence qu'il a faite à la Sorbonne sous ce titre : *les Inscriptions sémitiques et l'histoire* (*Bulletin de l'Association*, 27 février 1883, p. 13).

2. S'adressant à Tyr, Ézéchiel lui dit (XXVII, 8) :

> Les habitants de Sidon et d'Arvad étaient tes rameurs.
> Et les plus experts du milieu de toi, ô Tyr, étaient tes pilotes.

C'est bien la division du travail que nous indiquons; Tyr recrutait ses équipages sur toute la côte; mais elle fournissait les officiers du bord.

mais c'est Sidon d'abord, et ensuite, avec plus de décision encore et de hardiesse, c'est Tyr qui a pris l'initiative et la direction du mouvement; ce sont les marins de ces deux villes qui, les yeux fixés sur le soleil couchant, ont, de proche en proche, poussé leurs explorations jusqu'aux colonnes d'Hercule et, avec le temps, plus loin encore.

Les institutions des cités phéniciennes nous sont très mal connues; nous ne savons pour ainsi dire rien de leur vie politique et sociale. Ce que nous y devinons, c'est un régime analogue à celui que l'histoire nous montre établi, sur plusieurs points de l'Europe moderne, dans les cités qui ont eu les mêmes habitudes et les mêmes ambitions que les cités phéniciennes, dans les villes de la Hanse et dans les républiques italiennes, à Gênes par exemple et à Venise. Là où les exigences du grand commerce maritime concentrent le capital dans un petit nombre de mains et où les bénéfices qu'il donne éveillent l'audace et entretiennent l'énergie, là où ils créent, au profit des plus capables, de très grosses fortunes, il se forme nécessairement une puissante aristocratie; celle-ci laissera parfois soit à l'assemblée populaire, soit à des princes héréditaires ou électifs les apparences du pouvoir; mais elle en prendra toujours et elle en gardera la réalité, du droit de son intelligence et de sa richesse. La différence, de l'une à l'autre de ces cités, ce sera que, suivant les temps et suivant les lieux, cette aristocratie ouvrira ses rangs ou les tiendra plus serrés et plus fermés, qu'elle se rapprochera de la démocratie ou de l'oligarchie.

De quel côté penchèrent Tyr et Sidon? Il nous est difficile de le dire. Nous sommes un peu mieux ou plutôt un peu moins mal renseignés sur la grande colonie tyrienne d'Afrique, sur Carthage; il nous est permis de croire que la fille a beaucoup gardé du tempérament et des allures de sa mère. En invoquant ces analogies, nous sommes conduits à penser que le régime intérieur des principales cités phéniciennes avait un caractère assez étroitement oligarchique. Comme l'attestent les historiens grecs et les inscriptions, ces villes eurent pourtant aussi des rois. A Arad, nous trouvons une dynastie où alternent les noms d'Aniel et de Jérostrate. A Sidon, il y a une vieille famille royale qui devait remonter aux origines mêmes de la cité; son règne subit plus d'une interruption; mais, dans les moments de crise, on se souvient d'elle et de son prestige; pour mettre fin aux compétitions et aux querelles intestines, on va chercher un de ses représentants. C'est Tyr qui paraît avoir eu la vie la plus agitée. La

tradition lui prête bien aussi plusieurs rois dont elle nous a transmis les noms; mais cependant, d'ordinaire, Tyr, comme les Juifs avant Saül et comme Carthage, pratiquait de préférence le régime des *suffètes* ou juges; le plus souvent, deux de ces magistrats remplissaient en même temps cette fonction.

Quelque titre qu'ils portassent, ces princes héréditaires et ces consuls à temps ou à vie ne devaient d'ailleurs posséder qu'une autorité assez limitée, qui restait toujours un peu précaire; qu'on se rappelle la situation des doges vénitiens et génois! Les vrais maîtres de la cité, c'étaient les chefs des premières familles, ou, pour mieux dire, des principales maisons de commerce. En Phénicie comme à Carthage et comme dans ces républiques italiennes où nous avons cherché nos points de comparaison, ces personnages, détenteurs de la richesse nationale et patrons d'une clientèle nombreuse, formaient, sous un nom ou sous un autre, une espèce de sénat [1]. Ils avaient tous l'expérience des affaires et l'habitude du commandement; chacun d'eux comptait ses navires par dizaines, et par centaines les matelots, les ouvriers, les agents qu'il employait; tel de ces marchands, par les flottilles qu'il expédiait chaque printemps et par les comptoirs qu'il avait établis, possédait le monopole du commerce dans un pays bien plus grand que la Phénicie; tel autre exploitait, dans les îles lointaines du nord ou de l'occident, des mines d'or ou d'étain; les intérêts de la nation se confondaient ainsi avec ceux de ces armateurs qui lui offraient des débouchés sans cesse élargis et de ces fabricants qui lui fournissaient la matière de fructueux échanges. Il n'était donc pas de question, touchant à la prospérité du peuple et à son avenir, que ne fussent en mesure de traiter ces riches négociants et ces navigateurs qui connaissaient, pour les avoir visités, tous les rivages et tous les peuples de la Méditerranée. Ainsi composé, ce conseil, par la force même des choses, ne pouvait manquer d'attirer à lui la meilleure part du pouvoir; c'était dans son sein et entre ses membres les plus influents que se préparaient et se prenaient toutes les décisions importantes.

A vrai dire, les cités phéniciennes, au temps même où l'histoire

1. Aristote, qui admirait beaucoup Carthage, insiste sur le caractère oligarchique de sa constitution et sur l'importance que la richesse y donnait à ceux qui la possédaient (*Politique*, II, VIII, 5) : « On pense, à Carthage, dit-il, que celui qui veut exercer une fonction publique doit avoir non seulement de grandes qualités, mais encore de grandes richesses; on croit que l'homme sans fortune n'aura pas le loisir nécessaire pour bien exercer le commandement. »

nous y montre des rois, n'ont jamais été que de petites républiques, des républiques aristocratiques. C'est avec la Phénicie que la liberté municipale fait sa première apparition dans le monde ancien et qu'elle y témoigne tout d'abord de sa puissance; elle y crée ce que les grandes agglomérations orientales n'avaient pas connu, le citoyen, passionnément attaché à l'indépendance de son étroite patrie, ambitieux pour elle et pour lui-même. En exaltant ainsi chez l'individu le sentiment de sa valeur personnelle, ce régime le rend capable, à certains moments, d'efforts et de dévouements prodigieux. « Tyr fut la première ville qui défendit son autonomie contre ces redoutables monarchies qui, des bords du Tigre et de l'Euphrate, menaçaient d'éteindre la vie de la Méditerranée. Quand toute la Phénicie avait plié, ce rocher tint seul en échec l'énorme machine assyrienne, supporta pendant des années la faim et la soif, et finit par voir décamper de la plaine voisine Salmanasar et Nabuchodonosor. On ne traverse pas sans émotion ce détroit devenu un isthme, qui dans son temps a été le boulevard de la liberté. Cent et deux cents ans avant les victoires de la Grèce, il y eut là des *guerres médiques* presque aussi glorieuses que celles du cinquième siècle et dont Tyr supporta tout l'effort [1]. »

Grâce à cette héroïque résistance, c'est donc surtout Tyr qui représente, aux yeux de l'historien, les ambitions de la race phénicienne et l'œuvre qu'il lui a été donné d'accomplir; mais ce n'est pas elle qui avait ouvert les routes de la mer et, alors même que ses navires s'y lancèrent plus nombreux et plus hardis que ceux de toutes les autres villes de la côte, ils ne furent jamais seuls à s'y risquer; la Phénicie n'a jamais eu ce que nous appellerions une capitale. A l'époque romaine, Tyr et Sidon se disputaient le titre de *métropole*, c'est-à-dire de cité mère des autres et fondatrice de la civilisation phénicienne [2]. Si Tyr avait à faire valoir des états de service plus glorieux, Sidon pouvait se vanter d'une plus haute antiquité. C'était à la période de l'hégémonie sidonienne que se rattachaient les souvenirs des premières entreprises maritimes et des premiers comptoirs créés à distance, hors de la Syrie. Sidon, comme toute la Phénicie, avait accepté sans résistance la suzeraineté des pharaons thébains, alors maîtres de la Syrie; les Phéniciens leur payaient tribut, et ce n'était pas acheter trop cher le droit qu'ils acquéraient ainsi de fréquenter tous les ports du Delta. Les relations nouées à ce prix avec l'Egypte assurèrent aux Phéniciens, pour de

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 571.
2. Strabon, XVI, ii, 22.

longs siècles, un double monopole. C'était par leurs mains que passaient presque toutes les matières premières ou les objets ouvrés que l'Égypte tirait de l'Asie; d'autre part, c'était presque uniquement par leur intermédiaire que cette contrée exportait une certaine portion des produits de son habile et féconde industrie. Fournisseurs attitrés et courtiers privilégiés de l'Égypte, les Phéniciens tiraient de cette situation si favorable d'énormes bénéfices. De plus, l'empire des Toutmès et des Ramsès étant alors la première puissance militaire du monde oriental, c'était pour les Phéniciens un avantage que de pouvoir, en Syrie et dans toute l'Asie antérieure, se réclamer de la protection de ces princes et de leurs généraux; sur mer, il y avait profit pour eux à naviguer, comme nous dirions aujourd'hui, sous pavillon égyptien, à se couvrir de l'ombre et du prestige de ces conquérants redoutés[1].

Favorisés ainsi par ce vasselage qui ne gênait en rien la liberté de leurs mouvements, les Sidoniens commencèrent par visiter les parages de la Méditerranée orientale. Au nord, ils s'établirent sur la côte méridionale de l'Asie Mineure; ils occupèrent de fortes positions dans les îles de Cypre et de Crète, d'où il leur fut facile de gagner, sans jamais perdre tout à fait de vue la terre et les sommets lointains, d'un côté Rhodes et les Sporades, et de l'autre les Cyclades[2]; ils paraissent avoir pris pied de très bonne heure à Théra (*Santorin*), à Melos (*Milo*) et sur bien d'autres points de l'Archipel; peut-être ont-ils remonté dès lors jusqu'au groupe des îles de la Thrace, jusqu'à Thasos, dont ils ont si longtemps exploité les mines[3]. On croit même qu'ils auraient franchi les détroits et pénétré jusque dans le Pont-Euxin, pour aller chercher jusqu'au fond de cette mer le cuivre et le fer du pays des Chalybes et l'étain du Caucase. Nulle part leur action ne se fit mieux sentir, sur le continent hellénique, qu'en Béotie. C'est ce dont témoigne le

1. Sur la présence des Phéniciens en Égypte et sur le rôle qu'ils y ont joué, voir les très intéressantes observations de Brugsch (*Histoire de l'Égypte*, pp. 142-150). Il montre que les Syriens n'y furent pas seulement des marchands traités en étrangers et placés en dehors des cadres de la société égyptienne; dans les papyrus qui datent de la XIX[e] dynastie, il y a nombre d'exemples de noms d'origine sémitique portés par des fonctionnaires de la cour pharaonique. Le même érudit prouve aussi qu'un certain nombre de dieux d'origine asiatique s'introduisirent alors, sous la même influence, dans le panthéon égyptien; il énumère les principaux de ces dieux et de ces déesses, Reshep et Bès, Qadesh et Anta.

2. Diodore a conservé le souvenir de ces rapports de Rhodes avec l'Orient; il y fait venir Danaüs et les Égyptiens, Cadmus et les Phéniciens (V, LVIII, 1-2). D'après la tradition qu'il reproduit, Cadmus y aurait laissé, comme marque de son passage, un grand vaisseau de bronze ou *lébès*, couvert de caractères phéniciens.

3. Hérodote, II, 44; VI, 47.

mythe de Cadmus ou l' « Oriental » (de *Kédem*, Orient), qui passait pour avoir apporté l'alphabet aux Grecs et pour avoir fondé la ville de Thèbes[1]. Dans le Péloponèse, on trouve leurs traces en Argolide ; mais ils s'étaient surtout installés dans l'île de Cythère, qui touchait à la Laconie ; ils y avaient des entrepôts, d'où leurs marchandises pouvaient affluer rapidement sur tous les marchés de la péninsule voisine.

Enhardis par le succès, les Sidoniens se hasardèrent bientôt à braver les terreurs de la pleine mer, afin de pénétrer dans le second bassin de la Méditerranée, dans celui que limitent d'une part la Grèce avec les îles qui la continuent, et d'autre part l'Italie et la Sicile. En Afrique, ils bâtirent Utique et Kambé, sur l'emplacement où devait plus tard s'élever Carthage. Au risque d'être secoués et brisés par les grosses houles de l'Adriatique, ils touchèrent dès lors à certains points de l'Italie méridionale et de la Sicile. Déjà sans doute ils s'étaient emparés de Malte et de Gaulos (*Gozzo*); ils trouvaient là d'excellents ports de refuge, où leurs navires venaient se poser et se ravitailler[2].

Vers l'an 1000 ou 900, la suprématie passa de Sidon à Tyr[3]; prise et pillée par les Philistins, Sidon avait reçu un coup dont elle ne se releva que très lentement ; mais cette ville avait déjà tant fait pour les intérêts et pour la gloire de la nation phénicienne, que bien longtemps encore, en Syrie et en Occident, le nom de Sidonien resta comme l'appellation commune de toute la race. Dans leurs documents officiels, les princes qui règnent à Tyr prennent le titre de rois des Sidoniens[4]. Les premiers rois tyriens que l'histoire nous fasse connaître sont Abibaal, le contemporain de David, et son fils Hiram, l'ami de Salomon. Les livres hébraïques et les écrivains grecs et romains nous ont conservé les noms de plusieurs autres princes dont il n'est pas toujours facile d'établir la suite et la date probable ; ce qui est certain, c'est que Tyr continua, avec plus de hardiesse encore et dans de plus grandes proportions, l'œuvre commencée par Sidon. Dans la partie la plus fertile de la côte septentrionale de l'Afrique, les établissements tyriens se multiplièrent et devinrent de riches et populeuses cités ; ce furent Hippo, Hadrumète,

1. Sur les établissements des Phéniciens en Béotie, voir surtout le mémoire de M. Fr. Lenormant, qui a pour titre : *la Légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce*, in-8°, 1867, Lévy.

2. Diodore indique que Malte et Gaulos ont été colonisées par les Phéniciens; mais il n'indique pas le temps où remonterait cette colonisation (V, XII, 3-4).

3. Justin, XVIII, 3.

4. Ph. Berger, *la Phénicie*, p. 7.

Leptis, et vers l'an 800 « la ville neuve » (*Kart-hadast*), que les Grecs appelèrent Carchédon et les Italiens Carthago.

Grâce à son admirable situation, Carthage grandit rapidement ; mais elle n'oublia jamais qu'elle était fille de Tyr. Tous les ans, une ambassade solennelle partait de la colonie et allait offrir un sacrifice, en son nom, dans le plus auguste des temples de la métropole, dans celui de Melqart[1]. Après une guerre heureuse, Carthage envoyait à ce même temple la dîme du butin[2]. S'il ne s'établit pas de concert en vue de poursuivre une grande action politique et de résister, par des opérations combinées, aux ennemis communs, c'est que de pareilles entreprises n'étaient pas dans les goûts des Phéniciens ; mais entre les négociants de Carthage et ceux de Tyr il y eut toujours, en quelque endroit qu'ils se rencontrassent, des relations étroites et cordiales. On était en correspondance et en compte ; on s'entendait à demi-mot pour évincer les concurrents étrangers, tels que les Grecs et les Étrusques, pour leur dérober les bonnes affaires et pour se les partager. Il n'était pas besoin là de conventions écrites et de serments échangés : l'accord était de ceux qui sont faits et conclus d'avance dans les âmes, par la communauté du sang, de la langue et du culte, par l'identité des penchants et des habitudes héréditaires. D'ailleurs, ce qui est le plus fort de tous les liens, on avait les mêmes intérêts, les mêmes passions et les mêmes haines.

Malgré la prospérité croissante de Carthage, Tyr resta, pendant plus de deux siècles encore, la plus opulente et la plus puissante des cités phéniciennes. Au temps où naissait sa grande colonie d'Afrique, Tyr avait déjà commencé de prendre possession du troisième bassin de la Méditerranée, de celui qui s'étend à l'ouest de la Sicile et de l'Italie : elle en visitait tous les rivages, elle y multipliait ses stations navales. Ce qui prouve à quelle haute antiquité remontent les relations commerciales de Tyr et de l'Italie, ce sont les mots *Serranus, Sarranus*, qui sont restés dans la langue latine jusqu'à l'époque classique[3] ; ils sont tirés directement de la vraie forme sémitique du nom de Tyr, *Tsor*. *Tyrius*, doublet de *Serranus*, n'a commencé d'être en usage à Rome que bien plus tard, quand les Latins eurent subi l'influence des

1. Polybe, XXXI, xx, 9, 12 ; Curtius, IV, ii, 8 ; Diodore, XX, xiv, 1.
2. Justin, XVIII, 7. Diodore, XX, xiv, 2.
3. Virgile, *Géorg.*, II, 505 :

> Hic petit excidiis urbem miserosque Penates
> Ut gemma bibat et Serrano dormiat ostro.

Grecs, qui de *Tsor* avaient fait *Tyros*; mais la présence et la persistance de *Sarranus* démontre que les Italiotes, avant de fréquenter les Grecs et d'apprendre leur idiome, étaient déjà en rapport avec les Phéniciens, représentés par la marine tyrienne[1]. Celle-ci, au cours de ce mouvement continu qui l'emportait vers l'Occident, fit escale dans la grande île de Sardaigne, où elle trouvait en abondance différents métaux; elle s'y ménagea un abri dans la magnifique rade de Caralis, aujourd'hui *Cagliari*, et, sur la côte ouest, elle fonda des comptoirs qui devinrent plus tard les villes de Nora et de Tharros.

De ces ports, on pouvait cingler vers l'Espagne en touchant aux Baléares, ou bien encore on atteignait cette contrée en longeant la côte de la Mauritanie. Ce qui, pour les Phéniciens, faisait l'attrait de l'Espagne et le prix de sa possession, c'étaient ses mines, dont les filons les plus apparents et les plus accessibles étaient peut-être exploités déjà par les indigènes. En suivant et en tâtant les rivages méridionaux de l'Espagne, les navigateurs tyriens arrivèrent à Calpé, c'est-à-dire au détroit de *Gibraltar*; là ils virent s'ouvrir devant eux l'espace illimité d'une mer nouvelle, et ils crurent d'abord avoir touché les bornes mêmes du monde habitable. Le souvenir s'était conservé des craintes qu'ils éprouvèrent, tout intrépides qu'ils fussent; ils se sentirent saisis d'effroi en face des puissantes vagues de l'Atlantique et du mouvement des marées; ils hésitèrent au seuil de l'inconnu. D'après une tradition qui avait cours à Gadès, ce fut après avoir deux fois rebroussé chemin qu'ils se décidèrent enfin à prendre terre au delà du passage auquel les Grecs donnèrent le nom de Colonnes d'Hercule[2]. Une troisième expédition, conduite par un plus hardi capitaine, alla fonder, dans une petite île très voisine du continent, la colonie qui devint plus tard célèbre sous le nom de Gadira ou Gadès (*Cadix*)[3]. Par sa position, par ses maisons serrées les unes contre les autres dans un étroit espace, Gadira faisait songer à Tyr et à Arados; elle devint une féconde pépinière de gens de mer et atteignit bien vite une prospérité que Strabon admirait encore dans le premier siècle de notre ère[4].

La situation insulaire de ce poste avancé donnait toute sécurité;

1. L'observation est de M. W. Helbig, dans l'intéressant mémoire que lui ont suggéré les découvertes faites il y a quelques années à Préneste (*Cenni sopra l'arte fenicia*, p. 210, dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1878, p. 197-257).

2. Strabon, III, v, 5.

3. Du mot phénicien *gader*, « lieu fermé et fortifié ». Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 58.

4. Strabon, III, ii, 8; v, 3. Diodore, V, xx, 2.

la proximité de la côte facilitait les transactions. Les marchands phéniciens nouèrent donc bientôt d'étroits rapports avec les peuples de la Bétique, les Turtes, Turditans ou Turdules des historiens grecs et latins. On s'est demandé s'il ne convenait pas de rattacher à l'une des variantes de ce terme ethnique le mot Tharsis, que les écrivains juifs ont certainement emprunté à la langue et à l'usage phénicien[1]. Nous avons pourtant quelques raisons de croire que ce nom s'était d'abord appliqué, dans la bouche des matelots syriens, à l'Italie méridionale; avec le temps Tharsis se serait déplacé ; il aurait reculé vers l'Ouest à mesure que l'horizon se creusait devant les Phéniciens et que leur vue portait plus loin; mais il aurait toujours gardé un sens assez vague. Au moment où la puissance tyrienne atteignit son apogée, il représentait l'ensemble des terres qui bornaient à l'ouest la Méditerranée, de même que pour les modernes l'appellation d'*Indes occidentales* a, pendant trois siècles, désigné, d'une manière générale, tout le continent américain, avec les îles qui en dépendent[2].

Quelles que soient l'origine et l'étymologie de ce mot, il est certain que Tharsis occupait dans les préoccupations des Phéniciens une place considérable ; aussi « donnaient-ils à leurs bâtiments au long cours le nom de *navires de Tharsis,* de même que les Anglais appellent *Indianer* leurs transatlantiques, alors même qu'ils ne font pas le service des Indes orientales »[3]. Ces navires étaient plus solidement construits et d'un plus fort tonnage que ceux qui servaient au cabotage de la côte syrienne et des îles de la mer Égée ; ils tenaient mieux la mer et pouvaient recevoir, dans leur cale plus ample, une plus grosse cargaison. Par malheur ce n'est pas eux que nous pouvons chercher et reconnaître dans ces bas-reliefs des Sargonides où nous voyons représentées des galères phéniciennes[4]. Les unes, aux flancs arrondis, paraissent être

1. *Genèse*, X. 4. I *Chroniques*, I, 7. *Psaumes*, LXXII, 10. Ésaïe, XXIII, 6, 10, 14; LXXI, 19. Ézéchiel, XXVII, 12.

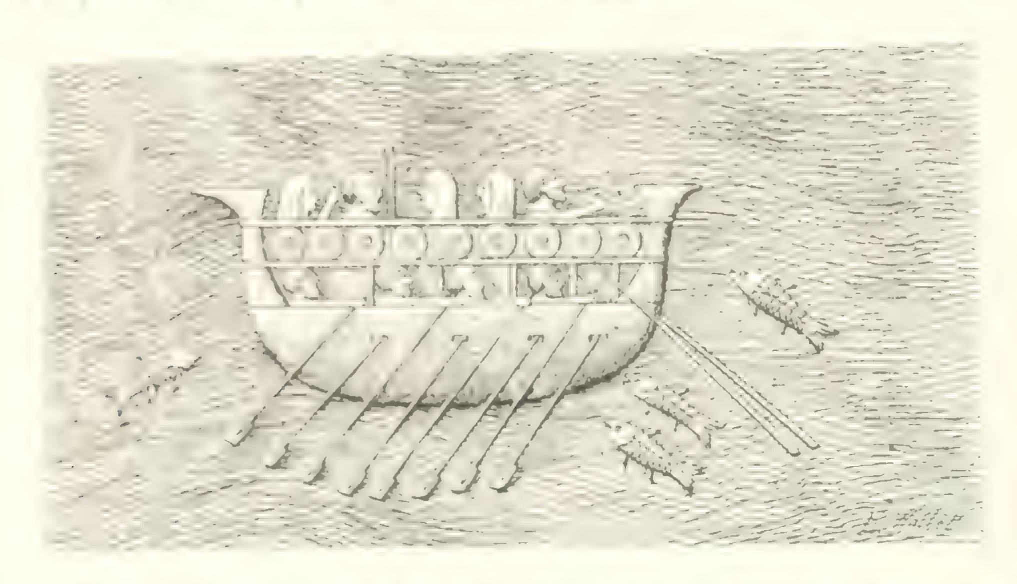
2. Fr. Lenormant, *Tarschisch, étude d'ethnographie et de géographie biblique* (*Revue des questions historiques,* 1882, 1er juillet).

3. Ph. Berger, *la Phénicie*, p. 39. L'expression *navires de Tharsis* est employée ainsi dans plusieurs passages de la *Bible* (I *Rois*, X, 23; II *Chroniques,* IX, 31), où il ne peut être question de navires allant réellement à Tharsis, puisqu'il est question de ces voyages d'Ophir qui se font par la mer Rouge. On peut en conclure que ce terme a le même sens générique dans ce verset d'Ézéchiel (XXVII, 25) :

> Les navires de Tarsis naviguaient pour ton commerce :
> Tu étais au comble de la richesse et de la gloire,
> Au cœur des mers.

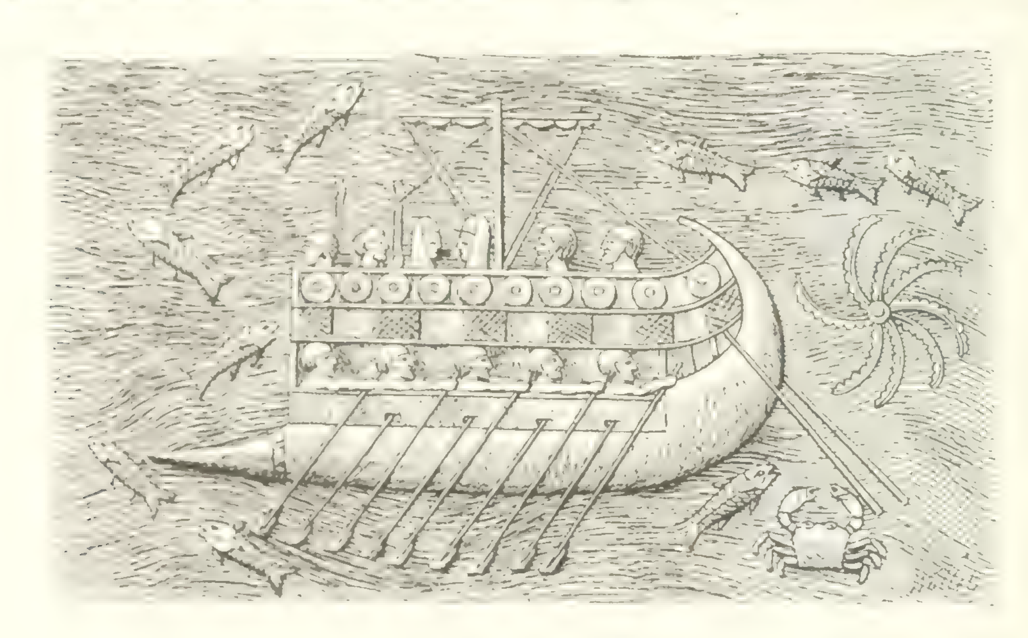
4. Ce qui nous fait reconnaître dans ces bâtiments des galères phéniciennes, c'est un texte de l'inscription dite *les Annales de Sennachérib* où il est raconté que, pour atteindre

des bâtiments de transport (fig. 8), employés pour naviguer sur la côte ; les autres, avec leur éperon, ce sont des bâtiments de guerre (fig. 9) ;



8. — Galère phénicienne, bâtiment de transport. Layard, *Monuments*, série I, pl. 71.

mais nous ne savons aucun monument auquel nous puissions demander



9. — Galère phénicienne, bâtiment de guerre. Layard, *Monuments*, série I, pl. 71.

avec confiance, la forme et l'aspect du navire de Tharsis, du *clipper* phénicien.

les révoltés de la Basse-Chaldée qui s'étaient réfugiés dans le pays d'Elam. Sennachérib les avait poursuivis et rejoints en traversant le golfe Persique dans *des vaisseaux de Syrie*. Il est probable qu'il s'était fait construire une flotte par des charpentiers phéniciens, sur le moyen Euphrate, et qu'il l'avait fait descendre jusqu'à « la grande mer du soleil levant ». Ce que représente le bas-relief retrouvé par M. Layard, ce doit être le moment où le roi ramène ses captifs. « Les hommes de Bit-Yakin avec leurs dieux et les hommes d'Elam, je les capturai, dit Sennachérib, je n'en laissai pas un seul. Je les embarquai sur des vaisseaux et je les transportai sur l'autre rive. » M. Oppert a bien voulu nous traduire ce texte, qui se trouve dans *Cuneiform inscriptions of western Asia*, t. I, p. 40, l. 31 et suivantes.

Le commerce avec l'Espagne donna très vite de si beaux résultats, que toute la côte, en deçà du détroit, se couvrit de comptoirs phéniciens ; les principaux furent Malaca (*Malaga*), Sex (*Motril*), Abdère (*Almeria*), Carteïa (*Algésiras*) ; on en cite ou on en devine d'autres, qui eurent moins d'importance, sur toute la côte occidentale, jusqu'au pied des Pyrénées. Les vallées de l'intérieur et les fertiles campagnes de la province que nous appelons aujourd'hui l'Andalousie fournissaient aux marchands tyriens des denrées très variées ; mais ce qu'ils tiraient surtout de cette contrée, c'étaient des métaux de toute espèce. « Tharsis, dit Ézéchiel en s'adressant à Tyr, trafiquait avec toi ; elle t'apportait toute sorte de richesses ; elle remplissait tes marchés d'argent, de fer, d'étain et de plomb[1]. » De tous ces métaux, celui auquel les Phéniciens tenaient peut-être le plus et dont ils tiraient les plus gros profits, c'était l'étain. Pas de substance que le monde antique employât en aussi grande quantité que le bronze, à tous les usages de la guerre et de la vie domestique ; or sans étain pas de bronze. C'était donc pour les Phéniciens un avantage inappréciable que de s'être ainsi rendus maîtres de l'une des sources de l'étain. Sur mer, la longueur du voyage n'augmente pas les prix de revient dans la même proportion que lorsqu'il s'agit de transports par terre ; dans tout l'Orient, en Grèce, en Syrie et en Égypte, l'étain d'Espagne devait donc se vendre moins cher que celui qui venait, par caravane, de l'intérieur de l'Asie ; cette différence en assurait le débit et faisait ainsi la fortune de ceux qui se trouvaient les uniques détenteurs de ce précieux minerai[2].

La carte ci-jointe permet d'apprécier l'étendue de l'espace où naviguaient et commerçaient les navires phéniciens, vers le huitième siècle ; on y trouvera les noms des principaux comptoirs qu'ils fréquentaient, avec des indications qui permettront de faire la part de Sidon et celle de Tyr dans la création de cet ensemble de colonies reliées entre elles par bien des postes dont l'existence n'a laissé que de très faibles traces ou a même été souvent tout à fait oubliée[3] (fig. 10).

1. Ézéchiel, XXVII, 12.

2. Sur les profits que les Phéniciens retirèrent des mines de la péninsule Ibérique, voir Diodore, V, xxxv, 3-6, et xxxviii, 2-4. Il parle surtout de l'argent qu'ils en extrayaient ; mais il ajoute que « l'étain se trouve dans beaucoup de lieux de la péninsule ». Aujourd'hui, c'est du fer, du cuivre et surtout du plomb argentifère que produisent l'Espagne et le Portugal. On y connaît encore des gisements où la présence de l'étain est constatée ; mais ils ne sont pas assez riches pour que l'on ait intérêt à y exploiter ce minerai.

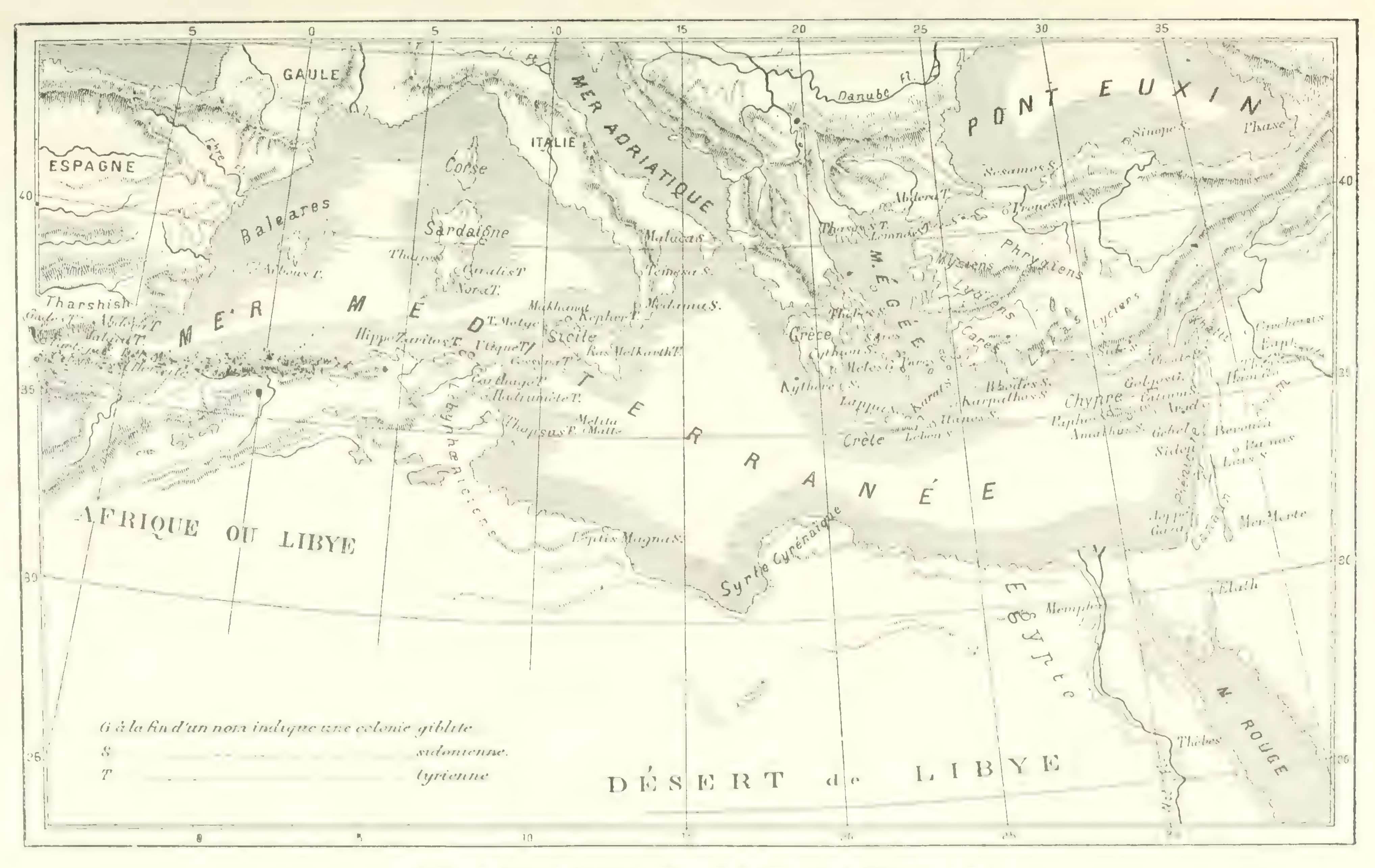
3. Sur la carte que nous empruntons à M. Maspero, G à la fin d'un mot indique une colonie giblite, S une colonie sidonienne et T une colonie tyrienne ; quelques-unes de ces attributions, empruntées à Movers, ne sont d'ailleurs rien moins que certaines.

Les Tyriens avaient été bien inspirés de chercher ainsi, dans l'ouest de l'Europe, de nouveaux champs à mettre en valeur et de nouveaux débouchés pour leur industrie; car, dans une autre direction, ils avaient vu se fermer devant eux des mers qu'ils avaient été longtemps seuls à parcourir. La Grèce grandissait; sa population augmentait et prenait le goût du commerce maritime. Après que Tyr eut remplacé Sidon, pendant les deux ou trois siècles qui suivirent, les Phéniciens eurent à lutter, dans la mer Égée, contre une concurrence qui devenait de jour en jour plus redoutable. On achetait encore leurs marchandises, mais ils n'étaient plus seuls à fournir les commodités et le luxe de la vie; ils ne pouvaient plus, comme autrefois, cumuler les bénéfices de la piraterie avec ceux du commerce et venir enlever, chez des peuples qui n'auraient pas été capables de les poursuivre, des femmes ou des jeunes gens qu'ils allaient ensuite revendre ailleurs comme esclaves[1]. Les habitants des îles avaient fini par bâtir des navires et par reprendre possession de leurs ports et de leur sol; ce n'était plus pour le compte de ces étrangers que s'exploitaient les riches mines d'argent de Siphnos et de Cimolos. L'île de Thasos était située plus à l'écart; les Phéniciens avaient pu s'y maintenir plus longtemps; pourtant, à la fin du huitième siècle, ils la perdirent aussi, chassés par une colonie de Pariens[2]. Il y avait longtemps que Milet et ses colonies leur avaient fermé les détroits; les Ioniens commençaient, sous les princes Saïtes, à leur disputer la clientèle de l'Égypte. Vers la même époque, les Grecs s'établissaient en Italie et bientôt après en Sicile. Archias, à la tête d'une troupe nombreuse de Corinthiens et de Corcyréens, fondait Syracuse en 733, et d'autres cités helléniques se partageaient presque tout le littoral; les Phéniciens n'étaient plus chez eux qu'à l'extrémité occidentale de l'île, dans les trois villes qui furent connues des Grecs sous les noms de Motya, de Kepher, appelée plus tard Solunte, et de Machanath, que les Grecs nommèrent Panorme.

En même temps, comme si tout se réunissait contre la Phénicie, la vie devenait plus difficile sur la côte syrienne. Après la disparition des derniers Ramessides, l'Égypte, divisée et affaiblie, s'était repliée sur elle-même et ses armées n'avaient plus paru en Syrie. La Phénicie per-

1. Hérodote, I, 1. Homère, *Odyssée*, XV, 415-484.

2. Il n'y a pas de raison de ne pas admettre la date que donnait Denys d'Halicarnasse pour l'établissement de la colonie parienne, la XV[e] Olympiade, 720-717 (ap. Clem. Alexand. *Stromata*, I, 21, p. 398). Voir G. Perrot, *Mémoire sur l'île de Thasos*, dans les *Archives des Missions*, t. I, 2[e] série, 1864.



10. -- Les colonies phéniciennes dans le bassin de la Méditerranée.

dut beaucoup à l'évanouissement de cette suprématie égyptienne qui avait été pour elle une protection plutôt qu'une gène; elle resta sans défense contre l'ascendant chaque jour grandissant de l'Assyrie. Dès le neuvième siècle elle payait un tribut aux rois de Ninive. Pourquoi la Phénicie ne s'accommoda-t-elle pas de la domination assyrienne comme elle l'avait fait de celle des Pharaons, comme elle devait le faire plus tard de celle des Achéménides? Ce fut sans doute que les conquérants assyriens, avec leur fanatisme religieux, leur dureté tyrannique et leur avidité, montrèrent des exigences qui froissèrent l'orgueil et contrarièrent les intérêts des Tyriens; les tributs réclamés furent trop lourds; les temples des dieux qui avaient présidé aux navigations tyriennes furent menacés ou profanés par les farouches adorateurs d'Assour. Quoi qu'il en soit, si les autres villes phéniciennes se soumirent la plupart du temps sans résistance dès que parurent dans la vallée de l'Oronte les redoutables légions assyriennes, Tyr, quoique réduite à ses seules forces, prit à plusieurs reprises le parti de la résistance; elle défia, pendant plusieurs années de suite, tous les efforts de Salmanasar V et de Sargon. Sennachérib la força à recevoir un roi de ses mains, et sous les derniers princes de cette dynastie elle parut accepter le rôle de sujette. Quand, après la chute de Ninive, l'empire chaldéen eut succédé à l'empire assyrien, la Phénicie s'empressa de chercher, pour résister aux nouveaux maîtres de l'Orient, l'alliance et l'appui de la Judée, et surtout de l'Égypte; c'était le moment où celle-ci semblait se relever sous les princes Saïtes et aspirait à reprendre la haute main sur la Syrie. Par malheur, Apriès fut battu, Jérusalem fut prise, et Tyr bloquée dans son île pendant treize ans par les troupes de Nabuchodonosor. Cette fois encore, maîtresse de la mer, elle finit par contraindre l'ennemi à lever le siège et à traiter avec elle (574)[1]; mais, en se prolongeant, une pareille situation n'avait pu manquer de nuire beaucoup à son commerce; les marchandises de caravane n'arrivaient plus dans ses magasins, ses fabriques chômaient, les matelots lui faisaient défaut et la lutte absorbait toutes ses forces vives. Sidon, plus facilement résignée

1. La plupart des auteurs ecclésiastiques ont soutenu, pour que les prophéties fussent accomplies, que Nabuchodonosor avait pris et saccagé Tyr; mais les annales phéniciennes nient de la manière la plus formelle que Tyr ait été prise par les Chaldéens. Maspero, *Histoire ancienne*, p. 503, n° 2. M. Berger penche du même côté. « L'issue qu'eut le siège est douteuse. Les passages des prophètes qui s'y rapportent sont interprétés de différentes manières. Il semble pourtant ressortir de certaines autres indications historiques que, cette fois encore, Tyr ne fut pas prise et que Nabuchodonosor dut se contenter d'un arrangement. » (*La Phénicie*, p. 10.)

au vasselage, avait profité des circonstances pour reprendre son ancienne suprématie; ce n'en fut pas moins une époque critique pour la Phénicie tout entière : pendant qu'elle s'engageait et se compromettait dans les coalitions qui se formaient en Syrie contre les Ninivites et les Babyloniens, les marines grecque et étrusque prenaient, sur beaucoup de marchés, la place des navires phéniciens.

Aussi, quand, après la prise de Babylone, Cyrus devint seul maître de toute l'Asie antérieure, les Phéniciens, comme les Juifs, acceptèrent avec empressement la domination perse. Les Achéménides n'avaient aucun fanatisme religieux; ils laissaient une grande liberté aux peuples compris dans leur empire, et leurs exigences financières étaient très modérées[1]. Les Phéniciens furent particulièrement ménagés. Les Perses n'avaient pas de marine, et il leur en fallait une pour lutter contre les Grecs; ils ne pouvaient compter sur la coopération cordiale de celle des cités ioniennes de l'Asie Mineure; la Phénicie trouva un double profit à mettre ses vaisseaux à la disposition des satrapes du grand roi; de cette manière, elle satisfaisait ses rancunes contre l'ennemi héréditaire, contre ces concurrents qui, de siècle en siècle, avaient rétréci son champ d'action; en même temps, elle détournait de son côté, elle faisait couler dans ses ports le flot des dariques royales; une partie du revenu de l'empire était employée à payer les équipages et les officiers de la flotte de guerre phénicienne. Jusqu'à la conquête macédonienne, les rois de Perse n'eurent donc pas de sujets plus fidèles que les Phéniciens.

L'histoire ne mentionne qu'un seul cas où les villes de la côte syrienne aient refusé à la Perse leur coopération : c'est quand Cambyse, après la conquête de l'Égypte, voulut entreprendre une expédition contre Carthage. Les Phéniciens, rapporte Hérodote, déclarèrent qu'il leur était impossible de faire cette campagne, « parce que les plus grands serments les liaient aux Carthaginois et qu'en combattant contre leurs propres enfants ils croiraient violer les droits du sang et de la religion[2] ». On comprend ce scrupule; Carthage, à la fin du sixième siècle, était en train de fonder dans la Méditerranée occidentale une puissance coloniale dont la métropole pouvait à bon droit être fière; il était impossible que celle-ci concourût à contrarier l'essor de cette branche

1. Hérodote ne nous dit pas quelle était la part des Phéniciens dans la contribution de 350 talents qui était imposée à la Ve satrapie, où était comprise toute la Syrie avec l'île de Cypre (III, 91).

2. Hérodote, III, 19.

de la race phénicienne et à gêner le développement d'une prospérité commerciale dont Tyr et Sidon prenaient leur part, grâce aux relations d'affaires que la Syrie entretenait avec les ports de l'Afrique.

Ce qui fit la fortune de Carthage, c'est qu'elle était plus loin que Tyr des principaux foyers de la civilisation hellénique; tandis qu'à partir du huitième siècle les deux bassins orientaux de la Méditerranée sont devenus, au moins dans toute leur partie septentrionale, des mers grecques, Carthage reste et se sent à l'aise dans le troisième bassin, dans ces mers de l'Occident où les colonies grecques, trop éloignées de leur point d'attache, n'ont jamais été ni très nombreuses ni très puissantes.

La suprématie qu'elle sut y conquérir, elle ne la perdra que lorsque le peuple romain, au troisième siècle avant notre ère, recueillera l'héritage politique de la Grèce; mais, avant que sonnât l'heure de ces luttes où devait périr Carthage, cette ville eut le temps de jouer un rôle dont l'importance et l'originalité doivent être mises en lumière. « Par sa situation géographique, la cité de Didon appartient à l'Afrique et à l'Occident; par ses mœurs, par sa langue, par sa civilisation et par l'origine de ses habitants, elle appartient à l'Asie et à l'Orient. C'est l'avant-garde extrême du monde asiatique dans la partie ouest de la Méditerranée; c'est par elle que la civilisation orientale s'est répandue, antérieurement à celle de la Grèce et de Rome, dans l'Afrique, la Gaule, l'Espagne et jusque dans les îles Britanniques[1]. »

La contrée où avaient été fondées, outre Carthage, les autres colonies sidoniennes et tyriennes dont nous avons rappelé les noms, c'est la *Tunisie* actuelle, la *province d'Afrique* des Romains; on sait quelle en est la fertilité. Les colons phéniciens y trouvèrent établie une population mêlée, où dominait, croit-on, la race, apparentée aux Égyptiens, dont les Berbères d'aujourd'hui seraient les descendants; par la supériorité de leur industrie, ils exercèrent sur ces tribus une influence que favorisaient peut-être de lointaines affinités de sang; ils leur enseignèrent la culture, qui, comme tous les arts manuels, avait été poussée très loin sur la côte syrienne; dans les environs de Tyr et de Sidon, M. Renan a retrouvé partout la trace d'un outillage agricole très supérieur à celui qu'emploient, dans ces mêmes lieux, les fellahs d'aujourd'hui[2]. Il y avait en Afrique des plaines autrement vastes et de bien meilleures terres que sur l'étroite bande des rivages de la Pa-

1. Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 153.
2. E. Renan, *Mission de Phénicie*, pp. 633-634, 639 et pl. XXXVI.

lestine; la campagne ne tarda pas de produire des blés qui devinrent un des principaux articles d'exportation; en même temps les paysans de l'intérieur apprenaient la langue de ces marchands auxquels ils apportaient leurs grains et leurs fruits en échange des étoffes, des bijoux et des outils que l'on fabriquait ou que l'on vendait dans les bazars de la ville. Les relations devinrent constantes; il dut se produire bien des croisements, qui contribuèrent à créer ce peuple, très fortement imprégné d'éléments sémitiques, auquel les Grecs donnèrent le nom de Libyphénicien.

Ce fut grâce au concours de ces métis que les Carthaginois purent réussir dans une entreprise que n'avaient même pas tentée leurs pères les Tyriens. En deux cents ans, de la fin du neuvième à la fin du septième siècle, ils conquirent pied à pied toute la région qui s'étend de la Petite Syrte à la frontière de la Numidie, et ce ne fut pas seulement le littoral qu'ils occupèrent : ils fondèrent dans l'intérieur nombre de villes et de gros bourgs qui, comme plus tard en Italie les colonies latines et romaines, furent intéressés, par les privilèges qui leur étaient conférés, à prendre contre les indigènes le parti de la métropole [1]. Jusqu'alors les établissements phéniciens n'avaient guère été que de simples factoreries, sans autres dépendances qu'une très étroite banlieue. Carthage au contraire, grâce à son habile politique, devint la maîtresse d'un riche et spacieux territoire, habité par plusieurs millions d'hommes. Quant aux autres villes sidoniennes et tyriennes de la côte, qui pour la plupart étaient plus anciennes que Carthage, elles gardèrent le nom d'alliées; seulement c'était Carthage qui avait, à perpétuité, la présidence de cette confédération et la direction de ses forces navales et militaires.

Les Sidoniens et les Tyriens n'avaient jamais eu d'armée. Le plus souvent ils avaient installé leurs comptoirs dans des îles que la mer se chargeait de protéger; quelques navires suffisaient à garder le détroit. Lorsque force était de chercher sur le continent lui-même l'emplacement des dépôts de vivres et de marchandises, une forte muraille mettait le poste à l'abri d'un coup de main; d'ailleurs, pour n'avoir pas à repousser de trop fréquents assauts, on payait aux chefs barbares de la côte une redevance annuelle [2]; ainsi font encore, de

1. « C'est ainsi, dit Aristote, que l'État de Carthage, quoique oligarchique, sait parer aux inconvénients de ce régime. Sans cesse il envoie dans les contrées d'alentour des colons choisis parmi ses citoyens, auxquels il assure ainsi une agréable aisance. » *Polit.* II, VIII, 9.

2. « Statuto annuo vectigali pro solo urbis, » dit Justin (XVIII, 5). Il prétend même

notre temps, les négociants européens sur la côte de Guinée, quand ils veulent pouvoir commercer librement sur les terres d'un petit roi nègre et y établir des magasins. On s'acquitte aujourd'hui de la *coutume* (c'est le nom consacré) avec des barils de rhum, des verroteries, de la poudre et de vieux fusils. Les Phéniciens n'étaient pas embarrassés pour fournir aux sauvages des denrées que ceux-ci prisassent très haut : le vin, par exemple, devait être aussi recherché, chez toutes ces peuplades, que l'est maintenant l'alcool. En gens qui savaient calculer, les Tyriens aimaient mieux acheter ainsi la jouissance des quelques hectares de terrain qui leur étaient nécessaires que de les conquérir et de les défendre à la pointe de l'épée.

Carthage se trouva conduite par les circonstances à prendre de tout autres mesures. Du moment qu'elle avait l'ambition d'occuper le pays, il lui fallait une armée; les premiers éléments lui en furent fournis par les peuples mêmes dont il s'agissait d'assurer l'assujettissement. La haute paye qu'il lui était facile de servir attira des hommes de toutes les races qui peuplaient son territoire ou les contrées voisines : elle enrôla les Libyphéniciens, les Numides et les Maures; quant aux citoyens, ils servirent à exercer et à encadrer ces contingents. L'Afrique suffit d'abord à recruter cette armée. Plus tard, dans les grandes luttes qui furent entreprises contre les Grecs de Sicile, puis contre les Romains, il fallut faire appel à tous ceux qui voulaient vivre du métier des armes; de tous les peuples qui habitaient les côtes de la Méditerranée, il n'en était pour ainsi dire pas un qui ne fût représenté dans les grandes compagnies de mercenaires qui, sous les ordres d'Amilcar, d'Asdrubal et d'Annibal, disputèrent à Rome l'empire du monde.

Sans mettre encore sur pied des forces aussi considérables, Carthage, dès le commencement du sixième siècle, avait déjà ce que n'avait encore possédé aucune ville phénicienne : elle avait un territoire et une armée. Elle se trouva donc en mesure de faire face aux évènements lorsque le long duel de la Chaldée et de Tyr empêcha cette dernière ville, pendant dix années et plus, de ravitailler et de défendre ses postes d'outre-mer. De toutes parts avaient éclaté de fâcheux symptômes. En Bétique, les Turdétans soulevés attaquaient les postes phéniciens; ils massacraient les colons, d'origine africaine, que Tyr avait établis dans la vallée du Bétis. Ce qui ajoutait à la

que Carthage aurait continué, pendant plus de trois siècles, à payer cette redevance : ce qui ne paraît pas très vraisemblable (XIX, 1 et 2).

gravité de la situation, c'est que l'on sentait dans ces mouvements la main des Grecs. Dès 640, Coléos de Samos avait poussé une pointe hardie jusque sur ces lointains rivages et avait eu la chance d'en revenir. De retour dans sa patrie, Coléos avait vanté les merveilles de la Bétique et les trésors de Gadès. Depuis lors, pas de capitaine ionien qui ne rêvât d'aborder un jour à Tartessos; c'était sous cette forme que les Grecs avaient fait passer dans leur langue le nom de Tharsis. En cherchant le chemin de l'Espagne, un Grec de Phocée, Euxène, avait pris terre dans la Gaule méridionale, non loin de l'embouchure du Rhône, et fondé Massalie. En 578, les Rhodiens et les Cnidiens, tentant de suivre la même route, abordaient au nord-est de l'Espagne, et y fondaient Rhoda, aujourd'hui *Rosas*: mais c'étaient les Phocéens qui se lançaient avec le plus d'audace dans cette direction. Il est vraisemblable qu'il faut rapporter au temps du siège de Tyr et de son abdication forcée ce qu'Hérodote raconte de la passion qu'aurait prise pour ses hôtes phocéens le roi de Tartessos, qu'il appelle Arganthonios[1]. Les Grecs devaient être moins durs au gain et plus aimables que les Phéniciens. C'était aussi que partout la fortune semblait sourire à leur jeunesse et à leurs ambitions; en Sicile, ils commençaient à menacer les trois villes qu'avaient conservées les Phéniciens.

De l'Orient à l'Occident, tout ce qu'il y avait dans la Méditerranée de marins, de marchands et de colons phéniciens tournait donc vers Carthage des regards inquiets et suppliants; si Carthage ne prenait pas la suite des affaires de Tyr, le commerce phénicien, exclu de la Sicile, contraint en Espagne au partage des bénéfices, était menacé d'une prompte déchéance. Carthage répondit à cet appel et fut à la hauteur de sa tâche; elle comprit que les temps étaient changés. Tant que les Sidoniens et les Tyriens n'avaient rencontré devant eux, sur toutes les côtes de la Méditerranée, que des populations clairsemées et plus ou moins sauvages, il leur avait été facile de pourvoir, sans grands frais, à la sécurité de leurs comptoirs; maintenant le monde s'était peuplé; les tribus indigènes avaient appris l'usage des armes de bronze et de fer; enfin, sur tous les rivages de l'Europe, on rencontrait une civilisation, celle des Grecs, qui se développait rapidement et qui déjà, dans toutes les voies de l'art et de la pensée, avait dépassé les Phéniciens. Une situation nouvelle appelait de

1. HÉRODOTE, I, 163.

nouveaux moyens d'action. Carthage n'hésita pas; elle ne se contenta point de se tenir sur une défensive qui, d'année en année, lui aurait fait perdre du terrain ; elle se fit conquérante. Les temps du monopole étaient passés; mais, à prendre ce parti, elle gagna l'avantage de s'assurer, pour près de trois siècles encore, dans toutes les eaux de l'Occident une situation privilégiée; elle garda pour elle l'exploitation des contrées les plus productives et la plus belle part du commerce de la Méditerranée.

« Une grande expédition fut dirigée sur l'Espagne; elle dégagea les villes du littoral et reconquit la vallée du Bétis, ainsi que les districts miniers dont la possession était d'une importance capitale. Un très grand nombre de Libyphéniciens furent transportés dans le pays et établis dans les campagnes à titre de colons, pour tenir en bride les indigènes, avec lesquels ils se mêlèrent. Le système de gouvernement et de colonisation qui avait été mis en œuvre dans la Zeugitane et dans la Byzacène fut également appliqué à la Bétique. Pour assurer leurs communications stratégiques et commerciales avec l'Espagne par terre aussi bien que par mer, les Carthaginois s'occupèrent de fortifier soigneusement les villes appelées par les Grecs Métagonites, qui formaient une chaîne non interrompue le long de la côte de la Mauritanie jusqu'aux Colonnes d'Hercule; elles avaient été fondées jadis par les Tyriens pour fournir des points de relâche à leurs vaisseaux lorsqu'ils se rendaient à Gadès. Carthage s'allia d'ailleurs intimement avec les Numides, afin d'obtenir d'eux qu'ils respectassent ces postes, qui lui servaient aussi à tirer de ces tribus belliqueuses des corps de mercenaires pour ses armées [1]. »

Encouragés par ces premiers succès, les Carthaginois, bientôt après, se décidèrent à jeter en Sicile une armée qui obtint le concours des indigènes de l'intérieur, Sicules et Sicanes; ceux-ci commençaient à s'alarmer de l'expansion toujours croissante des colonies helléniques, qui d'année en année leur disputaient et leur mesuraient plus étroitement l'espace. Les Carthaginois, en peu de temps, parvinrent à se rendre maîtres de la partie occidentale de l'île et du massif central, rejetant les Grecs sur les rivages de la portion septentrionale et orientale [2]. Les villes qui leur appartenaient encore, dégagées par cette brillante offensive, furent remises en état de défense et reçurent des

1. Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 187.

2. C'est ce que nous savons par quelques phrases de Justin, malheureusement bien concises et bien vagues (XVIII, 5).

garnisons. Partout où les Tyriens n'avaient eu jusque-là que des garde-magasins, Carthage mit des soldats.

Un effort non moins considérable fut fait, avec le même bonheur, pour reprendre, dans les eaux comprises entre la Sardaigne et l'Espagne, cette suprématie que Phocée et sa colonie Massalia prétendaient disputer aux Phéniciens. « C'étaient les Phocéens qui, pour contre-balancer l'avantage que donnait aux Phéniciens la possession d'une partie de la Sardaigne, avaient fondé en 556, sur la côte orientale de l'île de Cyrné, c'est-à-dire de la Corse, dans une situation très bien choisie, la ville d'Alalia ou d'Aléria; de là ils commandaient toute la mer Tyrrhénienne et le golfe de Ligurie. La prise et la ruine de Phocée par Harpagos, en 547, lors de la conquête de l'Ionie par les Perses, au lieu d'ébranler les établissements phocéens dans l'Occident, ne fit qu'en augmenter l'importance. De colonie, Massalia était devenue une métropole[1]; » des fugitifs de Phocée, âmes énergiques, intrépides marins, se réfugièrent, avec ce qu'ils avaient sauvé de leurs richesses, les uns à Massalie et les autres à Aléria. C'était pour la population grecque, dans ces parages, un accroissement considérable, dont l'effet se fit bientôt sentir. Phocéens et Massaliotes occupèrent et détruisirent les comptoirs que les Phéniciens avaient fondés soit sur la côte ligurienne, soit sur la côte ouest de l'Espagne, dans le voisinage de l'Èbre et des Pyrénées; leurs escadres battirent même en plusieurs rencontres celles de Carthage; elles acquirent et, pendant quelque temps, elles gardèrent dans ces eaux une supériorité marquée[2].

Les Grecs n'allaient-ils pas prendre la meilleure part du commerce si fructueux de l'Espagne? N'y avait-il pas lieu de craindre que, maîtres de la Corse, ils ne fussent tentés par les mines de la Sardaigne et qu'ils n'essayassent, à bref délai, de s'en emparer? Carthage ne pouvait laisser libre carrière à ces ambitions; c'était presque pour elle une question de vie ou de mort. On s'y décida donc à de nouveaux efforts pour reprendre, là aussi, l'ascendant que l'on avait déjà reconquis en Sicile comme en Bétique, et l'on eut cette fois la chance de trouver des alliés.

C'était le moment de la grande prospérité des Étrusques, ce peuple étrange qui nous a légué des milliers de monuments et d'inscriptions, mais dont les origines et la langue ont encore pour nous tant de

1. Lenormant, *Histoire ancienne*, t. III, p. 191.
2. Thucydide, I, 13 Pausanias, X, viii, 4.

mystères. Le gros de la nation était établi en Toscane; mais il y avait aussi des cités étrusques dans la Campanie. Ces deux groupes d'un même peuple, séparés par le Latium, où Rome grandissait, avaient besoin, pour pouvoir communiquer librement, de rester maîtres de la mer; ce c'était pour eux une constante menace et presque une injure que cette place forte des Phocéens, située sur la côte de Corse qui fait face à la Toscane. Étrusques et Carthaginois avaient mêmes appréhensions et mêmes ennemis; l'accord fut bientôt conclu. La flotte étrusque sortit de Populonia, le principal port de la Toscane; elle se réunit à la flotte phénicienne, et en 536 les escadres combinées cinglèrent vers Aleria. Ce qui manquait aux Ioniens pour soutenir le rôle qu'ils avaient rêvé de jouer, c'était le nombre; ils acceptèrent et gagnèrent la bataille; mais, épuisés par leur victoire même, incapables de réparer assez rapidement leurs pertes, ils furent contraints d'évacuer Aleria. De ces fugitifs, les uns allèrent fonder Velia, dans l'Italie méridionale; les autres se retirèrent à Massalia [1].

La Corse n'avait pas les plaines fertiles ni surtout les richesses minérales de la Sardaigne. Les Carthaginois se contentèrent d'y garder quelques stations navales, et ils abandonnèrent l'île aux Étrusques [2]. Mais, en revanche, ils rasèrent presque toutes les villes que les Ioniens avaient commencé de bâtir sur la côte d'Espagne; ils reprirent pied en Ligurie, où le rocher de Monaco était une de leurs forteresses. Massalie vécut assez péniblement, jusqu'à la victoire navale que Hiéron, tyran de Syracuse, remporta en 474 à Cumes, sur les Étrusques; ce brillant succès rendit à la marine grecque la liberté de ses mouvements dans la mer Tyrrhénienne, le golfe du Lion et le golfe de Ligurie. Les Massaliotes ne paraissent d'ailleurs pas avoir jamais tenté de reprendre l'exécution des grands desseins qu'ils avaient conçus un siècle plus tôt; ils se renfermèrent dans l'exploitation de la Gaule méridionale et laissèrent aux Phéniciens d'Afrique les îles et l'Espagne. Par la force des choses, il finit par s'établir entre ces peuples commerçants une sorte de convention tacite ou formelle; chacun d'eux pouvait trouver son profit à des échanges qui multipliaient les transactions. Massalia eut même un comptoir carthaginois; c'est ce que semble prouver ce tarif des sacrifices du temple de Baal, rédigé en langue punique, qui a été trouvé à Marseille. Il a été gravé sur le territoire de Marseille, car la

1. Hérodote, I, 165-7. Diodore, V, xiii, 4.
2. Diodore, V, xii, 3-4.

stèle sur laquelle on le lit encore aujourd'hui n'est autre chose qu'un bloc de *pierre de Cassis*[1].

Débarrassée des craintes qu'avaient pu lui inspirer les entreprises des Phocéens et leur concurrence armée, les Carthaginois s'attachèrent à compléter le système des positions stratégiques qu'ils possédaient dans l'ouest de la Méditerranée. Après quelques échecs, ils achevèrent la conquête de la Sardaigne et ils y favorisèrent, comme en Afrique, les progrès de l'agriculture. « Cette île atteignit alors une prospérité qu'elle n'a jamais connue depuis lors. La Sardaigne, aujourd'hui si peu peuplée, si sauvage, si malsaine, était, quand les Romains s'en emparèrent, après trois siècles de domination carthaginoise, couverte d'habitants et de villes, admirablement cultivée, riche et florissante[2]. »

Le général qui avait mené à bonne fin la soumission des Sardes, Magon, acheva aussi d'occuper tout le groupe des Baléares; dans l'île de Minorque, il fonda une ville qui devint une des principales stations navales de la république : c'est celle qui a conservé jusqu'à nos jours à peine altéré, son nom de Port de Magon, aujourd'hui *Port-Mahon*[3].

Vers la fin du sixième siècle, Carthage était donc arrivée à dominer dans toute une moitié de la Méditerranée; mais déjà même cette mer ne suffisait plus à l'activité de ses matelots et de ses marchands. Ses navires s'habituèrent de plus en plus à franchir les Colonnes d'Hercule et à naviguer dans l'Atlantique. Les Tyriens les y avaient déjà précédés, mais avec moins de hardiesse. Envoyé par le sénat de Carthage, un certain Hannon explora la côte d'Afrique jusqu'au huitième degré de latitude septentrionale[4]. A la suite de cette expédition, toute la côte d'Afrique, du détroit au cap Noun, fut colonisée et l'on y fonda, nous assure-t-on, près de trois cents comptoirs, dont plusieurs, comme Tingis (*Tanger*) et Sala (*Rabat*) sont encore représentés par des villes marocaines. Si la plupart finirent par être abandonnés, il y en eut, comme celui de Cerné (l'île d'*Arguin*), qui restèrent le siège d'un com-

1. *Corpus inscr. Semit.* Pars I, n° 164.

2. Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 197. D'après Diodore (X, xv, 4), quelques tribus sauvages avaient continué à maintenir leur indépendance dans les montagnes; mais toutes les plaines étaient aux Carthaginois.

3. D'après Diodore (V, xvi, 2-3), les Baléares renfermaient, à côté de leurs tribus barbares, une nombreuse population phénicienne.

4. La relation officielle du voyage d'Hannon sur la côte d'Afrique, déposée dans le temple de Baal-Hammon à Carthage, nous a été conservée en entier dans une version grecque. Voir les *Geographi Græci Minores*, l'édition donnée par Ch. Müller, dans la collection Didot, t. I, p. 1 et les deux cartes dressées par le savant éditeur pour illustrer cette relation.

merce considérable; il s'y tenait de grandes foires annuelles[1]. Au cours de cette navigation, les Carthaginois découvrirent les Canaries et touchèrent à Madère[2]. « Il semble même résulter d'un passage de Scylax qu'ils essayèrent de pousser plus loin à l'ouest et qu'ils parvinrent jusqu'à la *Mer des Sargasses*; mais la quantité énorme d'herbes dont la surface des flots était couverte leur fit croire qu'il y aurait péril à s'y aventurer, et ils rebroussèrent chemin[3]. » Si les guerres contre les Grecs de Sicile et contre Rome n'étaient pas venues un peu plus tard distraire l'attention et arrêter l'essor de Carthage, un Christophe Colomb phénicien aurait peut-être, vingt siècles plus tôt, découvert l'Amérique. Des marins de Tyr, devançant Vasco de Gama, n'avaient-ils pas, aux frais du roi d'Égypte Néchao, vers 600, doublé le cap de Bonne-Espérance et accompli autour de l'Afrique un voyage de circumnavigation[4]?

Pendant qu'Hannon se lançait dans l'Atlantique vers le sud, un autre capitaine, Himilcon, allait de même reconnaître les côtes occidentales de l'Espagne et de la Gaule; il touchait à la Grande-Bretagne[5]. Les Tyriens avaient-ils été jusque-là? On l'a dit, mais sans le prouver. Au contraire, il est certain que, pendant la période carthaginoise, des navires partis de Gadès allaient chercher les cuirs et les métaux dans un archipel que l'on appela les Cassitérides ou « îles de l'étain »; c'étaient les *Sorlingues*. En échange, ils y livraient aux indigènes du sel, des vases et des armes de bronze, ainsi que des poteries[6]. Sans doute ils abordèrent aussi sur divers points de la côte de Cornouailles et de l'Irlande; mais, suivant leur habitude, ils avaient préféré s'établir dans ces petites îles, où ils se sentaient plus en sûreté. Il s'y était créé des marchés où les habitants des grandes terres voisines pouvaient aisément apporter les denrées qu'ils désiraient céder aux trafiquants étrangers[7].

1. Scylax, *Périple*, 112.

2. C'est ce que permettent d'inférer différents textes qu'il serait trop long de discuter, et entre autres un passage de Diodore, qui fait une description brillante d'une île très fertile et très arrosée, jouissant d'un climat délicieux, qui était située « en face de l'Afrique, dans l'Océan, à l'ouest, et séparée du continent par nombre de jours de navigation ». (V, xix.) Les Phéniciens, ajoute-t-il, après l'avoir découverte, « l'ont fréquentée d'une manière continue, depuis une époque reculée ». (*Ibidem*, xx.)

3. F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 200. Scylax, *Périple*, 112.

4. Hérodote, IV, 42.

5. La relation d'Himilcon n'a pas été conservée; mais certaines des données qu'elle renfermait paraissent avoir été utilisées dans le poème latin de Festus Avienus.

6. Strabon, III, v, 11.

7. Sans nommer les Carthaginois, Diodore dit que les habitants de la pointe sud-ouest

Ce commerce de l'Atlantique était un monopole ; pour le mettre à l'abri de toute concurrence, point de précaution que ne prissent les Carthaginois. Leurs pilotes gardaient jalousement le secret des vents, des courants et des mouillages ; de plus, ils répandaient, sur les difficultés et les dangers de cette navigation, des bruits destinés à jeter l'effroi dans les âmes. Ne se laissait-on pas effrayer, tentait-on de marcher dans le sillage de leurs bateaux, ils allaient, pour déjouer ces indiscrètes curiosités, jusqu'à la cruauté meurtrière ou jusqu'à l'héroïsme. Se sentaient-ils les plus forts, ils se retournaient contre l'importun, lui donnaient la chasse, et, s'ils l'atteignaient, le mettaient à mort [1]. Ne pouvaient-ils tenter l'abordage, c'était leur propre vie qu'ils risquaient ; Strabon raconte le trait de ce capitaine phénicien qui, sur la côte occidentale de l'Espagne, se voyant épié et suivi par un navire romain, jeta tout exprès son bâtiment sur des écueils où vint se briser après lui la galère italienne. Il réussit à s'échapper à la nage ; de retour dans sa patrie, il reçut du trésor, comme dédommagement, le prix du bateau et de la cargaison qu'il avait ainsi sacrifiés [2].

Ces procédés n'étaient pas de mise dans les parages de l'Italie ; là, il fallait se contenter d'être admis, sur un pied d'égalité, dans les ports qui s'ouvraient aux Grecs et aux Étrusques. Les Carthaginois avaient dû renoncer de bonne heure à s'établir sur le sol même de la péninsule ; ils se contentèrent d'occuper des positions qui en dominaient les abords, comme par exemple l'île de Lipara, d'où ils surveillaient le détroit de Messine et tout le littoral de l'Italie méridionale. De ces postes avancés, ils partaient pour se livrer, suivant les circonstances, soit à la piraterie, soit au trafic. C'était encore celui-ci qui donnait les plus beaux bénéfices, les Carthaginois étant à peu près seuls à fournir certains articles de provenance africaine ou de fabrication orientale. Des conventions furent donc négociées en vue de faciliter et d'assurer ces rapports. Aristote avait entendu parler des traités conclus entre les Étrusques et les Carthaginois [3], et Polybe nous a conservé la traduction du premier de ceux qui furent signés entre Carthage et Rome, celle-ci stipulant en même temps pour ses alliés latins comme

de la Grande-Bretagne, qu'il appelle le cap Belerios, avaient eu leurs mœurs adoucies par leurs relations avec ces étrangers qu'amenait chez eux le commerce de l'étain. V, XXII, 1.)

1. Appien, *Punica*, 5 ; Strabon, XVII, I, 19.

2. Strabon, III, V, 11.

3. Aristote, *Politique*, III, V, 10.

Carthage pour sa métropole : il était de 509, de l'année même qui suivit l'expulsion des Tarquins[1]. Le résultat des fouilles qui se font en Étrurie et dans le Latium vient chaque jour confirmer ces témoignages historiques ; les nécropoles de ces deux pays ont livré et livrent encore aux archéologues nombre d'objets qui portent, si l'on peut ainsi parler, l'estampille des marchands de Carthage.

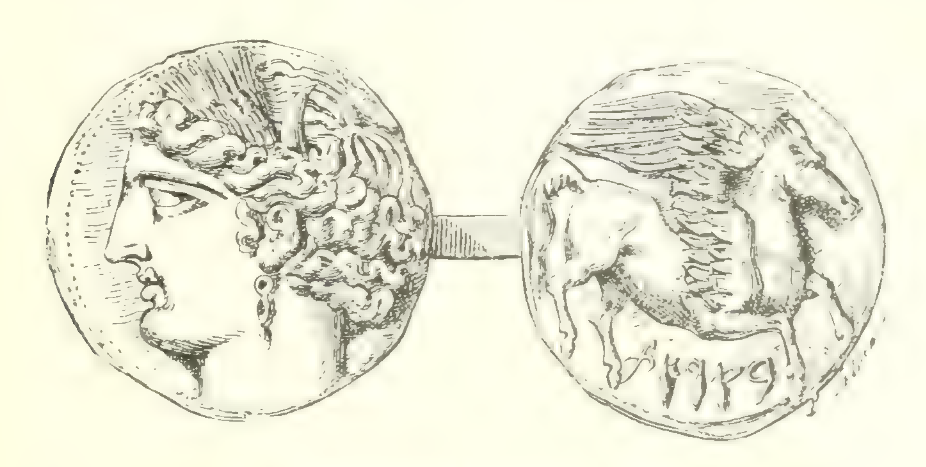
C'est vers ce moment que la grandeur et la richesse de Carthage atteignent leur apogée, et que ses affaires sont le mieux conduites, à la fois avec le plus de prudence et le plus de décision. Nous ne la suivrons pas dans ces grandes guerres de Sicile où elle va s'engager, au cours du siècle suivant, en même temps que commenceront, dans la Méditerranée orientale, les guerres médiques ; à plus forte raison ne dirons-nous rien de son long duel avec Rome, où elle finira par succomber, malgré le génie d'un Amilcar et d'un Annibal. Le jour où elle s'abîmera dans les flammes, sous les yeux de Polybe et de Scipion Émilien auxquels reviennent à l'esprit, en présence de ce désastre, de nobles et mélancoliques vers d'Homère, la Grèce aura achevé de vaincre ; mais, bien avant l'heure de cet éclatant triomphe, elle avait déjà commencé de prendre le dessus. Son art, dès le milieu du cinquième siècle, était arrivé à la perfection. Dès lors, le monde hellénique n'avait plus guère emprunté au commerce de l'Orient que des matières premières, et c'était lui qui avait, par degrés, imposé à tous ces peuples l'imitation des formes supérieures qu'il avait créées. Carthage n'avait pas plus échappé à cette lente et puissante action que les cités phéniciennes de Syrie, plus rapprochées des grands foyers de la civilisation hellénique. A Tyr, dès le milieu du quatrième siècle, régnait ce Straton que sa passion pour les arts de la Grèce avait fait surnommer *le philhellène*. Les choses s'étaient passées de même à Carthage. Carthage faisait aux Grecs de Sicile une guerre violente et meurtrière ; mais elle leur enlevait les statues qui décoraient leurs temples et elle les plaçait dans les siens et sur ses places publiques[2]. Elle copiait les monnaies grecques, depuis la fin du cinquième siècle, ou plutôt elle en faisait frapper pour son compte par des artistes grecs (fig. 11 et 12)[3] ; enfin les architectes grecs s'étaient insinués dans la ville,

1. POLYBE, III, 22.

2. APPIEN, *Punica*, 133 ; CIC., *In Verrem, De Signis*, XXXV.

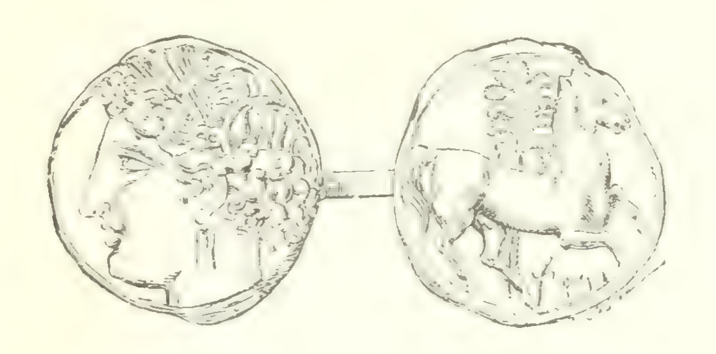
3. Sur la chronologie du monnayage carthaginois, voir Fr. LENORMANT, *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*, t. I, p. 156-161. Les deux pièces que nous reproduisons sont ainsi décrites par de Saulcy (dans les notes de l'*Histoire romaine* de M. Duruy, t. I, p. 419 et 420, à qui nous empruntons ces deux figures) :

bien avant que les légionnaires italiens y pénétrassent par la brèche. Ces temples qui s'écroulèrent dans le suprême incendie, les temples de Baal-Hammon et de Tanit, n'avaient pas dû conserver le caractère des vieux sanctuaires phéniciens; ils avaient été, depuis longtemps, reconstruits dans le style que mirent à la mode, dans tout le



11. — Monnaie de Carthage. Argent.

monde grec, les grands architectes contemporains d'Alexandre et de ses successeurs; ce qui du moins peut nous le faire croire, c'est que les portiques qui formaient la décoration du port militaire étaient d'ordre ionique[1]. Il n'est pas arrivé jusqu'à nous le moindre débris



12. — Monnaie de Carthage. Électrum.

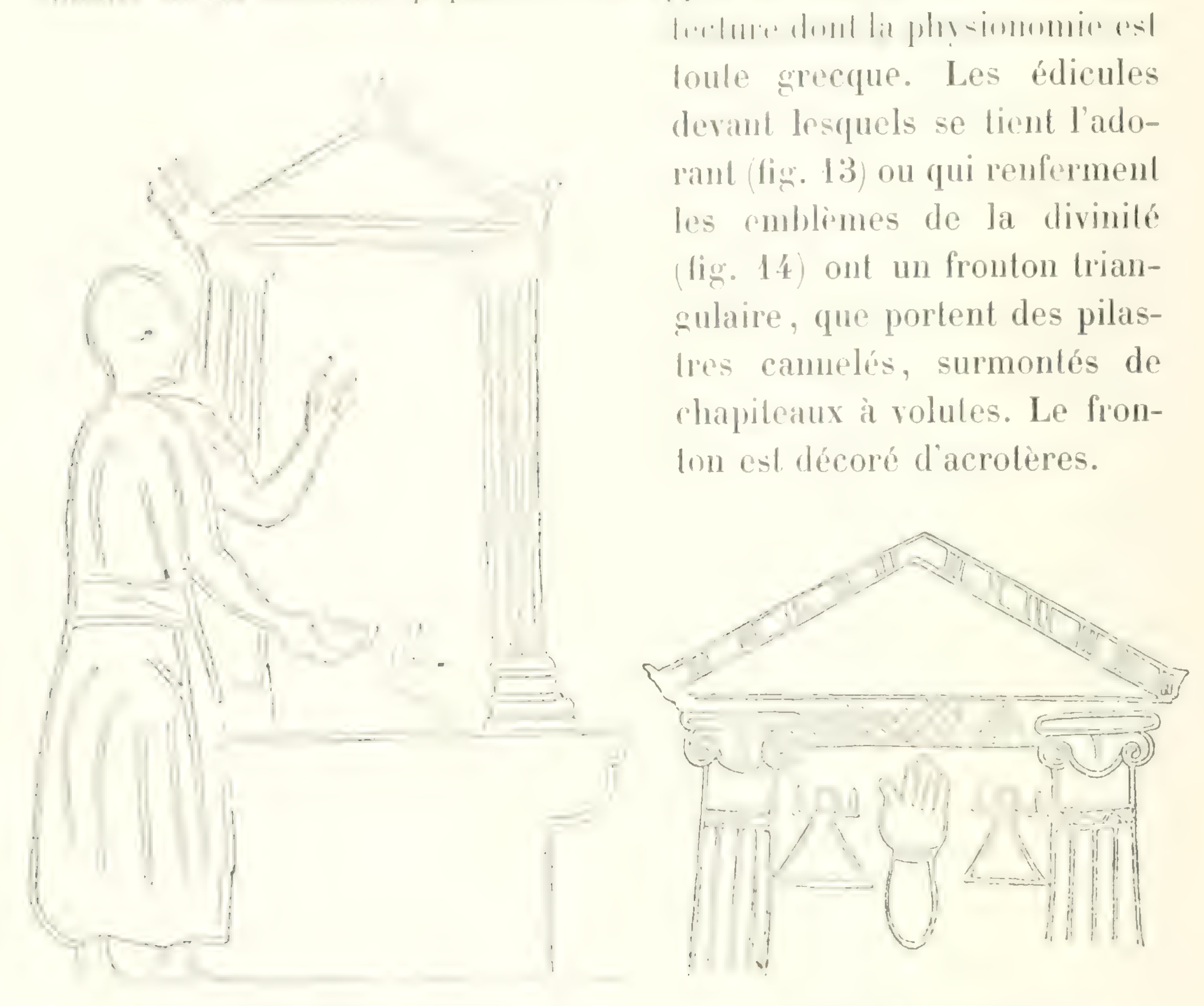
de ces édifices; mais nous retrouvons la trace de l'influence grecque jusque dans les ornements qui décorent les stèles, consacrées à Tanit.

11. Tête de la nymphe Aréthuse; au revers, Pégase. La légende BARAT signifie « les puits » et, peut-être, plus exactement, Bi ARAT, « à Arat », nom punique de Syracuse qui possédait la fontaine fameuse d'Aréthuse. Grande pièce d'argent, certainement frappée en Sicile et probablement à Syracuse. — 12. Tête d'Aréthuse. Au revers, un cheval libre adossé à un palmier, type essentiellement carthaginois. Division de la première pièce. La légende a la même signification, ce qui assigne à cette pièce la même origine sicilienne. Monnaie d'électrum.

1. Κίονες δ' ἑκάστου νεωσοίκου προὔχον Ἰωνικοὶ δύο... APPIEN, *Punica*, 96.

inée de Baal ..., dont un si grand nombre ont été recueillies dans ces dernières années[1].

Dans cette curieuse collection, à côté de types divins et de symboles qui ne s'expliquent que par la religion phénicienne, on trouve, grossièrement reproduits, comme ils pouvaient l'être dans ces monuments de la dévotion populaire, des types et des membres d'architecture dont la physionomie est toute grecque. Les édicules devant lesquels se tient l'adorant (fig. 13) ou qui renferment les emblèmes de la divinité (fig. 14) ont un fronton triangulaire, que portent des pilastres cannelés, surmontés de chapiteaux à volutes. Le fronton est décoré d'acrotères.



13. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

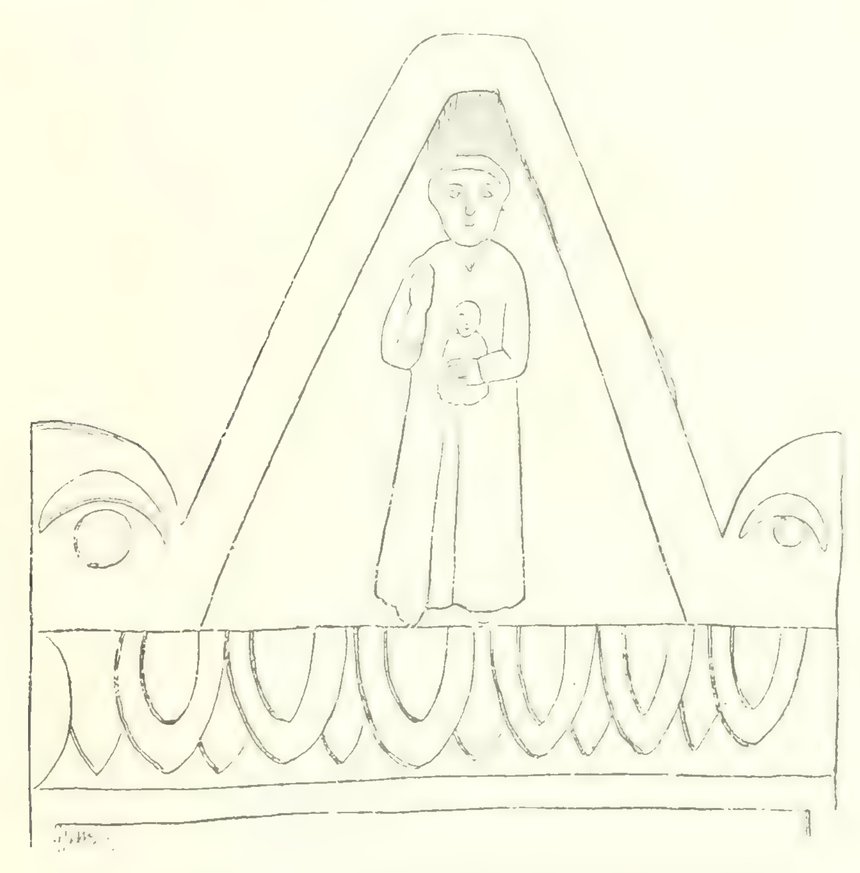
14. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

Ces acrotères se retrouvent dans un autre fronton dont le centre est occupé par une déesse mère; si là le tympan a, par rapport à sa hauteur, une élévation tout à fait insolite, en revanche la corniche est décorée d'un rang d'oves très caractérisés (fig. 15). C'est une colonne ionique, très nettement définie, que nous présente un des plus curieux de ces petits monuments, celui où ce support soutient un buste de Tanit, posé sur le croissant de la lune. Au-dessus de la tête de la

1. Ph. Berger, *Lettre à M. Fr. Lenormant sur les représentations figurées des stèles puniques de la Bibliothèque nationale* (*Gazette archéologique*, 1876-77).

déesse, vue de face, régnait, dans l'original, dont nous ne possédons plus qu'un fragment, une corniche où l'on distingue des oves et des fers de lance (fig. 16). Ce n'est pas du grec très pur de proportion ni de dessin; mais, en tout cas, sans la présence de symboles tels que le croissant, cela n'aurait plus rien qui sente l'Égypte ou l'Assyrie, rien que l'on puisse appeler phénicien.

Pour suivre en Occident l'histoire de Carthage et pour la conduire jusqu'au moment où elle se confond avec celle de la Grèce et de Rome,



15. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

nous avons semblé perdre de vue Tyr et Sidon; il convient d'y revenir, car ni la conquête perse ni même la conquête macédonienne n'ont étouffé le génie et la prospérité de cette race industrieuse. La suzeraineté de la Perse avait été acceptée comme une délivrance; aussi les cités phéniciennes prêtèrent-elles toujours le concours de leurs flottes, concours qu'elles surent d'ailleurs faire richement payer, à la suppression de toutes les révoltes qui éclatèrent, à diverses reprises, en Ionie, à Cypre et en Égypte. Leur fidélité commença de chanceler quand, vers le milieu du quatrième siècle, l'empire des Achéménides parut près de se dissoudre. En 316, sous Ochus, Sidon se révolta et massacra sa garnison perse; trahie par son roi Tennès, elle fut prise, réduite en cendres, et ses habitants vendus comme escla-

[illegible][1]. Aussi, après la bataille d'Issus (333), Byblos, Arad, Sidon et les autres cités de la côte s'empressèrent-elles de se soumettre au vainqueur. Seule, Tyr écouta plutôt son orgueil que son intérêt; elle était prête à se reconnaître vassale de la Macédoine, aux mêmes conditions qu'elle l'avait été de la Perse; mais elle refusa de laisser Alexandre franchir à la tête de sa garde la porte de cette enceinte où jamais un ennemi vainqueur n'avait pénétré. Elle paya cher sa résistance; après un siège de sept mois, elle fut prise et saccagée. Le môle par lequel les assiégeants l'avaient réunie au continent changeait à toujours sa situation; ce n'était plus une île; être maîtresse de la mer ne suffisait plus à la rendre imprenable.



[illegible]. — Fragment d'une stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

Dès lors, Tyr acheva d'abdiquer ces grandes ambitions auxquelles avaient déjà renoncé les autres villes de la côte syrienne; les Phéniciens se contentèrent d'être des marchands, mieux informés, plus habiles à saisir toutes les occasions de gain, plus retors et plus économes, par suite plus riches que tous leurs ennemis. Sujets tantôt des Ptolémées et tantôt des Séleucides, compris ensuite dans l'empire romain, ils eurent partout leurs comptoirs, à Alexandrie et à Antioche comme à Corinthe et à Athènes, comme plus tard à Pouzzoles, en Italie. Dans toutes ces villes, ils habitaient un quartier séparé; tout en sachant le grec, ils parlaient entre eux leur propre langue; ils avaient leurs temples et leur culte; comme aujourd'hui les Juifs et les Arméniens dans les principales cités de la Turquie, ils vivaient entre eux, âpres au gain, formant une nation et comme un monde à part. Depuis longtemps,

1. Diodore, xvi, 41-45. Diodore place ces évènements trois ou quatre ans trop tôt. La soumission de l'Égypte et de la Phénicie aurait eu lieu, d'après lui, entre 351 et 348. Or Grote montre par de très bonnes raisons que l'Égypte et la Phénicie n'ont pas pu être réduites avant 346 et 345. (*History of Greece*, t. XI, p. 440, n. 3 et 441, n. 3.

depuis que l'art grec avait conquis toutes les nations civilisées, ils avaient cessé de jouer un rôle utile et actif comme propagateurs de types plastiques et de procédés industriels; mais, à d'autres égards, leur mission n'était pas terminée. Ces communautés syriennes, partout fortement constituées, ont pris une part très active au mouvement et à la diffusion des idées chrétiennes, pendant les deux premiers siècles de notre ère[1].

§ 3. — LA RELIGION

La religion phénicienne n'est encore que très imparfaitement connue. Les inscriptions, qui sont, pour la plupart, des dédicaces ou des débris de rituels, nous ont bien, dans ces derniers temps, révélé plusieurs dieux jusqu'alors ignorés; on a tiré aussi des renseignements, qui ont leur prix, d'une étude attentive de l'onomatologie phénicienne, presque tous les vrais noms phéniciens étant ce que l'on appelle des noms *théophores,* c'est-à-dire des mots composés qui renferment le nom d'une divinité. Enfin, nous avons quelques débris de l'œuvre des écrivains phéniciens et un assez grand nombre de données éparses chez les écrivains grecs et romains[2]. Quelque parti que la critique moderne ait tiré de ces ressources, bien des points restent encore obscurs. Les textes épigraphiques sont secs et courts; ils n'expliquent rien; l'analyse des noms propres ne fournit pas autre chose qu'un simple nom divin; les fragments de Sanchoniathon portent la trace d'un syncrétisme de basse époque et ne peuvent être employés qu'avec beaucoup de précaution; il ne faut pas moins de prudence et de réserve pour utiliser les matériaux que livrent à notre curiosité les auteurs classiques. Ceux-ci n'ont connu la Phénicie que sur son déclin et déjà plus ou moins hellénisée; de plus, ils n'ont pas toujours bien compris

1. Renan, *les Apôtres*, p. 295-303.

2. Ménandre, qui avait écrit une histoire de la Phénicie, était d'Éphèse; mais, d'après Josèphe, auquel nous devons les quelques fragments de son livre qui nous ont été conservés, il avait consulté les documents phéniciens dans l'original (*Fragmenta historicum Græcorum,* de C. Muller, t. IV, pp. 445-448). Les fragments de Sanchoniathon se trouvent dans la même collection, t. III, pp. 560-576. Sur les corrections qu'il convient de faire au texte grec de ces fragments, voir plusieurs ingénieuses conjectures de J. Halévy, dans le mémoire intitulé : *les Principes phéniciens* Πόθος et Μῶτ (dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1883, p. 36).

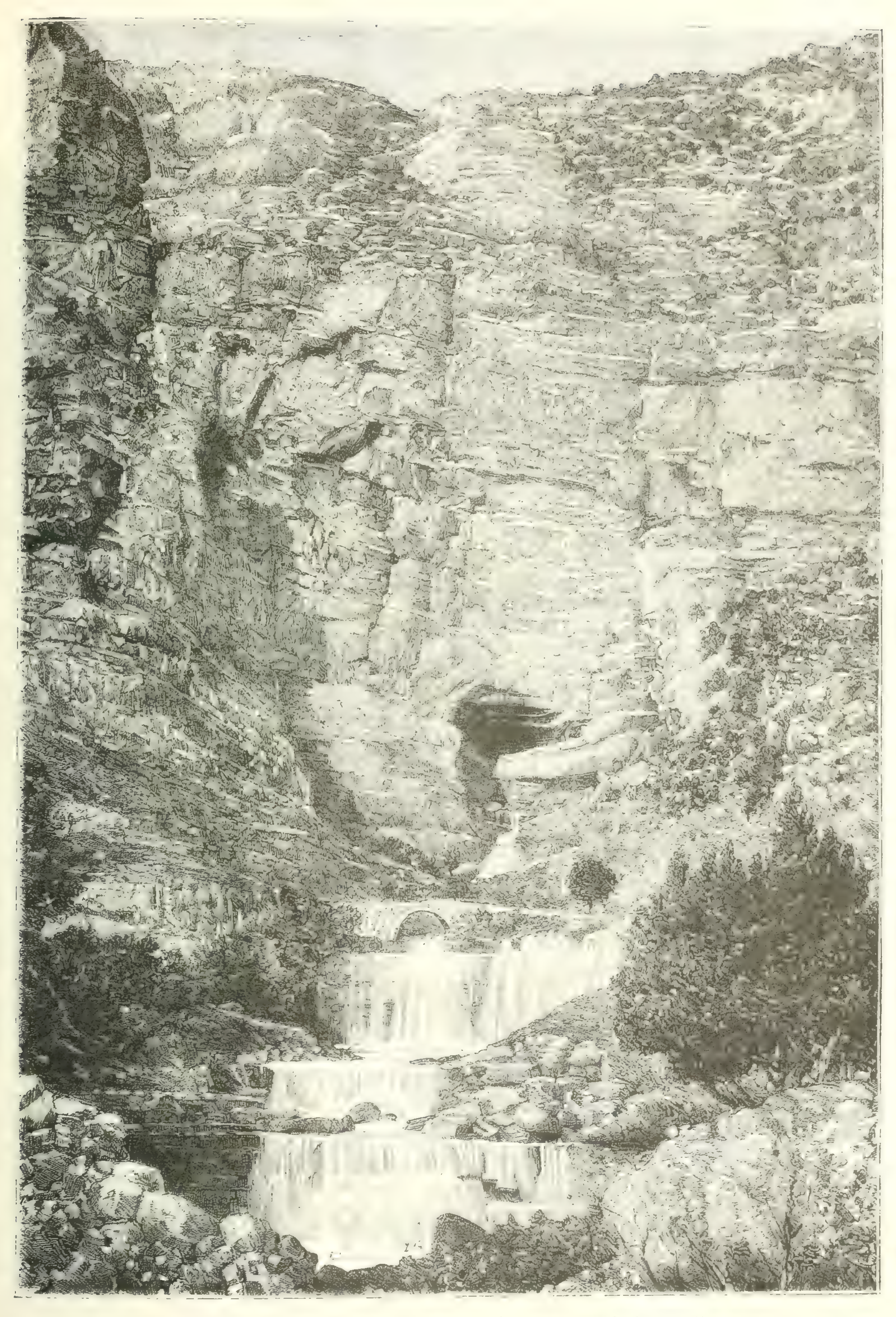
ce qu'ils voyaient et ce qu'ils entendaient ; enfin ils se complaisent à des assimilations qui sont souvent inexactes et forcées[1].

La religion phénicienne avait gardé des traces sensibles de cet état de la pensée que nous avons retrouvé partout à l'origine des sociétés ; plus d'une formule et plus d'un rite y gardent encore le souvenir du fétichisme primitif. Les montagnes avaient leurs dieux, ou, pour parler plus exactement, elles étaient adorées comme des dieux ; elles l'étaient pour leur masse imposante, pour la majesté de leurs noires forêts, la voix bruyante de leurs torrents, l'élévation de leurs cimes neigeuses et la profondeur de leurs gorges étroites et sombres (fig. 17). Dans le culte qu'on leur rendait, il faut voir l'expression du sentiment mêlé d'admiration et d'effroi qu'elles inspirèrent aux tribus qui vinrent, au terme de leurs longues migrations, s'établir sur les pentes inférieures du Liban et qui virent sa grande ombre s'étendre, le matin et le soir, tantôt sur la mer et tantôt sur la plaine. Ce culte remonte certainement aux premiers jours de l'occupation phénicienne ; la persistance en est attestée par des épithètes dont quelques-unes se rencontrent dans les textes sémitiques,



17. — Descente du col de Legnia, dans le Liban.

1. Sur la nature et l'insuffisance des sources dont nous disposons pour étudier la religion phénicienne, voir [illegible], *la Phénicie*, pp. 17-19.



18. — Le cirque d'Afka et la source du fleuve Adonis (page 59).

tandis que d'autres ne nous sont arrivées que dans une transcription grecque, *Baal-Lebanon, Baal-Hermon, Zeus Casios*[1]. C'était dans le même esprit que l'on offrait aussi des prières et des sacrifices aux rochers, aux grottes, aux sources et aux rivières; la caverne qui s'ouvre au fond du cirque d'*Afka* et d'où jaillit le *Nahr Ibrahim* fut, pendant des milliers d'années, un des lieux les plus saints de la Syrie. Le temple de l'Astarté, devenu l'Aphrodite d'Aphaca, fut renversé par Constantin, mais réussit encore à se relever après lui; le culte qui s'y célébrait remontait sans aucun doute aux débuts même de l'occupation phénicienne. Le sentiment religieux n'avait pu manquer de s'éveiller en face de ce site, un des plus étranges et des plus beaux qui soient au monde[2] (fig. 18). Certains arbres étaient l'objet de semblables hommages; sous le *Zeus Démarous* de Philon de Byblos on devine l'expression phénicienne dont nous avons là une forme hellénisée, *Baal-Thamar,* « le Seigneur palmier[3] ».

C'est là qu'il faut chercher l'origine du culte des bétyles, qui se rencontre partout où s'est fait sentir l'influence de la Phénicie. Le mot que nous employons ici nous vient des Grecs; mais eux-mêmes l'avaient tiré, en l'altérant à peine, du terme sémitique *Beth-El*, qui veut dire « maison de dieu[4] ». C'était un terme générique qui servait à désigner toutes les pierres sacrées, c'est-à-dire toutes les pierres qui étaient considérées comme imprégnées et animées d'une vertu spéciale ou, pour prendre la naïve métaphore populaire, comme la résidence d'un dieu. Rien n'était plus variable que la forme de ces pierres et que la mesure des respects religieux qui les entouraient. En général, elles étaient coniques ou ovoïdes; quelquefois elles avaient la forme de pyramides; dans certains sanctuaires, c'étaient des cippes équarris, à faces planes. Certaines de ces pierres étaient, assurait-on, des aérolithes, ce qui ajoutait encore à leur crédit.

1. Le Baal-Lebanon est mentionné dans la plus ancienne des inscriptions phéniciennes que nous possédions, dans la dédicace gravée sur une coupe de bronze dont les fragments sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. *C. I. Semit.* Pars I, n° 5.

2. Renan, *Mission*, p. 296-301. La figure 18, comme les figures 1 et 17, est empruntée au bel ouvrage de M. Lortet, *la Syrie d'aujourd'hui* (Hachette, 1884).

3. Berger, *la Phénicie*, p. 25. Philon de Byblos, *Fragm.* I, 16-22. L'explication que donne M. Berger du Ζεύς Δημάρους de Philon est une conjecture ingénieuse et vraisemblable; mais le groupe Baal-Thamar n'a point encore été retrouvé dans un texte phénicien.

4. Cette étymologie a été contestée par M. Halévy (*Revue de l'histoire des religions*, t. IV, pp. 392-3); mais celle qu'il a proposée n'a pas été généralement acceptée. Voir aussi une dissertation de M. Fr. Lenormant, intitulée : *les Bétyles* (*Revue de l'histoire des religions*, t. III, pp. 31-53), ainsi que le mémoire de M. Heuzey sur *la pierre sacrée d'Antipolis* (*Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 1874).

La diffusion des idées et des arts de la Grèce ne fit pas tomber en désuétude le culte des bétyles. Sous les empereurs romains, il fut plus florissant et plus populaire que jamais dans toutes les provinces orientales. Astarté, que l'on appelait alors Aphrodite, était encore ainsi figurée par un cône, au temps de Tacite, dans le célèbre temple de Paphos[1], et de même, à Byblos, la grande déesse du lieu. C'est ce que l'on peut voir au revers d'une monnaie de Byblos, frappée sous Macrin; la pierre sacrée s'y dresse au milieu d'une cour entourée de portiques (fig. 19). On n'oubliera pas non plus la pierre noire d'Émèse, dont, à



19. — Monnaie de Byblos, agrandie. Donaldson. *Architectura numismatica*, nº 30.

la même époque, Héliogabale était le prêtre, avant de devenir empereur[2]. Ce n'est donc pas seulement sur la côte, c'est dans toute la Syrie que, jusqu'aux derniers jours du paganisme, on continua de révérer les bétyles et de leur offrir des sacrifices. Ce culte remonte à la naissance même et aux premières manifestations du sentiment religieux; mais jamais, semble-t-il, ces grossiers symboles ne furent l'objet d'hommages plus empressés que dans la décadence du monde antique. Leur étrangeté même, en éveillant l'attention et en piquant la curiosité, parlait aux imaginations fatiguées et blasées. C'est alors surtout que l'on en vint à voir dans une pierre brute la plus haute incarnation de la divinité.

1. Tacite, *Histoires*, II, 3.

2. « Dans le temple, on remarque une grande pierre, ronde par le bas, pointue par le haut, en forme de cône et de couleur noire, qu'ils disent tombée du ciel. » Hérodien, V, 5.

Il y eut là un retour de la vieillesse vers les impressions et les goûts de l'enfance; comme l'individu, les sociétés, elles aussi, ont souvent de ces reprises et de ces recommencements. Dans les siècles où nous transportent les plus anciens monuments connus de l'écriture et de la plastique phéniciennes, les Phéniciens n'en sont déjà plus à n'adorer que les montagnes, les arbres et les pierres levées. Vers la fin de la période sidonienne, quand les navires de Tyr et de Sidon sillonnaient en tous sens la Méditerranée, déjà les croyances et les cultes de la Phénicie, à les prendre dans leur ensemble, représentaient un état de la pensée religieuse qui n'était plus tout à fait celui que nous avons eu l'occasion d'étudier en Égypte. Point d'animaux sacrés; le culte des morts ne paraît pas non plus tenir en Phénicie, dans les préoccupations des vivants, une aussi grande place qu'en Égypte. Ce qui domine, c'est l'adoration des astres, c'est celle des grandes forces de la nature, dont chacune est conçue par l'esprit comme la manifestation des énergies et des volontés d'un être puissant et mystérieux, d'un dieu qui produit et gouverne souverainement tout un ordre de phénomènes. C'est un polythéisme qui semble plus abstrait et plus avancé que celui même de la Chaldée, plus éloigné de la phase à laquelle nous avons donné le nom de *polydémonisme;* ici les personnages divins sont moins nombreux; ils ont une existence plus concrète. Déjà peut-être, au-dessus de cette conception des dieux distincts et multiples, commence à s'ébaucher confusément celle d'un dieu suprême, à la fois présent et caché derrière les dieux secondaires, qui ne sont que les modes divers de sa substance et comme les aspects différents sous lesquels se présente la haute et inépuisable fécondité de sa vie.

Ce dieu suprême, on a voulu le reconnaître dans le *Baal-Samaïm* ou « Baal des cieux », auquel est dédiée la grande inscription d'*Oum-el-Aouamid*[1]; mais si on le retrouve ailleurs, par exemple dans une inscription de l'île de Sardaigne, c'est déjà avec une épithète géographique qui lui ôte quelque chose de son caractère général et supérieur[2]. Tout près de la Phénicie, chez les Juifs, cette tendance au monothéisme alla toujours s'accusant de plus en plus, et, grâce à la prédication des prophètes, elle finit, vers le temps des triomphes de l'Assyrie, par atteindre son terme logique. Les Phéniciens et les Juifs, surtout ceux du royaume d'Israël, vivaient côte à côte et en étroites relations; ils

1. Berger, *la Phénicie,* p. 19. *C. I. Semit.* Pars I, n° 7.
2. Là, c'est « le Baal Samaïm de l'île des Éperviers ». *C. I. Semit.* Pars I, n° 139.

parlaient presque la même langue; un homme de Gebal ou de Sidon n'aurait pas eu de peine à comprendre les éloquents discours et les invectives passionnées d'un Élie, d'un Élisée et d'un Ésaïe; cependant rien n'indique que la forte parole de ces orateurs et de ces poètes ait retenti jusque dans les villes de la côte et que la Phénicie se soit associée, même pour une faible part, à ce grand mouvement religieux. Si certaines expressions des textes phéniciens semblent indiquer qu'à Tyr comme à Thèbes la pensée chercha par instants à s'élever, d'échelon en échelon, jusqu'à l'idée de la cause première, ce ne fut là jamais, chez ce peuple qui n'avait pas l'esprit tourné vers la métaphysique, qu'une vague et passagère aspiration.

L'exemple et l'influence du polythéisme hellénique durent être pour beaucoup dans cette indifférence. Certains dieux, certaines déesses ont débarqué avec les Phéniciens sur les côtes de l'Europe; ce sont ces navigateurs qui ont transmis aux riverains de la Méditerranée les éléments premiers et comme l'esquisse de plusieurs des types divins auxquels l'antiquité s'est le plus attachée. Ces types, l'imagination grecque acheva d'en arrêter les contours; elle les anima d'une vie plus intense en leur donnant une forme mieux définie. A partir du moment où le génie plastique des Hellènes eut pris son essor, les Phéniciens retrouvèrent partout, hors de chez eux, sur les rivages de la Grèce et de l'Italie, plusieurs des dieux que leurs pères avaient adorés et qu'ils adoraient eux-mêmes; mais ils les retrouvèrent transfigurés par la puissance d'un art incomparable et logés dans des temples dont ils ne purent pas ne point admirer la noblesse. Marins et marchands, ils passaient hors de chez eux la plus grande partie de leur existence; ils vivaient bien plus en mer et dans les comptoirs lointains que sur cette étroite bande de côte où chacun d'eux n'avait, comme nous dirions, que son port d'attache et son domicile légal. Or, au cours de leurs pérégrinations, ce qu'ils rencontraient, ce qui les frappait surtout, c'était le développement, c'étaient les pompes d'une religion franchement polythéiste; tous les sanctuaires leur renvoyaient l'image des divinités principales de leur panthéon national; mais ils la leur renvoyaient agrandie et embellie. Où qu'ils allassent, et ils étaient toujours en route, le même spectacle s'offrait à leurs yeux, et les impressions qu'ils recevaient n'étaient pas de nature à les détourner de croyances qui exerçaient un si puissant empire sur l'esprit des peuples les plus riches et les plus civilisés.

Ainsi s'explique ce phénomène qui peut surprendre au premier

abord : les Phéniciens ne paraissent pas même avoir soupçonné qu'une grande révolution religieuse commençait à s'accomplir tout près de chez eux, dans cette Judée dont ils n'étaient séparés ni par des obstacles naturels ni par aucune barrière morale. En fins négociants qu'ils étaient, ils se tenaient au courant de toutes les inventions et de tous les progrès; aucun nouvel article ne pouvait paraître sur un marché quelconque qu'ils ne se hâtassent de prendre leurs mesures pour le fournir aussitôt à tous leurs clients, proches ou lointains; mais quel profit auraient-ils pu trouver à répandre le culte du dieu jaloux que prêchaient les prophètes juifs, de ce dieu qui, se refusant à toute association et à tout partage, ne voulait même pas que la sculpture lui prêtât un corps? Par crainte et en haine des idoles, ce dieu n'allait-il pas jusqu'à proscrire toute représentation de l'homme et de l'animal[1]? Jamais la Grèce ne se fût soumise à cette dure condition; elle avait trop l'amour des belles formes; les sociétés chrétiennes, quand elles adoptèrent une religion issue du judaïsme, furent conduites par ce même sentiment et par les habitudes prises à chercher et à trouver le moyen d'éluder ces prescriptions. Quant aux Phéniciens, ce n'étaient pas, comme le furent les Grecs, des artistes tourmentés du désir de reproduire le beau; mais le souci de leurs intérêts devait suffire à les détourner d'une doctrine qui avait de pareilles exigences. Pendant des siècles, un de leurs principaux commerces fut celui des images. Sur tous ces objets en verroterie et en ivoire, en terre cuite et en métal qu'ils semaient à mains ouvertes dans tout le bassin de la Méditerranée, les figures abondaient, figures d'animaux réels ou factices, figures d'hommes et de dieux. Les Phéniciens fabriquaient des dieux pour l'exportation; dans toutes les îles et sur toutes les côtes de la mer Égée on retrouve les statuettes de leur grande déesse Astarté (fig. 20), celles de Bes[2], ce dieu qu'ils avaient peut-être prêté à l'Égypte (fig. 21), celles enfin de ces dieux nains dont les Grecs firent leurs pygmées (fig. 22).

Ce qui concourut encore à détourner les Phéniciens de ces hautes doctrines vers lesquelles tendaient leurs voisins de Palestine, ce fut l'état de morcellement où s'obstina toujours à vivre, en Syrie, la race phénicienne. Des villes où la vie municipale est très intense répugnent

1. « Tu n'auras point d'autre dieu devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point. » *Exode*, XX, 3-5.

2. Heuzey, *Sur quelques représentations du dieu grotesque appelé Bès par les Égyptiens* (dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1879, p. 140-147).

à se laisser comprendre dans les cadres et à se fondre dans l'unité d'un vaste et puissant État : elles résistent à ce qui leur semble une déchéance, et c'est ainsi que les petites patries, trop tendrement aimées, empêchent souvent les grandes de se former. Dans l'ordre des conceptions religieuses, ce régime a de semblables effets. Chez un peuple où ces habitudes ont prévalu, chaque ville a ses dieux, qui s'excluent ou qui tout au moins se limitent les uns les autres ; il faut une réunion de circonstances tout exceptionnelles pour que tel ou tel de ces dieux locaux puisse briser ce moule trop étroit et devenir, en s'élargissant par degrés, un dieu national, voire même, avec le temps, ce que l'on peut appeler un dieu humain ; nous entendons par là un dieu d'un caractère assez relevé et assez abstrait pour que partout on puisse y reconnaître un des aspects sous lesquels se présente et se révèle à l'esprit de l'homme cette sagesse et cette puissance infinie qu'il adore sous tant de noms différents.



20. — Astarté. Terre cuite de Phénicie. Louvre.

C'est ce qui arriva chez les Grecs ; là aussi la notion d'État et celle de cité se confondaient, et cependant, de très bonne heure, la conscience et la pensée de cette noble race ont enfanté des dieux qui, par la généralité et par la valeur morale de l'idée qu'ils exprimaient, s'élevaient bien au-dessus du rôle de protecteurs particuliers d'une ville ou d'une tribu quelconque ; tels ont été un Zeus, père des hommes et des dieux, un Apollon, une Pallas Athéné. C'est que la Grèce, malgré ses divisions politiques, a su se donner une unité supérieure, une unité spirituelle que n'a jamais connue la Phénicie. La Grèce a eu de grands poètes, un Hésiode et surtout un Homère, que tous ses fils savaient par cœur ; elle a eu des fêtes comme celles de Delphes ou d'Olympie, où, pendant quelques jours au moins, tous les Hellènes se sentaient frères, où toutes les âmes s'unissaient dans des émotions et dans des joies communes ; elle a eu l'art qui, voulant être partout compris, prêtait à ses principaux types des traits dont les lignes maîtresses restaient constamment les mêmes pour chacun des habitants de l'Olympe. La Phénicie n'a pas été aussi bien partagée ; les mêmes forces ne s'y sont pas

employées à atténuer les effets de cette sorte de dispersion à laquelle la condamnaient la configuration de son sol et la vie qu'elle avait embrassée. Ses dieux sont donc restés, bien plus que ceux de la Grèce, des dieux municipaux, des dieux attachés à un point fixe du territoire, les dieux de telle ou telle ville nommément désignée, de tel ou tel sanctuaire. Cette rigueur de la détermination ne pouvait que retarder le développement de l'idée religieuse ; elle n'était pas faite pour éveiller et pour inspirer l'imagination de l'artiste.



21. — Bes.
Terre cuite phénicienne. Louvre.
Hauteur : $0^m,20$.



22. — Dieu pygmée.
Terre cuite phénicienne. Louvre.
Hauteur : $0^m,18$.

Chez certains peuples, chez les Grecs, par exemple, la pluralité des dieux résulte surtout de la variété des attributs divins que conçoit la pensée; dans le polythéisme hellénique, il y a déjà, sous forme poétique et naïve, une profonde analyse des qualités de l'être et des lois de la vie; cette théologie est bien celle d'un peuple qui, plus tard, créera la philosophie. Chez les Phéniciens, les dieux secondaires ne représentent pas le résultat d'un effort de l'intelligence aussi méthodique et aussi heureux; ils correspondent surtout à des divisions géographiques et politiques. Le nom divin que l'on rencontre le plus souvent soit dans les textes phéniciens eux-mêmes et dans la composition des noms théophores, soit, à propos de la Phénicie, dans les

livres historiques de l'Ancien Testament, c'est celui de *Baal*. Baal signifie « le Maître [1] ». Ce terme paraît avoir été un titre honorifique qui pouvait s'appliquer à toutes les divinités; de là cette expression, *Baalim*, « les Baals », qui se trouve dans la Bible. Il y avait autant de Baals, c'est-à-dire autant de *maîtres*, que de villes, que de lieux consacrés par un culte et par des rites particuliers. Le Baal adoré à Tyr, à Sidon, à Tarse, sur le mont Liban, sur le mont Phégor devient, dans ce système, *Baal-Tsour*, *Baal-Sidon*, *Baal-Tars*, *Baal-Lebanon*, *Baal-Phégor*. Derrière ces dénominations locales subsistait cependant, au fond de l'esprit, la notion confuse de l'unité primordiale; c'est ce que démontrent des expressions telles que *Astoret-Sem-Baal*, « Astarté nom de Baal », en Phénicie, et, à Carthage, *Tanit-Péné-Baal*, « Tanit face de Baal ». Dans ces formules et dans d'autres encore, le terme Baal est pris, par une sorte d'abréviation, comme le nom propre du dieu suprême; mais cependant il ne perdit jamais son sens plus général et plus vague, qui se complétait par l'apposition d'un nom de ville ou de montagne. C'est ainsi que Melqart, le grand dieu de Tyr, dont le culte avait été porté au loin par les colonies tyriennes, n'était pas autre chose que le Baal de la métropole. « Au seigneur Melqart, *Baal de Tyr* », dit une dédicace dans l'île de Malte [2].

Dans ce nom de Melqart, qui nous est arrivé aussi par les Grecs, se trouve comprise une autre des épithètes honorifiques par lesquelles les Phéniciens aimaient à désigner leur principale divinité; c'est le mot *Molok* ou *Mélek*, « le Roi » [3]. S'il entre très souvent dans la composition des noms d'hommes, jamais encore on ne l'a trouvé isolément, comme nom de dieu; mais ce qui nous en montre très bien la valeur, c'est le rôle qu'il joue dans la formation du titre que portait le dieu tutélaire de Tyr, ce *Melqart*, dont les Grecs ont fait leur Mélikertès, un dieu marin. Melqart est une forme contractée de *Melek-Qart*, « le Roi de la ville ». Son nom complet était Baal-Melqart ou Melqart Baal-Tsor, « Melqart maître de Tyr ». Le mot *Adôn*, « le Seigneur », était employé de la même manière. C'est seulement à une époque assez récente qu'il est devenu le nom propre d'un dieu, adoré surtout à Gébal,

1. Ph. Berger, *la Phénicie*, p. 19. Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 127. De Vogüé, *Mémoire sur les inscriptions phéniciennes de l'île de Cypre*; 2e partie : *Conclusions mythologiques* (dans les *Mélanges d'archéologie orientale*, in-8°, Paris, 1878).

2. *C. I. Semit.*, 122 et 122 *bis*.

3. Les consonnes seules étant notées par l'écriture phénicienne, nous ne pouvons savoir au juste comment ce mot se prononçait.

dieu dont le culte s'est répandu jusqu'en Grèce et a été l'un des plus celèbres de l'antiquité.

Des observations qui précèdent, il résulte que les titres donnés aux plus augustes des dieux de la Phénicie n'étaient guère déterminés que par l'élément géographique qu'ils renfermaient; ils devaient donc être loin d'éveiller dans l'esprit des idées aussi nettes que le feront, chez les Grecs, comme par leur seule vertu, des noms tels que ceux de Zeus, de Hadès, de Poseidon, de Hermès ou d'Apollon; par là même, ils se prêtaient moins à une traduction plastique. Aussi, malgré tous les efforts de la critique, a-t-on quelque peine à définir la conception qui se dérobe sous ces termes vagues de Baal, Melek, Adon et autres semblables[1]. Ce que l'on y devine, par l'examen de certaines épithètes et par certains rites, c'est un dieu-nature, adoré surtout dans la plus éclatante de ses manifestations, comme dieu solaire. Tous les Baalim avaient revêtu ce caractère; mais celui dans lequel il était le plus marqué, c'était le Baal de Gebal, ce Tammouz que l'on y invoquait aux cris d'*Adoni, Adoni,* « mon Seigneur »[2]. Ce personnage fameux, qui devint plus tard chez les Grecs un simple chasseur de Syrie, était pour les Phéniciens le dieu-soleil lui-même, l'astre qui semble mourir chaque année avec les froids de l'hiver pour renaître au printemps; aussi ces fêtes comportaient-elles des alternatives de scènes de deuil et de scènes de joie qui se succédaient dans un ordre réglé par la tradition.

Comme en Égypte et en Chaldée, le spectacle du monde organique, où toute vie naît du rapprochement des sexes, avait suggéré l'idée d'appliquer cette même condition au monde divin; à côté des dieux, on avait eu les déesses, et on avait groupé par couples dieux et déesses; à côté de chaque Baal, il y avait une Baalat, ou « maîtresse ». A Gebal, cette déesse était adorée sous le nom de *Baalat-Gebal* ou « la maîtresse de Gebal »; c'est elle qui est représentée dans la partie supérieure de la stèle de Iehawmelek (fig. 23). Sa réputation était grande sur toute la côte; c'est d'elle que les Grecs ont fait la Beltis qu'ils mentionnent comme une déesse syrienne. A Carthage, Tanit était la parèdre de Baal-Hammon. A Sidon et à Tyr, c'était Astoret qui jouait le même rôle auprès du Baal-Sidon et du Baal-Melqart.

1. M. Berger signale encore un autre nom divin du même genre; c'est *El*, que l'on trouve associé indifféremment aux noms de dieu et aux noms de déesse.

2. C'est probablement de là, et non directement du radical, qu'est venue la forme grecque *Adonis*. Berger, *la Phénicie*, p. 20.

Astoreth, ou, pour employer une forme à laquelle nous ont habitués les transcriptions gréco-latines, Astarté est, de toutes les Baalat phéniciennes, celle qui paraît avoir pris le plus de consistance, celle qui a le plus un caractère personnel; c'est qu'elle avait déjà vécu longtemps avant de s'établir, avec les Phéniciens, sur la côte syrienne et de les accompagner ensuite dans toutes les îles et tous les rivages de la Méditerranée. C'est l'Istar de la Mésopotamie; même nom, très



23. — Partie supérieure de la stèle de Jehawmelek. Collection L. de Clercq.

légèrement modifié, mêmes attributs. Dédoublement du dieu mâle, Astarté était la déesse de la lune, qui est comme le pâle reflet du soleil[1]; mais elle était en même temps la déesse de la planète Vénus; ce doit être elle qu'ont en vue les prophètes juifs quand ils parlent du culte de la « Reine des cieux » (*Meleket-has-samaïm*), qui devait correspondre au *Baal-samaïm* ou « Roi des cieux » et être vénérée comme son épouse immortelle[2].

1. « Astarté, selon moi, c'est la lune », dit l'auteur très intelligent et très instruit du petit traité *Sur la déesse syrienne*, qui nous a été conservé avec les œuvres de Lucien (§ 4).

2. Jérémie, VII, 18; XLIV, 17, 18, 19, 25.

Comme la nature même dont se résumaient et se personnifiaient sous ce nom toutes les énergies, Astarté, vraie souveraine du monde, dans son activité sans repos, ne cessait de détruire et de créer, de créer et de détruire. Par la guerre et par les fléaux de tout genre, elle éliminait les êtres inutiles et vieillis, ceux qui avaient joué leur rôle et achevé leur œuvre; en même temps, par l'amour et la génération, elle présidait au perpétuel renouvellement de la vie [1]. Travailler, sous ses auspices, à entretenir la flamme de l'éternel désir, qui perpétue la durée de l'espèce, c'était lui rendre hommage et faire un acte méritoire; ainsi s'établit le rite des prostitutions sacrées et l'usage d'attacher aux temples d'Astarté ces bandes d'hiérodules qui, sous d'autres noms, continuèrent en Grèce, à Corinthe, par exemple, la tradition des sanctuaires phéniciens. Cypre, Cythère, Éryx en Sicile, avaient reçu des Sidoniens la religion de la déesse-nature syro-phénicienne [2]; celle-ci, devenue grecque sous le nom d'Aphrodite, gardera chez les poètes classiques les surnoms de Cypris, de Cythérée, d'Érycina, qui sont comme autant de certificats d'origine [3]. La colombe, le plus prolifique de tous les oiseaux, était la victime que l'on sacrifiait de préférence à Astarté; plus tard Aphrodite prendra plaisir à recevoir cette même offrande. On a trouvé en Phénicie, à Cypre, en Sardaigne, des figurines de terre cuite qui représentent soit la déesse elle-même, soit une de ses prêtresses; d'une main elles tiennent et

1. Ce double caractère de la grande déesse des religions orientales est bien défini dans ces quelques vers que Plaute met dans la bouche d'une Athénienne :

> Diva Astarte, hominum deorumque vis, vita, salus : rursus eadem quæ est
> Pernicies, mors, interitus. Mare, tellus, cœlum, sidera
> Jovis quæcunque templa colimus, ejus ducuntur nutu, illi obtemperant
> Eam spectant....
>
> *Mercator*, IV, sc. vi, v. 825.

L'original de la pièce était de Philémon; vers la fin du IVe siècle, on connaissait bien à Athènes ces religions orientales; les Phéniciens avaient au Pirée leurs temples de Melqart et d'Astarté.

2. En Sicile, au premier siècle avant notre ère, le temple de la Vénus d'Éryx avait encore de vastes domaines et des troupes d'esclaves des deux sexes qui, après avoir servi la déesse, devenaient ses affranchis et restaient placés sous sa protection; ils formaient une classe, qui avait des droits particuliers, droits que respectaient les gouverneurs romains; on les appelait, en latin, *venerii*. CICÉRON, *in Q. Cæcilium divinatio*, § 55-56; *Pro Cluentio*, § 43. Une inscription phénicienne d'Éryx relatait probablement une offrande ou une donation faite à cette divinité; mais la pierre est perdue et il est impossible de rétablir le texte d'après la mauvaise copie qui est seule à le représenter (*Corpus insc. semit.* Pars I, n° 135).

3. Les anciens avaient le sentiment très net de cette identité d'Astarté et d'Aphrodite; il nous suffira de citer le témoignage de Philon de Byblos : τὴν Ἀστάρτην Φοίνικες τὴν Ἀφροδίτην εἶναι λέγουσι (*Fragm. hist. græc.* ed. C. Muller t. III, p. 569). Voyez aussi Movers, *Die Phœnizier*, I, p. 606, qui cite un grand nombre de passages analogues.

pressent contre leur poitrine une colombe, emblème du culte d'Astarté (fig. 20).

Par le naturel effet de cette assimilation qui ordonne le monde céleste sur le modèle du monde terrestre, les couples divins se complètent par la naissance d'un fils, qui souvent y est représenté comme l'amant de sa mère. Elle aussi, la Phénicie, comme l'Égypte et la Chaldée, eut ses triades; mais ces groupes ne paraissent pas avoir été constitués chez ce peuple d'une manière aussi ferme et aussi fixe que chez les nations dont nous venons de parler. Il semble qu'à Sidon un lien de ce genre ait réuni trois divinités placées en première ligne, le Baal-Sidon, Astarté et un dieu que les Grecs assimilèrent plus tard à Esculape, Esmoun[1]. Presque partout, au moins chez les Phéniciens orientaux, l'élément féminin, dans ces familles divines, était représenté par Astarté. En général, on faisait précéder son nom du titre honorifique de *Rabbat*, « la Grande Dame », qui s'appliquait d'ailleurs aussi à d'autres déesses[2]. Anat ou Anahit, l'Anaïtis des Grecs, répondait certainement à la même conception; la déesse était adorée aussi sous ce nom en Syrie, d'où son culte avait passé en Égypte; une inscription phénicienne nous le révèle pour l'île de Cypre[3]. Le nom seul changeait, suivant les lieux; l'idée et le sentiment restaient les mêmes.

Au-dessous de ces grands dieux, la Phénicie en avait d'autres, dont la plupart ne nous sont que bien imparfaitement connus. *Reshep, Resef* ou *Resef-Mikal* était l'Apollon phénicien; tout au moins une inscription cypriote bilingue l'identifie-t-elle, dans sa partie grecque, avec l'Apollon Amycléen[4]; il avait pénétré en Égypte, et, d'après la manière dont il est représenté dans les monuments égyptiens, on serait plutôt tenté d'y voir un dieu de la guerre, un Arès ou un Mars (fig. 24). Ce sont des noms d'hommes qui nous révèlent les dieux *Semes* ou « le Soleil », *Sakon*, *Poumai*, le dieu Pygmée des Grecs. C'est parmi ces dieux et d'autres du même genre qu'il faut sans doute chercher les sept *Cabires* ou « les Puissants », dont le culte, importé par les Sidoniens dans les îles de la Thrace, devait s'y perpétuer jusqu'aux derniers jours du paganisme. « Les Cabires étaient, ainsi que leur nombre suffit à l'indiquer, des dieux planétaires. Ils avaient pour chef Esmoun, « le hui-

1. *Corpus Inscriptionum semiticarum*, t. I, partie I, nº 3.

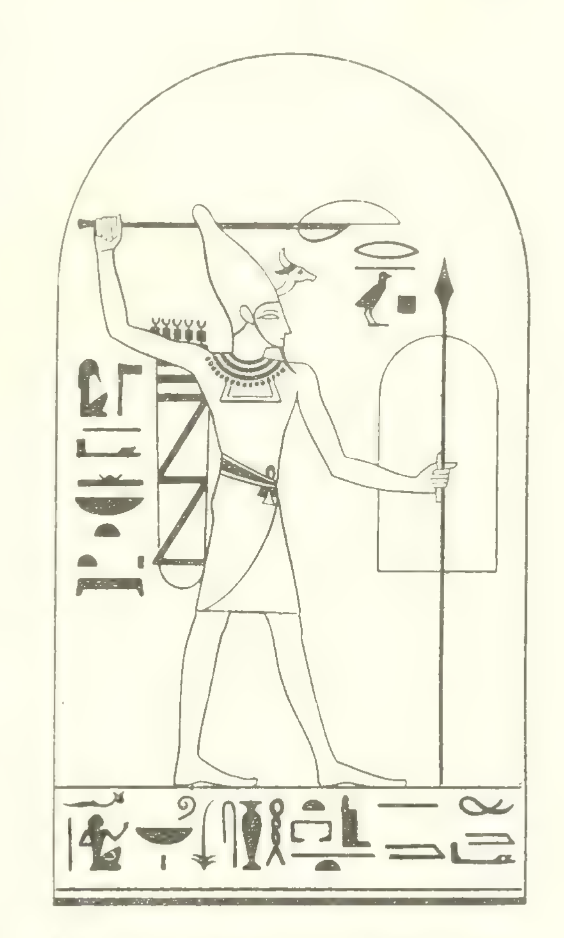
2. B[illegible], *la Phénicie*, p. 22.

3. *Corpus inscr. semit.* Pars I, nº 95. C'est à propos de cette inscription que M. de Vogüé a présenté, sur l'ensemble de la religion phénicienne, des observations très pénétrantes et dont nous avons tiré un très grand parti dans toute cette exposition.

4. *Corpus inscr. semit.* Pars I, nº 89.

tième », s'il faut en croire l'étymologie sémitique de son nom. Esmoun était la troisième personne de la triade qu'on retrouve, sous des formes différentes, dans toutes les villes de la Phénicie. Esmoun était en effet la manifestation suprême de la divinité, celle qui résumait en sa personne toutes les autres manifestations de la force créatrice, comme le monde enveloppe les sept cieux planétaires[1].

Tout ce groupe de divinités est caractérisé par un trait distinctif : ce sont tous des dieux nains ou des dieux enfants, deux choses qui, au point de vue mythologique, reviennent au même, et qui, au point de vue iconographique, sont bien près de se confondre. Hérodote avait remarqué l'aspect étrange de ces membres disproportionnés, où de courtes jambes supportent une énorme tête (fig. 21 et 22); elles lui avaient rappelé l'une des formes que l'Égypte prêtait à son dieu Phtah, ou, comme disaient les Grecs, à son Héphaistos[2].


24. — Resef. Wilkinson, t. III, p. 235.

Les Phéniciens étaient trop souvent hors de chez eux pour n'avoir pas emprunté beaucoup aux religions étrangères. Nous ne parlons pas ici du premier fond de leurs croyances; il y a là des conceptions, des types et des noms qu'ils paraissent avoir apportés de leur patrie lointaine, de ces rivages du golfe Persique qu'ils avaient habités, de cette Mésopotamie qu'ils avaient traversée. Entre Bel et Baal, entre Istar et Astoret, il y a des rapports sur lesquels il est superflu d'insister. Quand on connaîtra mieux le détail de la religion chaldéenne avec les attributs et le nom de tous ses dieux, on sera peut-être encore plus frappé de cette parenté, ou du moins on fournira la preuve de cette origine commune et de ces correspondances que maintenant on se contente de soupçonner et de regarder comme probables. Comme les autres tribus qui ont peuplé la Syrie, les Phéniciens avaient apporté dans cette contrée

1. Berger, *la Phénicie*, p. 24.
2. Hérodote, III, 37. Il y a longtemps que l'on a reconnu Phtah dans le dieu égyptien qu'Hérodote appelle Héphaistos.

tous les éléments d'une religion dont il faut aller chercher en Chaldée le berceau et la forme la plus ancienne; mais, de plus, au cours de cette existence nomade qu'ils ont menée si longtemps, ils n'ont pas cessé d'emprunter des dieux et des cultes à ces nations chez lesquelles résidaient leurs marchands et qui d'ailleurs ont, chacune à son tour, dominé en Syrie. On devine, à plus d'une trace, l'influence exercée par les grands empires assyrien et chaldéen pendant le temps où la Phénicie a payé tribut à Ninive, puis à Babylone. Dans une inscription d'Athènes, un Phénicien s'intitule « prêtre de Nergal »[1]. Une inscription bilingue, trouvée à Larnax-Lapithou, dans l'île de Cypre, contient une dédicace à la déesse Anat, dont le nom est rendu, en grec, par Athéné[2]; mais c'est surtout l'Égypte, plus voisine, l'Égypte avec laquelle la Syrie a eu des relations si étroites et si prolongées, qui a fait sentir son influence et fourni des dieux et des cultes à la Phénicie. Osiris, Horus, Bast, Harpocrate, avaient leurs adorateurs dans les villes de la côte, et ces divinités n'étaient pas là des étrangères, auxquelles certaines personnes auraient rendu un culte purement passager et individuel. Ce qui ne permet pas de s'arrêter à cette idée, c'est la place qu'occupent dans les noms propres les noms de certains de ces dieux, et le parallélisme que l'on établissait entre eux et les dieux purement phéniciens; comme *Mélek-Baal*, on disait *Mélek-Osir*. Certainement Osiris avait sa place dans le panthéon phénicien; seulement ce n'était qu'une place d'emprunt, et il ne doit s'y être introduit qu'à une époque relativement récente, par l'effet naturel des relations si étroites et si prolongées que l'Égypte a entretenues avec la Phénicie sous les Pharaons thébains et sous ceux de Saïs, au temps des Achéménides et jusque sous les Ptolémées.

Carthage était née trop tard et elle avait gardé des rapports trop étroits avec sa métropole pour que sa religion pût différer sensiblement de celle des Phéniciens orientaux; elle ne s'en distinguait que par des nuances. Le couple des deux *Baalim* principaux, de ceux que l'on regardait comme veillant spécialement à la protection de la cité, se composait de *Baal-Hammon* et de *Tanit*: l'adjonction d'Esmoun complétait la triade. Baal-Hammon, c'est-à-dire « Baal le brûlant »[3], était, comme son nom l'indique, un dieu igné et solaire[4]. Baal-Hammon était

1. *Corpus inscr. semit.* Pars I, n° 119.

2. *Corpus inscr. semit.* Pars I, n° 95.

3. C'est là du moins l'étymologie la plus vraisemblable; on en a présenté d'autres qui n'ont pas obtenu l'assentiment général.

4. Sur le type de Baal-Hammon, sur le culte qu'il recevait à Carthage et sur son asso-

représenté sous les traits d'un homme dans la force de l'âge, à cornes de bélier; le bélier était appuyé au trône sur lequel était assis le dieu (fig. 25). Quant à Tanit, c'était l'Astarté de Carthage, c'était toujours, sous un autre nom, une grande déesse de la nature, mais avec un caractère sidéral et lunaire peut-être encore plus marqué[1]. Les Grecs l'ont identifiée avec Artémis, et les Romains avec Junon; quelquefois aussi les auteurs classiques l'appellent « la Vierge céleste » ou « le génie de



25. — Baal-Hammon. Terre cuite. Catalogue de la collection Barre, n° 161.

Carthage »[2] : Melqart, que les Grecs assimilaient à leur Hercule

ciation avec Tanit, voir un mémoire de M. Ph. Berger dans la *Gazette archéologique*, 1879, p. 133. Cet article est intitulé : *Mémoire sur un bandeau trouvé dans les environs de Batna et conservé au Musée de Constantine.*

1. On devine, plutôt qu'on ne peut la prouver, une relation étroite entre les noms Anat et Tanit; la forme intermédiaire nous manque; mais la conception est la même et les deux mots se ressemblent trop pour ne pas avoir même origine. On remarquera encore, à Carthage, le nom d'Anna, que porte, dans le mythe mis en œuvre par Virgile, la sœur de Didon.

2. Sur la *Virgo cœlestis*, que mentionnent les auteurs, les inscriptions et les monnaies, voir Eckhel, *Doct. num. vet.* t. VII, p. 183. Dans le texte du traité d'Hannibal avec Philippe que nous a conservé Polybe, (VII, IX, 2), ce doit être Tanit qui se cache sous le nom de Καρχηδονίων δαίμων, dans une triade où cette divinité occupe la tête, suivie d'Héraclès (Melqart) et de Iolaos (Esmoun).

comme héros voyageur et vainqueur de la Barbarie, avait aussi son temple auprès du port, comme dans toutes les colonies phéniciennes[1].

Outre ces grandes divinités, les Carthaginois en adoraient de moins célèbres, dont nous ne savons guère que les noms, Sakôn, Aris, Tsaphôn, et, parmi les déesses, Astoret, Hlat, d'autres encore, qui ne sont parfois désignées, dans les textes, que par des périphrases telles que « la grande mère » et « la maîtresse du sanctuaire ». Au cours des deux siècles qui précédèrent la chute de Carthage, la religion de cette cité s'imprégna profondément d'éléments helléniques[2]; mais ce qui persista jusqu'à la fin, ce furent certains rites, dont le caractère cruel témoigne de la dureté du génie phénicien. Ici, comme chez les autres peuples de l'antiquité, le sacrifice était par excellence l'acte religieux, celui qui mettait l'homme en communication avec les dieux et qui les contraignait à payer de retour leurs adorateurs. On comprend qu'à l'origine, chez les peuples sauvages, on ait cru ne pas pouvoir mieux honorer des dieux farouches qu'en leur offrant des victimes humaines; mais partout, à mesure qu'un commencement de civilisation adoucissait les mœurs, on vit s'introduire l'idée de la substitution. Il y avait plusieurs manières d'offrir et de faire accepter aux dieux un équivalent. « Tantôt on substituait à celui que l'on voulait épargner, ou l'on se substituait à soi-même un animal domestique, un bélier, un bœuf, un oiseau ou un cerf; tantôt on substituait à cet être vivant une pierre, qui devenait comme la représentation d'un sacrifice fictif et que l'on érigeait en l'honneur de la divinité[3] ».

En Egypte et en Chaldée, nous n'avons déjà plus trouvé trace de sacrifices humains; chez les Grecs, l'usage s'en perdit aussi de bonne heure. Chez les Phéniciens, et particulièrement chez les Phéniciens d'Afrique, ces holocaustes persistèrent tant que furent adorés les dieux en l'honneur desquels ils avaient été institués; on les y célébrait encore quand ce rite affreux n'inspirait plus que de l'horreur au reste du monde civilisé[4]. C'est qu'une longue tradition avait accoutumé et attaché les Phéniciens à cette pratique. La forme la plus fréquente de ce mode

1. Berger, *la Phénicie*, p. 22. Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. III, p. 227.
2. Diodore, XIV, xxvii, 5.
3. Ph. Berger, *la Phénicie*, p. 26.
4. Philon attestait que c'était bien là un rite propre à toute la race phénicienne (*Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 570) ; mais il semble que, sous l'action des idées grecques, la Syrie y ait renoncé d'assez bonne heure ; nous ne voyons pas qu'on y ait recouru pendant ce tragique siège de Tyr par Alexandre, qui avait dû surexciter au plus haut degré le sentiment national.

de sacrifice était le sacrifice des premiers-nés, ou, plus généralement, des nouveau-nés. C'était une manière de consacrer à la divinité les prémices de ses richesses. De la Phénicie, cette habitude s'était introduite, à un certain moment, chez les Hébreux; la Bible parle de ces enfants que l'on faisait passer par le feu, en l'honneur de Moloch, c'est-à-dire de ce principe igné et solaire que les Phéniciens adoraient sous différents noms[1]. Dans l'élan avec lequel on se portait à ces holocaustes entrait aussi l'idée que le feu purifie tout ce qu'il touche, qu'il enlève toutes les souillures. C'étaient ces sentiments complexes qui entraînaient les Carthaginois à renouveler ces immolations, avec un redoublement de ferveur, toutes les fois qu'ils se trouvaient dans des circonstances critiques; leur fanatisme s'exaltait alors, et des mains ouvertes de la statue gigantesque de Baal-Hammon, les enfants des plus nobles familles, livrés par leurs parents comme victimes expiatoires, tombaient et roulaient dans l'ardent bûcher dont les flammes léchaient les jambes du colosse[2].

L'originalité de la religion phénicienne est surtout dans le caractère violent et passionné de ses rites et dans les contrastes qu'ils présentent. A des scènes de luxure comme celles qui se répétaient sans cesse dans les parvis des temples d'Astarté succédaient, à bref délai, les funèbres accès d'une dévotion barbare et les immolations meurtrières qu'ils provoquaient[3]. Pour ne pas parler de ce que nous trouverons en Grèce, comme les âmes sont ici moins douces et les sentiments moins tempérés qu'ils ne l'étaient en Égypte! C'est que les Phéniciens étaient surtout des commerçants et des marins; il n'y avait point de place dans leur vie pour cette culture littéraire et philosophique ni pour ces jouissances de l'art qui élèvent l'esprit, qui attendrissent et qui modèrent les cœurs. Ces âmes toujours tendues par l'âpre désir et par l'inquiète espérance du gain avaient de brusques détentes; à peine échappées au péril de la mer, elles se jetaient dans

1. D'après Tertullien, ces sacrifices s'accomplissaient encore ouvertement, dans l'Afrique romaine, au premier siècle de notre ère (*Apologie*, chapitre IX). Il fallut, pour les faire cesser ou tout au moins pour les rendre clandestins, que les empereurs, à partir de Tibère, édictassent la peine de mort contre les prêtres qui auraient prêté leur ministère à ces meurtres.

2. II *Rois*, XVII, 31; XXI, 6.

3. DIODORE, XX, XIV, 5-6. JUSTIN, XVIII, 6. PLUTARQUE, *De superstitione*, XIII. Des textes nombreux témoignent de l'énergie avec laquelle la conscience du monde civilisé protestait contre ces holocaustes. On racontait que Darius (JUSTIN, XIX, I) et Gélon avaient voulu imposer par des traités aux Carthaginois l'obligation de renoncer à ces sacrifices (PLUTARQUE, *De sera numinis vindicta*, 6).

le plaisir avec emportement ; puis, assouvies et reposées, elles se redonnaient tout entières au souci des affaires. Alors, si leurs entreprises menaçaient de tourner mal, si la tempête menaçait leur navire ou que les armées puniques fussent battues, c'était, pour tâcher de reconquérir la faveur des dieux, des vœux impies que l'on acquittait trop fidèlement. Ce peuple de marchands, dur à ses débiteurs, se représentait ses dieux comme des créanciers exigeants et impitoyables ; de là ces terreurs qui lui faisaient sacrifier, dans leur première fleur, tant de jeunes et innocentes vies.

Sous l'empire de sentiments qui s'expliquent par les habitudes nationales, Tyriens et Carthaginois ont donc donné à leur culte un caractère très particulier ; mais ils n'avaient pas créé les dieux qu'ils adoraient, et quand ils voulurent leur prêter une forme, ils ne surent rien inventer. La substance et les noms mêmes de leurs dieux, les Phéniciens les ont tirés du dehors, surtout de la Chaldée. Baal est bien près de Bel, et Tammouz du Dommoûzi des textes assyriens [1] ; Astarté et Tanit ne diffèrent pas sensiblement d'Istar et d'Anahit ; Baal-Hammon n'est pas autre chose que le grand dieu libyen, le dieu suprême de l'Egypte [2].

Ces dieux dont la plupart avaient été apportés de la Mésopotamie, les Phéniciens les ont habillés à l'égyptienne. La Phénicie est née à la civilisation pendant les siècles où elle était censée dépendre de l'empire des pharaons thébains ; elle a pris à ses maîtres les images et les attributs de leurs divinités. Sur la stèle de Jehawmelek (fig. 23), la *Grande Dame de Gebal* a toute l'apparence d'une Isis-Hathor ; voici un bronze, sans doute moins ancien, qui provient aussi de la Syrie (fig. 26) ; il ne semble pas que la facture en soit vraiment égyptienne, et il y a lieu de le croire fondu plutôt en Syrie. Ce doit être une image d'Astarté, dont la tête est surmontée du disque de la planète et des cornes de la lune ; mais l'uræus se dresse au front de la déesse comme au front d'une Isis. De même, c'était le type de Phtah enfant que la Phénicie s'était approprié pour prêter un corps à ses Kabires et à ses Pygmées (fig. 27).

1. Fr. Lenormant, *Sopra il mito d'Adone Tamuz* (extrait des actes du congrès des orientalistes, réuni à Florence en 1878).

2. Cette influence que les cultes égyptiens avaient exercée sur ceux de la Phénicie n'avait pas échappé aux anciens. Le Pseudo-Lucien (*sur la déesse syrienne*, § 5) en témoigne formellement. Pour Silius Italicus, poète médiocre, mais savant assez bien informé, ce sont des rites égyptiens que l'on célèbre dans le temple de Gadès (III, v. 20 et suivantes).

C'est peut-être le sentiment de leur impuissance plastique qui avait décidé les Phéniciens à ne point placer d'images de leurs grands dieux dans leurs principaux sanctuaires. Il semble bien résulter du



26. — Bronze. Collection Péretié. Hauteur, 0m,42. Dessin de Saint-Elme Gautier.

texte d'Hérodote, souvent cité, que le temple de Baal-Melqart, à Tyr, ne renfermait pas de statue du dieu[1]; celui-ci n'y était représenté que par ces deux colonnes, l'une d'or, l'autre d'émeraude ou peut-être de verre bleu, dans lesquelles il faut voir des espèces de bétyles ou de

1. Hérodote, II, 44.

pierres sacrées. Ce sont ces colonnes qui sont figurées sur les deux piédestaux de Malte consacrés à Melqart par Abdosir et Osirsamar, vers le commencement du second siècle avant notre ère (fig. 28)[1]. A Carthage, Tanit avait-elle une statue dans ce temple dont le caractère auguste est attesté par les milliers de stèles que la piété populaire avait placées tout à l'entour, comme hommage à la déesse? On est tenté d'en douter quand on voit, sur la plupart de ces stèles, la déesse représentée uniquement par un grossier dessin; on y a reconnu la copie naïve d'une pierre conique à laquelle ont été ajoutés des bras et une tête (fig. 29), quelquefois avec des symboles sidéraux (fig. 30).



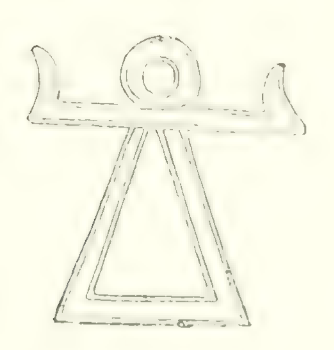
27. — Dieu enfant. Terre cuite cypriote. Grandeur de l'original. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Prêter à la divinité des traits qui répondent à l'idée que l'on a de sa puissance et de sa majesté, c'est la plus haute tâche que l'art puisse se proposer. Là où il n'est pas contraint à cet effort, peut-être pourra-t-il acquérir une rare habileté de main; mais il ne s'élèvera jamais à un très haut degré de noblesse et de beauté. Le monument de Malte que nous venons de reproduire, suffirait à nous permettre de tirer l'horoscope de la sculpture phénicienne. En pareil cas, un Grec aurait commandé une image d'Hercule, en marbre ou en bronze; mais les deux Phéniciens qui veulent honorer le grand dieu national se contentent d'un cippe qu'a pu façonner le premier ouvrier venu. Nous voilà dûment avertis; nous savons déjà qu'en Phénicie la religion ne se chargera pas de fournir à la statuaire les occasions et les thèmes qui font les grands artistes.

Si le culte des bétyles n'était pas fait pour favoriser les progrès de la plastique, nous trouvons d'autre part, chez les Phéniciens, une disposition qui devait avoir des effets utiles. Tout élèves qu'ils fussent

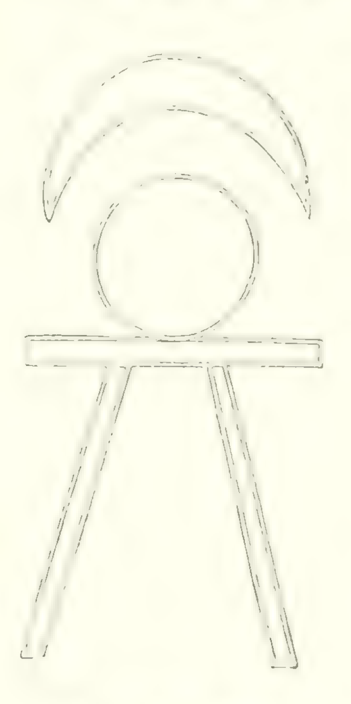
1. *Corpus inscr. semit.* Pars I, nos 122 et 122 *bis*.

de l'Égypte, ils ne lui ont pas pris ses dieux à tête d'épervier et d'ibis,



29. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

de chatte, de crocodile et d'hippopotame ; ils n'ont copié que ceux



30. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

28. — Monument votif de Malte. Louvre. Hauteur, 1m,05.

de ses types divins dont tous les éléments étaient empruntés à la figure humaine. Comment expliquer cette tendance et quelle est la raison de ce choix ? Nous ne saurions le dire ; mais le

fait est certain. Toutes les fois que les Phéniciens prennent le parti de prêter un corps et un visage à leurs dieux, ils sont aussi franchement anthropomorphistes que le seront plus tard les Grecs. On devine les conséquences sur lesquelles nous voulions appeler l'attention : quand les Phéniciens commenceront à livrer aux Grecs, encore presque barbares, des modèles que ceux-ci s'empresseront d'imiter, ce que ces images offriront à la vue, ce ne sera pas, comme en Égypte, d'étranges combinaisons de la forme humaine et des formes animales les plus disgracieuses; on ne trouvera guère, dans ces idoles, que les traits de l'homme et ceux de la femme. La représentation sera sommaire et gauche, on ne saurait le nier; mais encore aura-t-elle ce mérite d'indiquer la vraie voie, celle qui conduira plus tard à créer des chefs-d'œuvre. Ce ne sera même pas un inconvénient que la brutalité avec laquelle l'art naturaliste de la Syrie insiste parfois sur la différence des sexes et sur leurs attributs caractéristiques. Cette insistance éveillera la curiosité des apprentis qui s'essayeront à copier ces images; elle leur donnera le goût d'étudier de très près la réalité, dans le plus complexe et le plus délicat des corps organiques. C'est ainsi qu'ils seront amenés à saisir la diversité des deux plans distincts sur lesquels ont été ordonnées et construites par la nature toutes les créatures vivantes, diversité qui s'atténue et s'efface presque entièrement dans ces figures d'animaux dont se contentait l'iconographie religieuse de l'Égypte. Comme il arrive parfois quand l'élève est plus intelligent que le maître et placé dans des conditions plus favorables, les Grecs se trouveront ainsi avoir appris des Phéniciens ce que ceux-ci ne savaient pas ou plutôt ce qu'ils ne savaient que très médiocrement. A ce titre, dans les figurines de pierre ou d'argile que ces navigateurs ont répandues sur toutes les côtes de la Méditerranée, on peut reconnaître et saluer les sœurs aînées ou, pour mieux dire, les aïeules de ces merveilleuses statues, de ces souriantes et nobles déesses devant lesquelles les Grecs se prosternèrent et dont les débris mêmes forcent encore aujourd'hui nos respects et notre admiration.

§ 4. — L'ÉCRITURE PHÉNICIENNE.

Dans cette histoire de l'art, nous n'avons pas pu ne point réserver une place à l'écriture de l'Égypte et à celle de la Chaldée. L'écriture cunéiforme, dans ses plus anciens monuments, laisse encore deviner

le temps où elle n'était qu'une représentation des objets, qu'un pur dessin. Quant à l'écriture hiéroglyphique, elle n'a jamais perdu ce caractère. Telle particularité du faire des sculpteurs égyptiens nous a même paru pouvoir s'expliquer, dans une certaine mesure, par les habitudes que la main du scribe avait contractées en traçant ces images sommaires qu'elle prodiguait sur le papyrus, sur le bois et sur la pierre [1].

Rien de pareil en Phénicie. Aucune trace d'un temps où ce peuple, pour noter ses pensées, se soit servi d'une écriture idéographique; c'est en inventant l'alphabet que les Phéniciens ont appris à écrire. Personne aujourd'hui ne croit qu'ils l'aient fabriqué de toutes pièces; mais on s'est demandé si c'est de l'écriture cunéiforme ou de l'écriture égyptienne qu'ils ont tiré les signes auxquels ils ont attribué des valeurs phonétiques [2]. La plupart des savants qui ont étudié récemment la question inclinent à croire, avec M. de Rougé, que l'emprunt a été fait plutôt à l'Égypte, et qu'il l'a été vers le temps où une population apparentée aux Phéniciens, les Hycsos de Manéthon, dominait dans la vallée du Nil ou tout au moins dans le Delta [3]. Ce qui est certain, c'est que l'antiquité tout entière s'accorde à faire honneur aux Phéniciens du progrès ainsi réalisé ; son opinion se résume dans deux vers célèbres de Lucain :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris [4].

1. *Histoire de l'Art*, t. I, pp. 763-765.

2. M. Decke a encore cherché dernièrement dans l'écriture assyrienne l'origine de l'alphabet cunéiforme (*Der Ursprung des altsemitischen Alphabets aus der Assyrischen Keilschrift*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1877, pp. 102-151). Comme le fait remarquer M. Ph. Berger, la théorie de M. Decke, qui ne paraît pas avoir d'ailleurs trouvé d'écho, a pour elle une autorité que l'érudit allemand n'a pas songé à invoquer, c'est celle de Pline. « Pour moi, dit celui-ci, je persiste à croire que l'alphabet est d'origine assyrienne, Literas semper arbitror assyrias fuisse. » Il ajoute, il est vrai : « Sed alii apud Ægyptios a Mercurio, ut Gellius, alii apud Syros repertas volunt. » (*Hist. Nat.* I, 412.)

3. Le travail de M. de Rougé, lu en 1859 devant l'Académie, n'a été publié qu'en 1874, sous ce titre : *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien.* Pour toutes ces questions délicates et difficiles, nous renverrons surtout à l'ouvrage malheureusement inachevé de M. Fr. Lenormant, à l'*Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde;* le tome premier seul a paru (1 vol. gr. in-8°, Maisonneuve, 1872). On consultera aussi avec grand profit l'article que M. Ph. Berger a donné à l'*Encyclopédie des sciences religieuses* sous ce titre : *l'Écriture et les inscriptions sémitiques* (1880). Il est plus récent, et l'auteur a pu tirer parti des travaux entrepris et des textes recueillis pour la préparation du *Corpus inscriptionum semiticarum.* Voir enfin l'article *Alphabet*, de M. Fr. Lenormant, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

4. Lucain, *Pharsale*, III, v. 220-222. De même Pline : Ipsa gens Phœnicum in magna

« Ici, les témoignages littéraires sont pleinement confirmés par les découvertes de la science moderne. Nous ne connaissons aucun alphabet proprement dit qui soit antérieur à celui des Phéniciens, et tous les alphabets dont il existe des monuments ou qui se sont conservés en usage jusqu'à nos jours procèdent plus ou moins directement du premier alphabet, combiné par les fils de Canaan et répandu par eux sur la surface du monde entier[1]. »

Que les lettres phéniciennes aient été empruntées, comme le croit M. de Rougé, à l'écriture cursive employée dans les papyrus du premier empire thébain, ou bien, comme on l'a soutenu dans ces derniers temps, qu'elles aient été tirées directement, au moins pour la plupart, de certains des signes de l'écriture monumentale[2], ce qui paraît certain, c'est que l'invention de l'alphabet remonte beaucoup plus haut qu'on ne le supposait autrefois. La plus ancienne inscription alphabétique que nous connaissions, celle de Mésa, roi de Moab, est de l'an 896 avant notre ère, et elle dénote déjà une grande habitude de l'écriture. On y sent même, à la forme de certains caractères, une écriture qui a vécu longtemps, qui est, comme on l'a dit, « un peu usée[3] ». On ne saurait, en pareille matière, proposer une date, même approximative; mais il est bien probable que les Phéniciens étaient déjà en possession de leur alphabet au moment où ils commencèrent à naviguer dans la Méditerranée orientale[4]. En tout cas, ce secret était connu des matelots sidoniens qui abordèrent les premiers aux rivages de la Grèce et de ses îles. Dès lors, sur toutes les grèves que fréquentaient les navires syriens, les sauvages ancêtres des Grecs, groupés en cercle autour des étrangers marchands, purent souvent se divertir à les regarder, la vente finie, écrire chaque soir les comptes de la journée; pressés les uns contre les autres, les curieux se montraient l'écritoire, qu'un des marchands tirait d'un pli de sa robe (fig. 31); puis ils regardaient le *kalem,* imbibé d'encre, qui courait sur un tesson d'argile ou sur une bande de papyrus. Sans doute ces spectateurs naïfs ne saisirent pas du premier coup l'usage de ces petits traits pressés, de ces formes singulières qui se répétaient sans cesse, mais qui reparaissaient toujours engagées dans des combinaisons nouvelles; pendant

... litterarum inventionis (*Hist. Nat.*, V, xii, 13); Diodore de Sicile : Σύροι εὑρεταὶ τῶν γραμμάτων (liv. V, 74).

1. Fr. Lenormant, *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien*, t. I, p. 84.

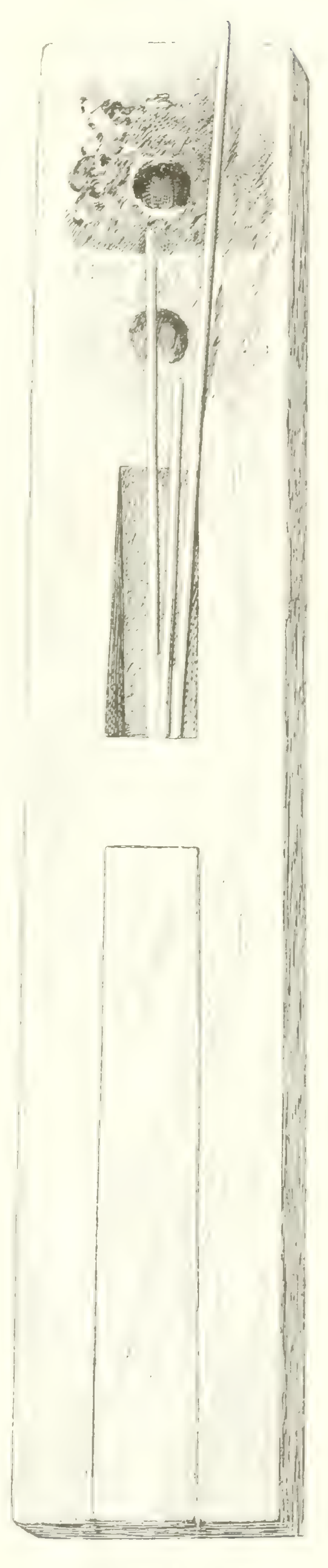
2. C'est l'opinion qu'a soutenue M. Halévy (*Mélanges d'épigraphie sémitique*, p. 168).

3. Ph. Berger, *L'Écriture et les inscriptions sémitiques*, p. 15.

4. Fr. Lenormant, *Essai*, t. I, pp. 95 et 101.

longtemps ils durent croire à quelque opération magique, qui ne laissait pas de les inquiéter. Combien fallut-il d'années, combien fallut-il de siècles pour qu'ils arrivassent à comprendre la raison d'être et la nature de ces mystérieuses figures? Nous l'ignorons; mais, du moment où la lumière fut faite dans leur esprit, le désir s'éveilla bien vite chez eux de s'approprier tous ces signes et de les employer à noter les sons de leur propre langue.

Comment, de leur côté, les Phéniciens avaient-ils été conduits à entreprendre le travail d'où naquit leur alphabet? Ils prenaient à l'Égypte ses arts et son industrie; pourquoi ne lui empruntèrent-ils pas aussi son écriture? Ce fut sans doute qu'ils la trouvèrent trop incommode, trop compliquée, trop difficile à apprendre. Cette écriture renfermait des signes idéographiques, dont les uns étaient pris au sens propre et les autres au sens figuré; elle y joignait des signes phonétiques qui représentaient ou des syllabes ou même déjà des lettres proprement dites, des consonnes isolées: selon les circonstances, un même mot pouvait être figuré par un seul idéogramme ou décomposé en ses éléments de manière à exiger l'emploi de plusieurs caractères. Pour exprimer une même idée, on avait ainsi le choix de plusieurs moyens; c'était l'arbitraire; c'était, par suite, la confusion; c'étaient de grands embarras préparés au lecteur et des erreurs toujours possibles. Le peuple qui avait inventé ce système et qui le pratiqua pendant des milliers d'années, n'en soupçonnait même pas les défauts; il n'est pas d'instrument que l'homme n'arrive à manier avec aisance, par une longue accoutumance héréditaire. Le



11. — Écritoire égyptienne.
Louvre.

scribe des temps ptolémaïques et romains emploie quelquefois les signes comme si, de propos délibéré, il s'amusait à rendre plus obscurs les textes qu'il grave sur les murs des temples. Serait-ce, comme on l'a cru parfois, qu'il veuille n'être pas compris? Non certes; mais il tient à faire admirer son habileté; c'est un virtuose qui, comme diraient les pianistes, joue la difficulté.

Rompu dès l'enfance, par un constant exercice, à la pratique de ce mécanisme délicat, l'Égyptien lettré pouvait, de très bonne foi, l'admirer et le vanter comme un présent fait aux hommes par le divin hiérogrammate, Toth, le dieu à tête d'ibis; mais tout autre était la situation des étrangers, s'ils aspiraient à se rendre maîtres de cette écriture. La tâche ne leur était facilitée ni par des prédispositions natives, ni par les effets d'une éducation professionnelle commencée dans l'âge où la vive et fraîche souplesse de l'esprit permet de beaucoup demander à la mémoire. Je doute fort que jamais homme d'une autre race, syrien ou grec, se soit glissé dans les rangs des scribes égyptiens ou même en ait pu concevoir la pensée. Cependant, pour ces Syriens qui s'étaient mis à fréquenter les ports et les principales villes de la Basse Égypte, c'était une grande tentation que de voir partout les intendants du Pharaon et les princes des nomes, armés de l'écritoire et du roseau, prendre note, au fur et à mesure, des droits payés à la frontière et des quantités de grain ou de têtes de volaille et de bétail qui se vendaient sur le marché[1]. C'était là ce qu'ils admiraient et ce qu'ils enviaient, bien plutôt que ces grandes inscriptions monumentales où s'étalaient, sur les murs des temples ou au flanc des pylônes, les noms des peuples vaincus par les conquérants thébains. On n'avait pas de si hautes visées; dans ce monde où d'autres livraient et gagnaient des batailles, on ne voulait que gagner de l'argent. Ce qui importait à ces gens pratiques, c'était de s'emparer des procédés de l'écriture cursive. Quel avantage ce serait de pouvoir s'en servir pour enregistrer jour par jour ou plutôt heure par heure toutes les transactions ébauchées ou terminées et tous les engagements pris! Comme il serait agréable de n'avoir plus à faire fond seulement sur sa mémoire, et surtout de n'avoir pas à trop compter sur celle de ses débiteurs!

L'embarras, c'était que cette tachygraphie n'offrait pas à l'étranger moins de difficultés que l'écriture monumentale; elle renfermait,

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 19 et 21.

comme celle-ci, des caractères de valeurs très différentes, et, pour arriver à s'en servir avec quelque aisance, il fallait commencer par savoir lire les hiéroglyphes, dont ses signes n'étaient qu'une forme abréviative. Voulait-on s'approprier cet instrument et en tirer tout de suite parti, l'important, c'était d'en simplifier le jeu et de réduire l'écriture à une très petite quantité de caractères; mais il n'était qu'une méthode qui permît d'atteindre ce résultat. Dans toute écriture idéographique, le nombre des signes n'est sans doute pas égal à celui des objets de la perception et de la pensée; mais il s'en rapproche, et tout système de ce genre suppose nécessairement beaucoup de signes distincts. Les différentes voyelles, en s'unissant aux différentes consonnes, donnent encore lieu à bien des combinaisons; l'écriture fondée sur la notation de la syllabe exigera donc encore un assez grand nombre de caractères; on en compte une centaine dans le syllabaire cunéiforme. Il en est autrement si le signe représente seulement une des articulations élémentaires de la voix humaine, une voyelle ou une consonne; dans tous les alphabets que nous connaissons, il n'y a guère plus d'une vingtaine de lettres répondant à des sons entre lesquels l'oreille fasse vraiment une différence.

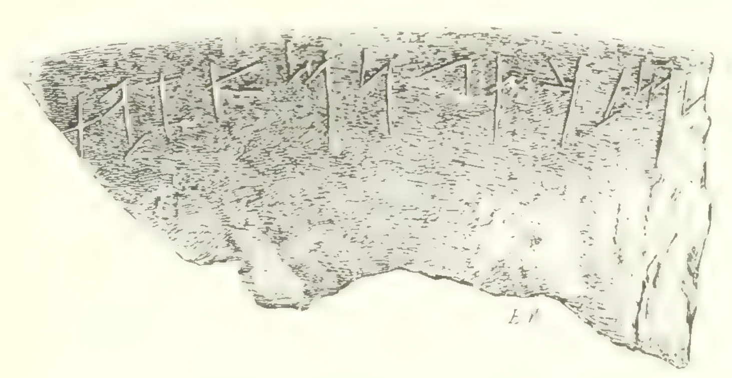
Parmi les éléments phonétiques dont faisait usage l'écriture égyptienne, il y avait des signes de ce genre, de vraies lettres; il s'agissait de les dégager des signes de syllabes et des signes d'objets et d'idées; il fallait prendre ces lettres et ne prendre qu'elles, en laissant aux scribes de Memphis tous les autres modes de notation qui embarrassaient et qui compliquaient leur système graphique. Comment conçut-on la pensée de cette opération? Vit-on nettement, dès le début, que l'emprunt ne devait porter que sur une portion des signes dont disposait l'Égypte? Y eut-il de longs tâtonnements, ou bien l'alphabet fut-il constitué, d'après le principe qui en a fait le succès rapide et la prodigieuse fortune, par les réflexions et par le coup de génie d'un seul homme? Nous ne le saurons jamais, quoiqu'il ne soit pas de problème qui pique davantage la curiosité. C'est, dans l'histoire de notre espèce, une date importante que celle de l'invention de l'imprimerie; mais celle de l'invention de l'alphabet, si nous la connaissions, serait plus mémorable encore. Pour décomposer la parole, pour mener à bien l'analyse qui la résout en ses éléments irréductibles, il a fallu certainement un bien autre travail de l'esprit, un bien plus puissant effort de la pensée, que pour s'aviser de fondre des caractères mobiles et de les jeter sous la presse. Ce n'est pas sans émo-

tion que l'on se fait montrer et que l'on regarde, dans les rares bibliothèques qui en possèdent un exemplaire, la *Bible aux quarante-deux lignes*, celle qui a été imprimée à Mayence en 1456 ; mais comme nous nous sentirions plus pénétrés encore de respect et de reconnaissance, s'il nous était jamais donné de retrouver et de contempler la première inscription qu'un scribe phénicien ait tracée au moyen de ces vingt-deux lettres qui, par toute une suite d'insensibles changements, sont devenues celles mêmes dont je me sers en ce moment ! Gutenberg a partout des statues, œuvres de sculpteurs tels que Thorwaldsen et David d'Angers ; ces hommages sont mérités, et cependant les honneurs du marbre et du bronze ne seraient-ils pas dus plus justement encore à ce Syrien dont ses compatriotes mêmes avaient oublié le nom, à celui qui a doté son peuple du merveilleux instrument que n'avaient pas connu les grandes civilisations primitives ? Parmi ces lointains aïeux qui nous ont faits ce que nous sommes, en est-il un qui, si nous pouvions l'évoquer et l'entrevoir dans cette ombre profonde où il se dérobe, aurait plus de droit à figurer en tête de la liste des bienfaiteurs et des héros de l'humanité ?

Un des principaux mérites de l'alphabet phénicien, c'est ce que l'on peut appeler son caractère universel. Les articulations simples de la voix sont partout en petit nombre et partout les mêmes, à très peu de chose près. Il en est bien quelques-unes que n'ont pas appris à former les organes de certains peuples ; telles ou telles notes manquent à chacun des claviers nationaux ; mais ce qui, d'une langue à l'autre, fait surtout la différence, c'est un élément qui n'est pas susceptible d'être figuré par l'écriture, c'est le timbre ou, si l'on veut, la couleur des sons ; c'est la force, c'est la durée de leur émission. Quant à ces articulations que l'analyse distingue sous la variété des prononciations locales, rien de plus facile, une fois la méthode trouvée, que de les noter à l'aide des signes qu'avaient adoptés les Phéniciens ou à l'aide d'autres signes fondés sur le même principe. Chacun des peuples auxquels la vue de l'alphabet phénicien donna l'idée et le désir d'employer l'écriture alphabétique aurait pu sans doute inventer à nouveau l'alphabet, le composer avec des signes créés tout exprès en vue de sa propre langue ; mais ce n'est pas ainsi que l'esprit humain a procédé dans ce travail tant de fois séculaire dont les résultats se résument pour nous dans le mot de civilisation. Toujours, là où quelque choc brusque n'a pas rompu violemment la chaîne, l'homme a su s'emparer des découvertes antérieures et les prendre pour point de départ ; il n'a

pas perdu son temps à recommencer ce qui avait été fait et bien fait; il a mieux aimé s'appliquer à reviser et à perfectionner.

C'est ce qui est arrivé pour l'alphabet; tous les peuples qui, par terre ou par mer, ont été en rapport avec les Phéniciens, leur ont emprunté cet alphabet, et, au prix de quelques retouches et de quelques additions, ils l'ont adapté aux exigences des différents idiomes qu'ils parlaient. Les Phéniciens avaient tiré de l'écriture cursive égyptienne à la fois les formes et les valeurs de leurs signes. De proche en proche, ces signes passèrent aux Hébreux et aux Sémites septentrionaux ou Araméens, en même temps que, par l'Arabie méridionale, ils se répandaient chez les Libyens d'une part et de l'autre jusque chez les Hindous; dans la direction de l'Occident, ils se propageaient chez les Grecs et les Italiotes, et les tribus mêmes de la lointaine Espagne en apprenaient l'usage. En faisant tant de chemin, ces signes, on ne s'en étonnera point, changèrent beaucoup de forme et d'aspect; tout y contribua, les habitudes de la main, plus ou moins adroite et pressée, suivant les temps et suivant les lieux, la différence des matériaux employés et celle des situations sociales. C'est en remontant aux formes les plus anciennes, pour l'alphabet phénicien lui-même et pour les alphabets qui en sont issus directement, que l'on constate la ressemblance frappante et que l'on se convainc de l'identité première; comparez par exemple les caractères des plus vieilles inscriptions grecques de Théra à ceux de la stèle de Mésa ou de la coupe de bronze où se lit le nom de Hiram (fig. 32)[1]. Quand on entreprend cette étude, on s'aperçoit d'ailleurs bien vite que ce n'est pas seulement le tracé des lettres qui s'est modifié, d'un pays et d'un peuple à l'autre; si la plupart des valeurs sont restées les mêmes, d'autres ont été changées.



32. — Fragment d'une coupe de bronze. Bibliothèque nationale.

L'alphabet phénicien n'avait pas de voyelles; on n'écrivait que les consonnes, en laissant au lecteur le soin de suppléer, d'après le sens de la phrase, les sons vocaux qui reliaient ces consonnes et qui for-

1. *Corpus inscr. semit.* Pars I, n° 6 et pl. IV.

maient avec elles le mot. Cette indétermination ne pouvait convenir aux Grecs ; on sait quel rôle jouent les voyelles dans les procédés de dérivation qu'emploie leur langue, dans leur conjugaison et dans leur déclinaison. « Pour se procurer des voyelles, les Grecs ont pris les demi-voyelles de l'alphabet phénicien, et, comme celles-ci ne leur suffisaient pas encore, ils ont mis à profit le groupe de ces gutturales, si nombreuses dans l'alphabet phénicien, dont n'avait que faire leur langue claire et sonore : *iod* et *vav* sont devenus *I* et *Y*, *aleph* **A**, *hé* **E**, *heth H*, *ain O*. Pour le *vav*, les Grecs paraissent avoir hésité, ils s'y sont repris à plusieurs fois, comme s'ils avaient eu de la peine à épuiser le contenu de cette lettre qui, en hébreu, a quelque chose de vague et de flottant ; c'est ainsi que le *vav* a donné naissance successivement au *digamma* et à l'*upsilon* en grec, et en latin à quatre lettres, *F*, répondant au *digamma*, *U*, V et Y.[1] »

Ces observations permettent de mesurer les progrès que l'écriture phonétique a dus aux Grecs ; les Grecs ont, du premier coup, donné la solution définitive d'un problème qui a toujours embarrassé les Sémites. Ceux-ci ont bien tenté dans cette voie quelques efforts isolés ; mais cependant ils n'ont jamais réussi, durant tout le temps que leurs idiomes ont vécu, à noter avec précision les voyelles ; tout au moins n'ont-ils pas su le faire à l'aide des ressources que leur offrait le système de leur alphabet primitif. Les *points-voyelles* des rabbins juifs du VIe siècle de notre ère ont été appliqués, d'une manière tout artificielle, à une langue qui n'était plus alors qu'une langue morte ; nous avons aujourd'hui la preuve que ces signes donnent une idée très fausse de la manière dont les mots se prononçaient, au temps où ont été composés les écrits de l'Ancien Testament [2].

Cet instrument admirable qu'ils avaient inventé, les Phéniciens n'en ont tiré qu'un médiocre parti. S'ils s'en sont servis pour tenir leurs comptes, ils ne l'employèrent pas à exprimer des pensées qui méritassent de vivre ; ils n'ont pas eu de littérature, au vrai sens du mot. Ils ne paraissent avoir écrit volontiers que sur les pierres précieuses, qui ne comportent que des textes très courts, et sur le bronze, qui ne s'est pas conservé. « Avant la découverte de l'inscription de Mésa, on pouvait douter que l'épigraphie fût dans l'usage d'aucun peuple cananéen. Les stèles comme celles de Mésa durent être rares ; quant à l'habitude de mettre des inscriptions sur les monuments, les

1. Berger, *l'Écriture et les inscriptions sémitiques*, p. 17.
2. Berger, *ibidem*, pp. 21-22.

tombeaux, les monnaies, elle ne fut peut-être pas antérieure, chez ce peuple, à l'époque où il commença d'imiter les Grecs. La numismatique phénicienne suit la même loi ; il n'y a pas de monnaie phénicienne antérieure aux monnayages perses et grecs. L'inscription d'Echmounazar n'est pas plus ancienne ; en tout cas, le tour gauche, pénible, fastidieux de cette inscription est bien loin du ton simple et ferme des peuples qui écrivirent beaucoup sur la pierre. Au lieu de ce grand style lapidaire, de cette incomparable manière de parler à l'avenir, qui est le privilège des Grecs et des Romains, la seule inscription un peu considérable que l'on ait trouvée jusqu'ici en Phénicie n'est que le long verbiage d'un homme de petit esprit, obsédé de terreurs pour la cuve qui renferme ses os [1]. Nul sentiment de l'histoire, nul souci élevé de la postérité ; quelque chose d'égoïste et de mesquin. La gravure même de l'inscription prouve les tâtonnements d'une épigraphie peu exercée. Le graveur s'est repris à deux fois, et la seconde fois il a encore changé de procédé. N'est-ce pas aussi quelque chose de bien singulier que la monotonie de l'épigraphie carthaginoise ? Les deux mille cinq cents inscriptions de Carthage que l'on connaît sont toutes presque identiques entre elles, sauf trois ou quatre [2]... En somme, les inventeurs de l'écriture paraissent n'avoir pas beaucoup écrit. On peut affirmer, du moins, que les monuments publics chez les Phéniciens restèrent anépigraphes jusqu'à l'époque grecque [3]. »

Depuis que, sur l'initiative prise par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'attention s'est tournée de ce côté, le nombre des inscriptions phéniciennes connues s'est accru très sensiblement ; cependant, aujourd'hui même, dans ce vaste répertoire que nous devons au zèle de M. Renan et de ses collaborateurs, on ne saurait citer un seul texte qui se puisse rapprocher de ces belles inscriptions de la Grèce ou de Rome, où l'on croit entendre retentir la voix même d'un peuple libre.

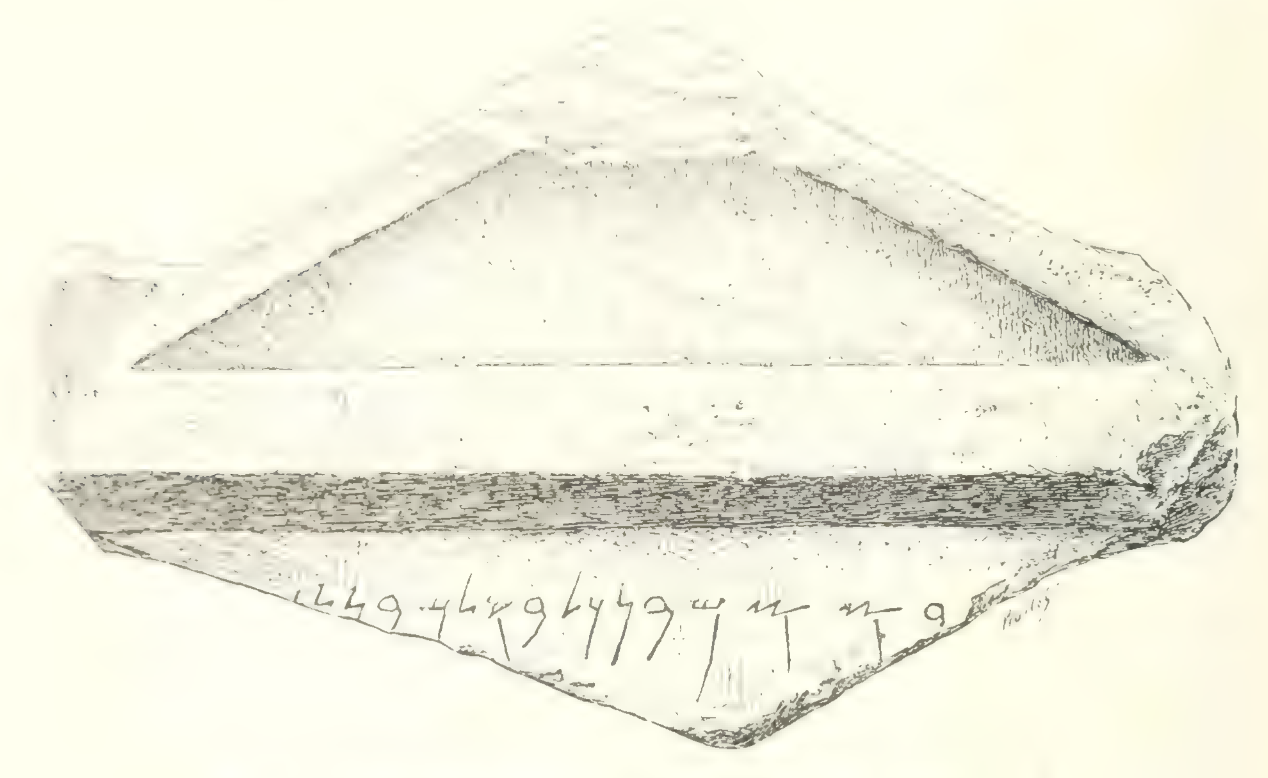
Ici la forme répond au fond. S'il est bien rare que, dans ces textes épigraphiques, la parole ait quelque accent et quelque noblesse, il n'y

1. Quand M. Renan écrivait ces lignes en 1874, la stèle de Jehawmelek n'était pas encore publiée ; mais son contenu n'a rien qui puisse conduire à modifier ce jugement d'ensemble.

2. Nous nous permettons de modifier ici les chiffres donnés, il y a vingt ans, par M. Renan ; lorsqu'il résumait, dans la page que nous avons citée, les impressions que lui avait laissées sa mission de Phénicie, M. de Sainte-Marie n'avait pas encore rassemblé et envoyé en France ces centaines de stèles où se répète toujours le même hommage à « Tanit, face de Baal ».

3. Renan, *Mission de Phénicie*, pp. 832-833.

a rien non plus, dans l'aspect des lettres, qui frappe les yeux et qui dispose l'esprit à prendre au sérieux les idées exprimées. La Phénicie n'a pas eu d'écriture monumentale ; son alphabet épigraphique garde toujours la physionomie d'un alphabet cursif (fig. 33). « Pas une seule inscription phénicienne n'offre ces artifices par lesquels les Grecs et les Latins soulignent en quelque sorte le texte écrit sur la pierre et lui donnent un caractère architectural [1]. » Point de dispositions d'une symétrie savante et calculée; pas de lettres de calibres différents ni de majuscules dont les dimensions mettent en saillie les noms propres



[illegible]. — Cippe funéraire de Cypre. *Corpus inscr. semit.* Pars I, pl. 8.

ou les mots importants. Tous les signes, de même taille, se suivent à la file, avec leurs formes anguleuses et grêles, avec leurs longues queues et leurs hastes inclinées en sens divers; les lignes ne sont pas toujours droites ; elles n'ont d'autres limites que celles du champ où elles sont tracées. Le scribe n'a certainement pas soupçonné qu'une inscription puisse avoir sa beauté, pour le regard même de celui qui ne saurait la comprendre ; tout ce qu'il s'est proposé, c'est de graver correctement sur la pierre un avis qui soit lisible et se fasse entendre clairement. Dans son écriture comme dans son système de colonisation, comme dans son industrie et dans son art, le génie phénicien n'a songé qu'au résultat immédiat et pratique ; il n'a visé que l'utile.

1. RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 834.

§ 5. — PLAN DE L'ÉTUDE SUR LA PHÉNICIE

L'étude que nous entreprenons, celle de l'art phénicien, présente des difficultés toutes particulières. Quand nous avons voulu connaître et juger l'art de l'Égypte, l'art de la Chaldée et celui de l'Assyrie, nous n'avons eu qu'à nous transporter et à nous établir dans la vallée du Nil, puis dans celle de l'Euphrate et dans celle du Tigre ; il nous a suffi de regarder des édifices dont les ruines subsistent encore, et de jeter les yeux sur les monuments de tout genre que les fouilles ont mis au jour dans chacune de ces contrées, monuments qui forment de longues et belles suites dans les collections publiques et privées. L'art phénicien ne se présente pas dans les mêmes conditions ; on ne sait où le prendre. Sur son sol natal, il n'a laissé que de faibles traces ; il faut chercher un peu partout les débris de ses œuvres, d'un bout à l'autre de ce bassin de la Méditerranée où, pendant dix siècles et plus, n'ont pas cessé de se répandre sur tous les marchés les produits des ateliers de Sidon et de Tyr. Voyez ce qui se passe pour les inscriptions phéniciennes. Dans le grand recueil qui doit les renfermer toutes, réunies pour la première fois, nous n'en trouvons que neuf qui proviennent de la côte de Syrie [1] ; Athènes et le Pirée en ont donné presque autant, sept en tout [2], et l'île de Cypre, à elle seule, en a fourni quatre-vingt-six [3] ; il y en a douze de Malte et de Gaulos [4], et vingt-quatre de la Sardaigne [5] ; celles de Carthage se comptent par milliers.

Il en est de même pour les monuments de l'art phénicien ; c'est en Phénicie qu'ils sont le plus rares. Au terme de sa relation, M. Renan, qui venait de consacrer une année tout entière à l'exploration de cette contrée, insiste sur ce phénomène singulier ; il le constate et il l'explique par l'histoire : « L'antiquité phénicienne, dit-il, est de toutes les antiquités la plus émiettée. Cela tient à ce que le terrain géographique de cette antiquité a toujours été extrêmement peuplé ; durant les époques grecque, romaine, byzantine, croisée, musulmane, on n'a cessé d'y bâtir, d'y retailler les pierres anciennes, de débiter les gros

1. *Corpus inscr. semit.* Pars I, nos 1-9.
2. *Ibidem*, nos 115-121.
3. *Ibidem*, nos 10-96.
4. *Ibidem*, 122-132 (deux textes portent les numéros 122 *bis* et 123 *bis*).
5. *Ibidem*, 139-162.

blocs en moellons. Il est permis de dire que, depuis quinze ou seize cents ans, on n'a extrait en Syrie que bien peu de pierres de la carrière. On a toujours vécu des blocs antiques : nulle part la pierre n'a été aussi broyée. L'effet des croisades surtout fut désastreux à cet égard. Amenés à s'entourer de gigantesques murailles de pierre, les templiers, les hospitaliers, l'ordre teutonique, la puissante féodalité de Syrie dévorèrent tous les monuments autour d'eux, et, comme ils bâtissaient bien, comme la plupart des pierres, avant d'être employées, étaient retaillées, les traces primitives furent déplorablement oblitérées. Voilà la raison de cette dévastation archéologique que présente la côte de Syrie et de Cypre…

« La situation de la Phénicie a beaucoup contribué à la dévastation de ses antiquités. Des monuments placés sur le bord de la mer ont bien plus de chances d'être démolis que des monuments situés dans des endroits peu accessibles, surtout quand il s'agit d'un pays comme la Syrie, privé de routes, de véhicules, et où tout ce qui dépasse les forces d'un chameau est intransportable. On amène la barque à pied d'œuvre et on enlève les pierres avec une grande facilité. C'est ainsi que l'Éphèse païenne (distincte de l'Éphèse chrétienne ou *Aïa-Solouk*) a servi de carrière de marbre pour les édifices de Constantinople. Les constructions de Djezzar, d'Abdallah-Pacha, de l'émir Beschir, plus anciennement celles de Fakhreddin, ont eu un effet analogue en Syrie. De nos jours, *Athlith* disparaît rapidement par suite de la même cause…

« Les réactions religieuses ne furent pas, en Syrie, moins funestes aux monuments. Le christianisme, qui se montra en Grèce si peu dévastateur des ouvrages antiques, fut dans le Liban éminemment démolisseur[1]. L'islamisme ne le fut pas moins, surtout pour les sculptures. La race du Liban, soit chrétienne, soit musulmane, est, si j'ose le dire, iconoclaste et inintelligente de l'art ; elle n'a nul sens de l'image plastique ; son premier mouvement est de la briser… Enfin, l'avidité des gens du pays a amené d'énormes destructions. Pour voler les objets précieux contenus dans les tombeaux, on a cassé les inscriptions ; toute sépulture susceptible d'être aperçue a été mise en pièces… L'anarchie du pays, le manque de tout contrôle public ont contribué au même résultat… Quand on s'est bien rendu compte de

1. Voir les faits cités dans la *Mission de Phénicie*, pp. 220, 287, et le récit des missions destructives de saint Jean Chrysostome, tel que M. Amédée Thierry l'a présenté dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1870, pp. 52 et suivantes.

ces conditions déplorables et notamment des ravages qu'exercent tous les jours les chercheurs de trésors, courant tout le pays armés de leur petite barre à mine, on est surpris qu'il y reste encore un seul vestige du passé; on a peine à comprendre que quelques points de la côte, comme *Oum-el-Awamid* et *Amrit*, aient gardé des fragments d'une haute antiquité [1]. »

Comme le philologue et l'épigraphiste, l'historien de l'art se condamnerait donc à ne presque rien savoir de l'œuvre accomplie par ce peuple industrieux, si, pour retrouver et pour faire valoir ses titres, il se renfermait dans les étroites limites de la Phénicie propre, s'il prétendait demander tous ses renseignements à ce sol si cruellement ravagé, duquel on peut dire, suivant le mot du poète, que « les ruines mêmes y ont péri ». C'était surtout hors de chez eux, hors de la Syrie, que vivaient les Phéniciens. J'imagine que la plupart de ces marchands et de ces gens de mer ne passaient dans leurs cités natales que les années d'enfance et parfois, de loin en loin, entre deux voyages, quelques semaines ou quelques mois employés à se reposer ou plutôt à préparer de nouvelles spéculations et de nouvelles courses. Beaucoup d'autres naissaient dans ces colonies et dans ces comptoirs de l'Occident où leurs pères s'étaient établis; plus d'un peut-être, dans toute son existence, n'avait visité qu'une ou deux fois la métropole et ses temples augustes. Veut-on connaître les Phéniciens et se rendre compte des formes très variées qu'a prises la féconde activité de leur génie intelligent et laborieux, il faut les imiter; il faut, si l'on peut ainsi parler, monter sur leurs navires et débarquer avec eux sur tous les rivages qu'ils ont assidument fréquentés; il faut s'arrêter, en leur compagnie, dans les endroits où ils ont séjourné le plus longtemps et où, par conséquent, il y a le plus chance de relever la trace de leur présence et de leur action.

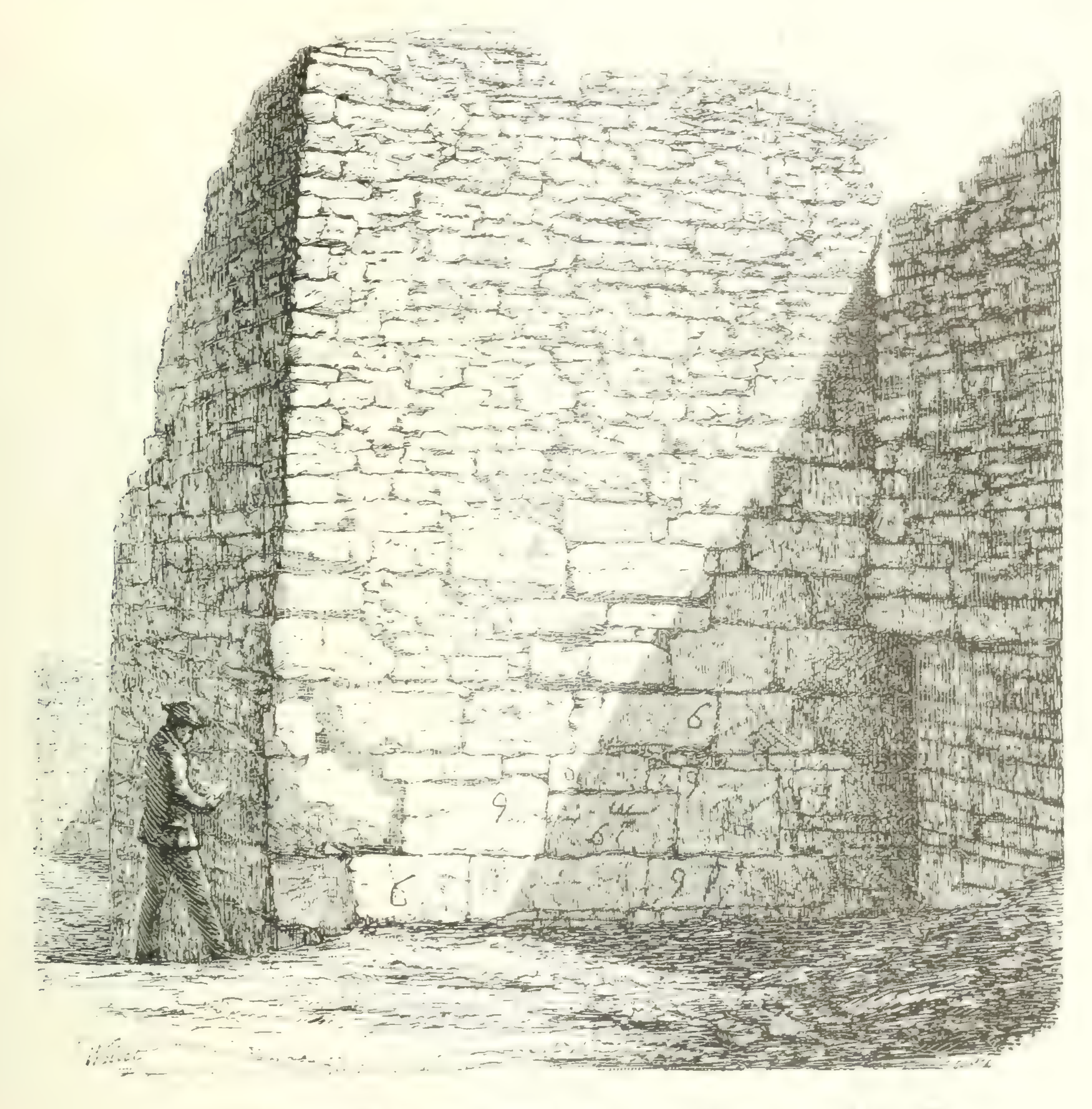
A ce titre, c'est à Cypre que nous suivrons tout d'abord les Phéniciens. Cypre n'est pas la Phénicie; de très bonne heure, des colons grecs sont venus s'établir dans cette île auprès des Sémites et ils ont fini par en partager avec ceux-ci le territoire; mais la principale des cités maritimes, Kition, est restée, au moins jusque sous les successeurs d'Alexandre, une ville toute syrienne, qui, située sur la côte orientale de Cypre, faisait pendant à Tyr et à Sidon. Ailleurs encore, sur la côte

1. RENAN, *Mission de Phénicie*, pp. 816-819. Voir aussi, dans le même ouvrage, pp. 154-155, les détails que donne M. Renan sur la destruction des antiquités de Byblos par les chercheurs de petits objets.

méridionale, comme à Paphos, et dans l'intérieur, comme à Idalion et à Golgos, l'influence des idées et de la religion phéniciennes avait pénétré si profondément que tous les progrès de l'hellénisme n'ont jamais pu en effacer l'empreinte. Nous avons dit combien de textes phéniciens Cypre nous avait livrés ; il est naturel que l'on y trouve aussi nombre d'ouvrages phéniciens fabriqués soit dans ces villes syriennes qui étaient en communication constante avec les ports de l'île, soit dans l'île, même où étaient établies à demeure beaucoup de familles originaires de la Syrie. Kition et d'autres villes encore avaient des fabriques qui étaient comme les succursales de celles de Tyr et de Sidon. Il en fut de même pour Carthage ; à mesure que s'accrut son importance et que se développa son commerce, elle eut de plus en plus intérêt à produire elle-même tous ces objets qu'elle plaçait en si grandes quantités sur les marchés de l'Occident ; toutes les industries de la métropole durent s'implanter dans ses murs, avec leurs secrets et leurs tours de main, avec leurs procédés héréditaires et leurs répertoires de modèles. Dans la plupart des cas, nous n'avons aucun moyen de savoir si telle ou telle figurine, si tel ou tel vase de facture phénicienne provient des ateliers de la Syrie et de Cypre ou de ceux de Carthage.

Ce n'est d'ailleurs pas plus à Carthage que sur la côte de Syrie qu'il convient de chercher les ouvrages des architectes et des artisans phéniciens. La vraie Carthage, la ville punique, a été deux fois détruite par ses vainqueurs. Au lendemain du siège, ils l'avaient livrée aux flammes ; ils l'avaient démantelée et démolie ; ils en ont encore mieux effacé les traces en la reconstruisant, un siècle et demi plus tard. Les anciens matériaux ont été remployés et sont ainsi devenus méconnaissables ; si quelques rares monuments ont échappé à cette ruine, ils sont ensevelis aujourd'hui sous de telles masses de débris que les fouilles essayées sur le site de Carthage ne les ont presque jamais atteints. Les produits de l'industrie carthaginoise, c'est en Sicile, en Sardaigne et en Italie que nous les retrouverons, de même que nous irons chercher ceux de l'industrie sidonienne et tyrienne dans les îles de l'Archipel et sur le sol de la Grèce. Partout là, dans le monde hellénique et dans le monde italien, l'antiquité s'est mieux conservée qu'en Syrie et en Afrique ; de vastes nécropoles ont su garder à la curiosité moderne le dépôt du mobilier funéraire qui leur avait été confié, mobilier dans lequel, pour une certaine époque, l'art phénicien est largement représenté, soit par des ouvrages qui lui appartiennent en propre, soit par les imitations qu'il a provoquées.

Mais, dira-t-on, cet art phénicien, à quelle marque le reconnaîtrez-vous, si vous n'avez pas pu l'étudier en Phénicie même et à Carthage, sur des monuments qui, recueillis aux lieux mêmes où ils ont été créés, auraient servi de type et vous auraient fourni la définition même du style et du goût de la Phénicie? Nous répondrons que ces exemplaires,



34. — Mur phénicien d'Éryx. *Corpus inscr. semit.* Pars. I. pl. 29. (P. 96).

de provenance certaine et trouvés, si l'on peut ainsi parler, à domicile, ne nous font pas absolument défaut; tout appauvri qu'il soit, le sol phénicien a livré, dans des conditions qui ne laissent pas place au doute, bien des monuments dont l'étude suggère et permet déjà des conclusions assez nettes; en les comparant les uns aux autres, si l'on n'épuise pas la matière, tout au moins obtient-on les termes principaux et comme les premiers linéaments de la formule cherchée. Cette for-

mule, elle se dégage aussi de cette histoire de la Phénicie dont nous avons tracé le tableau ou plutôt l'esquisse ; élève et vassale de l'Égypte, puis de l'Assyrie, la Phénicie, dans les ouvrages sortis de ses mains, a dû mêler, en proportions variables, les éléments empruntés aux deux puissantes civilisations sous l'influence desquelles son industrie s'est développée. Elle seule, la Phénicie, par sa situation géographique et par le rôle qu'elle a joué dans le monde ancien, était en mesure de produire tous ces objets, aujourd'hui si nombreux et si connus, qui ne sont ni franchement égyptiens, ni franchement assyriens, mais où ne se rencontrent pourtant guère que des motifs empruntés aux deux sources orientales et primitives. Enfin, les Phéniciens ont parfois signé leurs ouvrages. Dans les remparts de cette ville d'Éryx qui est célèbre par son sanctuaire de l'Astarté phénicienne, on a retrouvé tout récemment, sur les gros blocs des assises inférieures, les marques de pose des maçons carthaginois qui ont construit ce mur (fig. 34); c'est presque toujours une même lettre bien des fois répétée, un grand *beth* qui a de treize à trente centimètres de haut (fig. 35)[1]; nous apprenons ainsi quel était le genre d'appareil que ce peuple exécutait le plus volontiers. On sait ces coupes et ces plats de bronze que nous avons déjà rencontrés à Ninive; il en a été recueilli de semblables sur divers points du bassin de la Méditerranée, et, dès le premier moment, les archéologues qui les avaient étudiés n'avaient pas hésité à leur attribuer une origine phénicienne. Aujourd'hui ce qui n'était qu'une conjecture très vraisemblable a été changé en certitude par la mémorable trouvaille de *Palestrine;* sur une de ces coupes, qui a été recueillie en 1876 dans la nécropole de l'antique Préneste, en plein Latium, on a déchiffré, sans surprise mais non sans joie, une courte inscription phénicienne très nettement gravée[2]; c'est probablement plutôt le nom du premier propriétaire de l'objet qu'un nom de fabricant[3]; on



35. — Marque de pose phénicienne.
Corpus inscr. semit. Pars I, pl. 29.

1. *Corpus insc. semit.* Pars I, nº 136. Outre le *beth*, on a trouvé aussi, une fois, le *phe*, et sept fois le *aïn*.

2. *Corpus insc. semit.* Pars I, nº 164. En tête de l'article que les rédacteurs du *Corpus* ont consacré à cette inscription, on trouvera la liste, très complète, de tous les travaux auxquels a donné lieu cette découverte. Notre point de départ, pour la réduction que nous donnons de cette coupe, a été la planche 32 du tome X des *Monimenti* de l'Institut de correspondance archéologique; mais, à l'aide d'une belle photographie que nous devions à l'obligeance de M. Fiorelli, notre dessinateur a essayé de mieux marquer le relief des figures et de leur donner plus d'accent.

3. M. Renan suppose que c'est peut-être celui d'un mort à la mémoire duquel aurait

le lit *Esmunjaïr ben Asto* (fig. 36). Peu nous importe d'ailleurs; voici où est surtout l'intérêt de cette découverte : d'autres monuments ont été trouvés dans cette même tombe; ce sont des vases, des diadèmes, des bijoux, etc.; ils sont de la même facture et décorés dans le même esprit; on n'a aucune raison de ne pas leur assigner la même pro-



36. — Patère d'argent phénicienne. Diamètre, 0m,19. Dessin de Wallet.

venance qu'à la coupe qui porte l'inscription. Voilà donc tout un lot d'objets auxquels est attachée, qu'on nous passe l'expression, l'étiquette d'un expéditeur phénicien; prenez ces objets, examinez-les un à un, et, d'après ces types, vous pourrez, en toute sûreté de

été consacrée la coupe et qui serait représenté symboliquement sous les traits de l'épervier qui en occupe le centre; cette explication nous paraît difficile à admettre pour un objet qui, par sa nature même, était destiné à passer de main en main et, comme le prouve la distance où il a été porté, à devenir un objet de commerce.

conscience, définit la manière et le goût des orfèvres de Carthage; je dis de Carthage, parce que les philologues signalent dans ce texte une particularité qui leur permet de penser que la coupe a été fabriquée plutôt en Afrique qu'en Syrie.

En dépit des apparences, la méthode que nous nous proposons de suivre pour étudier l'art phénicien offre donc moins de chances d'erreur que l'on ne pourrait le croire; sans doute il nous faut prendre un peu partout les monuments que nous faisons entrer dans notre galerie, mais cela ne veut pas dire que nous les prenions au hasard. Si tel d'entre eux, trouvé dans une tombe de Mycènes, de l'Étrurie ou de la Sardaigne, est porté au compte des artisans de Tyr ou de Carthage, c'est que la facture de cet objet n'est point celle d'aucun des ateliers locaux auxquels on pourrait être tenté de l'attribuer, si l'on ne tenait compte que de la provenance constatée par les fouilles; c'est aussi que les traits qui en caractérisent la décoration s'accordent de tout point avec ceux que nous ont rendus familiers l'étude des monuments recueillis dans la Phénicie proprement dite et l'examen des quelques pièces où nous relevons des inscriptions sémitiques. Pour avoir plus de choix et de variété, nous ramenons à leur lieu d'origine et, qu'on nous passe l'expression, nous rangeons à nouveau, dans un bel ordre, sur les quais de Tyr et de Carthage, tous ces objets que le commerce a semés par le monde; mais, avant de donner place à un vase ou à un bijou dans les suites que nous formons ainsi, nous le regardons sur toutes ses faces, et, pour l'admettre et le citer ensuite, il faut que nous y ayons retrouvé la marque de fabrique d'un atelier phénicien. Cette constatation faite, l'objet peut être classé parmi ces messagers qui, du quinzième au septième et au sixième siècle avant notre ère, allèrent éveiller l'instinct et la faculté plastique chez les peuples de l'Occident, chez ces attardés qui se préparaient à si bien regagner le temps perdu.

Le génie grec, après avoir tiré parti des exemples et des leçons de la Phénicie, s'est émancipé rapidement; il a créé un art bien supérieur à celui de ses maîtres, un art d'une puissante et souveraine originalité; mais il n'en a pas été de même chez tous les peuples auxquels s'est fait sentir l'influence de la Phénicie. Ni les Hébreux ni les Cypriotes n'ont su se soustraire à l'ascendant des types phéniciens; à Jérusalem, comme à Golgos, on a bien, dans une certaine mesure, modifié ces types; il faut tenir compte ici de la différence des idées religieuses; et là, de celle des habitudes sociales et des matériaux mis en œuvre; mais ni dans l'une ni dans l'autre de ces contrées on n'a regardé la

nature d'assez près et l'on n'a eu l'esprit assez inventif pour que l'art y ait pris une physionomie vraiment particulière et nationale. L'art cypriote et l'art juif, ce ne sont que des variétés, ou, comme dirait un grammairien, des dialectes de l'art phénicien. Nous rattacherons donc à l'histoire de la Phénicie celle de Cypre et de la Judée; nous devrons aussi consacrer un court chapitre à des constructions et à des figures de bronze d'une facture toute particulière qui ne se trouvent qu'en Sardaigne. Les *nouraghes* et les statuettes bizarres que l'on rencontre parmi les ruines de ces tours sont bien le produit d'un art indigène et local; mais cet art ne s'est développé qu'au contact des Phéniciens, pendant qu'ils étaient maîtres des rivages de l'île. Nous n'aurions d'ailleurs pas l'occasion de revenir sur ces ouvrages d'un caractère étrange et barbare; l'étude de ces monuments formera donc aussi l'un des appendices du livre dans lequel nous nous proposons d'apprécier l'effort du grand petit peuple qui, malgré les lacunes de son génie et de son œuvre, n'en a pas moins eu l'honneur de fournir la transition nécessaire, de servir d'agent de transmission et de lien entre le vieux monde, celui de l'Égypte et de la Chaldée, et le monde ancien, celui de la Grèce et de l'Italie.

Cette étude sera donc moins simple, moins facile à présenter que ne l'ont été l'histoire de l'art égyptien et celle de l'art chaldéen; elle comportera plus de divisions et de subdivisions. Elle offrira encore une autre difficulté : c'est que nous ne saurions fixer une limite précise où il convienne d'arrêter cette exposition, une date que nous puissions nous engager à ne pas dépasser. L'art égyptien est toujours resté fidèle à lui-même et à son principe; jusqu'à l'avènement des Ptolémées, s'il s'est modifié, c'est en travaillant sur son propre fonds; il n'a point subi d'influence étrangère. Lui aussi, l'art chaldéo-assyrien avait produit tous les ouvrages que nous avons décrits avant que le génie grec eût assez de force expansive pour pénétrer jusque dans ces contrées lointaines et pour y imposer ses modèles. Il en est autrement de la Phénicie et surtout de Cypre; en Syrie et dans l'île voisine, l'action de la Grèce s'est fait sentir de très bonne heure chez ces peuples qui n'avaient pas un génie plastique très puissant; comme ils avaient imité d'abord l'Égypte, puis bientôt après la Chaldée et l'Assyrie, ils ont commencé d'imiter la Grèce, dès que celle-ci a eu créé ses ordres d'architecture et qu'elle a su donner de la forme vivante des traductions supérieures à toutes celles qu'avait connues jusqu'alors le monde ancien. De siècle en siècle, à mesure que l'art

grec faisait des progrès, l'influence qu'il exerçait ainsi sur tous les riverains de la Méditerranée, en dehors de l'Égypte, devenait plus marquée et plus irrésistible. Il en résulte que les Phéniciens et les Cypriotes, à partir d'un certain moment, n'ont plus guère façonné d'ouvrages où ne se trahisse, par quelque endroit, la connaissance et l'imitation des types et du style de la Grèce. Devions-nous, à ce titre, écarter tous ces ouvrages ou du moins en renvoyer l'étude à un autre livre de cette histoire? Il eût été dangereux de prendre ce parti : les œuvres de la période vraiment orientale et primitive sont trop peu nombreuses en Phénicie et à Cypre ; certains procédés de fabrication, certains motifs d'ornement, vraiment propres à ces pays, ne nous sont parfois révélés que par des monuments de transition. Ces motifs d'origine égyptienne ou assyrienne et ces habitudes locales, il importait de les suivre et de les signaler jusque dans des œuvres où domine le goût grec : c'était le seul moyen de montrer quelle longue accoutumance avait attaché ces artistes aux pratiques et au système de décoration qu'ils continuent d'employer alors même que tout a changé autour d'eux et qu'eux-mêmes parlent plus volontiers et plus souvent le grec que leur idiome national. Jusqu'où pouvions-nous aller dans cette voie et d'après quel criterium devions-nous choisir les monuments qui méritaient de trouver place dans ces pages consacrées à l'antiquité phénicienne? C'était une affaire d'appréciation et de tact ; il convenait seulement que tous les fragments de l'architecture et de la sculpture qui seront mentionnés ici pussent aider le lecteur à se faire une idée plus claire et plus complète de cette antiquité dont il ne s'est conservé que de bien faibles débris.



CHAPITRE II

DU PRINCIPE ET DES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ARCHITECTURE PHÉNICIENNE

§ 1. — LES MATÉRIAUX ET LA CONSTRUCTION

La Phénicie est un pays de montagnes; tout son territoire est couvert et coupé par les contreforts occidentaux du Liban et par les éperons que le puissant massif projette vers la mer; aussi la pierre ne manque-t-elle point, mais elle est de médiocre qualité. Point de marbre ni de grès, dans le nord; du côté de *Safita,* comme dans certains cantons de la Galilée, il y a bien quelques laves, mais elles n'ont guère été employées hors du district qui les renferme. Ce qui se rencontre partout, à fleur de sol, ce sont des tufs calcaires d'un grain plus ou moins tendre.

La première idée des tribus qui s'établirent dans ce pays dut donc être de tailler sur place la roche vive; celle-ci, là où elle ne se dresse pas sous la forme de murs à pic ou de masses isolées, se trouve toujours, à une très faible profondeur, sous la mince couche de terre végétale qui s'est déposée dans le fond des vallées, au pied des falaises et sur les moins rapides des pentes qui descendent au rivage. D'un bout à l'autre de la Syrie maritime, jusqu'aux derniers jours de l'antiquité, les tombes ont été creusées dans le roc; mais ce n'est pas seulement au profit des morts que l'on a ciselé ainsi l'écorce terrestre : les vivants l'ont aussi façonnée dans leur propre intérêt, avec beaucoup de patience et d'adresse. On a peut-être commencé par habiter, sur certains points, des grottes naturelles qu'il fut aisé d'élargir et d'aménager; puis, lorsqu'on n'a plus voulu se contenter de demeures aussi simples, on a continué cependant à profiter des accidents et des saillies du rocher.

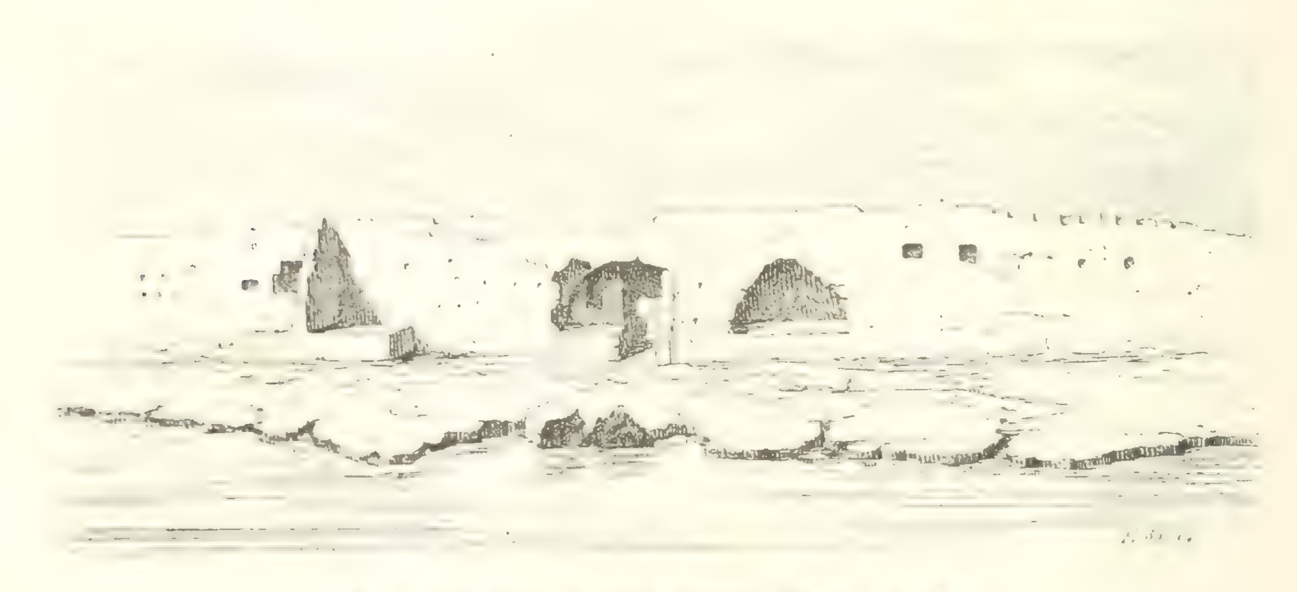
Ainsi, « l'un des restes les plus singuliers d'Amrit, c'est une maison monolithe, tout entière découpée dans le roc (fig. 37). La pierre a

été évidée de façon à ne laisser que de minces écrans ou cloisons adhérentes au sol, lesquelles constituaient les murs. La façade de cette maison, tournée vers l'ouest, a trente mètres de long. Les deux murs parallèles sont aussi éloignés d'environ trente mètres. La hauteur des



57. — Maison monolithe d'Amrit. Renan, *Mission*, pl. 12.

murs est d'à peu près six mètres, et leur épaisseur de quatre-vingts centimètres. Des murs de refend, dont la matière est également prise dans le roc vif, divisaient l'intérieur en trois chambres au moins. Le



58. — Roc taillé, à Saïda. Renan, *Mission*, pl. 68.

côté nord était fermé par un mur artificiel, dont on retrouve encore les premières assises cachées sous le sol; la paroi sud était en partie formée par le rocher et complétée par de la maçonnerie[1]. » Dans l'îlot situé au nord de la ville moderne de *Saïda*, le rocher offre partout

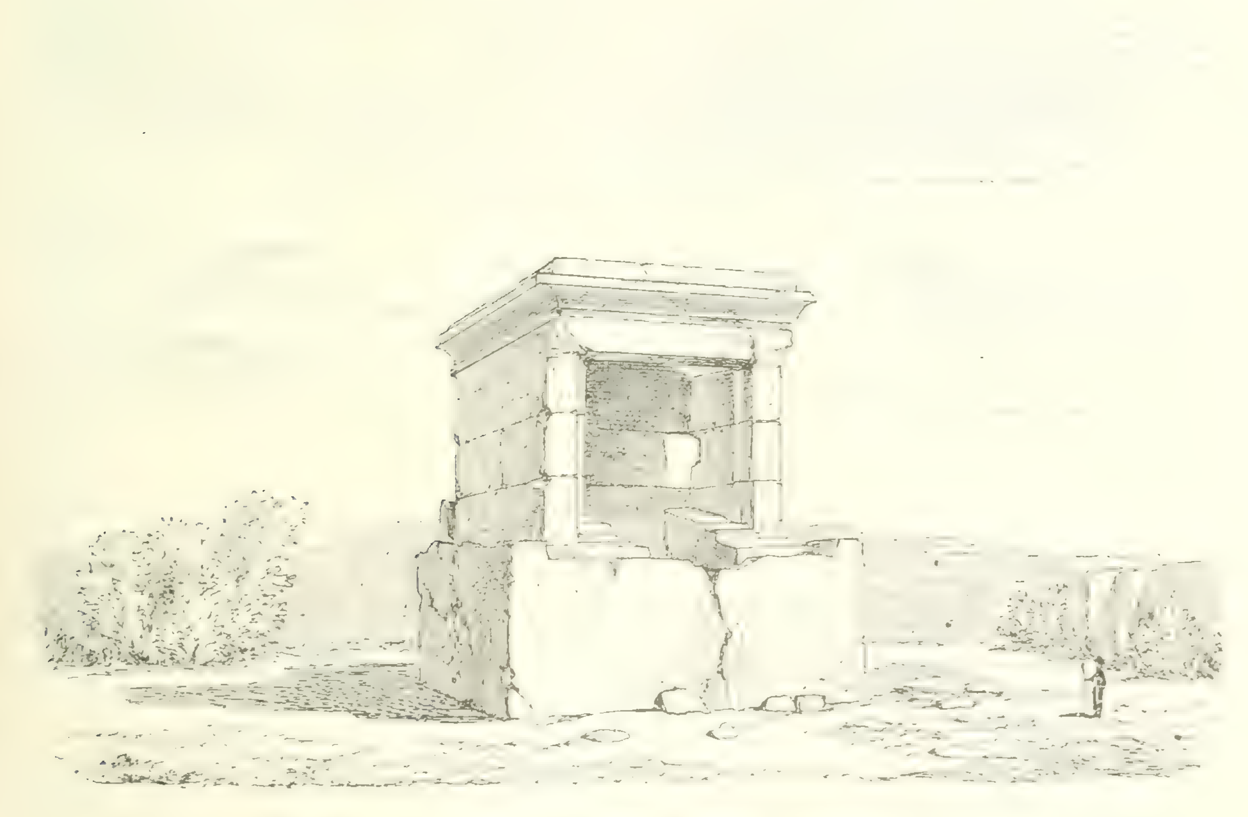
1. Renan, *Mission*, p. 92.

aussi des traces sensibles de travaux dans le roc. Celui-ci formait le mur de fond des maisons qui y étaient adossées; il est partout percé de niches et de portes rectangulaires ou cintrées; il a même fourni certains murs de refend (fig. 38)[1].



39. — Fragment de la cour d'Amrit. Renan, *Mission*, pl. 8.

Même parti pris dans un temple, d'une disposition très curieuse, qui devait être le plus ancien des sanctuaires de Marath[2]. Une vaste cour, qui a quarante-huit mètres de large sur cinquante-cinq de long, avait été taillée dans la roche vive (fig. 39). Au centre on avait laissé subsister, on avait réservé un bloc de cinq mètres et demi de côté sur plus de trois mètres de haut. Sur ce bloc, qui adhère au sol par sa base, on avait bâti un petit tabernacle que nous étudierons avec plus de

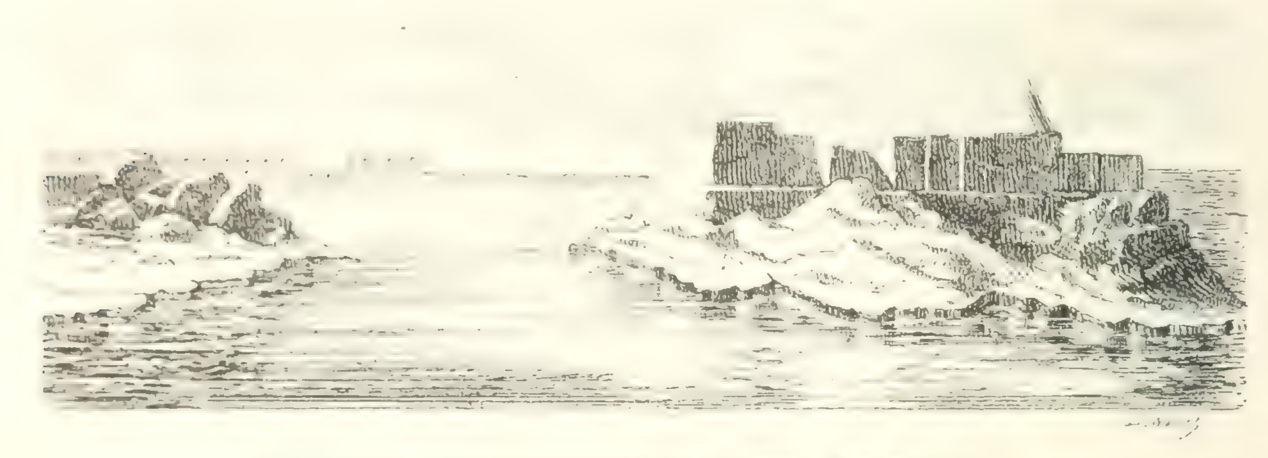


40. — Le tabernacle d'Amrit. Renan, *Mission*, pl. 10.

détail en traitant de l'architecture religieuse (fig. 40). Dans la puis-

1. Renan, *Mission*, p. 363.
2. *Id.*, *ibid.*, pp. 62-68 et planches VIII et X.

sante enceinte qui entourait l'île d'Arad, on est frappé de ce même mélange : les assises construites se soudent de la même manière au rocher ; celui-ci, jusqu'à une hauteur de trois et quatre mètres, faisait au mur comme une sorte de plinthe massive et ininterrompue (fig. 7) ; il en est de même dans ce qui reste à Sidon des murs phéniciens (fig. 41). Le fossé s'obtenait, comme à Marath la cour du temple, aux dépens du roc ; c'est ce que l'on peut voir, par exemple, à *Semar-Gebeil*, où un château du moyen âge a profité des travaux gigantesques qui avaient été entrepris autrefois pour mettre à l'abri d'un coup de main une vieille forteresse giblite[1]. Enfin, à Ruad et partout ailleurs, on trouve des cuves de pressoir, des citernes, des silos, qui ont été exécutés,



41. — Fragment des murs de Sidon. Renan. *Mission*, pl. 68.

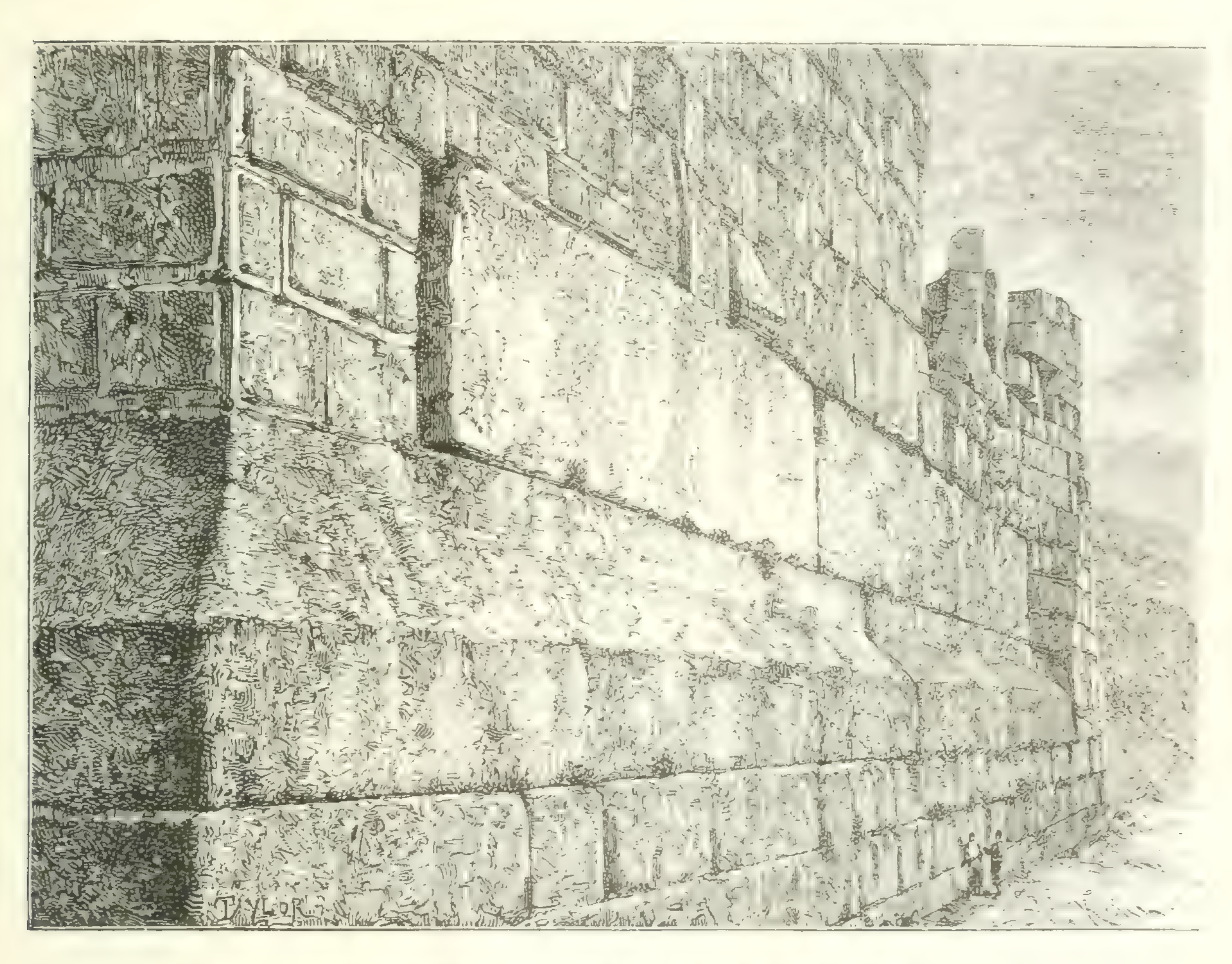
par le même procédé, dans la roche tendre, dont les parois ont été revêtues ensuite d'un enduit[2].

Un texte curieux d'un ancien historien prouve que, dans l'antiquité même, ces habitudes des Phéniciens avaient été remarquées : « Quand les Phéniciens commencèrent à s'établir en nombre sur ces rivages rocheux où les attirait la richesse de la pourpre, ils s'y bâtirent des maisons et les entourèrent de fossés ; au cours de ce travail où ils taillaient le roc, ils firent les murs de leurs villes avec les pierres qu'ils enlevaient ainsi, et de cette manière ils mirent à l'abri leurs ports protégés par des jetées[3]. »

On ne se décidait donc à bâtir qu'à la dernière extrémité, quand on ne pouvait plus s'adresser au roc, quand celui-ci se dérobait au ciseau ;

1. Renan, *Mission*, p. 244 et pl. XXXVII.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 40 et pl. III.
3. Claudius Iolaus, cité par Étienne de Byzance, s. v. Δῶρα. Cette façon de tirer le mur de son fossé se remarque, dit M. Renan, à *Ruad*, à *Tortose*, à *Anfe* et à *Semar-Gebeil*.

mais le roc, par sa nature même, ne peut donner que l'édifice souterrain, le fossé, la citerne, le caveau; au-dessus du sol, il s'interrompt brusquement; ses formes irrégulières et capricieuses préparent des mécomptes à qui voudrait trop lui demander. L'idée vint donc très vite d'achever, à l'aide de blocs rapportés, le monument commencé. Ce n'est d'abord qu'un complément qu'on y joint; aux saillies de la roche vive on superpose des quartiers de pierre pris à côté, les plus



42. — Substructions des temples de Baalbek, d'après M. Lortet.

gros que l'on puisse soulever. Plus leurs dimensions se rapprochent de celles des rocs qui se dressent dans la plaine ou sur les pentes abruptes des ravins, plus ces antiques constructeurs sont contents de leur ouvrage. Le point de départ a donc été ce que l'on a appelé le *monolithisme*[1], et les constructeurs phéniciens et syriens ne s'en sont jamais complètement affranchis; on voit encore cette tendance se marquer, à l'époque romaine, dans les substructions des temples de *Baalbek* (fig. 42)[2].

1. C'est à M. Renan que nous empruntons cette expression (*Mission*, p. 315).

2. On connaît le fameux *trilithon* de Baalbek, ces trois pierres qui forment la tête de la plate-forme sur laquelle a été bâti le temple du Soleil; elles ont $19^m,09$, $18^m,80$ et $19^m,31$ de long. Sur la face nord, que représente notre dessin, six blocs, qui ne sont

Là où l'on sent le mieux la puissance de cette habitude, c'est dans le mur qui subsiste à l'ouest et au sud de l'île d'Arad (fig. 7). « Porté sur les derniers arasements des rochers, il se compose de prismes quadrangulaires qui ont trois mètres de haut sur quatre ou cinq mètres de long ; ces prismes sont appareillés tantôt sans art et même avec des négligences étranges, certains endroits offrant des joints verticaux superposés, d'une assise à l'autre, tantôt, au contraire, avec des attentions raffinées. Les assises sont quelquefois régulières, de petits blocs fermant les vides et opérant un jointoiement parfait; d'autres fois, la superposition des blocs n'offre pas de lignes suivies, bien que les lits de pose soient toujours horizontaux. L'idée dominante des constructeurs a été d'utiliser le mieux possible les beaux blocs. Apporté de la carrière toute voisine, le bloc a en quelque sorte commandé sa place. On lui a fait le lit le plus avantageux, sans lui demander aucun sacrifice de sa masse, et l'on a bouché les trous, autour de lui, avec de moindres matériaux... Aucun ciment... Je ne pense pas qu'il y ait au monde de ruine plus imposante, ni d'un caractère plus tranché. Nul doute que nous n'ayons là un reste de la vieille Arvad, un ouvrage vraiment phénicien, pouvant servir de criterium pour discerner les autres constructions de même origine. Il est bâti tout entier avec la pierre même de l'île et il est sorti des vastes fossés qui s'étendent maintenant entre la ville et le vieux mur[1]. »

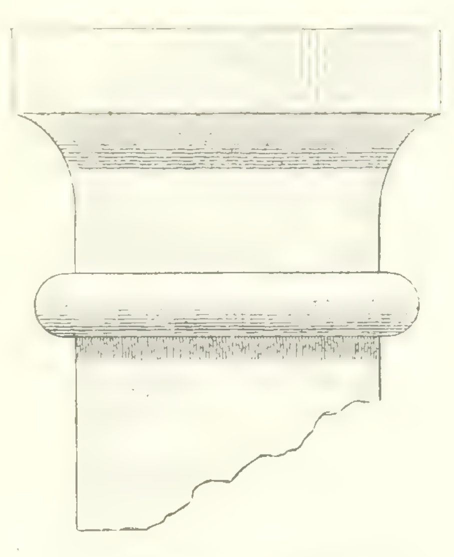
Cette architecture en grands matériaux est, en somme, médiocrement solide[2]. Pour obtenir de grandes hauteurs, on est souvent obligé de poser la pierre en délit. La moindre veine dans la roche est alors fatale au monument; ajoutons que la roche calcaire de ces parages est assez portée à s'effriter. Il se trouve ainsi que les pierres de moindre dimension, qui ont à porter la charge d'un trop gros bloc,

guère moins étonnants, constituent à eux seuls un mur de plus de 60 mètres de longueur. M. de Saulcy croit que ces substructions énormes datent d'une époque bien plus ancienne que les temples qu'elles supportent (*Revue archéologique*, 2e série, t. XXXIII, p. 267); d'autres voyageurs sont du même avis, entre autres M. G. Rey (*Rapport sur une mission en Syrie*, dans les *Archives des Missions*, 1866, p. 329); mais ce qui me paraît rendre cette conjecture très douteuse, c'est le fait que ces blocs prodigieux sont établis sur des assises d'un appareil beaucoup plus petit et très régulier, appareil que l'on hésiterait fort à faire remonter au delà de l'époque des Séleucides s'il se présentait seul. C'est aussi que, dans la partie incontestablement romaine des constructions, il y a des matériaux de très grande dimension, comme par exemple les jambages monolithes de la porte du temple rond, qui est un édifice de décadence s'il en fut. Voir à ce sujet les réflexions de M. Renan et les doutes qu'il exprime au sujet de la théorie de M. de Saulcy (*Mission*, pp. 314-316).

1. Renan, *Mission de Phénicie*, pp. 39-40 et pl. II.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 67.

s'écrasent sous ce fardeau ; c'est ce qui est arrivé, par exemple, aux assises qui dans le temple d'*Amrit* sont interposées entre la base monolithe et l'énorme dalle qui recouvre l'édicule : elles sont comme broyées ; elles ne tarderont pas à se réduire en poussière. Ajoutez que l'inégalité des matériaux et les remplissages avec de petites pierres rendent le mur plus sensible aux tremblements de terre. On n'obtient pas ainsi cette parfaite adhérence des faces internes et cette finesse des joints qui a fait la durée de tant de murs d'appareil hellénique. En se servant de matériaux dont le calibre est bien plus faible, l'architecte grec, par la manière dont il les met en œuvre, arrive à bien mieux imiter la résistance et la solidité du roc.



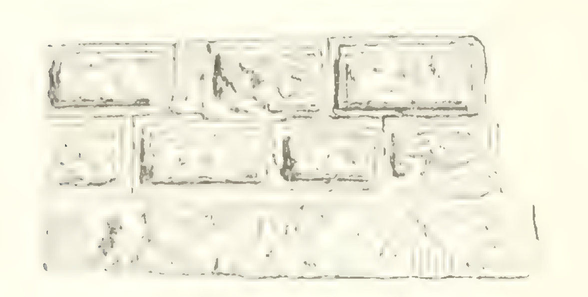
43. — Pilier carré de Gebal. Hauteur, 0m,88. Renan, *Mission*, pl. 25.

L'architecture phénicienne se ressentira, jusqu'au dernier jour, des habitudes qu'elle a contractées ainsi dans ses premiers essais. Dans la construction grecque, chaque pierre a son rôle particulier dans l'ensemble dont elle fait partie ; c'est comme le membre d'un corps, et l'on a senti de bonne heure qu'il n'était pas naturel et logique de tirer d'une même pierre plusieurs membres. En Syrie, la pierre ne répond pas à la ligne voulue par l'idée ; ainsi, quand on y emploie la colonne, le fût et le chapiteau y sont, comme en Assyrie, taillés dans un seul bloc. C'était, par exemple, le cas d'un pilier carré qui faisait partie d'un des édifices de Gebal (fig. 43)[1].

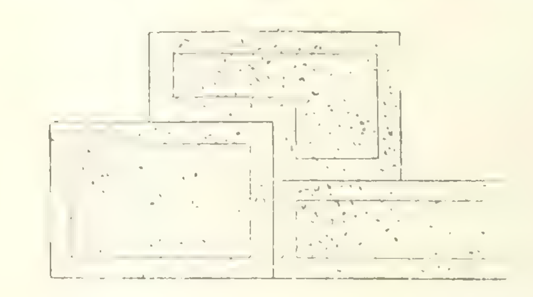
De cette tendance à utiliser la pierre telle que le carrier la fournit auraient dû, ce semble, résulter le goût et l'habitude d'un appareil à bossage rustique ; il paraîtrait naturel que les maçons phéniciens se fussent contentés de dresser les bords du joint et qu'ils eussent laissé volontiers au reste de la face apparente son air de rudesse native, cette saillie et ces inégalités qui rappellent la physionomie du rocher. Longtemps en effet on a regardé le bossage et les refends comme les caractères propres de l'appareil phénicien, comme ceux qui permettaient de le mieux définir et de le reconnaître le plus sûrement ; on en prenait comme type l'enceinte de *Tortose* (fig. 44), le château de

1. Renan, *Mission*, p. 175 et pl. XXV.

Gebeil, qui présente un aspect à peu près semblable, et certaines parties de la tour des Algériens, à *Sour*, où les lits ne sont pas réguliers, et où leurs inégalités, comme à Gebeil, sont rachetées par des pierres à crossettes (fig. 55)[1]; il faut aujourd'hui renoncer à cette illusion. L'étude très attentive qu'a faite de ces constructions M. Thobois, l'architecte qui accompagnait en Syrie M. Renan, a décidé celui-ci à revenir sur ses premières impressions; il paraît aujourd'hui bien démontré que les murs de Tortose et ceux du château de Gebeil sont les uns et les autres du moyen âge[2]. Les ouvriers que les ordres militaires ont employés à construire ces puissantes murailles n'ont probablement pas eu à extraire beaucoup de pierres des flancs de la montagne; ils n'ont guère mis en œuvre que des blocs qui avaient



54. — Le mur de Tortose. Renan, *Mission*, pl. 6.



55. — L'appareil de la tour des Algériens. Renan, *Mission*, p. 537.

fait partie des édifices dont était couvert tout le rivage pendant l'antiquité; mais ils les ont tous retaillés et c'est leur signature à eux qu'ils y ont apposée en entourant chaque pierre de ce liséré où l'on voulait voir la marque des maçons giblites.

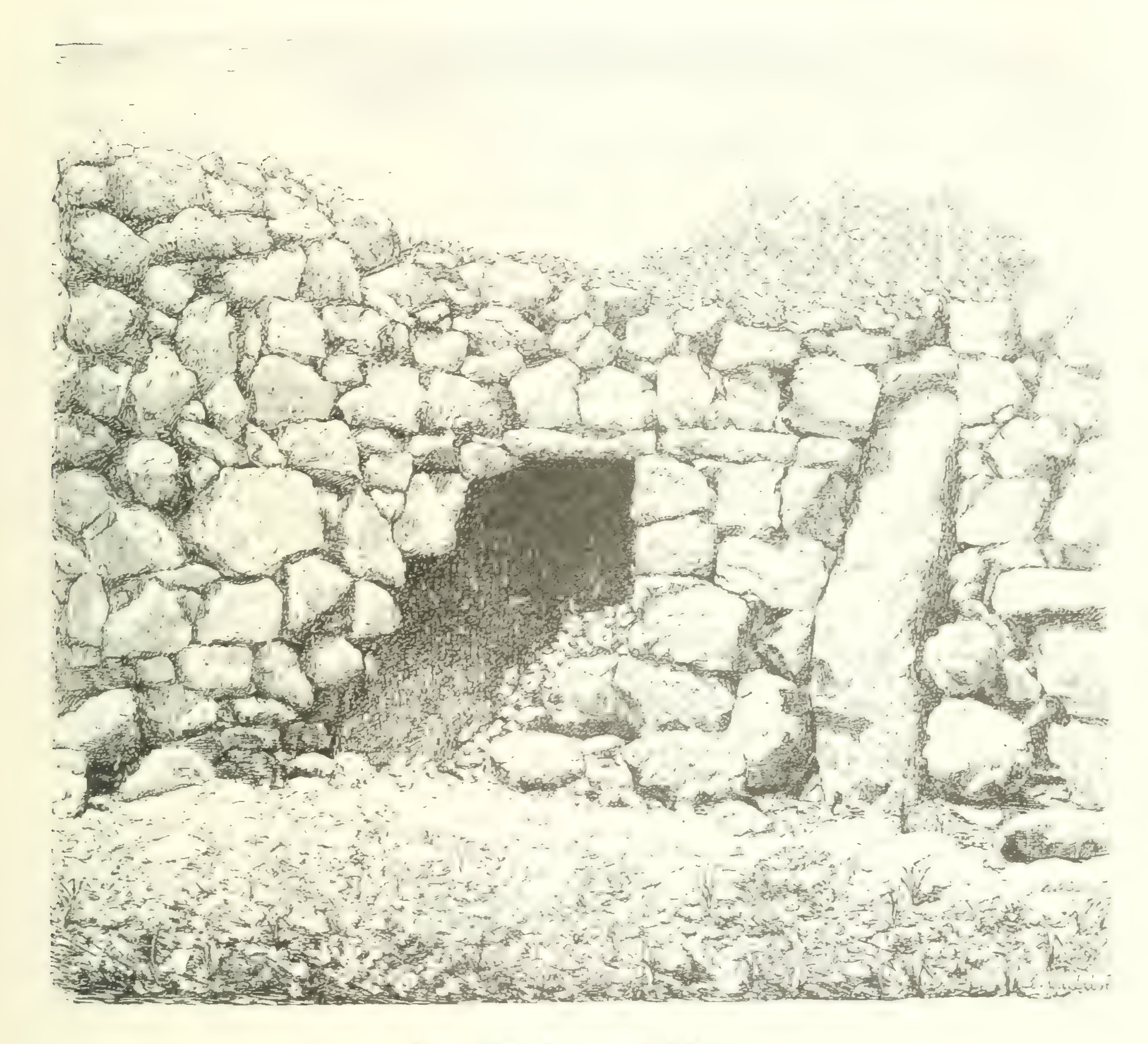
On a, d'autre part, de nombreux exemples de l'appareil à refends, dans les monuments antiques de la Judée, de cette Judée qui a été, dans les arts manuels, l'élève de la Phénicie. Il paraît difficile d'admettre que la Judée ait pratiqué des procédés que n'auraient pas connus les constructeurs phéniciens; mais il n'en demeure pas moins vrai que le seul ancien édifice d'âge certain dans lequel, en Phénicie, on ait jusqu'à présent constaté l'emploi de l'appareil à refends, c'est le tombeau de Marath connu sous le nom de *Burdj-el-Bezzâk*, « la tour du limaçon » (fig. 6). On y reconnaît un bossage très franchement

1. Renan, *Mission*, pl. XXV.

2. Voir les observations que présente à ce sujet M. Renan (*Mission*, pp. 47-54 et 164-172). La question avait une grande importance; suivant qu'elle sera résolue dans un sens ou dans un autre, on se fera une idée toute différente des procédés et des habitudes de l'architecture phénicienne.

indiqué, mais seulement sur les blocs du soubassement[1]. Pour retrouver ensuite cette particularité, il faut descendre jusqu'à un temple daté du règne d'Auguste, temple dont les ruines subsistent à *El Bélat,* dans les environs de Byblos[2]. Cette particularité ne se rencontre ni à Arad, ni dans les parties de murs où, à Sidon, on croit reconnaître un reste de l'enceinte phénicienne (fig. 41)[3].

Il faut donc, jusqu'à nouvel ordre, renoncer à chercher dans le

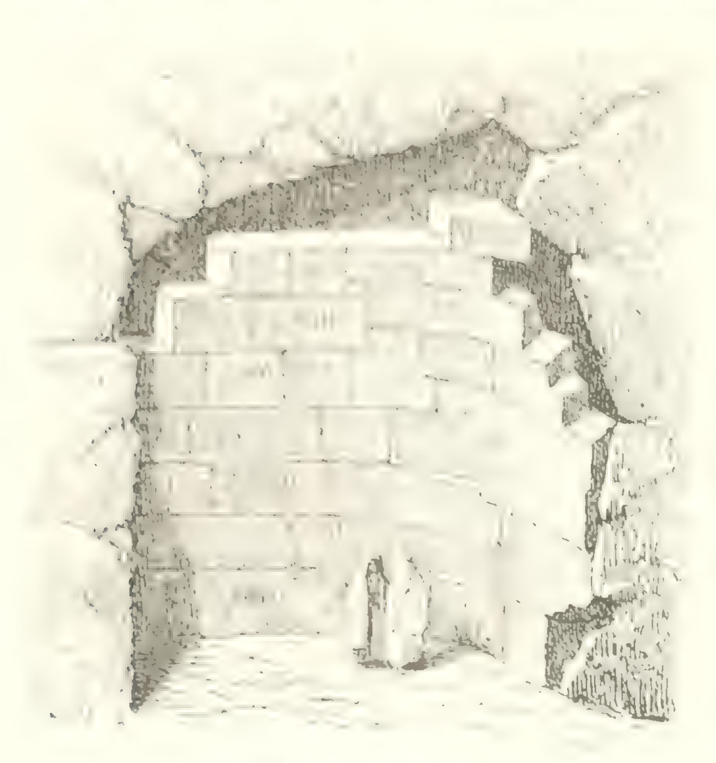


46. — Mur de temple, à Malte.

refend et dans le bossage un des caractères propres de l'appareil phénicien. Rapprochez, au contraire, toutes les observations qui ont été faites, en dehors de la Syrie, sur des constructions qu'il y a lieu, pour divers motifs, d'attribuer à des ouvriers de cette race; vous y trouverez la confirmation de ce que nous avons dit au sujet du goût

1. Sur cet édifice, voir Renan, *Mission*, p. 89-90 et pl. XIV.
2. Renan, *Mission*, p. 223.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 362 et pl. LVIII, fig. 1, 2, 3.

qu'ils avaient pour les grands matériaux, souvent à peine dégrossis et superposés sans ciment. Quelquefois, comme par exemple dans les monuments de Malte et de Gozzo, il n'y a pas de lits réglés d'assises; le mur a l'aspect des plus primitives de ces murailles que les Grecs appelaient *cyclopéennes*; c'est ce dont permettra de juger une vue de l'une des entrées de l'ancien édifice dont les ruines, qui n'ont pas encore été déblayées, se voient à Malte, dans l'endroit appelé *Bordj-en-Nadur*, au-dessus du port de *Marsascirocco*, à 250 mètres environ de la mer (fig. 46[1]). A Carthage, au contraire, dans ces murs de Byrsa dont quelques points ont été dégagés par Beulé pour être bientôt après recouverts à nouveau par les terres éboulées, le mur présente l'aspect du plus bel appareil hellénique; seulement les blocs sont, en général, de plus grande dimension que ce n'est d'ordinaire le cas en Grèce. Certaines pierres ont 1m.50 de long, 1m.25 de haut et 1 mètre d'épaisseur, ce qui donne un cube considérable (fig. 47[2]).



47. — Le mur de Byrsa.
Beulé, *Fouilles à Carthage*, pl. II, fig. 2.

Ayant sous la main, en grande abondance, des roches très faciles à tailler, les Phéniciens ne paraissent pas, en Syrie, avoir fait usage de la pierre artificielle, au moins jusqu'à l'époque romaine; on n'y a pas retrouvé de constructions en briques. Ailleurs, ils n'ont pas dû en repousser l'emploi que leur avaient rendu familier leurs voyages en Égypte et en Mésopotamie. On a cru reconnaître qu'à Cypre certains temples, qui furent probablement fondés par les Phéniciens, étaient bâtis par un procédé qui rappelle celui que nous avons rencontré en Assyrie. L'édifice aurait été enveloppé d'un mur en briques crues reposant sur un soubassement d'assises en pierre[3].

1. A. Caruana, *Report on the Phoenician and Roman antiquities in the group of the islands of Malta* (1882, in-8°, Malta), pp. 45-49.
2. Beulé, *Fouilles à Carthage* (in-4°, 1861, 6 planches), pp. 59-62.
3. G. Colonna Ceccaldi, *Revue archéologique*, série II, t. XXII, p. 362.

§ 2. — LES TYPES

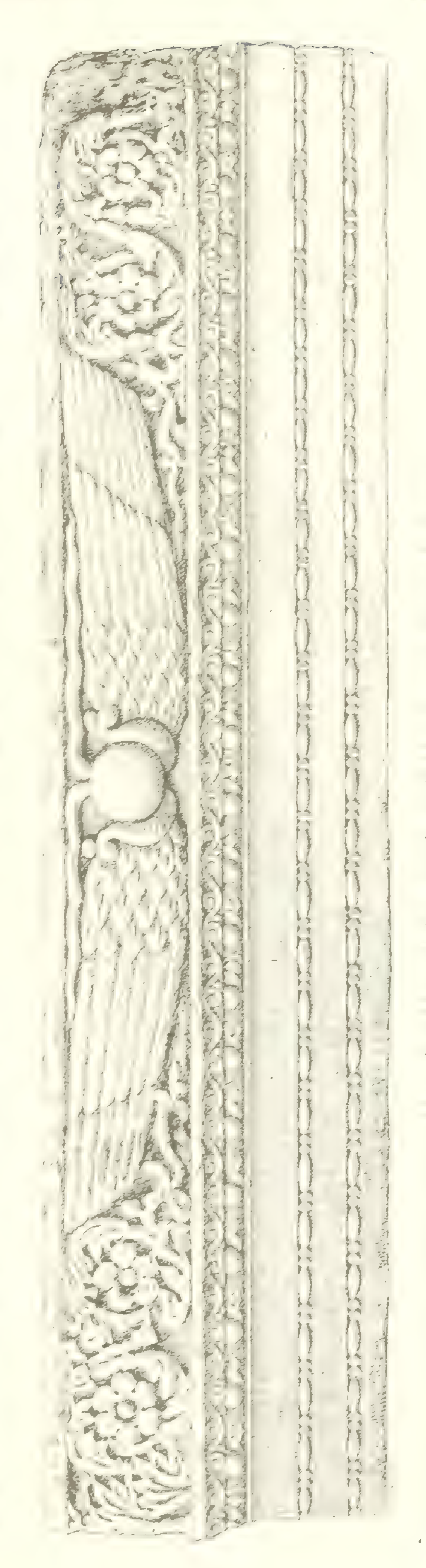
Les monuments dont il reste quelques débris sur le sol de la Phénicie peuvent être répartis en trois classes :

1° Les vieux monuments antérieurs à toute influence grecque en Phénicie, comme sont, par exemple, les monuments d'*Amrit* (fig. 6 et 40).

2° Les monuments mixtes, où les habitudes, les idées, le style propre de la Phénicie ont laissé leur trace, mais qui sont de l'époque grecque ou romaine, et où l'influence de l'art gréco-romain est sensible ; telle est la pierre du baptistère de *Gebeil* (fig. 48)[1].

3° Les monuments purement grecs ou romains, le théâtre de *Batroun*, par exemple[2].

Nous n'avons pas à tenir compte ici des monuments de la dernière catégorie ; quant à ceux de la seconde, ils pourront nous fournir parfois d'utiles points de comparaison, et la persistance avec laquelle s'y maintiennent et s'y perpétuent certains motifs d'un caractère tout oriental nous prouvera combien ces motifs, pour avoir été employés pendant de longs siècles, étaient



48. — Entablement d'un temple de Byblos. Louvre. Dessin de Wallet.

1. Renan, *Mission*, pp. 157-158.

2. C'est M. Renan qui a établi cette division ; elle nous paraît très fondée (*Mission*, pp. 835-836).

chers au décorateur syrien et combien il avait de peine à s'en déshabituer.

Grâce aux renseignements accessoires que peuvent ainsi fournir les restes des nombreux édifices que la Syrie maritime a vus s'élever sous les Séleucides et les empereurs romains, on devrait, semble-t-il, pouvoir faire assez facilement la théorie des formes de son architecture et du principe de sa décoration; mais l'embarras, c'est, comme nous l'avons indiqué, l'état misérable où a été réduite l'antiquité phénicienne, aussi bien celle des bas temps que celle des siècles antérieurs à l'influence exercée par les modèles de l'art hellénique. Les ouvrages qu'a créés le génie de ce peuple n'ont pas été, comme en Égypte, heureusement ensevelis sous le limon lentement déposé par un grand fleuve tranquille ou bien sous le sable fin du désert; la pierre taillée n'a pas pu, comme en Assyrie, se cacher et se mettre à l'abri sous l'écroulement d'énormes masses de brique crue; enfin les ruines n'ont pas trouvé ici les conditions qui les ont si merveilleusement sauvées dans le *Haouran* et dans le nord-est de la Syrie, l'absence de toute cité voisine et de toute population sédentaire. Pour les monuments, le plus fidèle et le plus sûr des conservateurs, c'est le désert. Sur cette côte étroite, qui n'a pas cessé d'être habitée, sur cette terre sans cesse lavée par les pluies d'hiver et par les eaux torrentielles qui descendent de la montagne, il n'a pu subsister, des travaux de l'homme, que ceux qui étaient cachés dans les entrailles de la terre ou, parmi ceux qui s'élevaient au-dessus de la surface du sol, quelques rares constructions pour lesquelles les chances d'anéantissement étaient diminuées par l'emploi de gros matériaux et par l'équilibre très stable résultant de l'extrême simplicité du plan.

Ce serait donc en vain que l'on chercherait ici rien qui ressemble aux salles hypostyles de l'Égypte et de la Perse ou aux palais de l'Assyrie. Ce qui subsiste, assez maltraité d'ordinaire et assez fruste d'aspect, ce sont des caveaux funéraires, ce sont des édifices de petite dimension, qui ont quelque chose de la physionomie et de la solidité du roc auquel ils tiennent par leur base, pans de murs d'enceinte, pyramides et cônes dressés sur des tombes, cellas monolithes. Nous souhaitons, sans beaucoup les espérer, de nouvelles découvertes; mais, en attendant, malgré l'insuffisance des données dont nous disposons, il n'en faut pas moins essayer de définir le système de formes qui paraît avoir caractérisé l'architecture phénicienne. C'est l'esprit, c'est la méthode de cet art que nous chercherons à ressaisir; si nous y réussis-

sons, les surprises que l'avenir réserve peut-être, malgré toutes les prévisions, aux explorateurs de la Phénicie pourront permettre à nos successeurs de compléter notre définition; mais le fond de celle-ci subsistera cependant sous toutes les additions et sous toutes les retouches.

Dans ce qui nous reste de constructions phéniciennes vraiment authentiques, la taille de la pierre, avons-nous dit, n'est pas déterminée ou ne l'est que très rarement par la fonction que cette pierre devra remplir; chaque bloc ouvré ne devient pas, comme il le fera dans l'édifice grec, un individu, on pourrait presque dire une personne. Or, s'il y a un mode de construction qui imprime aux matériaux ce caractère rigoureusement défini et personnel, c'est la voûte; chacun des voussoirs a une forme spéciale; il ne peut occuper, dans la courbe dont il fait partie, une place autre que celle en vue de laquelle il a été calculé et taillé. C'est d'ailleurs surtout l'emploi des petits matériaux qui suggère au constructeur la pensée d'avoir recours à la voûte pour couvrir ainsi les vides au-dessus desquels il ne peut jeter des architraves d'une portée suffisante ; mais nous avons vu que les Phéniciens avaient une prédilection marquée pour les grands matériaux, qu'ils trouvaient partout, en abondance, à pied d'œuvre. Les habitudes et les tendances de leurs architectes ne les prédisposaient donc pas à faire usage de la voûte. Il n'est pas possible qu'ils en aient ignoré le principe; ne voyageaient-ils pas sans cesse en Égypte et en Mésopotamie? On ne trouve cependant presque aucune trace de voûte dans les constructions que nous sommes en droit de leur attribuer, ni sur le sol de la Syrie, ni à Malte, ni ailleurs. Les seuls monuments où ce mode de couverture ait été employé, à notre connaissance, ce sont deux ou trois caveaux de la nécropole sidonienne : celui par exemple qui renfermait le sarcophage d'Echmounazar; et ces caveaux ne sont guère antérieurs au temps d'Alexandre[1]. Partout ailleurs, pas le moindre vestige de voussoir. Ce fait, bien constaté, confirme l'hypothèse à laquelle nous avait conduit le raisonnement. Si les Phéniciens ont construit des voûtes, ce n'a guère été que de loin en loin et dans des cas tout exceptionnels. On ne voit pas comment un arc d'une nature quelconque serait venu s'encadrer dans des murs comme ceux de l'enceinte d'Arvad ou des temples

1. En traitant de l'architecture funéraire, nous donnerons une coupe de ce caveau, empruntée au *Corpus inscriptionum semiticarum*. Voir aussi, dans le journal des fouilles de M. Gaillardot, la mention d'un autre caveau recouvert d'une petite voûte (*Mission*, p. 437). Ce caveau renfermait un sarcophage anthropoïde.

de Gaulos et de Malte, au milieu de ces blocs que le maçon utilisait, sans plus de façon, tels qu'il les recevait des rudes mains du carrier. Au contraire, rien de plus aisé que de choisir, pour en faire des linteaux, les plus allongées des pièces que l'on trouvait sur le chantier. D'autres blocs, où l'outil avait bientôt ciselé une corniche, fournissaient les couronnements, et l'on obtenait ainsi partout des lignes horizontales. Tous les édifices devaient se terminer par des terrasses ; aujourd'hui encore, c'est ce mode de couverture qui est le plus usité en Syrie[1].

On s'explique, par la disposition sur laquelle nous venons d'insister, un autre caractère de cette architecture. Elle est née du rocher qu'elle découpe en mille manières, où elle s'appuie, qu'elle continue et qu'elle prolonge ; elle se souvient et se ressent toujours de cette origine ; on comprend donc qu'elle n'ait pas eu de goût pour les constructions en claire-voie et qu'elle n'ait fait qu'un usage médiocre et tout à fait secondaire du support isolé, de la colonne.

Dans les ruines de tous les édifices vraiment phéniciens, on ne trouve que fort peu de fragments de colonnes, et ces fragments sont de petite dimension. En étudiant ces débris, on sent que la colonne n'était guère employée que comme motif d'ornementation et comme applique, sous forme de pilastre ; elle ne servait pas, comme en Égypte, en Perse et en Grèce, à porter les parties hautes du bâtiment, les plafonds et les combles.

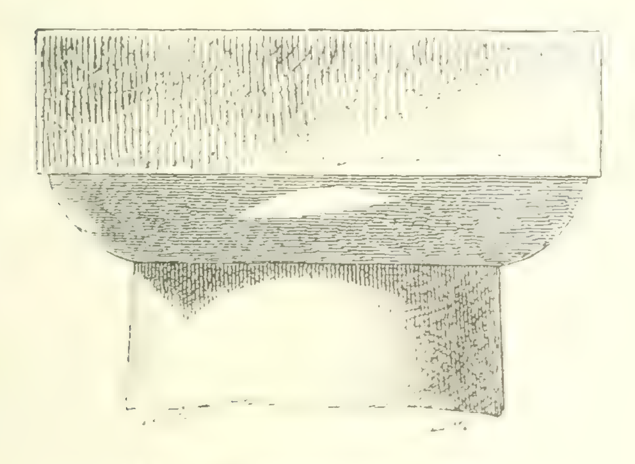
Réduite au rôle d'accessoire, la colonne n'a pas été divisée en plusieurs membres, comme elle l'a été chez les peuples qui en ont tiré un grand parti ; la taille de la pierre n'est pas venue en faire un corps vivant, en séparant pour l'œil les différents organes qu'elle comporte. Nous ne possédons pas une seule base phénicienne ; mais ici, comme en Assyrie, le chapiteau adhère au fût. La colonne est un monolithe, ou si, comme dans certains monuments cypriotes du Louvre, elle se compose de deux ou de plusieurs pièces, c'est au hasard que les sections se trouvent avoir été pratiquées, suivant la fantaisie de l'ouvrier qui débitait la pierre ; elles ne correspondent pas aux articulations naturelles du support.

Après avoir remarqué ce caractère général, il ne nous reste plus qu'à indiquer les particularités qui distinguent, je ne dirai pas la colonne phénicienne, — il n'y a pas là des caractères assez constants et assez

1. « La voûte est inconnue à la haute antiquité phénicienne, » dit M. Renan (*Mission*, p. 708).

bien reliés les uns aux autres pour qu'on puisse employer ce terme, — mais du moins les quelques colonnes qui ont été recueillies en Phénicie et à Cypre.

En général, les fûts sont lisses. Point de traces de cannelures. Les chapiteaux présentent des formes très variées. Quelques-uns nous offrent les éléments du chapiteau dorique des Grecs, mais avec un galbe et des proportions qui ne sont pas les mêmes. Celui qui s'écarte le moins des types canoniques provient de Golgos (fig. 49); le peu de saillie de l'échine et la grande épaisseur de l'abaque donnent une physionomie plus particulière à celui d'*Eddé*, près de Byblos (fig. 50); c'est à peu près ainsi que l'on doit se représenter le chapiteau de l'ordre



49. — Chapiteau de Golgos.
Ceccaldi, *Monuments antiques de Cypre*, p. 42.



50. — Chapiteau d'Eddé.
Renan, *Mission*, p. 228.

toscan, tel que le décrit Vitruve. On peut rattacher encore à ce groupe un chapiteau de pilier carré, qui appartient à Byblos; le profil en est tout à fait singulier (fig. 43) : c'est par une sorte de gorge que l'abaque se relie au tore très saillant par lequel se termine le fût[1].

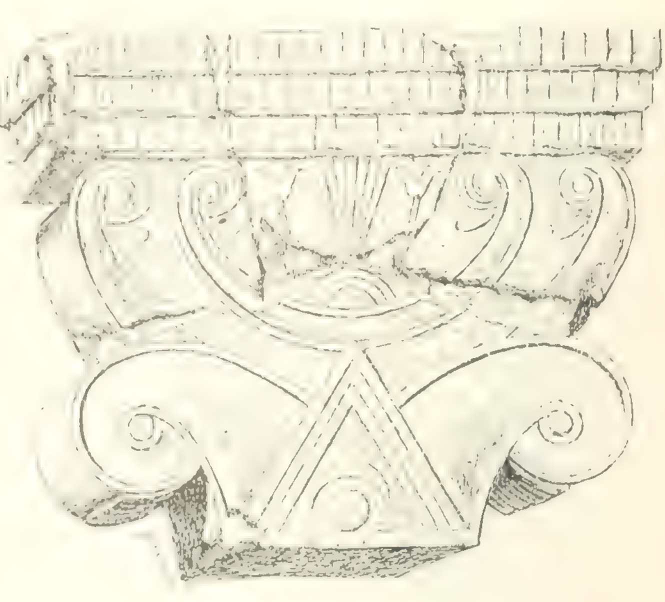
Dans d'autres chapiteaux, nous reconnaissons le principe du chapiteau ionique; on peut signaler, en ce genre, ceux qui ont été rapportés de Cypre, où ils surmontaient des piliers qui décoraient probablement tous des tombeaux. Ils sont très ornés. Le plus simple, qui a été trouvé à *Trapeza*, près de *Famagouste*, présente comme motif de décoration des volutes puissantes qui s'entre-croisent au départ et que surmontent trois fasces saillantes (fig. 51). Il est sculpté sur ses deux faces. Il y a quelque chose de plus étrange dans un autre chapiteau, qui provient d'*Athiénau* (fig. 52). Le motif principal s'y répète par une sorte de redoublement : au-dessus de la première paire de volutes s'en

1. Renan, *Mission*, p. 175.

développent trois autres, disposées en sens contraire : un bouquet de tiges et des fleurs de lotus remplissent le champ que laissent libre, au



51. — Chapiteau cypriote. Louvre. Hauteur, $0^{m},75$. Longueur de l'abaque, $1^{m},22$. Épaisseur, $0^{m},30$. Dessin de Bénédite.



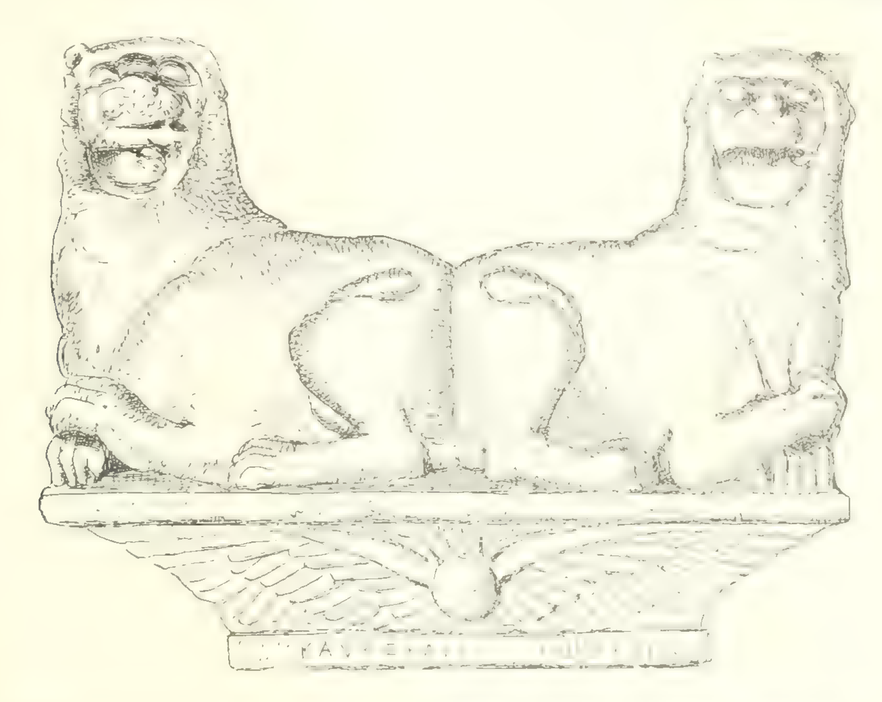
52. — Chapiteau cypriote. Louvre. Hauteur, $1^{m},05$. Longueur de l'abaque, $1^{m},18$. Épaisseur, $0^{m},19$. Dessin de Bénédite.

centre, ces courbes qui ne manquent pas d'une certaine élégance ; ce qui est moins heureux, ce sont les lignes aiguës du triangle qui sépare, à leur naissance, les deux volutes inférieures. Les trois bandes qui forment, au sommet, une sorte d'abaque sont striées de raies verticales. Le dessin est à peu près pareil, mais encore plus compliqué dans un dernier chapiteau, de même provenance et de dimensions à peu près pareilles, qui, par malheur, est beaucoup moins bien conservé (fig. 53); le couple des volutes principales a été enlevé par une cassure de la pierre ; mais on remarquera, dans l'espace que circonscrivent les courbes qui occupent la partie moyenne du chapiteau, l'arrangement plus varié d'un bouquet de lotus : feuilles, boutons et fleurs épanouies,



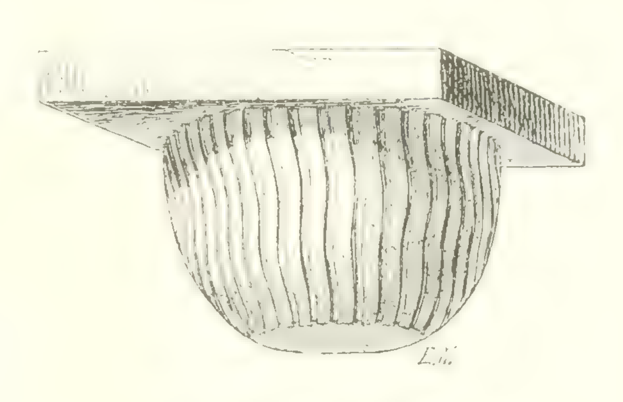
53. — Chapiteau cypriote. Louvre. Dessin de Bénédite.

rien n'y manque. Ici les fasces de l'abaque sont ornées de chevrons. Plus complet, ce chapiteau aurait pu passer pour le chef-d'œuvre de l'ornemaniste cypriote ; il y a là de l'invention et de la richesse ; mais



54. — Couronnement de stèle cypriote. Largeur, 0m,91. Louvre. Dessin de Bourgoin.

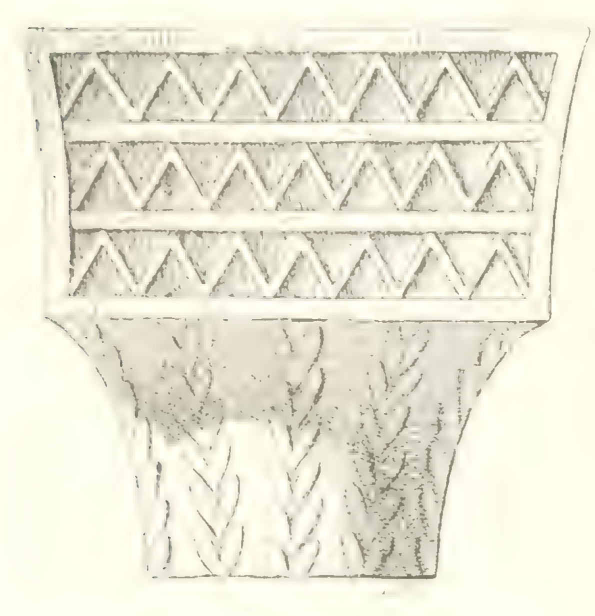
l'ensemble reste un peu lourd ; c'est d'un art qui cherche et qui s'applique, mais qui ne sait pas assez choisir, qui n'a pas l'esprit fin et la main légère. A Cypre, cette pesanteur des formes terminales était encore parfois bien plus marquée : voyez par exemple ce couronnement de stèle funéraire (fig. 54) ; nous n'avons plus le cippe qui portait cette espèce de chapiteau ; mais à en juger par la dimension du bandeau où se lit l'inscription, ce fût ne pouvait guère ne pas paraître grêle en comparaison de la large tablette qu'il supportait et de la masse des lions adossés auxquels ce tailloir servait de piédestal.



55. — Chapiteau cypriote.
Longueur du côté de l'abaque, 0m,57.
Ceccaldi, *Monuments antiques de Cypre*, p. 43.

Les chapiteaux cypriotes sont donc très variés ; il y a tel d'entre eux où l'on croit saisir comme l'ébauche et le rudiment du chapiteau corinthien. On en a, si l'on peut ainsi parler, comme le squelette dans un fragment d'*Athiénau*, qui n'est pas arrivé jusqu'au Louvre et que l'on ne connaît que par un médiocre dessin (fig. 55). Ce qui y tient le plus de place, c'est un *calathos*, comme disaient les Grecs,

ou un massif en forme de cloche renversée et tronquée par en bas, que rayent des stries flexueuses et comme serpentantes. Au-dessus est posé un mince abaque qui dépasse beaucoup la corbeille qu'il recouvre. Un autre chapiteau, de même origine, est moins éloigné du type que la Grèce a créé. Le *calathus* est orné de rameaux qui font penser aux feuilles d'acanthe dont s'enveloppe cette même partie dans le chapiteau corinthien. L'abaque, bien plus épais ici que dans l'autre fragment, est décoré de chevrons qui forment trois bandes superposées, que séparent deux baguettes (fig. 56). Ce qui fait défaut à cet ensemble, c'est une proportion heureuse; le caractère général reste plus bizarre que dans les chapiteaux à volutes, dont les courbes, suggérées à l'ornemaniste par les enroulements des feuilles et des fils de bronze ou d'argent, ont toujours un certain agrément.



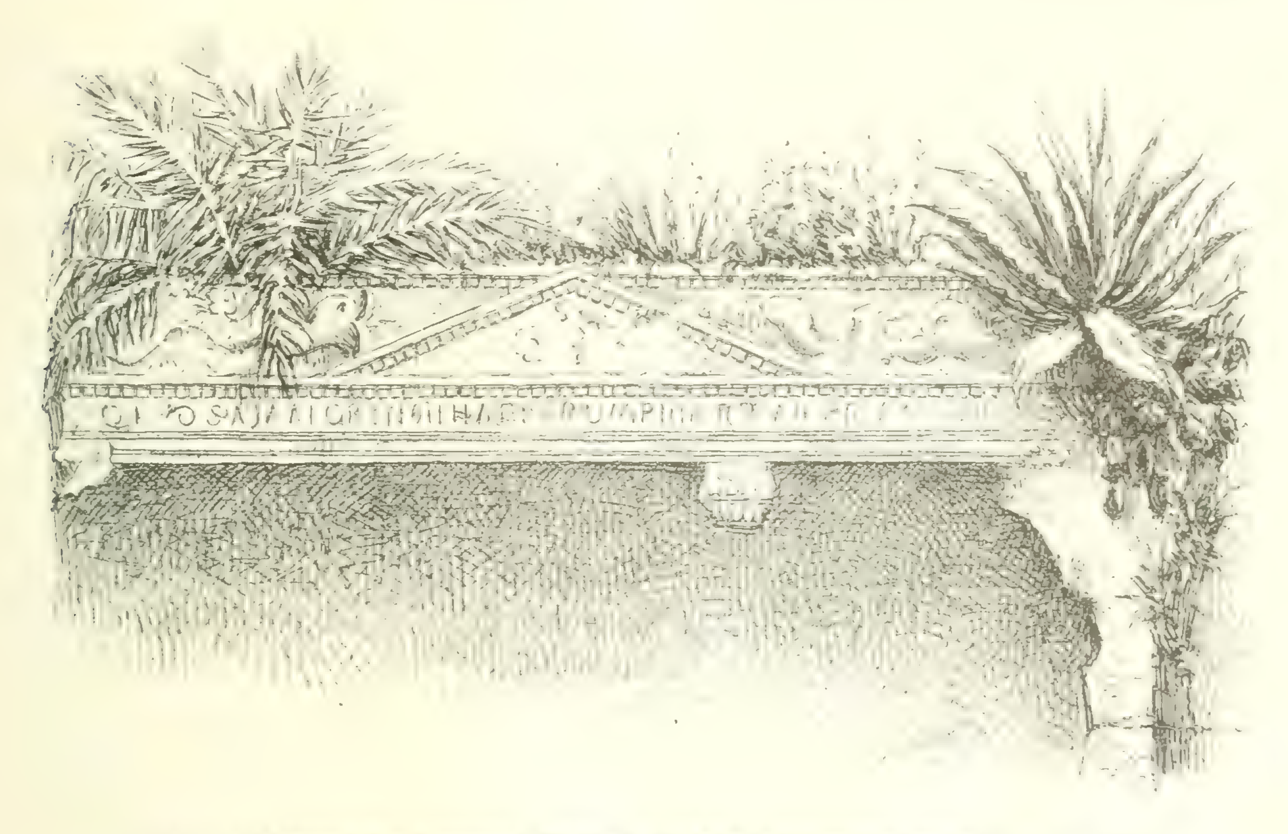
56. — Chapiteau cypriote.
Longueur de l'abaque, 0m,31.
Cesnola, *Atl.*, p. 44.

C'étaient des formes de ce genre qui devaient dominer dans les chapiteaux par lesquels se terminaient les supports en métal ou ceux qui étaient en bois recouvert de minces plaques de bronze; comme l'Égypte et la Chaldée, la Phénicie a dû, dans certains cas, recourir à l'emploi de ces légères colonnettes; elle s'en est servie pour soutenir des parties saillantes ou les toits de portiques couverts en planches. L'auvent du tabernacle d'*Amrit* paraît avoir ainsi reposé sur des tiges de bronze dont il semble qu'on retrouve la trace sur l'entablement[1]. Celui-ci n'exige pourtant, en aucune façon, des supports; mais ce qui donne à cette supposition une grande vraisemblance, c'est le frontispice de l'hypogée qui, près de *Cagliari*, est connu sous le nom de *Grotte des Serpents* (fig. 57). Ce monument semble appartenir à la décadence romaine; mais il n'en présente pas moins des particularités dignes d'attention : de tout petits chapiteaux, qui adhèrent encore à la surface inférieure de l'architrave, ne pouvaient guère, vu leur dimension, surmonter que des fûts très élancés, trop grêles pour qu'il soit vraisemblable qu'on les ait tirés de

1. Renan, *Mission*, pp. 63-64.

la pierre[1]. On parlait et on écrivait encore le phénicien en Sardaigne après la conquête romaine[2]; il n'est donc pas étonnant qu'architectes et décorateurs y aient conservé l'habitude et le goût de dispositions qui leur étaient devenues familières pendant la longue durée de l'occupation phénicienne.

Outre les colonnes que nous venons de décrire et qui servaient de supports réels ou fictifs, il paraît y en avoir eu d'autres, dans les temples de la Phénicie et des pays soumis à son influence, qui, ne remplissant aucune fonction constructive, jouaient un rôle assez sem-



57. — La grotte des Serpents. Chipiez, *Histoire critique des ordres grecs*, p. 121.

blable à celui des obélisques égyptiens. Nous n'en avons pas conservé d'exemplaires, mais nous les reconnaissons sur plusieurs de ces monnaies qui nous représentent des façades de temples phéniciens ou cypriotes, ainsi par exemple sur celles où l'on s'accorde à voir le fameux temple de Paphos, tel qu'il existait encore à l'époque romaine (fig. 58). Les auteurs font d'ailleurs souvent mention, à propos de temples syriens ou phéniciens, de ces hauts piliers qui se dressaient par couple devant le sanctuaire. A Gadès, dans le temple de Melqart, c'étaient deux piliers de bronze, hauts de huit coudées,

1. Chipiez, *Histoire critique de l'origine et de la formation des ordres grecs*, p. 121.
2. *Corpus inscr. semit.* pars I, nos 143 et 149.

sur lesquels était gravée une longue inscription[1]. A Tyr, dans l'édifice où l'on adorait ce même dieu, ce qu'Hérodote admire le plus, ce sont deux cippes, dont l'un, dit-il, était en or pur, et l'autre en émeraude, c'est-à-dire en lapis-lazuli ou en verre coloré[2]; ces cippes occupaient probablement la même place qu'à Jérusalem, au seuil de cet édifice bâti par un architecte phénicien, Iakhin et Boas, les deux fameuses colonnes de bronze[3]. Enfin, ce sont encore des formes du même genre qu'il faut reconnaître dans ces deux « phallus très grands » qui



58. — Monnaie de Cypre, agrandie. Donaldson, *Architectura numismatica.*

étaient érigés à l'entrée du temple de Hiéropolis ou Bambyce, ville de la Haute-Syrie, où l'on honorait la déesse Atergatis[4].

Ces piliers avaient peut-être eu, à l'origine, un sens symbolique, comme le ferait croire l'expression qu'emploie l'auteur du curieux opuscule intitulé : *De la déesse syrienne;* il est possible qu'ils aient été d'abord l'image conventionnelle et l'emblème de la puissance créatrice, représentée par l'organe masculin de la génération. On a aussi remarqué l'échancrure qui termine ces piliers; on s'est demandé s'il n'y avait pas là un souvenir de la flamme qui, sous l'action du vent,

1. STRABON, III, v, 5.

2. HÉRODOTE, II, 44. L'historien se sert du mot de στήλη, qui ne se serait pas bien appliqué à des piliers aussi hauts que ceux qui figurent sur la médaille de Paphos.

3. Nous aurons l'occasion de revenir à ces colonnes à propos du temple de Salomon.

4. PSEUDO-LUCIEN, *De la déesse syrienne*, § 16. STRABON, XVI, I, 27.

se divise ainsi parfois en deux, se fend et se creuse au milieu; c'est ce rapport et cette ressemblance qui auraient fait donner à ces cippes, fourchus au sommet, le nom de *Khammanim*, qui se rencontre plusieurs fois dans les livres hébraïques de l'Ancien Testament, et que l'on rattache à la racine *Kham* « être chaud, brûlant[1] ».

Quoi qu'il en soit de l'idée première que nous devons chercher ici, il n'est pas probable que l'on se soit attaché à l'exacte imitation de formes qui ne se seraient prêtées à aucun développement architectural. De bonne heure sans doute on avait perdu de vue la signification originelle de ces piliers; elle avait été déguisée sous la variété des formes que l'art avait employées pour en orner la tête.

Les seules colonnes phéniciennes de grande dimension dont le souvenir se soit conservé n'ont donc pas été des supports, mais, comme les obélisques, tout à la fois des symboles et des éléments décoratifs. On ne laisse pas d'être surpris, au premier moment, que la Phénicie ait tiré de la colonne, en tant que support, un parti si médiocre; à cet égard, elle se rapproche plus de la Chaldée que de l'Égypte, et cependant c'était surtout à l'école de l'Égypte qu'elle avait fait son éducation première, et elle avait à discrétion cette pierre qui manquait à la Chaldée. La véritable explication de cette singularité, peut-être faut-il la chercher dans un fait d'un caractère plus général, dans la pauvreté même de l'architecture phénicienne. Si la Phénicie n'a pas construit de salles hypostyles analogues à celles des temples égyptiens, c'est que, malgré sa richesse, elle n'a jamais eu la pensée et le désir d'entreprendre aucun de ces ouvrages gigantesques auxquels les Pharaons employaient, sans avoir à les compter, les bras des hommes de corvée et ceux des prisonniers de guerre, jetés par milliers, les uns et les autres, sur les chantiers de construction. La Phénicie n'était pas en mesure de se donner ce luxe. Ses plus grandes cités étaient de petites villes en comparaison de Memphis, de Thèbes et de Saïs; sa population, aux jours mêmes de la plus grande prospérité, ne s'élevait peut-être pas à un million d'âmes; elle suffisait à peine au labeur de son active industrie et de ses navigations lointaines; les esclaves étaient tous

1. C'est de cette même racine que paraît venir le nom de Hammon, dieu solaire et igné. Ce qui me ferait douter de cette hypothèse, c'est que dans les exemplaires les plus soignés et les mieux conservés de cette monnaie, qui me sont passés sous les yeux au Cabinet des médailles, j'ai partout retrouvé ces boules qui terminent les deux dents de la fourche; or la flamme, tranquille ou fouettée par le vent, ne présente aucune apparence qui ait pu suggérer l'idée de ces globes, lesquels étaient sans doute en métal, très probablement en bronze doré.

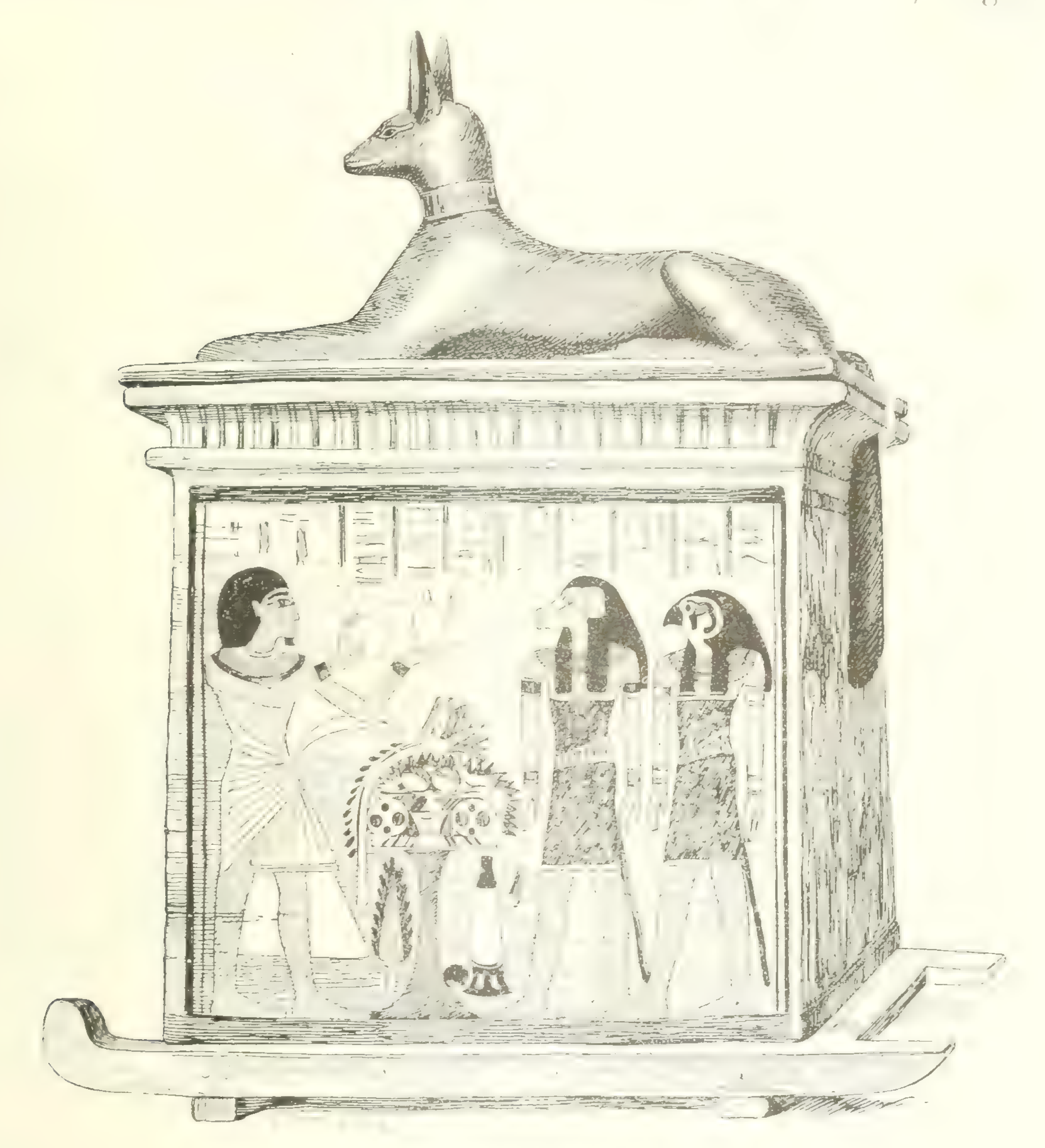
employés dans ces ateliers qui avaient à fournir aux besoins d'une production très variée et d'un commerce fort étendu. C'eût été gaspiller bien des forces vives que de tenter quelque chose qui ressemblât, même de loin, aux merveilles de Karnak et de Louqsor. Les Phéniciens étaient trop économes, ils avaient l'esprit trop pratique pour aspirer à cette gloire des constructions colossales. Les seuls grands travaux qu'ils paraissent avoir exécutés volontiers, ce furent des travaux d'utilité publique, tels que ces remblais qui élargirent la surface de l'île tyrienne et qui donnèrent ainsi plus d'espace et des quais plus spacieux pour bâtir des magasins et pour décharger les marchandises[1]; il en fut de même quand il s'agit de creuser et de clore les ports, de les protéger à la fois contre les fureurs des tempêtes et contre les attaques de l'ennemi. On ne marchanda pas non plus l'effort et la dépense pour approvisionner d'eau les cités insulaires ou de terre ferme, pour y creuser des citernes profondes et spacieuses ou pour y conduire, par de longs aqueducs, les sources de la montagne ; mais, autant que nous pouvons en juger, les temples et les palais restèrent de dimension médiocre ; la décoration en était plus riche que la disposition n'en était grandiose. La civilisation phénicienne eut dès le début et garda toujours un caractère utilitaire qui rend raison de cette apparente anomalie.

Si l'on comprend ainsi que les Phéniciens n'aient pas pris à l'Égypte le principe d'une architecture qui aurait entraîné ces marchands à des profusions inutiles, on n'en retrouve pas moins partout la marque et la preuve de l'influence prépondérante que l'art de l'Égypte a tout d'abord exercée sur celui de la Phénicie ; pour avoir cette impression très vive, il suffit de regarder aux détails. Les tufs et les calcaires coquilliers de la Syrie ne sont pas aptes à recevoir et à garder fidèlement les délicates ciselures que la Grèce tirera du marbre; ils ne se prêtent même pas aussi bien au travail de l'outil qu'en Égypte la belle pierre du *Mokattam* ou que les grès du *Djebel-Silsili;* les enduits sous lesquels on aimait à déguiser la grossièreté du grain ont presque toujours disparu, tout au moins dans les monuments vraiment anciens. Malgré tout, dans le peu qui reste de l'architecture phénicienne, c'est surtout le goût égyptien qui se reconnaît dans le choix et dans l'arrangement des motifs dont a disposé l'artiste.

1. Ménandre, cité par Josèphe (*Fragmenta historicorum Græcorum*, de Muller, t. IV, p. 446, fragment 1). Un autre historien, Dios, mentionnait ces mêmes travaux, et son témoignage nous a été aussi conservé par Josèphe (*Contre Apion*, I, 17).

§ [illegible]

Comme l'architecte égyptien, l'architecte phénicien, autant que nous pouvons en juger d'après les monuments qui subsistent encore, n'a guère



59. — Coffret égyptien. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

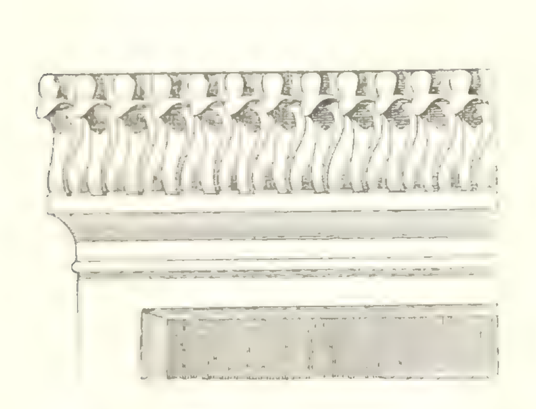
qu'une manière de terminer ses édifices ; ses entablements se composent d'une architrave et d'une corniche ; le profil de cette dernière est presque toujours celui de la gorge égyptienne, de la moulure qui se rencontre, d'un bout à l'autre de la vallée du Nil, dans tous les édifices. Pour la rappeler au souvenir de nos lecteurs, nous mettrons sous leurs yeux un coffret égyptien, en bois peint, qui reproduit en petit la forme et la disposition des constructions en pierre (fig. 59). La corniche qui

le surmonte est sensiblement la même que celle qui couronne le tabernacle d'Amrit (fig. 40) ; c'est encore le même dessin que présente ce linteau qui, près de *Saïda*, repose sur un mur où il n'occupe certainement pas sa place originelle (fig. 60)[1].

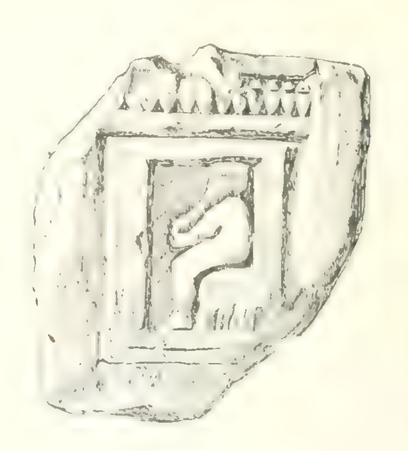


60. — Corniche phénicienne.
Renan, *Mission*, p. 508.

Dans un des tabernacles d'Amrit, au-dessus de la gorge règne un membre supplémentaire, une sorte de cymaise qui est décorée d'une suite d'*uræus* supportant au-dessus de leur tête le disque solaire (fig. 61) ; c'est là l'entablement le plus ample et le plus orné que présente un monument phénicien ; or ce n'est encore là qu'une variante de la modénature égyptienne[2]. Cet entablement devait être d'un usage assez fréquent en Phénicie ; on le retrouve dans un petit monument, recueilli à Saïda, qui représentait un dieu assis dans sa cella (fig. 62). La figure du dieu a été massacrée à coups de couteau ; mais, toute fruste que soit la pierre, on reconnaît encore, en haut du fragment, les serpents rangés en file et vus de face[3].



61. — Détail d'une corniche.
Renan, *Mission*, pl. 9.

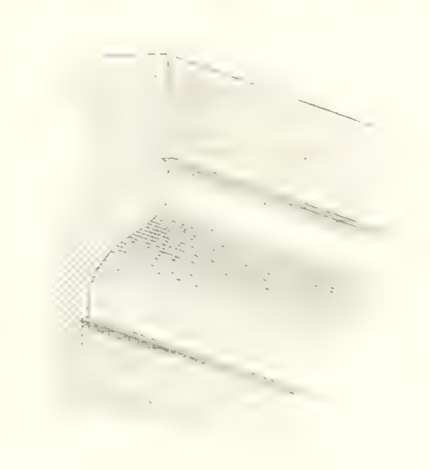


62. — Cella figurée.
Renan, *Mission*, p. 365.

Une corniche plus simplement décorée, mais d'un assez beau profil, c'est celle du tombeau d'Amrit, qui porte le nom de *Burdj-el-Bezzâk* (fig. 6). Elle se compose d'un talon droit que surmonte une large plate-bande (fig. 63). Nous citerons encore, comme présentant une physionomie assez particulière, des moulures qui appartenaient

1. Renan, *Mission*, pp. 507-508.
2. *Histoire de l'Art*, t. I, p. 605 et fig. 391.
3. Renan, *Mission*, pp. 365-366.

à un petit édifice dans lequel on propose de reconnaître un de ces *tombeaux d'Adonis* qui paraissent avoir été nombreux dans tout le district dont Byblos était la capitale[1]. Le principal fragment a été retrouvé en place; il décorait le pied du mur extérieur de la petite cella, dont il ne subsiste que les assises inférieures (fig. 64); le tore et le cavet qui ont été retrouvés dans les décombres amoncelés sur ce point appartenaient, selon l'architecte qui a étudié et rapproché ces débris, au socle de la pyramide qui, croit-il, terminait le monument (fig. 65 et 66).



63. — Vue perspective de la corniche d'un tombeau, d'après la coupe donnée par Renan, *Mission*, pl. 16.

Nous citerons encore, comme donnant l'idée d'une corniche d'un caractère très particulier, un édicule figuré sur une monnaie de Byblos frappée sous Héliogabale (fig. 67). Il y a là des éléments qui sont purement grecs; mais l'entablement, avec son quart de rond et ses cannelures montantes qui accompagnent la forme, n'a rien de classique. Autant qu'on peut le



64. — Moulure d'un soubassement. Renan, *Mission*, p. 286.

65, 66. — Moulures du pied de la pyramide. Renan, *Mission*, p. 286.

juger par la réduction sommaire que nous en a offerte le graveur de la monnaie, ce qu'il rappellerait, c'est le profil de certains couronnements assyriens[2].

Le chambranle des portes était entouré de plates-bandes dont l'une, au milieu du linteau, était décorée du globe ailé; l'exemplaire le mieux conservé de porte phénicienne qui nous soit parvenu, c'est

1. Renan, *Mission*, pp. 285-288. Dans la planche XXXV, M. Thobois propose une restauration de ce monument qui ne laisse pas d'être fort vraisemblable.

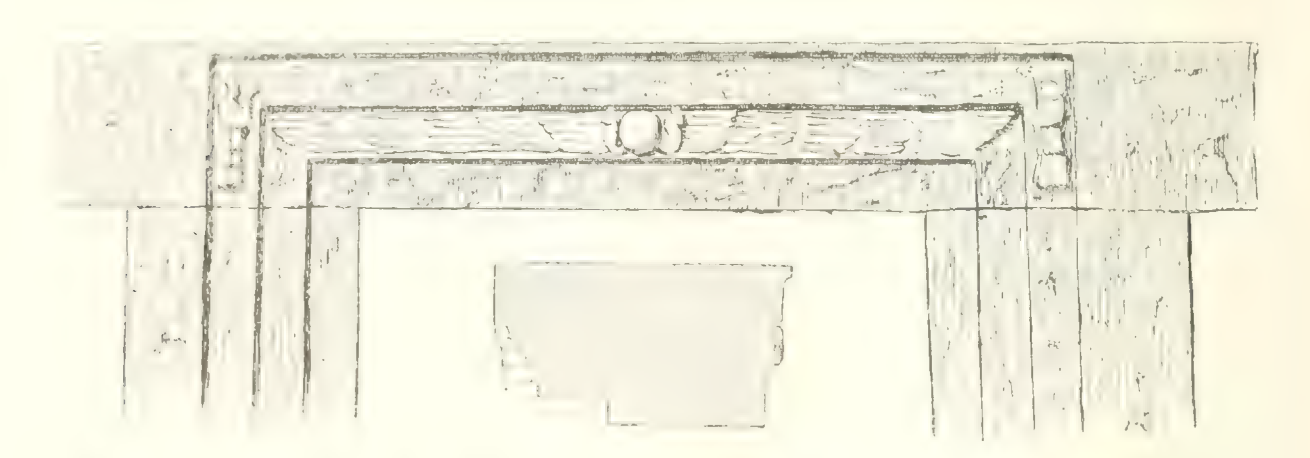
2. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 41 et 42.

celui que MM. Renan et Thobois ont étudié à *Oum-el-Awamid* (fig. 68). On remarquera les deux petits personnages, placés aux angles du linteau; leur coiffure rappelle le *pehent* égyptien; celui de droite



67. — Monnaie de Byblos, agrandie. Donaldson, *Architectura numismatica*, n° 20.

semble tenir une fleur en figure d'étoile, supportée sur une longue tige; il est plus difficile de savoir ce qu'avait en main celui de gauche.

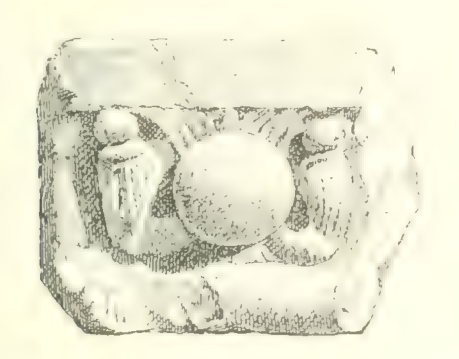


68. — Élévation de la porte d'Oum-el-Awamid et coupe du linteau. Renan, *Mission*, pl. 52.

La figure qui est placée au milieu de la porte donne la coupe du linteau; on reconnaîtra à la saillie de l'uræus la face antérieure.

Le globe solaire, en Phénicie, est d'ordinaire flanqué de ces deux longues ailes qui l'accompagnent toujours dans les monuments égyptiens; mais ici ce motif est parfois abrégé. Dans un des fragments

recueillis à *Oum-el-Awamid*, les ailes ne sont représentées ou plutôt rappelées que par quelques plumes indiquées d'une manière sommaire au-dessus du disque (fig. 69). Dans une autre variété de ce type, dont la provenance est la même, le motif se complique par l'adjonction d'un croissant et d'un disque (fig. 70). Le sens du groupe ainsi créé devient, s'il est possible, plus clair encore que ne l'est celui du motif traditionnel emprunté à l'Égypte; la réunion de tous ces emblèmes ne laisse pas de place au doute; l'œil le moins prévenu reconnaît là tout d'abord un symbole et un souvenir du culte rendu aux puissances sidérales, de ce culte auquel les Assyriens faisaient aussi sans cesse allusion en dessinant, dans le champ de leurs stèles et de leurs cylindres, le soleil, la lune et les étoiles[1]. Nous avons ici la même



69. — Globe ailé.
Renan, *Mission*, pl. 55.



70. — Globe ailé, avec croissant.
Renan, *Mission*, pl. 55.

préoccupation, aussi marquée et aussi constante; mais ce qui, comme moyen d'expression et comme signe, est particulier à la Phénicie, c'est l'addition du croissant enveloppant un disque. Ce disque représente-t-il la lune, le soleil ou une étoile? Le groupe formé par le croissant et par la boule figure-t-il, comme on l'a pensé, la lune dans ses deux états, naissante et pleine? Ou bien faut-il croire que c'est le soleil qui a ici une double place, embrassé d'abord par les uræus et les ailes étendues, puis, au-dessous, par les cornes de la lune? Il est difficile de le dire; quoi qu'il en soit, complété de cette manière, le globe ailé se rencontre très souvent sur ces stèles votives, dressées à Carthage en l'honneur de Tanit, dont nous avons déjà donné plus d'un échantillon (fig. 71). Sous cette forme, il est propre à la Phénicie; il se retrouve à chaque instant sur les objets sortis des ateliers de Tyr ou de Carthage; il devient comme une marque de fabrique qui permet tout d'abord de reconnaître les produits de l'industrie phénicienne, en

1. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 73-74.

quelque lieu qu'on les recueille, aussi bien en Étrurie ou en Sardaigne qu'en Afrique ou en Syrie[1]. Voyez cette colonnette de marbre que possède le Louvre (fig. 72) ; nous ne la saurions pas rapportée de Tyr par de Saulcy en 1852, que nous n'hésiterions pas à la déclarer de provenance phénicienne. Elle se termine à son sommet par une couronne de fleurs à quatre pétales ; au centre de la guirlande se dresse un bouton analogue à celui du lotus. Il y a déjà là comme un reflet du goût égyptien ; mais ce qui surtout nous épargnerait toute incertitude, c'est, au-dessous du globe ailé, ce croissant qui embrasse le disque solaire. On peut dire que le monument est signé.



72. — Colonnette. Hauteur, 0,64. Louvre.

Une forme conventionnelle dont l'origine égyptienne n'est pas moins certaine, c'est celle du sphinx. Les décorateurs phéniciens paraissent en avoir fait un usage très fréquent ; presque toujours ils lui prêtent des ailes. Souvent ils le sculptaient en ronde-bosse et le plaçaient, comme en Égypte, à l'entrée des édifices ; c'est de cette manière qu'avaient dû être groupés les sphinx dont les débris jonchaient le sol à *Oum-el-Awamid*, épars au milieu des ruines de ce qui a probablement été un temple[2]. Les bras d'un trône dont les fragments ont été ramassés au même endroit paraissent avoir été formés par des sphinx[3]. D'autres fois, c'est en bas-relief qu'est représenté le sphinx. Ainsi, ciselé avec un soin très minutieux, il occupe la partie inférieure d'une dalle d'albâtre qui provient d'Arad (fig. 73) ;



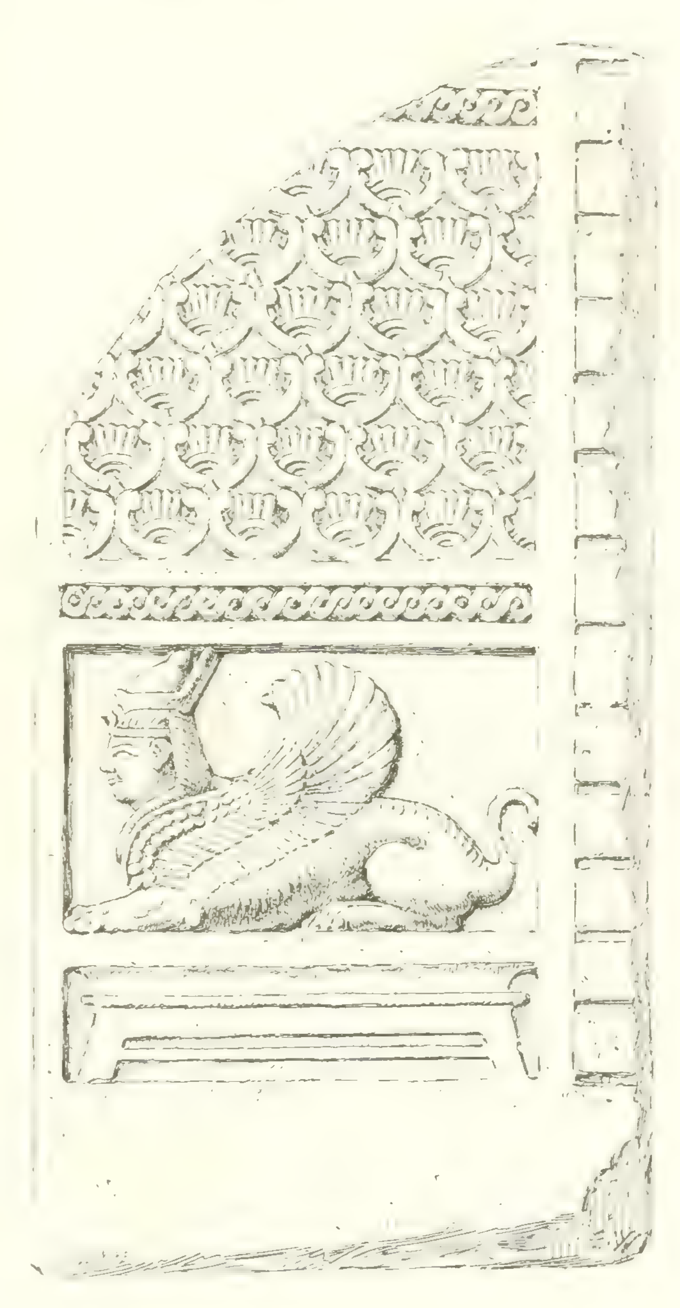
71. — Symboles sidéraux sur une stèle carthaginoise. Bibliothèque nationale.

1. Dans les nécropoles de la Sardaigne, on retrouve partout ce groupe du globe et du croissant. Il est ciselé sur les cippes ainsi que sur des disques en pierre dure que l'on recueille en assez grand nombre dans les tombes. *Bollettino archeologico sardo*, t. II, p. 36, et t. III, pp. 105-107.

2. Renan, *Mission*, pp. 701-702 et pl. XXXII, 1, LI, 8, et LVII, 1.

3. M. Thobois a présenté une restauration de ce trône (*Mission*, pl. LIII). Si nous ne la reproduisons pas, c'est qu'elle est, de son aveu même, très hypothétique, et que, de plus, les sphinx ont, dans son dessin, une forme très conventionnelle, qui rappellerait plutôt des figures du temps d'Adrien que des sculptures imitées, comme le dit M. Renan, de celles de l'époque saïte.

on l'y voit, couché sur un socle analogue à ceux qui portent les sphinx dans les avenues des temples pharaoniques[1]; il a l'*uræus* au front et sur la tête la double couronne ou *pchent*. Par ces traits, il semble copié sur ces sphinx égyptiens dont le visage est celui même du roi qui a fait construire l'édifice qu'ils décorent[2].



73. Dalle d'albâtre. Hauteur, 0m,61. Louvre. Dessin de Bourgoin.

Cependant, quoique ainsi posée et coiffée à l'égyptienne, ce n'est pas seulement l'Égypte que rappelle cette figure. Ce sphinx a deux grandes ailes, et les sphinx ailés sont très rares en Égypte[3]; de plus, quand ils s'y rencontrent, ils n'ont pas du tout l'aspect de celui d'Arad; les ailes, très longues, ombragent la partie postérieure du corps de l'animal et pendent par derrière (fig. 74); jamais elles ne décrivent cette courbe très caractéristique qui en rapproche la pointe de la tête du sphinx. L'Assyrie, au contraire, a le goût le plus marqué pour les figures de quadrupèdes ailés, et quand on imite à Ninive le type du sphinx, on lui prête toujours des ailes[4]. Dans tous les exemplaires que nous possédons de ces figures décoratives, les ailes sont courtes et tendent à se relever. Ce mouvement s'accuse sur des monuments que nous

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 205.

2. Sur cette dalle et sur une autre du même style (fig. 76), voir Renan, *Mission*, pp. 23 et 25. Les reproductions en lithographie données dans la planche IV de la *Mission* étaient trop confuses pour que nous pussions nous en contenter; ces dalles ont été dessinées pour nous au Louvre, où M. Renan avait heureusement pu les faire entrer.

3. Wilkinson, *The manners and customs of ancient Egyptians*, t. III, p. 310.

4. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 83, 248, 249.

avons tout lieu d'attribuer à la Mésopotamie, sur une plaque de pierre qui représente un monstre des plus bizarres, sur un beau cylindre, sur un cône à caractères araméens[1]; plus ou moins franchement, les ailes s'y recourbent en dedans. Les artistes phéniciens ont adopté ce



74. — Sphinx ailé égyptien, d'après Prisse.

parti : cette indication conventionnelle est devenue chez eux d'un emploi général et constant ; on la retrouvera sur leurs coupes de métal et sur leurs pierres gravées (fig. 75). Comme le globe accompagné du croissant et de l'étoile, elle pourra servir de critérium pour distinguer un scarabée fabriqué en Phénicie de celui qui serait vraiment de travail égyptien.



75. — Scarabéoïde phénicien. Jaspe gris, au double de la grandeur d'exécution. Collection Danicourt.

Cette même disposition toute particulière des ailes, nous la signalerons encore sur une autre dalle qui appartenait sans doute au même ensemble architectonique (fig. 76). Ici, nous voyons deux figures affrontées ; ce sont deux griffons, reconnaissables aux trois plumes d'oiseau qui se dressent sur le sommet de leur tête. Nous rappellerons que l'habitude de présenter ainsi les figures face à face est bien plus assyrienne qu'égyptienne[2]; sauf exception, le décorateur égyptien aime mieux montrer adossées les figures qui se font pendant[3]. En

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 277, 331, 347.

2. C'est ce que nous avons déjà fait observer dans le tome II de l'*Histoire de l'Art*, p. 717.

3. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 543, 566, 569, 582, 583.

Assyrie, c'est l'arrangement contraire qui est de mode ; il suffit pour s'en convaincre de feuilleter un recueil quelconque de monuments assyriens[1]. Partout on y verra deux personnages, deux animaux réels ou factices, le visage tourné l'un vers l'autre et séparés par un vase, par un autel, par une colonne, par une rosace ou par une palmette.

Cette palmette, que le décorateur assyrien emploie si volontiers comme motif de milieu[2], nous la rencontrons partout en Phénicie ; seulement, en qualité de forme imitée et empruntée à un autre art, la palmette a pris ici un caractère plus conventionnel encore que dans l'ornementation assyrienne. Avec l'espèce de colonne qui lui sert de support et comme de tige, avec ses volutes qui se contrarient et ses quatre ou cinq pétales d'une symétrie très régulière, la *palmette phénicienne,* comme on peut l'appeler, est plus éloignée que ne l'est d'ordinaire la palmette assyrienne des types végétaux qui en ont dû suggérer la première idée.



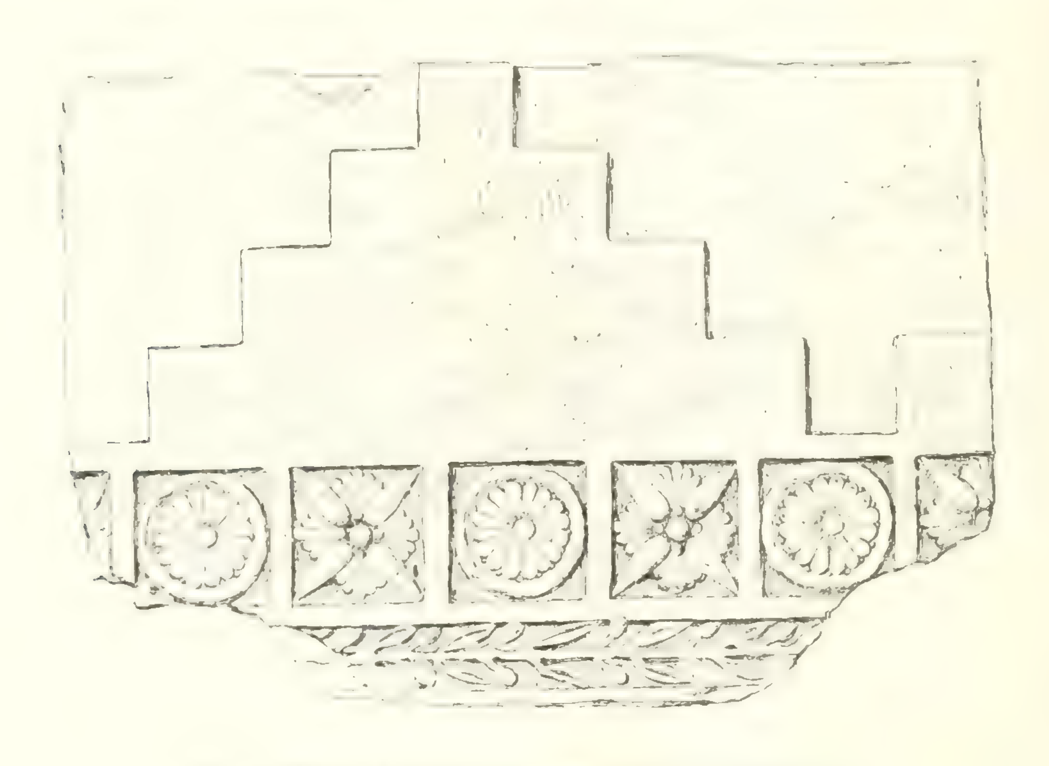
[illegible] — [illegible] Hauteur, 0m,[illegible]. Louvre. Dessin de [illegible].

On remarquera encore, sur ces bas-reliefs, un autre motif que prodigue aussi l'ornemaniste assyrien : c'est la tresse, qui sert à encadrer un champ[3]. Elle est employée ici de la même manière, pour limiter l'espace où sont représentés le sphinx et les griffons, pour le séparer du reste de la dalle, que remplit un semis de palmettes.

Un dernier ornement, dont l'origine assyrienne n'est pas non plus douteuse, c'est cet ornement à gradins qui n'est que l'imitation du créneau. Nous l'avons vu employé à Ninive comme bordure des fresques et des briques émaillées[4] ; nous l'y avons aussi rencontré décorant le sommet d'un autel[5]. C'est de la même manière qu'il était usité en Phénicie pour varier l'aspect d'une large surface lapidaire

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 8, 124, 138, 139, 310, 313, 331, 342, 343, 348, 399, etc.
2. *Ibidem*, fig. 8, 81, 137, 138, 139, 443, 444, 445.
3. *Ibidem*, fig. 126 et 137 et pl. VIII.
4. *Ibidem*, fig. 118 et pl. XIV.
5. *Ibidem*, fig. 107.

ou pour fournir un couronnement[1]. Ainsi étaient ornées deux dalles d'albâtre, aujourd'hui au Louvre, qui faisaient probablement partie du grand temple de Byblos (fig. 77). On en avait tellement pris l'habitude, qu'il se retrouve très fréquemment jusque sur des autels de l'époque romaine, tels que celui où se lit le nom de la déesse Nesepteitis (fig. 78)[2]. La rosace, qui figure au-dessous de l'ornement à gradins dans un des monuments que nous venons de reproduire, est aussi un des motifs que préfère l'ornemaniste ninivite; nous donnons, à plus grande échelle, le détail des rosaces de Byblos, pour que l'on puisse mieux apprécier l'élégance du dessin (fig. 79).



77. — Dalle d'albâtre. Louvre. Dessin de Bourgoin.

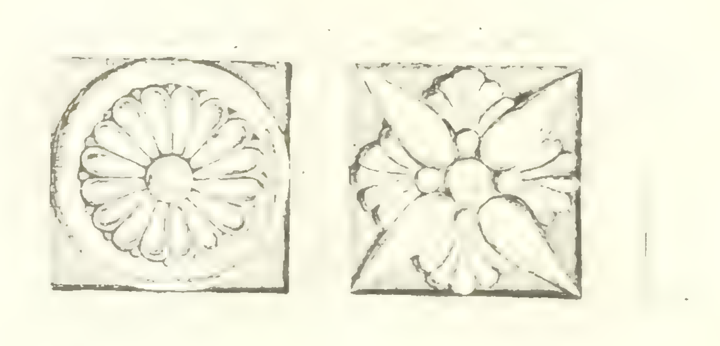
Signalons une dernière forme, qui nous en rappelle une déjà rencontrée en Assyrie : je veux parler de ces espèces de balustres qui ressortent sur les côtés de vases en pierre trouvés à *Oum-el-Awamid* (fig. 80)[3]; ils font songer à certaines colonnettes ciselées sur une des plus belles plaques d'ivoire de Nimroud[4]. Même contraste : entre des membres largement épanouis, qui simulent des volutes et des collerettes de feuilles, le fût s'étrangle et se rétrécit, comme violemment serré par des cordes qui feraient plusieurs tours; ainsi sont dessinés

1. Renan, *Mission*, pp. 72, 162-164, 175, etc., et pl. XI, XII, XIII, XX, XXII.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 201 et pl. XXII, n° 11.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 708.
4. *Histoire de l'Art*, fig. 129.

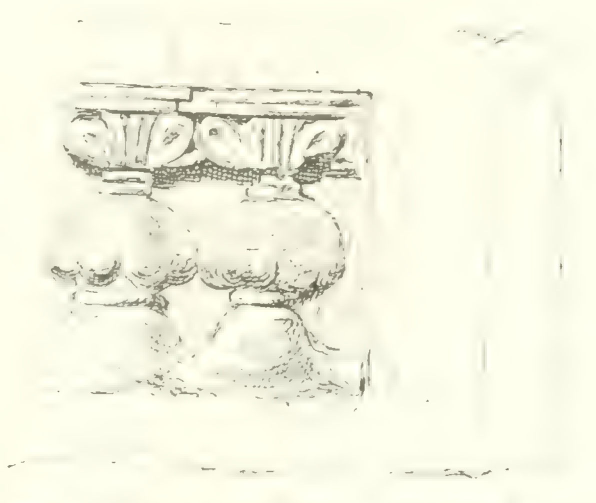
des anneaux qui séparent les uns des autres les renflements successif



78. — Autel avec ornement à gradins. Renan, *Mission*, pl. 22.



79. — Rosaces d'une dalle d'Oum-el-Awamid. Louvre.



80. — Vase en pierre. Renan, *Mission*, pl. 22.

du montant. Nous voyons un support de même forme dans un fragment de bas-relief qui, trouvé dans les environs de Tyr, non loin d'*Adloun*, appartient aujourd'hui au Louvre (fig. 81)[1]. Cette sculpture représentait, assis sur un trône, un personnage dont aujourd'hui l'on ne distingue plus que les genoux et la main; celle-ci tient un objet qu'il est difficile de définir. Devant ce personnage se dresse une sorte de pyrée ou de vase à feu, qui devait être en bronze et qui, par la manière dont il est construit, rappelle, à s'y méprendre, certains meubles assyriens[2]. La tête, coiffée du *pchent*, que l'on voit en bas et à gauche du morceau



81. — Fragment de bas-relief. Hauteur, 0m,17. Dessin de Bourgoin.

1. Renan, *Mission*, p. 654.
2. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 383, 385, 386, 390.

conservé, ornait un des bras du fauteuil ; elle est d'un caractère tout égyptien. En revanche, c'est la palmette, d'origine assyrienne, qui formait le cadre du tableau. On a reconnu des candélabres du même genre sur deux des stèles votives de Carthage (fig. 82 et 83[1]). Dans l'un d'eux, la flamme est très nettement indiquée au sommet ; elle s'élève en pointe au-dessus du plateau creux qui termine le meuble.

82, 83. — Candélabres figurés sur des stèles. Bibliothèque nationale.

Nous citerons enfin un dernier monument, qui, par malheur, a plus souffert encore (fig. 84[2]) ; il provient du même district ; dans le seul élément du décor que la cassure n'ait pas rendu méconnaissable, on croirait deviner une tige qui supporte un verticille de feuilles rabattues et que surmonte un fruit rond ; mais l'état de la pierre est tel, que l'on n'arrive pas à saisir le sens du motif et que l'on ne peut former aucune conjecture vraisemblable sur la destination de l'ensemble dont il faisait partie.

Nous avons cherché à ne rien omettre, dans cet inventaire des éléments de la décoration phénicienne ; nous n'aurions cependant de celle-ci qu'une idée fort incomplète si nous venions à oublier de tenir compte du rôle que n'ont pu manquer d'y jouer les appliques en métal et la peinture. Le tuf calcaire du pays n'était pas susceptible de recevoir des ornements très délicats, et c'était seulement par exception que l'on employait parfois, pour les revêtements, dans quelques édifices très soignés, des pierres de meilleure qualité, telles que pouvaient en fournir l'Égypte et les îles grecques : nous voulons dire le granit, l'albâtre et le marbre. D'ordinaire on se contentait de matériaux plus communs, quoiqu'ils se



84. — Fragment d'une dalle. Renan, *Mission*, p. 658.

1. Berger, *les Ex-voto du temple de Tanit à Carthage*, p. 29.
2. Renan, *Mission*, p. 658.

prêtassent assez mal au travail du ciseau; mais on avait la ressource d'en déguiser la pauvreté sous un placage de bois et de métal. Ce placage a partout disparu; mais, dans les volutes redoublées des chapiteaux cypriotes et dans les feuillages qui les décorent, on croit retrouver comme le souvenir des motifs que suggéraient à l'ornemaniste l'élasticité du bronze et la faculté avec laquelle il s'amincit et se courbe sous le marteau. Dans le temple de Jérusalem, qu'avaient construit et décoré des artistes phéniciens, le nu du mur ne paraissait nulle part, du moins à l'intérieur; la pierre était partout cachée sous les lambris de cèdre, sous les feuilles d'airain, d'argent et d'or[1].

Étendue au pinceau, la couleur pouvait concourir à la même œuvre et parfois rendre à beaucoup moins de frais presque les mêmes ser-



85. — Palette égyptienne. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

vices. Les rares fragments que nous possédons des édifices phéniciens antérieurs à la conquête grecque ont été si durement traités par les hommes et par le climat, qu'il n'y est pas demeuré vestige d'enduit; mais des restes de peintures ont été trouvés sur les parois des hypogées funéraires[2]; on a aussi recueilli des stèles où c'est le pinceau et non le ciseau qui s'est chargé de tracer les ornements, l'inscription et jusqu'au portrait du mort[3]. L'ouvrier phénicien devait avoir souvent en main la palette à godets que l'on a si souvent rencontrée dans les tombes égyptiennes (fig. 85). Ces fresques des tombes et des cippes sont, il est vrai, de l'époque romaine; mais si nous pouvons nous en expliquer la conservation par le fait qu'elles ont eu moins de siècles à traverser que les monuments analogues qui datent de la période antérieure, nous

1. *Rois*, I, vi, 15, 16 et surtout 18 : « Et les ais de cèdre qui étaient pour le dedans de la maison étaient entaillés de boutons de fleurs, relevés en bosse; tout le dedans était de cèdre; *on n'y voyait pas une pierre.* »

2. Renan, *Mission*, pp. 209, 389, 395, 408, 510.

3. Renan, *Mission*, pl. XLIII, et Clermont-Ganneau, *Stèles peintes de Sidon* (*Gazette archéologique*, 1877, p. 102 et pl. 15 et 16). Les stèles que décrit M. Clermont-Ganneau sont aujourd'hui au Louvre, dans la salle des peintures antiques.

n'avons aucune raison de croire que l'on ait attendu si tard pour s'aviser de couvrir d'un stuc cette pierre poreuse et de le colorier. Les Phéniciens, dans les pays qu'ils fréquentaient le plus, en Égypte et en Mésopotamie, ne voyaient-ils pas partout la décoration polychrome appliquée, avec beaucoup d'art et de goût, sur de vastes surfaces? Les sarcophages anthropoïdes qui ont été retrouvés partout où se sont établis les Phéniciens ont laissé voir des traces de peinture qui étaient parfois très vives encore au moment de la découverte. Le travail du pinceau est aussi très visible sur une de ces stèles funéraires que M. de Cesnola a trouvées à Cypre; dans la partie inférieure du monument, on distingue encore fort bien la bandelette peinte sur la dalle de calcaire qu'elle entourait comme une sorte de ceinture.

Grâce à un judicieux emploi de toutes ces ressources accessoires, les édifices de la Phénicie, tout en restant, par leur dimension, bien au-dessous des grands temples de l'Égypte et de la Chaldée ou des palais assyriens, pouvaient avoir encore une certaine beauté, surtout par la richesse de leur décoration. Hérodote ne parle pas sans admiration du principal sanctuaire de Tyr; mais, s'il avait été archéologue, ce qui l'aurait certainement frappé, c'est que tous les éléments de l'ornementation sur laquelle se promenaient ses regards lui étaient déjà connus. Ni là ni dans aucun des bâtiments que lui firent visiter en Syrie ses hôtes phéniciens, il ne dut trouver une forme ni un motif qui ne lui rappelât ce qu'il avait vu à Babylone et à Memphis.



CHAPITRE III

L'ARCHITECTURE FUNÉRAIRE

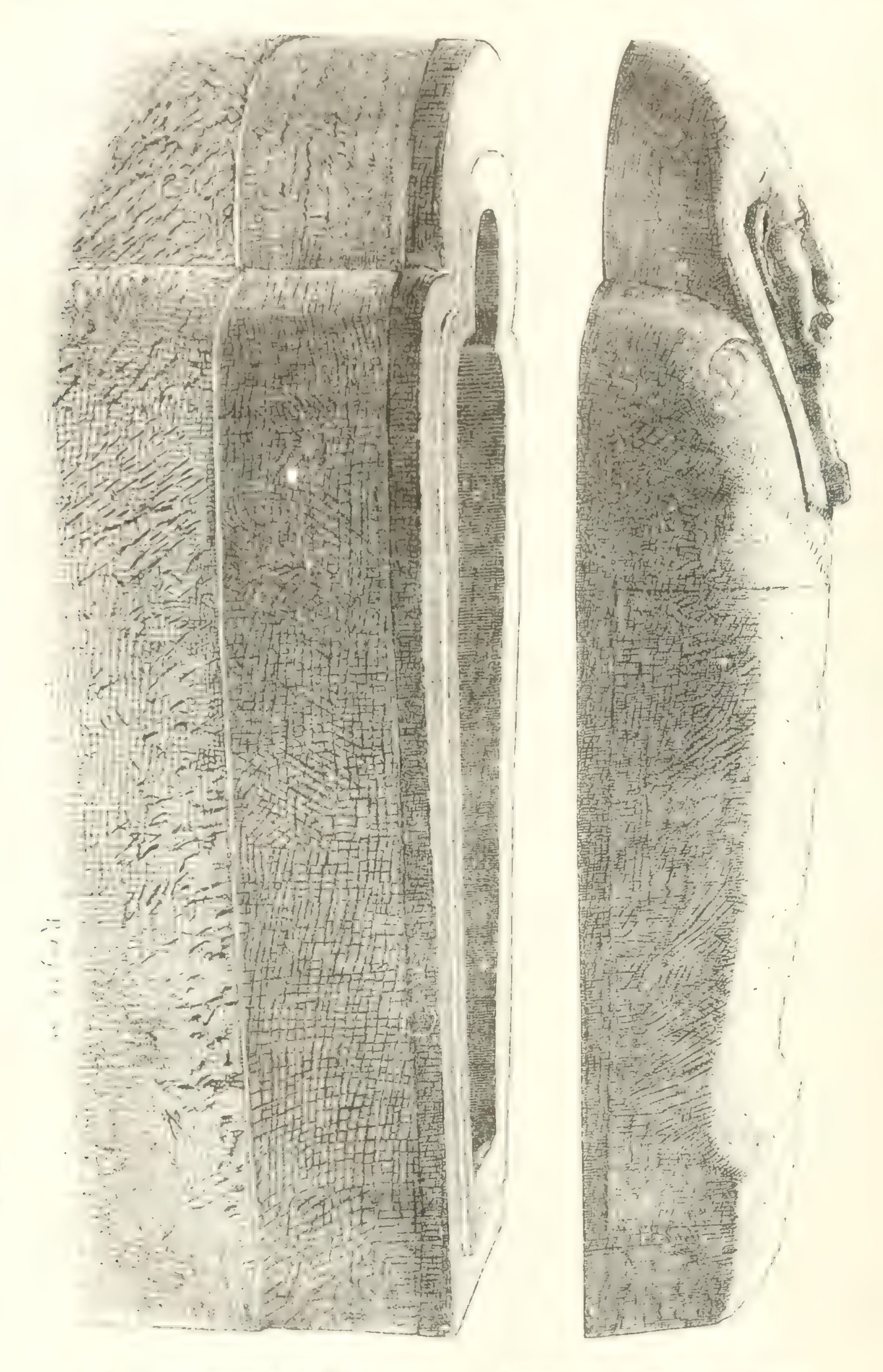
§ 1. — LES IDÉES DES PHÉNICIENS SUR L'AUTRE VIE

Les Phéniciens ne nous ont pas laissé de littérature où nous puissions chercher les idées et les sentiments qu'éveillait dans leur âme la pensée de la mort, et leurs inscriptions funéraires ne comblent pas cette lacune. Nous en possédons bien un certain nombre ; mais, d'une part, elles ne sont pas très anciennes, et, d'autre part, elles sont d'une sécheresse et d'une brièveté vraiment singulières. Ceux dont elles nous ont conservé les noms et les titres n'y livrent pas, même par voie d'allusion, le secret de leurs croyances et de leurs espérances.

Un seul de ces textes fait exception : c'est celui qu'un roi de Sidon, Echmounazar, a fait graver sur son sarcophage (fig. 86)[1]. Ce texte n'a pas moins de vingt-deux longues lignes, et cependant il ne nous apprend presque rien de ce qui nous intéressait le plus. Sans doute le défunt s'y montre vivement préoccupé de s'assurer une sépulture qui reste à jamais inviolée ; c'est ce dont témoigne l'insistance de ses recommandations naïves et prolixes. Tout d'abord, sachant contre quelles convoitises il peut avoir à défendre son repos, il commence par avertir les voleurs qu'ils perdraient leurs peines : « N'ouvrez pas le cercueil pour y chercher des trésors, s'écrie-t-il, il n'y a pas de trésors ! » C'est fort bien ; mais l'en croira-t-on sur parole ? Ne lui répondra-t-on pas, tout en apprêtant les pinces et les leviers : « Laissez-nous faire : nous verrons bien si vous dites vrai. » Ce péril, Echmounazar le soupçonne, et il essaye d'un autre moyen pour arrêter ceux que son assertion aurait laissés incrédules. Contre ceux qui se prépareraient à venir soulever le couvercle de son sarcophage, il invoque le secours d'Astarté et des autres dieux, qu'il prend à

1. *Corpus inscr. semit.* Pars I, n° 3.

témoin et qu'il charge de châtier les profanateurs : ceux-ci périront sans enfants et ils seront privés de cette paix du dernier sommeil



86. — Le sarcophage d'Echmounazar. Louvre. Dessin de Bourgoin.
Longueur, 2m,515 ; largeur, 1m,275.

qu'ils n'auront pas respectée chez autrui. Cette imprécation solennelle est deux fois répétée, en termes presque identiques ; on sent que l'auteur de l'épitaphe a pensé donner ainsi à sa prière une plus sûre et plus redoutable efficacité.

Si l'on éprouvait de pareilles alarmes, si l'on tenait si fort à garantir de toute atteinte sa dépouille mortelle et la cuve qui lui servait de lit, c'est que l'on ne croyait pas tout fini pour l'homme avec la descente au tombeau ; pour les Phéniciens comme pour les Egyptiens et les Chaldéens, le mort n'était qu'endormi dans le sépulcre ; il continuait d'y vivre, mais de cette vie imparfaite et précaire que nous avons essayé de décrire à propos de l'Egypte. On est donc surpris que, dans un texte aussi développé, il ne soit pas question, même indirectement, d'offrandes funéraires dont le roi se serait ménagé l'apport périodique, prolongé perpétuellement grâce à la piété de la famille et au revenu de propriétés mises à part pour assurer la régularité de ce service ; en Égypte, on s'en souvient, pas de mort, si humble qu'il soit, dont la stèle ne contienne toutes ces mentions[1]. Nulle part, d'ailleurs, les sépultures phéniciennes ne nous sont arrivées assez intactes pour que l'inventaire de leur contenu puisse suppléer au silence des inscriptions. Les linges et les cordes ont bien laissé parfois sur la pierre du sarcophage ou du four à cercueils des traces auxquelles on devine certaine imitation de ces pratiques où l'Égypte a si fort excellé[2]. Embaumés avec plus ou moins de soin, enveloppés de toiles et de bandelettes, les corps, lorsqu'on les couchait dans le caveau préparé pour les recevoir, devaient présenter l'aspect de momies, mais de momies qui n'avaient pas été préparées avec ce raffinement d'art et de scrupule que l'Egypte apportait à ce travail. Quand le cadavre était déposé dans un de ces sarcophages que décore une tête sculptée, le trou auriculaire, dans cette image, était parfois percé de manière à traverser toute l'épaisseur de cette enveloppe de pierre ; il semble que l'on ait voulu laisser ainsi ouvert un passage par lequel les paroles et les prières des vivants pussent parvenir jusqu'aux oreilles du mort[3]. Quant au mobilier funéraire, il est, à peu de chose près, ce que nous l'avons trouvé en Égypte et en Chaldée : il comprend à la fois des figurines de divinités tutélaires, des amulettes et des objets à l'usage du mort.

1. *Histoire de l'Art*, t. I, pp. 137-138.

2. De Longpérier, *Musée Napoléon III*, notice de la planche XVII. Renan, *Mission*, pp. 78 et 421. Les Juifs, sans doute à l'imitation des Phéniciens, ont parfois aussi, semble-t-il, embaumé les corps. C'est ce qui eut lieu par exemple, assure un des historiens hébraïques, pour le roi Asa (II, *Chroniques*, XVI, 14).

3. De Longpérier, *Musée Napoléon III*, notice de la planche XVII. Cette observation a été suggérée par un sarcophage de femme qui provient de la nécropole arvadite et qui est aujourd'hui au Louvre.

Ce que l'on n'a pas, à notre connaissance, encore retrouvé dans les tombes phéniciennes, ce sont ces aliments, réels ou figurés, que l'on déposait auprès du mort chez les Égyptiens et chez les Chaldéens ; mais peut-être, pour rendre raison de cette différence, suffit-il de se rappeler que nulle part en Syrie la tombe vraiment ancienne ne s'est présentée aussi intacte qu'en Égypte ou en Chaldée. Elle n'y était pas aussi bien cachée, et les nécropoles ne s'étendaient pas sur d'aussi vastes espaces ; il en est résulté que, dans l'antiquité même, nombre de caveaux ont été repris et utilisés par des hôtes qui n'y avaient aucun droit. On a relevé mainte trace de ces usurpations, au cours desquelles n'a guère pu manquer de disparaître le mobilier primitif de la sépulture. Plus tard, ce sont les chercheurs de trésors qui sont venus, à d'autres fins, fouiller et remuer en tout sens le sol des cimetières. Il est très rare de rencontrer sur cette côte une tombe vierge. Quand, par hasard, l'explorateur a cette bonne fortune, presque jamais la chambre ne renferme autre chose que des objets de l'époque gréco-romaine ; elle peut avoir été creusée beaucoup plus tôt, mais elle a depuis bien des siècles changé de locataire. Dans ces conditions, peut-on s'étonner que la tombe n'ait pas gardé ici la trace d'un rite qui, par les croyances qu'il suppose, nous reporte à l'enfance même de l'humanité ?

Il est pourtant tel indice qui nous permet d'inférer que la Syrie a connu et pratiqué, elle aussi, le culte des morts, ce culte qui repose tout entier sur l'idée que ceux-ci, dans leur demeure souterraine, vivent des aliments que la piété des vivants leur a fournis et qu'elle renouvelle perpétuellement par l'offrande et le sacrifice funéraire. Consultez le *Deutéronome*, ce recueil de prescriptions religieuses qui paraît avoir été rédigé à Jérusalem, sous les derniers rois de Juda, quand commence à se prononcer chez les Juifs ce mouvement monothéiste dont le triomphe devait s'achever dans les méditations de l'exil et de la captivité [1]. C'était le temps où les prophètes et les prêtres luttaient avec passion contre ces dieux qui, depuis des siècles, ne cessaient pas de disputer à Jéhovah le cœur et les hommages de son peuple. Tous ces pieux zélateurs proscrivaient et cherchaient à faire tomber en désuétude ces cultes syriens ou phéniciens, comme on voudra les appeler, qui avaient souvent envahi jusqu'aux parvis du temple de l'Éternel. Or l'un des cultes que condamne ainsi ce rigorisme

1. Pour M. E. Reuss, le *Deutéronome* est le code qui a été promulgué sous Josiah, en 623 (*La Bible, l'Histoire Sainte et la Loi*, t. I, *Introduction*, p. 160).

sévère, c'est le culte des morts. Nous en avons la preuve indirecte, mais certaine, dans la formule confessionnelle que le législateur jéhoviste impose à ses adeptes quand ceux-ci apportent leurs offrandes au dieu jaloux :

« Je n'ai pas mangé de ce produit », doit dire l'Israélite fidèle, « pendant que j'étais en deuil ; je n'en ai rien enlevé pendant que j'étais impur, et je n'en ai rien offert aux morts[1]. »

L'habitude d'offrir aux morts de la nourriture implique certainement la croyance qu'ils peuvent en jouir et qu'ils sont capables de rendre service à ceux qui ont su gagner leur faveur. Chez les Juifs et autour d'eux, dans ce milieu dont ils ne se sont distingués que très tard, on pensait donc que la mort ne mettait pas fin à l'existence de l'homme et que son ombre continuait à s'intéresser aux vivants. Il y a plus. On supposait à cette ombre la connaissance de l'avenir et on lui demandait d'en révéler les secrets difficiles. C'est ce dont témoigne la loi mosaïque en proscrivant à plusieurs reprises toute opération de nécromancie : l'insistance qu'elle y met suffit à montrer combien ce genre de divination était en faveur chez les Hébreux[2]. Nous n'en sommes pas d'ailleurs réduits aux conjectures : n'avons-nous pas dans la Bible le récit de la visite que fait Saül à la pythonisse d'Endor? Il veut apprendre quelle sera l'issue de la bataille qui va se livrer sur le mont Gelboë ; pour arracher au destin son secret, il contraint la magicienne d'évoquer l'ombre du prophète Samuel. Celui-ci, vaincu par la puissance de la conjuration, apparaît vêtu de l'habillement qu'il portait de son vivant, et, après s'être plaint qu'on l'ait forcé de *remonter* sur cette terre, il dit au roi : « Demain, tes fils et toi vous serez avec moi[3]. »

Des termes mêmes de cette prédiction il semble résulter que le rédacteur de ces pages concevait les morts comme tous rassemblés

1. *Deutéronome*, XXVI, 14. C'est M. J. Halévy qui a appelé l'attention sur ce texte, dans une remarquable étude qui a pour titre : *De l'Immortalité de l'âme chez les peuples sémitiques* (*Revue archéologique*, 1882, t. XLIV, p. 44). Nous faisons, dans les pages qui suivent, de fréquents emprunts à cette dissertation ; nous en reproduisons parfois les termes mêmes, et le plus souvent nous nous contentons d'abréger, ne pouvant qu'indiquer ici ce que l'auteur développe tout à loisir.

2. Parmi ceux qui « sont en abomination à l'Éternel », figure, avec tous les autres devins, « celui qui interroge les morts » (*Deutéronome*, XVIII, 11). Cf. *Lévitique*, XIX, 31 ; XX, 6, 27. Dans le chapitre de Samuel que nous citons plus loin, il est dit que Saül, pour faire œuvre de piété, avait chassé du pays tous les *devins et nécromanciens* : c'est ainsi que M. Reuss traduit le texte hébraïque (I, *Samuel*, XXVIII, 3).

3. *Samuel*, XXVIII.

dans un seul lieu, celui que les Hébreux appelaient le *schéôl*. Ceci nous donne le vrai sens d'une locution qui revient très souvent dans la Bible : « Il fut réuni à son peuple », ou « à ses pères ». On l'a mal comprise en n'y voyant qu'une allusion à la sépulture ; ce qu'il faut y chercher, c'est, croyons-nous, l'idée de la vie posthume, telle que la mènent les morts dans une demeure souterraine, semblable à celle que les Grecs nommaient l'Hadès. Ce séjour, voici comment Job le décrit, dans la plainte pathétique où il exprime le regret de n'être pas mort dans le sein de sa mère [1] :

> J'aurais été déjà couché, jouissant du repos ;
> J'aurais dormi et je me serais senti soulagé ;
> J'aurais été avec les rois et les conseillers de la terre,
> Qui reconstruisent les villes ruinées afin de leur donner leur nom,
> Avec les princes qui possèdent de l'or,
> Qui remplissent leurs maisons d'argent.
> ... Là (dans le Schéôl) les malfaiteurs cessent leurs exploits turbulents ;
> Là reposent ceux dont les forces sont à bout.
> Les prisonniers sont à l'abri de toute crainte ;
> Ils n'entendent plus la voix du policier.
> Petits et grands y sont (ensemble) ; (là) l'esclave se voit délivré de son maître.

On remarquera combien ces traits rappellent ceux sous lesquels se présente l'enfer assyrien, tel que le décrit le poème de la descente d'Istar [2]. Les mêmes analogies nous frapperont dans plusieurs autres des expressions que les livres hébraïques emploient à propos du *schéôl*. Ils le peignent comme un lieu où l'on a « sa couche dans les ténèbres [3] » ; la voie qui y mène est « une voie sans retour [4] ». Comme le noir séjour où Istar a été emprisonné, le *schéôl* a ses portes [5]. Lorsqu'un grand conquérant les franchit, les mânes (*réfaïm*) des rois se lèvent de leur couche, pour voir si c'est bien là celui qui a fait trembler le monde ; quand ils l'ont reconnu, ils se donnent le plaisir de le railler [6].

Les données que nous venons de rapprocher sont éparses chez les historiens et chez les poètes, chez des écrivains qui, monothéistes ardents, sont tous hostiles aux croyances sur lesquelles est fondé le

1. Job, III, 13-19.
2. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 358-360.
3. Job, XVII, 13.
4. *Idem*, XVI, 22.
5. *Idem*, XVII, 16.
6. Isaïe, XIV, 9-15. Cf. Ézéchiel, XXXII.

culte des morts, et considèrent comme un péché mortel les rites qui s'y rattachent. Ce n'est donc qu'à de rares occasions et par échappées qu'ils parlent du *schéôl* et de ses habitants ; encore tendent-ils à transformer en simples images poétiques ce que le peuple prenait au pied de la lettre, ce qu'il entendait au sens matériel. Néanmoins, jusque dans ces allusions fugitives, on pourrait presque dire jusque dans ces réticences, on devine et l'on entrevoit ces conceptions populaires que le monothéisme finit par détrôner. En effet, les croyances vraiment nationales d'Israël, ce ne sont pas celles que les prophètes exposent et soutiennent, ce sont celles qu'ils combattent [1]. Plus une conception est durement réprouvée par les prophètes et par les législateurs bibliques, plus nous avons le droit d'affirmer qu'elle avait jeté des racines profondes dans l'imagination et dans les habitudes de la race juive.

C'est en se détachant, par degrés, de toutes ces conceptions polythéistiques, pour arriver au pur monothéisme, que le peuple juif se distingua des nations qui l'entouraient sur le sol de la Syrie. Les hautes croyances qu'il finit par embrasser et qui furent sa gloire lui appartiennent en propre ; mais il en est autrement des cultes auxquels ses sages et ses prophètes eurent tant de peine à l'arracher. Hommages rendus au soleil, à la lune et à toute l'armée céleste, sacrifices offerts dans les bois sacrés aux différents Baals et aux déesses leurs parèdres, aliments déposés sur la tombe des morts et évocation des ombres, toutes ces idolâtries, comme les qualifiaient les fervents adorateurs de Jéhovah, sont réprouvées dans la Bible, comme de coupables emprunts faits par les Hébreux à leurs voisins de l'Est, de l'Ouest et du Nord ; la préoccupation constante des prédicateurs d'Israël, c'est de forcer leurs compatriotes à ne plus penser, à ne plus sentir, à ne plus agir comme ces tribus chananéennes au milieu desquelles ils étaient établis ; par les rites que ces maîtres condamnent et défendent, on peut donc se faire une idée du fonds commun des religions syriennes. Pour suppléer au silence des inscriptions de la Phénicie, l'historien a le droit de recourir au témoignage des livres hébraïques. De tous les Sémites occidentaux, les Juifs sont les seuls qui aient eu une littérature, ou, pour parler plus exactement, ce sont les seuls dont l'œuvre littéraire ait survécu. Grâce à son étendue et à sa variété, cette œuvre a le mérite de ne pas nous raconter seulement l'histoire de l'âme juive ; elle jette aussi bien du jour sur les pensées et sur les

1. J. Halévy, *loc. cit.*, p. 30.

mœurs des races congénères. Celles-ci n'ont pour ainsi dire pas laissé de monuments où la postérité puisse saisir le timbre de leur voix et le sens de leurs paroles ; mais, par bonheur, la Bible est là, la Bible où les Juifs, en croyant ne parler que d'eux-mêmes, fournissent tant de renseignements précieux sur tout un monde duquel ils ne se sont démêlés et séparés que fort tard, sous leurs derniers rois et surtout après le retour de l'exil, quand Jéhovah n'eut plus à craindre, sur le mont Moriah, la concurrence des divinités étrangères.

En tirant parti des documents hébraïques, on arrive donc à mieux comprendre les idées que les hommes de Tyr et de Sidon se faisaient de la mort et de la vie d'outre-tombe, idées qu'il était nécessaire d'analyser et de connaître pour s'expliquer les efforts que ce peuple s'est imposés en vue de la sépulture et les dispositions qu'il a le plus communément adoptées dans son architecture funéraire. Ces idées ne diffèrent pas sensiblement de celles que nous avons rencontrées en Égypte et en Chaldée ; comme les Égyptiens, les Phéniciens appelaient la tombe « la maison éternelle[1] » ; aussi les monuments les plus importants qu'ils nous aient laissés, ce sont les nécropoles de Marath et de Sidon, ce sont des tombeaux.

§ 2. — LA TOMBE EN PHÉNICIE

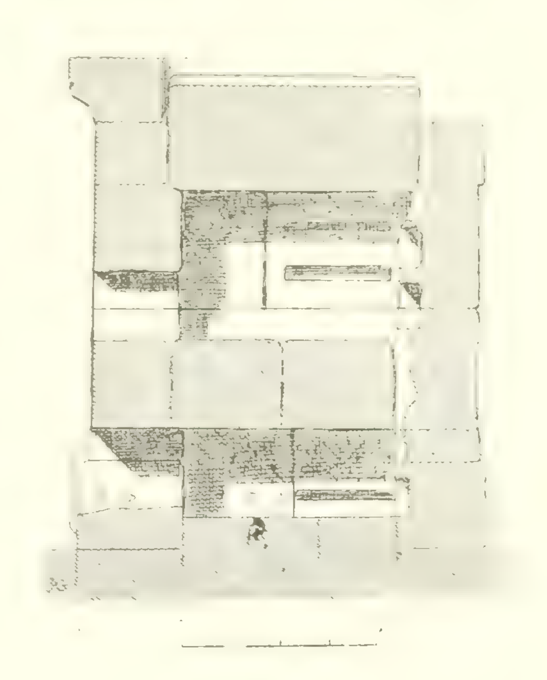
En Phénicie et en Palestine, sur cette terre où partout affleure une roche que les eaux ont déjà souvent commencé de creuser et que l'outil le plus médiocre entame aisément, la caverne dut être la première tombe. C'est ce que confirme la *Genèse*. On y voit que, pour les plus anciens habitants de cette contrée, l'idée de sépulture se liait à celle d'une grotte assez spacieuse pour que tous les membres d'une même famille pussent y trouver leur dernier asile. Quand Abraham perd sa femme Sara, il acquiert d'Héphron le Héthien, pour le prix de quatre cents sicles d'argent, la caverne de Macpéla, avec le champ où elle est située et les arbres qui l'entourent ; c'est là que sont déposés les corps de Sara, du patriarche lui-même, d'Isaac, et, plus tard, de son fils Jacob[2].

On utilisa d'abord les cavernes naturelles, puis la main de l'homme

1. L'expression se trouve dans une inscription funéraire de Malte (*Corpus inscr. semit.* Pars I, nº 124).

2. *Genèse*, XXIII, XXV, XLIX.

les élargit et les aménagea : l'habitude était si bien prise que, lors même qu'on sut tailler et assembler la pierre, on resta fidèle à l'ancien usage. Presque toutes les tombes phéniciennes sont donc des caveaux souterrains. C'est tout à fait par exception que l'on rencontre quelques tombeaux qui dérogent à cette règle. Tel est, par exemple, un des plus curieux monuments d'*Amrith*, le Burdj-el-Bezzâk (fig. 6). Les chambres qu'il renferme et dont le caractère funéraire n'est pas contestable se trouvent bien dans un édifice construit au-dessus du sol; mais il n'y a là qu'une sorte de transposition ; ce sont, si l'on peut ainsi parler, des cavernes exhaussées, des grottes artificielles, qui ont été réservées ici dans la masse de l'appareil, comme celles qui leur ont servi de modèle étaient taillées dans la masse du rocher (fig. 87) [1].



87. — Le Burdj-el-Bezzâk. Coupe. Renan, *Mission*, pl. 14.

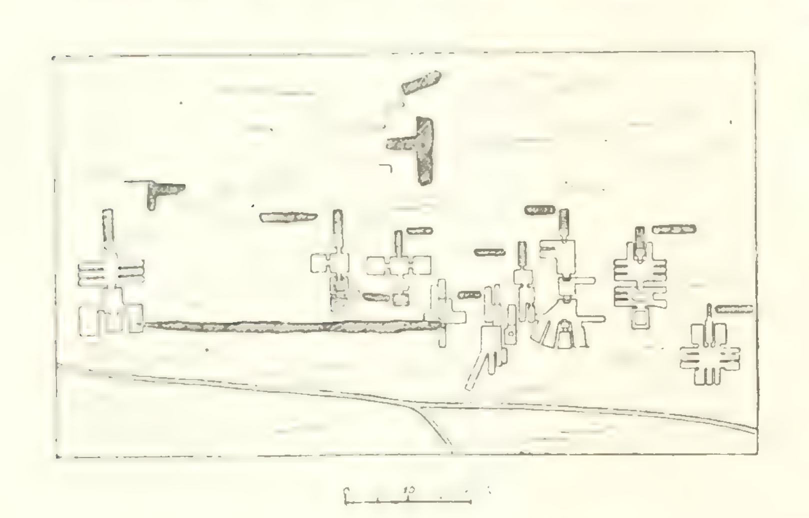
Grâce à l'épaisseur de ses parois, la caverne, une fois son entrée close par une grosse pierre, garde bien son dépôt ; mais l'homme, quand il pourvoit à sa propre sépulture ou à celle des êtres qui lui sont chers, ne se contente pas d'avoir assuré le repos du mort qui va prendre possession de cette demeure; il désire encore placer sur la tombe, comme diront les Grecs, un *signe* [2], c'est-à-dire un objet quelconque qui frappe les yeux et qui rappelle ainsi la mémoire de celui qui n'est plus. Ce signe, lorsque l'écriture aura été inventée, ce sera l'inscription funéraire; en attendant, ce peut être un tertre, un tronc d'arbre, une pierre levée, aussi lourde et aussi haute que possible. Dans la *Genèse*, qui nous a conservé quelques-uns des plus vieux souvenirs de la race sémitique, nous lisons ces mots : « Ainsi mourut Rachel, et elle fut ensevelie au chemin d'Ephrat, qui est Bethléem. Et Jacob érigea un monument sur sa tombe; c'est le monument de la tombe de Rachel jusqu'à ce jour. » Jacob, voulant honorer l'épouse préférée, avait dû se borner à dresser au-dessus de la fosse qui avait reçu son corps un

1. Renan, *Mission*, pp. 81 et 86.

2. Σῆμα. On connait l'expression homérique, σῆμα χεύειν, mot à mot « répandre un signe », c'est-à-dire amonceler de la terre, de telle sorte que ce tertre indique à tous les yeux l'emplacement de la sépulture.

quartier de roc[1]. Quand la Syrie se civilisa au contact de ses puissants voisins, quand elle eut une architecture, cette partie de la tombe, loin de disparaître, ne put que se développer et prendre plus d'importance. Plus exposée à la destruction que la chambre souterraine, elle n'a souvent laissé que de faibles traces ; mais nous avons lieu de croire que, plus ou moins soignée, elle a existé à peu près partout.

Que le caveau, comme c'est le cas le plus fréquent, fût creusé dans la profondeur du sol, ou qu'il occupât l'intérieur d'un bloc de maçonnerie, d'une sorte de roc factice, il était d'ordinaire accompagné d'une partie extérieure et saillante ; celle-ci correspond, en général, au centre même du caveau[2]. On s'est demandé si cette saillie n'avait pas un sens symbolique ; on a voulu y voir un emblème qui peut nous paraître grossier, mais que tous les cultes antiques ont admis et consacré pour représenter à l'esprit la puissance de la nature vivante et son éternelle fécondité[3]. Il est tel cippe que l'on peut citer à l'appui de cette hypothèse et qui paraît bien ressembler dans une certaine mesure au phallus ; mais on remarquera que, dans d'autres de ces tombes, c'est une pyramide qui surmonte le monument (fig. 6), et ce motif, emprunté probablement à l'Égypte, ne saurait guère avoir la signification que l'on veut prêter au cône. Peut-être convient-il donc de renoncer à cette interprétation et de n'attribuer aux formes de ces couronnements qu'une valeur purement décorative[4].



88. — Nécropole d'Amrith. Renan, *Mission*, pl. 7.

Les seules tombes vraiment complètes que l'on ait retrouvées en Phénicie, les seules où n'ait pas été détruite la partie apparente du monument funéraire, se trouvent dans cette plaine d'*Amrith* où les Arvadites venaient enterrer leurs morts. Le plan que nous donnons (fig. 88) d'une portion de cette nécropole montrera combien les sépul-

1. *Genèse*, XXXV, 20. Le texte grec traduit par στήλην ἔστησε.

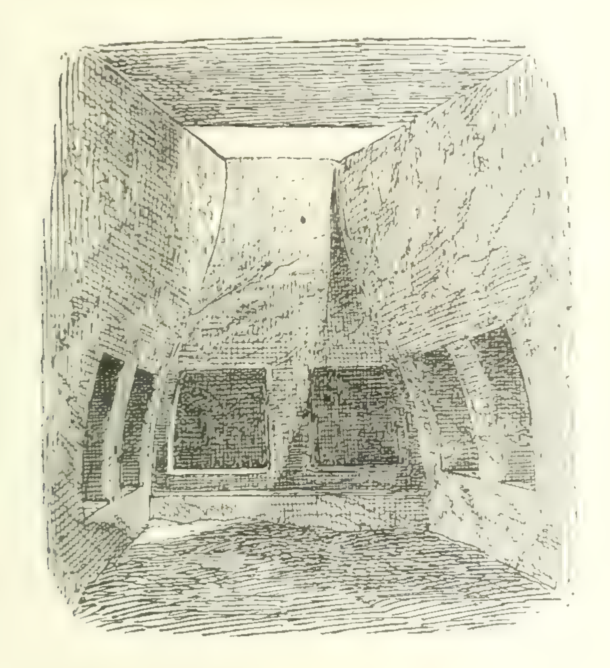
2. *Mission*, p. 75.

3. GERHARD, *Ueber die Kunst der Phœnizier*, p. 4 et note 18 (dans les *Gesammelte akademische Abhandlungen*, n° XI).

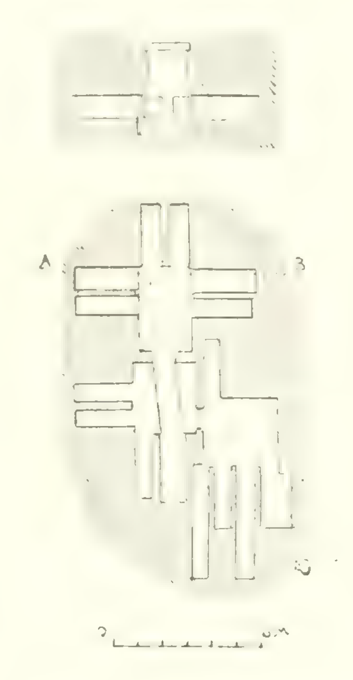
4. M. Renan repousse l'hypothèse de Gerhard, qui ne s'explique, pour lui, que par l'imperfection des dessins que le savant avait sous les yeux.

tures y sont rapprochées les unes des autres; encore les tombeaux les plus grands et les mieux conservés, ceux qui attireront surtout notre attention, sont-ils situés en dehors de l'espace compris dans le champ de cette carte partielle [1]. Prise dans son ensemble, cette nécropole est celle qui paraît offrir le caratère de la plus sincère et de la plus haute antiquité; elle mérite donc, à tous égards, d'être étudiée la première.

Les caveaux d'*Amrith* sont les mieux taillés, les plus élevés et les plus spacieux que l'on rencontre en Phénicie. On y descend tantôt par un puits vertical, comme en Égypte, tantôt par un escalier. C'est le



89. — Tombeau d'Amrith. Vue perspective. Renan, *Mission*, pl. 18.



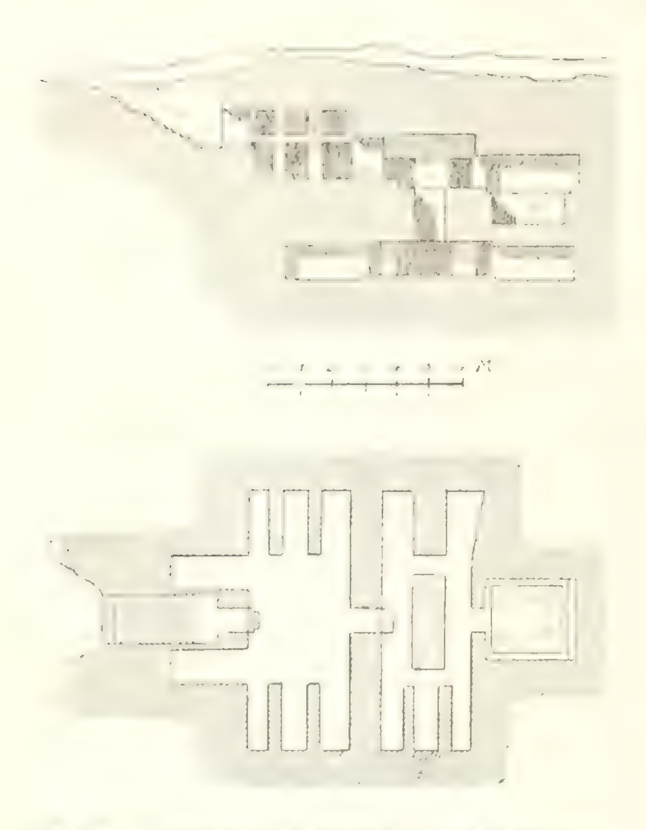
90, 91. — Tombeau d'Amrith. Plan et coupe. Renan, *Mission*, pl. 18.

puits, selon les explorateurs, qui est l'indice de l'époque la plus ancienne; dans certaines tombes, il paraît avoir été remplacé tardivement par un escalier [2]. Là où il subsiste dans le roc qui en forme les parois, on distingue des entailles qui servaient à y descendre en s'aidant des pieds et des mains. Tel de ces puits, plus large en bas qu'en haut, présente à peu près la forme d'un flacon [3]. Voici la vue perspective (fig. 89), le plan (fig. 90) et la coupe (fig. 91) du tombeau auquel il donne accès. Au fond du puits, des portes basses, qui s'ouvrent sur deux des côtés, conduisent à des chambres dont le nombre varie suivant l'importance de la sépulture. Ces chambres communiquent les unes avec les autres par une porte suivie de quelques

1. Voir la carte générale d'Amrith, dans la planche VII de l'atlas de Renan.
2. Renan, *Mission*, p. 76.
3. *Id., ibid.*, pp. 78-79.

marches, en sorte que les plus éloignées de l'entrée sont situées plus profondément que les premières. Il y a quelquefois deux étages, qui communiquent par un puits creusé au centre de l'étage supérieur (fig. 92 et 93)[1].

Dans beaucoup de chambres, le plafond est horizontal; dans d'autres, il est légèrement cintré; quelquefois il offre deux plans qui décrivent une courbe à peine indiquée et qui se rencontrent au sommet en dessinant un angle très ouvert[2]. Tous les caveaux où il n'y a pas trace de l'ornementation gréco-romaine, tous ceux que l'on peut regarder sûrement comme des ouvrages phéniciens, sont rectangulaires et beaucoup plus longs que larges. Rien de régulier et de constant dans le nombre et la disposition des pièces; on voit que des chambres ont été souvent ajoutées au fur et à mesure, lorsque la famille avait de nouveaux morts à enterrer.



92, 93. — Tombeau d'Amrith. Plan et coupe. Renan, *Mission*, pl. 7 et pl. 16.

Ces tombeaux étaient bien des tombeaux de famille; ce qui le prouve, c'est qu'ils étaient tous faits pour recevoir des hôtes assez nombreux. Cette hospitalité, la tombe la donnait au moyen de ces niches, creusées dans la paroi du roc, auxquelles de Saulcy a donné le nom, qui est resté en usage, de *fours à cercueils*. Les dimensions en sont partout à peu près les mêmes; elles ont été déterminées par la longueur moyenne du corps humain, que l'on y déposait enveloppé d'un suaire et parfois, semble-t-il, renfermé dans une bière de bois. Au fond et au milieu de la principale chambre, une niche plus large et plus haute que les autres semble indiquer la place qu'occupait, dans la tombe commune, le chef de la famille[3].

La mise en niche était le mode d'ensevelissement le plus usité;

1. *Mission*, p. 75.
2. *Ibidem*, p. 76.
3. *Ibidem*, p. 76.



94. — Les *méghâzil* d'Amrith. État actuel, p. 151. Vue d'ensemble. Renan, *Mission*, pl. 11, p. 94.

on a cependant trouvé aussi dans ces tombeaux des cuves en albâtre calcaire ou en terre cuite ; elles sont très basses et très simples ; leur couvercle en dos d'âne ne porte aucun ornement. Ce n'est pas dans les fours que se rencontrent ces cuves ; elles ont été déposées dans des chambres sans fours, creusées tout exprès. Autour du cercueil, une rigole a été taillée dans le sol du caveau pour recueillir les eaux de suintement et pour mieux préserver ainsi le sarcophage. De même, afin de défendre le corps contre l'humidité, souvent, dans la cuve, on coulait sur lui du plâtre qui lui faisait une enveloppe épaisse et résistante [1].

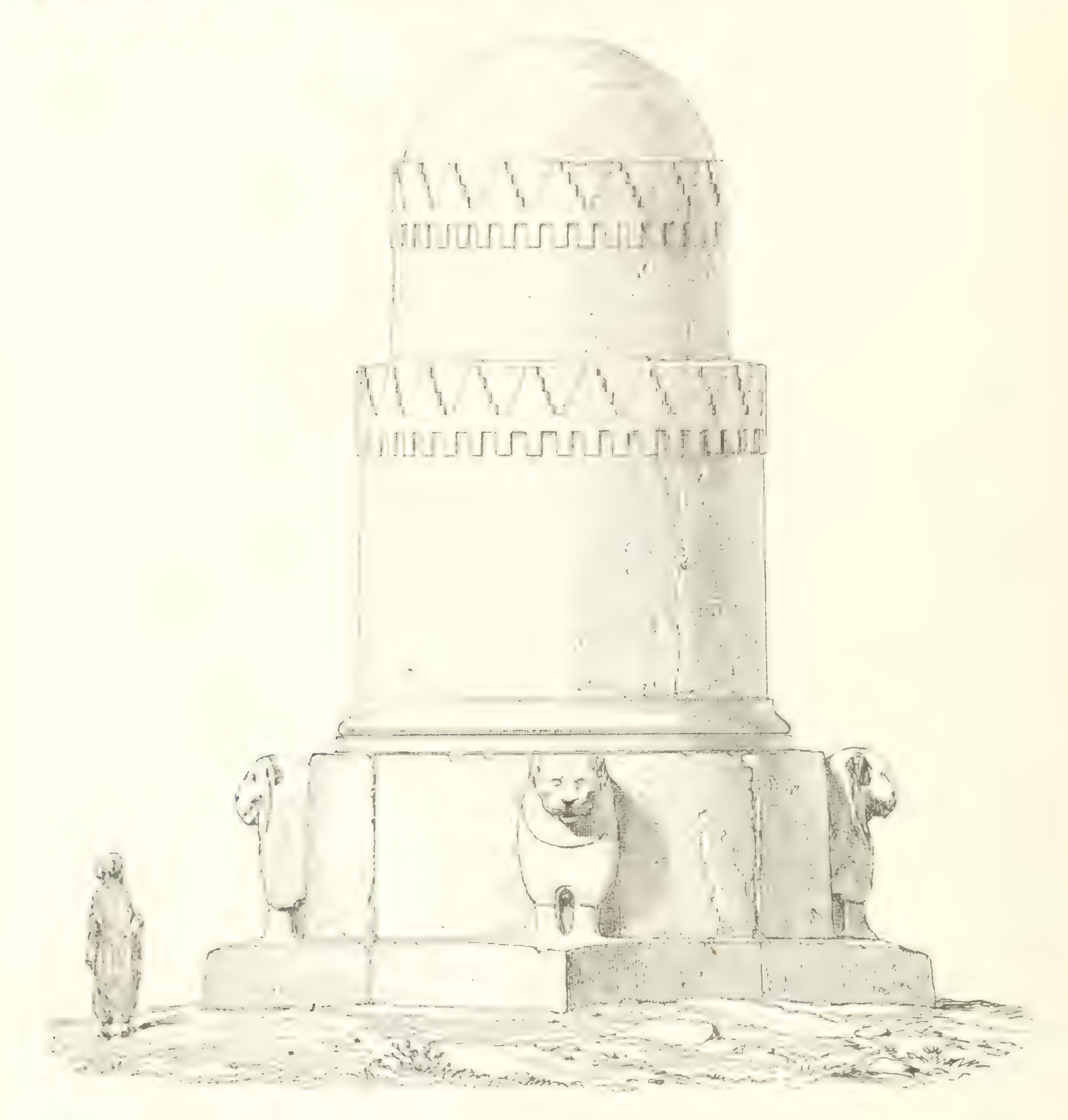
Une fois occupé, chaque four était fermé par une dalle ; de même, lorsque, dans un caveau, toutes les places étaient occupées, on murait l'entrée. De larges pierres étaient scellées au-dessus de la bouche du puits ou des premières marches de l'escalier [2].

Si toutes les précautions avaient été prises en vue d'assurer le repos du défunt et de soustraire autant que possible le cadavre à la destruction, la partie extérieure de la tombe, dans les sépultures des riches, était en rapport avec la partie souterraine ; elle témoignait du même soin, du même respect de la mort. On en juge surtout par les monuments que les gens du pays appellent *El-Awamid-el-Méghâzil*, « les colonnes-fuseaux », ou, plus brièvement, *el Méghâzil*, « les fuseaux ». Placés l'un près de l'autre, sur le point culminant d'un massif de rochers, deux de ces monuments dominent au loin la contrée (fig. 94) ; à quelque distance, un autre monument du même genre n'est pas moins bien conservé ; enfin, non loin de là, les débris d'un quatrième gisent sur le sol.

L'un de ces monuments est, dit M. Renan, « un vrai chef-d'œuvre de proportion, d'élégance et de majesté [3] », appréciation que confirme la restauration présentée par M. Thobois (fig. 95). L'édifice a en tout un peu plus de 9^{m},50 de haut ; il est porté sur un soubassement rond, que flanquent quatre lions adossés au massif, d'où ne se dégagent que leur tête, leurs épaules et leurs pattes de devant. Au-dessus se dresse un cylindre surmonté d'une demi-sphère, le tout taillé dans un énorme monolithe. Le soubassement se compose de quatre grosses pierres. Deux couronnes, formées de grands denticules et de découpures pyramidales à gradins, au nombre de seize,

1. *Mission*, p. 78.
2. *Ibidem*, pp. 77-78.
3. *Ibidem*, p. 72.

entourent le cylindre ; chacune de ces couronnes est saillante d'environ 10 centimètres. Nous avons déjà indiqué l'origine assyrienne de ce motif. La taille des pierres et l'exécution des moulures sont très soignées ; au contraire, les quatre lions semblent n'avoir pas



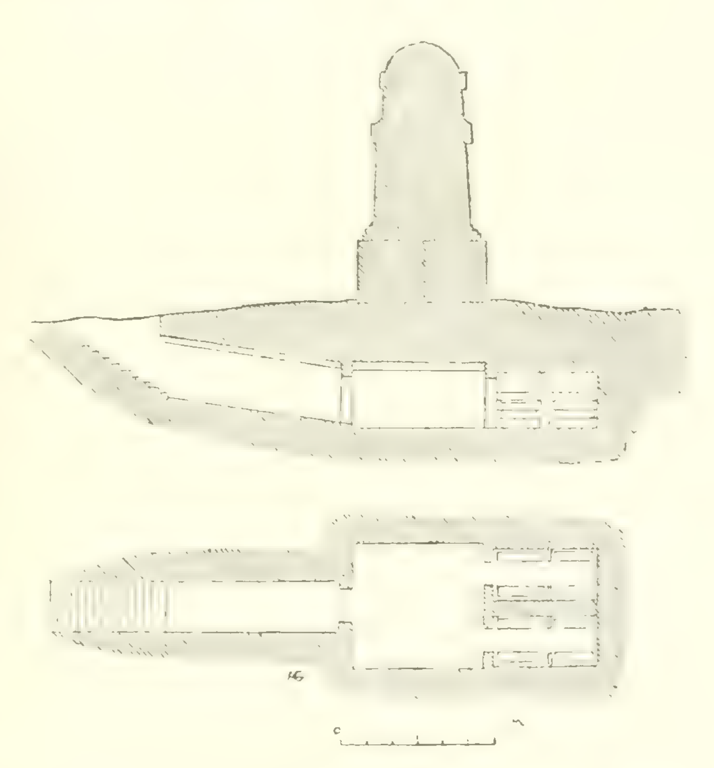
95. — Tombeau d'Amrith. Vue perspective de l'élévation restaurée. Renan, *Mission*, pl. 18.

été achevés. Leur exécution sommaire contraste avec le fini de l'architecture. Peut-être cette rudesse est-elle voulue, et l'artiste avait-il calculé l'effet qu'elle produirait à distance. On descendait, par un escalier d'une quinzaine de marches, dans le caveau, dont nous donnons la coupe et le plan (fig. 96 et 97)[1].

1. Renan, *Mission*, pp. 71-73, et pl. XI, XII et XIII.

L'autre monument, placé à 6 mètres de celui que nous venons de décrire, est d'une composition moins heureuse (fig. 93)[1]. Il se compose : 1° d'un prisme à quatre faces qui sert de piédestal et que termine à ses deux extrémités un bandeau saillant ; 2° d'une sorte de cylindre monolithe, de 4 mètres de haut sur 3m,70 de diamètre, qui s'amincit légèrement vers le haut ; 3° d'un pyramidion à cinq faces, qui couronne le tout. La base est brute, très inégale, et paraît n'avoir pas été retaillée après que les pierres eurent été extraites de la carrière. Tout indique un ouvrage resté inachevé.

Les faces de la base du second monument sont parallèles à celles du premier. Les caveaux que recouvrent les deux édifices sont aussi dirigés dans le même sens. Il y a là, à ce qu'il semble, deux monuments qui ont été conçus en même temps et qui se font pendant. Ils dominent une vaste enceinte creusée dans le roc, à 15 mètres au sud. Des débris de constructions jonchent le sol de cette enceinte, et l'on y remarque un mur épais formé de grosses pierres, dont l'assise inférieure se retrouve encore à l'ouest, au pied des rochers qui supportent les deux tombeaux. Au nord-est, derrière ces mêmes tombeaux, existent des chambres taillées dans le roc. Peut-être tout cela formait-il un ensemble, la sépulture d'un des groupes principaux de la population arvadite.

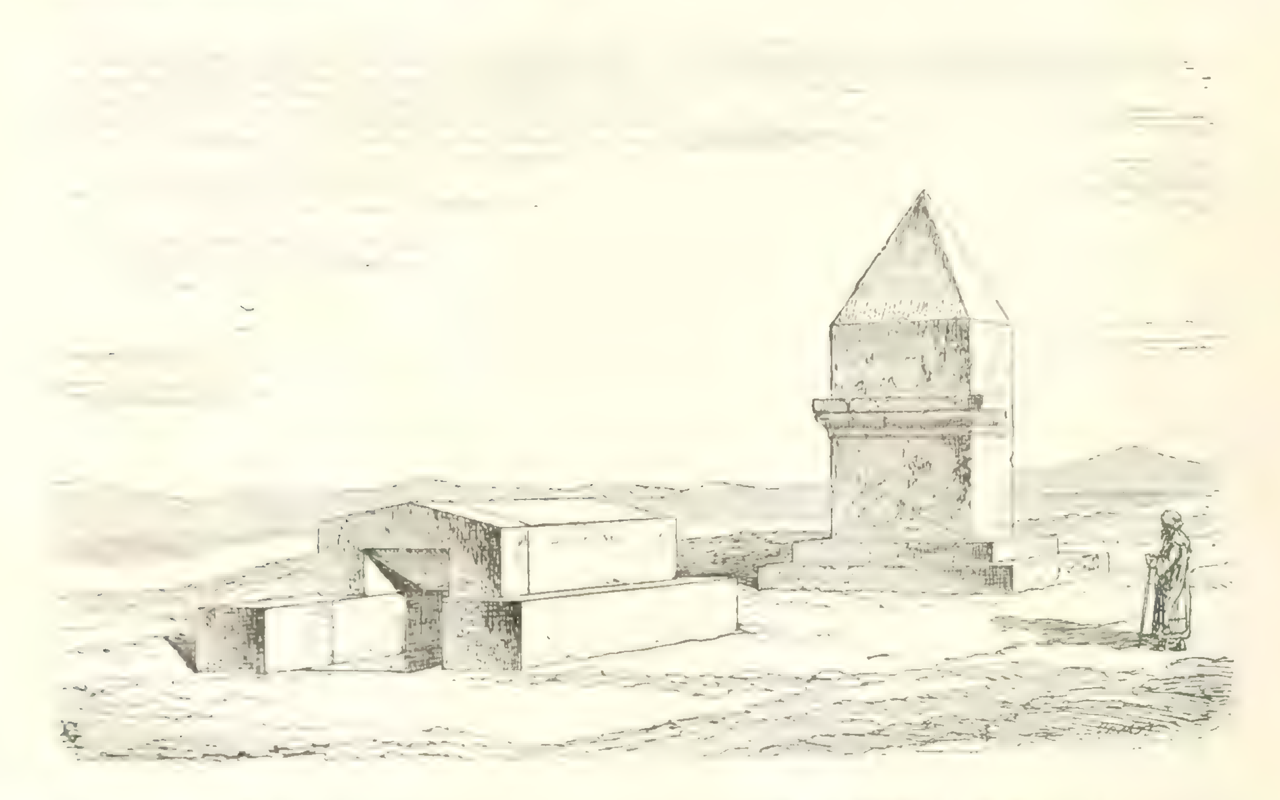


96, 97. — Tombeau d'Amrith. Coupe et plan. Renan, *Mission*, pl. 13.

Le troisième des monuments conservés est plus simple que les deux précédents[2]. La pièce principale est un monolithe qui repose sur une base à deux gradins ; il est terminé par une moulure, composée d'un talon et d'un listel. Au-dessus du dé s'élève un bloc dont la partie inférieure est taillée à pans droits, tandis que la supérieure forme une pyramide tronquée. Le tout a maintenant un peu plus de

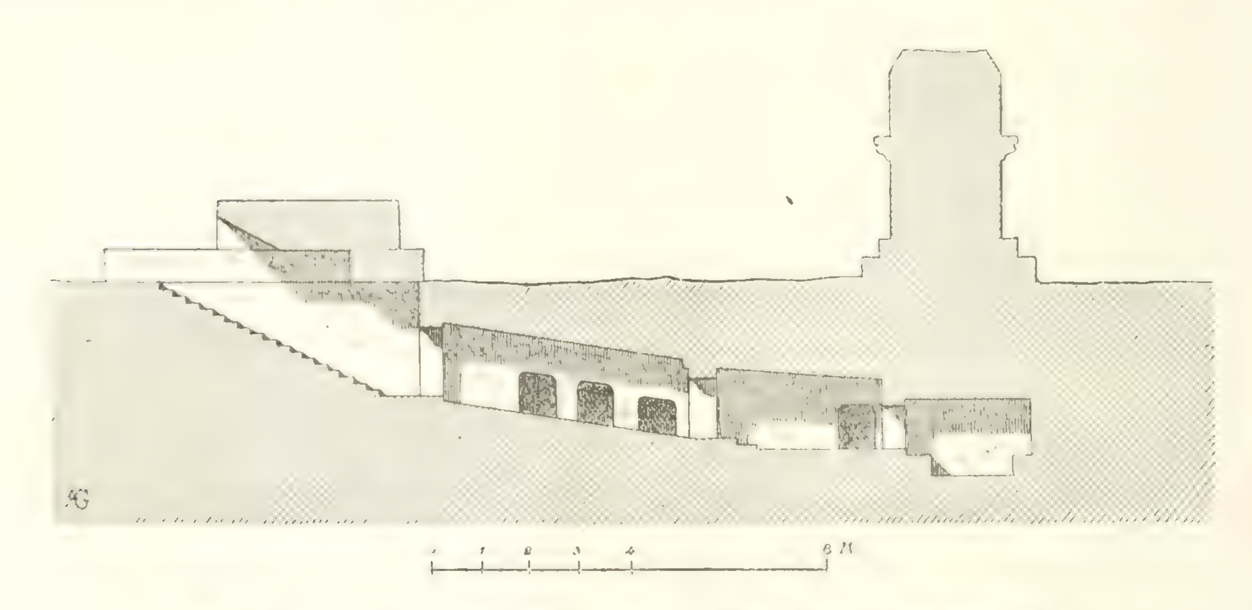
1. Renan, *Mission*, p. 73 et pl. XI et XII.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 74 et pl. XVII.

4 mètres de haut. Il est plus que probable que la pyramide était complète autrefois. C'est ainsi que l'a restituée M. Thobois dans sa



98. — Tombeau d'Amrith. Vue perspective restaurée. Renan, *Mission*, pl. 17.

restauration (fig. 98). Ce que ce tombeau offre de tout à fait particulier, c'est que l'entrée du caveau, ou, pour mieux dire, l'escalier



99. — Tombeau d'Amrith. Coupe longitudinale. Renan, *Mission*, pl. 17.

qui y conduit, est couvert, dans sa partie antérieure, par un énorme bloc régulièrement taillé en dos d'âne et supporté par une assise de grosses pierres (fig. 99).

Du quatrième monument il ne reste que deux blocs, qui paraissent avoir appartenu à une sorte d'obélisque, dont tous les fragments ne se sont pas retrouvés ; point de traces non plus du socle qui devait porter cet édifice [1].

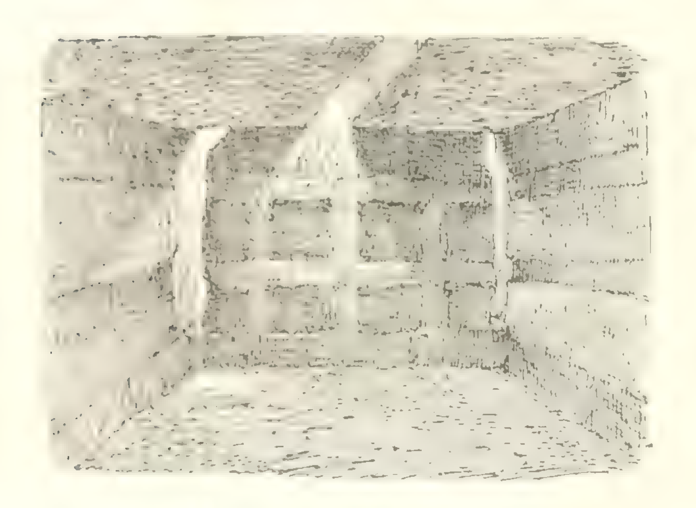
C'est encore la pyramide que nous retrouvons, comme motif terminal, dans un dernier monument, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, le *Burdj-el-Bezzâk* (fig. 6 et 87) [2]. Nous avons dit comment il se distinguait des autres tombeaux arvadites par ce fait qu'il n'est pas, comme ceux que nous avons décrits, construit au-dessus d'un caveau. Les tremblements de terre ont disjoint les blocs ; les brigands ou les soldats qui ont habité « la tour du limaçon », à diverses reprises depuis l'antiquité, l'ont fort dégradée ; et cependant c'est encore la bâtisse la plus considérable et la mieux conservée qui nous reste de la vieille Phénicie, les autres édifices d'*Amrith* n'étant guère que des monolithes. Elle présente aujourd'hui l'aspect d'un prisme quadrangulaire, construit par assises horizontales et joints verticaux, sans ciment, en pierres de plus de 5 mètres de long. En remuant les débris accumulés au pied de l'édifice, on a constaté que le monument était autrefois couronné d'une pyramide, dont presque tous les matériaux ont été retrouvés dans les décombres. Quand le tombeau, depuis longtemps violé et dépouillé, devint un fortin, on abattit peut-être la pyramide pour se procurer une plate-forme, disposition mieux accommodée à la nouvelle destination du bâtiment. Le massif resté debout a aujourd'hui 11 mètres de haut, jusqu'au sommet de la corniche. A en juger d'après l'inclinaison des faces qui formaient le talus de la pyramide, celle-ci devait avoir un peu plus de 5 mètres. C'est ainsi que l'a restaurée M. Thobois, dans la vue perspective que nous avons reproduite (fig. 6), tandis que dans la coupe qui a été donnée plus loin (fig. 87), le monument a été montré dans son état actuel.

L'intérieur offre deux chambres superposées, dont chacune communique avec le dehors par une porte ou plutôt par une fenêtre étroite. Leurs parois présentent les arrachements des cloisons, maintenant détruites, qui séparaient les niches. Des cloisons avaient-elles été rapportées, ou bien étaient-elles formées par la queue des pierres du mur, évidées dans leur partie postérieure? Il est difficile de le dire ; mais, en tous cas, il y avait là comme une ruche de lits funéraires

1. *Mission*, pp. 80-90.
2. *Ibidem*, p. 75.

douze à l'étage supérieur (fig. 100), trois au-dessous). Ajoutées après coup ou réservées dans la masse, ces cloisons, depuis bien longtemps, ont disparu ; leur destruction a produit les chambres vides qui se voient aujourd'hui.

La vue perspective de la chambre inférieure pourrait faire croire qu'un puits s'ouvre dans le sol de cette pièce (fig. 101). Ce serait là une illusion, contre laquelle il importe de prémunir le lecteur. Le trou que l'on aperçoit a été fait par les ouvriers qu'employait le docteur Gaillardot, un des auxiliaires de M. Renan [1]. On a déplacé quelques blocs et traversé les trois assises auxquelles cette chambre est superposée ; on



100. — Le Burdj-el-Bezzâk.
Vue perspective de la chambre supérieure.
Renan, *Mission*, pl. 15.



101. — Le Burdj-el-Bezzâk.
La chambre inférieure.
Renan, *Mission*, pl. 15.

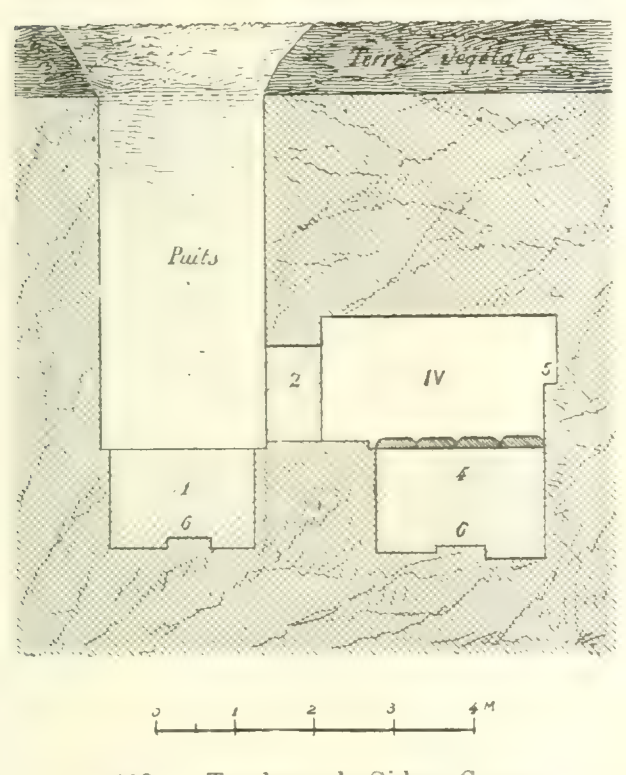
voulait s'assurer qu'il n'y avait pas en dessous une troisième chambre, un caveau souterrain. Ce travail fait, on n'a rien rencontré qu'une fange très humide. Il paraît démontré que le monument, placé dans un bas-fond, posait directement sur des sables imprégnés d'eau et ne recouvrait pas d'hypogée ; nous devons donc y voir une variété, unique en son genre, du type que nous venons d'étudier et que nous retrouverons, avec de légères différences, dans les autres nécropoles de la Phénicie.

Après la nécropole arvadite d'*Amrith*, la plus importante qu'il y ait en Syrie, et celle où ont été faites les découvertes les plus curieuses, c'est la nécropole de Sidon. Elle est plus vaste que celle de Marath, ce qui se comprend aisément ; Sidon et sa banlieue étaient autrement peuplées et autrement riches que le groupe de villes secondaires à la tête duquel était placée la cité insulaire d'Arvad. Si ce cimetière, mal-

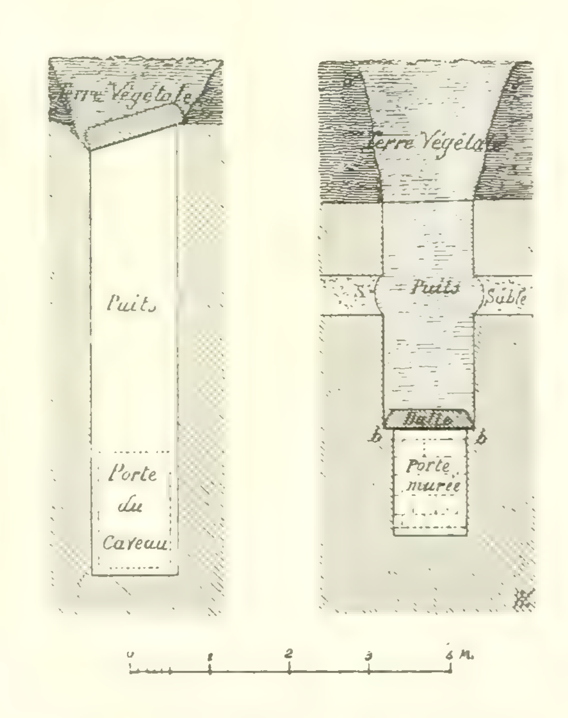
1. *Mission*, p. 87.

gré le vaste espace qu'il occupe, n'a pas tout à fait pour l'archéologue le même intérêt que celui d'*Amrith*, c'est qu'aucune des tombes n'y a gardé sa partie construite au-dessus du sol, celle qui représentait le développement du cippe primitif. *Saïda* n'a jamais cessé d'être une ville de quelques milliers d'habitants ; toutes les pierres qui formaient les monuments superposés aux caveaux ont été dépecées, emportées et retaillées [1].

La nécropole de Sidon a été taillée dans un lit de roches calcaires.



102. — Tombeau de Sidon. Coupe. Renan, *Mission*, p. 497.



103, 104. — Puits d'un tombeau de Sidon, p. 158. Coupes. *Mission*, p. 497.

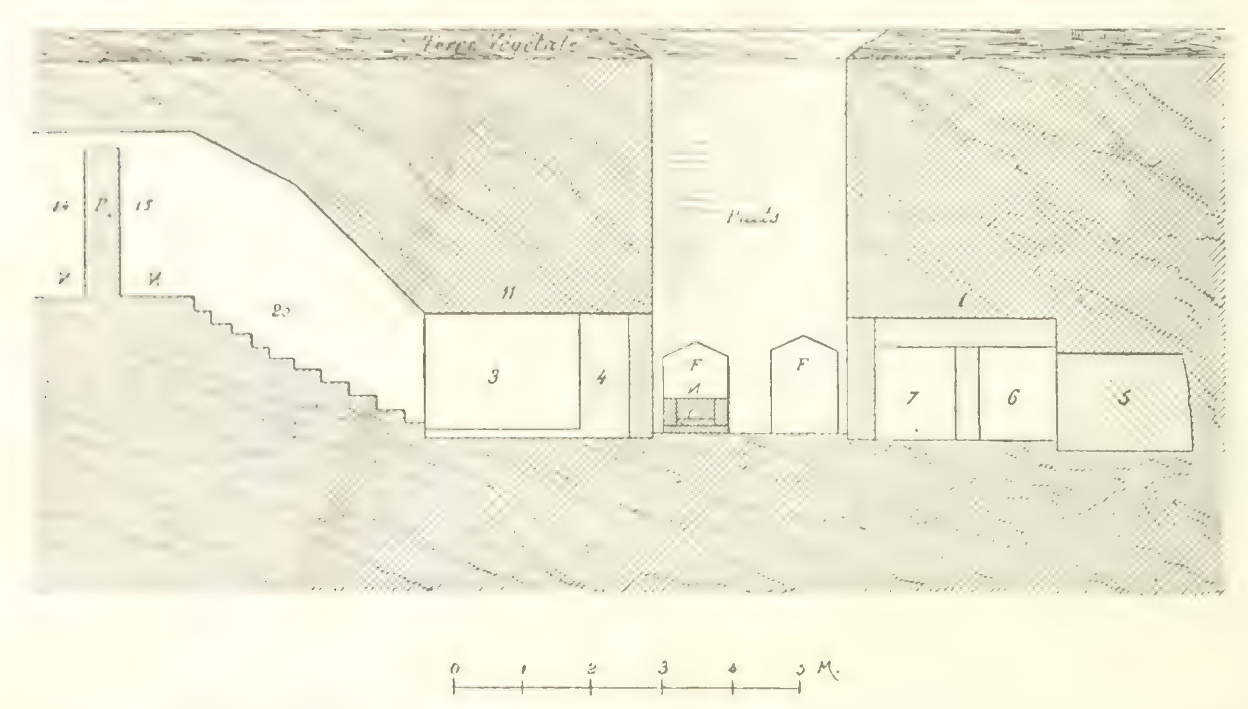
qui n'a qu'une faible saillie au-dessus de la plaine [2]. On y retrouve les mêmes dispositions qu'à *Amrith*, mais dans un bien plus grand nombre d'exemplaires. D'après Gaillardot, qui a passé plusieurs années à fouiller ce cimetière, les caractères qui sont propres aux plus anciennes sépultures et qui les distinguent de celles de l'époque grecque et romaine sont les suivants : puits vertical, rectangulaire, creusé dans le roc ; au fond de ce puits, sur un des petits côtés du rectangle, ou quelquefois sur tous les deux, la paroi est percée d'une porte carrée qui donne accès dans le caveau (fig. 102) [3]. Cette porte était habituellement

1. Le sommet du massif rocheux où a été creusé le grand caveau appelé *Mughâret-Abloun* est soigneusement plané ; il avait dû recevoir une construction pyramidale. *Mission*, p. 497.

2. La planche LXII de M. Renan en donne le plan détaillé.

3. Renan, *Mission*, p. 481.

murée ; elle ne s'ouvrait que pour les inhumations. Les puits eux-mêmes étaient fermés, soit, près de l'orifice, par des dalles plus longues que l'ouverture n'était large, et placées obliquement sur cette ouverture, au-dessous de la couche de terre végétale qui recouvrait le roc (fig. 103) ; soit, plus bas, juste au-dessus de la porte murée du caveau (fig. 104). On a, dans le premier cas, trouvé le puits vide ; mais d'ordinaire il était rempli de terre. On prenait sans doute la peine de le recreuser, au moment où l'on avait à faire dans la tombe de famille une nouvelle inhumation [1]. Ces puits de Sidon sont peu pro-



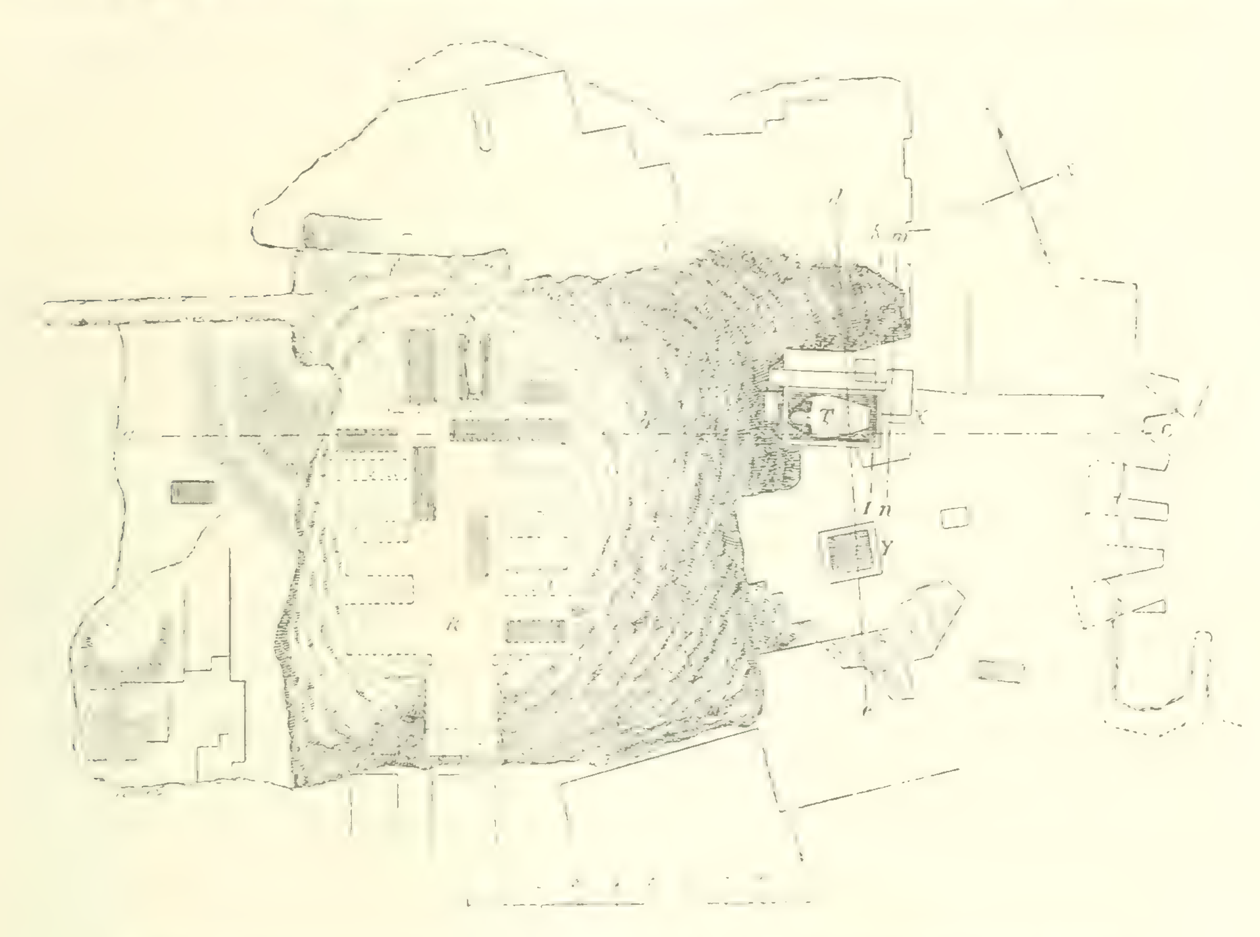
105. — Tombeau de Sidon. Coupe longitudinale. Renan, *Mission*, pl. 63.

fonds en comparaison de ceux de l'Égypte, car le roc dans lequel ils sont creusés, et qui est à fleur de sol, n'a guère que 9 mètres de profondeur et repose sur une couche de sable imprégnée des eaux de la mer. Quelquefois, comme à *Amrith*, la tombe a été remaniée, et, à une époque postérieure, on y a ajouté un escalier (fig. 105). Dans ces tombeaux, point de fours ni de sarcophages. Tantôt les cadavres étaient placés sur le sol, tantôt ils étaient couchés dans de grandes fosses, très régulièrement taillées ; de manière ou d'autre, ils reposaient sur une légère couche de sable, avec le bassin plus élevé que la tête et les pieds ; cette partie du corps était exhaussée par un amas de gros galets, formant une saillie de 25 à 30 centimètres de hauteur.

Viennent ensuite les caveaux où sont disposés autour de la chambre

1. Renan, *Mission*, pp. 406-407.

des fours à cercueils, puis ceux où les personnages les plus importants, peut-être les chefs de famille, reposaient en des sarcophages placés dans des fossés ou enfouis dans des fosses creusées sous le sol de la chambre [1]. C'est dans ces tombes qu'ont été retrouvés ces sarcophages anthropoïdes dont le Louvre possède une si belle série. D'après le style des têtes qui décorent ces cercueils de marbre, nous inclinerions à croire que les plus anciens de ces sarcophages remontent au temps de

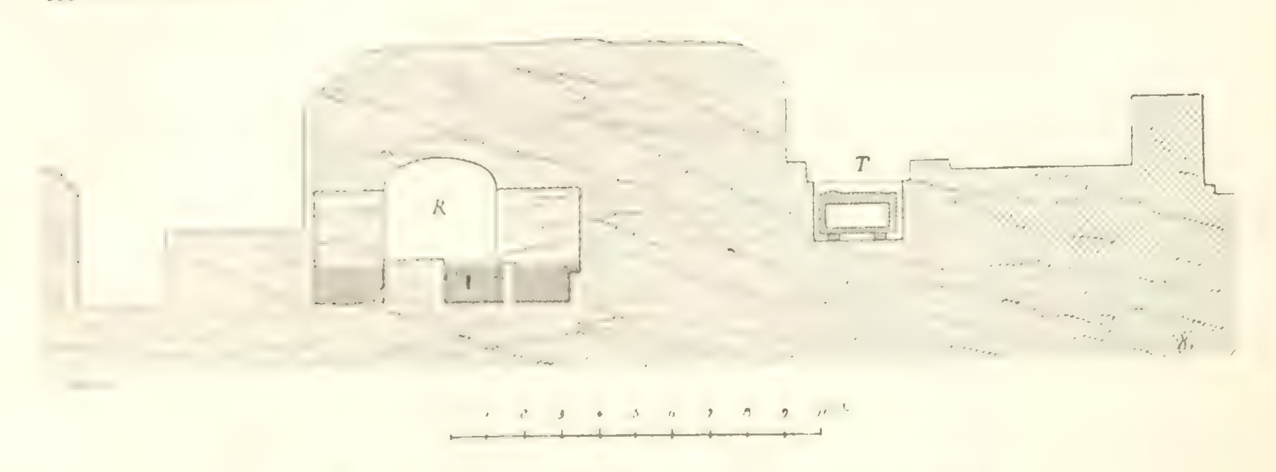


106. — Plan d'une partie de la nécropole de Sidon (Mughâret-Abloun), p. 160. Renan, *Mission*, pl. 62, p. 106.

la domination perse, tandis que, pour les plus récents, on pourrait descendre jusqu'à l'époque des Séleucides. Enfin à la période grecque et romaine appartiennent des caveaux en très grand nombre qui souvent ont été creusés ou agrandis aux dépens des sépultures antérieures. C'est toujours par des escaliers que l'on y descend ; les chambres sont vastes et percées de fours qui souvent ont abrité des sarcophages dont la date approximative est donnée par le caractère des ornements qui les décorent ; d'ailleurs, si quelque doute pouvait subsister à cet égard, il serait levé par le style des peintures que porte l'enduit étendu sur

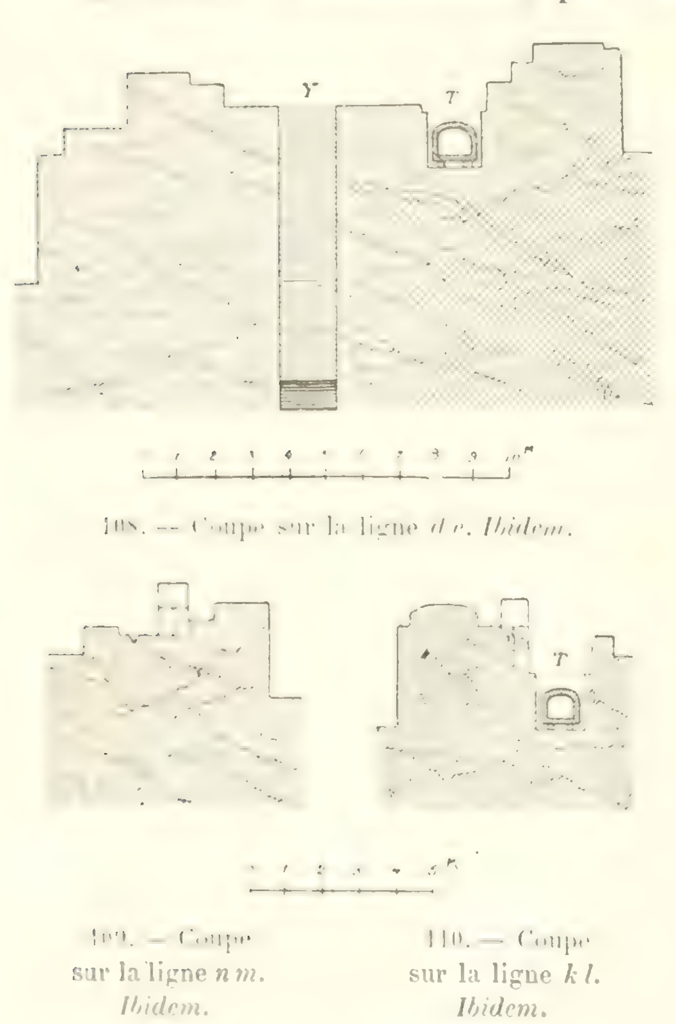
1. *Mission*, p. 482.

les parois et par les fragments d'inscriptions qui s'y lisent encore en maint endroit [1].



107. — Coupe sur la ligne *a b c*. Renan, *Mission*, pl. 64.

La tombe d'Echmounazar, par sa disposition et par la forme très particulière du sarcophage qui en a été retiré, mérite d'être étudiée à part. Voici d'abord le plan de la partie de la nécropole où le roi s'était fait enterrer (fig. 106). Les différentes coupes, sur les lignes *a b c*, *d e*, *n m* et *k l*, donneront, mieux encore que le plan, l'idée de l'aspect et du relief que présente en cet endroit le terrain (fig. 107, 108, 109 et 110). Une saillie du roc, qui forme un massif très nettement détaché de tout ce qui l'entoure, a été taillée de manière à recevoir dans ses flancs plusieurs sépultures. Celles qui ont attiré tout d'abord l'attention se trouvaient dans un grand caveau connu sous le nom de *Mughâret-Abloun*, « la grotte d'Apollon » (R), qui contenait plusieurs fours et plusieurs fosses creusées dans le sol [2]. C'est là, tout au fond de la caverne,



108. — Coupe sur la ligne *d e*. *Ibidem*.

109. — Coupe sur la ligne *n m*. *Ibidem*.

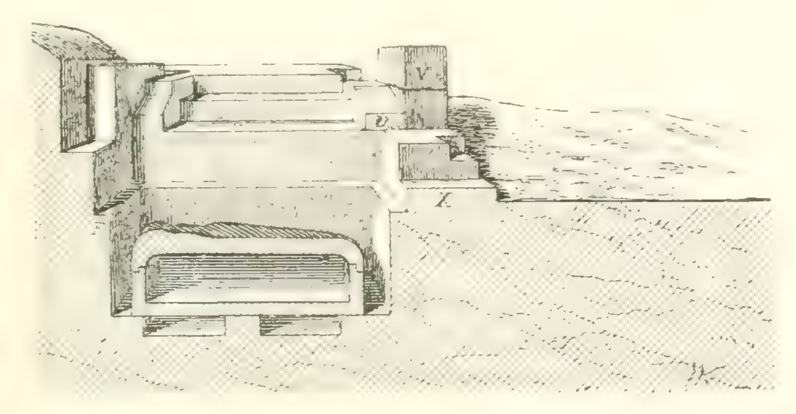
110. — Coupe sur la ligne *k l*. *Ibidem*.

1. Renan, *Mission*, p. 483.

2. Sur la disposition intérieure de ce grand caveau et sur les découvertes qui

qu'a été trouvé, brisé en plusieurs fragments que l'on a pu rapprocher, un des plus curieux sarcophages anthropoïdes, aujourd'hui la propriété du Louvre (s). A côté, un puits (y), qui traverse toute l'épaisseur du roc, descend jusqu'à la nappe d'eau sous-jacente ; il jouait peut-être son rôle dans les cérémonies funéraires qui s'accomplissaient lors de la mise au tombeau, dans les ablutions qui la précédaient ou la suivaient.

Au nord-est du roc dans lequel avait été ménagé le grand caveau, on découvrit, en 1856, la tombe d'Echmounazar, roi de Sidon. Un croquis, fait sur place par M. de Vogüé et présenté sous forme de coupe, permet de se rendre compte de la disposition des lieux[1] (fig. 111). Le sarcophage, qui avait déjà été enlevé au moment où fut pris ce dessin, a été rétabli à sa place primitive.



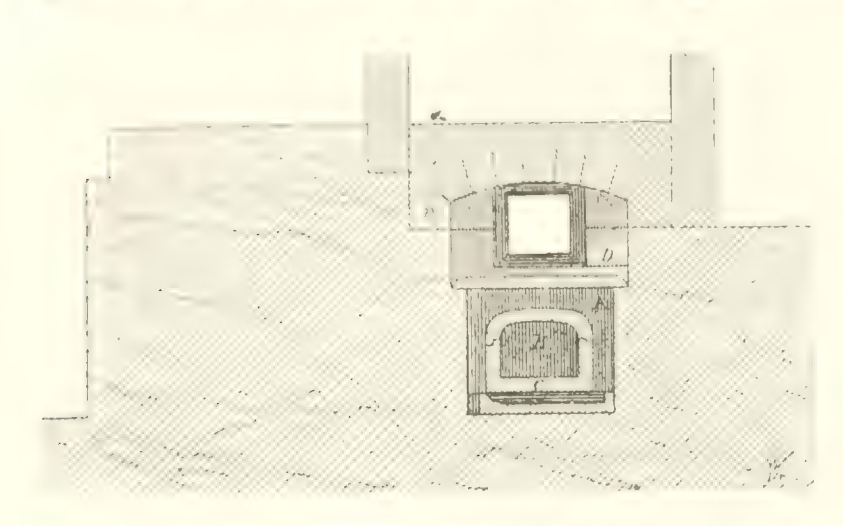
111. — Tombeau d'Echmounazar.
Coupe du caveau et des constructions adjacentes.
De Vogüé, *Note*, etc.

« Le sarcophage est une lourde caisse d'amphibolite noire, composée de deux pièces, une cuve et un couvercle (fig. 86). Il reposait dans une fosse de 3 mètres sur 1^{m},50, creusée dans le roc vif. Des banquettes réservées dans la masse, au fond du sarcophage, supportaient le sarcophage et permettaient la manœuvre des cordes à l'aide desquelles avait été effectuée la descente de la caisse de pierre. Une feuillure (F), pratiquée à 1^{m},10 du fond, recevait sans doute un dallage qui cachait entièrement le sarcophage ; cette disposition est très fréquente dans la nécropole de Saïda. Seulement, dans la plupart des tombeaux environnants, ces fosses recouvertes de dalles s'ouvrent elles-mêmes dans le sol de chambres sépulcrales creusées dans le roc ; ici, au contraire, la fosse d'Echmounazar, taillée sur le revers extrême d'un massif rocheux, n'est pas souterraine, et, pour donner au monument une disposition analogue à celle des hypogées qui l'entourent, il a fallu le compléter par une

y ont été faites, voir le *Journal des Fouilles* de M. Gaillardot (*Mission*, pp. 436-440).

1. De Vogüé, *Note sur la forme du tombeau d'Echmounazar* (*Journal Asiatique*, 1880, pp. 278-286). Pour l'histoire de la découverte et l'indication des différents travaux dont ce précieux monument a été le sujet, voir les indications si riches et si précises que renferme le commentaire de ce texte, dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*. Pars I, n° 3.

construction. Afin d'asseoir celle-ci, on a évidé le rocher en utilisant et régularisant toutes ses parties saillantes. Le roc a ainsi pris la forme que reproduit notre croquis; les encastrements nivelés qui simulent des gradins recevaient les assises inférieures de la construction. Les pierres de taille ont disparu, sauf trois qui occupent l'angle à droite et qui sont désignées par les lettres V, *v*. Une de ces pierres (*v*) est taillée en biseau; l'assise de rocher correspondante, à l'angle de gauche, offre également une surface inclinée; on peut considérer ces deux pierres comme les sommiers d'arcs écroulés, et conclure de leur présence à l'existence d'une voûte qui recouvrait la petite chambre d'un hypogée artificiel. En S, le rocher a l'apparence du seuil d'une petite porte dont le chambranle aurait été encastré dans l'évidement adjacent.



112. — Coupe du monument restauré. De Vogüé, *Note*.

« En résumé, le corps reposait dans un sarcophage qui était lui-même enfermé dans une fosse, laquelle était recouverte par un petit espace voûté; le tout était précédé d'une cour nivelée dans le roc. Il est probable qu'un édicule surmontait le tombeau; mais il n'en reste pas trace[1]. »

Après avoir ainsi relevé sur le terrain les dispositions dont il porte encore l'indication plus ou moins nette, M. de Vogüé cherche dans l'étude même des termes de l'inscription des renseignements supplémentaires, et il arrive ainsi à présenter la restauration dont il donne l'idée par la coupe géométrale ci-jointe (fig. 112)[2]. Il est aisé de

1. De Vogüé, *Note sur la forme du tombeau d'Echmounazar*. M. Gaillardot croit aussi à un édicule. *Mission*, p. 342.

2. Voici comment M. de Vogüé, au terme de cette note, traduit les passages de l'inscription qui lui paraissent renfermer des données susceptibles d'être utilisées en vue de cette restitution :

L. 3-6. « Je repose dans cette cuve de pierre, dans cette fosse, dans le monument que j'ai construit. J'adjure tout homme, de race royale ou de race commune, de ne pas ouvrir ce sarcophage et de ne pas chercher auprès de moi des trésors, car il n'y a pas de trésors auprès de moi; (je l'adjure) de ne pas emporter la cuve de mon sarcophage, de ne pas me surcharger, dans mon sarcophage, de la chambre voûtée d'un second sarcophage. »

L. 7-8. « Tout homme qui ouvrira la voûte de ce sarcophage ou qui emportera la cuve de mon sarcophage ou qui me surchargera dans mon sarcophage. »

distinguer, dans cette coupe, les hachures qui représentent le rocher de celles qui indiquent l'ensemble de la maçonnerie restaurée.

La tombe d'Echmounazar, on n'en doute plus aujourd'hui, est beaucoup moins ancienne qu'on ne se l'était imaginé au premier abord. On a pu le soupçonner dès que la nécropole a été mieux explorée, dès que l'on a su distinguer les différentes séries de sépultures qu'elle renferme et assigner à chacune d'elles une date relative. Vous ne trouvez rien ici de ce qui caractérise les plus anciens tombeaux. Point de puits, point de caveau creusé dans la profondeur du roc. C'est à la surface du sol que le roi repose, dans une chambre construite et voûtée. L'examen du sarcophage n'a fait que confirmer les conclusions auxquelles on était arrivé par l'étude des dispositions de la tombe. Le sarcophage n'a certainement pas été façonné en Phénicie, où l'on ne possédait pas et où l'on n'était pas habitué à travailler la roche si dure dont il est fait. Il a été apporté d'Égypte; peut-être même Echmounazar n'en a-t-il pas été le premier propriétaire. Sur la partie du couvercle où se lit aujourd'hui la principale inscription phénicienne, il y a comme un méplat déprimé; Mariette inclinait à croire que ce léger creux marque la place d'une inscription hiéroglyphique, de cartouches que l'on aurait effacés à l'aide du polissoir pour y graver la nouvelle épitaphe [1]. Quoi qu'il en soit, qu'Echmounazar se soit contenté d'un sarcophage d'occasion, ou bien qu'il l'ait commandé en fabrique, Mariette, qui avait des monuments de ce genre une si grande habitude, affirmait que cette cuve ne pouvait pas être antérieure à Psammétique. Jamais il n'en avait trouvé de semblables dans la haute Égypte; les carrières dont a été tirée cette roche, celles de *Hammamat*, sur la route de *Quéneh à Kosséir*, ne commencèrent à être exploitées que vers la fin de la XXVIe dynastie. C'est vers ce temps seulement que se montrent les sarcophages taillés sur ce patron, et ils deviennent de plus en plus communs sous les dynasties suivantes, jusqu'à l'époque de la conquête grecque. On se trouve ainsi conduit à penser qu'Echmounazar a dû régner vers le commencement du quatrième siècle, et cette hypothèse s'accorde assez bien avec les évènements auxquels il est fait allusion

L. 10. « (L'homme) qui aura ouvert la voûte de ce sarcophage ou qui aura emporté cette cuve de pierre... »

L. 20-21. « J'adjure tout homme.... de ne pas ouvrir ma voûte, de ne pas détruire ma voûte, de ne pas me surcharger dans mon sarcophage, de ne pas emporter la cuve de mon sarcophage. »

1. RENAN, *Mission*, p. 414, n° 3.

dans le texte même de l'épitaphe [1]. Nous voici bien près de l'heure où le goût grec va triompher, en Phénicie comme dans le reste de l'Orient, et cependant c'est encore à l'Égypte que ce prince de Sidon emprunte la couche qu'il a préparée pour son dernier repos.

Au terme de la longue étude qu'il a consacrée aux tombes de *Saïda* et des environs, M. Renan avoue que, malgré les peines qu'il a prises et malgré le zèle de son intelligent et dévoué collaborateur, M. le docteur Gaillardot, les caveaux qu'il a déblayés et les objets qu'il a recueillis ne peuvent guère, à de bien rares exceptions près, remonter au delà des temps de la domination assyrienne ; encore la plupart d'entre eux seraient-ils plutôt contemporains des Achéménides. Le cimetière qu'il a si consciencieusement exploré lui paraît bien petit pour avoir suffi, pendant de longs siècles, aux besoins d'une ville aussi riche et aussi peuplée que Sidon ; il se demande si ses successeurs n'ont pas à chercher et à trouver la nécropole primitive, celle des fondateurs de la puissance phénicienne et des hardis navigateurs qui ont les premiers exploré les mers de l'Occident [2].

Dans les environs de Tyr, la déception qu'éprouve le voyageur est bien plus cruelle encore. Partout, autour de *Sour*, il y a la trace de nombreuses excavations funéraires dans les rochers qui dominent l'étroite bande de plaine baignée par la mer ; mais presque partout le plafond de ces tombes, creusées dans une roche crayeuse trop tendre, s'est effondré ; quand, par hasard, on trouve, au milieu de ces éboulements, une tombe encore entière, on n'y voit ni inscriptions, ni moulures, rien qui assigne une date à ces monuments. Les sarcophages, les fosses, les fours taillés dans la pierre, tout a été pillé depuis bien des centaines d'années. Rien de plus vide et de plus nu que ces grottes désertes et sans mémoire [3].

Le seul monument, dans ce district, qui frappe les yeux et qui pique la curiosité, c'est celui qui est connu maintenant sous le nom de *Kabr-Hiram* ou « tombeau d'Hiram » (fig. 113). Cette dénomination, toute récente, n'a aucune valeur ; il ne convient pas d'y attacher la moindre importance, et l'étude du monument ne fournit aucune donnée qui permette une conjecture vraisemblable sur l'époque où il a été

1. *Corpus insc. semit.* Pars I, p. 20. M. Clermont-Ganneau croirait volontiers que « le maître des rois » dont il est question dans l'inscription, celui qui, en récompense des services rendus, avait donné à Echmounazar Dora et Joppé, n'est autre qu'Alexandre. Dans ce cas, le monument ne daterait que des dernières années du IV[e] siècle.

2. *Mission*, pp. 503-504.

3. *Ibidem*, p. 589.



113. — Le tombeau d'Hiram. Renan, *Mission*, pl. 47.

construit. Aucune inscription, ni dans l'édifice lui-même, ni dans le caveau qui y est attenant; aucun indice qui puisse mettre sur la voie d'une solution plausible. Dans le caveau, ni four, ni fosse creusée dans le roc; rien qui atteste une destination funéraire. Ce caveau paraît d'ailleurs n'avoir pas été creusé en même temps qu'on élevait le monument : il se raccorde mal avec lui et ne semble pas avoir fait partie du même ensemble[1]. Quoi qu'il en soit, l'aspect général de l'édifice rappelle, quoique d'assez loin, celui des grands tombeaux d'*Amrith;* ici, de même que dans la nécropole arvadite, on a comme socle un prisme à quatre faces qu'un bandeau saillant sépare du couronnement, et celui-ci se rapproche de la forme pyramidale. Ce n'est pourtant pas une pyramide, mais un énorme sarcophage composé de deux pièces, la cuve et le couvercle. L'élévation totale de l'édifice, mesuré depuis le pied de la première assise, est d'un peu plus de 6 mètres. On retrouve ici ces irrégularités, cet air d'inachèvement qui sont un des signes auxquels on croit pouvoir reconnaître les ouvrages de la haute antiquité phénicienne[2]. A distance, le monument ne manque pas d'effet; la masse en est imposante; lorsqu'on s'en approche, on reconnaît qu'il pyramide mal et que, sur l'un de ses côtés, il semble affecter la verticale. Les faces correspondantes ne sont pas pareilles; sur celles qui sont tournées vers la route la pierre a été dressée avec soin, tandis que par derrière elle est presque brute. Tout compte fait, nous inclinerions à penser que le prétendu tombeau d'Hiram, s'il ne remonte pas au temps du célèbre contemporain et allié de Salomon, est cependant antérieur à l'époque gréco-romaine.

La nécropole d'*Adloun,* entre Tyr et Sidon, attire le regard du voyageur par l'isolement du massif rocheux où ont été creusées les tombes, au bord de la route qui longe la mer (fig. 114); mais les caveaux y sont petits, étroits et bas; chacun ne renferme jamais plus de trois tombes[3]. C'est le cimetière de la petite ville voisine. D'ailleurs on trouve partout ici la voûte, qui en Phénicie n'appartient pas aux siècles reculés; c'est de l'époque grecque et romaine que datent ces entrées en arceau, sans pied-droit, et, à l'intérieur, ces banquettes évidées en auge, et surmontées, comme dans les catacombes romaines, d'un arco-

1. Renan, *Mission,* pp. 599-602, et pl. XLVII et XLVIII.
2. *Id., ibid.,* p. 829.
3. *Id., ibid.,* pp. 656-661. On a beaucoup exagéré l'importance et l'intérêt de cette nécropole (de Bertou, *Essai sur la topographie de Tyr,* p. 85. *Revue archéologique,* 1854, pp. 18 et suivantes).

adjoint. Plusieurs de ces chambres sont même décorées de peintures où l'on reconnaît les symboles chers à l'âge chrétien.

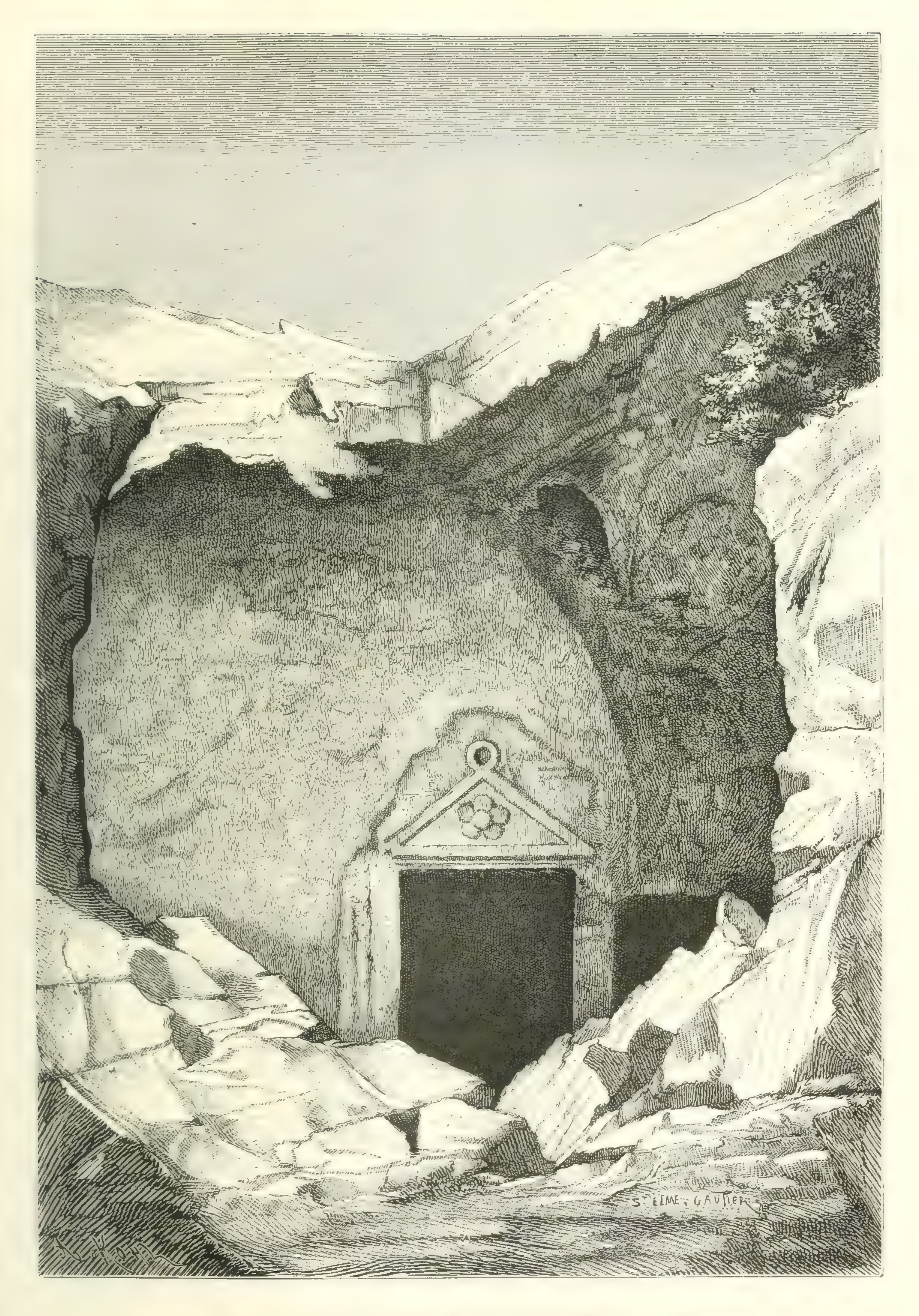
A Gebal, au contraire, et dans les environs, il y a des hypogées dont le nombre et les dimensions attestent l'importance de la ville dont ils ont reçu les morts. Ce qui distingue surtout les sépultures giblites de celles des Arvadites et des Sidoniens, c'est qu'elles ont, en général, leur ouverture sur la face verticale ou en talus des bancs de rochers où elles sont creusées ; elles sont à une moindre profondeur sous le sol.



114. — Nécropole d'Adloun, d'après Lortet.

et l'on y entre de plain-pied, au lieu d'avoir à y descendre par un puits ou par un escalier[1]. La porte est quelquefois décorée, mais très simplement ; ainsi, dans un caveau que l'on croit très ancien, au-dessus de la baie, il y a un petit fronton triangulaire, dans le centre duquel est sculptée une rosace (fig. 115)[2]. Certains de ces caveaux ont un caractère de grandiose et primitive simplicité. Dans l'intérieur, nul ornement, nulle moulure, mais des niches spacieuses, taillées dans le roc vif, à intervalles sensiblement égaux (fig. 116). Dans un ou deux cas, ce sont même des grottes naturelles, sur l'aire desquelles on a creusé des auges énormes, qui sont fermées par une dalle épaisse. Ces dalles ont d'ordinaire la forme d'un prisme quadrangulaire, quelquefois celle d'un

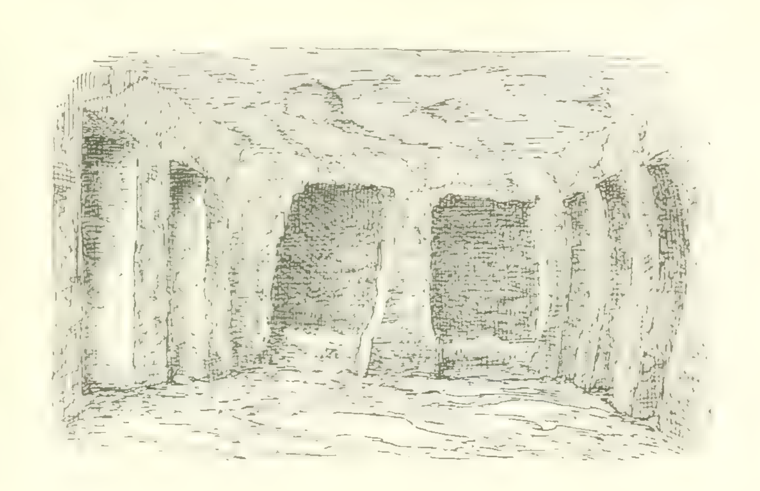
1. *Mission*, p. 206.
2. *Ibidem*, p. 205.



115. — Entrée d'un caveau giblite. Renan. *Mission*, pl. 27.

prisme triangulaire ; elles sont toujours brutes, sans inscription ni dessin d'aucune sorte. L'eau suinte à travers le plafond et a rempli les auges sépulcrales. « Je ne connais rien, dit M. Renan, de plus frappant que ces grottes désolées où le bruit de la goutte d'eau qui tombe interrompt seul le silence, et où l'œuvre lente des stalactites a recouvert les dévastations des siècles. Je recommande vivement ces grottes à ceux qui cherchent en Orient des inspirations pour les peintures bibliques. Peu d'endroits sont plus pittoresques. Ce sont là de vrais tombeaux héroïques comme on en rêve pour les héros d'Homère ou pour les géants de la haute antiquité biblique [1]. »

C'est surtout dans la nécropole giblite que l'on remarque un trait qui se rencontre aussi sur d'autres points des cimetières de la Phénicie, mais plus rarement [2]. Entre-t-on dans un des caveaux dont nous venons de parler, presque toujours on y aperçoit de nombreux trous ronds percés dans le plafond ; par endroits ces trous sont si rapprochés, que l'on serait tenté de comparer ce plafond à un crible. Ce sont autant de soupiraux cylindriques creusés dans le roc qu'ils traversent, souvent sur une assez grande épaisseur, pour aller aboutir à la surface du sol. La paroi interne de ces conduits est lisse ou marquée de stries horizontales et concentriques ; la perforation a été faite à la tarière. Le diamètre moyen de ces trous est de 25 centimètres ; il s'élargit et prend une forme évasée à l'approche de l'air libre.

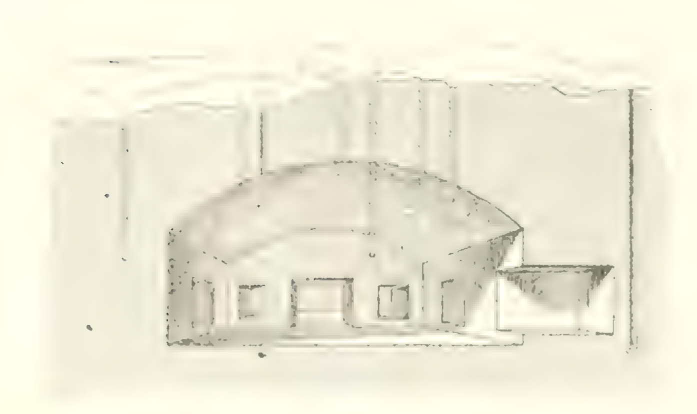


116. — Intérieur d'un caveau giblite.
Renan, *Mission*, pl. 26.

Au premier moment, lorsqu'on voit ces soupiraux s'ouvrir dans le plafond des caveaux, on est disposé à croire que c'étaient des tuyaux d'aération ; mais lorsqu'on se promène au-dessus des rochers, tout autour de Gebal, on rencontre aussi ces trous dans des endroits mêmes où l'on ne constate l'existence d'aucun hypogée. L'idée qui se présenta naturellement à l'esprit des explorateurs, ce fut qu'il pouvait y avoir là, dans l'épaisseur du massif, de vastes catacombes dont l'entrée aurait échappé jusqu'ici à leurs recherches ; si cette conjecture était fondée,

1. Renan, *Mission*, p. 204.
2. *Id.*, *ibid.*, pp. 194-198.

pour atteindre et retrouver ces souterrains, il suffirait de suivre le chemin qu'avait jadis ouvert l'outil et de descendre par là jusqu'à la chambre cachée. On le tenta sur plusieurs points ; le roc fut entamé à la sape ; mais on ne parvint pas, de cette manière, à découvrir un seul hypogée nouveau. Les ouvriers chargés de ce travail, arrivés à 5, 6 ou 7 mètres, voyaient tous ces tuyaux se rétrécir et finir en cul-de-sac ; on sentait qu'à cette profondeur l'instrument avait perdu sa force et dû s'arrêter. Une seule explication parut possible : avant d'entreprendre des excavations funéraires, on cherchait, semble-t-il, à s'assurer de la qualité du roc, afin d'évaluer d'avance les difficultés que présenterait la fouille. Ce qui confirme d'une manière décisive cette hypothèse, c'est encore l'examen des caveaux où le plafond est ainsi perforé. Là tous les trous n'aboutissent pas à la voûte ; plusieurs partagent la paroi d'une manière qui les rend tout à fait inutiles ; plusieurs se voient près de la porte d'entrée et en ébrèchent le jambage ; d'autres descendent à côté du caveau sans l'atteindre. Parfois le tuyau, après avoir percé le plafond, s'enfonce de quelques centimètres dans le sol de la chambre. Il est donc bien évident que ce sont là de vrais trous de sonde, qui ont été forés avant que fût creusée la tombe. Ce qui achève de prouver qu'ils n'étaient pas destinés à y faire pénétrer l'air et la lumière, c'est que les trous qui aboutissent à un caveau se montrent toujours obstrués d'assez grosses pierres ; on empêchait ainsi la terre de remplir la chambre, ou les malveillants d'y jeter quoi que ce soit par ces soupiraux.



117. — Les trous de sonde du rocher, dans la nécropole giblite. Renan, *Mission*, p. 197.

A l'appui de ces observations, M. Renan a fait dessiner le diagramme ci-joint (fig. 117) ; ce n'est pas tel ou tel caveau de Gebal qu'il représente, mais on a réuni, dans cette coupe, des particularités que les explorateurs avaient constatées dans différents quartiers de la nécropole. Nous ne connaissons pas, en dehors de la Phénicie, de fait analogue à celui que nous venons d'exposer. C'est une habitude phénicienne et surtout giblite que celle de sonder ainsi les flancs du rocher ; et il n'y a d'ailleurs pas lieu de croire qu'elle remonte à une époque très reculée. Ces soupiraux ne se trouvent pas dans les grottes qui

paraissent les plus anciennes, et, à Saïda, les caveaux où on les remarque sont aussi loin d'être les plus archaïques.

Si nous voulons, au terme de cette analyse, nous résumer et conclure, il nous suffit d'emprunter à M. Renan les considérations que lui suggère l'étude des nécropoles d'Amrith et de Saïda[1] : « Nul doute que les caveaux rectangulaires à puits ne soient les plus anciens. La disposition du puits et la façon dont il s'ouvre latéralement sur les chambres sépulcrales sont tout égyptiennes. C'est là que l'idée de la sépulture antique apparaît dans toute sa grandeur. Nulle ostentation, nul souci du passant; une préoccupation unique, celle d'honorer le mort comme s'il vivait encore. Les lignes constamment horizontales et l'absence de toute influence grecque ou romaine, la simplicité extrême du plan, le peu de souci des petits détails et de tout ce qui tient à la commodité, enfin, par-dessus tout, la façon rigoureuse dont les sépultures répondent aux images bibliques, sont autant de traits qui établissent d'une manière définitive la priorité desdits caveaux. Le puits où l'on descendait le cadavre et dont la bouche béante semblait toujours appeler de nouvelles proies, c'est cette gueule du *schéôl* (*os putei*), qui avait donné lieu à l'image usitée chez les Hébreux pour signifier la mort : « La bouche du puits l'a dévoré[2]. » De même pour les *méghazil* arvadites. C'étaient là ces *horaboth* ou pyramides que les riches faisaient dresser sur leurs tombes du temps de Job et qui indignaient ce fier nomade ; car il prétendait que souvent ces mausolées « couvraient des méchants[3] ».

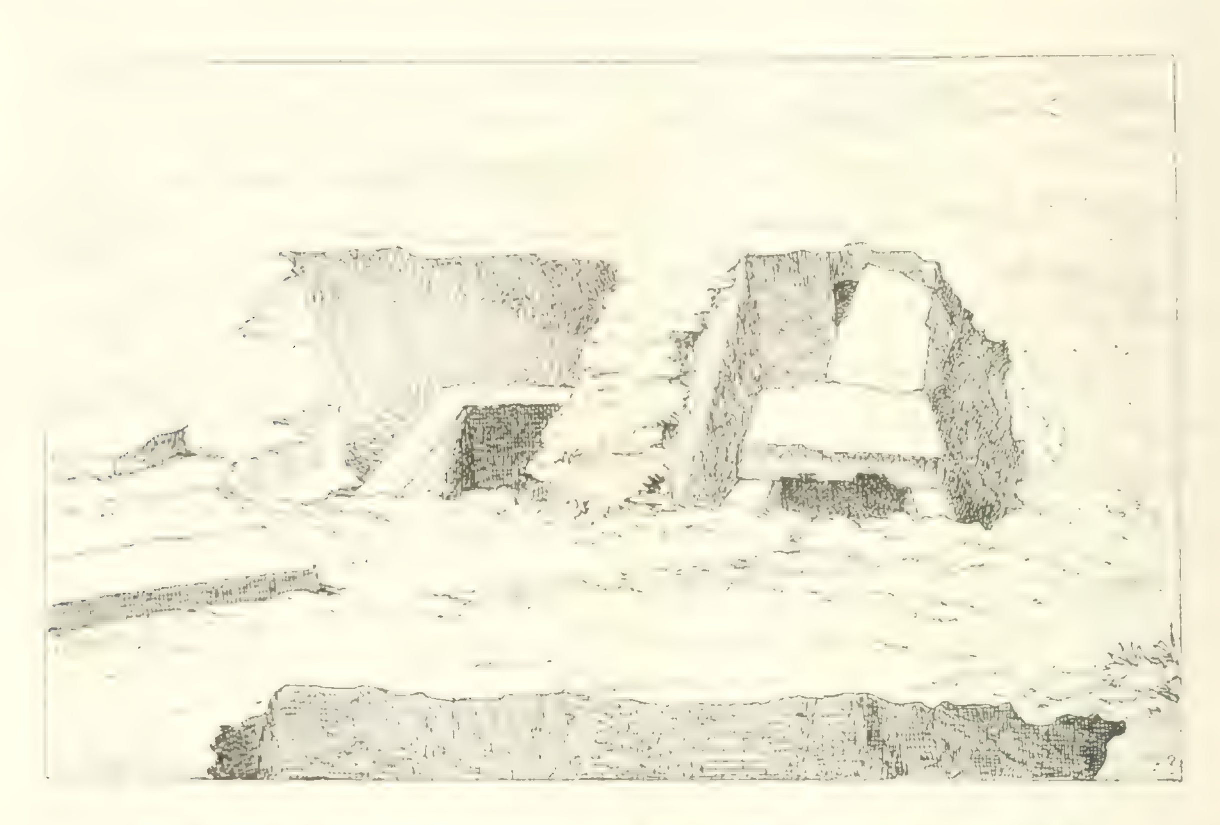
§ 3. — LES SARCOPHAGES ET LE MOBILIER FUNÉRAIRE

Nous avons étudié les dispositions générales des sépultures phéniciennes et montré que si, d'une ville à l'autre, elles présentaient quelques différences, le principe et l'esprit en étaient partout les mêmes ; partout, d'Arad à Tyr, la tombe était une caverne ou une fosse creusée dans le roc vif. Il nous reste maintenant à replacer le mort dans ce cadre que nous avons décrit ; nous avons à dire quelles variations le mode d'ensevelissement subit, dans la longue durée des siècles, et

1. RENAN, *Mission*, pp. 75 et 410.
2. *Psaumes*, LX, 24; LXIX, 16.
3. JOB, III, 14; XXI, 32. Sur le sens que M. Renan prête au mot *horaboth*, voir son *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 204, 3e édition.

de quels objets paraît avoir été composé d'ordinaire le mobilier que la piété des vivants déposait dans la chambre funéraire.

Dans la première et vraiment haute antiquité, le corps, enveloppé d'un suaire, était déposé au fond de la caverne choisie pour le lieu du dernier repos. Plus tard, quand on eut appris à manier l'outil, on commença de creuser les fours qui s'enfoncent dans la paroi de la grotte, ou ces auges qui sont taillées, tantôt dans le sol même de l'hypogée et tantôt à ciel ouvert, dans ces roches plates qui s'étendent au-dessus

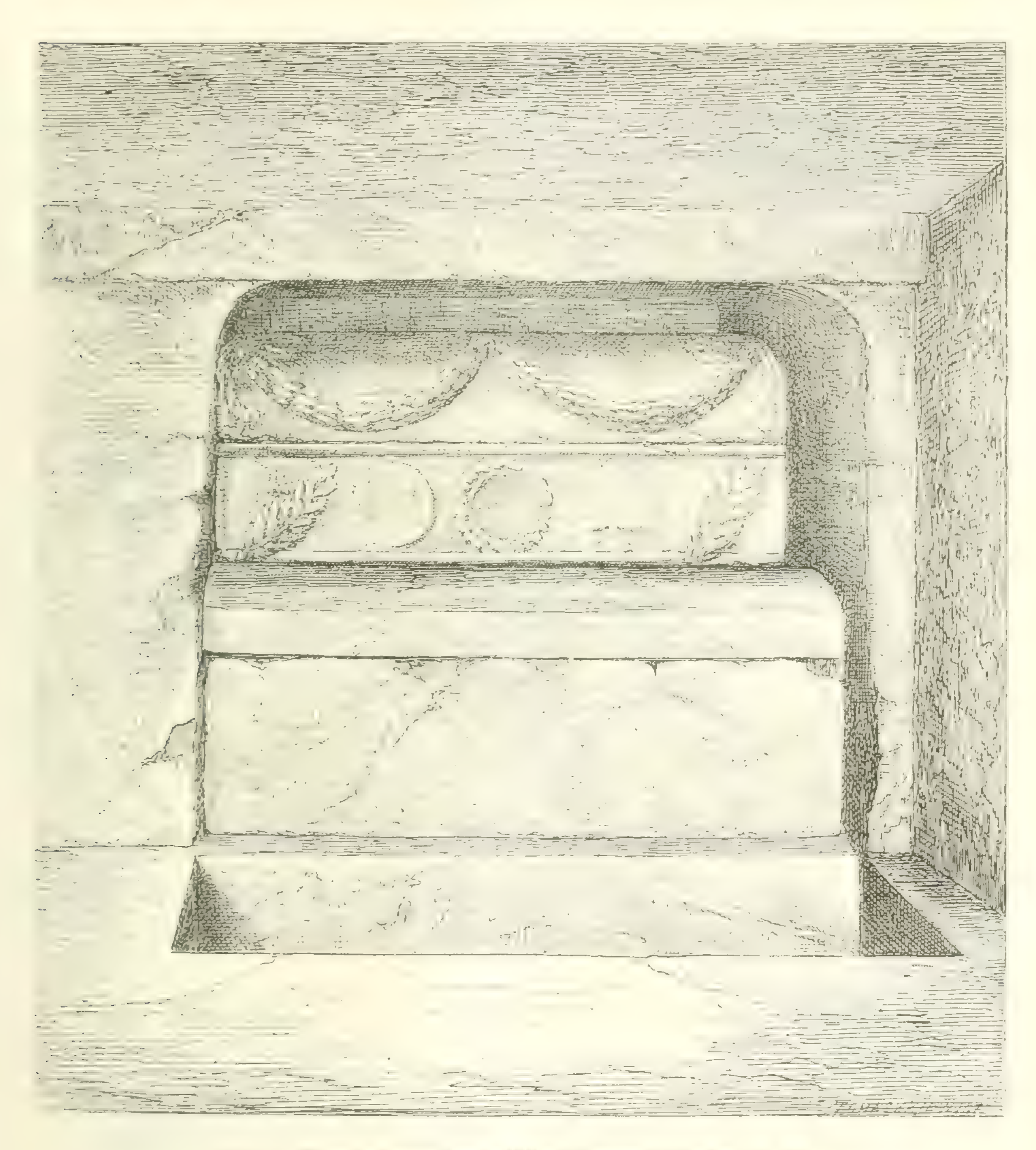


118. — Auges funéraires creusées dans le roc. Gebal. Renan, *Mission*, pl. 30.

des massifs dont les flancs renferment les nécropoles (fig. 118). Enfin des gens qui, comme les Phéniciens, connaissaient et pratiquaient l'Égypte, ne durent pas tarder à faire un dernier pas, à rechercher pour le corps un supplément de protection, une garantie de plus : on le coucha dans un de ces cercueils de pierre que nous appelons des sarcophages, ou tout au moins on lui procura l'abri d'une bière en bois de cèdre que maintenaient et défendaient de puissantes ferrures.

Les plus simples de ces sarcophages ne sont que de grandes cuves unies, avec un couvercle en dos d'âne. Telle est celle qui se montre au premier plan, dans une des niches d'un caveau de Gebal, que déblaya M. Renan (fig. 119). Celle qui est placée en arrière et au-dessus a la même forme, mais est déjà plus ornée. Sur la face antérieure sont ciselés des guirlandes, des palmes, un disque, une couronne et une

large feuille ou plutôt peut-être un arbre indiqué d'une manière sommaire. Nous trouvons enfin, à une époque postérieure, des formes plus compliquées ; c'est le cas pour un sarcophage d'*Oum-el-Awamid*, dont le couvercle est décoré d'acrotères à chacun de ses angles et au

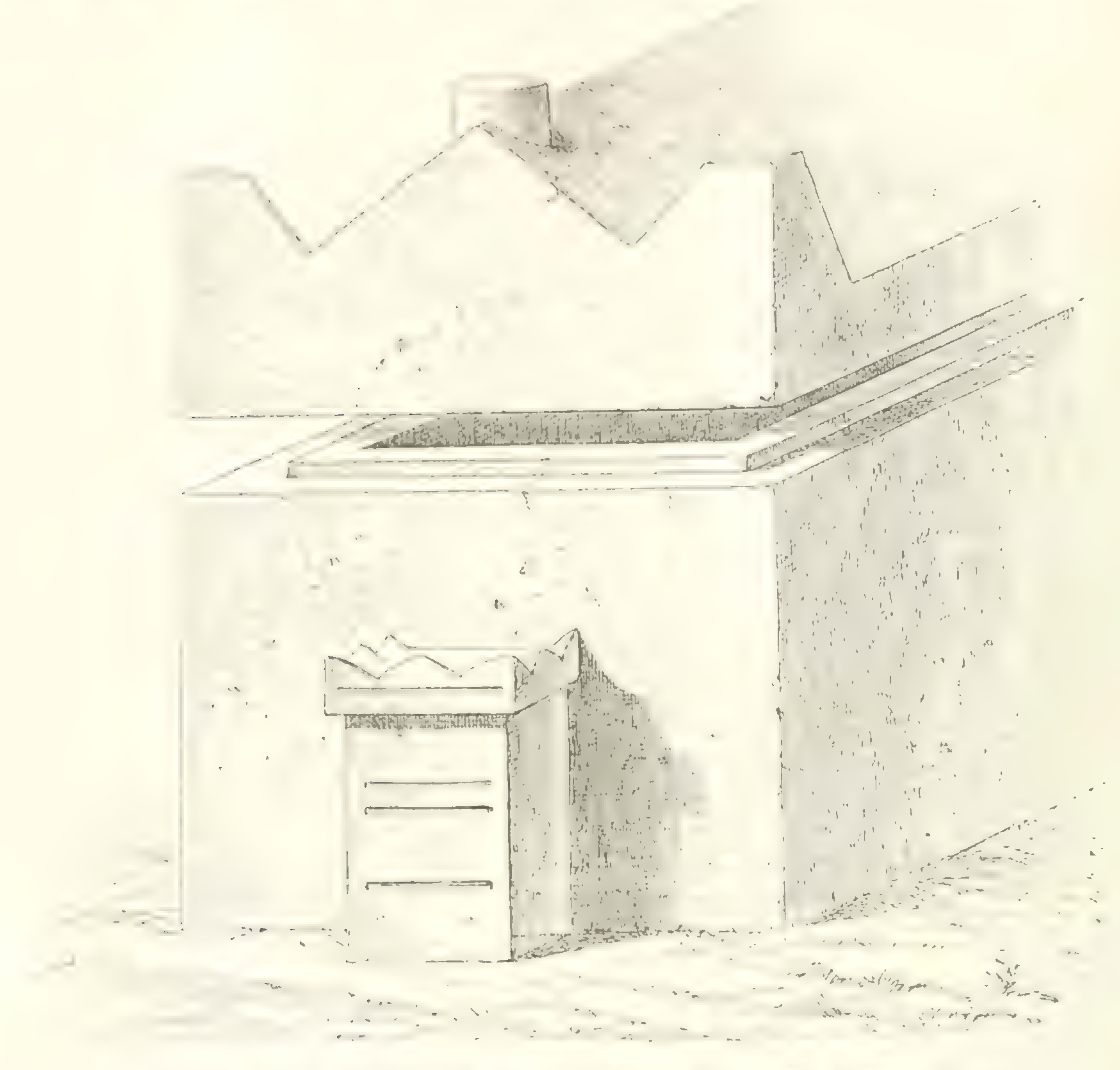


119. — Deux sarcophages giblites. Renan. *Mission*, pl. 29.

sommet du fronton triangulaire que présente chacun de ses petits côtés (fig. 120)[1]. Ce qui ajoute à l'intérêt de ce monument, c'est l'autel dressé contre le devant du sarcophage ; des saillies du même genre en ornent aussi le sommet. Cet autel, appendice de la tombe, n'est pas rare dans le pays de Tyr. On peut y voir l'instrument et le témoin du

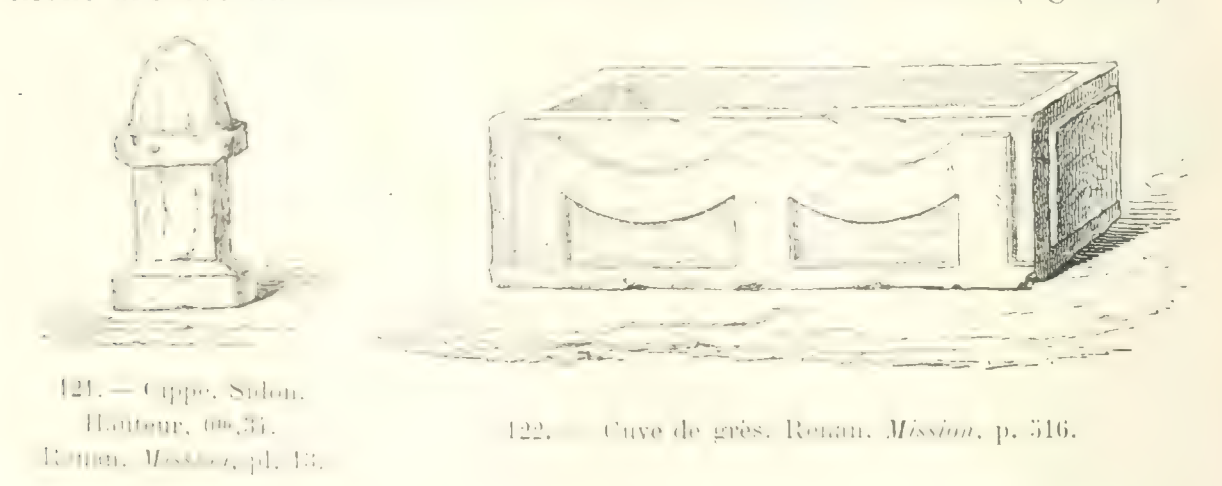
1. RENAN, *Mission*, pp. 706-707.

culte par lequel la famille honorait ses morts. C'était sans doute un rôle du même genre que jouaient ces petits cippes, à sommet ovoïde,



120. — Un sarcophage d'Oum-el-Awamid. Renan, *Mission*, pl. 50.

qui ont été trouvés dans la nécropole de Sidon; ils étaient probablement dressés au-dessus des tombes ou devant leur entrée (fig. 121).

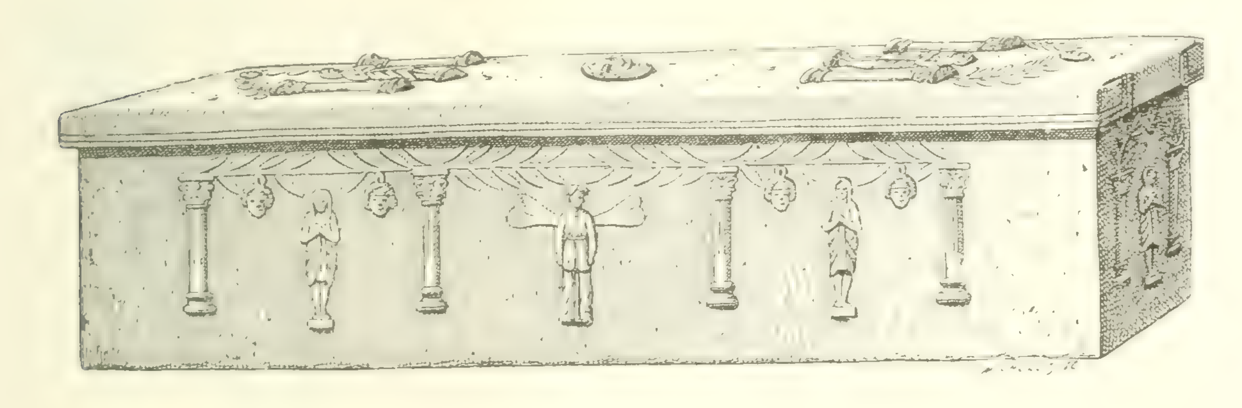


121. — Cippe. Sidon. Hauteur, 0m,35. Renan, *Mission*, pl. 13.

122. — Cuve de grès. Renan, *Mission*, p. 516.

L'ornementation est aussi des plus rudimentaires dans des auges en grès qui se rencontrent assez souvent dans la nécropole de Sidon (fig. 122). On a pourtant retrouvé sur quelques-uns de ces derniers sar-

cophages des lettres grecques qui, si elles n'ont pas été ajoutées postérieurement, indiqueraient une époque assez basse [1]. C'est que les types qui viennent d'être décrits ont échappé, par leur simplicité même, aux caprices de la mode ; créés de très bonne heure, ils n'ont, semble-t-il, jamais cessé d'être repris et répétés jusqu'aux derniers jours de la vie du monde ancien ; à eux seuls, ils ne suffisent donc pas à dater une sépulture. Tout autre est le cas lorsqu'on rencontre ces sarcophages dont les faces sont ornées de têtes de lion ou de bucranes, que relient de lourdes guirlandes entourées de bandelettes [2]. L'exécution de ces motifs est lourde ; c'est de l'art romain de province. Un autre genre de sarcophage, qui appartient aussi à cette même époque de décadence, ce sont ces sarcophages en plomb, qui sont surtout



123. — Cercueil de plomb, d'après Lortet.

communs dans la nécropole sidonienne [3] ; ils sont faits de feuilles de plomb coulées dans un moule, puis soudées l'une à l'autre (fig. 123). Le mythe de Psyché est très souvent représenté sur ces cercueils de plomb, que l'on n'a pas, à notre connaissance, trouvés ailleurs qu'en Phénicie. Dans ce même cimetière, il n'est pas rare de ramasser les débris de cuves funéraires en terre cuite [4] ; faciles à briser, elles ont été mises en pièces par les chercheurs de trésors.

Des monuments dont il est possible de fixer la date, au moins d'une manière approximative, ce sont ces sarcophages que M. Renan a proposé d'appeler *anthropoïdes*, en empruntant à Hérodote l'expression dont il se sert pour désigner l'apparence des caisses à momies

1. Renan, *Mission*, p. 304.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 411, 422 et pl. XLV, fig. 1, pl. LX. Il y en a plusieurs au Louvre, qui ont été rapportés par M. Renan.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 427 et pl. LX, fig. 1.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 496.
5. Ξύλινον τύπον ἀνθρωποειδέα. Hérodote, II, 86.

(fig. 124). Comme les cercueils de plomb, ces monuments appartiennent en propre à la Phénicie; sauf une, toutes les nécropoles phéniciennes en ont fourni des échantillons. Il n'y a qu'à Tyr que l'on n'en ait pas encore rencontré[1].

Dans le sarcophage d'Echmounazar, matière et travail, tout est égyptien (fig. 86). C'est un objet importé, auquel on n'a rien ajouté, en Syrie, que la longue inscription qui en fait surtout le prix; ce n'est donc pas au compte de l'art phénicien que nous devons le porter. Il en est tout autrement des sarcophages anthropoïdes; leur forme est le résultat de l'une de ces adaptations où se complaisait l'esprit plus

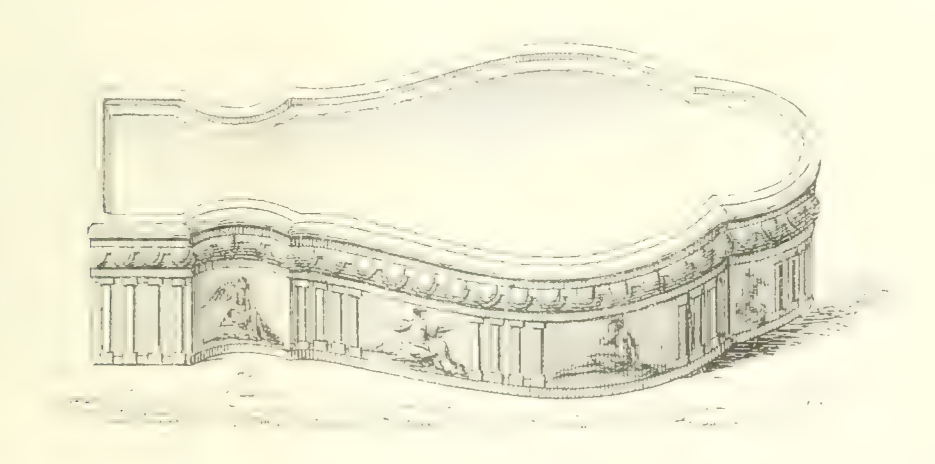


124. — Sarcophage de Sidon. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

ingénieux qu'inventif de ces habiles artisans. L'idée première en a été certainement suggérée par ces caisses à momies, en bois, que les marchands phéniciens voyaient partout dans la vallée du Nil. Ce qui nous avertit de cette origine, ce n'est pas seulement qu'ici, comme dans les cercueils égyptiens, la cuve vise à épouser les formes du corps, qu'elle est étroite aux pieds et large aux épaules, avec une sorte de prolongement absidial pour la tête. Cette idée, on a pu l'avoir ailleurs; mais ici l'imitation se trahit à d'autres indices, plus sensibles et moins sujets à discussion. L'idée de figurer le mort couché sur sa tombe est des plus naturelles; c'est un parti que l'on a pris, sans entente préalable et sans modèle, dans des pays et dans des siècles très différents; mais ce qui appartient bien en propre à l'Égypte, c'est la convention en vertu de laquelle, pour décorer ses cercueils en bois,

1. Sur les sarcophages anthropoïdes, voir Renan, *Mission*, pp. 403-405 et 412-427, pl. LIX et LX. Cf. Longpérier, *Musée Napoléon III*, les notices des planches XVI et XVII.

elle a représenté, sur leur couvercle, la tête et le col du mort, en faisant abstraction du reste de la personne. La physionomie très particulière que donne aux caisses à momie l'application de ce principe, nous la retrouvons dans les sarcophages qui nous occupent, et, en dehors de l'Égypte, c'est là seulement que nous la rencontrons et que nous la reconnaissons. Voici un autre fait non moins significatif : en Égypte, ces boîtes funéraires étaient peintes de vives couleurs ; or nos sarcophages, bien qu'en pierre, avaient, eux aussi, été coloriés au pinceau. Tous ceux qui les ont vus dans les nécropoles mêmes, ou peu de temps après qu'ils en avaient été retirés, sont unanimes à déclarer que les traces de couleurs y étaient alors encore très marquées ; on a distingué,



125. — Cuve en pierre peinte, d'après un ancien dessin. D'Orville, *Sicula*, t. I, pl. B, p. 43.

sur les cheveux, tantôt du bleu foncé et tantôt du rouge ; le rouge persistait aussi sur certaines parties du visage. La cuve d'un sarcophage du même genre, qui fut découverte près de Palerme, en 1725, était ornée, sur les côtés, de peintures qui dessinaient des espèces de panneaux (fig. 125) ; les substances colorantes teignirent fortement les mains de ceux qui les premiers touchèrent à ce monument [1]. Dans leur neuf, ces sarcophages ainsi enluminés devaient donc rappeler l'aspect et la variété de ton des cercueils égyptiens ; peut-être, comme en Égypte, la dorure, appliquée sur les cheveux et sur les lèvres, jouait-elle son rôle dans cette décoration polychrome. Ce qui achève de fournir la preuve que nous cherchons, c'est le rebord saillant par lequel se termine la

1. Renan, *Mission*, p. 416. De Longpérier, *Musée Napoléon III*, notice de la pl. XVII. Dans la nécropole phénicienne de Cagliari, en Sardaigne, où les morts étaient ensevelis dans des cercueils de bois, on a constaté que les surfaces extérieures de ces caisses présentaient, au moment où on les découvrait, des traces très apparentes de couleur ; sur l'une d'elles on distingue des bandes rouges, bleues, blanches et vertes (Fr. Elena, *Scavi nella necropoli occidentale di Cagliari*, Cagliari, 1868, in-4°, p. 19).

gaine du côté des pieds (fig. 126). Que les boîtes à momies fussent ainsi conformées, rien de plus naturel ; légères et mobiles, il fallait qu'elles pussent, dans certains cas, se tenir debout, dressées contre la paroi[1]. Si la caisse s'élargissait par en bas, c'était pour avoir, ainsi posée, plus d'assiette et de solidité. Dans nos lourdes cuves de pierre, cette particularité ne saurait s'expliquer de la même manière ; en effet, ces cuves étaient destinées à être, tout d'abord et à demeure, toujours couchées dans le plan horizontal, telles qu'on les a trouvées lorsqu'on a pu, comme



126. — Sarcophage de Sidon. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

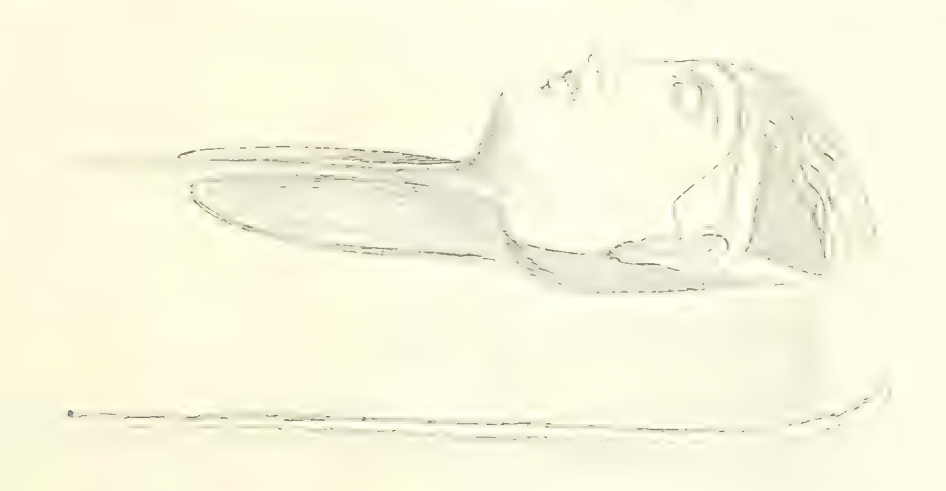
à *Mughâret-Abloun*, pénétrer dans des tombeaux où elles étaient restées en place[2]. Cet appendice est donc ici tout à fait inutile ; c'est la reproduction littérale d'un détail qui dans le modèle avait sa raison d'être, mais qui ne l'a plus dans la copie.

Nous arrivons donc toujours au même résultat, que nous considérions dans ces sarcophages la donnée générale, les accidents de la forme ou le caractère de la décoration : tout ici révèle un emprunt que la Phénicie a fait à l'Égypte. Est-ce à dire que cet emprunt

1. Dans les tombeaux égyptiens, les momies ont été toujours trouvées étendues à plat ; mais, dans les cérémonies qui précédaient l'ensevelissement définitif, les boîtes de bois qui renfermaient le cadavre étaient, pour l'accomplissement de certains rites, placées dans la position verticale. C'est ce que prouvent de nombreuses peintures (Wilkinson, *Ancient Egyptians*, 2e édition, t. III, ch. xvi, fig. 624, 625, 626, pl. LXVII et LXVIII, etc.). Où les Grecs et les Romains s'étaient trompés, c'était en croyant que les momies étaient déposées ainsi debout dans la tombe (Hérodote, II, 86 ; Diodore, I, xcii ; Silius Italicus, XIII, v. 474-476).

2. *Journal des Fouilles* de Gaillardot, dans Renan, *Mission*, pp. 434-435.

remonte à une époque très reculée, au temps des plus anciennes relations qui s'établirent entre Sidon et les villes du Delta? Non, certes. Si l'Égypte a fourni les éléments premiers du type et l'ensemble de la



127. — Tête d'un sarcophage anthropoïde de Sidon. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

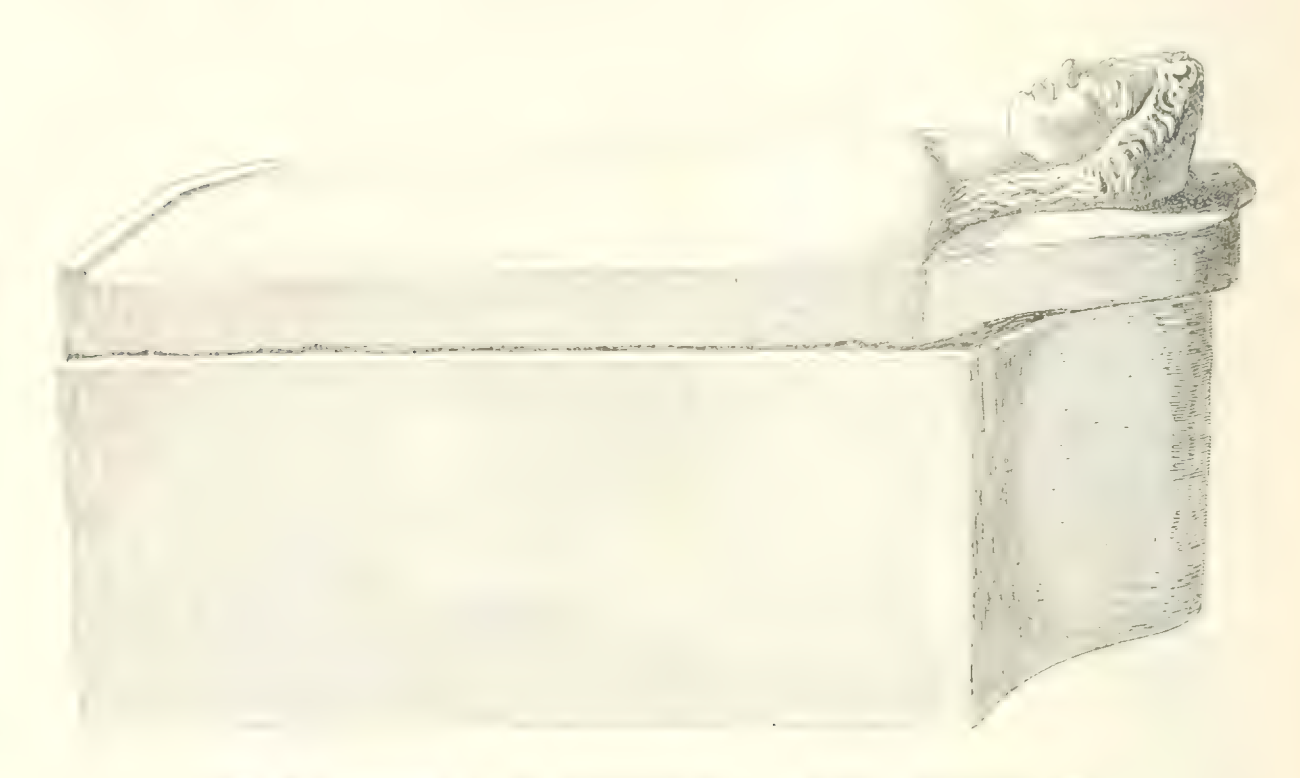
disposition, ce n'est pas l'influence de l'Égypte qui se fait sentir dans l'exécution. Il n'y a qu'un de ces sarcophages où la tête soit coiffée à



128. — Sarcophage de Sidon. Louvre. Longueur, 2m,117. Dessin de Saint-Elme Gautier.

l'égyptienne, et le profil y est d'une élégance toute grecque (fig. 127) ; d'ailleurs dans tout l'art de l'Égypte on ne trouverait rien d'analogue à la manière dont sont traitées, dans presque toutes ces têtes, la chevelure et la barbe. C'est plutôt à l'Assyrie que ferait penser la symétrie si régulière de ces boucles frisées (fig. 128) ; mais si l'on y regarde

de près, la ressemblance paraît plus étroite encore avec les ouvrages de l'art grec. Dans celui même de ces sarcophages que l'on incline à croire le plus vieux de tous (fig. 128), les masses ondulées de la chevelure sont ciselées et les plans du visage sont établis avec une habileté que le sculpteur n'aurait certainement pas apprise à l'école de l'Assyrie. Si, comme a tenté de le faire M. Renan, on cherche à classer ces monuments, d'après leur facture, par ordre chronologique, on voit les têtes y prendre une physionomie de plus en plus hellénique et en même temps la forme du couvercle se modifier de plus en plus. Dans celui



129. — Sarcophage de Sidon. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

de ces sarcophages qui paraît le plus moderne, par tout son style et par l'arrangement des cheveux, la tête rappelle un type que l'on regarde d'ordinaire comme créé par Lysippe, celui de l'Apollon du Belvédère (fig. 129); d'autre part, cette tête, au lieu d'être en quelque sorte enfoncée et comme perdue dans la masse, se détache presque en ronde-bosse et la cuve, devenue à peu de chose près rectangulaire et plate, n'a pour ainsi dire plus aucun des traits caractéristiques du type primitif. Nous sommes arrivés au dernier terme de la série.

Dans quel espace de temps faut-il chercher à répartir les monuments qui composent cette série ? Nous admettons volontiers qu'ils nous conduisent jusqu'aux règnes des premiers Séleucides, jusqu'au troisième siècle avant notre ère ; mais nous ne croyons pas qu'ils nous permettent de remonter, comme on l'a proposé, jusqu'au temps

de la domination assyrienne [1]. Pour nous, aucun des sarcophages anthropoïdes qui sont sortis des cimetières phéniciens ne serait antérieur au sixième siècle ; la plupart appartiendraient à l'époque qui va de Cyrus à la bataille d'Arbèles, époque où la Phénicie fut singulièrement prospère ; enfin, quelques-uns d'entre eux seraient postérieurs à la conquête macédonienne. Nous n'en connaissons pas où l'abâtardissement du style dénote des ouvrages de la période romaine. Ce qui d'ailleurs concourt à prouver que la mode de ces sarcophages n'a pas persisté au delà des limites que nous lui assignons, c'est un fait qui nous est attesté, tout au moins pour la nécropole de Sidon : tous les sarcophages de cette espèce qu'elle a livrés, intacts ou brisés en morceaux, ont été retrouvés dans des caveaux à puits rectangulaire, sans escalier, c'est-à-dire dans des tombes qui, sans appartenir à l'âge primitif, datent pourtant encore d'une assez haute antiquité [2].

Si la forme de ces sarcophages a été empruntée à l'Égypte, si leur style se ressent du goût grec, la matière est aussi tirée du dehors. Ces sarcophages étaient certainement des objets de luxe, à la portée des seuls riches ; or ceux-ci, quand ils commandaient au sculpteur des images qui étaient censées perpétuer leurs traits en décorant leur cercueil, devaient naturellement désirer que cette effigie fût exécutée dans une pierre qui permît à l'artiste de déployer tout son talent. Le calcaire du pays se prête mal au travail du ciseau ; on prit l'habitude d'aller chercher au loin une roche d'un grain plus ferme et plus fin [3]. Presque tous les sarcophages anthropoïdes connus jusqu'ici sont faits d'un marbre blanc qui ne se trouve pas en Syrie ; on le tirait probablement des îles de la Grèce, avec lesquelles les Phéniciens eurent des rapports si anciens et si fréquents. Une des rares exceptions que nous puissions signaler, c'est un sarcophage à tête sculptée, en lave brune de *Safita*, qui a été trouvé par M. Renan dans la nécropole arvadite, à Tortose, et rapporté au Louvre [4]. On en faisait aussi en terre

1. « Nos sarcophages, dit M. Renan, offrent donc, selon moi, des produits de l'art phénicien à ses époques les plus diverses, depuis l'an 800 ou 900 jusqu'à l'an 200 avant Jésus-Christ. » *Mission*, p. 421. Où nous sommes d'accord avec le savant explorateur de la Phénicie, c'est quand il reconnaît que le plus grand nombre de ces monuments appartiennent à la période où, selon nous, ils ont tous été fabriqués. M. Heuzey est tout à fait de notre avis ; il va même plus loin : pour lui les plus vieilles de ces sculptures ne seraient pas antérieures au commencement du cinquième siècle (*Catalogue des figurines de terre cuite du Musée du Louvre*, p. 8.)

2. Renan, *Mission*, p. 422.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 426.

4. *Id.*, *ibid.*, pp. 45-46 et pl. VI.

cuite, sans doute pour ceux qui visaient à l'économie. Le Louvre possède toute la partie supérieure d'une de ces caisses d'argile, qui provient d'*Amrith*, c'est-à-dire encore de la Phénicie septentrionale (fig. 130)[1].

Quelle qu'en fût la matière, c'était bien en Phénicie que se fabriquaient les sarcophages anthropoïdes. Le sarcophage d'Echmounazar, lui, est tout égyptien; on a signalé plusieurs sarcophages, trouvés dans les nécropoles de Memphis, qui sont, si l'on peut ainsi parler, ses frères : à part quelques détails sans importance, ils en repro-



131. — Fragment d'un sarcophage anthropoïde en terre cuite. Louvre. Dessin de Bourgoin.

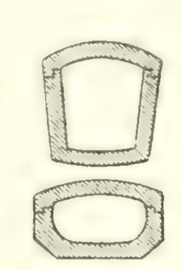
duisent tout à fait la forme et la décoration[2]. Il n'en est pas de même des autres sarcophages à tête sculptée. Sans doute le musée de Boulaq renferme bien une vingtaine de caisses en marbre blanc, de l'époque perse ou grecque, que l'on a pu rapprocher de nos sarcophages; mais la ressemblance est plus apparente que réelle. Les sarcophages de Phénicie sont des auges hautes et profondes; ceux de l'Egypte ne sont que des boîtes à momies taillées dans la pierre au lieu d'être faites de bois ou de carton. Ces boîtes aplaties étaient

1. Cette découverte a été signalée par M. Renan dans un article intitulé : *Un Masque en terre cuite récemment acquis par le Musée du Louvre* (*Revue archéologique*, 2e série, t. XXXVI, pp. 73-74 et pl. XVI).

2. *Mission*, p. 413.

destinées à être mises dans une autre caisse de pierre, en granit ou en basalte, analogue à celle d'Echmounazar (fig. 131) [1].

D'autres indices encore suggèrent et imposent cette même conclusion. Un des sarcophages anthropoïdes du Louvre, celui qui a été trouvé à Byblos, porte une lettre phénicienne sur son épaule ; mais ce qui est plus décisif, c'est le fait de ce sarcophage de *Tortose*, en lave de Safita, c'est-à-dire en pierre du pays ; nous avons là la preuve cherchée. Même observation à propos du fragment de sarcophage en terre cuite (fig. 130). Si l'on y sent, comme dans les têtes sculptées, l'influence de l'art grec archaïque, certains détails de la parure ont un caractère tout local : remarquez cette boucle en tire-bouchon sur la joue, les pendants en forme de cercles brisés, et les triples anneaux au bord supérieur des oreilles. Nulle part ailleurs que dans ce grand masque vous ne retrouverez tout cet arrangement, qui nous représente la coiffure et la parure des femmes arvadites, peut-être vers le temps de Cyrus.



131. — Coupe comparative du sarcophage phénicien et de la boîte à momie. Renan, *Mission*. p. 415.

C'est donc bien un produit de l'industrie phénicienne que ces sarcophages, et ce qui achève de le démontrer, c'est que si l'on en a trouvé, hors même de la Phénicie, sur plusieurs points du bassin de la Méditerranée, ce n'a jamais été que dans des endroits où les Phéniciens, au témoignage de l'histoire, ont fait un long séjour. Il en a été découvert dans l'île de Cypre, à Kition, qui était proprement une cité phénicienne, et à Amathonte, où l'influence des cultes phéniciens paraît avoir été si longtemps prédominante [2] ; ils sont en marbre. A Malte, au contraire, et à Gozzo, ceux que l'on a retrouvés étaient tous en terre cuite [3] ; nous avons vu que la Phénicie en avait aussi fabriqué chez elle en cette matière. La Sicile en a donné deux au moins, peut-être trois, qui proviennent du territoire de Solunte, vieille cité phénicienne de la côte septentrionale, située à quelques lieues vers l'est de Panormos, la *Palerme* moderne [4] ; ils sont en marbre. Les fouilles

1. Remarque de Mariette dans *Mission*, p. 414, note 1.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 53.

3. Renan, *Mission*, p. 424. Caruana, *Report on the Phenician and Roman antiquities in the group of the islands of Malta* (gr. in-8°, Malta, 1882), p. 29. L'un de ceux qu'il cite représente une figure d'homme, et l'autre une figure de femme.

4. Renan, *Mission*, pp. 405-406. Ces deux sarcophages ont été trouvés l'un en 1695 et l'autre en 1725. Il semble, d'après les planches de d'Orville (*Sicula*, t. I, Amsterdam, 1764, p. 42 et suivantes) que l'on connaissait au dix-huitième siècle trois de ces sarcophages. Il n'en reste plus que deux, qui appartiennent aujourd'hui au Musée de Palerme

faites à Carthage n'ayant pas livré jusqu'ici de sarcophages anthropoïdes, il y a lieu de penser que les sarcophages de Solunte y ont été ciselés plutôt pour des Phéniciens originaires de Syrie que pour des marchands puniques. Enfin il n'est pas jusqu'à la Corse qui n'ait fourni son contingent. Les Phéniciens, établis en Sardaigne et sur la côte de Ligurie, y ont eu certainement des stations navales, comptoirs ou tout au moins ports de relâche et de ravitaillement. Quelques-uns des leurs y sont morts et y ont été ensevelis. C'est ce que démontre un monument que Mérimée avait signalé dès 1840, sous le nom de « Statue d'Appriciani », mais dont il n'avait pu déterminer alors le véritable caractère [1]. Les éléments de comparaison faisaient encore défaut. Il en fut autrement quand le Louvre eut reçu plusieurs exemplaires du type en question. Le rapprochement fut fait alors, avec beaucoup de précision et de sûreté, par un jeune et laborieux officier qui a été trop tôt enlevé à la science, H. Aucapitaine [2]. Il n'est point douteux que nous ayons là le couvercle en granit d'un sarcophage semblable aux sarcophages sidoniens. La tête y est sensiblement dégagée des épaules, disposition qui ne se rencontre que dans ceux de ces monuments qui paraissent les plus récents [3].

Fabriqués en Phénicie même ou dans les colonies phéniciennes, les sarcophages anthropoïdes appartiennent à deux types différents, dont le plus simple est celui que nous avons déjà fait connaître par plusieurs exemples (fig. 124, 126, 128 et 129). La tête seule est figurée sur le dessus de la cuve, quelquefois avec la naissance du col et la rondeur des épaules. C'est là de beaucoup le type le plus commun ; mais les fouilles de M. Renan à *Saïda* en ont fait connaître un autre, où le sculpteur n'a pas craint d'aspirer à une représentation bien plus complète des formes humaines. Ce monument précieux est aujourd'hui au Louvre ; il a été retiré par morceaux des terres si souvent remuées qui remplissent la caverne d'Apollon [4]. Il n'y a que la tête que l'on

et qui ont été décrits par d'Ondes Reggio, en 1864, dans le *Bullettino della commissione di antichità e di belle arti in Sicilia*, p. 1, pl. I, nos 1-3. Dès 1847, Francesco di Giovanni en avait reconnu l'origine phénicienne; sa dissertation a été reproduite en tête du Bulletin, avant celle de d'Ondes Reggio.

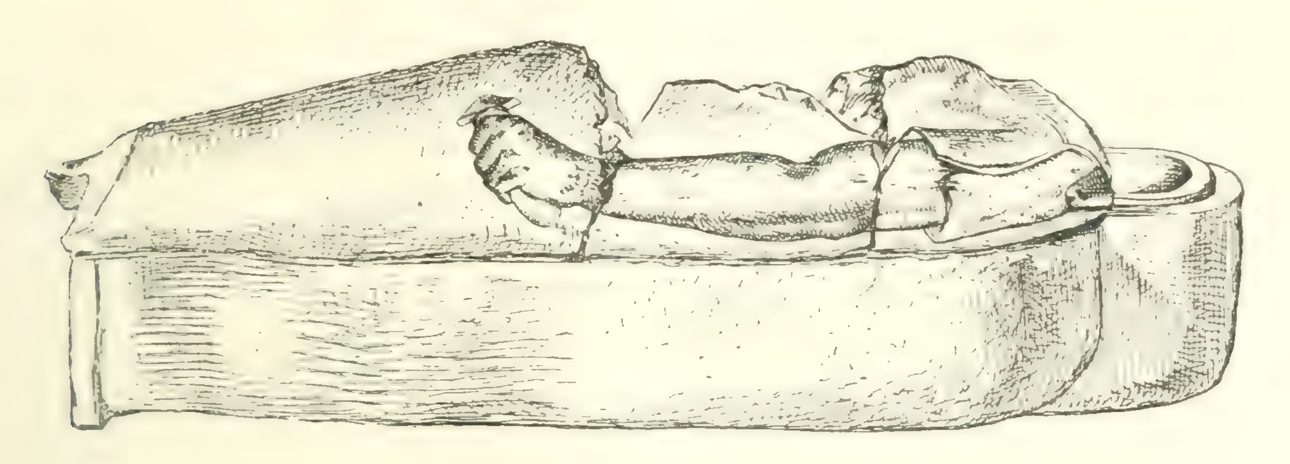
1. *Notes d'un voyage en Corse*, p. 53 et suivantes. Le monument est trop fruste pour qu'il y ait intérêt à reproduire aucun des croquis qui en ont été donnés.

2. *Les Phéniciens en Corse*, dans la *Revue Africaine*, Alger, 1862, p. 471 et planche annexée à l'article.

3. Renan, *Mission*, p. 864.

4. Renan, *Mission*, p. 403, et le *Journal des Fouilles* de Gaillardot, *ibidem*, pp. 437-438.

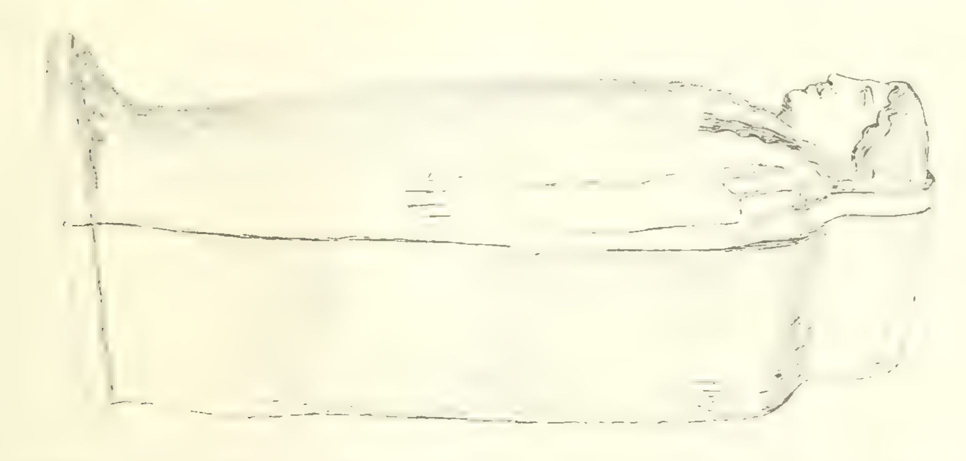
n'ait pas pu retrouver (fig. 132). Si les hanches et les jambes sont encore ici comme cachées dans l'intérieur de la cuve, des bras se voient des deux côtés du couvercle, collés le long du corps ; l'une des mains tient un petit vase à parfums ; le bras sort nu de la manche d'une tunique qui ne couvre que l'épaule. Les pieds sortaient éga-



132. — Sarcophage anthropoïde de Sidon. Louvre. Longueur, 2^{m},165. Dessin de Bourgoin.

lement de la gaine ; mais ils ont été brisés. La matière est la même que celle des sarcophages précédemment décrits, un beau marbre blanc.

On avait d'abord cru ce sarcophage unique en son genre ; mais



133. — Sarcophage de Solunte. Marbre. Musée de Palerme. Dessin de Saint-Elme Gautier.

cette découverte a conduit à tirer de l'oubli les deux sarcophages du Musée de Palerme, et l'on a reconnu dans ceux-ci les très proches parents du sarcophage sidonien. L'un d'eux forme comme la transition entre les deux types que nous avons distingués ; les bras y sont indiqués le long du corps ; mais il n'y a pas d'attribut ni de costume (fig. 133). L'autre, plus archaïque d'aspect, est de tous ces sarcophages celui où le sculpteur a poussé le plus loin son œuvre. Nous

avons ici une vraie statue couchée (fig. 134). C'est une femme, vêtue d'une tunique courte, dont les manches s'arrêtent à l'épaule, et d'un long peplos, qui tombe jusqu'aux pieds ; le bras droit s'allonge le long du corps et repose sur la cuisse, tandis que le gauche, replié sur le ventre, tient un alabastron. Sous la draperie, on sent la saillie des seins ; comme dans les figurines en terre cuite, trois boucles de cheveux pendent sur le col et sur la poitrine. La ligne sinueuse que décrit le contour de la cuve et le bourrelet saillant qui termine le couvercle et où s'appuient les pieds suffisent à prouver qu'ici, comme dans les monuments analogues de la Phénicie, c'est la caisse à momie qui a été le point de départ et le prototype [1]. Les deux sarcophages de Palerme et les fragments de celui de Sidon doivent donc être considérés comme appartenant à un même groupe de monuments. On ne saurait trop engager les archéologues siciliens à continuer leurs fouilles sur le territoire phénicien de Solunte ; car des relations que nous possédons, il résulte que les deux tombeaux ouverts au dix-septième et au dix-huitième siècle étaient intacts quand on les découvrit [2].

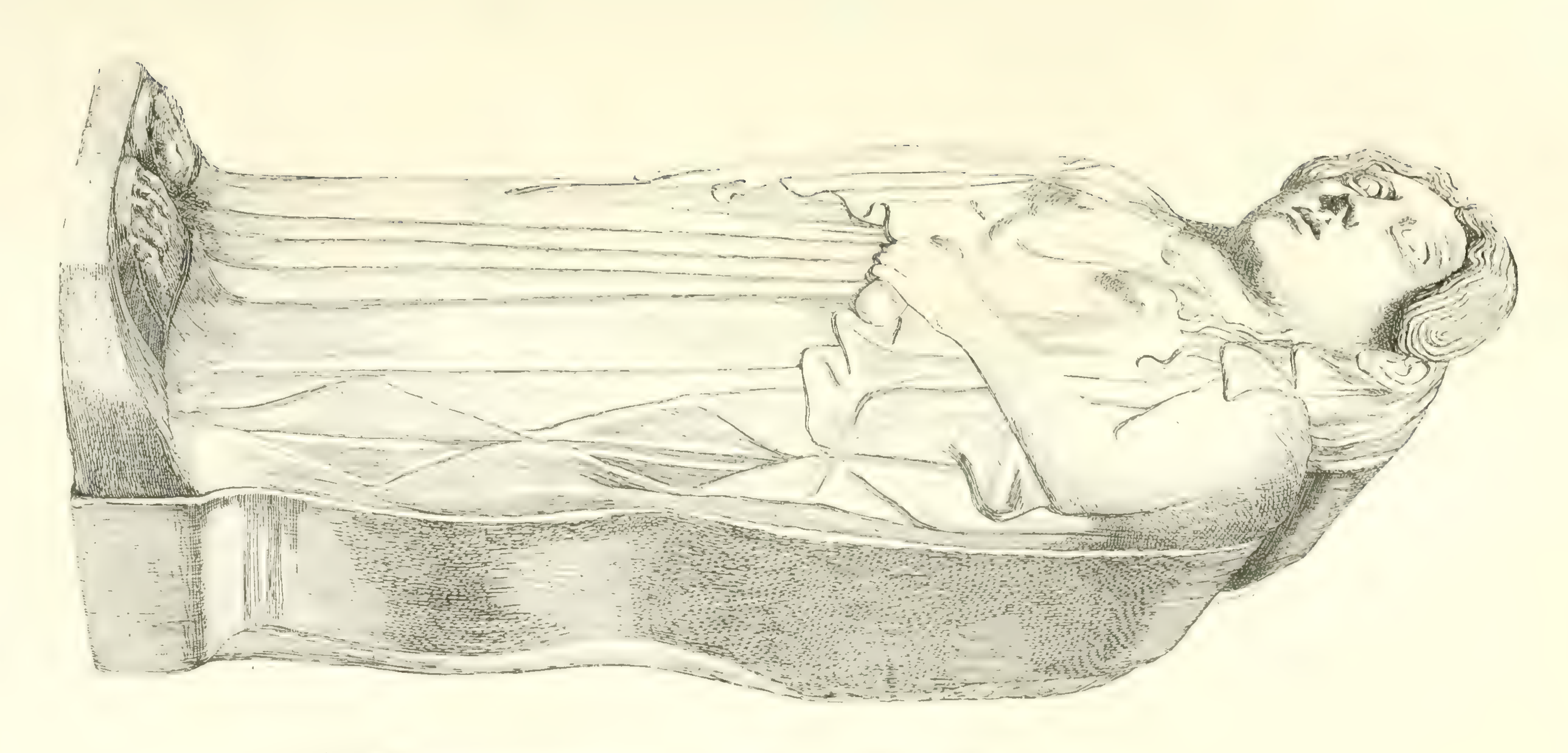
Les sarcophages où la tête, les bras et les pieds sont sculptés, sont-ils plus anciens que les autres ? Nous ne le pensons pas ; quoi qu'on en ait dit, le modelé des parties du corps qui y sont figurées n'a rien ni d'égyptien ni d'assyrien [3]. A toutes les époques on fit des sarcophages anthropoïdes dans les deux systèmes ; ce serait surtout à la forme de la cuve, plus ou moins éloignée du type originel de la boîte à momies, qu'il faut demander un critérium qui permette d'établir un classement chronologique. Envisagés à ce point de vue, les monuments de ce second groupe se placeraient vers le milieu de la série que forme l'ensemble des sarcophages anthropoïdes [4]. On arrive au même résultat en s'enquérant de ce qui s'est passé en Egypte. Là, l'indication des

1. Les deux sarcophages ont été gravés d'après des photographies que nous devons à l'obligeance de M. Salinas, conservateur du musée de Palerme. Du sarcophage que représente la figure 133, on n'a retrouvé que le couvercle ; la cuve a été restaurée en bois.

2. Renan, *Mission*, p. 406. D'Orville (*Sicula*, pl. A) donne une coupe de l'un de ces tombeaux. On y voit un caveau rectangulaire où l'on descend par un escalier, et où il y a trois sarcophages, un faisant face à la porte, et les deux autres sur les côtés.

3. De Longpérier avait cru reconnaître que le sarcophage du *Mughâret-Abloun* se rattachait par son style aux sculptures assyriennes du règne d'Assournazirpal (*Musée Napoléon III*, planche XVII). Nous croyons que, pour une fois, ce fin connaisseur s'est trompé. La ressemblance est grande entre ce monument et les sarcophages de Palerme ; or l'exécution de ceux-ci est telle, que M. d'Ondes Reggio incline à les placer vers le siècle d'Alexandre.

4. Renan, *Mission*, p. 419.



134. — Sarcophage de Solunte. Marbre. Musée de Palerme. Dessin de Saint-Elme Gautier.

bras est postérieure à la forme où la tête seule se dégage et décore une caisse massive [1].

Aucun des sarcophages anthropoïdes ne porte d'inscription, et cependant jamais surfaces ne furent en apparence mieux préparées pour en recevoir que ces espaces lisses de la gaine où il semble, au premier coup d'œil, qu'on se soit interdit tout ornement pour laisser au graveur un champ libre ; mais on cesse d'être surpris de cette absence d'épigraphes, si l'on songe que les sarcophages anthropoïdes de Sidon étaient coloriés sur toute leur surface. S'ils avaient des inscriptions, elles étaient peintes comme l'inscription perpendiculaire du ventre des momies, laquelle contient d'ordinaire le nom de la personne. Il est nécessaire d'ailleurs de se bien rendre compte de la notion du tombeau chez les Phéniciens et de l'usage auquel étaient destinés ces beaux sarcophages muets ; c'étaient des cercueils de marbre, non des tombeaux. Personne ne les voyait. Enterrés dans des caves profondes, qu'on fermait avec des dalles ou qu'on remplissait de terre, ils servaient à honorer le mort ; les inscriptions y eussent été presque inutiles. Si le sarcophage d'Echmounazar fait exception, c'est que ce sarcophage, il ne faut pas l'oublier, n'a pas été trouvé dans un hypogée ; il n'a d'ailleurs jamais été peint. Déposé dans une fosse recouverte d'un édicule adossé au rocher de la *Mughâret-Abloun,* il était presque en plein air et peut-être pouvait-il être vu des passants [2].

Les artistes qui ont ciselé les têtes de nos sarcophages ont-ils fait ou du moins ont-ils voulu faire des portraits ? C'est en étudiant le peu qui nous reste de la sculpture phénicienne que nous essayerons de répondre à cette question : pour le moment il nous suffira de rappeler que nombre de ces sarcophages étaient en terre cuite. Ceci suppose une fabrication tout industrielle, au moins pour celles de ces cuves dont l'argile fournissait la matière ; afin qu'elles fussent d'un usage économique et courant, il fallait que les masques qui les décoraient fussent obtenus par voie d'estampage, à l'aide de moules dont chacun pouvait fournir bien des épreuves [3].

1. Mariette, *Notice du Musée de Boulaq*, 2e édition, p. 43.

2. Renan, *Mission*, pp. 426 427.

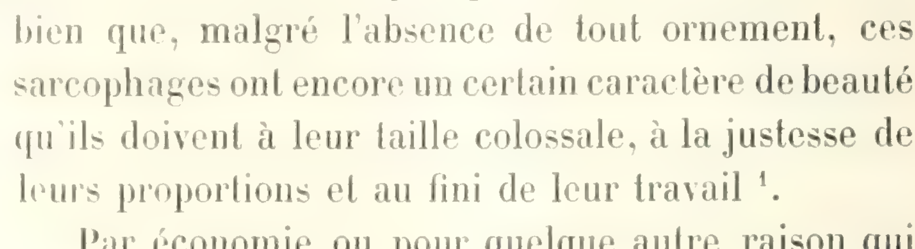
3. Parmi les Musées de l'Europe, c'est le Louvre qui, grâce aux missions de MM. G. Rey et E. Renan, est le plus riche en sarcophages anthropoïdes ; mais il y en a aussi de beaux exemplaires, qui proviennent de la côte de Syrie, au Musée Britannique et à Constantinople (Reinach, *Catalogue du Musée impérial d'antiquités de Tchinli Kiosk*, 1882, n° 21). Ceux du Musée de New-York ont été trouvés à Cypre.

Les sarcophages anthropoïdes ne sont d'ailleurs pas les seuls que l'on trouve dans ces caveaux rectangulaires qui nous représentent le temps où la Phénicie gardait encore le peu qu'elle a jamais eu d'originalité. On rencontre aussi dans ces hypogées d'autres sarcophages, tous semblables entre eux. Ce sont de vastes cuves en beau marbre blanc, avec couvercle triangulaire très surbaissé (fig. 135). C'est la forme des plus anciens coffres funéraires, de ceux qui ont été taillés dans le calcaire du Liban ; les progrès du luxe se font sentir au changement de la matière.



135. — Sarcophage de Sidon. Louvre. Longueur, 2m,20. Renan, *Mission*, p. 427.

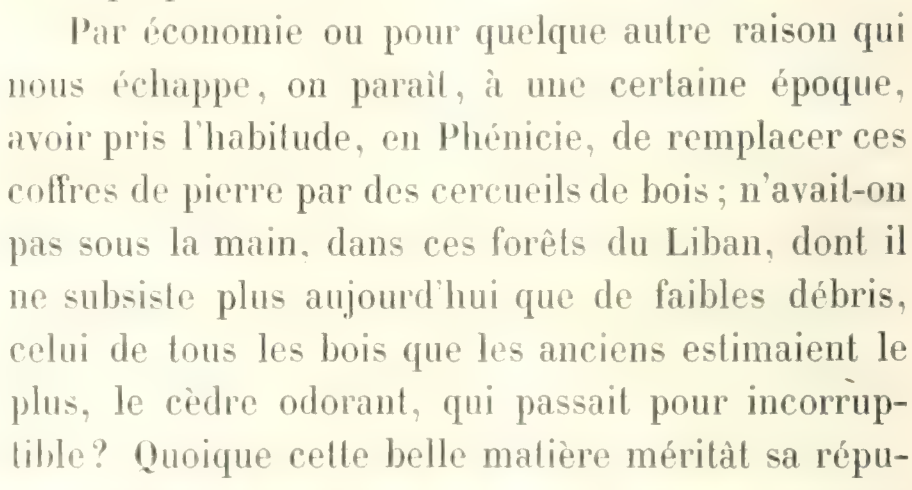
Ce marbre a été apporté de très loin, de Paros ou de quelque autre des îles de l'Occident ; il est ciselé et poli par d'habiles ouvriers, si



bien que, malgré l'absence de tout ornement, ces sarcophages ont encore un certain caractère de beauté qu'ils doivent à leur taille colossale, à la justesse de leurs proportions et au fini de leur travail [1].



136. — Anneau et tige de fer d'une bière. Renan. *Mission*, p. 866.



Par économie ou pour quelque autre raison qui nous échappe, on paraît, à une certaine époque, avoir pris l'habitude, en Phénicie, de remplacer ces coffres de pierre par des cercueils de bois ; n'avait-on pas sous la main, dans ces forêts du Liban, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que de faibles débris, celui de tous les bois que les anciens estimaient le plus, le cèdre odorant, qui passait pour incorruptible ? Quoique cette belle matière méritât sa réputation, les eaux, que répandent à profusion sur toute la côte les grandes pluies d'hiver, ont fini par avoir raison des planches dont étaient faites ces cercueils; mais on devine et l'on restitue ces madriers d'après les clous de fer qui les tenaient unis, et que l'on a souvent retrouvés sur le sol des caveaux. Avec ces clous, on a recueilli de forts anneaux du même métal auxquels étaient attachées des tiges coudées (fig. 136) [2]. Il a été facile de comprendre la destination de ces tiges ; elles servaient à fixer solidement les anneaux. La tige était enfoncée de manière

1. Renan, *Mission*, p. 427.

2. La longueur de la partie droite de la tige nous donne l'épaisseur de la paroi ; cette épaisseur était de 0m,20.

à percer de part en part les ais qui formaient la paroi ; lorsqu'elle les avait traversés, à grands coups de marteau, on pliait et l'on rabattait tout ce qui dépassait, sur la face interne de la planche ; on obtenait ainsi une sorte de rivure [1]. Ces anneaux, au nombre de quatre ou de six, servaient à manier le sarcophage ; ils jouaient un rôle tout à fait analogue à celui de ces saillies de marbre que l'on a remarquées dans la plupart des sarcophages anthropoïdes, saillies qui faisaient fonction de poignées.

On ne s'était pas contenté de pourvoir ainsi aux nécessités de la manœuvre de ces lourdes caisses ; on avait voulu qu'elles eussent, elles aussi, leur décoration funéraire, et l'on avait obtenu ce résultat au moyen d'appliques en métal. Dans les plus soignés tout au moins de ces cercueils, les anneaux avaient été placés dans la gueule de masques de lion, en bronze, dont beaucoup ont été ramassés, plus ou moins oxydés, dans les caveaux sidoniens [2] ; ces masques, comme on le verra par un échantillon que nous empruntons au Louvre, ont un assez beau caractère (fig. 137). Ce qui nous permet de rétablir par la pensée cette disposition, ce sont des sarcophages des temps grecs et romains, où elle a été imitée dans la pierre (fig. 138). Là, les masques de lion sont reliés l'un à l'autre par de lourdes guirlandes serrées de bandelettes. Cet ornement a peut-être eu, comme les masques, son point de départ et son modèle dans un détail réel ; il se peut qu'au moment des funérailles les anneaux de bronze de ces bières fussent rattachés l'un à l'autre par des guirlandes de feuilles et de fleurs qui paraient et cachaient le cercueil que l'on descendait dans la tombe [3].

On incline à croire que l'usage des cercueils en bois décorés de ces mufles de bronze remonte à une époque assez ancienne, tout au moins à celle de la domination perse. Il y a d'abord ce fait que sous les derniers Séleucides et sous les Romains on reproduisait ce type dans une matière qui n'était plus celle où il avait pris naissance ; ces

1. Voir la note tirée du *Journal des Fouilles* de Gaillardot, dans *Mission de Phénicie*, additions et corrections, pp. 866-7.

2. Le Louvre possède plusieurs de ces masques, provenant des fouilles de M. Peretié et de celles qui ont été faites sous la direction de M. Renan ; il n'y en a pas moins dans la collection de M. Louis de Clercq ; or il faut songer que, pour un exemplaire épargné par la rouille, il y en a des centaines dont celle-ci n'a laissé survivre que des débris méconnaissables. M. Renan atteste que la plupart des caveaux de Sidon sont très humides (*Mission*, p. 867).

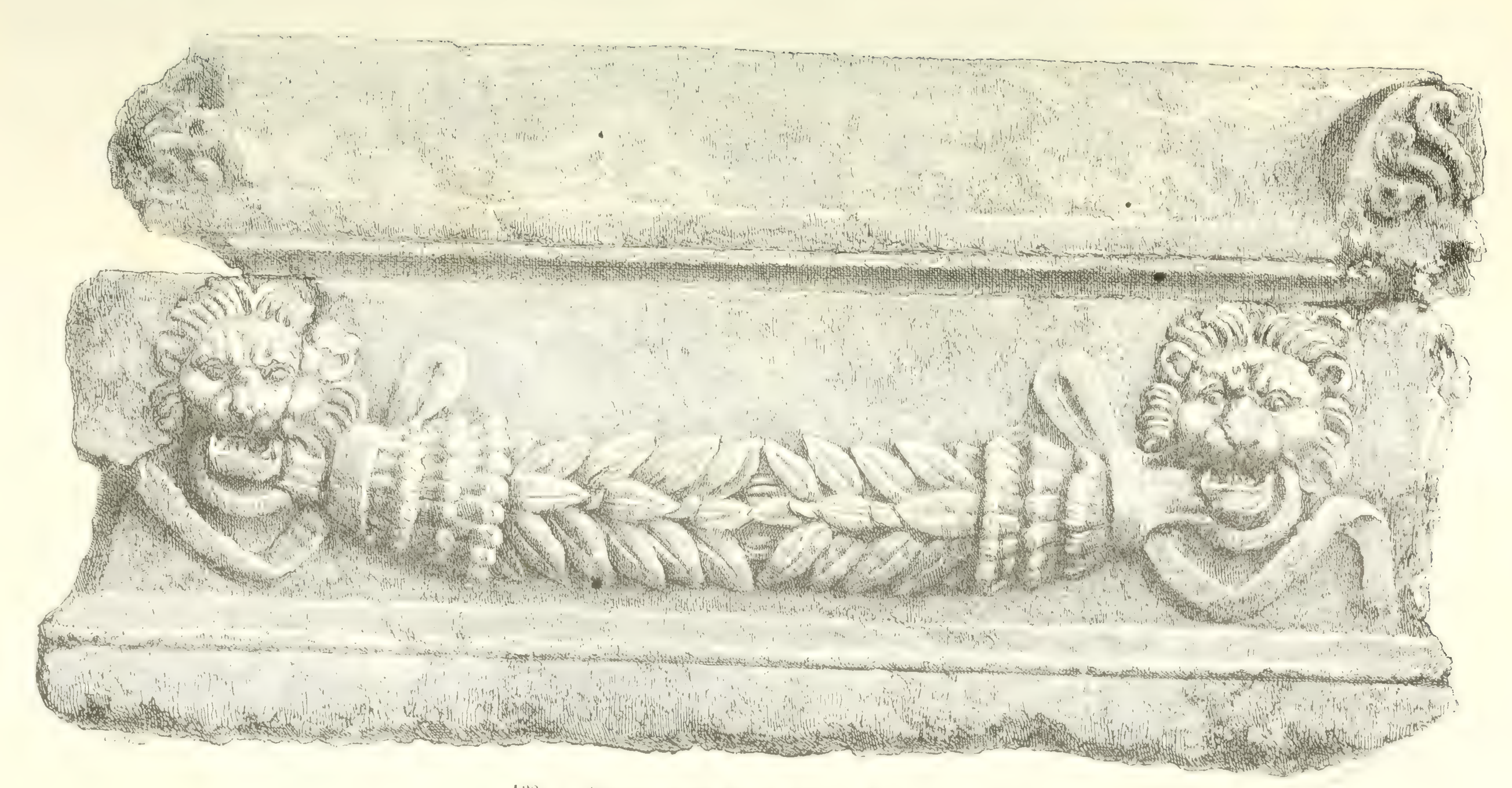
3. C'est une ingénieuse et vraisemblable conjecture de Gaillardot (*Mission de Phénicie*, p. 867).

transpositions demandent toujours un certain temps. Les masques de bronze sont bien les originaux qu'ont copiés les tailleurs de pierres ; le style en est beaucoup plus simple et plus large que celui de ces sculptures qui sont toutes d'une exécution médiocre et banale. Voici qui confirme cette manière de voir. Lorsqu'on pénétra dans le caveau



137. — Masque de lion en bronze. Louvre. Diamètre, [illegible]. Dessin de Saint-Elme Gautier.

d'où proviennent les meilleurs de ces monuments que possède aujourd'hui le Louvre, les quatre masques qu'il renfermait étaient placés à terre, contre une des parois de la chambre, emboîtés les uns dans les autres ; en face, dans un angle, étaient les anneaux et les clous. Ce ne sont pas les chercheurs de trésors qui auraient rangé dans cet ordre les armatures du cercueil ; partout où ils ont passé, on voit la trace de la précipitation avec laquelle ils ont accompli leur œuvre de pillage



138. — Sarcophage de Sidon. Renan, *Mission*, pl. 61.

et de destruction. Rien de plus naturel au contraire, si l'on admet que, dans l'antiquité même, au bout de quelques centaines d'années, on a rouvert, afin de les utiliser, des hypogées appartenant à des familles depuis longtemps éteintes. La lente action des siècles avait réduit en poussière les planches de cèdre ; les ferrures étaient tombées sur le sol ; on les a ramassées avec ce qui restait de la dépouille mortelle des anciens propriétaires de la sépulture. Comme on ne se livrait pas à l'un de ces brigandages au cours desquels on craint toujours d'être surpris, on a sans doute recueilli les os des ancêtres et on leur a donné un autre asile ; en tout cas, on a tout à loisir rangé le caveau pour le rendre propre à recevoir des hôtes nouveaux [1]. Peut-être même pouvons-nous deviner ce qui décida les Sidoniens à cesser d'employer ces bières ornées de reliefs en bronze ; on s'aperçut que ni le bois ni le métal ne résistaient aux infiltrations contre lesquelles on ne réussissait pas à défendre les tombes. Cette expérience faite, on revint à la pierre, qui présentait de bien autres conditions de durée ; mais celle-ci dut au moins se prêter à reproduire l'aspect et le décor de ces énormes caisses de cèdre où s'étaient couchés les princes de la Phénicie indépendante, les chefs des puissantes générations d'autrefois.

Les Phéniciens ne brûlaient pas leurs morts ; les rares traces d'incinération que l'on a signalées dans les nécropoles de la Phénicie appartiennent évidemment à des sépultures de basse époque. C'est ce dont l'explorateur est tout d'abord averti par la forme même des fosses, des fours à cercueil et des sarcophages qu'il rencontre dans les cimetières de la côte ; malgré les diversités qu'ils présentent, tous ces récipients ont la dimension même du corps humain. Aucun des squelettes que l'on y a recueillis, entiers ou réduits en fragments, n'a subi l'action du feu. Le mobilier funéraire avait ici le même caractère que chez les Égyptiens et chez les Chaldéens ; comme dans les tombes de ces peuples, des objets qui le composaient, les uns étaient rangés autour du caveau et les autres déposés sur le squelette lui-même. C'est ainsi que l'on rencontre souvent, dressées contre la paroi, des fioles à parfums, dont la forme est le plus ordinairement celle des vases que les Grecs appelèrent *alabastron* [2] ; il y en a en verre, en terre cuite, et

1. Au témoignage de ceux qui ont fait la fouille, ce caveau ne renfermait rien d'autre que les masques et les ferrures du cercueil de bois ; mais dans plusieurs caveaux tout voisins, qui appartenaient au même ensemble, on trouva ces coffres de pierre, à masques et à guirlandes, qui représentent la période de décadence (*Mission de Phénicie*, p. 866).

2. Dans une seule tombe toute voisine de la *Mughâret-Abloun*, trente de ces vases étaient symétriquement appuyés au mur de la chambre.

aussi, mais plus rarement, en albâtre oriental. Un de ces derniers a été rapporté de Sidon par M. Renan (fig. 139)[1]; il est d'une exécution très soignée et d'un fort beau poli. On en a aussi trouvé qui étaient délicatement ciselés dans l'ivoire.



139. — Alabastron. Louvre. Grandeur réelle.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

La présence des vases à parfums dans la tombe s'explique par le désir et l'illusion de l'homme, qui tente de retarder ainsi ou tout au moins de dissimuler les progrès de la décomposition des chairs. Des espérances plus vagues et des craintes superstitieuses ont conduit à déposer près du mort des idoles et des amulettes de toute espèce. On mettait ainsi le mort sous la protection des divinités qu'il avait adorées pendant sa vie; pour le protéger contre les puissances ennemies de son repos, on comptait sur la vertu mystérieuse des symboles que l'on répandait autour de lui, symboles dont chacun éveillait la pensée et garantissait l'intervention d'un dieu tutélaire. Il y a là une idée et des sentiments analogues à ceux que nous avons étudiés en décrivant la sépulture égyptienne et les figurines que l'on y déposait par milliers[2]; seulement cette idée ne paraît pas avoir pris ici la même précision, ni ce sentiment la même intensité qu'en Égypte. Les Phéniciens n'avaient pas le génie spéculatif; tout entiers à leurs affaires, ils étaient encore plus occupés de la vie présente que de la vie future.

Nous retrouverons les terres cuites phéniciennes; nous aurons à les examiner au point de vue du style et de la facture; pour le moment, il nous suffit d'en montrer la destination funéraire et d'indiquer les principaux sujets qu'elles représentent. Sans doute on ne saurait affirmer que, parmi celles qui composent la riche collection du Louvre, il n'y en ait pas quelques-unes qui proviennent des

1. *Mission*, p. 209.
2. *Histoire de l'Art*, t. I, [illegible]

temples, où elles auraient été offertes en ex-voto : mais tous les archéologues qui ont exploré la Phénicie s'accordent à reconnaître que la plupart d'entre elles ont été retrouvées dans les nécropoles[1]. Ce sont bien des divinités qu'elles paraissent toutes figurer. On a reconnu, dans ces séries, Baal-Hammon, assis sur son trône entre deux béliers[2] (fig. 140); on y retrouve souvent ce Bes, dont l'image était, en Égypte, un symbole de joie ; pour cette cause, elle était associée, dans les tombeaux et particulièrement sur les chevets funéraires, aux idées de résurrection, que ce dieu représentait aussi comme gardien de l'un des pylônes de la région infernale (fig. 21)[3]. Le dieu-pygmée, proche parent de Bes, ne se rencontre pas moins fréquemment (fig. 22). Pour montrer de quelle popularité jouissait ainsi Bes, dans les représentations funéraires, nous citerons encore un curieux monument qui provient de Beyrouth ; c'est un scarabée en terre vernissée où le dieu nain se confond avec la forme même de l'insecte sacré (fig. 141). « En plaçant l'objet dans un certain sens, on voit se dessiner nettement sur le corselet une face grimaçante, à laquelle il ne manque que la langue tirée ; les divisions des élytres figurent la couronne de plumes qui d'ordinaire caractérise Bes en Egypte. Sur le plat du cachet sont gravés des signes hiéroglyphiques dont la réunion ne présente aucun sens, comme il arrive sans cesse dans les imitations phéniciennes. On sait que l'image du Phtah-embryon, qui ressemble par plus d'un trait à celle de Bes, a souvent pour coiffure le scarabée, que



140. — Baal Hammon.
Terre cuite.
Louvre. Hauteur, 0m,118.

1. HEUZEY, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, 1882, pp. 55, 67, 77. RENAN, *Mission*, pp. 461, 475, 476, 484. M. Peretié, chancelier du consulat de France à Beyrouth, a fait pendant quarante ans des fouilles en Phénicie, et c'est principalement par l'exploration des nécropoles que s'était formée sa riche collection ; ainsi que le remarque M. Heuzey, la bonne conservation de la plupart des terres cuites qui, des mains de M. Peretié, sont arrivées au Louvre suffirait au besoin pour prouver que ces statuettes appartiennent à la classe des figurines qui ont été abritées par les tombeaux.

2. HEUZEY, *Catalogue*, Phénicie 190. DE LONGPÉRIER, *Musée Napoléon III*, pl. XXIII, fig. 3. Nous avons donné plus haut (fig. 25) une bien meilleure représentation du même type ; mais la provenance de cet exemplaire n'est pas exactement connue ; celui que nous reproduisons ici a été trouvé dans la Phénicie du Nord, près de Tortose.

3. T. DE ROUGÉ, *Notice des monuments égyptiens*, 1873, p. 143. MARIETTE, *la Galerie de l'Égypte ancienne au Trocadéro*, 1878, p. 116. Cf. p. 10. Sur les différents exemplaires de ce type que possède le Louvre, voir les observations de M. HEUZEY, *Catalogue*, pp. 73-80.

la symbolique égyptienne associait étroitement au dieu de Memphis[1]. »

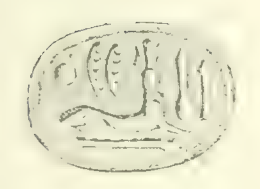
Les caractères distinctifs des différentes déesses que l'on adorait en Syrie sont encore trop mal établis pour qu'on puisse se risquer à proposer un nom pour chacun des types différents que l'on remarque dans le groupe des figures féminines. On est tenté de chercher une Astarté dans cette divinité qui, tantôt assise sur un trône (fig. 20), tantôt debout (fig. 142), presse la colombe sur sa poitrine ; avant d'être consacrée à l'Aphrodite grecque, la colombe le fut à des déesses orientales et particulièrement à l'Astarté phénicienne[2] : mais on est

1. Heuzey, *Catalogue*, Phénicie, n° 200.

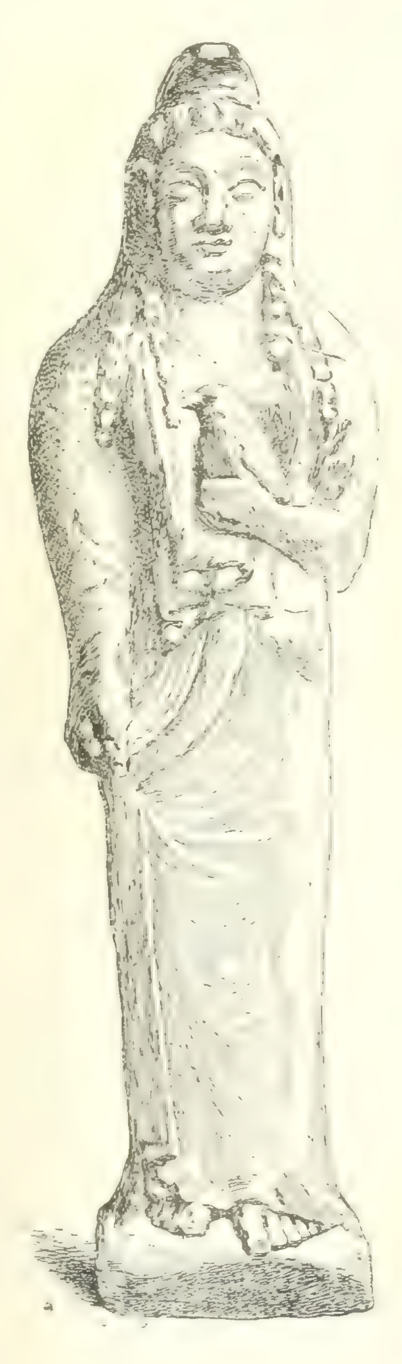
2. La colombe, disaient les Grecs, avait été de toute antiquité consacrée à Aphrodite, à cause de son tempérament amoureux et brûlant (Apollodore, cité par le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, *Argonaut.*, III, 593) ; mais, de toutes les déesses du Panthéon hellénique, Aphrodite est celle qui a gardé le caractère oriental le plus franchement marqué; si la Grèce l'a faite sienne, c'est seulement par la beauté de la forme que l'art a commencé de lui prêter depuis le cinquième siècle; son culte et ses attributs ont toujours conservé l'empreinte très profonde des origines asiatiques. Les Grecs avaient le sentiment de ces origines; c'est ce dont témoigne un mythe qui, pour n'avoir pas été illustré par l'art et par la poésie, comme celui d'Aphrodite naissant de l'écume des eaux, n'en a pas moins pour l'historien une réelle importance : je veux parler de celui que rapporte Hygin (*Fabulæ*, 197). Un œuf, disait-on, tomba jadis du ciel dans le fleuve de l'Euphrate; des poissons l'apportèrent sur la rive; des colombes le couvèrent, et de sa coquille sortit Aphrodite. Un rapport était ainsi établi, par cette tradition, entre la déesse, née sur les bords de l'Euphrate, qui aurait été le prototype d'Aphrodite, et la colombe. Si nous ne pouvons encore citer de textes et de monuments qui attestent que la colombe ait été consacrée à l'une de ces déesses de la fécondité qu'adorèrent sous divers noms les Sémites orientaux, le fait est prouvé tout au moins pour ces déesses syriennes qui ne sont que les filles de celles de la Chaldée et de l'Assyrie. On a démontré depuis longtemps que la Sémiramis dont la naissance et la vie ont été racontées par Diodore (II, iv, xx) n'est pas un personnage humain, mais une divinité que la légende transporte, comme il arrive souvent en pareil cas, dans le domaine des événements humains (Fr. Lenormant, *la Légende de Sémiramis*, mémoire présenté à la classe des lettres de l'Académie de Belgique, le 8 janvier 1872). Plusieurs auteurs affirment que Sémiramis était adorée comme déesse soit dans la vallée de l'Euphrate, soit en Syrie, et particulièrement à Ascalon et à Hiérapolis (Athénagore, *Legatio pro Christianis*, 25; Lucien, *De dea Syria*, 14 et 33; Diodore, II, xx, 2) ; le lien par lequel la tradition la rattache à Dercéto, la grande déesse d'Ascalon, indique que Sémiramis n'était qu'une des formes du type adoré sous divers noms par toutes les tribus sémitiques de l'intérieur et de la côte; or nous savons que la colombe était particulièrement consacrée à cette Dercéto-Sémiramis d'Ascalon et de la Syrie septentrionale. Sémiramis, d'après Diodore, avait été nourrie par des colombes, et, à sa mort, se change en colombe; le nom même de Sémiramis, affirmait Ctésias, signifiait *colombe* dans la langue du pays. A Lucien, on montre, dans le temple de Hiérapolis, une statue qui passait pour celle de Sémiramis, et sur la tête de laquelle était posée une colombe d'or. Enfin, sur les monnaies frappées à Ascalon sous les empereurs romains, on voit une déesse, Dercéto ou Sémiramis, qui tantôt a la colombe auprès d'elle, tantôt la porte sur sa main ouverte (Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, t. III, p. 445). L'attribution de la colombe à l'Astarté de Syrie et de Paphos est, s'il est possible, encore mieux attestée. Les poètes y font de fréquentes allusions (Tibulle, I, vii, 17; Martial, VIII, xxviii, 13). Athénée (x, 51) parle des colombes d'Éryx, et la tradition qu'il rapporte suppose une relation

plus embarrassé pour trouver une appellation qui convienne à d'autres figurines dont la physionomie est très particulière. Le plus souvent, elles sont assises et vêtues d'une longue robe ; les cheveux, où l'on devine une imitation et une exagération de la coiffure égyptienne, forment, des deux côtés du front, deux masses amples et arrondies. Le bras gauche est abaissé ; la main droite s'appuie sur le ventre, dont la saillie anormale semble indiquer un état de grossesse (fig. 143)[1]. Ce type se retrouve souvent à Cypre ; il se relie étroitement à celui qui représente la même femme avec un enfant à son sein, type dont plus d'un échantillon a été fourni par les tombes cypriotes, mais qui ne s'est pas encore rencontré sur la côte même de Syrie





141. — Scarabée avec la figure de Bes. Louvre. Heuzey, *Les Figurines antiques de terre cuite*, pl. VIII, fig. 3.



142. — Astarté. Terre cuite. Louvre. Hauteur, $0^m,26$.



143. — Déesse mère. Terre cuite. Louvre.

étroite entre elles et l'Astarté *Longue-Vie* qui était adorée en Sicile. Enfin, en Phénicie comme à Cypre, nous trouvons la colombe aux mains de toutes ces figures de femme où l'on s'accorde à reconnaître soit l'image de la déesse elle-même, soit celle de ses prêtresses.

1. Heuzey, *Catalogue*, Phénicie, n°s 192-194.

(fig. 144). La présence dans la tombe de l'effigie de ces déesses mères et nourrices n'a rien qui puisse surprendre; nous aurons l'occasion de la constater sur tous les points, dans toutes les nécropoles du monde antique. On comprend par quelle liaison d'idées on y est arrivé: en se faisant les hôtesses de la tombe et en s'y enfermant avec le mort, c'est comme une promesse de vie et d'immortalité que lui apportent ces divinités qui président à la naissance et à la croissance de tous les êtres, au renouvellement perpétuel de la féconde et inépuisable nature.



Fig. 144. — Déesse mère.
Terre cuite cypriote.
Louvre. Heuzey,
Figurines, pl. VI, fig. 6.

Ce que l'on recueille aussi très fréquemment dans ces cimetières, ce sont des chars en terre cuite, attelés de deux ou de quatre chevaux et montés par un ou plusieurs personnages (fig. 145). « Il ne faut pas se hâter de les prendre pour des jouets d'enfant ou pour de simples représentations de genre. C'était une allusion à l'idée de l'appareil et de l'escorte qui, après avoir entouré le mort pendant sa vie, selon sa condition, étaient censés le suivre dans sa migration suprême. Bien que nous connaissions fort peu les usages et les croyances de la Phénicie, il est difficile de repousser cette interprétation, depuis que l'on a trouvé le même sujet développé sur la face principale du remarquable sarcophage phénicien d'Amathonte, dans un bas-relief dont le style d'imitation assyrienne rappelle celui des terres cuites qui nous occupent[1]. Cette tradition a passé, avec beaucoup d'autres données orientales, en Étrurie, où les chars et les chariots de voyage sont un motif souvent figuré sur les monuments funéraires; ils y sont même parfois escortés des génies de la mort, qui les conduisent jusqu'aux portes de la région infernale[2]. En cela, les Étrusques n'ont fait que traduire brutalement les idées qui étaient sous-entendues dans les représentations plus anciennes et dont le premier germe existait déjà dans nos petits chars phéniciens de terre cuite[3]. »

1. Nous donnerons plus loin ce sarcophage, que l'on trouvera d'ailleurs dans Cesnola, *Cyprus*, pl. XIV.

2. *Annali dell' Instituto archeologico*, 1879, p. 299, article de Gust. Körte, intitulé *Vasi etruschi con rappresentanze relative all' inferno*. Voir les planches IV et V dans le tome XI des *Monumenti*.

3. Heuzey, *Catalogue*, pp. [illegible].

Dieux, déesses, chariots, toutes ces figurines en terre cuite, que rehaussaient des touches de couleur, appartiennent bien en propre à la Phénicie; mais auprès d'elles on trouve en grande quantité, dans les nécropoles de la côte, des statuettes et des amulettes en terre vernissée ou faïence égyptienne. Cette faïence était-elle importée d'Égypte



145. — Char en terre cuite. Louvre. Hauteur, 0m,20. Dessin de Saint-Elme Gautier.

ou la fabriquait-on aussi dans les ateliers de Tyr et de Sidon? Nous examinerons ailleurs cette question; mais ce que les fouilles ont permis de constater, c'est que plusieurs morts, dans leur tombe, tenaient en main des Anubis à tête de chacal et des objets de sainteté égyptiens, tels que des scarabées, des œils symboliques, etc. Dans le butin qu'il a retiré des caveaux sidoniens, M. Renan cite une petite statuette en argent d'Anher ou Onouris (Nofré-toum); une autre, de même matière,

du dieu Chnouphis, à tête de bélier ; une troisième, en faïence bleue, du dieu Ammon. Il y a des colliers dont toutes les pièces, en terre émaillée, représentent des dieux ou des animaux sacrés de l'Égypte[1]. On pourrait presque se croire en Égypte ; mais, sans doute à cause de la plus grande humidité du sol, l'émail blanc, vert ou bleu n'a pas gardé ici le même lustre qu'en Égypte ; il est souvent à demi détruit, et là même où la surface n'est pas rongée, les tons ont pâli.

Une autre habitude que la Phénicie avait prise à l'Égypte, c'était celle de mettre des feuilles d'or à toutes les ouvertures du corps et surtout aux yeux ; ces sortes de lunettes en feuilles d'or ne sont pas rares parmi les antiquités phéniciennes[2]. On a retrouvé aussi en Phénicie les masques d'or des momies phéniciennes ; il en existe deux, d'une conservation excellente, dans la collection de M. Louis de Clercq ; la grandeur en est à peu près ce que l'on appelle demi-nature ; l'un d'eux reproduit des traits de femme, et l'autre un visage d'homme barbu.

Des objets que nous venons d'énumérer, les uns, comme les feuilles d'or et les parfums, étaient destinés à défendre le cadavre contre la dissolution ; les autres, comme les figurines et les amulettes, devaient, par une sorte d'opération magique, assurer au mort une protection qui le garantirait contre les chances redoutables de la vie souterraine. Par un naturel effet des croyances qui avaient suggéré ces dispositions, la piété des parents déposait aussi dans la tombe les instruments d'usage domestique dont le défunt se servait habituellement et les bijoux dont il se parait[3]. Les lampes se rencontrent souvent ; on les laissait sans doute allumées quand on fermait le caveau. De petites amphores contenaient peut-être une provision d'eau[4]. Les femmes étaient ensevelies avec leurs bracelets et avec les anneaux de bronze ou d'argent qu'elles portaient à la cheville, avec leurs colliers, leurs pendants d'oreilles et leurs bagues ; on plaçait auprès d'elles les miroirs de métal devant lesquels tant de fois elles avaient tressé leur longue chevelure, et le stylet avec lequel leur main étendait le fard sous la

1. Renan, *Mission*, pp. 487-8. Les menus objets recueillis à Byblos ont le même caractère (*Mission*, p. 214). Dans la collection de M. Louis de Clercq, qui, à certains égards, est plus riche en antiquités phéniciennes que celle même du Louvre, toute une vitrine est remplie de petits monuments en faïence assyrienne, figurines, amulettes et scarabées, qui tous ont été trouvés en Syrie.

2. Renan, *Mission*, pp. 421-422.

3. Voir le *Journal des Fouilles* de Gaillardot, dans la *Mission de Phénicie*, pp. 469, 473, 478, etc., et, pp. 484-487, la liste générale des objets trouvés dans la nécropole de Saïda, classés par caveaux.

4. Renan, *Mission*, p. 473.

paupière pour agrandir les yeux. Des boîtes, des tasses, des vases renfermant différents cosmétiques complétaient tout cet appareil de la toilette féminine. Près des hommes on mettait leur sceau, souvent monté sur un anneau d'argent (fig. 146)[1]. Trait curieux, dans l'inventaire très soigneusement dressé de tous les objets recueillis, pendant deux années de fouilles, dans la nécropole sidonienne, on ne voit pas figurer un seul fragment d'arme. Chez tous les autres peuples qui ont confié de semblables dépôts à la tombe, épées et lances, casques et boucliers s'y rencontrent à chaque instant. Cette singularité ne peut guère s'expliquer que par le caractère et les habitudes des Phéniciens; ce peuple de marchands n'était pas guerrier; il fabriquait de belles armes, mais c'était surtout pour les exporter et pour les vendre; lui-même ne s'en servait qu'à son corps défendant et n'en tirait pas vanité; ce n'était pas à la pointe du glaive qu'il conquérait cette richesse et cette puissance dont il était si fier.



146. — Anneau d'argent avec scarabée en agate. Grandeur d'exécution. Renan. *Mission*, p. 489.

§ 4. — LA TOMBE PHÉNICIENNE HORS DE LA PHÉNICIE

Nous avons commencé par étudier, avec tout le détail nécessaire, la tombe phénicienne en Phénicie même, à Gebal, à Tyr et à Sidon; mais les Phéniciens étaient trop voyageurs, ils vivaient et mouraient trop souvent hors de la terre natale pour n'avoir pas semé leurs os un peu partout, sur toutes les côtes de la Méditerranée. Où n'y retrouverait-on pas leurs sépultures, si celles-ci n'avaient pas été plus tard usurpées ou détruites par de nouveaux venus, dans le grand mouvement de la civilisation gréco-romaine? Seul un hasard inespéré pourra parfois faire découvrir une de ces tombes isolées où, sur la grève la plus voisine, on ensevelissait à la hâte le marin frappé par la mort au cours d'une expédition lointaine; il ne faut guère compter non plus sur les petites nécropoles, derniers asiles de ceux qui succombaient dans ces postes écartés, où quelques gardiens et quelques soldats veillaient sur

1. RENAN, *Mission*, pp. 177-178 et 488-489.

des dépôts d'agrès et de provisions, où quelques hardis marchands tenaient boutique ouverte chez les peuplades africaines, celtiques ou ligures; c'est peut-être pourtant un de ces cimetières perdus en terre barbare qui nous a fourni le sarcophage à tête sculptée de la Corse.

Le cas n'est pas le même pour les villes que les Phéniciens ont fondées dans des pays que leur influence a profondément pénétrés : là, qu'ils soient longtemps demeurés les maîtres ou qu'ils aient formé seulement une partie notable de la population, leurs tombes ont pris trop de place pour qu'il n'en soit pas resté sur bien des points des vestiges importants, alors même qu'il ne s'agit pas d'une cité qui, comme Carthage, est devenue bien autrement populeuse et puissante que ne l'avait jamais été sa métropole asiatique. Différentes circonstances ont fait que certaines de ces nécropoles des îles de l'Orient et de l'Occident sont demeurées, presque jusqu'à nos jours, inconnues et closes; elles ont ainsi bien mieux conservé leurs trésors que celles de la mère patrie. Nous pourrons donc apprendre beaucoup en visitant tels de ces cimetières, où n'ont pourtant jamais été enterrés que des personnages très inférieurs en richesse et en dignité aux princes marchands de Sidon et de Tyr. Ces tombes provinciales, comme on pourrait les appeler, réservent à l'archéologue d'heureuses surprises; on y trouvera parfois au complet telle série de monuments qui fait presque défaut dans les tombes de la Phénicie. C'est ainsi que les poteries, si rares sur la côte syrienne, abondent dans les sépultures cypriotes, et que les tombeaux de la Sardaigne fournissent une suite de scarabées plus riche et plus variée que celle qu'il serait possible de former avec le butin que l'on a tiré de tous les caveaux fouillés sur le continent.

Ce supplément d'informations, nous ne le demanderons pas aux vallées du Liban et à la *Bekaa* ou Cœlé-Syrie[1]. Jusqu'à l'époque romaine, cette région est restée très arriérée et très sauvage[2]. Le Liban, chez Strabon, nous apparaît encore comme livré aux barbares et aux brigands[3]. Des routes commerciales le contournaient au sud et au nord; mais les Phéniciens n'entraient pas dans la montagne et n'y avaient pas répandu leurs idées et leurs mœurs. Il en était de même pour la basse vallée de l'Oronte et pour l'oasis de Damas; partout là, c'était un

1. La seule nécropole taillée dans le roc que renferme cette région, celle de *Bereitan*, près *Baalbek*, offre peu d'intérêt; on n'y trouve que des auges d'une forme très simple et sans ornement. De Saulcy, *Voyage autour de la mer Morte*, Atlas, pl. LIV et LV.
2. Renan, *Mission*, p. 836.
3. Strabon, XVI, ii, 18.

autre peuple et une autre civilisation qui dominaient; dans ce milieu, les habitudes étaient très différentes. Damas est certainement une des plus vieilles villes du monde et près d'elle se dresse, avec ses escarpements rocheux, le *Djebel Kasioûm;* si cette montagne était en Phénicie, dans le voisinage d'une cité pareille, les flancs en seraient certainement tout criblés d'excavations funéraires; or vous n'y voyez pas une seule tombe creusée dans le roc[1]. C'est sur la mer que s'ouvraient, si l'on peut ainsi parler, les portes et les fenêtres des villes phéniciennes; c'est donc de ce côté, dans les îles de la Méditerranée, qu'il nous faut chercher des points de comparaison et un surcroît de renseignements. Cypre nous attirera tout d'abord; c'est sans aucun doute la première terre que les Phéniciens aient colonisée; pendant de longs siècles ils s'y sont maintenus en force, au moins dans toute la partie méridionale de l'île. On doit donc y retrouver leurs tombeaux; toute la difficulté sera de les distinguer de ceux des Grecs, qui dès un temps très reculé se sont trouvés là en contact avec les Phéniciens et ont fini par y tenir la première place. Un double critérium doit nous aider à faire le départ des deux éléments; nous ne prétendons pas trouver de sépultures phéniciennes ailleurs que dans cette portion de l'île où la langue, les cultes et l'influence des Phéniciens ont gardé la prépondérance, au moins jusque sous les successeurs d'Alexandre; de plus, nous ne reconnaîtrons comme phéniciennes que les tombes qui, soit par leur disposition, soit par les objets qui y ont été trouvés, nous rappelleront celles que nous avons étudiées sur la côte de Syrie et nous révèleront, par plus d'un indice, la nationalité de leurs propriétaires.

Kition, sur la côte sud, est restée très tard une ville toute syrienne; c'est ce dont suffiraient à témoigner les nombreux textes phéniciens qui y ont été recueillis; on en compte jusqu'à soixante-dix-huit qui proviennent du site même ou de la banlieue de Kition, et un certain nombre d'entre eux sont funéraires[2]. D'autre part, faites attention au nom même que porte la cité moderne qui a succédé à Kition, *Larnaca;* l'étymologie la plus vraisemblable qu'on en ait proposée, c'est celle qui le tire du mot grec λάρναξ, caisse, coffre ; *ta larnaca* voudrait dire « les sarcophages »; on aurait, au moyen âge, pris l'habitude de dénommer ainsi cette ville à cause du grand nombre de ces auges de pierre que l'on y voyait gisant sur le sol ou qui en sortaient au premier coup de pioche. Ces monuments ont presque tous disparu ; c'est que Lar-

1. Observation de Gaillardot (Renan, *Mission*, p. 359).
2. *Corpus inscr. semit.* Pars I, n.os 10-87.

naca n'a jamais cessé d'être ce que l'on appelle, en pays turc, une ville importante, c'est-à-dire une ville de quelques milliers d'âmes. Maçons et chaufourniers y ont réduit en moellons ou en poudre tous les blocs de calcaire ou de marbre qui leur tombaient sous la main. Cependant il a suffi de faire quelques fouilles autour de Larnaca pour y découvrir sur plus d'un point les vieux cimetières de Kition, et dans ceux-ci les sépultures phéniciennes. On y a retrouvé, nous l'avons dit, un sarcophage anthropoïde[1]; ce même caveau renfermait des vases d'albâtre sur l'un desquels on lit une courte inscription phénicienne (fig. 147). Il y avait aussi des vases peints, en terre cuite, dans le décor desquels n'entrent que des éléments qui nous sont déjà connus par l'Assyrie et par la Phénicie[2].



147. — Vases d'albâtre.
Kition. Cesnola, *Cyprus*, p. 54.

La plupart des tombes qui ont été ouvertes à Larnaca appartiennent d'ailleurs à l'époque grécoromaine. La nécropole où se sont trouvées le plus de tombes vraiment anciennes, c'est celle d'Idalion, ville où se trouvait un des plus célèbres sanctuaires de cette Astarté qui devint plus tard l'Aphrodite et la Vénus des poètes classiques; le nom n'a pas péri; il s'est conservé dans celui du village de *Dali*. M. de Cesnola dit avoir exploré, rien que dans le canton de Dali, environ quinze mille tombes[3], et il en a retiré bien des objets précieux; mais ses fouilles étaient entreprises sur plusieurs points à la fois; il ne pouvait pas toujours les diriger lui-même pendant toute leur durée; elles ont été souvent conduites par des surveillants indigènes; dans cette chasse aux monuments, ces hommes avaient acquis beaucoup d'expérience et de flair; ils s'entendaient fort bien à sonder le roc, à lui faire rendre tout ce qu'il contenait et à suivre une veine jusqu'à ce qu'elle fût épuisée; mais ils ne se souciaient guère de relever les dispositions intérieures des caveaux où ils pénétraient et qu'ils bouleversaient sans merci; l'eussent-ils

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 53.
2. Voir, pour l'aspect de ces caveaux, la vignette que donne Cesnola, p. 53.
3. Cesnola, *Cyprus*, p. 61.

voulu, ils n'auraient pas été capables de prendre des cotes et de tracer un plan. Pourquoi M. de Cesnola n'a-t-il pas essayé plus souvent de suppléer à l'ignorance de ses agents? Il lui aurait été facile de faire sur le terrain son apprentissage d'arpenteur et de dessinateur. Ce qui l'en a détourné, c'était sa curiosité même, c'étaient les courses en tous sens qu'il poussait à travers l'île et les nouvelles campagnes de fouilles qu'il commençait sans cesse dans des cantons différents. Nous devons trop à cette ardeur pour chercher querelle à M. de Cesnola; à lui seul, il a plus exhumé de monuments que ne l'ont fait tous les autres explorateurs réunis; avec les faibles ressources dont disposait un simple particulier, il a mis au jour des centaines de figures, des milliers de bijoux et de vases, tandis que le gouvernement anglais, depuis cinq ans maître absolu de Cypre, n'en a rien tiré qui enrichisse notablement les collections du Musée Britannique [1]. On ne peut cependant pas s'empêcher de regretter qu'à tous les services rendus M. de Cesnola n'ait pas ajouté celui de nous fournir, pour les tombeaux et pour les édifices religieux ou civils dont il a pu rencontrer les ruines sur son chemin, des plans cotés, des élévations et des coupes. Certaines des figures qu'il présente, de loin en loin, ont trop l'air d'avoir été dessinées de mémoire [2]. L'absence de ces documents nous causera plus d'un mécompte; pourtant, dans la relation trop sommaire de M. de Cesnola et dans toutes les autres sources auxquelles nous pourrons puiser, nous chercherons les éléments d'une étude que nous aurions voulu pouvoir rendre plus précise et plus complète.

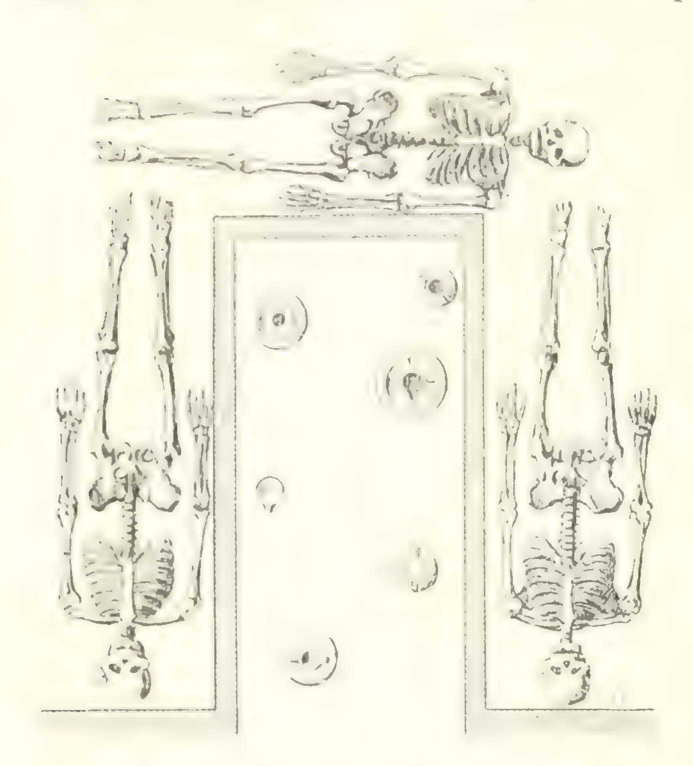
Les tombes des parties anciennes de la nécropole idaliote sont en forme de four. La largeur en est de 1m,80 à 3 mètres, la hauteur de 1m,25 à 1m,80, la profondeur de 1m,52 à 2m,40 [3]. D'ordinaire, un étroit et court couloir conduit à la porte. Quand ces fours avaient été creusés

1. Sur M. de Cesnola, sa vie et ses fouilles, voir le second des articles que j'ai consacrés à l'île de Cypre dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1878, 1er février et 15 mai 1879). Ils ont pour titre : *L'île de Cypre, son rôle dans l'histoire.* Dans ce travail on trouvera quelques détails sur les autres explorateurs qui, de 1862 à 1876, ont révélé l'art cypriote aux archéologues de l'Occident; il nous suffira de rappeler ici les noms de MM. de Maricourt, de Vogüé et Duthoit, Guillaume Rey, Tiburce et Georges Colonna Ceccaldi, Piéridis, Lang et Sandwith.

2. Voyez par exemple les figures des pages 66 et 67. La coupe transversale ne s'accorde pas avec le plan. Celui-ci n'est d'ailleurs accompagné d'aucune cote et il ne concorde pas rigoureusement avec certaines indications du texte dans lequel il est encadré.

3. Cesnola, *Cyprus*, p. 66. Ceccaldi, *Monuments antiques de Chypre*, p. 35. Sandwith, *On the different styles of pottery found in ancient tombs in the island of Cyprus* (*Archæologia*, t. XLV, 1877, pp. 127-142).

dans la terre meuble, les parois avaient été enduites et consolidées au moyen d'un mélange d'argile et de paille hachée; là où la tombe était taillée dans le roc, on s'était dispensé de cette précaution. Sur trois des cotés de cette cavité régnait une banquette haute d'environ 45 centimètres, sur laquelle étaient déposés les cadavres. Quelquefois il n'y en avait qu'un ou deux; parfois on en rencontrait jusqu'à cinq ou six; chaque tombe parait avoir servi à une famille. La figure 148 montre comment les cadavres étaient disposés dans une tombe où trois personnes avaient été ensevelies; les corps de droite et de gauche étaient toujours couchés la tête vers l'entrée. Les vases et autres objets funéraires étaient déposés tantôt sur la banquette, tantôt, quand elle était tout entière occupée, à un niveau plus bas, dans l'espace libre qui restait au milieu de la chambre. Quelquefois une écuelle de terre renversée était placée sous la tête du mort et lui servait d'oreiller. Nulle trace de cercueils. La tombe était fermée par une petite dalle seulement épannelée.



148. — Plan d'une tombe d'Idalion.
Cesnola, *Cyprus*, p. 67.

De toutes ces tombes, les plus vieilles, selon M. de Cesnola, ce sont celles qu'il a ouvertes dans le quartier du cimetière qui est voisin du petit village d'*Alambra*[1]. Elles représenteraient le premier âge de la civilisation de l'île. C'est ce qui paraît résulter du caractère très archaïque ou plutôt tout primitif des poteries et figurines en terre que renfermaient ces sépultures, poteries à décoration purement géométrique, incisée et non peinte, figurines modelées au pouce, auxquelles la grossièreté rudimentaire de leur dessin donne un aspect grotesque. Avec ces vases et ces statuettes on rencontre des objets de bronze, têtes de lame, courtes épées, couteaux, hachettes, outils, miroirs, aiguilles et tasses rondes. Il y a d'ailleurs, nous assure-t-on, une relation constante entre la nature des figurines et celle des instru-

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 87.

ments de bronze qui les accompagnent. Les armes se trouvent dans les tombes d'où l'on retire des figures de cavaliers, de chars ou de fantassins casqués et portant un bouclier (fig. 149 et planche II); au contraire, toutes les fois que l'on recueille des miroirs, des aiguilles et de longues épingles à cheveux, on est sûr de voir paraître en même temps les images de cette déesse génératrice qui porte les mains à ses deux seins ou les tient sur son ventre (fig. 150). Cette image aurait été réservée pour les tombes féminines, tandis que partout ailleurs nous aurions des tombes de guerriers[1].

On peut considérer comme un peu plus récentes d'autres sépultures dont la disposition et le mobilier funéraire présentent de grandes analogies avec ce que l'on trouve à *Alambra,* mais qui renferment des vases dont l'exécution témoigne déjà d'un art plus avancé. L'ornementation y est encore toute linéaire; mais elle est peinte et non plus seulement gravée à la pointe. Avec les armes de bronze, on rencontre déjà des bijoux d'or d'un travail très habile[2]; on rencontre des coupes de métal à figures disposées par zones concentriques autour d'une rosace ou d'un médaillon central[3].



149. — Figurine cypriote. Terre cuite. Collection Feuardent. Dessin de Bénédite.



150. — Figurine cypriote. Terre cuite. Collection Feuardent. Dessin de Bénédite.

Nous n'hésitons pas à voir dans toutes ces sépultures, qu'elles renferment de la poterie incisée ou de la poterie peinte, celles des Phéniciens établis dans l'île ou tout au moins d'une population placée sous leur influence et qui a reçu d'eux les premiers éléments de la vie policée. Un de ces vases à décor géométrique porte une inscription phénicienne qui, d'après le témoignage formel de M. de Cesnola, y a été gravée avant la cuisson[4]. Les coupes de métal à figures sont au nombre

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 93. Sur la nécropole d'Alambra, voir aussi Fröhner, préface du *Catalogue de la collection Barre* (in-4°, 1878).

2. *Id.*, *ibid.*, pp. 68-79 et pl. I et II.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 77. G. Colonna Ceccaldi, *Monuments antiques de Chypre*, ch. III.

4. Cesnola, *Cyprus*, p. 68 : « Vase with Phenician inscription burnt in on the clay. »

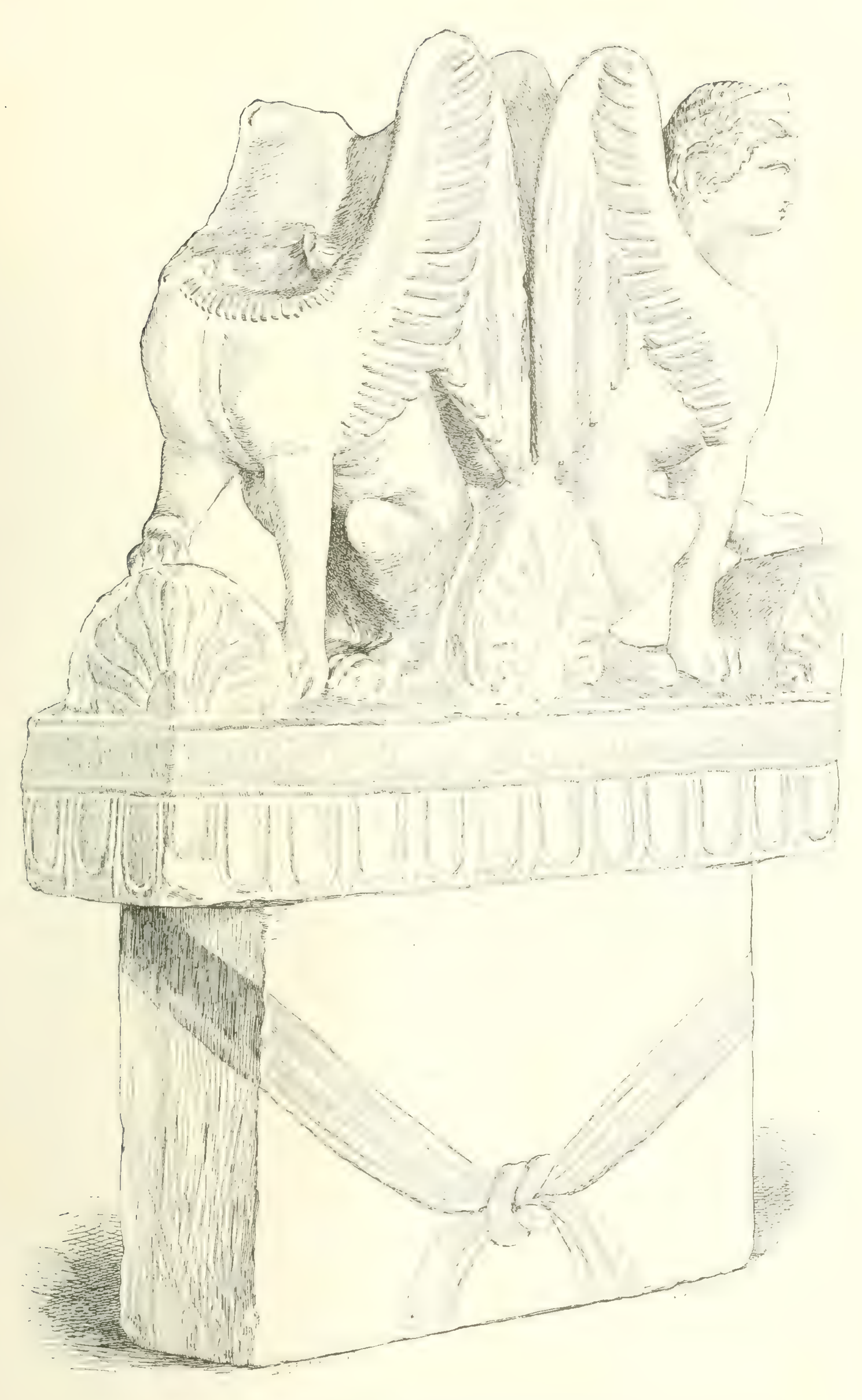
des objets dont l'origine phénicienne est le mieux établie. Dans les plus anciennes même de ces tombes nous retrouvons des types que nous avons déjà rencontrés dans les nécropoles de la Syrie, tels que les chars et les cavaliers en terre cuite. La déesse nue, aux larges flancs, dans laquelle on s'accorde à reconnaître une déesse de la génération, est certainement d'origine chaldéenne [1], et ce sont les Phéniciens seuls qui peuvent l'avoir portée à Cypre. Le plan même de la tombe est celui de certaines des sépultures que nous avons visitées et étudiées à Marath, à Tyr et à Sidon. Voyez comment Gaillardot résume le résultat de ses recherches, au terme de la longue campagne d'exploration qu'il avait dirigée dans la nécropole sidonienne; il ne connaissait pas encore les découvertes de Cypre, et cependant il signale comme les tombes les plus anciennes celles où régnait, au fond de caveaux de médiocre grandeur, une banquette transversale; les corps étaient déposés, dit-il, sans cercueils d'aucune sorte, ni de pierre ni de bois, soit sur cette banquette dallée, soit sur le roc nu qui formait le sol de la chambre [2]. Ces tombes primitives n'ont jamais été retrouvées intactes en Phénicie; elles avaient toujours été dépouillées et remaniées; mais les collines cypriotes ont mieux gardé que les rochers de la côte syrienne le dépôt qui leur avait été confié. La nécropole d'Alambra nous fournit peut-être les plus anciennes sépultures phéniciennes qui aient encore été retrouvées; nous ne serions pas étonné qu'elles remontassent à l'époque même de la première colonisation, accomplie sous les auspices et par les soins de Sidon; elles seraient antérieures au onzième siècle avant notre ère. D'autres parties du cimetière d'Idalion, celles où l'on a recueilli les vases peints et les coupes de métal, sans pouvoir prétendre à une aussi haute antiquité, seraient encore très anciennes; on n'y trouve aucune trace de l'action que l'art grec commença d'exercer, vers le septième ou le sixième siècle, sur l'industrie phénicienne.

A l'est-nord-est de *Dali* et plus près encore de *Larnaca* se trouve le village d'*Athiénau*, près duquel on incline à chercher l'emplacement d'un sanctuaire presque aussi célèbre que celui d'Idalion, du temple de Golgos [3]. Que Golgos ait été à *Athiénau* ou qu'il faille le

1. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 82 et 505, fig. 16, 228 et 229.

2. RENAN, *Mission de Phénicie*, pp. 481 et 483.

3. Proposée par M. de Vogüé, cette identification a été acceptée par M. Kiepert dans l'excellente carte qu'il a donnée de l'île (*New original map of the island of Cyprus*, à l'échelle de 1/400000. Berlin, 1878, Dietrich Reimer). Elle a été contestée par M. Richard Neubauer dans une dissertation qui a pour titre : *Der angebliche Aphrodite-tempel zu Golgoi*



151. — Stèle cypriote. Terre calcaire. Hauteur, 0m,82. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier. (P. 215.)

chercher ailleurs, peu importe ici ; ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il y a eu là, dans un canton qui faisait certainement partie du royaume phénicien de Kition, un centre de population qui a gardé son importance pendant de longs siècles. Point de tombes qui paraissent appartenir à une époque aussi reculée que celle dont les monuments se sont conservés à *Dali;* à *Athiénau*, les corps ont été le plus souvent déposés dans des sarcophages. Quelques-uns de ceux-ci sont décorés de sculptures très soignées, où l'on reconnaît parfois des mythes chers à la poésie grecque, comme celui du meurtre de Méduse par Persée, et de la naissance de Chrysaor[1] ; mais si, dans les sujets et dans l'exécution de ces tableaux, on sent l'influence des idées et des arts de la Grèce, s'il est tel de ces monuments qui porte une inscription grecque (fig. 54), enfin si la plupart d'entre eux ne sont guère que du sixième et même du cinquième siècle avant Jésus-Christ, il n'en est pas moins vrai que la Phénicie a aussi laissé l'empreinte de ses croyances et de son goût sur ces sarcophages et sur les stèles qui les accompagnent, dressées d'ordinaire devant les deux petits côtés du coffre de pierre[2]. Sur plusieurs des stèles, en dessous du couronnement, vous voyez le globe ailé, tantôt représenté comme en Égypte, tantôt avec cette variante qui est spéciale à la Phénicie, avec le croissant enveloppant un disque[3]. Le haut de la stèle est formé tantôt par un groupe composé de deux lions ou de deux sphinx adossés (fig. 54 et 151) et tantôt par un de ces chapiteaux étranges et compliqués dont nous avons donné plusieurs échantillons (fig. 51, 52, 53). Quelquefois les sphinx font partie du décor même de l'un de ces chapiteaux ; ils semblent s'y jouer, non plus adossés, mais affrontés au milieu même des courbes de la volute supérieure. On en jugera par l'une des stèles qui se faisaient pendant aux deux extrémités du beau sarcophage auquel nous avons déjà fait allusion (fig. 152)[4]. Le couvercle de ce sarcophage, à chacun de ses angles, est orné d'un lion couché. Nous avons déjà dit et nous aurons encore plus d'une occasion de montrer combien la

und die daselbst gefundenen Inschriften in Kyprischen Schrift dans les *Commentationes philologicæ in honorem Theodori Mommseni*, 1 vol. in-8°, 187, p. 173). M. Neubauer essaye de démontrer, par des textes, dont quelques-uns paraissent mériter une sérieuse attention, que Golgos n'aurait été qu'un faubourg, une dépendance de Paphos.

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 109-117 et pl. X. G. Colonna Ceccaldi, *Monuments antiques de Chypre*, pp. 65-74 et pl. VI.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 114.

3. *Id., ibid.*, p. 109.

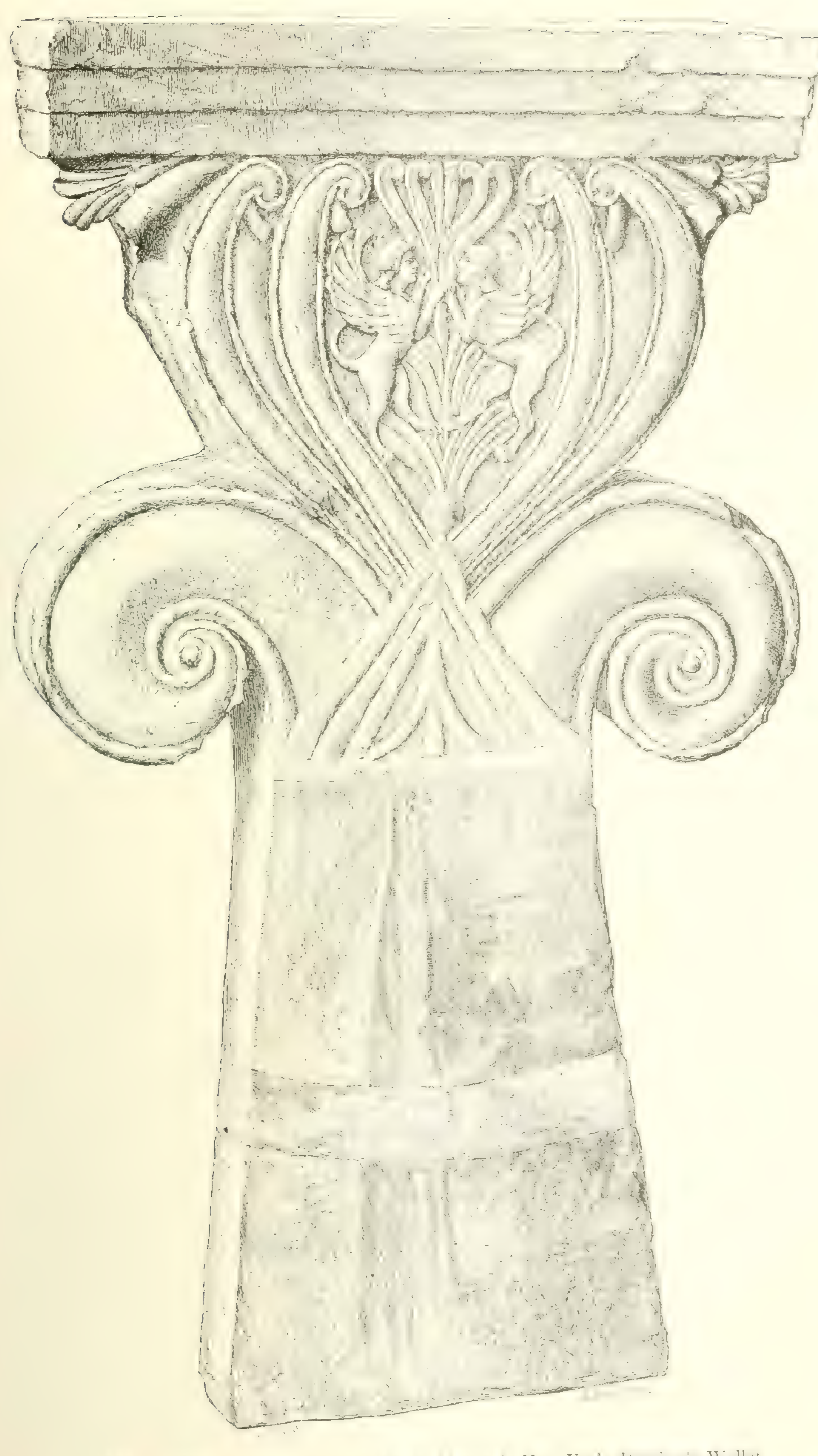
4. On remarquera, dans la figure 151, la bandelette peinte en rouge qui entoure le corps de la stèle.

Phénicie, dans la décoration de ses édifices, avait multiplié les figures de lion et de sphinx, types qu'elle avait empruntés à l'Égypte, mais en les modifiant dans une certaine mesure, à la suite et à l'exemple de l'Assyrie[1]. Cette stèle est, dans son genre, un des ouvrages les plus soignés et les mieux venus du ciseau cypriote ; le faire y est grec, mais le motif reste tout oriental. Enfin, dernière preuve des relations étroites qu'entretenaient avec la Phénicie ceux qui reposaient dans ces tombes, l'une d'entre elles a livré une patère d'argent à figures, qui est certainement l'œuvre d'un artisan de Tyr ou de Sidon[2].

Les stèles ainsi décorées accompagnaient-elles toujours des sarcophages en pierre? Étaient-elles toujours enfermées dans un caveau ou bien étaient-elles parfois posées au-dessus de la fosse, de manière que la partie supérieure tout au moins fût visible au-dessus du sol, afin d'indiquer l'emplacement de la tombe, comme le faisait en Phénicie la pyramide funéraire? Quelle était la forme et la disposition des chambres sépulcrales? Autant de points sur lesquels on ne trouve aucun renseignement dans la relation de M. de Cesnola, vraiment ici trop sommaire et trop succincte.

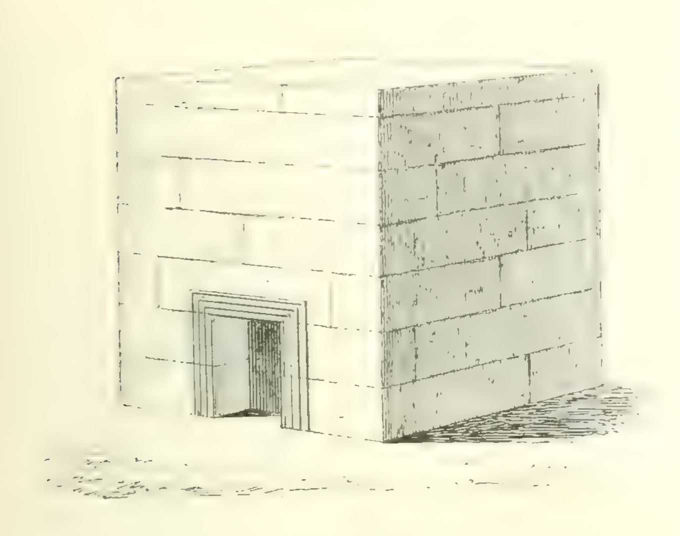
Les données que nous avons sur la nécropole d'Amathonte sont également loin de satisfaire notre curiosité[3]. Cette ville était située sur la côte méridionale, et sa situation, ses mythes, son rôle dans l'histoire, le culte d'Astarté que l'on y célébrait, les monuments que l'on y a retrouvés, tout concourt à nous signaler Amathonte comme une des villes qui, fondées par les Phéniciens, restèrent le plus longtemps soumises à leur influence[4]. Là, comme à Idalion et comme à Golgos, la plupart des tombes sont de basse époque ; mais les fouilles firent bien vite distinguer un groupe de sépultures qui, dit M. de Cesnola, étaient les plus belles et les plus soignées qu'il ait rencontrées dans l'île ; elles se trouvent au pied et en dehors de l'enceinte, dans une petite vallée, vers le nord-est de la colline sur laquelle la ville était bâtie. Il y en a une centaine environ, qui doivent nous représenter le cimetière des grands-prêtres et des rois d'Amathonte. Ces tombes sont aujourd'hui cachées sous le sol, à une profondeur qui varie entre 12 et 16 mètres ;

1. Voir plus haut, pp. 128-129.
2. Cesnola, *Cyprus*, pl. XI.
3. *Id.*, *ibid.*, pp. 255-283.
4. Le nom de la ville, qui ne nous est arrivé que sous la forme grecque, Ἀμαθοῦς, est peut-être d'origine sémitique et identique à celui de la cité syrienne de la vallée de l'Oronte, Amath.

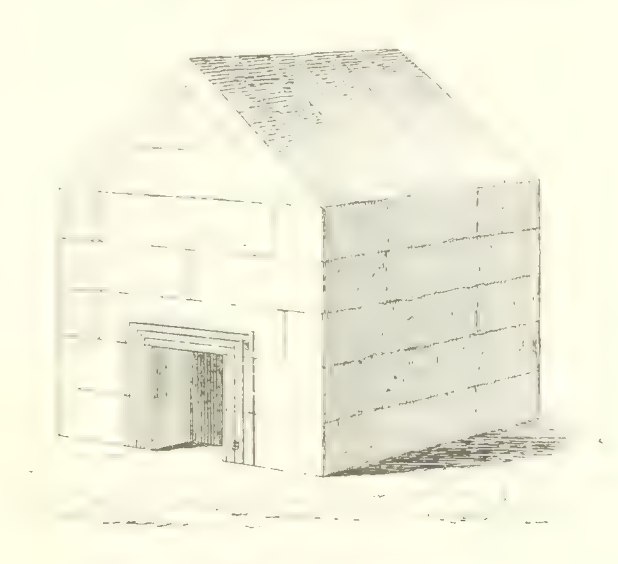


152. — Stèle cypriote. Hauteur, $1^{m},45$. Musée de New-York. Dessin de Wallet.

elles sont construites, dallées et couvertes en grandes pierres disposées par assises réglées. Quelques-unes de ces cloisons ont jusqu'à 6 mètres de long et 2^{m},73 d'épaisseur sur 1 mètre de haut. De ces chambres les unes sont à toit plat (fig. 153) et les autres ont un toit à double

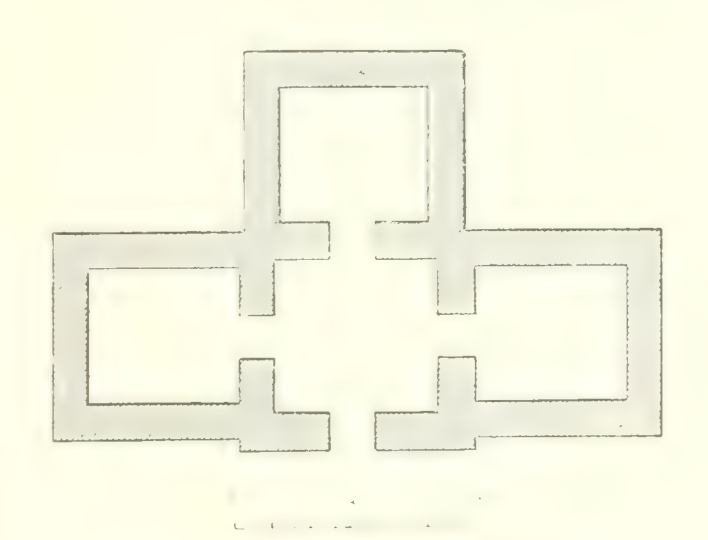


153. — Tombe d'Amathonte.
Cesnola, *Cyprus*, p. 256.



154. — Tombe d'Amathonte.
Cesnola, *Cyprus*, p. 256.

pente (fig. 154) ; toutes sont pavées de grandes dalles de calcaire. Il y a tantôt une et tantôt deux pièces ; on en compte quelquefois, par exception, jusqu'à quatre, qui présentent alors la disposition dont donne l'idée le plan ci-joint (fig. 155). Les tombes ont dû être bâties à ciel ouvert, dans le fond de la vallée, sur la surface du sol; après leur construction, elles ont été peut-être enterrées par ceux qui les avaient construites; c'était le moyen d'en rendre l'accès plus difficile; puis les eaux pluviales ont continué le travail commencé par la main de l'homme ; elles ont entraîné, elles ont déposé sur cette nécropole des pierres et des sables, arrachés au flanc des collines voisines; ces apports ont formé une couche plus épaisse vers la tête du ravin, là où il était le plus creux et le plus encaissé [1].



155. — Plan d'une tombe d'Amathonte.
Cesnola, *Cyprus*, p. 260.

1. J'emprunte ces détails à une lettre de M. de Cesnola, qui a bien voulu tirer pour nous de ses notes et de ses souvenirs les renseignements que nous avions en vain cherchés dans son livre. Les puits que l'on voit indiqués dans le dessin qu'il donne à la

C'est ce dont donnera l'idée une coupe du terrain (fig. 156). Ici, tous les corps paraissent avoir été déposés dans des sarcophages. Le nombre de ceux-ci est variable : dans tel caveau, on n'en trouve qu'un, placé au milieu de la chambre ; ailleurs il y en a trois, un à droite et l'autre à gauche de l'entrée, puis un troisième qui fait face à la porte

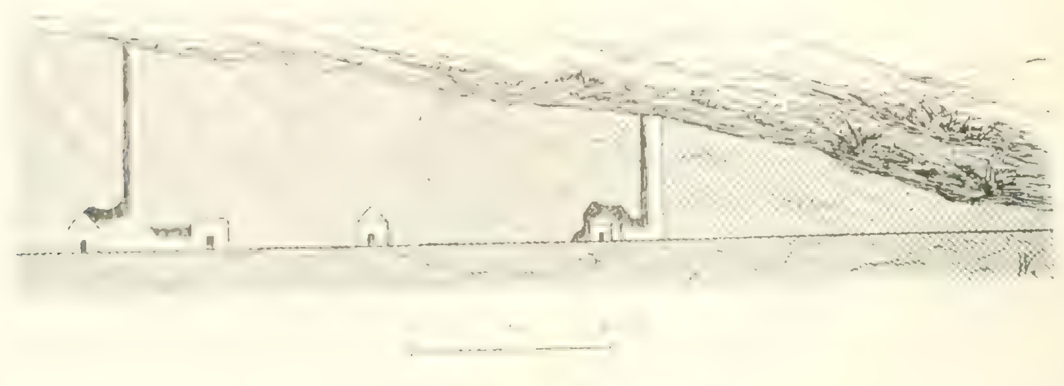
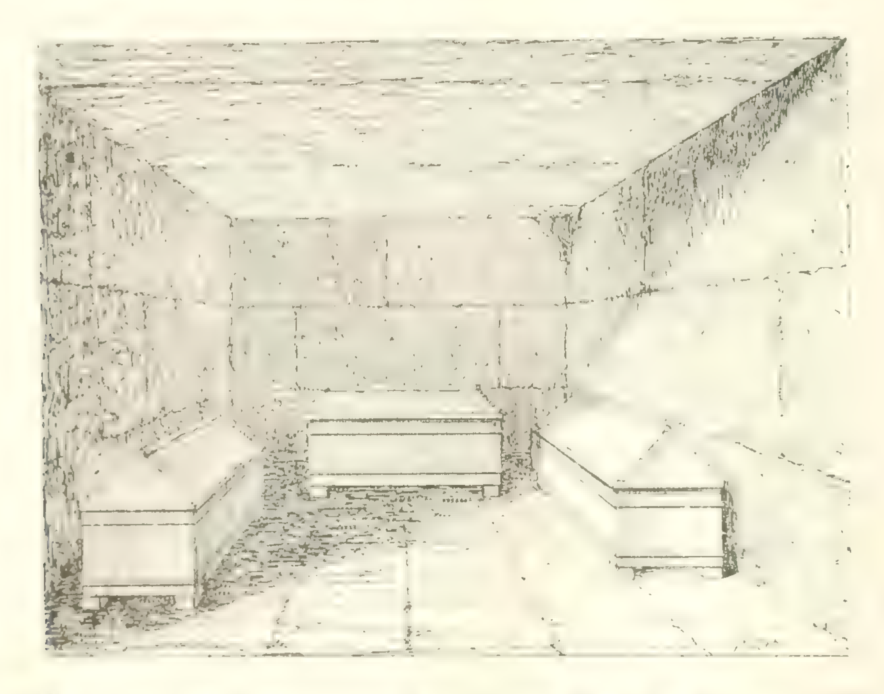


Fig. 156. — Coupe du ravin.

(fig. 157) ; enfin, dans des tombes à deux chambres, on a trouvé jusqu'à dix et quinze sarcophages ; quand la place avait manqué sur le



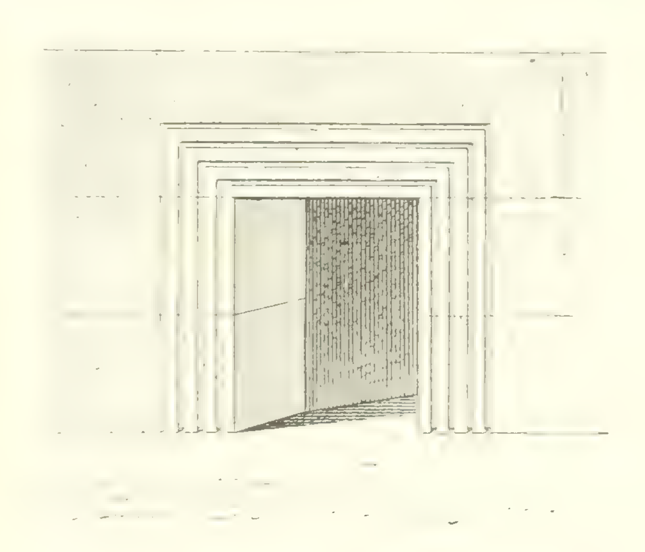
157. — Intérieur d'une tombe d'Amathonte. Cesnola, *Cyprus*, p. 282.

sol, les derniers venus s'étaient superposés aux premiers occupants et il y avait ainsi deux et trois étages de cercueils[1]. Les sarcophages eux-mêmes présentaient une très grande variété : ainsi, dans un même

page 255 et dans notre figure 156 ne sont pas phéniciens, n'appartiennent pas à la tombe ; ce sont ceux que les fouilleurs ont creusés pour arriver aux caveaux. Un jeune savant allemand, le docteur Sigismund, qui avait contribué au déchiffrement des inscriptions cypriotes, visitait en 1875 la nécropole d'Amathonte ; il tomba dans un de ces puits et s'y tua.

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 259 et 272.

tombeau, on trouva un sarcophage anthropoïde, en marbre, où la tête paraît celle d'une femme, et un sarcophage tout uni, en pierre calcaire[1]. Enfin, dans la tombe aux quatre chambres, au milieu de la pièce qui faisait face à l'entrée, on découvrit, brisé en plusieurs morceaux, mais en morceaux que l'on put rapprocher, un beau sarcophage de marbre, dont les quatre faces étaient couvertes de bas-reliefs entourés d'un cadre très richement orné. Sur les deux grands côtés, une sorte de défilé; quatre chars traînés par des chevaux au-dessus de la tête desquels se balancent des plumets qui ont l'aspect et la largeur d'un éventail; entre les chars, des fantassins armés de la lance et du bouclier rond, puis un couple de cavaliers. Sur chacune des deux petites faces, un même personnage quatre fois répété. C'est, d'une part, la déesse nue, qui, de ses deux bras repliés, semble montrer ses seins; sur sa gorge pend un collier à double rang; c'est, d'autre part, le dieu Bes, reconnaissable à sa coiffure de plumes, à sa large face et à la difformité de son épaisse et courte stature[2]. Le couvercle est, dans son genre, aussi somptueusement décoré[3]; d'élégantes palmettes forment acrotère sur la ligne de faîte, et aux quatre angles se tiennent, affrontés deux à deux, des sphinx ailés.



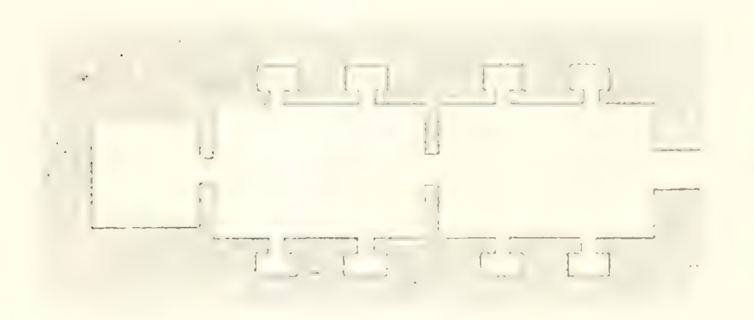
158. — Porte d'une tombe d'Amathonte. Cesnola, *Cyprus*, p. 260.

La porte de la tombe où se trouvait ce beau monument avait un chambranle orné d'un quadruple filet (fig. 158); la hauteur de la baie était de 1m,46 et sa largeur de 1m,13; plusieurs autres de ces portes offraient la répétition de ce même motif et avaient à peu près les mêmes dimensions[4]. L'entrée était close au moyen d'une grosse dalle, très lourde, appuyée contre les pieds-droits.

Du peu que nous savons, il résulte cependant que cette nécropole

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 270 et 288.
2. *Id., ibid.*, pl. XIV et XV.
3. *Id., ibid.*, p. 267. Le couvercle est brisé, lui aussi, en nombre de fragments. Le dessin que nous en donnerons plus loin, d'après M. Cesnola, est presque une restauration; mais, grâce à l'exacte correspondance des parties symétriques, il n'y a, dans la restitution proposée, aucun élément douteux.
4. *Id., ibid.*, pp. 256 et 270.

a bien un caractère phénicien. On y rencontre ces sarcophages anthropoïdes que la Phénicie avait empruntés à l'Égypte ; à côté d'eux on y trouve, comme à Sidon, des caisses de marbre tout unies ; enfin, sur le seul sarcophage décoré de bas-reliefs que les fouilles aient fourni, ce sont des divinités tout orientales que le sculpteur a représentées sans doute comme protectrices du mort qui reposait dans ce cercueil. Les objets trouvés dans les tombes n'ont rien de grec ; ce sont, comme sur la côte de Syrie, des flacons d'albâtre, des amulettes en faïence égyptienne, des statuettes en terre cuite de la déesse nue, des vases d'argile à décor géométrique, une boîte de bois avec incrustation de bronze, les fragments d'un bouclier de bronze décoré de combats d'animaux, et ceux d'une coupe d'argent à figures[1]. Sur la coupe, l'imitation des types égyptiens est partout sensible ; quant au bouclier, il rappelle des ouvrages du même genre qui ont été découverts en Assyrie[2]. Nous ne croyons cependant pas que cet ensemble remonte à une époque reculée ; sur un des vases il y a déjà un essai de représentation figurée : on y voit deux personnages dans un char ; dans le sarcophage à bas-reliefs, et surtout dans le sarcophage anthropoïde, on sent l'influence des exemples de la sculpture grecque. Les plus récentes de ces sépultures ne doivent pas être antérieures au cinquième ou peut-être au commencement du quatrième siècle.



159. — Plan d'une tombe de Néa-Paphos. D'après Ross.

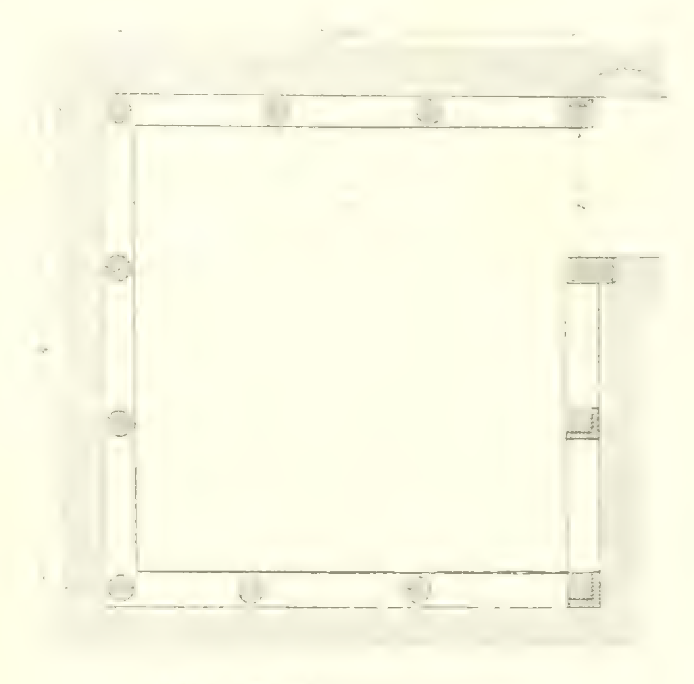
Un dernier type de sépulture cypriote est fourni par les tombes voisines de Néa-Paphos, au sud de l'île, dans une région dont les cultes gardèrent, jusqu'aux derniers jours du paganisme, une couleur orientale et sémitique très marquée. Ces monuments ont, depuis le commencement du siècle, attiré l'attention de plusieurs voyageurs[3]. Les tombes sont creusées dans le flanc d'une colline rocheuse qui s'élève au milieu de la plaine et qui se termine par un plateau. Il y en a qui présentent une suite de chambres sur les côtés desquelles sont ménagées des niches funéraires (fig. 159). Ce sont peut-être les plus

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 275-281 et pl. XVIII, XIX et XX.

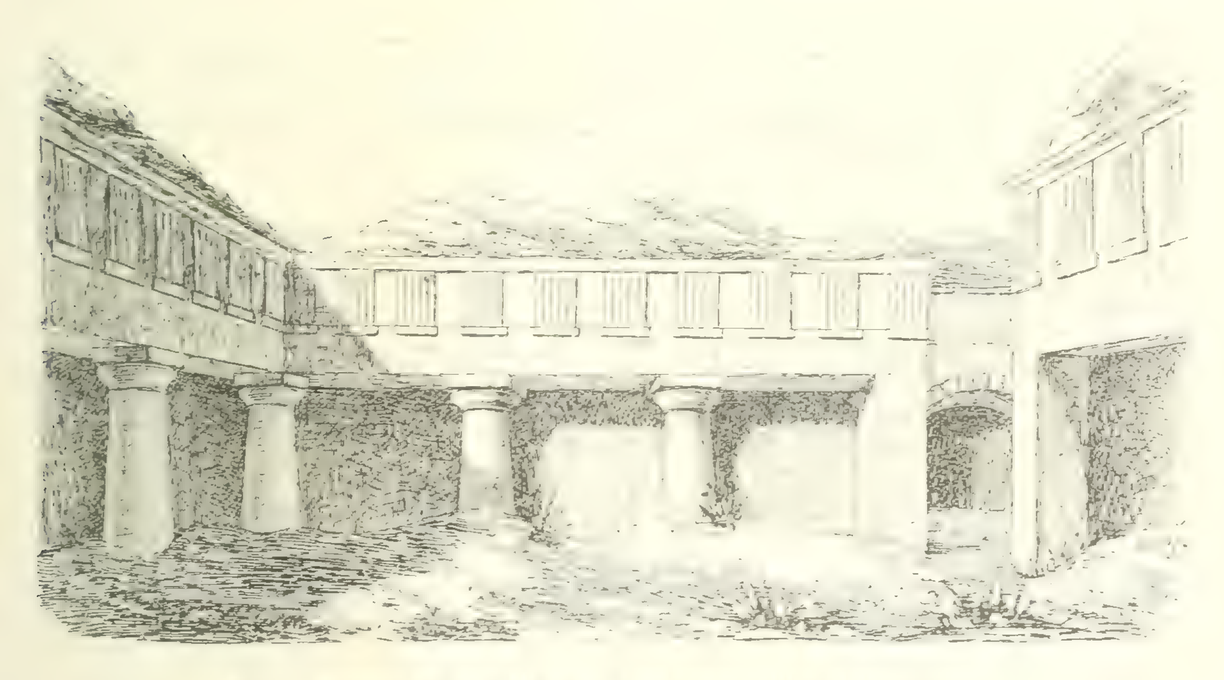
2. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 755-756 et fig. 415.

3. Ross, *Reisen nach Cypern*, pp. 187-189. *Archæologische Zeitung*, 1851, pl. XXVIII, fig. 3 et 4. Pottier, *les Hypogées doriques de Néa-Paphos dans l'île de Chypre* (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1880, pp. 497-505).

anciennes. D'autres sépultures plus importantes offrent une disposition très curieuse (fig. 160 et 161). Chaque groupe de chambres se rattache à une cour quadrangulaire, découverte, entourée de colonnes ou de piliers carrés ; la cour, le portique avec ses supports et son entablement, les caveaux, tout a été taillé dans le roc vif, ainsi que le passage par lequel on accède à la cour, passage qui aboutit à l'un des angles de cette sorte de vestibule. Derrière les colonnes, sous le portique, s'ouvrent les caveaux, où l'on remarque des niches dont chacune est faite pour un corps. On a cru reconnaître aussi des plates-formes destinées à supporter des sarcophages ; mais on n'a rien retrouvé dans



160. — Tombe de Néa-Paphos.
Plan, d'après Ross.



161. — Tombe de Néa-Paphos. Vue perspective, d'après Ross.

ces hypogées, ni débris de cercueils en pierre ou en bois, ni mobilier funéraire. C'est que, depuis bien des siècles, ces tombes sont livrées

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 223.

aux pâtres qui s'y réfugient avec leurs troupeaux pour fuir le soleil ou la pluie ; les plafonds y sont tout noircis par les feux qu'on y allume. La richesse architecturale de ces monuments, dont les façades étaient apparentes, a dû d'ailleurs attirer de bonne heure l'attention des chercheurs de trésors. Pas d'inscription ; mais ce qu'on sait de la célébrité et de l'opulence du sanctuaire de Paphos suggère une conjecture très vraisemblable ; on incline à chercher ici la sépulture des grands-prêtres qui administraient la fortune du temple et auxquels profitaient l'abondance des visiteurs et les taxes perçues, de manière ou d'autre, sur la piété de ceux qui venaient sacrifier.

Aucune de ces tombes ne peut être plus ancienne que le cinquième siècle ; c'est de l'architecture grecque que relèvent les piliers ainsi que les chapiteaux et l'entablement qui les surmontent ; vous reconnaissez ici l'ordre dorique, tel qu'il s'est constitué chez les Hellènes ; il y a même un trait qui pourrait faire croire que ces tombes sont postérieures au temps d'Alexandre ; l'architrave est moins haute que la frise, caractère qui ne se rencontre pas d'ordinaire dans les monuments antérieurs au Parthénon ou contemporains de cet édifice. Ce qui pourtant permet de faire ici mention de ces tombeaux, c'est que si, par l'exécution des détails, ils se rapprochent des modèles classiques, le plan en est très différent de celui que présentent d'ordinaire les tombes vraiment grecques. Ces cours, creusées dans le roc, nous ne les retrouvons ni en Ionie ni sur le continent de la Grèce ; au contraire, si jusqu'à présent on ne les a pas signalées en Phénicie, les environs de Jérusalem en offrent plusieurs exemples. Là, chez un peuple proche parent des Phéniciens et qui s'est inspiré de ses leçons, les caveaux s'ouvrent souvent ainsi sur une cour commune, à ciel ouvert, comme dans la maison antique, qui est encore celle de Damas et de toute la Syrie, les chambres donnent toutes sur ce que les Romains appelaient l'*atrium*.

Les tombes que nous avons décrites et figurées, celles de Kition, d'Idalion, de Golgos, d'Amathonte et de Paphos, sont les mieux ou plutôt les moins mal connues de toutes celles que l'on a jusqu'ici découvertes à Cypre ; ce sont les seules qui pouvaient nous occuper ici, parce qu'elles appartiennent à la portion de l'île où s'est fait le plus longtemps et le mieux sentir l'action de la Phénicie. D'ailleurs, dans la région même où le fond de la population était grec, on retrouve encore la plupart des types que nous avons décrits. C'est ainsi qu'on signale, dans les districts du nord et de l'ouest, des tombes en forme

de four[1]; à Curion, où cette forme de sépulture est très fréquente, on rencontre aussi des auges creusées dans le sol de l'hypogée; on rencontre des sarcophages qui ont été taillés dans le roc comme la chambre même dont ils occupent le centre; en y regardant de près, on s'aperçoit qu'ils font corps avec la colline où a été ménagée toute la sépulture[2]. En revanche, dans toute la partie du territoire cypriote où dominait la race grecque, on ne paraît pas avoir encore rencontré ni les sarcophages anthropoïdes, ni ces stèles d'une forme et d'une composition toute particulière dont nous avons multiplié les exemples. Une dernière remarque : dans toutes les nécropoles de ce que l'on peut appeler la Phénicie cypriote, la tombe est aussi muette que dans les cimetières de la Phénicie continentale. Ces tombes sont riches en poteries et en objets divers, souvent de grand prix; mais, ni sur la dalle qui en ferme l'entrée, ni sur les stèles et sur ces sarcophages si richement décorés, pas un nom, pas une invocation aux dieux infernaux; la seule exception que comporte cette règle nous est fournie par une stèle d'*Athiénau* (fig. 54), et le court texte qu'elle porte se compose de deux mots grecs, écrits d'un côté en caractères cypriotes, et de l'autre avec l'alphabet qu'employait, partout ailleurs que dans cette île, la race hellénique.

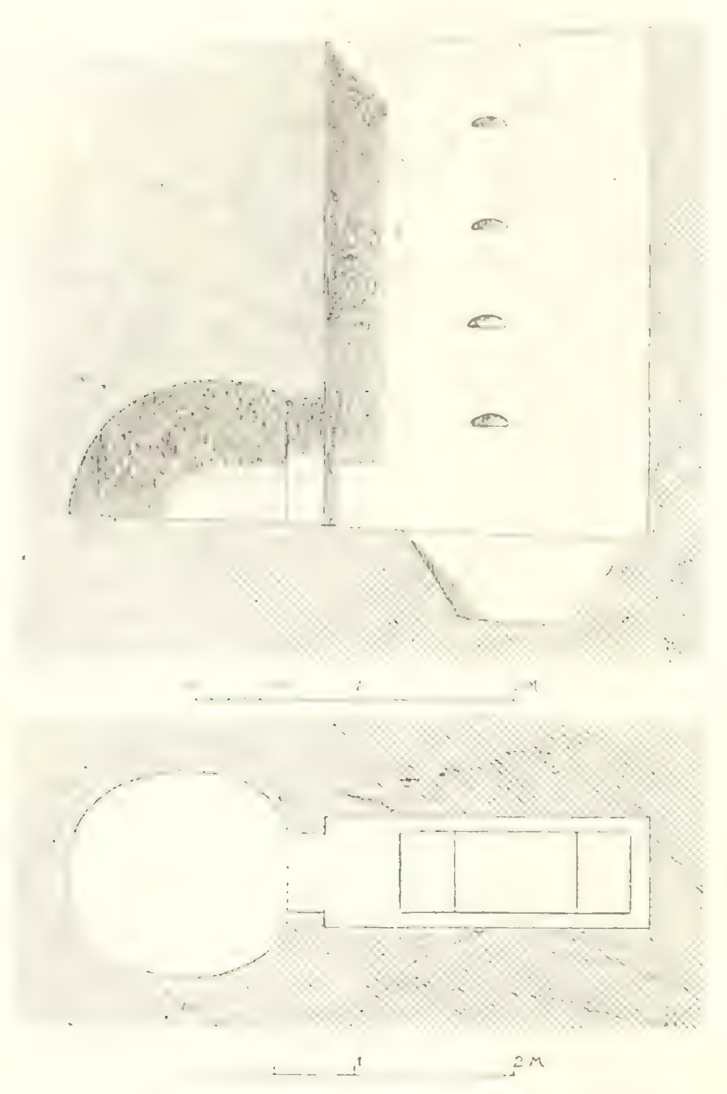
Faute de documents qui aient un caractère suffisant de précision, on ne saurait affirmer que, parmi les tombes très anciennes qui ont été découvertes par Salzmann dans l'île de Rhodes, à Camiros et à Ialysos, il y en ait qui soient certainement phéniciennes; cependant quelques-unes de ces tombes rappelaient à l'explorateur qui les a découvertes les tombeaux égyptiens. Elles se composent, dit-il, « d'un puits carré, sur une des parois duquel se trouve la porte donnant accès à la chambre sépulcrale ». C'est bien là ce qui caractérise les plus anciennes des sépultures que nous avons étudiées sur la côte de Syrie. En tous cas, dans les îles de Malte et de Gaulos, où les Grecs ne se sont jamais établis, nous sommes sûrs de ne pas être induits en erreur, de ne pas prendre des sépultures grecques archaïques pour des sépultures phéniciennes[3]. Les tombes de Malte et de Gaulos n'ont pas encore été

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 226 et 295.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 295.

3. Le journal manuscrit des fouilles de Salzmann est conservé au Musée Britannique; mais les indications qu'il contient sont bien sommaires et vagues, à en juger par le fragment qui en a été publié dans le *Bulletin archéologique du Musée Parent* (n° 1, octobre 1867, in-folio, le seul numéro qui ait paru de cette publication). Il n'y a malheureusement pas de figure jointe à l'article de Salzmann intitulé : *Une Ville homérique* (*Revue archéologique*, 2e série, t. IV, p. 467). C'est cet article que nous avons cité (p. 468).

étudiées comme elles mériteraient de l'être ; mais nous avons la preuve, dans une inscription, que Malte renfermait des sépultures phéniciennes[1]. Le texte auquel nous faisons allusion a été trouvé dans un hypogée, dont les parois étaient blanchies à la chaux ; il était gravé sur une dalle, encastrée dans le roc, qui est aujourd'hui au Cabinet des médailles, à Paris. On a donc le droit de reconnaître des



162, 163. — Tombe de Malte, d'après l'*Archæologia*. Plan et coupe longitudinale.



164. — Coupe transversale.

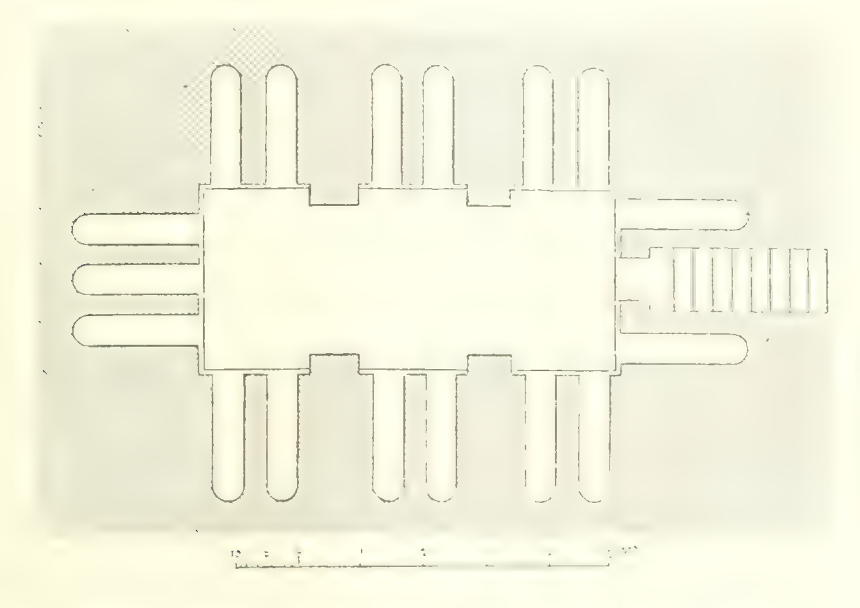
tombes de même origine dans maints caveaux anépigraphes qui ont été signalés sur différents points de l'île[2] ; on n'y a pas recueilli de vase ou de bijoux qui aient une provenance certaine et qui puisse permettre de présenter une conjecture sur la date de l'ensevelissement ; mais la disposition même des tombeaux s'accorde avec ce que nous savons des habitudes de l'architecture funéraire des Phéniciens. C'est ainsi que des puits donnent accès aux caveaux ; notons seulement cette particularité que dans une de ces

1. *Corpus inscr. semit.* Pars I, n° 124. Le magistrat éponyme est sans doute un suffète local.

2. *Description of ancient rock tombs at Ghain Tiffiha and Tal Horr, Malta*, by captain John S. Swann (*Archæologia*, t. XL, pp. 483-487).

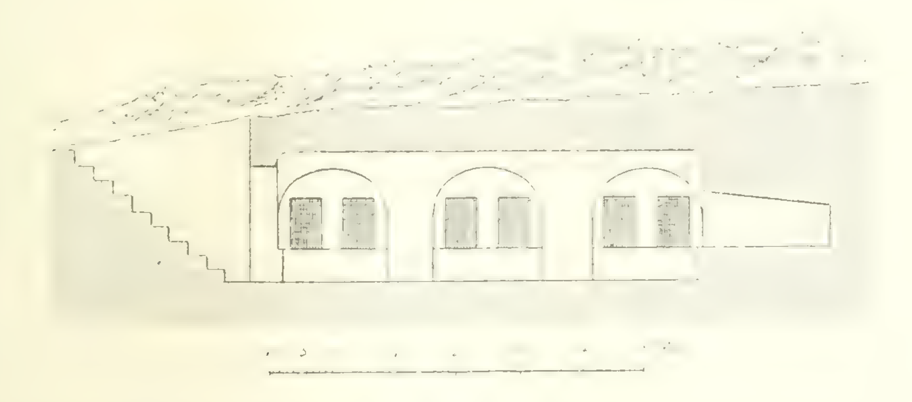
sépultures la chambre où l'on descend ainsi n'est pas rectangulaire, comme c'est d'ordinaire le cas en Phénicie et à Cypre ; la forme en est ronde, ce dont nous n'avons pas trouvé d'exemple jusqu'ici dans les cimetières phéniciens (fig. 162, 163 et 164).

Rien de plus simple et de plus uniforme que les tombes dont se



165. — Tombe de Carthage. Plan, d'après Beulé, pl. 6.

compose la vaste nécropole de Carthage ; elles sont toutes souterraines, creusées dans le calcaire tendre du *Djbel Kawi*. Le tombeau consiste en une chambre rectangulaire, dont la grandeur varie, suivant que le



166. — Tombe de Carthage. Coupe longitudinale, d'après Beulé, pl. 6.

propriétaire de la sépulture était plus ou moins riche et que sa famille comptait plus ou moins de membres ; mais la disposition était partout celle dont donneront l'idée le plan et la coupe longitudinale d'un tombeau que Beulé a choisi comme type, « après avoir visité, dit-il, plusieurs milliers de ces tombes (fig. 165 et 166) [1] ». Un escalier, large de

1. Beulé, *Fouilles à Carthage*, in-4°, Paris, 1861, pp. 121-143.

près d'un mètre et formé de neuf marches assez raides, conduit à la porte, qui, haute de 2 mètres, offre, à son sommet, un arc à peine sensible. Comme celles du caveau, les deux parois verticales qui encadrent l'escalier sont revêtues d'un stuc blanc, très fin et très résistant : ce sont là ces *sépulcres blanchis* auxquels Jésus compare les Pharisiens[1]. La porte franchie, on entre dans une salle qui a 6m,70 de long, 3m,10 de large et seulement 2m,10 de haut. « Le caractère principal des tombeaux carthaginois, c'est non seulement la simplicité, mais l'économie. Tout est calculé pour occuper le moins de place possible, et l'on ne donne qu'au strict nécessaire. L'escalier et la porte ne laissent passer qu'une personne à la fois ; le plafond dépasse de peu la taille d'un homme ; nous allons voir que les morts eux-mêmes n'occupent qu'une place très réduite. A droite et à gauche, trois arcades sont figurées en relief sur le rocher ; elles ont 1m,75 d'ouverture, tandis que les espèces de pilastres qui les séparent ont, à leur base, de 72 à 75 centimètres, et se détachent de la paroi par une saillie de 35 centimètres[2]... Dans l'espace qu'embrasse chaque arcade sont creusés symétriquement deux trous rectangulaires, qui ont 85 centimètres de hauteur sur 55 centimètres de largeur. La profondeur est de 2m,05, de sorte qu'il était facile d'y coucher un cadavre tout de son long. On le faisait entrer la tête la première, les pieds étant tournés vers l'extérieur, ainsi qu'on le constate quand on ouvre quelques niches épargnées ; ce sont les os des jambes qui s'y présentent d'abord, tandis que les os du crâne se trouvent au fond[3]. » On reconnaît là ces niches taillées dans le rocher, ces *fours à cercueil* que nous avons déjà trouvés en Phénicie. Le nombre en est porté ici à dix-sept par les trois qui s'ouvrent dans la paroi du fond et par les deux qui s'enfoncent dans le roc à droite et à gauche de l'escalier. Il est telle tombe où il n'y a que trois de ces fours, et telle autre où on en compte jusqu'à vingt et un. Toutes les tombes ne sont pas non plus précédées d'un escalier ni d'une porte proprement dite ; on en rencontre où l'on accède par un simple trou en manière de puits, et dans lesquelles on pénètre par un orifice à peine assez large pour livrer passage à un homme.

Nulle part d'ailleurs aucune trace de clôture, ni de gonds, ni de

1. Saint Mathieu, XXIII, 27. Saint Chrysostome explique l'expression de l'Évangile par ces mots : τάφοι κεχρισμένοι γύψῳ τε καὶ ἀσβέστῳ.
2. Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 132.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 135.

trous de scellement. Il est probable que pour fermer la tombe on employait de grosses pierres, des dalles pesantes que l'on faisait glisser de haut en bas et qui s'appliquaient hermétiquement sur l'ouverture. Cette dalle, on ne pouvait la renverser, puisqu'elle venait buter contre la dernière marche de l'escalier, dans une sorte de rainure dont la place est marquée sur la coupe et sur le plan (fig. 165 et 166)[1].

Une fois occupés, les fours, eux aussi, devaient être clos; leur ouverture était murée avec des pierres et du mortier, et l'on appliquait soit du stuc, qui se raccordait avec la décoration générale, soit une pierre polie. Aujourd'hui, toutes les niches sont ouvertes et vides; c'est que la nécropole de Carthage, trop aisément accessible, a été plus complètement encore ravagée et mise à sac que les nécropoles mêmes de la côte syrienne. Elle avait été pillée, dans l'antiquité, par les légionnaires de Scipion et plus tard par les colons romains de Caius Gracchus et de César; depuis des siècles elle est exploitée comme carrière; on vient y chercher un calcaire qui donne une chaux excellente. Tout a donc été enlevé, objets déposés dans les caveaux et inscriptions; il semble que celles-ci aient été autrefois très nombreuses; on affirme qu'au-dessus de chaque four était jadis fixée une petite plaque, où aurait été gravé le nom du défunt. Les trous de scellement, dit-on, sont très visibles. Ils sont même si précis et si fins qu'ils semblent n'avoir pu retenir qu'une plaque de bronze. C'est pourquoi tous ces textes ont disparu; le métal a été soigneusement détaché et emporté par les dévastateurs[2].

Jusqu'à ce qu'un heureux hasard ou des fouilles plus complètes fassent retrouver une de ces plaques, nous ne saurions, malgré les apparences, affirmer que chaque niche ait ainsi porté le nom de l'hôte dont elle renfermait la dépouille mortelle, disposition qui n'a pas existé ou qui du moins n'a pas laissé de traces dans les cimetières de la Phénicie. Ce qui distingue surtout la nécropole carthaginoise, c'est donc ce fait curieux et bien constaté que l'on ne rencontre pas ici ces différences qui nous ont frappé, lorsque en Syrie et à Cypre nous pas-

1. Beulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 129-131.

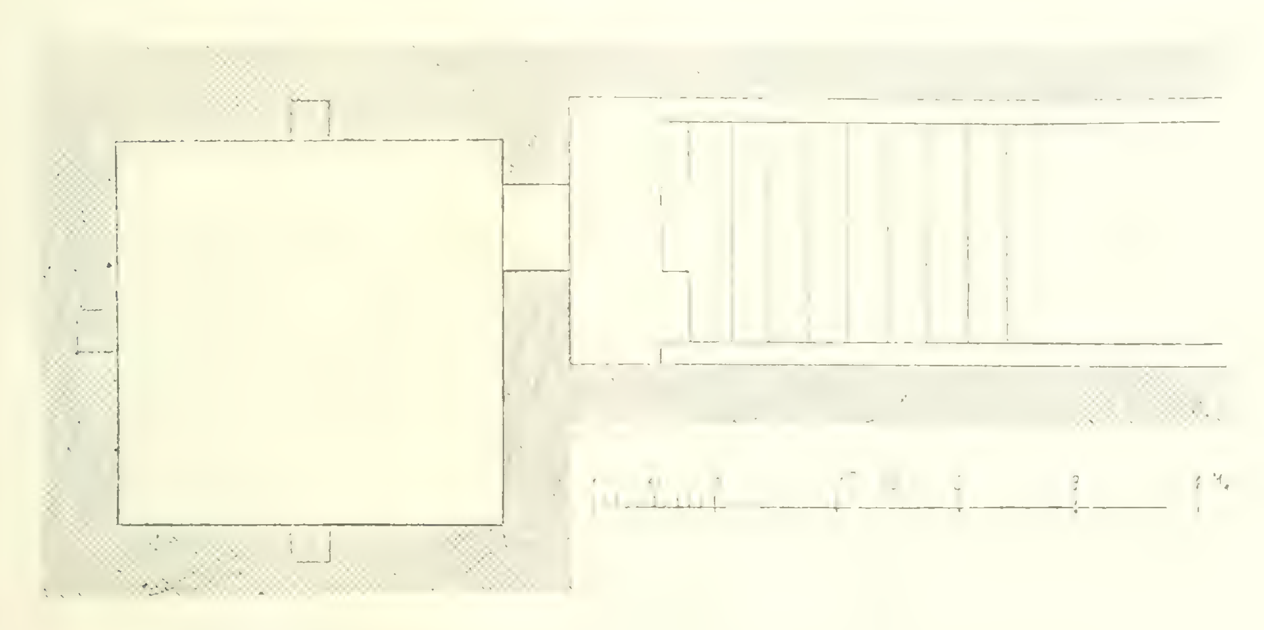
2. *Id.*, *ibid.*, p. 137. Le témoignage de Beulé est très formel; il est cependant singulier que dans le nombre pas une de ces plaques n'ait été retrouvée, soit encore en place, sous un éboulement qui l'aurait dérobée aux regards, soit tombée sur le sol et mêlée aux terres qui remplissent à demi la plupart des caveaux et qui font que dans la plupart d'entre eux on ne saurait se tenir debout. Il y aurait là une recherche à instituer, recherche qui supposerait plus de temps que Beulé n'en a pu donner à l'exploration et à l'étude de cette nécropole.

sions d'une ville à l'autre ou que dans une même nécropole nous reconnaissions la marque d'époques et de modes successives. Ici, pas de parties saillantes ni de pyramides extérieures, comme à Arad et dans la campagne de Tyr ; point de gaines de momies, comme à Sidon, ou de sarcophages couverts de bas-reliefs, comme à Amathonte ; pas de stèles ornées de moulures, de sphinx ailés et de lions, comme à Golgos ; partout la nudité monotone de ce caveau blanchi à la chaux, qui, un peu plus ou un peu moins spacieux, muni de fours plus ou moins nombreux, reste toujours pareil à lui-même, comme si les dimensions et le plan en avaient été fixés par la loi. Il ne faut pourtant pas chercher là l'effet d'un règlement de police ou de prescriptions hiératiques ; cette absence de variété s'explique suffisamment par l'histoire même de Carthage. En comparaison des cités de la Phénicie et de l'île de Cypre, Carthage est une ville moderne ; elle n'a point de période archaïque. Ajoutez à cela qu'elle est en Afrique, c'est-à-dire très loin de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Grèce ; elle a subi de moins près et moins directement l'influence des grands peuples qui ont eu un art original et puissant ; elle a donc eu sous les yeux moins de types divers que la Phénicie et moins d'exemples à imiter ; elle s'est moins encore mise en frais d'invention. Les colons tyriens qui ont fondé Carthage ont apporté de la métropole l'habitude d'enterrer leurs morts dans ces niches creusées à même le roc vif ; la nature du terrain leur permettait de continuer à faire en Afrique ce que leurs pères avaient fait en Syrie ; ils n'ont donc rien innové ; pendant cinq siècles, les ouvriers qu'ils chargeaient de préparer et de décorer les tombes ont patiemment et fidèlement reproduit les mêmes dispositions ; il n'est pas de meilleure preuve de la pauvreté du génie carthaginois et de la sécheresse de son imagination.

Si l'opulente Carthage, après avoir adopté un modèle de tombe, l'a, sans se lasser, ainsi répété jusqu'à la dernière heure de sa vie indépendante, les nécropoles des colonies phéniciennes de la Sardaigne nous offrent plus de variété[1]. C'est qu'il y a là des villes qui n'ont cer-

1. Dans tout ce que nous disons de la Sardaigne, nous avons surtout pour guide et pour autorité M. Ettore Pais. C'est un modèle de jugement et de science sobre et précise que sa dissertation intitulée : *la Sardegna prima del dominio romano* (in-4°, Roma, 1881) ; on la trouvera dans les mémoires de la *Reale Accademia dei Lincei*. Le chanoine Spano avait commencé à attirer l'attention sur les antiquités découvertes en Sardaigne et à tenir une note exacte des trouvailles ; son *Bullettino archeologico Sardo* (1855-1861) a rendu des services inestimables et il est encore très utile à consulter. La Marmora, Elena, Cara et Crespi, dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer les ouvrages, ont aussi recueilli de précieux matériaux ; mais M. Pais est le premier qui ait abordé la question

tainement pas toutes même âge et même origine. Les unes ont été fondées par les Tyriens, quand ils cherchaient à se ménager des stations maritimes et commerciales sur la route de l'Espagne ; les autres ne sont nées ou ne se sont développées que du temps de la domination punique. Telle tombe peut être celle d'un marchand syrien et telle autre celle d'un carthaginois ; le plus grand nombre des sépultures doivent appartenir à ces colons que Carthage avait envoyés en Sardaigne et qui formaient la population sédentaire des cités du sud et de l'ouest ainsi que d'une partie des campagnes. Étant donnée la diversité de ces éléments, il n'est pas étonnant que nous retrouvions ici les variantes



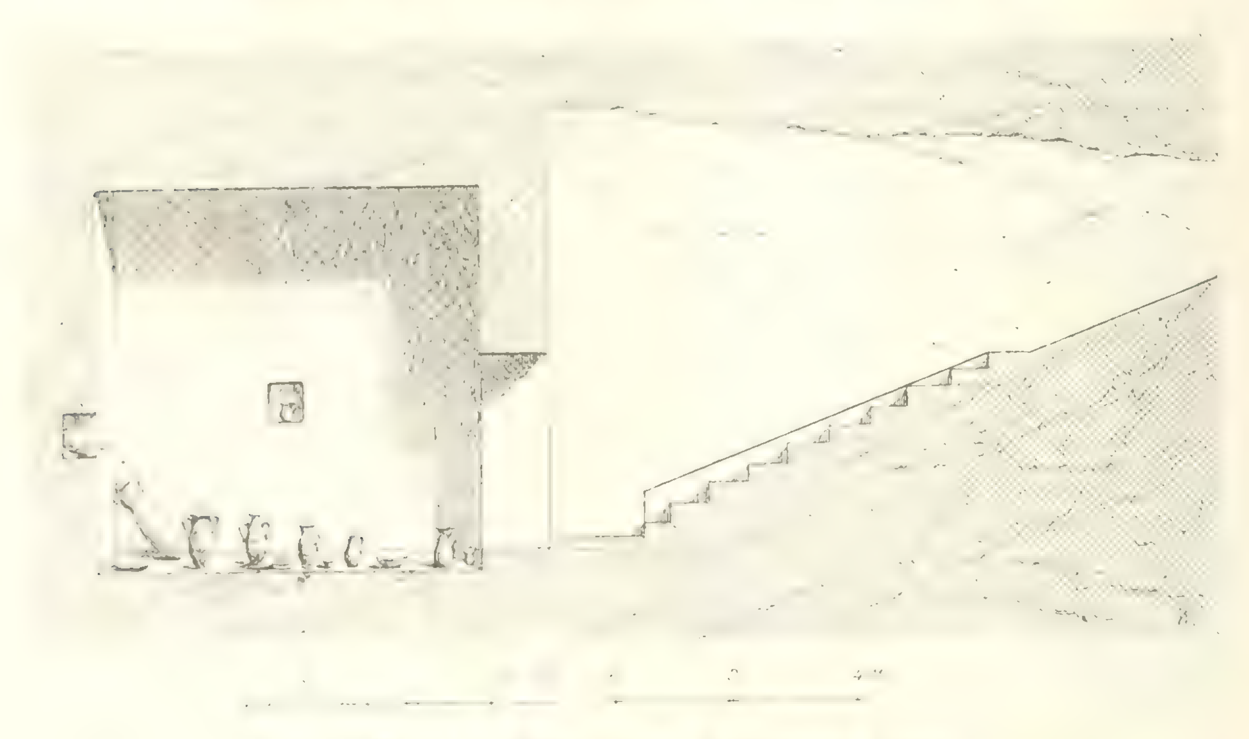
167. — Tombe de Sulcis. Plan. La Marmora, *Atlas*. Partie II, pl. 35.

principales de la tombe phénicienne, telle que nous l'avons étudiée et définie d'après les exemplaires que nous en ont fournis les nécropoles de la Syrie ; on ne saurait même être surpris de rencontrer ici quelques formes particulières, qui n'ont pas été employées ou que jusqu'ici du moins on n'a signalées nulle part ailleurs.

Comme presque toutes les tombes phéniciennes sur lesquelles s'est portée notre attention, celles de la Sardaigne sont creusées dans le roc. En général, la tombe est un caveau auquel on descend par quelques marches (fig. 167 et 168) ; mais les nécropoles de Caralis et de Tharros offrent aussi plus d'un exemple de tombes où la chambre n'a d'accès que par un puits rectangulaire, dont les parois sont entaillées de marches où se posait le pied des fossoyeurs qui y descendaient le

avec une éducation critique vraiment suffisante ; il a fait justice de beaucoup d'erreurs et d'illusions que n'avaient pas su éviter ses prédécesseurs.

cadavre[1]. Ces puits, dont l'orifice est parfois entouré d'un petit mur en pierres sèches, ont de 6 à 7 mètres de profondeur ; ils ont souvent la forme d'une cheminée rectangulaire (fig. 169) ; ailleurs ils présentent des ressauts et semblent faits de plusieurs pyramides tronquées et superposées (fig. 170 et 171). Sur leurs parois ils laissent encore parfois distinguer des emblèmes tels que la croix ansée et le disque accompagné du croissant lunaire. Après l'inhumation, ils avaient été remplis avec les fragments de la roche excavée. Il y a parfois deux chambres



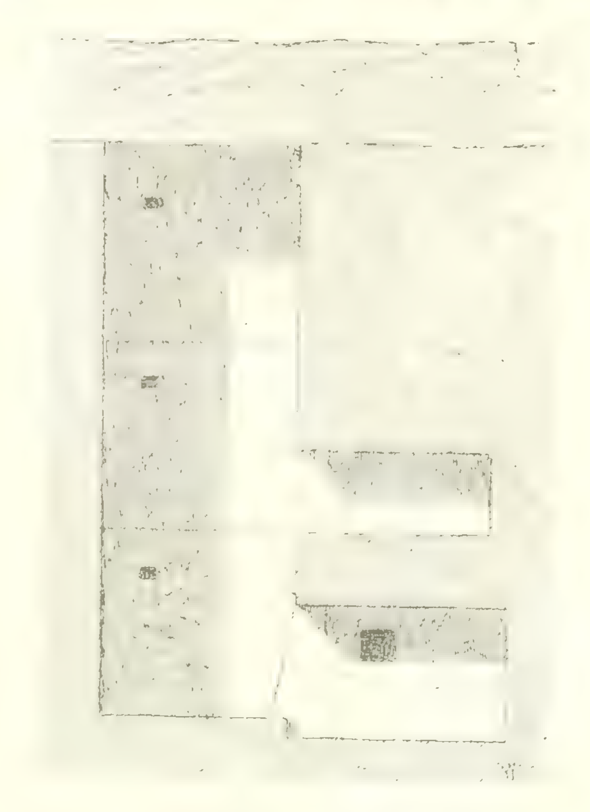
168. — Tombe de Sulcis. Coupe. La Marmora, *ibidem*.

non pas à la suite, mais au-dessous l'une de l'autre, s'ouvrant, à des niveaux différents, sur le même puits. Dans les caveaux à puits, les cadavres sont d'ordinaire couchés les pieds vers la porte[2]. C'est là le type le plus ancien, celui qui se rapproche le plus du prototype égyp-

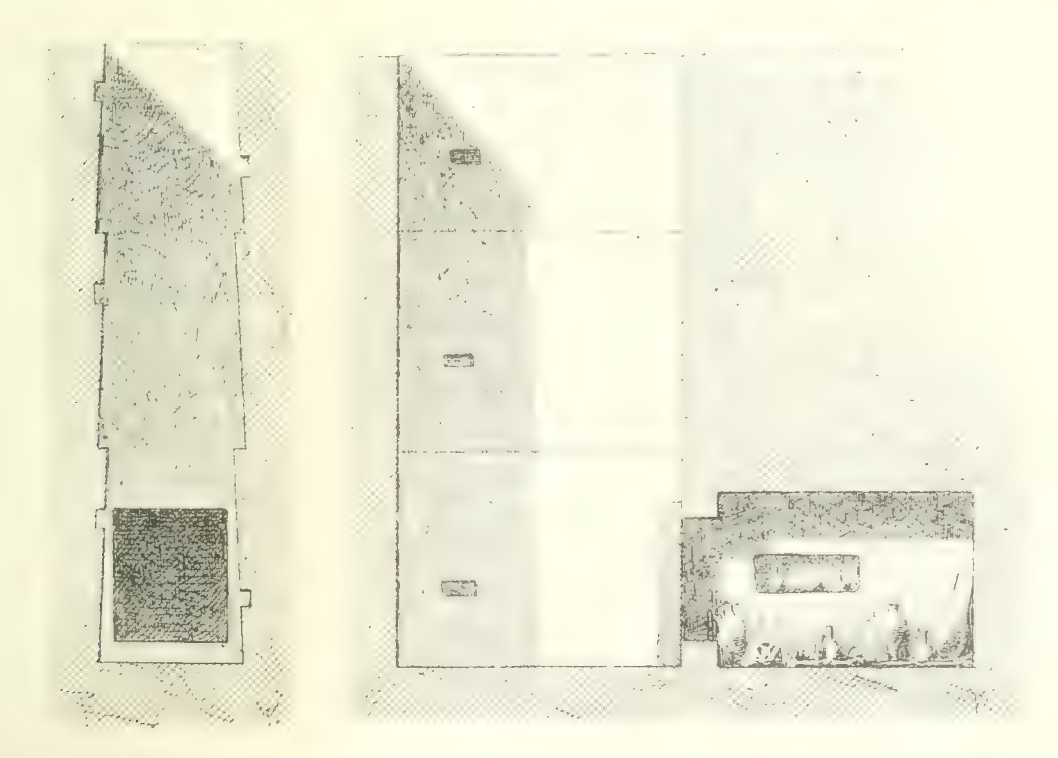
1. Ettore Pais, *la Sardegna prima del dominio romano*, p. 86. Si l'on désire des détails plus circonstanciés sur les nécropoles sardes, on consultera avec fruit les ouvrages suivants : A. della Marmora, *Voyage en Sardaigne et Itinéraire de l'île de Sardaigne pour faire suite au voyage dans cette contrée*, 3 vol. in-8°, 1839-1860, et *Atlas* in-folio, sans date. La partie consacrée spécialement aux *Antiquités* est le tome II, auquel correspondent les quarante planches formant la seconde partie de l'Atlas. On trouvera aussi des renseignements, fournis par des découvertes plus récentes, à mainte page de l'*Itinéraire*. V. Crespi, *Catalogo illustrato della raccolta di antichità sarde posseduta dal signor Raimondo Chessa* (in-4°, Cagliari, 1868, 157 pages et 8 planches), pp. 114-115, 147, 150-157. Elena, *Scavi nella necropoli occidentale di Cagliari* (Cagliari, in-4°, 1868, 1 planche). Il est malheureusement difficile de se procurer hors de l'île ces ouvrages curieux et pleins de faits intéressants. C'est à l'obligeance de MM. Pais et Crespi que j'ai dû de pouvoir les consulter.

2. [illegible], p. 15.

tien; on n'est donc pas surpris de le rencontrer sur les rivages de la belle rade de Caralis, aujourd'hui *Cagliari*. Celle-ci s'ouvre au sud-est, tout près de la pointe méridionale de l'île; mieux qu'aucune autre, elle était sur le chemin des navires qui, cinglant vers l'Espagne, venaient de la Sicile ou de l'Afrique; nulle part on ne pouvait trouver un plus sûr mouillage, et, dans le voisinage du lieu de débarquement, des campagnes plus fertiles. Lorsque les Tyriens ont commencé de visiter la Sardaigne, c'est donc là certainement le premier point qu'ils aient occupé; ils y ont fondé une ville qui, de tout temps, est restée la capitale de l'île. Quant à Tharros, nous ne savons rien de son histoire[1]; mais sa situa-



169. — Tombe de Caralis. Elena, fig. 1.



170, 171. — Tombe de Caralis. Coupes transversale et longitudinale. Crespi, *Catalogo*, pl. II.

tion est aussi très avantageuse; le havre spacieux qu'elle domine

1. La ville de Tharros, avant les découvertes récentes, n'était connue que par la géographie de Ptolémée et par une borne milliaire romaine qui indique la distance entre

est tournée vers les Baléares et vers les terres lointaines de l'Occident. C'était peut-être de là que partaient, après s'être reposés et ravitaillés en Sardaigne, les bâtiments qui faisaient les voyages de Tharsis; c'était là que, chargés de métaux précieux, ils revenaient atterrir, avant de reprendre la route de l'Orient. Nous croirions donc aussi volontiers à la haute antiquité de Tharros; en tout cas, l'étendue de la nécropole de Tharros et la richesse des dépôts qu'elle renfermait attestent que cette ville a joui d'une longue et brillante prospérité. Jusqu'en 1851, les caveaux où dormaient ses morts étaient restés presque intacts; à partir de ce moment on commença d'y fouiller, et c'est de là que proviennent la plupart des objets qui remplissent les galeries de Cagliari et de Sassari. Nombre d'autres monuments, de même provenance, sont entrés dans des collections particulières ou bien ont trouvé le chemin des grands musées de l'Europe. Par malheur, pas plus ici qu'à Cypre, il n'a point été fait de fouilles méthodiques; impossible aujourd'hui de savoir quels sont les objets qui proviennent d'une même tombe[1]. Le cimetière a été pillé; il n'a pas été exploré ni étudié; maintenant qu'il est placé sous la surveillance attentive d'hommes zélés et compétents, on n'y fait plus que de rares découvertes; il est presque épuisé.



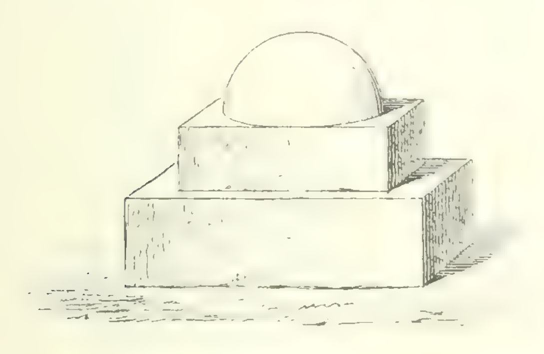
172. — Cippe d'une tombe de Tharros. Spano, *Bullettino*.

Faute de dessins pris sur place et de relations circonstanciées, on n'arrive donc pas à se faire une idée nette de ces sépultures d'où sont sortis tant de monuments d'un très haut intérêt. Ainsi nous savons que la tombe, à Tharros, avait souvent une partie extérieure et saillante, qui se terminait soit par un pyramidion (fig. 172), soit par une calotte hémisphérique (fig. 173); mais on a omis de nous dire quelles sont les dimensions de ces parties accessoires; on nous indique seulement, en termes très vagues, qu'elles se trouvaient devant l'entrée des sépultures

Tharros et Cornus. Dans les manuscrits de Ptolémée, le nom est écrit Tharras; on lit Tharros dans le texte latin.

1. Ettore Pais, *La Sardegna*, pp. 86-87. Les chambres excavées dans le roc ont, nous dit Spano, de 2 à 3 mètres de profondeur et de hauteur (*Bullettino*, t. VII, p. 184). L'opuscule intitulé *Notizie sull' antica città di Tharros*, par Spano, réimprimé à la fin du tome VII du *Bullettino*, est ce qu'il y a de plus complet sur les ruines de cette ville. Voir aussi La Marmora, *Itinéraire*, pp. 574-609. Il faut seulement avoir soin d'écarter toutes les données que Spano et La Marmora empruntent à ces *Codici d'Arborea* dont l'authenticité n'est plus admise par personne.

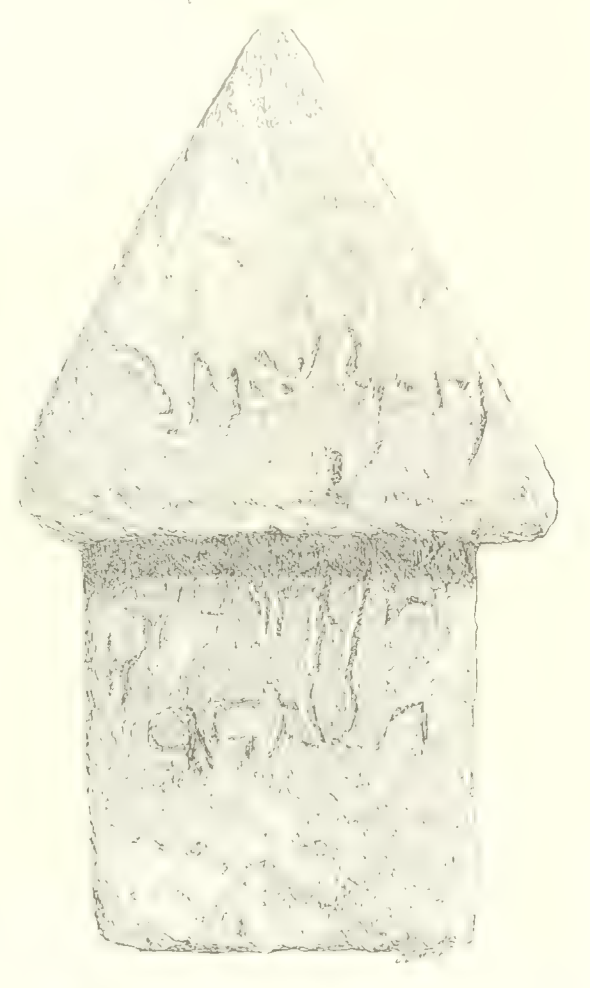
qui étaient toujours fermées par une dalle, le plus souvent de grès, appliquée contre la porte; dans quelques tombes, à la place de cette dalle, c'est une cloison en briques crues qui ferme l'entrée. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur un groupe que l'on présente comme provenant du même cimetière et dont la composition est singulière (fig. 174). Au milieu, une grande stèle rectangulaire, dont la face antérieure porte, ciselés en relief, le disque et le croissant. A droite et à gauche, deux stèles moins hau-



173. — Cippe d'une tombe de Tharros. Spano, *Bullettino*.



174. — Cippe d'une tombe de Tharros. Spano, *Bullettino*, t. II, p. 26.

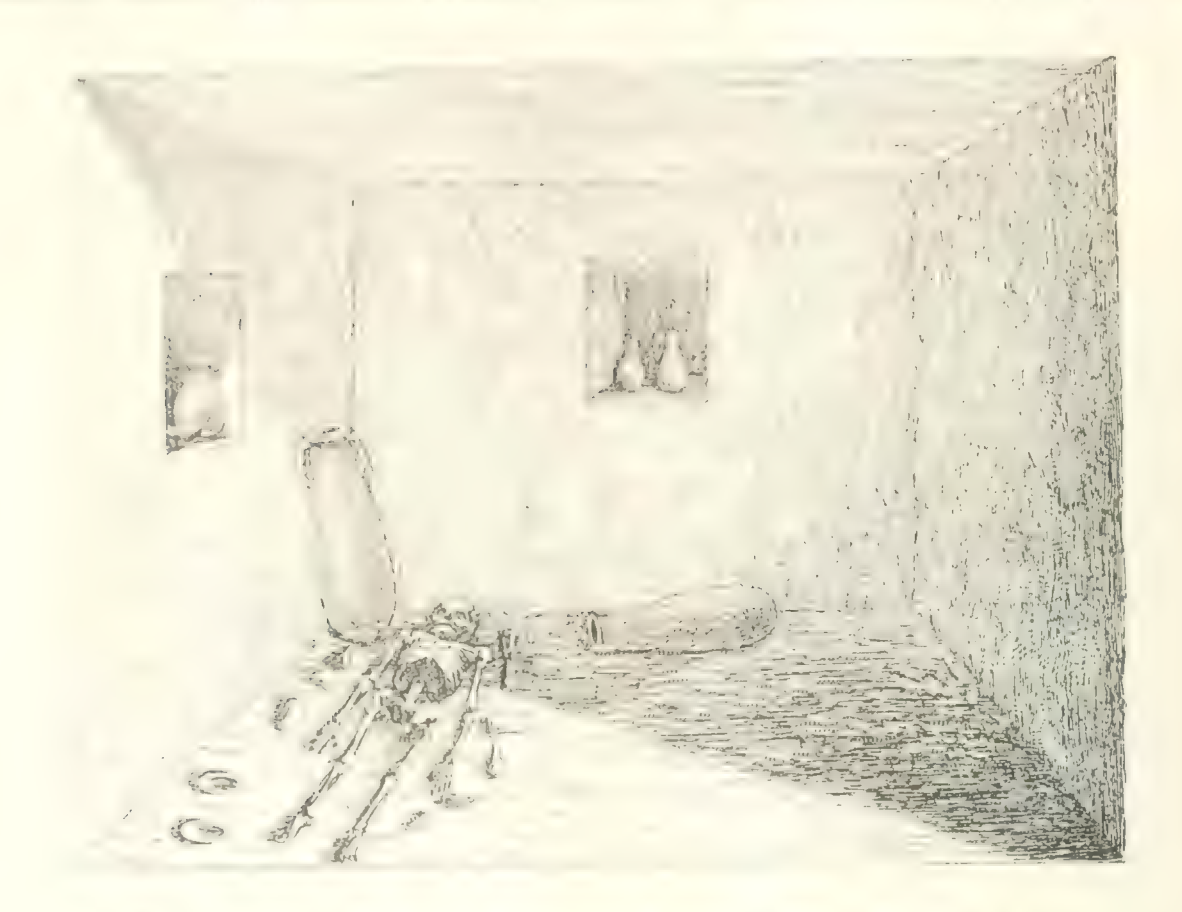


175. — Cippe en grès, avec inscription phénicienne. Hauteur, 0m,78.

tes, plus larges à leur base qu'à leur sommet; celui-ci est orné d'une double moulure. Une même dalle sert de socle commun aux trois stèles. La stèle centrale est surmontée d'une sorte de fronton ou de toit aigu qui, à sa base, déborde légèrement. On rencontre ce même amortissement triangulaire dans des cippes sur lesquels est gravé le nom du mort (fig. 175)[1]. Nous ne voyons pas que les nécropoles sardes aient fourni de sarcophages anthropoïdes ou autres, mais on a retrouvé des débris de cercueils en bois de cyprès ou de genévrier[2]. Ailleurs les enveloppes n'ont pas laissé de trace; mais, qu'ils fussent mis ou

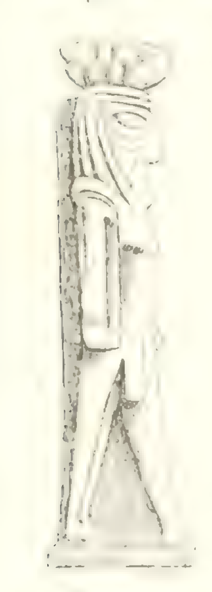
1. *Corpus inscr. semit.* Pars I, n° 159.
2. Pais, *La Sardegna*, p. 86, note 1. Elena, *Scavi*, p. 18. Crespi, *Catalogo*, p. 154.

non en bière, les morts étaient entourés, dans la tombe, d'objets de



176. — Intérieur d'une tombe de Tharros, d'après Spano, *Bullettino*, t. VII.

tout genre dont les uns avaient le caractère d'amulettes, tandis que les autres devaient permettre au mort de continuer dans sa dernière demeure la vie à laquelle il avait été accoutumé pendant qu'il voyait la lumière du jour. Ainsi, dans les coins du caveau, on voit très souvent appuyées contre les murs des amphores bouchées avec de l'argile; en les ouvrant, on constate la présence d'un dépôt tel que celui qu'a dû laisser un liquide qui s'est lentement évaporé; ce liquide paraît avoir été du vin. Presque pas de tombes où l'on ne rencontre des lampes, posées tantôt sur la bière même, tantôt dans de petites niches creusées à même la paroi (fig. 176)[1].



177. — Figurine en terre émaillée. Crespi, *Catalogo*, pl. B, fig. 14.

Dans la série de ce que nous pouvons appeler les talismans, nous placerons les images des divinités protectrices, des statuettes en terre cuite, et des figurines en terre émaillée, qui rappellent pour la plupart des types égyptiens[2]. Ainsi c'est un dieu à tête d'épervier, les bras collés

1. Elena, *Scavi*, p. 19.

2. C'est par milliers, dit Crespi (*Catalogo*, p. 28), qu'ont été trouvées dans les tombes ces

au corps (fig. 177) : ce sont, sur trois des faces d'une sorte de dé, des personnages dont l'un fait songer à ce dieu pygmée que l'on a rapproché de Phtah, tandis qu'un autre, avec sa haute coiffure de plumes, pourrait être un Bes ; celui de gauche offre un type plus rare. C'est une déesse nue et ailée, vue de face ; son corps se termine en queue de serpent ; au-dessus de sa tête, le disque solaire, entre deux ailes repliées et pendantes (fig. 178). Nous citerons encore une tête de



178. — Amulette en terre émaillée. Crespi, *Catalogo*, pl. B, fig. 8.



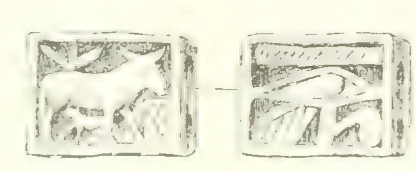
179. — Tête de femme. Crespi, *Catalogo*, pl. B, fig. [illegible].



180. — Scarabée, d'après Spano, *Bullettino*, t. I, p. 149.



181. — Scarabée en forme de truie. Spano, *Bullettino*, t. II, pp. 54-56.



182. — Amulette en terre blanche émaillée. Crespi, *Catalogo*, pl. B, fig. 2.

femme, coiffée à l'égyptienne (fig. 179) ; elle faisait partie d'un collier. Il y a aussi des scarabées, en très grande quantité (fig. 180) ; parfois une truie prend la place du scarabée ; mais, malgré cette substitution, ce sont des symboles égyptiens qui sont gravés sur le plat de la pierre (fig. 181). Enfin il n'est pas jusqu'à l'*oudja* ou œil mystique d'Osiris que l'on ne retrouve ici (fig. 182) ; sur l'autre face de cette amulette on remarquera un groupe que l'art égyptien avait déjà pris plaisir à représenter, celui de la vache allaitant son veau[1]. Enfin la nécropole de Tharros a fourni plusieurs exemplaires de légers étuis en or ou en argent qui renfermaient des lamelles du même métal roulées autour d'un mince cylindre en bronze doré ; sur ces lamelles sont écrits des textes

amulettes en terre vernissée, en pâte blanche, en verre, en ivoire et en pierre tendre ou dure.

1. Lepsius, *Denkmæler*, partie II, pl. 31 et 77. Ailleurs (pl. 12 et 46) on voit une chèvre que tette un faon.

que l'on n'a pu déchiffrer encore ; la lamelle est froissée, et d'ailleurs les caractères sont d'une extrême finesse ; on les croirait tracés à la loupe. Sur une de ces bandelettes ils sont certainement phéniciens ; ailleurs ils paraissent appartenir à cet alphabet du Saffa qui était celui des Sémites du sud, c'est-à-dire des Arabes, vers le commencement de l'ère chrétienne. On arrivera sans doute à lire ces inscriptions ; il est vraisemblable que l'on y trouvera des formules magiques, des invocations destinées à protéger le repos du mort soit contre les embûches des démons, soit contre les entreprises des violateurs de tombes. Nous donnons l'image de deux de ces étuis (fig. 183 et 184). L'un est orné d'une tête de lion, et l'autre d'une tête d'épervier ; l'uréus surmonte les deux têtes. L'anneau de suspension dont sont munis les étuis ferait croire que ces objets étaient attachés par une cordelette au cou des morts ; il serait même possible que les personnages dans la tombe desquels ils ont été retrouvés les aient, pendant leur vie, portés comme talismans[1].



183, 184. — Étuis funéraires.
Spano, *Bullettino*, t. IV.

Quant aux objets d'usage, tels que poteries et bijoux, qui ont été ramassés dans ces tombes phœnico-sardes, ce n'est pas ici le lieu de les décrire. La nécropole de Tharros a fourni quelques beaux vases peints de style grec et un assez grand nombre de vases à couverte noire qui paraissent de fabrique étrusque[2] ; mais ce qui domine, ce sont des vases de terre grise, décorés de bandes rouges parallèles et d'étoiles ; ils rappellent par leur décoration les vases cypriotes ; ils leur ressemblent, pour la forme, d'une manière frappante[3]. Quant à

1. Sur ces étuis et ce qu'ils renfermaient, voir Spano, *Bullettino*, t. IV, pp. 33-36. Cara, *Iscrizioni fenicie sopra monumenti della Sardegna che appartengono al R. Museo in Cagliari*, p. 29. Un autre étui provenant de Tharros et terminé par une tête humaine a été publié par Euting, dans la planche XXXVII de l'important travail qu'il a donné dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, VIIe série, t. XVII. Un objet du même genre a été recueilli à Malte (Pais, *la Sardegna*, etc., p. 88, n° 3). Renan signale des objets tout pareils que l'on a trouvés à *Saïda* ; « on y lit, dit-il, des caractères hébraïques d'assez basse époque, offrant la répétition des noms du dieu, avec un sens probablement cabalistique (*Mission*, p. 393). » Rome même a fourni des pièces à peu près semblables, au moins par leur forme extérieure (*Bullettino di corrispondenza archeologica*, 1880, p. 114). C'était donc un usage très répandu et qui persista très tard que celui de ces étuis où l'on enfermait un charme, une prière ou une malédiction que l'on croyait douée d'une vertu toute-puissante.

2. Pais, *la Sardegna*, p. 90 et n. 3.

3. Id., *ibid.*, p. 90.

l'orfèvrerie et à la bijouterie, par le choix des motifs et par l'exécution, c'est à l'art asiatique qu'elles se rattachent, c'est de ses exemples qu'elles s'inspirent.

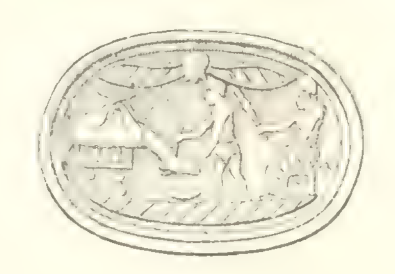
Plus on examine de près les monuments qui sont sortis des nécropoles sardes, plus on sent combien la Sardaigne a été profondément pénétrée par l'influence sémitique; elle est devenue et elle est restée bien plus purement phénicienne que cette Cypre même qui touche presque à la Syrie; les Grecs n'y ont jamais pris pied. Le commerce a bien pu, vers le cinquième et le quatrième siècle, y introduire quelques objets de prix achetés en Grèce ou en Étrurie; mais ces emprunts ont été rares et n'ont pas eu d'effet sur le goût et sur les habitudes de la population des villes sardes. Tout ce que celles-ci ont eu de civilisation, d'art et d'industrie, elles l'ont donc tiré de Tyr, puis de Carthage, et ces relations étroites ont bien duré un millier d'années. On ne saurait donc s'étonner que nous ayons fait à la Sardaigne sa place dans cette étude, et même cette place aurait été plus large encore si nous avions disposé de documents plus exacts et plus circonstanciés. Jusqu'au temps de la conquête romaine, la Sardaigne n'a guère été qu'une dépendance extérieure et comme un prolongement lointain de la Phénicie asiatique ou africaine. Ce caractère, elle ne l'a perdu que très lentement sous l'administration des préteurs romains; aujourd'hui même, assure-t-on, dans les superstitions et dans les usages de ces paysans, il subsisterait encore quelque trace des croyances et des mœurs qui ont régné pendant la période dont nous venons de décrire les monuments; il est telle fête populaire dans laquelle on croit reconnaître le souvenir et la tradition des Adonies syriennes [1].

Un jour ou l'autre, on découvrira peut-être les traces des hardis marins de la Phénicie et la poussière de leur dépouille mortelle sur des rivages qui ne semblaient pas avoir gardé le souvenir de leur passage. Ces découvertes nous fourniront la solution de quelques problèmes secondaires; mais elles ne sauraient modifier sensiblement les résultats que nous avons obtenus. Nous connaissons maintenant la tombe phénicienne. Toute mal conservée qu'elle soit à peu près partout, elle se laisse définir par quelques traits constants, qu'il est utile de rappeler. Les Phéniciens n'ont jamais brûlé leurs morts; ils leur ont donné de tout temps une sépulture souterraine; aux grottes natu-

1. Pais, *la Sardegna*, etc., p. 97 et n. 5.

celles où ils les avaient tout d'abord déposés les progrès de l'industrie ont substitué des caveaux habilement aménagés en vue du service qu'ils devaient rendre. On trouve là toutes les variétés du lit funéraire, la banquette élevée de quelques pouces au-dessus du sol de la chambre, l'auge taillée dans ce même sol, la cuve fixe ou mobile, plus ou moins ornée et parfois semblable à une gaine de momie ; enfin et surtout la niche en forme de four, excavée dans la paroi, disposition qui présente de grands avantages ; au lieu de s'encombrer de cercueils, le caveau reste libre, soit pour la célébration des rites, soit pour le transport et la mise en terre de chacun des corps auxquels une place est réservée dans le tombeau de famille. La prédilection très marquée que les Phéniciens ont eue pour ce système est bien en rapport avec le génie utilitaire et pratique de ce peuple ; en toutes choses, il cherchait l'économie, il voulait épargner le temps, la dépense et l'effort. C'est peut-être aussi cette tendance qui explique la rareté des textes funéraires ; à quoi bon prendre la peine de graver une inscription au fond de ces sépulcres cachés et murés, où l'on n'entrait plus une fois toutes les niches occupées? Là où les Phéniciens, vivant à l'étranger, trouvent établi l'usage des tombes à fleur de sol, désignées à l'attention par une stèle apparente, ils s'y conforment et ils écrivent sur la pierre. Voyez les épitaphes de ces marchands sidoniens qui sont morts à Athènes ; ces personnages ont fait les frais d'une inscription, qui est souvent gravée à la fois dans les deux idiomes, en grec et en phénicien. Là leur langue se délie ; ils parlent comme le ferait un Grec ; le marbre indique leur nom, celui de leur père, celui de leur patrie et parfois même leurs qualités, comme sur ce cippe où l'on lit :

« Je suis Asepta, fille d'Echmounchillem, Sidonienne. Ce monument m'a été élevé par Iatanbel, fils d'Echmounsilleh, grand-prêtre du dieu Nergal. »



CHAPITRE IV

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

§ 1. — LE TEMPLE EN PHÉNICIE

Le premier culte que paraissent avoir pratiqué les tribus chananéennes et sémitiques qui peuplèrent la Syrie, c'est le culte des *hauts lieux* dont il est si souvent question dans la Bible. A l'époque reculée où elles occupèrent la Syrie, elles étaient fétichistes [1]. Leurs respects et leurs hommages s'adressaient à tout ce qui, dans la nature, frappait le plus fortement leurs yeux et leur imagination, à la source limpide et fraîche qui les désaltérait, au torrent dont les bruyantes colères les remplissaient de terreur, à l'arbre séculaire, à la montagne qui, toute noire de forêts, cachait souvent sa tête dans les nuages. Sur cette terre où nulle part la plaine n'a une grande étendue, où partout elle est limitée, à l'horizon, par des chaînes élevées et puissantes dont les cimes sont couvertes de neige pendant une partie de l'année, la montagne surtout était un grand fétiche; pour l'honorer, quoi de plus simple que de dresser sur son point culminant l'autel où s'allumerait le feu du sacrifice? Avec le temps, une autre idée vint peut-être s'ajouter et se mêler à celle-ci : quand on conçut des dieux à demi personnels, qui étaient censés résider dans le ciel, on crut, en montant, se rapprocher d'eux et du séjour qu'ils habitaient; du haut de ces sommets qui dominaient au loin la campagne et les rivages de la mer, la fumée de l'holocauste et les prières de l'officiant auraient moins de chemin à faire pour arriver jusqu'aux narines et aux oreilles de la divinité.

Quelle qu'ait été la pensée première dont s'inspira ce culte, il demeura toujours d'une extrême simplicité; on en a la preuve dans

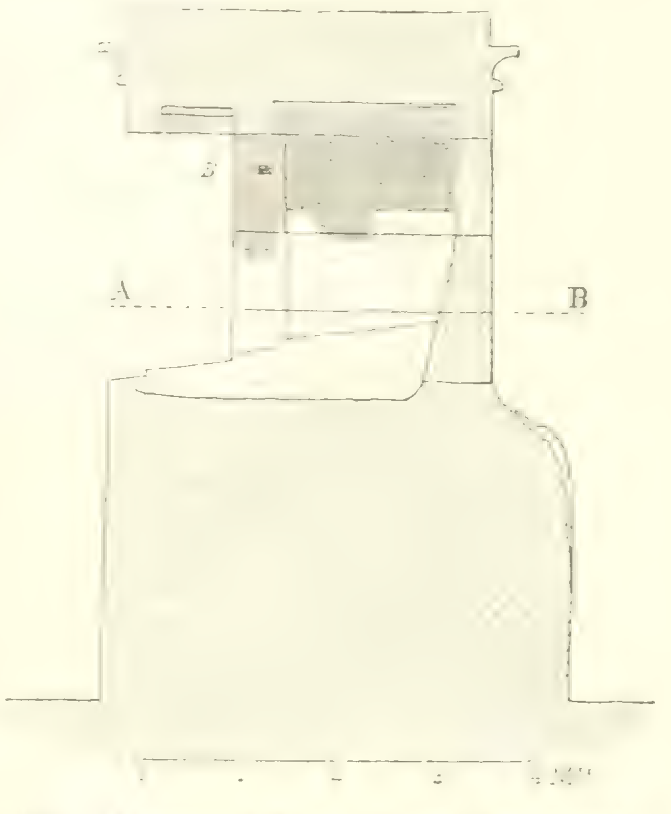
1. Sur la nature et les effets de cette conception, voir *Histoire de l'Art*, t. I, ch. I, § 5.

un curieux passage de Tacite qui raconte, comme Suétone, que Vespasien, pendant son séjour en Palestine, alla consulter l'oracle du Carmel. « Le Carmel, dit-il, est sur la limite de la Judée et de la Syrie ; on appelle ainsi à la fois la montagne et le dieu. Le dieu n'a point de statue ni de temple ; c'est la tradition des ancêtres ; il y a seulement un autel très révéré[1]. » La main de l'homme n'intervient là que pour construire un autel en pierres sèches, comme celui que, sur ce même mont Carmel, Élie bâtit à l'Éternel, le jour où il y fait descendre le feu du ciel sur les chairs de la victime, pour confondre les faux prophètes de Baal[2]. Le sacrifice peut s'offrir, comme dit l'écrivain juif, « sur toute haute colline et sous tout arbre verdoyant[3] ». Quand, à l'époque gréco-romaine, on a voulu donner à quelqu'un de ces hauts lieux une décoration architecturale, on s'est contenté d'entourer d'une colonnade le sommet de la colline. A *Bélat,* au sud de Tyr, on retrouve la trace d'un de ces anciens sanctuaires ; un bois de lauriers, dont le feuillage élégant décore et cache à demi les ruines, doit être le reste du bois sacré qui jadis entourait l'autel[4].

Dans ce culte en plein air, point de rite qui fût apte à favoriser les progrès de la sculpture et de l'architecture ; pas d'image ni de maison du dieu ; mais les Phéniciens fréquentèrent l'Égypte, et ce fut elle qui leur suggéra l'idée du temple. En effet, le seul temple qui subsiste sur le sol de la Phénicie n'est pas autre chose qu'une réduction du temple égyptien, qu'une imitation de ce type, appropriée à la nature du sol et aux mœurs du pays. Nous voulons parler de l'édifice que les habitants de ce canton appellent, avec beaucoup de justesse, *el-Maabed,* « le temple ». Comme dans les édifices de la vallée du Nil, ce qui en est la partie essentielle, le cœur et le centre, c'est un tabernacle, une chapelle monolithe en pierre, où était enfermé soit un simulacre, soit un symbole qui représentait la divinité[5]. Nous avons déjà donné le plan (fig. 39) et la vue perspective de l'ensemble (fig. 40) ; il nous reste à bien faire comprendre la disposition de cette petite *cella,* qui est fermée de trois côtés seulement et ouverte, comme l'enceinte elle-même, en face de la vallée[6]. Le monument se compose de quatre pierres ; trois d'entre elles sont interposées entre la base, gros bloc de rocher qui adhère au

1. Tacite, *Histoires,* II, 78. Suétone, *Vespasien,* 5.
2. I. *Rois,* XVIII, 30-32.
3. I. *Rois,* XIV, 23.
4. Renan, *Mission,* p. 687. Cf. pp. 691-692.
5. *Histoire de l'Art,* t. I, ch. iv, § 3.
6. Renan, *Mission,* pp. 63-68 et pl. X.

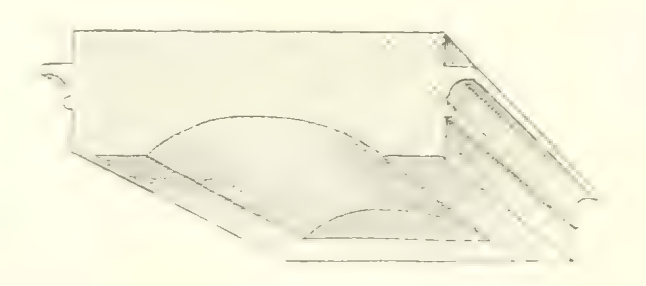
sol, et le toit, qui est monolithe. Le toit s'avance jusqu'au niveau de la face antérieure du rocher, en formant une sorte d'auvent, lequel était probablement autrefois soutenu par des colonnes de métal. C'est en jetant les yeux sur la coupe longitudinale que l'on verra combien cette saillie est franche et marquée (fig. 185).



185. — Le *maabed* d'Amrith. Coupe longitudinale.
D'après Renan, pl. 10.

Cette petite chambre, maintenant ouverte, offre différentes particularités curieuses. A l'intérieur, le plafond forme une voûte très surbaissée, tandis que la partie de ce plafond qui fait saillie au dehors présente en creux trois caissons de la forme d'un carré long (fig. 186).

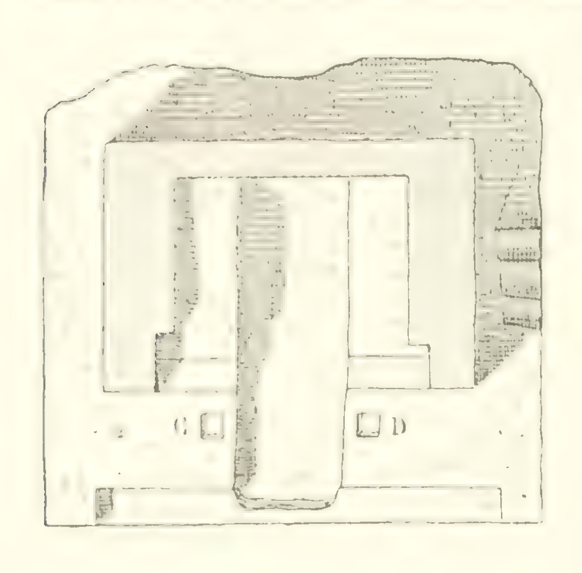
L'aire de la chambre, inclinée d'arrière en avant vers l'ouverture, présente aux deux côtés deux banquettes séparées par un espace d'environ quatre-vingts centimètres[1]. Devant chacun des jambages de l'ouverture se trouve un trou carré, peu profond (C et D), qui a dû servir à recevoir soit la base d'une colonne en bois ou en pierre, soit un candélabre ou tout autre ornement (fig. 187). Plusieurs autres cavités peu profondes, trous ou rainures, se rencontrent en dehors sous la partie saillante du toit; enfin, vers les deux tiers de la hauteur, en dedans et près du bord intérieur des parois latérales, on remarque de chaque côté un


186. — Le *maabed* d'Amrith. Plafond. Vue perspective. D'après Renan, pl. 10.

1. Gerhard voit dans ces banquettes un double trône. Cette hypothèse ne parait pas vraisemblable; assises en face l'une de l'autre et non en face du spectateur, les figures divines n'auraient pu être vues que de côté. Le savant archéologue n'avait sous les yeux, pour tous ces monuments de l'architecture phénicienne, que des dessins assez inexacts; ceux-ci, malgré sa pénétration, l'ont souvent trompé (*Ueber die Kunst der Phoenizier*, p. 5).

trou d'environ 10 centimètres de diamètre sur 15 de profondeur (B). Ces deux trous, placés au même niveau et en regard l'un de l'autre, semblent avoir été creusés pour recevoir une tringle en fer ou en bois, le long de laquelle courait un rideau destiné à cacher l'intérieur de la chambre et les objets sacrés qui y étaient déposés[1].

« Le petit édifice a ainsi près de 7 mètres de haut. L'aspect général en est égyptien, mais avec une certaine part d'originalité. Le bandeau et la corniche, sur les quatre côtés de la dalle supérieure, en sont le seul ornement. Cette simplicité, cette sévérité de style, jointes à l'idée de force et de puissance qu'éveillent les dimensions énormes des matériaux employés, sont des caractères que nous avons déjà signalés dans les monuments funéraires d'Amrith.



187. — Le *maabed* d'Amrith. Plan en A B. D'après Renan, pl. 10.

« Les quatre parois du rocher qui sert de base à l'édifice présentent une surface lisse dans les deux tiers supérieurs de leur hauteur ; le tiers inférieur, au contraire, est rongé à la manière du rocher qui a longtemps séjourné sous l'eau. Cette circonstance, ainsi que l'existence d'une source qui s'échappe de la paroi de l'enceinte, pourraient faire supposer qu'autrefois, lorsque la face nord était fermée par un mur, l'enceinte formait un vaste bassin au milieu duquel s'élevait l'*arche*, considérée comme une sorte de saint des saints[2]. »

Le sol de la cour, au milieu de laquelle s'élève le tabernacle, offre aujourd'hui l'aspect d'une prairie ; une couche assez épaisse de terre s'est déposée, au-dessus de l'aire de roc soigneusement aplanie ; mais, en creusant dans l'herbe, on retrouve l'eau à une profondeur de 30 centimètres. Trois des parois de cette cour sont formées par le rocher qui, là où il est le plus élevé, a 5 mètres de hauteur. Il est probable que des assises de pierres exhaussaient autrefois les parois de l'enceinte et en égalisaient la ligne supérieure. La cour est de plain-pied

1. C'est ainsi que la porte de la *Caaba*, à la Mecque, fermée d'ailleurs par un énorme cadenas, est couverte d'un magnifique tapis brodé d'or et d'argent, que l'on change tous les ans. *Voyages d'Ali-bey ben Abbassi*, t. II, pp. 350-351.

2. Renan, *Mission*, pp. 64-65.

avec le sol de la vallée du *Nahr-Amrith*, sur laquelle elle s'ouvre par son côté nord ; on peut supposer que jadis il y avait là un mur percé d'une ou de plusieurs portes ; quelques blocs se voient encore en place ; mais une haie très serrée d'arbustes a poussé sur les décombres et cache ce qui peut rester de l'ancienne muraille.

Autour de la cour, sur plusieurs points de la surface des parois, on distingue, presque symétriquement placées, des cavités peu profondes creusées dans le roc ; on y avait sans doute encastré des stèles votives. Il y a aussi des niches arrondies à leur sommet[1]. Plus haut on remarque d'autres cavités plus petites et plus profondes ; elles sont carrées ; il semble qu'elles aient été creusées pour recevoir des poutres qui seraient venues s'y insérer par une de leurs extrémités. Ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'aux quatre angles de l'enceinte s'élevaient des piliers en forme d'équerre, dont l'amorce seule est visible aujourd'hui sur le sol. Placés à environ $3^{m},50$ de la paroi, ces piliers lapidaires devaient concourir, avec de nombreux et plus légers supports en bois, à soutenir le toit d'une galerie qui faisait le tour de l'enceinte. Les poutres qui formaient la couverture de cette espèce de cloître s'appuyaient, d'un côté sur les piliers d'angle et sur les soutiens secondaires du portique, de l'autre sur le roc et dans les trous carrés qui sont encore très visibles à la partie supérieure de la paroi orientale.

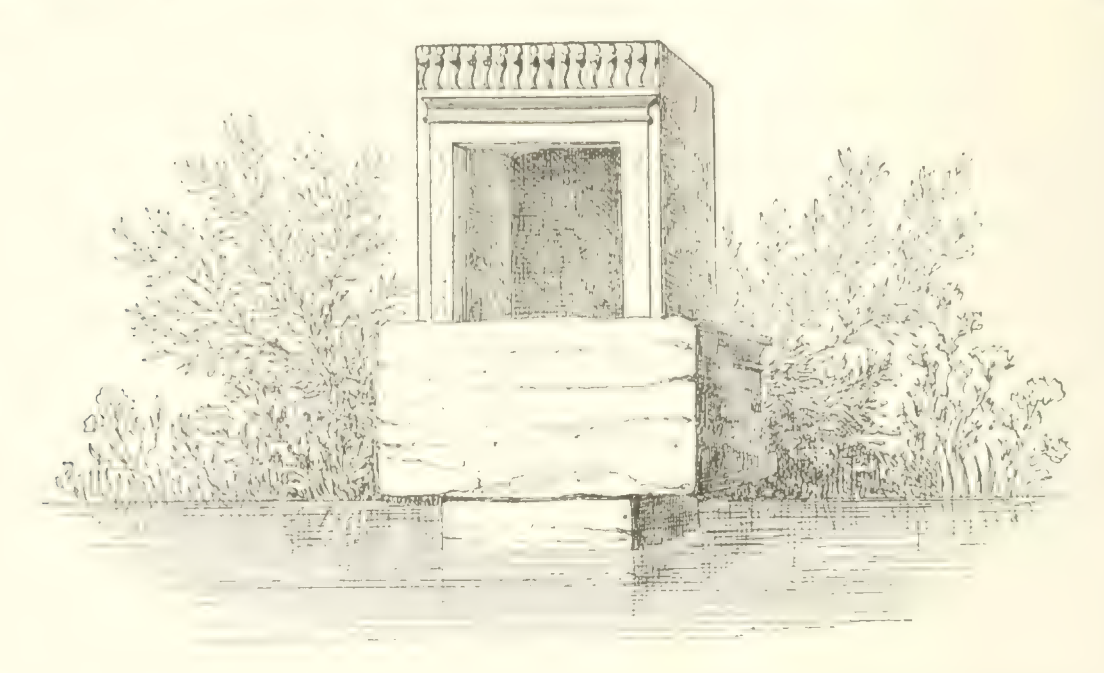
Le *Maabed* d'Amrith est le seul temple, bâti par la race sémitique, dont il subsiste, en Syrie même, des restes importants ; il y a tout lieu de le croire plus ancien que les monuments du même genre dont nous signalerons les ruines à Cypre, à Gaulos et à Malte. « Nulle part on ne pénètre si bien dans les habitudes du culte de ces peuples. La disposition de l'édifice indique clairement une arche ou tabernacle analogue à l'arche des Hébreux, destiné à renfermer des objets sacrés, une sorte de *caaba*[2] avec son *haram* (enceinte réservée), où l'on groupait tous les objets précieux de la nation. Peut-être des stèles ou plaques de métal, sur lesquelles on écrivait les lois religieuses, étaient-elles déposées là... En tout cas, on peut supposer que ces sortes de cellæ s'appelaient, chez les Phéniciens, de même que chez les Hébreux, *théba*, « arche », d'autant plus que ce mot paraît, ainsi que l'objet lui-même, d'origine égyptienne. Ici, comme dans l'arche des Hébreux,

1. Voir la vue pittoresque du fond de la cour, au bas de la planche X, dans l'atlas de la *Mission de Phénicie*.

2. *Caaba* signifie un édifice de forme cubique.

les ornements de métal et d'étoffes précieuses paraissent avoir été prodigués[1]. »

Le *Maabed* avait été vu par tous les voyageurs qui avaient visité cette portion de la côte de Syrie. L'exploration minutieuse que M. Renan a faite du site d'Amrith lui a fait découvrir là, dans un marais de lauriers-roses, près de la source appelée *Aïn-el-Hayât*, « la fontaine des serpents », les débris de deux autres tabernacles, restés jusqu'ici inaperçus[2]. Le mieux conservé est brisé en sept ou huit fragments; après avoir mesuré et dessiné séparément ces morceaux,



188. — Tabernacle monolithe d'Aïn-el-Hayât. Vue perspective. Renan, *Mission*, pl. 9.

M. Thobois a pu donner de l'ensemble une restauration où n'entre aucun élément conjectural (fig. 188). La petite chapelle était monolithe. Elle était portée sur un bloc cubique de 3 mètres de côté, lequel pose lui-même sur un socle, formé de deux pierres superposées, qui sort du marais. Ce socle offre à sa partie supérieure une surface qui est sensiblement plus petite que la surface inférieure du bloc qu'il supporte ; il est, sur chaque face, en retraite d'un mètre environ. Sur deux des côtés du gros rocher cubique, on reconnaît la trace de deux petits escaliers extérieurs, qui conduisaient à la plate-forme de la cella. L'édicule, haut d'environ 5^{m},50, était couronné d'une série d'uraeus, qui composaient une corniche dont nous avons donné ailleurs le détail (fig. 61). Le plafond de la cella présentait une courbure analogue à celle que nous avons signalée dans le plafond du *Maabed*.

1. Renan, *Mission*, p. 67.
2. *Id.*, *ibib.*, pp. 68-70 et pl. IX.

Sur cette surface arrondie étaient sculptées en relief deux grandes paires d'ailes, dont l'une se développe autour du globe flanqué de deux uræus, tandis que l'autre semble présenter à son centre la tête d'un aigle.

A environ 10 mètres à l'est s'élèvent la base et la partie inférieure d'un autre tabernacle ; les parties retrouvées n'ont pas suffi pour le reconstituer tout entier; mais on en voit assez pour reconnaître qu'il ressemblait fort au monument voisin, à de légères différences près. Même aspect tout égyptien, mêmes escaliers donnant accès à la petite chambre. Très rapprochés, presque pareils, les deux tabernacles se regardaient (fig. 189); certainement ils formaient un ensemble; l'un d'eux était consacré peut-être à un dieu, et l'autre à la déesse sa



189. — Les deux tabernacles d'Aïn-el-Hayât. Plan. Renan, *Mission*, pl. 9.

compagne. Il est vraisemblable que, dans l'antiquité comme de nos jours, le pied de ces deux chapelles plongeait dans l'eau; celle-ci défendait contre les profanes l'abord de ces sanctuaires ; on n'y avait accès que par une barque qui n'était pas aux ordres du premier venu. Qui sait si, dans cette disposition, il n'y a pas un souvenir de ce lac qui avait sa place marquée parmi les dépendances des grands temples de l'Égypte[1]?

Le culte et les édifices religieux qu'il aurait été le plus intéressant de connaître, ce sont ceux de Byblos[2]. Byblos était une ville sainte et de pèlerinage, plutôt qu'une cité mercantile[3]. Elle avait, plus qu'aucune autre partie de la Phénicie, subi une forte influence égyptienne, et son culte avait en même temps de singuliers rapports avec celui

1. *Histoire de l'Art*, t. I, pp. 351 et 442.

2. Nous employons indifféremment les deux formes Gebal et Byblos. Βύϐλος est une altération de l'époque grecque, amenée par le changement du γ en β (βλέφαρον = γλέφαρον). Même à l'époque romaine les indigènes appelaient leur ville Gebal. Il est curieux que ce soit la forme primitive qui s'est conservée dans le nom moderne, *Gébeïl*.

3. Renan, *Mission*, p. 215.

des Hébreux : ainsi, les Giblites avaient un temple portatif, traîné par deux bœufs, qui devait ressembler tout à fait à l'arche des Hébreux[1]; c'est d'ailleurs encore une habitude égyptienne que de promener ainsi les dieux et de les montrer au peuple, installés dans une chapelle portative[2]. Entre tous, les temples de Byblos devaient être du nombre de ceux qui, vers la fin du deuxième siècle de notre ère, paraissaient encore, selon l'auteur du traité *De la déesse syrienne*, avoir un aspect très ancien[3]. Le plus important de tous était celui où se célébraient les Adonies, ces fêtes d'un caractère mystique et sensuel qui, sous les successeurs d'Alexandre, devinrent populaires dans tout l'Orient. Malheureusement, si l'on a peut-être retrouvé quelques pierres ouvrées et certaines des figures d'animaux et des bas-reliefs qui concouraient à le décorer[4], nous n'en connaissons le plan que par des médailles de l'époque romaine (fig. 19).

L'ensemble que nous montre la médaille se compose de deux parties distinctes. A gauche il y a une cella, surmontée d'un fronton triangulaire, que rien ne paraît distinguer de ces temples que Vitruve appelle *in antis;* à droite on voit une vaste cour autour de laquelle règne un portique. Au centre de cette cour, la pierre conique, symbole de la divinité ; elle est entourée d'une balustrade, qui la protège contre les attouchements indiscrets. La cour est plus élevée que le terrain qui l'environne, et on y arrive par un large escalier qui conduit à une colonnade formant propylées en avant de l'enceinte. Le temple latéral doit être du temps des Séleucides ou même postérieur ; la partie vraiment ancienne et primitive de l'édifice, celle dont l'originalité frappait le Pseudo-Lucien et justifie son dire, c'est le cloître et son bétyle. On remarquera que le plan est ici sensiblement le même qu'à Amrith. Toute la différence, c'est que la galerie s'appuie à un mur construit et non au roc taillé ; la disposition est d'ailleurs la même ; le cône sacré remplace la chapelle massive ; la barrière qui le défend joue ici le même rôle que là-bas les quelques pieds d'eau qui couvrent le sol de la cour. C'est toujours le même principe ; mais ici le symbole qui

1. Ἀγρὸς... οὗ καὶ ξόανον εἶναι μάλα σεβάσμιον, καὶ ναὸν ζυγοφορούμενον ἐν Φοινίκῃ. Philon de Byblos, p. 20 de l'édition d'Orelli.

2. *Histoire de l'Art*, t. I, p. 358, fig. 209 et 210.

3. L'auteur de cet opuscule cite en effet le temple d'Aphrodite, à Byblos, parmi ceux qui lui semblaient avoir ce caractère et être presque aussi anciens que les temples égyptiens (§ 2-9).

4. Les lions paraissent avoir été très nombreux à Byblos. Voir dans le *Corpus inscr. semit.* Pars I, p. 2, ceux qui ont été retrouvés avec la stèle de Iehaw-Melek.

représentait la puissance divine se dressait à l'air libre, exposé à tous les regards, tandis que dans le *Maabed* d'Amrith il était enfermé dans une chapelle close, dans une sorte d'armoire qui le dérobait à la vue.

Le Pseudo-Lucien signale encore, comme un des plus vieux temples de la Phénicie, un édifice qu'il a été visiter « en montant de Byblos dans le Liban l'espace d'un jour »[1]. Cette excursion, notre curieux n'a guère pu la faire qu'en suivant la vallée du fleuve Adonis, aujourd'hui le *Nahr-Ibrahim;* à l'époque où il parcourut la Syrie, cette vallée était « une sorte de terre sainte d'Adonis, remplie de temples et de monuments consacrés à son culte[2] » ; sur plusieurs points, de Byblos à Aphaca, on y montrait des « Tombeaux d'Adonis », cénotaphes analogues aux « Saints-Sépulcres » artificiels des villes catholiques du moyen âge. D'ailleurs, quoi qu'en dise cet observateur intelligent et attentif, il est douteux qu'aucun de ces édifices remontât vraiment à une époque reculée ; les moyennes et hautes vallées du Liban ne paraissent s'être ouvertes que très tard à l'influence de la civilisation phénicienne. En tout cas, si partout, dans l'admirable gorge où coule et bondit ce torrent, M. Renan a trouvé des ruines dont quelques-unes ne manquent pas d'intérêt, tous ces ouvrages ne datent que de l'empire romain[3]. A *Machnaka*, à *Gineh*, comme à *Afka*, l'ancienne Aphaca (fig. 18), et à *Ianouh*, tout, architecture et sculpture, porte la marque d'un art de décadence. Peut-être s'était-on attaché à reproduire dans l'un de ces édifices le plan et l'aspect de quelqu'un des plus vieux temples de la côte, et le voyageur se sera-t-il laissé tromper par cette sorte de pastiche[4].

Parmi les grands temples, qu'il appelle *anciens* et qu'il croit presque aussi vieux que ceux de l'Égypte, le Pseudo-Lucien compte aussi le temple d'Astarté à Sidon et ce temple de Melqart, à Tyr, qu'Hérodote a visité et qu'il ne mentionne pas sans une certaine admiration[5] ; mais il ne reste rien de ces deux édifices, et les savants qui ont étudié la topographie de Tyr ne sont même pas d'accord entre eux sur la question de savoir où il faut chercher l'emplacement de ce sanctuaire

1. *De la Déesse syrienne*, § 9.

2. Renan, *Mission*, p. 295.

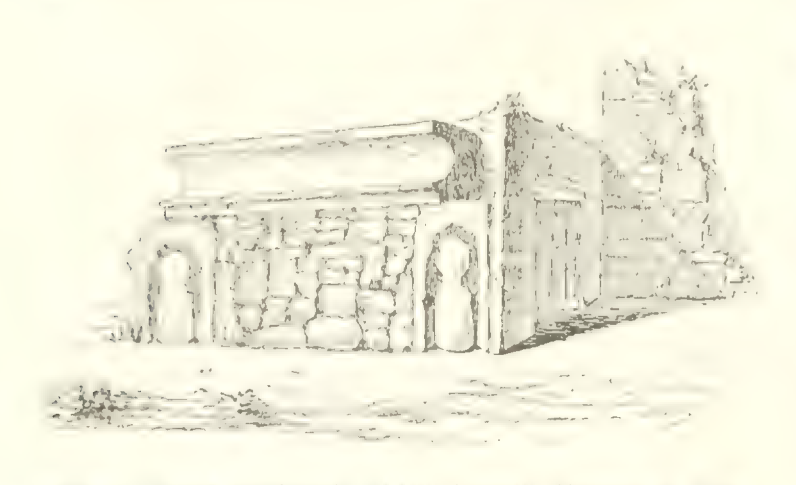
3. *Mission de Phénicie*, l. II, ch. III.

4. Après avoir dit que les Égyptiens furent les inventeurs de la religion et des temples, l'auteur ajoute : Καὶ ἔστιν ἱρὰ καὶ ἐν Συρίῃ οὐ παρὰ πολὺ τοῖς αἰγυπτίοισι ἰσοχρονέοντα, τῶν ἐγὼ πλεῖστα ὄπωπα. Il énumère ensuite les édifices qui lui paraissent devoir être rangés dans cette catégorie, et il termine par ces mots : Τάδε μέν ἐστι τὰ ἐν τῇ Συρίῃ ἀρχαῖα καὶ μεγάλα ἱρά (§ 2-9).

5. Hérodote, II, 44.

auguste vers lequel, de l'Hellespont aux colonnes d'Hercule, se tournaient les yeux de tous les hommes de race phénicienne, quand, au cours de leurs longs voyages et dans les périls de mer, ils invoquaient ce dieu tout-puissant, ce « roi de la cité » dont la protection n'avait jamais fait défaut à leur peuple.

Nous ne citerons que pour mémoire une ruine, qui se trouve dans la banlieue de Sidon (fig. 190). Près du village de *Rouméli*, il y a des traces de constructions en bossage et de grosses pierres équarries, qui attestent l'existence d'un site antique. On remarque surtout un monument singulier dont les villageois ont fait une étable, en remplissant avec des moellons les vides que laissaient entre eux les éléments antiques[1]. Ces éléments sont deux dés de pierre et un linteau qu'ils supportent. Les deux dés, hauts de 2 mètres, sont évidés en niche à la face extérieure, et dans ces deux niches se détachent deux sculptures très frustes et sur lesquelles aucune conjecture n'est possible. Quant à la pierre horizontale, longue de 3m,60, elle rappelle les gorges profondes, surmontées d'une baguette, que l'on voit sur les monuments égyptiens; la mortaise que l'on aperçoit à la partie inférieure du bloc (fig. 60) n'a pas d'objet dans la disposition actuelle des pierres; nous sommes avertis ainsi que cet entablement n'occupe plus la place que lui avait assignée le constructeur; ces fragments ont pourtant leur intérêt. Il est difficile de supposer qu'ils aient fait partie d'un tombeau; on ne voit pas quel rôle y auraient joué ces sculptures des pieds-droits. L'hypothèse la plus vraisemblable, c'est que ces trois blocs ont appartenu jadis à quelque temple depuis longtemps détruit; la longue poutre de pierre y aurait servi soit de linteau, soit plutôt de corniche. La moulure ayant un caractère tout égyptien, ce serait là, si nous admettons cette conjecture, une preuve de plus que, dans ses édifices religieux comme dans ses tombeaux, la Phénicie, sans prétendre à l'honneur d'égaler ses modèles, s'était inspirée des exemples et des leçons de l'Égypte.



190. — Ruine voisine de Sidon. Renan, *Mission*, p. 508.

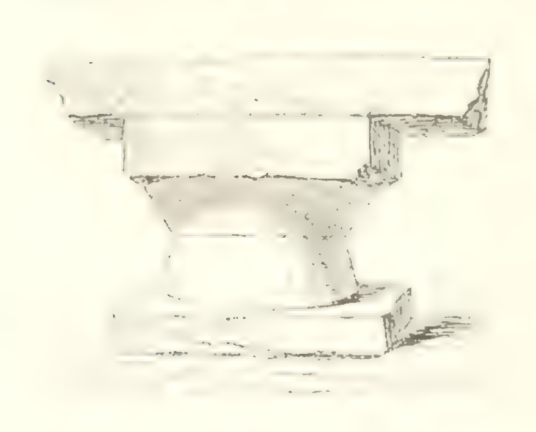
1. Renan, *Mission*, pp. 507-508.

Si nous sommes arrivés à nous faire quelque idée du plan des temples de la Phénicie et du style de leur architecture, nous savons peu de chose de leur aménagement intérieur et de leur ameublement. Dans l'inscription de quinze lignes que porte la stèle dont nous avons reproduit la partie supérieure (fig. 23), Iehaw-Melek, roi de Byblos, paraît avoir rappelé les travaux qu'il avait entrepris dans le temple de « la maîtresse de Gebal », pour se concilier la faveur de la déesse[1]; mais malheureusement le texte a beaucoup souffert, et il y a doute sur la plupart des restitutions qui ont été proposées pour combler les lacunes. Trois faits seuls paraissent certains. Le premier, c'est qu'il y avait dans le temple ou dans ses parvis un autel de bronze[2]. Le second, c'est que l'or avait été largement employé dans la décoration de l'édifice[3]. Le troisième enfin, c'est qu'il y avait là un portique et des colonnes[4]. Iehaw-Melek se vantait-il d'avoir dressé ces supports, ou seulement de les avoir restaurés et embellis? Nous ne saurions le dire; mais toujours est-il que ces données, les seules qui ressortent clairement d'un texte en fort mauvais état, s'accordent très bien avec les renseignements que nous possédons d'autre part sur l'architecture religieuse des Phéniciens. L'autel de bronze nous fait penser à tous les ouvrages de ce même métal que les fondeurs tyriens, dirigés par Hiram, le maître de l'œuvre, exécutèrent pour Salomon, et particulièrement à la célèbre *mer d'airain*; dans le temple de Jérusalem, l'or brillait aussi partout, soit massif, soit en feuilles minces appliquées sur les lambris et sur les ornements; à Tyr même, Hérodote n'admirait-il pas, au seuil du temple de Melqart, une grande stèle en or pur[5]? Enfin, selon toutes les vraisemblances, le portique dont parle le prince giblite, c'est celui-là même que représentent les monnaies impériales de Byblos (fig. 58). Depuis ces siècles éloignés où la tradition reportait l'origine de Byblos jusqu'aux empereurs syriens du troisième siècle de notre ère, que de fois on a dû réparer, repeindre et redorer la galerie sous laquelle s'entassaient les pèlerins qui venaient en foule, chaque année, contempler et adorer la pierre sacrée!

Iehaw-Melek ne nous dit pas quelle était la forme de son autel de bronze; on peut se demander si ce n'était pas quelque ouvrage fameux,

1. *Corpus inscr. semit.* Pars I. nº 1.
2. Ligne 4.
3. Lignes 4 et 5.
4. Ligne 6.
5. Hérodote, II, 44.

comme celui-ci le fut peut-être, qui avait fourni le modèle d'un type d'autel assez particulier, dont maints exemplaires se sont rencontrés à Gébéil et aux environs (fig. 191)[1]. On trouve d'ailleurs aussi, dans la même région, des autels décorés à leur sommet de l'ornement qui nous a paru dérivé du créneau assyrien (fig. 78). Quant à ces colonnes isolées qui, comme les obélisques en Égypte, se dressaient d'ordinaire par couple à l'entrée des temples phéniciens, il est aisé de comprendre qu'elles n'aient pas laissé de traces. Minces et effilées, elles restaient fragiles, là même où elles étaient de pierre; ce n'était pas dans le granit que les taillait la Phénicie. A plus forte raison étaient-elles vouées à une destruction certaine, lorsqu'on les avait faites de bronze ou de bois qu'enveloppaient des feuilles de métal. Nous n'en connaissons donc l'existence que par les auteurs, et l'aspect que par les représentations figurées; il en est de même des bassins pour ablutions, des trépieds, des candélabres et autres ustensiles du même genre qui composaient le mobilier des temples (fig. 81, 82, 83). Ce mobilier devait être riche; si, dans ces villes étroites et encombrées, sur ces îles et ces rochers où l'espace manquait, il n'y avait pas place pour des constructions colossales qui pussent rivaliser avec les temples de l'Égypte et de la Chaldée, en revanche, ces habiles industriels, ces marchands par les mains de qui passait tout le commerce de la Méditerranée avaient toute facilité pour accumuler dans leurs sanctuaires toute espèce d'objets de prix. Ils étaient très pieux; quand on classe, par ordre de matière, les textes épigraphiques qu'ils nous ont laissés, on reconnaît tout d'abord que la catégorie de beaucoup la plus nombreuse est celle qui comprend les inscriptions votives. Celles-ci se terminent invariablement par une même formule; toutes sont construites sur le modèle de cette invocation, qui se lit sur le monument de Malte dont nous avons donné ailleurs le dessin (fig. 28):



191. — Autel de pierre. Renan, *Mission*, p. 229.

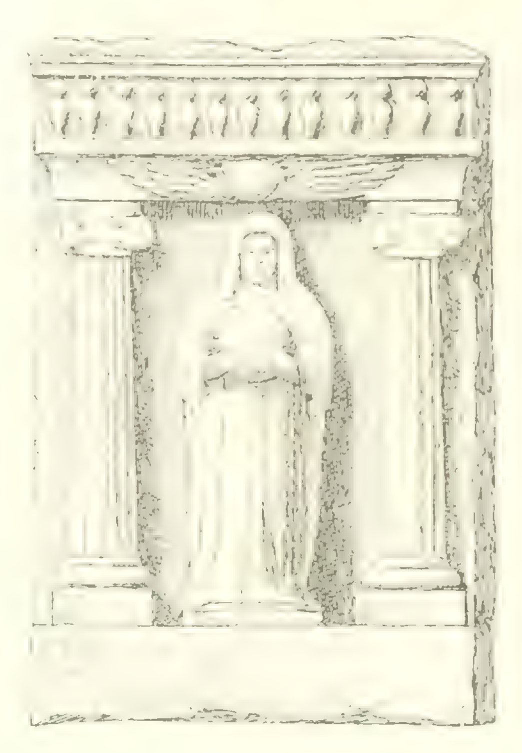
« A notre seigneur Melqart, maître de Tyr, offrande de tes serviteurs Abdosir et de son frère Osirsamar, tous deux fils d'Osirsamar, fils d'Abdosir, *parce qu'il a entendu leur voix; qu'il les bénisse.* »

1. Renan, *Mission*, p. 229.

Ces stèles, comme la stèle de Iehaw-Melek (fig. 23) et comme plus d'une stèle de Carthage (fig. 13, 15, 16 et 192), portent souvent, au-dessus de l'inscription, dans leur partie supérieure, un bas-relief qui représente soit le groupe du dieu et du fidèle qui fait l'offrande, soit



192. — Stèle votive de Carthage.
Gazette archéologique, 1880, pl. 3.



193. — Stèle votive de Sulcis (Sardaigne).
Hauteur. 0m,70.
Crespi, *Catalogo*, pl. I, fig. 8.



194. — Stèle votive de Sulcis.
Ibidem, fig. 9.

l'adorateur tout seul ; le plus souvent l'image de celui-ci est en quelque sorte sous-entendue, et le sculpteur s'est contenté de figurer, soit en pied, soit en buste, la divinité à laquelle s'adresse l'hommage du dévot[1]; au sommet de la stèle, la main ouverte et dressée symbolise la prière. Ces stèles sont quelquefois anépigraphes (fig. 193 et 194).

1. Un des plus curieux monuments de ce genre est la stèle de Lilybée. *Corpus inscr. semit.* Pars I, nº 138.

On ne se contentait d'ailleurs pas toujours d'une simple stèle. Les découvertes qui ont été faites à Cypre dans ces dernières années, ont fourni les éléments de comparaisons instructives et ont permis de mieux comprendre le sens et le caractère de certains monuments qui ont été, à diverses reprises, trouvés sur la côte de Syrie. C'est ainsi qu'en 1873, dans un petit souterrain situé tout près du *Maabed* d'Amrith, parmi les débris de constructions où M. Renan avait reconnu les dépendances du temple, on a recueilli un assez grand nombre de débris de statues, dont les têtes étaient séparées des corps. Ces effigies étaient taillées dans le calcaire blanc d'Amrith[1]. Il paraît bien y avoir eu dans le nombre quelques figures de dieux ; dans le seul torse auquel adhère encore la tête, on reconnaît un Hercule coiffé de la peau de lion ; mais c'est là tout à fait l'exception ; le caractère iconique de la plupart des têtes ne paraît pas douteux : pas d'attributs divins ; le visage, la coiffure, tout est d'un simple mortel ; ce sont ou du moins ce voudraient être des portraits.

Ces statuettes ayant été recueillies dans un caveau qui dépendait certainement du temple, il y a tout lieu de croire qu'elles ont tenu jadis leur place dans une partie quelconque de cet édifice, et l'hypothèse la plus vraisemblable, c'est qu'elles représentent des personnages de distinction, sans doute des princes ou des prêtres qui, en dressant leur image aux abords du sanctuaire, ont voulu perpétuer ainsi le témoignage de leur piété. Ce qui confirme cette supposition, c'est le fait qu'à Cypre, sur l'emplacement des temples de Golgos et d'Amathonte, on a découvert, en très grande quantité, des statues, souvent très bien conservées, dont l'attitude ne saurait être interprétée de deux manières ; c'est tantôt un homme, tantôt une femme qui, le front ceint d'un voile ou couronné de feuillages, la chevelure et la barbe divisées en boucles pendantes sur l'épaule ou frisées avec soin, tend une patère, une colombe, une fleur, une branche d'arbre ou tout autre objet votif et fait ainsi son offrande à la divinité (fig. 195 et 196). Plusieurs inscriptions phéniciennes, trouvées à Cypre sur des piédestaux, nous donnent la formule de consécration[2] ; on s'était demandé si les statues dont il est question dans ces textes représentaient la divinité à qui elles sont offertes ou la personne même de l'offrant ; la question

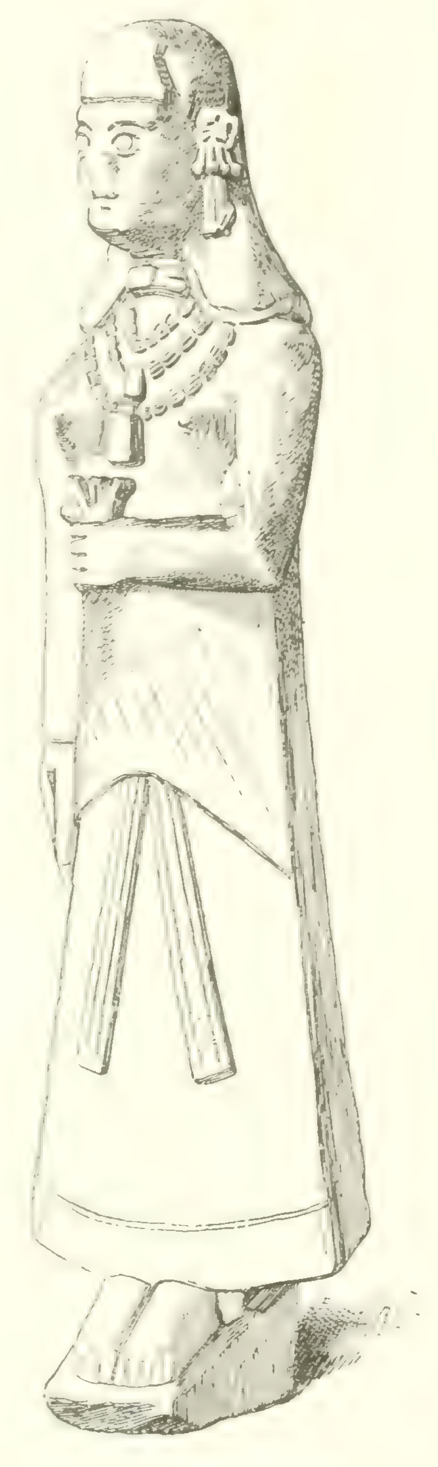
1. Les quelques détails que nous avons sur cette trouvaille nous sont fournis par une lettre de Gaillardot que M. Renan a insérée dans ses *Additions et Corrections* (*Mission de Phénicie*, p. 850).

2. *Corpus inscr. semit.* I, nos 11, 88, 89, 92, 93, 94.



195. — Statue trouvée près d'Athiénau. [illegible]. Hauteur, 1m,12.
Musée de New-York. Dessin de [illegible].

paraît tranchée par une dédicace bilingue, en phénicien et en grec cypriote, où le terme phénicien qui veut dire statue est rendu non par le mot ἄγαλμα, qui s'appliquerait à une image de Dieu, mais par le mot ἀνδριάς, qui désigne toujours une figure d'homme [1].



196. — Statue cypriote.
Pierre calcaire. Hauteur, $0^m,60$.
Bibliothèque nationale.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

A propos d'une figure qui, elle aussi, a été découverte à *Amrith*, M. Renan a déjà signalé le lien qui rattache les trop rares monuments de la sculpture phénicienne aux nombreuses statues iconiques qui sont sorties des fouilles de Cypre, et voici comment il essaye de définir l'idée et le sentiment qui ont donné naissance à tout ce peuple d'adorants : « Faut-il voir dans ces images, comme on l'a supposé, des séries de portraits de prêtres et de prêtresses, qui auraient été continuées pendant des siècles ? Nous ne le croyons pas. Le personnage représenté dans ces statues nous paraît être l'auteur d'un vœu ou d'un sacrifice fait à la divinité du temple, c'est le *baal haz-zébakh*, « le maître du sacrifice », selon l'expression des tarifs de Marseille et de Carthage. Le vœu, le sacrifice, étaient choses bien passagères ; on pouvait craindre que la divinité ne les oubliât vite. Une inscription était déjà un moyen de rendre plus durable le souvenir du vœu ; ... mais une statue était un mémento bien plus efficace encore. En se faisant figurer sous les yeux de la divinité dans l'acte même de l'accomplissement du vœu, on rappelait en quelque sorte sans cesse l'offrande qu'on lui avait faite et l'hommage qu'on lui avait rendu. Une telle idée est tout à fait conforme au caractère matérialiste et intéressé des cultes phéniciens, où le vœu est une sorte d'affaire, de compte en partie double, dans lequel on stipule bien nettement ce que l'on donne, en tenant à être payé de retour...

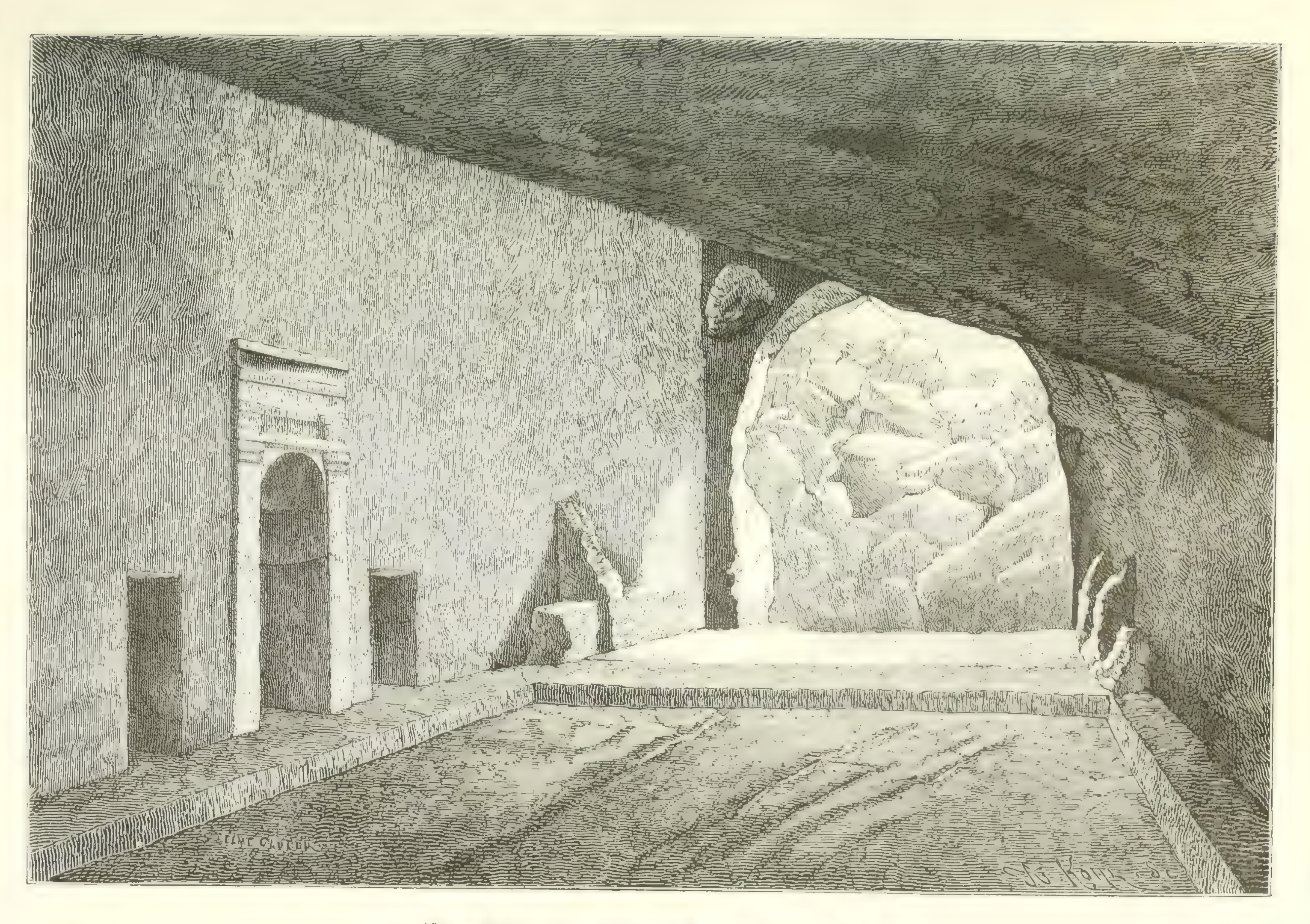
1. *Corpus inscr. semit.* I, n° 89, et particulièrement les observations de M. Renan, p. 106, à propos de la ligne 2.

Dans ces statues nous avons donc les effigies des hommes pieux qui vinrent successivement s'acquitter de leur vœu devant la divinité ; pour que celle-ci n'oubliât pas que le fidèle s'était libéré de sa dette, ils ont dressé leur image devant la face du dieu ; l'image était plus ou moins grande, plus ou moins soignée, en matière plus ou moins précieuse, suivant les moyens de celui qui consacrait la statue [1]. »

Pour garder ces statues, ces stèles votives et le mobilier même du temple, pour célébrer, au nom de la cité, les sacrifices publics et pour guider les fidèles dans la présentation de l'offrande et l'accomplissement du rite, il fallait un personnel nombreux et varié. Une curieuse inscription, récemment découverte à *Larnaca*, donne des renseignements succincts, mais authentiques, sur la manière dont ce personnel était composé [2] ; elle est écrite à l'encre, sur les deux côtés d'une dalle ; c'est comme un fragment du carnet de comptes d'un temple phénicien de Kition, qui paraît être le temple d'Astarté. On y lit, malgré quelques lacunes, le relevé des dépenses de deux mois, des sommes qui ont été payées pendant ce temps, soit à divers artisans, pour travaux de construction et de décoration, soit aux différents fonctionnaires qui faisaient le service du temple. Ceux-ci ne sont pas rangés par ordre de dignité, dans ces notes qui n'ont que le caractère d'un mémento ; les plus importants devaient être ces sacrificateurs et ce maître des scribes que mentionnent d'autres textes ; à côté d'eux figurent les portiers et les hommes chargés de soigner les voiles du sanctuaire, des barbiers, qui rasaient les prêtres et auxquels revenait la charge d'opérer certaines incisions et amputations que comportaient les cultes asiatiques, des parasites ou gens qui vivaient à la table du dieu, des mignons et des chanteuses ; cette mention nous avertit que le rite des prostitutions sacrées était en honneur ici comme dans tous les temples de la grande déesse syrienne.

Ce rite, on en retrouve encore la trace dans plusieurs grottes, façonnées de main d'homme, aux environs de Gebal et de Tyr, que M. Renan appelle des cavernes à prostitution (fig. 197) [3]. Au fond, une niche pour la statue de la déesse ; le long des parois, des banquettes et des sièges taillés dans le roc. Ce qui indique la destination de ces chambres, ce sont de petits triangles ciselés en grand nombre sur la roche ; on s'accorde à y reconnaître une représentation sommaire

1. Renan, *Revue archéologique*, 2e série, t. XXXVII, p. 323.
2. *Corpus inscr. semit.* Pars. I, 86, A et B.
3. *Mission de Phénicie*, pp. 648-652 et 662.



197. — Spéos voisin de Gebeil, Renan, *Mission*, pl. 28.

des *pudenda muliebria*, représentation qu'Hérodote dit avoir vue, ciselée sur le rocher, dans cette région même[1].

Malgré le caractère lascif et licencieux de certaines des pratiques de leur culte, les Phéniciens étaient gens d'ordre et qui savaient compter; parmi les documents les plus développés et les plus intéressants qu'ils nous aient laissés, on remarque deux textes, gravés sur des plaques de pierre, qui sont connus, parmi les épigraphistes, sous le nom de *Tarifs de Marseille et de Carthage*[2]. Le mode et le prix de chacun des sacrifices que les fidèles avaient l'habitude d'offrir dans le temple y est réglé avec une minutieuse précision. Des tables de ce genre devaient être affichées à l'entrée de tous les temples phéniciens; elles renseignaient tout d'abord le marchand qui, au retour d'un long et périlleux voyage, voulait accomplir le vœu qu'il avait fait à Melqart, Astarté ou Tanit; il savait à quoi s'en tenir, et quelle espèce de victime ses moyens lui permettaient de présenter au dieu ou à la déesse. Tout en ne négligeant rien pour contenter la divinité, il prenait ses précautions pour n'être pas la dupe du prêtre; le tarif de Marseille spécifie que la peau de l'animal sacrifié est réservée à l'offrant. Pour les gens avisés, il n'y a pas de petits bénéfices. Les droits à verser au sacrificateur paraissent d'ailleurs assez élevés; mais il est expressément stipulé que l'indigent, celui qui ne pourrait faire les frais d'une victime vivante, quadrupède ou oiseau, n'aura rien à payer[3]. Les pauvres n'étaient donc pas privés de la faculté d'apporter leur offrande; mais celle-ci n'était sans doute qu'un gâteau, ou un animal figuré en pierre ou en terre cuite, un simulacre de victime. Dans les ruines du temple de Golgos, M. de Cesnola a trouvé maintes images de ce genre[4].

§ 2. — LE TEMPLE A CYPRE

Pour peu que l'on ait quelque teinture des lettres anciennes, on connaît, au moins de réputation, ces célèbres temples de Cypre où

1. Hérodote, II, 106.

2. Le tarif de Marseille porte le n° 165 dans le *Corpus inscr. semit.* Pars I. Le numéro du tarif de Carthage n'est pas encore fixé (décembre 1883). Ce texte n'est d'ailleurs que la répétition, avec quelques légères variantes, de celui de Marseille. Il semble qu'un même tarif ait été adopté pour tous les temples de rite phénicien, qu'ils fussent dans la métropole même ou dans un de ses comptoirs d'outre-mer. Le tarif de Marseille a 21 lignes; il ne reste que 11 lignes, et encore assez mutilées, de celui de Carthage.

3. Ligne 20.

4. Cesnola, *Cyprus*, p. 158.

l'image grandiose et confuse de la déesse nature des Syriens s'est, par degrés, resserrée et comme condensée en une forme mieux définie, celle de l'Aphrodite grecque[1]. Les noms de ces fameux sanctuaires, Paphos et Amathonte, Idalie et Golgos, reviennent sans cesse dans les vers des poètes grecs et latins; c'est à eux et à d'autres temples fondés également par les Phéniciens, comme ceux de Cythère et d'Éryx, que doit ses principaux surnoms la déesse que l'épopée homérique et les poètes lyriques appellent sans cesse *la Cypriote*, Κύπρις, Κυπρία, Κυπρογενής, Κυπρογένεια. Ces temples n'ont pas cessé d'être fréquentés jusqu'aux derniers temps du paganisme, et l'antiquité s'est mieux conservée à Cypre que sur la côte de Syrie. Sauf *Larnaca*, qui occupe

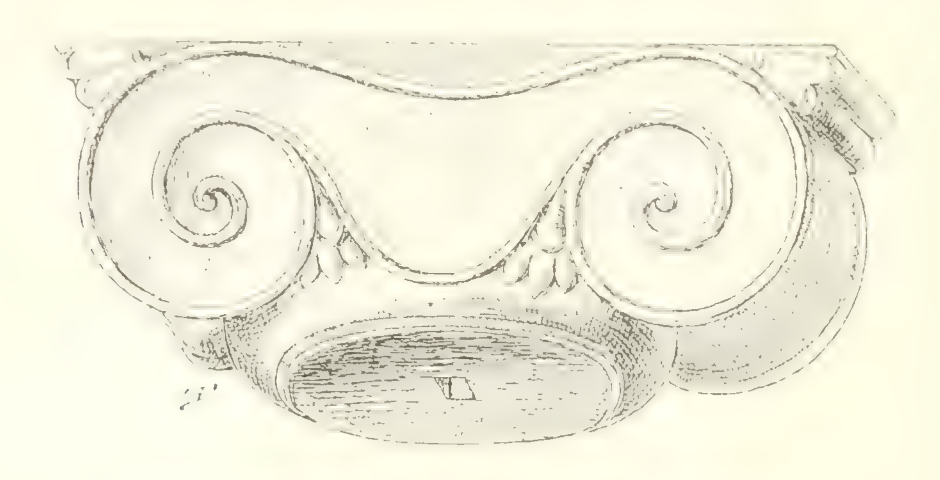
1. On n'est pas arrivé et il ne semble pas que l'on doive réussir à expliquer par le grec et par les langues aryennes le nom d'Aphrodite; il convient donc de chercher cette étymologie d'un autre côté, et c'est ce qui nous décide à signaler une conjecture récemment émise par M. Fritz Hommel, un des meilleurs assyriologues de l'Allemagne. D'après lui, il ne faudrait voir dans Aphrodite qu'un doublet d'Astarté; ce serait une altération d'*Ashtoret*, forme qu'avait prise, chez les Sémites occidentaux, le nom de la déesse chaldéo-assyrienne *Ishtarit*. Les Grecs n'ont jamais eu de consonnes chuintantes; ils sont encore aujourd'hui tout à fait incapables de prononcer le *sh* et le *j;* donc, pour adapter aux habitudes de leurs organes vocaux le nom de la grande déesse orientale dont ils trouvaient les temples partout fondés par les Phéniciens, ils auraient, sans même s'apercevoir du changement, substitué au *sh*, comme une sorte d'équivalent, l'aspiration labiale, le φ. C'est au prix de cette modification que le nom de la déesse serait entré dans leur langue et que la déesse même serait entrée dans leur Panthéon. *Aphrodite* viendrait d'*Ashtoret*, prononcé *Aftoret;* puis ensuite, par métathèse, on aurait dit *Aphrotet*. Plus tard, bien plus tard, alors que l'on avait perdu le sens de cette identité primitive, on aurait, par un emprunt réfléchi, adopté une autre transcription du terme phénicien : on aurait, cette fois : comme le font les Grecs modernes quand ils empruntent des mots turcs, résolument remplacé la lettre chuintante par une pure sifflante; on aurait ainsi créé la forme *Astarté*, que l'on aurait affectée à désigner la déesse, envisagée seulement comme divinité orientale et phénicienne. *Astarté* serait un de ces dérivés dus aux lettrés, dérivés qui toujours, malgré une ressemblance apparente et tout extérieure, sont plus éloignés du prototype, le reproduisent moins fidèlement que les dérivés populaires, que ceux qui sont le produit d'une altération naturelle, d'un mouvement organique et inconscient. Il n'est pas rare de trouver ainsi dans les langues des doublets qui, dérivés d'un même terme, ont pris, à la longue, des acceptions différentes. Ce n'est pas ici le lieu de signaler certains faits qui, observés par M. Hommel dans le domaine même des idiomes sémitiques, semblent venir à l'appui de son hypothèse; nous ne pouvons que renvoyer à la note qu'il a insérée à ce sujet sous ce titre : *Aphrodite-Astarté*, dans les *Neue Iahrbücher für Philologie*, de Fleckeisen, 1882, p. 176, nº 30. M. Hommel se réserve de revenir ailleurs sur ce sujet avec plus de développement. Nous n'avons pas reproduit les termes mêmes de sa note, et nous avons présenté, à ce propos, des considérations que nous ne trouvons pas dans cette note sommaire; mais nous ne croyons pas avoir rien dit qui s'écarte de la pensée de l'auteur. Nous devons avouer que sa conjecture nous séduit fort. Il est certain que l'Aphrodite grecque est d'origine orientale; on est donc disposé d'avance à penser qu'elle a dû tirer de cette source non seulement ses attributs et les rites qui caractérisent son culte, mais aussi le nom sous lequel l'a adorée, chantée et figurée le génie de la Grèce.

le site même de Kition, les principales villes modernes de l'île et ses forteresses féodales n'ont pas été bâties dans le voisinage de ces anciens lieux de culte et n'en ont pas exploité les ruines. Si les fouilles de Cypre avaient été faites, comme celles de Phénicie ont été conduites par M. Renan et par ses collaborateurs, avec les mêmes ressources et dans le même esprit, on aurait, semble-t-il, eu grande chance de retrouver des débris importants de ces édifices et tout au moins de relever le plan de plusieurs d'entre eux. Aujourd'hui même, malgré tout ce qu'ont bouleversé ou détruit sans retour des explorateurs qui se sont proposé surtout pour but la recherche et l'invention des objets de musée, peut-être des fouilles méthodiques, dirigées par un architecte, donneraient-elles encore de beaux résultats ; il est surprenant qu'elles n'aient pas encore été entreprises, dans de grandes proportions et sans ménager la dépense, par le gouvernement britannique, seul maître aujourd'hui de Cypre, où il interdit toute fouille soit aux indigènes, soit aux étrangers. En attendant, malgré tant de coups de pioche donnés au bon endroit et tant de terres remuées à grands frais, nous n'avons encore, sur l'architecture religieuse à Cypre, que de bien faibles données, que des renseignements bien insuffisants. Kition a peu donné; des fouilles récentes ont pourtant permis de déterminer l'emplacement du temple qui a peut-être été le premier que les Phéniciens aient fondé sur cette plage qu'ils ont commencé de si bonne heure à fréquenter. Il y avait à *Larnaca*, jusqu'à ces derniers temps, un monticule connu sous le nom de *Bamboula*, qui s'élevait tout près de la ville, sur le bord même du bassin marécageux qui correspondait à l'ancien port fermé[1]. En 1880, l'administration anglaise ayant fait niveler la colline pour combler le marais, on y trouva, accumulés sur des substructions d'édifices, de nombreux fragments d'antiquité, et particulièrement des figurines en terre cuite. Différents indices ont conduit à penser que sur cette butte s'élevait un temple d'Astarté, temple d'où proviennent deux tablettes de marbre, portant des tarifs religieux en langue phénicienne, qui ont été trouvées dans cet endroit[2]. C'est à ce temple que paraissent avoir appartenu des chapiteaux ioniques qui ont attiré l'attention d'un architecte français, M. Saladin; au cours d'un

1. Voir le plan des environs de *Larnaca* donné dans le *Corpus inscr. semit.* Pars I, p. 35.

2. Voir l'article de M. Renan sur ces inscriptions, dans la *Revue archéologique*, 2e série, vol. XLI, 1881, p. 29, et le *Corpus inscr. semit.* Pars I. p. 92. Cf. Heuzey, *Catalogue des figurines*, etc., p. 168, et *Histoire de l'Art*, t. III, p. 258.

voyage en Orient, il en a vu plusieurs gisant là, parmi les déblais, et il a pris un croquis du mieux conservé. Ce fragment n'appartient certainement pas à la construction primitive ; il date d'un siècle où l'influence de l'art grec était déjà devenue assez prépondérante à Kition pour que l'on ait entrepris d'accommoder au goût nouveau le vieil édifice phénicien ; mais cependant ce chapiteau conserve encore une certaine originalité ; le canal de la volute dessine une courbe fléchissante qui se creuse très profondément ; les oves font défaut. Ce sont ces particularités qui nous décident à reproduire ce chapiteau (fig. 198) ; nous ne prétendons sans doute pas le donner comme un ouvrage phénicien ; on peut cependant y voir le dernier terme d'une série qui commence



198. — Chapiteau de Kition. Pierre du pays. Hauteur, 0m,15. Diamètre de la base, 0m,44. Dessin de Saladin.

avec les chapiteaux, beaucoup plus étranges, que nous avons déjà reproduits (fig. 51, 52, 53). Le style classique va triompher partout ; mais il lui faut encore, au temps où fut ainsi restauré le temple, compter avec certaines traditions et certaines habitudes locales.

Le seul temple de l'île dont nous sachions quelque chose par des témoignages anciens, c'est le plus renommé de tous, celui de Paphos. Pendant la guerre de Judée, Titus, nous raconte Tacite, « eut la fantaisie de visiter ce sanctuaire, célèbre par le concours des indigènes et des étrangers[1] ». L'historien s'arrête, à ce propos, pour indiquer en quelques mots « les origines de ce culte, les rites pratiqués dans ce temple, la forme sous laquelle est adorée la déesse, forme qui ne se retrouve nulle part ailleurs ». Ce qu'il rapporte des origines est insuf-

1. Tacite, *Histoires*, II, 3. On trouvera, à la suite de la traduction de Tacite donnée par Burnouf, une dissertation de Guigniaut sur la *Vénus de Paphos*, où sont réunis et commentés les principaux textes anciens qui ont trait à cette déesse et à son culte.

fisant et obscur, comme ce qu'il dit ailleurs des Juifs, de leur histoire et de leur religion; il y a pourtant là quelques détails assez précis sur les règles suivies pour les sacrifices et sur l'image de la déesse « qui n'est point représentée sous la figure humaine; c'est un bloc circulaire qui, s'élevant en cône, diminue graduellement de la base au sommet. La raison de cette forme est ignorée[1] ». Tacite ajoute que Titus prit plaisir « à contempler les richesses du temple et les dons qu'y avaient accumulés les anciens rois, ainsi que toutes ces antiquités que la vanité des Grecs fait remonter à des époques inconnues ».

Ce n'était pourtant pas un temple hellénique que celui où, vers la fin du premier siècle de notre ère, l'œil ne rencontrait encore qu'une pierre presque brute à la place qu'occupait, dans le sanctuaire de Cos ou de Cnide, l'Aphrodite de Praxitèle. Au lieu de cette image accomplie de la grâce et de la beauté féminine, un grossier symbole, peut-être phallique, un caillou sacré, un simple *bétyle*[2]. Ces autels, sur lesquels on sacrifiait, nous dit aussi Tacite, à ciel ouvert, et qui cependant, assure l'historien, n'étaient jamais mouillés par la pluie, c'est un souvenir de ce culte en plein air qui a été le premier et le plus ancien culte des tribus chananéennes[3]. Tout, dans le temple de Paphos, devait avoir cette couleur syrienne très marquée; tout était en harmonie avec les traits sur lesquels l'historien appelle notre attention. La présence de la pierre conique dans le sanctuaire à la place d'honneur, c'était, si l'on peut ainsi parler, la note dominante, celle qui donnait le ton; mais le visiteur retrouvait certainement le même caractère dans la disposition générale du temple, dans les costumes des prêtres et dans les rites qu'ils faisaient pratiquer aux fidèles.

D'autres documents confirment les inductions que nous avons tirées du récit de Tacite. Sur toute une série de monnaies de bronze qui ont été frappées sous les empereurs, d'Auguste à Macrin, au nom du congrès de toutes les cités cypriotes (κοινὸν Κυπρίων), on voit figurer un édifice dans lequel on s'accorde à reconnaître le plus important des

1. « Simulacrum deæ non effigie humana; continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum, metæ modo, exsurgens, et ratio in obscuro. » M. Halévy croit avoir trouvé le secret qui échappait à Tacite. Dans une des récentes séances de la *Société Asiatique* (12 octobre 1883), il exprimait l'idée que l'un des noms donnés à la divinité, chez les Sémites, *El*, s'expliquait par le sens primitif de *colonne* que presente ce même mot. La colonne, que nous retrouvons à l'entrée des temples phéniciens, dressée devant la porte, ou, dans le sanctuaire, sous la forme de cône, serait la représentation abrégée de la montagne, le premier fétiche qu'aient adoré ces populations aux jours de leur enfance.

2. *Histoire de l'Art*, t. III, pp. 59-61.

3. *Ibid.*, pp. 241-242.

sanctuaires de l'île, celui de Paphos (fig. 199)[1]. Cette représentation, comme il arrive toujours en pareil cas, est fort abrégée ; c'est qu'elle était destinée à rappeler aux contemporains un monument qu'ils connaissaient, et non à fournir des renseignements aux archéologues de l'avenir. Pour tirer parti de ces images, il faut s'être rendu compte des procédés que les graveurs anciens emploient quand ils figurent des édifices sur une des faces de leurs monnaies ; avec quelque habitude, on arrive, grâce à ces figurations sommaires, sinon à retrouver toutes les dispositions de l'édifice, tout au moins à bien comprendre celles que le graveur a prétendu accuser. Nous avons ici une élévation géométrale de la façade, en avant de laquelle s'étend un parvis limité par une balustrade en demi-cercle. Au fond de cette cour, porté sur un large stylobate qui surmonte un soubassement construit en grandes assises réglées, se dresse une sorte de pylône, dont les deux tours sont bien plus étroites et plus élancées que celles des pylônes égyptiens. A sa partie supérieure il présente des fenêtres et au rez-de-chaussée une ample baie, dont le graveur a, selon toute apparence, volontairement exagéré l'ouverture, pour faire apercevoir tout au fond du sanctuaire le simulacre de la divinité, sous la forme d'une pierre conique où l'on distingue une tête grossièrement indiquée et des rudiments de bras. Des deux côtés du pylône il y a un portique beaucoup moins élevé, avec un toit en terrasse. Sur ce toit et dans le parvis se jouent les colombes sacrées de la déesse. Entre les colonnes d'angle et le pylône sont indiqués deux objets qui ressemblent à des candélabres (fig. 81, 82, 83) ; dans l'espèce de cuvette par laquelle se termine la haute tige et qui semble ici surmontée d'un couvercle, on pouvait soit brûler l'encens, soit faire flamber la résine pour les illuminations nocturnes[2]. Enfin, en l'air,



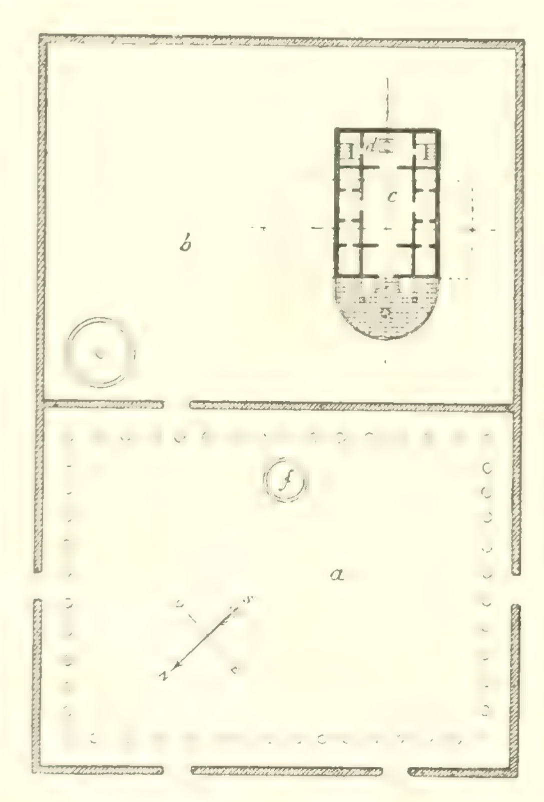
199. — Monnaie cypriote. D'après Guigniaut, *Religions de l'Antiquité*, [pl. LIV, n° 206.

1. Nous avons donné déjà plus haut une image agrandie de cette même pièce (fig. 58); mais le grandissement a été fait sur un exemplaire qui n'est pas du même coin que la pièce reproduite ci-contre. D'un exemplaire à l'autre il y a de légères différences qui tiennent au faire du graveur, mais qui n'empêchent pas d'affirmer que les deux artistes ont eu le même modèle sous les yeux.

2. Dans plus d'un canton de la Grèce et de l'Asie Mineure, on se sert encore, pour éclairer les maisons, de petits appareils dont le principe est le même que celui de ces candélabres. Un plateau de métal est porté sur une tige de bois dont l'extrémité inférieure est munie d'une pointe qui sert à enfoncer ce pieu dans le sol de terre battue. Sur ce plateau, on pose et on allume de petits éclats de bois résineux ou δᾷδι, que l'on renou-

entre le sommet des deux tours, le croissant lunaire et un disque radié rappellent les attributs d'Astarté; ce sont comme des armoiries.

Voilà tout ce que donne la médaille. Le graveur, qui ne disposait que d'un espace très restreint, a tenu surtout à mettre en vue sur ces pièces l'étrange simulacre qui faisait l'originalité du culte de Paphos. Il en a donc forcé la proportion quand il l'a placé, ainsi grossi, dans le milieu du champ; puis, pour mieux le faire valoir, il l'a encadré dans la façade monumentale dont la hauteur et la largeur frappaient tout d'abord les visiteurs qui se dirigeaient vers le temple; mais, par l'effet même de ce parti pris, il n'a pu songer à montrer du même coup les dispositions intérieures de l'édifice et c'est quand on veut les retrouver que commence la difficulté. En arrière du pylône, y avait-il, comme on l'a cru, une cella, divisée en un pronaos et en un sanctuaire proprement dit, où se serait trouvée la pierre conique?[1] Ou bien le bétyle était-il, comme à Byblos, placé, soit en plein air, soit sous un simple édicule, dans une cour entourée de portiques? C'est vers cette dernière hypothèse que nous inclinerions et, comme on va le voir, nous n'en serons pas détourné par l'examen des faibles vestiges que l'édifice a laissés sur le terrain.



200. — Plan des restes du temple de Paphos, d'après Gerhard, *Akademische Abhandlungen*, pl. 41.

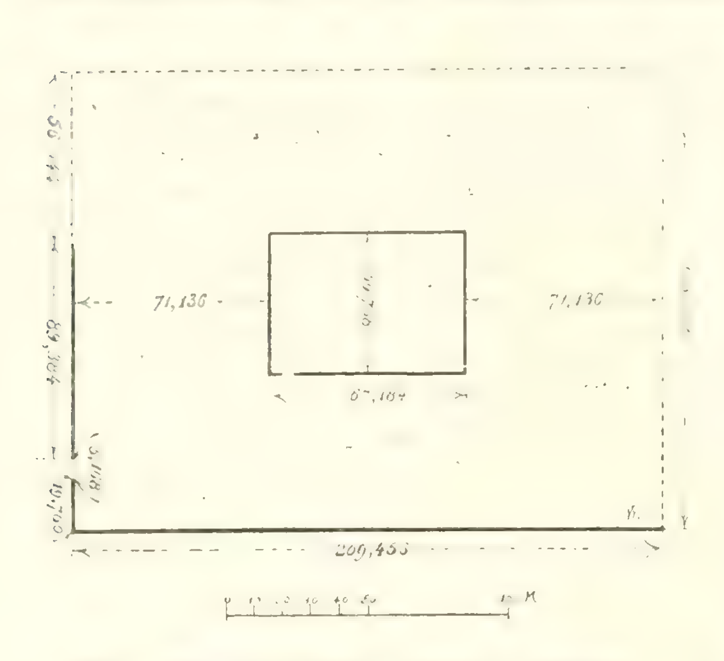
Deux plans ont été donnés de ces ruines : l'un a été dressé par Gerhard d'après les indications de voyageurs qui ont visité l'île dans les premières années de ce siècle (fig. 200)[2]; l'autre, par M. de Cesnola

velle à mesure qu'ils se consument. Que de fois, en Orient, j'ai rédigé mes notes de la journée à la lueur fumeuse de ce foyer!

1. C'est ainsi que Fr. Lenormant voudrait restituer le temple, qu'il compare à celui de Jérusalem (*la Numismatique et l'Architecture*, dans la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, 4e série, 4e volume, 1877).

2. *Voyages d'Ali Bey el Abbassi en Afrique et en Asie pendant les années* 1803-1807 (Paris, 1814, in-8°), t. II, pp. 143-145, et *Atlas*, pl. 34, *a*, *b*, *c*. J. von Hammer, *Topographische Ansichten*, in-8°, 1811, t. II, pp. 150-152 et planche en regard. Hetsch, dans Münter, *Tempel der himmlischen Göttin zu Paphos*, pl. I, II, et p. 30. Dans le plan que nous reproduisons, *a* désignerait une cour péristyle antérieure où on distigue l'emplacement d'un bassin (*f*), *b* la seconde cour, où se serait trouvé le temple proprement dit (*c*), au fond

(fig. 201). Les premiers n'ont fait que passer: le second, qui s'était rendu propriétaire d'une partie du terrain, a fait, en plusieurs fois, des fouilles assez étendues et très profondes sur différents points du plateau qu'occupait le sanctuaire; le plan qu'il présente, tout sommaire qu'il soit, mérite donc, à cet égard, d'être préféré aux esquisses, plus complètes en apparence, que ses prédécesseurs avaient tracées après une rapide inspection du site; mais il faut dire aussi que, depuis soixante ans, bien des pierres ont pu être enlevées par les habitants du village voisin de *Kouklia*. Quoi qu'il en soit, sans retrouver la trace de ces colonnades, de ces clôtures intérieures et de ces bassins qu'avaient cru reconnaître Ali Bey et Hammer, M. de Cesnola met au centre du plateau les débris d'un massif rectangulaire qui représenterait les substructions du temple proprement dit, de l'édifice figuré sur les médailles; les quatre pierres sont encore en place. Ce parallélogramme est enveloppé à distance par un autre bien plus vaste, que dessinait une puissante enceinte, dont les fondations existaient à peu près partout, plus ou moins profondément enfouies. Quelques blocs, qui s'élèvent encore au-dessus du sol, ont des dimensions considérables; une pierre a près de 5 mètres de long sur 2m,50 de large. Les assises du temple, sans être aussi énormes, sont encore de très forte taille. On reconnaît là le goût des constructeurs syriens pour les grands matériaux, ce goût persistant dont témoignent les murs d'Arad et de Jérusalem, comme ceux des fameux temples de Balbek.



201. — Plan des restes du temple de Paphos. D'après Cesnola, *Cyprus*, p. 212.

Le temple avait 67 mètres de long sur 50 de large, et le péribole 210 sur 164; ce sont les mesures que fournit M. de Cesnola, sans en garantir l'exactitude rigoureuse[1]. Le mur extérieur était percé de portes

duquel on verrait, en *d*, l'emplacement de l'édicule dans lequel était exposée la pierre conique. La division en trois nefs de la cella, telle que la donne ce plan, correspond bien à l'ordonnance de la façade, telle que la représentent les monnaies.

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 210-213.

dont l'une a encore gardé, dans un de ses montants, la trace de ses gonds ; avec ses 5 mètres et plus d'ouverture, elle pouvait livrer passage à toute une foule. A cette cour spacieuse il fallait des portiques qui l'entourassent et qui permissent de se mettre à l'abri pendant les heures chaudes des brûlantes journées d'été ; n'en retrouvât-on point les vestiges, nous affirmerions encore qu'ils ont existé jadis, appuyés à la colossale muraille, comme ils régnaient autour du *Maabed* d'Amrith, où le roc en garde encore la trace.

Ce qui est plus embarrassant, c'est de savoir ce que renfermait et ce que représente l'enceinte intérieure. Y verrons-nous les fondations d'une cella, d'un temple fermé semblable aux temples grecs? Cette conjecture ne paraît ni la plus conforme aux analogies, ni celle que justifient le mieux les ruines existantes. Il y a tout lieu de penser que, pour l'ensemble de sa disposition, le temple de Paphos ressemblait beaucoup à celui de Byblos, bâti par les mêmes architectes en l'honneur de la même divinité ; or, dans la vue cavalière du temple de Byblos que nous offrent les monnaies (fig. 19), le bétyle est, on ne saurait en douter, debout sous le ciel, au milieu d'une cour péristyle. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même à Paphos, où le climat est certainement plus sec que sur la côte de Syrie? Deux indices confirment cette supposition ; c'est, d'une part, le mot de Tacite sur ces autels qui, quoique situés en plein air, ne sont jamais mouillés par les pluies ; on voit ainsi que les cérémonies du culte se célébraient toutes, non pas sous un toit, mais au dehors et en plein air. Enfin, ce qui est surtout décisif, les cotes indiquées pour l'enceinte intérieure cadreraient mal avec celles d'un bâtiment clos et couvert. L'édifice aurait été bien large pour sa longueur ; afin d'en soutenir le plafond, il aurait fallu diviser cet espace en plusieurs nefs ; on se serait trouvé conduit à multiplier les supports, et les traces de ceux-ci se retrouveraient, sous forme de bases encore en place ou de chapiteaux épars dans les constructions voisines. Au contraire, les dimensions données conviennent parfaitement à une grande cour où se serait dressée l'idole, cour qui, elle aussi, aurait été entourée d'une galerie. Ce serait donc ainsi que nous nous représenterions le temple de Paphos : au centre, la pierre conique, entourée d'une balustrade et peut-être abritée sous une sorte de dais ; autour d'elle, un double *péribole,* comme disaient les Grecs. Le plus petit, sans doute le plus richement décoré, limitait une cour où les fidèles, selon toute apparence, ne pouvaient pénétrer que sous la conduite des prêtres, après

avoir acquitté certains droits et accompli certains rites. Au contraire, la cour extérieure, avec ses larges portes, était ouverte à tout venant. Dans les deux cours, surtout dans la cour intérieure, partout, rangés contre les murs, ces monuments votifs dont la richesse et la variété avaient frappé Tacite; les statues votives ne manquaient pas. Si presque toutes ont été consumées par le feu du chaufournier, Hammer et M. de Cesnola ont trouvé cependant nombre de piédestaux dont quelques-uns portaient encore des inscriptions[1].

Plus bas et plus près de la mer, M. de Cesnola signale les restes d'un autre temple, beaucoup plus petit et aussi de forme rectangulaire; il est possible que, comme il le suppose, ce temple ait été censé marquer la place où la déesse avait pris terre quand elle était descendue pour la première fois dans l'île; c'est là qu'aurait été la première station des pèlerins qui abordaient au rivage avec l'intention de visiter le grand sanctuaire situé sur la haute colline. Tout ce qui reste de l'édifice, ce sont deux monolithes de forme pyramidale, faits d'un granit brun qui ne se trouve nulle part dans l'île. Le pied en est profondément enterré; en le dégageant on reconnaît que ces deux pierres ont environ 5^{m},50 de haut. Elles sont percées, à leur partie moyenne, d'un trou qui les traverse de part en part[2]. En présence de cette ruine, on est tenté de se demander si elle ne correspond pas à certaines des monnaies frappées au nom du congrès des cités cypriotes. L'édifice représenté sur ces pièces paraît plus simple que celui qui vient d'être décrit; pas d'assises réglées, pas de portiques couverts ni de candélabres, mais seulement, entre deux montants qui peuvent être les pieds-droits d'une large porte, le bétyle sur lequel est posée une colombe. Des deux côtés de la porte, sur le même stylobate que celle-ci, deux bornes coniques (fig. 202). Celles qui subsistent encore aujourd'hui sur la plage de Paphos ont-elles servi de modèle au graveur? Il est difficile de le dire; en tout cas, la disposition dont il a conservé le souvenir était analogue à celles que présentent les deux blocs qui



202. — Monnaie cypriote. D'après Gerhard, *Akademische Abhandlungen*, pl. 43, fig. 17.

1. Hammer, *Topographische Ausichten*, p. 179-183. Cesnola, *Cyprus*, p. 212.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 214. Cf. p. 189, où sont signalés des cippes de même forme, que M. de Cesnola a vus dans d'autres parties de l'île; il est curieux que certaines croyances superstitieuses se rattachent encore, dans l'esprit des paysans d'alentour, à ces débris des vieux temples.

se dressent au premier plan dans le croquis de M. de Cesnola (fig. 203).

Sur les temples d'Idalie et de Golgos, ni les auteurs anciens ni les médailles ne nous apprennent rien ; mais, moins vastes que le grand temple de Paphos et n'étant pas désignés à l'attention des pillards, comme celui-ci, par des ruines apparentes, ils s'étaient conservés, jusqu'à nos jours, enterrés et cachés sous leurs propres débris, et, quand ils ont été découverts par MM. Lang et Cesnola, de 1866 à 1869, ils ont livré à la science un butin bien autrement riche en statues, terres cuites, bronzes, inscriptions phéniciennes et grecques, monnaies,

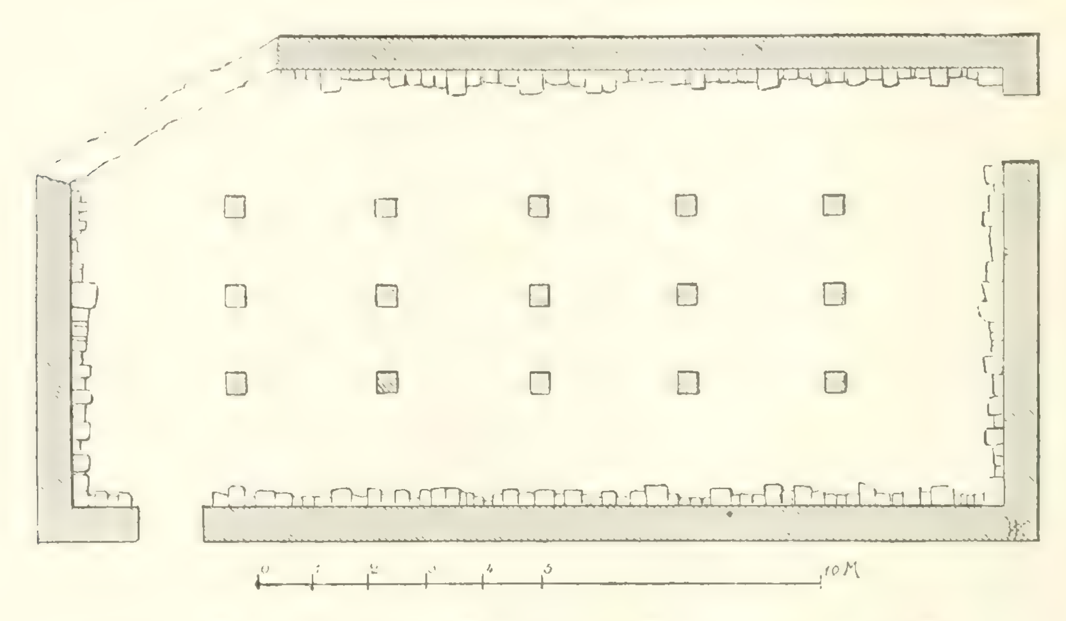


203. — Vue des restes d'un temple et de la colline de Paphos. Cesnola, p. 214.

bijoux, etc.[1]. Par malheur, les fouilles ont été faites, à Cypre, de telle manière que l'histoire de l'architecture n'en a pu tirer presque aucun parti. M. Lang découvrit à Dali un temple dont il a négligé de relever le plan; il n'a même pas donné la moindre indication sur l'état du terrain où il a retrouvé un butin si précieux et sur les dispositions architecturales dont il a dû y relever la trace. Quant à M. de Cesnola, qui paraît, à Golgos, avoir exploité les ruines de deux temples différents,

1. Sur M. Lang, directeur de la Banque ottomane à Larnaca et vice-consul d'Angleterre, sur ses découvertes et sur l'ouvrage où il en a rendu compte, voir G. Perrot, *l'Ile de Cypre* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1879, pp. 579-580 et 584-585). Le livre de M. Lang a pour titre : *Cyprus, its history, its present resources and future prospects*, 1 vol. in-8°, Londres, 1878; l'archéologie et la relation des fouilles n'y occupent qu'une très petite place; M. Lang s'intéresse bien plus aux questions d'agriculture et d'économie politique. La plupart des monuments qu'il a découverts sont allés enrichir le Musée Britannique.

son attention ne s'est pas portée sur ces vestiges de la construction antique; il en a tenu bien peu de compte; malgré toutes les vraisemblances, et malgré l'assertion formelle d'un témoin intelligent, M. Lang, qui assistait aux travaux des ouvriers de son émule et ami, il nie jusqu'à l'existence de l'un de ces temples, de celui qui paraît avoir été le plus ancien des deux[1]. Quant à l'autre, nous avons bien une esquisse du plan; mais combien cette esquisse laisse sans réponse de questions qui, avec quelques recherches entreprises en temps utile, auraient pu sans doute être résolues au grand profit de nos études!



204. — Temple de Golgos. Plan. D'après Cesnola, *Cyprus*, p. 139.

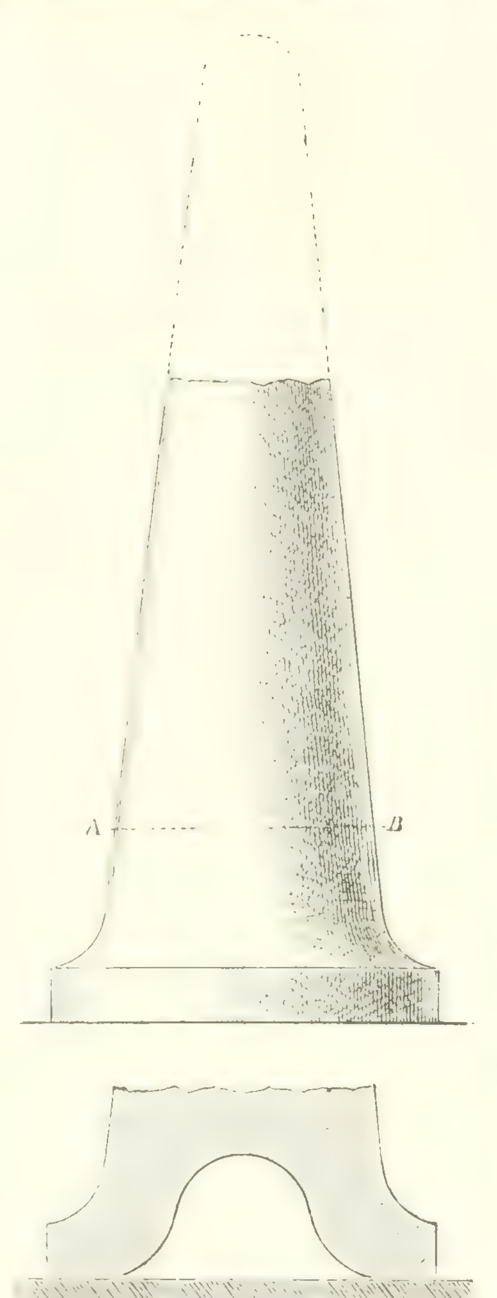
En tout cas, voici ce qui résulte de cette esquisse et du témoignage de G. Colonna Ceccaldi, témoignage qui aurait encore plus de valeur si, quand celui-ci a visité le chantier des fouilles, plusieurs des tranchées n'avaient pas été déjà comblées[2]. Le temple, comme celui de Paphos, dessinait un rectangle, mais de moindres dimensions. Il n'avait ici qu'environ 18^{m},20 de long sur 9^{m},10 de large (fig. 204)[3]. Pas plus

1. D'après les dires de M. Lang, ce temple aurait été circulaire. La grande statue d'Hercule qui y a été retrouvée peut faire croire qu'il était consacré à un dieu, sans doute Melqart, qui, dans le cours des âges, avait fini par se confondre avec l'Hercule grec. On trouvera la lettre de M. Lang dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XXIII, p. 336, et Ceccaldi en accepte toutes les conclusions.

2. Au sujet de ce temple, voir Cesnola, *Atti della reale Academia delle Scienze di Torino*, vol. VI, 1870-1871, pp. 554 et suivantes, et *Cyprus*, ch. V; Ceccaldi, *Monuments*, pp. 39-51.

3. Nous reproduisons le plan qu'a donné M. de Cesnola, mais sans prétendre en exagérer la valeur et l'autorité; il diffère de celui que M. de Cesnola avait fourni dans la relation des fouilles d'*Athiénau*, adressée à l'Académie de Turin. Quand on remet ces deux plans à la même échelle, aucune mesure ne concorde. Dans le plan du mémoire académique, qu'a reproduit Doell (*Die Sammlung Cesnola* dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, VIIe série, t. XIX, n° 4), il y a, contre les jambages des portes, des

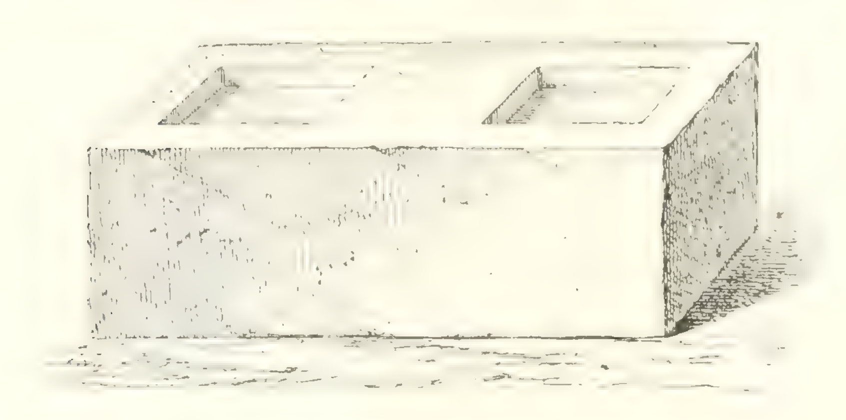
que celui de Paphos, ce temple n'était pas orienté à la manière des temples grecs. C'est le sud et le nord que regardent les petits côtés du rectangle, sans que l'on puisse dire où étaient la façade et l'entrée principale. Deux larges portes, de dimensions inégales, s'ouvraient l'une dans le mur septentrional, l'autre dans l'oriental; de tous ces murs on ne retrouva que la partie inférieure; il semble que la pierre, comme en Assyrie, n'ait été employée que pour le soubassement. On ne signale aucune trace d'un péribole extérieur. Un cône de pierre grise que Ceccaldi vit renversé et brisé au milieu de l'enceinte semble indiquer que le temple était consacré à une déesse représentée ici par le même symbole que la déesse adorée à Paphos (fig. 205 et 206). Point de restes de colonnes; mais quelques chapiteaux en calcaire du pays. Sur plusieurs points de cette aire furent recueillies des figures sculptées dans cette même pierre, qui avaient certainement un caractère votif. C'étaient des femmes qui tenaient ou qui allaitaient des enfants et des vaches qui donnaient le pis à leurs veaux. Un groupe, d'ailleurs en assez mauvais état, se composait de quatre personnages; un d'eux tenait un nouveau-né, tandis que la mère, étendue



205, 206. — Élévation de l'ensemble et coupe verticale de la partie inférieure. Cône de pierre trouvé à Athiénau. Hauteur de la partie conservée, 0m,65. Ceccaldi, p. 44.

colonnes qui ont disparu dans le plan que M. de Cesnola a inséré dans son *Cyprus*. Un autre plan, bien plus simple que ce dernier, est donné par Ceccaldi (*Monuments antiques de Cypre*, p. 41); il met moins de piédestaux dans l'intérieur du vaisseau et n'en indique pas contre les murs. Auquel de ces documents devons-nous accorder le plus de confiance? Leur multiplicité même et les différences qui les distinguent nous rendent très perplexes. Si nous avons préféré celui de l'ouvrage intitulé *Cyprus*, c'est que c'est celui qui répond le mieux à la double description donnée par MM. de Cesnola et Ceccaldi. Ce dernier n'avait pas assisté aux fouilles; mais il put encore recueillir de la bouche de M. de Cesnola bien des indications précieuses, au moment où les souvenirs de celui-ci étaient encore tous frais.

sur une sorte de chaise longue, portait encore sur son visage la trace des douleurs de l'enfantement; une servante lui soutenait la tête[1]. La donnée qui est commune à la plupart de ces sculptures confirme l'hypothèse que nous a déjà suggérée la présence du cône; la divinité du sanctuaire devait être une déesse de l'amour et de la génération, une des formes de l'Astarté sémitique. Cette déesse devait être aussi invoquée comme celle qui rendait la santé et qui prolongeait la vie: on a trouvé dans le même endroit, moulées en terre cuite ou taillées dans la pierre, des parties détachées du corps, consacrées en souvenir d'une guérison que des malades croyaient avoir obtenue par la protection de la divinité: ce sont des phallus, des bras et des mains, des jambes et des pieds[2].



207. — Piédestal pour deux statues. Hauteur, 0m,38; longueur, 1m,16. Ceccaldi, p. 45.

Si le simulacre divin, haut de près d'un mètre, se dressait à l'entrée ou au fond de cette grande salle, il ne l'habitait pas seul. Elle était remplie de piédestaux dont chacun portait jadis sa statue. La plupart étaient appuyés aux murailles; on en compta jusqu'à soixante-douze contre la paroi orientale[3]. D'autres, plus grands et plus réguliers, dont chacun avait reçu deux statues adossées (fig. 207), divisaient cette salle en cinq travées parallèles, dans le sens de sa longueur. Le pavage était fait de dalles en cal-

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 158.

2. *The Cesnola collection of Cypriote antiquities, a descriptive and pictorial atlas* (3 vol. in-folio. James Osgood, Boston, 1884), t. I, pl. XXVII, XVIII et XIX. Nous avons fait de très nombreux emprunts à ce bel ouvrage, où tous les monuments rapportés par M. de Cesnola ont été reproduits avec un soin et une fidélité qui font honneur à l'éditeur américain. Nous ne saurions trop remercier MM. de Cesnola et Osgood du libéral empressement avec lequel ils ont mis à notre disposition les épreuves de leurs planches, bien avant qu'elles fussent publiées. L'atlas comprendra 450 planches, dont le tiers environ sera en couleur, et le reste en héliogravure. Chaque planche sera accompagnée d'une notice descriptive. Le prix total en sera de 150 dollars. D'après le prospectus, le premier volume doit contenir les objets de marbre, d'albâtre et de pierre, les statues colossales et de grandeur naturelle, les statuettes, les bustes, têtes, bas-reliefs, offrandes votives et sarcophages; dans le second, on trouvera les bronzes, les objets d'or, d'argent, de cristal de roche, de verre et les pierres gravées; le troisième volume sera réservé aux produits de la céramique, vases et terres cuites, ainsi qu'aux inscriptions.

3. Cesnola, *Cyprus*, p. 140.

caire de Cypre. Les statues furent retrouvées couchées, le plus souvent la face contre terre, sur ces dalles, sous une épaisse couche de décombres, où l'on crut reconnaître des briques crues qui, tassées et mouillées par les pluies, avaient fini par former une sorte de ciment d'où il fut très difficile de dégager les fragments de sculpture.

Ceccaldi a étudié soit sur le terrain même, soit, un peu plus tard, au consulat américain, ce qui était encore apparent de la construction antique et tous les débris retirés des fouilles. Voici quelle restitution idéale du temple de Golgos il trace d'après l'ensemble de ces données : « Le temple était construit en briques séchées au soleil ou mattons, formant quatre murs, dont la base était assise sur les pierres du soubassement. Ces murs étaient revêtus, comme le sont aujourd'hui les maisons des paysans cypriotes, d'un crépi blanc ou de couleur, imperméable à la pluie... Des piliers de bois, à chapiteaux lapidaires, soutenaient à l'intérieur un toit qui était à double pente très peu sensible ; il formait ainsi terrasse, comme les toits cypriotes actuels. Ce toit se composait de pièces de bois très rapprochées ; par-dessus étaient étendus des roseaux et des nattes recouverts d'une épaisse couche de terre battue, qui résistait à l'humidité non moins bien qu'aux ardeurs du soleil. L'extérieur du temple de Golgos devait donc être très simple d'aspect. Dans l'intérieur, qui ne recevait de jour que par les larges baies des portes, une foule immobile et silencieuse de personnages de pierre, aux traits et aux vêtements rehaussés de peintures, entouraient, en perpétuels adorateurs, le cône mystique. Des lampes de pierre, en forme d'édicule, éclairaient dans les recoins les ex-voto grimaçants pendus aux murs et les tableaux curieux dont ceux-ci étaient garnis. Des bas-reliefs bizarres ornaient le pourtour de l'édifice, où la lumière oblique se reflétait sur les dalles blanches et polies[1]. »

Si maint détail de cette restauration reste purement conjectural, l'ensemble en paraît très vraisemblable ; mais la vraie question, celle qui ne paraît même pas s'être posée dans l'esprit des explorateurs, c'est celle de savoir si c'est bien le temple lui-même et non une de ses dépendances qu'a retrouvé là M. de Cesnola. Sans doute la Phénicie, comme l'Égypte et comme la Grèce, a pu avoir des temples bâtis sur différents modèles ; mais n'est-il cependant pas singulier que l'édifice de Golgos, tel du moins qu'on nous le décrit, s'éloigne si fort de toutes

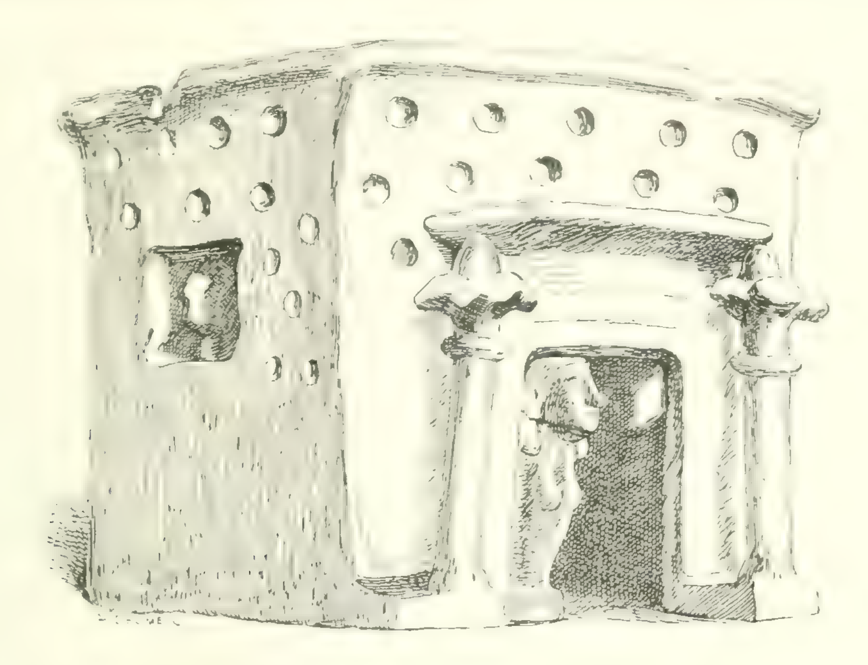
1. *Monuments antiques de Cypre*, pp. 47-48.

les variétés que nous connaissons du temple sémitique. Ce n'est ni une grande cour entourée de portiques comme à Amrith, à Byblos et à Paphos, ni un bâtiment où, comme dans le temple égyptien et dans celui de Jérusalem, on puisse distinguer un pronaos et un sanctuaire. Enfin, si le plan est exact, où trouver, dans cette nef encombrée de statues, une place pour la divinité du temple, une place où elle fût bien en vue, comme elle paraît, d'après les représentations des médailles, l'avoir été dans les temples de Byblos et de Paphos? Cette divinité, ce ne pouvait guère être le cône dont nous avons donné le dessin (fig. 205); haut seulement d'un mètre, il aurait été tout à fait écrasé par les statues rangées autour de la pièce, statues dont quelques-unes atteignent 2 mètres; nous serions donc disposés à voir plutôt dans cette pierre un objet votif. S'il en est ainsi, où chercher et où replacer par la pensée le simulacre divin, effigie ou image?

Il y aurait un moyen de lever la difficulté : ce serait de voir dans ce vaisseau non pas le temple lui-même, mais un accessoire du temple, une salle couverte qui aurait été construite pour qu'offrandes votives, stèles et statues s'y conservassent mieux qu'elles ne pouvaient le faire en plein air; c'est ainsi que sur la médaille de Byblos, à côté de la grande cour où se dresse le bétyle, nous voyons aussi une cella fermée; celle-ci paraît de moindres dimensions que l'autre partie de l'édifice; mais elle appartient certainement au même ensemble (fig. 19). Il resterait alors à dégager le temple proprement dit, qui aurait été contigu à cette sorte de trésor ou de musée. La disposition du temple peut d'ailleurs avoir été telle, qu'il ait laissé moins de traces que le bâtiment voisin, avec ses murs épais, ses statues et le toit qui les protégeait. Tout bouleversé qu'ait été le terrain par les fouilles précédentes, fouilles de MM. Vogüé et Duthoit, fouilles de M. de Cesnola, fouilles des paysans d'*Athiénau* remuant le sol pour leur propre compte, peut-être des recherches bien conduites permettraient-elles encore de retrouver bien des vestiges des anciennes constructions et de vérifier ainsi sur les lieux le bien ou le mal fondé de la conjecture que nous présentons sous toutes réserves.

Partout, à côté du temple, il y a son diminutif, ce que nous appelons la *chapelle*. Nous verrions volontiers la copie d'un petit temple dans un curieux modèle en terre cuite qui provient de *Dali* (fig. 208). Il représente un édifice de forme carrée. La porte, au-dessus de laquelle fait saillie une sorte d'auvent, est gardée par un oiseau à tête de femme; sur les côtés deux autres têtes féminines regardent aux fenêtres. Si

cet oiseau à visage humain semble donner à l'ensemble de la représentation un caractère funéraire, s'il faut y chercher l'âme du mort figurée par une image dont l'Égypte a donné la première esquisse, d'autres traits indiquent que l'artiste a logé cette âme dans une demeure dont le type lui a été fourni soit par une maison, soit par quelque chapelle qu'il avait sous les yeux. Les murs sont percés de cavités rondes, qui ne peuvent être que des trous de colombier; le bâtiment devait être habité par les tourterelles sacrées d'Astarté. Devant la porte se dressent deux colonnes à chapiteaux en fleurs de lotus, colorées en vert; elles ne portent pas l'auvent; ce sont plutôt des colonnes isolées, comme celles que les monnaies nous montrent devant l'entrée du temple de Paphos.

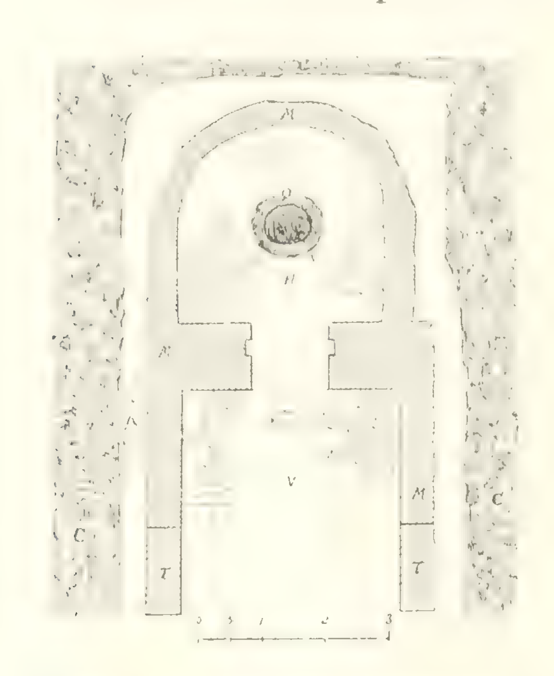


208. — Modèle de temple en terre cuite. Louvre. Hauteur, 0m,21.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Nous reconnaîtrions encore des chapelles phéniciennes dans deux chambres construites en grands matériaux, en blocs énormes à peine dégrossis. L'une, à Larnaca même, est connue sous le nom de *Panaghia Phaneromeni* et sert aujourd'hui d'oratoire; l'autre, que l'on appelle la *prison de Sainte-Catherine*, se trouve dans le voisinage des ruines de Salamine, la plus puissante des cités grecques de l'île. Les premiers voyageurs qui les aient signalées y avaient vu des tombes[1]; ce qui porterait à croire que ces petits édifices avaient plutôt une destination religieuse, c'est la fouille qui a tout récemment dégagé d'une manière complète le sol de la *Panaghia Phaneromeni*[2]; nous en

1. Ross, *Reise auf den Griechischen Inseln*, t. IV, p. 119. Cesnola, *Cyprus*, p. 49.
2. Max Ohnefalsch Richter, *Ein altes Bauwerk bei Larnaca* (*Archæologische Zeitung*, 1881, p. 311 et pl. 18).

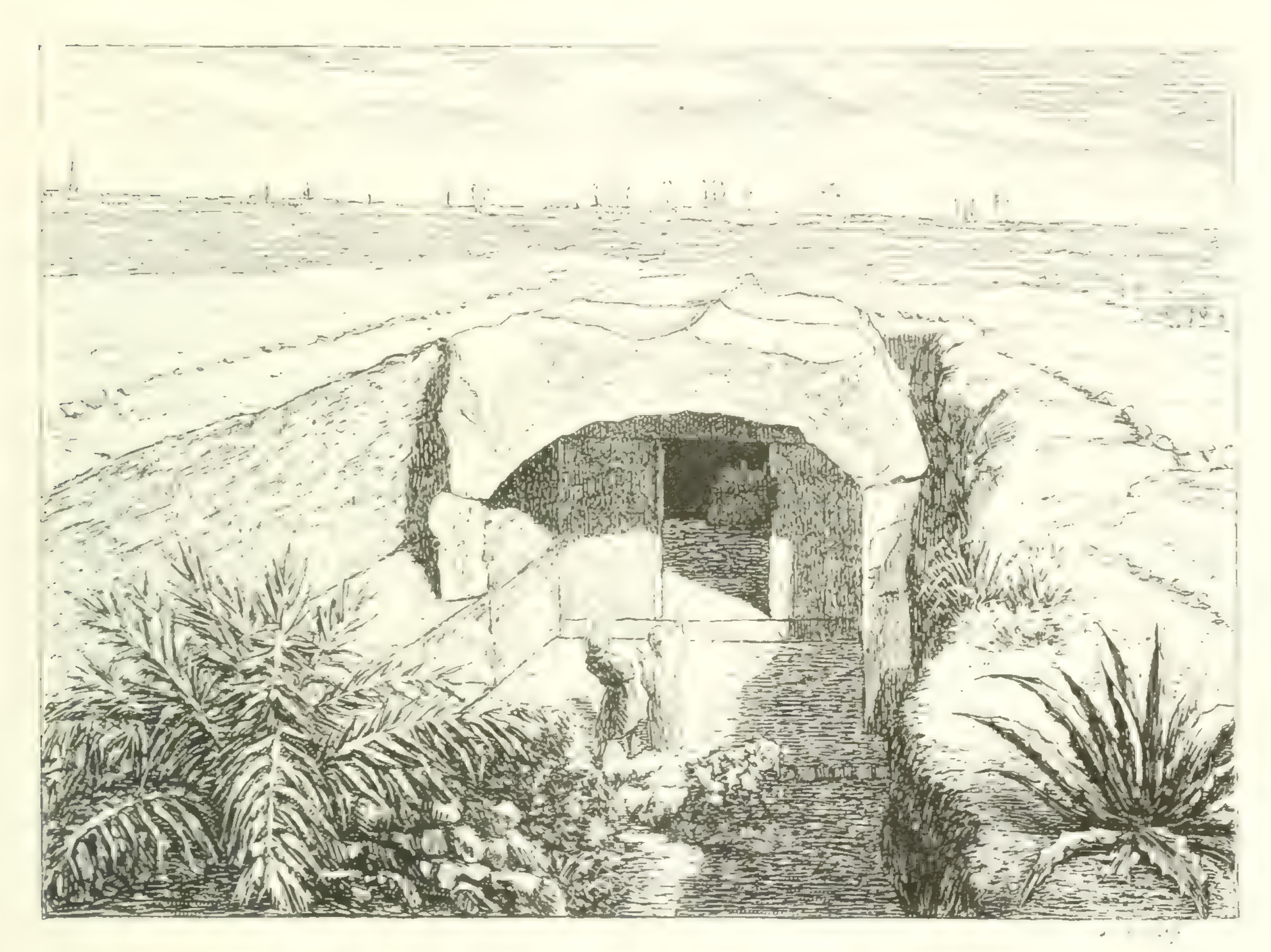
donnons, d'après le dernier explorateur, le plan (fig. 209) et la vue perspective (fig. 210). Le bâtiment se composait d'un vestibule (V) et d'une chambre couverte (H). Dans le vestibule, des murs en plus petites pierres (T) continuaient les gros blocs (M) dont est fait le reste de la construction. Nous ne saurions dire si l'édifice était jadis enterré, comme il l'est aujourd'hui, ou si c'est l'exhaussement du sol qui l'a entouré de déblais (C). Quoi qu'il en soit, la chambre était certainement fermée par une porte dont la feuillure est encore très visible; le toit était formé par deux larges quartiers de roc dont le dessous a été taillé de manière à dessiner une courbe très surbaissée. Jusque-là, rien qui ne convienne à une tombe; mais, en dégageant le sol de cette pièce, on a trouvé au milieu un bassin circulaire (O), d'où une source a recommencé de couler dès qu'elle a été débarrassée des pierres et de la terre battue qui en obstruaient le cours; or que faire, dans une tombe, de cette eau jaillissante? Qui pourrait citer, dans une nécropole quelconque, un exemple de cette disposition? Il est plus naturel de penser que c'était là une fontaine publique, mais une fontaine qui avait en même temps un caractère religieux et sacré. Du port tout voisin les matelots et les femmes y venaient remplir leurs amphores; on s'y arrêtait et on causait, autour du bassin, en jouissant de l'ombre et de la fraîcheur que donnaient l'étroitesse de la porte et l'épaisseur du toit; avant d'en sortir, on adressait son hommage à la divinité bienfaisante que les Grecs auraient appelée la nymphe de la fontaine, à la force mystérieuse qui faisait sortir de terre, là où il était le plus utile et le plus désiré, ce filet d'eau froide et limpide. Aujourd'hui, malgré tant de siècles écoulés et le changement de religion, le vieil oratoire phénicien est encore, pour les paysans grecs, un lieu de pèlerinage; on vient y consulter l'oracle, et la Vierge mère du Christ y joue, dans les superstitions populaires, un rôle qui conviendrait mieux à l'antique Astarté. « Une veilleuse pleine d'huile et munie d'une mèche est placée avec quelques allumettes au centre de la petite salle. Quand un amoureux veut savoir si sa tendresse est payée de retour, il allume cette



209. — La *Panaghia Phaneromeni*. Plan.

veilleuse à la tombée de la nuit. Si elle brûle encore à l'aube suivante, il peut être tranquille; sinon il n'a plus qu'à chercher des consolations ailleurs[1]. »

Jaillissante et coulante, ou renfermée dans des vases qui pouvaient en conserver une grande quantité, partout, dans les temples, l'eau se trouvait mise à la portée et sous la main des fidèles; comme le feu, l'eau purifiait; elle enlevait les souillures. Des vases servant aux ablu-

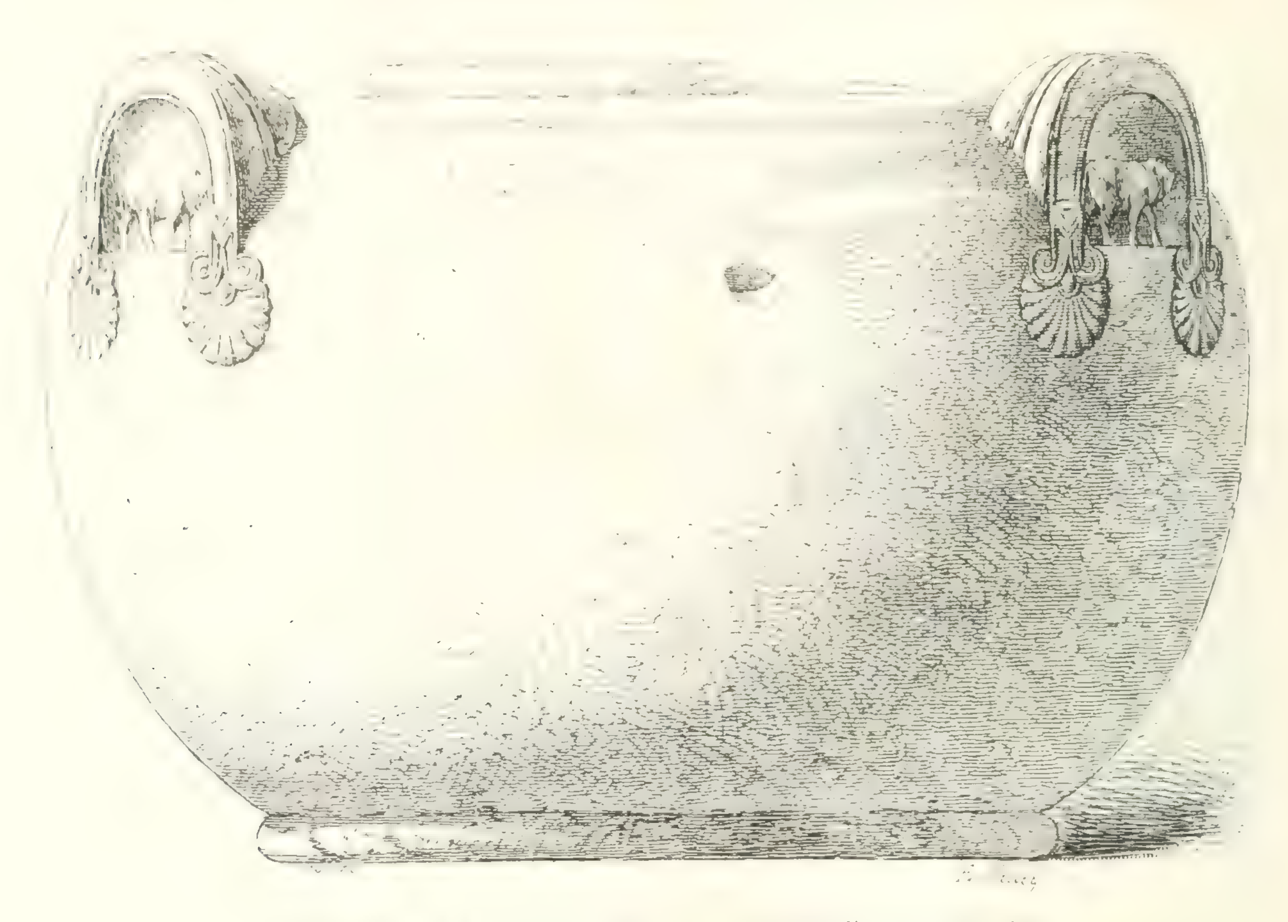


210. — La *Panaghia Phaneromeni.* Vue perspective.

tions commandées par le rituel étaient posés près des portes, comme le bénitier dans les églises catholiques; à l'une des entrées de l'édifice qu'il décrit sous le nom de temple de Golgos, M. de Cesnola a trouvé encore en place un de ces vases, qui, enveloppé près du rebord d'une couronne de lierre, a $2^{m},13$ de diamètre[2]; mais le plus curieux de tous ces monuments, c'est celui qui est connu sous le nom de *vase d'Amathonte.* C'est un grand vaisseau, en calcaire poreux, à panse sphéroïdale déprimée, avec une petite base et un col très bas entourant une ouverture circulaire (fig. 211). Quatre fausses anses prises dans la masse s'élèvent verticalement sur le tiers supérieur de la panse et sont

1. De Maricourt, *Saint-Cyr et Jérusalem*, in-8°, p. 145.
2. Cesnola, *Cyprus*, pp. 144-145.

régulièrement espacées. Ces anses, uniformément décorées d'une moulure, reposent sur deux palmettes et forment arcade au-dessus d'un taureau tourné vers la droite. Les têtes des quatre taureaux ont été mutilées, évidemment avec intention. Ce monument, que le Louvre possède depuis 1866, n'était pas isolé[1]; tout auprès de lui se trouvait posé un second vase, plus haut d'environ 40 centimètres, mais plus étroit vers sa base et muni de quatre anses décorées seulement d'une moulure annulaire. La ligne supérieure des deux vases était de niveau,



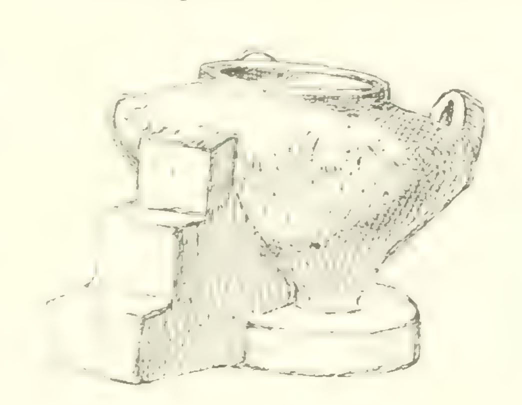
211. — Vase d'Amathonte. Hauteur, 1m,85; diamètre, 2m,20.

le rocher sur lequel ils étaient établis ayant été taillé de telle façon que le moins grand des deux vaisseaux se trouvât sur une petite éminence encore exhaussée par un calage de grosses pierres. Le plus grand vase est tellement endommagé, il est brisé en un si grand

1. En 1862, M. de Vogüé avait pris possession du vase d'Amathonte au nom de la France. En 1862, un bâtiment de guerre fut envoyé, sur les instances du directeur des Musées, pour enlever et rapporter ce monument. Grâce aux soins de M. le lieutenant de vaisseau Magen, l'opération, qui présentait ses difficultés et ses dangers, réussit parfaitement. Le vase, après avoir été de Marseille au Havre et avoir remonté la Seine sur un bateau plat, put être placé au Louvre le 13 juillet 1866. Sur les différentes phases de cette opération, on pourra consulter quelques pages intéressantes, insérées en 1870, par M. Magen, dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, sous le titre : *le Vase d'Amathonte, relation de son transport en France.*

nombre de pièces que l'on a renoncé à l'emporter; ses fragments, épars dans les broussailles, continueront d'indiquer aux voyageurs, sur ce coteau désert, un site qui est sans doute celui du principal temple d'Amathonte.

On évalue à 14 000 kilogrammes le poids du plus petit des deux vases, de celui que nous avons à Paris; l'un et l'autre ont dû être taillés sur place, dans quelque gros quartier de roc qui faisait saillie au-dessus du plateau. Dans ces conditions mêmes, ç'a encore été un travail considérable que de creuser et de décorer ces vastes récipients; songez que le vase du Louvre a 1m,85 de hauteur et 2m,20 de diamètre. Il est facile de comprendre pourquoi l'on s'était imposé cet effort. Pas une source sur cette colline; aussi loin que le regard peut s'étendre, pas un ruisseau, et cependant il fallait que les prêtres et les visiteurs du temple accomplissent les purifications ordonnées par la loi. Grâce à ces bassins, on pouvait se conformer à ces prescriptions[1]. Dans la saison humide, c'était la pluie qui se chargeait de remplir ces réservoirs. Le reste de l'année, on y versait, aussi souvent qu'il était nécessaire, une eau que l'on empruntait aux citernes de la ville ou bien que l'on allait puiser à la fontaine la moins éloignée; ânes et chevaux, comme ils le font encore aujourd'hui, la rapportaient dans de grandes amphores pendues à leurs flancs et bouchées avec une touffe d'herbe ou de feuillage.



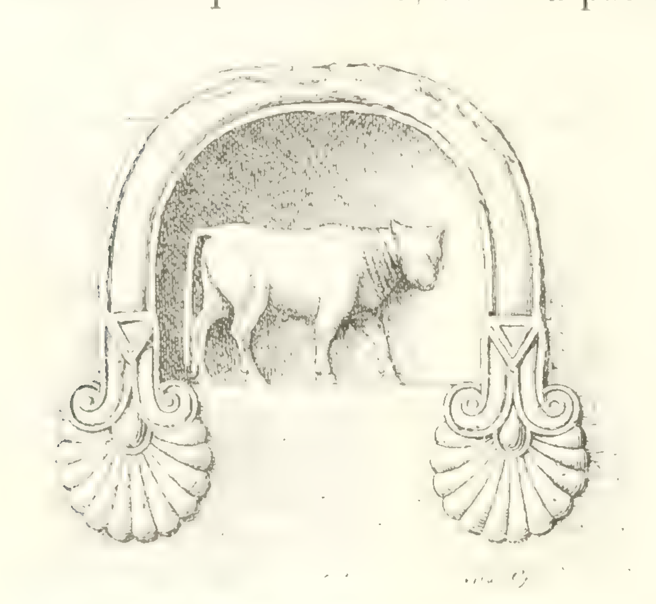
212. — Modèle de réservoir. Hauteur, 0m,09. Dessin de Bourgoin. Louvre.

L'orifice de ces réservoirs était souvent trop haut placé pour qu'il fût commode de l'atteindre sans le secours de degrés; ceux-ci pouvaient être soit mobiles, soit adhérents au bassin et tirés du même bloc que lui. C'est de cette dernière manière qu'ils se présentent, dans un petit modèle en pierre, sans doute un monument votif, qui provient de Cypre (fig. 212). Nous avons là certainement la copie réduite de ces grands vaisseaux. Faute de pouvoir faire les frais d'une de ces cuves larges et profondes, dont la ciselure ne pouvait être payée que par les richesses d'un roi, quelque dévot avait offert au dieu l'image du bassin

1. Dans les cérémonies du pèlerinage à la grande mosquée de la Mecque, le puits Zemzem et son eau sainte jouent un rôle considérable. On la boit, on s'en sert pour les ablutions; nombre de personnes gagnent leur vie à tirer cette eau et à la distribuer aux visiteurs du sanctuaire.

où souvent il avait lavé ses doigts et son visage avant de franchir le seuil du lieu saint[1].

Si dans certains temples, comme dans celui de Golgos et d'Amathonte, c'étaient des vases en pierre qui servaient aux ablutions, il ne paraît pas douteux qu'ailleurs ces vases fussent en airain. La fameuse *mer d'airain*, fondue pour Salomon par des ouvriers phéniciens, n'était qu'un de ces réservoirs d'eau lustrale[2]; d'ailleurs, dans le vase même qui vient de nous occuper, il est facile de reconnaître l'imitation d'un original en bronze. C'est l'anse surtout qui est caractéristique (fig. 213). N'étant là que simulée, elle n'a pas été dégagée de la pierre et percée pour le passage de la main; mais on n'en sent pas moins, dans les ornements qui la décorent, ce que l'on peut appeler l'esprit et le goût du métal. Voyez les deux palmettes qui la terminent, avec les volutes qui relient ces palmettes autour de l'anse; il n'est pas de motif dont l'emploi, suggéré par les propriétés mêmes de la matière, soit plus familier à l'orfèvre et au monteur en bronze. Les anses, débris de vases perdus, sont en nombre dans toutes les collections d'antiquités; que l'on jette les yeux sur une des séries ainsi formées dans n'importe laquelle des grandes galeries de l'Europe, et l'on ne tardera pas à y retrouver, sur plus d'un exemplaire, la palmette même du vase d'Amathonte. Ici, la transcription est si fidèle que, sur la pierre, entre la palmette proprement dite et les volutes, on distingue la place et la saillie du rivet à tête arrondie qui, dans le bronze, attacherait l'anse au corps du vase[3].


213. — Anse de vase d'Amathonte.

On ne s'étonnera pas de trouver ciselé, dans le champ de l'anse, le taureau, que l'Égypte et l'Assyrie aimaient tant à représenter, et pour

1. L'attention avait déja été appelée sur ce petit monument par M. Heuzey (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1871, pp. 45-46). Les Grecs, comme il le fait remarquer, donnaient à ces bassins le nom de λουτήρ.

2. I. Rois, VII, 23. *Chroniques*, IV, 1.

3. De Longperier avait déja fait cette remarque; nous avons tiré grand parti de la notice qu'il a donnée sur le vase d'Amathonte, dont nous lui avons emprunté le dessin (*Musée Napoléon III*, pl. XXXIII).

la beauté propre de sa forme et pour les idées dont il était le symbole. A Jérusalem, c'étaient douze figures de bœufs qui supportaient sur leur dos la *mer d'airain*.

C'est par ses proportions surtout et par son décor que le vase d'Amathonte garde le caractère d'un monument oriental, car il ne paraît pas remonter à une antiquité très reculée. Par leur facture, les taureaux figurés sur les anses offrent une analogie marquée avec l'animal gravé sur les belles monnaies cypriotes que le duc de Luynes a attribuées à Salamine, pièces qu'il croit avoir été émises vers l'an 500 [1]; nous en reproduisons une, pour qu'on puisse juger de la ressemblance (fig. 214).

Parmi les meubles que renfermaient ces temples de Cypre, dont les trésors faisaient encore l'admiration du voyageur à l'époque romaine, il y avait aussi certainement des trônes, soit en bronze incrusté d'or et d'argent, soit en pierre. Un de ces derniers a été trouvé par M. de Cesnola sur le site du temple de Golgos [2]; il n'en donne pas le dessin, mais il offre celui de deux marchepieds de la même matière qu'il a rencontrés près de ce fauteuil. Tous les deux sont décorés, sur leur face antérieure, de bas-reliefs encadrés entre deux larges rosaces; sur le plus petit on voit un lion qui terrasse un cerf; sur l'autre c'est l'animal fabuleux dont les Grecs plaçaient la patrie dans cette Lycie que regarde la côte septentrionale de Cypre ; c'est la Chimère avec son corps de lion, sur les reins duquel est entée une tête de chèvre et dont un serpent forme la queue (fig. 215) [3]. Ici encore, rosaces et animaux, tout est dans le goût oriental.



214. — Monnaie cypriote.

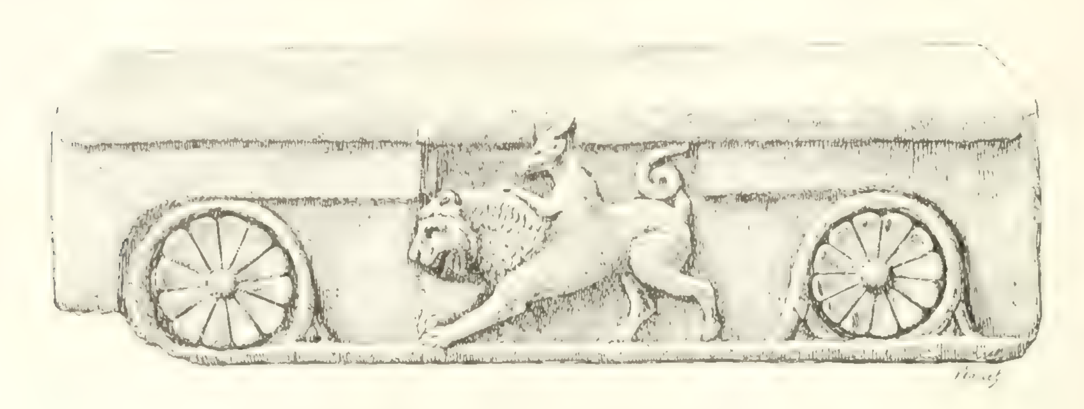
Ce qui concourt, avec le texte de Tacite et avec la variété des monuments recueillis sur tous ces sites, à nous montrer quelles richesses se conservaient dans les temples cypriotes, c'est le fameux *trésor de Curium*, que M. de Cesnola sut retrouver complet et intact, décou-

1. De Luynes, *Numismatique et inscriptions cypriotes*, 1852, p. 19 et pl. III, 1 à 12.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 159. Les restes d'un trône de bronze ont été trouvés par Cesnola dans une des chambres où était renfermé le trésor du temple de Curium (*Cyprus*, p. 355). De ce trône faisaient partie des têtes et des pattes de lion, ainsi que des têtes de taureau; on se représentera facilement la manière dont ces éléments décoratifs avaient été employés dans la composition du siège, en se reportant aux meubles assyriens dont nous avons donné plus d'un échantillon (*Histoire de l'Art*, t. II, fig. 383, 389, 390, 393).

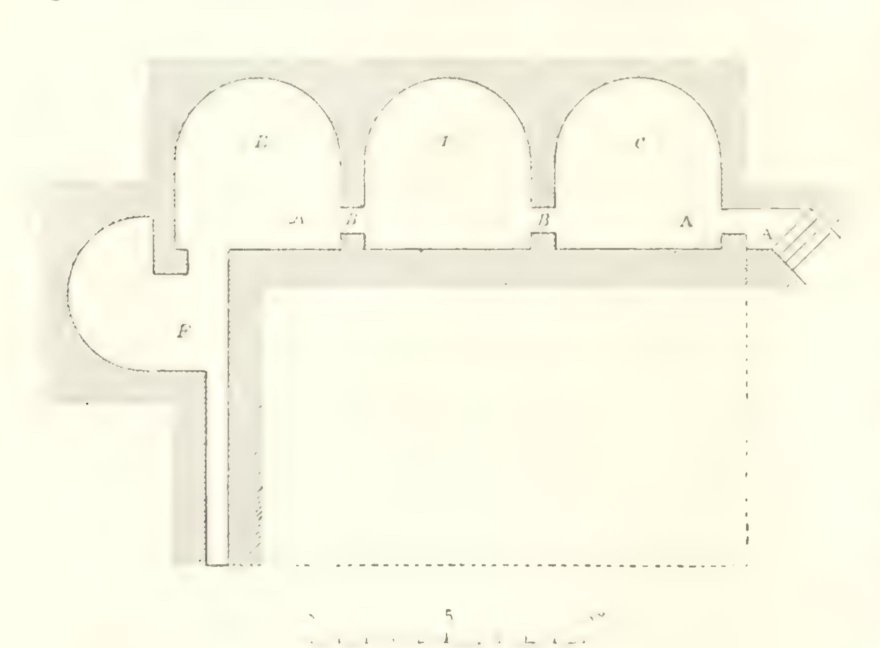
3. Homère, *Iliade*, VI, 181.

verte qui suffit à illustrer son nom. Jamais peut-être explorateur n'a été aussi merveilleusement servi par la fortune et n'a mieux mis ses faveurs à profit. Ce n'est pas l'histoire des fouilles que nous faisons ici, nous l'avons racontée ailleurs[1] ; c'est en traitant de l'orfèvrerie et de



215. — Marchepied en pierre. Cesnola, *Cyprus*, p. 159.

la bijouterie phéniciennes que nous aurons l'occasion de citer et de présenter au lecteur un certain nombre des objets qui ont fait partie de ce trésor ; si nous mentionnons cette merveilleuse trouvaille, c'est qu'elle nous révèle une disposition architecturale qu'il est bon de signaler, surtout aux futurs explorateurs de Cypre. Un des temples de Curium avait une vraie crypte (fig. 216) ; on y descendait par un escalier qui aboutissait à un couloir étroit et bas (AA) ; celui-ci donnait accès à quatre chambres semi-circulaires (C, D, E, F), creusées dans le roc calcaire et séparées par des portes (B, B) ;



216. — Plan de la crypte de Curium. Cesnola, *Cyprus*, p. 304.

au delà de la quatrième pièce recommençait un nouveau couloir dont, faute d'air respirable, les ouvriers n'ont pas pu atteindre le bout. Les

1. G. Perrot, *l'Ile de Cypre, son rôle dans l'histoire*. Article II : *Fouilles et découvertes. Le général de Cesnola et le Musée métropolitain de New-York* (*Revue des Deux Mondes* du 1er février 1879). Sur la découverte de Curium, voir cet article, p. 599-603, et Cesnola, *Cyprus*, ch. XI.

trois premières chambres ont 4m,10 de haut, 7 mètres de long et 6m,40 de large; la quatrième (F) est un peu plus petite. Le butin que livrèrent ces quatre pièces dépassa toutes les prévisions, toutes les espérances même. Jamais on n'avait rencontré réunis autant de joyaux où la matière fût plus riche et où il y eût des échantillons de styles plus différents. Il y avait là des bracelets en or massif, parmi lesquels il s'en est trouvé deux dont chacun pèse près d'une livre; plusieurs autres ont de deux à trois cents grammes. L'or s'y rencontrait à profusion sous toutes les formes : bagues, pendants d'oreilles, amulettes, flacons, petites boîtes, épingles de cheveux, larges colliers; l'argent y était encore plus abondant, en bijoux et en vaisselle; il y avait aussi de l'*electrum*, alliage d'or et d'argent. On y trouva du cristal de roche, des cornalines, des onyx, des agates, toutes les variétés de pierres dures, des pâtes de verre, des cylindres en pierre tendre, des figurines en terre cuite, des vases en argile, ainsi que des objets de bronze : lampes, trépieds, candélabres, sièges, vases, armes, etc. Un certain ordre régnait dans ce dépôt. Les bijoux d'or furent recueillis surtout dans la première chambre. La seconde renfermait la vaisselle d'argent, rangée sur une sorte de rebord taillé dans le roc à 20 centimètres au-dessus du sol; par malheur elle a été plus attaquée par l'oxydation que les objets d'or, et des amas de métal qui tombaient en poussière quand le doigt les touchait, on n'a pu tirer qu'un petit nombre de ces coupes qui, dans ces derniers temps, ont si vivement piqué la curiosité des archéologues. La troisième chambre contenait quelques lampes et fibules de bronze, des vases d'albâtre, et surtout les groupes et les vases de terre; la quatrième, les ustensiles de bronze, parmi lesquels s'en trouvaient plusieurs de cuivre et de fer. Dans le couloir terminal, dont l'exploration n'a pu être poussée jusqu'à son terme, on a encore recueilli sept chaudières de bronze.

Ce qui, dans tous ces objets, est plus précieux encore que les matières employées, c'est la manière dont elles ont été mises en œuvre, c'est la diversité des provenances [1]. Plusieurs scarabées en stéatite paraissent bien de fabrique égyptienne; sur l'un d'eux on lit le cartouche de Thoutmès III. Un certain nombre de cylindres sont certainement assyriens et chaldéens. Les inscriptions cunéiformes et les symboles de plusieurs d'entre eux nous reportent à peu près, selon les

1. Voir dans les appendices de *Cyprus* la description que C. W. King, de Trinity College, à Cambridge, a donnée de toutes les intailles sur métal et sur pierre que renferme la collection formée à Curium (*The rings and gems in the treasure at Curium*).

assyriologues, à l'époque des Sargonides, c'est-à-dire au septième siècle avant notre ère. Nombreuses sont les pierres gravées que le caractère des symboles, du travail et de la monture nous autorise à attribuer aux Phéniciens. Par leurs sujets qui appartiennent à la mythologie grecque, par leur style où l'on sent l'influence de l'art grec qui se dégage et s'émancipe de ses modèles orientaux, plusieurs intailles méritent de compter parmi les plus anciens et les plus curieux produits de la glyptique grecque. Les bijoux proprement dits sont souvent d'une richesse d'invention, d'un fini et d'une délicatesse de travail qui étonnent; par leur merveilleuse élégance, quelques-uns d'entre eux se rangent parmi les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie orientale et grecque archaïque.

Soit dans ce livre, soit dans les livres suivants, nous aurons l'occasion d'étudier de près plusieurs de ces monuments; mais il importait de donner, dès maintenant, une idée du nombre, du prix et de la variété des objets que renfermait ce dépôt. Ce n'était pas pour satisfaire la curiosité des amateurs ni pour servir de modèles qu'ils avaient été placés dans le temple; mais ils n'en constituaient pas moins par leur réunion un véritable musée, où les artistes pouvaient venir comparer le faire des différentes écoles nationales, admirer de beaux ouvrages et surprendre, en les examinant, le secret des procédés par lesquels ils avaient été exécutés. Jusqu'ici, pour nous représenter ces trésors des temples, nous n'avions que les documents qui, gravés sur marbre, nous ont conservé l'inventaire des objets votifs que renfermaient certains des principaux sanctuaires de la Grèce, ceux par exemple d'Athènes et de Délos; toutes succinctes qu'elles fussent, ces listes permettaient déjà de deviner comment ces collections, quoique formées seulement en vue d'honorer les dieux, avaient favorisé la culture du goût et les progrès de l'art; mais, comme on se rend mieux compte de l'effet produit et des services rendus quand, au lieu de faire effort pour se figurer les objets d'après un procès-verbal toujours sec et souvent obscur, on a les objets eux-mêmes sous les yeux, qu'on peut les tenir, les manier et les peser! quelle différence, et comme alors on sent plus vivement quel riche répertoire de formes et de types devait offrir une de ces galeries où les rois, les républiques et les simples particuliers se faisaient gloire de déposer ce qu'ils avaient de plus somptueux et de plus beau, où les voyageurs consacraient ce qu'ils avaient trouvé de plus curieux dans les pays lointains, où chaque génération enfin laissait ses œuvres de choix, sans craindre que de sitôt un caprice de la mode les fît disparaître!

Si partout ces trésors de la plastique durent avoir une heureuse influence sur le développement de la plastique, nulle part cette influence ne dut s'exercer d'une manière plus efficace qu'à Cypre; nulle part ces expositions permanentes, comme nous dirions, ne durent offrir une plus grande variété que dans les temples de l'île, autour de tous ces sanctuaires que les Phéniciens avaient fondés, que les Grecs commencèrent bientôt à fréquenter et que les uns et les autres comblaient à l'envi de leurs dons. L'Égypte, la Chaldée et l'Assyrie n'avaient pas de secrets pour les Phéniciens; ces infatigables voyageurs allaient chercher dans tous ces pays et rapportaient à leurs divinités ce que produisait de plus accompli l'industrie de ces peuples avec lesquels ils étaient en relations constantes; ils offraient aussi ce qu'ils regardaient comme les chefs-d'œuvre de leurs propres artisans. Un peu plus tard, quand le génie de la Grèce eut dégagé son originalité, les visiteurs grecs vinrent à leur tour offrir les meilleurs produits de leurs arts naissants à ces dieux qu'ils cherchaient à s'approprier en transformant par degrés l'idée à laquelle ces dieux répondaient et l'image qui traduisait cette idée. Si quelque chance heureuse nous avait conservé le trésor du grand temple de Paphos, quelle diversité de styles, que de curiosités et de merveilles nous y aurions certainement retrouvées! Il suffirait de ranger les objets dans un certain ordre pour avoir, racontée en quelque sorte par les monuments eux-mêmes, toute l'histoire de l'art antique, toute celle de ces suggestions de l'exemple et de ces contacts féconds qui facilitèrent si fort la tâche des Grecs et qui leur firent gagner tant de temps.

Ce bonheur ne nous a pas été accordé; le temple dont le trésor a été retrouvé par M. de Cesnola était, sans aucun doute, bien moins célèbre et, par suite, bien moins riche que celui de Paphos. Ce n'était même peut-être pas le principal des temples de Curium. Cette ville avait un sanctuaire d'Apollon, qui, d'après la manière dont en parle Strabon, devait avoir une certaine importance[1]; mais, d'après les indices qu'énumère M. de Cesnola, il serait possible qu'il fallût chercher le site de cet édifice sur un autre point de l'aire qu'occupait la cité, assez loin des ruines dont les souterrains nous ont valu une si belle surprise[2]. Nous ignorons donc le caractère et le nom du dieu auquel le temple était consacré. Curium nous est bien donnée comme une cité grecque,

1. Strabon, XIV, vi, 3.
2. Cesnola, *Cyprus*, pp. 342-343.

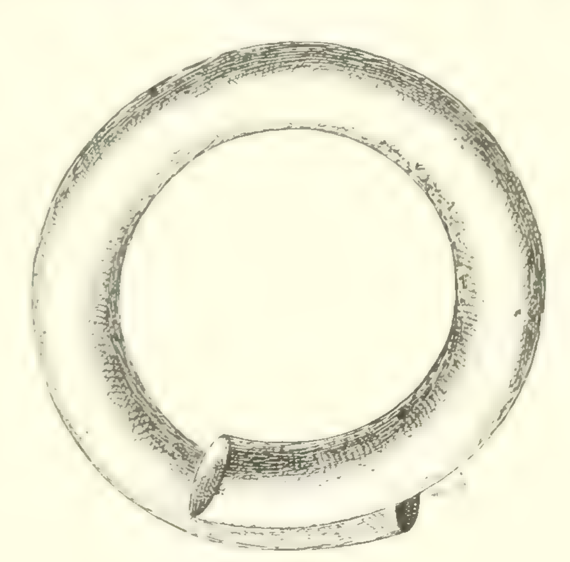
comme une colonie argienne[1]; il est certain que l'élément grec finit par y prendre le dessus; mais la tradition lui donnait aussi pour fondateur un fils de Cinyras[2], et, pour les annalistes grecs, Cinyras personnifiait la race phénicienne. Il serait donc possible qu'un comptoir sidonien ait précédé à Curium les colons argiens et que, longtemps même après l'arrivée de ceux-ci, la ville ait conservé une nombreuse population sémitique, qu'elle soit restée tout au moins à demi phénicienne. Ce qui tendrait à confirmer cette conjecture, c'est le fait, bien attesté, que, lorsque les principales cités grecques de l'île se révoltèrent, au commencement du cinquième siècle, contre Darius, Stésénor, roi de Curium, trahit la cause nationale; il réunit ses troupes à celles des rois phéniciens du sud-est et à l'armée perse[3]. Quoi qu'il en soit, si quelques objets, comme un beau vase de terre cuite, comme certains bijoux et certaines pierres gravées, portent tout à fait l'empreinte de l'art grec et proviennent d'Athènes ou des îles de la mer Égée, ce qui domine à Curium, ce sont les monuments de fabrique orientale, phénicienne et cypriote. Les intailles, sur métal ou sur pierre, sont une des parties les plus riches et les plus intéressantes de la collection; or de beaucoup le plus grand nombre d'entre elles sont de travail assyrien, égyptien et phénicien, ce dont il est permis de conclure avec toute sécurité que l'influence du grand goût de la Grèce commençait à peine de se faire sentir, dans l'île, même à la plupart des cités grecques, lorsque fut clos le souterrain qui n'a été rouvert que de notre temps.

Dans quelles circonstances et à quel moment cette clôture a-t-elle été opérée? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre avec quelque précision, mais que l'archéologue ne saurait cependant éluder et passer sous silence.

Comme M. de Cesnola, nous sommes convaincus qu'en temps ordinaire le trésor ne se conservait pas dans les quatre chambres où il l'a retrouvé[4]. Ainsi qu'il le remarque, on avait eu soin de paver ces chambres avec de petits cailloux bleuâtres engagés dans un bain de ciment, qui lui-même reposait sur une couche de sable; c'est ce que l'on fait encore à Cypre, quand on construit une maison un peu soignée. Malgré cette précaution, ces chambres ont dû toujours être fort humides; la plupart des vases et autres ustensiles de cuivre et d'argent ont été

1. Strabon, XIV, vi, 3. Hérodote, V, 113.
2. Étienne de Byzance, s. v. Κούριον.
3. Hérodote, V, 113.
4. Cesnola, *Cyprus*, p. 305.

réduits en poussière par l'oxydation. Quand d'ailleurs un fidèle offrait à la divinité ou sa propre image ou quelque objet de prix, ce n'était pas pour que l'offrande fût enfouie dans une cave où personne ne la verrait, où elle risquerait d'être oubliée par le dieu lui-même; on aimait à se faire honneur de sa piété et de sa générosité. Si Éteandros, roi de Paphos, avait consacré dans le temple de Curium deux lourds bracelets d'or (fig. 217), s'il y avait gravé en beaux caractères cypriotes son nom et son titre[1], son intention avait été certainement que ce nom fût lu par tous ceux qui visiteraient le sanctuaire, que le présent fût placé sous les yeux de la divinité à laquelle s'adressait cet hommage. Le souterrain, nous n'en saurions douter, n'était qu'une crypte, une cachette où, en cas d'alarme, on déposait, jusqu'à ce que le péril fût passé, ce que le temple renfermait de plus précieux[2]. Les chambres, creusées dans le roc vif, étaient couvertes par le dallage du temple. On n'y accédait que par un passage étroit et bas, qu'il était facile de combler avec de la terre, une fois mis en sûreté tous les objets dont le transport était facile; cela fait, il faudrait fouiller, et fouiller longtemps, pour trouver les deux marches par lesquelles on descendait dans le couloir, puis pour vider ce couloir. On était assuré désormais, tout au moins contre une surprise, contre l'avidité rapide et violente de soldats vainqueurs.



217. — Bracelet d'or massif. Poids, 449 grammes. Cesnola, *Cyprus*, p. 306.

Nous connaissons trop mal l'histoire intérieure de Cypre pour savoir à quel moment et par crainte de quel danger les prêtres de ce temple se décidèrent à enfouir ainsi leur trésor. On pourrait penser à la lutte entreprise contre les Perses, en 500. Curium était d'abord

1. Si l'inscription ne s'aperçoit pas sur notre dessin, c'est qu'elle a été tracée à l'intérieur du cercle, dans la partie du cylindre qui est baignée d'ombre. Il aurait fallu, pour faire voir les lettres, en exagérer le creux.

2. En Grèce, le temple de Delphes avait aussi ses souterrains qui servaient au même usage. Strabon raconte que, pendant la Guerre Sacrée, Onomarque y fit descendre des hommes qui devaient chercher et enlever les trésors renfermés dans ces cryptes; mais il se produisit un tremblement de terre; les ouvriers furent effrayés et s'enfuirent en abandonnant les travaux commencés (IX, III, 8).

entrée dans la coalition des villes associées à la révolte de l'Ionie; quand on apprit que Darius, servi par la flotte phénicienne, faisait passer dans l'île des forces considérables, on aurait pris peur, et, en prévision d'un siège et de son issue fatale, on se serait décidé à mettre ainsi les trésors du dieu à l'abri de toute profanation. A ce moment on ne prévoyait pas encore que le roi de Curium, Stésénor, achèterait son pardon et celui de ses sujets en trahissant sur le champ de bataille. Une première difficulté, c'est que, dans cette hypothèse, on ne comprendrait pas comment, sauvés du siège et du pillage par la lâcheté de leur prince, les prêtres n'ont pas ensuite pris la peine de vider la crypte et de tout remettre en place. Pour que tant d'objets précieux soient ainsi restés à l'abandon, il faut, semble-t-il, que la ville ait été prise et saccagée, que les gardiens du temple aient péri, qu'aucun de ceux qui avaient le secret de la cachette et de son entrée n'ait survécu. Or, ce qu'Hérodote nous apprend du rôle que joua Curium dans cette guerre ne nous autorise point à penser que de pareils désastres aient alors fondu sur cette ville, dont le chef rendit au satrape de Darius un service signalé. D'autre part, parmi les intailles que l'on nous donne comme ayant été trouvées avec les autres dans le souterrain, il en est quelques-unes où j'inclinerais à voir plutôt des ouvrages du cinquième que des ouvrages du sixième siècle; il n'y a là presque plus trace d'archaïsme; le nu y est traité avec beaucoup d'aisance et de souplesse; la nudité féminine s'y présente dans des poses qui indiquent une grande habitude de ces sortes de sujets[1]. Puisque nous sommes ici dans le domaine de la conjecture, pourquoi ne supposerions-nous pas que la trahison de Stésénor suscita, parmi les Grecs de l'île et surtout à Salamine, des rancunes et des haines qui trouvèrent à se satisfaire quand, vers le milieu du cinquième siècle, Cimon parut avec sa flotte victorieuse sur les côtes de l'île et fut pendant quelque temps maître de la mer dans ses parages? Ce serait alors que, peut-être avec l'aide des Athéniens, Curium aurait été assiégée, emportée d'assaut et dépeuplée par ses voisins, qui ne lui auraient pas pardonné la défection de son prince et la défaite d'Amathonte, amenée par cette trahison. La collection renferme même une

1. M. King, dans son essai de catalogue des pierres gravées et autres intailles du trésor de Curium, est d'avis que la série qu'il cherche à établir va « des débuts mêmes de la glyptique au commencement du cinquième siècle avant notre ère » (Cesnola, *Cyprus*, p. 354). A ce point de vue on remarquera particulièrement les intailles qui portent les numéros suivants dans les planches du livre de Cesnola : Pl. XXXIX, 5, 6, 7, 8; pl. XL, 12 et 13.

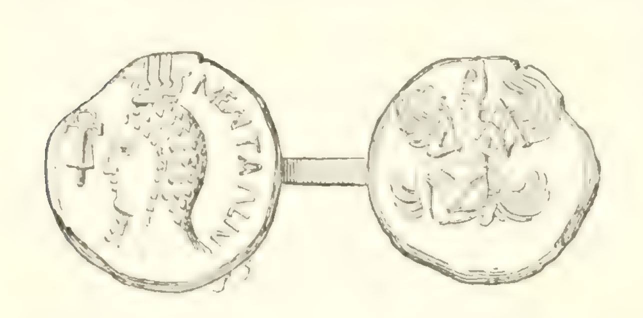
ou deux intailles dont l'exécution est si avancée, que l'on pourrait, à la rigueur, songer à descendre, pour l'enfouissement du trésor, jusqu'à l'époque d'Évagoras. Alors encore il y eut dans l'île, entre les partisans de l'indépendance nationale et ceux qui voulaient se soumettre à la Perse, des luttes sanglantes où Curium paya peut-être cher la faute commise un siècle plus tôt.

En tout cas il semble qu'un certain souvenir s'était gardé du dépôt enfoui sous l'aire du temple; la mosaïque qui en formait le pavé avait été trouée en plusieurs endroits, et M. de Cesnola put suivre, jusqu'à six ou sept pieds de profondeur, la trace de fouilles qui, mal dirigées, avaient été buter contre les fondations de l'édifice; ce fut même là ce qui lui donna l'éveil[1]. Il reconnut que le sol, en cet endroit, sonnait le creux; il contourna l'obstacle qui avait arrêté son prédécesseur inconnu, et, en descendant beaucoup plus bas, il retrouva la crypte que celui-ci n'avait pas su atteindre. Le chercheur de trésors qui a ainsi frayé la voie à notre heureux contemporain n'appartenait évidemment pas au personnel du temple; ce n'était pas un des prêtres ou des serviteurs, qui, à la première alerte, avaient porté les objets précieux dans le souterrain et les y avaient rangés dans un ordre qui témoigne d'une opération faite tout à loisir, par des gens qui croyaient pouvoir revenir bientôt prendre ce qu'ils auraient soustrait aux convoitises du vainqueur. Ces espérances ont été trompées; il est probable que tous ces hommes ont péri dans le massacre, emportant avec eux le secret du passage qui, caché sous un amas de terre, n'était fermé pourtant que par une dalle appuyée contre la porte du couloir. Nous n'avons pas le courage de regretter leur mort violente; mais, comme l'archéologue qui a décrit avec tant de soin et d'amour les intailles de Curium, rendons du moins hommage à la mémoire de ces gardiens du sanctuaire qui, le sentant menacé par la rage d'un ennemi barbare, ont si bien caché le dépôt sacré dont la garde leur avait été confiée. Nous leur devons de la reconnaissance; s'ils avaient été moins fidèles et moins attachés à leurs devoirs, cet unique et précieux ensemble ne se serait pas conservé; nous ne l'aurions pas vu ressortir de terre, comme au coup de baguette d'un magicien, pour charmer et pour instruire des artistes et des savants que vingt-cinq siècles environ séparent de la dernière des générations dont l'art et la piété concoururent à la formation de ce trésor[2].

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 302.
2. King dans Cesnola, *Cyprus*, p. 387.

§ 3. — LES TEMPLES DE GAULOS ET DE MALTE

Nous avons eu déjà l'occasion de citer des monuments phéniciens trouvés à Malte (fig. 28 et 46) ; c'est que Malte et l'île voisine de Gaulos, aujourd'hui *Gozzo*, avaient été des premiers points que Sidoniens et Tyriens aient occupés quand ils commencèrent à fréquenter le bassin central de la Méditerranée. D'autres immigrants les y avaient-ils précédés? Nous l'ignorons; ce qui est certain, c'est que l'opportunité de la situation les conduisit à s'y établir en nombre; quand, dans les mers de l'Occident, Carthage prit la suite des affaires de Tyr, Malte devint l'une des stations navales des escadres puniques. Aussi, lors même que la fortune des armes eut fait passer Malte et Gaulos sous la domination romaine, on continua de parler et d'écrire le phénicien dans tout cet archipel ; c'est ce que démontrent les légendes de quelques monnaies et surtout les types qui se rencontrent le plus communément sur la plupart de ces pièces (fig. 218)[1]. Si les magistrats et les négociants italiens y avaient introduit le latin, peut-être celui-ci n'avait-il pas encore tout à fait supplanté le vieil idiome sémitique lorsque à la fin du neuvième siècle de notre ère l'île tomba, pour environ deux cents ans, au pouvoir des Arabes[2]. Ceux-ci n'eurent donc pas de peine à y implanter leur langue, et aujourd'hui encore c'est l'arabe qui forme le fond du dialecte très particulier que l'on parle à Malte et à Gozzo. A deux reprises diffé-



218. — Monnaie de bronze de Malte. Duruy, *Histoire des Romains*, t. I, p. 425.

1. L'inscription ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ est grecque, mais les images, sur les deux faces de la monnaie, sont d'un caractère tout oriental. D'un côté c'est une tête d'Isis, avec une coiffure de divinité égyptienne, puis, dans le champ, ce symbole qui se rencontre sans cesse, à Carthage, sur les stèles votives de Tanit. Au revers, c'est une de ces figures de divinités ailées, à ailes recroquevillées, qui se rencontrent si souvent sur les stèles de Carthage (fig. 187) et sur les monnaies phéniciennes (GERHARD, *Gesammelte Abhandlungen*, pl. 43).

2. Dans les *Actes des Apôtres* (XXVIII, 2), les habitants de l'île de Malte, où saint Paul est jeté par la tempête, sont appelés, par l'auteur de cet écrit, des *barbares*; on en infère que Paul et ses compagnons avaient été surpris de trouver là, dans les paysans ou les pêcheurs qui recueillirent les naufragés et qui les réchauffèrent près d'un grand feu, des gens qui ne parlaient ni grec ni latin. Quant à leur dialecte sémitique, il était sans doute déjà trop altéré pour qu'un Juif le comprît.

rentes Malte s'est donc ainsi trouvée servir d'avant-poste aux maîtres de l'Orient et de l'Afrique, dans l'effort qu'ils faisaient pour soumettre à leur ascendant et à leur influence les rivages de la Sicile et de l'Italie. Au moyen âge, pendant plus de deux siècles, Malte a eu ses mosquées et ses minarets, du haut desquels la voix du muezzin jetait à tous les vents la profession de foi du mahométisme; de même, pendant la période antique, elle avait gardé jusqu'en pleine civilisation gréco-romaine des temples où tout, architecture, idoles et rites, avait un caractère oriental et sémitique très franchement accusé.

L'existence de ces temples est attestée par l'épigraphie ; un des textes phéniciens les plus curieux que le temps ait épargnés mentionne la construction et la consécration de trois ou de quatre sanctuaires par le peuple de Gaulos[1] ; l'un d'eux est érigé en l'honneur de Sadambaal, et un second en l'honneur d'Astarté ; les lacunes du marbre ont fait disparaître les noms d'une troisième et peut-être d'une quatrième divinité. Quoi qu'il en soit du nombre des édifices dont il était question dans ce document, les deux noms de Sadambaal et d'Astarté suffisent à prouver qu'il ne s'agit pas ici de dieux du panthéon hellénique. L'inscription, sans être très ancienne, paraît n'être pas postérieure à la fin de la troisième guerre punique ; en prenant une moyenne entre les dates extrêmes qui ont été proposées, on placerait vers le milieu du troisième siècle avant notre ère la date des travaux dont elle était destinée à perpétuer le souvenir.

Par une curieuse coïncidence, on a trouvé, sur le sol même de Gaulos, les ruines de deux édifices dont la destination religieuse ne saurait être contestée. Cette petite île n'a pas pu renfermer un grand nombre de temples; il est donc assez naturel de penser que l'on a là les restes de deux des sanctuaires dont parle le texte que nous possédons. Peu importe d'ailleurs ; avant même que cette inscription fût découverte et traduite, on avait déjà reconnu dans ces édifices d'anciens temples. La seule erreur des premiers explorateurs qui les avaient signalés et décrits, ç'avait été de prendre au sérieux le nom que les paysans de l'île donnent à ces ruines, la *Giganteja* ou « construction des Géants[2] ». On était parti de là pour leur attribuer une

1. *Corpus inscr. Semit.* Pars I, n° 132.

2. Depuis la fin du siècle dernier, ces ruines ont été plusieurs fois étudiées et dessinées. On trouvera la liste de ces différents travaux dans Caruana, *Rapport on the Phœnician and Roman antiquities in the group of the islands of Malta*, in-8°, Malte, 1882. Ce rapport, rédigé, sur la demande du gouverneur anglais, par le conservateur de la bibliothèque publique, donne des détails assez précis sur l'état actuel des monuments. On y voit que, depuis une

antiquité prodigieuse; on y avait voulu trouver l'œuvre d'une prétendue race de géants qui aurait habité l'île avant l'arrivée des colons phéniciens, avant le déluge même, disait-on.

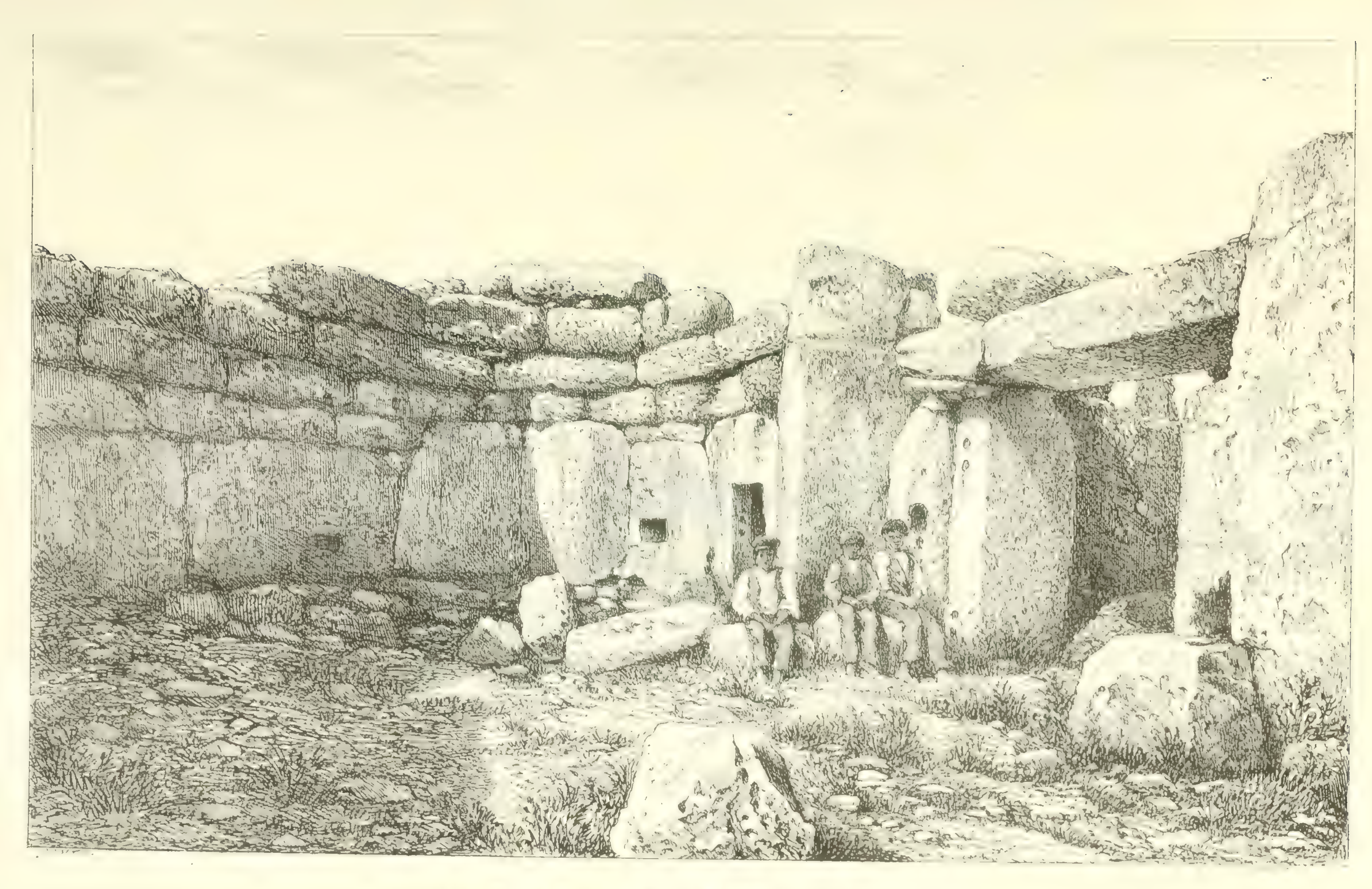
L'explication et l'excuse de ces rêveries, c'est que, lorsque l'attention se porta pour la première fois sur ces monuments, on manquait de points de comparaison : les vieux monuments de la Syrie n'étaient pas encore bien connus; on ne se rendait pas compte du goût que les constructeurs phéniciens avaient eu de tout temps pour les grands matériaux et des habitudes qu'ils avaient fait contracter à tous ceux qui s'étaient inspirés de leurs exemples. Sans doute, à la *Giganteja* comme aussi dans les ruines situées à Malte, il y a des pierres qui ont de 3 à 6 mètres de long, avec une épaisseur et une hauteur proportionnelles (fig. 219)[1]. Ces dimensions peuvent étonner les cultivateurs de *Gozzo*, accoutumés à bâtir en petits moellons; mais elles ne sont pas pour surprendre ceux qui ont vu les murs de *Ruad*, ceux du *Haram ech-Chérif*, à Jérusalem et, à *Baalbek*, le fameux *trilithon*. Une autre manie des mêmes ouvriers, c'est d'appliquer à la pierre taillée les procédés qui sont de mise pour attaquer la roche vive, c'est de chercher à tirer d'un monolithe certains ensembles, comme la colonne ou la porte, que l'on obtient d'ordinaire par le rapprochement de membres différents, dont chacun a sa fonction à remplir[2]. Or, si cette tendance se marque quelque part, c'est bien dans la porte par laquelle on entre dans une des salles de l'un des temples de Malte. Ni jambages ni linteau; cette baie a été ouverte et découpée au ciseau dans une énorme dalle de calcaire encadrée entre deux hauts montants qui la maintiennent en place (fig. 220).

Ce que l'on retrouve ici, c'est donc bien l'esprit et le principe même de la construction phénicienne; examine-t-on ensuite la disposition générale et l'aménagement de ces temples de Gaulos et de Malte, on n'y reconnaît aucun des traits qui caractérisent les édifices religieux bâtis par les Grecs et les Romains; mais au contraire c'est le temple phénicien que ces ruines rappellent à bien des égards. On en jugera

cinquantaine d'années, la *Giganteja* a beaucoup souffert. On ne retrouve plus aujourd'hui bien des parties curieuses de la construction, qu'avait pu relever en place l'artiste dont les dessins ont été publiés en 1834 par Albert de la Marmora et sont ici reproduits. Sur l'histoire du monument et sur son état actuel, voir le *Report*, pp. 7-9.

1. La figure 219 a été dessinée d'après une photographie qui nous a été communiquée par M. Dugit, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble. La figure suivante a la même origine.

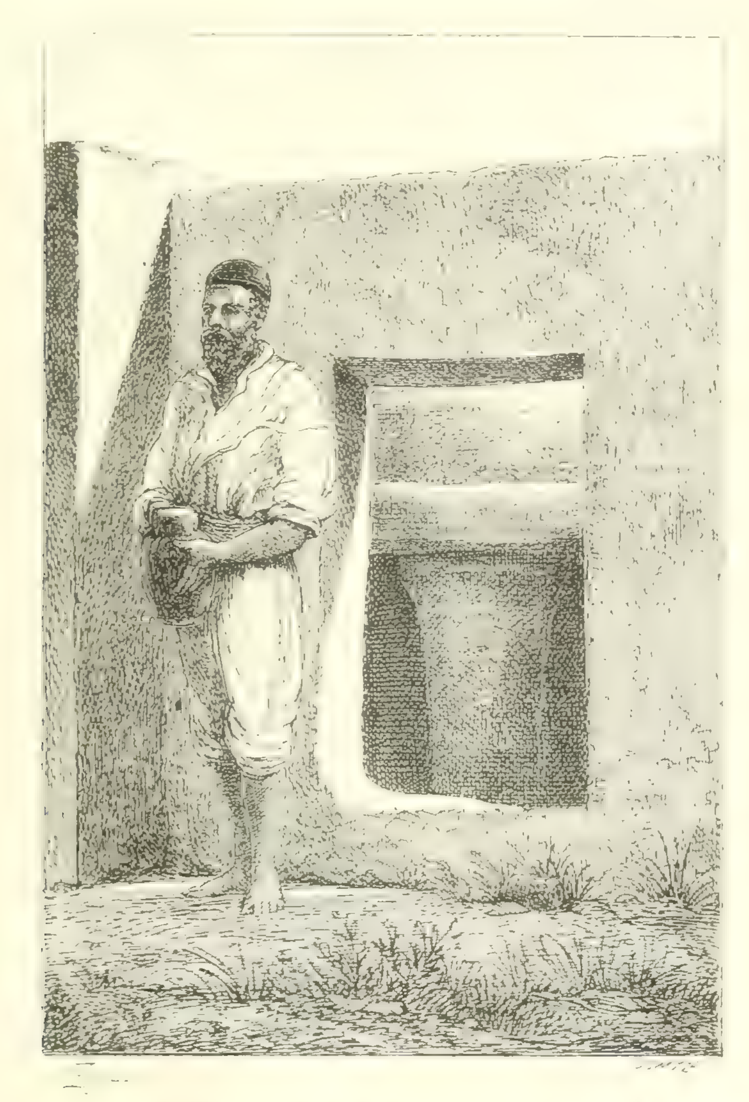
2. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 107.



219. — Une salle du temple de Hagiar Kim, à Malte.

par les plans, les coupes et les détails que nous allons donner de deux des mieux conservés de ces monuments ; nous étudierons successivement la *Giganteja* de Gozzo, et le *Hagiar Kim*, ou « pierres de l'adoration », qui se trouve à Malte, près du village de *Casal Crendi*.

La *Giganteja* comprend deux temples tout voisins, mais qui ne communiquent pas entre eux ; ils ont leur entrée à l'ouest, dans un



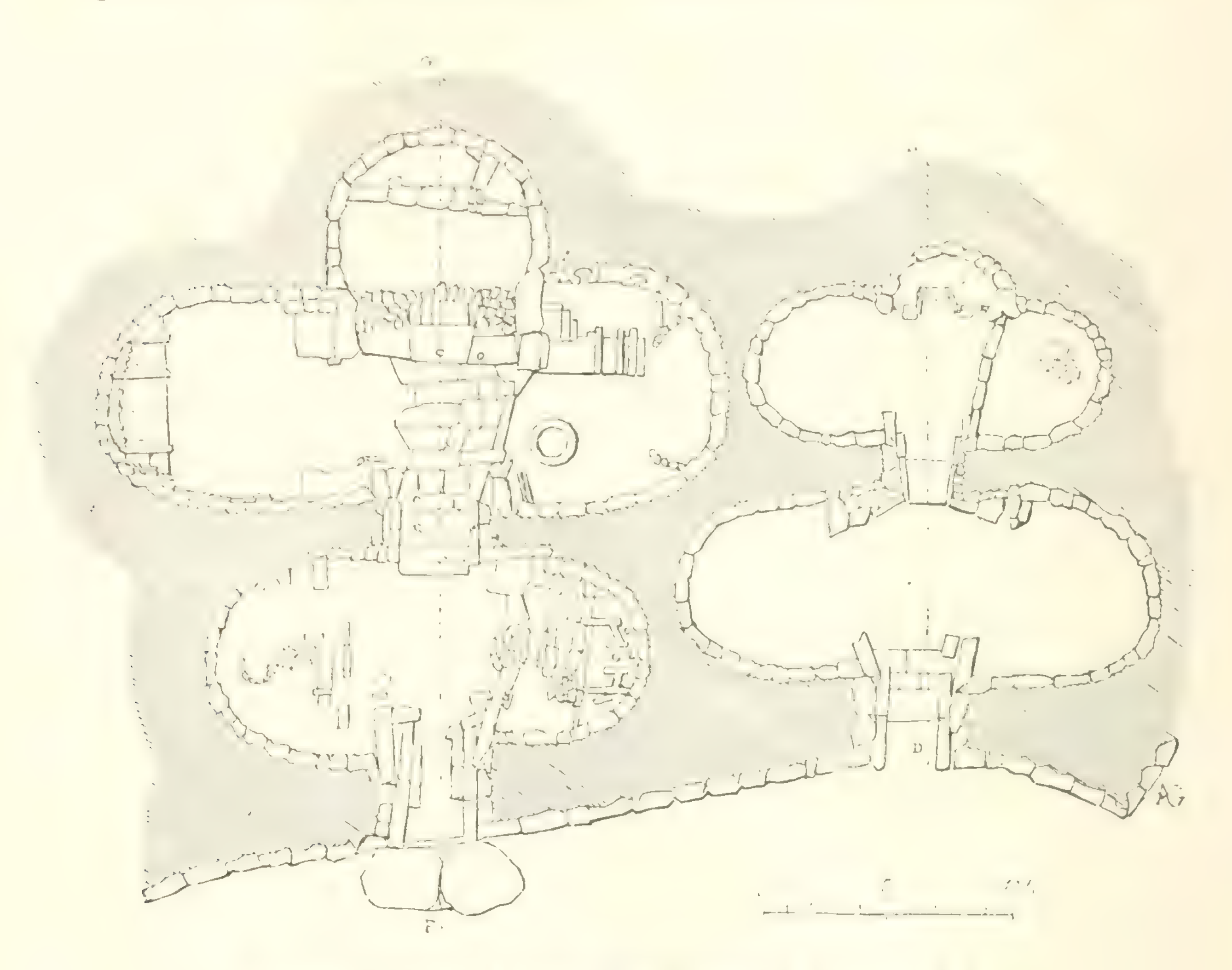
220. — Une porte dans le temple de Hagiar Kim, à Malte.

mur qui les relie l'un à l'autre et qui fait à l'ensemble comme une sorte de façade (fig. 221)[1]. Les axes des deux vaisseaux sont parallèles et le plan en est presque pareil ; mais les dimensions en sont inégales. L'édifice du nord est beaucoup plus spacieux que celui du sud ; on

1. La première description circonstanciée et les premiers relevés exacts qui aient été donnés de ce monument sont dus à Albert La Marmora, l'auteur du *Voyage en Sardaigne*. Son travail a paru dans les *Nouvelles Annales de l'Institut de correspondance archéologique, publiées par la section française*, t. I (Paris, 1832), pp. 1-32 et pl. I-II. Ces planches ont été reprises et accompagnées d'une notice, par M. Albert Lenoir, dans Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*, t. I. Cette notice n'ajoute rien au mémoire de La Marmora.

peut croire qu'il était consacré à la plus puissante des deux divinités qui avaient ici leurs autels.

Chacun de ces bâtiments se compose de deux salles qui communiquent par un couloir assez étroit ; elles ont la forme d'une ellipse très allongée. En face de la porte et du couloir par lequel on passe de la première dans la seconde pièce, l'édifice se termine par une abside



221. — La Giganteja, à Gozzo. Plan. D'après La Marmora, pl. 2.

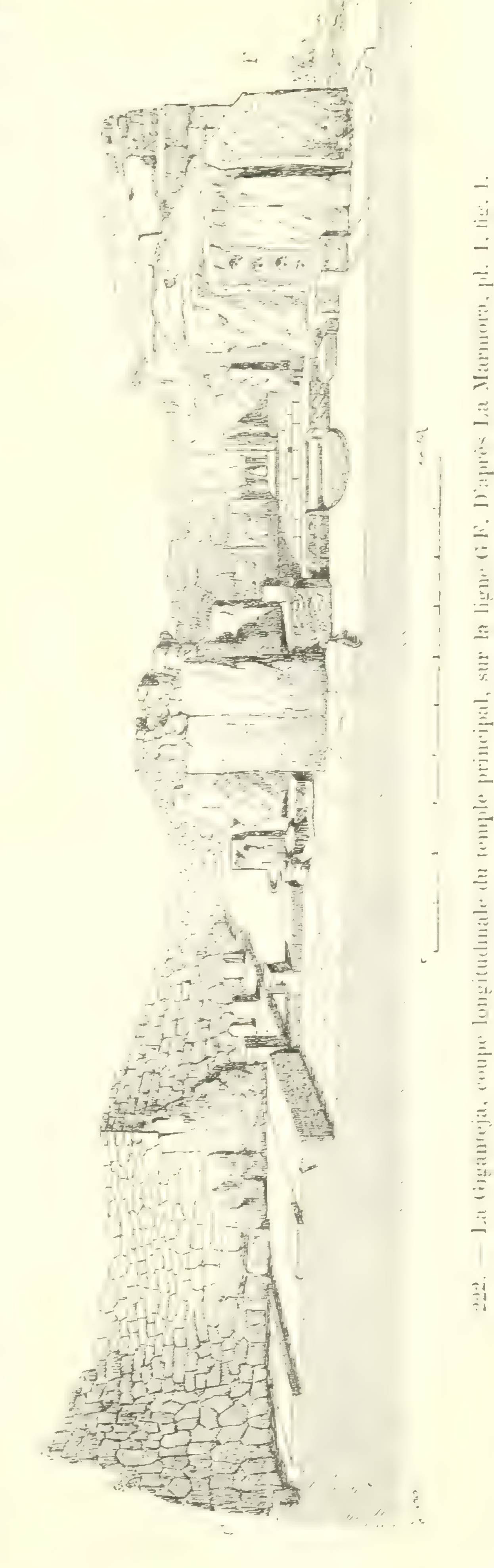
en hémicycle. Le sol en est sensiblement plus élevé que celui de la salle contiguë. Cette même surélévation se remarque dans les absides latérales. Cela fait songer au chœur de nos églises et aux chapelles de leurs transsepts (fig. 222). Il est probable qu'une barrière se dressait autrefois devant ces aires exhaussées, de manière à les séparer, comme autant de sanctuaires, de l'espace libre et ouvert à tous les visiteurs. On montait à l'abside de droite, dans la première salle, par des degrés en segment de cercle qui font saillie sur cette enceinte réservée.

C'est là que l'on a retrouvé les traces les plus apparentes de l'ancien culte, d'un culte dans lequel la divinité était représentée par le même symbole qu'à Byblos et à Paphos. La pierre conique était ren-

versée à terre (fig. 223) ; mais il a été facile de la redresser et de la remettre en place, encadrée et abritée dans une sorte d'édicule des deux côtés duquel se dressaient deux montants de pierre, deux piliers isolés, analogues à ceux que les médailles nous ont montrés debout, à l'entrée des temples de la Phénicie et de Cypre. Deux têtes, faites de la pierre du pays et assez grossièrement travaillées,



223. — La pierre conique, à la Giganteja. Hauteur, environ 1 mètre. D'après La Marmora, pl. 1.



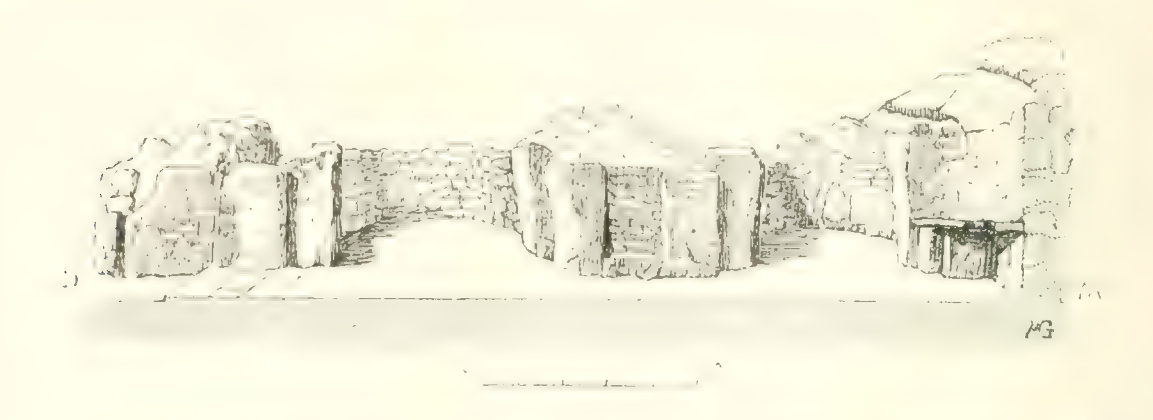
222. — La Giganteja, coupe longitudinale du temple principal, sur la ligne G F. D'après La Marmora, pl. 1, fig. 1.

furent trouvées dans le plus grand des deux temples, gisantes à terre, non loin du cône. Encadrées d'un voile qui tombe le long des joues, elles rappellent un peu celles qui surmontent les *canopes* ou vases funéraires de l'Égypte ; elles paraissent avoir quelque chose d'égyptien ; mais il est difficile de les juger d'après les mauvais dessins que nous en avons[1].

L'édifice a 132 mètres de contour et 26m,30 de longueur dans œuvre. La plus grande largeur en est de 23 mètres et la moindre,

1. La Marmora, p. 13 et pl. I, fig. *p* et *p'*.

dans la première salle, de 16m,10. Pas le moindre vestige d'un mode quelconque de couverture; seul le cône sacré était protégé contre les intempéries; le reste du vaisseau était à ciel ouvert. On remarquera, dans l'abside de droite de la seconde salle, un bassin, creusé dans le roc aplani qui forme le sol; il servait sans doute aux ablutions. Des blocs saillants et quadrangulaires, que l'on voit dans cette même pièce, ont pu être des autels. En avant de l'abside de la première salle, on distingue sur le parement des pierres tout un travail de décoration assez compliqué, des spirales, des bosses en forme de mamelles, percées d'un trou au centre[1]; il y a un bloc dont une des faces porte, ciselée en relief, la figure d'un serpent ou d'un poisson



224. — La Giganteja, coupe longitudinale du temple secondaire, sur la ligne D M. D'après La Marmora, pl. I, fig. 2.

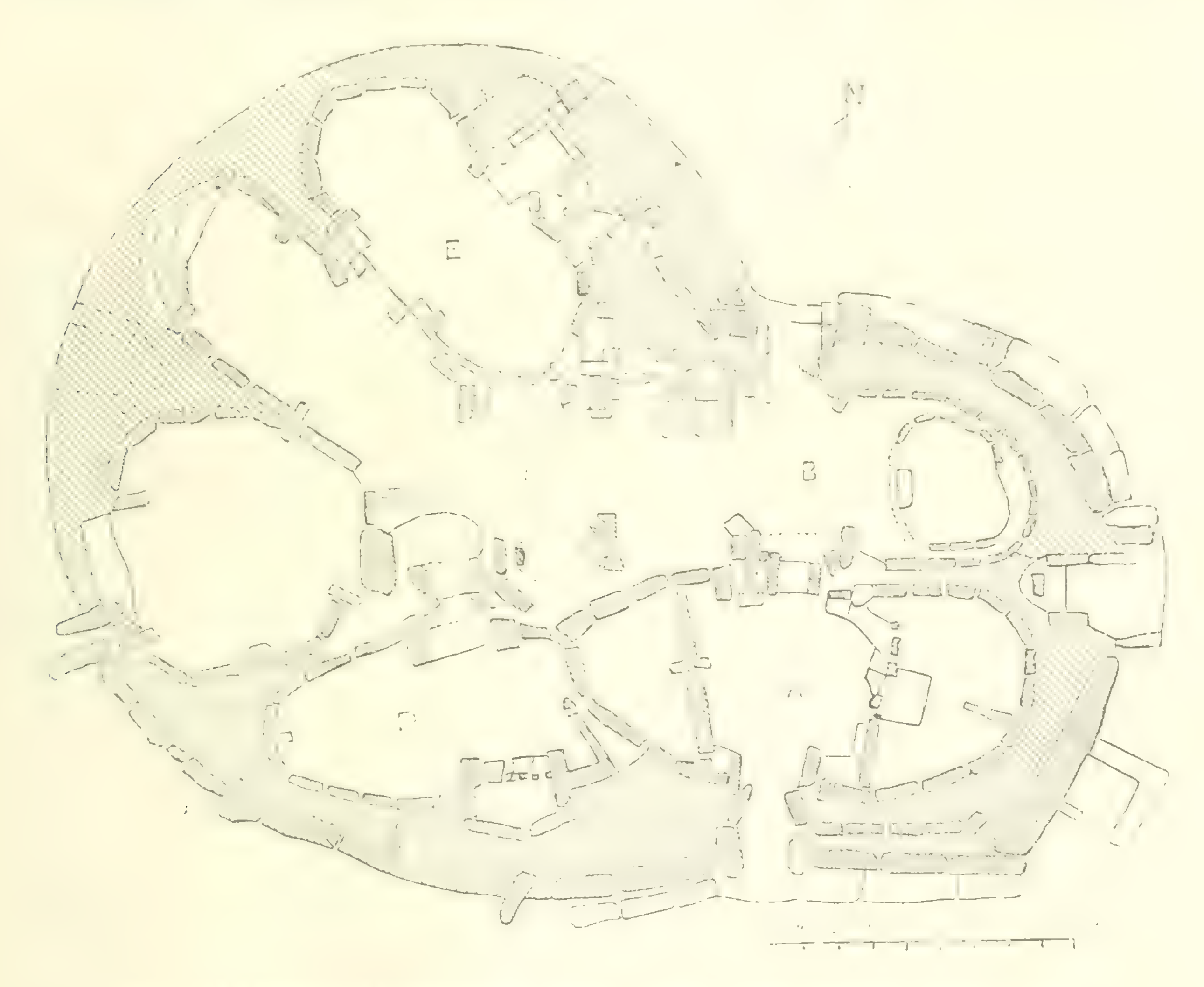
semblable à l'anguille[2]. Nous retrouverons cette ornementation barbare à *Hagiar Kim*, où nous aurons l'occasion de l'étudier plus en détail.

Le second temple, situé au sud de celui que nous avons décrit en premier lieu, est moins intéressant; le sol des absides n'y est pas à un niveau supérieur, il n'y domine pas celui du passage central. Point d'autels ni de ciselures dans la pierre; on a fait ici moins de frais, ou bien l'édifice, d'ailleurs construit et disposé de la même manière, n'a pas été terminé (fig. 224).

L'appareil du monument d'*Hagiar Kim* est tout à fait le même que celui de la *Giganteja;* c'est la même irrégularité et le même emploi de blocs énormes. Une pierre, marquée C sur le plan (fig. 225), et la plus grande de toute la construction, a 6m,74 de long, 3m,26 de haut et 1m,08 d'épaisseur. Un grand pilier a 6m,08 d'élévation verticale[3]. Le

1. La Marmora, pl. I, fig. *m* et *n*.
2. *Id.*, pl. I, *g*.
3. Nous empruntons ces indications à la première description qui ait été donnée de ces ruines, à la suite des fouilles faites en 1840. Elle est intitulée : *Description of an ancient*

plan est moins simple et moins clair que celui des temples de *Gozzo ;* mais on observe ici ce même goût pour la disposition ellipsoïdale, aussi bien dans le dessin de l'ensemble que dans le tracé des divisions intérieures. L'édifice semble avoir eu deux entrées ; sept absides sont encore très visibles ; la symétrie conduit à en supposer une huitième, que nous avons indiquée en pointillé. Dans les deux pièces principales



225. — Le temple de Hagiar Kim, à Malte. Plan. D'après Caruana. *Report*, pl. 12.

(A et B), la partie semi-circulaire de l'abside paraît avoir été séparée du milieu de la pièce ; il y a là, marquée sur le plan, une assise qui, de manière ou d'autre, soit par une simple différence de niveau, soit en supportant un grillage, devait tracer une ligne de démarcation

temple near Crendi, Malta, in a letter from J. G. Vance, to M. Carlisle, dans l'*Archæologia*, t. XXIX, pp. 227-240. Cette description est accompagnée de six planches, d'ailleurs très mauvaises. A peu près en même temps, l'attention était attirée sur ces ruines par Ch. Lenormant, qui, au début de l'un de ses voyages en Orient, les signalait par une lettre adressée à M. César Daly (*Monuments phéniciens de Malte*, dans la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, 1841, p. 497 et pl. 21). Notre plan et les détails d'*Hagiar Kim* que nous reproduisons sont tirés des planches du *Report* de M. Caruana et des photographies qui y ont été jointes.

entre la nef et le chœur, comme nous dirions. Si l'édifice ne renfermait que ces deux salles, la disposition en serait sensiblement la même qu'à la *Giganteja*; toute la différence serait dans la suppression du couloir qui là-bas met en communication les deux pièces; ici elles ont un mur mitoyen, et elles donnent directement l'une dans l'autre. Il est permis de croire que les quatre chambres qui se trouvent à gauche des deux salles A et B sont des additions postérieures; ce remaniement aurait permis de faire ici place à des dieux secondaires, que l'on aurait, un beau jour, voulu associer aux divinités en l'honneur desquelles avait été bâti le temple primitif. C'est peut-être alors qu'aurait disparu l'abside gauche de la salle B; on l'aurait détruite pour créer ainsi une sorte de grand vestibule sur lequel ouvriraient à la fois les quatre chambres nouvelles. On observera, dans deux de celles-ci (D et E), des espèces de réduits, placés sur les côtés, qui ont eu certainement une destination spéciale; ce sont comme autant de petites chapelles. Seuls ces réduits étaient couverts par une grande pierre posée à plat; dans le reste de l'édifice, point de trace de toiture d'aucune espèce.



226. — Vue prise dans l'intérieur du temple de Hagiar Kim. D'après Caruana.

En tout cas, c'est la première des deux grandes salles qui paraît avoir renfermé le sanctuaire principal; on semble avoir fait effort pour la décorer, et divers fragments curieux y ont été ramassés au milieu des décombres. Partout la pierre des parois y a été piquée d'une multitude de petits trous très rapprochés, dans lesquels on a proposé de reconnaître le souvenir et l'imitation des étoiles semées sur la voûte des cieux (fig. 226)[1]. Cette interprétation est peut-être plus ingénieuse

1. Caruana, *Report*, pp. 10-11.

que solide ; n'est-il pas plus simple d'admettre que, si les colons phéniciens de Malte ont pris ce parti, c'est qu'ils ont trouvé quelque agrément à l'effet qu'ils obtenaient par ce moyen? Ce même décor a été observé dans certaines parties du temple de *Gozzo*[1]. Dans ce travail de l'outil, dans ces milliers de points qu'il a marqués en creux sur le parement, il ne faut voir, croyons-nous, qu'un ornement comparable à la ciselure que, dans d'autres constructions dues à des ouvriers de la même race, on a pris soin de ménager, sur la face apparente du mur, tout le long des joints.

Ces piqûres se voient encore sur deux fragments qui ont été ramassés dans la première salle du temple (A), fragments que l'on conserve aujourd'hui à la Bibliothèque publique de Malte. L'un d'eux est une dalle dont le décor rappelle celui d'une des pierres de la Giganteja. Au-dessous d'un bandeau qui fait une légère saillie, pend un objet conique, qui ressemble à la moitié d'un citron ou au petit bout d'un œuf ; à droite et à gauche, deux ornements symétriques et pareils qui ont la forme d'une crosse épiscopale (fig. 227). On a aussi voulu voir là un symbole ; le sculpteur aurait figuré sous cet aspect l'œuf d'où est sorti le monde[2]. Avouez que, si telle était son intention, il a rendu bien peu clairement sa pensée. Pourquoi s'est-il contenté d'une moitié d'œuf? Pourquoi a-t-il comme caché cet emblème entre ces enroulements qui ont un plus fort relief et qui attirent davantage le regard? Pour nous, il n'y a encore là qu'un pur motif de décoration ; c'est une ove d'un dessin grossier, entre deux de ces enroulements qui jouent un si grand rôle dans tous les systèmes d'ornementation dont le caractère est enfantin et primitif ; on sait quelle place ils tiennent dans l'art de Mycènes.

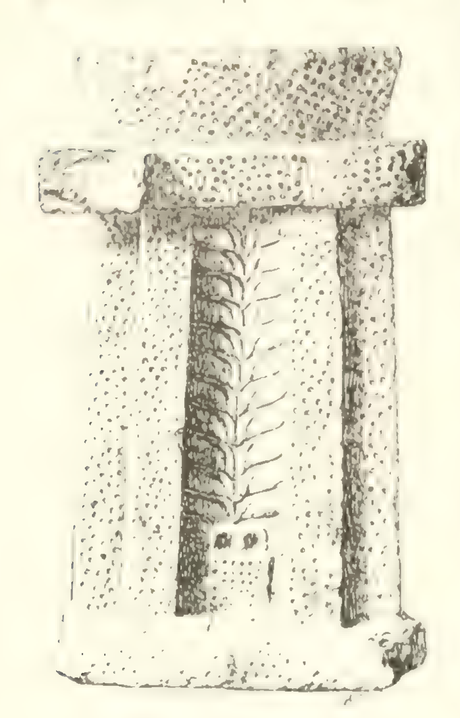


227. — Ornement en spirale. Hagiar Kim. Malte. Caruana, *Report*.

L'autre monument, qui provient de la même pièce, est un autel d'une forme assez singulière (fig. 228). Ce qu'il a de plus remarquable, c'est la rainure concave que présente sa face antérieure. Dans ce creux, un ciseau qui ne manque pas d'une certaine adresse a figuré une plante

1. La Marmora, pl. I, fig. *h*.
2. Caruana, *Report*, pp. 10-11.

à feuilles opposées, dont la hampe semble sortir d'une caisse. L'ornemaniste maltais a copié un végétal qu'il avait sous les yeux; c'est ce qu'avaient fait, dans des conditions à peu près analogues, les plus vieux peintres céramistes de Théra, d'Ialysos et de Mycènes. On n'en cèdera pas moins quelque jour à la tentation de chercher ici un arbre sacré; pour expliquer l'œuvre naïve d'un marbrier de village, on aura recours à quelque mythe obscur et savant, aux spéculations mystiques d'un Philon de Byblos ou d'un Damascius.



228. — Autel. Hagiar Kim. Malte. Hauteur, 0m,71. Diamètre du disque terminal, 0m,37. Caruana, *Report*.

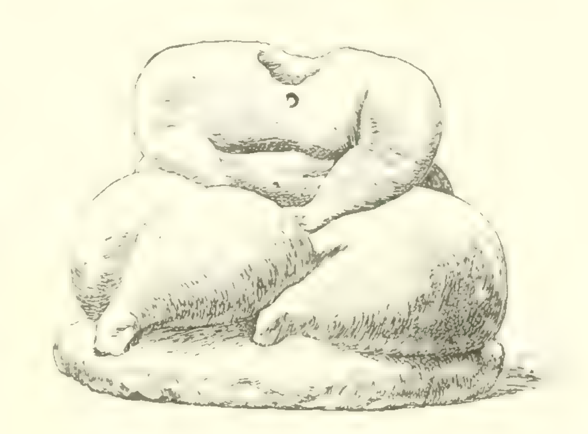
Dans cette même enceinte, à côté de cet autel d'un dessin original et compliqué, on en trouve d'autres qui sont beaucoup plus simples; tel est cet autel en forme de champignon que l'on a déjà pu apercevoir, encadré dans une large baie (fig. 226); il mérite d'être montré séparément (fig. 229), moins pour lui-même que pour la ressemblance qu'il présente avec un type d'autel indiqué par nous comme se rencontrant fréquemment en Syrie (fig. 191).



229. — Autel. Hagiar Kim. Malte. Hauteur, 0m,95. Caruana, *Report*.

On a trouvé ici, comme à *Gozzo*, les fragments d'une pierre conique;

ici la base du cône sacré est circulaire, tandis qu'elle est elliptique dans le bétyle de la *Giganteja*[1]. De plus, dans la première salle (A), on a recueilli sept petites figures, en pierre calcaire de l'île, qui sont aujourd'hui gardées à la bibliothèque de La Valette. Sont-ce des statues votives, sont-ce des idoles? Faut-il, à cause de leur nombre, y voir, avec les savants maltais, les sept Cabires[2]? Il est difficile de se prononcer, en l'absence de tout attribut qui caractérise ces images. Toutes les têtes manquent; il est probable qu'elles étaient rapportées, et en métal, car il n'y a pas là trace de cassure; mais on remarque au col une dépression concave et, dans deux de ces statuettes, des trous de scellement. Le sexe même est difficile à définir, tant le travail est grossier. La plupart des figures sont nues (fig. 230); deux paraissent vêtues d'une longue robe (fig. 231); les unes sont assises, les autres accroupies sur leurs talons. Il y en a une dans le dos de laquelle une longue tresse de cheveux tombe jusqu'aux pieds. L'ampleur de la poitrine pourrait faire croire, au premier moment, que l'ouvrier a voulu représenter des femmes; mais toute indication précise fait défaut. C'est peut-être dans la tresse et dans la robe qu'il faut chercher le principe d'une distinction qui n'offre d'ailleurs ici qu'un médiocre intérêt; tous ces personnages ont le même embonpoint poussé jusqu'à la difformité. Le sculpteur, si tant est qu'on puisse lui donner ce nom, a voulu faire comprendre ainsi que les hommes ou les dieux qu'il entreprenait de figurer étaient forts et puissants. L'exécution est d'une incroyable barbarie; on n'a même pas toujours essayé de modeler les mains et les pieds;



230. — Statuette. Hauteur, 0m,177. Caruana, *Report*.



231. — Statuette. Hauteur, 0m,22. Caruana, *Report*.

1. La Marmora, pl. II, fig. 9 et 10.
2. Caruana, *Report*, p. 30.

c'est par des espèces de moignons que se terminent les membres inférieurs.

Hagiar Kim n'est pas le seul temple dont les ruines existent encore à Malte ; tout près de lui, environ à un kilomètre, on trouve, au lieu dit *Mnaïdra*, les ruines d'un autre édifice dont le plan rappelle tout à fait celui de la *Giganteja*[1] ; on y reconnaît deux paires juxtaposées de chambres ovales, et l'on y rencontre les mêmes autels en forme de champignon qu'à *Hagiar Kim*. Un bâtiment encore plus vaste, c'était celui dont il ne subsiste que quelques débris à l'endroit appelé *Borg-en-Nadur*, près du port de *Marsascirocco*[2] ; il a longtemps servi de carrière aux chevaliers de Saint-Jean, et il n'en reste guère d'apparent que le mur dont nous avons déjà donné la vue (fig. 46) ; ce mur entoure une abside dont les dimensions suggèrent l'idée de pièces plus spacieuses que ne le sont celles des autres temples ; il est question d'un dallage de marbre et de fûts de colonnes qui auraient été retirés, à différentes reprises, de ces décombres. C'est là qu'ont été trouvés les deux cippes de marbre qui portent une inscription votive à Melqart (fig. 28)[3] ; on en a conclu, avec assez de vraisemblance, que c'était là le temple de de ce dieu et peut-être le principal édifice religieux de toute l'île. Enfin, près du grand port, sur la pente de la colline de Corradino, on signale encore des vestiges d'un autre bâtiment du même genre ; en 1840, des fouilles qui furent interrompues trop tôt avaient dégagé l'entrée et deux absides[4].

On s'étonnera peut-être que nous ayons tant insisté sur des monuments où l'art est si pauvre ; mais nous avions nos raisons pour ne pas les oublier. Ils sont, en général, peu connus ; plusieurs d'entre eux sont vraiment bien conservés, au moins par parties ; enfin ils nous fournissent des types authentiques, sinon élégants et beaux, de cette architecture religieuse des Phéniciens dont nous savons si peu de chose. Quand nous comparons aux temples de la Phénicie et de Cypre ceux de Gaulos et de Malte, nous ne trouvons qu'un seul trait qui soit propre à ces derniers et qui les distingue de leurs congénères : c'est la prédilection de l'architecte maltais pour cette forme de l'ellipse allongée qu'il a donnée à toutes ses salles, c'est le sanctuaire placé dans une abside[5]. A cela près, nous retrouvons ici tous les caractères que nous

1. CARUANA, *Report*, pp. 14-17.
2. *Id., ibid.*, pp. 17-19.
3. *Corpus inscr. Semit.* Pars I, nos 122 et 122 *bis*.
4. CARUANA, *Report*, pp. 19-20.
5. Il y avait encore ailleurs des temples de la grande déesse phénicienne qui avaient

avons déjà signalés, le même appareil irrégulier et colossal, les mêmes habitudes de culte en plein air, les mêmes piliers isolés et les mêmes autels, enfin à la place d'honneur le même symbole, le cône sacré. Les ressemblances sont frappantes ; quant à la différence, c'est à peu près celle qu'il y aurait aujourd'hui entre une église de village et la cathédrale d'une grande ville. Malgré les avantages de sa situation, Malte est trop exiguë pour être jamais devenue, dans l'antiquité surtout, un centre de population important. Dans la belle saison, quand les navires de commerce ou les escadres de guerre venaient relâcher dans les ports de l'Archipel, tout s'animait, il y avait un peu de mouvement et de vie; capitaines et matelots, échappés au péril de la mer, allaient remercier Melqart, Echmoun et Astarté ; ils leur portaient des offrandes qui avaient parfois leur prix, comme les deux cippes où se lisent les noms d'Abdosir et d'Osirsamar[1] ; mais le nombre et la richesse même des dons faits aux sanctuaires de l'île par des passants n'enlevaient pas à ces temples leur caractère d'édifices provinciaux et rustiques, construits et décorés par une toute petite communauté de paysans, de pêcheurs et de marchands. Ce qui manquait à ces insulaires, c'était moins les ressources matérielles que le raffinement du goût ; ils avaient à discrétion une pierre excellente, qu'aujourd'hui même on porte et l'on emploie beaucoup à Tunis ; mais ils n'avaient pas, pour apprendre à la ciseler, ces modèles et ces leçons que fournissaient en abondance aux architectes et aux sculpteurs des temples de Cypre le voisinage de l'Egypte, de la Syrie et des cités grecques.

§ 4. — LES TEMPLES DE LA SICILE ET DE CARTHAGE.

Tandis que, par un hasard singulier, Malte et Gaulos nous ont conservé plusieurs temples phéniciens où se laissent encore reconnaître la disposition générale de l'édifice et plusieurs des accessoires du culte, il ne subsiste rien des sanctuaires, bien plus importants et plus richement décorés, que les Syriens et surtout les Carthaginois avaient érigés dans les villes qu'ils fondèrent en Sicile et dont ils restèrent maîtres jusqu'à la fin de la première guerre punique. L'existence n'en est

cette même forme. Une peinture de Pompéi représente un édicule semi-circulaire au centre duquel se dresse une grande pierre conique (Roux, *Herculanum et Pompéi*, 5e série, t. III, pp. 16-22 et pl. VII).

1. *Corpus inscr. Semit.* Pars I, nos 122 et 122 *bis*.

attestée que par maints textes des auteurs anciens et par quelques stèles votives qui sont les derniers débris des offrandes qu'y avait accumulées la piété de nombreuses générations. Tout a péri de ce fameux temple où l'on adorait Astarté sous le vocable d'*Erek-Hayim*, mot à mot « longue vie », c'est-à-dire comme la déesse « qui donne une longue vie », d'où le nom d'Eryx, que la ville a reçu chez les Grecs de Sicile et sous lequel elle est connue des écrivains classiques. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il se dressait à la cime même de la montagne, dans l'intérieur de la puissante enceinte qui en couronnait les pentes abruptes et qui en défendait le sommet (fig. 34). De tant de monuments qu'il devait renfermer, le seul qui ait survécu, c'est une stèle dont l'inscription paraît avoir trait à quelque construction ou réparation exécutée dans le temple par un certain Imilcon, fils de Baaljaton[1].

Lilybée, qu'a remplacé *Marsala*, paraît avoir eu un temple d'Hammon ; c'est ce que l'on peut inférer d'une curieuse stèle qui y a été tout récemment découverte (fig. 232)[2]. On y lit une courte dédicace signée par un personnage appelé Hannon, fils d'Adonbaal ; mais ce qui fait le véritable intérêt du monument, c'est le bas-relief qui en occupe la partie supérieure. Dans le milieu du champ, un de ces candélabres ou pyrées dont nous avons déjà donné des exemples empruntés aux stèles de Carthage (fig. 82 et 83) ; à gauche le cône sacré, qui, comme sur les monnaies de certaines villes d'Asie, est représenté ici avec des bras et avec une tête ; un caducée est placé près de ce symbole. A droite, un homme dans l'attitude de l'adoration. Il est vêtu d'une robe qui lui tombe jusqu'aux pieds et qu'une ceinture serre aux reins ; il a sur la tête un bonnet pointu. Cette sculpture n'a aucune valeur d'art ; mais elle a le mérite de nous donner une idée très nette du costume phénicien, costume qui rappelle tout à fait celui que portent, dans les échelles du Levant, ceux des marchands arméniens, grecs ou syriens qui n'ont pas encore adopté le vêtement européen[3].

Plusieurs textes votifs, recueillis en Sardaigne, permettent d'inférer que cette île eut aussi ses sanctuaires phéniciens[4] ; on y lit les noms du *Baal Samaïm* ou « Baal des cieux », d'*Astarté Erek-Hayim*, d'*Echmoun*,

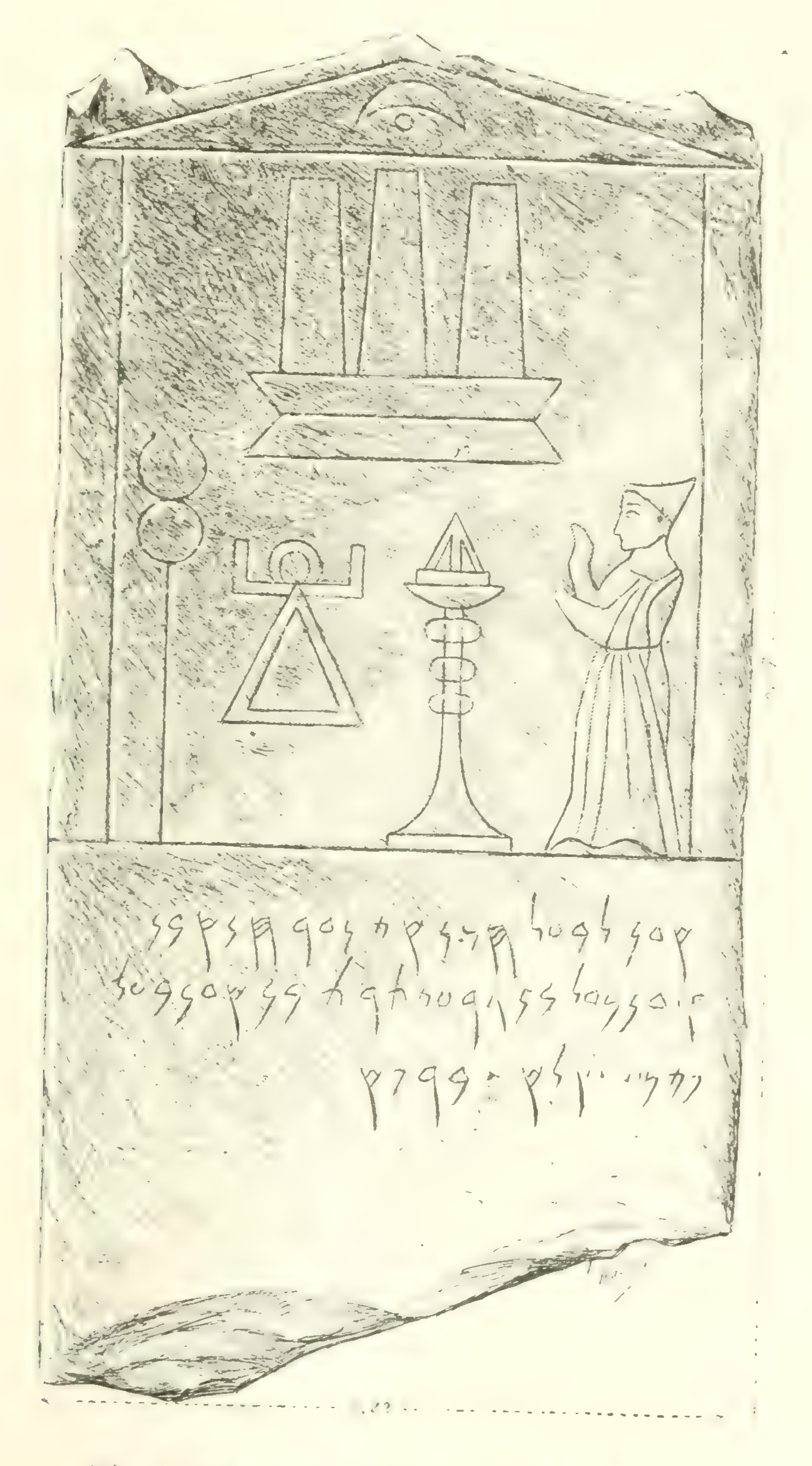
1. *Corpus inscr. Semit.* Pars I, n° 135. Le texte de l'inscription est malheureusement perdu depuis deux siècles, et on n'en possède que deux anciennes copies qui laissent beaucoup à désirer.

2. *Corpus inscr. Semit. Ibid.*, n° 138.

3. Cf. l'orant de la stèle carthaginoise publiée plus haut (fig. 13) et une stèle du Louvre que nous donnerons plus loin.

4. *Corpus*, Pars I, n°s 139, 140, 141, 143, 147, 148, 149, 151.

de *Baal Hammon*, d'*Élat* : des stèles, qui proviennent pour la plupart des tombes de Sulcis, confirment cette conjecture. Sur plusieurs d'entre



232. — Stèle de Lilybée, *Corpus inscr. Semit.*, pl. 29.

elles on reconnaît Astarté dans une figure féminine, coiffée à l'égyptienne et vêtue d'une longue robe. Elle tient des deux mains et semble offrir à l'adoration des hommes le disque lunaire. Une de ces stèles doit remonter aux premiers temps de la colonisation phénicienne

(fig. 233) : l'aspect en est tout égyptien. Le soubassement de l'édicule a la forme d'une pyramide tronquée ; il se termine par la gorge qui caractérise les constructions de la vallée du Nil. Le piédestal qui supporte la déesse a la même forme, et enfin c'est encore cette moulure qui, surmontée d'une frise d'urœus, couronne l'ensemble du monument. Ce globe est répété au milieu de la gorge supérieure. Le même thème se retrouve sur plusieurs autres stèles, avec des variantes et des différences d'exécution qui prouvent que ces monuments sont loin d'appartenir tous au même siècle[1]. En tout cas, ce culte et le type divin qu'il avait consacré n'étaient pas tombés en désuétude vers le temps même de la conquête romaine ; c'est ce qu'attestent plusieurs stèles qui, dans l'ordre chronologique, se placent à la fin de cette série ; les colonnes qui encadrent l'édicule appartiennent à l'architecture classique ; mais, dans une de ces stèles, des motifs tout phéniciens se mêlent à ceux qui caractérisent l'ordre ionique (fig. 193). Le globe ailé, symbole oriental, occupe le centre d'une corniche dont les profils sont purement grecs ; mais cette corniche en porte une seconde, plus haute, qui est décorée d'une rangée d'urœus. Dans une autre stèle, de la même provenance, on incline à chercher un monument du culte de Baal Hammon (fig. 194) ; en haut du champ, le disque entouré d'un croissant ; plus bas, un animal en marche ; on ne saurait nier qu'il ressemble plus à un mouton qu'à un bélier ; point de cornes, mais cette particularité s'explique suffisamment par le caractère très sommaire du travail.



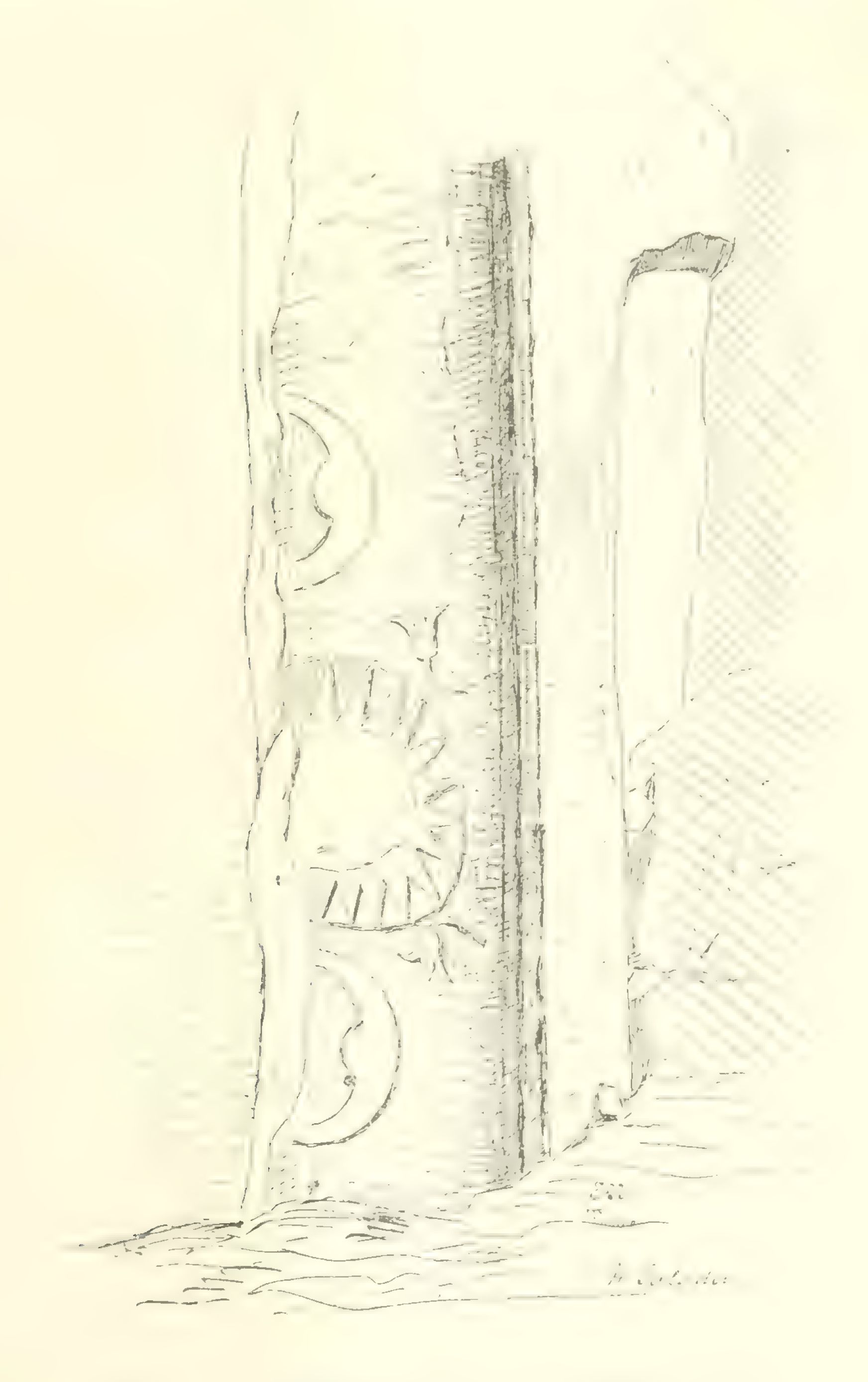
233. — Stèle de Sulcis. Hauteur, 0m,70. Crespi, *Catalogo*, pl. 1, fig. 1.

On n'a d'ailleurs pas retrouvé de ruines qui se laissent reconnaître pour celles de l'un des édifices où ces dieux étaient adorés. Quant au temple que Melqart avait en Espagne, à Gadès, sur l'Océan, il jouissait encore, au temps de Strabon, d'une grande réputation[2] ; mais aujourd'hui on n'en connaît même pas le site.

Sur le sol de l'Afrique carthaginoise on n'a pas retrouvé de temples qui paraissent être antérieurs à la conquête romaine ; mais différents indices nous avertissent qu'il y eut là des édifices dont la déco-

1. Crespi, *Catalogo*, pl. I, nos 1, 8, 10 et 11.
2. Strabon, III, v, 3, 5, 9.

ration avait un caractère très particulier, qui rappelait par certains traits ce que nous avons rencontré partout ailleurs en terre phénicienne. Voici par exemple un linteau qui forme maintenant le montant



234. — Linteau d'*Ebba*. Pierre calcaire. Dessin de Saladin. Hauteur, 1m,38.

d'une porte de jardin, à *Ebba*, au sud du *Kef* (fig. 234). On y reconnaît les entailles des gonds ; mais ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on y retrouve sculptés, entre deux fleurs de lotus, ces symboles que nous avons signalés comme une sorte de blason propre à l'art phénicien, le disque solaire, ici tout entouré de rayons, et le croissant de la lune. Dans une localité voisine, à *Djezza,* au milieu des ruines d'un fortin

byzantin, on remarque un chapiteau très original (fig. 235). Il est d'ordre ionique; mais les éléments qu'il renferme sont employés d'une manière fort singulière; ce ne sont ni les proportions du chapiteau grec, ni celles du chapiteau romain; point de coussinet; les volutes sont appliquées sur les faces d'un calathos cubique et ne les dépassent d'aucun côté. La gorge creusée en dessous des oves a peut-être servi à incruster une astragale en bronze. On sent bien ici l'influence des types classiques; mais ce que ce chapiteau rappelle surtout, par sa masse et par sa disposition générale, ce sont ces chapiteaux cypriotes dont nous avons donné plusieurs échantillons (fig. 51-53)[1].



235. — Chapiteau de *Djezza*. Pierre calcaire. Dessin de Saladin. Hauteur, avec l'astragale, 0m,496. Diamètre de la partie inférieure, 0m,45.

A Carthage même, la curiosité ne trouve pas plus à se satisfaire. Les Romains s'y sont pris à deux fois pour faire disparaître tous les édifices antérieurs à la victoire de Scipion; ils en ont commencé la démolition, en 146, sur l'ordre du sénat, et, sous l'empire, ils les ont reconstruits dans le style de l'époque sur les anciens emplacements. Pendant un siècle et demi, les ruines de Carthage avaient dû servir de carrière aux villes voisines; quand fut décidé le rétablissement de la ville, ce qui restait des vieux matériaux fut ou retaillé pour recevoir des formes plus appropriées au goût du jour, ou bien emporté et dispersé pour faire place aux nouveaux bâtiments. Quelques-uns de ceux-ci se laisseront peut-être restituer, si l'on reprend et si l'on continue avec de plus larges ressources les fouilles jadis entreprises par Beulé; mais quant aux vrais temples puniques, à ceux qui ont vu passer dans leurs parvis les Amilcar et les Annibal, il n'est pas probable que, même en creusant jusqu'au roc, on en retrouve jamais autre

1. Nous devons le dessin de ces deux fragments à l'obligeance de M. Saladin, architecte, qui, dans l'hiver de 1882 à 1883, a été chargé, avec M. Cagnat, d'une mission scientifique en Tunisie. Les quatre faces du chapiteau ne sont pas parallèles; celle que M. Saladin a dessinée diffère des trois autres et est la plus riche.

chose que quelques petits morceaux de moulures, quelques rares et faibles débris.

Le seul des grands temples de la première Carthage dont le site paraisse fixé par les textes anciens rapprochés des découvertes modernes, c'est le temple d'Echmoun, que les documents de l'époque impériale appellent le temple d'Esculape[1]. Il était au cœur de la ville, sur cette colline de Byrsa qui servait d'acropole; par malheur, l'église Saint-Louis et ses dépendances couvrent aujourd'hui l'aire qu'il occupait autrefois; mais, ni dans les travaux qui ont été exécutés pour jeter les fondations de cette église, ni dans les tranchées qui ont été ouvertes par Beulé sur quelques points de cette enceinte, on n'a rien recueilli qui provienne de l'édifice primitif; tous les fragments qui ont été retirés du sol appartiennent certainement au nouveau temple, en marbre blanc et d'ordre corinthien, qui a été bâti sous les empereurs. On y reconnaît le style des constructions romaines du premier siècle de notre ère. Il ne semble rien rester du temple, où, dans la suprême journée de Carthage, les transfuges romains, au nombre de neuf cents, s'étaient retranchés avec Asdrubal et, trahis par lui, se défendirent jusqu'à la dernière extrémité. Ce temple était le plus riche et le plus beau de tous les édifices religieux de Carthage[2]. Il était tourné vers le levant et situé au bord du plateau, du côté de la grande place publique voisine des ports. On y montait par un escalier de soixante degrés; mais, si la citadelle était menacée, on pouvait détruire l'escalier, qui n'était qu'appliqué contre le mur de l'acropole. Aussitôt l'enceinte du temple apparaissait à pic, comme un bastion d'une grande hauteur, qui complétait les fortifications de Byrsa.

La position était admirablement choisie; nous aimerions à savoir quel parti l'architecte en avait tiré. Le temple couronnait une colline dont le sommet s'élève à 60 mètres environ au-dessus du niveau de la mer; il dominait la cité tout entière, et il devait surtout produire un grand effet quand, venant du large et s'apprêtant à débarquer, on apercevait cet édifice porté sur les larges gradins par lesquels il communiquait avec la basse ville. Lorsque ce monument, déjà ravagé par l'incendie qu'avaient allumé les défenseurs de Carthage, s'écroula sous la pioche des légionnaires, avait-il gardé dans son ordonnance et sa décoration une physionomie orientale très marquée, ou des architectes siciliens l'avaient-ils habillé à la grecque? Nous l'ignorons.

1. Beulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 9, 10, 51, 44, 75.

2. Appien, VIII, 130 : Μάλιστα τῶν ἄλλων ἐπίφανες καὶ πλούσιον.

Nous ne savons pas non plus quelle était l'étendue de son péribole, ni quelles étaient les dimensions du temple proprement dit, du *naos*. Quant aux autres édifices religieux de la ville punique, tout au plus, d'après les indications que l'on possède sur la topographie de la ville romaine, peut-on indiquer dans quel quartier de la ville ils se trouvaient. Sur le forum se dressait le temple de Baal Hammon[1], et Tanit avait le sien sur une colline qu'une des rues principales séparait de Byrsa[2]; moins haute que la citadelle, cette colline offrait une surface presque aussi vaste, et plusieurs temples secondaires s'y étaient groupés autour du sanctuaire de la déesse qui était la vraie patronne de Carthage et qui, sous le nom de *Virgo cælestis* ou de Junon, garda ce rôle jusqu'aux derniers jours du paganisme.

§ 5. — DES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU TEMPLE PHÉNICIEN

Aucune recherche ne nous a coûté pour relever jusqu'aux moindres vestiges des temples que les Phéniciens ont élevés soit sur la côte même de Syrie, soit dans les îles et sur les rivages où ils avaient fondé des établissements durables; nous avons tenté de réunir tous les renseignements, et jusqu'aux plus légers indices; nous avons interrogé les auteurs anciens et les inscriptions, les monuments figurés et les ruines de tous les édifices où l'on reconnaît la main de cette race. Cette recherche nous réservait bien des déceptions. Les textes littéraires et épigraphiques sont trop succincts ou trop vagues. Les bas-reliefs montrent bien l'officiant, l'autel et le symbole; mais ils abrègent et resserrent singulièrement la figuration de l'édifice. Quant aux ruines, il arrive que là où elles ont été, comme au *maabed* d'*Amrith*, étudiées

1. Beulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 31 et 81.

2. *Id.*, *ibidem*, pp. 9, 26-27. C'est entre cette colline et la mer, dans le voisinage du forum, entre lui et les citernes, qu'ont été trouvées toutes les stèles votives consacrées à *Tanit face de Baal*, aussi bien les quatre-vingt-dix qui sont au Musée Britannique que les deux mille et plus qui sont dues aux fouilles de M. de Sainte-Marie et que nous avons maintenant à Paris. Elles ont, pour la plupart, été recueillies des deux côtés du chemin creux, bordé de haies, qui part de la mer et qui passe entre la colline de Byrsa et celle où l'on cherche le temple de Tanit, au sud-est de Byrsa. Il est probable que ce chemin suit le tracé de l'une des rues principales de l'ancienne Carthage. Presque toutes ces stèles sont brisées; celles qui sont intactes ont une hauteur moyenne de $0^{m},60$. En général, la partie inférieure des stèles est brute, ce qui semble indiquer qu'elles étaient plantées dans le sol. Le revers n'est aussi qu'épannelé.

avec soin jusque dans les plus petits détails, elles n'ont pas gardé la trace de telles des dispositions que nous tiendrons le plus à connaître. A Cypre, les bâtiments s'étaient mieux conservés; peut-être auraient-ils pu, quand ils sont sortis de terre, fournir à l'architecte tous les éléments d'une restauration; ce qui a fait défaut, c'est la diligence et la compétence de l'observateur. Ailleurs enfin, si, comme à Gaulos et à Malte, le plan se lit très clairement sur le sol, on se trouve en présence d'édifices de second ou de troisième ordre, qui ne peuvent prétendre à l'honneur de passer pour les vrais représentants de l'architecture nationale.

Cependant, malgré l'insuffisance de ces données, quelques traits se dégagent avec assez de netteté pour que l'historien puisse se faire une idée des caractères propres du temple phénicien ou, pour mieux dire, du temple sémitique. Une différence capitale le distingue du type qui nous est le plus familier, du temple grec ou romain : c'est qu'il accorde une bien moindre importance à la chambre qui contient l'image ou le symbole du dieu, à ce que l'on appelle communément la *cella*. Ce qui le constitue, c'est une grande cour ou, si on l'aime mieux, une grande salle découverte, au centre ou à l'une des extrémités de laquelle se dresse, parfois sur une sorte d'estrade, un tabernacle qui abrite ou un édicule qui renferme l'emblème mystique de la puissance divine. En Grèce, l'effort de l'architecte se portera de préférence sur la cella, considérée comme la maison même où le dieu réside, représenté par une statue qui souvent est colossale; ici le symbole, qui d'ordinaire est de dimension assez médiocre, ne prend pas beaucoup de place; ce qui occupe le plus d'espace, c'est le *péribole,* c'est la cour avec le portique qui l'entoure, portique qui, dans les édifices où le constructeur n'a pas été retenu par des raisons d'économie, comporte une belle ordonnance et une riche décoration.

Aujourd'hui encore, la race sémitique possède des édifices religieux dont la disposition générale est à peu de chose près celle que nous venons de décrire. Il y a d'abord les vieilles mosquées du Caire, celles d'Amrou et celle de Touloun, grandes cours rectangulaires bordées sur toutes leurs faces d'un ou de plusieurs rangs de colonnes; ce qui manque pour que la ressemblance soit parfaite, c'est l'idole; il a été supprimé par l'islamisme; du vieux temple sémitique, il ne reste plus que le péribole. Veut-on retrouver le type complet, il faut aller jusqu'à la Mecque et entrer dans la *Caaba* (fig. 236) ; le triomphe même du Coran n'a pas pu en chasser le bétyle primitif, la *pierre noire,* qui,

dressée dans l'enceinte, recevait depuis bien des siècles l'hommage des tribus arabes[1].

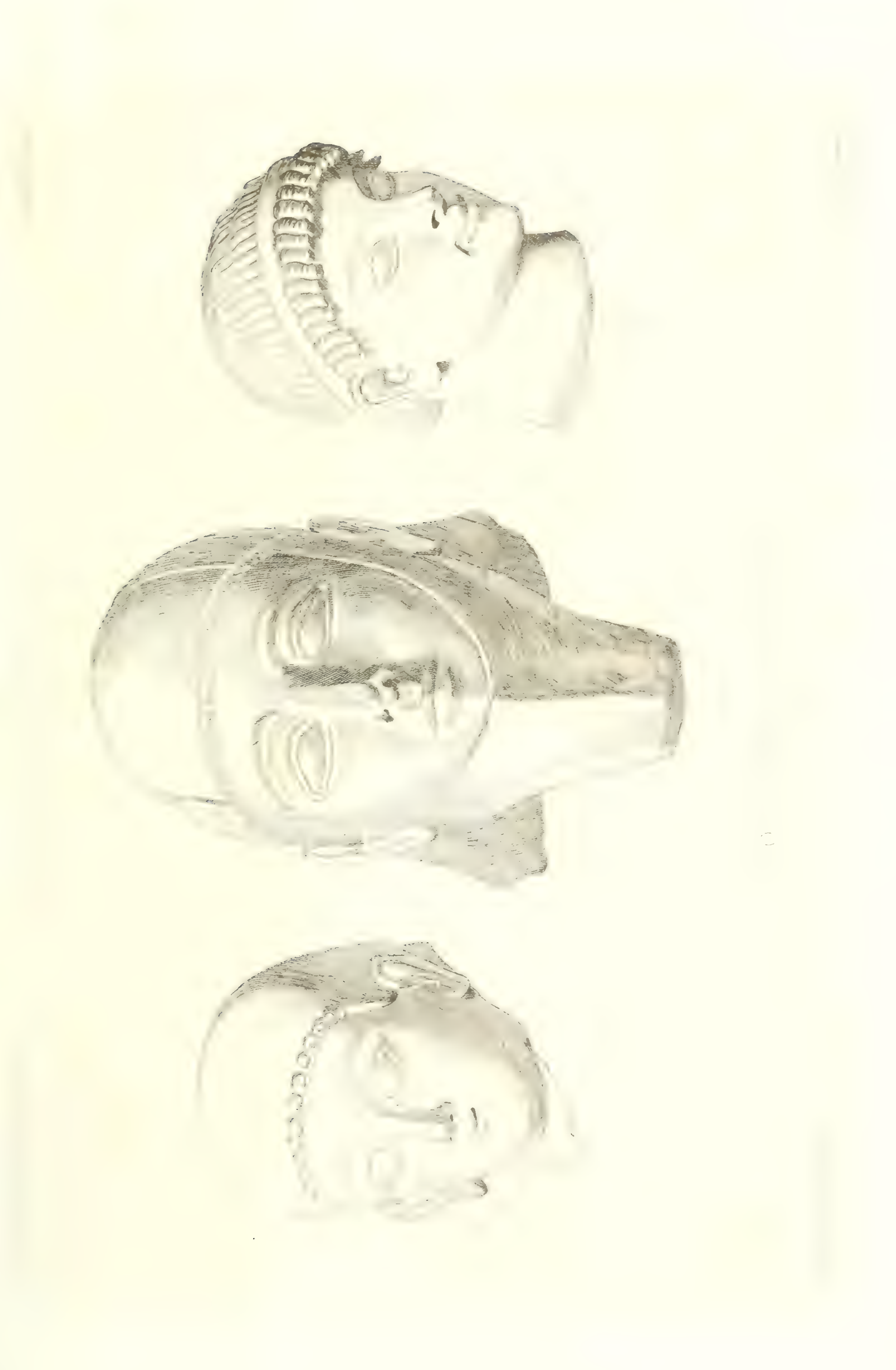
Le sacrifice offert sur les hauts lieux, le *courban*, tel qu'on le pratique encore, au moment du pèlerinage, près de la Mecque, a été la forme la plus ancienne du culte de ces peuples; au début, leur temple n'a été qu'une aire de terre battue ou de roc aplani, sur le sommet d'une colline ou d'une montagne, une aire entourée de grands arbres, sur laquelle on construisait l'autel où seraient brûlées les chairs de la victime. Quand la Phénicie se civilisa et que ses idées religieuses se compliquèrent, ce fut à l'Égypte qu'elle emprunta le tabernacle destiné à loger le fétiche ou l'idole; elle apprit de l'architecte égyptien à placer ce sanctuaire au milieu du terrain consacré, du *haram*, et elle en imita jusqu'à la disposition et au décor. Par ce trait, le temple phénicien se rattache au temple égyptien; mais il ne semble pas en avoir été jamais une copie servile et littérale; il a toujours gardé le goût du plein air; il ne s'est pas caché, comme les édifices de Louqsor et de Karnak, derrière l'épaisse barrière d'une haute muraille; il n'a pas multiplié, en arrière et surtout en avant du sanctuaire, les pièces closes et couvertes, imparfaitement éclairées d'un jour crépusculaire. Moins peut-être par impuissance que par l'effet des habitudes prises, il a remplacé les salles hypostyles par des cours spacieuses, entourées de galeries soutenues par de longues colonnades.

Malgré sa simplicité, ce type d'édifice religieux a sa grandeur et sa noblesse; ce fut lui qui s'offrit avant tout autre aux regards et à l'admiration de cette partie de la race grecque qui la première s'engagea dans les voies de la civilisation; les Éoliens et les Ioniens le trouvèrent en Syrie, en Cilicie, à Cypre et dans les autres îles où ils entrèrent en contact avec les Phéniciens et où ils finirent par prendre leur place. Ils commencèrent par imiter ces modèles, et ils en gardèrent toujours quelque chose, alors même que, plus tard, par leur propre génie, ils eurent créé tout un nouveau système d'architecture religieuse. Ainsi s'explique une particularité qui n'a pas été assez remarquée : le péribole a beaucoup plus d'importance dans les temples grecs de l'Asie que

1. La vue que nous donnons de la Caaba a été dessinée par M. Tomaszkiewicz d'après une photographie du colonel Sadik-bey dont nous devons la communication à l'obligeance de M. G. Schlumberger. On ne voit pas la pierre noire; c'est un caillou de basalte, qui, enchâssé dans une plaque d'argent, est encastré à l'un des angles de la *Caaba* ou *Beit ullah* (maison de Dieu). La Caaba est cette tour quadrangulaire, haute de $11^{m},10$, qui occupe le milieu du champ, revêtue d'une étoffe noire que l'on appelle le *tob-el-Caaba* (chemise de la Caaba). Voir à ce sujet Ali bey ben Abbassi, *Voyage*, t. II, pp. 348-351.



236. — La cour de la grande Mosquée de la Mecque et la Caaba.



dans ceux de l'Europe. C'est seulement dans les temples asiatiques tels que ceux de Magnésie du Méandre, d'Éphèse, de Milet et de Samos, que l'on rencontre de vastes périboles richement décorés et destinés à abriter une foule nombreuse. Rien de pareil au Parthénon, à Égine ou à Phigalie. Que les Ioniens se soient inspirés directement du type oriental, ou, comme on l'a supposé pour Éphèse, qu'ils se soient emparés d'un temple bâti par le peuple qui les avait précédés sur cette côte et qu'ils en aient adopté la divinité et le culte, peu importe[1]; toujours est-il que, dans le plan de certains édifices religieux appartenant à cette contrée, on relève encore, au temps même du plein développement de l'art grec, des traces sensibles de l'influence et des emprunts que nous avons signalés. La ressemblance n'était d'ailleurs pas seulement dans la disposition de l'édifice. L'Artémis d'Éphèse était la sœur de l'Astarté phénicienne, la même déesse-nature sous un autre nom[2]. Les deux conceptions étant presque identiques, est-il étonnant que les deux cultes aient eu bien des points de ressemblance et qu'à cette similitude des rites et des habitudes religieuses correspondissent certains rapports de la disposition architectonique?

Au point de vue de l'art les temples phéniciens paraissent bien inférieurs soit à ceux de l'Égypte, soit à ceux de la Grèce; cependant, lorsqu'on réfléchit à tout ce qu'avait su grouper et réunir dans ces enceintes le génie pratique d'un peuple industrieux, riche et ami du luxe, on comprend ce que durent sentir les ancêtres des Grecs, encore à demi barbares, lorsqu'ils pénétrèrent dans les temples d'Idalie, de Golgos et d'Amathonte, de Paphos et de Cythère, lorsqu'ils commencèrent à fréquenter les sanctuaires du même genre que les Phéniciens avaient consacrés à la grande déesse orientale dans beaucoup d'autres îles et même sur quelques points de la péninsule hellénique, là par exemple où s'élevèrent plus tard Thèbes et Corinthe. Ces visiteurs furent émus et charmés; plusieurs siècles après, leur poésie, par les surnoms qu'elle donne à la blonde Aphrodite, témoigne de la profondeur et de la vivacité des impressions jadis éprouvées au seuil de ces sanctuaires.

Engel, dans l'ouvrage qu'il consacrait à Cypre avant les découvertes

1. Voir à ce sujet l'ingénieuse et savante étude de E. Curtius, intitulée *Beitræge zur Geschichte und Topographie Kleinasiens* (*Ephesos, Pergamon, Smyrna, Sardes*) in Verbindung mit den Herrn Major Regely, Baurath Adler, Dr Hirschfeld und Dr Gelzer. In-4°, 7 planches, 1872, Dummler. (Extrait des *Memoires de l'Academie de Berlin*.)

2. Voir la dissertation d'Ernest Curtius, intitulée *Die Griechische Götterlehre von geschichtlichem Standpunct*. In-8°, 1875. Extrait du t. XXXVI des *Preussische Jahrbücher*.

de ces trente dernières années, a recueilli, avec une rare connaissance de la littérature ancienne, tous les passages des auteurs qui se rapportent au culte cypriote, à son esprit et à ses rites [1]; Movers en a fait autant pour la Phénicie. Rapprochez de ces textes les monuments figurés que le sol de la Syrie et de Cypre a fournis à nos musées, et vous pourrez vous donner, pour quelques instants tout au moins, la vision et comme l'hallucination de tout un monde disparu sans retour, des temples de Byblos et de Paphos et de leurs bois sacrés.

Tout d'abord vous apercevez, remplies du mouvement et des voix de la foule, ces cours spacieuses qui se développaient autour du tabernacle où résidait la divinité du lieu. Sur toutes leurs faces, de larges galeries couvertes; elles étaient indispensables pour que l'on pût se mettre à l'abri pendant les heures chaudes des brûlantes journées d'été. N'eût-on pas retrouvé l'indication de ces portiques, ici sur le roc ou sur le sol, là sur les monnaies, nous n'en aurions pas moins affirmé qu'ils avaient existé jadis, appuyés aux murailles. C'était là que tenaient boutique les marchands d'amulettes et d'idoles, ceux qui vendaient aux pèlerins ces statuettes de la maîtresse du temple qu'ils aimaient à rapporter dans leur pays. On peut lire dans Athénée le récit d'un miracle accompli, comme le racontait Polycharme de Naucratis, par une de ces images. Touchée des prières des matelots, la déesse, au milieu d'une horrible tempête, sauva le navire sur lequel un habitant de Naucratis l'emmenait de Paphos en Égypte [2].

Sous ce ciel de feu, la fraîcheur et l'ombre sont les plus exquises jouissances, les plus nécessaires des biens. On devait donc aussi les demander à des fontaines jaillissantes, à des bassins creusés dans les dallages des parvis, aux platanes penchés sur les vasques ruisselantes et trempant leurs racines dans l'humidité que ces réservoirs laissaient filtrer tout à l'entour. Il fallait de l'eau pour les sacrifices et les ablutions; il en fallait pour désaltérer tout ce peuple de prêtres et de prêtresses qui vivait autour du sanctuaire, ces multitudes de pèlerins qui, du rivage et de tous les chemins de la montagne, affluaient, à certains jours, dans ces enceintes. L'eau, nourrice des troncs puissants, des larges rameaux et des feuillages épais, on avait été la chercher et la capter au flanc des côtes voisines. Rien n'était plus facile sur les plages syriennes, où l'on avait à sa disposition les torrents que versent à la plaine les neiges et les sources intarissables du Liban. A Cypre, il avait

1. Engel, *Kypros*, 2 vol. in-8°, 1841, Berlin.
2. Athénée, XV, xviii.

fallu prendre plus de peine ; on avait amené l'eau, souvent de fort loin, à l'aide de ces conduites souterraines, taillées dans le roc, dont la trace se trouve un peu partout dans l'île et qui se courbaient en siphons pour franchir les vallées[1]. Si vous avez voyagé en Orient, rappelez-vous les abords des mosquées turques ou persanes, leurs fontaines toujours coulantes et leurs majestueux ombrages ; vos souvenirs vous donneront quelque idée de l'aspect que devait offrir l'enclos d'un sanctuaire tel que celui de Paphos, lorsqu'on en franchissait le seuil après avoir gravi les pentes boisées de la colline, parmi des arbres séculaires d'où s'abattaient en tournoyant, avec un grand bruit d'ailes, des volées de pigeons blancs, oiseaux chers à la déesse, nourris du grain que ses fidèles leur jetaient à pleines mains[2].

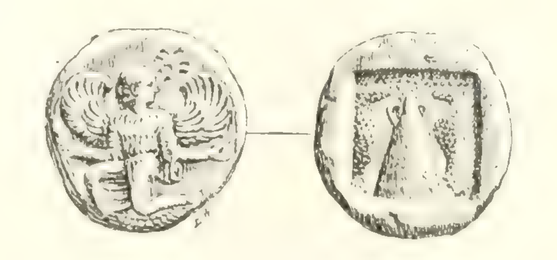
Ces temples avaient leurs fêtes, qui correspondaient surtout aux changements de saison. Ce que l'on adorait dans les plus célèbres de ces temples, à Paphos comme à Byblos et à Éryx, c'était l'énergie meurtrière et féconde de la nature toujours occupée à détruire et à créer, à réparer, par l'union des sexes et par un éternel enfantement, les pertes que la mort fait subir à la vie. Les péripéties de ce drame sans dénouement, qui recommence toujours pour ne jamais finir, les âmes s'y associaient avec une sincérité de sympathie et une sensibilité passionnée que nous avons aujourd'hui quelque peine à comprendre. L'hiver, elles s'attristaient sur l'alanguissement et le deuil de la nature ; elles pleuraient la mort d'Adonis, du jeune dieu solaire que la dent du monstre avait retiré de ce monde dont il était le charme et couché dans la tombe ; mais, une fois le printemps revenu, dans les premiers jours d'avril, elles éclataient, avec des transports plus vifs encore et plus effrénés, en cris de joie, en danses et chansons, en bruyantes orgies ; elles célébraient le soleil qui s'était réveillé, l'amour qui coulait à nouveau dans les veines de tout ce qui a vie. Les prostitutions sacrées, l'une des pratiques qui caractérisent le mieux les religions syriennes, avaient leur place comme marquée d'avance dans un pareil culte. Les *hiérodules* de Paphos n'étaient pas moins célèbres que celles de cette Corinthe qui, elle aussi, dans des temps reculés,

1. De Cesnola a relevé des vestiges de ces aqueducs près d'Amathonte, de Curium, de Citium, de Throni et, dit-il, dans un ou deux autres endroits encore, au nord de l'île. *Cyprus*, pp. 187, 341.

2. Aujourd'hui, à la Mecque, dans la cour de la grande mosquée, autour de la *Caaba*, il y a plus de deux mille colombes qui sont censées appartenir au chérif. Les pèlerins achètent du grain pour le leur distribuer ; c'est un devoir de piété que ne manquent pas de remplir tous ceux qui visitent le sanctuaire. *Voyage d'Ali-Bey*, t. II, p. 367.

avait subi l'action des idées et reçu la tradition des cultes de la Syrie.

Dans l'enceinte sacrée et dans ses dépendances, tout respirait la volupté, tout parlait aux sens. L'air y était plein de parfums, plein de bruits doux et caressants. C'était le murmure des sources qui coulaient sur des tapis de fleurs ; c'était, dans le feuillage, le chant du rossignol, le tendre et long roucoulement de la colombe ; c'étaient les sons de la flûte, l'instrument qui sonne l'appel du plaisir et qui conduit à la salle du festin les processions joyeuses et le cortège nuptial. Sous des tentes, sous des cabanes légères dont les parois étaient formées de verts branchages adroitement enlacés, des rameaux odorants du myrte et du laurier, se tenaient les esclaves de la déesse, celles que Pindare appelait, dans la *scolie* composée pour Théoxénos de Corinthe, les *servantes de la persuasion*. C'étaient des filles grecques ou syriennes, couvertes de bijoux, vêtues de riches étoffes que bordait une frange de couleur brillante. Le sombre éclat de leur chevelure était relevé par la *mitre*; écharpe d'une nuance chaude et gaie qui se mêlait aux épaisses tresses noires; il l'était par des fleurs naturelles piquées sur le front, l'œillet, la rose ou les rouges pétales du grenadier. Dans tout l'Orient, les femmes savent encore ainsi, avec un goût charmant, emprunter leur parure aux buissons des haies et aux parterres des jardins. Sous l'arc de sourcils allongés au pinceau, les yeux étincelaient, agrandis par les teintes brunes de la poudre de henné. Le carmin avivait la fraîcheur des joues et des lèvres, attirantes comme un fruit mûr; des colliers d'or, d'ambre et de verre pendaient sur la poitrine. Tenant en main le pigeon, symbole de la fécondité, la fleur ou le rameau de myrte, ainsi décorées d'insignes qui témoignaient de leur office religieux, ces femmes attendaient là, souriantes et calmes.



CHAPITRE V

L'ARCHITECTURE CIVILE

§ 1. — LES MURS D'ENCEINTE

Les Phéniciens avaient peu d'imagination. Leur esprit n'échappait sans doute pas aux terreurs de la mort; il s'était posé, il avait résolu à sa façon le problème de la destinée humaine; leur religion, une religion toute chargée de rites et de pratiques cérémonielles, tenait une certaine place dans leur vie, et ils cherchaient à se mettre en règle avec la divinité par des sacrifices dont le plus méritoire était celui de la vie des enfants premiers-nés. L'homme pieux avait à cœur que ce compte, comme celui de ses écritures commerciales, se soldât en sa faveur; mais, quand il croyait avoir obtenu ce résultat, il ne se tourmentait pas de rêveries mystiques. A Carthage comme à Tyr, on ne perdait pas son temps à spéculer sur l'origine et sur la fin des choses; la pensée s'occupait moins de la vie future que de la vie présente; dans celle-ci, ce que poursuivait le génie phénicien, ce qui tendait tous les ressorts de sa prodigieuse activité, c'était moins la recherche du grand et du beau que celle de l'utile et du bien-être. Telle étant l'humeur de ce peuple, l'effort principal de ses constructeurs devait porter sur les travaux qui avaient pour objet de fournir à ses navires des ports spacieux, avec d'amples quais de débarquement, d'entourer de murailles les villes où s'exerçait son industrie, enfin de construire des habitations bien disposées et commodes. Les ingénieurs, comme nous dirions aujourd'hui, avaient, ce semble, plus à faire en Phénicie que les architectes; mais il ne subsiste que de bien faibles traces des ouvrages considérables qui ont été exécutés soit en Syrie, soit dans l'Afrique phénicienne, par ce que nous appellerions le génie militaire et civil.

La sépulture étant souterraine, le roc où elle était creusée en a

gardé dans ses flancs tout au moins le cadre; celui-ci est plus ou moins endommagé par l'action du temps et par la main des hommes; cependant il n'en laisse pas moins reconnaître encore les lignes maîtresses. Les plus célèbres des temples ont disparu parfois jusqu'à la dernière pierre; mais c'étaient des centres nationaux et religieux trop importants pour que les écrivains de l'antiquité ne nous en indiquent pas, de manière ou d'autre, le plan et les dispositions principales; l'image de ces édifices s'est aussi conservée sur les médailles, où, toute sommaire qu'elle soit, elle permet de deviner les traits caractéristiques du modèle. Nous ne disposons pas des mêmes ressources quand nous cherchons à nous représenter dans son ensemble l'œuvre variée et puissante que les Phéniciens ont accomplie en vue d'assurer la sécurité de leurs villes, d'en rendre le séjour agréable et d'y développer la richesse. Les constructions entreprises à cette fin ont été exposées aux mêmes chances de destruction que le temple; d'ailleurs, malgré les services qu'elles rendaient, elles n'avaient point, aux yeux des contemporains, une aussi haute valeur que les édifices religieux; les auteurs ne les ont donc le plus souvent mentionnées qu'en passant, par voie d'allusion, et il est rare que des vestiges apparents, que des ruines d'une certaine importance suppléent au silence ou à l'insuffisance des textes et à l'absence de toute représentation figurée.

Les villes phéniciennes étaient toutes fortifiées. Si, pendant bien des siècles, les Phéniciens furent maîtres de la mer, dans les parages de la Syrie, on n'en avait pas moins vu les Philistins, par un hardi coup de main, surprendre et piller Sidon; ce désastre, qui commença la fortune de Tyr, avait servi de leçon; il avait prouvé que les ports et les quais devaient être, eux aussi, protégés par des défenses efficaces. Ces défenses étaient encore bien plus nécessaires du côté de la terre; les conquérants égyptiens et assyriens, chaldéens, perses et grecs ne pouvaient manquer d'être tentés par les richesses que l'industrie et le commerce avaient accumulées dans les cités du littoral syrien. Toutes ces villes n'avaient pas la situation insulaire d'Arad et de Tyr. Celles qui, comme Béryte, Sidon et tant d'autres, tenaient au continent, se sentaient les plus exposées; mais Tyr même, on le vit bien par l'entreprise et par le succès d'Alexandre, n'était pas à l'abri de toute attaque; ces vainqueurs de l'Asie disposaient d'énormes armées et de bras dont nul ne savait le compte; ils pouvaient avoir l'idée de combler l'étroit bras de mer qui séparait l'île des rivages voisins. Les villes de

la Phénicie s'entourèrent donc de murailles puissantes; l'appareil de ces constructions nous est connu par quelques restes de ces ouvrages qui se voient encore à Arad et à Sidon (fig. 7 et 41).

L'enceinte de Tyr était particulièrement forte; on en a la preuve dans la résistance qu'elle opposa, pendant sept mois, aux attaques si bien combinées d'Alexandre, à l'habileté de ses ingénieurs et à l'ardeur de son armée toujours victorieuse [1]. Il ne reste pour ainsi dire rien de ces remparts qui retardèrent si longtemps la marche du conquérant. « Je ne pense pas, dit M. Renan, qu'aucune grande ville ayant joué pendant des siècles un rôle de premier ordre ait laissé moins de traces que Tyr. » Ézéchiel fut prophète le jour où il dit de Sour : « On te cherchera, et tu ne seras plus [2]. » Un voyageur qui ne serait pas averti traverserait l'espace qui s'étend de la *Kasmie* à *Ras-el-Aïn* sans se douter qu'il côtoie une ville ancienne [3]. Le seul débris des constructions phéniciennes que M. Renan croie avoir reconnu à Sour, c'est un mur, aujourd'hui sous-marin, qui servait de soutènement à un quai bâti aux dépens de la mer, à l'aide de remblais; ce quai devait porter le rempart du sud; il est fait de très gros blocs et maçonné à l'intérieur avec un béton plein de morceaux de briques et de poterie [4].

Nous n'avons donc, pour nous faire une idée de cette enceinte, que le témoignage des anciens. D'après Arrien, le mur, au moins du côté qui regardait le continent, avait 150 pieds, c'est-à-dire environ 45 mètres de haut; son épaisseur répondait à sa hauteur, et les blocs, de grande dimension, étaient réunis par du mortier [5]. On serait tenté de révoquer en doute ce dernier détail; les quelques murs phéniciens dont il reste des fragments sont bâtis en pierres sèches; mais le mur sous-marin décrit par M. Renan présente le caractère que l'historien attribue au mur d'enceinte; il est possible que les Tyriens, s'étant trouvés bien des résultats qu'ils avaient obtenus par ce procédé dans leurs travaux de terrassement, l'aient aussi appliqué à la reconstruction de leur mur d'enceinte, qui dut être plus d'une fois réparé et repris en sous-œuvre.

Le mur était flanqué de tours, et le palais du roi s'adossait à l'enceinte; les terrasses qui le surmontaient communiquaient avec le

1. Diodore, XVII, 46. Plutarque, *Alexandre*, 24.
2. Ézéchiel, XXVI, 21.
3. Renan, *Mission*, p. 529.
4. *Mission*, pp. 535, 560-561. Voir le plan donné p. 531.
5. Arrien, *Anabase*, II, xxi, 3. Ἦν δὲ αὐτοῖς τὰ τείχη κατὰ τὸ χῶμα, τό τε ὕψος εἰς πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν μάλιστα πόδας καὶ ἐς πλάτος ξύμμετρον, λίθοις μεγάλοις ἐν γύψῳ κειμένοις ξυμπεπηγότα.

chemin de ronde qui régnait le long de la courtine ; c'est ce qui ressort du récit que fait Arrien de l'assaut où succomba l'indépendance de Tyr[1]. C'est la disposition que nous avons signalée en Assyrie, à Khorsabad[2].

Les enceintes de Sidon et d'Arad, dont il subsiste, par endroits, des débris vraiment imposants, n'ont pas laissé de souvenirs dans l'histoire ; elles n'ont pas eu l'honneur de tenir en échec, pendant tout un hiver, le vainqueur d'Issus et d'Arbèles. C'est aussi à propos de Tyr qu'on nous fait remarquer combien les Phéniciens étaient habiles à construire et à employer les machines de guerre. Pendant ce siège mémorable, leurs ingénieurs luttèrent à armes égales contre ceux que possédait l'armée macédonienne et qui avaient fait leur réputation dans les campagnes de Philippe, devant Périnthe et Byzance[3] ; ce fut, de part et d'autre, la même adresse à mettre en œuvre tous les moyens d'attaque et de défense alors connus et à inventer des procédés nouveaux, quand un adversaire tel qu'Alexandre, pour atteindre son but, tentait une entreprise aussi inattendue et aussi difficile que la construction de sa fameuse digue[4]. A cet égard, le siège de Tyr fut comme la préface de ce célèbre siège de Rhodes dans lequel, vingt-huit ans plus tard, Démétrius Poliorcète gagna son glorieux surnom.

Pour trouver une forteresse dont les remparts n'aient pas été remaniés et reconstruits par les Francs établis en Syrie au temps des croisades, il faut quitter les parties de la Phénicie où la vie a toujours été le plus active et, par suite, le plus destructrice ; il faut remonter vers le nord, vers le district qui formait autrefois le domaine des Arvadites. Les invasions n'ont guère passé par là ; dans le voisinage des ruines, pas de villes comme *Beyrouth* et *Saïda*, *Sour* et *Saint-Jean-d'Acre* : aussi, nous l'avons vu par la tombe, l'antiquité s'est-elle mieux conservée sur plusieurs points de cette région que dans les cantons situés à l'ouest et au sud du Liban. Vers l'extrémité septentrionale du territoire qui jadis dépendait d'Arad, il y a, près du petit village de *Banias*, une enceinte de ville qui est encore presque tout entière debout[5]. Située à quelque distance des chemins battus, elle n'avait pas, jusqu'à

1. ARRIEN, *Anabase*, II, XXIII, 6.

2. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 424-425 et pl. V.

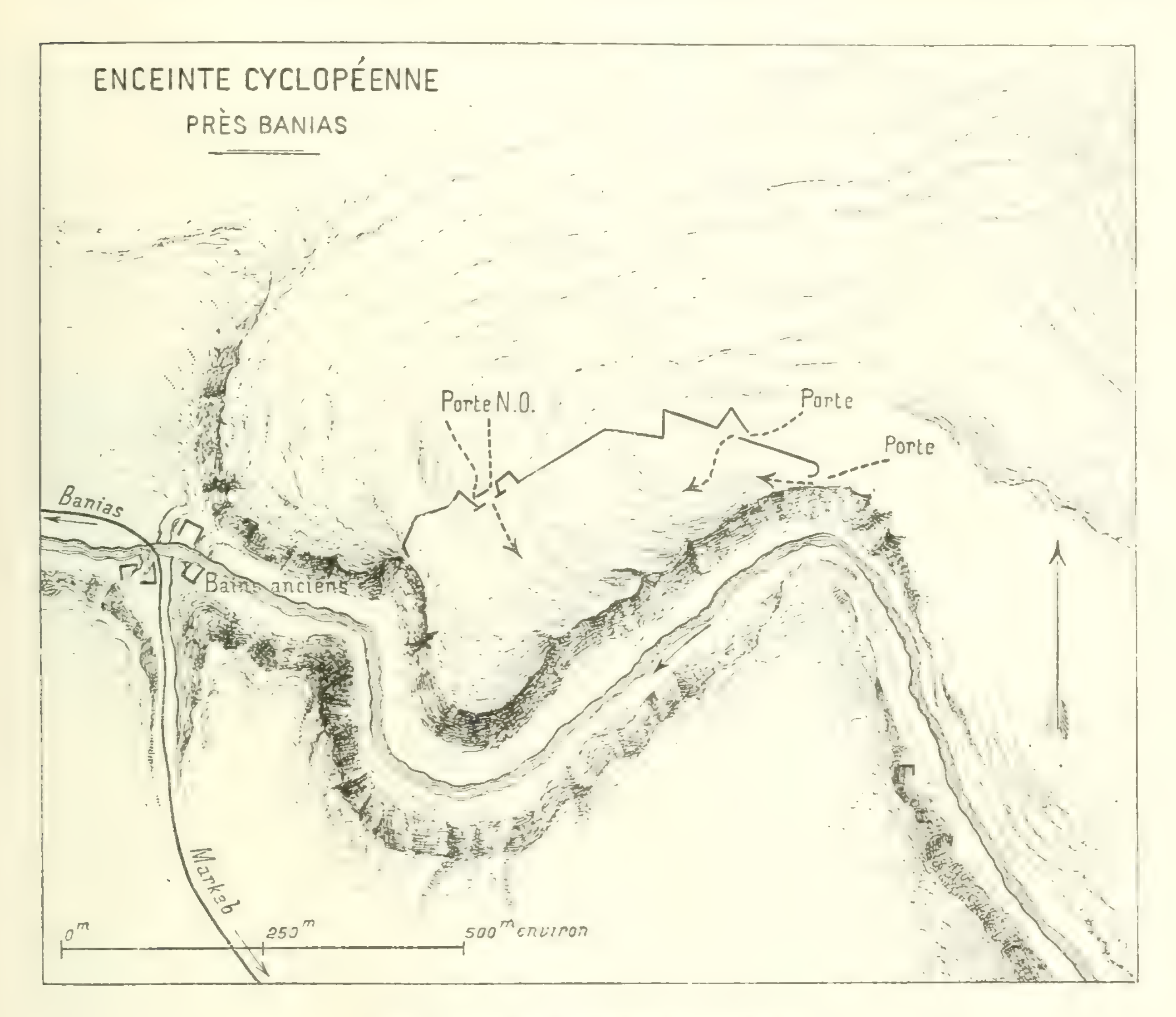
3. Sur les ingénieurs macédoniens de l'école de Polyides, voir DROYSEN, *Histoire de l'Hellénisme*, traduction Bouché-Leclercq, t. I, p. 291, note 1.

4. DIODORE, XVII, XLI, 3 ; XLIII, 1.

5. Strabon place Balanée dans ce qu'il appelle « le rivage soumis aux Aradiens », ἡ τῶν Ἀραδίων παραλία (XVI, II, 12).

ces derniers temps, attiré l'attention; nous en empruntons le plan, ainsi que la vue d'une partie du mur, au voyageur qui le premier a décrit ces ruines, M. Camille Favre [1].

Banias se trouve à 40 kilomètres au nord de *Ruad;* c'est l'antique Balanée, la *Valania* des croisés. Les restes de la cité gréco-romaine sont de peu d'importance; on ne distingue guère que des substructions



237. — Plan de l'enceinte de Banias.

qui, voisines de sources abondantes et fraîches, représentent probablement le bain d'où cette ville avait tiré son nom [2]. Sur la rive droite du ruisseau, à l'ouest et au-dessus de ces fontaines, à 2 kilomètres environ de la mer, on découvre une enceinte qui s'élève encore partout de plusieurs mètres au-dessus du sol (fig. 237). L'espace qu'elle entoure a la forme d'un triangle très allongé, dont un des grands côtés serait dessiné par le mur, tandis qu'un coude du ravin figurerait les deux autres.

1. *Banias (Balanée) et son enceinte cyclopéenne* (*Revue archéologique*, 2e série, t. XXXVII, pp. 223-232 et pl. VIII).

2. Βαλανεῖον signifie *bain public, établissement de bains.*

Au-dessus du torrent, le rocher offre partout un précipice inaccessible. Pour fermer la presqu'île et mettre la place à l'abri de toute attaque, il a donc suffi de fortifier un seul de ces trois côtés, celui qui regarde le plateau ; le travail de construction a pu être ainsi réduit au minimum.

La muraille a, non compris les saillants, environ 600 mètres de développement. A ses deux extrémités elle vient prendre pied sur le précipice même par une sorte de crochet en retour, qui est particulièrement marqué sur la face est. La fortification est coupée en trois points par des baies larges de 8 à 10 mètres. D'ailleurs aucune trace de pieds-droits ni de linteaux ; le passage devait être clos par des barrières en



238. — Le mur de Banias.

bois, où étaient insérées des portes à lourds battants de chêne ou de cèdre, garnis de puissantes ferrures. A gauche de la porte du nord-ouest, le saillant du mur, avec sa triple face, mérite presque le nom de tour. Ailleurs le tracé est plus simple ; on n'a que des redans en pointe ; mais partout est visible la préoccupation à laquelle a obéi le constructeur ; il a voulu contraindre l'ennemi qui tenterait de forcer l'entrée à défiler, comme nous dirions, sous le feu des assiégés. En outre, on remarque, entre les différentes portes, une série de saillants et de rentrants à angles plus ou moins ouverts. Ces saillants pouvaient servir à se flanquer les uns les autres ; mais ils paraissent avoir été motivés ici surtout par le désir de mettre à profit la configuration du sol. Celui-ci, grâce à ces détours que fait le mur, se trouve partout, sauf vers la porte nord-est, plus élevé à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte ; le rempart n'est pas dominé par les terrains environnants.

Entre la campagne et le dedans de la place il y a donc une différence de niveau, qu'il a fallu racheter au moyen de rampes. On voit une de ces rampes, soutenue par un mur de soubassement, sur le croquis ci-joint, qui représente la partie du mur voisine de la porte du nord-ouest (fig. 238).

Le mur, dont la hauteur actuelle varie entre 5 et 10 mètres, est composé de blocs de calcaire gris, très sommairement épannelés. Les plus longs ne dépassent guère 1 mètre et ont environ $0^{m},80$ de haut. Ils sont appareillés sans ciment, et les intervalles qu'ils laissent parfois entre eux sont bouchés par des pierres plus petites. Point de trace de mortier. Ce qu'il y a de remarquable dans cet ouvrage, c'est l'effort qu'a fait le constructeur pour bâtir par assises réglées, malgré la grossièreté des matériaux qu'il employait. L'appareil est mal conçu, en ce sens que très souvent les joints verticaux se correspondent et se continuent d'une assise à l'autre ; mais, grâce à la hauteur sensiblement égale que présentent les blocs d'une même rangée, les lignes qui séparent les assises, tout en s'infléchissant légèrement par endroits, restent, dans l'ensemble, à peu près horizontales. L'épaisseur du mur varie entre 5 et 8 mètres ; les défenseurs de la place pouvaient donc s'y établir en nombre pour repousser toute tentative d'escalade. On n'aperçoit, là même où la muraille semble n'avoir rien perdu de son élévation, aucun reste de parapet ni de couronnement. Cette enceinte a dû être bâtie dans un temps où l'art des sièges était encore dans l'enfance ; la seule machine dont l'invention remonte à une époque assez reculée, c'est le bélier, que nous voyons paraître en Assyrie dès le huitième siècle [1], et, contre ses coups, un mur comme celui que nous venons de décrire se défendait surtout par sa masse. Le principal effort de l'attaque devait donc être dirigé contre les portes, que l'on essayait de forcer. Nous avons vu comment on essayait de parer à ce danger ; ainsi, à la porte du nord-est, l'assaillant se trouvait serré dans un étroit passage, entre le précipice et le bastion arrondi que forme là le mur ; dans les portes qui donnent sur le plateau, il se trouvait contraint de s'avancer, sous une pluie de pierres et de traits, au pied de saillants qui, de chaque côté de l'entrée, ont environ 30 mètres de long.

Le voyageur qui nous a servi de guide dans cette description incline à chercher dans cette enceinte plutôt l'œuvre des Pélages que celle des Phéniciens ; mais qu'est-ce que les Pélages ? Ce mot n'a

1. Voir un bas-relief de Téglath-Phalasar II, dans l'*Histoire de l'Art*, t. II, fig. 26.

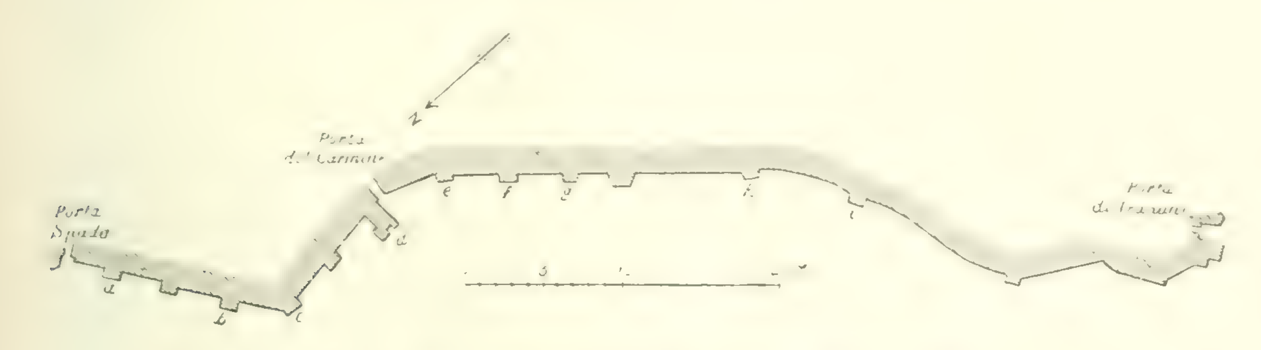
vraiment un sens en histoire que si l'on convient de désigner ainsi les pères des Hellènes et des Italiotes, les plus anciennes et les premières établies en Europe de ces tribus dont les descendants ont plus tard parlé grec et latin; mais est-il un texte duquel on puisse inférer que l'une de ces peuplades aryennes ait habité la côte de Syrie, qu'elle y ait séjourné de manière à y bâtir des villes fortifiées? Rien n'indique même que, dans leurs migrations, ces Pélages aient jamais, ne fût-ce qu'en passant, visité et traversé cette contrée. Au contraire, rien de plus naturel que de chercher ici une forteresse phénicienne, celle peut-être qui couvrait, vers le nord, ce royaume arvadite dont les limites s'étendaient à l'est jusqu'à l'Oronte et au sud jusqu'à Orthosia. Banias n'est qu'à 10 lieues d'Antarados et l'on a signalé des traces certaines des religions phéniciennes bien plus loin encore, dans cette direction, par exemple sur le mont Casios, qui se dresse près de l'embouchure de l'Oronte.

Il n'y a d'ailleurs rien, dans le caractère de cet appareil, qui soit en désaccord avec l'idée que nous avons pu nous faire des habitudes du constructeur phénicien. Les blocs sont ici d'un moins fort échantillon qu'à *Ruad;* mais le mur a pourtant, dans l'ensemble, la même physionomie : même superposition des joints, même tendance à l'horizontalité des assises.

Ni à Kition, ni dans aucune autre des villes cypriotes qui ont la même origine, on n'a encore signalé d'enceinte qui soit bien conservée et que nous ayons quelque raison d'attribuer au constructeur phénicien[1]. Puisqu'il n'a pas laissé de monuments dans cette contrée si voisine de la Syrie, traversons la mer, suivons les Phéniciens jusque dans l'une de ces îles de l'Occident où les Tyriens ont abordé les premiers et où leurs fils et héritiers, les Carthaginois, se sont ensuite si fortement établis et maintenus avec tant de ténacité, jusqu'au jour où il leur a fallu céder la place aux Romains. Le mont Éryx, à l'extrémité occidentale de la Sicile, a joué pendant trois siècles un rôle capital dans la lutte que les Carthaginois ont soutenue d'abord contre les cités grecques, puis contre les armées latines. Tout près du port excellent de Drepanum, le mont Eryx, isolé de toutes parts, se dresse en face des côtes de l'Afrique, au-dessus d'une riche et belle plaine qu'il domine d'une hauteur de 700 mètres. Sur son sommet s'élevait le temple d'Astarté; la plate-forme qui le supportait

1. Cesnola dit avoir trouvé à Golgos les restes du mur de la ville antique; mais il ne donne aucun détail sur l'appareil ni aucune vue de ces fragments. *Cyprus*, p. 109.

avait été élargie au moyen de murs de soutènement et de terres rapportées, travail considérable dont les Grecs rapportaient l'honneur à Dédale[1]; au-dessous, tournées vers la mer, s'étageaient les maisons de la ville; ce n'était pas seulement la ville et le temple que les Carthaginois avaient fortifiés, ils avaient entouré de murailles tout le pied de la montagne; leurs lignes de défense embrassaient ainsi un vaste espace, où pouvait tenir toute une armée, que des sources abondantes mettaient à l'abri de la soif. On n'a pas encore relevé, sur un plan dressé avec soin, tous les restes de ces ouvrages, non plus que le tracé de la longue route en lacets par laquelle du rivage on montait au sanctuaire; mais tout au moins un savant archéologue, M. Salinas, a-t-il récemment étudié la portion de ces murs qui se



239. — Plan du mur phénicien d'Éryx, d'après Salinas.

voit aujourd'hui au nord-ouest de la cité moderne, appelée *Monte San-Giuliano*[2]. L'enceinte qui enveloppe cette petite ville coïncide là avec celle de l'Éryx carthaginoise; si les parties hautes en ont été reconstruites en divers temps, toutes les assises inférieures de la construction antique sont en place, et les pierres mêmes y portent la signature des maçons phéniciens qui ont bâti cette muraille[3]; c'est sur l'emplacement des portes anciennes que s'ouvrent, aujourd'hui encore, les portes par où passent ceux qui pendant l'été viennent chercher à Monte San-Giuliano l'air plus pur des hauts lieux et la fraîcheur des brises du large.

De ce côté, le mur d'Éryx est debout sur une longueur d'un kilomètre (fig. 239); l'irrégularité du tracé qu'il présente s'explique par la nécessité où se trouvait l'architecte de suivre et d'épouser les pentes de la montagne. Ce mur, épais de 2m,20, est flanqué, de

1. DIODORE, IV, LXXVIII, 4; POLYBE, I, LV, 6-9; LVIII, 2; VIRGILE, *Énéide*, V, 759; STRABON, VI, II, 6.
2. A. SALINAS, *le Mura fenicie di Erice*, Roma, 1883, in-4°, 8 pages et 3 planches.
3. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 96, fig. 34 et 35.

distance en distance et à intervalles inégaux, par des tours à pans rectangulaires, qui font sur la courtine une saillie très marquée (fig. 34 et 240). Le constructeur paraît s'être préoccupé surtout des tours, sur lesquelles devait porter le principal effort de l'attaque ; il les a bâties en beaucoup plus grands matériaux que la courtine ; c'est seulement dans les tours que l'on rencontre des blocs de près de 2 mètres de long[1]. La face extérieure de ces grosses pierres se relève en une

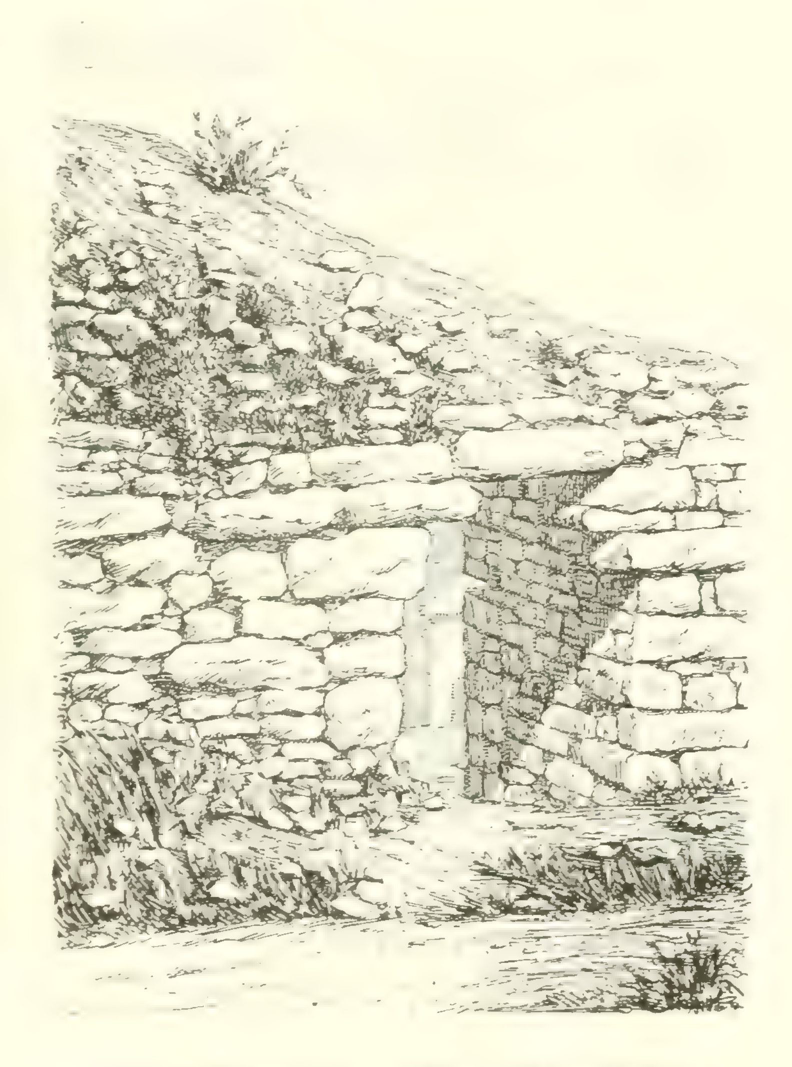


240. — Une tour d'Éryx. Cavallari, *Monumenti della Sicilia*, partie I, pl. 26.

sorte de bossage très rustique, tandis qu'ailleurs les faces sont mieux dressées et que les parements sont droits. M. Salinas a noté ces différences ; mais il insiste surtout sur un trait qui l'a frappé, dans le grand comme dans le moyen appareil. Toutes les assises n'ont pas même hauteur ; mais, une fois que l'élévation de l'une d'elles a été donnée par le bloc d'angle, on s'est ingénié pour que toutes les pierres placées à côté, dans la même rangée, continuassent, au moins par en bas, la ligne horizontale. Les carriers n'ont pas toujours apporté

1. Le seul bloc dont M. Salinas indique les dimensions a 1m,70 de long sur 1m,20 de haut.

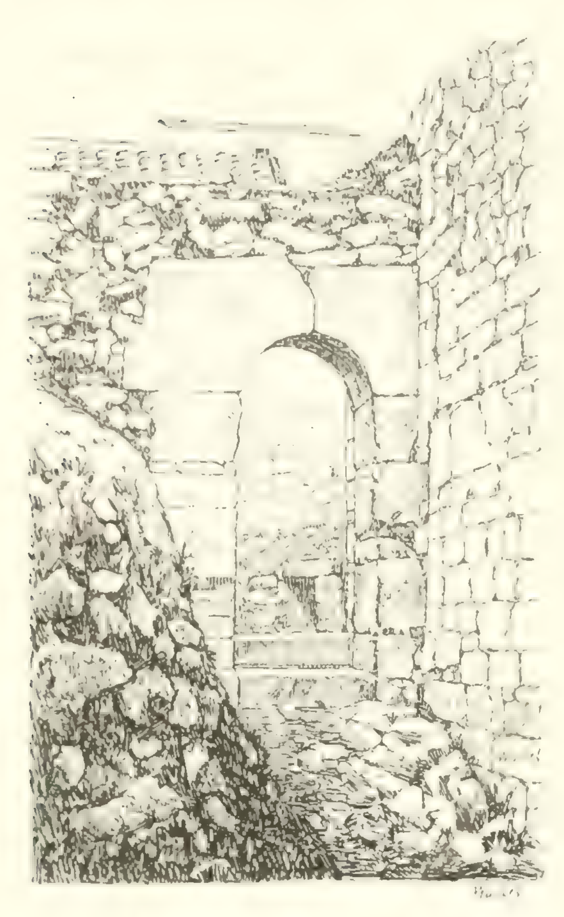
au maçon des pierres de taille qui eussent juste la même hauteur que celles qu'il avait placées aux deux bouts de la file; mais alors on a racheté la différence en insérant de plus petites pierres dans le vide que laissaient entre elles, par endroits, les deux assises superposées. L'aspect d'un mur ainsi rapiécé laisse sans doute à désirer; on ne sent pas ici, comme dans le moindre débris d'un mur hellénique des beaux temps, les scrupules et les délicatesses d'un travail réfléchi, qui prépare et façonne chaque unité lapidaire en vue de la place qu'elle doit occuper dans l'ensemble. Pour apprécier cet appareil tel que les Phéniciens l'ont employé soit chez eux, soit dans leurs colonies, ce n'est pas aux murs de Messène qu'il faut le comparer, c'est à ceux qui, comme à Tirynthe, sont bâtis en énormes quartiers de roc brut; c'est même encore à ceux de toutes ces enceintes italiennes et grecques où les joints dessinent sur la face apparente de la construction tout un lacis de polygones irréguliers. Il y a progrès dans cette tendance à l'horizontalité des lits qui s'accuse à Balaneia comme à Arad, à Sidon comme à Éryx; c'est la marque d'une industrie assez avancée déjà, d'un goût qui s'éveille au sentiment de l'ordre et du charme secret de la symétrie.



241. — Poterne du mur d'Éryx. D'après Salinas.

Les grandes portes qui s'ouvrent dans cette muraille ont été trop remaniées pour que l'on puisse juger de la manière dont elles étaient disposées dans l'antiquité; ce qui s'est conservé plus intact sur quelques points (*b, c, e, f* du plan), ce sont les petites portes percées au pied des tours. Elles présentent deux types différents : il y en a où la baie, rectangulaire est fermée, en haut par une lourde dalle qui forme linteau (fig. 241); ailleurs la baie se termine en un plein cintre

obtenu par un procédé dont nous avons trouvé de nombreux exemples en Égypte[1]. La double vue que nous donnons de cette poterne montre que l'appareil ne se correspond pas exactement d'une face à l'autre. Sur le parement extérieur, l'arc a été taillé dans deux pierres assez grosses pour qu'il y ait encore beaucoup de matière au-dessus du vide de cette fausse voûte; la solidité paraît garantie (fig. 242). Sur la face interne il y a quatre pierres posées en encorbellement ; les deux



242. — Poterne du mur d'Éryx. Vue prise du dehors. D'après Salinas.



243. — Poterne du mur d'Éryx. Vue prise de l'intérieur. D'après Salinas.

supérieures arrivent, vers le sommet de la courbe, à être si minces, que l'on s'étonne de ne pas les trouver brisées par le poids des assises qui les surmontent (fig. 243).

L'enceinte d'Éryx doit être moins ancienne que les murs de Balanée, d'Arad et de Sidon. Le constructeur, en Sicile, paraît avoir fait des progrès; il place mieux ses joints : ceux-ci, au lieu de se continuer en hauteur d'une assise à l'autre, tombent le plus souvent au milieu ou près du milieu des pierres du lit inférieur; enfin on voit ici, dans les courtines, le petit appareil se montrer à côté du grand, réservé

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 74, 75, 76, 306, 307, 308.

pour les tours. Ce sont là autant d'indices d'un âge plus récent, indices qui s'accordent d'ailleurs avec ceux que fournit l'histoire de la colonisation phénicienne. En Sicile comme dans toutes les terres de l'Occident, les Tyriens n'avaient guère eu que des comptoirs, et, pour en assurer la sécurité, ils comptaient moins sur la force des armes, des fossés et des remparts que sur les relations amicales nouées avec les peuples chez lesquels étaient établis ces marchés. Des murailles comme celles d'Éryx ne peuvent dater que du temps où



244. — Le temple et l'enceinte d'Éryx sur une monnaie (p. 336).
Agrandissement d'après Donaldson. *Architectura numismatica*, nº 32.

Carthage a pris la suite des affaires de Tyr[1]; c'est alors seulement que les nécessités de la situation prise en Sicile par Carthage ont pu la décider à s'imposer cet effort et à créer sur le mont Éryx ce vaste camp retranché si bien fait pour préparer une marche en avant ou pour couvrir une retraite. Les fortifications d'Éryx n'ont guère pu être

1. Dans la séance du 6 novembre 1883 de la *Société archéologique de Berlin,* M. Sachau, en présentant l'écrit de M. Salinas, a fait observer que les lettres de pose retrouvées jusqu'ici sur les murs d'Éryx ne suffisaient pas à dater ces monuments. Le *Aïn* a bien une forme qui appartient à la plus ancienne écriture phénicienne; mais, pour pouvoir tirer de l'étude des caractères des conclusions qui eussent quelque valeur, il faudrait, dit M. Sachau, rencontrer sur ces murs d'autres lettres, telles que le *Mim* et le *Shin*, dont l'aspect s'est modifié d'une manière plus sensible avec le temps (*Philologische Wochenschrift*, 1er décembre 1883, p. 1).

commencées avant les premières années du cinquième siècle, et il est probable qu'entre ce moment et celui de la première guerre punique elles ont été souvent réparées et augmentées. Hamilcar, en 260, détruisit la ville et en transféra les habitants à Drépanum; mais il est certain qu'il n'en détruisit pas les fortifications et que, plus tard, la population dispersée revint s'établir autour du sanctuaire. Sur un denier romain de la famille Considia, nous voyons à la fois l'enceinte et le temple (fig. 244). Celui-ci surmonte des rochers qui représentent le sommet du mont; en avant est indiqué un mur qui semble faire le tour de la montagne et qui se termine par des tours rectangulaires; au



245. — Le mur de Motya, d'après Houel.

centre de cette enceinte, une haute porte cintrée s'ouvre entre des tours rondes. La monnaie est contemporaine de Cicéron.

Solunte, bâtie sur une haute colline au bord de la mer, et Motya paraissent avoir eu aussi une enceinte dont l'appareil rappelle celui d'Éryx. C'est à Motya qu'il est le mieux conservé et le plus régulier (fig. 245). Cette ville avait été bâtie sur la côte occidentale, dans une petite île que sépare du rivage un détroit de 7 à 800 mètres, ce qui semblerait indiquer un très ancien établissement phénicien; c'est aujourd'hui l'île de Saint-Pantaléon. Les pierres sont de grande dimension et posées à sec; elles forment des assises très bien réglées. Il y a, ou du moins il y avait encore, à la fin du siècle dernier, deux tours très bien conservées, à l'occident. La mer vient battre le pied des remparts; ce devait être une place très forte[1].

1. A propos de Solunte, Serra di Falco parle d'un mur « di grossi macigni squadrati »;

En Sicile, dira-t-on, les Phéniciens ont eu sous les yeux les enceintes grecques; non seulement ils ont pu les imiter, mais il est même possible qu'ils aient employé à les construire des ouvriers grecs embauchés à prix d'argent ou choisis parmi les prisonniers de guerre. Voici qui montre combien cette hypothèse est peu vraisemblable : dans une région où n'ont jamais abordé les navigateurs grecs, sur la côte de l'Atlantique, dans cette Mauritanie Tingitane, comme disaient les Romains, que nous appelons aujourd'hui le *Maroc*, ils ont bâti d'après les mêmes méthodes et dans le même appareil qu'en Sicile. C'est ce que prouvent les curieuses ruines de Lix, la Lixos des géographes grecs et latins. C'était une colonie punique ; on en a la preuve dans des médailles où son nom est écrit en caractères phéniciens, et dans un texte de Scylax; près du comptoir phénicien, séparés de lui par le fleuve, les indigènes avaient établi un gros bourg qui vivait de ses relations avec les marchands étrangers[1]. Ceux-ci s'étaient fortement retranchés sur une haute colline qui domine l'embouchure du Lixos, aujourd'hui le *Oued-Loukos*. La position était admirablement choisie; les navires phéniciens trouvaient en tout temps un abri dans cet estuaire; en même temps les détours du fleuve couvraient la place et l'empêchaient d'être aisément accessible par terre; elle occupait une sorte de presqu'île dont deux des côtés étaient protégés par les courbes que ce cours d'eau dessinait dans la plaine (fig. 246).

Lixos se divisait en deux parties distinctes, la ville haute, située sur le plateau très élevé que forme le massif septentrional de la colline, et la ville proprement dite, dont on retrouve les vestiges sur les pentes qui font face au nord-est et au sud. Il semble qu'il ait existé en outre, au nord de la colline et sur les bords du fleuve, un faubourg assez considérable.

La plus grande partie de l'aire de la cité antique offre un épais fourré de caroubiers, de myrtes, de lentisques et d'oliviers sauvages, qu'un lacis de ronces et de lianes achève de rendre impénétrable sur plusieurs points. M. Tissot, à qui nous empruntons les figures et les détails que nous avons cru devoir donner sur Lixos, a réussi pourtant, non sans peine, à traverser cet espace dans deux directions différentes

mais il n'en donne pas de dessin (*le Antichità della Sicilia,* t. V, p. 60); il se contente d'offrir une vue du site où ces débris ne se distinguent pas. Les fortifications de Motya sont représentées dans Houel, *Voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari*, 4 vol. f°. Paris, 1782-1785, t. I, p. 17, pl. IX.

1. ... καὶ πόλις Φοινίκων Λίξος, καὶ ἑτέρα πόλις Λιβύων ἐστὶ πέραν τοῦ ποτάμου.

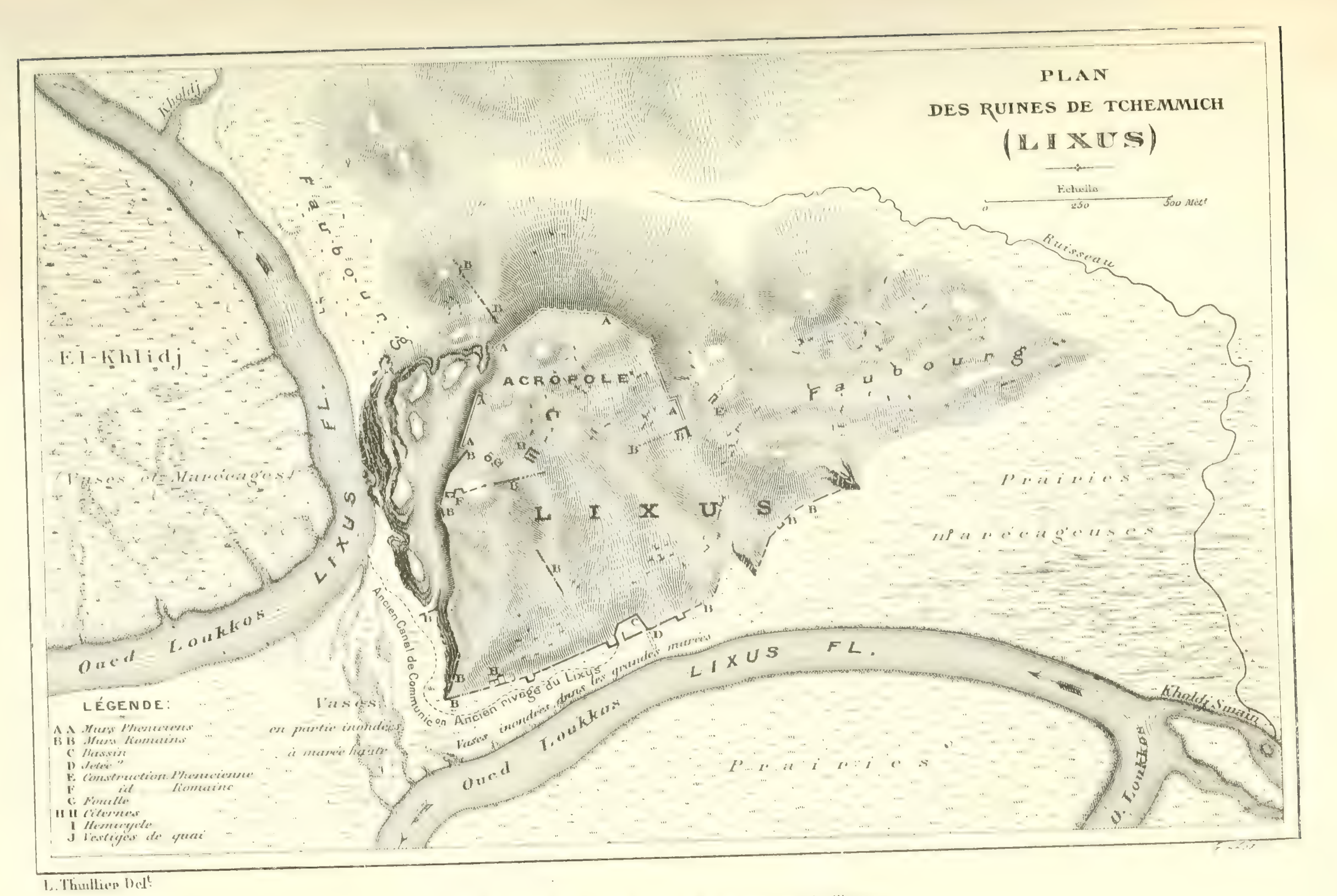
et à suivre, en le relevant, tout le tracé des murs[1]. L'enceinte de la ville basse est tout entière bâtie en petits matériaux; elle a le même caractère que maintes autres constructions qui, dans cette région, représentent la période romaine et sont datées d'une manière certaine par les inscriptions latines et les fragments de sculpture que l'on y trouve souvent mêlés. Dans toute cette contrée, les seuls étrangers qui aient précédé les colons romains et qui aient apporté aux indigènes, Libyens ou Maures, comme on voudra les appeler, des germes de civilisation, ce sont les Phéniciens. C'est donc à ceux-ci que l'on attribuera tout d'abord, sans hésitation possible, les restes d'une autre muraille qui offre un tout autre aspect, différence que rendent encore plus sensible les réparations qu'elle a subies, par places, là où des brèches s'y étaient ouvertes. Ces brèches ont été bouchées avec des moellons, tandis que, là où s'est conservée l'enceinte primitive, on ne trouve qu'un grand appareil, très semblable à celui que nous avons rencontré à Banias, à Éryx et à Motya.



247. — Le mur de Lixos, d'après un dessin inédit de Ch. Tissot.

Ces murs de la ville haute forment un hexagone dont le développement est de près de 1 800 mètres. Ils sont formés de blocs énormes, posés à sec et soigneusement dressés (fig. 247); les pierres d'une même assise ont une hauteur uniforme, mais diffèrent de longueur; la plupart mesurent de 1 mètre à 1m,50; quelques-unes de celles qui forment les angles saillants ont jusqu'à 3m,50 de longueur sur 2 mètres de hauteur.

1. Ces ruines avaient été signalées, et leur vrai nom avait été indiqué par Barth, *Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeers*, pp. 21-22; mais elles n'ont été décrites d'une manière circonstanciée, avec plans et dessins, que par M. Ch. Tissot, alors ministre plénipotentiaire de France au Maroc, dans ses *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane*, pp. 203-221 (*Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions par divers savants étrangers*, t. IX, p. 139). Le plan que nous reproduisons n'avait pu trouver place dans le mémoire académique.



L. Thuillier Del.t

246. — Plan de Lixos, d'après le relevé de Ch. Tissot.

Il y a des endroits où cette puissante muraille a encore de 4 à 5 mètres d'élévation. Les coins sont fortifiés par des tours carrées.

Le seul édifice dont il subsiste des débris importants, construit en blocs gigantesques, était peut-être un temple; les grandes dalles brutes qui forment là le dessus d'une sorte d'*allée couverte* rappellent la *Panaghia Phaneromeni* de Larnaca. Ce qui dispose à chercher ici un édifice religieux, c'est que l'on a trouvé tout près de ces restes un cône fait d'une pierre très dure, qui n'était pas la pierre du pays. Il est difficile de ne pas reconnaître dans cet objet un symbole analogue à celui qui a été signalé à Gaulos, dans l'édifice appelé la *Giganteja* (fig. 223).

Ces ruines sont situées entre l'Acropole et un petit port, qui, creusé de main d'homme, était protégé par un môle long d'environ 60 mètres. On y pénétrait par deux passes. Grâce à ce bassin, les navires pouvaient stationner tout près des magasins où les négociants de Lixos serraient leurs denrées. En attendant leur tour, les navires mouillaient dans le fleuve.

D'après ces données, on peut se faire une idée de ce qu'était un de ces comptoirs phéniciens établis en terre barbare. La vie et le mouvement se concentraient surtout autour du port; un peu plus haut se trouvaient les sanctuaires où les marins, au moment du départ chanceux ou de l'heureuse arrivée, formaient ou acquittaient les vœux qui leur assuraient la protection de Melqart et d'Astarté. Enfin, quoique l'on s'arrangeât pour vivre en bons termes avec les indigènes, il fallait se mettre à l'abri d'un coup de main; là où l'on n'était pas, comme à Motya ou à Gadès, retranché dans une île et protégé par la mer, on se préparait le sûr abri de l'une de ces enceintes en gros blocs derrière lesquelles on pourrait se rire des folles attaques d'une bande de sauvages et attendre des renforts.

Nul doute que cette citadelle ne fût pourvue de citernes toujours pleines d'eau fraîche et de silos remplis de grain. Rien ne nous fait mieux comprendre et plus admirer l'énergie de la race phénicienne que l'ensemble de ces dispositions prises pour mettre quelques centaines de marchands et de matelots en mesure de vivre si loin de leur patrie et de l'enrichir par ce sacrifice.

Si les ingénieurs puniques avaient été capables d'entreprendre en Sicile et jusque sur la côte lointaine de l'Atlantique des travaux de défense aussi considérables, à plus forte raison n'avaient-ils rien épargné pour fortifier la capitale même de l'empire. Carthage sentit de

bonne heure le besoin de se mettre en garde contre les jalousies des autres cités phéniciennes d'Afrique, contre les haines de ses sujets libyens et contre les convoitises que n'avait pu manquer d'éveiller l'essor de son industrie et de son commerce. Les anciens parlent avec admiration de l'enceinte de Carthage, qui, après avoir embrassé des faubourgs tels que celui de Mégara, devait avoir de 6 à 7 lieues de tour (fig. 248)[1]; au pied de ces murs s'étaient arrêtés, sans entreprendre de les forcer, tous les capitaines qui étaient venus attaquer les Carthaginois en Afrique, Agathocle, Régulus, les chefs des mercenaires révoltés; dans la troisième guerre punique, alors que Carthage n'avait plus d'armée, ces remparts opposèrent encore aux légions une longue résistance.

Ces murs, nous dit-on, étaient construits en pierre de taille, *saxo quadrato*[2]. Ils avaient, selon Diodore, 40 coudées, ou 18^{m},50 de hauteur, et 22 coudées, 10^{m},20 d'épaisseur[3]. Appien leur donne à peu près la même épaisseur, celle de 30 pieds ou 9 mètres environ, mais il réduit la hauteur à 30 coudées, ou 13^{m},87; il indique que c'est là l'élévation du mur même de la courtine, sous créneau, et que les tours, qui avaient quatre étages, montaient plus haut[4]. Il ajoute que ce mur était triple, au moins dans une certaine partie de son développement, du côté de Byrsa et du golfe de Tunis[5]. L'auteur de la meilleure étude qui ait été faite sur ce sujet, le regretté Ch. Graux, montre que si ces ouvrages, par leurs dimensions, sortaient de l'ordinaire, il n'y a pourtant là rien qui doive étonner et que les chiffres d'Appien n'ont rien d'inadmissible[6].

1. Orose attribue à l'enceinte de Carthage 20 milles, Eutrope 22, Tite-Live 23 (*Epitome* du livre LI). Strabon donne un chiffre de 360 stades ou 66 600 mètres qu'il paraît bien difficile d'accepter; il doit y avoir là quelque erreur ou quelque altération du chiffre des manuscrits. Sur le plan de Carthage dressé par Daux, où sont indiqués tous les restes des anciennes murailles, relevés avec soin sur le terrain, M. Tissot trouve, pour le développement total de ce périmètre, une longueur totale de 28 300 mètres. Le plan de Daux, encore inédit, sera publié par M. Tissot dans le grand ouvrage qu'il prépare sur l'Afrique carthaginoise et romaine. Dans l'ensemble, il s'accorde avec celui de Falbe, le meilleur que l'on possède jusqu'ici (*Recherches sur l'emplacement de Carthage*, avec plan topographique et cinq planches. Paris, Imprimerie royale, 1833). Le plan que nous donnons est tiré de l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy, t. I, p. 445.

2. Orose, IV, 22.

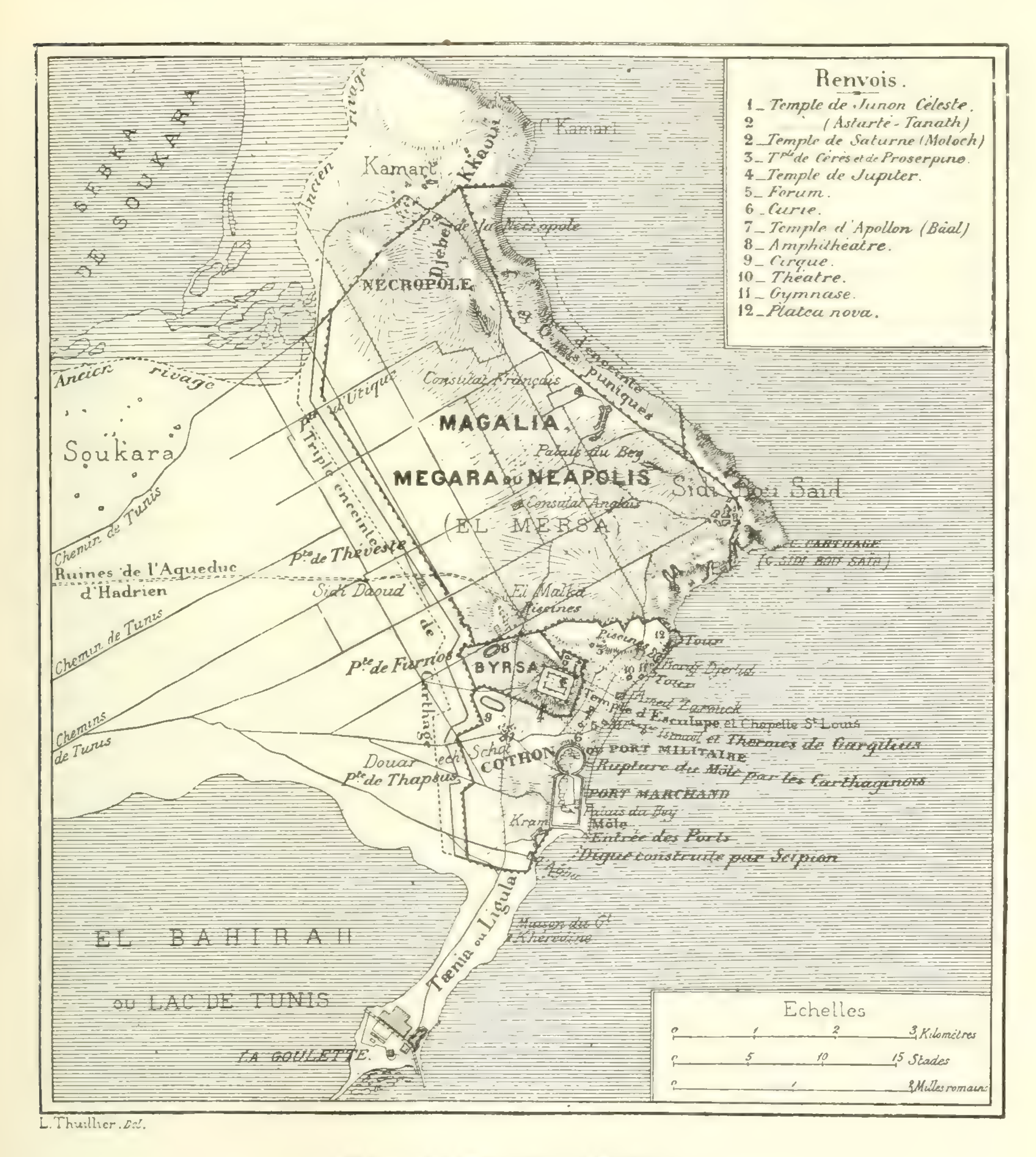
3. Diodore, XXXII, xiv.

4. Appien, VIII, 95. Τούτων (des murs) δ' ἕκαστον ἦν ὕψος μὲν πηχῶν λ', χώρις ἐπάλξεων τε καὶ πύργων.

5. Il y a dans cette description une lacune du texte; les mots qui manquent peuvent se rétablir d'une manière très vraisemblable.

6. Ch. Graux, *Note sur les fortifications de Carthage*, pp. 192-193, dans les *Mélanges*

Ce qui suit présente plus de difficultés; suivant Appien, il y aurait eu, au moins vers l'ouest et le sud, à une certaine distance en avant l'un de l'autre, trois murs identiques. Chacun de ces murs était creux, couvert, et à deux étages. Dans l'intérieur de chacun de ces



248. — La presqu'île de Carthage.

murs on trouvait, selon notre auteur, le logement de 300 éléphants, et au-dessus, de 4000 chevaux et de 24000 hommes. En outre, on

publiés par l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation (in-8°, Paris, 1878, pp. 175-208). Pour ce qui est de la topographie proprement dite, il faut toujours recourir à la judicieuse dissertation de Dureau de la Malle, intitulée : *Recherches sur la topographie de Carthage,* avec des notes par M. Dugaste. 1 vol. in-8°, 1835.

avait ménagé de vastes magasins contenant une grande quantité de vivres pour ces nombreux éléphants, des fourrages et de l'orge pour toute cette cavalerie.

Bien des traits, dans cette description, mettent en défiance et sentent leur rhéteur. Appien fait monter les chevaux, ainsi que les hommes, au premier étage[1]. A raison de deux étages dans une hauteur de 14 mètres, le niveau du premier serait à 7 mètres d'élévation au-dessus du sol. Voilà des chevaux bien haut perchés[2]. Comment expliquer aussi que trois enceintes concentriques et pareilles puissent être égales en superficie? Si la plus intérieure est capable de contenir un nombre donné d'éléphants, de chevaux et d'hommes, la seconde et surtout la troisième, la plus extérieure des enceintes, à épaisseur et à hauteur égales, en contiendront davantage[3]. Mais Appien ne s'embarrasse pas pour si peu. Quel dommage que nous ayons perdu le récit de Polybe, témoin oculaire du siège, écrivain exact, qui se rend toujours compte du sens des mots qu'il emploie !

Nous ne pouvons mieux faire, pour l'interprétation du texte d'Appien, que de renvoyer aux observations présentées par la critique très pénétrante de Graux ; celui-ci n'a pas de peine à prouver qu'Appien, compilateur médiocrement intelligent et tout à fait étranger aux choses de la guerre, s'est fait des fortifications de Carthage une idée qui ne soutient pas l'examen ; il a mal compris les indications des auteurs sur lesquels il travaillait et dont il amplifiait le récit. Ce qu'il faut entendre par le *triple mur* qui bordait le front des quartiers de la ville non couverts par la mer, Graux l'explique très bien ; il se sert à cet effet surtout des règles posées par Philon l'ingénieur, dans son *Manuel de fortification, d'attaque et de défense des places*, ouvrage qui a été rédigé, selon les uns, au troisième, selon les autres au second siècle de notre ère[4]. Il rapproche les résultats ainsi obtenus des induc-

1. Κάτω μὲν ἐσταθμευον ἐλέφαντες τριακόσιοι, καὶ θησαυροὶ παρέκειντο αὐτοῖς τῶν τροφῶν. Ἱπποστασία δ' ὑπὲρ αὐτοὺς ἦν τετρακισχιλίοις ἵπποις.

2. La remarque est de Graux (*Note*, p. 193). Dans la restauration des murs de Thapsus que nous reproduisons plus loin, Daux a pourtant accepté cette donnée. Avec des rampes en pente douce, on pouvait, sans difficulté ni danger, loger les chevaux au premier étage, là où le bas avait reçu une autre destination.

3. Graux, *ibidem*. Dureau de la Malle (p. 27) a bien compris, avant Graux, qu'il ne fallait pas prendre à la lettre le texte d'Appien ; il s'est fait une idée juste du τριπλοῦν τεῖχος.

4. Cet ouvrage curieux est le seul et unique traité didactique sur la fortification qui nous ait été conservé de l'antiquité ; le texte n'en a été publié qu'une seule fois, dans les *Veteres mathematici* (Paris, Imprimerie royale, 1 vol. in-fol.). On le désigne d'ordinaire sous ce titre : *Philonis Byzantii liber quintus*. Le texte dont Graux donne de nombreuses

tions que l'on peut tirer de différents épisodes du siège, et enfin, comme dernier moyen de comparaison et de contrôle, il a la description que donne Daux des enceintes de Thapsus et d'Adrumète; ces villes, étroitement apparentées à Carthage, avaient des enceintes qui ne devaient différer de l'enceinte de la métropole que par de moindres dimensions; elles avaient été bâties sur le même plan et par les mêmes architectes. Le témoignage de Daux a ici un caractère de précision et de netteté qui ne laisse guère place au doute[1].

Il ne pouvait pas, comme le dit Appien, y avoir trois enceintes pareilles. Nulle part, sur l'emplacement d'aucune ville antique, on n'a rien trouvé de semblable, et il est aisé de comprendre pourquoi. La première enceinte une fois prise eût fourni à l'assiégeant un établissement excellent pour battre la seconde, et de même ensuite la seconde pour réduire la troisième. Ce que l'on se proposait, dans les sièges antiques, c'était d'arriver à placer ses batteries à une altitude qui fût pour le moins celle des créneaux de la défense; or, ce résultat, on l'eût obtenu d'emblée par la prise de la première enceinte; dès lors, réduire les deux autres enceintes n'eût plus été qu'un jeu. Le *triple mur*, tel

citations dans sa *Note sur les fortifications de Carthage* diffère assez sensiblement de celui qui a été imprimé; Graux préparait une édition nouvelle de cet auteur, et avait collationné à cet effet les trois manuscrits qui en existent. Un savant officier du génie, M. Albert de Rochas d'Aiglun, en a donné en 1872 une traduction intitulée : *Poliorcétique des Grecs. Traité de fortification, d'attaque et de défense des places*, par Philon de Byzance, traduit pour la première fois du grec en français, commenté et accompagné de fragments explicatifs tirés des ingénieurs et historiens grecs. Paris, in-8°, Tanera, 1872.

1. A. Daux, *Recherches sur l'origine et l'emplacement des emporia phéniciens dans le Zeugis et le Byzacium* (1 vol. in-8°, 1869), p. 278. Certains des résultats exposés par Daux ont paru difficiles à admettre, et ce qui explique ces résistances, c'est que le livre est mal fait. L'exposition manque de clarté et de méthode; l'auteur laisse trop voir, presque à chaque page, qu'il ne connaît pas l'antiquité; il manque de critique et de méthode; enfin on est surtout mis en défiance par ce fait que les restaurations qu'il propose ne sont pas accompagnées des relevés de l'état actuel, qui seuls les justifieraient pleinement; on n'a donc pas les éléments nécessaires pour apprécier la part de conjecture que renferment ces restitutions. Cependant, d'après notre savant confrère M. Tissot, Daux serait plus à plaindre qu'à blâmer; ses relevés avaient été faits avec beaucoup de soin et d'exactitude, pendant les huit années environ qu'il avait employées à fouiller le sol de la Régence, aux frais de l'empereur Napoléon III; l'auteur comptait les publier et mettre ainsi la critique en mesure de contrôler ses dires et les partis qu'il avait pris; mais tous ces documents, qui formaient un ensemble très curieux et très considérable, ont été détruits en 1871, dans l'incendie des Tuileries. Daux avait conservé la minute d'un certain nombre de ces plans et dessins; mais il perdit la plupart de ces brouillons dans un naufrage en se rendant en Suède où, après la chute de l'Empire, il avait été diriger l'exploitation d'une mine, et il est mort en 1881 sans avoir trouvé l'occasion de rien tirer de ses riches portefeuilles. Il y aurait profit à étudier le peu qui reste de ses papiers, et nous souhaitons fort que M. Tissot puisse, comme il le désire, entreprendre cet examen.

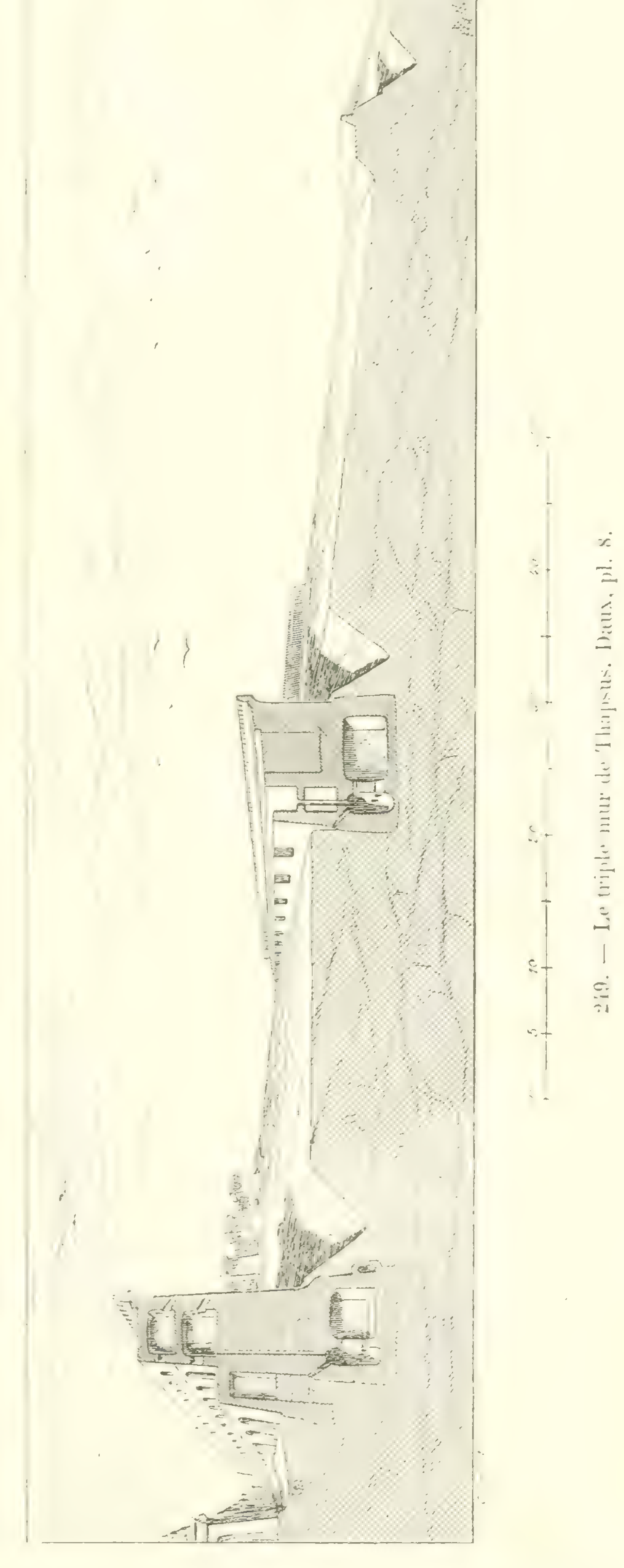
qu'on se l'est représenté d'après Appien, n'eût donc été pour la place qu'une cause de faiblesse.

C'était tout autre chose qu'avait voulu dire l'auteur qu'Appien avait sous les yeux : Polybe peut-être, qui avait dû décrire les défenses de Carthage. Comme Philon le marque très clairement, l'usage, dans une fortification exécutée selon les règles de l'art, c'était de creuser trois fossés que l'on faisait aussi larges et aussi profonds que l'on pouvait. En arrière du premier, c'est-à-dire de celui qui est le plus rapproché du corps de la place, il y avait le *mur* proprement dit, avec ses créneaux et ses tours ; en arrière du second se trouvait l'*avant-mur* (προτείχισμα), beaucoup plus bas, par-dessus lequel tiraient les machines, abritées derrière ce boulevard, avec leurs servants et les troupes qui défendaient ces batteries ; enfin, un dernier fossé couvrait les retranchements extérieurs des palissades, dont le pied était fortifié par une épaisse banquette de terre ; au commencement des opérations, cet ouvrage extérieur permettait de tenir, pendant quelque temps, l'ennemi à distance et de reculer le moment où les remparts seraient sérieusement attaqués. Daux affirme avoir retrouvé, à Thapsus et à Hadrumète, des restes très visibles de cette triple ligne, qu'il restitue d'après les vestiges existants (fig. 249 et 250). Ainsi donc, il y a accord parfait entre la théorie que Philon nous a transmise et les données que fournit l'étude des ruines de toutes ces cités puniques. Appien lui-même, dans un passage de son récit, admet implicitement cette distinction que nous avons établie entre le mur et l'avant-mur [1].

Il faut donc renoncer à la chimère des trois murs qui seraient la réplique l'un de l'autre. Les dimensions indiquées par Diodore et Appien ne s'appliquent qu'à un seul des trois murs, le plus intérieur, celui qui constituait le vrai boulevard de la cité. Si les historiens du siège avaient parlé d'un *mur triple,* c'était pour rappeler que du côté de l'isthme la fortification était complète, que là le mur était précédé de l'avant-mur, de la palissade et de trois fossés, tandis que, du côté du large, à l'est, il n'y avait qu'un mur unique, une simple chemise de maçonnerie au sommet de la falaise inabordable ou le long des môles

1. Appien, VIII, 97. Il parle du προτείχισμα à la fin de ce paragraphe, et, un peu plus haut, c'est sans doute encore προτείχισμα qu'il faut lire dans un passage où les manuscrits donnent ἐπιτείχισμα. La correction de Graux, qui rétablit προτείχισμα, nous paraît certaine ; ἐπιτείχισμα a un tout autre sens. Dans la phrase qu'amende ainsi Graux, il n'y a que προτείχισμα qui puisse bien s'opposer à τὰ ὑψηλὰ τείχη, « le mur élevé », que Censorinus voulait attaquer après avoir comblé le fossé et forcé le rempart assez bas qui le couronnait.

que battait la mer. Il ne faut donc pas multiplier par trois les chiffres que donne Appien pour les éléphants, les chevaux et les fantassins. Contentons-nous de 300 éléphants, de 4000 cavaliers et de 20000 fantassins; tout cela, d'après les calculs de Graux, pouvait aisément tenir dans les casemates d'un mur unique, pour peu que ce mur eût au moins 6 kilomètres de développement, et du lac de Tunis au lac de *Soukhara* il y a plus d'une lieue et demie; encore le mur n'allait-il certainement pas en droite ligne de l'une à l'autre extrémité de l'isthme, et décrivait-il des rentrants et des saillants qui en augmentaient la longueur.



219. — Le triple mur de Thapsus. Daux, pl. 8.

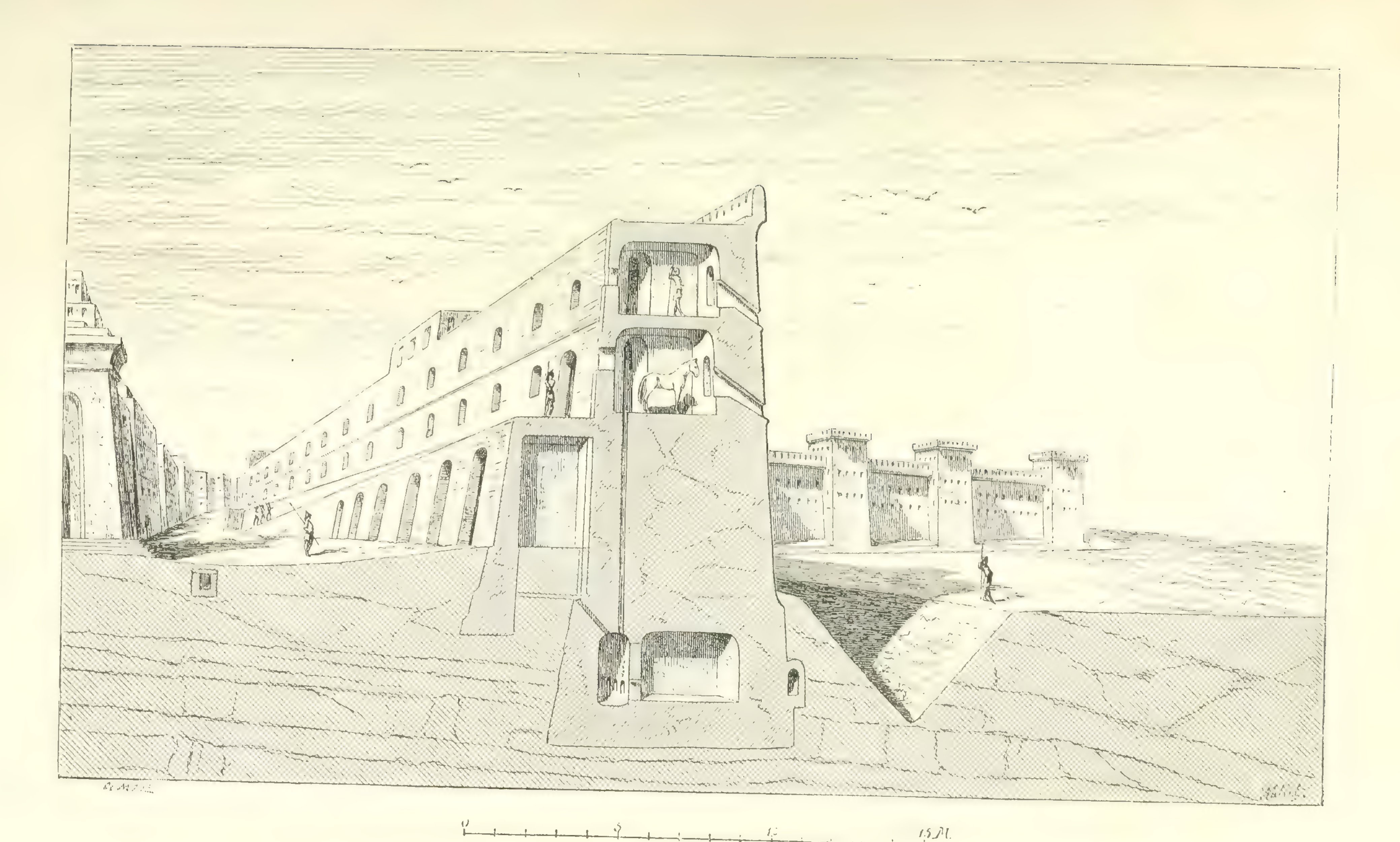
Nous ne voulons pas nous engager ici dans la discussion de la topographie de Carthage; mais il importait de s'en représenter exactement les fortifications. Celles-ci mêmes, ramenées par la critique à leurs vraies proportions, n'en restent pas moins peut-être l'ouvrage le plus considérable qu'aient accompli les ingénieurs phéniciens. Là ce n'était pas seulement la masse qui imposait, l'exécution était aussi très soignée; l'appareil y avait une

régularité que nous n'avons encore rencontrée dans aucun autre travail des ouvriers de cette même race. Nous pouvons en juger par la partie des murs de Byrsa que Beulé a mise au jour (fig. 47) ; ce mur ne faisait pas partie, comme il l'a cru, de la grande enceinte ; il appartenait aux défenses particulières de la citadelle ; mais nous n'avons aucune raison de croire que la muraille de l'acropole fût bâtie autrement que celle qui traversait la plaine.

Comme à Éryx, les pierres sont juxtaposées à sec et les lits sont horizontaux ; mais ici les parements sont mieux dressés ; la plupart des blocs ont exactement la hauteur de l'assise où ils ont pris place ; il y en a cependant qui empiètent, et qui, comme dans l'assemblage d'une charpente, se rattachent par tenons et mortaises aux blocs voisins ; ces saillies et ces retraites, grâce à un agencement très exact, ajoutaient à la solidité de la construction. Ce que l'on ne rencontre plus ici, ce sont ces trous bouchés avec de petites pierres, que nous avons remarqués à Éryx. Les joints sont presque toujours disposés de manière à tomber sur le plein de l'assise inférieure. Ce n'est pas encore la perfection du plus bel appareil hellénique ; mais, vu à distance, le mur a déjà presque le même aspect que dans les constructions des architectes grecs. C'est à se demander si les maçons qui ont bâti l'enceinte de Carthage, au moins dans la partie qui en a été retrouvée, n'ont pas cherché à copier les modèles que leur offraient les édifices de la Sicile. Les murs de Carthage ont été souvent réparés, quand quelque grave péril menaçait la cité[1] ; nous ne pensons pas que le mur découvert par Beulé remonte à une époque très ancienne, qu'il appartienne aux défenses primitives, à celles dont a dû s'entourer l'acropole quand les premiers colons tyriens l'ont fortifiée ; il est probable qu'il ne date que du temps d'Agathocle ou de Régulus, du quatrième ou du troisième siècle avant notre ère.

Voici comment Beulé décrit le mur dont il a retrouvé la base sur le roc, vers le sud de Byrsa, à plus de 18 mètres au-dessous du sol actuel, après avoir traversé une épaisse couche de cendres qui montre combien a été violent l'incendie au milieu duquel a péri Carthage. « Qu'on se figure un mur épais de 10^{m},10, entièrement construit en grosses pierres de tuf. Cette épaisseur n'est point massive ; elle contient des parties pleines et des parties vides qui se succèdent ainsi qu'il suit (fig. 251). Si l'on se place en dehors de Byrsa, on a d'abord devant soi

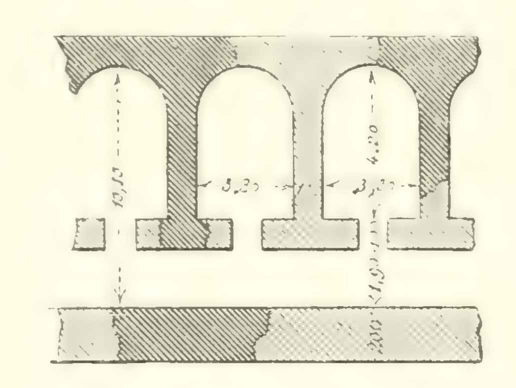
1. Tite-Live, XXX, IX.



250. -- Le mur principal de Thapsus. Daux, pl. 8.

le mur qui faisait face à l'ennemi : il a 2 mètres d'épaisseur. Derrière règne un corridor large de 1ᵐ,90, qui passe devant une série de chambres demi-circulaires séparées du corridor par un mur épais d'un mètre. Il restait donc une profondeur de 5ᵐ,20 pour les salles en forme de fer à cheval : elles étaient adossées à la colline de Byrsa, et leur cintre, appuyé et déguisé par un mur droit, épais d'un mètre, regardait l'intérieur de la citadelle. Ce mètre déduit, les salles avaient 4ᵐ,20 de profondeur. La largeur en était de 3ᵐ,20. Séparées les unes des autres par des murs transversaux de 1ᵐ,10, elles formaient une série continue, et leurs petites dimensions laissaient à la muraille gigantesque dans laquelle elles avaient été évidées toute sa puissance massive[1]. »

Il y a dans ces dernières lignes une erreur qui a déjà été signalée[2]. Ce mur de 2 mètres d'épaisseur n'aurait opposé qu'une bien faible résistance aux coups d'un bélier mis en mouvement par des milliers de bras vigoureux. Il est probable que la portion du mur qui a été retrouvée encore intacte par Beulé représente non le premier des deux étages indiqués par Appien[3], mais les fondations mêmes de l'enceinte ; insérées dans une entaille du roc très tendre qui les supporte et enterrées sur leurs deux faces, ces fondations auront échappé ainsi à la destruction qui a atteint les parties situées au-dessus du sol. Là, pour résister au bélier, le mur, jusqu'à une certaine hauteur, devait avoir ses 9 mètres en massif plein, ou du moins, en tous cas, bien plus de 2 mètres d'épaisseur. Les chambres, accessibles par des rampes, n'avaient été ménagées que dans la partie supérieure du mur, dans celle que ne menaçait pas la tête meurtrière du bélier. A Thapsus, Daux a retrouvé, au-dessus du sol, une épaisseur massive de 6ᵐ,40, et Thapsus n'était qu'une ville de second ordre ; une différence d'un tiers en sus, dans toutes les dimensions de l'enceinte, à Carthage, n'a rien qui puisse étonner.



251. — Plan du mur de Byrsa.
Beulé, *Fouilles*, pl. II, fig. 1.

Dans ces chambres voûtées des fondations, Beulé veut voir des magasins ; les éléphants et les chevaux étaient logés, dit-il, non sur les

1. Beulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 59-60.
2. Daux, *Recherches sur les origines et l'emplacement des emporia phéniciens*, pp. 194-196.
3. Appien, VIII, 98.

pentes assez raides de l'acropole, mais dans les murs de la plaine. Si ce sont les fondations qui seules se sont conservées, on aimera peut-être mieux assigner une autre destination à ces cellules souterraines, immédiatement superposées au tuf rocheux. Ce seraient non pas des chambres destinées à la garnison, mais bien des citernes communiquant entre elles par un corridor; celui-ci, passant devant toutes ces pièces, aurait été un radier commun, où chacun de ces petits réservoirs déversait ses eaux et où l'on venait les puiser[1]. Il était aisé d'obtenir que ces citernes fussent toujours remplies, car les surfaces d'alimentation étaient très vastes; il suffisait qu'une certaine pente fût ménagée et des tuyaux de terre cuite posés dans les larges courtines qui régnaient au-dessus des murailles, ainsi que sur les chemins de ronde contigus aux défenses chemins dont le sol était uni et fortement damé. On paraît avoir beaucoup tenu à pouvoir ainsi fournir, en tout temps, de l'eau potable aux défenseurs de la place, car cette disposition se retrouve à Hadrumète, à Utique, à Thapsus, à Thysdrus, partout où subsistent des fondations d'enceintes d'origine punique. La prévoyance, à cet égard, était poussée si loin, que ce n'était pas seulement sous les grands murs des places fortes que régnaient ces séries de citernes; il n'était pas jusqu'aux secondes lignes de défense, tracées à 30 et 40 mètres en avant de la place, qui ne fussent construites sur des citernes pareilles (fig. 249). Les mercenaires qui formaient les garnisons, logés dans l'épaisseur des murs, avaient, par ce moyen, l'eau sous leurs pieds; on évitait ainsi qu'ils eussent à aller puiser aux citernes publiques et à diminuer la provision d'eau réservée pour la consommation des habitants de la cité.

D'après l'ensemble des faits que nous avons mis en lumière, on voit comment on pourrait essayer de restituer le grand mur de Carthage; on se servirait tout à la fois des textes anciens et des données fournies par des fouilles, qui malheureusement ne nous sont connues que par des relations sommaires et très insuffisantes. Au-dessus des citernes cachées dans les fondations, la muraille de la ville devait être massive jusqu'à une certaine hauteur, c'est-à-dire jusqu'au-dessus de la ligne que, le fossé une fois comblé, ne devait pas dépasser l'attaque du bélier; mais rien n'empêchait d'adosser à cette muraille des écuries pour les chevaux ou les éléphants. Au-dessus de la partie pleine, le mur, dans son épaisseur intérieure, se divisait en grandes

1. Daux, *Recherches*, pp. 190-192. Graux est, sur ce point, de l'avis de Daux. *Note*, p. 196.

chambres qui, voûtées ou couvertes par un plafond horizontal en charpente, servaient de magasins ou de logements pour les soldats. Il pouvait y avoir, suivant les endroits, une ou deux rangées de ces salles, soit un ou deux étages superposés, comme le dit Appien. La partie du mur qui faisait la devanture de ces salles, du côté du dehors, était encore très épaisse et, dans chaque chambre, percée de meurtrières. Au-dessus étaient les courtines et les créneaux. A des distances régulières, de deux plèthres en deux plèthres, soit à 62 mètres l'une de l'autre, se dressaient les tours carrées qui flanquaient le mur[1]; plus élevées de deux étages que la courtine, elles permettaient de prendre en flanc l'assaillant, et leur plate-forme supérieure pouvait, en face d'une attaque, recevoir les machines de guerre qui répondaient de leur mieux à l'artillerie de l'ennemi[2].

La largeur et la profondeur de ces salles du haut étaient complètement indépendantes de celles des citernes sises sous terre, puisqu'un puissant massif les séparait. Toute la partie supérieure du rempart ne peut guère être restaurée que par conjecture; c'est à ce titre, comme une sorte d'hypothèse graphique, si l'on peut ainsi parler, que nous avons reproduit la restauration de la muraille principale de Thapsus qui a été présentée par Daux (fig. 240). Plus d'un détail pourrait prêter à la discussion et à la critique, mais l'ensemble ne manque pas d'une certaine vraisemblance.

Nous arrêterons là cette étude sur la fortification phénicienne; peut-être même l'avons-nous conduite trop loin, puisque, dans le plan des défenses de Carthage, on a cru retrouver l'imitation des méthodes de construction propres aux Grecs et l'application des principes d'un Philon de Byzance. D'autre part, l'appareil carthaginois, tel que nous l'avons rencontré à Byrsa, se rattache à celui d'Arad et de Sidon par l'intermédiaire de ces murs d'Éryx où les maçons phéniciens ont apposé leur signature. Qui sait d'ailleurs si les ingénieurs tyriens et carthaginois n'avaient pas contribué beaucoup, par les exemples qu'ils avaient donnés, à préparer les formules et les règles que les théoriciens grecs se chargèrent d'exposer sous les successeurs d'Alexandre? L'enceinte de Tyr a disparu plus complètement encore que celle de Carthage: mais aurait-elle résisté si longtemps à toutes les attaques si elle n'avait été admirablement construite et pourvue des engins de guerre

1. C'est Appien (VIII, 95) qui donne cette distance de 2 plethres pour l'intervalle des tours, et qui indique qu'elles avaient quatre étages.

2. Daux, *Recherches*, pp. 193-194.

les plus redoutables? Pendant toute la durée du fameux siège, l'artillerie tyrienne avait lutté à armes égales contre celle de la Macédoine : si Tyr succomba, ce n'est pas que ses défenseurs se soient montrés moins savants et moins inventifs que les assaillants: c'est qu'il y avait chez Alexandre une hardiesse de conception et une prodigieuse énergie qui firent violence à la nature. A Tyr, comme sur tous les champs de bataille où se mesurèrent alors l'Europe et l'Asie, la Grèce triompha, par les armes, grâce à l'impétueux génie du jeune héros, j'allais dire du jeune dieu; mais ce fut ensuite la science qui se chargea de poursuivre l'œuvre de conquête ainsi commencée. La langue grecque devint bientôt une sorte de langue universelle; partout comprise, de la Syrie au delà du Tigre et presque jusqu'à l'Indus, elle permit à maints esprits actifs et curieux de s'employer à dresser l'inventaire de cette succession qui s'ouvrait au profit de la Grèce; on recueillit les souvenirs de ce vieux monde oriental dont le rôle semblait achevé; on voulut s'approprier tout ce qu'il avait possédé de connaissances théoriques et pratiques, les procédés et les secrets de ses industries tant de fois séculaires. La riche et laborieuse Phénicie n'a pu manquer de déposer dans cette enquête et de fournir son apport. Ses opulentes cités avaient trop de trésors à garder pour ne pas s'être préoccupées de suppléer, par la force de leurs murs et la puissance de leur artillerie, à la faiblesse relative de leur population et de leur état militaire. Seuls les ingénieurs grecs ont su rédiger des traités qui sont devenus classiques et qui jusqu'au moyen âge ont fait autorité; mais ils ont dû sans doute plus d'une idée et d'une suggestion utile aux ingénieurs phéniciens qui avaient bâti et armé les remparts de Sidon, de Tyr et de Carthage.

§ 2. — LES VILLES ET LEURS TRAVAUX HYDRAULIQUES

S'il ne subsiste que de faibles débris des enceintes fortifiées qui entouraient les cités phéniciennes, à plus forte raison ne reste-t-il pour ainsi dire rien des villes elles-mêmes. Par endroits, le roc a gardé la trace de maisons qui y étaient adossées (fig. 38), ou dont quelquefois les pièces principales étaient creusées dans sa masse même, dans l'épaisseur du banc de calcaire (fig. 37). De pareilles habitations ne pouvaient guère d'ailleurs se trouver que dans les faubourgs, là où la roche n'avait pas été aplanie et dressait encore au-dessus du sol ses

saillies irrégulières, auxquelles se soudaient les assises inférieures de la muraille. Au contraire, à l'intérieur de la cité, dans l'espace très restreint qu'enfermait le rempart, la population était si pressée, que, pour suppléer à la place qui manquait, on avait donné aux maisons une très grande hauteur; à Tyr, nous dit Strabon, elles étaient plus hautes qu'à Rome même, et celles d'Arad n'étaient pas moins élevées[1]. A Carthage, au moins le long des trois grandes rues du quartier marchand, qui partaient du bazar pour monter à Byrsa, les maisons, très pressées les unes contre les autres, avaient six étages[2]; elles étaient surmontées de terrasses, et les rues étaient étroites[3]. Avec le climat de la côte d'Afrique ou de la Syrie, de larges voies eussent été très peu commodes; c'eût été d'ailleurs du terrain perdu. Pour se représenter l'aspect que devaient offrir, vues du dedans, ces villes phéniciennes, il suffit d'avoir parcouru les anciens quartiers de Naples ou de Gênes; sans même aller si loin, on pourrait peut-être s'en faire une idée en visitant Saint-Malo. Entourée de la forte ceinture de murs qui lui étreint les flancs, la vieille cité bretonne, elle aussi, s'est ingéniée à ne pas laisser sans emploi un seul pouce du sol de son îlot de granit. Les habitations s'y sont de même accumulées et serrées autant qu'elles l'ont pu; ne pouvant se développer en superficie, elles ont poussé très haut leur faîte, afin que de leurs étages supérieurs on pût apercevoir par-dessus les courtines de l'enceinte cette mer orageuse que sillonnaient en tous sens les navires des Malouins, leurs bâtiments de commerce et leurs bricks de guerre, la terreur des Anglais.

Saint-Malo, même au jour de sa plus grande prospérité, n'a d'ailleurs été guère qu'une ville de marins, tandis que les principales cités phéniciennes n'ont pas vécu seulement de la navigation et de ses profits; c'étaient en même temps de grands centres de production; par ce côté, elles mériteraient aussi d'être comparées à nos villes industrielles, à Birmingham ou à Leeds, à Elbeuf ou à Roubaix. Dans certains quartiers tout au moins, on entendait partout le bruit et l'on sentait les odeurs des ateliers. « A Tyr, dit Strabon, se trouvent réunies toutes les conditions les plus favorables aux diverses opérations de la teinture. Il faut convenir seulement que, si cette industrie enrichit la

1. Strabon, XVI, ii, 23 et 13.

2. Appien, VIII, 128.

3. C'est ce qui résulte de la description d'Appien; il parle des combats qui, lorsque les Romains commencèrent à attaquer ce quartier, se livraient sur les toits; il peint les vainqueurs, une fois maîtres d'un pâté de maisons, jetant sur les ruelles des ponts de planches pour attaquer les îlots voisins.

ville, le nombre considérable des teintureries en rend le séjour fort incommode[1]. »

Toute une partie de la ville était donc occupée par les gens de métier; mais il y en avait une autre, sans doute partout la plus élevée et la plus découverte, où se groupaient les demeures des riches armateurs qui mettaient chaque printemps une flotte à la mer, patrons pour le compte desquels, dans les bas quartiers, dans les rues voisines du port, travaillaient des centaines d'ouvriers et d'esclaves. A tous ces personnages il fallait des habitations dont l'aspect extérieur annonçât au passant l'opulence du propriétaire; on admirait les maisons de Béryte, de Sidon et de Tyr; on les prenait comme points de comparaison et on les citait comme des types d'amples et belles constructions privées[2]. Ces grands négociants ne se contentaient d'ailleurs pas de leur maison de ville; tout imposante et somptueusement meublée qu'elle fût, celle-ci ne pouvait jamais occuper qu'une médiocre étendue, l'espace, malgré les remblais artificiels qui l'avaient élargi, restant étroitement mesuré à chaque famille dans l'agglomération urbaine[3]. C'était hors des murs, dans la banlieue, que toute cette noblesse marchande avait les demeures où elle allait jouir de la richesse acquise et goûter la douceur d'un vrai repos; les gens d'Arad et de Tyr traversaient l'étroit bras de mer qui les séparait de la terre ferme; ceux de Béryte et de Sidon n'avaient qu'à se répandre dans la forêt de pins ou dans les campagnes fleuries qui entouraient la cité; ils avaient là ces villas et ces métairies que les explorateurs devinent encore aujourd'hui aux restes des exploitations agricoles dont elles étaient le centre[4]. C'est dans ces campagnes qu'est née cette agriculture savante dont la théorie, encore développée et perfectionnée par les Phéniciens d'Afrique, s'était conservée, jusqu'aux derniers jours de l'antiquité, dans ce livre du capitaine carthaginois Magon, que le sénat romain, après la conquête de l'Afrique, fit traduire en langue latine[5].

1. STRABON, XVI, II, 23.

2. JOSÈPHE, *de Bello Judaico*, II, XVIII, 9. Sept siècles plus tôt, Ézéchiel disait déjà de Tyr : « Ceux qui l'ont bâtie l'ont rendue parfaite en beauté » (XXXVIII, 4), et ailleurs : « L'ennemi renversera tes maisons si désirables » (XXVI, 12).

3. Sur ces remblais, qui avaient donné par exemple à Tyr la vaste place appelée *Eurychore*, voir Ménandre, cité par JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, VIII, V, 3. L'historien disait de Hiram : οὗτος ἔχωσε τὸ εὐρύχωρον. Un autre historien de Tyr, Dios, rappelait ces mêmes travaux et ceux qui avaient joint à l'île principale un îlot sur lequel s'élevait un temple (JOSÈPHE, *ibidem*).

4. RENAN, *Mission*, pp. 633-635, 638-639, 644, 668-669, etc.

5. COLUMELLE, I, I, 13.

Pour arroser les champs dont on voulait obtenir de riches moissons, il fallait de l'eau, beaucoup d'eau ; il n'en fallait pas moins pour désaltérer la nombreuse population qui se pressait dans l'enceinte des villes. L'attention des Phéniciens dut donc, de bonne heure, se tourner de ce côté. Habitués comme ils l'étaient à tailler le roc, ils n'eurent pas de peine à y creuser des rigoles qui, des dernières pentes de la montagne, amenaient jusque dans la plaine les eaux vives du Liban ; mais, de tous les travaux hydrauliques qui, dans cette contrée, paraissent remonter à l'époque phénicienne, les plus curieux sont les puits de *Ras-el-Aïn*, « la tête des ruisseaux ». Là, à 7 kilomètres environ vers le sud de Tyr et à quelques centaines de pas du rivage, se trouvent des sources très abondantes qui jaillissent avec violence, emprisonnées dans des espèces de tours octogonales, entre des murailles épaisses, hautes de 5 à 6 mètres. Il y a quatre de ces réservoirs ; la profondeur du plus grand, mesurée avec soin, atteint 28 mètres. « Ces fontaines constituent de véritables puits artésiens, qu'alimentent les pluies et les neiges qui tombent sur les hauteurs du Liban. La disposition des couches crétacées que présentent les montagnes voisines démontre la chose avec certitude ; ces bassins ne sont que des ouvertures naturelles, des crevasses à travers lesquelles s'est fait jour avec une énergie considérable l'eau d'une nappe inférieure, soumise à une forte pression [1] ».

Sont-ce les Romains, sont-ce les Phéniciens qui ont régularisé les orifices et qui les ont garnis de ces solides gaines en maçonnerie, destinées à élever les eaux à un niveau qui dominât toute la plaine environnante et qui permît de les y distribuer, au gré des besoins de l'agriculture et de l'industrie ? Nous inclinerions à croire que les Phéniciens ont eu les premiers l'idée de cette ingénieuse et simple disposition [2]. Pas d'autre ruisseau dans toute la banlieue de Tyr ;

1. Lortet, *la Syrie d'aujourd'hui*, p. 128.

2. Un détail donné par Strabon (XVI, ii, 13) sur une source sous-marine qui se trouvait entre l'île d'Arad et la terre ferme démontre que les Phéniciens avaient saisi la loi physique par laquelle s'expliquent les puits artésiens. Voici ce curieux passage : « En temps de guerre, on va chercher l'eau dans le détroit même, un peu en avant de la ville, en un point où a été reconnue la présence d'une source d'eau abondante. A cet effet, on se sert d'un récipient ayant la forme d'une gueule de four renversée, que, du haut de la barque envoyée pour faire de l'eau, on descend dans la mer juste au-dessus de la source ; ce récipient est en plomb ; très large d'ouverture, il va se rétrécissant toujours jusqu'au fond, lequel est percé d'un trou assez étroit. A ce fond est adapté et solidement fixé un tuyau en cuir, une outre, pour mieux dire, destinée à recevoir l'eau qui jaillit de la source et que lui transmet le récipient. La première eau recueillie ainsi n'est encore que de l'eau de mer, mais on attend que l'eau pure, l'eau potable de la source, arrive à son tour, et

tant que ces sources n'ont pas été captées et contraintes à monter dans un tube, elles se perdaient, comme elles le font aujourd'hui, sans que l'on pût en tirer aucun parti, dans la mer toute voisine : or nous savons que toute cette campagne était habitée par une population très dense et qu'elle était couverte de belles cultures[1] ; nous pouvons en conclure que les Phéniciens avaient déjà trouvé le moyen d'utiliser ces sources ; or il n'y avait pas d'autre moyen d'y réussir que celui dont nous venons d'expliquer le principe. Les murs de ces puits ont été, nécessairement, remaniés plus d'une fois ; on a pu y signaler des parties qui offrent les caractères de la construction romaine[2] ; mais, dans le canal qui part de ces réservoirs et qui se dirige, en longeant le pied de la colline, du côté de Tyr, un fin connaisseur, Gaillardot, signalait un appareil qui n'a rien de grec ni de romain. « Presque partout où le conduit est encore couvert, il présente des parois nues formées par le roc ou par des pierres énormes, sans aucune trace de ciment[3]. »

Ce que les Romains ont certainement ajouté, c'est l'aqueduc qui, porté sur des arches, partait de la butte que l'on appelle aujourd'hui *Tell-el-Machouk*, en face de Tyr, et traversait tout l'isthme d'Alexandre, de manière à conduire jusque dans la ville les eaux du *Ras-el-Aïn;* il fallut sans doute alors exhausser les murs des puits et réparer le canal. Mais ce qui donna l'idée d'entreprendre ce travail, ce fut le parti même qu'avaient pris les anciens Tyriens et l'ingénieuse invention qui leur avait servi à faire monter la colonne d'eau jusqu'à la hauteur où ils voulaient l'élever. Avant que fût exécuté ce grand ouvrage, Tyr dépendait encore, pour une notable partie de sa consommation, des aiguades de la côte voisine ; c'était ce qui avait frappé le voyageur égyptien qui la visita vers la fin du règne de Ramsès II. « On y apporte l'eau dans des barques, » disait-il non sans quelque surprise, lui qui habitait un pays où il suffit de se baisser pour boire à longs traits l'onde abondante et limpide du Nil[4]. Un canal devait amener les eaux du *Ras-el-Aïn* jusque dans des bassins situés en

l'on en remplit des vases préparés à cet effet en nombre suffisant, que la barque transporte ensuite à la ville en traversant le détroit. » Le principe de l'instrument qui servait à faire monter à la surface l'eau douce qui jaillissait au fond de la mer est le même que celui des puits de *Ras-el-Aïn*.

1. Renan, *Mission*, pp. 577, 579, 582 et 634.

2. Renan, *Mission*, p. 593.

3. Renan, *Mission*, p. 594. Cf. p. 582.

4. *Papyrus Anastasi*, I, pl. XXI, l. 1-2. Cf. Chabas, *le Voyage d'un Égyptien*, pp. 165-171 (Châlons, 1866).

face même de l'île, bassins où l'on venait remplir des outres ou de grandes jarres de terre que des chalands transportaient ensuite jusque dans la ville; mais Tyr fut trop souvent menacée pour ne pas s'être mise en mesure de pouvoir se passer de ce secours. Toutes les maisons, comme c'est aujourd'hui l'usage en Syrie, étaient pourvues de citernes; ce qui le démontre, c'est que Tyr, au témoignage d'un historien phénicien, put, pendant cinq ans, sans mourir de soif, rester privée des eaux de la terre ferme[1]. Salmanasar, qui ne pouvait l'attaquer faute de navires, avait placé à l'embouchure du Léontès et près des réservoirs du *Ras-el-Aïn* des troupes qui en interdisaient l'accès aux Tyriens. Arad avait aussi ses citernes creusées dans le roc; elles servent encore aujourd'hui[2].

Pour ne rien perdre de ces eaux du ciel dont la source ne pouvait pas être tarie par l'ennemi, les villes syriennes avaient probablement pris l'habitude de paver avec de larges dalles le sol de leurs rues, de leurs places et des cours de leurs maisons. En tout cas, nous savons qu'il en était ainsi pour Carthage. L'aqueduc qui y amène les eaux du mont *Zaghouan,* et qui a été rétabli tout récemment, ne date que de l'Empire romain. La vraie Carthage, la reine de la Méditerranée, n'a jamais bu que de l'eau de pluie. Afin de recueillir le précieux liquide jusqu'à la dernière goutte, il lui fallut donc tirer parti de toutes les surfaces sur lesquelles s'abattaient les déluges de l'automne ou les rares ondées des autres saisons. Les maisons avaient leurs terrasses bétonnées, d'où les eaux descendaient dans les citernes privées. Mais, pour son approvisionnement, la république ne pouvait pas s'en remettre à la seule prévoyance des particuliers; elle eut ses citernes publiques, et, pour être plus sûre de les remplir, elle dalla ses rues en grandes plaques de calcaire et elle les munit de conduits qui portaient les eaux à des réservoirs situés dans la partie basse de la ville. Les Carthaginois passaient, dans l'antiquité, pour avoir inventé le dallage des routes et des rues[3]; quand on a fait des fouilles un peu profondes sur le sol

1. Ménandre distingue très bien le ποταμός le Léontes, qui se jette au nord de Tyr et les ὑδραγωγίαι les puits de *Ras-el-Aïn* et les canaux qui en dérivent. La page curieuse où il raconte ce blocus est citée par Josèphe (*Antiquités judaïques*, IX, xiv, 2).

2. Renan, *Mission*, p. 40.

3. Servius, *ad Æneidem*, I, 422. Isidore, *Origines*, XV, xvi, 6. « Primi Pœni dicuntur lapidibus vias stravisse. » On est tenté de croire, avec Servius, que Virgile a fait allusion à ce dallage des rues de Carthage dans ce vers où il nous peint Énée émerveillé du premier aspect de la ville que bâtit Didon :

Miratur portas strepitumque et strata viarum.

de Carthage, on a retrouvé ces dalles encore en place, sous la couche de cendres qui représentait les bâtiments incendiés par les soldats de Scipion; ces dalles recouvraient des égouts soigneusement construits, avec bouches latérales sous les trottoirs[1]. Aujourd'hui, le passant qui s'embourbe dans les fondrières des rues de Tunis ne peut s'empêcher de regretter amèrement que la moderne héritière de Carthage ne suive pas les exemples de son illustre devancière, et qu'en l'an de grâce 1884 elle soit moins bien pavée que ne l'était sinon la ville de Didon, au moins celle d'Amilcar et d'Annibal.

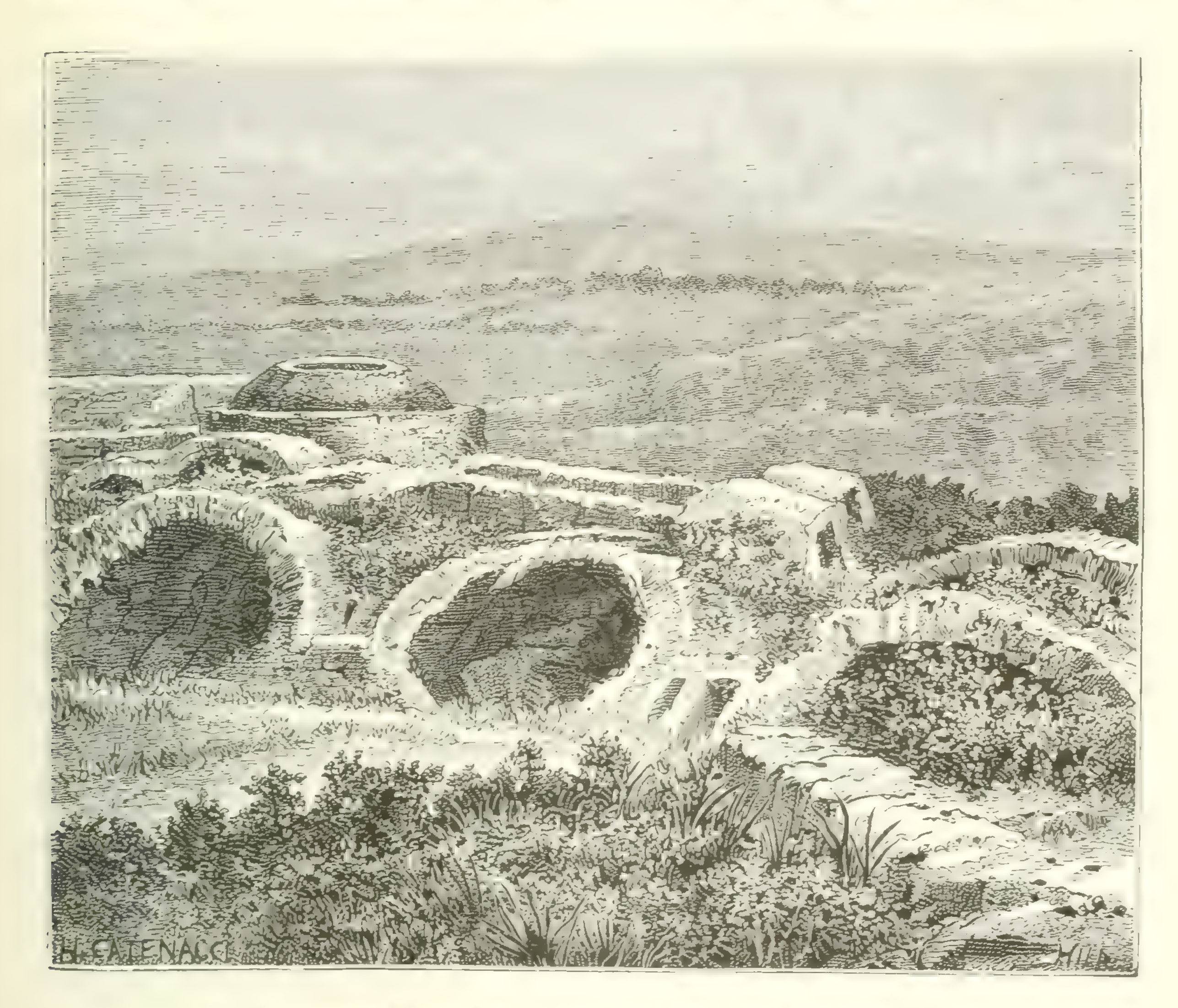
A *Malka*, au nord de Byrsa, et, plus près du port, au sud et à l'est de la citadelle, il y a des restes considérables des anciennes citernes de Carthage; mais la difficulté est de faire la différence, dans ces ouvrages, entre ce qui appartient à la Carthage romaine et ce qui remonte jusqu'à l'époque de l'indépendance. Sans doute, lorsqu'on reconstruisit, sous l'empire, la ville qui devint bien vite si populeuse, on dut tirer parti de tout ce qui subsistait encore des anciens réservoirs; mais, pour les mettre en état, on dut se servir des méthodes de construction que possédaient alors les ingénieurs romains. Voici comment Daux décrit ce que l'on appelle aujourd'hui les *petites citernes*, celles qui sont voisines de la mer (fig. 252) : « Les citernes de Carthage avaient une disposition particulière : aux quatre angles du vaste parallélogramme qu'elles formaient ainsi qu'au milieu étaient six filtres circulaires recouverts par six dômes ou coupoles, dont l'effet gracieux rompait à l'œil la monotone uniformité des extrados de voûtes en berceau, voûtes qui s'arrondissaient au-dessus de deux rangs de longs bassins parallèles. » Avant d'attribuer ces citernes aux Carthaginois, il convient de se demander si l'on a bâti des voûtes en Afrique avant la conquête romaine.

Pour essayer de résoudre la question, il faut la diviser. Le premier point, c'est de savoir si l'on a quelque raison de penser que les Phéniciens n'aient pas connu la voûte. Or il est bien difficile d'admettre qu'ils en aient tout à fait ignoré le principe; ne la rencontraient-ils pas partout en Égypte et en Mésopotamie, eux qui vivaient plus souvent à l'étranger que dans leur petit pays? N'avaient-ils pas l'esprit toujours tourné vers les inventions nouvelles et toujours préoccupé de se les approprier et de les exploiter à leur profit? Nous avons d'ailleurs au moins deux

1. Fouilles de M. Gouvet, ingénieur français au service du bey de Tunis. DAUX, *Recherches sur les emporia phéniciens*, p. 55.

2. DAUX, *Recherches sur les emporia*, p. 53.

échantillons de voûte phénicienne; au tombeau d'Echmounazar on a retrouvé encore en place quelques voussoirs d'un arc qu'il n'y a pas lieu d'attribuer à une autre époque que le sarcophage lui-même (fig. 112); dans un caveau voisin. Gaillardot avait déjà signalé la même disposition[1]. Si nous n'avons pas rencontré jusqu'ici, d'Arad à Tyr, d'autres exemples de voûte appareillée, c'est peut-être l'effet du



252. — Citernes de Carthage. Davis, *Carthage and her remains*, p. 392.

hasard; une nouvelle fouille peut donner demain ce que l'on a vainement cherché jusqu'ici; cependant il y a lieu de croire que les Phéniciens n'ont fait à la voûte, en Syrie, qu'une place très restreinte, au moins dans leur architecture monumentale. Celle-ci, née du roc creusé par le ciseau, accoutumée à la mise en œuvre de très gros blocs, avait des traditions qui répugnaient en quelque sorte à l'emploi de la voûte. Ce qui éveille le besoin et ce qui suggère l'idée de la voûte, c'est surtout la nécessité de couvrir les vides au moyen de petits

1. Renan, *Mission*, p. 437 et 442.

matériaux; et quand on veut la construire en pierre, il y faut un calcul de tous les éléments et une précision de taille qui n'étaient pas dans les habitudes des maçons d'Arad ou de Gébal.

Si pourtant les architectes phéniciens avaient quelque soupçon des services que peut rendre la voûte, ils ont bien pu, dans leurs colonies de l'Occident, se trouver entraînés à en faire un plus fréquent usage. D'une part, on ne change pas de milieu et de matériaux sans être insensiblement conduit à modifier, dans une certaine mesure, les procédés mêmes auxquels on est le plus attaché. D'autre part, la voûte jouait un grand rôle dans l'architecture de ces Étrusques et de ces Latins avec lesquels les Syriens d'abord, puis les Carthaginois, entretinrent pendant longtemps des relations qui, sans être toujours amicales, n'en furent pas moins fécondes. Rapprochés par les craintes que leur inspiraient les entreprises hardies des Phocéens, les Étrusques et les Carthaginois vécurent d'ordinaire en très bonne intelligence, et si Carthage finit par s'engager contre Rome dans ce long et sanglant duel que l'histoire connaît sous le nom de *guerres puniques*, ce ne fut qu'après plusieurs siècles d'un commerce amical qui dut amener plus d'un marchand africain sur les rives du Tibre. Partout là, dans les cités de la côte qu'ils visitaient et où ils séjournaient, les Carthaginois voyaient s'arrondir les cintres des égouts qui servaient à drainer le sol des plaines marécageuses; ils admiraient la majesté des grandes arches qui s'ouvraient dans les épaisses murailles des places fortes. Peut-être sont-ce ces portes des villes étrusques et latines qui ont donné l'idée des poternes cintrées qui se rencontrent sur plusieurs points de l'enceinte d'Éryx (fig. 232 et 233); mais là il n'y a de la voûte que l'apparence : les courbes ne sont pas dessinées par des claveaux, elles sont découpées dans la masse des assises horizontales. Les explorateurs qui ont étudié les ruines de la Tunisie sont d'ailleurs d'accord pour prêter une origine romaine à toutes les voûtes à voussoirs que l'on y trouve dans les restes de maints édifices sur plusieurs points de l'ancienne province d'Afrique. Cependant, d'après la description beaucoup trop sommaire que donne Beulé des chambres ménagées dans le pied du mur de Byrsa (fig. 241), il semble que ces pièces, semi-circulaires en plan à l'une de leurs extrémités, devaient être surmontées de voûtes en cul de four[1].

On peut donc admettre, jusqu'à preuve du contraire, que les Carthaginois ne se sont pas servis ou se sont très peu servis de la voûte

1. BEULÉ, *Fouilles à Carthage*, p. 59.

appareillée : mais ce qu'affirme un des hommes qui ont étudié avec le plus de soin les restes de leur architecture, c'est qu'ils ont obtenu le même résultat au moyen de voûtes faites d'une sorte de béton, « de petites pierres noyées et soigneusement tassées dans un bain de mortier à sable tamisé si fin que l'on en voit à peine le grain, mortier dont la chaux a été produite avec la même pierre, et auquel l'action des siècles a donné une consistance et une homogénéité égales, voire souvent même supérieure à celle de la pierre employée[1] ».

Il est plusieurs faits qui donnent à cette hypothèse un certain degré de vraisemblance. A Carthage, la pierre de taille que fournissaient les carrières du voisinage était de qualité très médiocre. C'est un tuf calcaire qui se délite très vite à l'air et à la pluie. Pour lui donner plus de résistance, on étendait une couche de goudron sur les faces des édifices en grands matériaux qui se trouvaient le plus exposées au vent de mer[2]; mais cet enduit devait revenir assez cher. Le désir de s'épargner des frais et de la peine dut conduire à faire usage de la construction compacte. Les Carthaginois ont employé le pisé ; au premier siècle de notre ère, en Afrique et en Espagne, on montrait les restes de bâtisses en terre comprimée, retranchements et tours de garde[3]. Les Romains n'y reconnaissaient pas leur propre ouvrage, et, dans ces contrées, le seul peuple constructeur qui ait précédé les Romains, c'est le peuple phénicien. La tradition populaire ne s'y trompait pas ; en Espagne elle attachait le nom d'Annibal à certains de ces ouvrages, où elle voyait les postes d'observation (*speculæ*) jadis dressés par le fameux capitaine sur le sommet des montagnes.

Le témoignage de Pline est formel ; le doute ne peut porter que sur un point. Ces ouvrages qui défiaient les siècles, était-ce simplement de la terre tassée dans un moule ? N'était-ce pas plutôt du béton ou du blocage, c'est-à-dire un appareil dont le fond était formé par un mortier de chaux et de sable ? Il est certain que, même en Syrie, les Phéniciens se sont servis du béton pour donner une base solide aux rem-

1. Daux, *Recherches*, p. 117.
2. Pline, *H. N.*, XXVI, 48.
3. Le passage de Pline est assez curieux pour mériter d'être cité tout entier : « Quid? Non in Africa Hispaniaque ex terra parietes, quos appellant formaceos, quoniam in forma circumdatis utrinque duabus tabulis inferciuntur verius quam instruuntur, aevis durant, incorrupti imbribus, ventis, ignibus, omnique cæmento firmiores? Spectat etiamnunc speculas Hannibalis Hispania, terrenasque turres jugis montium impositas. » *H. N.*, XXXV, 47.

blais à l'aide desquels ils ont élargi l'aire trop étroite de leurs cités. A Tyr notamment, on avait créé ainsi des enrochements artificiels qui, par leur dureté, rappellent, dit-on, ceux du môle d'Alger[1]. En Afrique, MM. Tissot et Daux attribuent à la même époque les constructions, avec voûtes en blocage, de la forteresse de Bulla Regia, dans la vallée du Bagrada, et du port militaire d'Utique[2]; mais cette attribution pouvait être contestée, et elle l'a été. Il restait à trouver, sur un point quelconque de l'Afrique phénicienne, ce mode de construction employé dans un ouvrage que des signes certains permissent de revendiquer pour la période qui a précédé la conquête romaine ; or une découverte récente a fourni la preuve que l'on avait jusqu'ici vainement cherchée. Voici ce que nous lisons dans un rapport du capitaine Vincent, qui a été adressé, le 26 septembre 1883, à l'Académie des Inscriptions. Il est daté de *Bâdja*, petite ville située à l'ouest de Tunis, sur l'emplacement de l'ancienne Vaga. Cet officier y commandait une petite garnison française :

« Sur le mamelon appelé *Bou-Amba*, situé à 1 800 mètres de la ville de *Béja*, on remarque une masse de béton rougeâtre, qui, à certains endroits, émerge du sol. Cette maçonnerie très dure, dans laquelle ont été jetés de gros blocs de pierre, s'étend assez loin à droite et à gauche de la *Place d'armes*. En mars 1883, en pratiquant une tranchée pour la construction d'un canal destiné à l'écoulement des eaux, les ouvriers mirent à jour un caveau voûté qui renfermait des ossements humains, une lampe et une urne funéraire. »

Cette découverte donna l'éveil ; on pratiqua de nombreux sondages, et cent vingt tombeaux furent ouverts. A en juger par les figures qui accompagnent cette relation, ils ont tous à peu près une même forme, qui rappelle en gros celle d'une botte. On pénètre dans la chambre par un puits rectangulaire, dont les parois sont maçonnées en forts moellons. Les puits sont, à leur orifice, larges de 50 à 75 centimètres ; ils ont une profondeur qui varie de 1m,50 à 3 mètres et, dans leur partie inférieure, ils se confondent avec la chambre où ils donnent accès. Celle-ci, « taillée dans la maçonnerie en béton, » ressemble à une sorte de poche, qui le plus souvent offre, dans une coupe longitudinale,

1. RENAN, *Mission*, p. 560.

2. CH. TISSOT, *le Bassin du Bagrada et la voie romaine de Carthage à Hippone par Bulla Regia*, p. 37 (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, 1881, in-4°). DAUX, *Recherches sur les emporia phéniciens. Étude sur la ville d'Utique et ses environs.*

quelque chose de l'aspect d'une voûte en cul de four. Rien n'est d'ailleurs plus irrégulier et plus grossier que ces caveaux ; d'ailleurs, ni par les dimensions, ni par le soin du travail, ni par les objets renfermés dans la sépulture, ils ne peuvent rivaliser avec les groupes funéraires qne nous avons rencontrés soit en Syrie, soit à Cypre, soit en Sardaigne. Ici rien que de petites pièces et des poteries communes ; mais ce qui fait l'intérêt de cette pauvre nécropole provinciale, c'est qu'elle est datée tout à la fois par ce que l'on n'y trouve pas et par ce que l'on y trouve. Pas une de ces inscriptions latines qui abondent dans les moindres cimetières de l'Afrique romaine ; c'est là déjà un indice qui permet de soupçonner que ces tombes sont antérieures à la création de la province proconsulaire. Tout confirme cette première impression. La disposition de ces sépultures est celle qui nous a paru caractériser la tombe phénicienne, en Syrie et à Cypre, à Malte et en Sardaigne comme en Afrique ; nous retrouvons ici le puits donnant accès au caveau, dans lequel le cadavre est couché sur le sol. On allèguera peut-être que ce mode d'ensevelissement a pu rester en usage chez les Liby-Phéniciens, comme on les appelait, même après la chute de Carthage. Voici qui achève de prouver que ces tombes ont été creusées avant cet évènement, ou qu'elles ne peuvent, en tous cas, être de beaucoup postérieures à l'année 146 ; on y a recueilli un certain nombre de monnaies, et celles-ci sont toutes des pièces carthaginoises, en bronze, aux types du cheval et du palmier (fig. 253)[1]. On n'a plus frappé de ces pièces après le milieu du second siècle, et la monnaie de cuivre punique n'a pu continuer à circuler en Afrique longtemps après cette date. Ce qu'il y a donc de plus probable, c'est que cette nécropole appartient à la période de l'indépendance et de la domination carthaginoise.



253. — Monnaie carthaginoise.

On devine la conclusion à laquelle nous a conduit l'étude de cette

1. « Plusieurs médailles en cuivre ont été trouvées; elles portent soit une tête de cheval, soit un cheval lancé au galop; sur la face on trouve les originaux dont le fac-similé est donné dans l'*Univers pittoresque*, édition de 1844, traitant de Carthage, par Dureau de la Malle (pl. VII, fig. 2, et pl. VIII, fig. 1 et 9). » Rapport du capitaine Vincent. La pièce que nous reproduisons ici, d'après Duruy (*Histoire des Romains*, t. I, p. 142), n'est pas une de celles qui ont été tirées des tombeaux de Bâdja; mais elle offre les mêmes types. Elle est en argent et on la croit frappée en Sicile. Au droit, demi-cheval couronné par une victoire, grain d'orge et sept lettres puniques, lues par M. de Saulcy *Kart-hadast*, Carthage; au revers, palmier et quatre lettres puniques, *Maknat*, le camp.

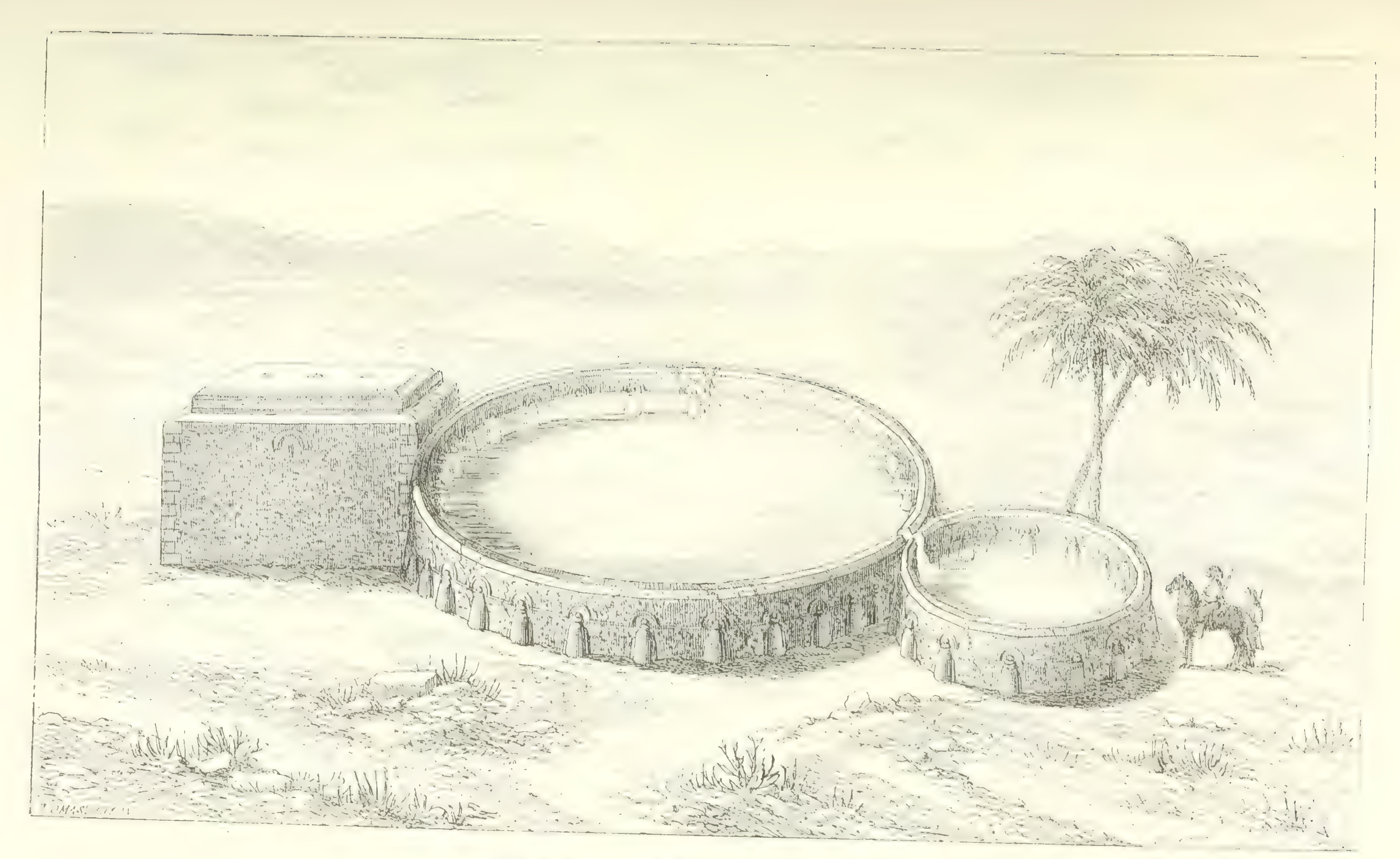
nécropole. Avant que les Romains se fussent établis en Afrique et qu'ils y eussent apporté leurs méthodes de construction, les Phéniciens d'Afrique employaient le béton par grandes masses; rien ne nous empêche donc d'admettre qu'ils aient bâti par ce procédé, soit en béton, soit, avec des matériaux d'un échantillon un peu plus fort, en blocage, des coupoles destinées à couvrir soit leurs citernes, soit les pièces d'un édifice tel que le palais-amiral d'Utique.

De quelque date que soient les murs et les voûtes qui s'offrent aujourd'hui à l'explorateur dans les spacieuses citernes de Carthage, ce qui peut remonter très haut dans les usages des cités phéniciennes d'Afrique, c'est le principe même du plan suivant lequel ont été exécutés ces réservoirs. A Carthage et dans plusieurs autres de ces villes, les bassins sont séparés en deux séries, que l'on peut, à volonté, séparer ou mettre en communication. Les eaux pluviales entraînaient inévitablement avec elles beaucoup de terres et de sables; en les fractionnant, dans l'intérieur de la citerne, par bassins susceptibles d'être isolés, on nettoyait alternativement ces bassins, sans que le réservoir cessât jamais de pourvoir aux besoins qu'il avait mission de satisfaire. On comprendra le jeu de ce mécanisme en voyant de quelle manière ce principe avait été appliqué jusque dans les constructions rurales.

La sage prévoyance qui avait su pourvoir de grandes réserves d'eau douce les centres populeux avait dû, à titre égal, se préoccuper du soin de rendre possible, dans la saison sèche, l'arrosage de certaines plantations; il avait fallu surtout se mettre en mesure de désaltérer les grandes troupes de chevaux et de bétail que l'on élevait dans l'intérieur des terres. En effet, dans les vallées et dans les plaines, on rencontre souvent, d'un bout à l'autre de la Tunisie, les ruines de vastes citernes isolées, des réservoirs ruraux. Ceux de ces réservoirs qui sont les plus voisins des villes sont, en plus petit, la répétition des citernes urbaines; mais, dans des cantons plus reculés, on trouve aussi des échantillons d'un autre modèle, des réservoirs à ciel ouvert; d'ordinaire il y en a deux, accolés l'un à l'autre. Le mieux conservé de ces édifices est celui qui se trouve sur la route d'Hadrumète à Aquæ-Regiæ; par la vue cavalière ci-jointe, on aura une idée de l'aspect qu'il présente (fig. 254).

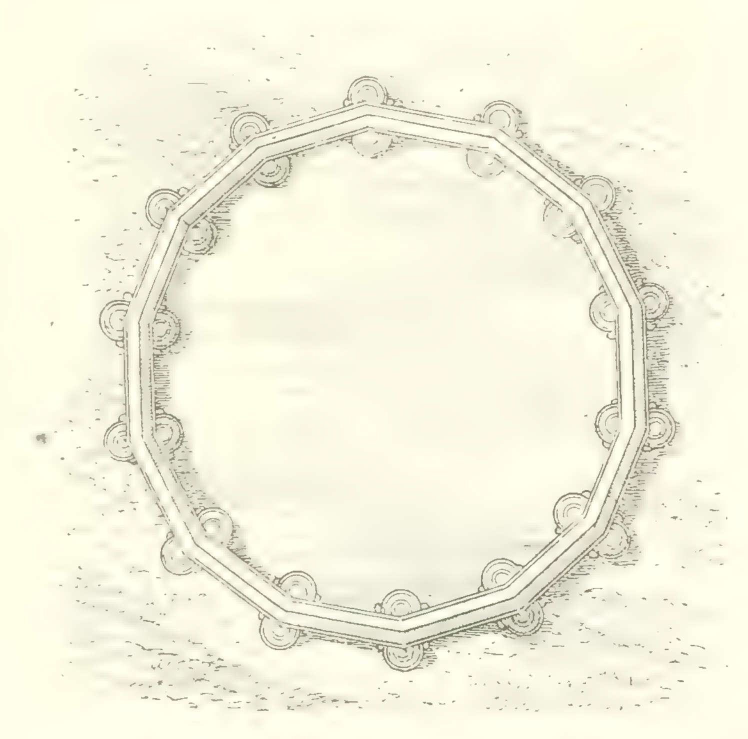
Ces deux bassins étaient placés dans l'endroit le plus bas de la plaine; le diamètre du plus vaste variait de 12 à 20 mètres. Chacun d'eux était comme une sorte de grand tonneau en bâtisse; le mur qui

1. Daux, *Recherches*, pp. 67-73.



254. — Citerne rurale. Daux. *Emporia*, pl. IV.

en formait la paroi semble de loin décrire un cercle; en s'approchant, on reconnaît que c'est un dodécagone. Les petits murs rectilignes qui limitent le réservoir dessinent sur le sol un polygone régulier, dont la partie visible s'élève de 7 à 9 mètres au-dessus du sol, tandis que le reste, en profondeur, est sous terre. Le second réservoir contigu, également polygonal, est plus petit; il n'a que 7 à 8 mètres de largeur, mais il est un peu plus creux. Au point de jonction, une fente perpendiculaire, large d'environ 40 centimètres, qui descend presque jusqu'aux radiers, établissait une communication entre les deux bassins.

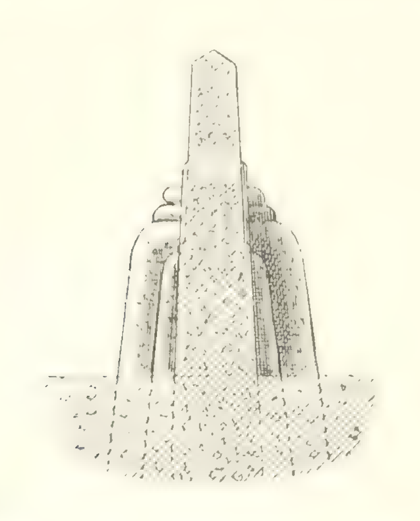


255. — Plan de la citerne. Daux, pl. IV *bis* (p. 370).

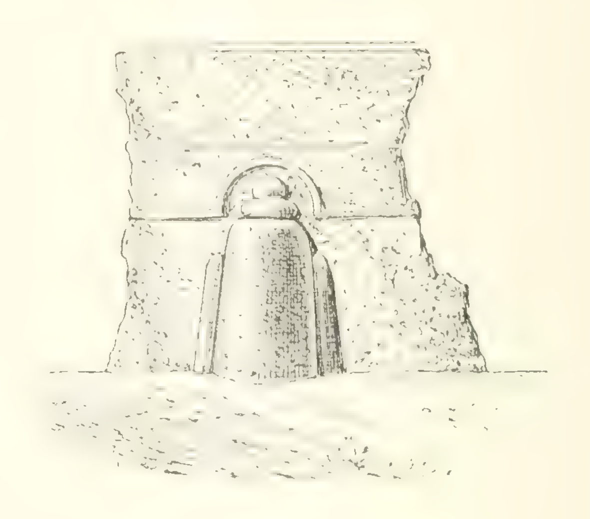
A fleur du sol, plusieurs ouvertures donnaient accès aux eaux pluviales; elles leur permettaient d'entrer dans le plus grand des deux bassins. Ces eaux entraînaient avec elles des terres, des sables, des feuilles; la saison humide une fois passée, toutes ces matières se déposaient, avec le temps, au fond du grand réservoir; l'eau, au bout de quelques semaines, était devenue parfaitement limpide. On ouvrait alors avec précaution la fente que l'on avait bouchée avant les grandes pluies périodiques; l'eau du grand bassin se déversait, claire et pure, dans le second, le plus petit, qui faisait ainsi fonction de filtre. On rebouchait ensuite la fente, et, au moyen de seaux de cuir, on puisait dans ce réservoir pour abreuver les troupeaux.

La masse liquide que renfermaient ces bassins exerçait une assez forte poussée sur la paroi, poussée dont l'effet s'était sans doute révélé, lorsqu'on avait construit les premiers de ces réservoirs, par l'écroulement de plusieurs murailles. L'expérience suggéra au constructeur l'emploi d'un expédient qui, malgré son apparente naïveté, paraît avoir très bien atteint le but que l'on avait en vue. Les petits murs rectilignes qui constituent l'ensemble polygonal ont été solidement joints l'un à l'autre par de doubles contreforts, en forme de bornes ou de chasse-roues, qui ont été appliqués sur les angles, au dedans

comme au dehors. Pour continuer la comparaison à laquelle nous avons eu déjà recours, on a relié entre elles, par de doubles taquets, les douves du tonneau. Afin que l'on ait une idée claire de cette disposition, nous donnons le plan du grand bassin (fig. 255), la coupe transversale du mur (fig. 256) et son élévation, vue de l'extérieur (fig. 257). On remarquera sur cette face une intention décorative. Là, le haut du contrefort est encadré par une moulure qui règne tout autour de la construction. C'est une sorte de tore ou de boudin qui paraît avoir été l'ornement presque unique de toutes les constructions auxquelles on peut se croire en droit d'assigner une origine punique.



256. — Coupe transversale du mur. Daux, pl. IV *bis*.



257. — Élévation du mur. Daux, pl. IV *bis*.

Tous ces réservoirs annulaires étaient bâtis en blocage; celui que nous avons décrit et figuré présente une particularité curieuse : il offre le rare exemple de bâtisses phéniciennes et romaines, exceptionnellement réunies et conservant chacune ses caractères distinctifs bien tranchés. En effet, pendant la période romaine, du côté opposé au filtre polygonal, on a annexé au grand bassin un autre filtre carré et couvert d'une voûte faisant plate-forme (fig. 254). Ce réservoir carré est bâti en moellons par assises régulières; les angles sont en pierres de taille; la voûte est en voussoirs. Le radier est plus profond que celui du bassin principal et le sommet de la voûte dépasse sensiblement l'anneau supérieur de la construction en blocage. Quatre ouvertures, sur les quatre faces, aéraient l'intérieur.

Ce que l'on gagnait à cette addition, il est aisé de le comprendre. On obtenait ainsi des eaux qui n'étaient plus chauffées pendant toute la journée par le soleil, et non seulement ces eaux étaient maintenues plus

fraîches sous la voûte épaisse et sous la plate-forme qui la recouvrait, mais elles restaient beaucoup plus pures, étant à l'abri de la poussière et des sables que le vent soulève fréquemment par tourbillons dans ces campagnes. Le mode de décantage des eaux qui se rendaient dans le bassin couvert était également amélioré. A la jonction du grand bassin avec le réservoir carré, le mur était percé de trous qui, dans le sens vertical, étaient éloignés l'un de l'autre d'un demi-mètre, depuis le sol jusqu'à une certaine hauteur au-dessus des radiers. On bouchait ces trous ronds avec des tampons pendant les pluies, lorsque les eaux arrivaient troubles dans le grand bassin. Par ce procédé, les eaux limpides pénétraient dans le réservoir carré, plus divisées qu'elles ne l'étaient par la fente qui mettait en relation les deux autres bassins, et elles risquaient moins d'agiter le peu de vase qui pouvait s'être déposé tout au fond des filtres.

Il y a donc là, dans cet édifice, deux systèmes de construction qui se distinguent très nettement; dans l'un, ce sont des assises réglées de moellons, avec angles en pierres de taille et voûtes en voussoirs; dans l'autre, ce sont des massifs de blocage. Murs, contreforts, moulures même, tout est fait de cette maçonnerie compacte. Aucun de ces deux appareils ne peut appartenir à l'époque moderne; il y a bien des siècles que les nouveaux maîtres du pays, Maures et Arabes, ont perdu l'habitude de ces travaux hydrauliques. Ils ne se sont même pas donné la peine de réparer et d'entretenir les citernes des villes; à plus forte raison n'ont-ils pas songé à établir dans la campagne des réservoirs de ce genre; là où ils ont voulu se ménager une réserve de liquide ils se sont contentés de ce que l'on appelle en Tunisie les *feskia's,* sorte d'étangs entourés de mur, où les boues se sont tellement accumulées que les eaux y sont puantes et malsaines. C'est donc certainement à l'antiquité que remontent les deux parties de cet ouvrage, son ensemble primitif et l'heureux complément qu'il a reçu plus tard. Si le caractère de l'appareil autorise l'attribution aux Romains du filtre carré, les deux bassins à ciel ouvert doivent être de main punique. On y remarque une rare habileté à combiner les moyens en vue d'une fin donnée, caractère qui s'accorde bien avec ce que nous savons de l'esprit inventif et pratique des Phéniciens. Il en est de même des dispositions concertées pour décanter les eaux et pour permettre le nettoyage successif des bassins; si les Romains ont, à certains égards, perfectionné le système adopté par leurs devanciers, ceux-ci n'en ont pas moins le mérite d'avoir, de très bonne heure, trouvé tout au moins une solution

partielle du problème que leur posaient les besoins de l'agriculture et les conditions particulières du climat avec lequel ils avaient à compter.

A Malte, où les sources sont rares et insuffisantes, on montre aussi de belles citernes antiques, dont quelques-unes remontent peut-être aux Phéniciens. Nous leur attribuerions volontiers la construction de celle qui, connue sous le nom de *Ghar-el-Giganti*, se voit encore très bien conservée, près du port de *Marsascirocco* et de la ruine appelée *Borg-el-Nadur*, où les savants maltais veulent reconnaître le temple de Melqart. Elle est construite tout entière en grand appareil. Douze piliers, formés de gros blocs posés de champ, y soutiennent de longues architraves de pierre qui portent le plafond, formé des mêmes matériaux. Un escalier aux larges marches donnait accès à ce réservoir. L'ensemble a un beau caractère de force et de simplicité[1].

Nous aimerions à savoir comment étaient distribuées et meublées, soit en Orient, soit en Occident, les habitations où les industriels et les armateurs phéniciens avaient pu réunir tout ce que le monde connu des anciens renfermait de richesses et d'objets de luxe ; mais les détails nous manquent. On avait cru retrouver à *Oum-el-Awamid* des maisons phéniciennes, bâties dans l'appareil dit cyclopéen[2]; mais, après les observations présentées à ce sujet par MM. Thobois et Renan, il paraît bien difficile d'assigner une date quelconque à ces constructions grossières, où abondent les débris d'anciens édifices ; on ne peut guère y voir que l'œuvre d'une population qui, peut-être assez tard, s'est établie sur l'emplacement de la ville antique et en a utilisé les matériaux[3]. Ce n'est pas là ce qui pourra nous donner l'idée des hautes maisons des villes syriennes et de Carthage ; celles-ci devaient avoir des cours intérieures entourées de portiques et, aux étages supérieurs, des galeries ouvertes, en forme de *loggia*, comme disent les Italiens ; ce sont là des dispositions que le climat suffit à suggérer, et que nous avons déjà rencontrées dans les édifices qui sont figurés sur les bas-reliefs assyriens[4]. Pour établir ces galeries et pour leur donner même une certaine élégance, il n'était pas nécessaire d'employer des matériaux coûteux et difficiles à travailler. Le bois suffisait seul ou presque

1. CARUANA, *Report*, p. 19. Ce qui nous a empêché de reproduire la planche qui représente cette citerne, c'est que, par suite d'une exécution négligée, elle contient certains détails difficiles à comprendre, qu'il aurait fallu interpréter et corriger par conjecture.

2. DE SAULCY, *Voyage à la mer Morte*, t. I, pp. 46-47. DE VOGÜÉ, *Fragments d'un Voyage en Orient*, pp. 38, 41 et suivantes.

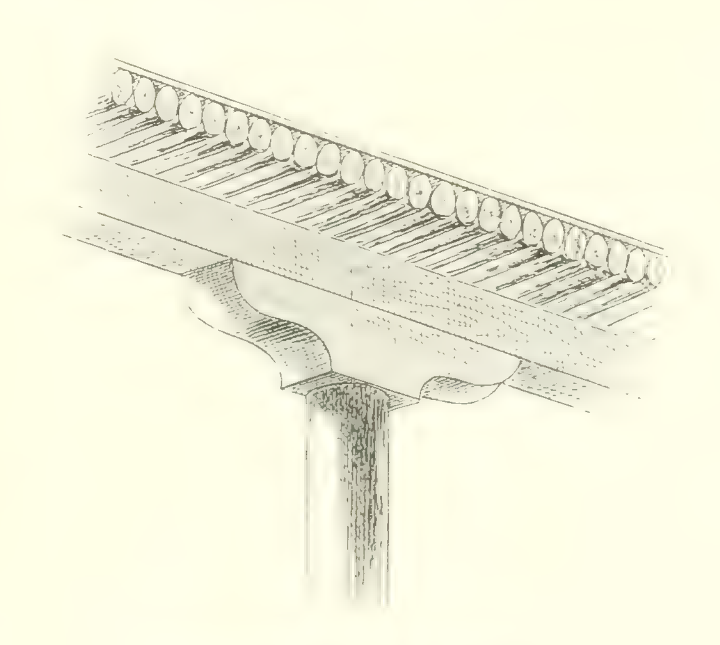
3. RENAN, *Mission*, pp. 704-705 et pl. L, LII, LIV, LV.

4. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 76.

seul. C'est ce que l'on comprend lorsque l'on observe, sur les lieux, certains arrangements qui, encore en usage dans les villes modernes de l'Orient, remontent peut-être, transmis par la tradition des gens de métier, jusqu'à une très haute antiquité. Voici par exemple les éléments d'un portique, empruntés à une maison de *Larnaca*, dans l'île de Cypre. La pierre n'y entre que pour fournir la base cubique, qui pose sur l'aire de la cour; mais le fût, que cette base isole et préserve de tout contact avec le sol humide, est en bois (fig. 258). C'est en bois qu'est



258. — Base de la colonne d'un portique à Larnaca. Dessin de Saladin.



259. — Chapiteau de la colonne et plafond du portique. Dessin de Saladin.

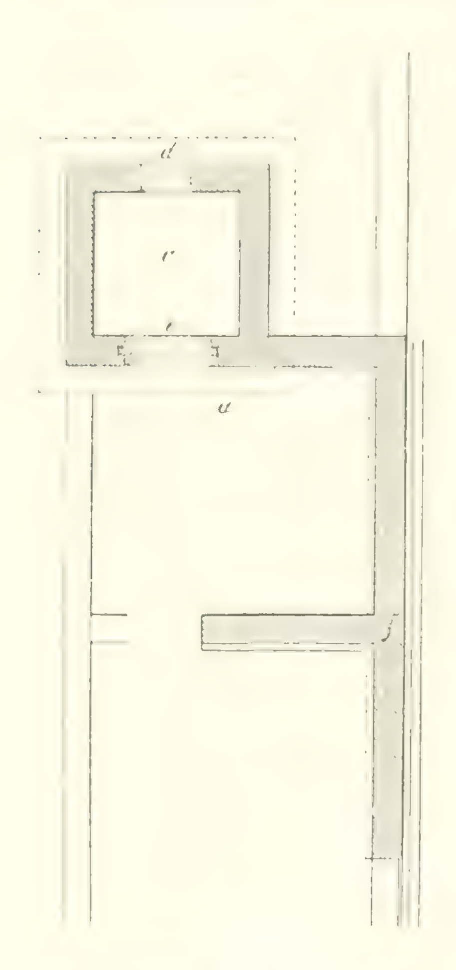
le chapiteau, qui s'élargit pour mieux épouser l'architrave; celle-ci supporte un plafond formé de rondins qui, par l'une de leurs extrémités, s'appuient à la muraille, tandis que, par leur autre bout, ils dessinent une série de cercles dont l'effet ne manque pas d'agrément (fig. 259)[1].

La différence entre ce que nous voyons aujourd'hui et ce qui existait autrefois est donc moins peut-être dans l'esprit du plan et dans les modes d'assemblage que dans le choix des matériaux et dans leur mise en œuvre. Là où l'on se contente aujourd'hui de planches rabotées à la hâte et de troncs de pin couchés l'un près de l'autre, on employait jadis le cyprès et le cèdre odorant, auquel on donnait un beau poli et où l'on incrustait l'ivoire et le métal. « Ceux qui t'ont bâtie, dit Ézéchiel à Tyr, t'ont rendue parfaite en beauté ;

1. Nous empruntons ces croquis à l'album de voyage de M. Saladin.

« Avec des cyprès de Senir ils ont fait tous tes lambris;
« Ils ont pris des cèdres du Liban pour t'élever un mât;
« Ils ont fabriqué tes rames avec des chênes de Basan,
« Et tes bancs avec de l'ivoire travaillé dans du buis
« Et apporté des îles de Kittim[1]. »

En étudiant la tombe et le temple, nous avons trouvé partout, en Phénicie, l'imitation des formes égyptiennes; ce même goût a dû se faire sentir dans l'aménagement et dans l'ornementation des constructions privées. C'est ce dont nous trouvons une preuve très inattendue dans un petit édifice de l'île de Malte où un voyageur du siècle dernier, Houel, a cru trouver les restes d'une maison grecque; nous en reproduisons le plan et la vue perspective (fig. 260 et 261). La partie qui en est la mieux conservée, c'est une tour carrée (*c*), portée sur un soubassement presque complètement enterré (*a*); on y pénètre par une porte (*e*), en face de laquelle se trouve une fenêtre à hauteur d'appui (*d*). La tour a 3m,23 de face sur 5m,66 d'élévation. Observateur intelligent et curieux, Houel a remarqué là l'élégance soignée de l'appareil et la singularité de la corniche; mais il ne connaissait pas l'art oriental et il n'a même pas songé aux Phéniciens. Maintenant, mieux avertis, nous reconnaissons ici ces grands blocs, posés à sec, que nous avons rencontrés dans presque tous les ouvrages sortis de leurs mains, depuis la côte de Syrie jusqu'à celle de l'Atlantique; mais ce qui paraît surtout un certificat d'origine, c'est la moulure qui surmonte la tour. Le profil en est caractéristique; c'est, à n'en pas douter, celui de la gorge égyptienne.

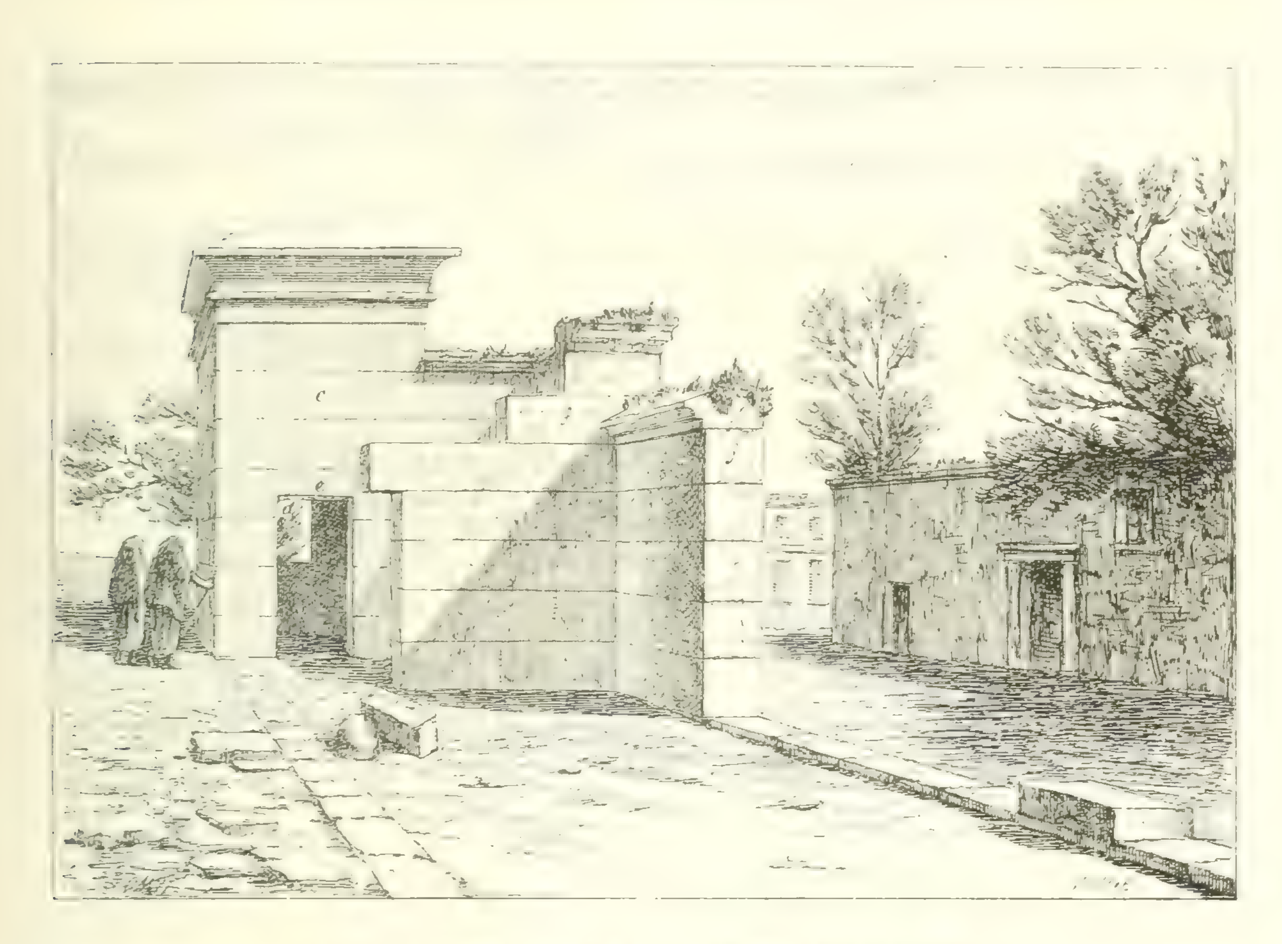


260. — Maison antique à Malte.
Plan. Houel, t. IV, pl. 259.

Est-ce à dire qu'il faille nécessairement, pour ce motif, attribuer à cette construction une très haute antiquité? Nous ne le pensons pas. L'influence exercée par l'art de l'Égypte sur celui de la Phénicie avait été trop profonde pour ne pas se prolonger très tard; nous l'avons vu, en Syrie, se marquer encore à certains traits dans l'ornementation

1. Ézéchiel, XXVII, 5-6.

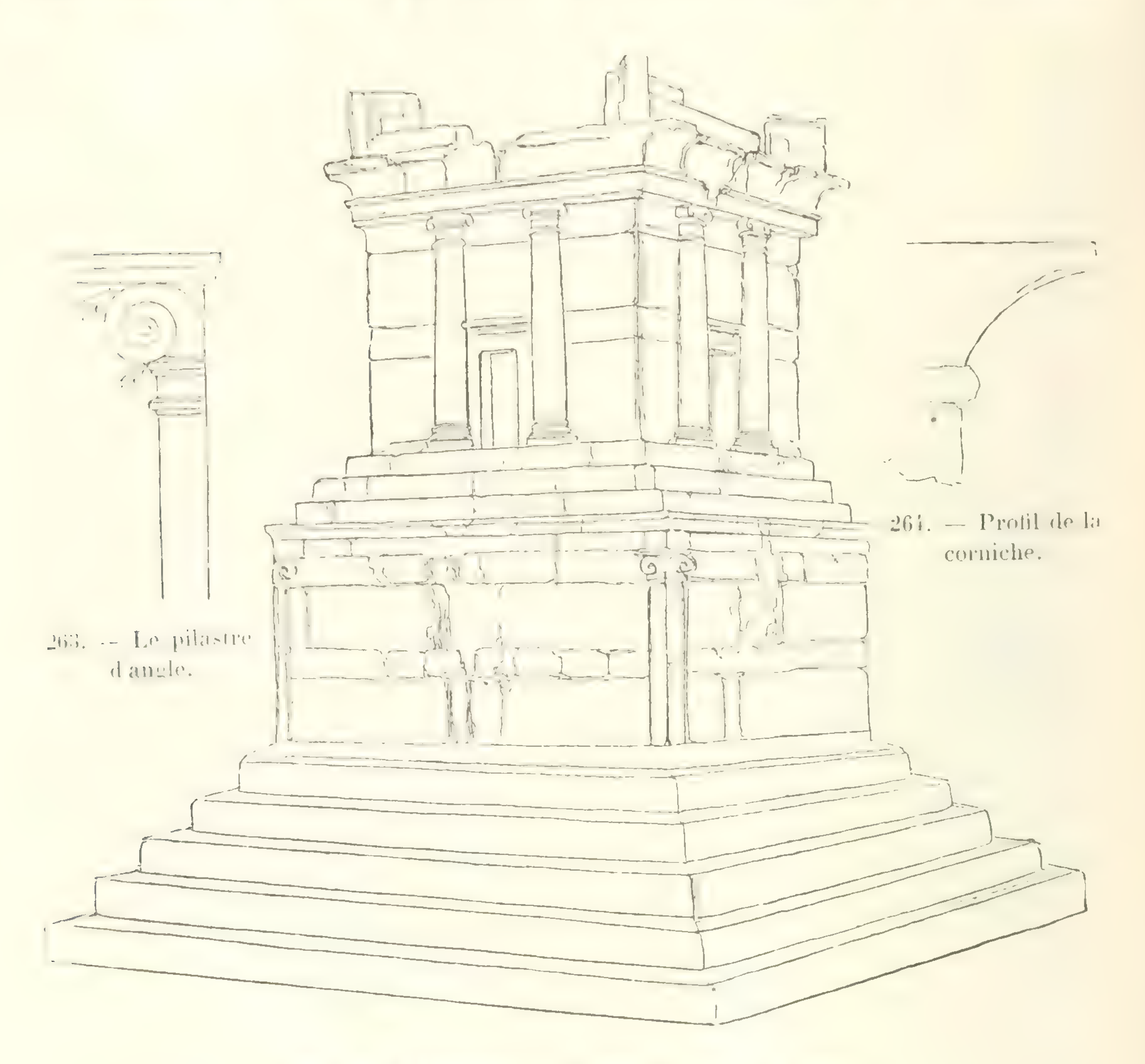
d'édifices qui datent du second siècle de notre ère (fig. 48). L'Afrique nous offre des exemples analogues. On connaît ce mausolée de Thugga duquel a été tiré un texte bilingue, libyque et punique, qui est aujourd'hui à Londres. Voici un croquis que Bruce en avait fait à la fin du siècle dernier, avant que le monument eût souffert de la violence qu'il a subie quand on en a détaché l'inscription (fig. 262). Ce qui domine ici, soit dans la disposition générale de l'édifice, soit dans le détail des



261. — Maison antique à Malte. Houel, t. IV, pl. 259.

formes, c'est le style grec. Rien de plus naturel ; à défaut d'une date précise, le document épigraphique qui provient de cette ruine fournit tout au moins des éléments d'appréciation. Le caractère de la langue et la forme des lettres conduisent à placer la construction de ce mausolée entre la chute de Carthage et la fondation de l'empire, vers le premier siècle avant notre ère ; on est porté à y voir le tombeau de quelque prince numide. L'art grec jouissait alors, dans tout le bassin de la Méditerranée, d'une prééminence incontestée. Cet édifice n'en garde pas moins, dans certains détails, la trace d'un style particulier, qui a ses habitudes et ses préférences traditionnelles. C'est ce que Bruce avait senti, avec un instinct très sûr ; ainsi il avait dessiné à part ces pilastres d'angle du soubassement (fig. 263) dont la volute est

ornée de fleurs qui rappellent celles du linteau d'Ebba (fig. 234); mais ce qu'il y a de plus significatif, c'est cette gorge égyptienne qui sert de couronnement au corps même de l'édifice; il avait eu soin aussi d'en relever le profil (fig. 264)[1]. Cette même corniche se retrouve



263. — Le pilastre d'angle.

264. — Profil de la corniche.

262. — Le mausolée de Thugga. Croquis de Bruce.

encore dans un monument plus connu, ce tombeau des rois de Numidie, connu sous le nom de *Madracen*, qui date de la fin du second siècle avant notre ère[2].

1. Nous empruntons ces croquis de Bruce à la planche XXIV de l'ouvrage intitulé : *Travels in the footsteps of Bruce in Algeria and Tunis, illustrated by facsimiles of his original drawings*, by Lieut. Colonel R. L. Playfair. Londres, in-4°, 1877.

2. On est d'accord pour y voir le tombeau de Massinissa ou celui de Micipsa. De la Blanchère, *de Rege Juba regis Jubæ filio*. Paris, 1883, in-8°, pp. 65-67. On trouvera une description complète de ce monument, accompagnée de planches, par M. Brunon, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1873-1874, pp. 304-353. C'est la planche VII qui donne le profil de la corniche.

§ 3. — LES PORTS

L'histoire ne connaît pas de ville phénicienne qui ait été située dans l'intérieur des terres. Ce peuple n'a pas su vivre ailleurs qu'au bord de la mer; dans toutes les villes qu'il a bâties, le port a toujours été la partie vraiment essentielle, l'organe qui ne pouvait être menacé sans que les fonctions du corps social se ralentissent, qui ne pouvait être atteint et frappé sans que la mort s'ensuivît.

Cette contrée ne semblait pourtant pas prédestinée par la nature, comme le paraît la Grèce, à devenir une pépinière de marins et le berceau où naîtrait l'art de la navigation. La côte de Syrie n'offre pas une de ces rades bien closes, pas un de ces vastes bassins naturels qui s'ouvrent et se creusent sur tant de points de l'Asie Mineure et de la péninsule Hellénique.

Depuis l'embouchure de l'Oronte jusqu'au torrent d'Égypte, rien de comparable au golfe de Smyrne, à la Corne d'Or ou au Pirée. Partout un rivage rectiligne, qui fuit à perte de vue. Les caps qu'il projette au-devant des lourdes vagues sont trop courts et trop droits pour rompre les vents et pour faire à leur pied la tranquillité des eaux. Il n'est pas de parages plus inhospitaliers; mais tout ce qu'il fallait à ces premiers navigateurs, c'était une anse où les voiles, déjà moins battues de la brise, se laissassent carguer par les matelots; c'était une grève de sable où allassent s'échouer, à l'abri de la vague, les grandes barques à fond plat.

Ces criques, ces grèves pouvaient se trouver dans bien des endroits du littoral, dans tous ceux où la côte ne se dresse pas en une falaise escarpée; le sentiment qui paraît donc avoir guidé les Phéniciens dans le choix des sites où s'élevèrent leurs premières bourgades, ce fut surtout le désir de les placer sur des points qui fussent tout ensemble aisés à défendre et faciles à reconnaître du large; les îlots, les promontoires sur lesquels se groupaient les maisons de ces pêcheurs, c'était pour ceux-ci, quand ils voulaient rapporter leur butin au logis, autant d'*amers*, comme disent les marins. Chacune de ces saillies du rivage, chacun de ces rochers qui s'élevaient au-dessus des eaux avait sa physionomie particulière; alors même que, pendant la nuit, on avait été entraîné par les vents et les courants, l'équipage, le matin, en étudiant le relief et l'aspect de la côte,

finissait toujours par savoir s'il était en face d'Arad, de Byblos, de Sidon ou de Tyr.

Avec le temps, les barques de pêche devinrent des navires pontés dont les larges flancs s'arrondirent pour contenir toutes ces matières premières que travaillaient les ateliers de la Phénicie, toutes ces denrées précieuses qu'exportaient ses négociants. Il fallut alors des bassins où les navires, protégés contre la houle du large, pussent rester à flot pendant qu'on les chargeait et les déchargeait. On se ménagea donc de vrais ports en utilisant tous les accidents de terrain ; on profita des lignes de récifs qui, dans certains endroits, par exemple vers le nord de Sidon, brisaient l'élan de la vague aux abords de la ville [1] ; on compléta cette barrière naturelle par de gros blocs que l'on jeta dans la mer et par des massifs de béton [2] ; on créa des enrochements artificiels et l'on ménagea dans ce rempart des passes qui pouvaient se fermer au moyen de chaînes [3]. Sidon eut ainsi, du côté de Byblos, un *port fermé,* comme disaient les anciens [4], et au sud, abritée tant bien que mal par deux pointes de la côte, une petite rade où, quand la mer était forte, on avait la ressource d'échouer les navires sur la grève ; c'était le *port égyptien ;* il est abandonné aujourd'hui, tandis que celui du nord sert toujours à la petite ville arabe. Tyr eut ses deux ports, tous deux fermés, le *port sidonien,* au nord, et le *port égyptien,* au sud. Ce dernier a été comblé par les ensablements qu'a produits la création de l'isthme qui s'est formé autour du môle d'Alexandre ; un courant qui remonte du sud au nord a déposé contre cet obstacle les troubles dont il est chargé. Un petit plan, que nous avons emprunté à M. Renan, montre comment cet explorateur se représente la position relative des deux ports [5] (fig. 5). Entre eux deux, le long de la partie de l'île qui regardait le continent, se trouvaient les *Néories* ou loges des galères [6]. Cales et chantiers de construction formaient sans doute un quartier séparé, une sorte d'arsenal maritime qui communiquait par des poternes

1. Ces rocs, arasés par l'action des vagues, sont décrits par M. Renan, à propos de Tyr (*Mission*, pp. 572-573). Il donne là des figures qui montrent quel aspect prennent ces rochers par l'effet du travail de l'eau.

2. Au sujet de ces enrochements, voir la planche LVII de Renan et la légende qui l'accompagne.

3. Arrien, *Anabase*, II, xx, 6, 9 ; xxi, 8 ; xxii, 3 ; xxiv, 1.

4. *Σιδὼν πόλις καὶ λιμὴν κλειστός.* Scylax, *Périple*, § 104.

5. Voir toute la discussion sur le site des ports de Tyr dans Renan, *Mission*, pp. 559-574.

6. C'est ce que l'on peut conclure du récit de Diodore (XVII, xlvi, 1), rapproché de celui d'Arrien (*Anabasis*, II, 23).

avec les deux bassins. Là étaient les débarcadères pour le trajet journalier entre l'île et le continent.

Supposons ces ports phéniciens rétablis dans leur étendue et leur profondeur primitive; ils ressembleraient plus à nos petits ports de pêche qu'aux bassins du Havre ou de Marseille. A la réflexion cette différence s'explique. Comparés aux nôtres, les navires des anciens étaient de faible dimension; ils ne tiraient pas beaucoup d'eau et ne prenaient pas grand'place; d'ailleurs ils ne restaient pas toujours à flot. Pendant l'hiver on ne naviguait pas; alors les bâtiments étaient remisés à terre. Les barques des pêcheurs, tout ensablées, dormaient sur les plages; quant aux bâtiments de guerre ou de commerce, on les avait, au commencement de la mauvaise saison, fait glisser, à force de bras, sur des rouleaux et posés dans des loges couvertes, sur des cales sèches où ils attendaient le moment de reprendre la mer. On ne les mettait à l'eau, on ne les gréait pas tous le même jour; chacun faisait voile à son tour. C'était seulement à l'heure des arrivages qu'il pouvait y avoir à craindre un encombrement; encore, pendant l'été, la mer était-elle d'ordinaire assez calme pour que les navires pussent rester, pendant une ou deux semaines, mouillés dans des rades foraines comme celle de Beyrouth ou comme le port méridional de Sidon.

Hors de Phénicie, les navigateurs phéniciens trouvèrent des conditions plus favorables. Cypre n'avait pas de bons ports naturels; mais quels excellents mouillages Sidoniens et Tyriens rencontrèrent dans les îles de la mer Égée et sur les côtes de la Grèce, puis, plus tard, à Malte, en Sicile, en Sardaigne et en Espagne! Ils n'avaient partout, là, que l'embarras du choix. Ne furent-ils pas les premiers à exploiter les avantages de ces deux admirables bassins, si vastes et si bien abrités, que l'on appelle aujourd'hui les rades de *Cagliari* et de *Cadix*?

Au contraire, dans la partie de l'Afrique où s'établirent de préférence les Phéniciens, dans la Tunisie actuelle, pas de refuges naturels, pas de bassins fermés. On sut y suppléer. En Syrie, on avait ciselé et modelé le roc pour en tirer le fossé des villes et la base de leurs murs, les esplanades au centre desquelles s'élevaient les temples, parfois même enfin les parois des maisons[1]. En Afrique, c'est la surface et la profondeur des ports que l'on a pris sur la terre. La pioche et la pelle en main, on a taillé dans le rivage, au prix d'un long travail de déblai, des bassins que l'on mettait en communication avec la mer par un

1. *Histoire de l'Art*, t. III, ch. II, § 1

goulet toujours facile à protéger et à fermer. Cette habitude, Virgile la connaissait.

Hic portus alii effodiunt [1],

« Là, d'autres creusent les ports, » dit-il des sujets de Didon, dans un des vers où il nous fait assister à la naissance de la cité nouvelle, de la future ennemie de Rome.

Ces ports artificiels avaient reçu, dans la langue phénicienne, le nom de *cothons* : c'est du moins ainsi que les Grecs et les Latins transcrivent ce terme [2]. Le mot ne s'est pas encore présenté sous sa forme originale, dans un texte hébreu ou phénicien; mais l'étymologie qu'en proposent les hébraïsants les plus autorisés confirme la définition qu'en donnent les lexicographes : « Selon ceux-ci, les *cothons* sont les ports qui ne sont pas faits par la nature, mais par le bras et le travail de l'homme [3]. »

C'est à propos de Carthage que les historiens emploient et que les grammairiens expliquent ce mot punique; mais la plupart des villes phéniciennes de l'Afrique avaient, quelques-unes même avant Carthage, pris ce même parti. L'étude du terrain a fait reconnaître des ports de ce genre à Hadrumète, à Thapsus et à Utique [4].

Le plus célèbre, sinon le plus ancien de tous, c'était d'ailleurs celui de Carthage; nous en avons une description sommaire, mais assez précise, qui doit être empruntée à Polybe : « Les ports de Carthage, dit Appien, étaient disposés de telle sorte que les navires passaient de l'un dans l'autre; du côté de la mer, ils n'avaient qu'une seule entrée, large de 70 pieds, qui se fermait avec des chaînes de fer. Le premier port, destiné aux bâtiments marchands, était garni d'amarres nombreuses et variées. Au milieu du second était une île; autour de cette île comme sur tous les bords du bassin régnaient de grands quais. Les quais présentaient une série de cales qui pouvaient contenir deux cent vingt vaisseaux. Au-dessus des cales, on avait construit des magasins pour les agrès. En avant de chaque cale s'élevaient deux colonnes

1. Virgile, *Énéide*, I, 427.

2. Servius ad *Æneidem*, I, 427.

3. « Cothona sunt portus non naturales, sed manu et arte facti. » Servius, *l. l.* De même Festus, s. v. *Cotones*; il y a là une erreur manifeste des copistes; il faut lire *Cotones*. Gesenius, et, avant lui, Bochart, rattachent ce mot à une racine *kt*, qui, dans les langues sémitiques, implique l'idée de *couper, tailler*. Gesenius, *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, p. 422; Bochart, *Geographia sacra*, p. 512.

4. Barth, *Wanderungen durch die Kustenlander des Mittelmeers*, t. I, p. 150. Daux, *Recherches sur les emporia phéniciens*, pp. 169-171.

d'ordre ionique, qui donnaient à la circonférence du port et de l'île l'aspect d'un portique. Dans l'île, on avait construit pour l'amiral un pavillon, d'où partaient les signaux de la trompette, les ordres transmis par le héraut, et d'où l'amiral exerçait sa surveillance. L'île était située près du goulet; sa surface avait une élévation sensible au-dessus du plan d'eau, afin que l'amiral vît tout ce qui se passait en mer, sans que ceux qui venaient du large pussent distinguer ce qui se faisait dans l'intérieur du port. Les marchands mêmes, qui trouvaient un abri dans le premier bassin, ne voyaient pas les arsenaux du second; une double muraille les en séparait, et une entrée particulière leur donnait accès dans la ville, sans qu'ils eussent à passer par le port militaire[1]. »

Il y avait donc deux ports, l'un extérieur, qui communiquait directement avec la mer, et l'autre intérieur, où l'on ne pouvait pénétrer qu'en traversant l'avant-port, le port de commerce, qui servait à la fois de vestibule et d'entrée au port militaire. Celui-ci, l'orgueil des Carthaginois, était richement décoré; les expressions dont se sert l'historien indiquent que cette décoration ne formait pas un vrai portique, mais en avait seulement l'apparence[2]; on peut en conclure que les colonnes ioniques étaient des colonnes engagées.

Depuis la fin du septième siècle de notre ère, l'homme, à Carthage, n'a plus rien fait pour entretenir son œuvre. Le sol n'en a pas moins gardé la trace encore très visible des travaux qui l'avaient approprié aux besoins d'une grande ville de commerce. Les barques mêmes ne sauraient plus pénétrer dans ces bassins; ceux-ci ont été envahis et presque comblés par la vase; on en distingue encore cependant le contour, et on reconnaît jusqu'à l'emplacement de l'île où se dressait autrefois le palais de l'amiral (fig. 265). Eux-mêmes, avec leurs cales et leurs magasins, les quais existent encore, cachés sous les bourrelets de sable, sous les touffes de jonc et sous les larges feuilles des figuiers; dès que l'on creuse à 2 ou 3 mètres, on retrouve les substructions de tous ces ouvrages, puis, un peu plus bas, le grès argileux dans lequel a été taillée la cuvette même du double bassin; mais, bien avant que l'on en soit arrivé là, des eaux d'infiltration envahissent la fouille et rendent la recherche très difficile; il faut travailler dans la boue. Le comte Camille Borgia et Beulé ont ouvert des tranchées et fait des sondages sur plusieurs points; mais le premier est mort à la peine, tué par les miasmes paludéens; le second

1. Appien, VIII, 96.

2. Εἰς εἰκόνα στοᾶς τὴν ὄψιν.

a dû se contenter de relevés partiels[1]. Ceux-ci l'ont amené à conclure que le port intérieur était circulaire[2]; mais on a démontré que le tracé par lui proposé ne soutenait pas l'examen et qu'il était impossible d'y trouver la place de toutes les cales qu'il faut y loger[3]; de plus, l'hypothèse d'une forme ronde est implicitement démentie par les termes dont se sert Appien lorsqu'il raconte l'attaque des ports



265. — Vue des ports de Carthage. D'après Davis, *Carthage and her remains*, p. 128.

par Scipion : « Au commencement du printemps, Scipion voulut attaquer Byrsa et celui des ports que l'on appelle Cothon. Pendant la nuit, Asdrubal incendia *la partie quadrangulaire du Cothon*[4], croyant

1. Sur les fouilles de C. Borgia, voir Beulé, *Fouilles et découvertes*, t. II, p. 47.

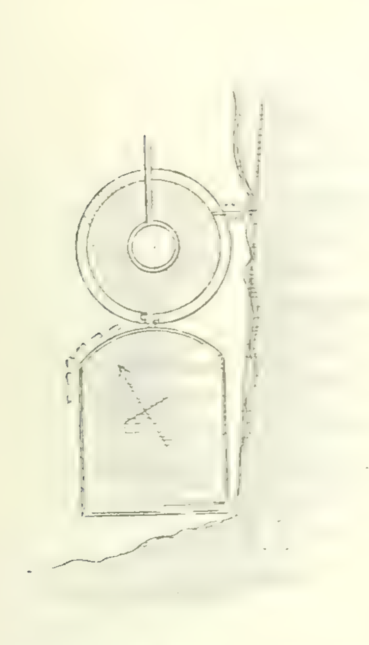
2. Beulé, *Fouilles à Carthage*, les Ports, pp. 89-118 et pl. IV.

3. Voir surtout la démonstration très rigoureuse de Jal, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, à l'article *Carthage*. Beulé n'a pas fait attention que les murs épais de 0m,30, qu'il a trouvés sous l'eau, ne pouvaient être ceux à l'extrémité desquels étaient adossées les colonnes ioniques dont parle Appien; ils sont bien trop minces. Daux arrive aux mêmes conclusions (*Recherches sur les emporia phéniciens*, pp. 184-189 et 300).

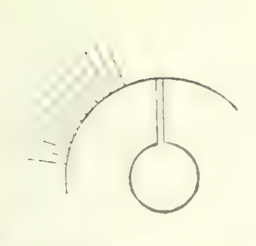
4. Τὸ μέρος τοῦ Κώθωνος τὸ τετράγωνον.

qu'elle serait exposée derechef aux assauts de Scipion et toute l'attention des Carthaginois étant tournée de ce côté; mais Lélius escalada, par surprise, la partie opposée du Cothon, *qui est de forme circulaire*[1]. »

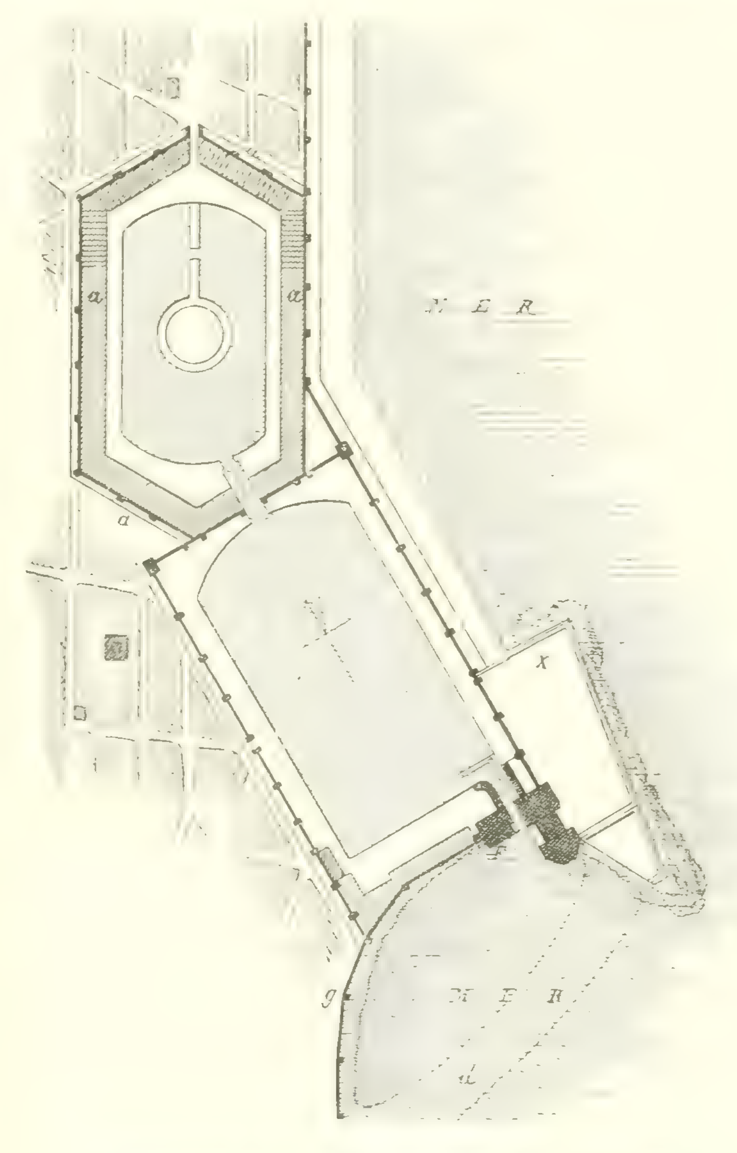
De ce texte il semble bien résulter qu'il y avait un ou deux côtés du port qui étaient rectilignes, et un ou deux autres qui dessinaient



266. — Les ports de Carthage. Beulé, *Fouilles à Carthage*, pl. IV.



267. — La forme des cales dans l'hypothèse de Beulé.



268. — Les ports de Carthage. D'après Daux, pl. VII, fig. 5 (p. 384).

une courbe, circulaire ou elliptique. Ce qui confirme cette interprétation, c'est qu'il suffit de prendre le crayon et de dresser le diagramme du port tel que le comprend Beulé pour se rendre compte des difficultés que suppose sa restitution (fig. 266). Dans son hypothèse, la forme intérieure de chacune des cales aurait obéi à la loi d'écartement progressif des rayons partant d'un centre commun pour aller vers la circonférence (fig. 267); en un mot, ces cales eussent été étroites à

1. Ἔλαβε Λαίλιος ἐπὶ θάτερα τοῦ Κώθωνος ἐς τὸ περιφερὲς αὐτοῦ μέρος ἀνελθών. APPIEN, VIII, 127.

l'entrée, vers l'euripe, et il y aurait eu au fond, une largeur sans emploi, beaucoup de place perdue. Daux, averti par les découvertes qu'il a faites dans le port d'Utique, propose une restauration qui est bien plus vraisemblable et qui s'accorde bien mieux avec les données que contient le texte d'Appien (fig. 268) ; il pense que les quais du port de Carthage présentaient deux courbes, l'une au nord, l'autre au sud, reliées par deux droites, en est et en ouest. C'est sur ces deux faces droites qu'il répartit les cales, dont les parois deviennent ainsi parallèles et non plus divergentes, ce qui a dû simplifier beaucoup la construction. Dans les chambres séparées par de petits murs que Beulé a dégagées au-dessous d'un plan d'eau, il veut voir des citernes ; les observations qu'il a faites à Hadrumète et surtout à Utique le conduisent d'ailleurs à penser qu'il existait des quais entre l'euripe et la façade des cales, celles-ci ne plongeant nullement dans la mer [1] ; les navires, selon lui, y étaient remisés à sec, après avoir été allégés de leur lest et débarrassés de leurs agrès.

Beulé croyait avoir découvert quelques-uns des éléments de la colonnade ionique qui régnait autour du port[2]. Mais ce qui nous intéresse surtout ici, c'est moins ce décor tout superficiel et d'origine étrangère que la disposition de cet ensemble, disposition dont les grandes lignes sont données, dès maintenant, tout à la fois par le texte d'Appien et par l'aspect du terrain, ainsi que par les quelques restes des anciennes constructions que les fouilles ont mises au jour ; mais ces fouilles n'ont été que partielles, et les murs qu'elles ont dégagés ne sont déjà plus apparents ; il est donc impossible de contrôler l'exactitude de relevés qui avaient été faits bien vite et desquels, on l'a prouvé par le seul raisonnement, ont été tirées des conclusions précipitées, dont plusieurs ne soutiennent pas l'examen. Bien des détails restent encore obscurs. Sont-ce bien des citernes, comme le veut Daux, que ces chambres situées au-dessous du plan d'eau ? Comment faire accorder le faible diamètre des tambours à cannelures ioniques retrouvés par Beulé avec l'effet décoratif que réclament les dimensions d'un bassin qui, d'après les chiffres donnés par cet explo-

1. Daux, *Recherches*, p. 182.

2. *Fouilles à Carthage*, pp. 109-110 et pl. V, fig. 8 et 9. Beulé paraît s'être trompé en admettant deux colonnes accouplées entre chaque cale ; il n'y en avait qu'une, ou bien il aurait fallu donner aux murs de séparation une épaisseur qui aurait beaucoup compliqué le travail et fait perdre beaucoup de place. Trois colonnes suffisaient pour deux cales ; on arrive ainsi à un total non de 140 colonnes, comme le dit Beulé (p. 110), mais de 224. Jal, *Dictionnaire*, p. 327.

rateur, était plus vaste que ne l'est à Paris la place de la Concorde[1]? La question n'est donc pas résolue; la critique n'a presque rien laissé subsister des résultats que Beulé pensait avoir établis. La partie de son tracé qui paraît le moins contestable, c'est l'île circulaire qui occupe le centre du port militaire. Cette île avait une superficie de près d'un hectare[2]. Quand fut creusé le port, le sol de l'île fut réservé dans le massif de grès argileux; là où le roc se dérobait, ces inégalités furent rachetées à l'aide de gros blocs de tuf disposés par assises réglées. L'aire ainsi obtenue fut entourée d'un quai que cernaient deux murs concentriques, égaux en hauteur, et ce quai avait, en comptant les épaisseurs de cette double muraille, 9m,35 de large. « Au nord, une petite jetée, large de 9m,60, se rattachait à l'île par une de ses extrémités et, par l'autre, à la terre ferme. C'était le passage qui servait à l'amiral et à tous ceux qui le visitaient ou se rendaient à ses ordres, aux ouvriers peut-être qui venaient travailler dans les arsenaux de l'île. Au milieu de la jetée, qui est rasée et couverte par l'eau pendant une partie de l'année, il existe une interruption transversale de 4m,55. Cette interruption était un passage pour les barques. Un pont avait dû être bâti, sous lequel on naviguait comme sous les ponts des canaux de Venise. Quant aux galères, elles avaient de libres manœuvres à droite et à gauche de la jetée, qui constituait le fond du port, et c'était du côté opposé qu'elles entraient ou sortaient en traversant le port marchand[3]. »

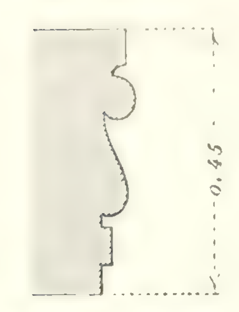
Beulé a retrouvé aussi quelques restes d'un édifice qui occupait une partie du terre-plein de l'île, édifice qui ne peut guère être que le pavillon de l'amiral carthaginois. Ce bâtiment paraît avoir été construit en pierres de taille d'assez grandes dimensions. Dans plusieurs de ces pierres on reconnut des corniches dont quelques-unes gardent des traces très sensibles de couleur rouge et jaune sur le stuc qui les recouvre. Nous reproduisons les profils de l'une des moulures qui

1. Le diamètre du fragment dont Beulé donne le plan (pl. V, fig. 9) est de 0m,47. En prenant les proportions les plus élancées pour le rapport de l'épaisseur et de la hauteur, on arrive ainsi à des colonnes qui auraient eu, au maximum, 4m,30 à 4m,45. C'est bien peu de chose. Les colonnes des deux palais bâtis par Gabriel sur la face nord de la place de la Concorde ont 9m,87 de haut, et, d'après les chiffres donnés par Beulé, ce port militaire de Carthage, tel qu'il le conçoit, a 82 957 mètres carrés; or la superficie de la place à laquelle nous le comparons n'est que de 78 337 mètres carrés (Jal, *Dictionnaire*, p. 327). Les fragments recueillis par Beulé n'ont pu appartenir qu'à des colonnettes, plus aptes à décorer un attique ou une claire-voie qu'à occuper une place indépendante et très en vue sur le pourtour d'un aussi vaste bassin.

2. Exactement 8 824 mètres carrés.

3. Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 100.

décorent plusieurs de ces blocs (fig. 269); elle est à bec-de-corbin, et rappelle ainsi l'un des profils qu'emploie, chez les Grecs, l'ordre dorique; les autres moulures, à peu près semblables, sont aussi d'une exécution indécise et lourde. Le monument ne peut dater que de l'époque punique; comme la colonnade du bassin, il avait été décoré dans le goût grec, mais, semble-t-il, avec assez peu de soin et de goût. On n'a retrouvé ni fûts de colonne, ni chapiteaux; on peut donc croire que le pavillon n'avait pas de portiques; il était limité par des murs pleins, surmontés de corniches ou de bandeaux à moulures. L'édifice avait au moins deux étages, car ces corniches, au point de vue de la dimension, se partagent en deux classes très distinctes; les unes mesurent jusqu'à $0^m,75$ de hauteur; les autres ne dépassent pas $0^m,46$ [1].



269. — Moulure d'une corniche. Beulé, *Fouilles*, pl. V, fig. 2.

Par la nature des matériaux comme par la simplicité du travail, ces morceaux, entassés dans la partie septentrionale de l'île, se distinguent d'autres débris, qui se trouvent un peu plus loin au sud. Sur ce dernier point, on a recueilli des tambours de colonnes en brèche de Numidie et des fragments de corniches en marbre, sculptées et refouillées, portant des oves, des denticules, des feuilles d'eau et des feuilles d'acanthe. L'ancien palais carthaginois avait été renversé après la victoire des Romains; ceux-ci, quand ils rebâtirent Carthage, le remplacèrent par un édifice bâti dans le style pompeux de l'époque impériale, avec les matières de luxe qui furent alors si fort à la mode.

Dans le port marchand, on a constaté ce mélange de parties courbes et de parties rectilignes que nous avons cru devoir restituer dans le port militaire. D'après les mesures prises par Beulé, le canal qui met en rapport les deux bassins aurait une largeur d'environ 23 mètres, qui est sensiblement égale à celle qu'Appien indique pour le goulet par lequel le port marchand communiquait avec la mer. Quant à ce goulet, il a été remanié à l'époque romaine; car, en présence du chiffre que donne l'historien, nous ne saurions reconnaître cette entrée dans l'étroit passage de $5^m,65$ qu'a retrouvé et décrit Beulé. C'est dans l'ensablement de la rive carthaginoise par les apports du Bagrada que cet explorateur cherche l'explication du changement; on aurait rétréci le chenal et on en aurait modifié la direction pour le mettre mieux

1. BEULÉ, *Fouilles à Carthage*, pp. 103-104.

à l'abri du dépôt de ces troubles qui tendaient à en diminuer constamment la profondeur. Nous n'entrerons pas dans l'examen de cette question, que les fouilles trancheront un jour ou l'autre ; elles devront faire retrouver l'ancien goulet, large de 70 pieds, en travers duquel était tendue la chaîne dont parle Appien.

D'après les calculs de Beulé, les ports de Carthage auraient eu, à eux deux, une superficie de 23 hectares et 16 ares [1]. Le *Vieux Port* à Marseille a 27 hectares et est réputé contenir environ 1100 bâtiments de commerce ; admettons que les navires qui remplissaient le port de Carthage eussent, en moyenne, le même tonnage que ceux qui, jusqu'à ces derniers temps, fréquentaient le bassin dont Marseille s'est contentée pendant tant de siècles ; nous arriverions à cette conclusion que l'ensemble du Cothon pouvait renfermer à peu près 937 bâtiments ; mais les navires des anciens étaient de moindre dimension que les nôtres et beaucoup de ceux qui entraient dans ce port n'étaient guère que des barques pontées ; il y aurait donc lieu d'élever de beaucoup le chiffre que nous obtenons par cette comparaison. Ce rapprochement n'a d'autre valeur que d'aider l'esprit à se faire une idée de ce que devaient être les ports proprement dits de Carthage, ceux où, en temps de guerre, elle abritait, sous la protection de ses remparts, sa marine marchande et sa marine militaire. Le nom de *Cothon,* croyons-nous, s'appliquait à la fois au port marchand et au port militaire, à l'ensemble des ports intérieurs ; mais ces bassins fermés ne suffisaient pas à tout le mouvement du commerce maritime de Carthage ; maints bâtiments allaient mouiller dans le lac de Tunis, qui avait dans l'antiquité des eaux plus profondes qu'il ne les a aujourd'hui ; ils accostaient sur la grève qui longeait le mur du sud, dans le voisinage du bazar et du quartier populeux qui s'étendaient à l'ouest des ports ; d'autres, dans la belle saison, pouvaient débarquer leur cargaison sur les grands quais qui bordaient la mer, à l'est du quartier que domine Byrsa [2]. Plus au nord, entre les deux caps que l'on appelle aujourd'hui *Sidi-bou-Saïd* et *Kamart,* il y avait un mouillage passable, en face d'une plage de sable ; le nom de *La Marsa* ou « le port » qui est resté au village voisin de cette anse indique bien que là encore on pouvait venir charger et décharger des marchandises [3]. Enfin, vers le

1. Si l'on adopte la correction proposée par Daux pour le tracé du port militaire, la superficie de cet ensemble se trouve sensiblement modifiée.

2. Ces quais ont laissé des traces que tous les explorateurs ont observées.

3. C'est là qu'on va prendre maintenant des bains de mer, près de la villa connue sous-

nord-ouest, à l'une des extrémités du vaste faubourg de Magalia, du côté où se trouve aujourd'hui la lagune connue sous le nom de *Sebkha de Soukhara* ou d'*El-Rouan*, la mer arrivait alors jusqu'au pied de l'enceinte ; ce devait être là le port des petits bâtiments qui venaient d'Utique et de la côte voisine [1]. En temps de paix, les marchandises que transportaient les caboteurs tout le long de ces rivages si richement peuplés et si bien cultivés pénétraient donc dans la ville par plusieurs portes pour remplir ses magasins et pour alimenter l'activité de ses ateliers.

Utique était le plus ancien établissement que les Phéniciens eussent formé sur cette côte ; elle avait été bâtie au fond d'une baie très bien abritée, plus près que Carthage de la Sicile. Le Bagrada, qui avait autrefois son embouchure entre Utique et Carthage, a fini par déverser ses eaux et ses troubles dans le golfe d'Utique et l'a comblé tout entier [2]; ce qui reste de la ville, dans l'endroit appelé *Henchir bou Châteur*, est aujourd'hui à 10 kilomètres du littoral (fig. 270) [3].

Marqué par les débris de plusieurs édifices importants, le site où l'on a cherché l'emplacement d'Utique correspond très bien aux indications des auteurs classiques [4]. Il y a là une colline allongée dont la

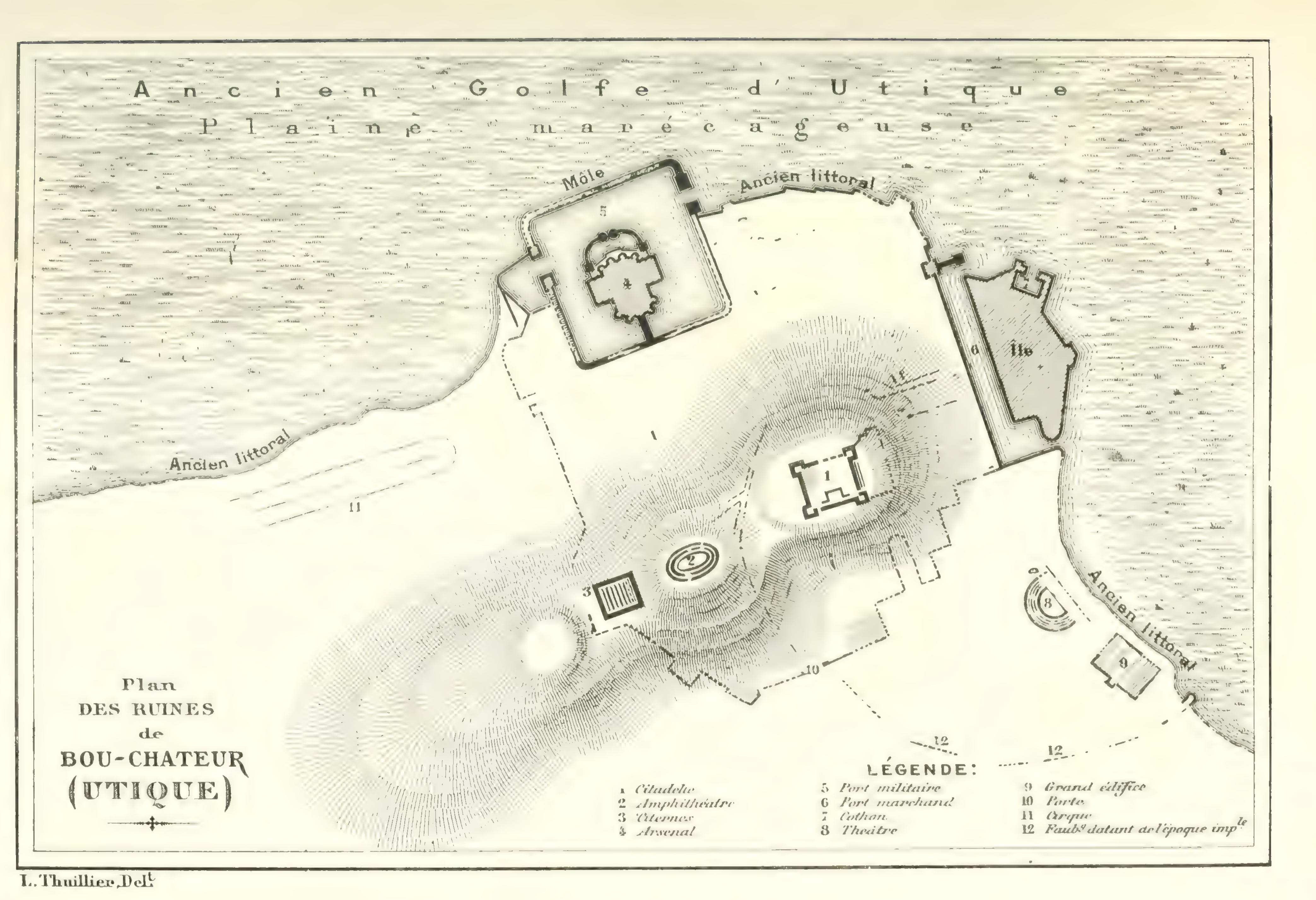
le nom de *Palais Khasnadar*. En étudiant le terrain, on croit reconnaître que, sur ce point, la mer s'est retirée. La côte était plus concave dans l'antiquité; il y avait là, selon toute apparence, une anse assez creuse qui pouvait offrir un bon mouillage.

1. M. Tissot me dit avoir remarqué de ce côté des traces d'ancrage. Ce qui démontre d'ailleurs que la *Sebkha* était alors une grande baie suffisamment profonde, c'est un passage du récit d'Appien. Après être entré le soir dans le port d'Utique avec des renforts, le nouveau consul, Scipion Émilien, en part dans la nuit même avec son escadre pour courir au secours de Mancinus ; au moment où celui-ci va succomber, il arrive, dans la matinée, à temps pour dégager son prédécesseur; les Carthaginois battent en retraite en voyant ses navires chargés de troupes approcher du rivage (Appien, VIII, 104). S'il lui avait fallu doubler le cap Carthage, un jour tout entier ne lui aurait pas suffi pour faire ce trajet; c'est la baie aujourd'hui représentée par la lagune de *Soukhara* qui seule a pu l'amener si vite sur le lieu de l'action, engagée quelque part à l'ouest du faubourg de Magalia.

2. Sur le cours de ce fleuve et sur les déplacements successifs de son embouchure, on consultera le mémoire de M. Ch. Tissot qui a pour titre : *le Bassin du Bagrada et la voie romaine de Carthage à Hippone par Bulla Regia* (in-4°, 1884, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*).

3. L'esquisse topographique que nous empruntons à M. Tissot (*le Bassin du Bagrada*, pl. VI) n'est, avec un autre mode de tracé, que la transcription de la *Vue d'Utique, restaurée telle qu'elle était en l'an 46 avant notre ère*, qui forme la planche IX de Daux. C'est sur les relevés de ce dernier que repose toute cette topographie. Plusieurs des édifices qui figurent sur ce plan, le théâtre, l'amphithéâtre, le cirque, ne datent que de la période de l'occupation romaine.

4. Strabon, XVII, iii, 13. Tite-Live, XXIX, 35. César, *De bello civili*, II, 37. Appien (VIII, 75) spécifie qu'Utique avait plusieurs ports « d'un accès facile ».



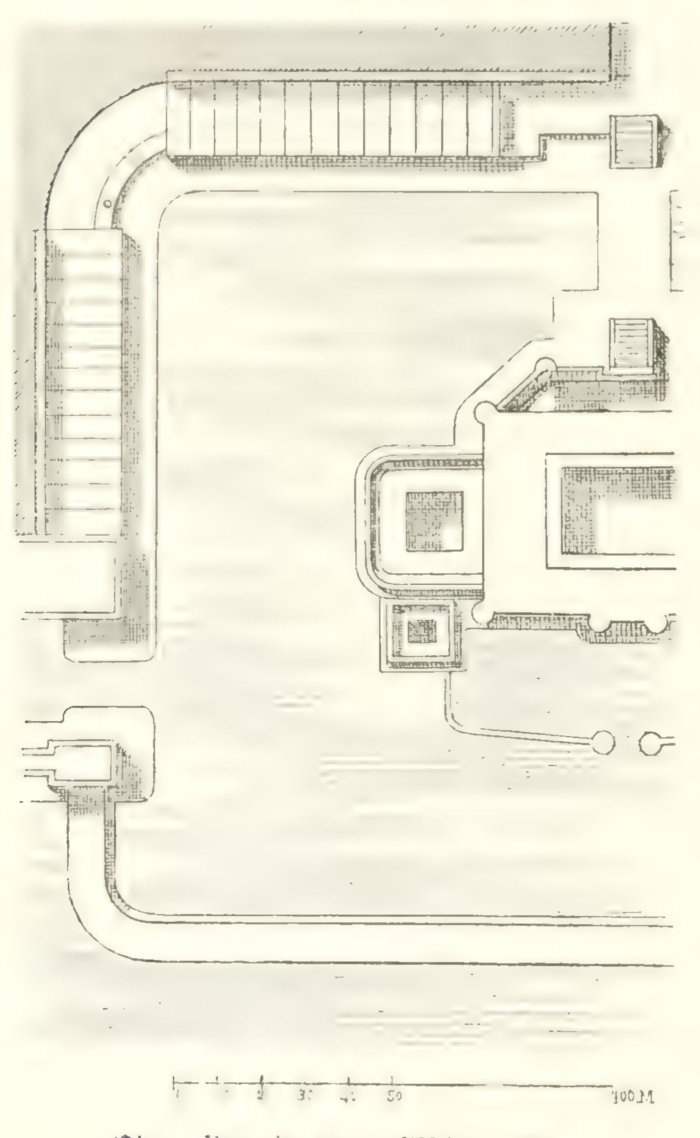
270. — Utique au temps de César.

pointe nord-est, autrefois baignée par la mer, est enveloppée aujourd'hui par le marais; en face de cette pointe, au-dessus de la forêt de roseaux, dans l'axe même de la colline, se dresse une plate-forme d'un relief assez accusé, que sépare du massif principal une coupure pratiquée dans le roc, coupure qui a 40 mètres de largeur sur 300 mètres de longueur. Cette plate-forme représente l'extrémité du promontoire primitif; elle a été détachée et isolée du continent par un canal taillé de main d'homme; on a ainsi créé une île artificielle qui a dû être le berceau d'Utique, le siège des premiers colons sidoniens et le refuge inaccessible où ils pouvaient trouver un abri s'ils se sentaient menacés par les tribus libyennes. En même temps les navires avaient là, dans ces eaux tranquilles, entre l'île et le continent, un excellent mouillage, qui dut rester, de tout temps, le port marchand d'Utique. On distingue la trace d'un second port rectangulaire, qui fut creusé dans la masse même de l'île; ce bassin mesure 100 mètres sur 33; on y a reconnu le premier port fermé que se soit donné la ville naissante. Celle-ci ne pouvait d'ailleurs rester prisonnière dans l'île; elle construisit une enceinte fortifiée qui enveloppait une partie de la colline et les pentes qui, de son double sommet, descendaient vers la mer, dans la direction de l'est et du nord. Une forte citadelle couronna le coteau; les maisons, les temples et les autres édifices se groupèrent entre cette forteresse et le rivage, dont l'ancienne ligne est encore facile à reconnaître. Un nouveau *cothon* fut établi sur la face nord-ouest de l'enceinte; ce fut le port militaire de cette Utique des derniers siècles de notre ère qui se résigna toujours si difficilement à subir la suprématie de sa puissante voisine et qui se hâta toujours de faire cause commune avec les ennemis de Carthage, qu'ils s'appelassent Agathocle, Régulus ou Scipion.

Ce port présente l'aspect d'un rectangle de 238 mètres sur 125; les angles en sont arrondis. Les deux petits côtés et le côté principal qui regarde la mer sont bordés de quais en arrière desquels s'ouvrent deux étages de loges superposées, en retrait l'un sur l'autre (fig. 271)[1]. On a proposé de voir, dans les loges de l'étage supérieur, des magasins pour les agrès; celles de l'étage inférieur seraient des cales sèches, où l'on aurait remisé les galères, tirées de l'eau et transportées sur des rouleaux; ces cales ont 7^{m},20 de hauteur, 18 mètres de profondeur, et 4^{m},60 de largeur. Sont-ce bien là des loges de galères? On peut

1. Le dessin ne représente que la moitié de ce port, le reste se voyant sur le plan d'ensemble (fig. 270) et la symétrie étant complète de l'une à l'autre moitié.

faire plus d'une objection. Si la largeur indiquée paraît, à la rigueur, suffisante, nous ne saurions en dire autant de la longueur de ces cales. La trière attique, le navire ancien que l'on connaît le moins mal, avait de 34 à 35 mètres de long [1]. Autre difficulté : comment aurait-on retiré de l'eau les galères pour les élever jusqu'au niveau du quai? Ne s'attendrait-on pas plutôt à trouver ici des plans inclinés, sur lesquels il aurait été plus aisé de haler le navire à l'aide de cordes, comme on le faisait sur les grèves pour les barques que l'on voulait mettre à l'abri de la vague?



271. — Port de guerre d'Utique. Plan.
Daux, pl. VII.

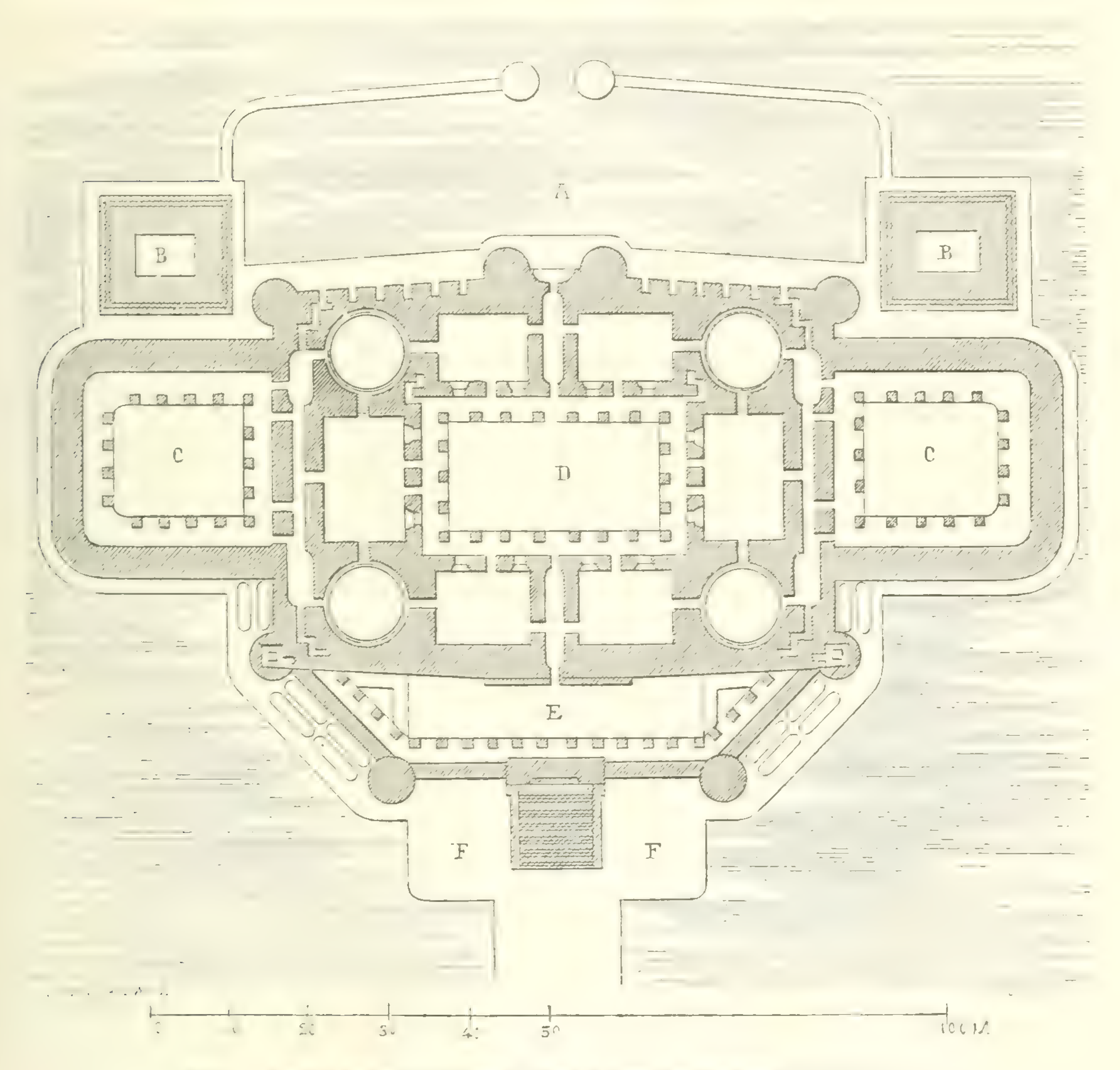
Il y a donc là une question qui mérite d'être étudiée de plus près; mais ce qui, avant même les recherches de Daux, avait déjà frappé tous les voyageurs, c'est que la disposition générale était à Utique toute pareille à celle qu'Appien indique pour le port militaire de Carthage [2]. Comme dans le *cothon* de cette ville, un îlot avait été ménagé au centre du bassin; sa superficie est de 8010 mètres carrés. Une sorte d'isthme le reliait au grand quai, et il était occupé tout entier par un édifice dont les énormes débris, en partie debout, en partie couchés sur le sol, offrent un caractère tout particulier.

Daux est le seul explorateur qui ait fait un séjour prolongé dans cet endroit désert et fiévreux; il a proposé de cet édifice une restauration fort curieuse, mais qu'il est impossible de discuter; la mort l'a empêché de fournir les preuves à l'appui de sa restitution, les

1. Cartault, *la Trière athénienne*, pp. 245-246.
2. V. Guérin, *Voyage dans la Régence*, t. I, p. 9. Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 111. Davis, *Carthage and her remains*, p. 506-508.

relevés de l'état actuel qu'il avait faits sur le terrain. C'est donc sous toutes réserves et à titre de document que nous reproduisons le plan qu'il en a tracé (fig. 272) et les deux élévations qu'il a données de la façade principale (fig. 273) et d'une façade latérale (fig. 274).

« Le palais amiral se composait d'un corps de logis principal,



272. — Palais amiral d'Utique. Plan du rez-de-chaussée. Daux, pl. V.

flanqué de six tours rondes et de quatre bastions ou forts latéraux. Le corps principal, vaste parallélogramme irrégulier, portait une tour ronde à chaque angle extérieur. Le centre était une cour rectangulaire (D) sur laquelle donnaient toutes les baies des différentes salles de l'édifice. Tout autour de l'intérieur de cette cour régnait une galerie à piliers supportant deux étages de voûtes. Au nord du palais, une grande porte surmontée d'un large balcon et protégée par deux tours engagées, pareilles à celles des angles extérieurs,

s'ouvrait sur un petit bassin (A) enclavé dans le port avec lequel il communiquait ; là devaient se tenir les barques qui allaient transmettre les ordres de l'amiral ; là stationnait le canot à bord duquel il montait quand il voulait faire des rondes ou qu'il allait s'embarquer.

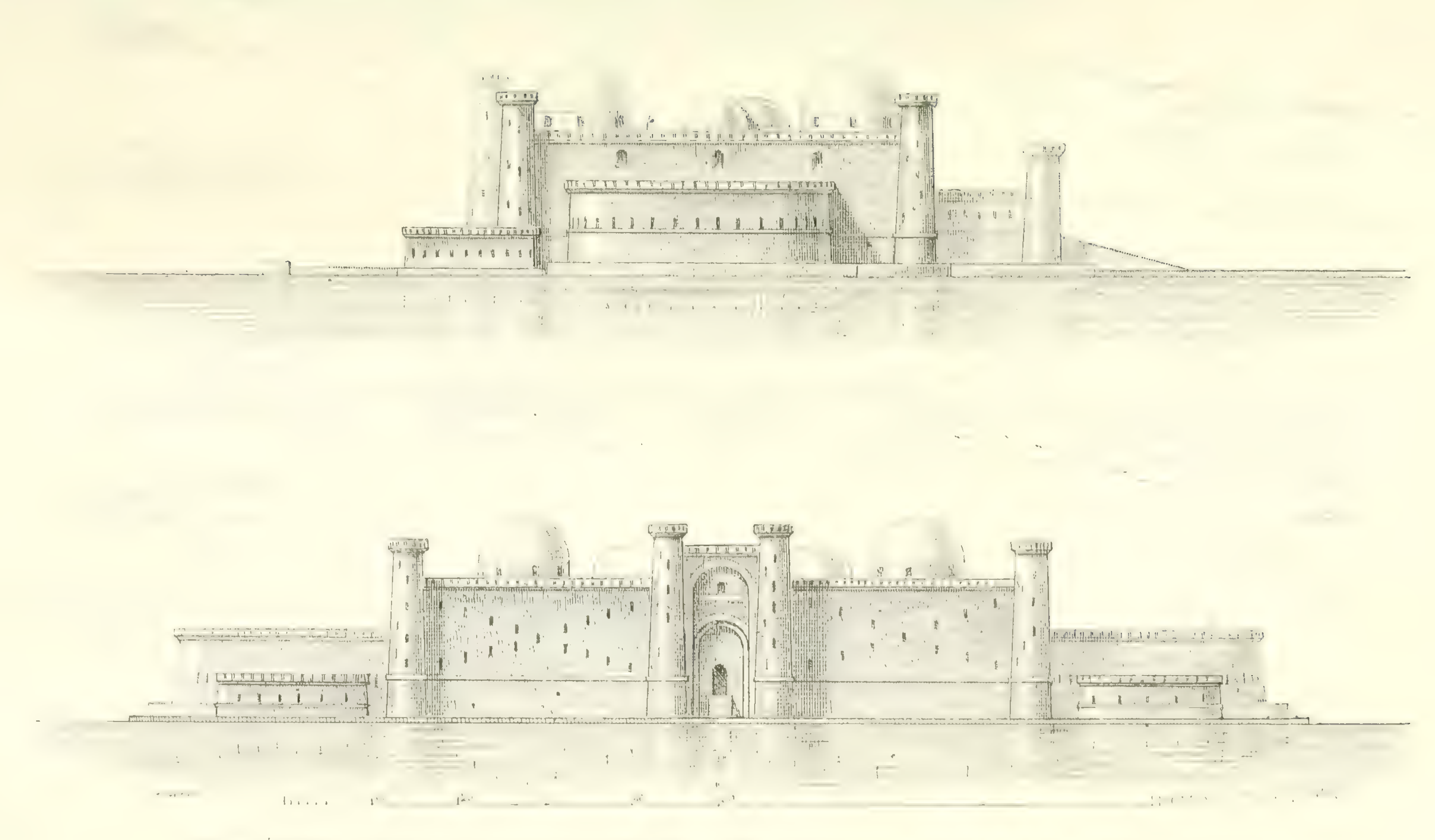
« A l'opposé, au sud, une avant-cour (E), précédée d'une haute porte fortifiée et appuyée sur deux tours rondes, semblables aux autres, était protégée par des murs crénelés et engagés dans la façade du palais. De cette porte, on débouchait sur un large embarcadère (F), qui aboutissait à la langue de terre par laquelle se faisait la communication entre le palais, le fond du port et la ville. A l'est et à l'ouest, deux forts bastions (C) flanquaient l'édifice ; les angles en étaient arrondis extérieurement, comme l'étaient à l'intérieur ceux du port. Ces deux bastions se composaient d'une large courtine à trois faces, portée en dedans sur voûtes et piliers. Une cour faisait le centre. Sur la courtine ou plate-forme, crénelée tout à l'entour, il y avait place pour les machines de guerre. Deux fortins carrés (B) précédaient les bastions du côté de la haute mer, et de leur face antérieure partait le petit môle qui isolait le bassin réservé à l'amiral. Le pied des gros murs, tant de l'édifice principal que des dépendances, était séparé de l'euripe par un quai continu, qui recouvrait des séries de petites citernes parallèles[1]. »

On ne s'est pas contenté de rechercher et de rétablir le plan du rez-de-chaussée, d'après les dallages encore en place, d'après les pans de maçonnerie encore debout, d'après les amorces de voûtes qui, par endroits, tenaient encore au sommet du mur. On a voulu retrouver jusqu'aux dispositions de l'étage supérieur, et, pour restituer toute cette portion de l'édifice, on s'est servi surtout de fragments détachés et gisant sur le sol. Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour discuter et pour apprécier la valeur de ce travail ; nous ne savons pas bien où y commence la part de ce qui est pure conjecture.

Nous ne suivrons donc pas l'auteur dans le détail de cette restauration ; nous nous bornerons à signaler certains traits qui paraissent attestés par la précision de ses renseignements et confirmés par quelques-uns des dessins que renferment ses planches.

Tout entier en blocage, l'édifice avait un caractère de lourdeur massive qui rappelle, à certains égards, les constructions de la Chaldée et de l'Assyrie. Les pièces n'étaient éclairées que par d'étroites

1. DAUX, *Recherches*, pp. 201-202.



273. — Élévation restaurée de la façade nord. Pl. V.   274. — Élévation restaurée de la façade latérale. Pl. V.

fenêtres, hautes de $1^m,40$ et larges de $0^m,65$; l'intérieur était donc assez obscur, car la muraille, qui allait en s'amincissant, avait encore, tout en haut, $1^m,15$ d'épaisseur.

Des salles qui étaient distribuées autour de la cour centrale, les unes étaient rectangulaires et les autres rondes ; les quatre qui avaient cette dernière forme étaient situées aux angles ; elles étaient recouvertes par des coupoles hémisphériques. Les autres pièces, plus grandes et plus longues, étaient également surmontées de voûtes qui, aux deux extrémités, se terminaient en cul de four. Dans chacune des tours qui se dressaient aux quatre coins du palais, ainsi que des deux qui flanquaient la porte donnant sur la mer, était ménagé un escalier à spirales rectangulaires et à paliers, large de $0^m,75$; il conduisait aux terrasses supérieures. On arrivait aux pièces du premier étage par d'autres escaliers, pratiqués dans l'épaisseur des gros murs.

Nulle part il n'y a trace de revêtement en pierre, ni même de stuc. La modénature est tout à fait élémentaire ; à l'extérieur, un gros tore règne, à une certaine hauteur, autour de la muraille et des tours ; dans les intérieurs, une sorte de grossière doucine renversée marque la naissance du mur et se répète à 3 mètres au-dessus du sol.

Pas d'autres ornements pour rompre l'uniformité des champs verticaux et pour égayer la froide nudité de ces grandes surfaces. L'aspect d'ensemble de ce monument devait être très sévère. C'était, en réalité, une forteresse plutôt qu'un palais. La préoccupation dominante du constructeur avait été d'obtenir une solidité à toute épreuve, alliée à l'emploi de tous les moyens de défense que connaissait l'ingénieur antique. Les murs extérieurs étaient d'une grande force de résistance, surtout dans le bas, au-dessus des eaux, là où un bélier, installé sur des radeaux joints ensemble, aurait pu ouvrir la brèche. La grande élévation des murailles en rendait l'escalade difficile ; les terrasses supérieures, sous les créneaux, étaient à $15^m,50$ au-dessus du niveau du bassin. Les assaillants se seraient trouvés de toutes parts exposés au tir des défenseurs de la place ; les tours qui débordaient sur l'enceinte auraient permis de prendre en flanc l'agresseur qui, pour appuyer ses échelles, n'aurait d'ailleurs eu que la ligne étroite des quais, où la place et le recul lui auraient fait défaut.

Très bien disposé pour la défense, ce château l'était aussi pour la surveillance du port. L'officier qui en avait la charge avait, de toutes les terrasses, vue sur l'ensemble du bassin et de ses dépendances ainsi que sur la pleine mer ; au-dessus de la porte principale,

un large balcon faisait saillie, abrité par un arceau; de là, l'amiral pouvait observer et diriger l'entrée et la sortie des navires.

Cet étrange édifice est-il bien de construction phénicienne? Toutes les vraisemblances sont en faveur de cette hypothèse.

Sans doute, ne connaissant pas jusqu'ici d'édifices analogues dont l'origine phénicienne soit dûment attestée, on éprouve quelque hésitation, quand il s'agit d'attribuer à l'architecte punique ce monument où la voûte en berceau et la coupole jouent un rôle si prépondérant; mais les difficultés ne sont-elles pas encore plus grandes à le revendiquer pour l'architecte romain? Quand les Romains auraient-ils bâti ce château fort? Serait-ce pendant le temps où Utique, entre la chute et la résurrection de Carthage, fut en Afrique la résidence du proconsul et la capitale de la province? Mais alors la Méditerranée était déjà un lac romain; ses ports n'avaient à craindre aucune attaque et l'on ne voit pas pourquoi les nouveaux maîtres d'Utique auraient entrepris un travail aussi considérable. D'ailleurs, jusqu'au commencement de notre ère, Rome ne paraît avoir connu que la voûte appareillée, à voussoirs en pierre de taille; les premières coupoles en construction compacte ou en briques n'apparaissent à Rome que vers la fin du dernier siècle avant notre ère [1].

Cet ouvrage daterait-il des deux premiers siècles de l'Empire? Mais alors la sécurité était encore plus grande et la domination romaine encore plus solidement affermie sur le continent africain; d'ailleurs, à partir du moment où le siège du gouvernement fut de nouveau transporté à Carthage, Utique semble avoir rapidement déchu; au moment où on lui enlevait son importance politique, les sables du Bagrada commençaient d'obstruer son port, et la vie se retirait de cette portion de la côte. Quelle raison imaginer pour s'expliquer que l'on ait alors eu l'idée de bâtir cet édifice?

Le mode de construction qui le distingue est très différent de celui que l'on trouve employé dans les nombreuses constructions romaines de la province d'Afrique; rien dans celles-ci, ni l'appareil ni la décoration, ne ressemble à ce que nous avons décrit dans le château d'Utique. Enfin, y a-t-il un exemple que, dans aucune de leurs créations maritimes, à Ostie ou ailleurs, les Romains aient jamais réservé au centre du port un îlot portant un palais amiral?

Nous savons, au contraire, que le port de Carthage présentait cette

1. Choisy, *l'Art de bâtir chez les Romains*, pp. 31-33.

disposition, et, la retrouvant à Utique, nous sommes fondés à penser que Carthage, la *ville neuve*, n'avait fait qu'emprunter cette ordonnance à son aînée, Utique, qui comptait déjà plusieurs siècles de vie et de prospérité quand Carthage commença de grandir. Les Phéniciens n'ignoraient pas le principe de la voûte ; malgré leurs préférences pour le grand appareil, ils ont aussi, dans certains cas, fait usage de la construction compacte ; soit en Syrie, soit en Afrique et en Espagne, ils ont bâti des digues sous-marines en béton et des ouvrages de défense en pisé ; ils ont creusé quelquefois leurs tombes dans des massifs de blocage ; il n'y a donc rien qui nous empêche d'admettre qu'ils aient eu, en Afrique, tout un système d'architecture qui reposait sur l'emploi du blocage et de la voûte faite en matériaux compacts. Nous inclinons donc à penser qu'il convient de reconnaître dans les ruines décrites par Daux les restes d'un édifice phénicien qui remonte à une assez haute antiquité. Certaines parties de cet édifice paraissent avoir été remaniées à l'époque romaine ; les terrasses ont été réparées ; quelques arcs ont été refaits en claveaux de pierre de taille ; mais ces retouches partielles n'ont rien changé au caractère général du bâtiment ; elles n'ont eu pour objet que d'en prévenir la destruction. Pendant tout le temps que dura la *paix romaine,* il en dut être du vieil édifice phénicien comme il en est aujourd'hui de plus d'un de nos donjons du moyen âge ; le palais amiral n'avait plus de rôle à jouer dans ce port que ne menaçait aucun ennemi ; si on l'entretint, ce fut pour l'employer comme prison ou comme magasin.

Les renseignements que nous avons pu réunir sur le *cothon* de Carthage et sur celui d'Utique suffisent à faire comprendre quelle importance les cités phéniciennes avaient attachée à la création de leurs ports et quelles ingénieuses combinaisons leurs architectes avaient adoptées pour tirer le meilleur parti de l'espace disponible. On avait senti de bonne heure la nécessité de séparer le port marchand et le port militaire ; le premier devait rester ouvert, pour que les capitaines de navire pussent, à toute heure du jour ou de la nuit, profiter des sautes de vent et des brises favorables. Il n'en était pas tout à fait de même du port militaire ; là tout était subordonné aux nécessités de la défense, et la préoccupation dominante, c'était de mettre et de tenir les bâtiments de guerre à l'abri de toute agression et même de toute curiosité indiscrète. L'ennemi, ce n'était pas seulement celui qui attaquait par force et de front ; c'était encore l'espion avisé, qui

ferait, d'un coup d'œil, le compte des navires encore sur les chantiers et de ceux tout prêts à prendre la mer; c'était l'ouvrier étranger, le forgeron, le charpentier, le calfat italien ou grec. Qu'on le laissât se glisser et fureter dans l'arsenal, qu'il pût voir travailler, bientôt il aurait deviné les procédés et les tours de main, tout le fin du métier.

En matière d'industrie, de commerce et de navigation, les Phéniciens prétendirent toujours au monopole ; un des moyens sur lesquels ils comptèrent le plus pour se l'assurer, ce fut le secret, le secret de leurs opérations et de leurs pratiques, gardé avec jalousie et impitoyablement défendu. Rien n'était plus conforme à l'esprit de toute leur conduite que le principe de ces ports dont Carthage et Utique nous ont fourni des exemples. Si on les creusait dans l'intérieur des terres, ce n'était pas seulement pour suppléer à l'insuffisance des havres; c'était encore, c'était surtout pour les tenir, si l'on peut ainsi parler, fermés sous une double clef, couverts par une double ceinture de murs. L'enceinte de la cité les enveloppait d'un premier rempart; puis le port avait sa muraille propre, qui en faisait comme une ville séparée, dont le palais amiral était la citadelle. Cette ville avait ses portes, ses portes d'eau et ses portes de terre; ni bateau ni piéton ne franchissaient ces entrées sans avoir, comme nous dirions, donné le mot d'ordre. La Carthage des temps modernes, Venise, avait pris, dans son célèbre arsenal, des précautions du même genre, aussi minutieuses et aussi sévères.

Si les Phéniciens avaient entrepris de pareils travaux pour protéger leurs ports contre toute violence hostile et contre l'importunité de tout regard curieux, ils n'avaient pas fait de moindres efforts pour garantir aux bâtiments un mouillage sûr et tranquille. A *Ruad*, à *Saïda* et à *Sour*, on distingue les restes des anciens môles et on voit comment avaient été complétées, avec de grands blocs encastrés dans le rocher, les chaînes de récifs qui formaient les ports[1]; mais c'est surtout en Afrique que certains de ces ouvrages se laissent encore reconnaître à de beaux débris. Ainsi, à Utique, il y a, dans le marais, des traces d'un môle puissant, à angles courbes, qui séparait de la mer le port militaire. Hadrumète (*Sousa*) et Thapsus (*Dimas*) ont des restes plus considérables de leurs jetées antiques[2]. Le môle de Thapsus a encore 259 mètres de long (fig. 275). Sa largeur actuelle, diminuée de tout ce que l'effort des vagues a pu lui enlever depuis

1. RENAN, *Mission*, pp. 40 et 362, pl. 67 et 68.
2. DAUX, *Recherches*, pp. 169-171.

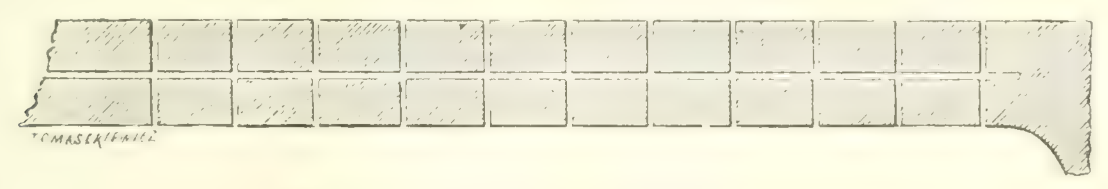
vingt-cinq ou vingt-six siècles, est de $10^{m},75$. Il a dû avoir originairement une douzaine de mètres au moins, si chaque face était garnie d'un revêtement en pierres de taille. Tout ce qui subsiste est en un blocage très dense et bâti sur pilotis. Ce bel ouvrage était destiné à protéger l'entrée d'un port de guerre situé entre les fortifications de la ville de Thapsus et l'Acropole. Comme à Utique, le port marchand



275. — Le môle de Thapsus. Élévation. Daux, pl. VI.

était formé par un bras de mer, qui séparait une île de la terre ferme.

Ce môle présente une disposition curieuse, qui témoigne de l'habileté du constructeur. La hauteur actuelle du môle au-dessus des eaux est de $2^{m},45$; sur ses deux faces, plus haut que le niveau de la mer calme, il existe une série de cavités rectangulaires, régulièrement



276. — Le môle de Thapsus. Plan.

espacées entre elles, dans le sens horizontal, de $1^{m},44$. Une seconde série, à $1^{m},20$ au-dessus de la première, se présente de manière à croiser en damier ces cavités inférieures. Chaque trou, à son orifice, a 25 centimètres sur 17 ; c'est la bouche d'un petit canal qui traverse le môle de part en part, perpendiculairement à son axe. Dans l'épaisseur du massif, un canal longitudinal de mêmes dimensions, axe du môle dans toute sa longueur, relie tous ces petits canaux entre eux à chaque étage (fig. 276). Grâce à cet agencement, l'effort des vagues ne faisait pas coup de bélier, l'eau rencontrant des issues où se perdait une partie de sa force vive. Une légère pente des canaux rejetait au dehors l'eau

qui s'était introduite dans ces conduits. La série supérieure des trous est aujourd'hui presque au niveau de la surface du môle, indice certain qu'il était plus élevé. Il y avait probablement là trois séries d'évents superposées, comme à Hadrumète ; au-dessus, il fallait la place du dallage et des parapets. Le tout devait dominer la mer de 4 à 5 mètres.

Nous ne croyons pas avoir trop insisté sur ce qui subsiste des ports de la Phénicie et de ses arsenaux maritimes. C'est sur ces constructions que s'est porté, en Syrie comme en Afrique, le principal effort de ce peuple ; le développement qu'il leur a donné fournit la meilleure explication du rôle qu'il a joué dans le monde ancien. A ce titre, nous ne saurions signaler avec trop d'insistance aux explorateurs, comme une des entreprises qui se recommandent le plus à leur curiosité, le déblaiement complet des deux ports intérieurs de Carthage. Différée, elle ne tarderait pas à devenir impossible. Il y a une trentaine d'années, le site de Carthage était à peu près désert ; presque partout, on pouvait remuer le sol et en sonder les profondeurs, sauf à indemniser le paysan pour quelques vignes arrachées ou quelques oliviers déchaussés. Depuis l'ouverture du chemin de fer de *La Goulette* et de l'embranchement de *La Marsa,* les maisons de campagne n'ont pas cessé de se multiplier dans la presqu'île ; elles y changent le relief du terrain et rendent les fouilles de plus en plus malaisées. Carthage ne paraît pas appelée à renaître ; on ne saurait y créer un port qui convienne aux bâtiments de la marine moderne ; c'est *Bizerte,* l'ancienne Hippo-Diarrytos, qui, avec l'étendue de son admirable lac aux eaux profondes, héritera tout à la fois de Tunis et de Carthage ; mais l'emplacement de Carthage est bien plus salubre que celui de Tunis ; il deviendra bientôt comme un faubourg de la capitale et le lieu de villégiature que préfèreront les citadins pendant les chaleurs de l'été. Il convient donc de se hâter : si la tâche est menée à bonne fin, elle donnera certainement des résultats importants ; mais chaque saison qui s'écoule augmente les difficultés du travail.



CHAPITRE VI

LA SCULPTURE PHÉNICIENNE

§ 1. — LES MATÉRIAUX ET LES PROCÉDÉS

Les Phéniciens ont été les voisins et les agents, les élèves et les imitateurs de peuples qui avaient beaucoup dessiné d'après nature, qui, chacun à sa manière, avaient donné de la forme vivante une interprétation très libre et très originale. Adroits de leurs mains, actifs et intéressés comme ils l'étaient, les Phéniciens n'ont pu manquer de mettre ces exemples à profit pour copier de leur mieux la figure de l'homme et de l'animal : bas-reliefs, statues et statuettes, de toute matière et de toute dimension, ils ont tout fabriqué, tout ce qui se vendait bien, sur les marchés du pays comme sur ceux de l'étranger. Ils ont sculpté l'image de leurs dieux, et, pour perpétuer le souvenir de leur pieuse dévotion, ils se sont représentés eux-mêmes, dans l'attitude du sacrifice et de la prière, sous le regard des divinités qu'ils adoraient. Enfin, lorsque les peuples avec lesquels ils commerçaient ont commencé de subir le prestige du culte brillant et sensuel qui se célébrait dans les sanctuaires que ces navigateurs avaient fondés sur toutes les côtes de la Méditerranée, Tyr, Sidon et toutes leurs colonies ont fabriqué des idoles pour l'exportation. Il y a eu une statuaire phénicienne; elle a certainement beaucoup produit, et elle n'a pu manquer d'exercer au dehors une certaine influence sur le développement de la plastique chez les Grecs et chez les Italiotes. On est donc tenu d'en déterminer le caractère et de se demander quelle en a été la valeur; mais ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre qu'après avoir étudié tout ce qui subsiste de la sculpture phénicienne. Celle-ci a été encore plus maltraitée que l'architecture, plus brisée en morceaux, plus émiettée; les moindres débris auront donc ici leur intérêt.

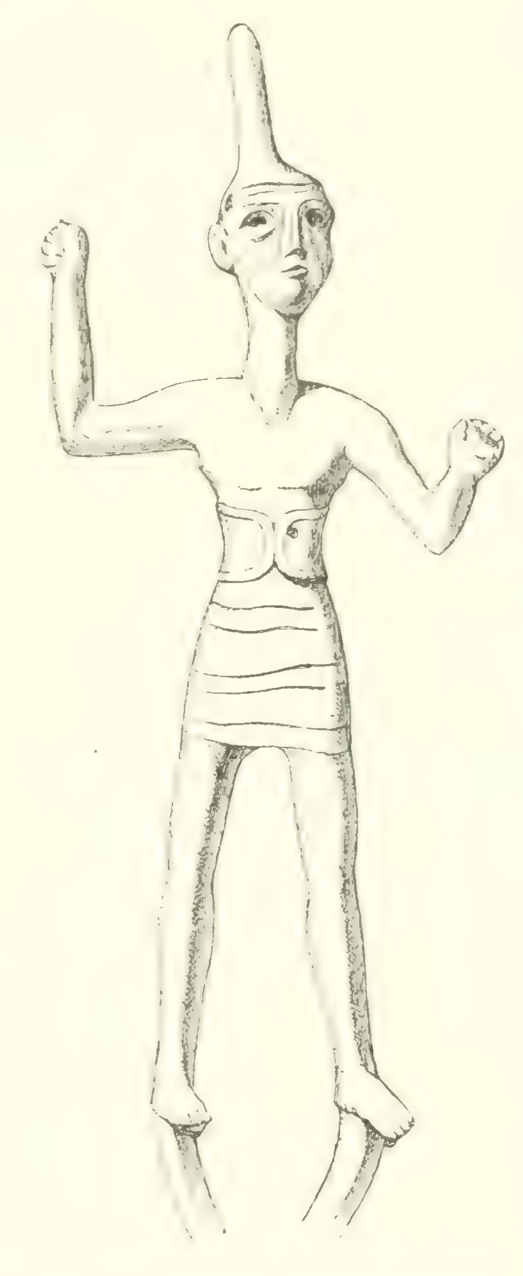
La Phénicie ne possède pas de marbres; elle ne disposait que d'un tuf calcaire dont le grain est moins fin et moins serré que celui de Cypre; il est le plus souvent percé de petits trous et semé de coquillages; les sculpteurs ont fait effort pour choisir les blocs où ces défauts étaient le moins sensibles; ils ont réussi parfois à employer une pierre qui s'est assez bien prêtée au travail du ciseau et qui n'en a pas mal conservé les finesses. Il semble pourtant qu'eux-mêmes se soient aperçus des vices de cette matière et qu'ils aient voulu trouver mieux : ils ont de temps en temps mis en œuvre les roches volcaniques qui se rencontrent au nord de la Phénicie, dans le district voisin de *Saffita*. Le Louvre possède un fragment de sarcophage anthropoïde en lave brune[1]. Le torse de Sarepta est fait d'une lave d'un gris rosé qui doit provenir de la même région (fig. 302). Enfin on paraît avoir aussi tiré de l'Égypte des quartiers de ces belles pierres dures qu'elle possédait en si grande abondance; c'est ce que donnerait à penser le lion en granit noir qui appartient à notre Musée et que nous croyons avoir été sculpté sur le sol même de la Phénicie (fig. 310). Quant au marbre, c'est seulement vers le sixième siècle que les Phéniciens ont commencé de le tirer des îles grecques; ils en ont, à partir de ce moment, fait un fréquent usage[2].

En relations étroites avec cette Égypte et cette Chaldée qui ont su de si bonne heure allier l'étain au cuivre et fondre le bronze, la Phénicie a dû, dès le premier éveil de sa civilisation, faire un très grand usage de ce métal. Certains bronzes, qu'il y a tout lieu de croire phéniciens, remontent certainement aux débuts mêmes de l'industrie métallurgique : tel est celui qui, trouvé près de *Tortose* par M. Peretié, fait aujourd'hui partie des collections du Louvre (fig. 277)[3]. Il représente un guerrier imberbe debout, dans l'attitude du combat, la tête couverte d'un casque surmonté d'une pointe très élevée, muni par derrière de deux belières, destinées, de même que les trous pratiqués au-dessus des oreilles, à fixer un ornement. Il est vêtu d'une courte tunique serrée par une large ceinture de métal. Les orbites des yeux, qui ont été remplies par une incrustation, sont vides. La lance que tenait la main droite, le bouclier qui était fixé sur le bras gauche, ont disparu. Le double jet de la fonte subsiste encore sous les pieds, qui sont nus. C'est déjà une première présomption de haute antiquité

1. Renan, *Mission*, pp. 45-46 et pl. VI.
2. *Histoire de l'Art*, t. III, § 3.
3. De Longpérier, *Musée Napoléon III*, notice de la planche XXI.

que la présence de ces jets; plus tard, quand on saura manier adroitement la lime, ils seront détachés, une fois la pièce refroidie, et ne laisseront plus de trace. Tout le caractère du travail est d'ailleurs en parfait accord avec l'induction que l'on pouvait tirer de cette marque d'inexpérience et de gaucherie.

D'autres bronzes, d'un travail déjà moins rude, appartiennent encore à la période ancienne, pendant laquelle la Phénicie ne s'inspirait que de l'art oriental. Telle est cette petite statuette de joueur de lyre qui, en 1881, a été photographiée par M. Clermont-Ganneau chez Peretié (fig. 278). Enfin nous avons déjà donné une applique de métal, un buste d'Astarté, pastiche d'un type égyptien, où l'exécution est d'une habileté remarquable (fig. 26). Nous croirions volontiers ce monument contemporain des derniers Achéménides ou des Ptolémées. Les bronzes phéniciens de l'époque des Séleucides sont en très grand nombre dans les musées; M. Louis de Clercq en possède la suite la plus riche qui ait jamais été formée; mais c'est à l'histoire de la statuaire grecque que se rattacherait l'étude de ces monuments. Quant aux toutes petites figures d'hommes ou d'animaux que les artisans de Sidon et de Tyr ont ciselées dans les métaux précieux, il sera temps de les rechercher et de les réunir quand nous recueillerons ce qui reste de l'orfèvrerie et de la bijouterie phénicienne.


277. — Statuette de bronze. Louvre. Hauteur, 0m,21.

Les Phéniciens ne paraissent pas avoir employé l'argile à faire des briques; mais ils l'ont très volontiers et très librement pétrie et cuite au four afin d'y façonner des jarres et des vases de toute espèce; ils en ont tiré jusqu'à des sarcophages ornés parfois d'une tête en haut-relief et formés de deux pièces de très grande dimen-

sion[1] ; mais ce qui est surtout intéressant, c'est l'usage qu'ils en ont fait pour modeler des figurines en terre cuite, où ils se sont représentés eux-mêmes ainsi que les dieux qu'ils adoraient. « Ces figurines, qu'elles proviennent du nord ou du sud de la Phénicie, sont d'ailleurs toutes fabriquées avec les mêmes argiles, de nature ferrugineuse, d'une couleur orangée qui tire sur le rouge. Cette terre est déjà épurée avec assez de soin pour qu'il soit souvent difficile de la distinguer des terres plastiques employées de préférence dans d'autres pays, notamment en Grèce et dans les îles grecques de la côte d'Asie. Les ouvrages les plus anciens sont d'un ton plus rouge ; ils contiennent souvent des paillettes vitreuses et sont sujets à se fendiller. Toutes ces figurines attestent l'emploi, au moins partiel, du moule et la pratique du moulage en creux, ce qui indique une époque assez avancée de la technique[2]. » Quelques-unes d'entre elles, par exemple les groupes qui représentent des attelages de voyage ou de guerre (fig. 145), forment des pièces assez compliquées, dont certaines parties sont modelées et montées à la main, tandis que les évidements sont découpés à l'aide d'une lame tranchante ; mais les petites figures qui entrent dans ces ensembles sont creuses et estampées au moule[3]. Comme l'Assyrie et comme plus tard la Grèce, la Phénicie a peint ses terres cuites ; les teintes qu'y a mises le pinceau, très apparentes au moment de la découverte, sont encore visibles sur nombre de ces statuettes ; quelquefois toute la figure a été couverte d'un ton analogue à celui que les Égyptiens étendaient sur leurs statues de calcaire, dans les parties nues, pour indiquer la coloration des chairs viriles ; alors les cheveux et les sourcils s'enlèvent en noir sur un fond rouge-brun[4]. Ailleurs on trouve des traces plus ou moins sensibles d'un rose, d'un vert et d'un bleu, qui servaient à distinguer les différents détails du costume ou à mieux détacher certains accessoires. Ces couleurs sont appliquées d'ordinaire sur un engobe jaunâtre[5].


278. — Statuette de bronze. Collection Peretié. Hauteur, 0m,45.

1. *Histoire de l'Art*, t. III, pp. 183-185 et fig. 130.
2. Heuzey, *Catalogue*, p. 64.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 65.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 59.
5. *Id.*, *ibid.*, pp. 71, 79, 88.

Si la Phénicie, à l'exemple de la Chaldée et de l'Assyrie, a modelé des figurines en argile qu'elle a coloriées au pinceau, elle a emprunté à l'Égypte le secret d'une autre fabrication; elle a aussi façonné, en très grande quantité, des statuettes formées de cette frite sableuse, recouverte d'un émail blanc, vert ou bleu, que nous avons désignée sous le nom de *faïence égyptienne*[1]. Il est parfois assez difficile de distinguer les objets de ce genre qui sortent des ateliers phéniciens et ceux qui ont été importés d'Égypte; cependant on réussit, dans la plupart des cas, par des observations de détail et par des comparaisons minutieuses, à faire la différence. Les contrefaçons phéniciennes se trahissent à divers signes. La provenance est un premier indice; les Phéniciens ont bien tiré de la vallée du Nil, utilisé chez eux ou vendu à leurs clients du dehors maintes denrées issues des fabriques de Memphis et du Delta; mais cependant ils trouvaient encore plus de profit à placer sur les marchés étrangers leurs propres produits; le prix de revient de ces pastiches ne pouvait manquer d'être inférieur à celui des originaux. Il y avait en moins le transport, puis le bénéfice qui résultait d'un travail moins soigné. Dans les terres émaillées que nous avons quelque raison de croire phéniciennes, la glaçure est loin d'avoir la solidité et l'éclat qu'elle présente dans les objets analogues qui sortent des nécropoles égyptiennes; elle est plus mince et d'un ton moins franc; on devine là, presque toujours, des objets de pacotille, comme nous dirions aujourd'hui, fabriqués pour l'exportation; il est bien rare de rencontrer, dans cette catégorie de monuments, des pièces vraiment soignées. Cette exécution médiocre est un des traits par lesquels d'ordinaire se signale ce que l'on peut appeler la faïence phénicienne. Enfin il est un dernier caractère auquel on la reconnaît : c'est que les types y sont presque toujours altérés; dans ces ouvrages, à côté d'éléments égyptiens, on en distingue qui sont puisés à d'autres sources, qui révèlent l'étude d'autres modèles; les hiéroglyphes qui figurent sur certaines de ces figurines n'y jouent qu'un rôle purement décoratif et bien souvent sont jetés au hasard dans le champ et ne présentent pas de sens. C'est toujours cet éclectisme qui emprunte de droite et de gauche, ce travail perpétuel de combinaison et d'adaptation qui valut aux Phéniciens, à défaut de la gloire du grand art, de si beaux bénéfices et une fortune si brillante et si durable.

Voici un échantillon de ces statuettes en terre émaillée que l'on

1. *Histoire de l'Art*, t. I, pp. 820-826.

peut regarder comme des ouvrages phéniciens. C'est un petit groupe recouvert d'une glaçure bleue ; il a été trouvé à Cypre ; il est de forme plate et soigneusement estampé des deux côtés. Il représente le dieu Bes affourché sur les épaules d'une femme qui le tient par les deux pieds (fig. 279). Les deux figures superposées sont portées par un petit chapiteau en forme de fleur de lotus. Bes a ici les mêmes traits qu'en Égypte[1] ; mais la déesse n'appartient pas au panthéon égyptien ; par ses proportions larges et courtes, par sa nudité choquante, elle se rapproche plutôt des étranges divinités féminines que l'on rencontre en Babylonie et en Susiane[2]. Ici, c'est moins l'exécution que ce mélange de types et de symboles qui conduit à faire considérer la représentation comme phénicienne ; par son aspect et par sa coloration, la figure ne se distingue pas, au premier coup d'œil, des productions de l'industrie égyptienne proprement dite.



279. — Groupe en faïence émaillée. Louvre. Hauteur, 0m,11. Heuzey, *les Figurines antiques*, etc., pl. VIII, fig. 2.

Ces statuettes phéniciennes en terre émaillée ne sont d'ailleurs pas très communes dans nos collections. Ce que la Phénicie paraît avoir fabriqué en quantité prodigieuse dans cette matière, ce sont ces amulettes et ces perles, ces pendants de colliers que l'on retrouve dans tous les pays où les Phéniciens ont passé (fig. 178, 182 et 280).

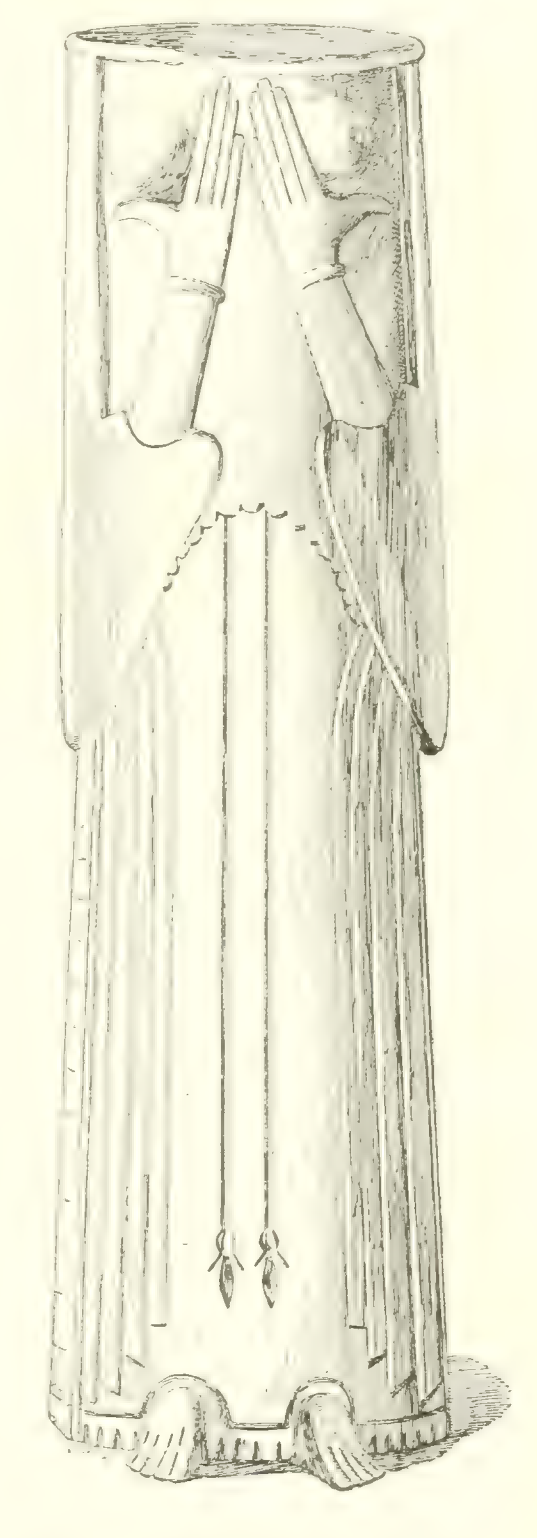
Les Phéniciens ont aussi très volontiers ciselé l'ivoire. Nous avons eu déjà l'occasion de nous demander si bon nombre des ivoires sculptés que l'on a découverts dans les ruines des palais assyriens n'étaient pas de fabrication phénicienne et nous avons reconnu que, pour certains d'entre eux, cette origine paraissait au moins très probable[3]. Les sépultures phéniciennes, en Syrie comme à Cypre et en Sardaigne, ont livré de nombreux fragments d'ivoire, et nous décrirons plus loin un coffret à parfums dont les débris ont été recueillis dans une sépulture de la nécropole sidonienne ; mais, de tous les ivoires qui proviennent de la Phénicie, le mieux conservé est celui que possède le Louvre. C'est une statuette de femme



280. — Amulette en terre émaillée. Sardaigne. Crespi. *Catalogo*, pl. B.

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 535, 536 et 549.
2. *Ibid.*, t. II, fig. 16.
3. *Ibid.*, t. II, pp. 532-536 ; 729-731.

à laquelle il ne manque que la tête (fig. 281)[1]. Les mains, qui soutiennent les deux seins, font un geste que nous rencontrerons dans plus d'une figure phénicienne et cypriote (fig. 291); mais, le plus souvent, la déesse qui est représentée dans cette attitude est nue. Ici elle est au contraire vêtue d'une longue robe, qui tombe jusqu'aux pieds en dessinant des plis d'une symétrie rigoureuse. Il y a doubles manches; celles de la robe, largement échancrées, laissent passer l'avant-bras; mais celui-ci est emprisonné, jusqu'au poignet, dans une seconde manche collante, qui laisse deviner une tunique portée sur la peau. Un détail curieux, ce sont les deux cordons qui pendent par devant et qui se terminent par un ornement dont le dessin rappelle un bouton de fleur. Peu de figurines nous donnent, d'une manière aussi claire et aussi complète, le détail de l'une des variétés du costume phénicien. On remarquera aussi l'ensemble de la forme, qui se rapproche de celle d'une colonne. C'est ce que les Grecs appelleront un *xoanon*. Des images de ce genre ont pu leur fournir le modèle et le type des premiers essais qu'ils ont tentés pour prêter un corps à leurs dieux et pour en dresser les statues dans leurs temples.



281. — Statuette en ivoire. Louvre. Grandeur d'exécution. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Par l'énumération qui précède, on a vu de quels matériaux le sculpteur phénicien a dû se servir pour traduire sa pensée. En ne lui donnant pas le marbre, la nature ne l'avait pas favorisé; mais de bonne heure il sut où le prendre, et, s'il avait eu de hautes ambitions, il n'aurait pas

1. De petits fragments de la tête se trouvent au Louvre, dans la vitrine.

attendu le sixième et peut-être le cinquième siècle pour aller le chercher dans les îles de la mer Égée. Cette idée et ce désir ne lui vinrent que très tard, quand il fut ébloui par le prestige toujours croissant de l'art grec. Jusqu'alors il s'était contenté des roches, tendres ou dures, mais toujours médiocres d'aspect et de qualité, que lui fournissait le sol de la Syrie. En même temps, comme les maîtres orientaux dont il était l'élève, il employait, pour les figures de petite dimension, le bronze et les autres métaux, l'argile peinte ou émaillée, l'ivoire et sans doute aussi le bois. Aucune de ces matières ne résiste à l'outil et ne refuse de se laisser revêtir d'une forme expressive et noble ; il n'en faut pas plus au génie plastique pour faire preuve de sa vigueur native et de son originalité, là où l'esprit de l'homme trouve un vif plaisir à étudier la vie sous ses aspects divers et s'exerce à la rendre avec une naïve et loyale sincérité. En a-t-il été ainsi en Phénicie ? Nous ne saurions le dire avant d'avoir passé en revue les monuments que leur provenance ou que les caractères du style nous autorisent à regarder comme phéniciens. Le nombre en est assez restreint ; nous ne craindrons donc pas de reproduire presque tous les fragments de statues et de bas-reliefs en pierre que nous aurons trouvés dans les musées de l'Europe et dans les collections privées, dans celles du moins où nous aurons pu puiser librement. Quant aux figurines en terre cuite, il nous faudra faire un choix ; nous essayerons pourtant de n'omettre aucun des types de quelque intérêt ; nous tiendrons même à noter et à figurer, autant que possible, les variétés principales que présente chacun de ces types.

§ 2. — LES FIGURES DE DIVINITÉS

Au début de cette enquête, il convient d'abord de mettre à part un certain nombre de monuments qui ont été trouvés sur le sol de la Phénicie, mais qui paraissent de provenance étrangère. On peut citer tel morceau de sculpture qu'il y a lieu de croire, comme le sarcophage d'Echmounazar, importé d'Égypte. C'est le cas pour un fragment de basalte vert où tout, la matière même et l'inscription qui y est gravée, est purement égyptien. On y distingue la mention du « temple de la déesse Bubastis, déesse de la vie des deux régions »[1]. Il semble

1. RENAN, *Mission*, p. 56.

aussi que plus d'une fois des artistes égyptiens aient été appelés à travailler en Phénicie. C'est ce que l'on peut inférer, par exemple, d'un bas-relief trouvé à Byblos (fig. 282). Il est sculpté sur la face d'un énorme bloc de calcaire du pays ; mais le sujet, le style, les hiéroglyphes, tout y semble l'ouvrage d'un sculpteur de Memphis ou plutôt de Saïs. Il ne reste qu'une partie du groupe qu'un ciseau très ferme avait dessiné sur la pierre ; mais le sujet de la scène est facile à saisir : un Pharaon, reconnaissable à l'uræus dressé sur son front, reçoit l'accolade d'une déesse coiffée du disque solaire et des cornes de vache, déesse dans laquelle on reconnaît une des formes ordinaires d'Isis ou d'Hathor. C'est là un de ces motifs que l'art égyptien a reproduits à satiété[1]. A côté des figures était ciselée, en hiéroglyphes d'une facture excellente, une légende dont il ne subsiste que le dernier mot : « éternellement ». C'est la fin ordinaire des légendes dédicatoires ; mais les lettres sont de telle dimension que la dédicace, même la plus courte, sculptée dans un pareil module, devait appartenir nécessairement à l'ornementation d'une porte ou d'une portion quelconque d'un édifice considérable, entièrement décoré par une main égyptienne[2]. Peut-être l'édifice dont nous avons là un débris n'est-il autre que ce temple d'Isis dont l'existence à Byblos est attestée par l'auteur du traité *D'Isis et d'Osiris,* qui rapporte longuement les mythes que les prêtres racontaient aux visiteurs de ce sanctuaire[3].



282. — Fragment d'un bas-relief. Louvre. Hauteur, 0m,54.

Partout en Phénicie on trouvait l'Égypte, représentée soit par des monuments achetés dans la vallée du Nil, soit par d'autres que des sculpteurs égyptiens avaient exécutés sur place pour les princes de Byblos ou de Sidon. Personne ne songera donc à s'étonner que l'imitation de l'Égypte se fasse sentir dans beaucoup des fragments que l'on

1. *Histoire de l'Art,* t. I, fig. 255.
2. Renan, *Mission,* pp. 179-180.
3. Plutarque, *D'Isis et d'Osiris,* XV et XVI.

a le droit d'attribuer aux artistes phéniciens. Il est tel de ces monuments à propos duquel on peut hésiter et se demander s'il a été fabriqué dans le Delta ou sur la côte de Syrie; c'est ce qui arrive pour une applique de bronze que nous avons déjà reproduite (fig. 26). Si nous inclinons à y voir plutôt un pastiche phénicien qu'une œuvre originale d'un fondeur de Memphis, c'est qu'il y a dans certains détails, et particulièrement dans la coiffure, quelque chose qui diffère un peu de l'aspect des types que l'art égyptien avait adoptés; les cornes qui entourent ici le disque n'ont pas tout à fait la même forme que dans les images authentiques d'Isis-Hathor[1]; elles sont plus lourdes, et rappellent plus franchement le croissant lunaire.

Dans d'autres monuments où semble dominer l'influence de l'art égyptien, ce qui atteste l'origine phénicienne de l'ouvrage, ce n'est plus seulement, comme dans le bronze, une légère différence de facture et la manière dont les accessoires sont traités : c'est le mélange d'éléments dont les uns sont empruntés à l'Égypte, tandis que les autres ont été pris ailleurs.

Voyez la stèle de Jehaw-Melek (fig. 23); la déesse locale, la « maîtresse de Gebal », y est représentée sous les traits et avec le sceptre d'une Isis; mais le roi qui lui rend hommage a le costume et la tiare d'un prince perse.

Enfin, il est tel monument où le sculpteur paraît s'être plutôt inspiré d'un modèle assyrien. C'est là l'impression que produit une stèle qui a été découverte, brisée en deux morceaux, au lieu dit *Nahr Abrach*, à *Amrit*, c'est-à-dire dans le domaine continental des Arvadites (fig. 283)[2]. Debout sur un lion qui lui-même marche sur des sommets de montagnes, le personnage que l'on a voulu représenter ainsi comme dominant de si haut l'humanité ne peut guère être qu'un dieu; or c'est en Mésopotamie, et là seulement, que nous avons trouvé en usage les conventions dont l'emploi nous frappe ici; les montagnes sont représentées, sur notre stèle, par le même tracé que dans les bas-reliefs de Ninive[3], et c'est dans ces mêmes bas-reliefs, à *Barian* et à *Malthaï*, c'est sur des cylindres chaldéens et assyriens que nous avons vu pour la première fois les dieux ainsi portés par des animaux tels que le chien, le tau-

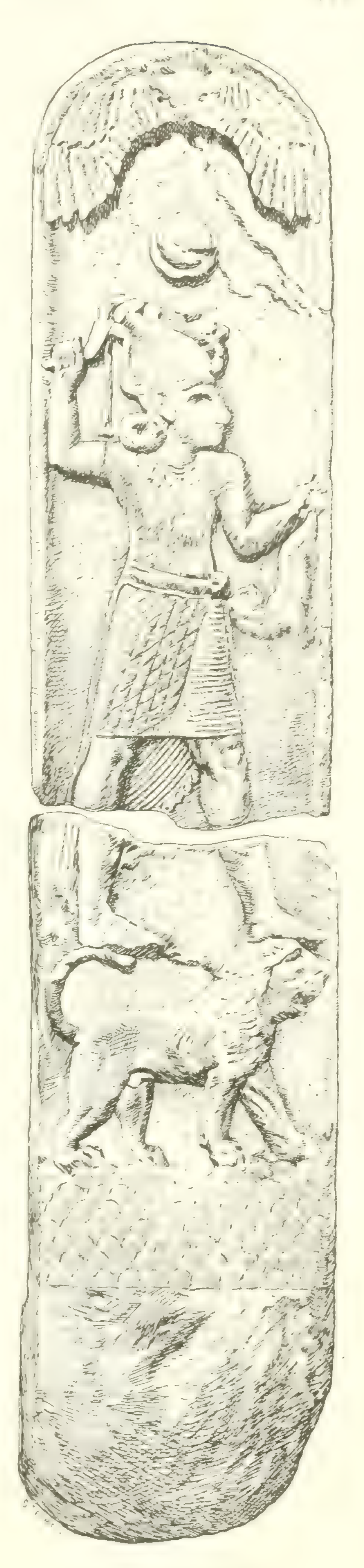
1. Voir *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 40 et 571, t. III, fig. 282.

2. C'est à l'obligeance de M. Clermont-Ganneau que nous devons d'avoir pu reproduire cette curieuse figure. Il l'avait vue en 1881 dans la collection de M. Peretié et il en avait pris une photographie qu'il a bien voulu nous communiquer.

3. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 26, 39, 43, etc.

reau ailé, le cheval et le lion[1]. C'est encore en Assyrie que nous rencontrons des divinités qui, pour faire montre de leur puissance irrésistible, semblent jouer avec des animaux qui sont eux-mêmes le symbole de la force. Sur une plaque en bronze de caractère funéraire, une déesse serre à la gorge deux serpents[2]; sur un cylindre dont une empreinte nous a été conservée par une tablette d'argile, deux génies ailés tiennent suspendus, à distance de leurs corps, deux aigles qui ont les ailes éployées et la tête en bas[3]. Sur la stèle d'Amrit, c'est un lionceau que le dieu soulève par les pattes; c'est un lionceau qu'il maîtrise, comme le fait ce personnage des bas-reliefs de *Khorsabad* et d'autres palais assyriens que l'on appelle d'ordinaire l'*étouffeur de lions* (fig. 284)[4]. Si le mouvement diffère, l'action est la même; c'est, des deux parts, le même animal qui se débat vainement, ici contre la main qui le balance en l'air, là contre le bras dont l'étreinte lui brise les os et l'étrangle. Enfin il n'est pas jusqu'à l'arme brandie par le dieu phénicien qui n'ait comme son modèle dans les sculptures assyriennes; c'est une sorte de massue courbe, que tient aussi de sa droite la figure de Khorsabad que nous venons de reproduire.

En revanche, si c'est de Ninive que viennent ce symbole et cette arme, d'autres détails rappellent l'Égypte. Le geste du dieu est celui du Pharaon égyptien qui



283. — Stèle d'Amrit.
Hauteur, 1m,70. Collection Peretié.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 310, 313, 314, 315.
2. *Ibid.*, t. II, fig. 162.
3. *Ibid.*, t. II, fig. 323.
4. *Ibid.*, t. II, p. 541.

brandit son cimeterre ou sa massue au-dessus de la tête de l'ennemi terrassé[1]. Le casque, sur le devant duquel se dresse l'uræus, ressemble plutôt, par l'ensemble de sa forme, au *pchent* qu'à la tiare assyrienne ; le dieu, au lieu d'être vêtu d'une longue robe, comme les divinités et les princes ninivites, a le torse et les jambes nus ; le court jupon plissé qui lui ceint les reins n'est pas autre chose que la *schenti*[2]. Enfin le globe ailé, qui domine toute la scène, est ici, avec ses ailes pendantes, de forme tout égyptienne ; il reproduit même le type le plus ancien de ce symbole[3].

A côté de ces traits, dont l'origine se laisse ainsi reconnaître, il en est un qui appartient en propre à la Phénicie ; c'est, au-dessus de la tête du personnage, ce groupe où nous avons reconnu comme le blason même du peuple phénicien, le disque et le croissant. Un détail que ne présente aucun autre monument, c'est ce cordon qui s'attache à la pointe du casque et qui pend par derrière, s'élargissant à son extrémité inférieure.

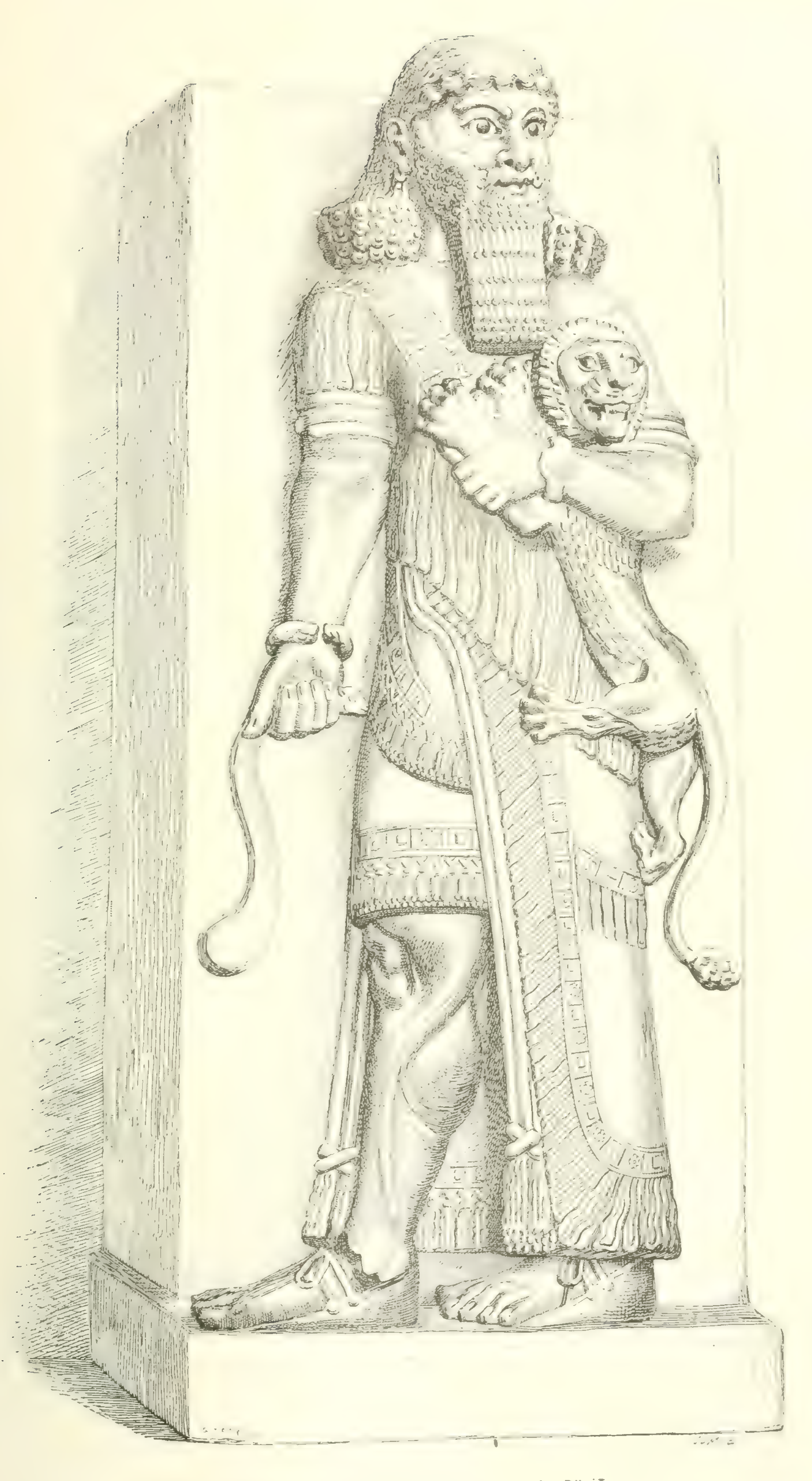
Dans la donnée principale et dans le choix des accessoires, on sent ainsi l'influence de deux écoles différentes ; mais le sculpteur, dans l'exécution de sa figure, paraît s'être surtout inspiré des modèles que lui offrait l'Assyrie ; on remarquera la manière dont est traité le nu, à l'épaule, au bras, au genou ; les os et les muscles y sont indiqués avec une vigueur et un accent qui font de lui bien plutôt l'élève des artistes ninivites que celui des maîtres égyptiens.

Si la sculpure lapidaire de la Phénicie était aujourd'hui représentée par des monuments plus nombreux, on ne manquerait pas d'y trouver souvent les motifs que nous venons de décrire, l'exhaussement du dieu sur cette sorte de piédestal vivant, et le mouvement par lequel il lève son arme sur un lion dont la tête pend vers le sol. Ce qui témoigne de la popularité de ces types, c'est que nous rencontrons encore ces groupes jusque sur des monnaies qui sont de beaucoup postérieures à la stèle d'Amrit. Une pièce de Tarse, frappée sous Adrien et à son effigie, a sur l'une de ses faces un personnage coiffé d'une haute tiare et vêtu d'une longue robe, dont les pieds sont posés sur le dos d'un lion cornu (fig. 285) ; on sait que, par la langue qui y était parlée et par les cultes qui y étaient célébrés, Tarse est restée très tard, avec la Cilicie presque entière, une ville toute sémitique. Une autre pièce que

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 13 et 85.

2. *Ibid.*, t. I, pp. 674 et 687.

3. *Ibid.*, t. I, p. 604.



284. — Bas-relief de Khorsabad. Hauteur, 4m,75. Louvre.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

l'on croit frappée en Phénicie par un satrape perse, représente un dieu dont le cimeterre levé va s'abattre sur le lion qu'il tient par la queue (fig. 286)[1]. Ces monnaies appartiennent à une période du développement de l'art qui n'est plus celle que nous étudions en ce moment; nous ne les citons donc, à l'occasion, que comme des documents accessoires, qui nous aident à deviner un état plus ancien et qui attestent la persistance de certaines traditions. C'est à ce titre que nous en reproduirons encore deux ou trois autres qui ont leur intérêt, toutes récentes qu'elles soient; elles ont conservé des types divins qui ont dû avoir leur place, plusieurs siècles auparavant, dans cette statuaire phénicienne, dont presque rien n'est arrivé jusqu'à nous. Sur une pièce que l'on assigne



285. — Monnaie de Tarse. Argent. De Luynes, *Numismatique des satrapes*, Pl. VII, fig. 8.



286. — Monnaie d'un satrape de Phénicie. Argent. De Luynes, *Numismatique des satrapes*, Pl. V.



287. — Monnaie des Baléares. Gerhard, *Akademische Abhandlungen*, Atlas, pl. XLIII, fig. 5.

aux îles Baléares, on voit un dieu, probablement l'un des Cabires, peut-être Echmoun, qui, par sa pose et par ses attributs, n'est pas sans quelque analogie avec les personnages que nous avons décrits; de la main droite il brandit un marteau; entre son corps et son bras gauche, un serpent se dresse en l'air, comme un animal familier; le vêtement n'est qu'une courte jupe, qui laisse à nu les formes épaisses et engorgées du torse et des jambes (fig. 287); par sa lourdeur, cette image rappelle les disgracieuses statuettes de Malte (fig. 230 et 231); quant aux plumes qui couronnent le front, c'est au Bes égyptien qu'elles sont empruntées.

Un autre type, que nous connaîtrions par les monnaies seulement sans la découverte très récente des stèles de Carthage, c'est celui de cette figure féminine, ailée, qui tient de ses deux mains le disque lunaire; on y a reconnu cette Tanit, « face de Baal », à qui ces stèles sont consacrées. Dans un de ces monuments, la déesse tient le disque pressé contre sa poitrine (fig. 192); ailleurs elle l'appuie contre

1. De Luynes attribue cette monnaie à un Boges dans lequel il croit retrouver le Bagaeos d'Hérodote (*Numismatique des satrapies*, pp. 40-41).

sa hanche ou contre son ventre (fig. 288 et 289)[1]. Nos renseignements sur la religion phénicienne sont encore trop incomplets pour que nous puissions dire si c'est la même déesse, autrement figurée, que représentent les monuments où paraît une femme vêtue d'une longue robe et coiffée d'un voile qui tombe des deux côtés de la tête. Nous avons rencontré cette image sur deux stèles de Sulcis (fig. 193 et 233); nous la retrouvons encore dans une figurine de terre cuite, qui, elle aussi, provient de la Sardaigne (fig. 290). Ce qu'ont de commun ces types dont l'aspect semble très différent, c'est cet attribut du disque sidéral, que le geste du personnage semble offrir au respect des fidèles.




288, 289. — Monnaies de Mallos de Cilicie. Gerhard, Atlas, pl. XLIII, fig. 21 et 22.

Il y a, au contraire, des types que les monnayeurs ne paraissent pas avoir empruntés aux sculpteurs. Tel est celui de cette déesse nue qui porte les mains à son ventre ou qui se presse les deux seins (fig. 150 et 291). Peut-être commençait-il à passer de mode quand les villes phéniciennes se mirent à battre monnaie. La numismatique ne nous montre pas non plus l'image de la même déesse assise ou debout, et serrant une colombe contre sa poitrine (fig. 20 et 142), ni ces divinités dans lesquelles, à la largeur de leurs flancs ou à l'enfant qu'elles tiennent dans leurs bras, nous avons reconnu celles qui président à la grossesse et à l'allaitement (fig. 143 et 144).

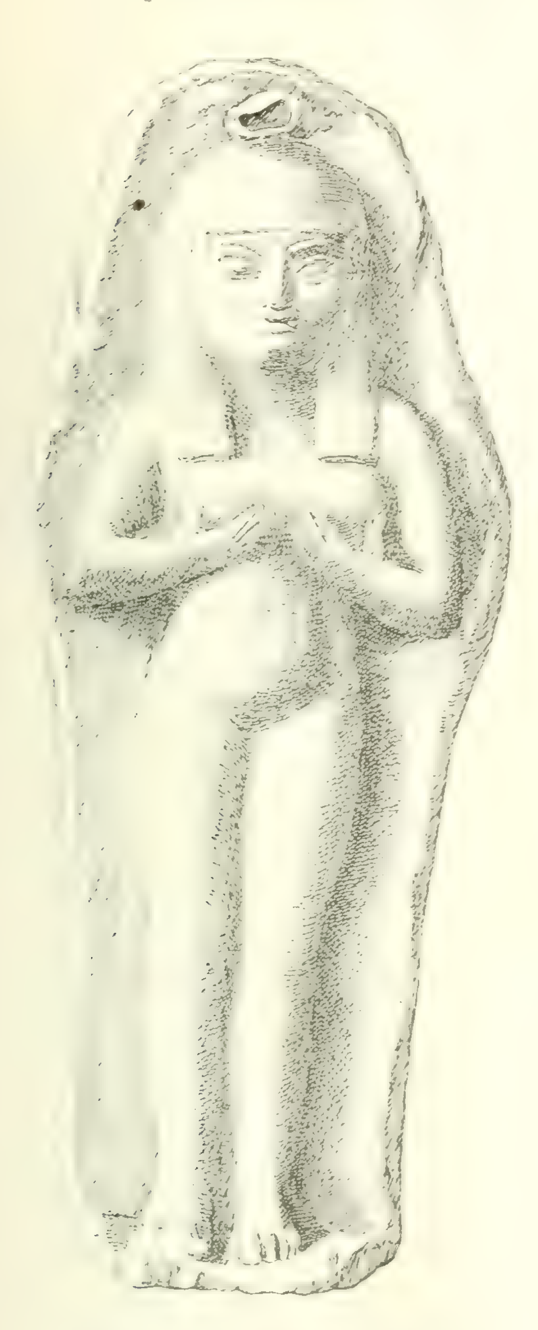


290. — Terre cuite de Tharros. Hauteur, 0m,13. Musée de Cagliari. Dessin de Wallet.

Le temps n'ayant presque rien respecté de ce que la Phénicie avait sculpté dans la pierre, maint type, qu'elle a jadis reproduit avec prédilection, n'est plus aujourd'hui représenté que par des figurines en terre cuite, par les monnaies et par les pierres gravées. Il en est ainsi de celui dont l'étrangeté avait attiré l'attention d'Hérodote. C'est à propos de l'Égypte qu'il le signale, quand il raconte comment Cambyse, étant entré à Memphis

1. Ces monnaies ont été successivement attribuées à Marathos (Gerhard), puis à Marion de Cypre (Waddington, *Mélanges de numismatique et de philologie*, in-8°, 1861, p. 55). Récemment, M. Imhoof-Blumner les a revendiquées pour Mallos de Cilicie (*Mallos, Megarsos, Antioche du Pyramos*, in-8°, 1883, p. 13-15).

dans le temple de Phtah, s'y moqua de la manière dont était figuré le dieu que l'on y adorait. « L'image d'Héphaistos, dit-il, ressemble fort aux Patèques phéniciens, à ces figures que les Phéniciens promènent sur la proue de leurs galères. Ce qu'elles sont, je le dirai pour ceux qui ne les ont pas vues ; elles représentent un pygmée [1]. »



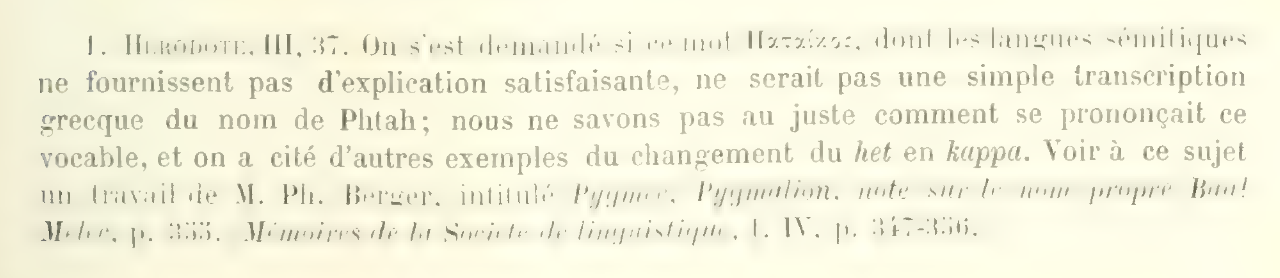
291. — Terre cuite de Tharros. Hauteur, 0m,32. Musée Britannique. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Ces figures étaient en bois ciselé et peint, comme celles que l'on sculpte encore aujourd'hui à l'avant de nos navires ; on ne saurait donc espérer les retrouver ; mais l'indication que donne Hérodote permet de chercher



292. — Monnaie attribuée à Arados. Cabinet de Paris. Dessin de Dardel.

les Patèques dans maints monuments phéniciens qui, faits d'une matière plus solide, ont mieux résisté. Hérodote parle d'un *pygmée;* les Grecs entendaient par là un nain à grosse tête, à ventre proéminent, à fesses très saillantes et à jambes torses; or, un personnage qui répond dans une certaine mesure à cette description nous apparaît sur certaines monnaies d'argent de fabrique phénicienne, où l'on voit un grand navire dont la proue porte une figure de nain difforme, qui semble avoir une tête d'animal (fig. 292). De nombreuses figurines égyptiennes, en terre émaillée,



1. HÉRODOTE, III, 37. On s'est demandé si ce mot Πάταικος, dont les langues sémitiques ne fournissent pas d'explication satisfaisante, ne serait pas une simple transcription grecque du nom de Phtah; nous ne savons pas au juste comment se prononçait ce vocable, et on a cité d'autres exemples du changement du *het* en *kappa*. Voir à ce sujet un travail de M. Ph. Berger, intitulé *Pygmée, Pygmalion, note sur le nom propre Baal Melec*, p. 355. *Mémoires de la Société de linguistique*, t. IV, p. 347-356.

nous ont conservé le type du *Phtah embryon*, comme l'appellent les égyptologues (fig. 293)[1]. Mais il est parfois assez difficile, au premier abord, de distinguer ce type d'un autre type très voisin, celui du dieu Bes[2]. Phtah et Bes ont à peu près la même conformation physique; mais pourtant ce qui est propre à Bes, c'est une musculature plus virile, une large barbe aux enroulements symétriques, des oreilles velues, le caractère gorgonéen de la langue pendante et de la face contractée. Le costume concourt aussi à définir Bes; ce dieu est vêtu d'une peau de panthère, et souvent il a sur la tête un panache de longues plumes. Ces accessoires font parfois défaut; on peut alors éprouver quelque embarras pour dénommer le personnage; mais d'ordinaire la différence est assez tranchée et, malgré quelques traits communs, on ne saurait guère confondre les deux types.



293. — Phtah embryon.
Terre émaillée.
Grandeur d'exécution. Louvre.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Il n'est pas probable que tous les navires phéniciens eussent à l'avant une seule et même figure; la fantaisie des sculpteurs sur bois devait se donner carrière dans l'exécution de ces images et y introduire, comme il arrive aujourd'hui dans les chantiers de nos ports, des variantes qui diversifiaient l'aspect des bâtiments. Tout ce que nous apprend le texte d'Hérodote, c'est que ces figures ressemblaient, en général, aux pygmées que, du temps de l'historien, les peintres céramistes de la Grèce représentaient volontiers sur les vases qu'ils étaient chargés de décorer. L'étude des figurines en pierre et en terre cuite confirme cette hypothèse; il est telle statuette de Cypre et telle amulette recueillie en Sardaigne, où l'on ne saurait voir qu'un dieu enfant, dont l'attitude rappelle un peu celle du fœtus dans le sein maternel, rapprochement

1. Au sujet de ce type, voir la note très curieuse du docteur Parrot, intitulée : *Sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah* (*Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. II, pp. 125-134). Parrot voit dans cette image la copie d'une difformité congénitale qu'il a étudiée chez certains sujets et qu'il nomme *malformation achondroplastique*. La photographie d'un enfant de sept ans, sur lequel ont surtout porté ses observations, est jointe à cette note et rappelle de la manière la plus frappante les caractères et l'aspect du Phtah embryon.

2. Au sujet de Bes, voir *Histoire de l'Art*, t. I, pp. 805 et 820, fig. 535, 536 et 549.

qui a valu au Phtah embryon le nom sous lequel on le désigne habituellement (fig. 27 et 28).

En revanche, dans maintes figurines, c'est Bes que l'on reconnaît à première vue. Sa physionomie très particulière et ses attributs ont été reproduits fidèlement ; lors donc qu'il s'agit d'une de ces menues figurines en faïence bleue, verte ou blanche qui faisaient partie des colliers ou qui se cousaient sur le vêtement des morts, on peut se demander si la pièce a été fabriquée en Égypte ou si c'est une contrefaçon phénicienne. Il n'en est plus de même quand les statuettes de Bes n'ont pas cette glaçure brillante, quand ce sont de simples terres cuites, au sens où nous l'entendons; l'Égypte, en effet, n'a presque pas employé l'argile ordinaire[1]. On est certain alors d'avoir affaire à des ouvrages sortis des ateliers de la Phénicie ; la nature de la terre et son degré de cuisson fournissent d'ailleurs des indices qui ne laissent point place au doute. Nous avons déjà donné trois échantillons de ce type, qui proviennent de la côte syrienne (fig. 21, 22 et 279)[2]; en voici un quatrième, qui est d'origine sarde (fig. 294). Tous ont des traits communs, avec des différences dans la pose, dans l'arrangement des cheveux, de la barbe et du costume. L'un est coiffé d'un grand voile qui, posé sur le sommet de sa tête, retombe sur les épaules et sur le dos en faisant de nombreux plis. Le bras droit, qui est brisé, tenait une arme ; le bras gauche soutient un bouclier à umbo saillant. La bouche est fermée (fig. 22). Au contraire, dans une autre figurine, elle est grande ouverte, avec la langue pendante ; des yeux d'émail devaient remplir les orbites, aujourd'hui vides. Le personnage est debout, et ses mains reposent sur ses cuisses arquées. Une peau de



294. — Bes. Terre cuite de Tharros. Hauteur, 0m,19. Musée de Cagliari. Dessin de Wallet.

1. Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, p. 5.

2. Ces deux statuettes, découvertes près de *Tortose*, sur le territoire continental d'Arad, ont été achetées à M. Peretié. Une troisième, qui ressemble beaucoup à la figure 21, a même origine et appartient aussi au Louvre. Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XIX.

lion couvre les épaules, et la dépouille des pattes antérieures tombe sur la poitrine, laquelle est ornée d'un masque de lion suspendu à un cordon. Le ventre proéminent est soutenu par une ceinture en forme d'étroite courroie. La barbe est disposée en mèches terminées par des spirales, comme dans les sculptures assyriennes (fig. 21)[1]. Dans la terre cuite de Tharros, la facture est plus sommaire et les bras sont rapprochés sur la poitrine ; mais la peau de bête enveloppe aussi le haut du corps ; la bouche ouverte, qu'ombragent de larges moustaches, donne au visage la même physionomie.



295. — Bes sur un scarabée. Dessin agrandi, par Saint-Elme Gautier. Longueur réelle du plat, 0m,014.

La glyptique s'est souvent aussi emparée de ce même type ; nous l'avons déjà rencontré sur le côté convexe d'un scarabée en terre vernissée (fig. 141) ; on le retrouve aussi sur la face plane d'un scarabée en jaspe vert, ouvrage très soigné et d'un beau travail, que possède le Louvre (fig. 295)[2] ; on ne sait où cette pierre a été ramassée ; mais ce qui a permis de l'attribuer à un graveur phénicien, c'est, plus sûrement encore que le caractère du style, le symbole du disque et du croissant qui y paraît, gravé dans le champ. Le dieu, couronné de plumes, est vu de face ; il a une queue de taureau ; il tient suspendu, de la main droite, un sanglier ; il porte sur ses épaules un lion énorme, qui a la gueule béante, et dont il serre de la main gauche une des pattes de derrière. Nous ne savons ni quel nom ce dieu portait en Phénicie, ni quelles fonctions lui assignaient et quelles aventures lui prêtaient les croyances populaires[3] ; mais, dans l'image que nous venons de

1. M. Heuzey (*Catalogue*, n° 197) constate que cette figure n'est pas un ouvrage d'argile commune, mais qu'elle est faite d'une terre blanche vernissée, dont la glaçure a disparu avec le temps ; il se demande si ce ne serait pas un objet importé d'Égypte. Nous ne croyons pas cette supposition fondée. La manière dont la barbe est traitée ne rappelle pas le faire des sculpteurs égyptiens, qui la coupent d'ordinaire en carré et la rayent de stries verticales ; elle fait plutôt songer à celui des artistes de l'Assyrie : on connaît le caractère éclectique de l'art syrien. Enfin, la glaçure égyptienne est assez solide pour ne pas tomber au point de laisser à la figure qu'elle recouvrait l'apparence d'une simple terre cuite. On aurait peine à citer un objet, de provenance égyptienne non douteuse, où la faïence ait ainsi perdu toute sa couverte.

2. Longpérier, *Notice des antiquités assyriennes, etc., exposées dans les galeries du Louvre* (1854), n° 591. Heuzey, *De quelques représentations du dieu grotesque appelé Bes par les Egyptiens* (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1879, pp. 142-143).

3. On peut se demander si ce n'est pas le dieu Poumai, dont M. Ph. Berger, dans un travail cité plus haut (p. 419, note 1), a retrouvé le nom dans les inscriptions phéniciennes

décrire, comme dans celle qui est gravée sur le plat d'un scarabée trouvé en Sardaigne (fig. 296), où ce même dieu, couronné de plumes, paraît entre deux lions, il y a certainement une allusion à des mythes où ce personnage jouait le rôle de dompteur de monstres. Nous avons peut-être là, sous sa forme indigène et vraiment phénicienne, le héros dont les Grecs ont fait plus tard le jeune et beau chasseur, l'amant d'Aphrodite, cet Adonis que tue la dent du sanglier.

Ce qui avait fait la fortune de ce type, c'était ce mélange de force et de difformité. Il y a trente ou quarante ans, lorsque, pour la première fois, Européens et Chinois se trouvèrent en présence, ceux-ci, raconte-t-on, pour épouvanter les barbares de l'Occident, dressèrent sur leurs murailles des images de monstres horribles qui tiraient la langue à l'ennemi et de dragons qui vomissaient des flammes. Les Phéniciens ont pu obéir à la même pensée en faisant saillir, à l'avant de leurs galères, la statue coloriée de ce nain robuste et grimaçant; ils ont pu compter produire ainsi une impression de surprise et de terreur sur les imaginations naïves des tribus presque sauvages avec lesquelles ils entretinrent leurs premières relations commerciales, quand ils commencèrent à naviguer dans les parages de la Grèce, de l'Italie, de la Sardaigne et de l'Espagne. Une fois prises, les habitudes persistèrent, alors même que, par l'effet d'une longue accoutumance, ces figures avaient cessé d'effrayer des peuples déjà plus civilisés. Ce qui dut donc toujours dominer, comme ornement des proues phéniciennes, ce furent les types que l'on peut considérer comme dérivés du Bes égyptien. Le dieu enfant n'avait pas pour lui tout ce qui convenait pour bien tenir cette place d'honneur ; il y fallait les formes viriles, la grande barbe, le visage menaçant, la tête tout empanachée et l'accoutrement bizarre du pygmée dont les traits nous ont été conservés par les terres cuites.



296. — Bes sur un scarabée sarde. D'après Orcurti, *Bullettino archeologico sardo*, t. IV, pl. II, 13.

La Syrie a certainement eu la notion et, par suite, elle a créé le type ou plutôt les types plastiques d'un dieu terrible et bienfaisant, qui mettait sa vaillance et sa force au service de l'humanité. Là comme en Grèce, une même idée a dû prendre plusieurs corps ; à côté de cet Hercule nain, il y en a eu un autre qui était figuré comme de haute stature, trapu, mais à la manière des athlètes, et parfois, comme nous

et tenté de faire l'histoire. Les mots grecs Pygmée et Pygmalion seraient des dérivés de cette appellation sémitique.

le verrons à Cypre, tournant au colosse. Quel nom portait-il alors ? Était-ce l'Ousoos de Sanchoniaton, voyageur et chasseur, revêtu de la peau des bêtes féroces, inventeur des premiers essais de la navigation et dressant des colonnes sur les plages lointaines[1] ? Était-ce Melqart, que les Grecs, de très bonne heure, appelèrent l'Hercule tyrien et qu'ils comparèrent au fils d'Alcmène[2] ? Quoi qu'il en soit, ce type resta toujours populaire en Phénicie ; nous l'avons rencontré, sous sa forme la plus ancienne, sur la stèle d'Amrit (fig. 283) ; on le retrouve, luttant contre les fauves de la montagne ou contre des monstres imaginaires, dans la décoration des vases de métal, et lorsque, vers la fin du sixième siècle, la Phénicie, à l'imitation de la Lydie et de la Grèce, se fut mise à frapper des monnaies, ce fut lui qui parut tout



297. — Monnaie de Kition. Or. De Luynes, *Numismatique des satrapies*, Atlas, pl. XIII.



298. — Monnaie de Gadès. Argent. Duruy, *Histoire des Romains*, t. I, p. 419.

d'abord au droit des pièces d'argent émises par les rois de Tyr, de Kition et des colonies phéniciennes ; ce fut lui qui s'y perpétua jusqu'au temps des Séleucides (fig. 297 et 298). Dès le début de cette série monétaire, l'influence de l'art grec y est sensible ; en même temps que les deux conceptions, celles de l'Hercule phénicien et celle de l'Hercule hellénique, tendaient à se confondre, les deux images se rapprochaient par degrés et prenaient une même physionomie. C'est ce que nous constaterons dans cette île de Cypre où le culte de ce dieu paraît avoir été au moins aussi répandu qu'en Syrie ; les monuments s'y sont conservés en plus grand nombre et en meilleur état. En Phénicie même, les sculpteurs ont aussi traité ce thème dans des figures en ronde-bosse qui ne sont plus représentées pour nous que par un fragment qui provient d'Amrit. On a découvert là, dans un caveau situé près du *Maabed* (fig. 39 et 40), une certaine quantité de débris de statues en calcaire ; c'est un de ces dépôts comme on en a

1. Philon de Byblos, I, 8, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, édition Didot, t. II, p. 556.

2. Hérodote, II, 44.

retrouvé plusieurs à Cypre[1]. Les mieux conservés de ces fragments sont aujourd'hui à Paris, dans la collection de M. Louis de Clercq; il y a une cinquantaine de têtes et seulement trois torses, dont un seul a gardé la tête sur les épaules. Or on reconnaît dans ce dernier un Hercule coiffé de la peau de lion, et cette figure, que nous aurions été heureux de reproduire, appartient déjà au temps où les sculpteurs phéniciens s'inspirent des modèles grecs[2].

Les artistes phéniciens ont souvent figuré leurs divinités assises sur d'amples trônes, dans une attitude de recueillement et de gravité tranquille. Nous avons cru reconnaître une déesse, peut-être Astarté, dans une statuette qui provient d'Amrit (fig. 20). Une autre terre cuite, trouvée à Cornus, en Sardaigne, nous offre le même type (fig. 299); la seule différence, c'est que, dans ce dernier monument, les deux mains sont posées sur les genoux et que, par suite, la colombe fait défaut; donc plus d'attribut qui caractérise le personnage.



299. — Terre cuite de Cornus. Hauteur, 0m,185. Musée de Cagliari. Dessin de Wallet.

Quelquefois, pour donner au dieu plus de majesté, on faisait entrer dans la composition de ces trônes le bélier, le lion ou le sphinx; le corps et la tête de ces animaux venaient former comme les bras du fauteuil. On a déjà rencontré deux fois, dans ces pages, Baal-Hammon assis entre ses deux béliers (fig. 25 et 140). Le Louvre possède plusieurs figures en pierre calcaire, provenant de Cypre, qui reproduisent ce même type. Ailleurs c'est le sphinx qui paraît aux deux côtés du trône; il en est ainsi dans une statuette qui a été découverte en Sicile, à Solunte, cette cité phénicienne où ont été retrouvés d'autres objets d'un style franchement oriental

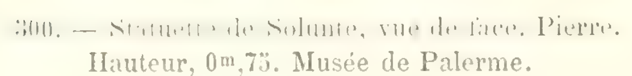
1. Sur cette trouvaille, voir deux lettres de Gaillardot et Péretié, dans la *Mission de Phénicie*, pp. 850 et 851.

2. Nous sommes reconnaissants à M. Louis de Clercq de nous avoir montré son admirable cabinet; tout en regrettant qu'il ne nous ait pas permis, comme l'ont fait MM. Piot et Gréau, de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns des monuments qu'il possède, nous comprenons qu'il ait voulu se réserver l'honneur de les présenter lui-même au public; mais il serait désirable que la publication de tant de pièces curieuses ne se fît pas trop longtemps attendre. Ce qui fait le prix et l'honneur d'une collection, ce sont les services qu'elle rend à la science et les documents qu'elle fournit à l'historien.

(fig. 300 et 301). Point de tête ni de bras ; point de coiffure, de physionomie ni d'attributs qui déterminent l'image et qui suggèrent un nom ; la longue robe qui tombe jusqu'aux pieds ne suffit point, à elle seule, pour indiquer le sexe du personnage, mais, autant que nous pouvons en juger par le dessin que nous reproduisons, le caractère des formes semble indiquer plutôt une femme. Cette femme est certainement une déesse ; c'est ce que donnent le droit d'affirmer les deux sphinx ailés entre lesquels elle siège. Un détail curieux, c'est que ces sphinx, eux







300. — Statuette de Solunte, vue de face. Pierre. Hauteur, 0m,75. Musée de Palerme.

301. — Statuette de Solunte, vue latérale.

aussi, sont vêtus d'une robe longue[1]. On a cru reconnaître le même arrangement, dont l'Égypte n'offre pas d'exemple, dans un monument que M. Renan a découvert à *Oum-el-Awamid* et rapporté au Louvre. C'est un trône, probablement votif, qui par malheur était brisé en plusieurs morceaux et fort endommagé[2].

Toutes ces images de la divinité, qu'elles fussent en pierre, en métal ou en argile, paraissent être restées bien plus souvent en dessous de la taille de l'homme qu'avoir tendu à la dépasser ; on n'a pas jusqu'ici retrouvé en Phénicie le moindre débris de quelqu'un de ces colosses comme en ont tant façonné l'Égypte et l'Assyrie. Au con-

1. La figure a été publiée par SERRA DI FALCO, *Antichità della Sicilia*, t. V, pl. XLI et p. 66. C'est d'après lui que nous la publions.

2. RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 707 et pl. LIII.

traire, les Phéniciens ont suivi l'exemple de leurs maîtres orientaux en ciselant dans le roc vif, au flanc de leurs ravins et de leurs falaises, la figure de leurs dieux et des fidèles qui les adoraient. Comme modèles, ils avaient les bas-reliefs que les conquérants égyptiens et assyriens avaient laissés dans le défilé du *Nahr-el-Kelb* et sur la côte près d'*Adloun*[1]. On a retrouvé les vestiges d'un certain nombre de ces sculptures rupestres ; mais presque toutes, par suite de la mauvaise qualité de la roche, sont très frustes, et celles où les figures se laissent encore assez nettement distinguer appartiennent à l'époque gréco-romaine[2]. Les seuls de ces monuments qui puissent peut-être prétendre à une haute antiquité sont si lavés et si rongés par les pluies, qu'il est impossible de bien savoir ce que le sculpteur a voulu représenter et de former une conjecture vraisemblable sur l'âge qu'il convient de leur attribuer[3]. Près de Tyr, dans le territoire de l'ancienne Cana, il y a un bas-relief qui est d'apparence tout égyptienne et que surmonte le globe ailé ; par malheur, la sculpture, qui sert de cible, depuis des siècles, aux Métualis qui traversent la vallée, est en très mauvais état. M. Renan n'en donne pas de dessin ; il en avait fait faire un moulage qui a été perdu[4].

§ 3. — LES FIGURES ICONIQUES

Dans l'état où nous sont arrivés la plupart des monuments de la sculpture phénicienne, la différence n'est pas toujours facile à faire entre les images des divinités et celles des simples mortels, représentés dans l'attitude du sacrifice ou de la prière. Ce qui permet de distinguer et de reconnaître ces dernières, c'est d'abord l'absence des attributs et des animaux symboliques qui sont réservés aux dieux et aux déesses ; c'est, de plus, que les personnages qu'elles représentent sont toujours figurés debout ; le fidèle ne s'assoit pas devant le maître divin qu'il adore. Enfin, certains de ces monuments rappellent, par

1. *Histoire de l'Art*, t. II, p. 641, et t. III, p. 6. Renan, *Mission*, pp. 661-662.

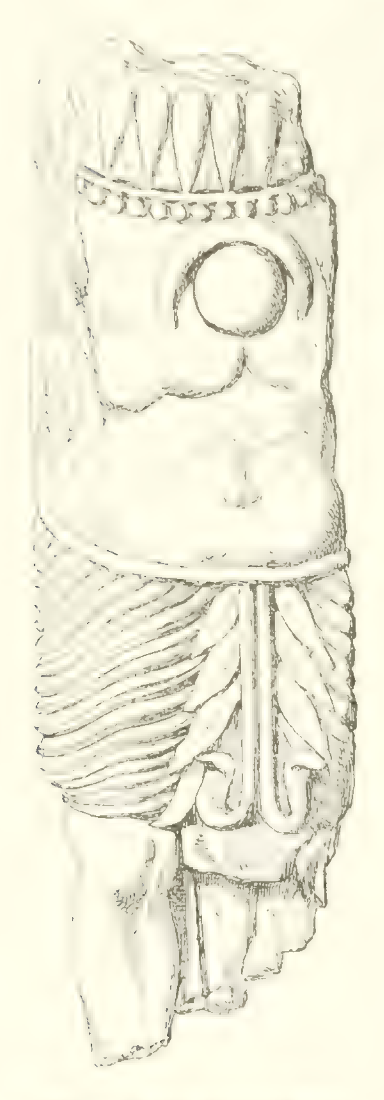
2. *Mission*, p. 238 et pl. XXXI.

3. Dans les environs de Tyr, à *Ouadi-Kana*, à *Deir Kanoun* et à *El Akkab*. Renan, *Mission*, pp. 635-636 et 690. Ces sculptures sont d'une telle grossièreté, qu'il nous a paru inutile de reproduire le croquis qu'en donne M. Renan. M. Sayce les croit très anciennes (dans la préface qu'il a mise en tête de *Troja* de M. Schliemann, p. xx, à la fin de la note).

4. *Mission*, pp. 640-641. A *Samar-Gébeil*, M. Renan croit distinguer quelque chose qui ressemblerait à des bas-reliefs de style assyrien ; mais il n'en a point rapporté de croquis.

quelque endroit, les figures iconiques de l'Égypte, ressemblance qui achève de déterminer le caractère de toute une catégorie de statues et de bas-reliefs.

Tel est, par exemple, le cas pour un torse, plus grand que nature, qui a été trouvé, en 1857, à *Sarfend*, l'antique Sarepta, ville située entre Tyr et Sidon ; on y a reconnu le débris d'une statue royale (fig. 302)[1]. Le personnage a les reins entourés d'un court vêtement tout à fait analogue à la *schenti* égyptienne, et sa ceinture est ornée de deux *uræus*, comme l'est en Égypte celle de maint pharaon[2]. La poitrine est nue et ornée de deux colliers : l'un est composé de grandes pièces oblongues semblables à des feuilles ou à des boutons de fleurs renversés ; l'autre, formé d'une rangée de grenades, supporte un disque surmonté d'un croissant dont les pointes sont tournées en bas.



302. — Torse d'une statue royale. Lave grise. Hauteur, 1m,44. Louvre.

Ce monument est l'un des plus anciens que nous ait laissés la Phénicie ; il appartient à un temps où l'influence de l'art grec ne s'était pas encore fait sentir chez ce peuple. C'était à l'art égyptien que le sculpteur de Sidon empruntait le costume dont il revêtait son modèle ; il donnait ainsi au prince dont il modelait l'effigie quelque chose des traits et de l'apparence de ces grands souverains des dynasties thébaines qui avaient fait de la Syrie une province de leur vaste empire. Ici la tête manque ; nous croirions volontiers qu'elle était surmontée de l'une des coiffures que portaient d'ordinaire les monarques égyptiens ; il en est ainsi sur une pierre gravée du Musée de Florence qui porte le nom d'Abibal en beaux caractères phéniciens. Dans la figure qu'accompagne cette inscription, peut-être faut-il reconnaître un contemporain de David, le roi de Tyr que la Bible donne pour père à Hiram[3].

1. La figure venait d'être découverte par les Arabes ; elle fut acquise par M. Guillaume Rey, et son compagnon de voyage, M. le docteur Delbet, la transporta, non sans peine, jusqu'à Saïda. M. Rey l'a donnée au Louvre.

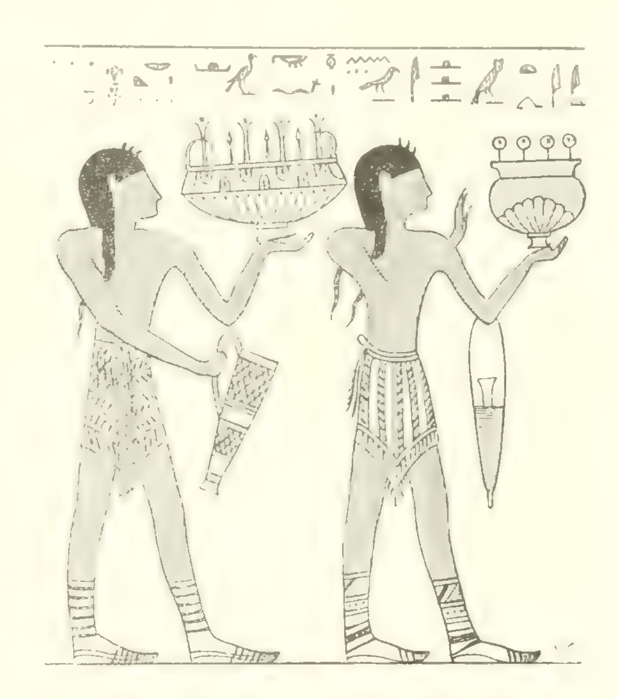
2. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 479.

3. De Luynes, *Numismatique des satrapies*, 1849, p. 69, pl. XIII, nº 1. Nous reproduirons cette intaille dans le chapitre de la glyptique.

On y voit un personnage debout, avec la *schenti* et avec une couronne qui imite celle des rois d'Égypte ; il tient un sceptre surmonté du disque et du croissant renversé ; le même symbole est répété dans le champ. Il est possible que, comme cette intaille, la statue de Sarepta remonte au temps des premiers rois de Juda.

On peut se demander si les princes phéniciens ont jamais porté ce costume, qui n'est plus du tout celui que nous offrent les monuments d'une époque postérieure, des monuments presque datés.

N'était-ce pas pour flatter l'orgueil de ses petits souverains que le statuaire leur prêtait l'habit royal des pharaons? Ainsi, plus tard, à Rome, quand il eut à modeler l'image officielle des maîtres du monde, souvent il dépouilla les Césars de tout vêtement ; cette nudité conventionnelle assimilait l'empereur aux héros et aux dieux.



303. — Les gens du pays de Keft. Wilkinson, t. I, pl. II.

Cette hypothèse doit contenir certainement une part de vérité : c'était pour ressembler aux pharaons que les princes phéniciens se faisaient figurer avec l'uræus au front et sur le flanc ; mais il semble que vers le temps où régnaient en Égypte les Thoutmès et les Ramsès, la *schenti,* ou le jupon court ceignant les reins, ait été le costume ordinaire du peuple qui habitait la côte syrienne. C'est ainsi que sont toujours représentés, sur les monuments égyptiens, les habitants du pays de Keft, qui, de l'avis commun de tous les égyptologues, répondent aux Phéniciens de l'histoire classique[1]. Tels on les voit dans les peintures du tombeau de Rhekmara, à Thèbes, apportant les tributs au roi Thoutmès III (fig. 303). Leur pagne est fait d'une étoffe blanche que décorent des dessins de couleurs vives et gaies ; une large bande d'étoffe pend par devant et dépasse la frange ou la bordure inférieure. Ils sont chaussés de bottines dont le bout se relève en pointe et dont la tige monte jusqu'au bas du mollet. La tête est nue ; deux ou trois mèches de cheveux se dressent sur le front ; la chevelure

1. Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édition, t. II, p. 175.

tombe, par derrière, en longues tresses, sur le col et sur les épaules.

On retrouve ce costume et cette coiffure dans un bronze, certainement très ancien, qui a été découvert dans la Phénicie septentrionale, près de *Latakieh* (fig. 304). Le haut de la tête manque; mais les tresses descendent jusqu'aux reins; les dessins de la *schenti,* la bande verticale qui tombe sur le ventre, la bottine où le pied est enfermé, rien n'a été oublié par le sculpteur.

304. — Statuette de bronze. Hauteur, 0m,17. Louvre.

Avec le temps, le costume national a changé. Ce vêtement, qui laissait le buste et les jambes à découvert, pouvait convenir à des hommes occupés des travaux des champs et de l'atelier; encore y a-t-il, sur la côte syrienne, dans certaines saisons, de brusques mouvements de température qui devaient faire sentir le besoin d'y ajouter, par moments, un vêtement plus ample et plus long, analogue à l'*aba* des Arabes de Syrie. La Syrie n'a pas le climat égal et constant de la vallée du Nil. Quand les Phéniciens commencèrent à beaucoup naviguer, qu'ils passèrent, en quelques jours, des rivages brûlants de l'Égypte et de la Palestine aux parages de la mer Égée et de l'Adriatique, il leur fallut un vêtement mieux approprié à les défendre contre le vent et contre la pluie, contre les fraîcheurs du matin et du soir, plus sensibles dans des régions qui, par comparaison, pouvaient passer pour septentrionales. Les Phéniciens, dans ce que l'on peut appeler la période moderne de leur histoire, paraissent donc avoir quitté leur ancien costume pour en adopter un nouveau, mieux approprié aux nécessités de leur vie errante et plus commode d'ailleurs à d'autres égards. A partir du moment où changea la mode, le véritable habit phénicien fut une ample et longue robe qu'une ceinture serrait à la taille; dans

les larges plis qu'elle formait sur la poitrine, le marchand, comme le font aujourd'hui l'Arménien et le Maronite, pouvait cacher et garder son cachet, sa bourse et son écritoire. Ce costume était complété par une sorte de toque ou de tiare qui, très basse sur le front, était un peu plus haute par derrière au-dessus de l'occiput. Il est possible que les relations avec les empires de la vallée de l'Euphrate, devenues plus étroites à partir du huitième siècle, aient aussi contribué à ce changement de la mode.



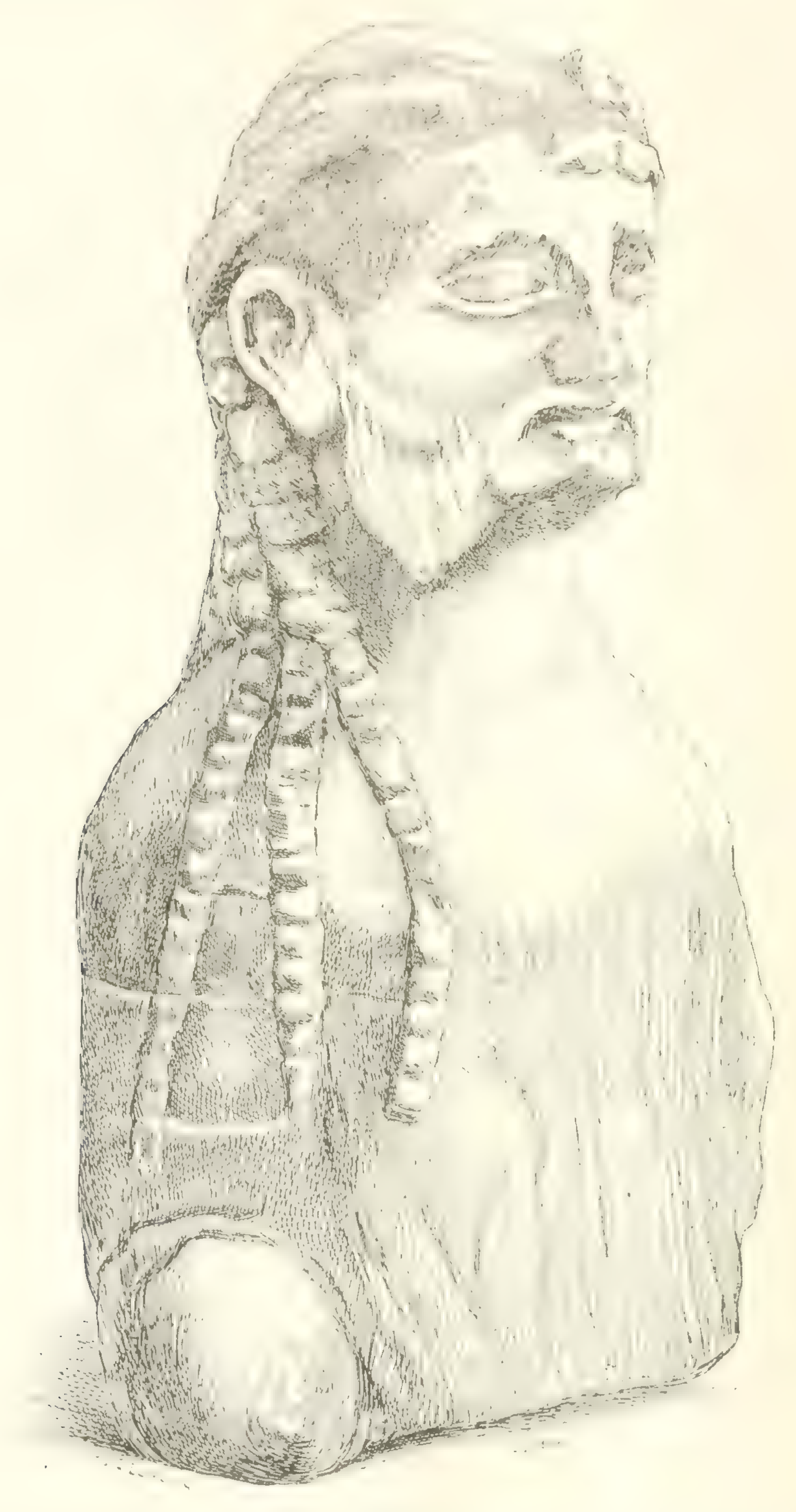
305. — Stèle de Tyr. Marbre blanc. Hauteur, 0m,84. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Nous avons remarqué déjà cette coiffure et cette robe sur un monument qui, selon toute vraisemblance, a été exécuté en Sicile, pour quelque négociant carthaginois, sur la stèle de Lilybée (fig. 232); on les distingue, quoique moins nettement, sur une stèle carthaginoise [1]; nous retrouvons enfin le même bonnet et le même vêtement sur une autre stèle qui a été récemment acquise par le Louvre (fig. 305); elle a été trouvée à *Sour* même, dans le mur d'une maison où, après avoir été recoupée, elle servait de meneau pour une fenêtre. Ce bas-relief, dont la facture accuse l'imitation des modèles grecs, date tout au plus du quatrième siècle; ce qui en fait l'intérêt, c'est qu'il est d'assez grande dimension et assez bien conservé pour que l'on y puisse distinguer, mieux que dans le dessin tout sommaire de la stèle sicilienne, tous les détails du costume. Le globe ailé, qui occupe le haut du champ, aurait, à

1. Berger, *les Ex-voto du temple de Tanit, à Carthage*, p. 30.

défaut d'autres renseignements, suffi pour avertir que cette sculpture était de travail phénicien.

La même robe, à manches courtes et fermée au col, se rencontre



306. — Fragment de statuette. Calcaire grossier. Hauteur, 0m,20.
Louvre. Dessin de Ary Renan.

dans un fragment beaucoup plus ancien, qui ne peut guère être postérieur au sixième siècle (fig. 306). C'est la partie supérieure d'une de ces images votives comme nous en trouverons tant à Cypre. Cette statuette provient d'*Amrit* : elle a été retirée d'un de ces puits, donnant

accès à des caveaux funéraires, qui sont si nombreux dans la vaste plaine située au sud de Tortose. Jadis consacrée dans un temple, elle aura été jetée dans ce trou lors de la destruction du paganisme[1]. Ici la tête est nue ; la chevelure tombe sur les épaules en longues mèches gaufrées, comme dans plusieurs des figurines de femme en terre cuite que nous a transmises l'art phénicien (fig. 142) ; mais la tête, toute mutilée et fruste qu'elle soit, a conservé des traces assez marquées de la barbe et des cheveux pour qu'il n'y ait pas de doute possible sur le caractère viril du personnage. D'après l'analogie des monuments cypriotes, celui-ci devait être représenté faisant une offrande à la divinité [2]. Nul doute que les avant-bras de notre statuette, au moins l'un d'eux, ne fussent étendus en avant pour tenir soit une patère, soit une colombe, soit tout autre objet votif.



307. — Statuette. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,15. Louvre. Dessin de Bourgoin.



308. — Statuette de bronze. Hauteur, 0m,094. Louvre.

C'est encore un dévot aux dieux de la Phénicie que représente une petite statuette en pierre qui a été rapportée de Syrie par M. Guillaume Rey (fig. 307). Un personnage, dont le costume se rapproche de celui que nous avons décrit, a sur les épaules un animal dont la tête manque ; d'après sa taille, ce pourrait être un bélier, l'une des victimes dont l'immolation a été prévue par les tarifs. C'était là un sujet familier à l'art phénicien et cypriote ; on peut donc encore, non sans vraisemblance, rapporter à la Phénicie une figurine du Louvre d'une exécution très barbare, dont la provenance est inconnue (fig. 308)[3]. Elle est en forme de gaine, ou, comme disaient les Grecs, de *xoanon*. La tête est couverte d'un casque ; une épée à garde recourbée est sus-

1. E. Renan, *Statuette phénicienne trouvée récemment à Amrit* (*Revue archéologique*, 2e série, t. XXXVII, pp. 321-323 et pl. XI).

2. Sur le caractère de ces figures votives et sur la pensée à laquelle elles répondaient, voir *Histoire de l'Art*, t. III, pp. 257-258.

3. Longpérier la range parmi les bronzes phéniciens, en faisant remarquer quelles analogies elle présente avec les bronzes sardes (*Musée Napoléon III*, notice de la planche XXI).

pendue sur le devant du corps; mais l'ouvrier s'est dispensé d'indiquer le baudrier qui soutenait ce glaive. La figure porte une chèvre ou une biche; les bras, qui sont en partie brisés, devaient retenir les pieds de l'animal. Avec une facture beaucoup plus sommaire et plus rude, c'est le même mouvement que dans la statuette de pierre.

Un petit bronze de la collection Peretié paraît représenter une autre forme de l'hommage rendu à la divinité (fig. 278). Un personnage assis, vêtu d'une robe qui lui descend jusqu'aux pieds, promène ses doigts sur les cordes d'une lyre; il a la tête nue, et sa longue chevelure tombe en deux amples masses sur ses épaules. Nous verrions dans cette figurine un prêtre qui chante des hymnes devant l'autel de son dieu. Cypre a fourni plus d'une réplique de ces joueurs de lyre.

Il y a, chez M. de Clercq, un torse où l'arrangement du costume rappelle celui de la statue de Sarepta (fig. 302); mais d'ailleurs les têtes, à elles seules, suffiraient à former une suite des plus intéressantes; comme on l'a fait au Louvre pour un certain nombre de têtes rapportées de Cypre par M. de Vogüé, on pourrait ranger celles d'*Amrit* dans un ordre chronologique qui serait au moins très vraisemblable. On n'hésiterait pas à regarder comme les plus anciennes de ces figures celles qui paraissent inspirées de l'Assyrie; mêmes casques, même chevelure et même barbe frisée, à plusieurs rangs de boucles symétriques. Par des transitions insensibles, on arriverait à des morceaux où se marque très nettement l'action de l'art grec archaïque. On mettrait à la fin une tête qui fait songer aux marbres d'Égine; avec ses petites boucles sur le front, la finesse de son profil et son nez droit, elle donne l'idée d'un Apollon d'Onatas ou de quelque maître de ce temps. Entre les deux termes de la série, on trouverait à noter des variétés curieuses. Ici les yeux se relèvent par leur bord externe; là ils sont horizontaux, et ils ont cette rondeur qui caractérise d'ordinaire le type cypriote. Quelques personnages étaient coiffés de ce bonnet pointu que l'on trouve souvent à Cypre. Le jour où ces fragments, exposés dans un musée, pourraient être étudiés à loisir et reproduits exactement, l'historien serait moins à court; il se ferait une idée plus précise de la marche et des progrès de la sculpture phénicienne.

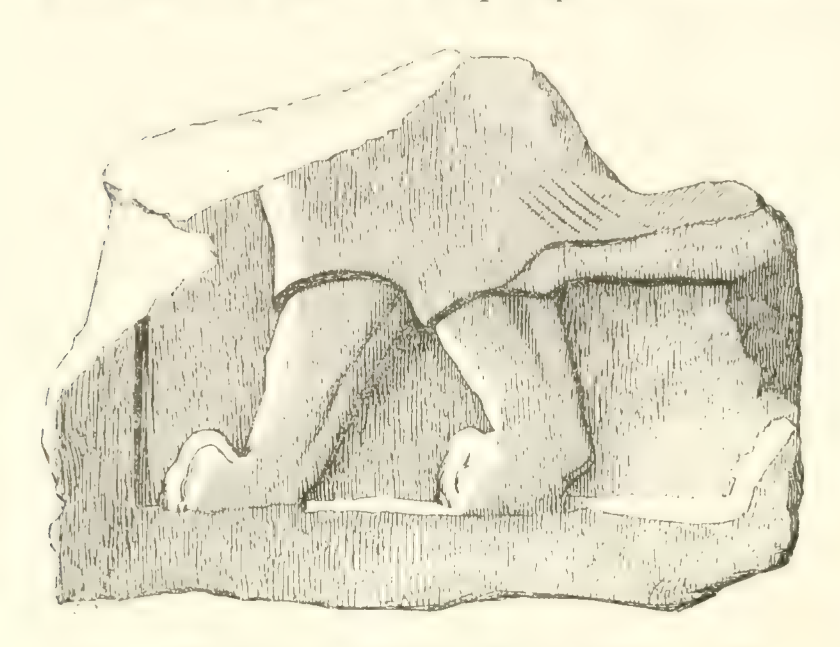
Après avoir passé en revue toutes les figures iconiques où l'on croit reconnaître des ouvrages phéniciens, on est naturellement conduit à se demander si certaines de ces images sont des portraits ou du moins y prétendent. Nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir le moindre doute

sur la réponse qu'il convient de faire à cette question. Toutes les têtes qui appartiennent à une même époque se ressemblent; il n'y a entre elles d'autres différences que celles qui tiennent au sexe, à l'âge et au costume. Dans telle série, c'est le type assyrien ou égyptien qui domine; dans telle autre, ce sera le type grec; mais nulle part on ne sent le moindre effort pour saisir et pour marquer les traits particuliers qui, dans une même ville et à un même moment, distinguaient les individus et permettaient de mettre un nom sur chaque visage. Il a suffi à l'art phénicien de figurer, d'une manière générale, une femme, un jeune homme, un vieillard; le sculpteur n'a compté, pour expliquer sa pensée, que sur la présence ou l'absence de la barbe, sur l'arrangement de la coiffure et du costume; il s'est contenté de varier ces données suivant que la mode du vêtement avait changé, suivant aussi que prédominait telle ou telle des influences que cet art a successivement subies.

Veut-on s'en convaincre, il suffit de se rappeler, outre les figures que nous venons d'étudier ici, la suite des sarcophages anthropoïdes que nous avons mis sous les yeux du lecteur en traitant du mobilier funéraire (fig. 124, 126, 127, 128, 129, 130, 133 et 134). Si les Phéniciens avaient eu le moindre goût pour le portrait, c'était là ou jamais l'occasion de s'y essayer; on sait quel parti l'Égypte a tiré de ces effigies du mort qu'elle enfermait dans la tombe. Or, pour peu que l'on ait passé quelques instants, au Louvre, dans la salle qui renferme une douzaine de ces caisses de marbre, on n'aura pas un instant d'hésitation. Les ouvriers, plus ou moins habiles, qui ont ciselé ces têtes, n'ont certainement pas eu la pensée de copier, avec leurs singularités, les traits de tel ou tel de leurs compatriotes. Ces monuments sont de la période que l'on peut appeler gréco-phénicienne; ils reproduisent tous le même type, bien plus grec que sémitique, et, dans celui même où le mort, par je ne sais quelle fantaisie, a été coiffé à l'égyptienne, le profil offre les lignes d'une statue hellénique. On ne saurait trouver une preuve plus frappante du caractère abstrait et purement conventionnel que garde toujours, chez les Phéniciens, la représentation de la figure humaine.

§ 4. — LES ANIMAUX

Les premiers maîtres du sculpteur et de l'ornemaniste phénicien, les artistes de l'Égypte et de l'Assyrie, avaient trop étudié l'animal, ils lui avaient fait dans leurs ouvrages une place trop considérable pour que la Phénicie ne tentât pas de suivre cet exemple ; mais que lui ont enseigné ces modèles et quel profit en a-t-elle tiré? Pour en juger, sans nous perdre dans le détail, et pour répondre à cette question, voyons dans quel esprit et avec quel succès la statuaire phénicienne a traité l'un des plus nobles thèmes que puisse fournir le monde de la vie animale, ce type du lion, auquel l'Égypte et l'Assyrie avaient dû de vrais chefs-d'œuvre.

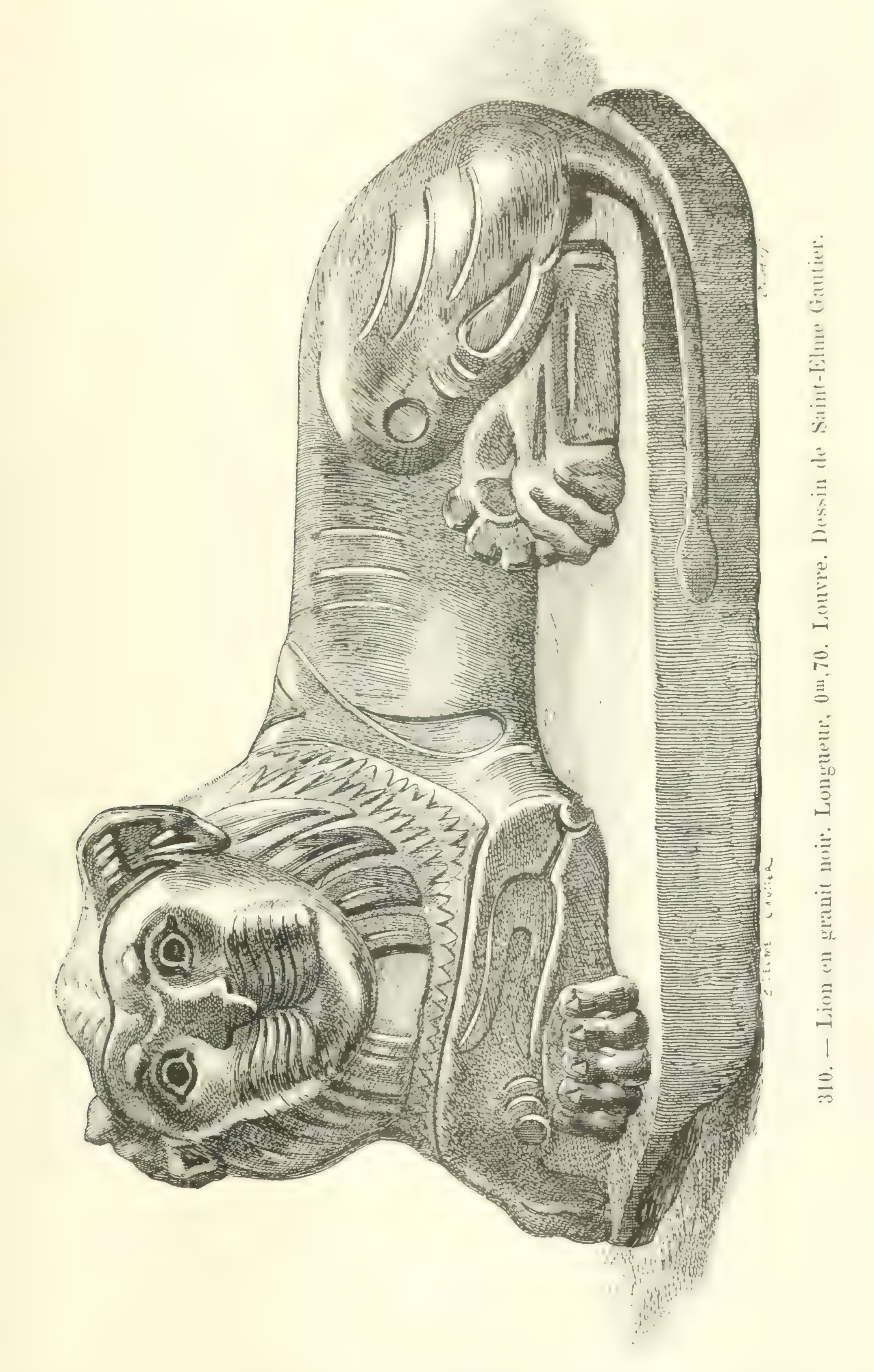


309. — Fragment de bas-relief. Renan, *Mission*, p. 175.

On a trouvé en Phénicie beaucoup de figures de lions. M. Renan en a rencontré à peu près partout, à Byblos, à Sidon, à *Oum-el-Awamid*[1]. Celle qui l'a le plus frappé, celle que nous croyons la plus ancienne, est malheureusement très mutilée ; il n'en reste que les pattes de devant et une petite partie du ventre (fig. 309) ; mais l'artiste paraît s'être très heureusement inspiré des modèles assyriens. Même vérité dans la manière dont les griffes s'allongent et posent sur le sol ; même vigueur dans le rendu des muscles de la cuisse. La perte du corps et de la tête est très regrettable ; ce bas-relief de Byblos doit avoir été l'un des meilleurs ouvrages qu'ait produits la Phénicie. Sa facture est très supérieure à celle des lions en ronde-bosse ou en haut-relief qui proviennent de la même ville ou d'autres points de la côte. A Byblos, on a recueilli, avec la stèle de Iehaw-Melek, deux lions couchés qui faisaient pendant et dont

1. *Mission de Phénicie*, pp. 175, 397, 702.

le dos, percé d'une fente longitudinale, a dû supporter une dalle ou un autel[1]. L'exécution de ces figures est lourde et commune.



310. — Lion en granit noir. Longueur, $0^{m},70$. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

C'est encore un ouvrage très médiocre que ce lion en granit noir qui, trouvé près de Beyrouth, a été acheté par le Louvre à M. Peretié (fig. 310);

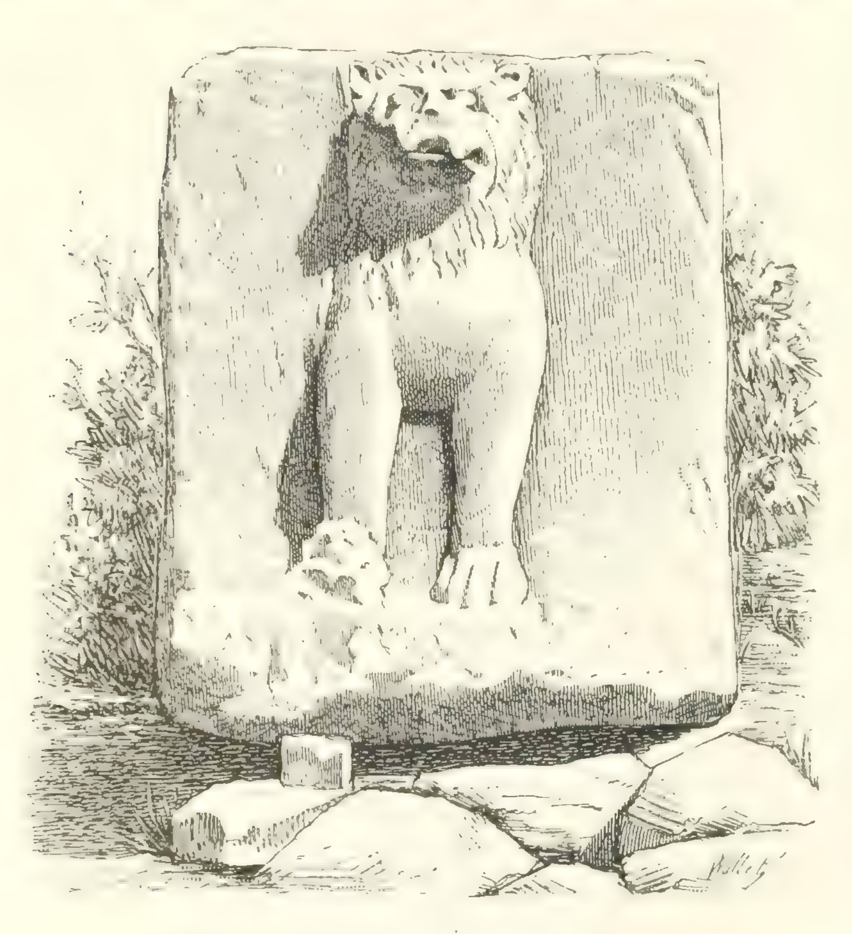
1. Les éditeurs du *Corpus inscr. semit.* (Pars I, pp. 1 et 2) ont donné un dessin de ces deux lions.

il ressemble fort à ces lions que l'Égypte a produits en très grande quantité sous les princes saïtes et dont le Louvre possède de nombreux échantillons, qui proviennent du Sérapéum [1]. L'animal est représenté couché, la patte gauche de devant croisée sur la patte droite, qui est renversée. Faut-il voir là un objet d'importation égyptienne ou un travail exécuté en Phénicie d'après un modèle égyptien [2]? C'est vers cette dernière hypothèse que pencha tout d'abord Longpérier; la facture du morceau, quelque peu gauche et empruntée, lui paraissait trahir l'imitation; il a été confirmé dans ce sentiment par l'examen d'une pierre gravée que M. Oppert a recueillie à Babylone (fig. 311); elle porte en beaux caractères phéniciens le nom Ebed-Melek, et elle représente deux lions couchés, où l'on retrouve l'attitude, les moindres détails de style et jusqu'aux proportions ramassées qui distinguent le lion de Beyrouth.



311. — Pierre gravée. Grandeur d'exécution.

A *Oum-el-Awamid*, on a découvert deux lions de pierre qui se faisaient pendant; ils ont dû être placés à droite et à gauche d'une porte (fig. 312). Le sculpteur qui les a taillés est déjà peut-être un élève des Grecs; ce qui, dans son ouvrage, garde un caractère oriental, ce n'est pas l'ensemble de la forme, ce n'est pas l'exécution, c'est le parti qu'il a pris de faire saillir en ronde-bosse toute la moitié



312. — Lion d'Oum-el-Awamid. Pierre. Renan, *Mission*, pl. LV.

1. Il y a au Louvre un lion de Byblos, rapporté par M. Renan, qui reproduit, à peu de chose près, la pose du lion de basalte. Il est en pierre et très fruste.

2. Longpérier, *Notice sur les monuments antiques de l'Asie nouvellement entrés au Musée du Louvre*, pp. 185-186 (dans les *Œuvres*, t. I).

antérieure du corps de son lion, tandis que le train de derrière reste engagé et comme perdu dans le bloc. C'est là une convention qui est surtout familière à l'Assyrie et que lui ont empruntée les artistes qui n'ont guère eu d'autres leçons que les siennes, ceux auxquels on doit les monuments de la Cappadoce.

Dans les monuments que nous avons étudiés, les autres types de l'animalité, réels ou factices, ne jouent qu'un rôle accessoire et décoratif. Ces chèvres et ces béliers que des adorants apportent à l'autel ne sont là, si l'on peut ainsi parler, qu'à titre de renseignements, pour mieux expliquer le mouvement et l'action du personnage; nulle part on ne sent que l'artiste se soit intéressé à ces animaux, qu'il les ait regardés avec curiosité, comme l'ont fait les sculpteurs de l'Égypte et de l'Assyrie; on ne voit pas qu'à l'exemple de ces maîtres il ait pris plaisir à rendre la singularité de chaque forme vivante et à bien marquer les différences qui caractérisent les genres et qui donnent à chacun sa physionomie propre. La Phénicie n'a pas plus fait le portrait des bêtes que celui des hommes. Quant aux animaux imaginaires, elle n'en a point inventé; elle les a pris des mains de ses prédécesseurs; elle a prodigué, sur tous les ouvrages qu'elle décorait, le sphinx et le griffon; elle a mis sur ses monnaies le taureau ailé, à visage humain (fig. 313); mais jamais elle n'a donné à ces êtres factices cette grandeur et cette noblesse que nous avons admirées dans les sphinx de Thèbes ou dans les taureaux mitrés de Ninive. Sous le burin et le ciseau de ses ouvriers, ces types sont devenus de véritables lieux communs, des motifs courants, que l'on a répétés à satiété, sans chercher à les varier et à les renouveler, à mettre une âme dans ces formes composites et à rivaliser ainsi avec le créateur.



313. — Monnaie cilicienne. Gerhard, *Akademische Abhandlungen*, Atlas, pl. XLIII, fig. 20.

§ 5. — LA SCULPTURE CHEZ LES PEUPLES QUI HABITAIENT L'INTÉRIEUR DE LA SYRIE

Entre les villes phéniciennes de la côte et le cours moyen de l'Euphrate, entre l'Amanus et le Sinaï, s'étend toute une région que l'on désigne d'ordinaire sous le nom de Syrie. Dans la haute antiquité, la Syrie était habitée par des populations très diverses. Les Philistins,

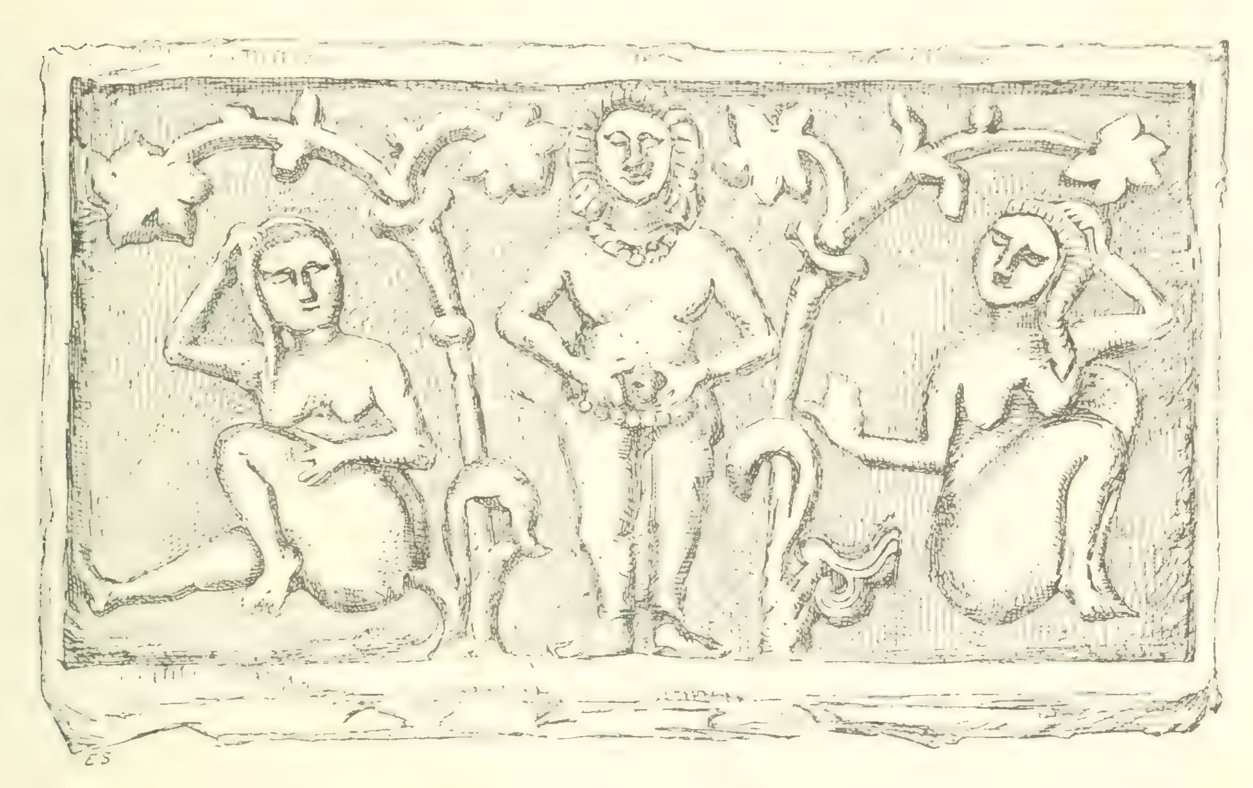
au sud, étaient peut-être de race aryenne[1]; sur les affinités ethniques de maintes autres tribus, les renseignements nous font défaut; mais ce qui paraît avoir dominé, c'est l'élément sémitique, représenté ici par des tribus étroitement apparentées aux Juifs, comme les Moabites, les Ammonites, les Amalécites, et là par des groupes dont la langue se distinguait de l'hébreu à d'assez légères différences, groupes que l'on réunit sous la dénomination d'Araméens ou Syriens du nord. C'est encore à cette même contrée qu'appartenaient ces Khétas ou Hittites, qui, du quinzième au dixième siècle, ont si vaillamment lutté d'abord contre les Égyptiens, puis contre les Assyriens; mais cette nation a possédé un système d'écriture idéographique dont elle a peut-être été l'inventrice et qu'en tout cas elle a propagé dans différentes directions. Cette écriture, comme celle de l'Égypte, c'était un dessin qui rendait, à sa manière, la forme des animaux et celle des objets divers qui figuraient dans ce répertoire de signes. A ce titre, ce peuple mérite donc d'être l'objet d'une étude spéciale, étude que nous rattacherons à celle des peuples de l'Asie Mineure. Les Hittites ont occupé les deux versants de l'Amanus; c'est surtout dans l'intérieur de la péninsule que s'est exercée, par les armes et par le commerce, l'influence de cette monarchie militaire qui, serrée au sud et à l'est, entre les deux grands empires de l'Orient, n'a pu s'étendre que vers l'ouest et vers le nord, vers le Pont-Euxin et la mer Égée.

Quant aux autres peuples qui se sont partagé la surface du vaste territoire dont nous venons d'indiquer les limites, un seul d'entre eux, le peuple juif, a paru digne d'obtenir une place séparée dans cette histoire; nous apprécierons son œuvre plastique après celle des Phéniciens. Ce n'est pas que cette œuvre soit ni très riche ni très originale; mais Jérusalem a joué dans le monde des idées un trop grand rôle pour que l'historien ne cède pas à la tentation de chercher quelles ont pu être les dimensions et les dispositions de ce temple fameux dont les parvis ont vu passer les grands prophètes d'Israël. Ni les Philistins, ni les Moabites, ni les Araméens de la haute Syrie ne peuvent nous offrir le même intérêt; d'ailleurs, dans le peu que nous savons des pratiques de leur industrie et des caractères de leur art, il n'y a rien qui ne paraisse s'expliquer, comme en Phénicie, par la succession et le mélange des deux influences égyptienne et assyrienne.

On n'a pas signalé, dans cette région, de monuments d'architecture

1. Voir les textes anciens auxquels renvoie et les ouvrages modernes que cite Fr. Lenormant, *Manuel d'Histoire ancienne de l'Orient*, t. I, pp. 205-206 (3e édition).

qui soient vraiment anciens; tous les édifices dont les restes, souvent très imposants, y ont été relevés et décrits par les voyageurs qui l'ont parcourue ne remontent pas au delà de l'époque gréco-romaine. Ce que l'on y recueille d'antérieur à cette période, ce sont de ces petits objets dont il est souvent difficile de bien savoir le lieu d'origine, tels que poteries, verres, bijoux, pierres gravées; ce sont aussi quelques fragments de statues et de bas-reliefs. Ces sculptures sont moins mo-



314. — Bas-relief d'Ascalon. Longueur, 0m,57. Hauteur, 0m,35. Louvre.
Dessin de Bourgoin.

biles que les vases, que les cylindres et les cônes qui ont servi de cachets; toutes les vraisemblances sont en faveur de l'hypothèse qui les considère comme ayant pris naissance dans le pays même où elles ont été trouvées. Nous les énumérons donc dans l'ordre géographique, en suivant une marche qui nous conduira des frontières de l'Égypte à celles de l'Assyrie.

Malgré son apparence très barbare, le monument que nous citerons le premier est peut-être postérieur à l'ère chrétienne; dans toute la facture, et particulièrement dans la manière dont les cheveux sont traités, il y a je ne sais quoi de mou et de lâché qui trahit une assez basse époque (fig. 314). C'est une dalle de marbre gris qui a été achetée à Ascalon par Saulcy. Ascalon était une ville des Philistins dont la grande divinité locale, appelée Atargatis, Athara ou Derkéto par les auteurs grecs, était primitivement représentée par

un personnage composé d'un torse de femme ajusté sur un corps de poisson[1]. C'est peut-être elle, sous une de ses formes secondaires, qui décore le plat d'un cône en cristal de roche que possède, à Paris, le Cabinet des médailles (fig. 315)[2]. Sur cette pierre, la représentation est compliquée; avec sa queue de poisson, le monstre divin a bien un buste de femme; mais sous celui-ci on voit saillir la partie antérieure du corps d'un chien. Quelques monnaies ascalonitaines de l'époque impériale offrent encore ce type singulier de la femme-poisson[3]; mais il n'y paraît plus qu'à l'état d'exception et il est relégué au second plan; au contact des Grecs, le goût a changé; la grande déesse locale, l'Aphrodite Ourania, comme l'appelait Hérodote, dont le culte aurait été, selon l'historien, plus ancien à Ascalon qu'à Cypre[4], est figurée comme une femme debout, coiffée tantôt d'une couronne de tours, tantôt de fleurs de lotus, et tenant en main la colombe et la haste ou le sceptre. C'est aussi sous une forme purement humaine que se montre, dans le bas-relief, la figure centrale. La place qu'elle occupe et tout le caractère de la représentation indiquent une déesse. La gorge est ornée d'un collier; les reins sont entourés d'un rang de grosses perles; une jupe étroite couvre les jambes; les deux mains sont ramenées sur l'abdomen, de façon que l'extrémité des doigts s'engage sous l'étoffe[5]. De chaque côté, abritée par une plante au large feuillage, une femme entièrement nue et assise, portant une main à sa chevelure qui tombe sur son cou. Ces acolytes ne sont pas dans l'attitude des adorantes; peut-être, à eux trois, ces personnages constituaient-ils un groupe divin, symbole, comme la Nana assyrienne, de la lune tripartite[6]. On remarquera que la tête du personnage principal, vue de face, a l'aspect d'un disque.



315. — Cône phénicien. Grandeur d'exécution. Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. Diodore, II, iv, 2.

2. Le duc de Luynes, auquel appartenait cette intaille, l'avait classée parmi les pierres de travail phénicien.

3. Mionnet, *Description de médailles antiques*, t. V, p. 533. *Supplément*, t. VIII, p. 369. Les chevaux marins sont figurés sur certaines monnaies d'argent, très anciennes, que de Luynes classe aux *incertaines des rois de Phénicie* (*Numismatique des satrapies*, pl. XVI).

4. Hérodote, I, 105.

5. Une terre cuite cypriote de date très reculée donne à la divinité féminine à peu près cette même attitude (*Histoire de l'Art*, t. III, fig. 150).

6. Longpérier, *Musée Napoléon III*, notice de la planche XXXII.

Si nous reproduisons ici ce monument, c'est que, malgré sa date, il sort de la banalité, tout au moins par l'étrangeté de son thème; il se distingue, à ce titre, des œuvres courantes de la décadence gréco-romaine; il aide à deviner ce que durent être certains simulacres divins, jusqu'à la dernière heure du paganisme, dans les plus antiques sanctuaires de la Palestine et de la Syrie.

Le bas-relief d'Ascalon témoigne de la longue persistance d'un très vieux type qui, même après le plein triomphe du génie et du style hellénique, garda fidèlement une couleur et une physionomie tout orientale. Il est curieux d'apercevoir là ce reflet d'un passé si lointain, à la veille peut-être du jour où le christianisme allait renverser ces autels et briser ces images; mais combien plus intéressants encore sont les monuments où tout porte la marque de ces âges reculés, aussi bien l'exécution même que la donnée première! C'est le cas pour un bas-relief qui a été découvert et dessiné par Saulcy, en 1851, dans le pays de Moab, à l'orient de la mer Morte; treize ans plus tard, le duc de Luynes retrouvait à la même place ce monument précieux; il parvenait à l'acheter et à le rapporter; en 1865, il en faisait don au musée du Louvre (fig. 316).



316. — Bas-relief moabite. Hauteur, 1m,03.

La donnée de ce bas-relief est vraisemblablement la même que celle de la statue colossale de Sarepta (fig. 302); il doit représenter un roi de Moab, quelque prédécesseur ou successeur de Mésha, un prince qui, comme le contemporain de Roboam, adorait le dieu Kémôsch et

fit la guerre contre Juda et contre Israël. Ce personnage, dont l'effigie a été sculptée dans une plaque de basalte noir, est casqué; ses reins sont ceints de la *schenti*: des deux mains il tient une lance dont le fer est tourné vers la terre; un arc est suspendu à son épaule. Près de lui se voit un animal, d'un travail très sommaire, qui paraît être un lion. Si le costume rappelle ici la mode égyptienne et la plus vieille mode phénicienne, le style de la figure, et particulièrement le dessin exagéré et tout conventionnel du genou, font plutôt songer aux bas-reliefs assyriens.

Suivant la tradition arabe, au commencement du troisième siècle de notre ère, Amr, fils de Lohay, passant par le pays de Moab, vit les habitants adorer des idoles et leur demanda ce que c'était. Ils répondirent : « Ce sont des dieux faits à l'imitation des corps célestes et des figures humaines. » Amr les pria de lui donner un de ces dieux. Ils lui firent présent de Hobal, qu'il emporta à la Mecque et plaça sur la Caaba. C'était une statue de pierre rouge représentant un vieillard avec une longue barbe, détail qui rappelle les sculptures des Babyloniens et des Assyriens[1]. Le récit des écrivains arabes montre tout au moins qu'une certaine notoriété s'attachait aux sculptures moabites, taillées dans les rochers volcaniques qui donnent à cette contrée sa physionomie particulière.

Outre ce curieux bas-relief, le pays de Moab a fourni la stèle de Mésha, le plus ancien spécimen d'écriture alphabétique qui ait traversé les siècles[2]. On peut donc espérer y faire de nouvelles et importantes découvertes, quand les Bédouins n'en seront plus les seuls maîtres, quand on pourra l'explorer en tout sens et avec une pleine sécurité. Il est, au contraire, une autre partie de la Palestine transjordanienne, le Haouran actuel avec ses dépendances, qui paraît n'avoir guère été habitée par une population sédentaire que sous la domination romaine. Les monuments que l'on y a découverts en grand nombre et dans un admirable état de conservation appartiennent tous au temps de l'empire, et surtout au second et au troisième siècle de notre ère.

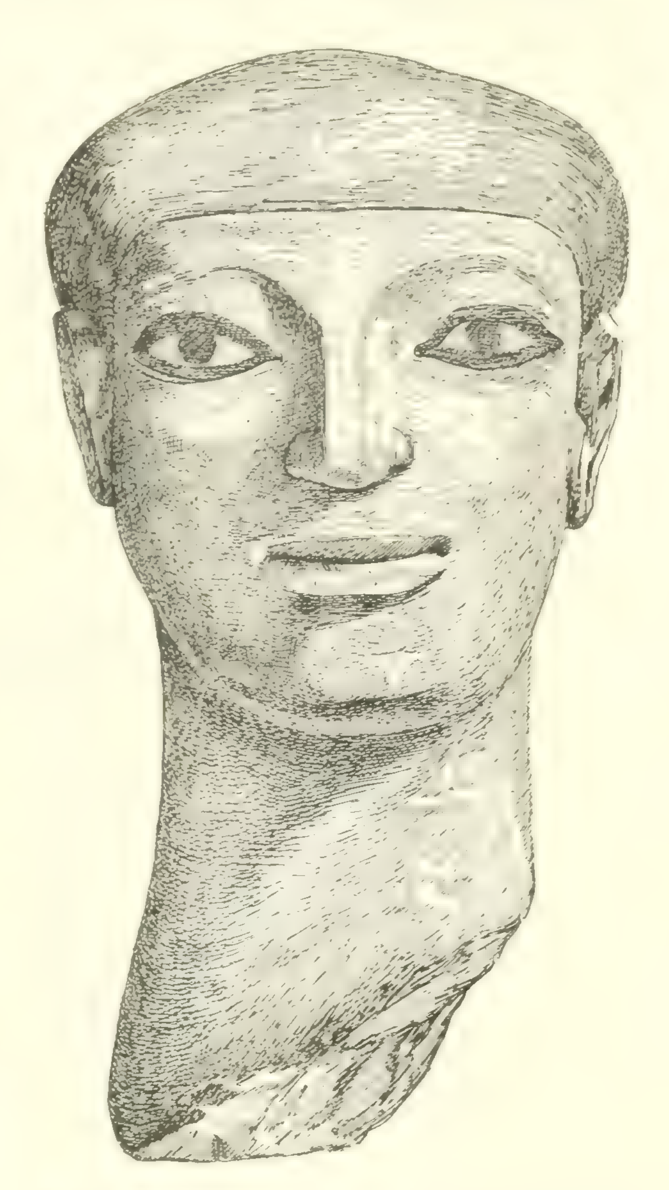
Le cas n'est pas le même pour la haute Syrie, du golfe d'Issus aux gués de l'Euphrate. Partout là, parmi les ruines des édifices gréco-

1. Voir les textes arabes auxquels renvoie Longpérier, *Musée Napoléon III*, notice de la planche XXVIII.

2. On en trouvera le fac-similé et la traduction dans la *Notice des monuments provenant de la Palestine*, par M. Héron de Villefosse.

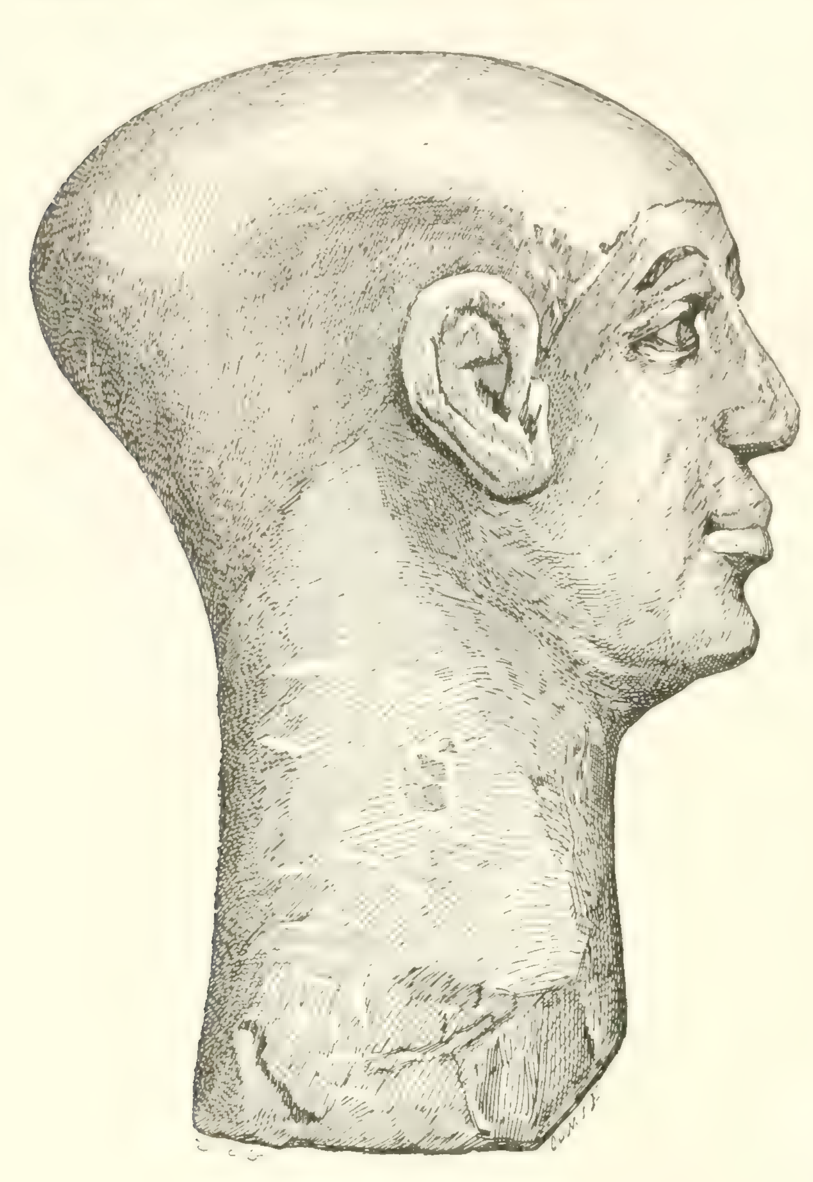
romains, contemporains des Séleucides, des Antonins et des Sévères, on rencontre, de loin en loin, les traces et les témoins d'une civilisation bien plus antique, de cet art qui semble hésiter et se partager entre l'imitation de l'Égypte et celle de l'Assyrie; il est tel des ouvrages trouvés dans cette région que l'on ne sait vraiment à quels modèles rattacher de préférence.

Cet embarras, on l'éprouve en présence d'une tête qui a été rapportée d'Édesse par Texier (fig. 317). Elle a été découverte sur la rive gauche de l'Euphrate, par conséquent au nord de la Mésopotamie; à ce titre, nous aurions dû peut-être la porter au compte de l'Assyrie; mais, d'autre part, le premier aspect de cette sculpture n'a rien qui rappelle les monuments de *Khorsabad* et de *Nimroud*. La surface de la pierre, une pierre d'un gris foncé, a été partout recouverte d'une couche de peinture. Les chairs sont passées au rouge, les yeux sont coloriés en blanc et en noir; autour du front et sur le dessus de la tête, un noir dont le temps a altéré la teinte; quand celle-ci était intacte, elle devait donner l'idée de cheveux coupés ras. Par sa coloration, comme par le soin avec lequel a été exécuté ce travail en ronde-bosse, ce fragment fait songer tout d'abord aux statues de calcaire peint qui sont sorties en foule des nécropoles de Memphis et de Thèbes; mais le type est très différent : le cou est moins court et moins épais qu'en Égypte; les yeux sont moins ronds et, comme on peut s'en assurer en regardant ce buste de côté, la forme du crâne n'est pas la même; elle est sensiblement plus allongée (fig. 318). Si, par la pensée, on replace la tête sur le corps aujourd'hui perdu, si l'on habille ce corps de l'ample et long vêtement qui, depuis le temps du



317. — Sculpture peinte d'Édesse, vue de face.
Hauteur, 0m,28. Louvre.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

premier empire de Chaldée, n'a pas cessé d'être en usage dans toute l'Asie antérieure, on obtient un ensemble où le port de la tête et sa physionomie font songer au personnage que l'on voit représenté, debout devant un autel, sur de nombreux cylindres du second empire chaldéen[1]. Même tonsure, même cou bien dégagé.



318. — Sculpture peinte d'Édesse, vue de profil. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Tant que l'on n'aura pas retrouvé, plus ou moins complète, une statue iconique de ce genre, le fragment d'Édesse gardera toujours un caractère plus ou moins énigmatique. Très bien conservée, une figurine de bronze qui provient de l'ancienne Commagène rappelle, par des analogies faciles à saisir, un monument déjà décrit, la stèle d'Amrit (fig. 283), celle de Moab (fig. 316) et la statue de Sarepta (fig. 302). Cette statuette a été acquise à Marach, en 1881, par M. le capitaine du génie Marmier (fig. 319). Le personnage qu'elle représente n'a d'autre vêtement que la *schenti* serrée aux hanches. Le torse, les jambes, les pieds sont nus; un court poignard est passé dans la ceinture; la tête, qui paraît imberbe, est coiffée d'un casque que surmonte une longue crête qui règne sur la ligne médiane et qui se termine, au-dessus du front, par une saillie très marquée. Le dessin, très ressenti, accuse avec une certaine exagération, comme dans les bas-reliefs assyriens, les saillies des os et des muscles ainsi que la rondeur du mollet; mais le type du visage n'est pas du tout le même qu'à Ninive. Les

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 344.

pommettes des joues sont très saillantes; le nez est long, mais il n'est pas busqué; il est gros du bout; le menton est pointu et tombant (fig. 320). Tout ce profil a un aspect très particulier; il n'est ni assyrien ni grec; ce qui y ressemble peut-être le plus, c'est celui du personnage de la stèle tyrienne du Louvre (fig. 305); par malheur, la pierre, qui s'est fort effritée, n'a pas conservé des lignes aussi nettes que le bronze.


319. — Statuette de bronze. Grandeur d'exécution. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Ce qui est difficile à expliquer dans cette figure, c'est la position des bras, tous deux repliés en avant de la poitrine. On croit distinguer dans la main droite le manche d'un sceptre ou d'une arme, qui aurait été dressée dans la direction de l'épaule; quant au poing gauche, il paraît fermé. Les deux appendices inférieurs, en dessous des pieds, ne semblent pas représenter ici, comme dans les bronzes très primitifs (fig. 277), la fonte qui, le creux du moule une fois rempli, s'est refroidie dans les trous par lesquels a été versé le métal liquide. Toute l'exécution de la statuette est d'un temps où, si on l'avait voulu, on se serait aisément débarrassé de ces jets superflus. S'ils ont été conservés ici, c'est qu'ils avaient un rôle à jouer; ils ont dû servir de tenons, pour fixer la figurine sur le dessus d'un meuble ou sur le couvercle de quelque vase de bronze. Un examen attentif de cette partie de l'objet confirme cette hypothèse : la semelle des pieds a été aplanie à la lime, pour qu'elle s'appliquât exactement à la surface sur laquelle on l'avait posée; il y a même, sur la face antérieure des deux tiges, la trace d'une légère entaille qui a été pratiquée en vue de faciliter et de mieux assurer le contact entre cette pièce de rapport et la plaque de métal où elle avait été insérée à l'aide de ces pattes.


320. — Statuette de bronze. La tête vue de profil. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Après cette description et ces rapprochements, on doit comprendre pourquoi nous avons rattaché le bronze de *Marach* aux ouvrages de la plastique phénicienne, quoiqu'il ait été recueilli dans cette Commagène où, tout récemment, on a découvert plusieurs monuments accompagnés de ces signes encore inexpliqués dans lesquels on incline à reconnaître l'écriture qui appartenait en propre au peuple Hittite[1]. A la présence de ces signes correspondent presque constamment, dans les représentations figurées qui y sont jointes, des caractères d'art que l'on ne trouve pas ici. Non seulement le travail est plus sommaire et moins avancé que dans cette figurine, mais, ce qui donne un plus sûr critérium, la coiffure, le costume, la chaussure offrent, dans ce groupe de monuments, des traits particuliers que l'on ne rencontre pas dans notre statuette[2]. Celle-ci est d'ailleurs de si petite dimension et d'un transport si facile, que, pour en déterminer l'origine, il n'importe guère qu'elle ait été tirée du sol sur un point de la Syrie plutôt que sur un autre. Qui sait d'ailleurs où l'avait prise la personne qui l'a vendue au voyageur? La provenance, alors même qu'elle est bien constatée, n'offre un sérieux élément de détermination que dans deux cas. Lorsque les monuments, comme les sculptures rupestres, sont fixés au sol ou lorsqu'ils sont d'un poids considérable, on peut être certain, sauf exception motivée, qu'ils sont bien l'œuvre des habitants du pays. Quand il s'agit au contraire de monnaies, de bijoux, de figurines en métal ou en terre cuite, pour que l'on puisse en tirer quelque indice qui ait de la valeur, il faut que ces petits objets sortent de terre, en grand nombre, dans un même lieu, dans un même district; alors seulement on peut en conclure qu'ils sont, pour ainsi dire, un produit naturel du sol. Il n'en est pas ainsi du bronze de *Marach*; nous étions donc fondés à ne tenir compte, dans le classement que nous avons essayé, que de l'aspect et du caractère de la figure.

1. Voir le rapport sommaire qui a été présenté à la *Société archéologique* de Berlin, dans sa séance du 6 novembre, par M. Otto Puchstein, le chef de la mission scientifique qui, pendant l'été de 1883, a exploré la Commagène aux frais de l'Académie de Berlin (*Philologische Wochenschrift*, 1883, nº 48, pp. 1-4).

2. J'ai peut-être été le premier à essayer d'indiquer les caractères communs qui distinguent les monuments que l'on appelle aujourd'hui Hittites. Voir G. Perrot, *Mémoires d'Archéologie, d'Épigraphie et d'Histoire* (1875, in-8º, Didier), IV. *L'Art de l'Asie Mineure, ses origines, son influence.* Plus récemment, depuis la découverte de monuments analogues dans la haute Syrie, ces caractères ont été de nouveau déterminés, avec plus de précision encore, par Fr. Lenormant, dans son article intitulé : *Bas-relief découvert près de Roum-Qalah* (*Gazette archéologique*, 8e année, pp. 121-132).

§ 6. — LA SCULPTURE PHÉNICIENNE EN OCCIDENT

L'île de Cypre a fourni beaucoup de monuments qui portent la vive empreinte du goût et du style phénicien; mais, d'autre part, sur ce terrain, l'élément grec s'est juxtaposé de très bonne heure à l'élément sémitique; de ce perpétuel contact et de cette fusion du sang et des idées, un art est né qui a sa physionomie très particulière; d'ailleurs, par un heureux hasard, l'antiquité s'est beaucoup mieux conservée à Cypre que sur la côte de Syrie. Notre préoccupation constante, pour la Phénicie, a été de ne rien omettre, de chercher, dans toutes les collections publiques et privées, jusqu'aux plus petits fragments d'une statuaire que la violence de l'homme a presque entièrement réduite en poudre; pour Cypre, au contraire, l'embarras sera de choisir entre des milliers de monuments. La sculpture cypriote fera donc l'objet d'une étude séparée; pour le moment, nous passerons devant les côtes et les ports de Cypre sans nous y arrêter; ce ne sera point aux statues et aux figurines cypriotes que nous demanderons ce qu'a pu devenir la plastique phénicienne hors de la Phénicie. La réponse à cette question, nous la chercherons dans les colonies de l'Occident, parmi les ruines de cités qui étaient plus loin des principaux foyers de la civilisation grecque et où, par un effet naturel de cette distance, la race sémitique a gardé plus longtemps, avec la pureté de son sang, le caractère propre de son génie et de ses habitudes nationales. Le sol de l'Espagne n'a pas encore rendu au jour ces produits de l'industrie phénicienne qu'il a certainement reçus autrefois en très grande quantité; mais nous serons plus heureux en visitant la Sardaigne et l'Afrique. Peut-être n'y trouverons-nous rien qui nous conduise à modifier sensiblement l'idée que nous avons déjà pu nous faire de l'art phénicien; mais on n'en sentira pas moins le prix de ce supplément d'information. Il est tel type qui se présente, dans ces monuments coloniaux, avec des variantes curieuses; nous y verrons, engagés dans des combinaisons nouvelles, certains motifs que nous avons déjà signalés, soit en Phénicie même, soit chez les peuples dont les Phéniciens ont reçu les leçons.

Le Louvre ne possède pas encore de terres cuites qui proviennent des nécropoles sardes; mais il y en a quelques-unes à Londres; il y

en a beaucoup dans les musées de la Sardaigne[1]. Ce qui frappe tout d'abord, quand on commence à examiner les séries formées de figurines recueillies à Tharros ou à Sulcis, c'est que toutes ces statuettes ont leur prototype et comme leur modèle dans des monuments qui ont été découverts en Syrie et à Cypre. Rien de plus commun à Cypre que la déesse nue qui se presse les seins (fig. 321); nous l'avons déjà rencontrée en Sardaigne (fig. 291). Il en est de même de la déesse



321. — Figurine cypriote. Terre cuite. Hauteur, 0m,20. Louvre. Heuzey, pl. IX, fig. 4.



322. — Figurine sarde. Terre cuite. Hauteur, 0m,17. Musée Britannique. Dessin de Wallet.

vêtue, assise sur un large trône (fig. 20); si la coiffure et le mouvement des bras diffèrent, c'est toujours, en Sardaigne comme en Syrie, la même attitude de gravité tranquille et de recueillement (fig. 322). Il n'est pas de type qui ait été plus populaire, en Phénicie, à Cypre et à Rhodes, que celui de la femme debout, prêtresse ou divinité, qui presse contre sa poitrine l'oiseau sacré, la colombe. Or Tharros et les autres

1. Nous avons examiné nous-même les figurines de cette provenance que possède le Musée de Londres. Quant à celles de Cagliari, nous ne pouvions nous fier aux dessins très imparfaits qui en avaient été donnés dans les ouvrages publiés en Sardaigne même ou à Turin ; nous les avons reproduites d'après des photographies qu'a bien voulu nous envoyer M. Ph. Vivanet, commissaire royal chargé de la surveillance des musées et des fouilles en Sardaigne.

nécropoles sardes en ont fourni bien des exemplaires; seulement ceux-ci (fig. 142) sont d'un travail moins précis et moins soigné que leurs congénères qui proviennent de la Syrie et des îles grecques (fig. 223). Même observation pour un autre type qui revient souvent en Sardaigne, à la fois sur les stèles (fig. 193 et 233) et dans les terres cuites (fig. 324 et 343); une femme voilée tient devant sa poitrine, des deux mains, un large disque[1]. Faut-il chercher dans cette figure, comme nous l'avons proposé, Astarté qui porte et qui montre le disque lunaire[2]? Ce qui donnerait quelque vraisemblance à cette hypothèse, c'est que cette image se rencontre sur des stèles qui ont un caractère votif et qui doivent, par destination, représenter une divinité. D'autre part, dans une figurine du Louvre qui est censée provenir de Tripoli en Syrie, le disque est colorié en rose, et l'on croit y reconnaître un tympanon, que le personnage frapperait des deux mains[3]. Quelque sens qu'il convienne d'attacher à ce disque, toujours est-il que voilà encore un thème qui est commun aux céramistes de la Phénicie et à ceux de la Sardaigne.



323. — Figurine sarde.
Terre cuite.
Hauteur, 0m,19.
Musée Britannique.
Dessin de Wallet.



324. — Figurine sarde.
Terre cuite.
Hauteur, 0m,29.
Musée Britannique.
Dessin de Wallet.

Un type que jusqu'à présent la Sardaigne a été seule à fournir, c'est celui que présente une jolie terre cuite de Tharros (fig. 325).

1. Ce type avait déjà été remarqué par les savants sardes, qui l'ont rencontré fréquemment dans les tombes de Tharros, d'où provient notre figurine. Crespi, *Catalogo*, pp. 71 et 148. Pl. II, fig. 18.

2. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 309.

3. Heuzey, *Catalogue*, nº 195 et pl. VI, fig. 4. De Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXV, fig. 2. Voir ci-dessous, p. 470.

Vêtue d'une longue robe et coiffée à l'égyptienne, la figure a, au premier abord, quelque chose de l'aspect d'une momie; elle fait songer aux figurines funéraires de l'Égypte, mais elle s'en distingue pourtant à deux traits caractéristiques : ici les bras, au lieu d'être repliés sur la poitrine, tombent le long des hanches; les pieds ne sont pas emprisonnés dans une gaine où se cache, en perdant sa forme, tout le bas du corps; ils dépassent le bord inférieur du vêtement. Comme celui des bras, le modelé en est ferme et juste; le visage, bien encadré, ne manque pas d'une certaine élégance. Cette figurine, où l'artiste s'est inspiré très librement d'un type oriental, est certainement un des meilleurs ouvrages que l'on puisse mettre au compte des céramistes phéniciens.



325. — Figurine sarde. Terre cuite. Hauteur, $0^{m},21$. Musée de Cagliari. Dessin de Wallet.

Ces statuettes trouvées dans les cimetières des colonies phéniciennes, en Sardaigne, ont-elles été apportées de la mère patrie ou fabriquées dans l'île même, par des artistes qui s'y étaient établis et y avaient ouvert leurs ateliers? Cette dernière hypothèse paraît de beaucoup la plus vraisemblable. On a sans doute commencé, en Sardaigne comme à Cypre, par se servir de moules apportés de Phénicie; puis on a fini par copier sur place, avec une certaine liberté, les modèles qui avaient été créés dans la mère patrie. Il y aurait lieu de chercher la confirmation de cette conjecture dans une comparaison minutieuse, que nous ne pouvions instituer ici, entre les figurines trouvées en Syrie et celles qui ont été recueillies en Sardaigne; peut-être, malgré le nombre assez restreint des monuments et les lacunes que présentent les séries, pourrait-on dès maintenant constater que, dans ces colonies occidentales, certains types, en rapport avec les cultes locaux, ont été plus souvent reproduits que d'autres; ainsi la divinité qui tient le disque paraît avoir été plus populaire dans le monde de la Phénicie coloniale que dans les ports de l'Orient.

Ce qui tranchera la question d'origine pour ces figurines provinciales, ce sera la comparaison des terres. Les comparaisons que nous avons pu faire à l'aide de deux fragments de statuettes en terre cuite qui nous ont été envoyés de Sardaigne, grâce à l'obligeance de MM. Vivanet et Crespi, nous confirment dans l'idée que de beaucoup

le plus grand nombre de ces figurines ont été modelées en Sardaigne même, avec l'argile du pays [1]. Les savants sardes ont trouvé dans le pays des moules de statuettes ; ils croient aussi reconnaître dans le voisinage des nécropoles les bancs d'argile d'où auraient été tirées les figurines que leur livrent ces cimetières [2].

Les nécropoles de Carthage même et du reste de l'Afrique phénicienne, depuis longtemps violées ou non encore découvertes, n'ont livré jusqu'à présent à la curiosité de l'archéologue que bien peu de figurines ; sauf une seule, qui n'est qu'un fragment, toutes les statuettes provenant de Carthage que possède le Louvre portent la marque très sensible de l'influence du style grec [3]. Dès le cinquième siècle, l'art des Hellènes, dans sa nouveauté, dans tout l'éclat de ses créations incessantes, régnait sur toute la Méditerranée et prenait de plus en plus, dans le monde antique, le caractère d'un art international ; vers ce temps ou, au plus tard, dans le courant du quatrième siècle, Carthage, grande ville de commerce, en rapports continuels avec les Grecs de la Sicile et de l'Italie, avec les Étrusques, avec les populations demi-hellénisées de la Campanie et du Latium, dut abandonner au moins en partie les formes pauvres et démodées de l'industrie phénicienne et se laisser gagner aux séductions de ce goût supérieur qu'elle voyait régner partout autour d'elle. Il y a des époques où l'art n'a plus de patrie ; il se propage avec les besoins de la vie élégante et franchit facilement les limites tracées par les religions et par les races [4].

1. Ces deux fragments ont été soumis à l'examen de M. Heuzey, qui nous a remis à ce sujet la note suivante : « La terre des deux fragments de terre cuite qui m'ont été confiés n'est pas la même que celle des figurines du Louvre qui ont été trouvées en Phénicie.

« Le premier fragment est fait d'une terre tendre et peu consistante, qui se raye à l'ongle ; elle est d'un gris jaunâtre ; elle a été pétrie à l'état brut et reste toute mêlée de paillettes vitreuses et de gravier. Elle contient des éléments minéraux que l'on pourrait étudier avec profit au microscope.

« Le second est d'une terre rouge brique, déjà moins grossière et plus épurée, de dureté moyenne, qui contient encore des paillettes vitreuses ; mais l'aspect de la cassure offre un grain inégal qui ne se retrouve pas dans les pièces fabriquées en Phénicie.

« Tout porte à croire qu'on a là les produits d'une fabrication tout à fait locale. »

M. Murray, qui a sous les yeux, au Musée Britannique, une suite assez riche de figurines provenant de Tharros, y remarque aussi deux variétés principales d'argile, l'une d'un brun pâle, l'autre d'un rouge brique : « Nos terres cuites de Sardaigne, m'écrit-il, me paraissent avoir, dans l'argile et dans la fabrique, un caractère local, comme si elles avaient été faites en Sardaigne d'après des moules apportés de Phénicie. »

2. Spano, *Bull. arch. sardo*, t. IV, p. 129-131. Lettre de M. Vivanet du 19 février 1884.

3. Heuzey, *Catalogue*, n° 240 à 245.

4. *Id.*, *Ibid.*, p. 100.

Les Carthaginois, quand ils commencèrent à battre monnaie, firent donc graver par des artistes grecs les coins de leurs pièces (fig. 11, 12, 253). De toutes les villes qu'ils prirent au cours de leurs longues guerres de Sicile, leurs généraux rapportèrent des statues grecques qui vinrent orner les places publiques et les temples de Carthage. Scipion Émilien, après sa victoire, invita les cités siciliennes qui avaient été jadis ainsi dépouillées à venir reconnaître les œuvres d'art qui leur avaient appartenu[1]. Quand chacune d'elles eut ainsi repris son bien, il restait encore assez de statues pour que le vainqueur en ait beaucoup emporté à Rome; le peuple les vit défiler sous ses yeux dans la pompe du triomphe africain[2].

Parmi ces ouvrages grecs qui de Carthage furent ainsi transportés à Rome, il en était dont les anciens maîtres ne s'étaient pas retrouvés ou n'avaient pas fait valoir leurs titres en temps utile; d'autres avaient été commandés par les Carthaginois eux-mêmes à des artistes grecs. Ainsi Diodore de Sicile raconte que, lorsque les Carthaginois, en 396, pendant leur guerre avec Denys l'aîné, mirent le siège devant Syracuse, ils pénétrèrent, sous la conduite de Himilcon, dans le faubourg d'Achradine et profanèrent les temples de Déméter et de Perséphoné. L'armée des Carthaginois ayant été ensuite frappée de la peste et affligée d'autres désastres, le sénat de Carthage vit là un châtiment de l'impiété dont Himilcon s'était rendu coupable et voulut se concilier le pardon et la bienveillance des déesses offensées. On leur éleva donc des statues à Carthage aux frais du public; on institua en leur honneur des sacrifices solennels suivant les rites grecs, et on leur consacra des prêtres choisis parmi les plus notables des Grecs établis à Carthage[3]. Ces statues de divinités grecques, dont le culte est confié à des prêtres grecs, ne peuvent avoir été que des images toutes grecques de style et d'attributs. A ce propos, il importe de signaler un monument curieux qui, rapporté de Carthage par un consul italien, appartient aujourd'hui au Musée de Turin; c'est un curieux exemple de ces ouvrages qu'un Carthaginois commandait à un artiste grec (fig. 326). Dans un édicule formé de deux colonnes doriques qui soutiennent un fronton triangulaire, une déesse est debout; c'est une de celles dont

1. Appien, VIII, 123.
2. *Id.*, VIII, 130.
3. Diodore, XIV, 63 et 77. On a voulu douter de ce fait (Davis, *Carthage and its remains*, p. 194); mais il n'y a aucune raison sérieuse de révoquer en doute le témoignage de l'historien.



326. — Bas-relief votif de Carthage. *Gazette archéologique*, t. VII, pl. XVII.

le culte avait été introduit à Carthage vers le commencement du quatrième siècle; c'est une Perséphoné-Coré qui fait de la main droite, avec son voile, le geste nuptial et qui, de la main gauche, porte un vase rempli de grenades. La panthère de Dionysos, son époux infernal, placée dans le tympan du fronton, achève de déterminer le sens de cette représentation[1].

Au-dessous de l'édicule, sur la plinthe, on lit une inscription phénicienne dont voici la traduction :

« Vœu de ton serviteur Melekiaton le Suffète, fils de Maharbaal le Suffète. » La parole est censée adressée à la divinité, comme dans les dédicaces de plusieurs autres monuments votifs du même peuple.

Il n'y a ici de *barbare,* comme auraient dit les Grecs, que le texte en langue phénicienne. Tout le reste, cadre et figure, est purement hellénique par la donnée première et par l'exécution. C'est que le monument appartient aux derniers temps de l'indépendance carthaginoise. Il n'est pas daté; mais c'est bien à cette époque seule que convient, comme le caractère de l'écriture, celui de cette architecture composite qui mêle les moulures des différents ordres grecs; l'exécution de la figure est aussi d'une mollesse qui sent la décadence. On a cru reconnaître dans le père de Melekiaton, dans Maharbaal le Suffète, un lieutenant d'Annibal dont le nom paraît souvent chez Tite-Live, au cours de la seconde guerre punique. La stèle serait ainsi des premières années du second siècle avant notre ère.

Comme nous l'avons déjà montré par plus d'un exemple, même prédominance des formes grecques dans ces stèles dédiées à Tanit que Carthage a fournies par milliers (fig. 13, 14, 15, 16, 29, 30, 71, 82, 83, 192); ce ne sont que colonnes ioniques supportant un fronton triangulaire, volutes, oves et triglyphes, acrotères à palmettes, des motifs enfin qui tous sont empruntés au répertoire de l'architecture hellénique. Seuls les symboles figurés dans ce cadre gardent leur originalité; là même où les inscriptions manquent, ils suffisent à dénoncer la provenance des monuments. Sur la plupart de ces stèles, la divinité n'est représentée que par des emblèmes qui en abrègent et en rappellent la figure, emblèmes dont le plus souvent répété n'est autre que la main divine, ouverte et dressée pour bénir; dans quelques bas-reliefs, en très petit nombre, on voit le buste, ou même le corps tout entier de la déesse, mais ces images gardent toujours un singu-

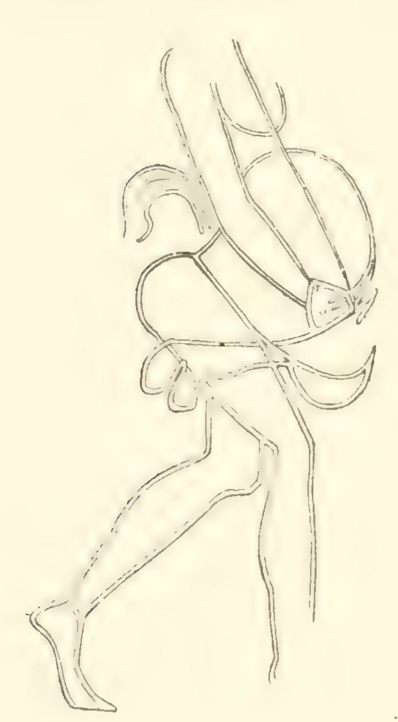
1. *Gazette archéologique*, 7e année, pp. 76-79 et pl. XVII. *Un ex-voto carthaginois* (E. Renan et Fr. Lenormant).

lier caractère de lourdeur (fig. 327). On y sent que, si les artisans qui ciselaient ces ex-voto avaient sous les yeux des modèles grecs, ils n'étaient pas gens à profiter beaucoup de ces exemples. La semence



327, 328, 329. — Stèles votives de Carthage. Bibliothèque nationale.

était tombée sur une terre ingrate et n'y devait pas lever; la forme vivante n'éveillait pas la curiosité du sculpteur; il ne trouvait pas plaisir à l'étudier et à la rendre dans son inépuisable variété; son dessin, abstrait et sec, rappelle toujours celui des peintres d'armoiries (fig. 328). Il arrive ainsi parfois à une véritable barbarie, comme dans cette esquisse d'un personnage qui, debout et vu de profil, fait le geste de l'adoration (fig. 329). Une étrange représentation, c'est celle d'une divinité qui a une queue de satyre et qui danse (fig. 330). Sa tête a disparu, mais on voit encore une de ses mamelles et son ventre rebondi; c'est peut-être un thyrse qu'elle tient à la main; elle n'a pour tout vêtement qu'une sorte de sous-ventrière terminée par deux pattes qui flottent en arrière. L'idée d'une pareille figure a peut-être été suggérée par les images de satyres qui décoraient les vases grecs et les bronzes étrusques.

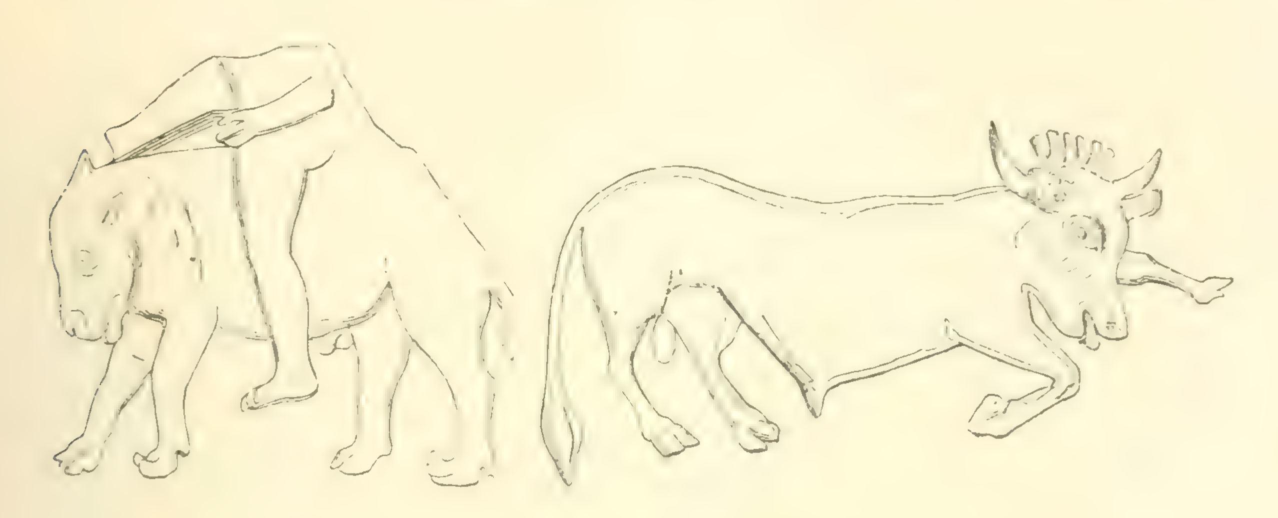


330. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

Les figures d'animaux sont en général plus ressemblantes; on y reconnaît la colombe (fig. 192) et le cygne[1], le bélier[2], peut-être

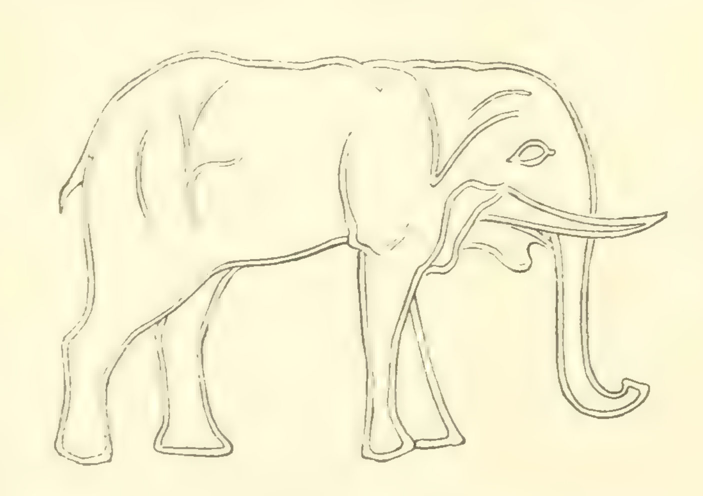
1. Ph. Berger, *les Ex-voto du temple de Tanit*, p. 20.
2. *Ibidem*, p. 10.

l'hippopotame, portant un cavalier sur son dos (fig. 331)[1], le taureau qui est quelquefois d'un assez beau mouvement (fig. 332)[2], enfin l'éléphant, qui est dessiné avec un vrai sentiment de la nature (fig. 333). Sa trompe est tournée en dehors, et l'on sent très bien le



331, 332. — Stèles votives de Carthage. Bibliothèque nationale.

mouvement de ses hanches et de sa queue; il a, en outre, le front fuyant et les oreilles en éventail qui distinguent l'éléphant d'Afrique de celui de l'Asie[3]. Quant au cheval, qui paraît sur presque toutes les monnaies de Carthage et qui s'y distingue par ses formes élégantes et élancées, il ne se rencontre ici guère qu'une seule fois; encore est-il presque méconnaissable, tant il est raide[4]. Deux souris figurent sur une même pierre; elles étaient peut-être parmi les victimes que l'on offrait à Tanit[5]. Enfin, les poissons se montrent sur plusieurs stèles (fig. 328); il y en a de plusieurs espèces; les plus nombreux sont les dauphins : ils sont seuls ou affrontés, comme sur les monnaies[6].



333. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

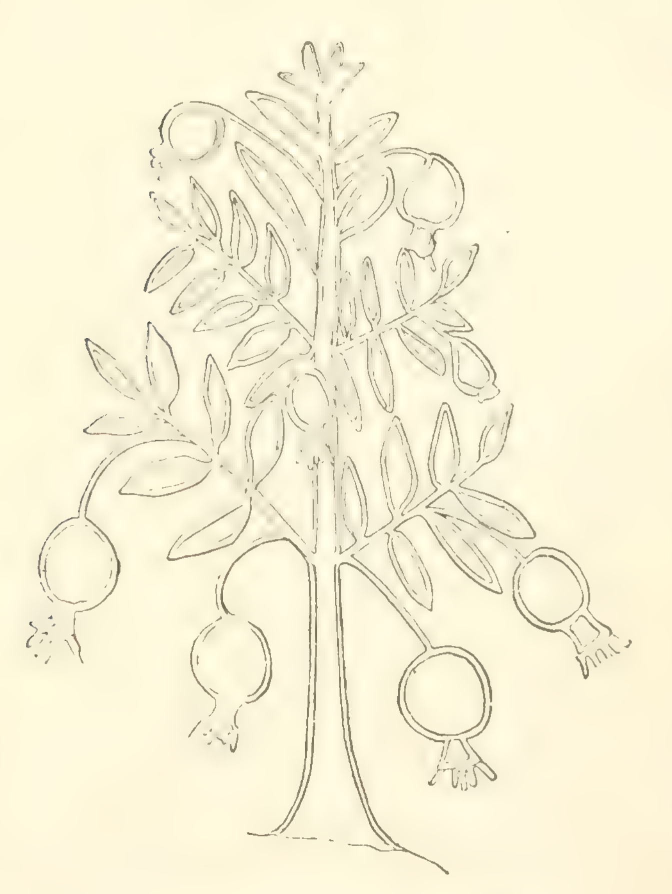
Les représentations de végétaux prêtent aux mêmes remarques;

1. Ph. Berger, *les Ex-voto du temple de Tanit*, p. 16.
2. *Ibidem*, p. 17.
3. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 777, note 5.
4. Ph. Berger, *les Ex-voto du temple de Tanit*, p. 17.
5. *Ibidem*, p. 18.
6. *Ibidem*, pp. 19-20.

elles sont peu variées, mais assez fidèles. Motif courant de l'ornementation orientale, la fleur de lotus ne pouvait guère avoir à Carthage qu'un caractère tout conventionnel; mais, dans le fronton par lequel se termine une de ces stèles, le contour est tracé d'une main sûre et ne manque pas d'une certaine élégance (fig. 334). C'est, au contraire, d'après nature qu'est dessiné, tout chargé de fruits, le grenadier, l'un des arbres qui tenaient le plus de place dans les jardins de l'Afrique (fig. 335). Sur d'autres stèles, on ne reconnaît pas moins bien le tamarix à ses branches élancées et à son feuillage grêle, la fleur de la courge, qui jouait un rôle dans les mystères d'Adonis, et les épis de ces blés que les campagnes de Carthage produisaient si drus et si beaux[1]. Quant au palmier, il est représenté d'une manière bien moins exacte que sur les monnaies de Carthage (fig. 253); il a ici le tronc beaucoup trop gros; les branches manquent de légèreté (fig. 336). C'est moins un arbre réel qu'une colonne dont le chapiteau rappelle par sa disposition, comme en Égypte, celle de la tête du palmier.



334. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

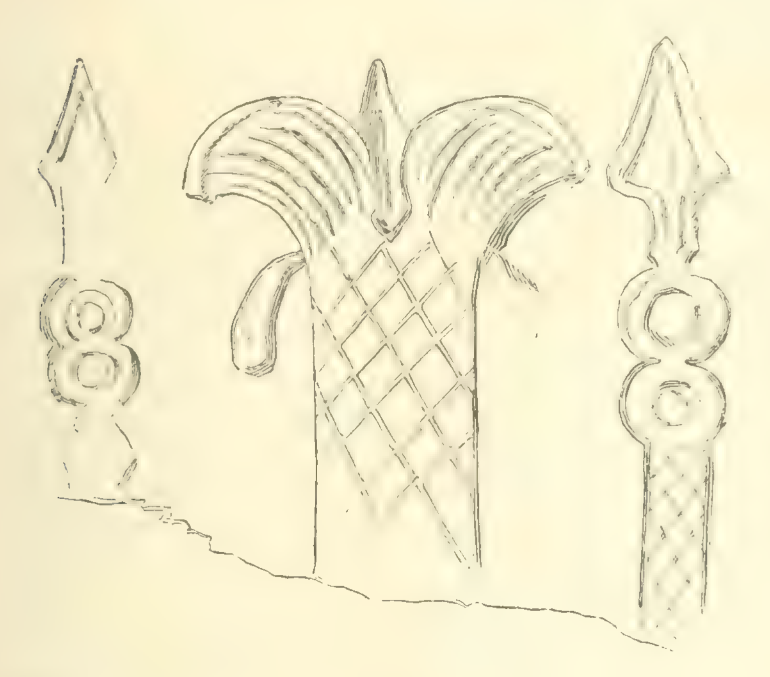


335. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.

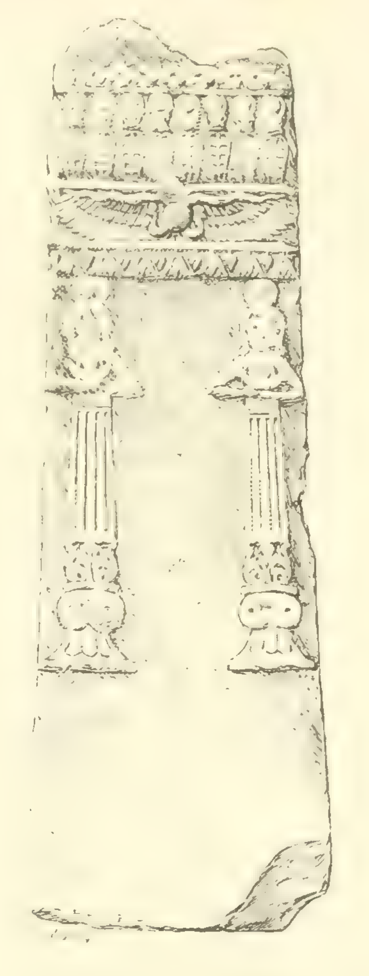
Toutes ces stèles sont d'ailleurs d'une exécution très sommaire et que l'on peut appeler négligée ; l'imitation des formes grecques

1. Ph. Berger, *les Ex-voto du temple de Tanit*, pp. 21-22.

n'a pas porté bonheur aux humbles artistes qui se chargeaient de fournir à la piété populaire toute cette sculpture à bon marché ; ils se sont acquittés de leur tâche sans esprit et sans talent. On paraît avoir travaillé la pierre ou l'argile avec plus de soin et de goût dans une période antérieure, quand on ne s'inspirait guère encore que des arts de l'Orient. C'est à cette période qu'appartiennent des stèles qui ont été découvertes, en 1867, sur l'emplacement d'Hadrumète[1]. Aucune d'elles ne porte d'inscription; mais le ciseau qui les a décorées de divers motifs était plus ferme et précis que celui qui a orné les stèles de Carthage.



336. — Stèle votive de Carthage. Bibliothèque nationale.



337. — Stèle d'Hadrumète. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,70. Louvre. Dessin de Wallet.

La pièce la plus intéressante de cette collection semble représenter la façade ou plutôt une portion de la façade d'un édifice (fig. 337). Deux colonnes supportent un entablement très riche et très compliqué. Ces colonnes ont des bases campaniformes que surmonte une sorte de coussin circulaire ;

1. Sur les circonstances de la découverte, voir l'article de M. Ph. Berger, *Stèles trouvées à Hadrumète* (*Gazette archéologique*, 1884, p. 51 et pl. VII). Quatre de ces stèles ont été rapportées en France et données au Louvre par M. l'abbé Trihidez, aumônier du corps expéditionnaire en Tunisie ; de quelques autres, qui sont restées à *Sousse*, il a pris des croquis ; enfin les plus belles ont été, paraît-il, enlevées en 1869 par Daux. Malgré toutes ses recherches, M. Berger n'a pu arriver à savoir ce que ces dernières étaient devenues. D'après les dires recueillis par l'abbé Trihidez, 60 stèles environ auraient été trouvées en 1867, et les mêmes motifs se répétaient sur la plupart de ces monuments.

le fût paraît carré : il sort d'un bouquet de feuilles qui ressemblent à celles de l'acanthe. Ce fût, strié de profondes cannelures dans sa partie inférieure, se termine par le buste d'une femme qui, coiffée à l'égyptienne, supporte, de ses deux bras repliés devant la poitrine, le disque et le croissant lunaires; sur sa tête, un globe serré entre deux cornes ou, si l'on veut, entre les deux pointes d'un croissant.

La composition de cette colonne est heureuse et savante; les feuilles d'acanthe y fournissent une transition bien trouvée entre les rondeurs de la base et la section quadrangulaire du fût. Par un artifice du même genre, les sillons verticaux expliquent et préparent le motif supérieur. Sont-ce des cannelures, sont-ce les plis symétriques et creux d'une longue robe qui, serrée à la taille par une ceinture, laisse le buste nu? L'esprit peut hésiter entre ces deux interprétations et, dans cette indécision même, il y a une sorte d'agrément. La souplesse de la forme vivante se trouve ainsi très bien reliée à la rigidité des formes abstraites de l'architecture; le passage est plus habilement ménagé que dans une autre colonne figurée sur une stèle de Carthage, où ce même buste de femme surmonte un chapiteau ionique (fig. 16).

L'entablement n'est pas moins digne d'attention. Comme architrave, il y a un bandeau décoré de fleurs et de boutons de lotus. La frise est remplie tout entière par un large globe ailé, accosté d'uræus. Au-dessus, une corniche très saillante, composée d'une rangée d'uræus vus de face et dont la tête soutient le disque entouré d'un anneau. Au-dessus encore, un dernier membre que l'usure de la pierre rend assez difficile à définir; on croit pourtant distinguer sur la pierre une suite de rosaces. La stèle est cassée par en haut; elle devait avoir pour couronnement un petit fronton triangulaire.

Cet ensemble a une physionomie égyptienne très nettement caractérisée. L'entablement ne renferme pas un motif que l'Égypte n'ait pu fournir et l'idée de la partie haute de la colonne a certainement été suggérée par le chapiteau hathorique. Cependant l'architecte, tout en tirant parti de ces modèles, a gardé sa liberté. Là où l'Égypte superpose seulement au fût une tête féminine, il a mis tout un torse; c'est peut-être à un monument grec qu'il a emprunté le bouquet d'acanthe, et sa base a une bien autre ampleur que celle de la colonne égyptienne qui ne comporte qu'un coussinet circulaire. Par ce mélange d'éléments divers et cette prédominance de l'élément égyptien, par l'imprévu de certains traits, cette colonne fait honneur à l'artiste phénicien; c'est un des ouvrages où l'on saisit mieux le caractère très

particulier de son procédé, comment parfois, tout en imitant, il a su inventer dans le détail. Plusieurs fois répétées, sur la façade et peut-être sur les côtés d'un sanctuaire, ces cariatides pouvaient être d'un bel effet; elles donnent l'idée d'une ordonnance imposante dont l'aspect aurait été vraiment original. Il paraît difficile d'admettre que cet arrangement si curieux ait été imaginé par le sculpteur; celui-ci a dû le prendre à l'architecte. On serait tenté d'y voir la copie exacte d'une travée du portique qui entourait le temple où avaient été dédiés ces monuments votifs.



338. — Stèle d'Hadrumète. Hauteur, 0m,48. Dessin de Wallet.

Sur plusieurs de ces stèles, pas d'autre image que celle d'un vase, toujours sans anses. Dans une de celles qui seront bientôt exposées au Louvre, le champ est coupé par une quadruple baguette en deux compartiments (fig. 338); à l'étage inférieur deux caducées; dans celui d'en haut, une sorte d'urne ou de bocal; comme couronnement, un fronton où le croissant s'arrondit au-dessus du disque. On aimerait à savoir si le caducée a été emprunté par les Phéniciens à la Grèce et à son Hermès, ou si celui-ci n'a pas plutôt dérobé cet attribut à quelque dieu de l'Orient, son aîné de bien des siècles. Le caducée figure sur nombre des stèles de Carthage[1]; le voici encore, avec une tête de bœuf et le cône de Tanit, sur un jeton en terre cuite qui a été trouvé dans le même endroit que ces ex-voto (fig. 339)[2].



339. — Jeton de terre cuite. Grandeur d'exécution. Musée de Saint-Louis de Carthage.

Enfin, sur d'autres de ces monuments, on retrouve un emblème que nous avons déjà rencontré sur la stèle de Lilybée (fig. 232) et en Sardaigne (fig. 174); ce sont trois cippes, de grandeur inégale, qui posent sur une base commune; celui du milieu est le plus élevé. On a là, selon toute apparence, la représentation symbolique de l'une de ces triades entre lesquelles la Phénicie répar-

1. Berger, *les Ex-voto du temple de Tanit*, pp. 24-25.
2. Communiqué par le Père Delattre.

tissait les divinités principales de son panthéon. Dans une de ces stèles, le piédestal qui supporte ce groupe se termine par une corniche tout égyptienne, disposition qui nous a déjà frappé dans une stèle de Sardaigne (fig. 233).

Avec les stèles d'Hadrumète, nous avons déjà remonté dans le passé, au delà du temps où les sculpteurs de Carthage ne faisaient plus qu'imiter, assez gauchement, les types et les motifs que la Grèce avait mis à la mode. C'est à une époque encore plus reculée, voisine peut-être de la fondation de Carthage, que nous reporte un monument qui, trouvé dans les citernes d'*El-Malka*, à l'ouest de Byrsa, appartient aujourd'hui au Louvre (fig. 340). « Ce masque en terre cuite peinte témoigne de l'influence prédominante que l'Égypte a longtemps exercée sur l'art phénicien. On y reconnaît le même type que dans les têtes des couvercles de momies, la même chevelure tombant le long du cou en deux masses striées. Cependant le modelé n'a pas toute la fermeté du travail égyptien et se sent un peu du naturalisme asiatique. Ce curieux objet dérive certainement des masques estampés que les Égyptiens plaçaient sur la face des morts et que l'on a retrouvés aussi dans les antiques sépultures de Mycènes. Seulement, comme il est de proportions demi-nature, pourvu de trois trous de suspension au sommet et de deux autres trous de chaque côté, il ne pouvait plus avoir qu'un usage votif ou symbolique. C'est un très ancien exemple d'une coutume que nous suivrons dans l'île de Cypre, coutume qui se continue en Grèce et en Italie par les *oscilla* bachiques et par les masques des tombeaux pour en arriver aux grossiers masques funéraires de l'époque gréco-parthe qui ont été retrouvés dans des tombes de la Babylonie [1]. Le Musée Britannique possède également deux masques de terre cuite, très probablement phéniciens,



340. — Masque en terre cuite. Hauteur, $0^{m},19$. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. Heuzey, *Catalogue*, nos 168-182.

de l'île de Sardaigne : l'un présente une tête de femme coiffée à l'égyptienne, et l'autre une tête grimaçante qui diffère absolument du type comique des Grecs.

« Il n'est pas facile de décider à quel sexe appartient notre masque carthaginois. L'oreille est percée au lobe inférieur et porte aussi au bord supérieur des trous pour trois anneaux, suivant un usage des femmes de l'Orient, conservé encore aujourd'hui dans l'Inde. D'autre part, les joues sont marquées d'un profond sillon, à la limite ordinaire de la barbe. Le peintre n'a pas tenu compte de cette division; mais le ton rouge brun dont il a couvert la face avait un caractère viril dans le système de coloration des Égyptiens; les cheveux et les sourcils sont seuls peints en noir [1]. »

Avec ce masque, l'ouvrage le plus soigné qu'aient laissé les modeleurs puniques, nous sommes retournés à notre point de départ; nous sommes arrivés au temps où, sur la côte de Syrie comme dans les colonies de l'Occident, l'art phénicien n'a pas encore subi d'autre influence que celle des grands empires de l'Orient et de leur vieille civilisation. Il nous reste à rappeler, en les résumant, les faits que nous avons analysés. Cette tâche s'impose ici d'autant plus qu'au cours de cette longue énumération nous n'avons pas rencontré, comme en Égypte, en Chaldée et en Assyrie, des œuvres de premier ordre qui aient pu frapper l'esprit du lecteur et laisser dans sa mémoire une vive et forte impression.

§ 7. — RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA SCULPTURE PHÉNICIENNE

Nous aurions voulu réunir ici plus de monuments que nous n'avons pu le faire. Les séries que nous avons essayé de former présentent bien des lacunes; cependant, malgré l'insuffisance des documents, il faut bien tenter de définir le caractère de cet art, d'en apprécier la valeur et de dresser le compte des phases par lesquelles il a passé.

Ce qui, dès le début, fut pour l'artiste phénicien un vrai désavantage, ce fut la mauvaise qualité de la pierre où se firent ses premiers essais. Ce tuf grossier était loin de valoir le beau calcaire compact de la moyenne Égypte ou même cet albâtre de l'Assyrie qui, par les facilités

1. HEUZEY, *Catalogue*, pp. 58-59. Longpérier avait été le premier à signaler, d'après une photographie que M. de Villefosse lui avait envoyée de Tunisie, l'importance et l'intérêt de ce monument (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1874, p. 206-208).

qu'il offrait au libre jeu du ciseau, semblait encourager le sculpteur et le provoquer à multiplier les images; mais combien surtout il le cède à ces marbres admirables que la Grèce tirera, pendant plusieurs siècles, du flanc de ses montagnes, sans arriver à jamais épuiser les carrières du Pentélique et de Paros!

Autre inconvénient, autre condition d'infériorité : à partir du moment où la *schenti* égyptienne fut remplacée par la longue robe qui cachait le corps tout entier, le sculpteur, sur la côte de Syrie comme en Mésopotamie, n'eut plus à modeler que des figures vêtues; or ce qui seul fait le statuaire, c'est la vue familière de la forme nue, ce sont les curiosités et les ambitions qu'elle éveille, c'est la nécessité qui s'impose de l'étudier dans ses lignes maîtresses et dans le feu des mouvements qui la diversifient, qui l'animent et qui la colorent.

On pourrait citer telle école, celle par exemple des premiers sculpteurs toscans de la Renaissance, qui, sans avoir eu le bénéfice de cette éducation, a pourtant su tirer de la figure vêtue un parti singulièrement heureux et surtout rendre avec une rare puissance de vérité les différentes expressions du visage humain. Ce n'est pas le cas pour l'artiste phénicien; il n'a jamais regardé la nature d'assez près et avec une attention assez passionnée pour y découvrir l'individu. L'Égypte avait excellé dans le portrait; non seulement la Phénicie n'a pas laissé une seule figure à laquelle on puisse donner ce titre, mais encore elle n'a pas su marquer nettement dans ses figures le caractère ethnique. L'Égypte a fait connaître, par des images très franches et très claires, le type héréditaire et particulier de tous les peuples qui l'entouraient; les sculpteurs assyriens n'ont pas visé si haut; mais du moins ils ont réussi merveilleusement à saisir et à fixer dans tous leurs ouvrages les traits originaux de la race à laquelle ils appartenaient. Les Phéniciens n'ont même pas fait cet effort; on a beau chercher dans les bas-reliefs, les statues, les figurines de terre cuite et les pierres gravées qui représentent leur plastique; on n'arrive pas à en dégager les linéaments d'un type qui se laisse définir avec quelque précision. Parfois, dans tel ou tel monument, on croit discerner certains traits qui paraissent caractéristiques; mais voici d'autres figures de même provenance dans lesquelles ces traits s'effacent ou du moins s'atténuent au point de ne plus garder la valeur que l'on était tout à l'heure tenté d'y attacher. Nous savons comment étaient vêtus les Phéniciens; mais il nous serait difficile de dire, autrement que par conjecture, s'ils avaient le nez droit ou busqué, la bouche

petite ou grande et à quelle coupe de visage on les reconnaissait tout d'abord sur quelqu'un de ces marchés internationaux de la Méditerranée où ils se rencontraient avec des Grecs, des Latins et des Étrusques.

Cette indécision et ce vague de la forme s'expliquent par ce fait que l'art phénicien, dans tout le cours de sa longue activité, n'a jamais cherché son inspiration dans la nature étudiée directement, avec une sincérité naïve; il a toujours eu les yeux fixés sur les produits d'un art étranger, de celui qui, par l'effet des circonstances, se trouvait, à tel ou tel moment, avoir dans le monde oriental le plus de prestige et d'ascendant. C'est surtout à l'aide des terres cuites que nous pouvons nous faire une idée de l'ordre dans lequel se sont succédé les influences qui se sont exercées l'une après l'autre sur la plastique phénicienne; ces figurines sont assez nombreuses, en comparaison des sculptures sur pierre; elles forment des séries moins incomplètes et qui fournissent de meilleurs éléments d'appréciation[1].

Vassaux de l'Égypte, où beaucoup d'entre eux étaient allés s'établir, les gens d'Arad, de Gébal, de Sidon et de Tyr ont dû commencer, vers le temps des grandes dynasties thébaines, à copier les modèles égyptiens; mais il ne semble pas qu'il nous soit parvenu un seul monument de ces âges reculés, où les premiers ouvrages des artisans de la Syrie ne pouvaient guère être que des pastiches plus ou moins imparfaits des sculptures qui décoraient les temples, les tombes et les maisons des contemporains de Séti et de Ramsès. Peut-être un jour découvrira-t-on des œuvres qui remontent à cette période où la Phénicie ne relevait que de l'Égypte; mais, pour le moment, les figurines en argile qui paraissent les plus anciennes sont celles où l'on sent l'influence du style assyrien. La parenté est évidente, et on ne saurait y voir des objets importés. Toutes ces figurines ont été trouvées en Phénicie; de plus, par la qualité comme par la préparation de la terre et le choix des types, elles se distinguent nettement de celles qui ont été recueillies en Mésopotamie. Ces statuettes sont bien le produit d'une industrie locale.

1. Dans toute cette étude sur le style des terres cuites phéniciennes et sur les imitations dont elles portent la trace, nous suivons pas à pas M. Heuzey qui, dans son *Catalogue*, les a étudiées avec un soin si minutieux et une sagacité si pénétrante, pour aboutir ainsi à des vues très neuves à propos de l'action que l'archaïsme grec a eue sur la plastique de la Phénicie, vues où nous entrons pleinement. Nous renvoyons le lecteur qui voudrait étudier la question de plus près aux pages si nourries dans lesquelles M. Heuzey a donné ses preuves.

Nulle part cette ressemblance n'est plus sensible que dans le char de guerre dont nous avons eu déjà l'occasion de parler (fig. 145).

« Quand il était entier, ce char à quatre chevaux devait porter quatre guerriers ; mais les cassures ont enlevé les deux figures de devant, qui représentaient le maître du char et le cocher ; la tête d'un des servants d'armes a été aussi brisée ; il ne reste qu'un personnage qui soit complet. Le type et le vêtement sont presque complètement assyriens : nez aquilin, barbe longue et striée, casque conique à jugulaires fixes, sous lesquelles pendent deux longues tresses, poignard passé dans la ceinture. Le harnachement des chevaux, ornés de glands, et l'arrangement du char, protégé en arrière par une rondache à tête de lion, rappellent les chars de combat, sculptés sur les monuments de l'Assyrie[1]. »



341. — Figurine en terre cuite. Hauteur, 0m,10. Louvre.

Même caractère dans la partie supérieure d'une petite figure à revers plat, qui était peut-être destinée à faire partie d'un groupe monté sur un char (fig. 341). « Ce personnage est barbu ; son visage offre aussi ce que l'on est convenu d'appeler le type sémitique. Il est coiffé d'une sorte de chapeau conique ou de turban qui forme tout autour de la tête comme une large visière ; il est vêtu de deux robes superposées, fendues sur la poitrine, avec large bordure. Ces robes ouvertes, analogues à l'*aba* des Syriens modernes, caractérisent sur les bas-reliefs de Ninive certaines populations asiatiques soumises à l'empire assyrien[2]. »

Le travail est plus négligé, mais ce sont encore à peu près les mêmes traits que l'on retrouve dans un personnage debout, barbu, coiffé d'un bonnet conique (fig. 342). « Il est vêtu d'une robe longue, rabattue en double jusqu'au-dessous de la taille. De la main gauche, dont le poignet porte un bracelet en spirale, il serre contre sa poitrine une patère ; le bras gauche pend le long du corps[3]. »

Il convient enfin de rattacher au même groupe l'image, assez laide d'ailleurs, de ce dieu assis entre deux béliers dans lequel nous avons

1. Heuzey, *Catalogue*, pp. 66-67 (n° 187).
2. *Ibidem*, pp. 67-68 (n° 189).
3. *Ibidem*, pp. 68-69 (n° 191).

reconnu Baal-Hammon (fig. 140)[1]. Toutes les figurines à physionomie assyrienne sont loin d'avoir un caractère primitif; elles ont dû être précédées d'ouvrages plus grossiers, qui ne nous sont pas parvenus; elles témoignent d'une remarquable habileté technique; « si la terre en est sujette à se fendiller, ce qui provient d'une cuisson parfois imparfaite, elles forment souvent, par exemple dans les chars de guerre, des pièces assez compliquées, dont certaines parties sont modelées à la main, tandis que les évidements sont découpés à l'aide d'une lame tranchante : mais les petites figures qui entrent dans ces ensembles sont déjà creuses et estampées au moule. Un caractère distinctif, particulier à la même série, c'est l'indication minutieuse du détail, dans la chevelure, dans la barbe et dans tous les ornements, par un système de traits gravés lestement à la pointe, conformément au goût de décoration riche et brillante, qui est propre à l'art assyrien. Il y a aussi un fait important à noter : c'est que les yeux sont dessinés horizontalement et plutôt légèrement abaissés que retroussés vers les tempes[2]. »



342. — Figurine en terre cuite. Hauteur, 0m,30. Louvre.

Les statuettes où l'on devine l'imitation des types égyptiens sont des moulages creux, à revers plat, à parois assez minces, ce qui n'indique pas une très haute antiquité. De plus, l'imitateur, ici, serre de moins près son modèle, ce qui semble indiquer qu'il a plus confiance en lui-même, qu'il a pris l'habitude de traduire avec plus d'indépendance les conceptions religieuses qui sont propres au peuple pour lequel il travaille. Aucun détail n'est emprunté de toutes pièces à la sculpture égyptienne; mais on sent que l'artiste la connaît et qu'il est secrètement préoccupé de faire passer dans son œuvre quelque chose de la noblesse qu'il trouve dans ce type. « Les détails à la pointe qui caractérisaient le groupe précédent ne viennent

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 65.
2. *Ibidem*, n° 190.

pas modifier ici la simplicité tout égyptienne de l'enveloppe. S'il y a quelques retouches, destinées à accentuer les traits trop indécis du visage ou à dessiner des ornements, c'est au pinceau qu'elles sont faites, avec la couleur rouge ou noire. La mollesse du travail laisse pourtant subsister dans l'ensemble un caractère de distinction, éloigné de la rudesse primitive : on y devine la contrefaçon d'un art plus parfait. La proportion de la face en particulier, les yeux longs et droits, un grand nez mince d'une faible saillie, la bouche et le menton petits par rapport au large développement des traits supérieurs se rattachent aux types élégants qu'a mis à la mode l'art des dynasties saïtes[1]. »



343. — Figurine en terre cuite. Hauteur, 0m,14. Louvre. Heuzey, pl. VI, fig. 4.

Ce groupe, que l'on a proposé d'appeler *pseudo-égyptien,* est formé exclusivement par les variétés d'un même type ; ce sont des statuettes de femme, assises sur des trônes à dossier ; l'imperfection du moule donne d'ailleurs des formes générales tellement vagues, que l'on doute au premier aspect si les figures sont assises ou debout. Toutes ces femmes ont pour caractère distinctif la coiffure à l'égyptienne (fig. 143 et 144)[2]. Seulement cette coiffure, un peu modifiée, s'élargit et se relève en deux masses au-dessus des tempes, par une affectation d'un goût local, dont le point de départ se retrouve néanmoins dans quelques petites figures égyptiennes. Un excellent échantillon de ce style, c'est une figurine, malheureusement brisée, qui représente une femme frappant de la main droite un tympanon. L'épreuve, assez bien venue, laisse voir le type légèrement maniéré qui est particulier à ce groupe. Les yeux longs et horizontaux, le nez mince et très légèrement arqué, occupent la plus grande partie du visage, dont l'ovale élargi se raccorde à un menton fin et peu saillant ; la bouche est remarquablement petite (fig. 343).

Cette série n'est d'ailleurs pas seule à représenter, en Phénicie, l'influence de l'art égyptien. On n'a pas oublié la jolie statuette, trouvée en Sardaigne, qui, par sa silhouette et par l'arrangement de la coiffure, rappelle si fort les figurines funéraires des nécropoles de l'Égypte

1. Heuzey, *Catalogue*, pp. 69-70.

2. *Ibidem*, nos 192 à 195 et, dans l'atlas intitulé *les Figurines antiques du Musée du Louvre*, pl. VI.

(fig. 325). Il nous suffit aussi de rappeler deux autres groupes sur lesquels nous avons eu l'occasion d'insister et qui sont étroitement apparentés l'un à l'autre; le premier se compose des statuettes qui reproduisent avec plus ou moins de liberté l'image singulière et grimaçante du dieu Bes (fig. 21, 141, 294); le second se rattache au type du Phtah embryon (fig. 22, 27, 178).

« A côté des contrefaçons flagrantes du style assyrien et du style égyptien que nous venons de passer en revue, on voit apparaître, dans les nécropoles de la Phénicie septentrionale, une troisième classe de figurines, toujours fabriquées avec les mêmes argiles, mais d'un style nouveau, qui ne procède plus ni de l'Égypte ni de l'Assyrie, à part quelques détails traditionnels d'attitude et de costume. Ce type se rapproche, au contraire, des formes du premier archaïsme grec, au point de se confondre avec elles.

« Les traits distinctifs de la série sont un nez droit proéminent, la bouche remontée très haut, le menton saillant et fort. Les plus anciennes de ces figurines ont même quelque chose de plus rude, de plus carré dans les formes et de plus réellement primitif que les types d'imitation des deux premières séries. A cette rudesse se joint une singulière affectation dans la recherche du sourire et dans la disposition des yeux, souvent relevés vers les tempes, caractères dont nous avons noté l'absence dans les séries précédentes.

« Dans certains traits du costume et surtout dans la raideur hiératique de ces petites figures, tantôt assises les mains sur leurs genoux, tantôt guindées sur leurs pieds placés l'un devant l'autre, on retrouve bien la persistance de certaines traditions qui remontent aux écoles de l'Égypte et de l'Orient; mais ce sont exactement les mêmes détails d'imitation étrangère qui ont aussi leur place dans l'art grec archaïque et qui n'en détruisent pas la saisissante originalité.

« On voit, du reste, s'y mêler de bonne heure des modes élégantes de coiffure, des ajustements d'étoffes drapées, que l'ancien art égyptien et oriental n'a pas connus, mais qui appartiennent, au contraire, à l'usage grec, surtout à celui des Ioniens de l'Asie Mineure. Bien que la terre de ces figurines soit sensiblement la même que celle des figurines pseudo-assyriennes et pseudo-égyptiennes, la technique est assez différente. Les statuettes, moulées en creux, n'ont pas de parties découpées; elles n'ont pas subi de retouches à la pointe; tandis que, dans les séries précédentes, les bases restent largement ouvertes, ici ces bases sont fermées en dessous et percées d'un trou

d'évent fort petit, que l'ouvrier paraît avoir pratiqué en enfonçant dans la terre la tige cylindrique de son ébauchoir. Les vêtements étaient presque toujours peints, surtout en pourpre et en vert clair; mais ces couleurs, appliquées directement sur la terre cuite, sont très effacées[1]. »



344. — Figurine en terre cuite. Hauteur, 0m,19. Louvre.

Le lecteur a déjà vu passer sous ses yeux plusieurs des statuettes qui offrent, plus ou moins marqués, les caractères que nous venons de définir (fig. 20, 25, 142, 299, 323, 324); pour rafraîchir ses souvenirs et leur donner plus de précision, nous lui montrerons encore deux exemplaires de la céramique phénicienne dont chacun représente une des deux séries entre lesquelles se partage ce groupe.

La première série est formée des figures assises; l'attitude du corps est ici bien plus clairement indiquée que dans les statuettes de façon égyptienne, et les trônes, pourvus d'un marchepied, ont souvent de larges bras qui s'avancent et font saillie des deux côtés du corps (fig. 299). Parfois une des mains tient une colombe serrée contre la poitrine (fig. 20); ailleurs, les bras sont posés sur les genoux, comme dans une statuette qui provient d'*Amrit* et qui est fort bien conservée (fig. 344)[2]. Ici, la tête est coiffée d'une haute tiare presque cylindrique et d'un voile dont les angles supérieurs se marquent sur les épaules. Ces coiffures élevées appartenaient aux reines et aux déesses de l'Orient; mais elles leur furent, de très bonne heure, empruntées par l'art grec archaïque, sous les noms de *polos* et de *kidaris*, pour caractériser certaines divinités[3]. D'autres figures analogues, de même provenance et de même pose,

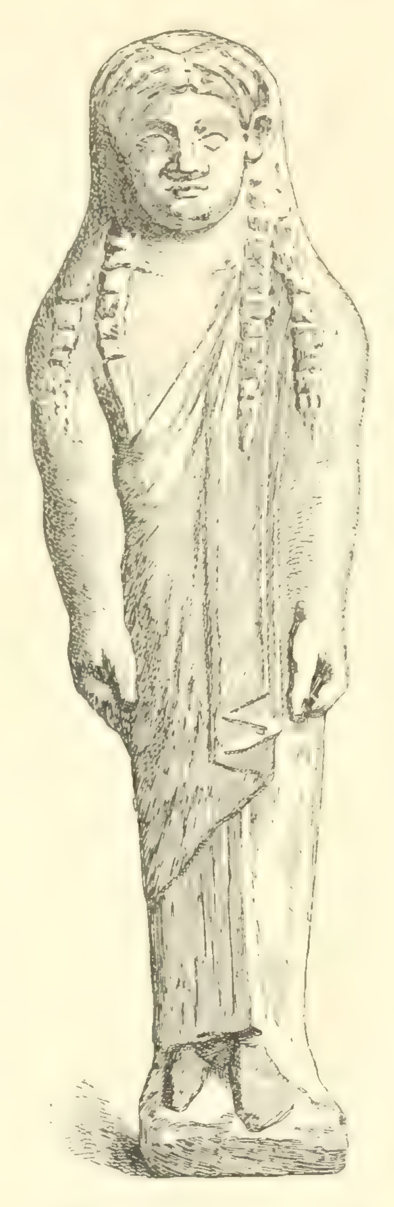
1. Heuzey, *Catalogue*, pp. 82-84.

2. *Ibidem*, n° 202.

3. On a pu déjà voir cette coiffure dans un bas-relief dont nous avons reproduit quelques fragments et qui représente des captives asiatiques emmenées dans des navires, sous la garde de soldats assyriens, probablement sur le golfe Persique (*Histoire de l'Art*, t. III, fig. 9).

n'ont pour coiffure qu'une étroite stéphané, recouverte d'un voile qui leur fait une grosse tête ronde[1].

« L'autre série débute par des figurines de femme debout, les bras collés au corps, les mains fermées, les pieds placés l'un devant l'autre (fig. 345). Elles sont moulées en deux pièces et travaillées sur les deux faces. La forme enveloppante est tout à fait celle des statuettes funéraires de l'Égypte ; mais le modelé donne des détails tout différents et d'un art déjà perfectionné. La chevelure tombe dans le dos en une masse épaisse, striée horizontalement, qui rappelle la perruque égyptienne ; seulement elle se divise par devant en quatre longues boucles, selon la mode des Ioniens. Le costume se compose d'une tunique et d'un petit manteau de pourpre à bande vert clair, drapé ou agrafé transversalement sur l'épaule gauche, d'où part une chute de plis, dans le goût des draperies grecques archaïques ; le bas de la robe, en s'arrondissant, forme un épatement, qui se relie à la petite base carrée. Les chaussures, fermées et pointues, colorées aussi en pourpre, sont celles qui étaient portées en Grèce sous le nom de persiques[2]. »



345. — Figurine en terre cuite. Hauteur, 0m,23. Louvre.

Le type du premier archaïsme grec, déjà singulièrement adouci par les progrès d'un art épris de l'élégance, se montre encore plus nettement dans d'autres statuettes que nous avons déjà fait connaître (fig. 142). Ce sont encore des femmes debout, vêtues d'un peplos rabattu en double jusque sur la taille, par-dessus une tunique finement plissée. Leur chevelure ondulée tombe en longues boucles, divisées par devant et réunies en nappe contre le cou. D'une main elles tiennent contre leur poitrine une colombe, et de l'autre elles relèvent le pan de leur draperie, double geste qui, dans les anciennes représentations de l'art grec, caractérisait les déesses jeunes et belles et particulièrement Aphrodite. Une de ces figures, celle même que nous avons repro-

1. Heuzey, *Catalogue*, nos 203-205.
2. *Ibidem*, p. 88 et nos 206-208.

duite, est surmontée d'un orifice de vase, qui fait de cette statuette creuse, à base fermée en dessous, un véritable *alabastron*.

C'est à l'aide des terres cuites de la Phénicie septentrionale que nous avons pu former les trois groupes que nous avons distingués. Ces groupes, nous n'essayerons pas d'en retrouver les éléments à Tyr et à Sidon. Il y a là un fait très singulier : les fouilles de M. Renan n'ont pour ainsi dire pas donné de figurines en argile. Tout ce qu'elles ont produit en ce genre, ce sont des têtes, des torses, des mains et des pieds, de menus fragments qui ne se rapprochent et ne se rejoignent pas. La seule statuette que l'on ait pu restituer est composée de neuf morceaux, et encore lui manque-t-il les bras[1]. Comment expliquer cette différence? Est-ce seulement que l'antiquité s'est mieux conservée dans le territoire du royaume arvadite que dans des districts où la population est restée plus dense et où le présent a toujours vécu davantage aux dépens du passé? Peut-être aussi l'art de modeler l'argile a-t-il été moins cultivé à Tyr et à Sidon que dans le royaume du Nord. Ces deux villes sont bien près de l'Égypte et celle-ci a toujours eu plus de goût pour la terre émaillée que pour la terre cuite proprement dite. Sidon avait importé d'Égypte l'industrie du verre; or l'émail n'est pas autre chose qu'une couche de verre coloré; il est donc possible que les ateliers sidoniens et tyriens aient surtout façonné des figurines recouvertes d'une glaçure blanche, verte ou bleue, à la mode égyptienne. Dans le nord, on était plus près de l'Assyrie et aussi de Rhodes, un des premiers pays où des œuvres originales sont sorties du four des céramistes grecs. Quoi qu'il en soit, les terres cuites de Tyr et de Sidon paraissent être restées, au moins jusqu'au siècle d'Alexandre, plus rudes et plus négligées que celles de la Phénicie septentrionale. Dans les débris qui représentent seuls aujourd'hui cette fabrique, une étude attentive a révélé la trace de l'influence égyptienne et de la grecque. On n'y a pas retrouvé jusqu'à présent de reproductions nettement caractérisées du style assyrien; mais peut-être des découvertes nouvelles viendront-elles, d'un jour à l'autre, combler cette lacune[2].

L'enquête que nous avons instituée nous a permis de distinguer, dans la vie de l'art phénicien, trois phases, trois moments successifs; mais nous ne nous sommes pas encore demandé à quel siècle correspond chacune des périodes que paraît caractériser la prédomi-

1. Heuzey, *Catalogue*, n° 227 et pl. XII, fig. 3.
2. *Ibidem*, p. 94.

nance de telle ou telle influence étrangère. Il ne peut être question, en pareille matière, de dates précises; mais toutes les données historiques, ainsi que certains indices tirés des monuments, démontrent que la Phénicie n'a guère pu subir l'action de l'art assyrien avant la fin du huitième siècle; c'est pendant la première moitié du septième siècle qu'elle est devenue une vraie province de l'empire des Sargonides. Ce serait un peu plus tard, vers la fin de ce même siècle et pendant le cours du suivant, que le style égyptien aurait repris faveur; on sait quel éclat l'Égypte jette alors sous les Psammétique et les Amasis, qui redeviennent maîtres de la Syrie. Enfin, c'est vers ce même temps, au sixième siècle et pendant le cours du cinquième, que les modeleurs phéniciens se mettent à imiter avec une prédilection de plus en plus marquée les types que l'art grec naissant a déjà créés à Rhodes et dans les brillantes cités doriennes et ioniennes de l'Asie Mineure. Gardons-nous d'ailleurs de croire que jamais, dans l'une ou l'autre de ces périodes, la plastique phénicienne se soit imposé la contrainte d'aller puiser toutes ses inspirations à une source unique. Dans les plus anciens monuments de la sculpture lapidaire, sur la côte comme à l'intérieur de la Syrie, nous avons trouvé, se combinant en proportions variables, des éléments asiatiques et des éléments égyptiens. Il en a été toujours ainsi jusqu'au moment du triomphe définitif de l'art hellénique, qui devint, sous les successeurs d'Alexandre, l'art de toute l'humanité civilisée. Avant le moment où s'accomplit cette révolution, les artisans de la Phénicie étaient toujours restés fidèles à leurs habitudes d'éclectisme; ils avaient pris un peu partout les types et les motifs qui avaient le plus de chance de plaire à tous ces peuples dont ils desservaient les marchés. Au sixième et au cinquième siècle, pendant qu'un atelier fabriquait des figurines plus ou moins égyptiennes de goût et d'aspect, tel autre livrait surtout des contrefaçons du style grec archaïque.

Les petits monuments qui forment cette dernière série sont ceux de tous qui ont le plus haut intérêt.

« La suite des types que comprend ce groupe est répandue à profusion sur beaucoup de points du bassin de la Méditerranée avec des caractères presque identiques non seulement de style, mais encore de fabrication. Cependant, par une exception remarquable, ils font absolument défaut à Cypre, dans le grand gisement de Kition, où les petites idoles de la série pseudo-égyptienne sont pourtant si nombreuses. En revanche, on les rencontre fréquemment dans les contrées

où se sont établies les anciennes colonies grecques, et tout d'abord à Rhodes, où les figurines de ce genre forment, avec les vases peints de style local, le gros du butin recueilli dans la nécropole de Camiros. Des spécimens du même style ont été signalés à Samos et en Grèce; les anciennes terres cuites de Mégare, sans être tout à fait semblables, appartiennent à la même famille. La Sicile en a fourni une quantité assez grande, tirée notamment des tombeaux de la région de Syracuse. Enfin, on les retrouve à Cumes, en Apulie et jusque dans les sépultures étrusques [1]. »

Le problème qui se trouve ainsi posé est l'un des plus graves et des plus compliqués que l'historien rencontre sur sa route. La solution en a, croyons-nous, été donnée par M. Heuzey, auquel nous laissons la parole : « Les archéologues qui croient que l'archaïsme grec est sorti tout formé des ateliers de la Phénicie ne pouvaient manquer de s'autoriser de ces faits. Non seulement ils soutiennent qu'une pareille diffusion des mêmes types est uniquement due à l'extension de la navigation phénicienne; mais encore, lorsqu'ils trouvent dans les vieilles sculptures helléniques les caractères qui sont particuliers à la série de figurines que nous étudions, ils les notent avec insistance comme autant de traits empruntés par les premiers artistes grecs à ce qu'ils nomment le type phénicien; mais, pour que nos terres cuites leur donnassent raison, il faudrait admettre une troisième époque de l'art phénicien, qui serait la période originale et créatrice de cet art : les Phéniciens, après avoir passé par des contrefaçons assez médiocres du style égyptien et du style assyrien, auraient fini par se créer un style nouveau, distinct des deux autres et vraiment national. Or cette proposition me paraît inadmissible, et tous les faits ci-dessus énoncés tendent plutôt à une conclusion contraire.

« S'il faut dire ici toute ma pensée, cette dernière série de figurines trouvées en Phénicie me paraît relever de l'art grec archaïque, tel qu'il florissait au sixième siècle dans les colonies de l'Asie Mineure, encore mêlé de beaucoup d'éléments orientaux, mais déjà maître de ses principes et doué d'une puissance originale qui lui assurait l'avenir. Dès cette époque, les Phéniciens commencèrent à subir l'ascendant, ce que j'appellerai l'*action en retour* de l'art nouveau, surtout à partir du moment où la conquête perse les réunit aux Grecs d'Asie comme sujets d'un même empire. Ils importèrent chez eux les

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 84.

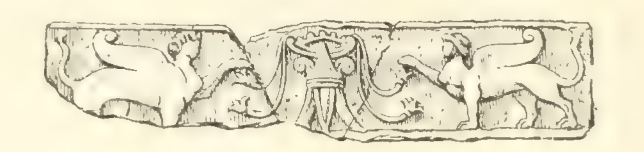
produits de l'industrie grecque et les imitèrent dans leurs propres ateliers. Ainsi se forma en Phénicie même un style gréco-phénicien, dont l'introduction dans ce pays est, selon nous, bien antérieure à la conquête de l'Orient par Alexandre et dont la trace ancienne se trouve ailleurs que dans les terres cuites [1]. »

En effet, la même pensée et la même conjecture nous avaient été déjà suggérées par l'étude des sarcophages anthropoïdes en marbre; dans la plupart d'entre eux, le caractère de l'exécution nous avait paru procéder du style des frontons d'Egine. On peut en dire autant du grand masque de femme qui a fait partie d'un sarcophage en terre cuite (fig. 130). Il a été fabriqué avec la même terre que les figurines dont nous parlons; seulement celles-ci sont encore plus anciennes; elles nous reportent jusqu'au commencement du sixième siècle et montrent, dès cette époque, les produits ou tout au moins les pastiches de l'art grec archaïque commençant à pénétrer en Phénicie et venant faire concurrence aux ouvrages des écoles qui cherchent leurs inspirations en Assyrie et en Égypte.

A l'encontre de la théorie que nous avons adoptée, on pourrait peut-être alléguer que les habitudes des Phéniciens auraient été dérangées et que leur esprit aurait été déconcerté par ces emprunts faits aux types qu'une autre race aurait créés. L'objection n'a pas de valeur. « En important chez eux et en reproduisant dans leurs ateliers les images des déesses grecques, les Phéniciens n'éprouvaient aucune hésitation à y retrouver leurs déesses nationales. Les deux peuples étaient habitués de longue date à de pareilles assimilations religieuses qui reposaient sur des ressemblances parfois superficielles, mais souvent aussi sur une véritable filiation historique. Il y avait telles de ces petites idoles, encore à demi orientales, qui reprenaient naturellement leur place dans les sanctuaires du pays. Hercule se confondait avec Melqart, Aphrodite avec Astarté, comme aussi avec Baaltis qui, par ses rapports avec Adonis, avait contribué à donner à l'Aphrodite grecque le rôle funéraire que nous lui voyons dans les terres cuites des tombeaux. Le polythéisme antique avait un fond commun, et les croyances qui en étaient sorties étaient assez larges et assez flottantes pour se prêter à toutes sortes de rapprochements et d'échanges, qui étaient l'un des faits courants de la vie internationale [2]. »

1. Heuzey, *Catalogue*, pp. 84-85.
2. *Ibidem*, p. 90.

C'est la suite de cette histoire qui fournira la preuve que nous ne pouvons pas encore offrir ici au lecteur; en étudiant les plus anciennes figurines grecques et particulièrement celles de Rhodes, nous y reconnaîtrons un art original qui, tout en se développant dans une atmosphère tout imprégnée de traditions orientales, a eu sa manière à lui, très neuve et très personnelle, de voir et de rendre la nature. Les observations que provoquera cet examen auront peut-être pour résultat de faire considérer comme démontrée une assertion qui jusqu'à ce moment ne peut se présenter que comme une sorte de postulat, comme une hypothèse très plausible. Ce qui, dès maintenant, lui donne un haut degré de vraisemblance, c'est l'induction que nous pouvons tirer du caractère même des Phéniciens, tel qu'il se révèle au cours de cette analyse. Dans tout ce qui subsiste de leur architecture et de leur sculpture, avons-nous rien trouvé qui nous autorise à les croire capables de cet effort d'invention et de ce progrès du goût qui auraient donné naissance à tout un art nouveau? Ainsi, par exemple, le sculpteur égyptien et l'assyrien avaient habillé leurs personnages; mais ni l'un ni l'autre ne s'étaient préoccupés de tirer parti du mouvement et du jeu de l'étoffe; ils ne songeaient pas à en faire ressortir les parties lisses, que frappe la lumière, par l'opposition des ombres que dessinent des plis plus ou moins profonds et plus ou moins symétriquement disposés. On a peine à croire, jusqu'à preuve du contraire, que ce soient les Phéniciens, ces imitateurs à outrance, qui aient eu l'idée neuve et féconde des effets si variés que la plastique devait obtenir par ce moyen; les présomptions tout au moins ne sont pas en leur faveur.



CHAPITRE VII

CYPRE ET LA SCULPTURE CYPRIOTE

§ 1. — LA SITUATION, LE SOL ET LE CLIMAT DE L'ILE

L'île de Cypre[1] (Κύπρος chez les Grecs, *Kibris* chez les Turcs) est la plus éloignée vers l'Orient de toutes les îles de la Méditerranée. Elle en est, après la Sicile et la Sardaigne, la troisième par la grandeur. On en évalue la superficie à 900 000 hectares; la Corse, qui vient après, en a 875 000. On peut donc se représenter Cypre comme ayant à peu près les dimensions de notre département insulaire.

L'île de Cypre est située dans une espèce de poche profonde ou de vaste golfe que dessinent la côte méridionale de l'Asie Mineure et la côte de Syrie : le cap *Saint-André,* que les Grecs appelaient Boosoura ou « queue de bœuf », dernière pointe d'une haute langue de terre par laquelle l'île se termine au nord-est, regarde le sommet de l'angle aigu que tracent et que creusent, à leur rencontre, les deux rivages. Au nord, la Cilicie est à la même distance environ de Cypre que la Syrie à l'est et au sud-est; mais la côte qui regarde l'Asie Mineure est presque tout entière âpre et montueuse; elle n'a que d'étroites bandes de terrain cultivable ou de courtes vallées, sans rades ni ports. C'est au contraire sur la côte orientale que s'ouvre la plus grande plaine de l'île; dans ces parages, là même où la montagne domine la mer, elle y descend, presque partout, en pentes plus douces

1. Nous croyons devoir retourner à cette orthographe du nom de l'île, qui est l'ancienne orthographe française. Fénelon écrit toujours *Cypre*. Le traducteur de Dapper (*Description exacte des iles de l'Archipel*, in-fol., Amsterdam, 1703) fait de même. C'est depuis la fin du siècle dernier qu'a prévalu la forme *Chypre*, qui n'a aucune raison d'être : elle ne reproduit même pas la prononciation italienne de ce nom, *Tchipro*. C'est *Kypre* que l'on devrait dire ; faute d'en revenir là, ce qui serait peut-être faire à l'usage une trop forte violence, nous désirons tout au moins nous en tenir à la forme qu'avaient adoptée nos classiques et qui est plus voisine, au moins pour l'œil, du terme grec.

ou bien elle se borde d'une frange de sol uni et fertile ; là se trouvent les meilleurs mouillages, les plages dont l'accès est le plus facile et le moins dangereux. L'île avait sa façade, si l'on peut s'exprimer ainsi, tournée du côté de la Syrie ; c'est par là qu'elle prenait jour sur le continent voisin. Ses relations devaient donc être plus aisées et plus intimes avec la Syrie qu'avec l'Asie Mineure ; elle était prédestinée à recevoir des cités syriennes ses premiers habitants, les premières semences de la civilisation. La principale ville maritime de l'île, c'est aujourd'hui *Larnaca*, qui touche aux ruines de l'antique Kition ; de ce point on compte douze heures de bateau à vapeur jusqu'à *Alexandrette*, le meilleur port de toute la Syrie, et sept seulement jusqu'à Tripoli. Pour faire ce dernier trajet, une barque à voile ne met guère, quand elle a bon vent, plus de vingt-quatre heures, et jamais elle ne perd la terre de vue. Des navigateurs comme les Phéniciens, de bonne heure enhardis à des courses bien autrement lointaines et dangereuses, devaient regarder cette traversée comme un jeu d'enfant.

L'île a une forme très particulière. Les anciens la comparaient à une toison étendue sur le sol ; mais ils se faisaient souvent une idée fort inexacte des dimensions et de la figure des pays qu'ils connaissaient le mieux. L'image dont se sert un voyageur allemand, M. von Loeher, pour définir cette même forme est plus triviale, mais elle est bien autrement juste : on s'en convaincra par le moindre coup d'œil jeté sur la carte. « Cypre, dit-il, ressemble à un jambon dont l'os ou le manche serait représenté par cette étroite et longue saillie de la chaîne septentrionale qui vient finir au cap Saint-André[1]. » En tout cas, ce qu'il importe ici de saisir et de marquer, ce n'est pas tant le dessin plus ou moins bizarre du contour extérieur que la nature du terrain compris dans ce périmètre et la manière dont s'y répartissent les cours d'eau, les plaines et les montagnes.

A ce point de vue, l'île se partage en trois régions d'étendue et de richesse inégale, mais dont les caractères sont bien tranchés. Au centre s'ouvre une grande plaine, dont le nom même, *Mesoria* (au milieu des montagnes), indique la situation. Les eaux qui l'arrosent vont, les unes vers l'est, au golfe de Salamine, les autres vers l'ouest, à celui où s'élevait jadis Soloi. La plaine est ainsi formée de deux bassins adossés l'un à l'autre et dirigés en sens contraire ; le principal, celui de l'ancien Pediaeos, aujourd'hui *Pidias*, regarde l'Orient. Cette plaine tra-

1. Von Loeher, *Cypern, Reiseberichte nach Natur und Landschaft, Volk und Geschichte*, 1 vol. in-8°, Stuttgart, 1878.

verse donc l'île de part en part : elle a dans sa plus grande largeur de 20 à 25 kilomètres ; en y comprenant le terrain plus élevé qui sépare les deux bassins opposés, elle mesure à peu près vingt-cinq lieues de longueur. Elle était connue dans l'antiquité sous le nom de *la bienheureuse* (ἡ μακαρία). Aujourd'hui encore, les voyageurs sont unanimes à en vanter la fertilité, à célébrer la beauté et la variété de la végétation qu'elle étale aux regards partout où la main de l'homme a pris la peine de confier au sol quelques plants ou quelques semences. Par sa composition chimique et par sa couleur, le noir limon qu'y déposent les crues annuelles du Pediæos rappelle celui du Nil. Dans les parties les plus creuses de la vallée, la couche d'humus qui s'est ainsi accumulée a 6 et 7 mètres de profondeur ; jusqu'aux premières pentes de la montagne, elle est assez épaisse pour satisfaire aux besoins des cultures même les plus exigeantes. Afin de tirer parti de ce trésor, il faudrait des bras, il faudrait quelque prévoyance. Les pentes ne sont pas rapides ; rien ne serait plus aisé que de diriger le cours du fleuve et d'en retenir les eaux au moyen de barrages, de les distribuer partout à l'aide de canaux d'irrigation. Maintenant les torrents, après les grandes pluies d'hiver, se promènent capricieusement au milieu des champs cultivés ; ils les emportent ou les ensablent à leur gré. Ailleurs, ils laissent des marais pestilentiels. Enfin l'eau, que nulle part l'homme ne s'est appliqué à retenir et à conserver, fait partout défaut une fois les chaleurs venues ; à peine s'en glisse-t-il un mince filet entre les pierres qui encombrent le lit des rivières. Pas une goutte n'en parvient aux racines altérées.

Cette grande plaine, avec les vallées latérales qui en dépendent, occupe à peu près la moitié de la surface de l'île. Le reste est couvert par deux massifs montagneux qui se font vis-à-vis, mais qui sont loin d'avoir la même importance et la même étendue (fig. 346). Celui du nord n'est autre chose qu'une longue arête de calcaire jurassique ; les points les plus élevés ne paraissent pas atteindre tout à fait un millier de mètres. Du côté de la mer, où elle fait face aux cimes toujours neigeuses du Taurus cilicien, elle tombe à pic, en beaucoup d'endroits, jusque dans les flots. Ce sont, comme sur la côte méridionale et occidentale de la Crète, de formidables escarpements, de grandes falaises rocheuses, rougies ou dorées par le soleil, où habitent par milliers les pigeons sauvages. Il y a pourtant quelques anses, assez bien abritées, où des bâtiments de très faible tonnage, tels que caïques et felouques, peuvent trouver un asile : ainsi le petit port de *Kerynies*, qui a gardé

son nom antique. Dans les flancs de ces montagnes se creusent, tournées vers le nord, quelques courtes et profondes vallées dont on vante la fraîcheur, les beaux ombrages, les vergers luxuriants ; mais la place manque au pied de cette haute muraille. Autrefois même, quand l'île était le plus prospère et le plus peuplée, cette côte ne possédait pas une seule cité de quelque importance ; tout au plus y avait-il sur ce rivage de petites villes maritimes, telles que Lapethos, Kerynia, Aphrodision, Carpasia, qui vivaient de la pêche et du trafic qu'elles



346. — Carte de l'île de Cypre[1].

faisaient avec la Pamphylie et la Cilicie. Dans les beaux temps de l'antiquité, il devait y avoir aussi tout le long de ce détroit, entre l'île et le continent, un mouvement très actif de passagers, qu'amenaient à Cypre les affaires ou la dévotion. Pour tous ceux qui venaient de l'Asie Mineure, le plus court était de passer par Tarse et de s'embarquer, pour traverser ce bras de mer, dans quelqu'un des ports qui se creusaient au pied des escarpements de la Cilicie Trachée[2].

1. Cette carte a été dressée d'après celles que M. Kiepert a données, l'une dans la nouvelle édition de son *Atlas von Hellas* et l'autre, en 1878, sous le titre de *New original map of the island of Cyprus*, chez Dietrich Reimer.

2. Ainsi, c'est par cette route qu'a dû débarquer à Cypre la colonie carienne qui a apporté dans un canton voisin d'Amathonte le culte du Zeus Carien, de Labranda, le dieu à la hache. Un temple consacré à ce dieu a été trouvé près du petit village de *Fasuli* :

L'autre système de montagnes est bien autrement complexe et couvre un bien plus vaste espace. Les roches ignées, serpentines et ophitones dominent dans ses crêtes et ses sommets arrondis, ainsi que sur tout le versant du nord; ses pentes méridionales se composent de calcaires tertiaires et de bancs de marne. Sous divers noms, *Kakiscala, Stavrovouni, Machæræs, Adelphi, Troodos,* il étend ses ramifications sur tout le sud et le sud-ouest de l'île ; c'est surtout dans cette dernière région qu'il forme un groupe vraiment épais et d'une masse imposante autour du plus haut sommet de Cypre, le Troodos, dont l'Olympe des anciens, vers l'est, n'est qu'un prolongement. Le Troodos s'élève, assure-t-on, jusqu'à plus de deux mille mètres, et plusieurs autres cimes voisines ne sont pas loin d'atteindre ce même niveau; mais aucune d'elles ne paraît avoir encore été mesurée avec une précision rigoureuse.

Des flancs de cette belle et large montagne descendent, dans tous les sens, des vallées qui ont plus d'ampleur et de développement que celles de la chaîne septentrionale et qui laissent, dans leur partie inférieure, plus de place à la culture. En maint endroit, les contreforts de l'Olympe s'abaissent en pente douce vers la mer ou bien, entre leurs derniers escarpements et la grève, l'émiettement de leurs flancs et les apports des eaux ont créé une bande de plaine assez large et assez fertile pour que l'homme ait envie de s'y établir et y trouve toutes ses aises. Cette région possédait jadis plusieurs des cités les plus célèbres de l'île, Kition, Amathonte, Curion, l'ancienne et la nouvelle Paphos. On y rencontre encore aujourd'hui des villages populeux et prospères. Le sol caillouteux et léger de ces versants, exposés au midi, est surtout merveilleusement propre à la culture de la vigne.

Le climat de l'île a été très diversement jugé par les voyageurs, suivant qu'ils ont visité l'île dans telle ou telle saison. Il offre en effet des contrastes très tranchés, qui expliquent des appréciations fort différentes. Un tiers environ de l'année, de la mi-octobre à la fin de février, est très pluvieux; les pluies y durent parfois, sans interruption, comme dans les contrées tropicales, pendant de longs jours de suite. Vient ensuite un printemps dont l'éclat, le charme et la fraîcheur ont laissé de profonds souvenirs à tous ceux qui ont parcouru les campagnes de Cypre entre les premiers jours de mars et le milieu de juin ; le rapide essor de la végétation est favorisé par de chaudes ondées

deux inscriptions lui sont consacrées sous le nom de Ζεὺς Λαβράνιος. HALL, *A temple of Zeus Labranios in Cyprus* (*American oriental Society, Proceedings at New Haven; October*, 1883, p. II).

qui viennent encore de temps en temps modérer les ardeurs du soleil. En juin, les pluies cessent, et l'on est parfois plus de quatre mois sans voir tomber une seule goutte d'eau. Les chaleurs sont alors écrasantes, surtout dans la grande plaine centrale, où les brises de mer, arrêtées par la barrière des montagnes, ne font pas pénétrer leur souffle rafraîchissant[1]. Il fait, assure-t-on, malgré la différence de latitude, plus chaud l'été dans la Mesoria que dans la Basse Égypte, à Nicosie qu'au Caire. La chaleur est tempérée, dans la vallée du Nil, par l'abondante évaporation qui se produit à la surface du grand fleuve et par le courant d'air qui règne entre ses berges. Ici rien de pareil : le vent du Nord même, quand il a passé sur les arides plateaux de l'Asie Mineure, arrive sec et brûlant ; les vents de l'est et du sud ne se sont pas moins échauffés en courant sur les déserts de la Syrie et sur ceux de l'Afrique. C'est donc, presque constamment, sous une haleine embrasée comme la vapeur qui sort de la bouche d'un four, une sécheresse affreuse. Plus d'eau dans le lit des rivières ; les sources sont taries ; hors dans le fond de quelques vallées étroites où se maintient un peu d'humidité, toutes les plantes herbacées ont jauni et se sont fanées. Beaucoup d'arbres même penchent languissamment le bout de leurs rameaux flétris et laissent tomber leurs feuilles roussies. Hommes, animaux, végétaux, tout ce qui vit meurt de soif ; on ne fait plus d'affaires que le matin et le soir. Pendant la journée, on dort d'un lourd sommeil. La nature entière attend, haletante et triste, le premier nuage d'automne, les premières gouttes de pluie.

Dans les beaux temps de l'île, ces chaleurs écrasantes devaient être tempérées, jusqu'à un certain point, par l'effet de deux causes dont l'action ne s'exerce plus aujourd'hui avec la même force, par une irrigation savante et par la bienfaisante influence de vastes forêts. Celles-ci couvraient la surface de l'île, partout où le sol n'était point cultivé en céréales, en jardins et en vergers ; elles retenaient les eaux sur les pentes qui depuis lors se sont dénudées et comme écorchées ; elles réussissaient à défendre plus longtemps ruisseaux et rivières contre les ardeurs de ce redoutable soleil qui les boit à longs traits, qui les épuise si vite jusqu'à la dernière goutte, depuis que le cours n'en est plus protégé par un épais rideau de feuillage. Tous les textes anciens s'accordent à nous représenter l'île comme merveilleusement boisée[2].

Il ne reste presque plus rien de ces richesses forestières ; ici,

1. Martial parle de « Infamem nimio calore Cyprum » (IX, 92).
2. STRABON, XVI, VI, 5. THÉOPHRASTE, *Histoire des Plantes*, V, 8.

comme dans tout l'Orient, l'homme a misérablement gaspillé ce capital. Pour défricher un petit champ, le laboureur brûle tout un bois : l'œuvre de destruction qu'a commencée l'incendie est achevée par les pâtres et par la dent avide de leurs chèvres, puis par les nuées de sauterelles qui s'abattent périodiquement sur l'île. Pendant longtemps, les pouvoirs qui s'étaient succédé dans l'île avaient su protéger les forêts, au moins dans certaines régions ; ils avaient dû édicter des règlements analogues à ceux dont la trace nous a été conservée, tout près de là, dans le Liban, par ces nombreuses inscriptions latines qui se lisent sur le roc, en différents endroits des districts d'*Akoura* et de *Kartaba*, inscriptions que M. Renan a recueillies et qu'il a expliquées d'une manière si plausible[1]. Ces textes gravés en grandes lettres qui frappaient tous les yeux réservaient au gouvernement le droit d'abattre et d'employer pour les constructions publiques quatre essences précieuses entre toutes. Les autres bois, de moindre valeur, restaient à la disposition des particuliers, *cetera privata*.

Sans ces défenses, il eût été difficile de conserver des réserves en haute futaie capables de fournir aux maîtres successifs de Cypre les grandes pièces qu'ils en ont toujours tirées, soit pour la quille et la mâture de leurs navires, soit pour les planchers et les combles de leurs édifices. Or Cypre a toujours été célèbre par ses chantiers maritimes et par l'excellence des bois que l'on y mettait en œuvre[2]. Un peu plus tard, si les Ptolémées font de si grands efforts pour conquérir Cypre sur Antigone et Démétrius, puis pour s'y maintenir contre les Séleucides, c'est qu'ils ont besoin des forêts de l'île ; sans elles, où construiraient-ils ces escadres qui leur assureront l'empire du bassin oriental de la Méditerranée ? Dans des temps plus rapprochés de nous, les Lusignans ont été de grands bâtisseurs ; pendant plus d'un siècle, dans leur royaume, ils ont élevé partout châteaux et palais, grandes églises ogivales aujourd'hui changées en mosquées, abbayes dont les ruines pittoresques, dont les nefs et les clochers gothiques donnent au voyageur, dans certaines vallées cypriotes, l'impression et presque l'illusion d'un paysage occidental. Toutes ces constructions somptueuses, qui

1. *Mission de Phénicie*, pp. 259-281. La formule complète est ARBORUM GENERA IV CETERA PRIVATA ; mais le plus souvent elle est écrite en abrégé.

2. AMMIEN MARCELLIN (XIV, 27), vantant les richesses naturelles de Cypre, dit que l'on peut y construire et y gréer un grand navire, de la quille à la mâture et aux voiles, sans y faire entrer aucune matière qui ne soit le produit du sol même de l'île. Avec les forêts de pins, on avait aussi le goudron à discrétion. D'après THÉOPHRASTE (*Histoire des Plantes*, v, 9), les cèdres y étaient plus grands que ceux mêmes de Liban.

ont fait l'admiration des contemporains, ont eu des charpentes massives et compliquées, comme les composaient les architectes du moyen âge; or c'est encore aux bois de Cypre qu'il a fallu en demander les matériaux, à ses frênes et à ses pins, à ses cèdres, à ses cyprès et à ses chênes.

Ce qui, de tout temps, avait doublé la valeur de ces forêts, c'est qu'elles se trouvaient dans une île; grâce à leur situation, elles étaient d'une exploitation beaucoup plus facile que celles qui couvraient les flancs du Liban, de l'Amanus ou du Taurus. L'Orient n'a guère connu les routes carrossables; tout au plus en a-t-il possédé quelques-unes pendant la période de la domination romaine. Dans de telles conditions, on ne pouvait, sans des efforts prodigieux et de très grands frais, transporter à distance des quartiers de roche ou des pièces de bois dont la dimension fût considérable; aussi la plupart des grandes villes empruntaient-elles au sol qui les portait ou cherchaient-elles dans leur voisinage immédiat la pierre dont étaient faits leurs édifices et leurs maisons. Pour n'en citer qu'un petit nombre d'exemples, voyez Jérusalem et ses *cavernes royales,* Gortyne et son prétendu *labyrinthe,* Syracuse et ses *latomies,* Rome et les galeries taillées dans le massif même du Palatin, d'où ont été tirés les matériaux de sa première enceinte et de ses plus anciennes constructions. Pour qu'une carrière, pour qu'une forêt eussent quelque prix, il fallait qu'une plaine plus ou moins large les séparât seule d'une cité populeuse ou bien qu'elles fussent situées soit au bord d'un grand cours d'eau navigable comme le Nil, le Tigre ou l'Euphrate, soit au-dessus des rivages mêmes de la mer, ce grand chemin qui mène partout. Les forêts cypriotes présentaient cet avantage; les arbres mêmes qui croissaient dans le fond des vallées et dans le voisinage des plus hauts sommets ne pouvaient jamais être bien loin d'un port quelconque ou tout au moins d'une grève d'échouage. Une fois les planches ou les troncs arrivés à la côte, on les dirigeait sur les chantiers de l'île ou sur ceux de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, vers tout pays où une dynastie ambitieuse et guerrière travaillait à se donner une marine qui, de l'Hellespont jusqu'aux bouches du Nil, la fît maîtresse des mers.

On vantait, dans l'antiquité, les cèdres, les cyprès, les noyers et les platanes de Cypre; le cèdre a disparu; le cyprès ne s'y rencontre plus guère à l'état sauvage, mais les noyers et les platanes réussissent encore très bien dans ces mêmes vallées.

Ce dont l'île n'a pu être dépouillée par plusieurs siècles de mauvais

gouvernement et de ravages incessants, c'est la richesse et la beauté des plantes et des arbustes que le sol y produit sans culture. Tous les voyageurs qui l'ont visitée au printemps s'accordent à dire que nulle part, dans le bassin de la Méditerranée, la terre ne se couvre et ne se colore de fleurs plus brillantes et plus variées, l'air ne se remplit de plus pénétrantes senteurs. Dès la fin de février, ce sont les violettes, ce sont surtout les anémones, si petites et si blafardes dans nos bois, là-bas, par millions, aussi grandes, aussi splendides, aussi diverses de nuances que celles qui sont cultivées dans nos jardins; plus tard, c'est toute l'éblouissante tribu des liliacées, chère aux poètes de la Grèce, l'hyacinthe, le narcisse et le crocus, différentes espèces de tulipes. Les buissons n'ont pas une moins élégante parure; c'est l'agnus-castus avec ses grappes d'un bleu pâle, c'est le myrte avec ses bouquets blancs et parfumés qu'encadre un charmant feuillage, c'est l'arbousier dont le fruit mûr a tout l'éclat d'une fleur rouge. N'oublions pas la rose, née, disait la légende, tout près de là, sur la côte syrienne, de la terre qu'avait baignée le sang d'Adonis. Aphrodite avait amené dans l'île la fleur qui lui était chère; les roses de Cypre étaient célèbres chez les anciens. Aujourd'hui encore, tandis que les charmants boutons de l'églantier décorent les broussailles et qu'ils répandent dans la campagne leur fine et légère odeur, les plus belles variétés de la rose cultivée s'épanouissent dans les jardins des riches musulmans, grands amateurs d'horticulture. On comprend que les Grecs aient appelé Cypre *l'île qui sent bon* (εὐώδης). C'était là, disait Homère, que les Grâces oignaient d'une huile embaumée les membres de leur divine maîtresse, c'est là qu'elles-mêmes trempaient leurs vêtements dans les vapeurs odorantes qui s'exhalaient de toutes ces corolles ouvertes par le printemps[1].

L'île possédait plusieurs plantes d'où l'on tirait des produits qui faisaient l'objet d'un fructueux commerce d'exportation. L'une d'elles paraît avoir donné à l'île le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, après une si longue suite de siècles : c'est l'arbuste que les Phéniciens et les Hébreux appelaient *kopher*, mot d'où les Grecs ont peut-être tiré celui de *kypros*, formé des mêmes éléments[2]. On est d'accord pour y reconnaître, d'après les descriptions que nous en donnent Dioscoride et Pline, la plante qui est appelée par les Arabes *el hanna* ou, comme

1. *Odyssée*, VIII, 362-366.

2. On peut se demander si cette identité du nom de la plante et du nom du cuivre ne provient pas de ce fait que le principe colorant qui se tire des feuilles du *lawsonia alba* donne à la peau une teinte cuivrée. Le *henné* a-t-il été connu avant le cuivre, ou le cuivre avant le *henné*, c'est une question qu'il paraît difficile de résoudre.

disent les voyageurs européens, le *henné*. C'est le *lawsonia alba* des botanistes. De ses fleurs, bouillies dans l'huile, on tirait un parfum fort estimé ; ses feuilles donnent une poudre verdâtre que l'on voit encore aujourd'hui exposée dans tous les bazars du Levant. Préparée de diverses manières, cette poudre sert à teindre en rouge ou en jaune la crinière, le sabot et la queue des chevaux ; elle sert surtout aux femmes pour se peindre certaines parties du corps, telles que les ongles et les cheveux, surtout les lèvres et les paupières ; avec le noir de fumée, qui épaissit et allonge le sourcil, elle agrandit l'œil et elle le creuse ; elle lui donne cet éclat qui le fait si brillant entre les plis blancs du voile, cette lumière qui semble venir de si loin. En l'employant à ces usages, les harems du Caire, de Damas et de Stamboul ne font que continuer la tradition de ceux de Memphis et de Thèbes, de Babylone et de Ninive, d'Ecbatane et de Suse. L'Orient, comme on l'a dit, n'est pas dans le temps, il n'est que dans l'espace ; les siècles valent en Orient ce que les années comptent en Occident.

Le *cyprus* ou henné est très commun aussi en Égypte et en Syrie, ainsi que le prouve l'origine sémitique de son nom grec ; c'est de la côte syrienne qu'avait été importée dans l'île, sinon la plante elle-même, partout répandue, tout au moins la fabrication de la teinture végétale que lui demandait la coquetterie féminine. Cypre passait pour avoir en propre un autre produit du même genre, auquel la médecine ancienne attribuait des vertus curatives très puissantes : c'était le *ledanum* ou *ladanum*, dont il est déjà question dans Hérodote[1]. Cette substance provient d'un ciste qui, comme l'indique son nom officiel et savant (*cistus creticus*), se rencontre ailleurs qu'à Cypre ; sur plus d'une montagne de la Crète et d'autres îles de l'Archipel, je l'ai vu couvrir de ses jolies fleurs d'un rouge clair des pentes tout entières. Chaque pied forme un petit buisson qui atteint souvent près d'un mètre de hauteur. Les tiges et les feuilles sont garnies de poils au bout desquels se dépose une sorte de résine qui s'épaissit à l'air et qui reste là suspendue en gouttelettes visqueuses.

L'île possède encore d'autres arbres qui donnent des résines plus ou moins recherchées pour leur parfum ou pour leur goût ; outre le térébinthe, c'est le *bois du Christ*, comme on l'appelle dans les îles grecques (*liquidambar orientalis*), qui fournit une sorte d'encens, l'*ambra*. De l'encens, il en fallait beaucoup pour ces autels sans nombre, parés

1. Hérodote, III, 112.

de guirlandes de fleurs, qui s'allumaient chaque matin en l'honneur d'Aphrodite. C'est comme à travers un voile de vapeurs odorantes, à travers la fumée des sacrifices, que Virgile aperçoit et qu'il nous montre l'île embaumée où règne la déesse :

... centum
Thure calent aræ, sertisque recentibus halant.

Cette terre fertile enfermait dans son sein d'autres richesses qui ne contribuèrent pas moins à faire la réputation de l'île et la prospérité de ses habitants. Quand les Phéniciens vinrent s'établir à Cypre, ils eurent bien vite reconnu des gisements de cuivre, assez importants pour que l'exploitation, déjà commencée au temps d'Homère, s'en soit prolongée jusqu'à l'époque romaine[1] ; on y trouvait aussi du fer, mais en moins grande quantité, et de l'alun, de l'amiante, des pierres précieuses. Le cuivre était d'ailleurs, à l'époque reculée où eut lieu cette colonisation, le métal indispensable entre tous ; on le mêlait à l'étain pour obtenir le bronze, que les hommes, pendant bien des siècles, employèrent presque seul pour tous les usages de la vie ; le fer, alors même que l'on sut l'extraire et le travailler, ne se fit place que bien lentement auprès du bronze. Or le cuivre de Cypre était le plus estimé dans l'antiquité ; aussi est-il souvent fait mention, chez les Grecs et les Latins, du χαλκός κύπριος, de l'*æs cyprium*. Les Latins allèrent plus loin : ils appelèrent ce métal du nom même de l'île où il était si abondant et de si bonne qualité ; ils le nommèrent *cuprum;* c'est de là que dérivent notre mot *cuivre* et les noms que porte ce métal dans les langues modernes de l'Europe. Les mines de Cypre sont abandonnées depuis longtemps ; mais on a déjà signalé sur divers points des traces laissées par ces travaux. L'exploration géologique de l'île, qui va être entreprise, dit-on, par les ordres du gouvernement anglais, devra fournir à ce sujet des données plus complètes et plus précises ; peut-être conduira-t-elle à découvrir des filons qui mériteraient encore d'être exploités ou des amas de scories qui, comme au Laurium, pourraient être utilement reprises et traitées par les procédés de l'industrie moderne. C'est dans

1. Dans l'*Odyssée* (I, 181), Athéné, qui a pris les traits d'un marchand, raconte qu'elle va porter du fer à Témésé, ville cypriote, et qu'elle compte en rapporter du cuivre. Plus tard, on voit les petits rois de Cypre se servir du produit de ces mines pour faire des largesses et se procurer d'utiles alliances. Entre 331 et 332, Nicocréon, un roi de Cypre, envoie aux Argiens un présent de cuivre pour les vainqueurs dans les jeux de l'Argolide (Le Bas et Foucart, *Voyage archéologique, Inscriptions du Péloponèse*, n° 122. Kaibel, *Epigrammata græca*, n° 846).

la chaîne de montagnes qui couvre toute la partie méridionale de l'île que paraissent s'être trouvées toutes les anciennes exploitations minières.

§ 2. — RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE CYPRE.

En décrivant ce qui reste des tombes et des sanctuaires de Cypre, nous avons déjà fait plus d'une allusion à la présence simultanée, sur le même sol, pendant bien des siècles, de l'élément sémitique et de l'élément aryen. Quels qu'aient été les habitants primitifs de l'île, le premier peuple connu de l'histoire qui s'y soit établi, c'est la race phénicienne. Sur ce point, d'Homère aux derniers historiens de l'antiquité, la tradition grecque ne varie pas.

En effet, l'auteur de l'*Iliade* semble se représenter Cypre comme une terre toute phénicienne. Cypre n'a pas fourni de contingent à l'armée grecque qui assiège Troie; elle a pour maître Kinyras, auquel Agamemnon doit la cuirasse qu'il porte dans les combats, présent splendide, produit de cet art du forgeron et du ciseleur où les Phéniciens excellaient [1]; or, dans les plus anciens souvenirs des Hellènes, Kinyras paraissait comme le représentant même de la colonisation asiatique. Les uns le faisaient venir de la Syrie, les autres de la Cilicie, terre qui, elle aussi, avait été de très bonne heure occupée par les Sémites. On le considérait quelquefois comme le père d'Adonis; il avait été, comme celui-ci, aimé par Aphrodite, c'est-à-dire par l'Astarté phénicienne; il avait introduit son culte dans l'île et fondé son temple à Paphos, où il était vénéré comme le chef éponyme d'une puissante famille sacerdotale, les Kinyrades [2]. Dans l'Odyssée, Cypre est citée par deux fois avec la Phénicie et l'Égypte comme une terre très lointaine; à la manière dont on en parle, il semble qu'elle soit placée en dehors des limites du monde hellénique et comme à l'extrémité de son horizon [3].

Nous ne possédons pas un seul des livres que plusieurs écrivains, tous d'ailleurs plus ou moins obscurs, avaient consacrés à l'histoire particulière de Cypre [4]; c'est donc d'une manière indirecte, à quelques

1. *Iliade*, XI, 19-23.

2. Pindare, *Pythiques*, II, 16. Scholiaste de Théocrite, I, 109. Tacite, *Hist.*, II, 3. Apollodore, III, xiv. 3. Ovide, *Métamorph.*, X, 297-298.

3. *Odyssée*, IV, 81-85; XVII, 448.

4. On trouvera la liste de ces écrivains et le résumé du peu que nous savons sur leurs ouvrages dans Engel, *Kypros*, t. I, l. I, ch. I.

mots jetés en passant, que nous devinons comment les Grecs se représentaient les origines cypriotes. Les termes dont ils se servent impliquent toujours l'idée de l'antériorité des colons phéniciens. Pour n'en donner qu'un exemple, c'est ainsi que Théopompe racontait « comment les Hellènes, compagnons d'Agamemnon, occupèrent Cypre, ayant chassé devant eux les gens de Kinyras, race dont les restes habitent aujourd'hui Amathonte [1]. » Les gens de Kinyras ou les Phéniciens, c'est tout un, et ce qui achève de fixer le sens des termes, c'est ce que nous savons de l'histoire d'Amathonte. Dans toutes les luttes qui s'engagèrent dans l'île entre les Grecs et les Asiatiques, cette ville fut toujours au premier rang des ennemis de l'Hellénisme [2].

Ces témoignages eussent-ils fait défaut, on n'en serait pas moins arrivé, par une autre voie, à reconnaître que les Phéniciens n'avaient pas pu manquer de précéder les Grecs à Cypre. La civilisation phénicienne, composée tout entière d'éléments empruntés à l'Égypte, à la Chaldée et à l'Assyrie, est plus vieille que la grecque, et Cypre est d'ailleurs plus près de la côte syrienne que des rivages de l'Ionie. Les Phéniciens se sont mis plus tôt en mouvement que les Grecs et, pour aborder à Cypre, ils avaient moins de chemin à faire ; ils devaient donc arriver les premiers. Il est d'ailleurs vraisemblable que d'autres tribus syriennes fournirent leur contingent à cette colonisation orientale. Le nom d'Amathonte rappelle celui de la ville de Hamath, située dans la haute vallée de l'Oronte ; le vocable Kittim ou Khittim, qu'emploient les écrivains hébraïques en parlant de l'île de Cypre, fait songer aussi à ces Khétas qui ont été si longtemps les maîtres de la Syrie septentrionale [3].

Ce fut la région orientale et méridionale, la plus voisine de la Syrie, qui fut tout d'abord touchée par cette influence, qui la subit le plus docilement et y resta le plus longtemps soumise. Là se bâtirent les trois villes dont l'origine phénicienne était la plus incontestée, Kition, Paphos et Amathonte. La première paraît avoir été le plus ancien et le plus important des établissements phéniciens, celui qui faisait avec

1. Théopompe, fr. CXI (*Fragm. hist. græc. ed. Muller*, t. I).

2. Hérodote, V, 104.

3. Le terme géographique qui s'applique, dans la Bible, à Cypre y est écrit Kittim, par un *kaf;* mais différents indices récemment recueillis conduisent à croire que cette lettre avait deux prononciations, l'une forte et l'autre aspirée ; c'est ce qui expliquerait l'orthographe Χέτιμα, Χέτιμος, adoptée par Josèphe (*Ant. Jud.*, I, vi, 1). Si celle-ci correspond à la prononciation réelle du mot, il est possible que celui-ci soit au fond le même que celui qui désigne les Khétas ou Hittites, où la consonne initiale est un *heth*. Cette identité primitive ne paraît pas invraisemblable à M. Renan.

le continent et avec l'intérieur de l'île le commerce le plus actif [1]. Telle était la réputation de cet entrepôt, que, chez les Orientaux, chez les Hébreux par exemple, son nom de Kittim paraît s'être étendu à l'île tout entière : les prophètes juifs n'en connaissent pas d'autres pour désigner la grande terre occidentale qu'ils considèrent comme une dépendance de la Phénicie [2]. Quant à Amathonte et à Paphos, nous avons eu déjà l'occasion de dire ce que furent ces centres religieux et quel prestige leurs rites et leurs fêtes gardèrent, jusqu'aux derniers jours du paganisme. Idalie et Golgos, qui appartenaient à la même région, furent peut-être des villes moins peuplées ; mais leurs temples, surtout celui d'Idalie, paraissent avoir été presque aussi célèbres et aussi fréquentés. Lapéthos, sur la côte septentrionale, était encore pour Scylax, au quatrième siècle, une « ville des Phéniciens [3] ».

Les colons syriens qui s'étaient établis dans la partie orientale de Cypre étaient devenus bientôt assez nombreux et assez prospères pour se suffire à eux-mêmes et pour aspirer à l'indépendance ; ils avaient commencé par payer un tribut à la mère patrie ; mais ils finirent par s'affranchir de cette obligation. Les rois de Tyr durent parfois entreprendre des expéditions militaires pour contraindre les princes de Citium à reconnaître leur suprématie et à verser les sommes arriérées ; c'est ce que firent notamment Hiram au dixième et Elulæus au huitième siècle [4]. Les luttes de Tyr contre les rois de l'Assyrie et de Chaldée achevèrent de rompre les derniers liens de sujétion et d'émanciper les royaumes cypriotes ; ceux-ci battirent tous monnaie, quand cette mode nouvelle se fut introduite dans l'île ; il y a particulièrement toute une série de pièces à légendes phéniciennes où se lisent les noms des rois de Kition [5]. Enfin, ce qui concourt à prouver

1. Cicéron, parlant de Zénon, le fondateur du stoïcisme, au premier siècle avant notre ère, l'appelle encore un Phénicien, parce qu'il est né à Kition (*De finibus*, IV, 20). Suidas fait de même.

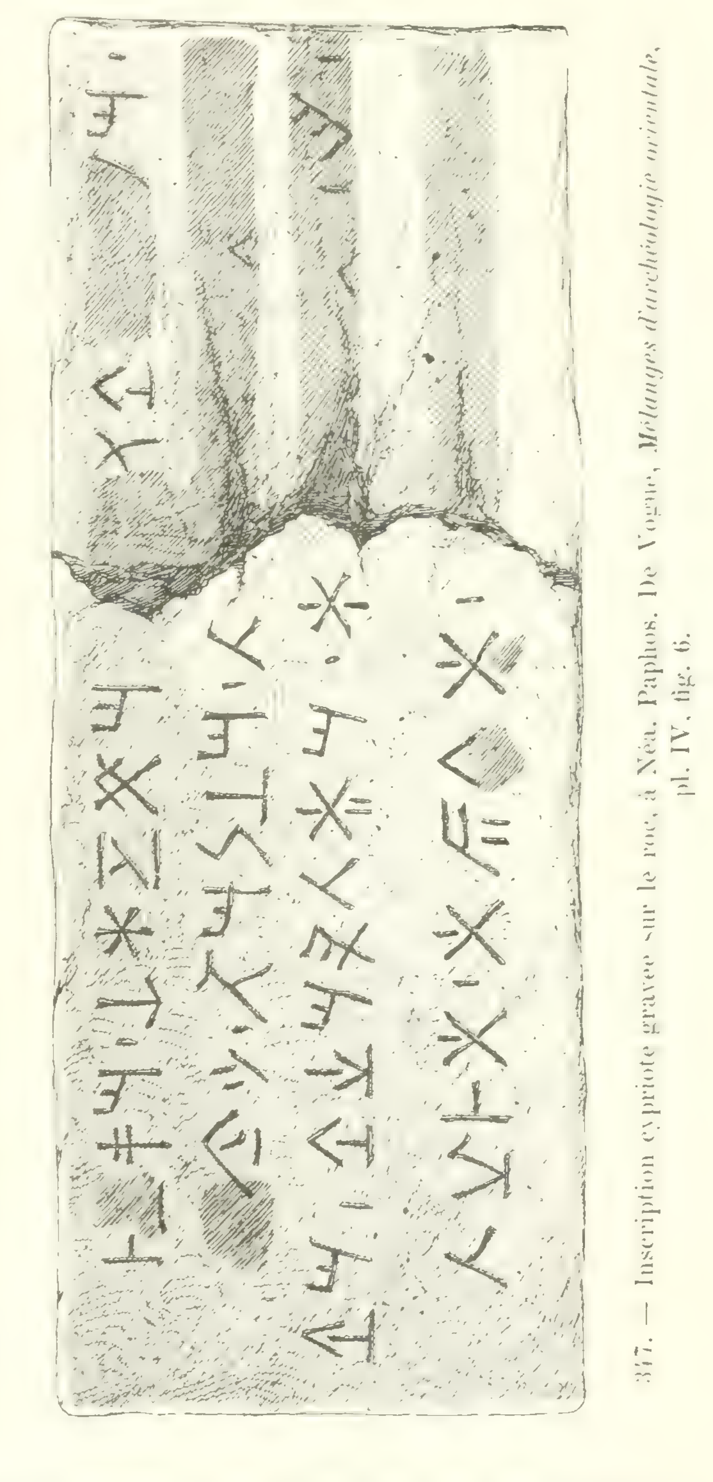
2. Isaïe, XXIII, 1 et 12. *Nombres*, XXIV, 24.

3. Scylax, § 103 : Λάπηθος, Φοινίκων. Ch. Muller a démontré que le périple qui nous est arrivé sous le nom de Scylax a dû être rédigé, sous la forme actuelle, vers 338 (*Geographi Græci minores*, éd. Didot, t. I, *Prolegomena*, p. XLIV).

4. Le fait est attesté par des textes que Josèphe a empruntés aux historiens de la Phénicie, Ménandre et Dios, textes dont il transcrit les termes mêmes (*Contre Apion*, I, 18 ; *Ant. Jud.*, VIII, v, 3 ; IX, XIV, 2) ; seulement, dans les deux passages où il est question de la campagne d'Hiram, les manuscrits ont altéré le nom du peuple auquel Hiram réclame le tribut ; ils donnent une fois Τιτυοί, une autre fois Ἰύκαιοι, ethniques inconnus. La vraie leçon est fournie par le fragment de Ménandre cité à propos d'Elulæus ; là, dans un récit qui semble calqué sur celui qui a trait à Hiram, on lit Κίτταιοι, et c'est ce mot que l'on doit certainement rétablir dans les deux autres passages.

5. De Luynes, *Numismatique des satrapies*, pp. 82-83, pl. XIII et XIV. Six, *Du Classe-*

combien les rapports restèrent étroits entre la Phénicie et Cypre, jusqu'au temps d'Alexandre, c'est le grand nombre d'inscriptions phéniciennes qui ont été trouvées, non seulement à Kition même, mais encore sur divers points de la région orientale de l'île.



347. — Inscription cypriote gravée sur le roc, à Néa. Paphos. De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, pl. IV, fig. 6.

D'autre part, une découverte récente, d'une grande portée, domine aujourd'hui l'étude des antiquités cypriotes. A côté des inscriptions grecques et phéniciennes, les voyageurs y avaient signalé, sur les monuments et sur les monnaies, l'existence d'une écriture d'un type particulier (fig. 347 et 348). Ces traits compliqués rappelaient à certains égards l'aspect des écritures cunéiformes; on y reconnaissait aussi certaines lettres de l'alphabet lycien; mais ils résistèrent longtemps à toute tentative de déchiffrement; on y cherchait une ancienne langue cypriote, qui, selon les orientalistes, devait être un idiome asiatique. Un savant anglais d'une rare perspicacité, Georges Smith, dont nous avons eu déjà l'occasion de déplorer la perte prématurée, est parvenu à établir le premier, par l'étude des inscriptions bilingues, que cette langue n'était autre chose qu'un dialecte grec

ment des séries cypriotes, p. 256 (extrait de la *Revue numismatique*, 3e et 4e trimestres 1883). Kition et Tyr se trouvèrent parfois encore réunis, momentanément, sous l'autorité du même prince. Une monnaie d'or, que l'on attribue au dernier quart du cinquième siècle, porte une légende phénicienne ainsi conçue : « Du roi de Kition et de Tyr. » De Luynes, *Numismatique des satrapies*, p. 72.



[illegible]. — Inscription cypriote gravée sur un instrument de bronze trouvé à Dali. De Luynes. *Numismatique et inscriptions cypriotes*, pl. X.

d'une forme antique et rude, ce qui ne permet plus de douter que le fond de la population ne fût aussi en grande partie et très anciennement de race grecque [1].

« Le lien étroit qui unissait les Cypriotes à la race grecque était du reste anciennement reconnu par les Orientaux eux-mêmes. C'est déjà l'origine assignée, par le système ethnographique de la *Genèse*, aux Kittim, que l'historien Josèphe et tous les commentateurs s'accordent à reconnaître pour les habitants de l'île de Cypre, en rapprochant leur nom de celui de la ville de Kition [2]. Ils sont rangés dans la race de Japhet et dans la descendance particulière de Javan, l'ancêtre éponyme des Ioniens, appellation sous laquelle les peuples de l'Asie réunissaient, comme on sait, les tribus grecques. La Bible, généralisant même ce nom de Kittim, l'applique volontiers à toutes les populations insulaires et péninsulaires de cette race, et, comme elle dit, « aux îles des nations », par opposition au continent asiatique [3].

« D'autre part, la conscience réciproque de leur étroite parenté semble avoir existé anciennement entre les Grecs de l'Hellade et les habitants de Cypre. Sans doute, il ne faut pas prendre à la lettre les généalogies héroïques, qui attribuaient la fondation de Salamis à l'Achéen Teucer, le frère d'Ajax; celle d'Aipeia,

1. La méthode suivie et les résultats obtenus ont été exposés de la manière la plus claire par M. Bréal, dans deux articles du *Journal des Savants* (août et septembre 1877), sous ce titre : *Sur le déchiffrement des inscriptions cypriotes*.

2. *Genèse*, X, 4 et 5. Josèphe, *Ant. Jud.*, I, vi, 1.

3. Jérémie, II, 10. Ézéchiel, XXVII, 6. Josèphe, *Ant. Jud.*, I, vi, 1.

première position de la ville de Soloi, aux Théséides Démophon et Acamas; celle de Courion, à des colons argiens; d'autres établissements moins certains, aux Dryopes, aux insulaires de Kythnos; enfin l'occupation générale de l'île, aux Grecs de l'armée d'Agamemnon, revenant de Troie, particulièrement aux Arcadiens d'Agapénor, qui auraient fondé l'ancien temple de Paphos[1]. Que l'on fasse remonter la première immigration à des Grecs d'Europe ou bien à des éléments de même race attardés en Asie, l'ensemble de ces traditions n'en forme pas moins un témoignage historique, dont on a trop diminué la valeur[2]. »

D'après tous ces récits, ces colons grecs se seraient établis dans l'île peu d'années après la guerre de Troie, c'est-à-dire vers le douzième siècle. Si cette date peut paraître bien reculée, au moins convient-il de ne pas la faire descendre beaucoup au delà du temps où l'*Iliade* a été composée telle à peu près que nous la possédons. Celle-ci n'envoie pas les Grecs cypriotes au siège d'Ilion; mais, d'autre part, c'est à un Grec de Cypre, Stasinos, qu'une tradition constante attribue la composition de l'un des plus anciens des poèmes cycliques, de celui qui devait à cette origine son nom même de *chants cypriaques* (ἄσματα κυπριακά). Les cités grecques se seraient donc fondées entre le moment où Homère tirait son poème des chansons de geste éoliennes et celui où a commencé le travail des poètes cycliques; autant que l'on peut, en pareille matière, fixer des dates ou même les indiquer sous toutes réserves, ce serait entre le début du dixième siècle et la fin du neuvième que la race grecque, déjà répandue sur presque toute la côte de l'Asie Mineure, déjà maîtresse de la Crète et de Rhodes, d'où elle avait expulsé les Phéniciens, se serait jetée, dans l'élan de sa jeune ambition et de son aventureuse curiosité, jusque sur cette île éloignée, qui gardait l'entrée de la mer syrienne. Ce qui est certain, c'est que ce peuplement de l'île par des bandes d'émigrants grecs s'est opéré avant que se fût introduit dans le monde hellénique l'usage de l'alphabet cadméen, c'est-à-dire de celui qui nota les sons de la langue grecque à l'aide des lettres empruntées aux Phéniciens. Si les nouveaux colons avaient apporté avec eux à Cypre ce commode instrument, nous ne les verrions pas rester attachés, jusque sous la domination perse, à une écriture à part, dont le système primitif conservait une valeur syllabique aux caractères et, par l'absence des consonnes douces

1. Hérodote, V, 113; VII, 90. Théopompe, fragment CXI. Strabon, XVI, vi, 3; Plutarque, *Solon*, 26. Pausanias, VII, v, 2.

2. Heuzey, *Catalogue des figurines de terre cuite*, etc., pp. 113 et 115.

ou aspirées, ne s'adaptait que très imparfaitement à la prononciation de leur idiome.

Ce système de signes, qui comprend environ cinquante-cinq caractères, à quel peuple les Grecs cypriotes l'ont-ils emprunté? Quand ils ont voulu écrire le dialecte éolien, qui paraît avoir été parlé dans toute la partie grecque de l'île, ont-ils tiré des syllabaires cunéiformes les caractères qu'ils ont adoptés? Ou bien, comme d'autres savants inclinent maintenant à le croire, les ont-ils demandés à l'écriture des Hittites? Ce n'est pas ici qu'il convient de traiter une question aussi délicate et qui ne pourrait être résolue que par toute une suite de rapprochements minutieux et délicats; il semble résulter de certains indices que l'alphabet qui s'est conservé à Cypre a été inventé en Asie Mineure, où l'emploi en aurait précédé de plusieurs siècles celui de l'alphabet phénicien. De courtes inscriptions, écrites avec ces mêmes caractères, ont été retrouvées jusqu'en Troade, parmi les ruines d'*Hissarlik,* et elles appartiennent certainement à des temps bien plus reculés que les plus anciennes inscriptions cypriotes connues. Dans toute la péninsule, ce système très imparfait fut abandonné, dès le neuvième ou le huitième siècle, pour l'alphabet phénicien; il ne survécut qu'à Cypre. Quelles que soient les raisons de cette persistance singulière, il est curieux de constater que les derniers Grecs qui aient adopté l'alphabet phénicien soient ceux-là mêmes qui ont vécu le plus près des cités phéniciennes, en contact perpétuel avec des hommes de cette race. Comme on l'a très justement remarqué, « ce fait suffirait à prouver que les Grecs cypriotes, doués d'un certain esprit d'isolement et d'indépendance, se sont moins laissé entamer qu'on ne l'avait cru tout d'abord par l'ascendant des Phéniciens, auxquels ils étaient mêlés et qui occupaient de longue date plusieurs positions importantes sur la côte de l'île[1] ».

Lorsque commencèrent d'arriver les troupes de colons grecs, les Phéniciens tentèrent-ils de repousser par la force cette sorte d'invasion? L'histoire est muette à ce sujet. Les vagues traditions qui sont arrivées jusqu'à nous témoigneraient plutôt de relations amicales, bientôt établies entre les anciens et les nouveaux colons. Les Phéniciens n'étaient pas assez nombreux pour prétendre peupler les territoires où ils prenaient pied; tout ce qu'ils voulaient, c'était s'assurer le privilège d'exploiter les richesses naturelles des contrées où ils abordaient et de fournir seuls aux besoins des hommes qui les habitaient. A

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 114.

Cypre, ils possédaient la région minière, la côte qui faisait face à leur propre pays et plusieurs comptoirs sur les rivages du nord et du sud; le centre de l'île et tout l'ouest devaient être encore à peu près déserts. Dans ces immigrants ils aimèrent mieux voir des clients que des ennemis. Pour les marchands de Sidon et pour leurs correspondants de Kition et d'Amathonte, c'étaient autant de nouveaux et commodes débouchés que toutes ces cités naissantes, préoccupées de leur nourriture et de leurs approvisionnements, pressées de se meubler et de s'armer au plus vite.

Les fondations de villes se succédèrent pendant un siècle ou deux, à bref intervalle. Le déchiffrement des inscriptions écrites en caractères cypriotes vient de prouver que le grec parlé dans l'île avait un caractère éolien aussi marqué que le dialecte de Lesbos ou celui de l'Arcadie et de l'Élide; il faut donc que l'élément éolien l'ait emporté dans cette colonisation, et c'est ce dont ne nous avertissaient pas les textes d'où, jusqu'à ces derniers temps, nous tirions tous nos renseignements. Voici comment on peut s'expliquer cette apparente anomalie : Malgré leurs points de départ si différents, toutes ou presque toutes ces bandes d'émigrants ont dû appartenir à ces couches anciennes de la population grecque que vint troubler et bouleverser, vers la fin du douzième siècle, l'invasion dorienne; or ces couches étaient formées surtout de tribus éoliennes et achéennes, proches parentes les unes des autres. Chassées de leurs demeures premières, certaines fractions de ces tribus auraient fini par s'embarquer, en Argolide ou en Laconie, pour aller chercher fortune vers l'Orient; d'autres seraient sorties des ports de l'Attique; mais toutes n'en auraient pas moins été unies par des liens très étroits; il n'y aurait point eu là cette diversité d'origine à laquelle on serait tenté de croire, si l'on prenait trop à la lettre les témoignages des auteurs.

Grâce à la situation de l'île et à la fécondité de son sol, grâce aux relations établies entre les Phéniciens et les Grecs, toutes ces villes paraissent avoir prospéré rapidement. Elles étaient gouvernées, et elles le furent pendant des siècles, par des chefs héréditaires qui portaient le titre de rois. Les anciens divisaient d'ordinaire Cypre en neuf royaumes : Salamine, le plus puissant de tous, Soli, Chytri, Curion, Lapathos, Kerynia, la Nouvelle-Paphos, Kition et Amathonte[1]. Ces deux

1. DIODORE, XVI, XLII, 4. Ce nombre a dû d'ailleurs subir des variations, suivant que telle ou telle cité secondaire perdait ou recouvrait son indépendance. ENGEL, *Kypros*, t. I, pp. 231-233.

derniers, surtout Kition, restèrent phéniciens jusqu'aux temps où, après les victoires macédoniennes, tout l'Orient sembla se fondre et s'absorber dans l'hellénisme.

Salamine, au contraire, demeura toujours une ville purement grecque. On n'y a pas recueilli une seule inscription phénicienne et les fouilles n'y ont pas fait rencontrer ces vieilles poteries, d'un goût si particulier et si bizarre, dans lesquelles on reconnaît les produits d'une fabrication toute phénicienne. A Kition, cette poterie se rencontre encore dans des sépultures dont la date est donnée par des lampes et des monnaies romaines; certains ateliers y étaient restés, alors même, fidèles à l'antique tradition. Ce que l'on a trouvé de plus ancien à Salamine rappelle le style de Mycènes, et encore ces objets sont-ils en petit nombre; on y suivit de bien plus près qu'ailleurs les progrès du goût et de l'art hellénique. Tous ceux qui ont fait des fouilles dans le territoire de la capitale d'Évagoras ont été frappés de cette différence ou plutôt de ce contraste[1].

Nous savons, par les inscriptions et les monnaies, les noms de plusieurs rois qui ont régné à Cypre pendant le quatrième siècle, Asbaal, Baal-Mélek, Baal-Ram, et enfin Poumiaton, sans doute le Pymatos qui, selon les historiens grecs, fut déposé par Alexandre[2].

Un lien fédératif rattacha-t-il les unes aux autres les cités cypriotes? Nous ne savons. Toujours est-il que les anciens chronographes placent au neuvième siècle ce qu'ils appellent la *thalassocratie* cypriote, c'est-à-dire une période de trente-trois ans pendant laquelle les Grecs de Cypre auraient été, par leur marine, maîtres de la mer Égée et de la mer syrienne[3]. Il serait puéril de prendre ce chiffre trop au sérieux; mais tout au moins témoigne-t-il du souvenir persistant qu'avaient laissé le prompt développement et la suprématie momentanée des Grecs cypriotes. Comme artisans et comme agriculteurs, ceux-ci avaient bientôt rivalisé avec les Phéniciens, leurs voisins et leurs maîtres; les Grecs n'ont jamais été de ceux auxquels il faut enseigner deux fois les choses. En même temps que dans les villes on travaillait la pierre et l'argile, le bois et le métal, l'ivoire, le verre et les gemmes, hors de leurs murs on poursuivait en tous sens le défrichement déjà commencé

1. M. Ohnefalsch-Richter, *Von den neusten Ausgrabungen in der Cyprischen Salamis* (*Mittheilungen des deutschen Instituts in Athen*, 1881, pp. 191-208 et 244-255).

2. De Vogüé, *Mémoires sur les inscriptions phéniciennes de l'île de Cypre*, p. 24. *Monnaies des rois phéniciens de Citium* dans les *Mélanges d'archéologie orientale*.

3. Eusèbe, *Chronique*, p. 321 de la traduction arménienne publiée par Aucher à Venise en 1818, 1 vol. in-4°, d'après un texte perdu de Diodore.

sur quelques points par les Phéniciens; aux cultures déjà répandues dans l'île, on en ajoutait de nouvelles. Attribut et présent de la plus grecque de toutes les déesses de l'Olympe, Pallas-Athéné, l'olivier est l'arbre grec par excellence; c'est ce que voulait dire, à sa manière, un mythe cher aux Athéniens. A les en croire, les oliviers qui décoraient les rivages de la Méditerranée, sur le continent et dans les îles, provenaient tous d'un seul et même tronc, celui que, dans sa lutte fameuse contre Poseidon, la fille de Jupiter, d'un coup de sa lance, aurait fait sortir de terre, en pleine Acropole, paré de son sévère feuillage, symbole de paix et de prospérité, tout chargé de ces fruits d'où l'huile jaillirait désormais sous le pressoir, l'huile nourricière des hommes, source intarissable de vie et de lumière.

Cet arbre utile, si beau même partout ailleurs qu'en Provence, les Grecs l'ont porté avec eux sur toutes les côtes où ils se sont établis, de Gadès à Cypre, d'Adria à Cyrène. Ce qu'il préfère, c'est un sol calcaire dans le voisinage de la mer. Le terrain de l'île lui convenait donc merveilleusement. Grâce aux semences et aux greffes apportées par les colons, l'olivier se répandit de proche en proche sur les pentes inférieures des montagnes de Cypre. D'abord séparés par d'épais massifs de forêts, les bois d'oliviers finirent par s'étendre et par se rejoindre. Jadis ils entouraient l'île d'une ceinture d'un vert pâle, qui n'avait guère de trous; seulement, de loin en loin, elle était interrompue par quelque falaise abrupte, par quelque rocher tombant à pic dans la mer. Il n'en reste aujourd'hui que des lambeaux; mais, en plus d'un endroit, avec un peu d'attention, parmi les broussailles, on distingue encore les traces d'anciennes plantations, des murs de soutènement que les racines et les eaux ont crevassés et disloqués, des arbres qui, féconds autrefois, ont cessé de produire depuis qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes et que le maquis les étouffe.

La prospérité matérielle ainsi atteinte après que les colons grecs se furent répandus dans l'île tout entière et concoururent avec les Phéniciens à en exploiter les richesses naturelles, cette prospérité, que poètes et prosateurs s'accordent à célébrer depuis les plus anciens écrivains de la Grèce jusqu'aux derniers de Rome, se soutint sans changement notable pendant toute la durée du monde antique; mais, malgré les ressources qu'ils auraient trouvées dans leurs forêts, les Grecs de Cypre ne paraissent pas avoir jamais cherché à reconquérir cette suprématie maritime qu'ils avaient possédée, nous assure-t-on, vers le neuvième siècle. Bien plus, ils ne semblent même pas avoir été

très jaloux de leur indépendance. A peine, pendant une longue suite d'années, tentèrent-ils deux fois un sérieux effort pour la reconquérir et la défendre ; encore toutes les villes de l'île ne surent-elles jamais se réunir dans une action commune contre le maître étranger. Ce maître changea d'ailleurs souvent de nom ; ce fut, de tout temps, le souverain auquel se trouvait alors appartenir la Syrie. Le Grec cypriote n'éprouvait pas, dans l'intérieur de la cité, cette haine du pouvoir d'un seul, cette passion pour le gouvernement républicain, aristocratique ou démocratique, qui partout ailleurs a distingué la race à laquelle il appartenait ; il a toujours accepté sans résistance le pouvoir monarchique. De même encore il se résigna bien plus facilement que le Grec des autres îles ou que celui de l'Asie Mineure à se voir compris dans quelque grand empire oriental, pourvu que celui-ci, comme c'était le cas d'ordinaire, ne lui demandât guère autre chose que le concours de ses navires en cas de guerre, et le paiement du tribut consenti, soit en nature, soit en argent. Aujourd'hui, de tous les Grecs d'Orient, les Grecs de Cypre sont ceux que *la grande idée*, comme on dit à Athènes, a laissés le plus indifférents, ceux qui semblent le plus étrangers aux aspirations panhelléniques. Jamais ils n'ont donné aux Turcs le moindre embarras ; en 1823, ils ont vu massacrer leurs évêques et leurs primats sans essayer la moindre résistance, et, depuis lors, tandis que la Crète, par exemple, ne cessait de frémir et de s'agiter, ils ont toujours payé avec une docilité que rien ne lassait les lourds impôts dont ils étaient chargés. Les Anglais n'ont point à craindre de leur part, au moins d'ici à bien longtemps, cette hostilité et ces protestations qui ont persisté dans les îles Ioniennes jusqu'à ce que l'Angleterre les eut réunies au royaume de Grèce.

Cette obéissance facile et résignée, bien d'autres l'ont obtenue des Cypriotes avant les Turcs et les Anglais. Pendant le cours des huitième et septième siècles avant notre ère, suivant les destinées de la Syrie, Cypre fut rattachée, par un lien de dépendance plus ou moins étroit, à l'empire ninivite. Les historiens grecs n'avaient pas conservé le souvenir de cet assujettissement ; Cypre, pour les temps reculés, est presque en dehors de leur champ de vision ; mais les prophètes hébreux nous en avertissaient, au moins par voie d'allusion, et le fait de cette conquête a été mis hors de doute par des découvertes récentes. Sur l'emplacement même de Kition, en 1846, on a retrouvé une stèle en calcaire de l'île qui représente Sargon, le fondateur du palais de Khorsabad ; cette stèle, maintenant au Musée de Berlin, porte, avec

la figure même du conquérant assyrien, une inscription cunéiforme qui mentionne un roi de Kition parmi les six rois de Cypre qui ont prêté hommage à Sargon ; d'autres inscriptions, provenant de l'Assyrie même, contiennent des données qui s'accordent avec le témoignage de cette stèle[1].

Vers le milieu du sixième siècle, au moment où Babylone, héritière de Ninive, touchait à sa ruine, l'Égypte eut sous les princes saïtes une dernière et courte période de puissance et de fortune guerrière. Apriès avait soumis la Syrie et battu sur mer les Cypriotes ; son successeur, Amasis, conquit l'île de Cypre ; mais la domination égyptienne, cette fois, ne dura guère qu'une trentaine d'années[2]. Un nouvel empire venait de naître, celui des Perses ; déjà, dans la courte durée d'une seule vie d'homme, il avait absorbé toutes les contrées jadis soumises aux Mèdes et aux Babyloniens. Sous Cambyse, l'héritier de Cyrus, il conquit l'Égypte sur le fils d'Amasis, Psamménit. La Phénicie et Cypre n'avaient pas attendu la prise de Memphis pour se donner au futur vainqueur[3] ; sous Darius, elles furent comprises ensemble dans la cinquième satrapie ; mais, sous la suprématie de la Perse, les villes de Cypre gardèrent leurs rois, quelques-uns phéniciens, la plupart grecs d'origine et de langue.

Cypre se joignit en 502 à la révolte des Grecs d'Ionie contre le joug des Perses ; mais l'élément phénicien refusa de s'associer au mouvement et en prépara ainsi l'échec, que consommèrent les jalousies des villes et des chefs[4]. Les victoires même de Cimon en Cilicie et sur les côtes de Cypre ne réussirent pas à libérer l'île ; c'est probablement qu'elle se souciait peu de son indépendance, et que la population grecque ne prêtait aux efforts des Athéniens qu'un bien tiède concours[5]. Trop d'intérêts l'attachaient au continent voisin ; elle ne se fût pas exposée volontiers à s'en voir fermer les ports. Évagoras

1. Les rois cypriotes ont payé tribut à l'Assyrie sous Sargon (Schrader, *die Sargonstele des Berliner Museums*, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, 1881), sous Assarhaddon (J. Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 208. Cf. p. 249), et sous Assourbanipal (*Guide to the Kouioundjik gallery*, p. 158). Dans les *Annales* d'Assarhaddon, comme on les appelle, il y a dix à douze rois qui paraissent cypriotes (Halévy, *Revue des études juives*, janvier-mars 1881). Dans les textes assyriens, l'île de Cypre est appelée *Iatnau*, nom pour lequel aucune explication satisfaisante n'a encore été proposée (Oppert).

2. Hérodote, II, 182. Diodore, I, lxviii, 1 et 6.

3. Hérodote, III, 19. Cf. 91.

4. *Id.*, V, 104 et suiv.

5. Thucydide, I, 94 et 112. Diodore, XI, xliv, 2 ; lx, 5-8 ; lxi, 7. Plutarque, *Cimon*, 18 et 19.

lui-même, malgré ses rares talents et l'affaiblissement de la monarchie des Achéménides, ne réussit pas non plus dans son entreprise ; il tint en échec pendant plusieurs années toutes les forces du grand roi, des armées et des flottes considérables ; mais il dut finir par renoncer à détacher Cypre de l'empire perse. C'était encore Salamine qui avait donné le signal de la révolte ; elle ne fut pas soutenue par les autres cités grecques. Passionné pour cette Athènes qu'il avait aidée à se relever après ses désastres et qui lui avait accordé en retour le droit de bourgeoisie, Évagoras était plus grec que son peuple ; tout pénétré d'éléments orientaux, celui-ci, par son écriture, par ses arts, par ses mœurs, par sa religion, tenait de trop près à l'Asie pour s'en laisser aisément détacher au nom d'une abstraction, le patriotisme hellénique, et cependant alors l'élément grec dominait de beaucoup dans l'île, par son importance numérique et par la diffusion de sa langue. Bien des faits témoignent en ce sens. Les rois qui commandent les 120 vaisseaux de Cypre, dans la flotte de Xerxès, Gorgos et Timanos, étaient des Grecs, à en juger par les noms qu'ils portent. Les inscriptions en écriture cypriote, qui appartiennent, pour la plupart, à cette période de la domination perse, ne nomment guère aussi que des princes grecs, un Timocharis, un Ékhétimos, rois-prêtres de Paphos, un Stasicratès et un Stasias, rois de Soloi.

« La célèbre plaque de bronze de Dali contient des faits encore plus significatifs. Sous le haut arbitrage des Perses et des Kittiens, la ville des Idaliens s'engage à garantir certains avantages à un médecin qui a soigné ses blessés, à la suite d'un combat dont la date précise est incertaine ; cet acte officiel, destiné à être placé dans le temple d'Athéné, à Idalion, n'est pas écrit en phénicien, mais en grec cypriote. Le roi d'Idalion, Stasikypros, le magistrat éponyme Philokypros, le médecin Onasilos, sont tous grecs. Ainsi, en pleine domination perse, une des villes sacrées de l'île, considérée comme un des plus anciens sanctuaires de l'Aphrodite orientale, une ville située à quelques heures de Kittion, du foyer de l'influence phénicienne, est toute grecque de langue et de race. On peut juger par là de la place restreinte qu'y occupait l'élément phénicien, à l'époque même où il s'appuyait sur la puissance militaire des Perses[1] ».

La conquête de l'Asie et la destruction de l'empire perse par Alexandre eurent l'air de rompre les liens qui rattachaient Cypre au

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 123. La plaque de Dali est aujourd'hui dans la collection De Luynes, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

monde oriental; mais, sous d'autres apparences, ils se reformèrent et se renouèrent bientôt d'eux-mêmes. Cypre fut disputée pendant quelque temps entre Antigone et Démétrius d'une part, et de l'autre Ptolémée Soter. Depuis l'an 295, elle resta à l'Égypte, malgré quelques tentatives des Séleucides pour la ressaisir et en refaire un appendice de la Syrie. Afin d'en être plus sûrs et d'en avoir mieux en main toutes les ressources, les Lagides donnèrent à leur conquête une organisation nouvelle; ils supprimèrent les anciens pouvoirs locaux et confièrent Cypre à une sorte de vice-roi auquel les inscriptions donnent le triple titre de général, d'amiral et de grand-prêtre de l'île; une force militaire considérable était à sa disposition. Quand la monarchie égyptienne s'affaiblit par les fautes et les vices d'une dynastie frappée de décadence, Cypre devint à plusieurs reprises une sorte de royaume séparé qui servait d'apanage à l'un des princes lagides. Elle était dans cette situation lorsque, l'an 59 avant Jésus-Christ, une rancune et un caprice du fameux tribun Clodius, l'ennemi de Cicéron, en amenèrent la réduction en province romaine. Caton fut envoyé, pour en prendre possession, sans vaisseaux ni soldats, tellement on regardait les Cypriotes, depuis longtemps façonnés à l'obéissance, comme incapables d'avoir la moindre velléité de résistance. De la vente des objets précieux appartenant au dernier roi ainsi que du trésor qu'il avait laissé, Caton tira et rapporta à Rome près de sept mille talents, environ 40 millions de francs. Un moment rattachée à l'Égypte par la prodigue tendresse d'Antoine pour Cléopâtre, Cypre fut comprise par Auguste au nombre des provinces dont il abandonnait le gouvernement au sénat; l'administration en fut confiée à un proconsul.

L'antiquité tout entière s'accorde à signaler la mollesse des Cypriotes, leurs habitudes efféminées et dissolues[1]. Pour détendre le ressort des âmes, il n'eût même pas été besoin des rites licencieux dont la tradition s'était conservée dans les temples; en l'absence de toute liberté politique, il eût suffi de cette abondance extraordinaire que l'île devait à ses richesses naturelles, à sa fertilité et à son commerce.

1. De curieux détails nous ont été conservés par Athénée sur les étranges raffinements de luxe et de volupté dont l'usage s'était établi dans les cours des petits princes de Cypre; Athénée les emprunte à un historien cypriote de l'époque alexandrine, Cléarque de Soli. (Athénée, III, 100; VI, 257; XIII, 586-594. Cf. Térence, *Adelphi*, II, 2; Plaute, *Pœnulus*, 1251 et suiv.) Le régime monarchique auquel étaient soumises les cités cypriotes présentait des traits assez particuliers pour que le Montesquieu de l'antiquité, Théophraste, ait cru devoir l'étudier et le décrire; un de ses traités perdus était intitulé : *la Royauté à Cypre*, βασιλεία τῶν Κυπρίων.

Une vie si facile et si plantureuse ne fait pas des cœurs énergiques, n'éveille guère le désir du mieux et l'instinct du progrès. Si, au moment de la grande révolte de l'Ionie, à la fin du sixième siècle, les Grecs de Cypre firent un puissant effort pour secouer le joug de la Perse, ils ne le renouvelèrent plus; ce dut être surtout à l'aide de mercenaires empruntés à l'Hellade qu'Évagoras put faire durer si longtemps la lutte contre les satrapes. On était trop riche à Cypre pour y courir volontiers les hasards de la guerre. Les anciens avaient remarqué cette placidité un peu lourde du Cypriote et l'avaient définie d'un mot : c'est *un bœuf de Cypre,* disait-on d'un esprit pesant, assoupi dans un bien-être fait tout entier d'habitude et de gourmandise repue. Par une de ces surprises, par un de ces paradoxes qui ne sont pas rares dans l'histoire, ce fut Cypre qui donna le jour au fondateur de la plus haute doctrine morale que le monde antique ait connue; le stoïcisme, cette école d'abstinence, de renoncement et de devoir, naquit avec Zénon, que Cicéron appelle « un Phénicien de Kition ».

Quoique nous ayons dû arrêter ici cette étude à la conquête romaine, on devine déjà l'originalité et l'importance du rôle que Cypre a joué de tout temps dans cette lutte de l'Orient et de l'Occident, qui remplit à elle seule presque toute l'histoire du genre humain, jusqu'au jour où le monde s'est élargi par la découverte de l'Amérique et des chemins maritimes qui menaient vers l'Inde, la Chine et le Japon. Cette importance, elle ne l'a point due à son peuple, race mêlée dont le génie a été de bonne heure énervé et comme engourdi par les caresses de la nature, par trop d'aisance et de bonheur. Terre grecque, non seulement elle n'est pas représentée dans l'histoire de la civilisation hellénique par quelque grande école de poètes ou d'artistes, comme Lesbos, Chios ou Samos; mais encore, malgré son étendue et sa population, elle compte moins, à ce point de vue, qu'Égine ou que Thasos. Elle n'a pas produit un seul grand écrivain, un seul peintre ou un seul sculpteur éminent. Son seul philosophe, Zénon, est une exception tellement isolée, tellement unique, que l'on pourrait presque la passer sous silence.

L'importance de Cypre a été d'un autre ordre, son rôle d'un autre caractère. L'île est située sur la route qu'ont suivie, en sens contraire, des empires et des peuples qui ont passé leur temps à se heurter et à se pénétrer, dans la guerre et dans la paix, à faire l'échange de leurs marchandises et de leurs idées, tout en ne paraissant, à distance, occupés qu'à se combattre; elle est placée au point de rencontre de

deux courants, de deux familles ennemies et pourtant inséparables. Elle a servi de boulevard et de poste avancé tantôt aux Phéniciens et aux grandes monarchies asiatiques contre les Grecs, tantôt aux nations occidentales contre les Orientaux, aux Grecs, et plus tard aux chevaliers francs contre les Phéniciens, les Perses, les Arabes et les Turcs. Alors même qu'elle jouait ce dernier rôle, elle était trop voisine de la Syrie pour n'en pas subir l'influence. Toute guerre comporte des trêves ; quand elle dure longtemps, elle établit entre les belligérants, par la force des choses, des relations qui les amènent à se faire beaucoup d'emprunts réciproques. Le commerce de Cypre avec la terre ferme restait toujours actif ; celui des deux éternels adversaires qui se trouvait dépossédé pour le moment réussissait encore à garder un pied dans l'île et à y faire sentir son action.

Ces relations et ces emprunts, on en relève partout la trace dans l'histoire de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de Cypre ; l'île a dû à chacune des dominations qui s'y sont succédé la conquête de quelque nouveau végétal, dont s'emparaient aussitôt ses artisans et ses trafiquants pour le mettre en œuvre et en faire la matière d'un négoce qui les enrichissait ; c'est ainsi que pendant le cours du moyen âge on y a successivement naturalisé le mûrier avec le ver à soie, la canne à sucre et l'arbre à coton. Pour la période antique, il a fallu souvent recourir à la conjecture, quand il s'est agi d'établir le bilan de chacun de ses possesseurs successifs ; mais nous sommes mieux renseignés pour les temps modernes, ce qui nous aide à comprendre comment les choses se sont passées à une autre époque. Cypre a été pour l'Europe une sorte de grand jardin d'acclimatation ; c'est là que pour la première fois Grecs et Francs ont introduit et cultivé certaines plantes de l'Arabie et de la Perse, de l'Inde et de l'Égypte, qu'ils en ont étudié les mœurs, qu'ils en ont modifié les conditions d'existence pour les accoutumer à un milieu quelque peu différent de celui de leur patrie d'origine. Elles ont réussi, elles se sont plu dans cette station intermédiaire, heureusement choisie ; de là, plus tard, elles ont été portées en Grèce et en Italie, dans la France méridionale et en Espagne, dans les îles Canaries et en Amérique. C'est à Cypre que les Portugais sont venus chercher les premiers ceps de vigne qui aient été plantés à Madère.

Dans l'histoire des végétaux utiles à l'homme et de leurs migrations, Cypre a donc sa place et sa page marquée ; mais ce ne sont pas là les seuls germes que Cypre ait reçus pour les transmettre, ce ne sont pas

les seuls qui, nés en Orient, avant de s'envoler au delà des mers, vers l'Occident lointain, aient mis à profit, pour s'aguerrir et se fortifier, l'hospitalité de cette terre et l'opportunité de ses rivages. La même route a été suivie, avec les mêmes étapes, par certaines conceptions religieuses, accompagnées des formes sensibles dont l'art se servait pour les traduire aux yeux. Cypre est l'un des points où ces conceptions, enfantées par l'imagination sémitique, ont le plus fortement agi sur la Grèce aryenne; elles s'y sont modifiées profondément par ce contact intime et prolongé, ainsi que les symboles qui les exprimaient; puis, sous cette forme mixte et composite où chacune des deux races avait mis quelque chose de son propre génie, elles ont rayonné au dehors, elles se sont répandues dans tout le monde hellénique, étrusque et latin, dans tous les pays riverains de la Méditerranée. Cypre a donc joué dans l'histoire des idées religieuses et de l'art qui les interprète un rôle analogue à celui que nous avons essayé de définir par l'énumération des plantes nourricières et textiles que l'Asie a données à Cypre et que Cypre a données à l'Europe. C'est surtout l'étude des monuments de la statuaire qui permet de saisir le caractère de ce rôle et d'en deviner l'importance; la tâche est facilitée par les découvertes récentes dont Cypre a été le théâtre ainsi que par le déchiffrement de ses inscriptions restées si longtemps mystérieuses. Les textes des auteurs ne fournissaient au sujet de la civilisation cypriote que des renseignements bien incomplets, surtout pour les périodes reculées; quant à sa plastique, à peine en devinait-on l'existence; on eût été fort embarrassé pour en indiquer les caractères. Les rares ouvrages de ses artistes que le hasard avait conduits en Occident, y étaient confondus avec des objets de provenance toute différente. Aujourd'hui, si l'architecture a péri presque tout entière, Cypre est représentée, dans tous les grands musées de l'Europe et dans le plus important des musées de la jeune Amérique, par de nombreux monuments figurés d'origine certaine, qui forment déjà des séries très riches. Des ruines et des nécropoles de l'île, il est sorti, depuis une vingtaine d'années, tout un art cypriote, art très curieux et très particulier, dont Winckelmann n'avait aucune idée et dont Gerhard lui-même, mort en 1867, ne soupçonnait pas encore tout l'intérêt et toute l'importance historique.

§ 3. — LES CONDITIONS ET LES MATÉRIAUX

Les influences étrangères que l'art a subies en Syrie se sont exercées aussi dans l'île de Cypre ; elles s'y sont fait sentir à la plastique, tantôt directement, tantôt par l'intermédiaire de la Phénicie. La sculpture cypriote diffère cependant de la sculpture phénicienne par des nuances qui sont sensibles pour un œil exercé.

Ces caractères particuliers de l'art insulaire, ce n'est pas seulement, ce n'est pas surtout dans les figurines en argile qu'il faut les chercher. De la Syrie à Cypre, les terres cuites sont souvent presque pareilles, et cette ressemblance est facile à expliquer. Ces menues statuettes voyagent aisément, soit à l'état de moules qui permettent de reproduire, n'importe où, un même type en nombre indéfini, soit sous forme d'épreuves tirées et livrées au commerce. On ne peut donc s'en servir qu'avec une extrême réserve ; la question d'origine reste souvent douteuse. Pour définir un style local et national, la sculpture lapidaire fournit des éléments d'appréciation bien plus sûrs. Ainsi, lorsqu'on a vu dans un musée et que l'on a bien regardé quelques statues trouvées à Cypre, on n'a pas de peine ensuite à en reconnaître les congénères, quand on se trouve les rencontrer dans une autre galerie. A certains égards, ces figures en rappellent d'autres dont la provenance n'est pas la même ; cependant elles ont une physionomie à part, comme ces gens qui portent leur acte de naissance écrit dans les traits de leur visage et dans la couleur même de leur teint. Cette singularité tient à plusieurs causes, qui, toutes complexes qu'elles soient, se laissent ramener à deux principales. Homogène et toute sémitique en Phénicie, la population, à Cypre, était composée de deux éléments, qui partout, dans l'île, étaient en contact et dont chacun était représenté sur les points mêmes où l'autre se trouvait dominer ; or une de ces deux races, celle qui avait la supériorité du nombre et qui occupait la plus grande partie du territoire, était la race grecque, bien mieux douée qué la syrienne pour les arts plastiques. De plus, le sol de Cypre mettait en abondance à la disposition du sculpteur une matière qui, sans avoir les mérites des marbres grecs, se prêtait mieux au travail du ciseau que les calcaires grossiers ou les laves de la Phénicie.

Quoique les Grecs de Cypre n'aient suivi qu'à pas très lents et de fort loin le mouvement et la marche en avant du monde hellénique, ils

n'en étaient pas moins les fils de la race qui a goûté le plus vivement et le mieux rendu la beauté de la forme vivante ; cette disposition était au nombre des aptitudes, déjà fixées par l'hérédité, qu'ils avaient apportées sur ces rivages.

Sans doute l'île était bien éloignée des grands foyers où s'est allumée et où a brûlé le plus vive la flamme sacrée du génie créateur; mais cependant, malgré la distance, les Grecs cypriotes sont restés en relation avec leurs compatriotes de l'Ionie et de l'Hellade. Ces rapports n'ont pas été très actifs ni très étroits, en comparaison de ceux qui unissaient Corinthe, Chalcis ou Athènes avec les côtes de l'Asie Mineure et les îles de la mer Égée; ils ont suffi néanmoins pour empêcher que les facultés natives, communes à tous les hommes de cette famille, s'oblitérassent tout à fait chez les colons éoliens; ils les ont entretenues, provoquées à s'exercer, et développées dans une certaine mesure. Les sculpteurs des grandes écoles grecques ne paraissent pas avoir fréquenté Cypre, et la leçon de leurs exemples ne s'y est fait sentir que bien tard et très faiblement; mais, à défaut de l'art, il y a eu la poésie. Celle-ci, plus mobile et volant de bouche en bouche, était venue de bonne heure éveiller et remuer ces esprits. Déjà les colons, lorsqu'ils débarquèrent sur les plages de Cypre, possédaient leur part d'un riche trésor de mythes, création libre et spontanée du génie national. Lorsque les *aèdes* ioniens commencèrent à mettre en œuvre cette riche matière, lorsqu'ils célébrèrent, en hexamètres sonores, les divinités qu'ils adoraient ainsi que les exploits de leurs princes, l'écho de ces chants retentit jusqu'à Cypre; à la cour des rois de Salamine, de Curion et de Soli on répéta les vers d'Homère et de bien d'autres poètes dont le nom même a péri. Grâce à ces récits épiques, on connut à Cypre aussi bien qu'ailleurs les aventures que l'imagination des conteurs prêtait aux dieux et aux héros; celles d'Hercule, par exemple, de Persée et d'autres fils de Zeus, racontées par les poètes, furent figurées par les sculpteurs. Ainsi s'explique un fait qui a pu surprendre tout d'abord, quand sont sortis des fouilles quelques-uns des plus curieux monuments qu'elles aient produits : dans des ouvrages où le style et où certains types offrent encore la vive empreinte du goût oriental, on rencontre des données qui ne s'expliquent que par des légendes grecques, et cela dans la partie de l'île où devait dominer l'influence phénicienne, à Idalie et dans les environs, comme aussi dans la nécropole d'Amathonte. Tout en travaillant pour des rois d'origine sémitique et pour des temples où les croyances et les rites avaient une couleur syrienne très

marquée, les artistes, quelle que fût leur origine, ont été trop heureux de puiser dans l'inépuisable répertoire que la poésie grecque mettait à leur disposition ; ils y trouvaient une variété de personnages et de thèmes que ne leur aurait certainement pas fournie la mythologie phénicienne. Dans celle-ci, le premier fond des croyances polythéistes, qui est presque le même chez tous les peuples anciens, n'avait pas été élaboré et diversifié par la puissance inventive du génie poétique ; les dieux y étaient en petit nombre et médiocrement définis ; ils n'y avaient pas ou presque pas d'histoire. Ce fut donc pour l'art, à Cypre, un grand avantage que la juxtaposition et le mélange des deux races ; le sculpteur y gagna d'éviter cette monotonie et cette sécheresse qui nous ont frappés dans les stèles votives de Carthage, sur tous ces monuments où l'image divine, cessant de prétendre à l'imitation de la forme vivante, en vient par degrés à ne plus être qu'un diagramme et qu'un symbole, une sorte d'hiéroglyphe tracé par la main d'un géomètre.

Dans l'île de Cypre, grâce à la prédominance de l'élément hellénique, l'art ne risquait pas d'aboutir à cet appauvrissement et à cette impuissance plastique ; ce qui concourut encore à en favoriser le développement et à lui donner tout au moins une fécondité remarquable, ce fut la nature même de la pierre qui s'offrait au ciseau du sculpteur. Par sa composition chimique, cette roche est différente de l'albâtre assyrien ; mais elle a, pour l'artiste qui la taille, les mêmes défauts et les mêmes qualités : si elle ne lui garantit pas la durée de son œuvre, elle lui rend le travail facile et rapide ; elle l'encourage à beaucoup produire.

Cypre n'a pas une seule carrière de marbre ; aussi les monuments de marbre y sont-ils fort rares. Ceux que l'on y a recueillis, en très petit nombre, doivent être pour la plupart d'importation étrangère : ils appartiennent au temps où commençait à s'effacer l'originalité de la civilisation cypriote et ne se rattachent, ni par le sujet ni par le style, aux traditions de la religion locale et aux procédés des sculpteurs indigènes[1]. Ceux-ci, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux derniers jours du monde antique, n'ont guère taillé que la roche friable qu'ils avaient partout sous la main. C'est un calcaire tendre, d'un grain homogène et assez fin, qui forme le corps même de presque toutes les montagnes de

1. Ainsi M. Reinach, dans son *Catalogue du musée impérial d'antiquités de Constantinople* (in-8°, 1882), cite, comme trouvée à Cypre, une tête de marbre qui a tout à fait le caractère d'une tête grecque archaïque (n° 301). Elle doit avoir été sculptée en Grèce ou en Asie Mineure.

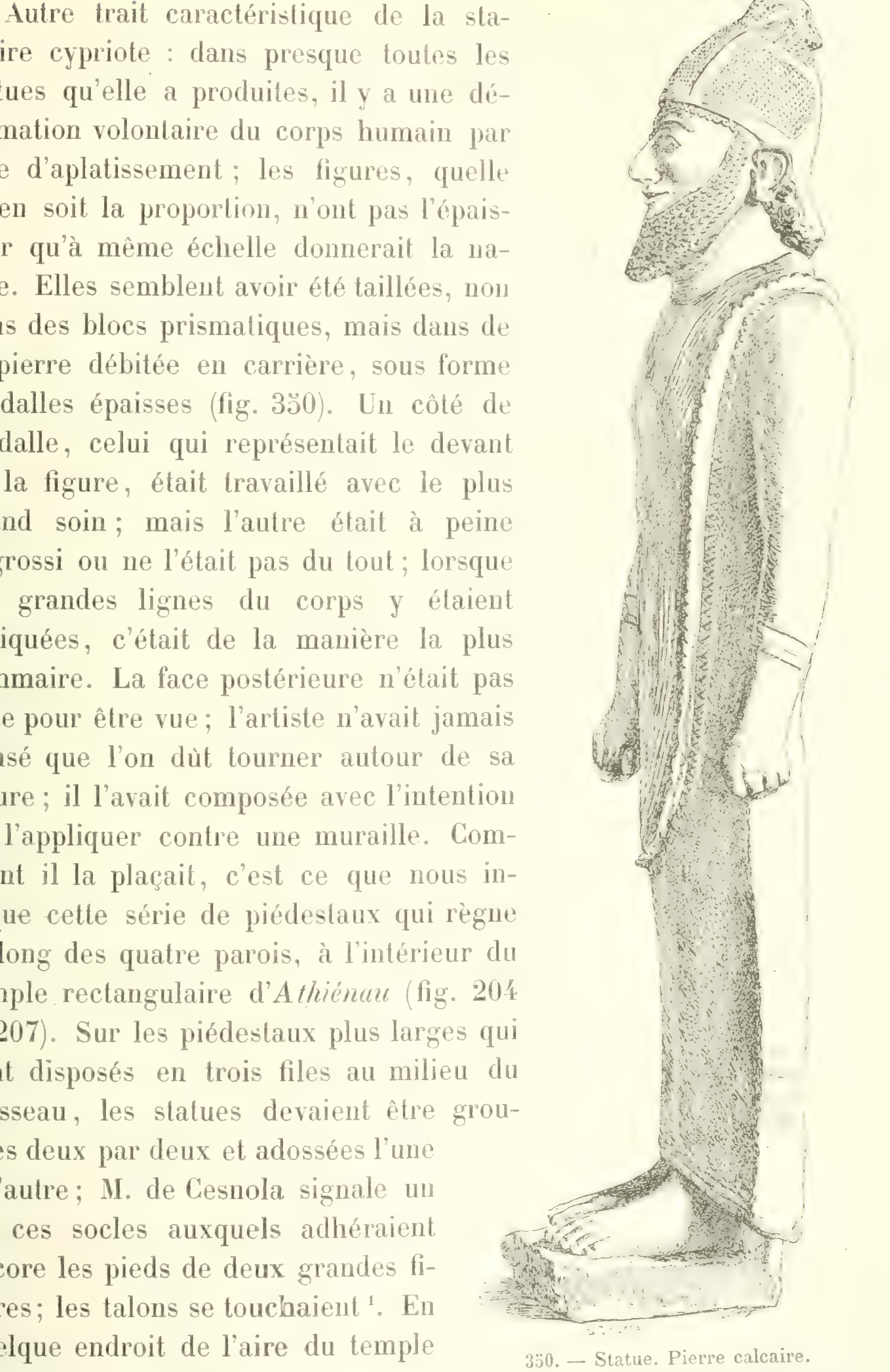
l'île. Cette pierre est blanchâtre au sortir de la carrière; mais elle prend, par une longue exposition à l'air, un ton d'un gris jaune qui, tout en demeurant un peu terne, n'est pas désagréable à l'œil. L'ongle la raie; le ciseau l'entame donc avec bien plus d'aisance et de rapidité que le marbre; mais, dans le domaine de la plastique comme dans celui des lettres et de la poésie, ce qui n'a pas coûté grand'peine n'a guère chance de durer. Ce tuf poreux est trop mou pour fournir les effets et les contrastes que le marbre donne comme de lui-même; il ne saurait recevoir ce beau poli qui s'oppose si bien aux ombres noires des parties fouillées par le ciseau. Celui-ci, malgré ses recherches et son application laborieuse, ne saurait mettre ici ces accents vigoureux et francs qui dessinent la charpente osseuse, qui font saillir les muscles et les veines sous l'épiderme des statues grecques. Le travail est tout à la fois minutieux et lâché; il manque de largeur et de fermeté. D'ailleurs la pierre, trop peu résistante, le conserve mal; ce que l'on a pu y mettre de finesses et de touches un peu vives, elle le perd aisément par les intempéries et par le frottement. Quelques-unes des figures déterrées à *Athiénau* par M. de Cesnola se sont trouvées dans des conditions toutes particulières; de l'abri d'un temple couvert, elles ont passé sans transition à celui d'une couche protectrice de poussière durcie et partout adhérente à leur surface; comme la statue connue sous le nom de *Prêtre à la colombe*, elles ont ainsi gardé une rare fraîcheur et sont encore à fleur de ciseau (fig. 349)[1]. Sauf ces exceptions, les figures cypriotes ont leurs arêtes arrondies et leurs saillies atténuées. Voyez cette curieuse suite de têtes, provenant surtout des fouilles de M. de Vogüé, que possède le Musée du Louvre; presque toutes présentent la même apparence d'usure et de fatigue. C'est un peu l'aspect d'une page d'écriture où l'encre, avant d'avoir eu le temps de sécher en conservant son éclat, a été absorbée par le papier buvard et n'a laissé que des traces faibles et pâles.

1. Deux lettres cypriotes sont gravées sur l'épaule gauche. Cette figure est une de celles dont la restauration a été le plus vivement contestée. Il a été démontré d'une manière générale, par un long et public débat, où toutes les allégations ont pu se produire librement, combien étaient injustes les violentes attaques qui ont été dirigées, pendant plusieurs années, contre M. de Cesnola et contre sa collection; nous ferons d'ailleurs remarquer, pour ce qui concerne particulièrement cette figure, qu'elle a été vue, à Cypre même, peu de temps après sa découverte, chez son propriétaire, par G. Colonna-Ceccaldi. Trouvée en mars 1870, elle était décrite et représentée par Ceccaldi, telle que le Musée de New-York la possède aujourd'hui, dans un mémoire qui est daté du 22 novembre 1871, et Ceccaldi l'avait admirée et étudiée dès le mois de mai 1870. (*Monuments antiques de Cypre*, pp. 35, 39-40).



349. — Le prêtre à la colombe. Calcaire. Hauteur, 2^{m},48. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Autre trait caractéristique de la statuaire cypriote : dans presque toutes les statues qu'elle a produites, il y a une déformation volontaire du corps humain par voie d'aplatissement ; les figures, quelle qu'en soit la proportion, n'ont pas l'épaisseur qu'à même échelle donnerait la nature. Elles semblent avoir été taillées, non dans des blocs prismatiques, mais dans de la pierre débitée en carrière, sous forme de dalles épaisses (fig. 350). Un côté de la dalle, celui qui représentait le devant de la figure, était travaillé avec le plus grand soin ; mais l'autre était à peine dégrossi ou ne l'était pas du tout ; lorsque les grandes lignes du corps y étaient indiquées, c'était de la manière la plus sommaire. La face postérieure n'était pas faite pour être vue ; l'artiste n'avait jamais pensé que l'on dût tourner autour de sa figure ; il l'avait composée avec l'intention de l'appliquer contre une muraille. Comment il la plaçait, c'est ce que nous indique cette série de piédestaux qui règne le long des quatre parois, à l'intérieur du temple rectangulaire d'*Athiénau* (fig. 204 et 207). Sur les piédestaux plus larges qui sont disposés en trois files au milieu du vaisseau, les statues devaient être groupées deux par deux et adossées l'une à l'autre ; M. de Cesnola signale un de ces socles auxquels adhéraient encore les pieds de deux grandes figures ; les talons se touchaient [1]. En quelque endroit de l'aire du temple qu'elles aient été ramassées, ces statues sont traitées de la même manière ; toujours elles supposent une surface verticale où elles s'ap-



350. — Statue. Pierre calcaire. Hauteur, 1m,77. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 149-150.

puyaient, sans la pénétrer, sans s'incorporer avec elle, comme fait le bas-relief. Elles étaient détachées du mur, mais elles ne savaient point se passer de lui et s'en éloigner; elles étaient ainsi le résultat d'une sorte de compromis entre les procédés du haut relief et ceux de la ronde bosse.

Si c'est surtout la pierre calcaire que les sculpteurs ont ciselée avec une rare prestesse de main, ils ont dû employer volontiers aussi le bronze, que les mines de Tamassos et des environs leur livraient à discrétion; mais les figures faites de ce métal sont exposées, dans la terre même et quand elles en sortent, à trop de chances de destruction pour qu'il nous soit arrivé des échantillons notables de l'art du fondeur cypriote. Nous avons cependant des raisons de croire que l'on peut encore retrouver dans l'île, un jour ou l'autre, de beaux ouvrages de cette espèce, et le temps n'est plus où, quand le hasard mettait au jour des monuments devant lesquels un archéologue serait tombé à genoux, ces trésors ne reparaissaient que pour être anéantis par l'ignorance et par la peur.

En 1836, près de l'ancienne Tamassos, entre les deux villages d'*Épiskopion* et de *Péra*, pendant les chaleurs de l'été, on faisait un trou dans le lit desséché du torrent, pour y chercher un peu de cette eau qui se cache et filtre entre les cailloux, à quelques pieds au-dessous de la surface brûlante; tout d'un coup sous la pioche retentit le son d'un objet en métal. Des voisins accoururent; au bout de quelques heures on avait dégagé une statue de bronze, parfaitement conservée. Elle était de grandeur naturelle, selon les uns, peut-être un peu plus grande que nature, disaient les autres. Un voyageur allemand, Ludwig Ross, qui visita l'île neuf ans plus tard, en 1845, multiplia les questions; des réponses qui lui furent faites, il résulta pour lui qu'il s'agissait d'une figure d'homme debout et nue, à peu près dans l'attitude de certains Apollons très anciens, tels que l'Apollon de Ténée et celui de Théra; la jambe gauche était portée en avant, les bras tombaient le long du corps. Était-ce un produit de l'art phénicien, était-ce un ouvrage de l'art grec archaïque? On ne saurait le dire d'après des dépositions aussi vagues que celles qui ont été recueillies par Ross; mais, de toute manière, c'était un monument d'une inappréciable valeur qu'un bronze de cette dimension, legs de temps qui ne nous ont rien laissé de pareil. Les musées de l'Europe se le seraient disputé à prix d'or, et il aurait fait la fortune de son heureux propriétaire.

Ce qui fut fatal à cette statue, ce fut sa grandeur et sa beauté même. Un petit objet, on peut le dissimuler et le transporter en cachette; mais une figure comme celle-là, jamais on n'aurait pu lui faire traverser l'île sans attirer l'attention de quelque fonctionnaire turc; celui-ci s'en serait saisi sans plus de façon, et, pour toute indemnité, les auteurs de la découverte n'auraient eu que des coups de bâton; jamais on n'aurait voulu croire qu'ils n'avaient pas en même temps trouvé quelque chose de plus précieux encore. Ils auraient été mis en prison; le village aurait été frappé de quelque impôt extraordinaire ou rempli de garnisaires qui auraient fouillé les maisons. Pour éviter tous ces embarras, on mit la statue en pièces et on se la partagea; on en vendit les morceaux, comme vieux cuivre, dans les bazars de *Larnaca* et de *Nicosie,* à 5 piastres l'*oke* (1250 grammes). On n'en tira pas ainsi 100 francs. La tête seule fut conservée; des mains d'un Européen de Larnaca elle passa dans celles de M. Borrell à Smyrne. Où est-elle maintenant? Ross supposait qu'elle était partie pour l'Angleterre; je ne l'ai pas retrouvée au Musée Britannique[1].

On n'a donc de Cypre que de petits bronzes; telle est cette figurine trouvée dans l'île, qui représente un personnage en marche (fig. 351); celui-ci est vêtu d'une courte tunique, qui s'arrête au-dessus du genou, et coiffé d'une sorte de casque ou de bonnet pointu qui rappelle d'assez loin la forme du *pchent* égyptien. Le mouvement des bras semble indiquer un geste de bénédiction ou d'adoration. Il est difficile de savoir si c'est l'image d'un dieu ou d'un simple fidèle. La figure doit être fort ancienne; si le corps est bien proportionné, si la jambe qui se porte en avant est modelée avec une certaine fermeté, les extrémités ne sont qu'ébauchées; les mains sont informes et les pieds d'une longueur démesurée[2].



351. — Statuette de bronze. Grandeur d'exécution. Collection E. Piot. Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. Ross, *Reisen nach Kos, Halicarnassos, Rhodos und der Insel Cypern*, pp. 161-163. Ce cahier forme le quatrième volume des Voyages dans les îles grecques (*Reisen auf den Griechischen Inseln*) et contient, comme les volumes précédents, quelques planches, aussi fidèles que le permet l'étroit format d'un court in-octavo.

2. Ross acheta, près de Tamassos, une petite figurine en bronze qui représentait un pygmée. *Ibidem*, p. 163. La collection cypriote du Musée Britannique, formée de pièces

On a fait, de très bonne heure, à Cypre un grand usage de la terre cuite; l'île est très riche en argile plastique. L'art du modeleur remonte très haut à Cypre; c'est ce que prouvent, outre le caractère très primitif de certaines des figurines qui ont été recueillies dans les nécropoles voisines de *Dali*, les traditions relatives à Kinyras. Ce n'était pas seulement la découverte des mines de cuivre qu'on lui attribuait, ainsi que l'invention des tenailles, du marteau, du levier, de l'enclume[1]; la légende associait aussi son nom aux débuts de l'industrie céramique. « Non seulement il avait trouvé l'art de fabriquer des tuiles; mais il s'était même servi de son habileté à façonner la terre pour jouer les Grecs, en leur envoyant, au lieu des vaisseaux qu'il avait promis pour le siège de Troie, une flotte de terre cuite, ὀστράκινον στόλον, montée par des guerriers de même nature, γηίνους ἄνδρας. Il y a là une allusion curieuse à toutes les figurines cypriotes que nous nous proposons d'étudier, à toute cette armée de fantassins et de cavaliers (pl. II), de petits chars de bataille, sans oublier les galères (fig. 352), que les fouilles des tombeaux ont fait reparaître à nos yeux étonnés[2]. »

Cette longue pratique finit par enseigner aux céramistes cypriotes tous les secrets du métier; ils surent modeler et cuire avec succès des pièces d'une dimension tout exceptionnelle; on reconnaît leur goût et leur facture dans des figures en terre cuite, de grandeur naturelle, qui ont été trouvées à *Dali*. Des touches de noir et de rouge foncé, posées au pinceau, dessinent les détails de la coiffure, du visage et du costume[3]. Quant aux figurines, elles forment aujourd'hui dans les musées des suites bien autrement riches que celles de la Chaldée, de l'Assyrie et de la Phénicie propre, différence qui doit encore tenir surtout à la présence dans l'île de la population grecque, à sa prépondérance numérique et à sa supériorité intellectuelle. C'est peut-être de la

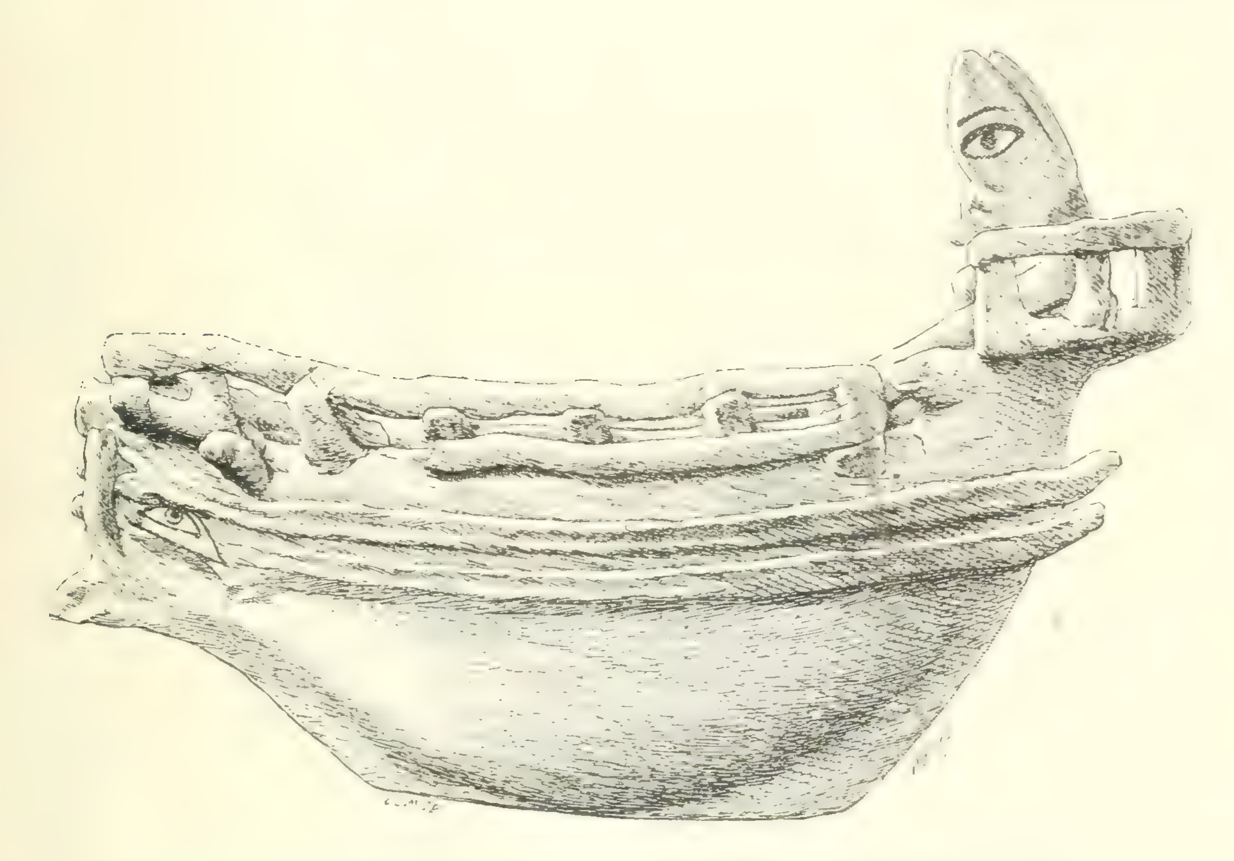
qui, pour la plupart, ont été trouvées à Dali par M. Lang, contient un grand nombre de petites statuettes de bronze analogues à la figurine que m'a fournie la collection Piot. Même vêtement et même coiffure. Elles sont cataloguées sous cette rubrique : « Rois en costume égyptien. »

1. Pline, *Hist. Nat.*, VII, lvii, 4.

2. Heuzey, *Catalogue*, p. 116. Le texte sur lequel M. Heuzey a le premier attiré l'attention se trouve dans le commentaire d'Eustathe, à propos du vers 20 du chant xi de l'*Iliade*.

3. M. de Clercq en a d'entières, d'une admirable conservation, auxquelles on assigne cette provenance. Le Louvre et le Musée Britannique n'en possèdent que des fragments (Heuzey, *Catalogue*, pp. 160-162, nos 84 à 91 de la série cypriote). Ross avait déjà vu à *Dali* des morceaux de ces figures de grandeur naturelle (*Reisen*, p. 100). Chez M. E. Piot, on peut voir deux fort belles têtes en terre cuite, grandeur de nature, qu'il a acquises à Beyrout, mais qui, selon le vendeur, M. Peretié, provenaient de Cypre.

même manière qu'il convient d'expliquer une particularité curieuse, qui a déjà été remarquée[1]; si l'industrie de la figurine en terre cuite a été singulièrement florissante à Cypre, il ne semble pas, en revanche, que l'on y ait beaucoup fabriqué de statuettes en terre émaillée. Il n'a été trouvé, dans les fouilles de l'île, qu'un bien petit nombre de figures qui appartiennent à cette catégorie. Le Louvre par exemple n'en possède que trois, dont aucune ne présente les traits qui paraissent caractériser les produits authentiques de l'art cypriote. Nous avons



352. — Navire en terre cuite, trouvé à Amathonte. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

décrit et reproduit la pièce la plus intéressante de cette série (fig. 279), et nous l'avons donnée comme d'origine phénicienne; les deux autres se rattachent aux groupes de ces types que l'on peut appeler orientaux : elles doivent aussi sortir de quelque atelier syrien ou peut-être égyptien[2]. Les Grecs n'ont jamais eu le goût de l'émail; ils ne l'ont appliqué ni à leurs statuettes ni à leurs vases; ils se sont attachés plutôt à charmer l'esprit par l'élégance et la noblesse de la forme qu'à offrir au regard la caresse d'une couleur brillante.

1. L'observation est de M. Heuzey (*Catalogue*, p. 202). Les quelques morceaux de cette espèce qui existent au Louvre sont décrits par lui sous les numéros 266 et 267 de la série cypriote.

2. M. de Cesnola attribue cette provenance aux quelques toutes petites figurines à glaçure verte qu'il recueillit dans certaines tombes d'Amathonte (*Cyprus*, p. 275).

La pierre et l'argile n'ont pas dû être les seules matières d'où l'artiste cypriote ait tiré des images de la divinité et des figures votives; il a peut-être aussi sculpté le bois. L'île n'était-elle pas riche en forêts et celles-ci ne contenaient-elles pas les plus précieuses essences? N'y trouvait-on pas partout le cyprès et le cèdre? Dans le tronc et dans les maîtresses branches de ces beaux arbres, on put tailler plus d'une de ces statues qui peuplaient les parvis des temples cypriotes et nombre de ces idoles que les dévots emportaient comme souvenir de leur visite au sanctuaire; mais le bois ne s'est conservé qu'en Égypte, dans le sable tiède et dans la roche éternellement sèche des nécropoles de Memphis et de Thèbes. C'est donc seulement à l'argile et à la pierre que nous demanderons de nous renseigner sur l'ordre dans lequel se sont succédé les influences qu'a subies l'art cypriote et sur les différentes phases qu'il a traversées pour arriver à se créer un style qui, tout composite qu'il soit, a cependant sa physionomie distincte et sa nuance d'originalité.

§ 4. — LES VARIATIONS DU STYLE ET DU COSTUME

De toutes les statues de pierre qui sont sorties des fouilles de Cypre, celles qu'une certaine rudesse de facture désigne comme les plus anciennes ont laissé à tous les observateurs la même impression; elles leur ont rappelé les monuments de la sculpture assyrienne. Sans doute, avec quelque attention, l'œil du connaisseur aperçoit bientôt des différences assez sensibles; mais cependant il y a bien là ce que l'on appelle un air de famille (fig. 350 et 353, pl. I, fig. 2). La coiffure présente des analogies très marquées. C'est, à Cypre, autant que l'on peut en juger par l'aspect qu'il présente dans la sculpture lapidaire, un bonnet conique, bonnet d'étoffe, qui se termine par une pointe repliée en arrière; cette étoffe paraît avoir été le plus souvent ornée de raies parallèles; le bonnet a des oreilles qui d'ordinaire sont relevées (pl. I, fig. 2), mais qui, dans quelques statuettes, sont rabattues sur les joues (pl. II)[1]; cependant la forme générale de ce bonnet ressemble beaucoup à celle de maints casques assyriens[2]. Sous le bord inférieur de ce bonnet, au-dessus du front et des tempes, règne, plus ou moins

1. Hauteur de la tête représentée pl. I, fig. 2 : 0m,39. Hauteur des figurines représentées dans la planche II : 0m,21 et 0m,22.

2. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 13, 14, 26, 30, 31, etc.



353. — Statue en pierre calcaire d'Athiénau. Hauteur, 1m,66. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

apparente, une frange de petites boucles frisées qui parfois, comme dans certaines têtes des bas-reliefs ninivites, se rattache à la barbe (fig. 350)[1]. Celle-ci n'est pas, comme en Assyrie, divisée en plusieurs étages; mais elle est aussi tout entière partagée en boucles que l'on croirait passées au fer, tant elles sont symétriques et régulièrement distribuées. Le vêtement, comme chez les peuples de la vallée de l'Euphrate, couvre et cache tout le corps; il se compose d'une tunique longue, qui tombe jusque sur les pieds, et d'un petit manteau, rejeté obliquement sur l'épaule, comme le sera le manteau grec; mais ici cette pièce d'étoffe est figurée toute plate, comme dans tous les ouvrages de la statuaire orientale; parfois et plus rarement elle est striée de sillons parallèles, premier et timide essai pour indiquer les plis de la draperie[2].

Cependant, malgré toutes ces analogies, les figures cypriotes ne pourront jamais passer pour des copies d'ouvrages assyriens; on n'a pas ici contrefait la sculpture de Ninive, comme on contrefaisait en Phénicie la sculpture égyptienne. Voici une première dissemblance, qui porte sur l'ensemble même de l'œuvre des deux écoles : l'Assyrie n'a guère produit que des bas-reliefs; au contraire, les sculpteurs cypriotes se sont surtout employés à ciseler des statues. Il est vrai que celles-ci ne se sont pas encore tout à fait affranchies du mur où elles cherchent un appui; mais elles n'y adhèrent déjà plus; elles ne font pas corps avec la paroi, comme les figures des frises de *Khorsabad*. Le modelé d'ailleurs n'a pas ici le même caractère qu'en Assyrie; il est moins dur et moins ressenti; les muscles ne sont pas rendus avec la même vigueur; le détail de l'ajustement n'est pas poussé aussi loin. L'indépendance de l'artiste se marque à certains traits qui s'éloignent de l'usage assyrien; ainsi la chevelure demi-longue s'aplatit derrière la nuque et quelquefois elle est tout entière cachée par devant sous le bonnet. La barbe est souvent réduite à une masse très simple, divisée en éventail; les boucles ne sont indiquées qu'à l'extrémité inférieure, par trois ou quatre gros bourrelets tordus en hélice (fig. 354). La lèvre supérieure, qu'ombrage en Assyrie une épaisse moustache à bouts détachés et relevés, est ici toujours nue, mode qui se retrouve seulement dans les figures grecques et gréco-étrusques.

1. *Histoire de l'Art,* t. II, fig. 256, 303.

2. L'observation est de M. Heuzey (*Catalogue*, p. 129), que nous suivons dans cet essai de classification chronologique et auquel nous empruntons plus d'une ingénieuse et fine remarque.

Ce qui résulte de cette comparaison, c'est que les sculpteurs cypriotes n'ont pas eu sous les yeux les œuvres mêmes des maîtres assyriens. S'ils en avaient subi directement l'influence, ils auraient été plus subjugués et dominés par l'originalité de cet art puissant, et ils se seraient tenus bien plus près du modèle. Ils ne l'ont au contraire suivi que comme à distance; ce qu'ils lui ont pris, c'est moins sa manière de voir et de rendre la nature que certains détails de coiffure et d'ajustement. Pour que l'imitation soit ainsi restée toute partielle, pour qu'elle ne se soit pas étendue jusqu'aux caractères mêmes du style, il faut qu'entre l'Assyrie et Cypre il y ait eu un intermédiaire; or ce tiers interposé, nous n'avons pas à le chercher bien loin : ce ne peut être que l'art phénicien. Celui-ci ne s'est-il pas, à un certain moment, inspiré du goût et des modes qui régnaient dans ce grand empire militaire auquel la Phénicie se trouvait rattachée par la conquête, par un contact obligatoire et journalier? D'Arad et de Gebal, de Sidon et de Tyr, on a porté à Kition, à Paphos et à Amathonte les figurines où barbe et cheveux étaient frisés à l'assyrienne, où le vêtement, comme dans la vallée de l'Euphrate, cachait le corps tout entier, et, dans les ateliers de l'île, on a copié ces copies. A Cypre, le style assyrien n'a donc guère été connu et étudié qu'à travers une première traduction, qui déjà n'était elle-même qu'à demi fidèle; on comprend que, dans de telles conditions, il n'y ait exercé qu'une faible action sur la marche et sur le développement de l'art.

Si, à Cypre comme en Phénicie, les emprunts faits à l'Assyrie n'ont porté que sur ce qu'on peut appeler les parties secondaires et les accessoires de la figure, c'est que l'éducation de l'art phénicien, et, par lui, de l'art cypriote, s'était faite à une autre école. Le premier peuple civilisé qui ait eu d'étroits rapports avec la Syrie, c'est le peuple égyptien; la première industrie dont les produits aient été placés au dehors par les courtiers sidoniens et contrefaits dans ses ateliers, c'est l'industrie de la vallée du Nil. Alors même qu'un changement de fortune enlevait la suprématie aux successeurs dégénérés des Ramsès et livrait aux Sargonides toute la Syrie, les effets de ces anciennes et intimes relations avec l'Égypte subsistaient encore; ils se perpétuaient grâce à un commerce qui ne s'interrompit jamais et grâce à l'empire de l'habitude. S'il en fut ainsi dans cette Phénicie, que traversèrent en tous sens, pendant plus de deux siècles, les conquérants ninivites, à plus forte raison Cypre, grâce à sa situation insulaire, dut-elle être encore moins atteinte par l'influence assyrienne et n'en éprouver que



354. — Tête d'un colosse d'Athienau. Hauteur, $0^{m},86$. Pierre calcaire. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

le contre-coup lointain. Ses rois, par précaution, payèrent bien tribut aux maîtres nouveaux de la Syrie; la stèle de Sargon se dressa sur la plage de Kition; quelques officiers de ce prince ou de ses successeurs y firent peut-être une courte apparition; mais on n'y vit pas camper les légions assyriennes et ses ports ne cessèrent pas de trafiquer avec ceux de la basse Égypte. On s'explique ainsi que, même dans la série de ces figurines où l'imitation des modes asiatiques se trahit à certains détails, le grand goût de l'Égypte se fasse encore sentir dans l'ensemble de l'exécution, dans la manière dont est traité le nu, enfin jusque dans le travail de la coiffure et du vêtement. La facture est ici plus sommaire et plus simple; malgré les tentations que lui offrait la docilité de la matière, l'artiste n'a pas autant appuyé qu'en Assyrie, il n'est pas tombé dans la même minutie raffinée et laborieuse.

Les fouilles de *Dali* et d'*Athiénau* ont d'ailleurs produit aussi nombre de statues où l'imitation de l'art égyptien est flagrante [1]. Au premier moment, on a pu croire qu'elles étaient plus vieilles que les figures qui rappellent l'Assyrie; on s'est demandé si elles ne remontaient pas jusqu'à l'époque des grandes dynasties thébaines, jusqu'au temps où l'Égypte n'avait pas de rivale en Orient. Une étude plus attentive n'a pas confirmé cette première impression. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, ces figures sont, en général, d'une exécution plus avancée et d'un style plus adouci que celles du groupe précédent. Ni ici, ni ailleurs, pas d'inscriptions sur les monuments de la statuaire; pour les classer, on n'a pas d'autres ressources que le caractère même du travail. A en juger d'après ce critérium, ces figures, comparées à celles que nous venons d'étudier, doivent être moins anciennes. Quelle date approximative convient-il de leur attribuer? L'histoire générale permet de répondre à cette question.

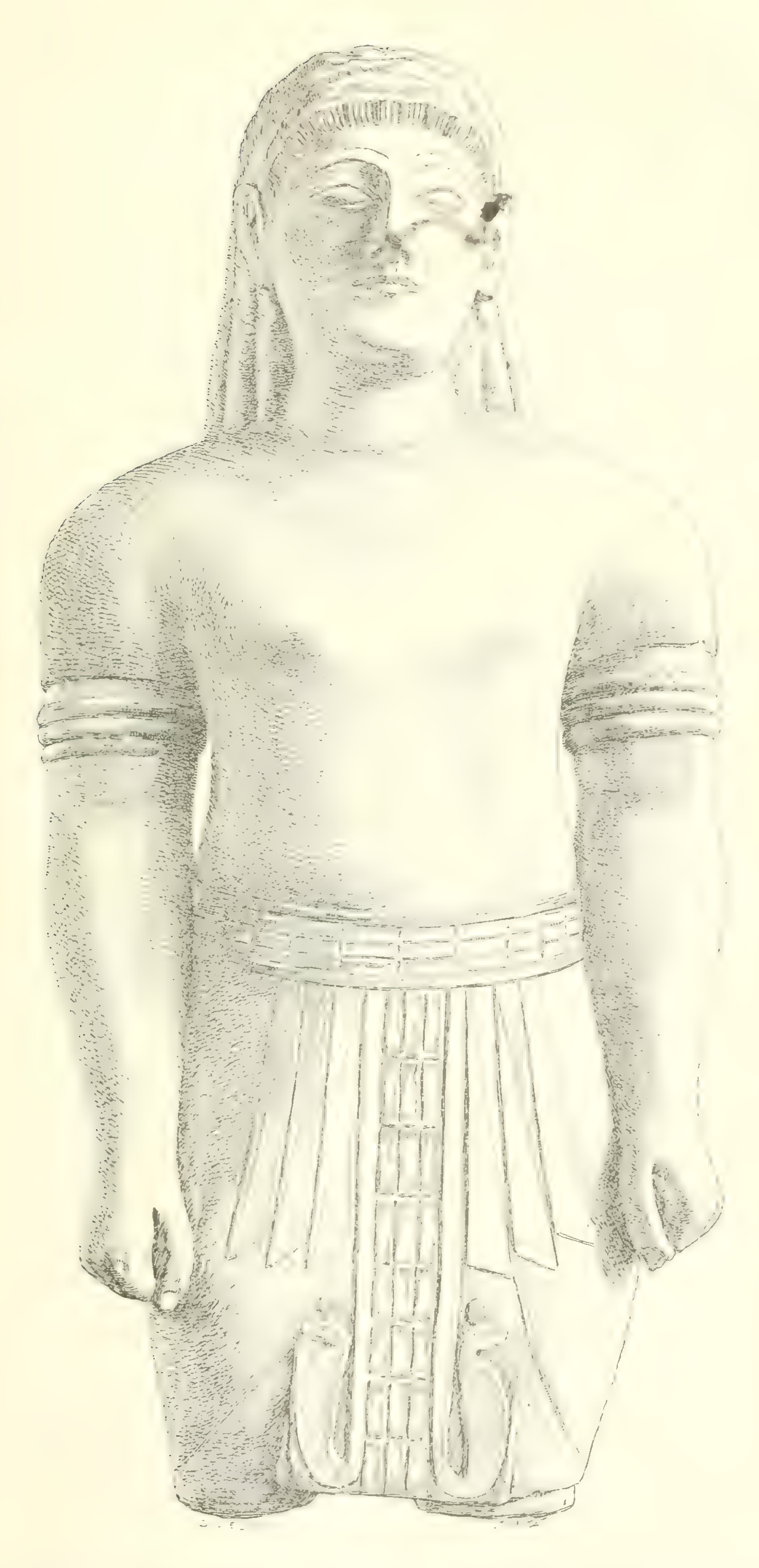
Avant même la chute de Ninive, en 622, la Syrie avait commencé d'échapper à la domination assyrienne; les armées égyptiennes en avaient rappris le chemin, et bientôt Cypre même fut rattachée au nouvel empire que venaient de fonder les princes saïtes. Cette renaissance de la puissance politique et militaire de l'Égypte eut une conséquence qui ne saurait surprendre l'historien; dans tout le bassin

1. C'est Stark qui, le premier, en étudiant une statue cypriote rapportée par Ross et acquise par le musée de Berlin, a signalé cette imitation du costume égyptien et montré que les sculpteurs de l'île avaient cherché des modèles en Égypte; il a très bien vu aussi que ces emprunts ne devaient pas être antérieurs au temps de la 26e dynastie (*Archæologische Zeitung*, 1863, p. 1-12).

oriental de la Méditerranée, on se remit de plus belle à imiter le style égyptien. Il y eut là, pour celui-ci, une nouvelle période de faveur et de vogue qui commença vers la fin du septième siècle et qui se prolongea sous les Achéménides. Sans doute, vers la fin du cinquième siècle, l'art hellénique prit le dessus; mais la lutte fut encore longue et, dans tous ces parages de la Syrie et de ses dépendances naturelles, on a continué, peut-être jusqu'au temps des Ptolémées, à s'inspirer, par moments et par endroits, des formes et des motifs qu'avait accrédités le prestige du génie égyptien. On serait tenté de faire descendre jusque-là telle figure qui est bien costumée et coiffée à l'égyptienne, mais où l'on sent, à la liberté du travail, que l'artiste a profité des exemples et des leçons du sculpteur grec.

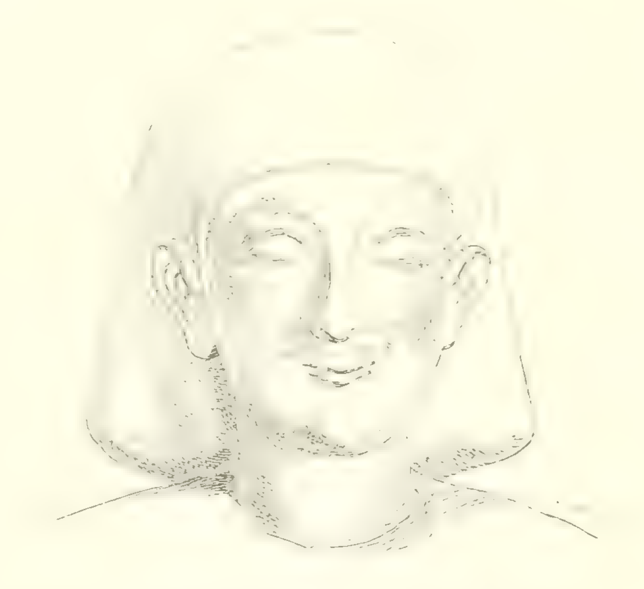
Dans ces figures que l'on pourrait qualifier d'*égyptisantes*, ne vous attendez pas à trouver des copies littérales des modèles égyptiens, des pastiches qui puissent faire illusion; alors même qu'on ne serait pas averti par la qualité de la pierre, si facilement reconnaissable, on ne se demandera jamais, comme à propos de certains fragments trouvés en Phénicie (fig. 228), si l'on est en présence d'une œuvre importée ou d'un produit de l'art indigène. L'imitation, à Cypre, garde toujours une certaine indépendance, et cependant ici le modèle est serré de plus près que dans les images qui composent ce que nous avons nommé le groupe assyrien. Nous retrouvons, dans nombre de ces figures, cette exécution coulante et sobre qui nous avait paru révéler l'influence secrète du goût égyptien jusque dans les monuments dont le premier aspect éveillait de tout autres souvenirs; mais ici la ressemblance n'est pas seulement dans cette manière générale de concevoir l'œuvre plastique, dans le caractère du modelé; on reconnaît, chez beaucoup de ces statues cypriotes, jusqu'aux poses consacrées et aux modes traditionnelles de l'Égypte; seulement, à Cypre, ces poses et ces modes sont atténuées par de légers changements qui les approprient aux exigences et aux habitudes locales.

Quand on passe des figures qui rappellent l'art assyrien à celles qui paraissent inspirées des modèles égyptiens, le contraste est frappant. Plus de ces longs vêtements superposés sous lesquels disparaissent toutes les formes du corps; dans quelques figures c'est la demi-nudité égyptienne, la *schenti* autour des hanches, le buste, les jambes et les bras découverts (fig. 358); mais plus souvent le personnage porte une tunique collante, à manches courtes, sous laquelle la chair se fait sentir presque aussi franchement que si elle n'avait pas de



355. — Statue trouvée à Athiénau. Pierre calcaire. Hauteur, 1m,01. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

voile; il faut y regarder de bien près pour distinguer cette sorte de chemise, au léger bourrelet qu'elle dessine sur le col et sur l'épaule (fig. 355). Avec ce que nous savons de la mollesse des mœurs cypriotes, il est permis de penser que les exercices gymnastiques n'y tinrent jamais dans l'éducation et dans la vie des jeunes gens la place qu'ils prirent dans les habitudes des Grecs de race pure, et, par suite, dans les représentations de leur plastique; on était, à Cypre, trop près de l'Orient pour n'y avoir pas gardé l'usage de l'habit ample et complet. Rien de plus rare qu'une statue cypriote où les parties viriles soient apparentes[1]. Si dans certaines figures le torse est nu, c'est l'effet d'une pure convention; en donnant aux images des prêtres ou des rois quelque chose de l'aspect des princes de l'Égypte, on a voulu les idéaliser.



356. — Tête d'une statue trouvée à Athiénau. Pierre calcaire. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Si nous regardons aux détails du costume, mêmes analogies, qui ne peuvent s'expliquer par de simples rencontres.

Observez, par exemple, la coiffure : plus de boucles frisées comme en Assyrie, mais des cheveux plats, réunis, à droite et à gauche des joues, en deux masses larges et symétriques qui encadrent le visage et qui rappellent l'arrangement et l'effet du *klaft*[2]. Quelquefois ce sont les cheveux mêmes qui, coupés court sur la nuque, paraissent fournir cet encadrement, et ils sont déjà, comme dans la sculpture grecque archaïque, divisés en longues boucles qui pendent sur les épaules (fig. 355); mais d'autres fois la ressemblance est plus complète, et il semble que, comme en Égypte, la tête soit enveloppée d'une pièce d'étoffe qui couvre le front, le crâne et la nuque (fig. 356); il ne manque ici, pour que la ressemblance soit complète, que ces pattes qui d'ordinaire en Égypte prolongent le *klaft* et tombent sur la poi-

1. Je ne rencontre guère ce détail que dans une série unique, dans la suite des figures qui représentent un personnage debout, tenant en main une flûte. Il n'a d'autre vêtement qu'un manteau jeté sur les épaules, manteau qui laisse à découvert tout le devant du corps. *The Cesnola Collection*, in-fol., t. I, pl. CXIX. DOELL, *Die Sammlung Cesnola*, pl. VII, 7, 13.

2. *Histoire de l'Art*, t. I, p. 674.

frine; la toile est d'ailleurs unie, au lieu d'être rayée et multicolore comme sur la tête des pharaons[1]. Dans d'autres statues, le bonnet d'étoffe est remplacé par une haute coiffure dont la forme générale se rapproche beaucoup de celle du *pchent*, sans présenter ces divisions qui, en Égypte, rappellent comment cette haute mitre est constituée par la réunion des deux couronnes de la basse et de la haute Égypte[2]. Quelquefois cette coiffure est lisse (fig. 357); il est telle statue où elle paraît avoir été décorée, comme elle l'était sur la tête des Pharaons, d'un uræus, symbole de la royauté (fig. 351); mais, dans les statues de pierre, le serpent, qui se détachait en relief et se projetait en avant, a toujours été brisé; on n'en voit plus que la naissance et le point d'attache (fig. 358).



357. — Tête d'une statue. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,20. Collection E. Piot. Dessin de Saint Elme Gautier.

Comme celle-ci, certaines figures semblent être le résultat d'une sorte de compromis entre l'imitation de l'Assyrie et celle de l'Égypte. Tandis que, dans la plupart des figures qui forment ce groupe, le visage est imberbe, ici il est entouré par une chevelure et par une barbe frisées à l'assyrienne; mais, quoique, par ce trait, cette effigie, celle sans doute de quelque prince cypriote, semble inspirée de l'étude d'un modèle asiatique, le caractère égyptien y est de beaucoup le plus marqué, celui qui domine et qui laisse l'impression finale. Le corps est

1. La collection cypriote du Musée Britannique renferme plusieurs figurines de pierre où l'imitation du *klaft* est très visible; la remarque en a été faite par le rédacteur des étiquettes apposées sur ces monuments.

2. *Histoire de l'Art*, t. I, p. 16, fig. 10, 11 et 12.



358. — Statue trouvée à Athienau. Pierre calcaire. Hauteur, 1m,165. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

nu, sauf sur les reins, où il est enveloppé par la *schenti*. Sur les épaules et sur la poitrine s'étalent ces larges colliers que portent les rois et les dieux de l'Égypte[1]; des cercles de métal s'enroulent autour des bras, au-dessus du coude; mais ce qu'il y a peut-être de plus caractéristique et de plus purement égyptien, c'est, dans la *schenti*, cette bande verticale d'étoffe qui tombe entre les jambes et qui remplit l'angle que forment, en s'écartant l'un de l'autre, les deux pans de cette espèce de jupon. Comme dans les statues des pharaons, cette bande est ornée, à son extrémité inférieure, de symboles religieux. Celui qui se rencontre le plus fréquemment, c'est, comme ici, les deux uræus adossés qui relèvent leur tête surmontée du disque solaire; mais il y a de curieuses variantes. Voyez par exemple cette autre statue de Golgos (fig. 359). La coiffure y a déjà une forme qui mérite d'être remarquée; on y sent, mieux que partout ailleurs, l'imitation de ce *pchent* qu'a constitué la réunion de deux pièces d'abord indépendantes et toujours séparables; mais ce qu'il y a ici de plus intéressant, c'est le groupe des motifs qui décorent le devant de la *schenti*. En haut, un œil, l'œil d'Osiris, symbole égyptien bien connu[2]; au-dessous, c'est une tête de Méduse à la langue pendante, de laquelle se détachent deux serpents. Plus bas encore, adossés, deux uræus, mais deux uræus ailés, type composite et qui ne se rencontre guère en Égypte que dans les peintures des hypogées, parmi les monstres qui menacent l'âme coupable dans le voyage mystérieux qu'elle accomplit à travers l'Amenti[3]. Ils ont le disque au-dessus



359. — Statue trouvée à Athiénau.
Pierre calcaire. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. *Histoire de l'Art*, t. I, pl. II et III, fig. 85, 172, 175, 176, etc.

2. *Ibidem*, t. I, fig. 103.

3. Wilkinson, *Customs and manners of ancient Egyptians*, t. II, pp. 338-339. Voir, par exemple, la vignette de la section K du chapitre 149 du Livre des morts (*Das Todtenbuch*

de la tête, comme la vipère royale. Ici donc, entre deux symboles égyptiens qui semblent appartenir plus particulièrement aux représentations d'un caractère funéraire, on rencontre un motif qui, jusqu'à preuve du contraire, peut passer pour grec; quoique soupçonnée par plus d'un critique, l'origine orientale du mythe des Gorgones n'a pas encore été démontrée[1].

Il convient d'insister sur la diversité des motifs que le sculpteur cypriote emploie pour décorer la bande qui fait le milieu de la *schenti*; rien ne fait mieux comprendre dans quel esprit et dans quelle mesure le sculpteur cypriote s'inspire de l'Égypte. Le sculpteur égyptien ne met jamais là, dans ses statues royales, au bas de cette espèce de tablier, que le col dressé de l'uræus; le cypriote y place, sans discernement, tous les motifs égyptiens que lui ont fait connaître soit de petits monuments apportés d'Égypte, soit ces produits de pacotille que les contrefacteurs phéniciens répandent à profusion sur tous les marchés de l'île. Ainsi, dans une de ces statues, au-dessous des serpents, qu'il a d'ailleurs disposés autrement qu'ils ne le sont en Égypte, il a placé une tête d'Hathor (fig. 360). Le masque hathorique entrait dans la décoration de beaucoup de ces menus objets que le commerce transportait dans tout le bassin de la Méditerranée[2]. Il était devenu d'un emploi courant à Cypre; c'est ainsi que nous le trouvons



360. — Détail du vêtement, dans une statue cypriote. Musée de New-York.

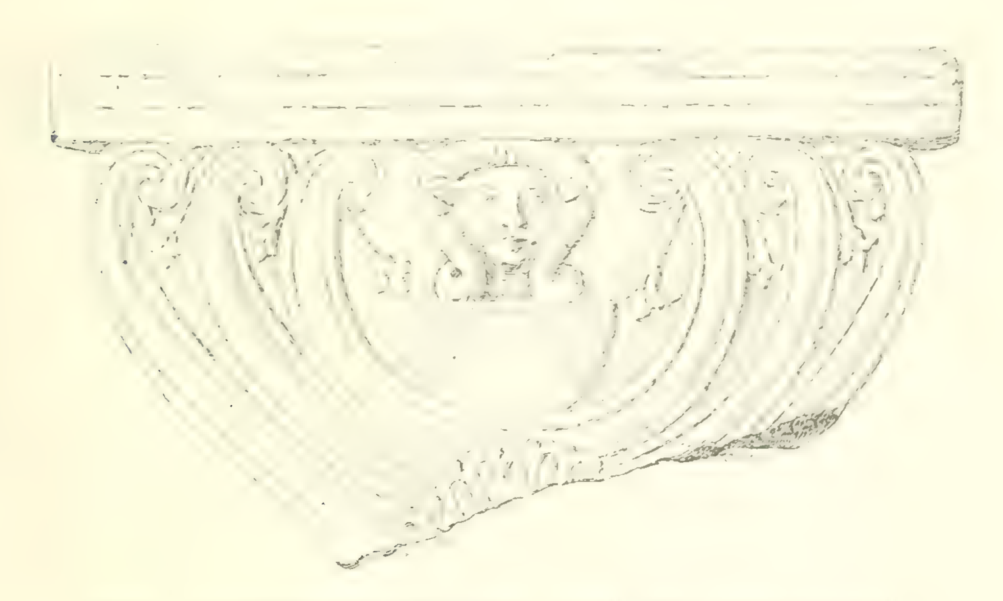
der Egypter... herausgegeben von Lepsius, in-4, Leipsig, 1842, et l'un des tableaux du sarcophage de Seti I (*The alabaster sarcophagus of Oimenephtah I*... drawn by J. Bonomi and described by S. Sharpe, Londres, in-4, 1864, pl. XI). Dans ces deux monuments, les ailes sont horizontales, mais on les trouve l'une relevée et l'autre abaissée vers la terre, comme sur le bas-relief cypriote, dans une peinture de l'une des chambres du tombeau de Seti I, à Thèbes (Lepsius, *Denkmæler*, partie III, pl. 134).

1. M. Clermont-Ganneau donne à ce sujet des indications qui piquent la curiosité, mais sans la satisfaire; il n'a pas encore exposé la solution qu'il a promis de présenter avec les preuves à l'appui (*l'Imagerie phénicienne*, partie I, pp. 128-139).

2. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 591.

encore sur quelques-unes de ces stèles qui surmontaient les sépultures : entouré d'un triple rang de volutes, il forme le milieu du chapiteau (fig. 361).

Dans ces statues, où se fait sentir le désir d'imiter l'Égypte, le type du visage s'est lui-même modifié. Plus de ces nez busqués comme on en voit dans les statues que nous avons appelées assyriennes (fig. 350). Le nez est droit; les yeux, sans recevoir cependant le prolongement artificiel qu'un trait de couleur donne aux yeux égyptiens, s'allongent à l'excès (fig. 355), si bien qu'en face de certaines têtes on pourrait hésiter sur le sexe du personnage. La bouche, franchement horizontale dans les images les plus anciennes (fig. 353), commence à



361. — Couronnement d'une stèle cypriote. Musée de New-York.

se relever par les coins (fig. 356 et 357), et ainsi s'indique et s'esquisse déjà ce sourire qui caractérisera les figures grecques archaïques, détail d'expression qui n'est pas moins étranger aux vraies sculptures égyptiennes qu'à celles de pur style assyrien.

Ces anomalies sont justement les signes auxquels on a reconnu que l'imitation du style oriental par les artistes cypriotes ne remonte pas à une haute antiquité, au temps où, en face de l'Occident encore plongé dans la barbarie, il n'y avait vraiment une civilisation et une plastique originales que dans la vallée du Nil et dans celle de l'Euphrate[1]. Jusque vers le huitième siècle, l'Égypte, la Chaldée et l'Assyrie avaient une telle avance, que la sculpture cypriote, si elle

1. C'est ce que M. Heuzey a mieux vu et mieux dit que personne. On retrouvera parfois ici les expressions dont il s'est servi pour exposer les idées qu'il s'est faites à ce sujet après une longue étude des monuments cypriotes.

était née et si elle s'était développée dès cette époque reculée, n'aurait pu se soustraire à l'influence souveraine et comme à la tyrannie de modèles qui défiaient alors toute comparaison ; elle n'aurait pu que les copier avec une déférence respectueuse et presque servile. Or ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées, à en juger du moins d'après les monuments qui sont arrivés jusqu'à nous ; dans presque toutes ces statues, « jusque sous les formes égyptiennes et assyriennes, on entrevoit déjà l'action d'un troisième élément d'origine différente. Cet élément, c'est l'action manifeste de l'art grec archaïque, tel qu'il s'était constitué, vers la fin du septième siècle, dans les îles et dans les colonies grecques de la côte d'Asie, portant lui-même les traces fraîches de sa double éducation égyptienne et asiatique, mais se distinguant, dans sa rudesse primitive, par des traits profondément originaux. Nous avons établi que l'ascendant de l'archaïsme grec se fit sentir de bonne heure jusqu'en Phénicie ; à plus forte raison il dut en être ainsi dans une île habitée en grande partie par des populations de race grecque[1]. »



362. Fragment d'une figure en terre cuite peinte. Hauteur, 0m,10. Collection E. Piot. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Plusieurs têtes de pierre calcaire ou de terre cuite peinte, d'un travail très ancien, montrent à Cypre les débuts de l'école grecque, s'exerçant sur d'autres données que celles du style égypto-phénicien. Les hautes coiffures barbares, qui répugnaient aux usages helléniques, diminuent et s'abaissent : quelquefois elles sont encore rappelées par une sorte de calotte, sous le bord de laquelle passe un rang unique et mince de petites boucles frisées (pl. I, fig. 1)[2]. Ailleurs les cheveux, rabattus à plat sur le front, le rétrécissent singulièrement et sont tout près de rejoindre les sourcils (fig. 362), ou bien ils sont retenus par un

1. Heuzey, *Catalogue*, pp. 130-131.
2. Hauteur de cette tête, 0m,23.

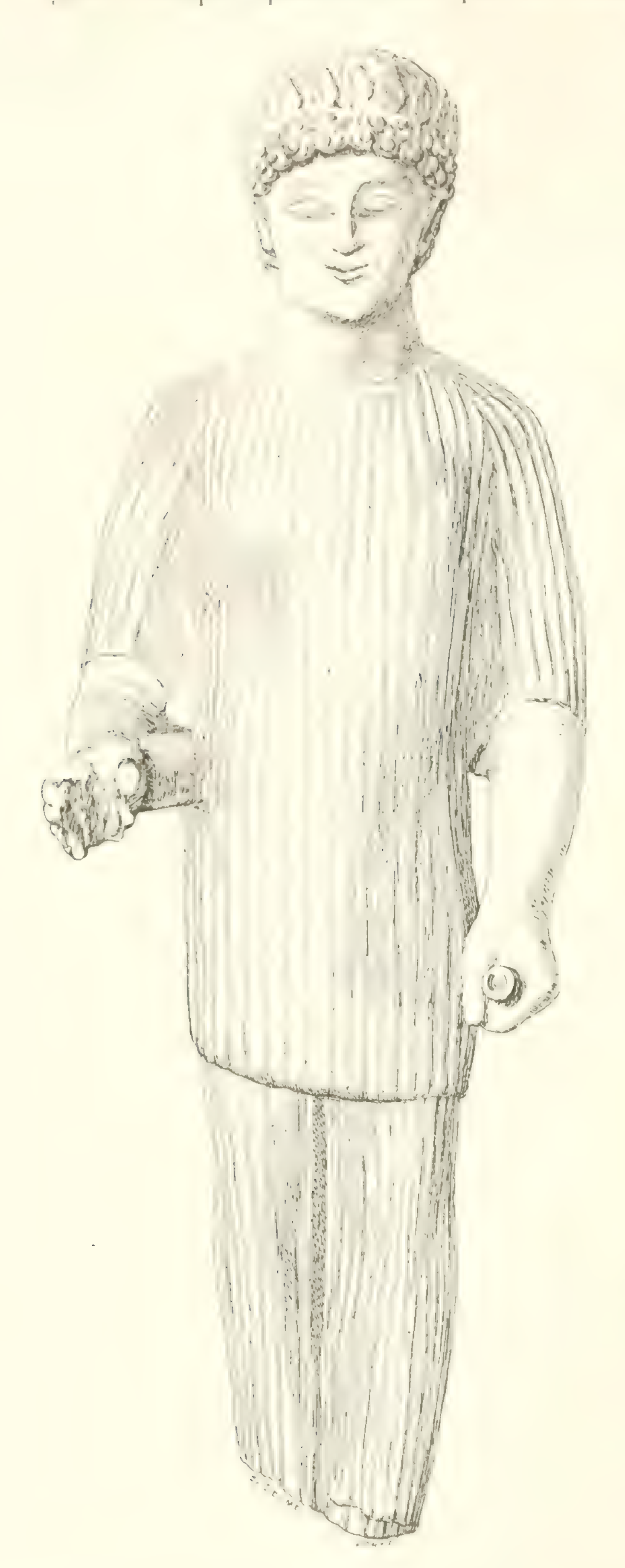
bandeau décoré de rosaces (fig. 363). Souvent encore c'est une couronne de feuillage qui ceint la tête. « La coupe du visage est des plus rudes ; mais on y trouve déjà, singulièrement accentués, les traits qui appartiennent en propre au type grec archaïque ; le menton est osseux et fort ; la bouche est très rapprochée du nez ; elle est retroussée par le sourire forcé, que l'on appelle *éginétique* ; les yeux sont relevés aussi vers les tempes, avec une obliquité très exagérée, dernier caractère que l'on a tort d'attribuer à la tradition orientale.



363. — Fragment d'une statuette en pierre calcaire. Hauteur, 0m,12.
Collection E. Piot. Dessin de Saint-Elme Gautier.

« Il règne sur ce point particulier une erreur courante, dont il importe de faire justice une fois pour toutes. Si l'obliquité des yeux était prise pour un caractère ethnographique, il faudrait en reporter l'origine à des peuples de race jaune, comme les Chinois, et nullement aux Égyptiens, aux Chaldéens ou aux Assyriens, qui, dans les représentations anciennes de leur type national, se montrent ordinairement avec les yeux droits. Je ne veux pas dire que l'on ne remarque fréquemment, chez les Asiatiques, un léger relèvement de l'angle externe de l'œil, qui se trouve aussi dans nos races. Cependant ce même trait n'apparaît dans l'art égyptien, chaldéen ou assyrien, qu'à une époque relativement récente et surtout dans les figures de profil ; seul l'archaïsme

grec l'adopte, pendant une période assez longue, comme un caractère constant[1]. C'est une pure affectation, une de ces modes conventionnelles par lesquelles les artistes croient ajouter à la beauté humaine. J'y vois surtout une tentative d'expression se rattachant au grand effort original des anciennes écoles grecques pour animer la physionomie. L'artiste, après avoir retroussé les coins de la bouche par un sourire accentué, observe que l'équilibre des traits est rompu, et, obéissant à une loi naïve de parallélisme, transporte aux yeux le même principe d'obliquité, s'efforçant de les faire sourire avec les lèvres. L'étiquette orientale imposait aux images des rois et à celles des dieux un visage impassible; dans la vie libre des cités grecques, les chefs du peuple et les dieux eux-mêmes veulent paraître aimables et cherchent la popularité.

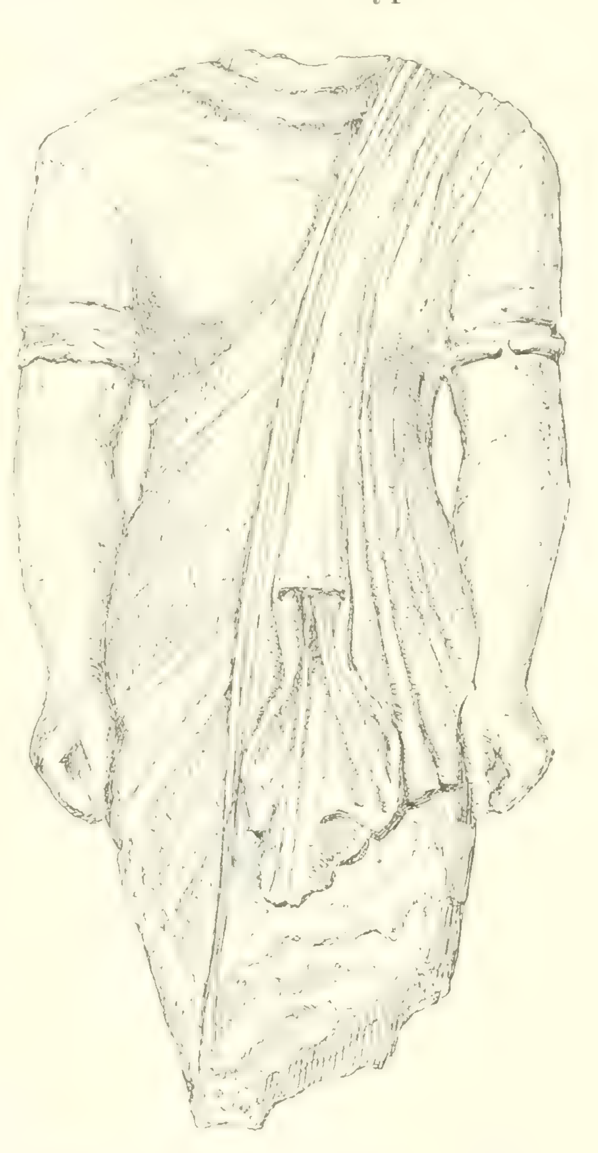


364. — Statue cypriote. Pierre calcaire. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. « Cette obliquité est assez fréquente dans les bas-reliefs assyriens du septième siècle; mais elle paraît n'y être qu'une convention pour exprimer la perspective fuyante de l'œil, vu de face; car elle ne se montre pas dans les têtes de face ou de ronde bosse de la même époque. Ce caractère est aussi plus rare et moins prononcé dans les bas-reliefs du neuvième siècle. Parmi les têtes très antiques, récemment découvertes en Chaldée, je ne le retrouve que par exception, dans une seule petite tête, moins ancienne que les autres. » M. Heuzey fait ici allusion au fragment qui est reproduit dans notre *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 293.

Telle est l'explication de cette prétendue tradition asiatique, dont la règle est du reste si peu fixe, que l'on voit, par un maniérisme contraire, à une époque un peu plus avancée de l'archaïsme, l'angle externe des yeux souvent abaissé en sens inverse; cette affectation nouvelle est très visible dans plusieurs terres cuites de Cypre.

« C'est aussi une chose toute grecque que l'introduction dans la sculpture cypriote du relief et du jeu des draperies, substitués à la reproduction minutieuse des franges et des ornements, tels que l'entendaient les Orientaux. Les plis sont d'abord exprimés timidement, par des stries parallèles (fig. 364); puis ils arrivent à ces beaux arrangements symétriques, dont les premiers modèles ont été fournis par le goût des Hellènes (fig. 365).



365. — Fragment d'une statue cypriote. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,61. Louvre. Dessin de Bourgoin.

« De ces éléments divers, où l'hellénisme prédomine de plus en plus à mesure que s'écoulent les années, s'est formé ce que nous appellerons le *style cypriote*, qui n'est en somme, comme l'ancien style étrusque, qu'une branche de l'archaïsme grec. Seulement la proportion des traditions asiatiques y reste naturellement plus forte que chez les purs Hellènes et s'y trouve maintenue par l'influence d'un type national, qui est lui-même quelque peu mélangé[1]. » C'est dans les figures qui nous ont paru les plus anciennes que ce type est le plus marqué; mais il subsiste encore quelque trace de ses particularités jusque dans les têtes des statues qui, par leur exécution et par tout le caractère du style, rappellent le mieux les procédés et la facture des écoles grecques de l'Ionie, du Péloponèse et de l'Attique (fig. 366 et pl. I, fig. 3)[2].

1. Heuzey, *Catalogue*, pp. 131-133.
2. La tête reproduite sous le numéro 3, dans la planche I, a 0m,28 de haut.

Les traits distinctifs qui définissent ce type, les voici tels qu'ils se dégagent d'une étude comparative de tous ces monuments. Le crâne est haut, la tête étroite, le front un peu fuyant. Les yeux sont grands et à fleur de tête; les pommettes sont saillantes et les joues souvent creuses. Le nez est fort et gros du bout, en forme d'œuf (fig. 367); le menton est saillant et lourd. La bouche, petite et lippue, a quelque chose de sensuel. A tout prendre, ce type manque d'élégance et de



366. — Tête en pierre calcaire. Hauteur, $0^m,15$. Collection E. Piot.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

noblesse; il n'a ni l'air honnête et grave des figures égyptiennes, ni l'énergie un peu dure des assyriennes, ni cette pureté de lignes que l'art grec recherche dès ses débuts et que l'on devine même dans la naïve inexpérience de ses premiers ouvrages. Ces visages n'ont pas de finesse ni de fermeté; ils respirent une certaine mollesse un peu pesante qui s'accorde fort bien avec l'idée que l'histoire nous donne de cette race, avec ce qu'elle nous apprend de sa vie et de ses mœurs. Aucun monument peut-être ne nous donne une meilleure idée de cette physionomie singulière que la grande tête, débris d'une statue colossale, qui a été découverte à *Athiénau* par M. de Cesnola (fig. 355). Elle appartient au groupe des images où la coiffure et la barbe font

penser à l'Assyrie : mais le sculpteur s'est évidemment inspiré d'un type local, qui s'offrait à ses regards un peu partout en contact intime et journalier.

Une telle situation dut amener plus d'un croisement entre Sémites et Aryens. Le mélange des races était d'ailleurs favorisé, ce semble, par l'esprit et par les rites du culte de Paphos, d'Idalie et de Golgos, par la licence de mœurs que ce culte provoquait et paraissait autoriser. Autour de ces sanctuaires que visitaient tant d'étrangers, dans



367. — Tête en terre cuite peinte. Hauteur, 0m,17. Musée Britannique. Dessin de Saint-Elme Gautier.

ces ports que fréquentaient tant de marins et commerçants de tout pays, il s'était formé un peuple de sang mêlé qui parlait à la fois le grec et le phénicien, qui devait comprendre aussi les dialectes araméens de la Syrie septentrionale et de la Cilicie. Le type que nous offrent les monuments de la sculpture, et que nous avons appelé le type cypriote, n'est-il pas celui de cette race métisse, chez qui certains caractères physiques et moraux se seraient à la longue fixés par l'hérédité? Ce qui est certain, c'est qu'il se distingue, par un certain nombre de traits caractéristiques, du type assyrien, de l'égyptien et du grec. Sans doute l'apparente étrangeté de ce type tient en partie aux habitudes des sculpteurs cypriotes, à la variété des influences qu'ils ont subies et à l'effet des différentes conventions qu'ils ont suc-

cessivement adoptées. Chaque école a sa manière de voir et de comprendre la nature ; sans s'en douter, elle en atténue certains traits et elle en exagère d'autres. La physionomie du modèle n'en est pas moins pour quelque chose dans celle de la copie, pour peu que celle-ci soit intelligente et consciencieuse. L'emploi de certaines matières et la préférence accordée à certains procédés contribuent à souligner tels ou tels traits de la figure, mais ne les créent pas; autrement dit, tout portrait contient une part de vérité, surtout lorsque plusieurs générations d'artistes s'appliquent l'une après l'autre à tirer des épreuves d'un même original.



368. — Statue trouvée à Dali. Pierre calcaire. Hauteur, 1 mètre. Louvre. Dessin de Bourgoin.

Aux caractères que nous venons d'indiquer comme ceux qui permettent de reconnaître entre toutes, presque à première vue, une figure modelée par la main d'un artiste cypriote, il s'en ajoute quelques autres, d'un ordre secondaire, qui achèvent d'en déterminer la physionomie. « Le galbe du visage, surtout dans les figures de femme, garde volontiers quelque chose de cette rondeur un peu molle qui était considérée, en Asie, comme une beauté. Les représentations féminines se passent difficilement des parures multipliées, qui couvrent le cou, encombrent la poitrine, cachent même les oreilles sous des fleurons d'or et sont en opposition avec la sobriété du goût grec (fig. 368). C'est ainsi que, même aux époques les plus avancées du style cypriote, on trouve des contradictions et des retours imprévus vers les traditions orientales[1]. »

Le costume ne contribue pas moins à donner aux statues cypriotes l'aspect qui les distingue tout d'abord des figures vraiment grecques. Ce qu'il y a de plus particulier, ce sont les hautes coiffures empruntées à l'Orient. Hérodote avait été frappé de ce trait. Dans le dénombrement et la description qu'il donne des auxiliaires de Xerxès, il s'exprime ainsi : « Les Cypriotes avaient fourni cent cinquante navires, et voici comment ils étaient équipés. Leurs rois avaient la tête cou-

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 133.

verte de la mitre ; les simples sujets portaient des tuniques ; pour tout le reste, ils ressemblaient aux Grecs[1]. »

Ces mitres présentaient une grande diversité. Nous avons signalé déjà le bonnet pointu qui ressemble au casque assyrien (fig. 353 et pl. I, fig. 2). Nous avons dit comment parfois il se déprime au point de n'être plus qu'une sorte de calotte qui épouse la forme du crâne (pl. I, fig. 1). Nous avons montré l'influence des modes égyptiennes dans ces têtes où l'on reconnaît l'imitation tantôt du *klaft* (fig. 354 et 356) et tantôt du *pchent* (fig. 357, 358, 359) ; mais il y a encore d'autres variantes, qui, pour se rencontrer moins souvent, ne sont pas moins curieuses. Une des plus singulières est fournie par une tête en pierre du Louvre, plus grande que nature. La barbe y est d'un travail très libre, où l'on sent déjà le goût et les procédés d'un art qui n'est plus ni oriental, ni même enchaîné aux conventions de l'archaïsme grec ; le modelé du visage, savant et ferme, avertit aussi le spectateur qu'il est en face d'une œuvre dont la date n'est pas très ancienne ; mais ce qui, malgré l'habileté de l'exécution, surprend et déroute le regard, c'est que le personnage est coiffé d'une sorte de chaperon à bords relevés qui rappelle certains bonnets fourrés que l'on voit dans maintes peintures de la Renaissance (fig. 369). On croirait reconnaître telle tête de vieux juif que l'on a vue dans un tableau de Rubens ou de Rembrandt[2].



369. — Tête en pierre calcaire.
Hauteur, 0m,44. Louvre. Dessin de Bourgoin.

Il y a de ces coiffures dont l'étrangeté est telle, que l'on a même

1. HÉRODOTE, VII, 90.

2. Cette coiffure ne se trouve, dans la collection du Louvre, que sur une seule tête ; mais, à Londres, je la rencontre deux fois ; seulement les bords n'y sont pas retroussés avec autant de franchise et de symétrie. On dirait que, dans ces deux têtes, le bonnet a été modelé par un sculpteur auquel il n'était pas familier, qui n'avait pas bien saisi la manière de l'arranger et de le poser. La singularité de cette coiffure a frappé le rédacteur du catalogue anglais ; il l'appelle « une espèce particulière de tiare ».

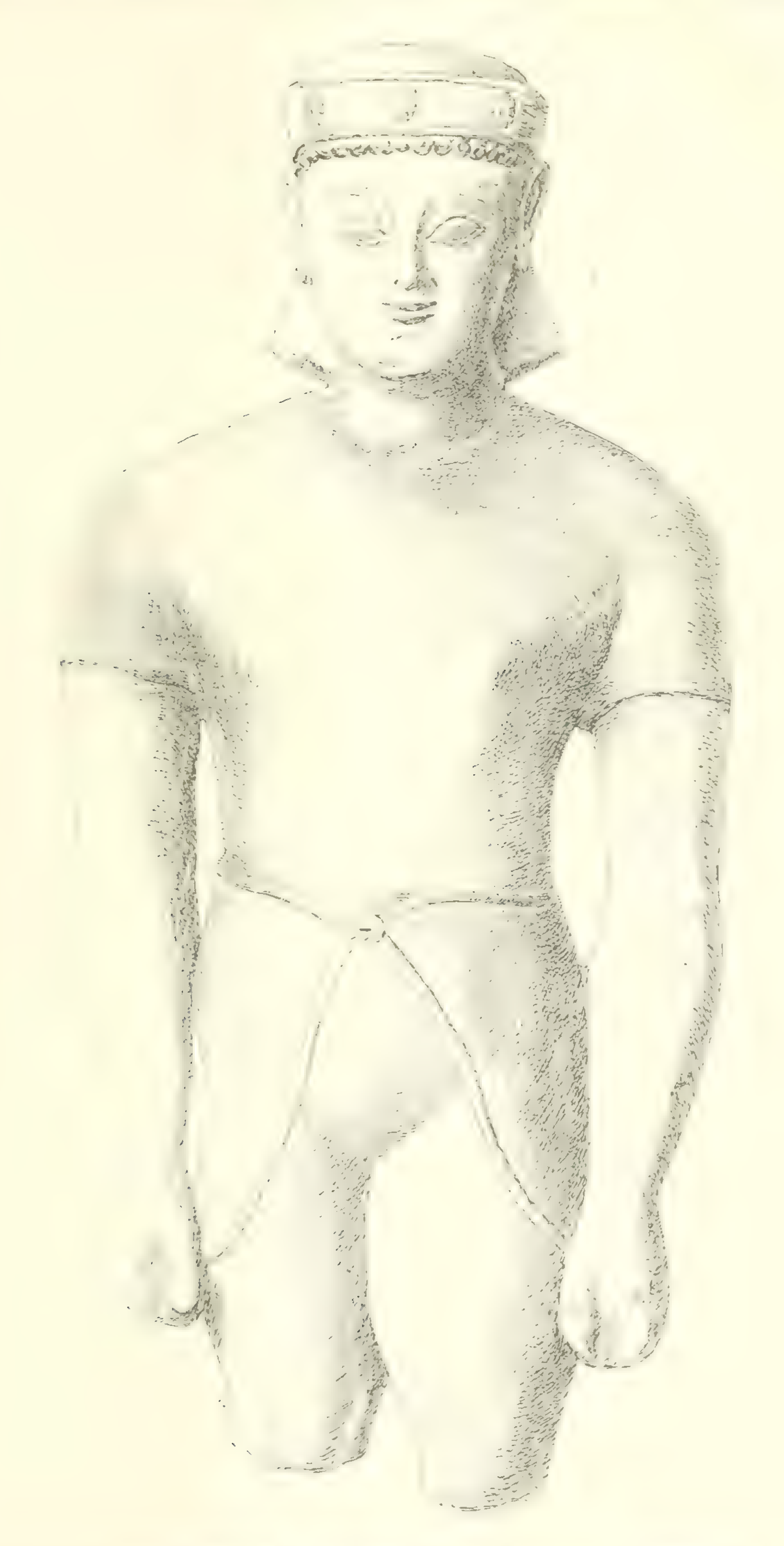
quelque peine à comprendre quelle a été l'intention du sculpteur; on se demande si la disposition qu'il a tirée de la pierre lui a été donnée par le modèle vivant qu'il a copié. Cette question, qui ne se la poserait en présence d'un fragment, unique en son genre, qui appartient au Louvre (fig. 370)? Au-dessus d'une tête d'homme, où le visage est entouré d'un collier de barbe très sommairement indiqué, deux mains se rejoignent et soutiennent une image de lion; celle-ci, ébauchée à grands coups de ciseau, se dresse au-dessus du front comme le cimier d'un casque. Que signifie cet arrangement? Était-ce un homme, était-ce un dieu que représentait cette statue? On ne saurait le dire, faute d'avoir retrouvé le corps, dont la pose et le costume auraient peut-être éclairci le mystère. Ce qu'il y a pourtant encore de plus vraisemblable, c'est que nous avons là le débris de quelque simulacre de la divinité, d'une représentation dans laquelle le lion figurait comme le symbole d'une force et d'une puissance supérieure.



370. — Fragment d'une statue. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,45. Louvre. Dessin de Bourgoin.

C'est, au contraire, une fidèle copie de la réalité que nous reconnaîtrons dans la coiffure de plusieurs statues d'homme qui ont la tête couverte d'une sorte de tiare basse en forme de calotte (fig. 371). Par-dessus cette tiare passe une large bande d'étoffe, décorée de rosaces brodées dans le tissu; elle est nouée par derrière, et les deux bouts de cette écharpe pendent symétriquement à droite et à gauche des joues, tandis qu'une étroite frange de cheveux frisés encadre le front. Cet arrangement ne manque pas d'élégance, quoiqu'il soit d'un goût très particulier et tout local. Il y a aussi dans le costume un détail qui surprend : par-dessus cette tunique collante que nous avons déjà remarquée dans les figures où se fait sentir l'imitation de l'Égypte, notre personnage porte autour des reins une espèce de large ceinture ou, si l'on veut, de caleçon ouvert par devant. Dans une autre statue d'*Athiénau*, qui appartient également au Musée de New-York,

cette ceinture est décorée de trois grandes rosaces[1]. Elle ne pouvait



371. — Statue trouvée à Athienau. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,92.
Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

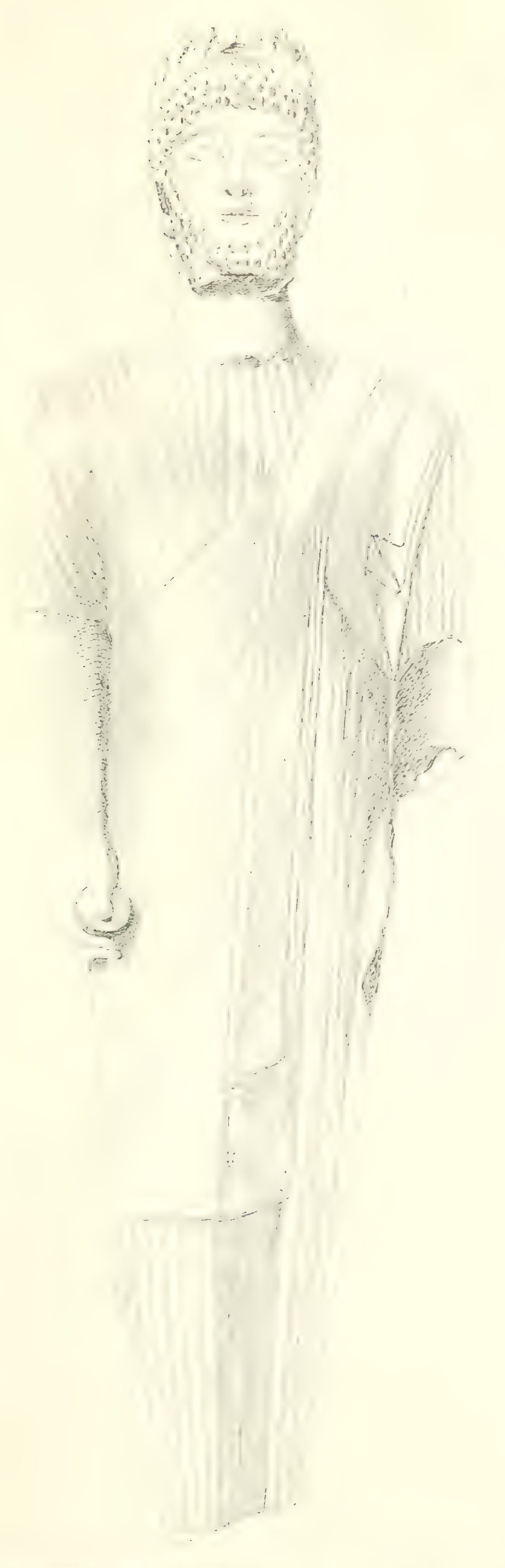
guère servir qu'à empêcher la tunique de flotter, à la maintenir par le milieu, bien appliquée sur les hanches et serrée à la taille; les rosaces

1. Voir DOELL, *Die Sammlung Cesnola*, pl. III, fig. 6. Dans son catalogue, Doell décrit cette figurine et plusieurs autres semblables (nos 67-77) comme féminines. Ce qu'il aurait

montrent qu'on s'était arrangé pour donner à cette pièce du vêtement, dans le costume des gens riches, un caractère ornemental qui concourait au luxe de l'habit. On a là l'indication d'une mode qui est propre à Cypre; nous n'avons pas rencontré en Égypte ou en Asie, nous ne retrouverons pas en Grèce rien qui ressemble à ce pagne incomplet, largement échancré là même où, dans la *schenti* égyptienne, le voile se renforce et se double d'une épaisse bande d'étoffe, qui tombe sur le ventre et entre les jambes.

Une seule chose a pu rendre possible ce singulier caprice, c'est cette tunique qui ne fait pour ainsi dire jamais défaut dans les statues cypriotes; dans les figures mêmes où elle paraît manquer, il est possible qu'elle ait été indiquée par une couche de peinture dont le temps a effacé la trace. Cette tunique paraît avoir été d'un usage aussi constant à Cypre que l'est chez nous la chemise. Elle est d'ailleurs, suivant les époques et les influences qui dominent, assez différemment figurée. Dans les statues pseudo-égyptiennes, elle épouse les formes du corps. Au contraire, quand, à l'école des artistes grecs, on eut appris à se préoccuper de la draperie, la tunique prit plus d'importance; le ciseau y traça partout ces sillons légers et parallèles qui, dans la pensée du sculpteur, devaient rendre sensible à l'œil la fine souplesse du tissu. On remarquera, comme encore particulière à Cypre, la disposition du vêtement dans une de ces statues (fig. 364). Le personnage imberbe qu'elle représente porte deux tuniques superposées; celle de dessus, sorte de blouse, s'arrête aux genoux, tandis que celle de dessous, également plissée, tombait jusqu'aux pieds, qui sont brisés. Cette dernière est très étroite; serrée autour des jambes, elle en dessine le contour de telle façon, que l'on serait, à première vue, presque tenté d'en prendre la partie inférieure pour un pantalon; mais ce n'est là qu'une apparence qui ne résiste pas à un examen plus attentif, comme on le comprend si l'on compare cette statue à d'autres images où le costume s'éloigne moins des usages grecs, à celles où un ample manteau est jeté par-dessus la tunique (fig. 372). Vous voyez alors les

du dire, c'est que l'on éprouve quelque embarras, pour maintes statues cypriotes, à définir le sexe. Pourtant, dans toutes les figures qui portent ce caleçon, la poitrine n'est pas plus forte et plus saillante que dans celles qui sont certainement masculines; mais ce qui paraît trancher la question, c'est que, dans l'un de ces monuments, dans celui que Dœll décrit sous le numéro 77, la barbe est nettement indiquée. Elle l'est, comme dans plus d'une statue dont le sexe n'est pas douteux, par un simple trait; mais cette indication suffit. Toute la partie des joues et du menton que limite ce contour était peinte en noir. Dœll remarque cette barbe et n'en maintient pas moins la désignation qu'il a attachée à tout ce groupe; nous croyons qu'il s'est trompé.



[illegible]. — Statue trouvée à Dali. Pierre calcaire. Hauteur, [illegible]. Louvre.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

plis de la tunique, ceux qui naissent sur les épaules et sur la gorge, reprendre et se continuer là où cesse le manteau, au bas des cuisses et sur les genoux. Quoique la ligne de la jambe soit indiquée sous l'étoffe, on sent très bien ici que c'est le même vêtement qui enveloppe tout le corps, du col à la cheville; c'est lui qui se contracte, à partir des hanches, pour ne pas se détacher des membres qu'il doit couvrir et pour rester partout en contact avec la peau. Dans le travail de la tête comme dans celui de la draperie, cette statue porte l'empreinte du style qui caractérise l'archaïsme grec, et cependant, malgré toutes ces ressemblances, il y a ici un trait qui donne encore au monument cypriote une physionomie à part : c'est ce rétrécissement très marqué du bas de la figure qui l'amène à se terminer comme en pointe.



373. — Statue trouvée à Cypre.
Pierre calcaire. Hauteur, $1^{m},59$. Louvre.
Dessin de Bourgoin.

Des images que nous avons mises sous les yeux du lecteur et des observations qu'elles nous ont suggérées, il résulte que la sculpture cypriote a conservé très tard, au moins jusque sous les successeurs d'Alexandre, des procédés et un goût par lesquels ses œuvres se distinguent de celles des écoles contemporaines qui fleurissent soit en Ionie et dans les îles de la mer Egée, soit dans la Grèce propre. Il y a telle figure votive, recueillie à Cypre, où la draperie et l'air de tête font songer à l'art de l'époque romaine et qui cependant, par la pose, par les attributs, par toute la physionomie, continue la série des images marquées au sceau de l'art local. Le nombre n'est pas très

grand des monuments qui, comme une statue de femme rapportée par M. de Vogüé (fig. 374), pourraient avoir été aussi bien trouvés ailleurs et n'ont plus ce que nous appellerons le goût du terroir[1].

Cette originalité, plus apparente d'ailleurs que réelle, tient surtout au fond d'habitudes asiatiques qui se conserva toujours dans l'île de Cypre. La coiffure et le costume y gardèrent une grande variété, et, dans cette variété même, un caractère plus oriental qu'hellénique. Bonnets d'étoffe ou de feutre, tiares hautes ou basses, longues tuniques collantes et tuniques courtes superposées à celles qui cachent toute la personne, spirales d'or ou de bronze autour des bras, amples colliers à plusieurs rangs s'étalant sur la poitrine des hommes comme sur la gorge des femmes, ceintures ornées de riches broderies et d'images symboliques, tout cela fait bien plus songer à l'Égypte, à l'Assyrie et à la Phénicie qu'à la Grèce. Alors même que le génie grec, par les victoires des guerres médiques et par l'établissement de l'empire maritime d'Athènes, eut conquis dans toutes les mers et sur toutes les côtes de l'est cet ascendant qui prépare l'œuvre de la conquête macédonienne, Cypre est encore restée, pendant plusieurs siècles, l'héritière directe et l'élève attardée des vieilles civilisations de l'Afrique et de l'Asie; elle l'est restée aussi bien par ses usages et par ses modes que par la persistance de son antique alphabet, par le mélange des deux races qui s'y coudoyaient et des deux langues qui s'y parlaient, ainsi que par la disposition même de ses temples et par les rites du culte qui se célébrait dans ses sanctuaires. A tous égards, les Grecs de Cypre n'ont jamais été que des Grecs incomplets et, si l'on peut ainsi parler, des demi-Grecs. En poursuivant l'étude des monuments qu'ils nous ont laissés, nous comprendrons mieux encore les effets singuliers de ce que l'on peut nommer, pour emprunter le langage de la physiologie, un arrêt de développement.

1. On peut citer aussi, comme exécutée dans le calcaire cypriote et pourtant toute grecque de style, une assez belle figure de femme jouant de la lyre qui a été décrite par Stark dans l'*Archaeologische Zeitung*, 1871, pp. 67-76. Stark y verrait volontiers une œuvre contemporaine d'Évagoras, qui aurait été modelée dans l'île par un sculpteur formé à l'école des maitres athéniens.

§ 5. — LES FIGURES DE DIVINITÉS

De toutes les figures qui ont été mises au jour par les fouilles de Cypre, celles qui paraissent les plus anciennes ne peuvent guère être que des images de la divinité ; toutes grossières, toutes barbares qu'elles soient, on y devine, sous la gaucherie de la forme, des conceptions que plus tard la plastique saura traduire plus clairement ; on y reconnaît comme la première ébauche de types qui de siècle en siècle, par l'effet des progrès de l'art, ne cesseront pas de gagner en précision et en netteté.

Si parmi ces types il en est un que représentent, dans les fouilles faites à Cypre, des monuments d'un caractère très primitif, c'est celui qui répond à l'idée de la nature créatrice. Chez tous les peuples, l'esprit humain, quand il s'est préoccupé de traduire cette idée par une forme sensible, a songé tout d'abord à la femme ; c'est avec le corps, c'est sous les traits de la femme, mère et nourrice des générations successives, qu'il a conçu et figuré la puissance éternelle qui entretient et perpétue la vie. Ainsi naquit cette déesse de la fécondité que nous avons déjà rencontrée, sous divers noms, en Égypte, en Chaldée, en Assyrie et en Phénicie, cette déesse qui plus tard, chez les Grecs, deviendra la déesse de la beauté.

Il faudra bien du temps pour que s'accomplisse ce changement ; on en est loin encore avec les figurines de terre cuite que renferment celles des sépultures cypriotes qui semblent, d'après la facture des objets que l'on y rencontre, remonter à l'époque la plus reculée ; on peut citer surtout, à ce titre, la nécropole qui a été découverte par M. de Cesnola auprès du village d'*Alambra*, situé à peu de distance, vers l'ouest, de *Dali*. Tout ce que l'on y a découvert, statuettes et poteries, a un aspect à part ; on y sent une industrie qui en est encore à ses premiers essais et qui cherche ses procédés. Les monuments recueillis dans ces fouilles ont été dispersés ; il n'est pour ainsi dire pas de collection cypriote qui n'en possède quelques-uns [1]. D'autres tombeaux, sur différents points de l'île, ont d'ailleurs fourni, mais en moins grande quantité, des vases et des figurines du même genre ; cependant ce canton reste encore celui où l'art tout primitif de Cypre est représenté par les échantillons les plus nombreux et les mieux caractérisés.

1. Cesnola, *Cyprus*, ch. III. Froehner, *Collection de M. Albert Barre*, p. 2.

C'est au pouce qu'ont été modelées les figures auxquelles nous faisons allusion; elles sont rayées de traits de pointe ou bariolées de grosses touches de couleur. Le potier a pris une sorte de briquette ou de pain de terre humide, et il a étiré l'argile de manière à en tirer une maquette plate, d'une étrange sauvagerie (fig. 374)[1]. La tête est presque informe; on y distingue pourtant un nez courbé en forme de bec, deux gros yeux ronds et des oreilles démesurées, percées chacune de deux trous, pour marquer la place des multiples anneaux que portaient les femmes phéniciennes et babyloniennes. Les bras arqués se rejoignent quelquefois sur la poitrine ou sur le ventre (fig. 150)[2]; ici, ils tiennent un objet qui ne peut guère être qu'un vase. L'extrême largeur des flancs semble une promesse de maternité. Des lignes marquées en creux indiquent une sorte de pagne, seul vêtement de la figure nue. Les jambes sont serrées l'une contre l'autre; elles s'amincissent brusquement sans base stable et presque sans pieds.



374. — Figurine d'Athiénau. Terre cuite. Grandeur d'exécution. Collection Feuardent. Dessin de Benoiltre.

Le travail est déjà un peu plus avancé dans une autre figurine où les bras, mieux détachés du corps, viennent se poser sur le ventre, autour du nombril (fig. 375). Celui-ci est placé beaucoup trop haut; mais dans l'importance exagérée que lui a donnée le modeleur, il y a peut-être une allusion à la naissance et aux traces qu'elle laisse, à cette coupure du cordon ombilical qui marque la délivrance de la mère et, pour l'enfant, le commencement de la vie indépendante et personnelle. Plus bas, quelques traits, comme dans la figure précédente, rappellent le pagne noué autour des hanches; mais les flancs sont ici moins larges et les jambes moins grossièrement modelées. Point de base; cette statuette, elle aussi, ne saurait se tenir debout. Ce qui, tout en ajoutant encore à l'étrangeté du type, marque un progrès de la technique, c'est qu'ici, dans le trou inférieur de ces larges oreilles, les anneaux qui servaient de parure ont été insérés par le doigt du potier et sont encore en place.

1. Heuzey, *Catalogue*, pp. 136, 146-147.

2. Il y a même des galettes de terre cuite où la saillie des seins n'est même pas marquée, mais où quelques traits de couleur, étendus au pinceau, simulent une robe qui couvre le corps et expliquent ainsi l'absence de cette indication.

Nous abordons une autre série, celle des maquettes en forme de colonnes pleines, avec une image où cette même déesse est présentée comme nourrice (fig. 376). Ici la partie cylindrique, roulée à la main, est massive ; un léger renflement la termine et sert de base ; le décor est exécuté non plus à la pointe, mais au pinceau [1]. De la main droite, la mère supporte un vase posé sur



375. — Figurine d'Alambra. Terre cuite. Grandeur d'exécution. Collection E. Piot. Dessin de Saint-Elme Gautier.



376. — Figurine d'Alambra. Hauteur, 0m,18. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. IX, fig. 2.

sa tête, tandis que de la gauche elle tient l'enfant qu'elle allaite. Dans cette pose déjà compliquée, il y a, malgré la rudesse de l'exécution, un indice d'un art déjà moins gauche. Des statuettes d'un style plus savant continuent à reproduire ce type de la nourrice, à l'époque où l'art, sous l'influence des modèles qu'il emprunte à l'étranger, est sorti de la barbarie (fig. 144). Il y a aussi toute une suite de monuments dans lesquels la déesse mère est

1. Heuzey, *Catalogue*, pp. 147-148.

assise sur un large fauteuil et tient l'enfant sur ses genoux (fig. 377)[1]. Cette déesse aux larges flancs, cette déesse nourrice était sans doute censée aider les femmes en mal d'enfant. Ariadne-Aphrodite était honorée particulièrement à Amathonte comme déesse des accouchements[2]. Plusieurs petits groupes, en terre cuite et en pierre, trouvés à Cypre, doivent être des ex-voto, destinés à rappeler ce souvenir d'une heureuse délivrance. On voit, dans l'un de ceux que possède le Louvre, une femme assise qui en tient une autre, défaillante, sur ses genoux; une troisième femme, agenouillée, porte une sorte de poupon (fig. 378)[3].



377. — Déesse mère. Pierre calcaire.
Musée de New York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.



378. — Groupe en terre cuite.
Louvre.
Hauteur, 0m,14.

Une autre variante du même type nous montre la déesse, complètement nue, les deux mains appuyées sur ses seins qu'elle semble presser pour en faire jaillir le lait[4]. Ce motif se rencontre déjà dans quelques-unes de ces maquettes barbares dont nous craindrions de trop multiplier ici les exemplaires; il n'a d'ailleurs jamais cessé d'être à la mode, et il se répète dans nombre d'images d'une facture beaucoup

1. Ce type a été signalé, dès 1869, par M. Vidal-Lablache (*Statuette cypriote du Musée d'Athènes*, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XIX, p. 341). Cf. Heuzey, *Catalogue*, p. 183. C'est à ce même ordre d'idées que se rattachent certainement ces figures de vaches allaitant leurs veaux qui ont été trouvées auprès de celles des déesses nourrices (Cesnola, *Cyprus*, p. 158).

2. Plutarque, *Thésée*, XX, 4.

3. Heuzey, *Les figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, pl. IX, fig. 7. *Catalogue*, p. 170. Dœll, *Die Sammlung Cesnola*, pl. IV, fig. 1.

4. Cesnola, *Cyprus*, pl. VI.

plus adroite. Le style est encore très archaïque dans deux statuettes en terre cuite qui représentent la déesse parée d'un ample collier à plusieurs rangs qui lui couvre toute la gorge (fig. 321 et 379) : la chevelure, disposée avec art, tombe en longues boucles des deux côtés du visage. C'est, au contraire, à



379. — Femme se pressant les seins.
Hauteur, 0m,15.
Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. IX, fig. 5.

une époque bien moins reculée qu'appartient une statuette en pierre calcaire dont la donnée est encore la même (fig. 380). L'exécution en est lourde, mais ne conserve d'ailleurs aucune trace de raideur : plus de colliers, plus de tresses pendantes. L'image se présente, en quelque sorte, avec un caractère tout abstrait ; aucun détail n'y distrait l'attention du geste qui exprime l'idée sur laquelle le sculpteur veut appeler l'attention.



380. — Femme se pressant les seins.
Louvre. Hauteur, 0m,31.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Plus rarement, la déesse est vêtue ; mais, comme font les nourrices,

elle a dégrafé et ouvert sa robe sur la poitrine, et, de sa main gauche, elle s'applique sur le sein droit un cône qui est peut-être un symbole phallique[1].

On a voulu retrouver aussi, en Phénicie et à Cypre, le type de la fameuse Aphrodite de Cnide, ou, comme on l'appelle d'ordinaire, de la *Vénus pudique*; on a même prétendu pouvoir dire par suite de quelles circonstances l'attention de Praxitèle aurait été appelée sur un motif dont le génie grec ne se serait emparé que pour en changer profondément le caractère[2].

Le thème prête à des réflexions ingénieuses; mais nous craignons que l'on ne se soit trop hâté; il faudrait d'abord être sûr de l'âge des figurines asiatiques ou cypriotes que l'on allègue pour justifier cette comparaison.

Parmi les maquettes avec lesquelles s'ouvre la série des terres cuites cypriotes, il y en a bien quelques-unes qu'un observateur distrait et superficiel pourrait, à première vue, songer à rapprocher de l'Aphrodite cnidienne. Telle est, par exemple, une statuette qu'a fournie la nécropole d'Amathonte[3]; mais, si on l'examine avec quelque soin, on s'aperçoit tout d'abord que le mouvement des bras n'est point ici du tout le même que dans la Vénus pudique. La main gauche presse le sein du même côté, tandis que la main droite est posée sur le ventre, qui est large et ballonné. Tout ce que l'on peut reconnaître ici, c'est une allusion à l'enfantement prochain; la figurine représente encore une déesse de la fécondité.

On a d'ailleurs signalé des images où la ressemblance est plus étroite, où le geste est bien le même que dans le chef-d'œuvre de l'art grec. Il en est une, au Louvre, qu'un des maîtres de l'archéologie contemporaine a publiée et décrite sous ce titre : *Le prototype phénicien de la Vénus de Médicis*[4]. M. Curtius a été trompé par des renseignements incomplets. L'inventaire du musée n'indique pas la provenance de cette statuette (fig. 381), et l'on n'a aucune raison de croire

1. Je ne sais si la figure à laquelle je fais ici allusion est au musée de New-York ou dans quelque autre collection; c'est entre les mains de G. Colonna Ceccaldi que j'en avais vu le dessin, qui n'a pas été reproduit, avec d'autres dessins inédits trouvés parmi ses papiers, dans le volume où ses articles ont été recueillis.

2. Fr. Lenormant, *Essai sur les fragments cosmogoniques de Bérose*, pp. 160-165.

3. Cesnola, *Cyprus*, p. 275. Le bois que contient l'ouvrage de Cesnola est si confus, que nous n'avons pas osé le reproduire, même à titre de document.

4. « *Das Phœnikische Urbild der Mediceischen Venus* », article d'E. Curtius dans l'*Archæologische Zeitung*, 1869, p. 63.

qu'elle soit de fabrique phénicienne. On ne retrouve ici ni la terre ni la facture des pièces recueillies en Syrie ou à Cypre. L'argile d'un gris verdâtre et tout le caractère de l'exécution rappellent à M. Heuzey les figurines babyloniennes de la basse époque parthe; c'est parmi les reproductions tardives du style oriental qu'il incline à la ranger [1].



381. Figurine de provenance inconnue. Hauteur, 0m,20. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. IV, fig. 7.



382. Figurine. Hauteur, 0m,20. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. X, fig. 7.

On connaît au contraire la provenance d'une autre statuette du Louvre où reparaît le même motif (fig. 382); elle a été trouvée par M. Lang à *Liradia*, près de *Larnaca*; elle sort donc, selon toute apparence, des ateliers de Kition [2]. L'imitation de l'Égypte y est sensible dans

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 108. Il y a, sous le collier, des traits en relief où l'on a cru reconnaître des caractères d'apparence grecque, qui auraient peut-être été employés à écrire une autre langue. S'il faut s'en rapporter aux souvenirs d'un voyageur, M. Guillaume Rey, dont la libéralité a beaucoup enrichi les suites orientales du Louvre, la figure en question, qu'il aurait acquise en Syrie, lui aurait été vendue comme rapportée de *Hillah*, près *Bagdad*.

2. Heuzey, *Catalogue*, p. 199.

l'arrangement de la coiffure ; mais remarquez le mouvement des bras et l'élégance un peu grêle des formes minces et allongées que présentent le torse et les membres ; on y devine partout l'influence d'un art très libre, qui ne peut être que celui de la Grèce. Ce n'est plus cet ancien style égypto-phénicien dont nous avons donné plusieurs exemples et où l'on sent partout comme une sorte d'hésitation de la main (fig. 143, 144, 343) ; ici, quoique la figure soit estampée sur un fond débordant, à revers plat, elle se détache très nettement de ce fond. Les difficultés techniques n'arrêtent plus l'artiste ; ce qui lui manque, c'est l'accent et l'originalité ; il a cette adresse banale qui est la marque et le défaut des siècles où l'on sait beaucoup et où l'on n'invente plus. Cette figurine n'est sans doute pas antérieure au temps des Ptolémées ; peut-être même est-elle encore plus récente.

Conclurons-nous de ces observations qu'il faille voir dans ces deux figurines des filles dégénérées de l'Aphrodite cnidienne ? A peine exposée aux regards dans un temple très fréquenté, la statue de Praxitèle eut un succès prodigieux, qu'elle dut tout ensemble à l'originalité de sa donnée et à la beauté de ses formes ; comme le prouvent les répliques si nombreuses que nous en possédons, elle fut copiée, elle fut plus ou moins librement imitée, en marbre et en argile, dans tous les ateliers de l'Asie Mineure, de la Grèce et de l'Italie ; l'image en fut ainsi portée jusqu'aux dernières limites du monde civilisé. Dans de telles conditions, y aurait-il lieu de s'étonner qu'à Cypre on ait déguisé sous une coiffure égyptienne la déesse grecque, et que plus tard l'art lourd et grossier d'une époque de décadence, dans la lointaine Babylonie, l'ait encore plus cruellement défigurée ? Cette hypothèse n'a rien qui choque la vraisemblance ; mais, pour être plus sûr de cette filiation, il convient d'attendre de nouvelles découvertes, qui permettront de suivre ce type dans les transformations que lui auraient fait subir, pour l'adapter à leurs habitudes, les écoles qui gardaient encore quelque chose des traditions du vieil art oriental. En attendant, parmi les figurines de style asiatique qui, prétend-on, auraient suggéré à Praxitèle l'idée de la pose que nous connaissons par la Vénus du Capitole et par la Vénus de Médicis, il n'en est pas une dont on puisse affirmer qu'elle est certainement antérieure au quatrième siècle ; au contraire, les indices que nous avons signalés semblent donner à l'archéologue le droit d'assigner à ces statuettes une date sensiblement postérieure. Nous ne saurions assurer que ce soient des imitations de l'Aphrodite de

Cnide; mais nous croyons avoir prouvé qu'elles ne lui ont pas servi de modèle[1].

Jusqu'à preuve du contraire, il nous paraît d'ailleurs peu probable que l'on retrouve jamais, dans un monument asiatique vraiment ancien, l'attitude qui caractérise le chef-d'œuvre de Praxitèle. Dans les antiques simulacres que la Chaldée a transmis à la Phénicie et à Cypre, le geste appelle l'attention d'une part sur ces flancs qui reçoivent la semence et qui abritent l'enfant pendant la gestation, de l'autre sur ces mamelles qui l'abreuveront quand il aura vu la lumière du jour. C'est une allusion directe et naïvement brutale aux mystères de la fécondation et de la génération. Tout autres sont les pensées qu'a voulu éveiller l'artiste grec; malgré d'apparentes analogies, le geste n'est plus le même et il n'a plus le même sens; ce que la main désigne dans le modèle oriental, elle le cache ici comme par un mouvement instinctif de pudeur; elle fait songer aux sentiments les plus délicats que comporte la nature féminine, affinée et cultivée par la civilisation. La statuette phénicienne représente la femelle de l'homme; la *Vénus pudique,* embarrassée de sa nudité, gracieuse et décente, représente la femme.

Il est encore une autre variante, très étrange, du type de la déesse orientale, que, sur la foi d'un texte ancien, on pouvait s'attendre à rencontrer dans l'île. « A Cypre, dit Macrobe, il y a une image de Vénus qui la représente barbue, avec la stature d'un homme habillé en femme, et tenant un sceptre en main[2] »; elle aurait, ajoute-t-il, réuni dans cette effigie les attributs des deux sexes, en tant que considérée comme à la fois mâle et femelle, « *quod eadem et mas existimatur et femina* ». Quelques archéologues avaient voulu reconnaître cette divinité androgyne dans la belle statue que nous avons appelée le *Prêtre à la Colombe* (fig. 349); mais celle-ci, telle que l'a constituée la restauration exécutée au lendemain même des fouilles d'*Athiénau,* paraît bien plutôt, par les attributs qui la caractérisent, rentrer dans la catégorie des images votives que le temple renfermait en si grand nombre. M. de Cesnola inclinerait à chercher la Vénus dont parle Macrobe dans une figure votive que lui a fournie, en double exemplaire, la nécropole d'Amathonte[3]. La trace des cou-

1. C'est M. Heuzey qui, le premier, en tirant au clair cette question de fabrique et d'âge probable, a fait justice de l'erreur qui commençait à s'accréditer.

2. MACROBE, *Saturnales,* III, 8.

3. CESNOLA, *Cyprus,* p. 132.

leurs dont étaient peintes ces statuettes y est restée très visible ; on y distingue du rouge sur les lèvres, du noir à la barbe, aux yeux et aux sourcils. Or, d'après la photographie qui nous a été envoyée et les renseignements qui l'accompagnaient, le sexe serait marqué très nettement sur l'argile par une ligne noire tracée au pinceau, ligne que surmonterait, pour compléter l'indication, une sorte de tache de la même couleur. Notre dessinateur a reproduit fidèlement ce que lui offrait la photographie (fig. 383) ; mais nous n'avons pas vu l'original, et ce qui laisse subsister quelque doute dans notre esprit, c'est, d'une part, que la poitrine ne paraît pas celle d'une femme, et, de l'autre, que le personnage semble vêtu d'une tunique qui s'arrêterait aux chevilles. Or, malgré ce qu'il y a de conventionnel dans de pareilles représentations, la présence du vêtement semble exclure l'indication du sexe.



383. — Statuette. Hauteur, 0m,15. New-York. Terre cuite. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Pour qu'il fût vraiment démontré que la plastique s'est emparée du thème signalé par Macrobe, il faudrait que l'on eût découvert une figure dans laquelle l'intention de l'artiste et les caractères de l'image seraient indiqués plus franchement, par des traits plus clairs et mieux accusés. Les apparences peuvent être trompeuses ; la statuette où l'on croit distinguer cette particularité est restée enfouie, pendant de longs siècles, dans les profondeurs du sol, au milieu d'objets et de terres dont le contact peut avoir produit la coloration locale à laquelle on prétend attacher une signification si précise.

Nous n'insisterons donc pas, pour le moment, sur ce type bizarre ni sur les idées dont il aurait été l'expression ; nous avons hâte de reprendre et de continuer, avec des documents dont l'authenticité ne saurait être contestée, l'étude des formes que prend, dans la statuaire de l'île, cette grande déesse à laquelle étaient consacrés les plus célèbres des temples cypriotes. Jusqu'ici, nous l'avons vue représentée dans une nudité partielle ou complète ; mais, à mesure que le modeleur sut mieux son métier et ne fut plus arrêté par les difficultés techniques, il entreprit aussi de montrer la déesse sous un autre aspect : il voulut la figurer couverte de ces riches bijoux et de ces vêtements brodés que, dans les temples, prêtres et prêtresses

disposaient sur le corps de certaines statues et parfois même autour de la pierre conique qui tenait la place d'honneur dans le sanctuaire. Dès lors les images de cette divinité se partagent en deux séries parallèles, qui se prolongent l'une et l'autre jusqu'au jour où elles subissent également l'influence de l'art grec.

Ce qu'il y a de plus ancien dans ce groupe des images vêtues, c'est, semble-t-il, des maquettes à base cylindro-conique qui parfois, malgré leur caractère tout conventionnel, ne manquent pas d'une certaine élégance. On en a de tout à fait grossières; mais, dans plus d'une pièce, la tête et le buste, où les seins ressortent sous l'habit, sont traités avec un soin curieux. Le travail s'arrête à la hauteur de la ceinture; au-dessous, ni hanches, ni jambes; le corps s'évanouit pour ainsi dire et disparaît dans une sorte de colonne qui s'élargit par en bas. Il est aisé de comprendre comment on a été conduit à cette forme; il fallait suspendre par un fil ou bien appuyer contre la paroi ces galettes plates qui avaient été les premiers ouvrages du modeleur; ici, au contraire, l'idole se tient debout, grâce à l'évasement de sa partie inférieure. Plus tard, un nouveau progrès sera réalisé par l'invention de la plinthe; quand on saura dresser et fixer la figurine sur ce petit plateau d'argile, on n'aura plus besoin de sacrifier les jambes et les pieds; sans recourir à cette suppression arbitraire, on obtiendra la même stabilité que par l'emploi du cône tronqué.

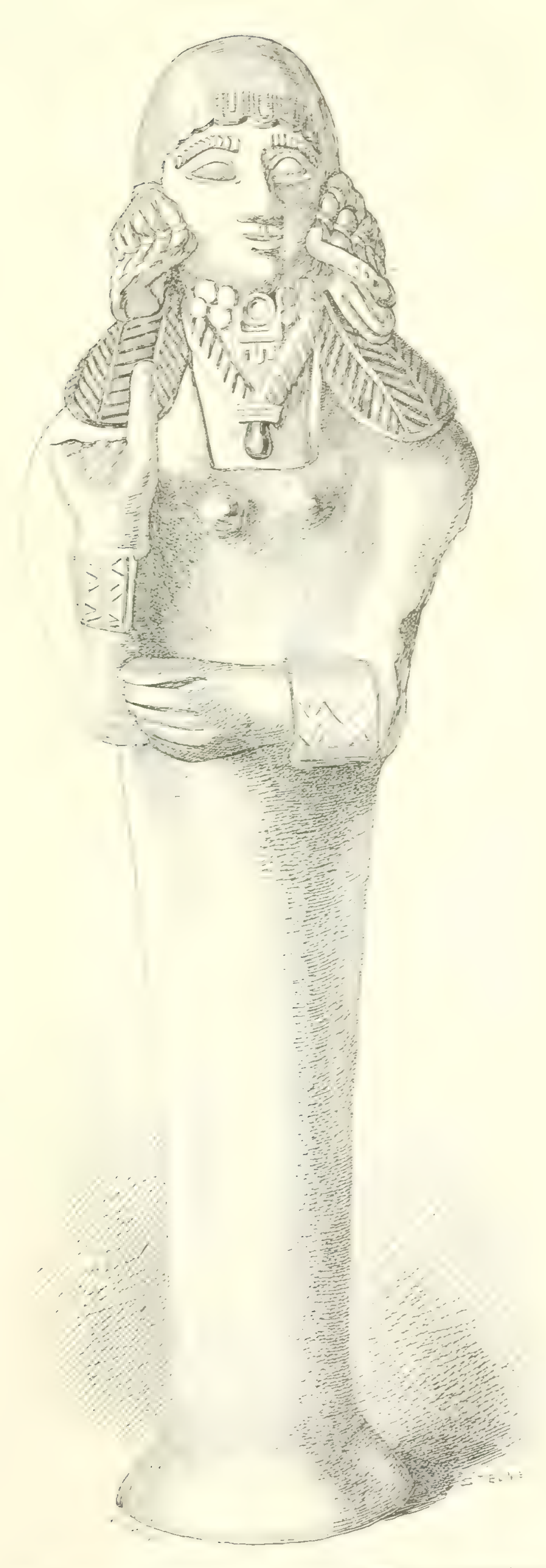
D'ailleurs, alors même que cet expédient fut en usage, on dut bien longtemps encore, dans les ateliers qui fournissaient aux fidèles ce que nous appellerions des objets de piété, conserver par habitude la forme que la tradition avait consacrée et rendue familière à tous les yeux. La statuette que nous reproduisons est d'une exécution déjà savante (fig. 384); le cylindre qu'elle termine est creux et à parois minces; elle a été très soigneusement coloriée au pinceau. On y peut relever, dans le dessin des yeux et de la bouche, quelques traces de l'action exercée par l'archaïsme grec sur l'art cypriote; mais la coiffure, les bijoux et le costume sont d'un goût qui n'a rien d'hellénique. La déesse paraît coiffée d'une perruque; on sait que l'Égypte et l'Assyrie ont volontiers employé ce moyen pour mieux encadrer le visage des dieux et des rois; ici, par devant, cette chevelure artificielle, teintée de noir, s'étale sur les épaules en forme de deux larges feuilles, à nervures symétriques. On ne voit pas les oreilles; celles-ci, comme dans maintes autres têtes cypriotes en argile et en pierre, sont cachées sous un

ornement dont l'étrangeté n'est pas sans causer d'abord quelque surprise. Dans la statuette que nous avons sous les yeux et dans d'autres fragments que nous avons examinés de très près, cet ornement ne saurait se confondre avec les cheveux sur lesquels il s'applique; il s'en distingue par un contour très nettement tracé comme par la coloration qu'il a reçue; ainsi, dans cette figurine, il était peint en rouge. Ce que l'artiste a donc voulu représenter, ce que l'on reconnaissait aisément là où les yeux étaient habitués à cette parure, c'était une pièce indépendante, une sorte de conque en or, en argent ou en bronze doré. Sur la face convexe de l'objet, on distingue des godrons comme ceux que donne, au repoussé, le travail du marteau. Dans une des têtes du Louvre, où, grâce à la dimension de la figure, ce détail est le plus clair, on voit passer, en dessous de cette coquille, la boule qui fait pendant d'oreille. Comment ce bijou tenait-il en place? Il pouvait être fixé dans les cheveux à l'aide d'une épingle; peut-être encore était-il attaché à des crochets passés dans ces trous que plus d'une figure phénicienne nous montre percés à travers le lobe supérieur de l'oreille[1]! Quoi qu'il en soit, nulle part ailleurs, dans les monuments de l'antiquité, on ne trouve trace de cette mode qui paraît avoir été toute locale. C'est ce qui nous a décidés à insister sur une particularité qui ne se laisse saisir et comprendre que sur les originaux, sur ceux surtout qui n'ont pas perdu toute trace de couleur[2].

Revenons à notre statuette. Sur la gorge, par-dessus une sorte de pectoral qui a la forme d'une bavette, s'étale un ample collier à plusieurs rangs qui la couvre tout entière. La robe est pourvue, au poignet, de manchettes que décorent des dessins en zigzag. Sur l'idole ici figurée en raccourci comme sur le corps des femmes cypriotes de haut rang, c'est en or que devait être toute cette parure; les pâtes de verre, les cornalines et le cristal de roche se mêlaient à l'éclat du métal, dans la composition du collier, et l'aiguille du brodeur avait déployé tout son luxe pour orner le vêtement. L'ensemble était d'une richesse singulière, mais qui n'allait pas sans quelque lourdeur; le cou n'est pas visible, et la tête, au milieu de tous ces joyaux qui touchent au menton, paraît un peu engoncée.

La figurine que nous venons de décrire ne nous donne que la

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 165.
2. Cela rappelle les plaques d'argent que portent, à peu près de la même manière, des deux côtés du visage, les femmes de la Frise, en Hollande.



384. — Statuette de terre cuite. Hauteur, 0m,40. Collection E. Piot.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

partie supérieure du vêtement; il faut chercher ailleurs des représentations plus complètes du même type. L'iconographie cypriote pourrait en fournir plusieurs; en voici une qui mérite d'être distinguée : la pose y est très particulière (fig. 385). Une femme richement vêtue est debout sur une sorte de socle ou de pavois, sous lequel sont



385. — Statuette. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,26. Musée de New-York. Ceccaldi, pl. XIII.

encore fixées deux petites têtes; il y en avait quatre, restes d'autant de corps que le temps n'a point épargnés. Le personnage que supportaient ces cariatides ne peut être qu'une divinité; on n'hésitera pas à y retrouver la grande déesse phénicienne, telle qu'on la montrait au peuple, dans les fêtes où sa statue, dressée sur un brancard, faisait le tour de l'enceinte sacrée; pour qu'elle dominât la foule, pour que tous les yeux pussent l'apercevoir, les prêtresses la soulevaient en l'air et la soutenaient sur leurs têtes.

La déesse est debout, en grand costume. Au front, un large bandeau. La chevelure tombe en tresses nombreuses par derrière et par devant, à droite et à gauche du visage. Au cou, deux colliers, un cercle et un triple rang de perles fermé par un chaton carré. L'avant-bras est orné aux poignets de bracelets ouverts qui se ferment par l'élasticité du métal et qui se terminent par des têtes de chèvre. Le vêtement de dessus, qui paraît fait d'une étoffe souple et fine, s'ouvre par devant et laisse apercevoir en dessous une robe qui, par devant, ne descend que jusqu'au cou-de pied, mais qui, par derrière, couvre les talons et est pourvue d'une queue que la main gauche tient et ramène en avant; la main droite tient une fleur. L'ensemble du costume est lourd malgré l'effort qu'a fait l'artiste pour en varier l'aspect par la recherche voulue de plis symétriques que dessinent des lignes en zigzag ou des stries parallèles[1].

Dans toutes les figures que nous avons décrites jusqu'ici, il est impossible de ne pas reconnaître, sous les traits que lui avait prêtés l'art oriental, la déesse dont le culte avait été implanté dans l'île de Cypre par les Phéniciens et y avait jeté un si grand éclat.

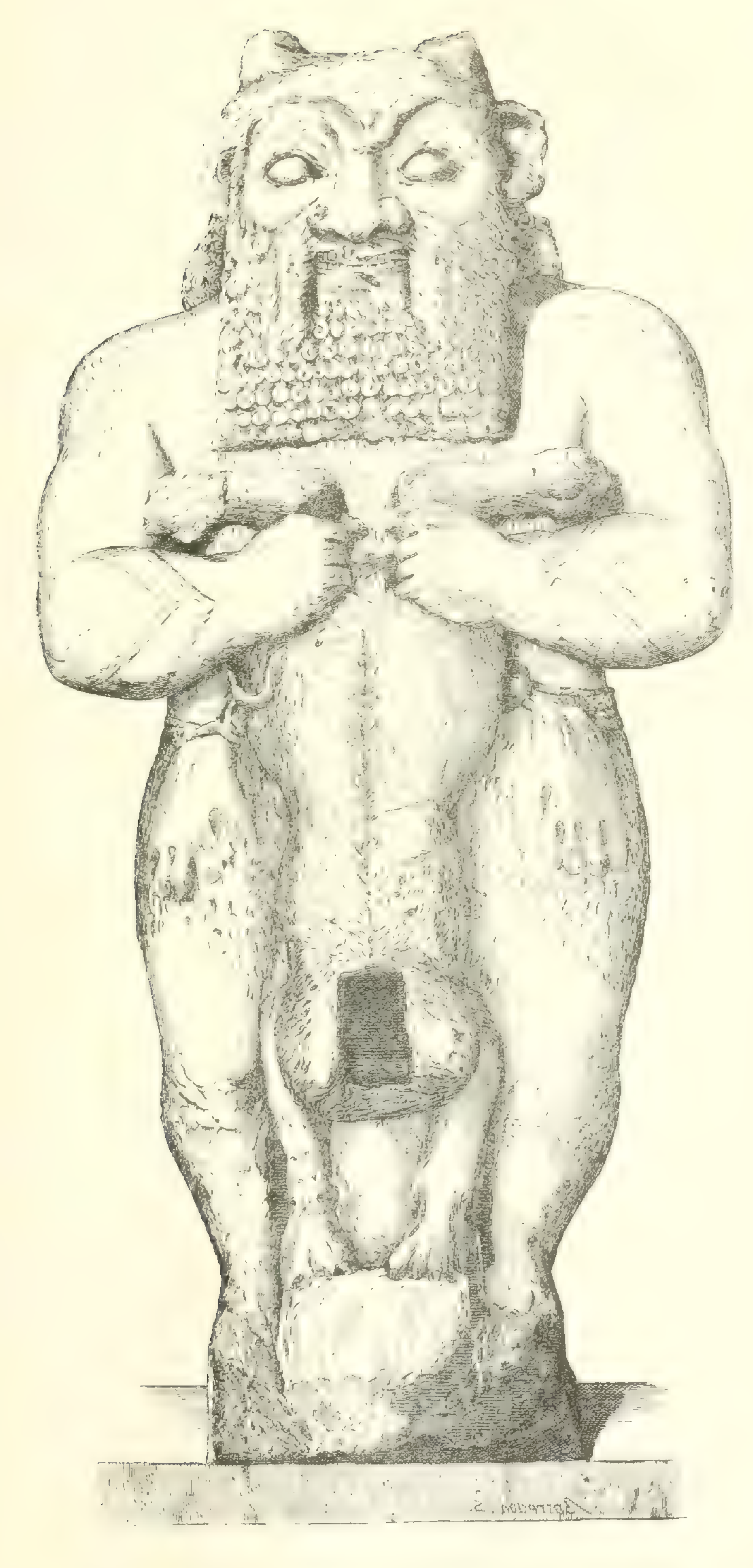
Après la déesse de l'amour et de la fécondité, le personnage divin qui paraît avoir tenu le plus de place dans les religions cypriotes et que les sculpteurs de l'île ont le plus souvent reproduit, c'est un dieu qui s'est de bonne heure confondu avec l'Hératklès grec. Son image est partout dans les collections formées à la suite des fouilles faites dans l'île; il est probable que l'un au moins des temples dont les ruines ont été exploitées à *Athiénau* par M. de Cesnola lui était consacré.

Quelques-uns des traits dont s'est formé ce type paraissent tirés « de la représentation égypto-phénicienne du dieu Bes, la plus antique peut-être des caricatures populaires[2]. » Bes, nous l'avons vu, était quelquefois figuré comme un puissant chasseur, comme un destructeur de monstres (fig. 295 et 296); au premier moment, on est presque tenté de voir une image de ce dieu dans la statue colossale qui a été découverte à Amathonte en 1873 et que possède aujourd'hui le Musée impérial de Constantinople (fig. 386)[3]. Rien de plus étrange

1. Doell, *Die Sammlung Cesnola*, pl. 1, fig. 2. Ceccaldi, *Monuments antiques de Cypre*, p. 243, n. 1.

2. Heuzey, *Papposilène et le dieu Bes* (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1884, p. 162).

3. Sorlin-Dorigny, *Statue colossale découverte à Amathonte* (*Gazette archéologique*, 1879, p. 230 et pl. XXI). Reinach, *Catalogue du musée impérial d'antiquités*, pp. 48-49.



386. — Colosse d'Amathonte. Hauteur, 4^{m},20. Largeur aux épaules, 2 mètres.
Gazette archéologique, 1879, pl. XXI.

et de plus laid que cette figure. Aux oreilles énormes et velues en dedans s'ajoutent de courtes cornes; en arrière de celles-ci, sur le sommet de la tête, on voit un trou où était peut-être fixé un bouquet de plumes semblables à celui qui surmonte la tête du dieu sur les scarabées auxquels nous venons de renvoyer le lecteur. Des bords de ce trou partent toutes les mèches de cheveux; les unes, courtes et frisées, sont rabattues sur le front; les autres, longues et lisses, sont ondulées sur l'occiput, puis se partagent en trois gros faisceaux qui tombent sur la nuque et sur les épaules. La barbe, taillée en carré, est divisée en petites boucles dont l'exécution rappelle les barbes des colosses assyriens. Il y a sur les bras des chevrons qui ne peuvent guère être qu'un tatouage, sorte de parure barbare que nous offrent quelques représentations égyptiennes du dieu Bes [1]. Partout, sur la poitrine, sur les épaules et sur les cuisses, la pierre est piquée de traits qui représentent des poils. Une peau de lion, maintenue par une boucle, est nouée autour des reins. Le dieu tient dans chaque main la patte postérieure d'une lionne dont les pattes de devant touchent le sol. La tête de la lionne, qui était ajustée à l'aide de tenons, manque aujourd'hui; la gueule de l'animal servait certainement d'orifice à une fontaine; car la pièce de rapport s'appliquait sur un trou rectangulaire qui communique par un conduit horizontal avec une ouverture située à la partie postérieure de la statue.

Les Grecs ont fait plus tard jouer le même rôle à Silène; l'eau jaillissait de l'outre que ce personnage portait sur son épaule ou pressait entre ses bras; or le type de Silène est un de ceux qui paraissent avoir emprunté plus d'un trait au Bes asiatique [2].

Quel nom convient-il de donner au colosse d'Amathonte? Par ses cornes, par sa large face aux yeux ronds et aux épais sourcils, par la villosité du tronc et des membres, ce personnage tient du Faune et du Silène; mais Silène n'est pas un dompteur de monstres, et d'ailleurs, comme on l'a déjà fait remarquer, Cypre n'a pas encore fourni de monument qui se rattache, de près ou de loin, au cycle dionysiaque [3]. On n'y a trouvé ni statues de pierre, ni figurines en terre cuite qui représentent ou Bacchus lui-même ou quelqu'un des génies qui forment son cortège. La déesse asiatique était, à Cypre, trop

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 549.

2. C'est surtout à faire ressortir ces analogies entre le type de Bes et celui de Silène qu'est consacré le mémoire de M. Heuzey qui est cité à la page précédente.

3. Heuzey, *Catalogue*, p. 178.

maîtresse des âmes pour avoir à y craindre la concurrence du dieu thrace ; sur ce terrain, il n'y avait vraiment pas place à la fois pour deux de ces cultes orgiaques qui troublent les sens et qui exaltent l'imagination.

Silène ainsi mis hors de cause, est-ce donc Bes que nous devons reconnaître ici? Mais Bes n'est lui-même chasseur et tueur de lions que par exception, et, de plus, il ne semble pas que la grande sculpture se soit jamais emparée de ce type; celui-ci, par son caractère grotesque, s'accommodait mieux des dimensions de la figurine. Enfin, si dans l'expression du visage et dans ce que l'on peut appeler la physionomie du corps, il y a encore ici quelque chose de difforme et presque de bestial, ce personnage n'est pourtant plus tout à fait celui que nous connaissions pour l'avoir tant de fois rencontré en Égypte et en Syrie ; ce n'est plus le nain à la bouche grimaçante, au gros ventre et aux jambes torses, duquel on ne saurait dire s'il est accroupi ou debout (fig. 21 et 294). Dans ce colosse, le sculpteur a pris son thème plus au sérieux; son personnage n'est plus le produit d'une fantaisie qui se joue de la nature et qui la tourne au grotesque. La tête et les épaules ont, il est vrai, quelque chose de démesuré; mais, à cela près, les proportions de la figure sont justes ou du moins elles se rapprochent davantage de la vérité que dans les portraits authentiques de Bes; le rapport du buste et des membres inférieurs est moins arbitraire. Ce que le sculpteur a voulu rendre ici, c'est évidemment l'idée de la force, d'une force au repos qui, le moment venu, va derechef se déployer et passer à l'acte.

Cette statue, malgré sa lourdeur et son étrangeté, a donc une grande importance dans l'histoire de l'art; est-ce encore un dieu de l'Orient, est-ce un portrait du fils d'Alcmène, de l'Héraklès des poètes grecs? Il est difficile de le dire. Ce qui est certain, c'est que l'Orient avait eu l'idée du dieu terrible et bienfaisant qu'elle représente, du grand dompteur de fauves, redouté des monstres et clément pour les hommes, qu'il protège contre les ennemis. Cette idée, l'art asiatique l'avait traduite à sa manière; en Chaldée, il l'avait exprimée par l'image de ces héros que l'on appelle Izdubar et Héa-Bani, image qui, reproduite sur les cylindres, a pu fournir aussi quelques traits aux graveurs et aux sculpteurs phéniciens [1]. Ces images donnaient aussi la nudité, les membres musculeux et puissants, les oreilles de l'animal

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 225, 332, 337.

sur une tête d'homme, l'épaisse chevelure en forme de crinière, la large barbe tombant sur la poitrine; Héa-Bani et Izdubar terrassaient le lion et le taureau sauvage. Une telle représentation a pu concourir, avec celle du Bes égyptien, à suggérer l'idée de ce chasseur robuste que nous avons rencontré sur les scarabées phéniciens (fig. 283 et 284). C'est là le point de départ, le prototype sur lequel se sont exercés les sculpteurs cypriotes. L'art hellénique reprendra cette idée; il la revêtira d'une forme plus simple et plus belle. Cette forme supérieure, nous ne prétendons pas la trouver encore dans le colosse d'Amathonte; mais nous l'y pressentons et nous l'y devinons.

L'image de son Hercule, le génie grec ne l'a donc pas composée de toutes pièces; il a emprunté à des créations antérieures les éléments qu'il y a fait entrer, mais il en a changé la distribution et modifié le caractère. Ainsi, le sculpteur asiatique, pour suggérer à l'esprit l'idée d'une puissance irrésistible, avait fait un grand usage de la figure du lion, de cet animal redoutable auquel ses rois donnaient la chasse dans les marais de l'Euphrate et dans les grandes herbes du désert. Voulait-il figurer un dieu ou un héros d'une force singulière, il se contentait souvent d'en faire le vainqueur du lion; il lui donnait le lion pour monture ou il montrait l'animal agonisant et râlant sous la mortelle étreinte du bras qui le serrait à la gorge. C'était un signe compris de tous; mais ce n'était qu'un signe, une sorte d'hiéroglyphe. L'art grec, dès qu'il s'essaya sur ce thème, eut une autre ambition; il voulut rendre sensible à l'œil la vigueur de ce corps divin et, si l'on peut ainsi parler, faire toucher du doigt ces muscles surhumains. L'art chaldéen avait bien entrevu le but à poursuivre; il avait eu quelque chose de cette pensée quand il avait montré son Héa-Bani et son Izdubar, étalant seuls leur nudité puissante au milieu d'un monde sur lequel pèsent la tyrannie et l'uniformité du vêtement; mais, accoutumé à ne mettre en scène que des corps cachés sous la draperie, il n'avait rendu son idée que d'une manière très imparfaite et, semble-t-il, seulement dans de très petites figures, telles que peut les produire la glyptique. L'Égypte, de son côté, avait créé le type de Bes; mais elle ne l'avait pas non plus approprié aux conditions de la grande sculpture; les épreuves qu'elle en avait tirées par milliers et répandues dans toute la Méditerranée orientale ne dépassaient pas la taille de la figurine légère et portative. C'était à la Grèce qu'il était réservé de donner à ce type assez de noblesse pour qu'il pût se hausser aux dimensions de la statue et même du colosse. Héa-Bani,

Izdubar, Bes, le dieu Pygmée, tous ces personnages laissaient l'impression d'une grande force physique, mais d'une force qui n'était pas soumise à la discipline de ces mouvements rythmés par lesquels s'obtient l'heureuse proportion des parties et le noble aspect de l'ensemble, qualités que comportait le type de l'Hèraklès grec, tel que le conçut, dès le premier éveil de la pensée grecque, la brillante imagination de poètes tels que les Homère et les Hésiode.

Pour réaliser le type qu'il avait en vue, l'art qui naissait à Cypre trouvait donc, dans les modèles que lui avait fournis l'Orient, des traits qu'il pouvait utiliser. Il fit son choix et le fit avec goût. Quoique Cypre et la Grèce continentale n'eussent pas de lions, la sculpture conserva l'habitude d'associer à l'image du dieu de la force victorieuse le souvenir du lion terrassé par son bras; familier à tous les yeux, ce symbole éclaircissait et complétait le sens de la figure principale. Il resta donc en usage, mais en devenant un simple accessoire. Le lion ne fut plus indiqué que par sa dépouille, parfois serrée autour des hanches, plus souvent jetée sur la tête et sur les épaules du chasseur. Dès lors, plus de ces groupes qui ne comportaient guère que deux ou trois dispositions, toujours les mêmes; plus de dieu debout sur le dos du monstre; plus de ces arrangements symétriques comme nous en avons tant vu, où le caractère conventionnel de la pose exclut toute idée d'une lutte sérieuse. Il faudra désormais que la figure virile qui représente le dieu soit expressive par elle-même, par l'ampleur de ses formes, par la solidité de sa charpente où les os seront recouverts d'une chair ferme et drue.

Avec le colosse d'Amathonte, nous assistons en quelque sorte à la naissance du type nouveau, que conduiront à sa perfection une suite d'essais plus ou moins heureux et de retouches successives. Est-ce Izdubar, est-ce Bes qui en a fourni les traits principaux ? On peut hésiter, et il semble que l'on sente ici l'influence de modèles différents. La coiffure, le tatouage, les membres velus, la peau du lion jeté sur le dos, tout cela est emprunté à Bes ; Izdubar et Bes ont en commun la large face léonine qu'entoure ce qui ressemble plus à une crinière qu'à une chevelure d'homme ; mais la barbe est traitée dans un autre esprit que sur les statuettes du dieu égypto-phénicien ; elle rappelle bien plutôt le faire des sculpteurs assyriens. Quant au mouvement des bras, qui tiennent le lion suspendu par les pattes de derrière, l'idée en a été suggérée par toute une série de monuments asiatiques dont nous avons déjà cité plus d'un échantillon (fig. 283, 284,

285, 295) ; le dernier terme de cette série, ce sera un motif qu'adoptera l'art grec archaïque, celui qui caractérise la figure que les archéologues désignent par le terme d'*Artémis persique*. La peau de lion n'est pas encore jetée sur la tête ; on reconnaîtra bien vite que c'est là sa véritable place, qu'elle y produit meilleur effet que quand elle est employée, comme ici, en guise de ceinture.

Toute une suite de figures cypriotes, qui abondent dans nos collections et qui proviennent pour la plupart d'*Athiénau*, témoignent de la peine qu'ont prise les sculpteurs de l'île pour arriver à définir ce type. Ils ne s'en sont pas tenus à cette nudité qu'ils avaient commencé par lui prêter ; leur sculpture était trop habillée pour qu'ils n'aient pas senti bientôt le désir de vêtir leur dieu. On les voit hésiter entre les deux partis à prendre. Ainsi, l'une des statues les plus importantes et les mieux conservées que M. de Cesnola ait trouvées à Golgos est un colosse haut de près de trois mètres, qui représente certainement Hercule[1]; là, le dieu a sur la tête la peau de lion ; sa main gauche supporte la massue levée et sa main droite tenait des flèches. Or la statue, qui était peut-être la statue même du temple, celle qui y occupait la place d'honneur, est vêtue ; le dieu n'a de nu que les jambes ; le torse est caché sous une sorte de tunique collante serrée à la taille par une ceinture ; mais il n'en est pas de même dans le bas-relief qui décorait l'une des faces du piédestal de la statue (fig. 387)[2].

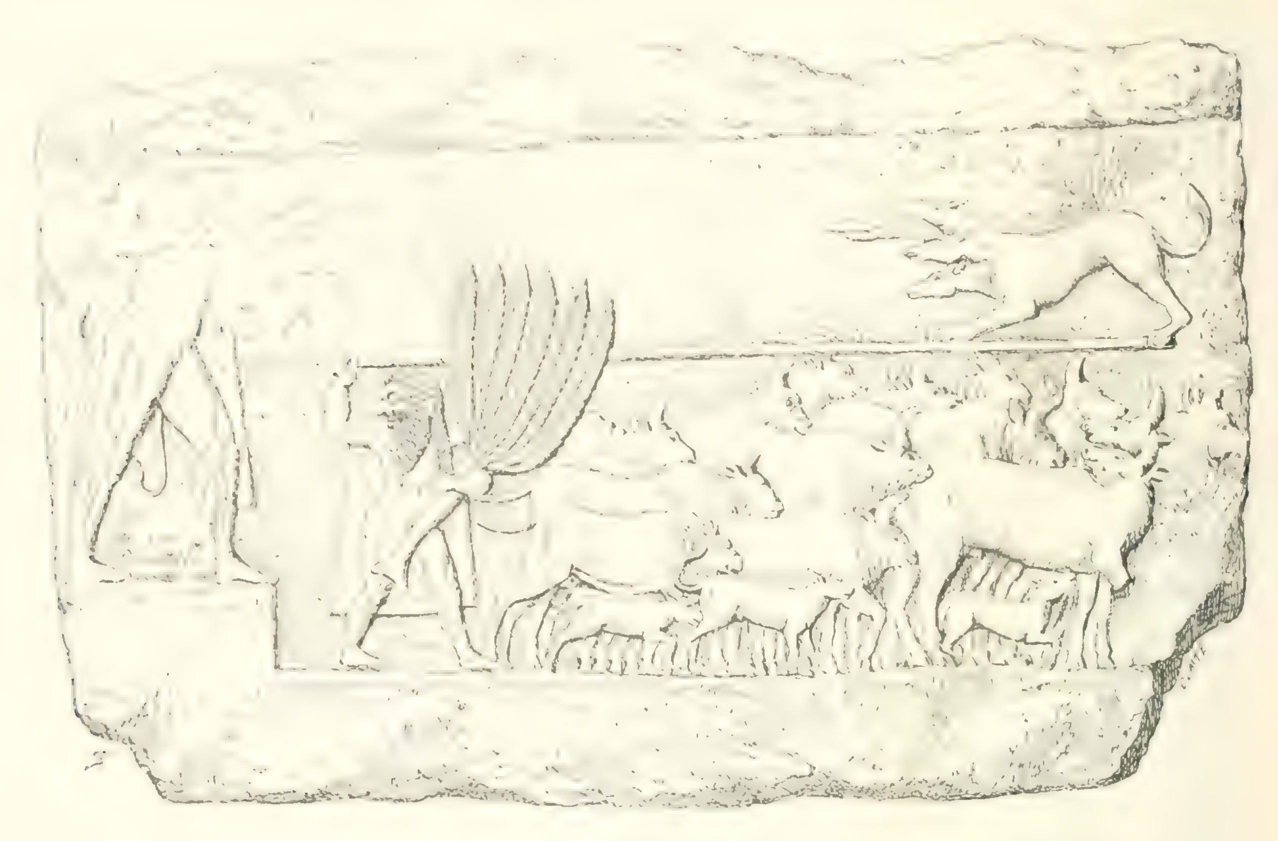
Ce bas-relief met en scène un des épisodes de la vie d'Hercule, ce que les mythologues appelleront plus tard son dixième travail, l'enlèvement des troupeaux de Géryon. A la gauche du spectateur, Hercule, debout sur une élévation du terrain, est représenté nu. Sur son dos, la peau du lion, dont la queue pend entre les jambes du héros. La jambe gauche est portée en avant. Sur la droite, tendue en arrière, s'arc-boute la partie supérieure du corps, qui est presque effacée. La tête aussi a disparu. Le bras droit, visible en partie, est levé et replié ; la main, au niveau de l'oreille, brandissait une arme, sans doute la massue. Le dieu était d'une stature double du personnage placé à ses pieds. Le bas-relief étant divisé en deux registres, il en occupait presque toute la hauteur.

Au registre supérieur, le chien Orthros, pourvu de trois têtes, regarde Hercule, dans une attitude menaçante. Au premier moment, on serait tenté de croire que le monstre a déjà été atteint d'un dard ;

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 132-135 et pl. XII.
2. Cesnola, *Cyprus*, pp. 136-137. Ceccaldi, *Monuments antiques de Cypre*, pp. 55-56.

mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que la pointe du trait est tournée vers le dieu. On ne saurait s'y tromper ; le sculpteur, pour rendre plus effrayant et plus redoutable l'ennemi d'Hercule, l'a armé d'une sorte de pique, étrange détail que ne reproduiront pas les monuments d'un âge postérieur.

Au registre inférieur, les troupeaux de Géryon. Pressés tumultueusement l'un contre l'autre, taureaux, vaches et veaux s'éloignent du dieu, suivis du berger Eurytion, qui est nu comme le dieu ; tout au



387. — Bas-relief d'Athiénau. Hauteur, 0m,53. Musée de New-York. D'après Ceccaldi, pl. V.

moins la violence du mouvement découvre-t-elle son corps tout entier ; il n'a en effet d'autre vêtement qu'un manteau qui tombe par derrière d'une seule pièce, comme une chasuble. Tourné vers la droite, il semble adresser à Hercule, de sa main droite, un geste menaçant, tandis qu'avec le bras gauche il serre sur sa poitrine un arbre tout entier, qui semble être un saule. On remarquera son nez busqué, sa barbe et ses cheveux, dont la facture rappelle beaucoup le procédé des sculpteurs assyriens. Il y a aussi une curieuse analogie entre le bétail qui fuit ici devant Hercule et ces troupeaux que les vainqueurs poussent devant eux sur les bas-reliefs de Ninive[1].

Ce mythe du triple Géryon paraît avoir été très populaire à Cypre,

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 30 et 253.

ce qui peut causer quelque surprise, car c'était dans l'Occident loin-



388. — Le triple Geryon. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,56. Musee de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

tain que les poètes plaçaient de préférence la scène de cet exploit

d'Hercule[1]. Quoi qu'il en soit, on a découvert à Golgos les restes d'au moins trois groupes qui représentaient ce géant. Toutes les têtes manquent au plus grand de ces groupes, tandis qu'elles sont conservées, au moins partiellement, dans les deux plus petits ; si nous reproduisons le plus mutilé, c'est que l'on y remarque des détails assez curieux (fig. 388). Ainsi les trois boucliers sont décorés de figures dont les contours ont beaucoup souffert, mais où l'on distingue pourtant des guerriers armés de la lance et du bouclier rond. Au-dessous, sur ce qui doit être une sorte de cuirasse, deux personnages luttent contre des lions ; leur coiffure et leur vêtement court semblent les désigner comme des Égyptiens. Quant à l'ensemble de la figure, il est d'une exécution très lourde ; les trois jambes gauches sont nues et portées en avant ; les jambes droites, maintenues en arrière, ne sont qu'ébauchées. Sans doute c'était une donnée très ingrate, pour la sculpture, que celle de ce personnage triple et un ; mais il ne paraît pas que l'artiste cypriote ait rien tenté pour esquiver ou pour atténuer les difficultés inhérentes au thème qu'il se chargeait de traiter.

Il n'y a rien, dans le mythe de Géryon, qui suggère la pensée d'une origine phénicienne ; jusqu'à preuve du contraire, nous devons donc le tenir pour hellénique, de fond et de forme. De cette observation, il résulte que les monuments où paraissent Géryon et ses troupeaux sont postérieurs au temps où l'écho de la poésie grecque avait commencé de retentir jusque dans ce royaume de Kition qui était la partie la plus phénicienne de l'île. Cependant, parmi les statues recueillies sur l'emplacement de ce qui paraît avoir été un temple d'Hercule, il en est encore dont la physionomie diffère assez sensiblement de celle des Hercules de l'âge classique. Voyez par exemple cette statuette à laquelle manquent les bras (fig. 389)[2] ; nous serions assez embarrassés pour lui assigner une date, même approximative. Le visage maussade et farouche, la peau de lion qui enveloppe la tête et les épaules, la tunique courte qui descend jusqu'au genou et sur laquelle s'applique un vêtement de dessus, les jambes nues, tout cela est d'une facture pesante et molle ; cette figure doit être moins ancienne que le bas-relief de l'enlèvement des troupeaux, où

1. Hésiode, *Théogonie*, v. 287 et suivants. D'autres traditions localisaient ce mythe en Épire, aux environs d'Ambracie ou d'Apollonie (Hécatée, fragm. 343. Scylax, *Périple*, p. 26) ; mais on ne voit pas qu'il ait jamais rien eu à faire avec la Phénicie ou avec l'île de Cypre.

2. Cesnola, *Cyprus*, pp. 155-156.

la touche est d'une précision bien plus ferme ; il y a pourtant ici un détail d'un caractère très particulier : c'est ce lionceau qui grimpe comme un chat le long des flancs du héros. C'est dans l'art oriental que l'on trouverait des exemples d'une donnée toute semblable [1].

A côté de ces statues où persistent ainsi des motifs étranges et



389. — Statue d'Hercule. Pierre calcaire. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

390. — Statue d'Hercule. Pierre calcaire. Hauteur, $0^{m},42$. Dessin de Bourgoin.

exotiques, il en est nombre d'autres où, par le costume et par les attributs, l'Hercule cypriote tend de plus en plus à se confondre avec celui qu'ont représenté les sculpteurs grecs, et cependant, jusque dans les figures où le style est le plus avancé, il est bien rare que l'on ne rencontre pas quelque détail qui témoigne de l'originalité des modes locales. Voici, par exemple, une statuette du Louvre (fig. 390).

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 162.

Il y manque le bas des jambes et le bras droit ; le reste est d'une conservation excellente. La main gauche repose sur la massue appuyée à terre ; la peau de lion couvre, comme un capuchon, la tête et les épaules ; un nœud, que forment les pattes, la tient attachée sur la poitrine. Il n'y a rien qui ne se retrouve ailleurs, dans maints Hercules de diverses provenances ; mais ce qui mérite ici d'attirer l'attention, c'est la coupe de l'habit, c'est ce vêtement de dessus, largement échancré par devant, qui s'applique sur une tunique plissée et que maintient une étroite ceinture.



394. — Fragment d'une statue d'Hercule. Pierre calcaire. Hauteur, 0m,66. Louvre. Dessin de Bourgoin.

Ici, le dieu est imberbe et d'apparence toute juvénile ; nous voici loin du colosse d'Amathonte et de sa grande barbe frisée. Cependant, comme pour ne pas rompre tout à fait avec les anciennes habitudes, on donne quelquefois à ce personnage une barbe naissante ; le visage prend ainsi un aspect plus viril (fig. 389 et 391).

Après Astarté Aphrodite, la divinité qui paraît avoir eu le plus de statues à Cypre, dans le royaume de Kition et d'Idalie, c'est donc ce dieu qui finit par ne plus faire qu'un avec l'Héraklès des Grecs [1] ; les Phéniciens l'appelaient-ils Melqart, Echmoun, ou, comme le portent plusieurs textes épigraphiques de Kition, Melqart-Echmoun [2] ? Nous l'ignorons, aucune des dédicaces qui constatent l'hommage rendu à l'une de ces divinités ne nous étant arrivée avec la figure à l'occasion de laquelle l'inscription avait été gravée.

Il est un autre dieu dont nous devrions, d'après les inscriptions, retrouver l'image sur l'emplacement des sanctuaires du même district, c'est ce dieu Reshef-hes ou Reshef-Mikal que les Grecs de l'île avaient identifié avec l'Apollon Amycléen. Les inscriptions phéniciennes et grecques mentionnent diverses offrandes et plusieurs statues qui lui auraient été consacrées par des princes cypriotes [3]. On

1. Nous avons déjà signalé la place qu'il occupe sur les monnaies des rois de Kition comme sur celles des princes phéniciens.

2. *Corpus inscr. semit.* Pars I, nos 16, 23, 24.

3. *Corpus inscr. semit.* Pars I, nos 10, 89, 90, 91, 93, 94. Selon Fr. Lenormant (sous le

a voulu reconnaître l'image de ce dieu dans les statues, tantôt coiffées du *pshent* ou du bonnet d'étoffe, tantôt couronnées d'une guirlande de feuillage, dont nous avons déjà présenté plus d'un exemplaire [1] ; mais la plupart de ces statues, quand elles sont complètes, tiennent en main un objet quelconque, oiseau, tête de bœuf, rameau, fleur, qui leur donnent bien plutôt le caractère d'effigies de fidèles accomplissant le devoir de l'offrande. La pose même confirme cette interprétation ; il est tel monument de cette série qui rappelle de la manière la plus frappante une des attitudes de la prière musulmane (fig. 350).

Si nous pouvons regretter de n'avoir pas encore trouvé dans les monuments l'image du dieu que l'on peut appeler l'Apollon cypriote, en revanche nous ne savons quel nom donner au personnage que représente une petite terre cuite qui provient de la nécropole d'*Alambra*, près de *Dali* (fig. 392). Il porte le sceptre ; son image se dresse derrière un autel, au fond d'une niche, surmontée par l'emblème phénicien du croissant renversé, au-dessus d'un disque; les assises de l'édicule sont indiquées par des lignes alternativement noires et rouges; mais ce que cette idole a surtout de curieux, c'est qu'elle est coiffée de la tiare que décore une paire de cornes. C'est là certainement une disposition empruntée aux monuments de la vallée de l'Euphrate; on a ainsi une nouvelle preuve de l'influence que le style assyrien a exercée, à une certaine époque, par l'intermédiaire des Phéniciens, sur la plastique cypriote [2].



392. — Dieu coiffé de la tiare.
Hauteur, 0m,13. Heuzey.
Terres cuites du Louvre, pl. X, fig. 1.

pseudonyme de E. de Chanot, le temple d'*Athiénau*, sur l'emplacement duquel ont été trouvées tant de figures et d'inscriptions, aurait été consacré à une triade qui aurait été la triade même de Tyr, composée d'Astarté-Aphrodite, de Melqart-Héraklès, et de Reshef-Apollon (*Gazette archéologique*, 1878, p. 194, dans un article intitulé : *Statues iconiques du temple d'Athiénau*). L'hypothèse paraît vraisemblable; mais nous n'avons ici ni à la discuter ni à la confirmer. Elle est surtout du domaine de l'histoire des religions; ce que nous étudions, c'est l'histoire de la plastique, c'est la succession et le développement des formes. Il y a dans Ceccaldi (*Monuments antiques de Cypre*, p. 75) une représentation d'une offrande à Apollon et d'une danse en son honneur; mais c'est un ouvrage de basse époque.

1. A. Enmann, *On the origin of the cypriote syllabary* dans les *Proceedings of the Society of biblical archæology*, 1882-83, pp. 115-116.

2. Heuzey, *Catalogue*, p. 151.

Il nous importait de montrer, par une suite d'exemples, que les images des dieux adorés dans les plus anciens temples de l'île ont commencé par avoir un caractère asiatique très prononcé ; ce n'est d'ailleurs pas ici le lieu de signaler et d'étudier d'autres types divins que l'on rencontre aussi à Cypre, mais qui n'y figurent que dans des ouvrages tout helléniques de style et d'esprit. Nous devions nous intéresser à ces divinités, filles de la Chaldée et de l'Égypte, dont le culte et la physionomie gardèrent toujours des traces sensibles de leur origine orientale ; quant aux dieux et aux déesses que les colons éoliens et que les autres Hellènes amenèrent avec eux dans cette lointaine patrie et qui, si l'on peut ainsi parler, n'y vécurent jamais que de la vie grecque, nous les retrouverons plus tard sur notre chemin. Nous ne parlerons donc pas, pour le moment, de ces deux figures féminines assises sur un même trône dans lesquelles on a reconnu, avec toute vraisemblance, Déméter et Perséphoné [1] ; nous ne suivrons pas non plus le type d'Aphrodite dans la transformation que lui fait subir, avec le temps, à Salamine et à Kition, une école de modeleurs en argile qui finit par produire des œuvres d'une sévère et charmante élégance, dignes d'être comparées à ce que les fabriques d'Athènes et de la Grèce propre nous ont laissé de plus noble et de plus pur [2]. La description de ces terres cuites, dont le Louvre possède des échantillons si remarquables, formera plus tard un chapitre de notre histoire de l'art hellénique.

§ 6. — LES HOMMES

Après les dieux, les hommes. Partout, à Cypre, dans les fouilles qui ont été faites sur différents points de l'île, on a recueilli des figures où il n'y a rien, ni dans la pose, ni dans les attributs, qui permette d'y chercher et d'y reconnaître des divinités. On ne saurait donc y voir que les habitants mêmes de l'île, tels qu'ils se sont représentés dans la variété de leurs occupations habituelles, de leurs attitudes familières et de leurs costumes de travail ou de fête.

Ces figures n'ont pas toutes même provenance ; elles n'ont pas toutes été modelées dans la même intention et pour servir aux mêmes fins. Les unes ont été retirées des tombeaux, où elles

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 184.
2. *Id., ibid.*, pp. 173-198.

tenaient compagnie aux morts ; les autres ont été recueillies sur l'emplacement des temples et de leurs enceintes, où, par leur seule présence, elles prolongeaient la prière et perpétuaient l'hommage du fidèle[1]. Cette différence d'origine a son importance ; mais elle ne suffit pas à fournir les éléments d'une classification. Dans nos musées, les deux catégories d'objets sont confondues ; il est parfois impossible de savoir si tel monument a été trouvé dans une nécropole ou dans le voisinage d'un sanctuaire. En général, les figures qui ont été jadis déposées dans la tombe sont de petite dimension ; les fouilles des temples ont fourni les statues qui approchent de la grandeur naturelle ou qui la dépassent ; mais les riches seuls pouvaient faire les frais d'offrandes aussi coûteuses ; quand le dévot était de moyenne ou d'humble condition, il fallait bien que les dieux se contentassent d'une statuette de pierre ou d'argile. En l'absence de renseignements qui bien souvent font défaut, nous n'avons pas de critérium qui permette de faire à coup sûr le départ des monuments entre les deux séries que nous avons distinguées. Ce qui convient donc le mieux, pour distribuer ces figures dans un certain ordre, c'est de tenir compte surtout de leur ancienneté relative et de leur signification probable.

Dans les tombes qui, comme celles d'*Alambra*, paraissent appartenir à la plus haute antiquité, on a découvert, en même temps que les idoles dont nous avons donné quelques échantillons (fig. 149), maintes figurines qui représentent des soldats à pied, à cheval ou montés dans des chars de guerre. Beaucoup d'entre elles sont de l'exécution la plus barbare ; la forme y est à peine ébauchée ; le vêtement n'y est indiqué que par quelques raies de couleur rouge ou noire. Les ouvriers qui travaillaient aux fouilles de Cypre pour le compte de MM. Ceccaldi, Cesnola et Lang avaient un terme à eux pour désigner cette sorte de statuettes. Lorsqu'on les interrogeait sur le contenu de telle ou telle tombe, si celle-ci ne leur avait fourni que des monuments de ce genre, ils répondaient : « Nous n'y avons rien trouvé que des pauvres, τι ποτὲ παρὰ φτωχούς. »

Ces *pauvres*, ces ébauches dont beaucoup semblent modelées par le doigt d'un enfant, ont pourtant leur intérêt ; dès que ces images cessent d'être tout à fait informes, elles font connaître le costume et l'armement des guerriers cypriotes. Nulle part on ne saisit mieux le caractère de ce bonnet conique que nous ont déjà offert les grandes statues de

1. Voir plus haut, pp. 257-258, et ch. VI, § 3.

pierre (fig. 349, 350, 351, etc.) ; s'il y a telle de ces statuettes où il n'est indiqué que d'une manière très sommaire (fig. 149), ailleurs il est muni de ces appendices qui peuvent ou se rabattre sur les oreilles ou se relever et se rattacher, sans doute à l'aide d'agrafes, sur les deux côtés de la tête (pl. II, fig. 1 et 2). Les armes offensives n'ont jamais été indiquées, ou bien, rapportées au moyen d'un léger pastillage, elles ont disparu ; mais ce qui ne manque presque nulle part, c'est un bouclier circulaire, semblable à ce que l'on appelait le bouclier argien ; le pinceau y a tracé des cercles concentriques, rouges ou noirs, qui doivent représenter les bandes de métal appliquées sur le bois ou sur la claie d'osier, recouverte de cuir. Au centre, un *umbo* saillant, autour duquel s'épanouissent, du centre à la circonférence, des dessins variés ; dans l'exemplaire que nous avons reproduit, on reconnaît un motif bien connu, l'alternance des feuilles et des fleurs de lotus (pl. II, fig. 1). Il y a aussi des cavaliers, où la couleur a figuré le harnachement du cheval (pl. II, fig. 2). Dans un des exemplaires du Louvre, parmi les bariolages qui le décorent, on distingue, sur le cou de la bête, à l'endroit où les Orientaux suspendent un croissant comme amulette protectrice, le symbole de la croix gammée ; la crinière est taillée et dressée à la manière grecque[1].

Avec les cavaliers, on trouve aussi des chars de guerre et des chariots de chasse et de promenade. Le Louvre en possède d'assez nombreux fragments[2]; mais pas un seul n'est aussi bien conservé que celui qui a été décrit par nous comme de provenance phénicienne (fig. 145). L'exemplaire le plus complet est un petit char de combat dont le fond est peint en rouge et la caisse en vert ; les roues sont mobiles, les chevaux étaient modelés à part. Il est monté, comme les chars homériques, par deux guerriers, dont l'un tient les rênes, tandis que l'autre est armé d'une grande rondache, dont l'*omphalos* très saillant est de forme conique[3]. Ce motif était d'ailleurs traité avec une grande variété ; un de ces chars contenait trois personnes, une figure drapée, le cocher et un serviteur; dans un second, il n'y a que deux personnages, barbus l'un et l'autre (fig. 393) ; un troisième char, tout brisé qu'il soit, laisse voir un sanglier suspendu aux barres recourbées qui le terminent en arrière. On trouve même des chariots plats, qui nous représentent ceux que l'on employait au transport des récoltes et

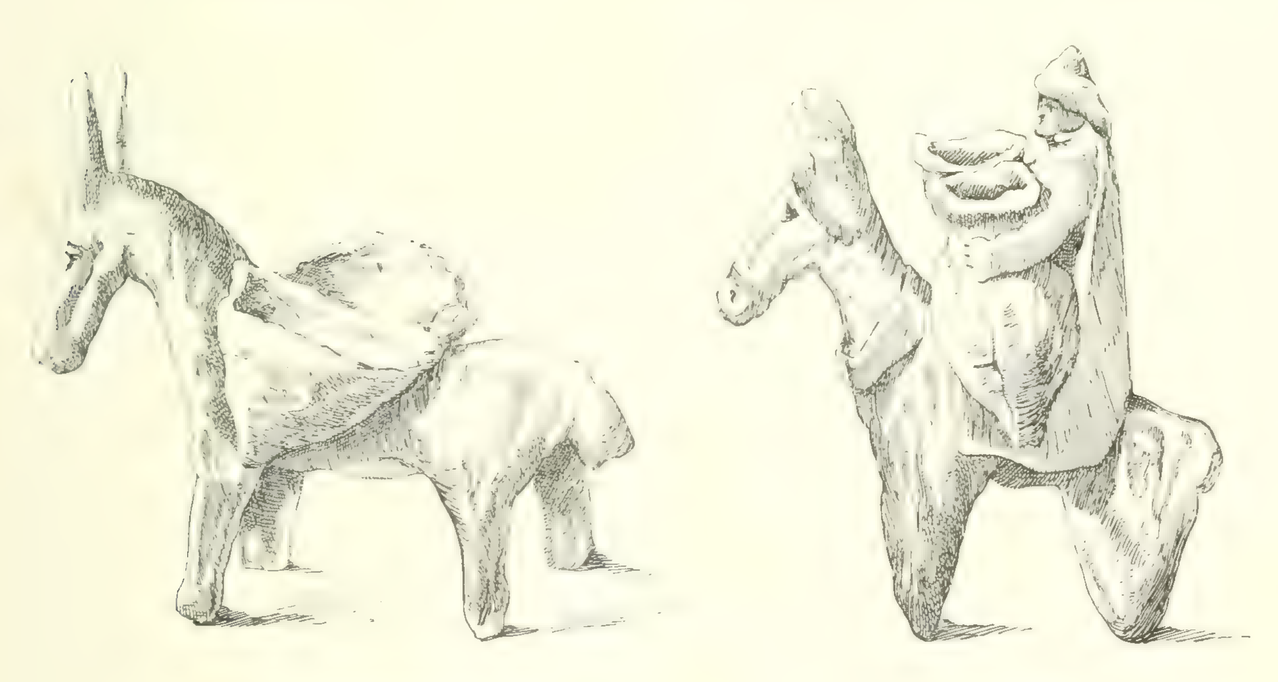
1. Heuzey, *Catalogue*, p. 153.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 151.
3. *Id.*, *Terres cuites du Louvre*, pl. X, fig. 2.



autres denrées[1]. Enfin, nous voyons que le cheval n'était pas seul employé, comme bête de somme, dans les campagnes de Cypre; ici on trouve un âne qui va au marché, chargé de deux paniers (fig. 394); ailleurs c'est un paysan qui revient de la fontaine sur cette même monture; de ses deux bras, il soutient par le col, non sans effort, les deux grandes jarres pleines d'eau qu'il appuie au flanc de la bête (fig. 395).


393. — Char en terre cuite. Musée de New-York.

Il semble attesté que ces figures de soldats, de cavaliers, de chars proviennent à peu près toutes des tombeaux. Selon M. de Cesnola, il faudrait y chercher un indice de la profession du défunt[2]; mais cette explication, qui peut contenir une certaine part de vérité, ne doit être acceptée que sous bien des réserves. Sans doute, « il est assez naturel de trouver quelque relation entre les figurines et


394. — Ane chargé de paniers. Terre cuite. Musée de New-York.

395. — Ane monté. Terre cuite. Musée de New-York.

la condition de celui auprès duquel on les a déposées; mais cela ne veut pas dire que le principe et la raison première de cet usage fût l'intention formelle de désigner la condition des morts. En effet, un autre cas signalé par M. de Cesnola donne une idée assez différente

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 152.
2. Cesnola, *Cyprus*, p. 93.

de la signification que les anciens habitants attachaient à ces terres cuites funéraires. Dans un tombeau d'*Alambra* on a trouvé ces figurines non plus isolées, mais rangées en une procession de chars et de chariots; ceux-ci portaient des hommes, des femmes, des joueurs de flûte, accompagnés de chevaux et de mulets chargés de paniers ou d'amphores; c'était, en un mot, tout l'appareil d'une famille en voyage ou se rendant à quelque lointaine *théorie*[1]. Cette scène, très curieuse en elle-même, fournit l'explication d'un grand nombre de pièces détachées et de représentations familières, qu'il ne faut pas toujours vouloir interpréter isolément; car elles ont pu appartenir à des suites semblables.... Nous nous trouvons ramenés plutôt aux idées de l'escorte et de l'appareil guerrier, qui, chez les Cypriotes comme aussi chez les Phéniciens et les Étrusques, s'associaient naturellement à l'idée de la migration suprême. C'est une dérivation de l'instinct primitif qui faisait inhumer les morts avec leurs chevaux et jusque sur leurs chars[2]. »

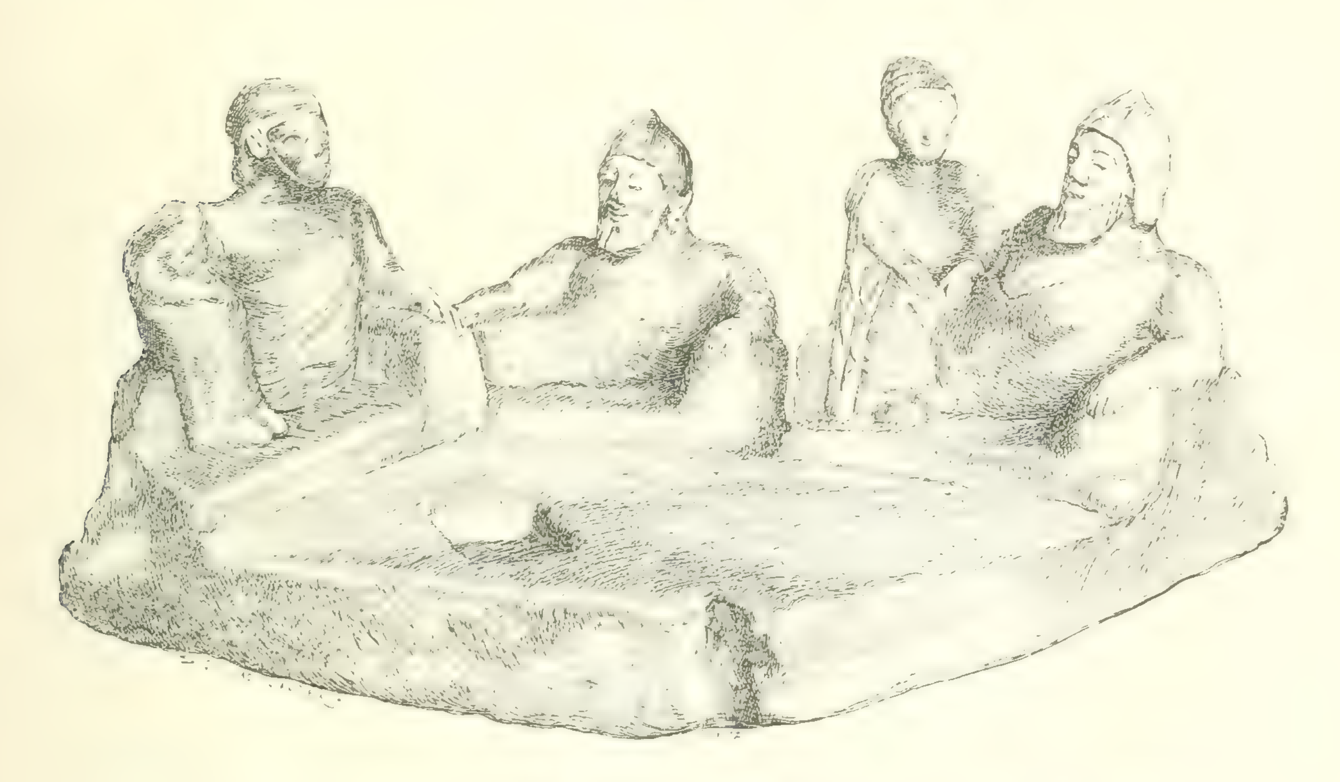


396. — Terre cuite de Kition. Louvre. Hauteur, 0m,23. Heuzey, pl. IX, fig. 1.

C'est au contraire plutôt à la catégorie des figurines votives que paraissent appartenir la plupart de celles qui ont été retrouvées dans les salines de *Larnaca*[3]; en effet, beaucoup d'entre elles portent en main des objets qui ne peuvent guère être que des offrandes. Là aussi, d'ailleurs, la série commence par des maquettes d'un caractère tout primitif. « Rien de plus bizarre, par exemple, que cette ébauche effilée et plate, qui représente un personnage dont la tiare se termine en longue broche (fig. 396). Lorsque les jambes sont entières, comme c'est le cas dans d'autres épreuves de ce type, elles se réunissent en une seule tige mince, véritable baguette de terre cuite, d'une longueur démesurée. On songe aux bronzes les plus anciens de la Phénicie (fig. 277) et à ceux de la Sardaigne, ainsi qu'à ces idoles du Musée Kircher qui conservent la forme étirée d'une tringle de métal[4]. »

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 94. Ce doivent être les figures publiées par Doell, *Die Sammlung Cesnola*, pl. XIV, fig. 12-17.
2. Heuzey, *Catalogue*, pp. 143-144.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 169.
4. *Id.*, *ibid.*, pp. 170-171.

L'intention votive se laisse deviner dans un petit groupe d'une exécution assez avancée, qui montre trois personnages groupés autour d'une table; ils sont étendus sur des lits, au dossier desquels ils s'appuient du bras gauche (fig. 397); deux d'entre eux sont des hommes, coiffés du bonnet conique et vêtus d'une longue tunique. Le troisième semble être une femme, qui a sur la tête une sorte de mitre ou de mouchoir dont les bouts cachent les joues et forment mentonnière. Ce qu'il y a ici de curieux, c'est que ces personnages sont accompagnés de leurs enfants, qu'ils tiennent assis sur leurs genoux. Dans



397. — Groupe en pierre calcaire. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

ces petites figures, enveloppées de longues robes qui tombent jusqu'aux pieds, le sexe reste incertain; cependant, avec son bonnet rond, le seul des deux enfants qui soit entièrement conservé donne plutôt l'impression d'une image de fillette. Il est probable que la scène ici représentée a une signification religieuse: c'est ou le banquet qui se célébrait en l'honneur du mort, ou celui dans lequel on fêtait le dieu à qui ce monument aurait été consacré.

Dans le groupe que nous venons de décrire, la table et les lits cachent toute la partie inférieure du corps des personnages; ce qui manque là, nous le trouverons dans une statuette qui n'a perdu qu'un bras (fig. 398). Même pose, même tunique et même bonnet; seulement le coussin sur lequel porte le bras gauche est indiqué plus nettement, et le convive, sans doute un tout jeune homme, est imberbe. Il

est possible que cette image, quoique travaillée séparément, ait fait partie d'un groupe; celui-ci aurait été composé de figures détachées, que l'on aurait rangées l'une près de l'autre dans un temple ou dans une tombe[1].

Nous avons d'autres exemples de figures qui, faites pour se tenir compagnie, sont arrivées jusqu'à nous détachées de l'ensemble dont elles faisaient partie; c'est que souvent, modelées isolément, elles n'avaient été réunies que par quelques gouttes de barbotine déposées sur la plinthe où elles avaient pris place. C'est le cas notamment pour



518. — Statuette en pierre calcaire. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

un groupe dont nous avons de nombreuses variantes. Le thème commun, c'est une danse religieuse autour d'un objet sacré, qui est tantôt un cône, tantôt le nid des colombes chères à la déesse[2]; quelquefois c'est

1. On a retrouvé plusieurs petits groupes en terre cuite, modelés très sommairement, qui paraissent représenter ce que nous appellerions des sujets de genre. Ainsi l'un d'eux, qui comprend six personnages, doit figurer l'exécution d'une sentence; devant le juge, qui est assis tenant un sceptre, un serviteur donne la bastonnade à un patient qui, le visage appliqué contre le sol, tend le dos aux coups. Dans un autre groupe, deux figures nues, un homme et une femme; l'homme est assis dans une baignoire; la femme, placée en dehors, a le bras gauche appuyé sur l'épaule de l'homme, et, du bras droit, tient une coupe qui semble lui servir à prendre de l'eau pour la répandre sur le corps du baigneur. Il y a aussi plusieurs groupes obscènes. Il est difficile de dire à quelle fin ont été modelés tous ces groupes, quelle idée on y attachait; c'est au musée de New-York, très riche en monuments de cette espèce, qu'il faut les étudier.

2. Le plus curieux et le mieux conservé de tous ces groupes est celui qui fait partie de la collection De Clercq; il est en terre cuite. Au centre du plateau se trouve un tronc d'arbre ou une colonne; en haut de ce fût, un nid, dans lequel on aperçoit quatre colombes. A côté de ce support, un grand vase, dont la forme rappelle le cratère d'Amathonte (fig. 211). Autour de ces symboles, quatre personnages; trois d'entre eux, qui se tiennent par la main, exécutent une danse cyclique; un quatrième, placé en

un joueur de flûte qui occupe le milieu du plateau autour duquel plusieurs femmes dansent en rond (fig. 399). On remarquera la pose et le costume des danseuses. Les bras étendus, elles se tiennent par la main; elles sont vêtues de larges robes tombantes et de capuchons en pointe, qui leur donnent l'apparence de nonnes. Dans ces groupes, les



399. — Groupe en pierre calcaire. Louvre. Hauteur, 0m,16. Dessin de Saint-Elme Gautier.

personnages sont nécessairement en très petit nombre; mais c'est là comme une représentation en abrégé, qui suffit pour rappeler à l'esprit des scènes connues et familières. Là où l'artiste a mis trois ou quatre danseuses, il y en avait peut-être, lors des grandes panégyries, des centaines qui tournaient ainsi autour du musicien ou autour de l'image divine; de longues et bruyantes farandoles déroulaient leurs

dehors du cercle, joue d'une sorte de tambourin. Sur les groupes de cette sorte que possède le Louvre, voir Heuzey, *Catalogue*, p. 200.

anneaux à travers l'ampleur des parvis spacieux et sous les ombrages des bois sacrés.

La danse et la musique qui en règle le rythme jouaient un grand rôle dans les fêtes des temples cypriotes; c'est ce dont suffiraient à nous avertir les nombreuses figurines, en argile et en pierre, qui représentent des joueurs de flûte et des joueurs de lyre. Il est de ces images qui, par la coiffure et par le costume, gardent bien encore le caractère cypriote



400. — Joueur de lyre.
Pierre calcaire. Hauteur, 0m,13.
Dessin de Bourgoin.

(fig. 400), tandis que d'autres, œuvres peut-être de quelque artiste étranger, n'ont plus rien qui rappelle la facture et les modes locales[1].

La lyre devait surtout accompagner les hymnes et les prières, les chants que les processions faisaient retentir en s'approchant des autels de la déesse; mais l'instrument auquel obéissait le pied des danseurs et qui conduisait le mouvement de la ronde, c'était celui qui ailleurs mettait en branle les thiases bachiques : c'était la flûte, dont les sons vifs et clairs présidaient partout aux rites orgiaques. Une statuette en pierre, d'une excellente conservation, montre la forme et l'emploi de l'instrument (fig. 401); c'était la *double flûte*, comme on l'appelle,



401. — Joueur de flûte.
Pierre calcaire.
Collection E. Piot.
Hauteur, 0m,42. Dessin de
Saint-Elme Gautier.

1. *Archæologische Zeitung*, 1871, pp. 67-76. Voir aussi une figure de femme jouant de la lyre, peut-être une statue de Muse, dans Cesnola, *Cyprus*, p. 154.

quoique son principe soit très différent de celui de la vraie flûte, qui se joue d'une tout autre manière. Les deux tuyaux sont de même longueur et paraissent de même calibre, ce qui ne laisse pas de causer quelque surprise, car ils devaient servir à donner des notes différentes, ce qui suppose qu'ils n'étaient pas pareils. On distingue les anches plates qui s'inséraient entre les lèvres, et ce bandeau de cuir, connu par d'autres monuments, que les Grecs appelaient φορϐειά; il maintenait les joues en place, il les empêchait de se gonfler, et doublait ainsi le muscle buccinateur. Le personnage, sans doute un musicien de profession, est coiffé d'une sorte de calotte qui fait songer à celle du lyriste (fig. 400); seulement ici ce bonnet est orné de sillons qui dessinent des côtes très bien marquées.



402. — Sacrificateur. Pierre calcaire. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Cette calotte paraît avoir été une des coiffures que portaient le plus souvent les ministres du culte; nous la retrouvons sur la tête d'un personnage dans lequel on reconnaît un sacrificateur (fig. 402). C'est un jeune homme, imberbe, aux formes rondes et pleines; il a chargé sur ses épaules, en le retenant par les pattes, le bélier qui va tomber près de l'autel[1]. Tous les détails sont ici très clairs; au contraire, on ne saisit que l'intention générale dans certaines de ces maquettes à base conique qui appartiennent aux débuts mêmes de l'industrie du modeleur. Nous citerons comme exemple un personnage barbu, qui tient entre ses mains un oiseau dont il semble faire offrande (fig. 403).

Les personnages que nous venons d'énumérer remplissaient, dans

1. Une autre figure d'homme porte une chèvre dans ses bras. Doell, *Die Sammlung Cesnola*, n° 99.

les cérémonies religieuses, une fonction que permettent de deviner les attributs qui leur ont été prêtés par le sculpteur : les uns ont la lyre ou la flûte ; d'autres soulèvent et entraînent la victime destinée au couteau. Les monuments qui représentent ces serviteurs du temple sont, en général, de petite ou de moyenne dimension ; en tout cas, ils restent au-dessous de la grandeur naturelle.

Le sculpteur a fait plus de frais pour les hauts dignitaires qui, par droit de naissance, jouaient le premier rôle dans les fêtes d'Idalie, de Golgos et de Paphos ; pour ces chefs des vieilles familles sacerdotales, il a modelé dans l'argile ou ciselé dans la pierre des figures qui égalent ou qui dépassent même parfois la taille de l'homme. Voulons-nous évoquer l'image d'un grand prêtre de la déesse cypriote, nous penserons tout d'abord à la statue que nous avons décrite sous le nom de *Prêtre à la colombe* (fig. 349) ; l'ampleur de la haute coiffure et du riche vêtement, la noblesse de l'attitude, le geste de la main et l'offrande qu'elle présente, tout concourt à rendre cette hypothèse très vraisemblable. Les plus soignées, les plus majestueuses des statues trouvées sur ce même emplacement du temple d'*Athiénau* sont sans doute aussi des portraits de ces Cinyrades, Tamirades et autres descendants des premiers pontifes phéniciens[1]. Ne les cherchez d'ailleurs pas seulement parmi les personnages coiffés de la tiare ; le Grec, pour s'approcher de l'autel, ceignait son front d'une guirlande de feuillage. Avec le temps, cet insigne a pu, dans les sanctuaires de Cypre, se substituer à la tiare asiatique, tout au moins quand il s'agissait d'accomplir certains rites. C'est donc peut-être encore à des statues de prêtres qu'ont été arrachées ces têtes, si nombreuses au Louvre, que décorent des couronnes d'olivier, de chêne, de laurier ou de narcisses. Toutes celles où cette particularité se rencontre appartiennent d'ailleurs au groupe des monuments où se fait sentir,



403. — Maquette à base conique. Louvre. Hauteur, 0m.17. Heuzey, pl. IX, fig. 3.

1. Les dimensions de la statue du Prêtre à la colombe et le fini tout exceptionnel de l'exécution avaient frappé Fr. Lenormant ; il se demandait s'il ne fallait pas voir dans cette figure l'image de Cinyras, l'ancêtre légendaire des grands-prêtres d'Astarté (*Gazette archéologique*, 1878, p. 199).

d'une manière plus ou moins marquée, l'influence du style grec. Il est tel de ces fragments dont l'origine ne se trahit plus qu'à quelque détail qui pourrait échapper à un examen trop rapide. Voyez par exemple cette tête, l'un des ouvrages les plus fins qu'ait produits le ciseau des sculpteurs cypriotes (fig. 404). Tout, à première vue, sauf la matière, paraît purement hellénique; le dessin des yeux et du nez, le sourire qui relève les coins des lèvres, le travail élégant et précieux de la chevelure et de la barbe, tout fait songer à l'école, d'un archaïsme un peu maniéré, qui a produit par exemple le buste connu sous le nom de Jupiter Trophonius. Cependant, si l'on y regarde avec quelque attention, le lieu de naissance et le caractère national de l'œuvre se révèlent à certains traits. C'est, par exemple, la calotte côtelée qui sert de coiffure; c'est aussi l'absence de moustache, la barbe complètement dégagée. C'est bien en Grèce que l'artiste a appris son métier; mais il est resté de son pays.



404. — Tête de statue. Musée de New-York. Hauteur, 0m,30. Ceccaldi, pl. V.

Quand on cherche à classer ces statues votives qui, jadis rangées dans les temples d'Idalie et de Golgos, remplissent aujourd'hui le Musée de New-York, il est difficile de distinguer celles qui figurent des prêtres et celles qui représentent de simples fidèles, rois, soldats ou marchands; sur les piédestaux qui ont été trouvés en place, dans les fouilles d'*Athiénau*, pas d'inscriptions; les quelques dédicaces qui ont été relevées, là ou sur d'autres points de l'île, l'ont été sans les figures qu'elles accompagnaient jadis. Peu importe d'ailleurs : prêtres ou laïques, comme nous dirions, obéissaient à la même pensée quand ils dressaient leur image dans l'enceinte sacrée. Aussi toutes ces statues, quand elles sont bien conservées, ont-elles un caractère commun: c'est qu'elles portent toutes à la main un attribut qui est un symbole d'hommage et d'offrande. Ceux de ces attributs qui reviennent le plus fréquemment sont la patère[1], la *pyxis* ou boîte à encens[2], l'alabastron, qui contient des parfums[3], le fruit ou la fleur[4], le rameau de feuillage (fig. 195)[5], la

1. Doell, *Die Sammlung Cesnola*, n° 81.
2. *Id.*, *ibid.*, nos 81, 82, 105, 123, 127.
3. *Id.*, *ibid.*, n° 114.
4. *Id.*, *ibid.*, nos 108, 109.
5. *Id.*, *ibid.*, nos 81, 82, 123.

tête de taureau[1], le pigeon (fig. 349)[2]. On rencontre une fois le pigeon posé sur la pyxis[3].

Presque toutes ces figures sont ou du moins paraissent des figures viriles. Il y a cependant quelques statues de femmes vêtues; elles tiennent une fleur sur la poitrine, tantôt de la main gauche, tantôt de la main droite, tandis que l'autre bras tombe le long du corps (fig. 196 et 368). L'une d'elles est coiffée d'une mitre basse qui forme par derrière couvre-nuque et descend jusque sur les épaules, tandis que dans l'autre la chevelure, arrangée d'une manière très particulière, couronne la tête d'une sorte de large béret; les bouts de ces nattes artistement tressées pendent dans le dos. On a parfois été tenté de voir dans ces figures des images de la déesse cypriote; mais, si l'on peut hésiter à propos des statuettes en terre cuite qui représentent une femme, assise ou debout, pressant une colombe contre son sein (fig. 20 et 142), il semble plus naturel de reconnaître, dans les statues de pierre dont nous parlons, les effigies de prêtresses d'Astarté. Qu'on les trouve en Phénicie même, à Cypre ou en Sardaigne, les figurines auxquelles nous avons fait allusion offrent toujours même pose, même costume et même attribut; cette uniformité convient bien à des idoles, où se reproduit indéfiniment un type consacré par la tradition. Ici, au contraire, il y a une variété qui répond à celle que nous avons notée dans la suite des figures viriles d'un caractère votif. Enfin, si, dans la main de plusieurs statues d'hommes, la colombe n'a que la valeur d'une victime offerte, rien n'empêche d'admettre qu'elle ait aussi servi d'attribut et comme d'insigne personnel à la divinité sur l'autel de laquelle on la sacrifiait tous les jours; mais aucun texte ne nous autorise à en dire autant de la fleur; comme le fruit, comme le rameau de myrte ou d'olivier, la fleur paraît mieux convenir à une mortelle, hiérodule, prêtresse ou simple adoratrice, qui va la déposer aux pieds de la déesse à laquelle s'adresse sa prière.

Viriles ou féminines, les statues cypriotes, à défaut d'inscriptions qui permettent d'y mettre un titre et un nom, présentent du moins, le plus souvent, des particularités qui jettent quelque jour sur le sentiment qui leur a donné naissance; quand les bras manquent ou quand ils ne tendent aucune offrande, l'attitude suffit parfois, à elle seule, pour donner à l'image sa signification et son caractère (fig. 350). La

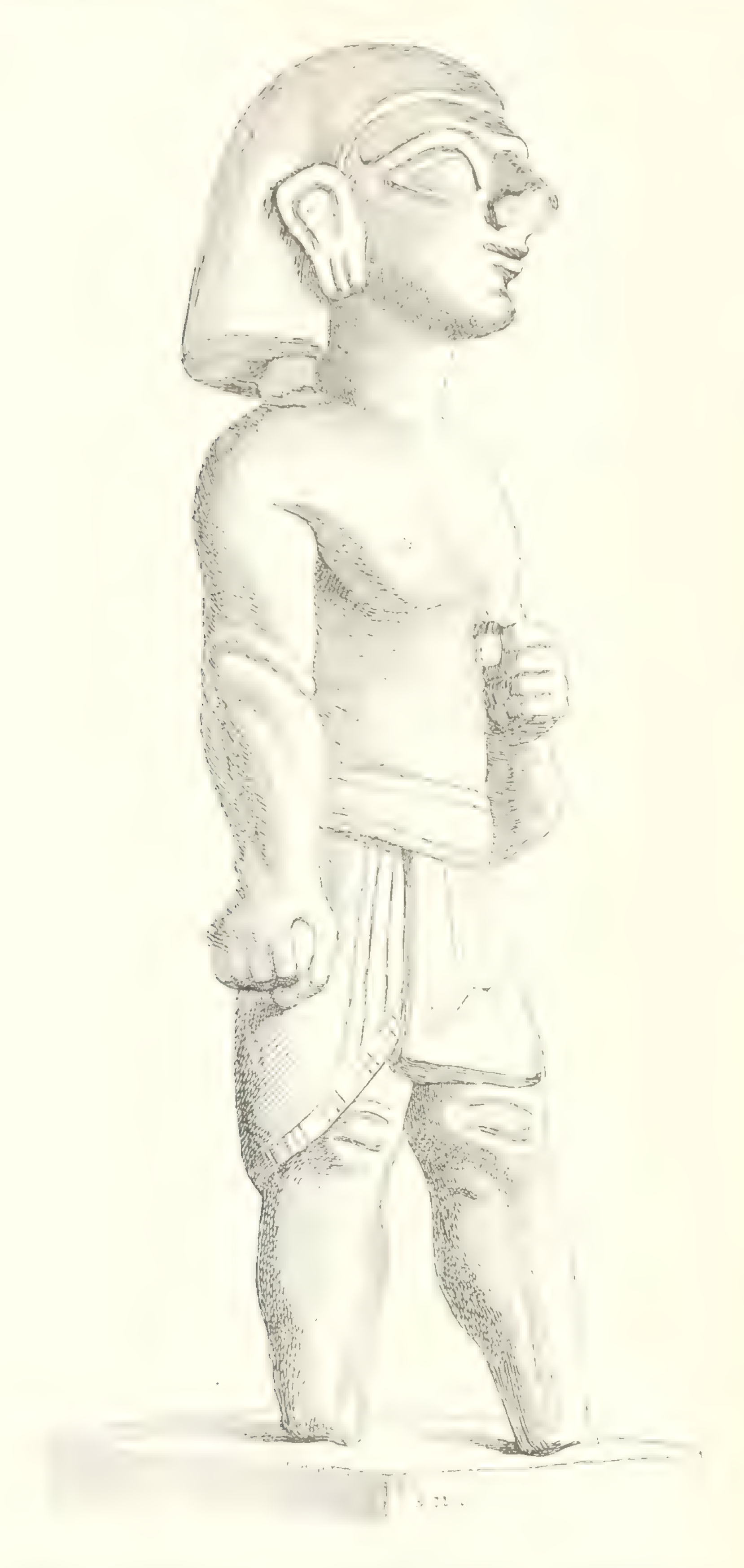
1. Doell, *Die Sammlung Cesnola*, n° 124.
2. *Id.*, *ibid.*, n°s 80, 91, 95-98, 100.
3. *Id.*, *ibid.*, n° 136.

pose est toujours grave et recueillie. C'est ce qui nous autorise à classer parmi les statues votives nombre de monuments qui s'expliqueraient difficilement par eux-mêmes, sans le secours de ces comparaisons. Grâce aux analogies que nous avons invoquées, les figures mêmes qui restent les plus indéterminées se rattachent à d'autres dont la destination est plus claire et dont le sens est plus apparent. Dans ces statues où la tête de l'uréus se dresse, soit sur le devant du *pshent,* soit au bas de cette espèce de tablier qui ferme par devant la *shenti,* nous avons été tentés de reconnaître des princes, dont l'orgueil se complaisait dans l'emploi de cet emblème que tout l'Orient connaissait comme le blason de la royauté égyptienne. A côté de ces faibles imitations des colosses de Thèbes et de Saïs, on trouve des statuettes de personnages qui portent aussi le costume égyptien, mais très simplifié (fig. 405). Plus rien qui rappelle cette coiffure si haute et si compliquée que les égyptologues appellent la *double couronne;* on s'est contenté de donner à la chevelure l'aspect qu'elle offre quand elle est enveloppée du *klaft*. Point de riches colliers sur la poitrine, mais seulement un anneau sur le bras. Le pagne qui entoure les reins a bien la disposition ordinaire, mais il y manque les ornements royaux.

C'était ainsi que se faisaient représenter les gens de bonne condition, au temps où les petits souverains de Kition et des autres États de l'île se déguisaient en pharaons. Quand on n'était pas de race royale, l'effigie que l'on déposait dans le sanctuaire était plus modeste de dimension et d'atours ; cependant c'était bien toujours la même mode que suivaient le prince et ses sujets.

Lorsque, par deux fois, à la fin du sixième et au commencement du quatrième siècle, les Grecs tentèrent de se soustraire au joug de l'empire asiatique dont ils dépendaient, quand ils voulurent s'unir plus étroitement à leurs frères de l'Ionie et de la Grèce propre, un Onésilas, un Evagoras ou quelque autre prince philhellène se fit-il dresser dans les parvis d'un temple cypriote une statue qui le représentât sous les traits et avec l'armure d'un guerrier grec? Nous l'ignorons ; il ne nous est pas parvenu de figure monumentale qui ait ce caractère. Dans celles des grandes statues cypriotes que l'on peut attribuer, d'après leur style, à l'un ou à l'autre de ces moments, on ne rencontre ni le costume militaire ni la nudité héroïque ; c'est toujours le vêtement civil ou sacerdotal, la fine et longue tunique par-dessus laquelle est jeté l'ample manteau, où le personnage se drape parfois à la façon de l'orateur, comme l'Aristide et l'Eschine de nos musées.

A défaut de statue, Cypre a pourtant fourni une statuette qui est



405. — Statuette en pierre calcaire. Hauteur, 0m,30. Louvre.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

bien l'image d'un hoplite grec, d'un de ces *hommes de bronze sortis de la mer*, qui, dès le septième siècle, parurent sur toutes les côtes orien-

tales de la Méditerranée (fig. 406)[1]. L'exécution en est lourde et gauche; mais le sculpteur a très soigneusement imité, dans le calcaire tendre, toutes les pièces de l'armure de métal qu'il avait sous les yeux. On restituerait cette armure tout entière et dans les moindres détails, si les jambes et les bras n'avaient pas été brisés.

Le casque est déjà bien loin de la simplicité du casque assyrien; au timbre conique sont venues se joindre plusieurs pièces destinées à protéger le visage, un nasal d'une assez forte saillie et deux garde-joues ou *paragnathides,* comme les appelaient les Grecs. D'après le système d'attaches figuré dans la pierre, ces pièces étaient mobiles et s'ouvraient par des charnières verticales à la manière des battants de porte[2]. Le casque enveloppe toute la nuque; derrière, il est même recouvert, à son bord inférieur, par le bord supérieur de la cuirasse. Sur le devant, celle-ci ne monte pas aussi haut; elle n'aurait pu le faire et toucher au menton sans gêner les mouvements de la tête et du cou. La cuirasse se renforce, sur la poitrine, de deux épaulières, de deux bandes de bronze que rattache l'une à l'autre une sorte de grande agrafe en forme de croissant. De la ceinture, un étroit anneau, pendent les lambrequins d'une espèce de jupon, en lanières de cuir peut-être doublées de métal, qui garantit le ventre et les cuisses. Le bas de la figure manque. On y perd l'indication des cnémides d'airain qui devaient envelopper les jambes.



406. — Statuette de soldat.
Terre cuite. Collection E. Piot.
Grandeur d'exécution.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Peut-être n'était-ce point ici le lieu d'introduire cette curieuse

1. Hérodote, II, 152 : Χάλκεοι ἄνδρες ἀπιγμένοι ἀπὸ θαλάσσης.

2. Cette figurine a été publiée pour la première fois et étudiée par M. Heuzey dans son *Mémoire sur un petit vase en forme de tête casquée portant une inscription hiéroglyphique* (*Gazette archéologique,* 1880).

figure et d'insister sur tout ce qu'elle nous apprend; mais si cette image est le fidèle portrait d'un hoplite grec, la matière et la facture en sont bien cypriotes. Au retour d'une de ces campagnes qui, dès le temps de Nabuchodonosor et de Psammétique, conduisaient les mercenaires grecs jusque dans la vallée de l'Euphrate et jusqu'à la deuxième cataracte du Nil, quelqu'un de ces aventuriers sera venu visiter les sanctuaires de Cypre et y faire ses dévotions; il aura tenu à y laisser la trace de son passage en s'y faisant figurer dans son armure de combat. Cypre réserve à l'archéologue beaucoup de ces surprises, qui tiennent à sa situation et au rôle qu'elle a joué dans l'antiquité. De bonne heure, la Grèce et l'Orient s'y rencontrent, et, qu'on nous passe l'expression, s'y coudoient familièrement dans la promiscuité de ces fêtes sensuelles et brillantes auxquelles marchands et soldats de toute race, les uns battus de la mer, les autres endoloris de leurs longues campagnes, viennent demander, entre deux lointains voyages, entre deux aventures, quelques heures d'émotion religieuse, de plaisir et d'oubli.

§ 7. — LES ANIMAUX

A Cypre comme en Phénicie, dans la représentation de la figure humaine aussi bien que dans celle des types divins, nous avons trouvé partout un art plus préoccupé d'imiter que de créer, un art qui s'est inspiré tantôt de l'Assyrie, tantôt de l'Égypte et tantôt de la Grèce. Là où le sculpteur n'est pas assez touché par la beauté de la forme vivante, chez l'homme ou chez la femme, pour en donner une traduction qui lui appartienne en propre, on peut s'attendre à ne pas trouver non plus grande originalité dans sa manière d'interpréter la forme de l'animal.

C'est en effet ce qui arrive à Cypre : on y a recueilli, comme en Phénicie, beaucoup de figures de lions, taillées dans la pierre du pays[1]; mais le lion, dans la sculpture, ne joue jamais là d'autre rôle que celui d'un motif de décoration (fig. 54) ou d'un symbole religieux (fig. 370). L'artiste n'a jamais vu le roi des fauves, dormant à l'ombre, s'étirant et bâillant au réveil, puis marchant avec une superbe et majestueuse lenteur ou bondissant sur sa proie; il en a copié la figure,

1. L'ouvrage en préparation, *The Cesnola collection of Cypriote antiquities*, doit contenir une planche où sont réunies huit têtes ou corps de lions de pierre (partie I, pl. LXXXIV). C'est à cette planche que nous avons fait deux emprunts.

avec une sorte d'indifférence distraite, sur les types que lui fournissait la sculpture des peuples qui, comme les Égyptiens et les Assyriens, avaient étudié d'après nature le terrible carnassier; aussi la forme qu'il lui a prêtée a-t-elle presque toujours un caractère très conventionnel. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les exemples auxquels nous venons de renvoyer et sur un autre fragment, qui doit appartenir au couronnement de quelque stèle funéraire (fig. 407); l'exécution de ce dernier morceau est d'une gaucherie et d'une lourdeur singulières; c'est même là le caractère commun de la



407. — Lion. Pierre calcaire. Musée de New-York.



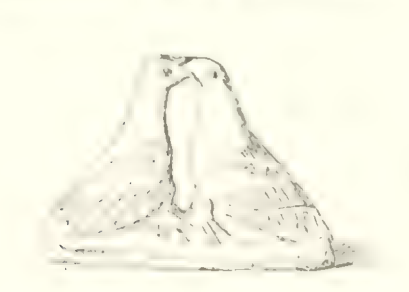
408. — Tête de lionne. Pierre calcaire. Musée de New-York.

plupart de ces monuments[1]. Quelques-uns sont plus soignés; on remarque surtout une tête de lionne qui est d'un style assez large et assez franc (fig. 408); mais encore y sent-on l'imitation d'un original égyptien; ce fragment rappelle tout à fait l'un de ces modèles d'atelier que le musée de *Boulaq* a tirés des ruines de Tanis[2].

1. Les animaux ne valent pas mieux dans une sorte de fronton qui provient d'*Athiénau* et qui représente, en bas-relief, deux femmes entre deux lions. Les femmes, la poitrine nue, portent les mains à leur chevelure qui tombe sur leurs épaules; leur attitude est celle que l'on a souvent prêtée à la Vénus Anadyomène. Aux deux angles du fronton il y a deux figures beaucoup plus petites qui ont aussi le torse nu, mais dont ni le sexe ni le mouvement ne se laissent bien déterminer. Quant aux lions, leurs corps sont vus de profil; mais ils tournent vers le spectateur une face démesurée; leur langue est pendante (voir la planche qui accompagne un article de M. Birch, dans les *Transactions of the Society of biblical archæology,* t. IV, pp. 20-24). Nous ne croyons pas qu'il ait encore été proposé d'explication de ce curieux monument, qui, à en juger par sa facture, n'est pas très ancien.

2. *Histoire de l'Art,* t. I, fig. 516 et 517.

Le lion n'habitait certainement pas les montagnes de l'île; mais ce n'est pas seulement faute de l'avoir eu sous les yeux que le sculpteur l'a rendu d'une manière insuffisante; il n'a pas mis plus d'accent et de vérité dans la représentation des animaux domestiques ou sauvages qui vivaient auprès de lui; jamais il ne les a regardés avec une curiosité très éveillée et très attentive. Ce qu'il a peut-être produit de moins imparfait en ce genre, ce sont les bœufs du bas-relief qui représente les troupeaux de Géryon fuyant devant Hercule (fig. 387); le contour y est ferme, le mouvement juste et franc. Dans les chevaux et dans les ânes en terre cuite que les tombes ont fournis, l'ensemble de la silhouette est assez bien saisi, mais ces figurines ne sont modelées que d'une manière très sommaire. Nulle part l'animal ne paraît avoir intéressé l'artiste par lui-même, par la beauté de la forme et des mouvements qui caractérisent chaque espèce; on a cru faire assez en le rendant reconnaissable; la sculpture ne l'a guère introduit, dans les images qu'elle créait, que comme accessoire et comme emblème, en vue de la scène que complétait ou de l'idée que suggérait sa présence. Un chien que l'on a trouvé dans une tombe d'*Athiénau* fait peut-être allusion au goût qu'avait pour la chasse le personnage qui a été inhumé dans ce caveau[1]. Des vaches allaitant leur veau rappellent la déesse nourrice dans le temple de laquelle on a consacré ces groupes[2]. Un dauphin et un serpent ciselés en haut-relief sur une dalle qui portait une inscription en caractères cypriotes devaient être des symboles dont le sens nous aurait peut-être été expliqué par ce texte, s'il n'était aujourd'hui illisible[3]. Un bélier porté sur les épaules indique un sacrificateur (fig. 402). C'est comme victimes chères à Aphrodite qu'ont été offertes nombre de colombes en pierre, tantôt isolées, tantôt groupées deux à deux et affrontées (fig. 409). Toutes ces images sont d'ailleurs aussi médiocres les unes que les autres; elles manquent de vie et d'expression.



409. — Groupe de colombes.
Pierre calcaire.
Musée de New-York.

Si, pour le sculpteur cypriote, les formes des espèces animales n'étaient que les éléments d'une sorte de blason et comme les mots d'un langage conventionnel, on comprend qu'il ait trouvé plaisir à

1. Cesnola, *Cyprus*, pp. 113-114.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 158.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 144.

l'emploi de ces formes composites qui permettent d'exprimer des idées plus compliquées. On rencontre en effet souvent dans ses ouvrages ces formes factices, où sont réunis des traits empruntés à des animaux différents. Il en est que l'historien de l'art trouve pour la première fois sur son chemin à Cypre : c'est le cas pour la Chimère, qui, d'après les poètes grecs, serait originaire de l'Asie Mineure (fig. 215). D'autres formes nous étaient déjà connues ; elles ont été empruntées à l'Orient, par l'intermédiaire de la Phénicie ; telle est, par exemple, celle du sphinx ailé, dont les ornemanistes cypriotes ont fait un usage si fréquent (fig. 151, 152). C'est de l'Égypte, où il servait à représenter l'âme du mort, que provient le type de l'oiseau à tête humaine[1] ; nous l'avons déjà vu dans un édicule en terre cuite, où trois de ces images sont placées, l'une près de la porte, et les deux autres près des fenêtres latérales (fig. 208)[2]. Il y a aussi, parmi les terres cuites de *Dali* qui appartiennent au Louvre, un oiseau à tête de femme, qui enlève dans ses bras un enfant ou une petite figure humaine[3]. C'est le type dont les Grecs s'empareront pour en faire l'image tantôt de leurs Harpyies, tantôt de leurs Sirènes ; mais la sculpture cypriote en offre une curieuse variante, qui suffirait à témoigner de l'origine égyptienne du motif. « En Égypte, cet oiseau symbolique a des mains, qu'il porte ordinairement à ses lèvres, pour diriger et pour boire le filet d'eau céleste, versé par la déesse Hathor ; son sexe est celui même du défunt, et son menton est souvent pourvu de la barbiche, qui lui donne un caractère viril[4]. » Or un monument cypriote représente de même l'oiseau à tête humaine pourvu de bras, et avec une barbe carrée (fig. 410) ; les doigts se portent aussi vers la bouche ; mais ce n'est pas pour recueillir les gouttes du breuvage qui donne la vie, c'est pour soutenir et pour faire glisser devant les lèvres l'instrument qui est connu sous le nom de *flûte de Pan*. Chez les Grecs, ce qui caractérise la Sirène, c'est son chant ; le sculpteur a donc voulu représenter une Sirène, mais, si l'on peut ainsi parler, une Sirène mâle ; de son temps, la plastique hésitait donc encore sur le sexe qu'il convenait d'attribuer

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 38.

2. A vrai dire, il n'y a qu'une de ces figures dont le buste soit modelé et laisse reconnaître le corps et les ailes de l'oiseau ; c'est celle qui, debout près de la porte, est le plus en vue (Heuzey, *Catalogue*, p. 155) ; mais si le potier a traité d'une façon plus sommaire et plus expéditive les deux figurines dont la tête seule était aperçue par le spectateur, il ne s'ensuit point qu'elles n'aient pas eu, dans sa pensée, le même caractère.

3. Heuzey, *Catalogue*, p. 155.

4. Heuzey, *Sur les origines de l'industrie des terres cuites* (mémoire lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions, le 17 novembre 1882).

à cet être qui réunissait au visage de l'homme les ailes et la voix mélodieuse de l'oiseau. Quant aux bras, si le goût grec les supprime d'ordinaire parce qu'ils s'adaptent mal au corps de l'oiseau, on les verra pourtant reparaître jusque sur des monuments assez modernes; il y a des Sirènes qui tiennent en main une lyre[1].

Un autre type factice qui se trouve à Cypre, c'est celui du Centaure; on l'y rencontre même parmi ces figurines grossières, bariolées de rouge et de noir, qu'ont fournies les tombes d'*Alambra*[2]. En voici un exemplaire qui a cette origine (fig. 411). Le personnage est coiffé d'un



410. — Oiseau à tête humaine. Pierre calcaire.
De la tête à la queue, 0m,17.
Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

411. — Centaure.
Terre cuite. Hauteur, 0m,115.
Musée de New-York.

bonnet de feutre ou d'étoffe; il est barbu. La main droite est brisée; nous ignorons si elle tenait quelque chose; la gauche supporte un disque légèrement concave qui ne peut guère être qu'un bouclier. Les jambes de derrière sont informes; mais, dans celles de devant, tout sommaire qu'en soit le modelé, on devine l'intention d'indiquer des jambes humaines; il y a le rudiment du genou et du pied. Le Centaure est donc composé ici d'un corps d'homme auquel est accolé le train de derrière d'un cheval.

Pas d'inscriptions dans les tombes qui ont fourni ces monuments; l'histoire ne nous apprend rien au sujet du peuple dont la dépouille a été retrouvée dans cette nécropole; on ne peut donc évaluer l'âge de

1. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 318.

2. Heuzey, *Catalogue*, p. 155. Ludlow, *Note on a terra-cotta figurine from Cyprus* (*Bulletin of the archæological Institute of America*, pp. 35-40).

tous ces objets que d'après le caractère de l'exécution. Or l'industrie dont les produits variés sont sortis de ce cimetière était certainement très primitive; on y devine bien, à certains traits, l'influence de la civilisation phénicienne; mais il ne semble pas que celle du génie grec s'y fasse encore sentir. Autant donc que ce critérium permet une conjecture probable, il y a lieu de croire ces figures de Centaures antérieures aux plus anciennes même de celles qui proviennent des fouilles faites en Grèce.

On a pourtant affirmé que le type du Centaure était une création du génie grec[1]. On a même soutenu que les Aryens avaient en quelque sorte inventé le cheval; les premiers, a-t-on dit, ils auraient eu l'idée de tous ces êtres factices dans la composition desquels entre le corps de cet animal; on a été chercher jusque dans les Védas l'explication de cette particularité[2]. La Grèce, on ne saurait le nier, assigne au cheval, dans sa mythologie figurée, un rôle plus important et plus en vue que ne l'avait fait l'art oriental; mais cette différence peut s'expliquer peut-être d'une manière très simple, sans qu'il soit nécessaire de remonter si haut ni de faire intervenir ici cette considération de la race, qui, de nos jours, a servi de prétexte à tant de conjectures gratuites. Le cheval n'a été domestiqué que bien après le bœuf; l'Egypte, la Chaldée et l'Assyrie n'ont commencé d'atteler et surtout de monter le cheval que lorsqu'elles avaient imaginé, depuis longtemps déjà, les formes qui leur servaient à traduire leurs conceptions religieuses; quand ce changement s'est introduit dans leurs habitudes, elles avaient déjà constitué la série des types où puisaient leurs ornemanistes. Une fois adoptés et fixés par la tradition, ces répertoires ne changent guère; ils ne se renouvellent et ne s'enrichissent que dans une bien faible mesure. Au contraire, lorsque l'art, chez les Grecs, s'est mis à l'œuvre pour prêter un corps à ces démons et à ces dieux dont l'image avait été esquissée par la poésie, le cheval était partout, dans le monde hellénique, le serviteur et le compagnon de l'homme. On se rappelle,

1. C'est l'opinion de M. E. Curtius. Dans son mémoire intitulé *Das Archaische Bronzerelief aus Olympia* (dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin, 1879, p. 26), il s'exprime ainsi : « Das Wild der Kentaur das hier verfolgt wird, ist eine Mischgestalt griechischen Erfindung. » Dans son intéressante étude sur *les Représentations des Centaures dans les peintures des vases grecs* (*Journal of Hellenic studies*, t. I, pp. 107-167), M. Sydney Colvin est du même avis : « The notion of the Centaur is of Greek and not of Asiatic origin, p. 128.

2. C'est ce que fait M. Adrien Wagnon dans son ouvrage intitulé : *Egypte et Grèce, ou comparaison des œuvres de sculpture chez les Grecs et chez les Egyptiens*, in-8°. Genève, 1884.

dans l'*Iliade*, ces coursiers des héros qui pleurent sur leur mort et qui parlent d'une voix humaine : un siècle ou deux plus tard, quand paraissent les vases à figures noires, on voit aussitôt les cavaliers armés de la lance courir autour de la panse des amphores ou des cratères.

On ne s'étonnera donc pas que l'imagination grecque ait fait au cheval, dans ce monde idéal de la mythologie et de l'art, une place qui correspondît à celle qu'il occupait dans la vie réelle de la nation ; mais on se tromperait d'ailleurs en affirmant que la faune ornementale et mythologique de l'Orient n'a pas connu cet animal. Sans doute on ne le rencontre pas dans celle de l'Égypte ; tous les traits du symbolisme plastique de l'art égyptien avaient été fixés avant que le cheval fût acclimaté dans la vallée du Nil, et ce peuple était trop conservateur pour rien changer et rien ajouter, dans la suite des siècles, aux cahiers dont se servaient ses scribes, aux patrons sur lesquels travaillaient ses sculpteurs[1] ; mais il n'en est pas de même chez les Chaldéens et chez les Assyriens. Quoique les origines en soient aussi très anciennes, leur art ne semble pas remonter à une antiquité qui soit comparable à celle de l'Égypte et, dans le cours des âges, il a plus volontiers admis des éléments nouveaux. Nous ne savons pas à quel moment le cheval fit son apparition en Mésopotamie ; mais ce qui est certain, c'est que, là du moins, ce quadrupède a fourni, lui aussi, quelques-uns des éléments de ces types factices qui, créés d'abord pour traduire certaines conceptions religieuses, ont fini par devenir de purs motifs d'ornement.

On connaît le passage souvent cité de Bérose dans lequel il décrit les formes hybrides par lesquelles, selon la tradition de son peuple, la vie aurait commencé sur la face de la terre[2]. Dans la liste des monstres qu'il mentionne figurent des « hommes à pied de cheval et

1. Le dernier mot sur la question, dans l'état actuel des documents, a été dit par M. E. Lefébure (*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon*, deuxième année, fascicule I. *Histoire et géographie*, p. 1 : *Sur l'ancienneté du cheval en Égypte*). Il reconnaît qu'aucun monument n'atteste la présence du cheval en Égypte au temps de l'Ancien Empire ; il croit pouvoir prouver qu'il y était déjà connu et acclimaté sous les princes thébains du Moyen Empire ; mais il admet qu'il n'y a été employé à la guerre que sous le Nouvel Empire, vers l'époque de la XVIIIe dynastie. Acceptons ses conclusions ; il n'en reste pas moins vrai que le répertoire des types où puisait l'artiste égyptien avait été clos bien avant le moment où le cheval se répandit dans la vallée du Nil. Toutes les recherches de M. Maspero tendent à démontrer qu'il n'y a pour ainsi dire rien dans l'Égypte des Toutmès et des Ramsès dont la formule n'ait été donnée par l'Ancien Empire ; l'esprit seul diffère, dans une certaine mesure.

2. Dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de C. Muller (édition Didot), t. II, fragment I.

d'autres qui avaient le train de derrière du cheval, tandis que par devant c'étaient des hommes, ce qui leur donnait l'apparence des hippocentaures ». Plus loin, il parle de « chevaux à tête de chien » et « d'autres bêtes qui avaient la tête du cheval avec des queues de poisson ». Ce dernier type, c'est l'Hippocampe des Grecs. Toutes ces étranges combinaisons, l'historien ne les avait pas inventées ou prises seulement dans les vieux textes qu'il résumait; on les voyait, dit-il, réalisées dans le temple de Bel, à Babylone[1].

Plusieurs des types qu'indique là Bérose ne se sont pas encore rencontrés dans les monuments chaldéo-assyriens; mais ce que l'on y a déjà retrouvé d'analogue permet de penser que de nouvelles découvertes nous rendront les unes après les autres toutes ces images monstrueuses. Le cheval ailé a été signalé en Assyrie dans un bas-relief du palais d'Assournazirpal, c'est-à-dire dans une sculpture qui date des premières années du neuvième siècle[2]; mais ce n'étaient pas les sculpteurs de Calach qui avaient eu la première idée de prêter ainsi au cheval les ailes de l'oiseau. On sait quels symboles bizarres et quels animaux réels ou factices sont figurés dans le registre supérieur de ces bornes ovoïdes qui, en Chaldée, mettaient les propriétés et les contrats sous la protection des dieux et des démons[3]; or, sur une de ces stèles que l'on croit du douzième siècle et qui provient de la Chaldée, parmi les formes singulières qui se pressent, comme dans les autres monuments du même genre, vers le sommet de la pierre, au-dessus d'un long texte cunéiforme, on voit une image qui mérite d'attirer l'attention (fig. 412)[4]. Le monstre est composé d'éléments très divers. La tête et le buste sont d'un guerrier qui, coiffé d'un casque conique, la barbe et la chevelure longue, le carquois sur l'épaule, tend son arc pour lancer une flèche; ce torse humain s'adapte, par une insensible transition, à un corps de cheval; ce cheval, comme celui de *Nimroud,* est ailé.

Quand on suit de l'œil, sur l'original, le tracé de la figure et qu'on en étudie le travail, il semble qu'elle n'ait pas d'abord compris autre

1. Ὧν καὶ τὰς εἰκόνας ἐν τῷ τοῦ Βήλου ναῷ ἀνακεῖσθαι.

2. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 279.

3. *Ibid.*, t. II, fig. 10, 233, 301, 302.

4. C'est d'après M. Pinches que nous indiquons cette date comme probable. On lit sur la pierre le nom du roi Meli-Sihu, que cet assyriologue place vers l'an 1107, dans la liste qu'il a dressée des princes de la Chaldée jusqu'à présent connus (*Proceedings of the Society of biblical archæology,* 1884). La dalle qui porte ce contrat a été trouvée par M. Rassam à Babylone; elle est entrée au Musée Britannique vers la fin de l'année 1882.

chose que ces traits empruntés à l'homme, au cheval et à l'oiseau ; quoique hétérogènes, les différentes parties que nous venons de décrire sont bien liées entre elles et se sont fondues en un ensemble qui ne manque pas d'une certaine noblesse ; mais il semble que le sculpteur, une fois sa figure ainsi achevée, ait été pris d'un doute et d'une inquiétude. Il aura craint que son monstre ne fût trop simple, qu'il



412. — Centaure chaldéen. Calcaire gris. Longueur, de la pointe de la flèche au bout de la queue, 0m,21. Musée Britannique. Dessin de R. Elson.

n'effrayât pas assez ceux qui le regarderaient ; il l'a donc complété par des retouches destinées à lui donner un caractère plus terrible. Derrière la tête humaine il en a ajouté une autre, tournée en sens contraire, qui paraît celle d'une sorte de licorne, et, près de la queue du cheval, il a dressé une queue de scorpion. Le scorpion, que l'on voit ici entre les jambes mêmes du cheval, ne fait pour ainsi dire jamais défaut dans le groupe d'images qui surmonte ces stèles.

Si nous faisons abstraction de ces parties ainsi rapportées après coup, ce qui reste, c'est un vrai Centaure, un Centaure qui ne diffère

de celui de la statuaire classique que par l'addition des ailes. Notez bien, en effet, que nous n'avons pas ici, comme dans la figurine cypriote et comme dans les plus anciens monuments grecs où paraissent les Centaures, le train de derrière d'un cheval soudé gauchement à un corps d'homme; ainsi que dans les métopes du Parthénon, le mélange des deux formes a été opéré de la manière la plus heureuse, et les jambes antérieures du cheval, hardiment projetées en avant, donnent à la figure un mouvement qui rappelle celui de plusieurs des centaures d'Athènes et de la frise de Phigalie. Nous ne prétendons certes pas en conclure que les sculpteurs attiques du cinquième siècle aient eu sous les yeux des modèles orientaux et les aient copiés; en insérant et en décrivant ici cette figure chaldéenne qui n'avait pas encore été remarquée, nous avons voulu montrer que la première idée du Centaure, comme celle de Pégase, du Griffon et du Sphinx, avait pu être suggérée aux artistes grecs par des monuments de provenance asiatique. Il nous reste à retrouver, dans un de ces monuments, l'autre forme du Centaure, celle qu'a préférée et souvent reproduite l'art grec archaïque; elle nous apparaîtra peut-être, au premier jour, sur quelque stèle chaldéenne, sur quelque ivoire ou quelque bijou phénicien.



413. — Homme à tête de grenouille.
Pierre calcaire. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Si c'est en Chaldée que nous avons été chercher un prototype très ancien du Centaure, l'Égypte seule et ses dieux ont pu fournir au sculpteur les modèles qu'il a imités dans ces figures où une tête d'animal se superpose à un corps humain. On reconnaît en effet tout d'abord le costume égyptien dans une étrange statuette (fig. 413) qui représente un personnage dont la pose et le vêtement rappellent ce que nous

avons cru être des statues royales[1]. Ce personnage porte la tunique et la *shenti*; son tablier est orné de deux uréus; il est coiffé du *klaft*, mais ce *klaft* est posé sur une tête de grenouille.

Dans une autre statuette, c'est une tête de bœuf qui surmonte un corps d'homme (fig. 414). Ici le personnage est drapé dans un grand manteau d'où ses mains sortent seules. Une seconde variante du même type montre ce même personnage portant les deux mains à son museau; il fait le mouvement de quelqu'un qui se préparerait à enlever une tête postiche, un masque. Ce geste nous explique peut-être le vrai caractère de ces images. Il est difficile d'y voir des idoles; rien ne nous indique que l'on ait jamais adoré à Cypre des dieux à tête de grenouille ou de bœuf. Reconnaîtrons-nous là un de ces jeux de l'esprit et de la fantaisie que nous appelons des caricatures? Mais l'art cypriote ne paraît pas avoir eu assez d'invention et de variété pour que nous soyons fondés à croire qu'il a entrepris d'éveiller le rire en exagérant les traits de certains visages humains et en poussant ainsi la ressemblance jusqu'au grotesque. Voici l'hypothèse qui nous paraîtrait la plus vraisemblable : Il se pourrait que, dans quelqu'une des fêtes qui se célébraient autour des temples, on se fût affublé de masques d'animaux. Certains fidèles, pour rappeler la part qu'ils avaient prise à cette cérémonie, se seraient fait représenter avec le costume qu'ils portaient dans cette mascarade religieuse. Si l'on ne regarde qu'à l'intention du donateur, ces statuettes devraient être rangées à la suite de toutes ces figures votives que nous avons fait connaître par de si nombreux exemples; elles prendraient place auprès de celles qui révèlent leur signification par l'offrande qu'elles portent en main et qu'elles s'apprêtent à déposer sur l'autel.



414. — Homme à tête de bœuf. Pierre calcaire. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 529.

§ 8. — LES BAS-RELIEFS DES SARCOPHAGES

Nous n'avons, pour ainsi dire, pas trouvé jusqu'ici de bas-reliefs à Cypre; il ne semble pas que la sculpture ait concouru, sous cette forme, à la décoration des bâtiments publics, des palais, comme en Assyrie, ou des temples, comme en Égypte. Les palais et autres édifices civils n'ont d'ailleurs pas laissé de traces; quant aux temples, si parmi leurs ruines on a signalé quelques bas-reliefs, ce ne sont guère que des figures isolées, des symboles ciselés sur une des faces d'objets de petite dimension, tels que marchepieds et sièges de pierre (fig. 215), autels, bassins pour ablutions (fig. 211, 212)[1]. Nulle part on n'a recueilli les restes de métopes ou de frises semblables à celles qui ornent l'entablement des temples grecs; la scène sculptée sur le piédestal d'un colosse d'Héraclès est une exception qui jusqu'à présent reste unique (fig. 387). Il y a bien quelques stèles votives à plusieurs personnages[2]; mais ces monuments, malgré les inscriptions cypriotes que portent plusieurs d'entre eux, paraissent pour la plupart d'assez basse époque; jusque dans leur exécution lâchée, on y sent partout l'influence du style hellénique.

On en peut dire autant des stèles funéraires que les fouilles ont mises au jour[3]; il y en a même dans le nombre qui sont peut-être postérieures à la conquête romaine. Seuls des sarcophages en petit nombre, qui ont été retirés des deux nécropoles de Golgos et d'Amathonte, prouvent que l'art du bas-relief a été cultivé dans l'île, sinon avant que les sculpteurs cypriotes eussent reçu les leçons des maîtres grecs, du moins dans un temps où ces artistes étaient encore contraints, par les habitudes et les goûts du milieu où ils vivaient, à conserver une certaine originalité, à reproduire des motifs et des types de provenance orientale, des scènes qui ont une physionomie très particulière et qui rappellent le décor des tombeaux lyciens.

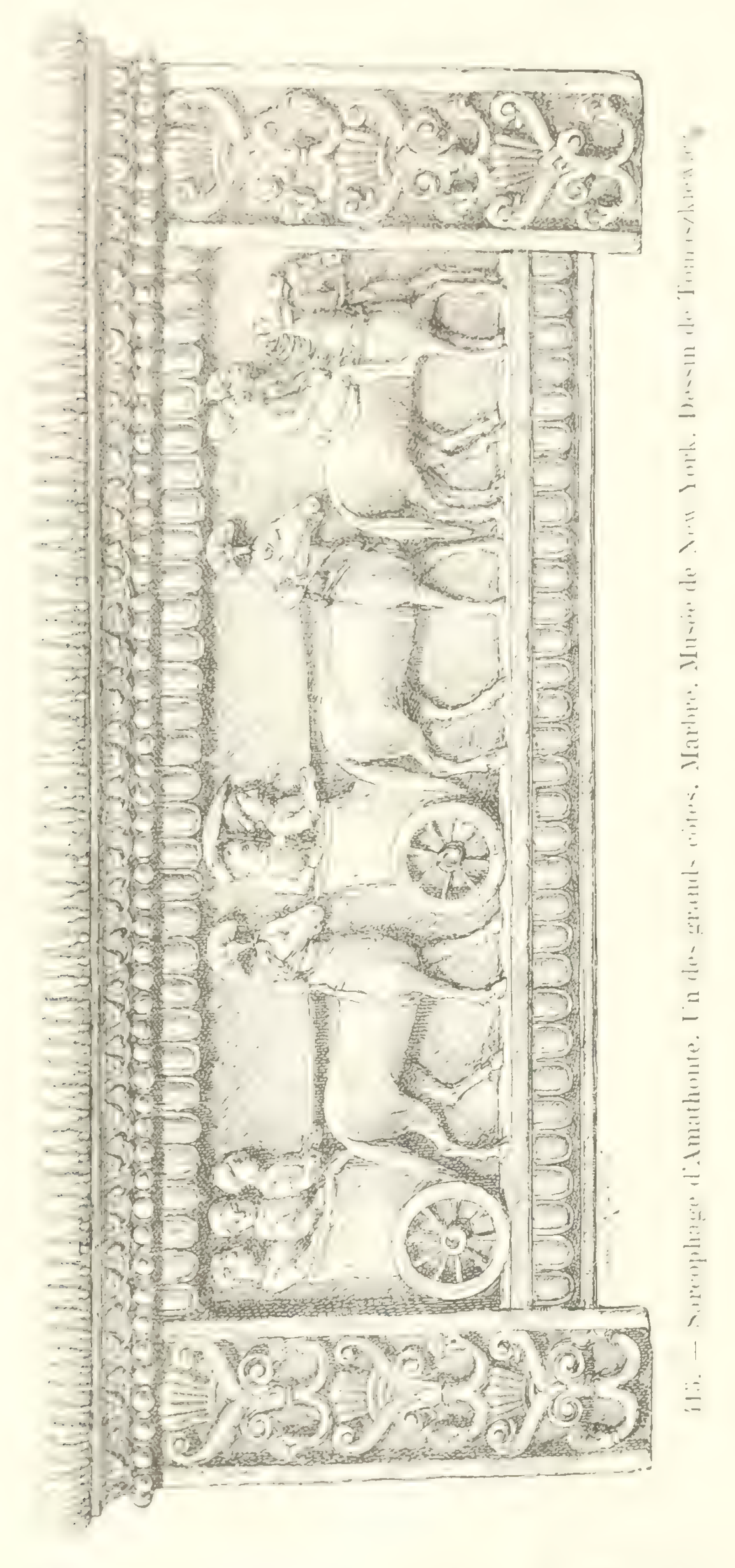
Quoique brisés en bien des morceaux, deux de ces sarcophages ont pu être complètement reconstitués; la facture et les sujets représentés, tout y mérite l'attention. Le plus ancien de ces monuments, ou

1. Plusieurs fragments de ce genre sont réunis dans la planche XI de Doell (fig. 7, 8 et 9).

2. Doell, *Die Sammlung Cesnola*, pl. XI, fig. 1, 2, 3, 4, 5.

3. *Ibid.*, pl. XII, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

du moins celui qui diffère le plus sensiblement d'un ouvrage de la Grèce classique, c'est celui d'Amathonte (fig. 415, 416, 417 et 418)[1].

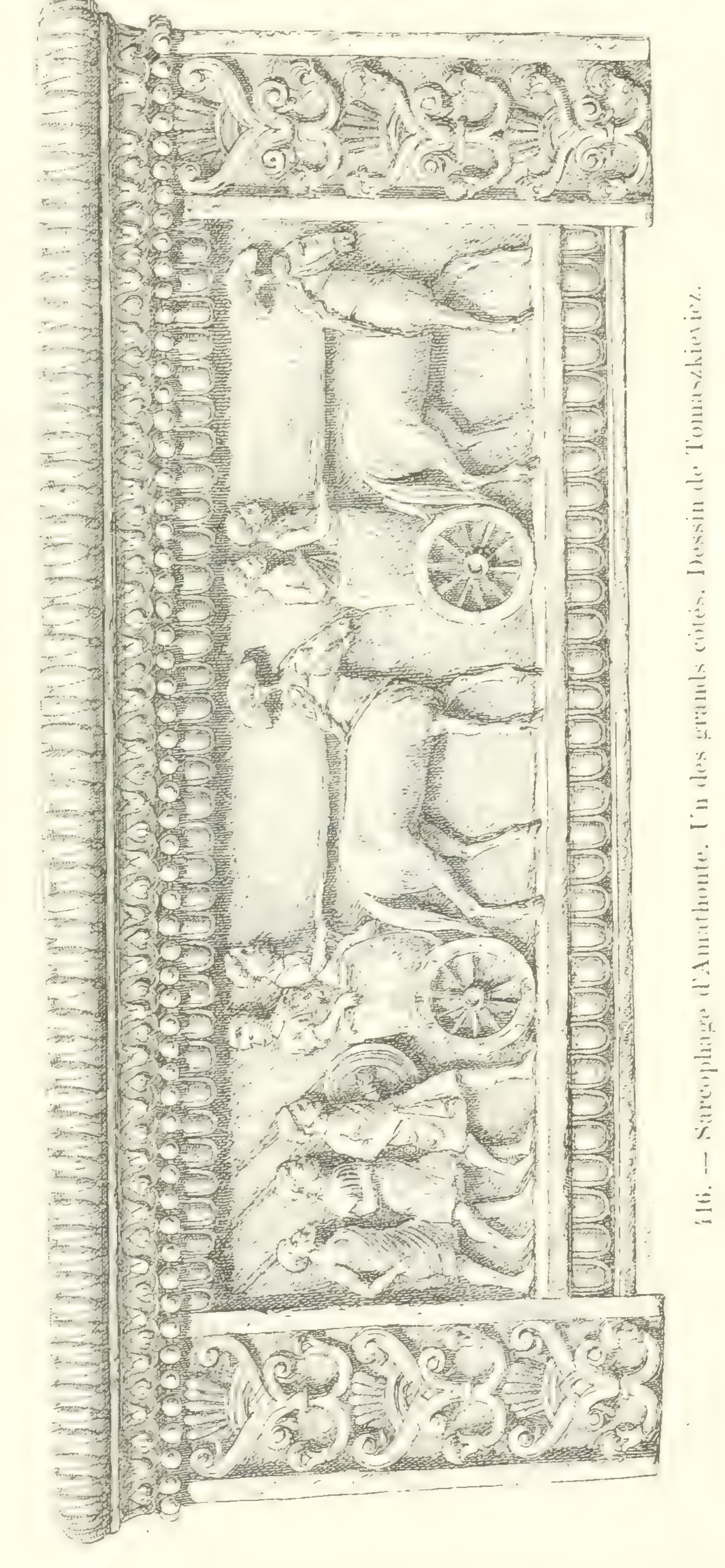


415. — Sarcophage d'Amathonte. Un des grands côtés. Marbre. Musée de New York. Dessin de Tomaszkiewicz.

Les quatre faces en sont encadrées dans une ornementation compliquée, où des éléments qui appartiennent à l'architecture grecque se mêlent à d'autres dont nous avons rencontré le premier modèle en Égypte et en Assyrie. Ainsi, dans la corniche, au-dessus des oves et d'une baguette de perles, nous trouvons cette guirlande de fleurs et de boutons de lotus qui, de la vallée du Nil, a été portée dans celle de l'Euphrate; au-dessus, c'est un gros tore qui fait songer à celui qui, en Égypte, limite toutes les murailles et, dans les entablements, fait saillie au-dessous de la gorge. Sur les grands côtés de la cuve, le bas-relief est compris entre deux larges bandeaux qui forment pilastre et dont le champ est rempli par ces palmettes que l'ornemaniste phénicien a empruntées à l'Assyrie et dont il a fait un si fréquent usage (fig. 73, 76, 81). Sur les petits côtés, qui ne

1. Presque tous les sarcophages trouvés à Amathonte étaient dépourvus de figures : M. de Cesnola en indique pourtant encore un, aussi en marbre, sur lequel était sculptée une tête de femme, de style grec archaïque et de proportions colossales.

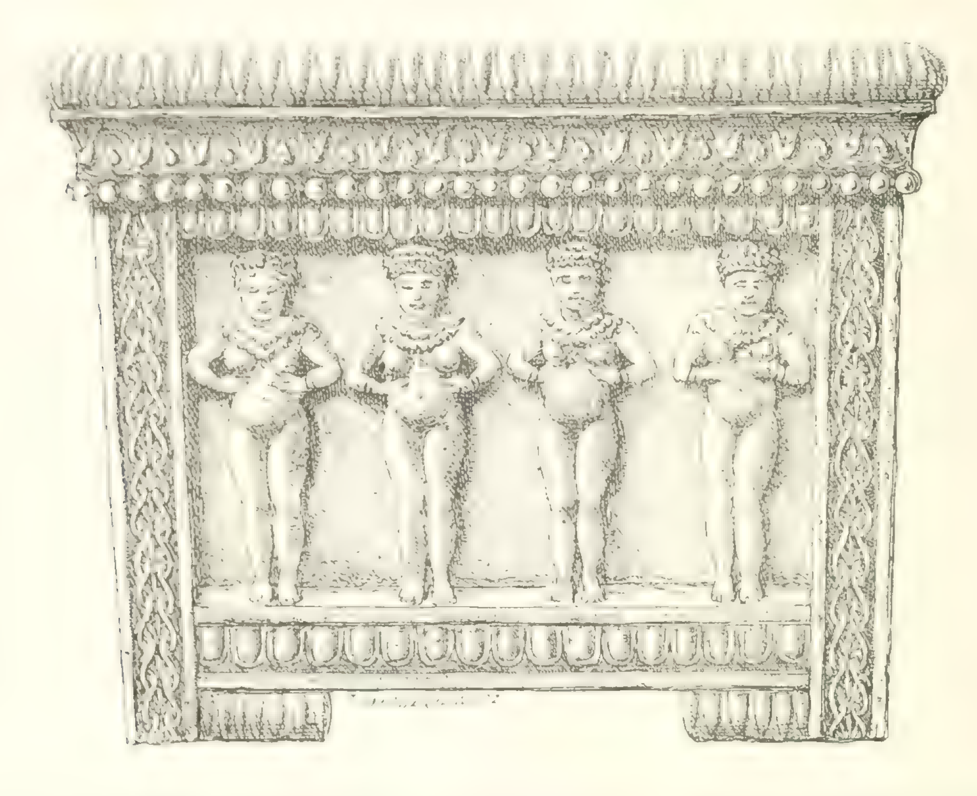
sont d'ailleurs pas pareils l'un à l'autre, la place a manqué pour développer ces palmettes; elles y ont été remplacées par de simples rinceaux. C'est la seule différence; partout règne autour des figures ce cadre dont la richesse même contribue beaucoup à l'étrangeté de l'aspect. Chaque détail, pris à part, ne manque pas d'une certaine élégance; mais il y a surcharge et excès dans l'ensemble. C'est d'un goût sans finesse, et, tranchons le mot, un peu *barbare*, au sens où l'entendaient les Grecs.



416. — Sarcophage d'Amathonte. Un des grands côtés. Dessin de Tomaszkiewicz.

Dans la sculpture proprement dite, même mélange de deux traditions et de deux inspirations différentes. Ceux qui ont ciselé les figures du cortège qui défile sur les deux faces principales du monument sont les élèves des statuaires de la Grèce; ils savent mettre de la variété dans les poses de leurs personnages et même dans les mouvements des chevaux; à ce point de vue, on remarquera les deux montures des cavaliers : l'une dresse la tête, tandis que l'autre la baisse vers le sol; la draperie, surtout chez ces fantassins qui ferment la marche, est habilement traitée, et le costume paraît ressembler beaucoup au vêtement grec (fig. 416). En revanche, les types divins qui se répètent,

quatre par quatre, sur les deux moindres faces, n'ont rien d'hellénique : ils sont empruntés au panthéon phénicien. Sur l'un des panneaux, c'est la figure de l'Aphrodite orientale, de cette déesse que nous avons trouvée en Chaldée[1], dans les colonies phéniciennes (fig. 291) et à Cypre (fig. 321, 379, 380), nue, parée de riches colliers, et se pressant les seins (fig. 417). De l'autre côté, c'est ce personnage que nous n'avons pas rencontré moins souvent (fig. 21, 22, 41, 279, 287, 294, 295, 296), ce dieu pygmée ou ce Bes, avec sa large face grimaçante, sa couronne de plumes, sa grande barbe, sa courte jupe et



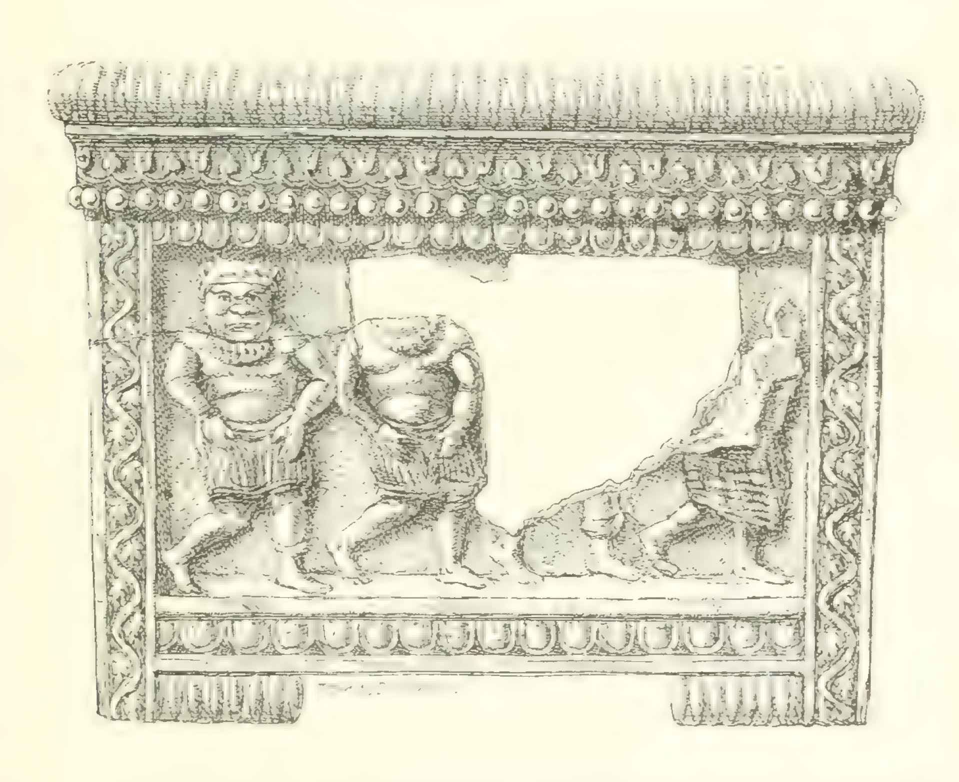
417. — Sarcophage d'Amathonte. Un des petits côtés. Dessin de Tomaszkievicz.

ses grosses jambes (fig. 418) ; c'est ce type dont certains traits ont pu concourir à former celui de l'Héraklès grec[2]. Jusque dans cette procession de soldats à pied, de chars montés et de cavaliers qui forme certainement le vrai sujet, il y a des traits qui rappellent les habitudes locales et les usages de l'Orient. Les bonnets coniques des deux cavaliers ressemblent fort à ceux qui coiffent maintes statues cypriotes ; symbole de la royauté asiatique, le parasol ombrage la tête du personnage qui occupe le premier char ; enfin, au-dessus de celle des chevaux, se dresse un plumet en forme d'éventail, ornement qui se

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 16.
2. PP. 570-571.

rencontre à la même place en Assyrie et en Lycie, quand le sculpteur a voulu représenter des chevaux richement caparaçonnés[1].

Le couvercle était en toit à double pente, avec pignons inclinés; il avait été brisé en nombre de morceaux dont quelques-uns n'ont pas été retrouvés; on n'a donc pu le rétablir tout entier[2]; mais les fragments que l'on a rapprochés laissent voir des palmettes analogues à celles qui figurent dans l'encadrement; il y a aussi les débris de plusieurs sphinx ailés. On a reconnu que ceux-ci étaient, au nombre de quatre, placés deux par deux et se regardant, à chacune des extrémités de la cuve.



418. — Sarcophage d'Amathonte. Un des petits côtés. Dessin de Tomaszkievicz.

C'est encore de l'art asiatique que relève le choix de ces formes et de leur disposition; l'ornemaniste assyrien aimait, on le sait, à multiplier ces animaux affrontés. D'autre part, ce qui suffirait à nous avertir qu'il ne convient pas d'assigner à ce monument une date très reculée, c'est qu'il est en marbre; il date donc d'un temps où des relations assez étroites s'étaient établies entre Cypre et les îles de la Grèce pour que

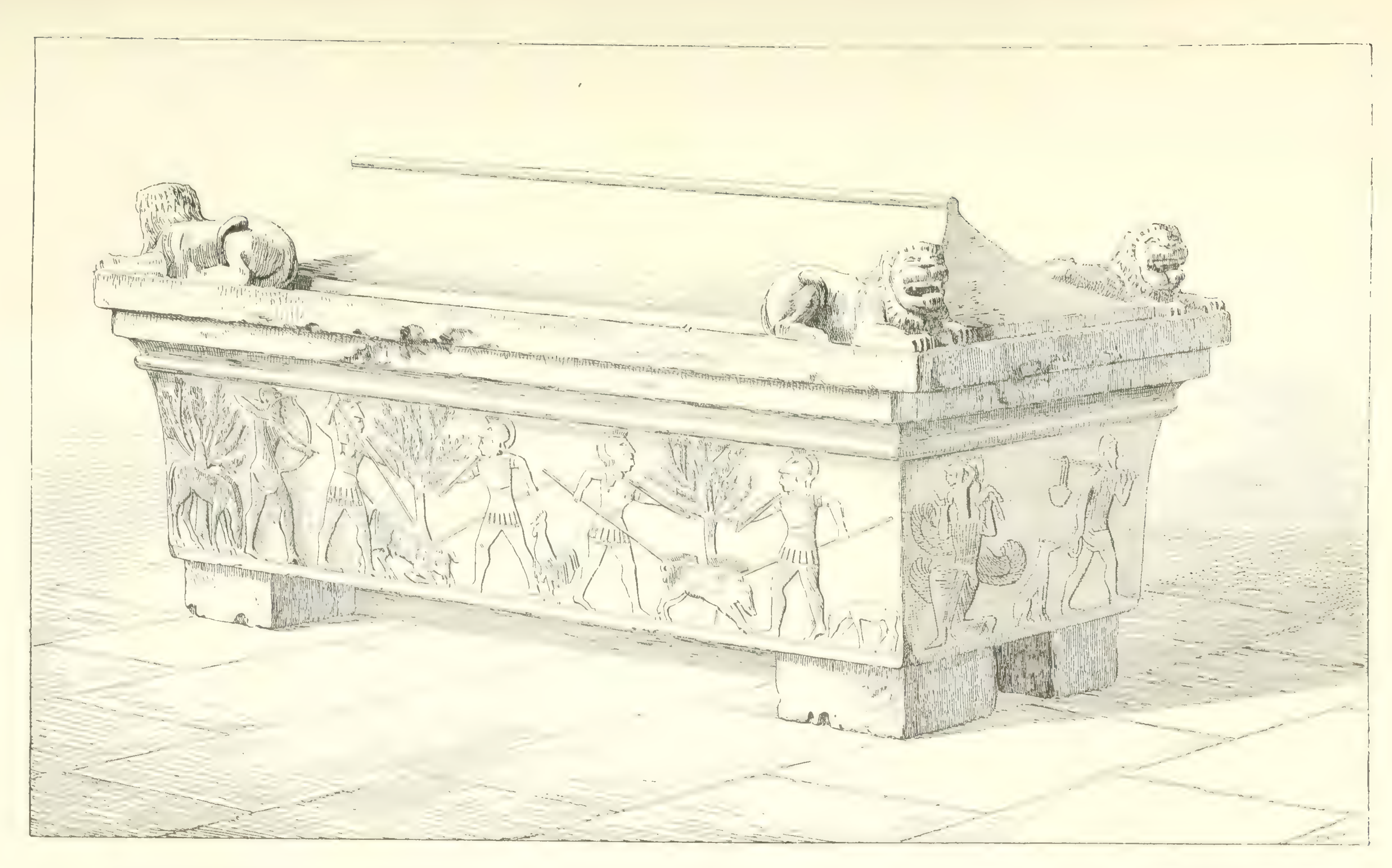
1. Pour l'Assyrie, voir Rawlinson, *The five great monarchies*, 4e édition, t. I, p. 407 et 414. Pour la Lycie, voir un bas-relief de Xanthos reproduit dans Cesnola, *Cyprus*, pl. XVI.

2. On trouvera dans l'ouvrage de M. de Cesnola, p. 267, une vue de ce couvercle, en perspective, et nous l'avions fait graver; si on ne la trouve pas ici, c'est que l'auteur nous a lui-même averti que ce dessin ne méritait pas d'être reproduit : c'était une restauration hâtive, qui contenait trop d'éléments hypothétiques. Nous lui sommes très reconnaissant de son obligeance et de sa sincérité.

l'on allât demander à celles-ci le marbre que Cypre ne fournissait pas[1]. Il ne faudrait d'ailleurs pas chercher dans l'emploi des chars de guerre, emploi dont témoigne notre bas-relief, l'indice d'une haute antiquité; l'usage s'en était conservé, chez ce peuple, bien plus tard que chez les autres Grecs; on les voit encore figurer dans la grande bataille qui se livre devant Salamine, vers le commencement du cinquième siècle, au temps de la révolte de l'Ionie[2].

C'est aussi dans le symbolisme funéraire de la Phénicie qu'il faut chercher le sens des images et des scènes figurées sur les parois de la cuve. On sera peut-être tenté de voir, dans les bas-reliefs des deux grands panneaux, la représentation de quelque évènement historique, du départ pour la guerre ou de la rentrée triomphale d'un prince, de celui-là même qui, dans le premier char, a le parasol ouvert au-dessus de la tête. Cette interprétation est la première qui se présente à l'esprit; il y a pourtant de bonnes raisons pour ne pas s'y arrêter. Si le sculpteur avait voulu peindre le monde réel, aurait-il coupé en deux ce tableau, y aurait-il inséré des figures qui ont certainement un caractère religieux et mystique? D'ailleurs ces fantassins, ces cavaliers, ces chars de guerre et de promenade, ne les retrouvons-nous pas, d'argile ou de pierre, en Phénicie comme à Cypre, dans des centaines de tombes, là où rien n'indique l'intention de rappeler des souvenirs glorieux et de perpétuer le souvenir de quelque expédition ou de quelque conquête? Ici, l'idée que l'artiste a voulu traduire, c'est celle que nous ont déjà laissé deviner tous les petits monuments auxquels nous venons de faire allusion; c'est l'idée du grand voyage, du voyage sans retour, que le mort accomplit entouré de tous ceux qui lui faisaient cortège sur cette terre, dans le même appareil et avec la même pompe. Rien de plus naturel alors que l'intervention de ces dieux qui paraissent là comme pour guider le défunt dans cette migration suprême et pour le protéger contre les dangers qu'il y pourrait rencontrer. C'est, d'un côté, la déesse mère et nourrice, dont les seins gonflés de lait sont une promesse de résurrection et de vie; de l'autre côté, c'est ce dieu dont l'image était en Égypte un symbole de joie; pour cette raison, elle y était associée, dans les tombeaux et particulièrement sur les chevets funéraires, aux idées de résurrection, que Bès représentait aussi comme gardien de l'un des pylônes de la

1. Il y a dans cette nécropole d'Amathonte des sarcophages tout unis en marbre blanc (*Cyprus*, p. 269).
2. Hérodote, V, 113.



419. — Sarcophage d'Athiénau, vu en perspective. Musée de New-York. Pierre calcaire. Longueur, $2^{m},37$. Hauteur, $0^{m},92$. Dessin de Saint-Elme Gautier.

région infernale[1]. Un petit monument de faïence émaillée, qui provient sans doute de quelque tombe, nous avait déjà montré Bes en relation étroite avec cette même déesse (fig. 279); on a conjecturé, avec beaucoup de vraisemblance, que, dans le groupe en question, elle jouait le rôle de la mère du jeune dieu[2]. Rappelez-vous ces bas-reliefs assyriens qui représentent les vaincus emmenés, sous la garde des soldats, vers le lieu de la captivité; les femmes portent quelquefois ainsi leurs enfants affourchés sur leurs épaules[3].

Quel que fût le lien établi par la croyance entre Bes et cette sorte d'Aphrodite funéraire, il est certain que ces deux divinités se montrent à nous rapprochées dans le groupe de terre vernissée comme sur les panneaux de notre sarcophage; on peut en inférer que, chez les Phéniciens, toutes les deux étaient placées en première ligne, dans la religion de la tombe. Ce que ces remarques ont dû mettre aussi en lumière, c'est l'importance et le haut intérêt du monument que nous venons de décrire; on y reconnaît un ouvrage exécuté sous l'empire d'idées et de traditions phéniciennes, mais par un artiste qui s'est formé à l'école de la Grèce. Amathonte était et est restée très tard, après Kition, la ville cypriote où l'élément sémitique gardait la prépondérance la plus marquée; mais là pas plus qu'ailleurs on ne pouvait se soustraire à l'action de cet art qui, dès la fin du sixième siècle, commence à faire sentir à tous les peuples qui sont en contact avec la Grèce l'ascendant de son grand style et de sa libre originalité.

L'influence de l'archaïsme grec est encore plus sensible dans l'autre sarcophage, dans celui d'*Athiénau* (fig. 419, 420 et 421). Celui-ci n'est pourtant pas, comme le sarcophage d'Amathonte, en marbre grec; il est en pierre calcaire du pays, et les lions rampants, qui ornent les quatre angles du couvercle, sont bien dans la tradition de l'architecture funéraire cypriote; nous les avons vus servir ainsi de couronnement à maintes stèles de la même provenance (fig. 54, 407). C'est par l'emploi de cette matière comme par le choix de cette forme décorative que le monument porte témoignage de son origine.

A cela près, il semble que rien n'ait plus ici le caractère oriental ou même purement cypriote. Sur les quatre sujets qui se répartissent

1. Mariette-Bey, *la Galerie de l'Égypte ancienne au Trocadéro*, 1878, p. 116.

2. Heuzey, *Sur quelques Représentations du dieu grotesque appelé Bes par les Égyptiens* (dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1879, pp. 140-149).

3. Voir une plaque exposée dans le vestibule du Musée assyrien, au Louvre.

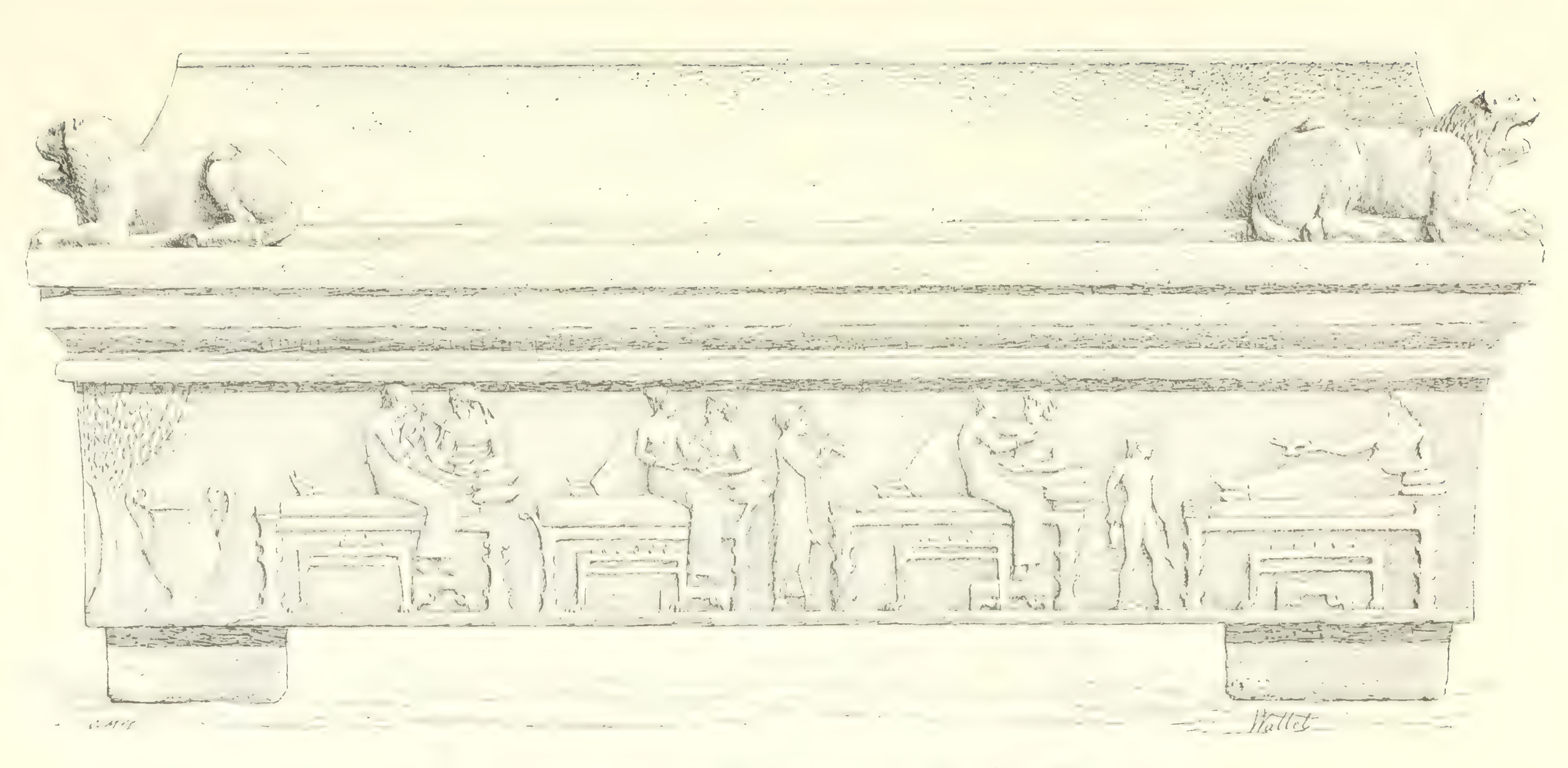
entre les quatre faces de la cuve et dont chacun forme un tableau complet, il n'en est qu'un où figure un être étranger au monde réel : or on y reconnaît, à première vue, un mythe qu'ont chanté les poètes et représenté les artistes de la Grèce, la décapitation de Méduse par Persée. Le meurtre est accompli ; du tronc mutilé de la Gorgone ailée, qui se maintient encore debout, s'élancent Chrysaor et Pégase ; à droite le vainqueur s'éloigne ; la tête de sa victime, cette tête qui pétrifie par la vue, est renfermée dans la besace qu'il porte suspendue au bout d'un bâton. Entre Méduse et Persée, un chien, compagnon que prêtait peut-être à Persée certaine variante de la légende qui n'est pas arrivée jusqu'à nous[1] (fig. 419, à droite).

Sur une des grandes faces, une scène de chasse (fig. 419). Le lieu de la scène, un bois, est indiqué par trois arbres, qui remplissent les vides de la composition. Dans cette forêt, cinq personnages ; quatre d'entre eux ont le costume de l'hoplite grec, le casque à long cimier qui retombe par derrière, la cuirasse à épaulières et à lambrequins, la ceinture de métal, le bouclier rond et la lance. Le cinquième, un archer, est plus légèrement vêtu ; il est coiffé d'un bonnet conique. Un des couples de chasseurs attaque un sanglier ; l'autre vient de renverser à terre un taureau sauvage dans le corps duquel s'enfoncent les deux lances. A gauche du champ, un cheval paissant ; à droite un chien qui semble flairer le sol et suivre une piste. Au milieu, détail plus difficile à comprendre, un coq qui, de l'un de ses ergots, pique la jambe du guerrier placé devant lui. Peut-être paraît-il là comme symbole des vertus qui conviennent au soldat, de la bravoure et de la vaillance ; on le voit quelquefois, dans les vases peints, dessiné sur les boucliers[2].

Sur la face correspondante, c'est une scène de festin (fig. 420). A droite, un personnage barbu, étendu seul sur un lit, tient une coupe à deux anses que s'apprête à remplir son serviteur, un éphèbe nu, debout, qui tient d'une main l'œnochoé et de l'autre la grande cuiller avec laquelle on puisait dans le cratère. Celui-ci, de très grande dimension, occupe l'autre bout du tableau. Entre le cratère et l'échan-

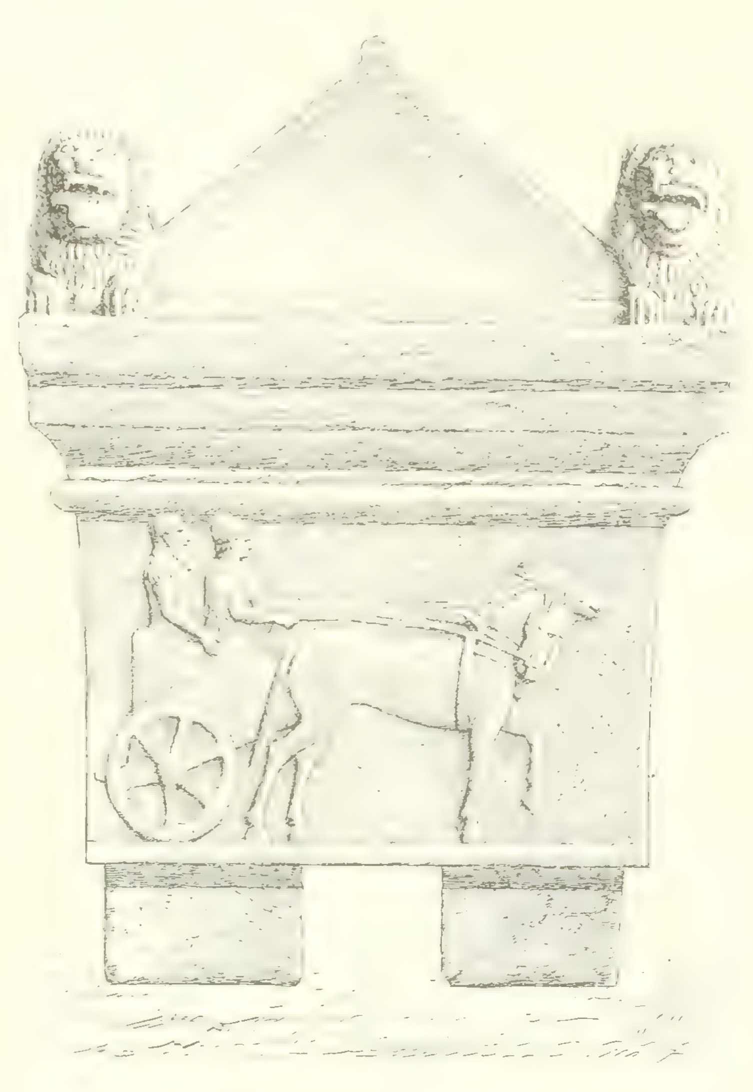
1. Dans l'explication vraiment trop ingénieuse et trop subtile qu'il a donnée des bas-reliefs de ce sarcophage, Cesnola veut voir dans ce chien un Anubis égyptien (*Monuments antiques de Chypre*, p. 71) ; mais nous sommes ici en plein mythe grec, et il est difficile d'admettre qu'un symbole égyptien se soit pour ainsi dire glissé clandestinement au milieu de ces personnages d'une tout autre origine, sous le ciseau d'un artiste dans l'œuvre duquel aucun détail ne trahit la moindre préoccupation de ce genre.

2. GERHARD, *Auserlesene Vase*, pl. 84-85.



120. — Sarcophage d'Athiénau. Un des grands côtés. Dessin de Wallet.

son, trois couples, formés chacun d'un homme et d'une femme; l'homme est couché, le coude gauche appuyé sur des coussins; la femme est assise sur le devant du lit, et ses pieds posent sur un tabouret. Deux des femmes caressent leur compagnon de lit; la troisième tient une lyre, tandis qu'une autre musicienne, debout au milieu de la salle, joue de la double flûte. Chacun des hommes a une coupe en main. Devant les couches, des tables basses, chargées de mets. Un arbre, dont les branches s'étalent au-dessus du cratère, avertit le spectateur que le repas est pris dans un jardin[1].



421. — Sarcophage d'Athiénau. Un des petits côtés.
Dessin de Wallet.

Sur le second petit côté, un char dans lequel un cocher promène un personnage barbu, qui doit être le même que celui qui occupe le lit de droite (fig. 421). C'est surtout à ce bas-relief qu'il faut demander le sens de tout cet ensemble; en effet, le thème que nous retrouvons ici, réduit à sa plus simple expression, c'est celui

1. Ceccaldi a voulu chercher ici une représentation des quatre âges de la vie; nous craignons que là encore il ne se soit laissé tromper par son désir de trouver un sens précis au moindre détail. Sur une excellente photographie que nous devons à l'obligeance de M. de Cesnola, nous n'apercevons pas de différence sensible entre les têtes des trois personnages auxquels des femmes tiennent compagnie. Là et dans la gravure que M. de Cesnola a donnée de ce monument (*Cyprus*, pl. X), il n'y a que le personnage de droite, seul sur son lit, qui soit barbu et qui se caractérise ainsi comme plus avancé en âge; les trois autres hommes paraissent imberbes et également jeunes, autant que l'on peut en juger d'après l'état du monument; cette face a été plus usée, les traits du ciseau y sont moins nets que sur les autres faces. Il nous semble donc beaucoup plus simple de voir dans ce bas-relief un tableau d'un caractère général et conventionnel, une de ces scènes de festin que nous trouvons sur plusieurs sarcophages étrusques et notamment sur le beau sarcophage de Cervetri que possède le Musée Britannique.

qui s'étend et se développe tout à l'aise sur les deux faces principales du sarcophage d'Amathonte, c'est l'idée du voyage posthume qui conduit le mort à son dernier séjour. Dans le premier de ces deux monuments, le sculpteur s'en est tenu à la représentation du voyage lui-même; ici, menant le défunt jusqu'au terme de la route, il le montre en possession de sa demeure nouvelle et de sa nouvelle existence. Que fait là-bas le défunt, comment remplit-il ces longues heures dont il ne sait plus le compte et qui n'auront pas de fin? La réponse à cette question, elle est dans les deux tableaux que nous venons de décrire. Le mort retrouve là les deux grandes joies de la vie, les plaisirs virils de la force qui se dépense dans les luttes du champ de bataille ou de la chasse, puis la détente et le repos du festin, où tout est enchantement, la saveur des mets et le bouquet du vin vieux, les doux sons de la flûte et de la lyre, enfin le sourire et la beauté de la femme.

Par cette place faite au char dans le décor du sarcophage de Golgos, celui-ci continue donc une tradition d'idées et de représentations funéraires qui a ses origines dans les croyances de la Phénicie; mais ici tout a pris la couleur et la physionomie grecques. L'ensemble de la forme et de l'ornementation a une élégance et une sobriété que nous n'avions pas trouvée dans le monument d'Amathonte; le style des figures est celui de l'archaïsme grec, mais de l'archaïsme déjà savant et habile. Si la symétrie est encore un peu trop marquée, soit dans la disposition des groupes et des accessoires, soit dans les plis de la draperie, il y a déjà de la variété dans les mouvements, de la souplesse et de la grâce dans le dessin des corps et dans le choix des poses. Ce monument ne peut guère être antérieur au milieu du cinquième siècle; peut-être même date-t-il d'une époque un peu plus tardive, car il a fallu un certain temps pour que se fissent sentir, dans les provinces reculées du monde grec, les progrès qu'accomplirent vers ce temps les écoles d'Argos et d'Athènes. Les Grecs de Cypre n'ont jamais été en avance sur leurs compatriotes; ils ont toujours retardé.

§ 9. — LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA STATUAIRE CYPRIOTE

La sculpture cypriote manque de variété; mais les ouvrages qui la représentent, dans nos musées, se comptent par centaines et par milliers; pour étudier sous tous ses aspects cet art si fécond, il nous a

donc fallu diviser et subdiviser la matière que nous avions à traiter. Le lecteur risquait peut-être de perdre ainsi de vue l'ensemble et les caractères généraux; il convient donc de les lui rappeler, pour qu'il puisse juger cet art dont les monuments principaux lui ont passé sous les yeux.

Cette sculpture n'a rien de spontané ni de personnel; l'invention et la puissance y font défaut. Elle débute par des figures barbares; ce sont de vrais ouvrages d'enfant, et encore, tout grossiers qu'ils soient, y sent-on le désir d'imiter des types créés par l'Orient. Plus tard, quand la statuaire cherche à se développer, elle s'inspire des modèles égyptiens et assyriens, puis des modèles grecs; jamais elle n'arrive à conquérir la liberté de ses allures et sa pleine indépendance; elle imite toujours.

La statuaire cypriote n'a donc pas eu de style, au vrai sens du mot; elle n'a pas donné de la forme vivante une interprétation qui lui soit personnelle; mais elle a eu des habitudes et des conventions assez particulières pour que ses œuvres offrent toutes un certain aspect plus facile à sentir qu'à définir, et comme un air de famille, auquel ne se trompe pas l'œil d'un connaisseur. Cette physionomie spéciale, elles la doivent à des circonstances toutes secondaires, au parti que cette statuaire a pris de ne tailler que le calcaire tendre du pays, au mélange même de ces motifs d'emprunt qu'elle a fondus ensemble dans ses monuments, enfin aux singularités du costume cypriote et aux mœurs du peuple pour lequel travaillaient ces artistes. La nature de la pierre explique cette exécution à la fois minutieuse et molle que nous avons signalée; parmi les figures que le ciseau a tirées du calcaire de Cypre, il y en a bien peu qui ne se caractérisent point par cette facture toute spéciale. De même aussi, nulle part ailleurs on ne trouverait, dans des statues où se laisse déjà deviner l'influence de l'archaïsme grec, des détails de coiffure, de vêtement et de parure dont les uns ont été pris à l'Égypte et à l'Assyrie, tandis que les autres tiennent à des modes locales, assez différentes de celles qui prévalaient, vers la même époque, dans le monde de la vraie Grèce, au sein de cette civilisation dont les sentinelles avancées, vers l'est, étaient Rhodes et la Crète. Les Grecs de Cypre avaient certains ajustements dont nous n'avons pas rencontré et dont nous ne rencontrerons pas d'exemple hors de l'île; ils paraissent ne pas s'être beaucoup plus livrés que leurs voisins de Kition ou d'Amathonte aux exercices gymnastiques et ne s'être jamais accoutumés à la nudité de la palestre; aussi, alors même qu'ils eurent reçu les leçons

des maîtres grecs, les sculpteurs cypriotes n'acquirent-ils pas la science et le goût du nu; leur sculpture resta toujours une sculpture habillée.

C'est aussi une sculpture monotone et sans variété. Il semble que l'on n'ait taillé la pierre que pour honorer les dieux et pour perpétuer la mémoire d'un acte de piété; jamais le sculpteur n'y a copié la nature pour elle-même, pour le plaisir de rendre la beauté de la forme et celle du mouvement. Presque toutes les statues n'ont qu'une seule et même attitude, celle du repos. Les pieds sont rapprochés ou ne sont séparés que par un intervalle très étroit; il est très rare que la figure marche ou que son poids porte sur une jambe plutôt que sur l'autre. Rarement aussi les bras sont détachés du corps. Le plus souvent ils tombent droits le long des hanches; presque toujours l'un d'eux tout au moins a cette position; l'autre alors est replié contre la poitrine. Quand l'artiste s'est affranchi de cette règle, c'est l'avant-bras seulement qu'il s'est permis d'infléchir et de mettre en saillie. Cet archer, d'une assez belle allure, qui, un genou en terre, bandait son arc, ce n'est plus, quoiqu'il ait été trouvé à Golgos, une figure cypriote, c'est une figure toute grecque de conception et de travail[1]; elle sort tout à fait de la tradition à laquelle sont restés fidèles tous les sculpteurs inconnus dont nous avons reproduit les œuvres.

De ces partis pris et de ces habitudes plusieurs fois séculaires résulte un effet assez singulier : la sculpture cypriote n'est pas originale et pourtant, à première vue, elle donne l'illusion de l'originalité. C'est ce qui fait comprendre que l'on ait parfois voulu voir des portraits dans certaines des têtes qui proviennent des fouilles d'*Athiénau* et de *Dali*[2]. Il est vrai que toutes ces têtes ne sont pas pareilles; avec quelque industrie, en prenant celles qui diffèrent le plus les unes des autres, on pourrait faire un choix de figures qui semblerait confirmer cette idée; mais l'impression est tout autre quand on a sous les yeux et que l'on passe en revue beaucoup de ces monuments, des suites comme celles que possèdent les musées de Paris et de New-York. Voici ce que l'on reconnaît alors : chacune des variétés que l'on a remarquées se trouve représentée, dans la collection, par nombre d'autres images; celles-ci semblent autant de répliques de la tête à laquelle on était tenté d'attribuer un caractère individuel; elles ne s'en distinguent que

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 155.

2. C'est ce qu'a soutenu Fr. Lenormant. Voir son article, signé E. de Chanot, et intitulé : *Statues iconiques du temple d'Athiénau, dans l'île de Chypre*, p. 197 (*Gazette archéologique*, 1878, p. 192-201).

par les dimensions et par des nuances imperceptibles. Le sculpteur n'a pas figuré de la même manière un jeune homme et un homme fait ou un vieillard; de plus, les types qu'il avait adoptés en vue de définir chaque âge et chaque situation se sont encore modifiés avec le temps et aussi peut-être suivant les lieux, selon que c'était l'influence assyrienne, l'égyptienne ou la grecque qui dominait à tel moment et dans tel district. Avec les têtes qui ont été exécutées sous l'une ou sous l'autre de ces influences et probablement dans un même atelier, on formerait des groupes nettement définis, dans chacun desquels il y aurait, entre les pièces dont il se composerait, une ressemblance très frappante; cette ressemblance serait telle que, si ces figures étaient en argile au lieu d'être en pierre, on pourrait presque y voir plusieurs épreuves sorties d'un même moule.

Les types gardent donc ce caractère abstrait et général que l'on rencontre dans les ouvrages de toutes les écoles où le sculpteur, au lieu de se placer en face même de la nature et de l'interroger avec une sincérité curieuse et naïve, accepte des conventions auxquelles il n'est pas arrivé par le propre effort de son génie. C'est ainsi que nous trouvons ici la placidité un peu débonnaire de la face égyptienne (fig. 355), là le nez busqué du Sémite (fig. 350), ailleurs des traits qui, par leur heureuse proportion et leur noblesse, rappellent ceux de la race grecque la plus pure (fig. 371, 372). Est-ce à dire que l'artiste n'ait jamais ouvert les yeux, qu'il n'ait tenu aucun compte des particularités que lui offraient les visages qu'il était censé copier? Nous n'irons pas jusqu'à le prétendre. Ce sculpteur n'était sans doute pas réaliste, dans le bon sens du mot, comme l'avait été le sculpteur égyptien et comme le sera le sculpteur grec; trop préoccupé des exemples qui lui venaient du dehors, il n'a même pas su, comme le sculpteur assyrien, dégager nettement les traits caractéristiques du type national; mais cependant la réalité n'a pas pu ne point projeter son ombre et comme son reflet sur l'œuvre qu'il a poursuivie pendant des siècles. A travers toutes les formes purement conventionnelles qui s'expliquent par l'imitation successive et parfois simultanée des modèles étrangers, on devine, dans la tête de ses statues, quelques-uns des traits par lesquels devait se distinguer la population de l'île, où s'étaient mêlés des éléments très divers empruntés à l'Afrique, à la Syrie, à l'Asie Mineure et à la Grèce. Sous toutes les réserves qu'impose à l'historien l'étude de monuments dans lesquels la manière apprise et voulue joue un si grand rôle, on peut dire que la race issue de tous ces croisements n'était pas très

belle; les lignes du visage paraissent avoir été souvent lourdes et comme empâtées. Il est telle tête, d'une exécution large et soignée, que nous pouvons prendre, à cause de son étrangeté, sinon comme le portrait d'un individu, tout au moins comme une image assez fidèle du type qui se rencontrait le plus communément à Cypre (fig. 354); or ce personnage est vraiment laid, avec ses gros yeux, ses pommettes saillantes, son nez épais et rond, sa bouche petite mais sans finesse[1]. L'infériorité même de ce type a pu contribuer à détourner les artistes de le copier avec exactitude; ils ont cru l'embellir et le relever en le corrigeant d'après les données que leur offraient les ouvrages de maîtres qui s'étaient inspirés d'originaux d'un caractère plus pur et plus noble.

Au cours de cette étude, on a vu figurer des œuvres d'âges très différents; il est donc naturel de se demander, au terme de ces recherches, entre quelles dates extrêmes il convient d'enfermer le développement de l'école cypriote. Là, comme ailleurs, les commencements nous échappent; mais il n'y a pas lieu de croire que le sol de l'île ait livré des monuments qui soient antérieurs au temps où les Phéniciens s'y sont établis, treize ou quatorze siècles peut-être avant notre ère; malgré le caractère tout primitif du travail, les figurines trouvées dans la nécropole d'*Alambra* indiquent déjà la connaissance de types divins apparentés à ceux de l'Asie. Ces figurines peuvent donc remonter à cette haute antiquité; mais on a dû, pendant bien longtemps, reproduire, sans y introduire de changements très sensibles, des images dont la forme était consacrée par la tradition et se conservait par la routine des ateliers. Quant à la sculpture lapidaire, à ces statues de dieux et d'hommes qui sont sorties surtout des fouilles d'Athiénau et de Golgos, nous la croyons, dans son ensemble, beaucoup moins ancienne; des figures qui portent l'empreinte de l'archaïsme grec à celles où l'on sent l'influence prépondérante de l'Égypte ou de l'Assyrie, les différences d'exécution sont trop peu marquées pour qu'il y ait lieu de supposer une grande différence d'âge; il est telle statue où certains détails d'ajustement empruntés à l'Égypte ou à la Syrie n'empêchent pas de reconnaître, à d'autres traits, que le sculpteur connaît et imite aussi des modèles grecs (fig. 359). Les plus vieux de ces monuments

1. Parmi les archéologues qui ont examiné le plus attentivement ce type dans ses différentes variétés, on ne doit pas oublier M. J. Geslin. Tout en n'acceptant pas toutes ses vues, nous avons consulté avec profit ses *Études sur l'art cypriote* et les dessins très fidèles qu'il y a insérés (dans les tomes I et II du *Musée archéologique* de M. Caix de Saint-Aymour, Paris, in-8, 1876-79).

seraient peut-être du huitième siècle, et nous nous sommes attachés à n'en pas insérer ici qui soient certainement postérieurs au cinquième, quoique plus d'une statue cypriote, encore traitée dans le même goût, soit peut-être bien postérieure à cette date.

Il y aurait donc lieu de suivre cette école jusqu'au temps de la conquête macédonienne et même de la conquête romaine, si nous avions entrepris d'écrire une histoire complète de l'art cypriote ; mais il ne nous intéressait ici que par la première période de son développement, par celle qui précède la victoire définitive du génie grec. Les œuvres qu'il a produites alors sont médiocres; mais, grâce à leur caractère composite, elles nous livrent plus d'un secret curieux; elles nous font assister à la lutte que se livrent, sur ce terrain neutre, les trois seules écoles vraiment originales qu'ait eues l'antiquité, l'école chaldæo-assyrienne, l'école égyptienne et l'école grecque. On y voit cette dernière, à partir d'un certain moment, prendre le dessus et assurer partout la première place aux formes plus nobles qu'elle répand et qu'elle accrédite. Alors l'Héraklès grec prend possession d'un temple situé dans un district qui, jusqu'au temps d'Alexandre, fait partie du royaume phénicien de Kition et d'Idalie; alors, à Kition même, dans des figurines en argile qui rivalisent avec les plus belles qu'aient modelées les artistes d'Athènes, Aphrodite est représentée sous les traits que lui ont prêtés les plus grands sculpteurs de la Grèce. Les contemporains ont pu se tromper à cette substitution et ne pas savoir discerner, sous l'éblouissement du présent, les traits confus d'un passé déjà lointain; mais nous avons une méthode et des lumières qui leur manquaient, et nous retrouvons à Cypre le point de départ et comme la faible esquisse des types dont le génie grec a tiré un si merveilleux parti. Nous y avons vu le nain robuste et difforme que les Égyptiens appelaient Bes fournir peut-être les premiers linéaments de l'image dont le besoin se fit sentir quand les Phéniciens voulurent prêter un corps à ce Melqart qui n'avait pas de statue dans son temple de Tyr, à ce dieu qui guidait partout les navigateurs phéniciens et qui les aidait à prendre pied sur les plages reculées, que peuplaient des bêtes féroces et des hommes encore plus sauvages. En tout cas, qu'il ait ou non prêté quelques-uns de ses traits à Melqart, le vaillant pygmée était un hardi chasseur et un dompteur de monstres; nous l'avons montré, dans le colosse d'Amathonte, se haussant à la taille de cet Héraklès, dont les Grecs faisaient un fils de Zeus, du dieu errant et tutélaire qui,

chez les Grecs, répondait à l'idée dont Melqart était l'expression chez les Phéniciens.

Il en est de même pour Aphrodite. C'était en face des rivages de Paphos qu'elle était née de l'écume des vagues; or nulle part la piété des fidèles, servie par l'industrie du potier, n'a plus multiplié qu'à Cypre l'image de la divinité féminine, qu'elle figurait tantôt les flancs et les seins nus, tantôt habillée de riches vêtements et de parures somptueuses. C'est le second de ces types que l'art grec imitera tout d'abord; pour prêter à la déesse le charme que comporte la conception idéale du rôle qu'elle remplit dans le monde, le sculpteur ne pourra longtemps compter que sur la chaste élégance de la pose et de la draperie, ainsi que sur le sens symbolique des attributs qu'il mettra dans les mains de sa figure. Un moment viendra pourtant où, maître souverain de la matière, qui se plie docilement à servir sa pensée, il retournera par degrés à celui des deux modes de représentation qui paraît le plus ancien; peu à peu il dépouillera son Aphrodite de tous ses voiles; mais il aura, dans l'intervalle, changé le caractère de cette nudité; la déesse de la fécondité sera devenue, pour les contemporains de Scopas et de Praxitèle, la déesse de la beauté; ce sera la vierge dont la forme intacte et pure éveille le désir, et non la femme qui l'a déjà satisfait et dont le corps a été fatigué par les épreuves de la maternité. Il y a loin, sans doute, de l'une à l'autre de ces traductions d'une même idée; mais nous remontons pourtant aux origines sans jamais perdre le fil conducteur; les transitions mêmes ne nous échappent pas. Ces emblèmes que tiennent du bout des doigts les Aphrodites vêtues de la statuaire grecque, jusqu'au quatrième siècle, ce geste par lequel elles relèvent un pan de leur vêtement, tout cela, nous l'avons rencontré dans les images phéniciennes et cypriotes d'Astarté; dans les unes comme dans les autres, on voit la fleur ou le fruit, aimables symboles de la vie qui se renouvelle à chaque saison pour durer éternellement; on y voit, en Ionie comme à Paphos, pressée contre la poitrine de la déesse, la colombe qui remplissait de ses battements d'ailes et de ses longs roucoulements les parvis des temples d'Astarté.

D'ailleurs, en Asie et à Cypre, auprès des temples où on adorait cette divinité toujours la même sous bien des noms différents, on n'a jamais cessé de fabriquer les images qui la figuraient nue, étalant au regard ses larges flancs et ses mamelles gonflées de lait; parmi les idoles cypriotes qui la représentent ainsi, il y en a de très anciennes;

et d'autres peut-être qui sont du cinquième ou du quatrième siècle; au retour de leurs pèlerinages, les dévots de l'Aphrodite paphienne rapportaient ces statuettes et les répandaient dans tout le bassin de la Méditerranée. Nous avons repoussé l'hypothèse d'après laquelle une d'elles aurait suggéré à Praxitèle l'idée du geste pudique et charmant qui caractérise son plus célèbre chef-d'œuvre; mais si, depuis Phidias, les sculpteurs grecs ont commencé à dévêtir leur Aphrodite, découvrant d'abord l'épaule et une partie de la gorge, puis le torse jusqu'aux hanches et enfin, avec Praxitèle, le corps tout entier, n'est-il pas permis de croire que leur attention et leurs efforts ont pu être tournés de ce côté par la vue de ces figurines? En Asie Mineure et à Cypre, ils les trouvaient partout; plus d'une a dû d'ailleurs venir chercher leur regard à domicile, jusqu'en pleine Attique. Les marchands de Sidon, de Tyr et de Kition n'avaient-ils pas leurs temples au Pirée? Ces idoles asiatiques, toute grossière qu'en fût l'exécution, offraient à l'artiste un thème non encore traité par ses prédécesseurs, un thème qui prêtait à des effets nouveaux; peut-être fut-ce ainsi que s'éveilla chez le statuaire l'idée et l'ambition de présenter au monde grec une Aphrodite différente de celle dont les statues avaient jusqu'alors occupé seules la place d'honneur dans les sanctuaires de la déesse.

Quoi qu'il faille penser de cette conjecture, il est certain que l'Aphrodite grecque du quatrième siècle est encore et qu'elle restera jusqu'au jour de sa mort la même personne divine que cette antique déesse de la nature qui, quelques milliers d'années plus tôt, avait vu ses premiers temples s'élever sur les bords de l'Euphrate; mais, en prenant de l'âge, cette immortelle, au lieu de vieillir, a rajeuni; sa chair s'est comme transfigurée, pour offrir à l'admiration des hommes, dans un modèle accompli de tout point, la perfection même des formes féminines. A la même heure, son âme, après avoir dormi longtemps du sommeil de l'enfance, s'est enfin éveillée; elle s'est ouverte à des sentiments qu'elle n'avait pas connus jusqu'alors, et ceux-ci, traduits avec goût, par un art ingénieux et savant, ont encore ajouté quelque chose à la merveille de ce corps sans défaut; ils y ont mis l'expression.

Entre les plus anciennes images de la déesse orientale, les unes naïvement impudiques, avec leur nudité provocante, les autres écrasées sous une parure trop étoffée, entre ces idoles grossières ou maniérées et les chefs-d'œuvre de Praxitèle, il y a tout l'effort d'invention du génie grec, toute son ardeur patiente, toute son adresse à tirer

parti des résultats acquis sans jamais s'en déclarer satisfait ; cependant les derniers termes de cette série ne s'en rattachent pas moins aux premiers par une chaîne ininterrompue d'essais et de progrès. La route que nous suivons dans cette histoire nous conduira jusqu'aux pieds de la Vénus de Médicis et de la Vénus du Capitole ; mais alors même que, pénétrés d'une religieuse émotion, nous nous inclinerons devant ces marbres exquis, nous n'oublierons pas ces informes statuettes d'argile ou de calcaire que nous avons ramassées autour de ces temples, où les Grecs apprirent à honorer Astarté la Syrienne, cette Astarté dont ils firent leur Aphrodite, sans peut-être en changer le nom autrement que par une transcription incorrecte. Parfois, dans la jeune fille ou dans la jeune femme arrivée au plein épanouissement de sa beauté, l'œil d'un parent ou d'un ami se plaît à chercher les traits de l'enfant qu'il a connue bien des années auparavant, encore chétive et sans grâce. C'est là le travail que l'archéologue fait sur des monuments qui lui représentent un même type aux différents âges de son développement. Pour établir ces comparaisons, il lui faut, la plupart du temps, une longue suite d'observations de détail. Notre critique, nous l'espérons, ne sera jamais accusée de méconnaître cette nécessité ; mais il semble qu'on pourrait presque se dispenser de ces rapprochements minutieux, quand il s'agit d'Aphrodite et de son prototype oriental. Cette filiation n'a jamais été contestée ; aujourd'hui encore la tradition populaire en porte témoignage. Comment oublierions-nous que Cypre est la patrie d'Aphrodite ? Elle-même, la Vierge Marie n'a-t-elle pas été contrainte d'y associer à son nom celui de la déesse de Paphos ? Dans plus d'une des chapelles de l'île, les paysans adorent la mère du Christ sous le vocable de la Panaghia Aphroditissa.



CHAPITRE VIII

LA GLYPTIQUE

L'intaille n'est qu'un bas-relief renversé, de très petite dimension ; celui qui l'exécute ne saurait être considéré que comme un sculpteur qui travaille dans des conditions particulières. Nous ne pouvons donc manquer de retrouver en Phénicie, dans les monuments de la glyptique, les caractères que nous y avons constatés dans ceux de la statuaire. Partout, dans la forme même de ces cachets comme dans le style des figures qui les décorent, nous reverrons à l'œuvre cet art éclectique, si pauvre tout ensemble et si fécond, qui trouve plus facile et plus vite fait d'emprunter que d'inventer.

Ce parti pris d'imitation perpétuelle a un curieux résultat : les copies ont souvent été exécutées avec tant d'adresse, qu'il est difficile de les distinguer des originaux. L'archéologue a l'ambition de ne pas être dupe de ces pastiches ; mais, quand il cherche à sortir d'embarras, il lui faut renoncer à faire entrer ici en ligne de compte des indices et des circonstances dont il se prévaudrait s'il était en présence des monuments de la sculpture proprement dite. Les chatons de bague, les cônes, les scarabées, tout cela s'emporte et voyage aisément ; sur l'endroit où ces menus objets ont été ramassés, on n'a d'ordinaire que des renseignements très vagues et toujours suspects. Les dires des témoins paraissent-ils mériter quelque confiance, on ne peut néanmoins en rien inférer que dans un cas unique, lorsque la trouvaille n'a pas été isolée et comme accidentelle, lorsque des pierres gravées de même caractère et de même facture ont été recueillies en assez grand nombre sur un même point ; alors, mais alors seulement, on est en droit d'admettre que tous ces ouvrages ont même origine, qu'ils sont les produits d'une même fabrique. A la matière dont elle est faite, on devine souvent la provenance d'une statue ; mais on n'a pas la même ressource pour ces sceaux ; les roches très dures d'où ils ont été tirés

se rencontrent dans bien des pays, et d'ailleurs, là où elles manquent, le lapidaire et le graveur les demanderont au commerce; celui-ci les leur fournira sans peine en morceaux dont chacun pourra donner bon nombre d'intailles.

Cette question d'origine et d'attribution présente donc de réelles difficultés; le vrai moyen de la trancher, c'est l'étude attentive et minutieuse des traits que l'outil a gravés sur la pierre. Parfois il y aura une inscription sur le sceau; alors l'alphabet et la langue nous apprendront de quelle race était le propriétaire du cachet; encore devrons-nous reconnaître parfois que ce personnage aura pu s'approprier après coup, en y faisant ajouter son nom, telle intaille qui n'avait pas été exécutée pour lui, qui avait d'abord servi ou dû servir à un homme d'un autre peuple. Voici, par exemple, un cylindre qui est de fabrique tout assyrienne (fig. 422). On y retrouve des types familiers à la sculpture et à la glyptique de Babylone et de Ninive, parmi lesquels on remarquera tout particulièrement, au centre du tableau, ce symbole en forme de fourche à deux branches qui ne fait jamais défaut sur les bornes chaldéennes où sont gravés des contrats[1]. La légende se lit : *Yrphaël fils* [*de*] *Hora'da'd*[2].



422. — Cylindre. Musée Britannique. De Vogüé, *Mélanges*, pl. VI.

Le vrai critérium, ce sera donc le thème et le style de l'image; nous reconnaîtrons la fabrique phénicienne à la présence et au fré-

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 10 et 301.

2. D'après la forme des lettres, cette inscription est rangée par M. de Vogüé (*Mélanges d'archéologie orientale*, p. 123) parmi les textes auxquels il donne le nom d'*araméens*, appelant ainsi ceux qui lui paraissent représenter la forme de l'écriture sémitique qui a prévalu dans le nord et dans l'est. Comme le proclament eux-mêmes les savants qui s'occupent de cette question, il est nombre de textes très courts où ne se trouvent pas les seules lettres qui, au huitième et au septième siècle de notre ère, distinguent la forme d'écriture à laquelle on a donné le nom d'araméenne; on ne sait, en pareil cas, dans quelle catégorie les ranger. De plus, entre les tribus qui adoptèrent l'écriture dite araméenne et celles qui gardèrent l'écriture que nous appelons phénicienne, il n'y a pas de différence sensible, pour ce qui est de la civilisation et de la langue; nous étudions donc ici, dans un même chapitre, toutes les intailles qui paraissent avoir servi de cachets à des hommes de race syrienne, ou, comme on dit plus généralement, sémitique. Sauf avis contraire, toutes les intailles que l'on trouvera dans ce chapitre sont reproduites grandeur d'exécution.

quent retour de certains symboles qu'elle affectionne, tels que le groupe formé du disque et du croissant (fig. 423); nous le reconnaîtrons au mélange d'attributs et de détails de costume empruntés à différents arts; ainsi, sur le plat d'un scarabée de cornaline dont l'inscription se lit : *à Baka,* on voit deux personnages debout et affrontés (fig. 424). La croix ansée et la fleur de lotus qu'elles portent en main leur donne l'air de divinités égyptiennes; mais leur coiffure n'a rien d'égyptien, et, quant au vêtement, il présente une disposition caractéristique dont les monuments de la Chaldée et de l'Assyrie ont seuls pu fournir le modèle. C'est là qu'on retrouvera cette jambe nue qui se projette en avant, tandis que, par derrière, la queue du manteau se prolonge en pointe et vient traîner derrière le talon de l'autre jambe[1]. Le graveur puisait, presque au hasard, dans le fonds très riche des formes et des motifs qu'avait créés l'art des peuples voisins; il s'était fait ainsi un répertoire dont il variait les éléments suivant son caprice du moment, ou plutôt suivant les goûts des différents clients pour lesquels il travaillait.



423. — Ellipsoïde à deux faces. De Vogüé, *Mélanges*, pl. VII.



424. — Scarabée. De Vogüé, pl. V.

Cette industrie n'a pu manquer de naître chez les Phéniciens et chez les Syriens du nord, bientôt après qu'ils furent entrés en relations avec les peuples du bassin de l'Euphrate. Ils n'avaient pas besoin de cachets pour le commerce de troc, tout au comptant, qu'ils faisaient avec les tribus sauvages des côtes de la Méditerranée; mais c'était autre chose quand ils avaient affaire aux gens de Babylone et de Ninive. Là, toutes les transactions étaient constatées par un acte régulier, qui, rédigé par un scribe, était ensuite scellé, en présence de plusieurs témoins, du sceau des parties contractantes. Lorsque les marchands de la côte syrienne s'établirent dans les bazars des grandes villes de la Mésopotamie et qu'ils y ouvrirent boutique, il leur fallut prendre les habitudes des négociants avec lesquels ils traitaient, et se pourvoir, comme eux, de cachets qui représentassent leur personne et qui rendissent authentique l'expression de leur volonté.

Ces contrats d'intérêt privé, dont un grand nombre sont arrivés jusqu'à nous sur des tablettes d'argile, commencent toujours par une

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 322, 326, 327, 330, 331, etc.

formule qui suppose que chacune des parties contractantes est en possession d'un cachet : à côté des Chaldéens et des Assyriens on y voit figurer des personnages qui, d'après le nom qu'ils portent et les mentions qui accompagnent ce nom, ne peuvent être que des Syriens, des Juifs et des Phéniciens ; parfois même, à côté du texte en caractères cunéiformes, on trouve quelque brève suscription, en caractères phéniciens. Ces étrangers, une fois le marché conclu, étaient tenus, comme les nationaux, d'apposer leur cachet sur l'argile, dans la place réservée à cet effet. Lorsque cette nécessité se fit sentir, on eut d'abord recours à un expédient très simple : on acheta chez le lapidaire un cachet tout gravé, le premier venu, et l'on y fit ajouter son nom. La gravure des lettres, en pareil cas, est d'ordinaire beaucoup moins soignée que celle des figures et souvent l'inscription est jetée comme à l'aventure dans le champ. C'est ce que l'on a déjà pu remarquer dans un premier exemple (fig. 422); en voici un autre, qui donne lieu à la même observation (fig. 425). Audessus d'un personnage ailé qui maintient deux griffons, on lit, en lettres araméennes, ce nom : *Harkhou*.



425. — Cylindre. Musée Britannique. De Vogüé, pl. VI.

Les Phéniciens n'étaient pas gens à s'en tenir là; il n'est pas d'industrie qu'ils ne se soient bien vite appropriée, dès qu'ils y ont trouvé quelque profit. Ils regardèrent travailler, en Chaldée, les ouvriers qui gravaient les cylindres et, en Égypte, ceux qui façonnaient les scarabées; ils se procurèrent les outils et les matériaux nécessaires, et bientôt, s'ils ne rivalisèrent pas avec leurs maîtres pour la noblesse et l'élégance du travail, ils eurent du moins une fabrication courante, des ateliers qui livraient en grandes quantités, pour la consommation intérieure et pour l'exportation, des cachets de toute forme et de prix différents, les uns en pierre dure, les autres en terre émaillée et en pâte de verre. Un texte d'Ézéchiel prouve qu'au sixième siècle cette industrie de la taille et de la gravure des pierres fines était florissante à Tyr. Le prophète juif s'adresse au roi de cette opulente cité et il lui dit :

> Tu étais en Éden, le jardin de Dieu ;
> Tu étais couvert de toute espèce de pierres précieuses,
> De rubis, d'émeraude, de diamant,

De hyacinthe, d'onyx, de jaspe,
De saphir, d'escarboucle, de sardoine et d'or;
Les roues et les forets des lapidaires étaient à ton service,
Préparés pour le jour où tu fus créé[1].

Les Phéniciens avaient un commerce assez actif et assez étendu pour se procurer aisément toutes ces pierres; les unes leur venaient de l'Asie centrale, par l'intermédiaire des Chaldéens; ils tiraient les autres, grâce à leurs relations avec l'Égypte, de la péninsule du Sinaï; enfin ils en trouvaient aussi tout près d'eux, en Palestine. Ainsi l'une des matières qu'ils ont le plus employées, le jaspe vert foncé, se trouve en gros blocs dans le *Djebel-Usdum*, le long de la mer Morte[2]. Les Phéniciens avaient donc à leur disposition tout ce qu'il leur fallait pour cultiver la glyptique; ils avaient les modèles, l'outillage et la matière; une fois que, dans leurs rapports avec des peuples plus anciennement civilisés, ils eurent saisi l'usage du cachet, ils durent bien vite en apprécier les avantages et l'employer en Syrie même et dans leurs colonies, quand ils faisaient des affaires entre eux ou avec des étrangers déjà policés. Le nombre des intailles qu'il y a lieu de leur attribuer, à eux et à leurs proches parents, les Araméens et les Juifs, est très considérable, et nous ne pourrons présenter ici qu'un très petit nombre d'échantillons de leur adresse et de leur goût; nous les avons choisis de manière à donner une idée et des formes qu'ils ont préférées et des sujets qu'ils ont traités le plus habituellement.

Il ne semble pas qu'ils aient beaucoup fabriqué de cylindres, et on s'explique que cette forme du cachet ne soit pas entrée dans leurs habitudes. Pour obtenir du cylindre une empreinte exacte et complète, il faut du temps et un tour de main qui ne s'acquièrent pas du premier coup; aussi, sur la plupart des contrats, en Chaldée même et en Assyrie, s'est-on, le plus souvent, contenté d'imprimer sur l'argile une partie du sujet et du texte gravés sur la pierre[3]. Les Phéniciens, gens

1. Ézéchiel, XXVIII, 13. Les traducteurs français rendent les deux dernières lignes ainsi : « Tes tambourins et tes flûtes étaient à ton service, préparés pour le jour où tu fus créé. » S'il fallait accepter cette version, on serait forcé de reconnaître que le poète hébraïque ne suit pas sa pensée même jusqu'au bout du verset. De Luynes (*Numismatique des satrapies*, p. 71) a fait remarquer que cette longue énumération des pierres employées dans la parure du roi suggérait tout naturellement une autre interprétation des mots que l'on traduirait ainsi littéralement en latin : *opera tympanorum tuorum et foraminum tuorum*. Les *tympana* et les *foramina* du prophète ne sont, dit-il, rien autre chose que la roue ou le tambour de bois ou de plomb sur lequel les lapidaires polissent les pierres précieuses et les forets qui servent à les percer.

2. Lortet, *la Syrie d'aujourd'hui*, p. 433.

3. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 665 et 666.

pressés et de sens pratique, trouvèrent plus simple et plus commode d'employer des cachets qui donnassent d'emblée l'empreinte tout entière ; ils paraissent donc avoir préféré le scarabée et le cône qu'ils trouvaient en usage le premier chez les Égyptiens et le second dans toute l'Asie antérieure : la surface ovale que présentait le plat du scarabée, le rond que dessinait la base du cône se prêtaient à recevoir une image qu'une seule pression des doigts faisait passer sur l'argile, sur la cire molle ou sur toute autre matière plastique.

On ne peut donc citer qu'un bien petit nombre de cylindres qui paraissent avoir été exécutés en Phénicie. Les plus curieux peut-être de tous ceux auxquels on peut attribuer cette origine, ce sont ceux qui appartiennent à la collection Tyskewitch et où les noms des propriétaires sont gravés en caractères cunéiformes[1]. Ce ne sont pas des ouvrages assyriens, car on croit y reconnaître le dieu phénicien Reshep, et l'un des personnages est une divinité égyptienne à tête d'épervier. D'ailleurs il y a des fautes dans la transcription en caractères assyriens de la légende phénicienne, fautes qui doivent moins être mises sur le compte du graveur que sur celui du rédacteur par lequel a été fourni le modèle du texte ; ce personnage savait l'assyrien, mais ne le savait pas très bien. La plus vraisemblable conjecture qui se puisse proposer pour expliquer l'existence de ces curieux monuments, c'est qu'ils doivent naissance au caprice de marchands sidoniens qui, après avoir vécu longtemps en Mésopotamie, auraient voulu, de retour dans leur patrie, posséder des cachets qui leur rappelassent le séjour qu'ils avaient fait sur les bords de l'Euphrate ; peut-être avaient-ils gagné beaucoup d'argent à Babylone ou à Ninive. M. Oppert traduit ainsi l'inscription de l'un de ces monuments :

Addumu, homme de la ville forte de Sidon. Cachet personnel.

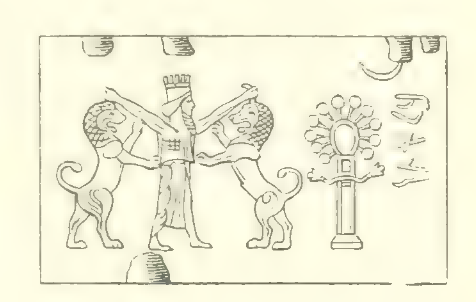
Sur l'autre il lit :

Annipi, fils d'Addum, le Sidonien.

Nous aurions donc ainsi le cachet du père et du fils. Inscriptions et

1. OPPERT. *Deux cylindres phéniciens avec inscriptions en caractères cunéiformes* (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, pp. 180-184). Nous regrettons que M. Oppert n'ait reproduit que les inscriptions ; nous aurions aimé à publier les images qui accompagnent ces textes ; nous les avons eues sous les yeux, et elles ont bien le caractère d'ouvrages phéniciens, où le graveur s'est inspiré de monuments égyptiens. Ces deux cylindres, assure-t-on, ont été trouvés en Égypte.

figures, tout y dénonce la main d'un contrefacteur phénicien; mais il est rare que nous puissions arriver à cette certitude. Voici par exemple un cylindre qui a été trouvé dans le nord du Liban (fig. 426)[1]. Dans les cinq caractères qui y sont gravés, on reconnaît les formes qui caractérisent l'écriture araméenne. Par sa provenance et par son inscription, le monument semble donc appartenir à la Syrie; mais le thème, la lutte d'un personnage divin ou royal contre deux animaux, est un de ceux que l'art de l'Asie antérieure a créés et qu'il a le plus souvent répétés, depuis le temps des plus vieux rois chaldéens jusque sous la monarchie perse; l'arbre sacré, le croissant de la lune, tout cela appartient au même répertoire. Quant au costume que porte ici la figure principale, c'est celui d'un prince achéménide; ce type est celui qui décore le sceau royal de Darius et de ses successeurs, type que paraissent avoir adopté aussi les satrapes ou autres fonctionnaires qui représentaient à un titre quelconque l'autorité royale. On s'explique parfaitement qu'un de ces officiers du grand roi ait fait usage, en Syrie, d'un pareil cachet; mais nous n'avons aucun moyen de savoir si l'intaille tout entière est l'œuvre d'un lapidaire phénicien, ou bien si elle a été fabriquée dans quelqu'une des villes de l'intérieur, et si la légende araméenne y a été gravée, soit en même temps que l'image, soit après coup, si elle l'a été en vue du propriétaire primitif ou, plus tard et ailleurs, pour quelque autre personnage qui se serait approprié l'objet.



426. — Cylindre. Cornaline opaque.

Nous n'avons donc aucune raison de croire que les Phéniciens aient adopté le cylindre comme cachet. Si la mode s'en était répandue, nous trouverions des cylindres décorés de figures empruntées tantôt à l'Égypte et tantôt à l'Assyrie; or rien de pareil n'est sorti ni des fouilles exécutées sur la côte de Syrie, ni de celles qui ont été faites à Carthage et en Sardaigne. On peut dire, d'une manière générale, qu'il n'y

1. Le cylindre a été présenté par M. Rylands à la Société d'archéologie biblique. Voir les *Proceedings* de cette société, 1883-1884, p. 16. Le propriétaire du monument, M. Henry Reichardt, a voulu trouver dans la légende le nom du Baal d'Aphaca; cette interprétation ne paraît guère pouvoir se concilier avec ce texte tel que le donne la vignette des *Proceedings*. Comme me le fait remarquer M. Renan, il est possible qu'une erreur de transcription ait été commise; le trait dont le graveur a fait un croissant pourrait bien être un *lamed* qui, dans l'écriture araméenne, offre à peu près cette forme; ce *lamed* marque l'appartenance; dans ce cas, ce serait un nom de propriétaire, un nom d'homme plutôt qu'un nom de dieu, qui suivrait la préposition; peut-être pourrait-on lire *Baletân*.

a pas de cylindres phéniciens. C'est même là ce qui rend plus singulier et plus digne d'attention un phénomène sur lequel nous ne saurions nous dispenser d'insister : ces cylindres qui font défaut en Phénicie même et dans presque tous les pays que les Phéniciens ont occupés ou longtemps fréquentés, on les trouve, en assez grand nombre, dans l'île de Cypre.

C'est la découverte du trésor de Curium qui, la première, a révélé ce fait si curieux. Le trésor du temple renfermait, avec des armes, des vases de métal, des bijoux et d'autres objets de prix, quelques cylindres qui, pour la plupart, étaient en serpentine verte[1]; d'autres, du même style, ont été trouvés parmi les ruines du temple ou sur d'autres points de la cité[2]. Dans les tombes de Salamine, M. Alexandre de Cesnola, le frère du célèbre explorateur, a ramassé une quantité plus considérable encore de ces mêmes monuments; la matière mise en œuvre est d'ordinaire l'hématite, la stéatite ou le jaspe[3].

La première question qui se pose à propos de ces cylindres, c'est celle de savoir si ce sont des objets de fabrique orientale, qui auraient été importés à Cypre. Or on remarquera d'abord qu'un très petit nombre d'entre eux, trois en tout sur plus de cent, portent des inscriptions en caractères cunéiformes; ils proviennent du trésor de Curium[4]. Il y a déjà là un premier indice qui mérite d'être relevé; si ces cylindres avaient été gravés dans un pays où l'écriture cunéiforme eût été d'un usage courant, les légendes composées avec les caractères de cet alphabet y seraient moins rares.

Eux-mêmes, les trois cylindres que distingue une de ces légendes doivent-ils être regardés, à ce titre, comme des produits authentiques d'un atelier oriental? N'étant pas assyriologue, nous n'avons pas qualité pour trancher la question, mais le seul érudit compétent qui ait étudié ces monuments ne paraît pas avoir de doute à cet égard[5]. Selon

1. CESNOLA, *Cyprus*, p. 316 et 387. Les planches XXXI-XXXIII de *Cyprus* renferment la copie de 32 cylindres; M. de Cesnola ne dit pas s'il a fait un choix parmi les monuments de ce genre qu'il a recueillis ou bien s'il a tout donné.

2. C'est ce que dit, sans doute d'après une communication de M. de Cesnola, M. King, qui s'est chargé de décrire les anneaux et toutes les intailles que contenait le trésor de Curium (*Cyprus*, p. 355).

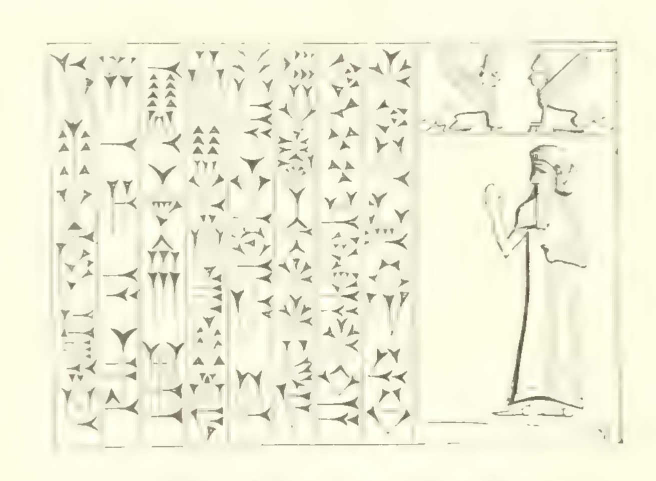
3. Voir le chapitre XII du livre intitulé : *Salaminia (Cyprus), the history, treasures and antiquities of Salamis in the island of Cyprus*, 1 vol. in-8°, Londres, 1882.

4. Les trois qui présentent cette particularité sont ceux qui sont marqués 1, 2 et 3 sur la planche XXXI de *Cyprus*.

5. M. SAYCE, dans son article intitulé : *The Babylonian cylinders found by General di Cesnola* (*Transactions of the Society of biblical archæology*, t. V, pp. 441-444).

lui, d'après l'écriture et la langue de la légende, deux de ces cylindres remonteraient au premier empire chaldéen; quant au troisième, il l'attribue à l'époque des Sargonides; il y voit un de ces sceaux où les scribes babyloniens, dans les derniers temps de la monarchie, gravaient, par affectation d'archaïsme, des textes écrits avec des signes qui n'étaient plus alors d'un usage courant. Nous nous demandons si, pour le dernier tout au moins de ces monuments, une autre hypothèse n'est pas plus vraisemblable.

Le cylindre dont il s'agit est en cristal de roche et de grande dimension (fig. 427). Le sujet en est des plus simples; il n'y a qu'un personnage qui porte le costume ordinaire des prêtres chaldéens et dont l'attitude est celle de l'adoration. Devant lui, une inscription de huit lignes, composée de caractères qui, nous dit-on, « ne sont pas bien formés; il en est, dans le nombre, qu'il est tout à fait impossible de découvrir ». Peut-être aura-t-on quelque peine à s'expliquer ces méprises si l'on admet que l'ouvrage est bien de fabrique chaldéenne; au contraire, rien de plus naturel, si nous ne voyons ici qu'un pastiche exécuté à Cypre, par un artiste s'appliquant à copier un vieux cachet chaldéen. Ce qui nous dispose à accepter cette conjecture, c'est un détail que nous avons tout exprès différé jusqu'ici de signaler : c'est ce couple de sphinx ailés qui occupe la partie supérieure du champ, au-dessus de la tête du prêtre. L'ouvrier avait jusqu'alors imité avec soin un modèle étranger qu'il avait sous les yeux; mais, au moment de terminer son travail, il trouva que l'ensemble aurait meilleur air s'il remplissait la partie qui restait vide, dans le compartiment réservé pour la figure; ce qu'il ajouta, ce fut un groupe dont il n'eut pas à chercher si loin l'idée et la disposition. Le sphinx ailé paraît bien en Assyrie, au temps des Sargonides, après la conquête de la Syrie et de l'Égypte; mais quand les architectes l'y emploient comme base de colonne, il n'a pas ces proportions fines ni ces ailes relevées qui le distinguent ici [1]; on ne le rencontre, avec cette physionomie, que dans



427. — Cylindre. Musée de New-York.

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 83, 84, 85.

des ivoires qui peuvent bien être eux-mêmes sortis des ateliers phéniciens[1]. Quant à la glyptique chaldaeo-assyrienne, à ne l'étudier que dans ceux de ses ouvrages dont l'authenticité est certaine, nous ne voyons pas qu'elle se soit jamais servie de ce type. En Phénicie au contraire et à Cypre, les sphinx ailés, parfois adossés, plus souvent affrontés, sont partout; ils entrent dans la décoration des édifices et dans celle des menus objets; on les retrouve sur les pierres gravées (fig. 428); c'est ce que l'on peut appeler un motif courant, un lieu commun de l'ornementation nationale. Il semble qu'en mettant là ces deux petites figures, l'artiste cypriote ait en quelque sorte voulu signer son œuvre.



428. — Intaille de la collection Peretié. De Vogüé, *Mélanges*, p. 77.

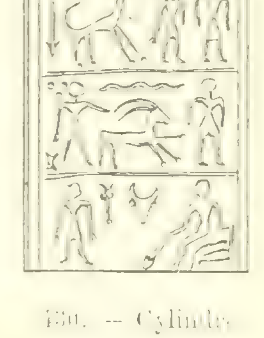
Si le contrefacteur se trahit ainsi là même où l'imitation des cylindres orientaux a été poussée le plus loin, à plus forte raison laisse-t-il reconnaître sa main et son procédé dans des pièces moins soignées, où il n'a pas cherché à serrer de si près ses modèles. Il faut avoir eu sous les yeux toute la suite de ces cylindres pour bien sentir comme la gravure y est gauche et médiocre. Ce n'est pas cette maladresse de l'archaïsme, où l'on devine l'effort sincère et quelquefois puissant; c'est la négligence de gens pressés, qui copient sans conscience des types dont ils ne saisissent pas et ne cherchent point à saisir le sens; le travail est rapide et superficiel; l'outil s'est contenté d'égratigner la pierre; il n'y a pas gravé résolument sa pensée. Comme pour donner la quantité à la place de la qualité, le lapidaire a partout multiplié les figures; le champ est encombré d'images qui, la plupart du temps, ne paraissent avoir entre elles aucune relation. Voici par exemple un cylindre de Salamine qui pourra servir d'échantillon (fig. 429); au centre, un personnage qui tient par les pattes de derrière deux animaux, dont il est impossible de deviner l'espèce; c'est le geste de la divinité que les Grecs appelèrent l'Artémis persique. A droite et à gauche, il y a, jetés au hasard, deux hommes de taille inégale et des animaux réels ou factices, un oiseau, un sphinx ou un griffon, des têtes de bœuf, des croix, des boules, d'autres objets difficiles à définir.



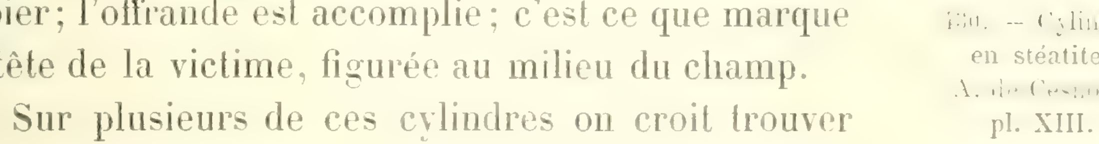
429. — Cylindre en hématite. A. de Cesnola, *Salaminia*, pl. XII.

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 248 et 249.

Le dessin est peut-être plus sommaire encore dans un autre cylindre de la même provenance qui est divisé, dans le sens de sa hauteur, en trois registres (fig. 430); c'est comme une simple esquisse à la pointe; mais ici, du moins, on croit saisir le sens de la représentation; le graveur a figuré la chasse, la capture et le sacrifice de la gazelle. Dans le premier compartiment, une gazelle et deux chasseurs; dans le second, un de ceux-ci saisit par une de ses cornes la gazelle que l'autre vient de percer d'une flèche; enfin, dans le troisième, un des chasseurs se tient debout devant un dieu assis, auquel il a offert son gibier; l'offrande est accomplie; c'est ce que marque la tête de la victime, figurée au milieu du champ.



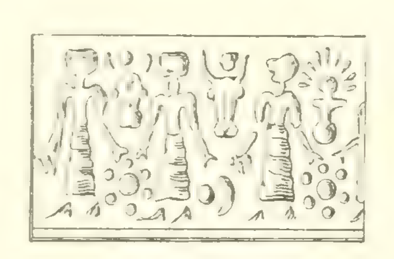
430. — Cylindre en stéatite. A. de Cesnola. pl. XIII.



Sur plusieurs de ces cylindres on croit trouver des allusions au culte de la grande divinité de Paphos. Celle-ci se laisse reconnaître dans une intaille où le travail de la gravure est assez soigné (fig. 431). Deux personnages, les bras levés, présentent la colombe; le troisième personnage, qui fait comme un geste de remerciement, ne peut être que la déesse. Auprès d'elle, un griffon et un lion séants, symboles de son pouvoir sur la création. Peut-être, dans un objet qui se trouve sur plusieurs de ces cylindres, faut-il reconnaître une des formes de l'idole qui représentait l'Astarté cypriote, cette image à base conique où étaient indiqués, par de légers renflements, la tête et les bras (fig. 29, 199, 232 et le cul-de-lampe du chapitre IV); nous croyons apercevoir quelque chose de ce genre à droite et en bas de l'empreinte d'un cylindre déjà décrit (fig. 429), et nous rencontrons ce même emblème, entouré de rayons, à droite et en haut de l'empreinte prise sur un autre cylindre (fig. 432). Il y a là trois personnages qui paraissent se tenir par la main; peut-être sont-ils censés former, autour de l'idole, une de ces rondes que nous ont aussi montrées des groupes de pierre et de terre cuite (fig. 399).



431. — Cylindre en jaspe. A. de Cesnola, *Salaminia*. p. 121.



432. — Cylindre en stéatite. A. de Cesnola, *Salaminia*. pl. XII.

On remarquera encore, dans le champ de cette intaille, la tête de bœuf; cet accessoire revient sans cesse dans ces cylindres cypriotes.

Y a-t-il un sens, ou n'y est-il que de pur ornement? C'est une question que pourront seules éclaircir des recherches ultérieures. Cette tête de bœuf paraît avoir été un des signes dont se composait l'alphabet idéographique, employé dans la haute vallée de l'Oronte et sur les deux versants de l'Amanus, que l'on désigne sous le nom d'*écriture hittite*; on croit retrouver, sur plusieurs de ces cylindres, d'autres de ces signes, comme le serpent et l'objet en forme de poignard à large lame triangulaire[1]; on a fait observer aussi que, sur quelques-unes de ces intailles, les personnages portent des chaussures à bouts recourbés semblables à celles qui caractérisent toutes les figures dans les monuments de ce que l'on appelle l'art hittite[2]. Nous ne pouvons que signaler ici ces curieuses analogies; pour en tirer une conclusion, il faut attendre que nous connaissions mieux un système d'hiéroglyphes et une série de monuments qui n'ont commencé que depuis très peu de temps à attirer l'attention des savants.



433. — Cylindre. Terre couverte d'un émail vert. A. de Cesnola. *Salaminia*, pl. XII.

Nous ne citerons plus qu'un de ces cylindres (fig. 433); il est intéressant par la manière dont y sont représentés les trois oiseaux qui en remplissent le champ. On reconnaît là un des premiers motifs que les peintres céramistes aient employés pour orner leurs vases, quand ils ont cessé de se contenter des dessins géométriques; ils ont trouvé de l'agrément à ces suites d'oiseaux qui se succèdent à la file, tous de même taille et dans la même pose. Nous avons déjà rencontré ce décor sur un tesson qui provient des fouilles de l'Assyrie[3]; nous le retrouverons dans les plus anciens vases de Mycènes et de l'Attique; il nous a paru curieux de le découvrir et de le signaler sur une intaille.

Des quelques exemples que nous avons donnés et des observations que nous avons présentées à ce propos, il semble résulter que de beaucoup le plus grand nombre des cylindres qui ont été ramassés dans l'île ne sont que des pastiches, et des pastiches d'une assez pauvre exécution; mais, ceci constaté, il nous est difficile d'aller plus loin et de tout nous expliquer. Comment et pourquoi cette mode du cachet cylindrique s'est-elle établie à Cypre, quand on n'observe rien

1. C'est M. Sayce qui a signalé ces rapports. Voir *Salaminia*, pp. 118-119, 121, 125.
2. Ce détail est très visible dans les figures 4 et 6 du catalogue de M. Alexandre de Cesnola.
3. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 377.

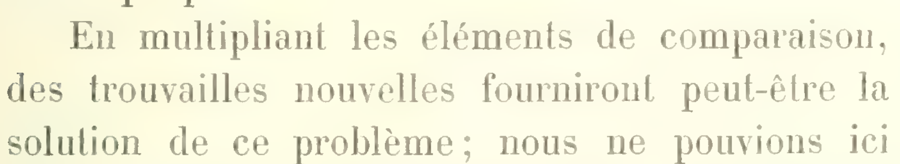
de pareil sur aucun autre point de ce qu'on peut appeler le monde phénicien? Cette mode paraît avoir duré assez longtemps ; car, si la plupart de ces cylindres sont d'un style très grossier, il en est d'autres où l'on croit déjà sentir, dans le dessin, l'influence de l'archaïsme grec (fig. 431). Il est vraiment étrange que ces insulaires, plus éloignés de la Mésopotamie que ne l'étaient les gens de la côte syrienne, se soient ainsi attachés à une forme que ceux-ci avaient répudiée, sans doute parce qu'ils la trouvaient incommode. Ce qui rend la chose encore plus singulière, c'est que ces cachets ont été recueillis, pour la plupart, sur le territoire d'une ville tout hellénique, de Salamine. Faut-il penser qu'avant d'avoir été colonisée par les Grecs, cette partie de l'île avait été occupée par une population originaire de la Haute-Syrie, par ces Hittites, dont nous étudierons ailleurs le rôle historique? Les Hittites ont certainement fait usage de sceaux cylindriques ; dans la Syrie du Nord comme dans toute l'Asie Mineure, on a découvert des cylindres sur lesquels on reconnaît les signes de l'écriture hittite ainsi que les motifs dont le fréquent emploi caractérise la sculpture de ce peuple.



434. — Cône en jaspe vert. Louvre.



435. — L'image du plat, au double de la grandeur réelle.

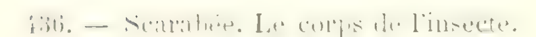


En multipliant les éléments de comparaison, des trouvailles nouvelles fourniront peut-être la solution de ce problème ; nous ne pouvions ici qu'en réunir les données et en signaler l'intérêt. D'ailleurs, ce groupe de monuments, même accru par d'autres découvertes, ne représentera jamais que le caprice d'une mode toute locale ; c'est aux cônes et aux sphéroïdes, empruntés à l'Asie antérieure, c'est aux scarabées, imités de l'Égypte, qu'il faut avoir recours afin d'apprendre à connaître les sujets qu'a traités de préférence la glyptique phénicienne.

Les cônes sont nombreux ; nous en avons déjà reproduit deux, dont un avec sa monture (fig. 315 et cul-de-lampe du chapitre II). En voici un autre que nous avons choisi, parmi beaucoup, pour l'image qu'il porte sur son plat (fig. 434 et 435). On y voit deux animaux, peut-être deux chèvres, dressés des deux côtés d'une colonne ; c'est, à peu de chose près, le motif même qui décore la Porte des Lions, à Mycènes. Quant aux scarabées, on n'a aussi que l'embarras du choix ; nous avons eu l'occasion d'en montrer plusieurs, de provenance syrienne ou sarde (fig. 141, 146, 295, 296, culs-de-lampe des chapitres III, V et VII).

Beaucoup sont plutôt des *scarabéoïdes*, comme on dit, que des scarabées; la partie convexe de la pierre rappelle de loin la forme réelle de l'insecte sacré; elle n'en est pas une copie fidèle; on sent bien que le lapidaire n'attache pas à cette forme les idées qu'elle représentait en Égypte; il n'en conserve la masse que parce qu'elle lui est transmise par une tradition d'atelier et que d'ailleurs elle fournit, dans le plan ovale qui lui sert de base, un champ où les figures se distribuent heureusement et s'encadrent bien. Il y a d'ailleurs des scarabées phéniciens où, par exception, le corps de l'insecte est traité avec autant de soin qu'il aurait pu l'être par un ciseleur égyptien. C'est le cas pour un beau scarabée en jaspe vert dont la provenance est incon-





436. — Scarabée. Le corps de l'insecte.



437. — Scarabée. L'image du plat.

nue, mais qui appartient, depuis plus d'un siècle, au Musée Britannique (fig. 436 et 437). Ici les pattes sont évidées; le dessous du corps, nettement ajouré, se détache de la base qui forme le plat[1].

Ce n'est pas seulement à ce titre que ce monument mérite d'attirer l'attention; il est peu de pièces qui caractérisent mieux le goût et le procédé de l'artiste phénicien. L'ensemble de la forme est égyptien, et c'est encore à l'Égypte que fait songer cette croix ansée qui figure au milieu de la face plane. En revanche, ce que rappelle le reste de l'image, ce sont les cylindres chaldæo-assyriens; là seulement on retrouverait, disposés et costumés comme ils le sont ici, ces deux per-

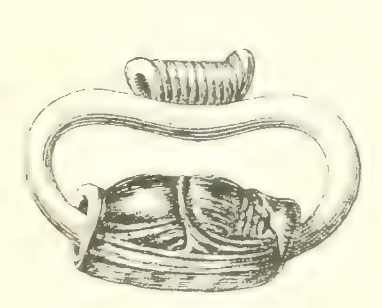
1. La collection du Louvre renferme une copie moderne de ce scarabée, à laquelle DE LONGPÉRIER lui-même s'était laissé tromper (*Notice des antiquités assyriennes, babyloniennes, perses, hébraïques, exposées dans les galeries du Louvre*, 3e édition, p. 139). Dans un de ces mémoires critiques où il excelle, M. Clermont-Ganneau a signalé l'erreur commise; nous lui avons emprunté, outre les renseignements que nous donnons sur ce monument, les deux dessins que nous en donnons. Voir l'article intitulé : *Un Monument phénicien apocryphe du Musée du Louvre*, dans le *Journal asiatique* (avril-mai-juin 1884).

sonnages dont l'un est évidemment un dieu assis sur son trône, et l'autre l'adorateur qui vient lui présenter son hommage[1]; l'astre à huit rayons se rencontre fréquemment aussi dans les intailles assyriennes[2]; enfin la facture est visiblement imitée de celle des images gravées sur les cylindres. Enfin l'inscription en lettres araméennes se traduit ainsi : *A Hodo, le scribe.*

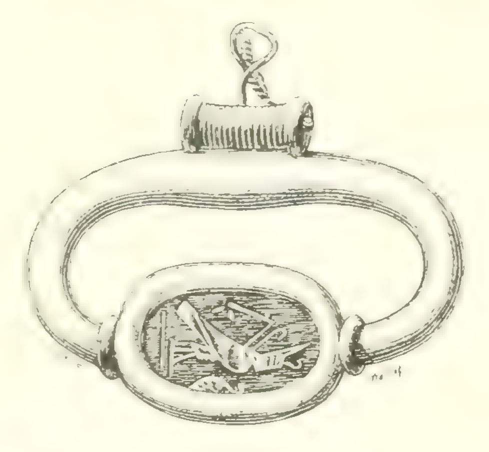
Le trésor de Curium a fourni plusieurs scarabées avec leur monture; ceux qui les employaient comme cachets devaient les porter, comme les cônes et les cylindres, suspendus au col par un cordon; celui-ci traversait une bélière soudée à la poignée qui servait à manier et à appliquer le sceau. Voici d'abord un scarabée où il ne reste plus que



438. — Scarabée avec partie de sa monture antique. Cesnola, *Cyprus,* pl. XXVI.



439. — Scarabée avec sa monture antique. Cesnola, *Cyprus,* pl. XXVI.



440. — Scarabée avec sa monture antique. Cesnola, *Cyprus,* p. 310.

les amorces de la monture (fig. 438); il représente une biche qui allaite son faon. En voici un autre que le dessinateur a montré de manière à faire voir avec quel soin était souvent traité le corps de l'insecte et comment la tige métallique s'y engageait et le traversait (fig. 439); enfin, le dernier de ceux que nous reproduisons se présente par son plat; on y distingue un Horus sous la forme d'un épervier coiffé de la double couronne et pourvu d'autres attributs divins, la crosse et le fléau (fig. 440).

On trouve des pierres phéniciennes ou cypriotes, de forme ovale ou ronde, qui ont été ou qui sont encore enchâssées dans le chaton d'une bague; ce sont peut-être les Phéniciens qui ont répandu et mis en usage cette manière si commode de porter le cachet; c'est à eux que l'auraient empruntée les Grecs, chez qui elle finit par prévaloir et par être la seule usitée. C'est ainsi que devait être montée une sardoine

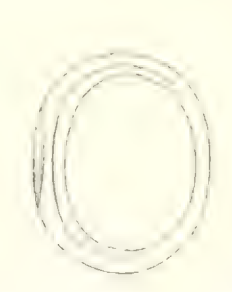
1. *Histoire de l'Art,* t. II, fig. 327, 333, 334.
2. *Ibid.*, fig. 12, 342.

dans laquelle on croit reconnaître le sceau d'Abibal, père d'Hiram, roi de Tyr et contemporain de David (fig. 441)[1]. Le prince, dont le nom est écrit dans la partie inférieure du champ en lettres très soigneusement gravées, porte le costume royal égyptien; il élève la main droite, la paume en avant; de la main gauche, il tient un sceptre que surmonte un disque recouvert par le croissant renversé. Derrière, un sceptre pareil, mais plus court, planté verticalement; au-dessus de ce sceptre, un épervier qui se retourne; devant la figure principale, une étoile formée de deux rayons croisés.

Nous avons la pierre, une cornaline, encore en place dans un anneau d'or qui provient de Cypre (fig. 442). Ce qui nous a décidé à



441. — Sceau d'Abibal. Musée de Florence.



442. — Bague avec son chaton. A. de Cesnola. *Salaminia*, p. 40.



443. — Intaille du chaton.



444. — Bague. *Bullettino sardo*, 1858, p. 74.

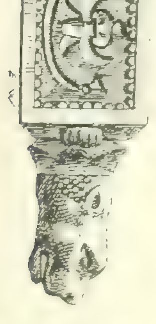
reproduire cette bague plutôt que telle autre aussi bien conservée, c'est l'intérêt que présente l'image qui la décore (fig. 443). On y reconnaît, mais représentée d'une manière encore plus sommaire, cette façade du temple de Paphos, que nous ont déjà montrée les monnaies (fig. 199 et 202); on y retrouve le pylône central, les deux ailes, et la balustrade qui entoure la cour dallée, en avant du sanctuaire.

Enfin les ouvriers phéniciens ont aussi très souvent pratiqué la gravure en creux sur chaton de métal, comme on le faisait si volontiers en Égypte[2]. Une bague d'argent trouvée dans une tombe sarde est ornée ainsi d'une palmette qui remplit tout le champ d'un disque d'or (fig. 444), et un bracelet de même provenance est décoré dans le même goût et de la même manière (fig. 445).

1. De Luynes, *Essai sur la numismatique des satrapies et de la Phénicie*, pp. 69-70 et pl. XIII, fig. 1. Ce n'est là qu'une conjecture; mais ce qui lui donne un haut degré de vraisemblance, c'est d'une part le caractère tout égyptien du travail et d'autre part ce fait que le nom d'Abibal ne se rencontre pas à une autre place dans la liste des rois de Tyr. On peut sans doute objecter que cette liste, telle que nous la possédons, présente bien des lacunes; nous ne le nions pas; mais l'impression que laisse le monument n'en est pas moins favorable à l'hypothèse de cette haute antiquité.

2. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 500.

Cet art qui a ainsi connu tous les procédés de l'intaille et qui les a appliqués tantôt à la pierre dure et tantôt au métal a dû s'introduire chez les Phéniciens dès le temps de leurs premiers rapports avec l'Égypte ; si le texte qui nous le montre pratiqué dans les villes de la côte syrienne ne date que du sixième siècle, certaines des intailles que nous possédons encore remontent à une plus haute antiquité. Nous croirions volontiers du onzième siècle la sardoine où se lit le nom d'Abibal (fig. 441); mais, en tout cas, nous possédons des cachets phéniciens qui nous reportent, pour le moins, au huitième siècle. Tel est, par exemple, ce sceau que Victor Place a recueilli sous la base d'un des grands taureaux du palais de *Khorsabad* (fig. 446); il a été déposé là au moment de la construc-



445. — Bracelet.
Bullettino sardo.



446. — Sceau en agate translucide.
Longpérier, *Œuvres*, t. I, p. 182.



447. — Scarabée. De Vogüé,
Mélanges, pl. V.

tion de l'édifice ; peut-être antérieur, il n'est, en tout cas, point postérieur au règne de Sargon. Comme sur le sceau d'Abibal, c'est encore le style égyptisant qui domine ici ; plus de la moitié du champ est occupée par des motifs tout égyptiens, un vautour aux ailes tombantes, dessiné comme il l'est sur les monuments de la vallée du Nil et placé entre deux uræus. Au-dessus, une ligne de beaux caractères phéniciens, qui donnent le nom *Abd-Baal*, « serviteur de Baal ». Enfin, au sommet, des emblèmes tout phéniciens, le globe ailé au-dessus d'un disque qu'enveloppe un croissant.

D'après la forme des caractères, c'est au siècle suivant qu'il conviendrait d'attribuer une intaille où tout, image et légende, a de l'intérêt (fig. 447)[1]. On y lit : *A Akhotmelek, femme de Ioshua*. C'est probablement la propriétaire même du cachet, quelque grande dame de Tyr ou de Sidon, qui est assise sur une sorte de trône à marchepied ; devant elle se trouve une suivante qui va lui verser à boire. On remar-

1. De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 111.

quera les formes de la coupe et de l'œnochoé, qui ne manquent pas d'élégance; mais ce qui est surtout curieux, c'est le costume, c'est particulièrement la coiffure; la maîtresse porte sur la tête une tiare basse, d'où part un ample voile qui tombe sur la nuque, enveloppe les joues et passe sous le menton. C'est une disposition qu'explique le climat et qui est restée dans les habitudes du pays. Le vêtement paraît avoir été rayé de bandes multicolores; mais, sans doute pour aller plus vite, l'artiste n'a indiqué ces dessins que sur le bras droit; peut-être aussi, pour se tendre en avant, ce bras s'est-il dégagé du manteau. Celui-ci aurait été de couleur unie et jeté par-dessus une tunique à raies; on croit retrouver quelque chose de cette superposition et de ce contraste dans l'habit de la servante.



448. — Scarabeoïde. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXXVI.

C'est tout à fait par exception que se rencontrent dans la glyptique phénicienne des sujets de ce genre, des représentations qui nous apprennent quelque chose du costume et des usages du peuple auquel ces objets ont servi; nous citerons encore à ce titre, comme sortant de la banalité conventionnelle, une intaille du trésor de Curium qui paraît avoir un caractère historique (fig. 448). Elle est gravée d'une façon fort grossière sur un scarabéoïde de sardoine brune, et l'on y a reconnu avec toute vraisemblance la lutte d'un Perse et d'un Cypriote[1]. Le Perse est le personnage de gauche, celui qui tombe sur le genou, frappé d'un coup de lance en pleine poitrine. On le distingue à cette *tiare* que portaient habituellement tous les Perses, au dire d'Hérodote[2]. Les modernes appliquent presque toujours, par abus, le nom de tiare à la *cidaris*, la haute coiffure droite des souverains[3]; la tiare, dans le sens propre du mot, c'est un bonnet mou, de feutre ou d'étoffe, qui, comme le bonnet phrygien, peut se replier d'avant en arrière et qui est pourvu d'appendices capables de couvrir les oreilles et les joues.

1. C'est Fr. Lenormant (Léon Fivel) qui, dans la *Gazette archéologique* (1878, p. 107), a attiré l'attention sur cette intaille et en a indiqué le véritable sens. Elle avait été mal interprétée par M. O. King, dans la description qu'il a donnée des pierres gravées du trésor de Curium, à la suite du livre de M. de Cesnola.

2. Hérodote, VII, 61. Hérodote explique τιάρας par πίλους ἀπαγέας. Les commentateurs ont beaucoup discuté le sens du mot ἀπαγής. Il paraît pourtant facile à saisir: ce mot est un composé de l'alpha privatif et de πήγνυμι; la vraie signification en est donnée de la manière la plus nette par une phrase d'un médecin grec où, à propos du sang, pour en désigner deux états différents, ἀπαγὲς s'oppose à πεπηγός (*Thesaurus*, s. v.).

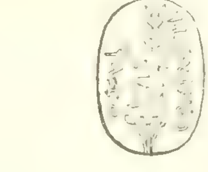
3. Les anciens appellent bien quelquefois la coiffure royale τιάρα; mais alors ils joignent à ce mot une épithète, l'adjectif ὀρθή, *droite*.

Quant à l'autre combattant qui paraît être le vainqueur, avec le bouclier rond, il a ce bonnet de forme conique par lequel se distinguent les nombreuses figurines de fantassins et de cavaliers qui ont été recueillies à Cypre (Planche II). Cette pierre rappellerait le souvenir des batailles qui se livrèrent entre les Grecs cypriotes et les Perses lors de la révolte de l'Ionie ; au siècle suivant, du temps d'Évagoras, si l'on avait été tenté par ce thème, on l'aurait traité d'une autre façon ; l'exécution aurait été meilleure et le style se serait ressenti des exemples de la sculpture grecque.

Par malheur, il n'est pas arrivé souvent au lapidaire phénicien ou cypriote de nous faire le portrait de ses contemporains ou de s'inspirer, pour en transmettre le souvenir, des événements auxquels il assistait. Son art, la plupart du temps, est d'une banalité désespérante. Il









449. — Scarabée. De Vogüé, *Mélanges*, pl. V.

450. — Pierre du Musée Britannique. De Vogüé, *Mélanges*, pl. VII.

451. — Intaille. De Vogüé, *Mélanges*, pl. VII.

lui suffit, pour approprier le cachet à l'usage qu'on en veut faire, d'y graver un nom ; l'image reste pour lui d'une importance très secondaire, et il l'emprunte, sans aucun scrupule, au riche répertoire des types que l'Égypte et la Chaldée avaient créés et mis à la mode. Le plus souvent, c'est à l'Égypte. Sur un scarabée de cornaline, monté en argent, qui provient d'*Amrit*, on voit, avec deux lettres qui donnent le commencement d'un nom, *Kheb*, une imitation de la *baris* ou barque sacrée ; au-dessus, le globe ailé (fig. 449). Voici deux autres pierres ; M. de Vogüé les classe parmi les intailles hébraïques parce que les noms qui y sont inscrits appartiennent plutôt à l'onomatologie juive qu'à la phénicienne ; mais nous croyons pouvoir les mettre au compte des artistes phéniciens, comme des ouvrages de leurs mains ; si le juif qui s'en est servi n'a pas reculé devant l'emploi d'un cachet à symbole égyptien, c'est à quelque lapidaire de Tyr ou de Sidon, établi dans une ville juive, qu'il a dû le commander ; pour tous ces métiers qui touchent à l'art, les Juifs, laboureurs et pasteurs, étaient tributaires de leurs industrieux voisins. Ici nous avons un sphinx ailé, à tête d'épervier (fig. 450). Autour on lit : *pour le souvenir d'Hoschea*. Là c'est une divinité à genoux sur une fleur de lotus, la tête ornée de la coiffure d'Hathor (fig. 451).

L'inscription se traduit ainsi : *A Abiou, serviteur de Ouzziou.*

Il y a des pierres où l'on sent à la fois l'imitation de l'Égypte et celle de l'Assyrie : c'est le cas pour une cornaline bombée qui provient d'*Amrit* (fig. 452). On y voit un prêtre en costume assyrien, mais coiffé du *pchent* égyptien, immolant un quadrupède femelle, peut-être une biche qui allaite quatre petits. Au-dessus, le soleil, la lune et le disque ailé. La légende, *Shaqab*, ne répond à aucun nom connu.

Dans d'autres intailles, le lapidaire a reproduit des figures qu'il trouvait sur les cylindres et sur les cônes de l'Asie antérieure. Un scarabée de cornaline a, sur son plat, un prêtre debout, en longue tunique, coiffé de la tiare assyrienne; ce prêtre se tient, un sceptre à la main, devant un autel du feu; au-dessus, croissant lunaire. *A Abied,*



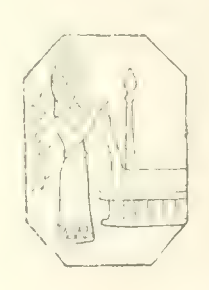
452. — Intaille. De Vogüé, *Mélanges*, pl. V.



453. — Scarabée. De Vogüé, *Mélanges*, pl. V.



454. — Scarabéoïde. De Vogüé, *Mélanges*, pl. VI.



455. — Sceau hexagonal. Renan, *Mission*, p. 144.

fils de Zaker, dit la légende (fig. 453). C'est à peu près le même sujet que représente un autre scarabéoïde qui porte cette inscription : *A Palziar-shemesh* (fig. 454). Un prêtre est debout devant un pyrée ou un grand candélabre : au-dessus de sa tête, le croissant. On remarquera qu'ici la coiffure n'est plus la même que dans l'intaille précédente; c'est une sorte de mitre ou d'écharpe qui enveloppe le haut du crâne et les joues. Enfin, dans un sceau dont M. Renan a pris une empreinte en Syrie, on reconnaît une exacte copie des cachets qui étaient en usage à Babylone, sous le second empire chaldéen (fig. 455)[1]. Même pose et même costume du prêtre, même forme allongée de l'autel, avec un candélabre et d'autres appendices, souvent difficiles à définir, qui font saillie à l'avant. M. Renan traduit l'inscription : [sceau] *de Hinnomi.*

C'est encore d'un motif courant de l'ornementation assyrienne que s'est inspiré le lapidaire auquel est due la gravure d'un beau cône qui a été acquis par M. Lortet en Syrie, dans la vallée du Nahr-Ibrahim (fig. 456)[2]; que de fois nous avons rencontré, soit sur les cylindres, soit dans

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 345 et 350.
2. Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 633.

les broderies qui décorent le manteau royal, ce personnage qui lutte contre deux animaux symétriquement placés à sa droite et à sa gauche et qui les maintient d'un bras vigoureux[1] ! Voici pourtant ce qui nous fait croire que cette intaille n'est pas un travail assyrien : si la draperie qui enveloppe le bas du corps en laissant nue la jambe droite est tout à fait disposée comme dans les monuments de la sculpture ninivite, le torse est nu, comme dans les figures égyptiennes; il y a là un de ces mélanges, un de ces compromis qui sont dans les habitudes des artistes phéniciens. C'est ce même esprit que l'on retrouve dans l'image d'un ellipsoïde à deux faces, déjà signalé, qui a été trouvé à Jérusalem par M. Reichardt, ministre protestant (fig. 423). Sur l'une des faces a été gravée une assez longue légende : *A Menahemet*, *femme de Gadmoloch*. Sur l'autre deux personnages barbus, coiffés d'une tiare sphérique, sont en adoration devant une triade composée du soleil, de la lune et de ce dieu, placé au centre du globe ailé, qui fait sa première apparition dans les monuments de l'Assyrie[2], et qui se retrouve ensuite dans ceux de la Perse. Une agate blanche bombée, qui a été acquise à Beyrout, représente aussi une scène d'adoration (fig. 457); mais on n'y voit pas d'autres dieux que le soleil et la lune; l'exécution étant d'ailleurs assez grossière, les détails du costume ne se laissent pas bien distinguer; ce qu'il y a ici de plus curieux, c'est l'objet qui se trouve placé entre les deux personnages. M. de Vogüé, qui a le premier publié cette intaille, se demandait s'il devait y voir un autel[3]. Nous n'hésiterons pas à y reconnaître un de ces autels portatifs, en bois et en métal, que l'on emportait avec soi pour accomplir ses dévotions en campagne et en voyage; nous les avons vus représentés dans les bas-reliefs assyriens[4]. Le cachet porte ici comme légende : *A Akileled*.



456. — Sceau en calcédoine. D'après Lortet.



457. — Intaille. De Vogüé, *Mélanges*, pl. VI.

Les Phéniciens, comme nous l'ont prouvé leurs stèles et leurs

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 305, 323, 331, 443, 444, etc.
2. *Ibid.*, fig. 19.
3. De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 127.
4. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 68 et pl. XII.

monnaies, aimaient à représenter leurs divinités avec de grandes paires d'ailes qui sont tantôt repliées le long du corps, tantôt ouvertes comme pour traverser l'espace (fig. 192, 218, 288, 289 et cul-de-lampe du chapitre IV). La glyptique a souvent tiré parti de ces figures ailées, dont la donnée première remontait à l'Égypte et surtout à l'Assyrie. Sur un scarabéoïde de cornaline jaspée, on voit un personnage qui a une aile inclinée vers la terre et l'autre relevée (fig. 458). Sanchoniathon dit que le dieu El était représenté avec quatre ailes, deux déployées et deux abaissées, figuration qui aurait été destinée à donner l'idée du mouvement perpétuel [1]. Ici, le nombre des ailes est réduit à deux, peut-être à cause de l'étroitesse du champ ; mais la disposition est bien celle qu'indiquait l'historien de la Phénicie, et il est permis de croire que, sur cette intaille où se lit le nom d'*Ouzza,* nous avons l'image de cette divinité [2].



458. — Scarabéoïde. De Vogüé. *Mélanges*, pl. V.

Nous la reconnaîtrions encore dans un fragment de scarabée en cornaline qui, quoique acquis en Italie, est vraisemblablement d'origine orientale (fig. 459). L'intaille, d'un travail très ferme et très fin, doit être moins ancienne que la plupart de celles qui nous ont servi à faire connaître la glyptique phénicienne ; le casque est un casque grec ; mais l'ensemble n'en conserve pas moins un caractère franchement asiatique. Il y a ici la double paire d'ailes dont parlait l'historien de la Phénicie ; la première est attachée aux épaules du génie, et la seconde semble composer le groupe que nous avons si souvent rencontré, de Thèbes à Ninive, à Tyr et à Carthage, ce groupe que nous appelons le globe ailé. Ici des rayons très nettement indiqués ne laissent aucun doute sur la signification du disque ; il est impossible de n'y pas reconnaître le soleil. Ce dieu qui vole ainsi à travers l'étendue, porté sur ces ailes puissantes, c'est donc le maître du ciel, celui qui, en quelques heures, en parcourt toute l'immensité ; s'il est coiffé du casque des héros, c'est pour que l'on ait un plus vif sentiment de sa puissance, pour qu'on se le représente comme le plus vaillant et le plus irrésistible des guerriers.



459. — Scarabée. Collection Danicourt.

Il est encore un autre type que nous avons eu déjà l'occasion de signaler tout à la fois sur des monuments très anciens de la glyptique

1. Sanchoniathon, édition Orelli, § 38.

2. De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 109.

(fig. 141, 295, 296) et sur les monnaies qui, dans les villes fondées par les Phéniciens, répètent et perpétuent, presque jusqu'aux derniers jours de l'antiquité, les images des vieilles divinités syriennes (fig. 287) ; nous voulons parler de ce dieu nain, couronné de plumes, qui, sous des noms différents et sous la variété des attributs que lui prête la plastique, répond toujours à l'idée d'une force joyeuse et bienfaisante, mise au service de l'humaine faiblesse. Que ce dieu soit l'un des Cabires, peut-être Eshmoun, qu'il faille l'appeler Bes ou Pouma, peu importe ; nous avons fait connaître ce type par d'assez nombreux échantillons pour n'en pas demander encore ici d'autres à la glyptique. Celle-ci pourrait nous fournir, au besoin, bien d'autres éléments de comparaison ; il est encore plus d'une pierre que nous pourrions rapprocher soit des monuments de la sculpture, soit de ceux de la numismatique ; mais la matière est déjà bien vaste et elle s'augmente tous les jours ; nous devions nous borner à faire comprendre, par quelques exemples bien choisis, avec quel succès la Phénicie s'est approprié les procédés de l'intaille et quel usage elle en a fait. Une dernière observation seulement : les animaux que l'on rencontre le plus souvent sur ces pierres gravées que nous avons lieu de croire originaires des ateliers de la côte, ce sont ceux pour lesquels l'art oriental a eu une prédilection marquée et qu'il a le plus volontiers mis en scène. C'est par exemple le lion, qui y est quelquefois dessiné d'une main très sûre. Parmi les nombreuses figures de lions que l'on a découvertes en Phénicie, il n'en est pas une qui vaille celle que l'on voit sur le plat d'un scarabée où est gravé le nom *A'shenel* (fig. 460) ; tout petit qu'il soit, ce lion a quelque chose de la physionomie des beaux lions que nous avons empruntés aux bas-reliefs assyriens. L'intaille est d'ailleurs bien phénicienne et non assyrienne ; remarquez ce scarabée, aux ailes éployées, qui remplit la partie inférieure du champ : voilà un motif emprunté à l'Égypte et qu'un lapidaire ninivite n'aurait pas mis à cette place. Une calcédoine blanche hémisphérique, sans inscription, doit avoir la même origine (fig. 461) ; le lion y est en course et d'un beau mouvement, quoique de forme un peu plus lourde ; il rappelle celui qui figure sur les monnaies de la ville syrienne d'Azot.



460. — Scarabée. De Vogüé, *Mélanges*, pl. V.



461. — Cachet hémisphérique. Bibliothèque Nationale. Collection de Luynes (n° 324 de l'inventaire).

Un des groupes que l'art oriental a le plus souvent reproduits, c'est celui qui se compose du lion et de la victime, taureau, cerf ou bélier, sur laquelle il se précipite. On attachait une idée à cette lutte, ou plutôt à cette victoire du lion, idée que nous pouvons peut-être deviner, mais qu'aucun texte ancien ne nous a clairement expliquée. Quoi qu'il en soit, c'était certainement un symbole, et, comme tel, il fut répété par la plastique, pendant des siècles, des rivages de la Méditerranée jusqu'aux dernières limites de la Perse. Le plus souvent il garda le caractère d'une représentation toute conventionnelle, d'une sorte d'emblème héraldique ; mais dans les siècles et chez les peuples qui eurent le sentiment du beau, le sculpteur apprécia les ressources que lui offrait le thème hiératique, traité librement ; il prit plaisir à faire valoir, par le contraste, les deux formes animales ainsi mises en présence ; il comprit quels effets il pourrait tirer de la violence des mouvements que suppose le drame qui se joue entre ces deux acteurs. C'est ce que nous voyons par exemple dans une belle pierre gravée qui représente un griffon attaquant un cerf lancé à pleine course ; au-dessous, dans le champ, la tête de la Gorgone (fig. 462). La provenance de cette pierre est inconnue ; mais il y a tout lieu de penser qu'elle a été gravée pour le personnage, quelque riche grec de Cypre, dont le nom, Akestodaros, s'y lit au génitif, gravé en caractères cypriotes. L'exécution de l'image est d'une franchise singulière ; ce doit être l'œuvre de quelque artiste grec de la bonne époque ; si nous l'insérons en cet endroit, c'est qu'elle répète un motif d'importation orientale dont l'art de l'île fournit plus d'un exemple. A Golgos, sur un marchepied de pierre, c'est un lion qui dévore un taureau [1] ; sur un scarabée trouvé à Salamine, la victime est un sanglier [2] ; un des types qui reviennent le plus souvent sur les monnaies des rois de Kition et sur celles d'autres villes cypriotes, c'est celui d'un lion terrassant un cerf (fig. 297). Il y a ici une variante ; le griffon a pris la place du lion ; mais cette substitution est justifiée par des précédents : il y en a plus d'un exemple dans la sculpture assyrienne [3].



462. – Intaille sur calcédoine. Dessin au double de la grandeur réelle. Collection Danicourt.

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 159.
2. Al. de Cesnola, *Salaminia*, p. 159.
3. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 280 et 447.

Plusieurs intailles, trouvées les unes en Sardaigne, les autres en Syrie, offrent l'image d'un sanglier ailé (fig. 463) [1]. Celle que nous reproduisons provient de la Phénicie propre.

Ce n'est pas sans quelque surprise que nous voyons des ailes attachées au dos d'un animal aussi pesant que le sanglier. On s'explique cette étrange invention par le rôle que jouait le sanglier dans un des mythes les plus connus de la Phénicie, dans celui dont les poètes grecs se sont emparés et qui est devenu si populaire dans tout l'Orient vers l'époque alexandrine. Ce sanglier que les ailes distinguent ainsi des autres animaux de son espèce, c'est le meurtrier d'Adonis.

Ce mythe des amours de la déesse et du jeune dieu, du beau chasseur des forêts voisines de Byblos, ne nous a été transmis que sous la forme poétique et passionnée dont l'a revêtu l'imagination grecque ; il est probable que les gemmes qui en ont gardé le souvenir ne datent elles-mêmes que du temps où l'influence grecque était déjà puissante en Phénicie. Il serait aisé de citer un certain nombre d'intailles qui portent des inscriptions phéniciennes ou araméennes et qui s'annoncent ainsi comme ayant servi de cachet à des personnages de race syrienne, tandis que le choix de l'image et le style du travail accusent une main grecque [2]; mais c'est à l'histoire de l'art hellénique qu'appartiennent ces ouvrages : le caractère n'en est pas changé par la simple addition de quelques lettres d'un alphabet sémitique. Au contraire, nous avons cru pouvoir insérer ici quelques monuments où l'exécution se ressent des leçons et des exemples de la Grèce ; s'ils nous ont paru mériter de figurer dans ce chapitre, c'est que les types et les motifs qui décorent ces intailles ont été créés par les vieilles civilisations de l'Orient, c'est que les idées qu'ils ont servi à traduire pendant de longs siècles sont celles des peuples qui ont précédé les Grecs sur la scène du monde. Ces thèmes primitifs, les premiers-nés de l'invention plastique, nous avions le devoir de les suivre ainsi jusqu'au terme de leur carrière, jusqu'au moment où ils se survivent en quelque sorte à eux-mêmes, répétés machinalement et jusqu'à satiété par des générations qui ne savent pas s'en détacher et qui pourtant n'en comprennent plus le sens.



463. — Scarabée Bibliothèque nationale. Collection de Luynes.

Toutes ou presque toutes les intailles dont nous venons de faire usage paraissent originaires de l'Asie antérieure ou des îles

1. *Gazette archéologique,* 1878, p. 50-53.
2. De Vogüé, *Mélanges d'archéologie orientale,* p. 119.

orientales de la Méditerranée. La provenance de beaucoup d'entre elles est connue, et les présomptions que l'on peut tirer du lieu même de la trouvaille sont confirmées par des indices de différents ordres. Quant aux monuments qui n'ont, pour ainsi parler, pas d'état civil, des ressemblances assez étroites les rattachent aux premiers pour que la communauté d'origine soit presque certaine. Nous voulions arriver à nous faire une idée de ce qu'avaient dû produire, pendant tant de siècles d'une activité laborieuse, ces lapidaires de Tyr qu'Ézéchiel nous montre s'apprêtant à couvrir la personne du roi des gemmes ciselées par leurs mains. Pour réussir dans cette entreprise, était-il meilleur moyen que d'aller, sur l'emplacement même et dans le voisinage des plus célèbres de ces ateliers, chercher en quelque sorte à terre les rognures et les débris de cette fabrication, les pierres qu'ont laissé échapper les doigts de ces ouvriers, les cachets qui sont tombés et se sont enfouis dans le sol, quand s'est brisé le cordon par lequel ils étaient attachés au cou de ces marchands et de leurs princes? Ainsi conduite, cette enquête ne saurait guère tromper; mais ce n'en est pas moins un grand avantage que de trouver ailleurs, sur un tout autre point du monde antique, toute une suite de découvertes, toute une série de monuments qui permettent de vérifier l'hypothèse provisoirement admise; un calculateur exact tient à faire la preuve de ses opérations. C'est une satisfaction que le critique peut se donner, à propos de la glyptique phénicienne, en allant visiter ces nécropoles sardes où nous avons déjà conduit le lecteur; il y trouvera comme la contre-partie des monuments qu'il a recueillis en Syrie et à Cypre[1].

1. C'est bien après que ce chapitre était rédigé, c'est au moment où nous achevions l'impression de ces pages que nous avons reçu le volume LV des *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, qui renferme un important mémoire de M. G. Ebers, intitulé : *Antichità sarde e loro provenienza*, pp. 76-135, pl. LII des *Monumenti* et *Tavole d'aggiunta* (LII). Nous aurions été heureux de pouvoir profiter des remarques du savant égyptologue et d'emprunter à ses planches quelques figures dont nous n'avions pas eu connaissance; mais il était trop tard; tout au moins avons-nous pu constater, en lisant le mémoire, que les vues exposées ici s'accordent, dans l'ensemble, avec celles de M. Ebers. Il distingue, dans l'inventaire qu'il dresse, des objets de fabrique égyptienne importés en Sardaigne par le commerce, des objets de style égyptisant qui doivent être de travail phénicien, d'autres, de même origine, où l'on sent l'imitation des types de l'Asie antérieure, et enfin les monuments où l'on sent l'influence de l'art grec. A peine avons-nous besoin de dire qu'il rejette bien loin l'hypothèse d'une colonie égyptienne établie en Sardaigne ou celle qui expliquerait la présence de ces objets dans l'île par le séjour qu'y ont fait, sous l'empire romain, les hommes de race orientale qui y ont été déportés à titre de juifs ou de chrétiens. Pour lui, certains de ces monuments pourraient remonter jusqu'aux dynasties thébaines; mais il admet, comme M. Helbig, que le plus grand nombre ont dû être importés en Sardaigne à l'époque de la domination carthaginoise, entre le septième et le quatrième siècle.

Le plus clair résultat des fouilles qui ont été faites en Sardaigne, depuis une quarantaine d'années, ç'a été de prouver que, jusqu'à la conquête romaine, les principales cités de l'île n'ont guère eu de rapports avec la Grèce : à peine y trouve-t-on, de loin en loin, quelques vases et quelques terres cuites de fabrique grecque. Ces villes, Tyr les avait fondées ; elles ont grandi, elles se sont développées sous les auspices de Carthage. Leurs tombes sont creusées et disposées sur le modèle des tombes phéniciennes et puniques ; les stèles et les figures que l'on y trouve portent parfois des inscriptions phéniciennes et représentent toujours les types divins qui dominent en Syrie, à Cypre et en Afrique. Or il en est de même pour les sceaux que l'on a recueillis, en quantité prodigieuse, dans les nécropoles et parmi les ruines de ces villes [1]. Ce sont presque tous des scarabées ; ils sont en pierre dure, en terre émaillée et en pâte de verre. On n'y rencontre que très exceptionnellement des inscriptions analogues à celles que nous avons trouvées en Syrie ; mais il n'est pas rare d'y apercevoir quelques caractères phéniciens isolés [2]. Rien ne serait plus aisé que de former, avec ces intailles, des séries qui correspondraient, trait pour trait, à celles dont les éléments ont été fournis par les découvertes faites en Orient. Nous n'entreprendrons pas ce travail, qui risquerait de nous entraîner trop loin ; il suffira de donner quelques exemples, choisis entre mille ; la preuve sera bientôt faite [3].

Les types égyptiens abondent dans les collections qui ont été formées en Sardaigne. Un certain nombre de ces scarabées, comme la plupart des scarabées égyptiens, n'ont d'autre décor que de courtes inscriptions hiéroglyphiques. On y a reconnu les cartouches de plusieurs pharaons, ceux par exemple de Ménès, de Mycérinus ou Menka-ra, de Thoutmès III, d'Aménophis III, de Séti I, etc. [4]. Il ne faudrait pas en conclure qu'aucun de ces monuments remonte au temps de l'ancien empire ou même des grandes dynasties thébaines. Les égyptologues ont constaté qu'en Égypte même et, par suite, chez les peuples qui ont copié les monuments égyptiens, certains de ces cartouches ont été repris et répétés bien des siècles après le règne des princes

1. A elle seule, une collection privée, celle du chanoine Spano, renfermait les empreintes de 600 scarabées, qui tous provenaient de Tharros (Crespi, *Catalogo*, p. 138, note 1).

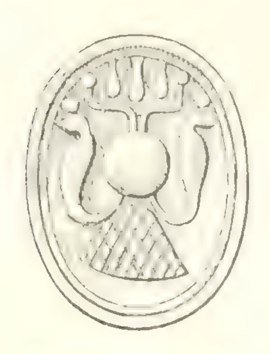
2. *Bullettino archeologico sardo*, t. VII, p. 27.

3. On lira avec profit les observations de M. Mansell sur les *Pierres gravées de la nécropole de Tharros* (*Gazette archéologique*, 1877, pp. 74-76 ; 1878, pp. 35-40 et 50-53).

4. Occurti, dans le *Bullettino archeologico sardo*, t. II, p. 103, 112.

auxquels ils appartenaient ; on aimait à les reproduire, sans doute pour la lointaine antiquité dont ils éveillaient le souvenir dans l'esprit ; ils étaient devenus ainsi comme une sorte de lieu commun, un motif courant de décoration par l'écriture [1].

Les hiéroglyphes n'auraient pas suffi à fournir la matière d'une décoration un peu variée ; les graveurs ont mis sur ces cachets toutes sortes de motifs plus ou moins fidèlement empruntés au répertoire de l'art égyptien. Il y a de purs symboles ; tel est le dessin formé par un disque surmonté d'une coiffure osirienne et flanqué de deux uræus (fig. 464). Ailleurs c'est l'uræus ailé, qui a au-dessus de sa tête le croissant et le disque (fig. 465). Il y a aussi des personnages et des



464. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. I, p. 120.



465. — Scarabée sarde. *Bullettino*, p. 120.



466. — Scarabée sarde. Cornaline. Crespi, *Catalogo*, pl. A.



467. — Scarabée sarde. Jaspe. Crespi, *Catalogo*, pl. A.

scènes parfois assez compliquées. Ici c'est un dieu à tête d'épervier qui, la double couronne au front, est en adoration devant une statuette ithyphallique posée au-dessus d'un cartouche (fig. 466). Là un dieu à tête d'ibis est debout, le sceptre en main, au-dessous du globe ailé (fig. 467). Trois personnages à tête de chien, des Anubis, occupent la partie inférieure d'un cachet ; dans le haut, un fer de hache, un cartouche et un aigle (fig. 468). Enfin, comme dernier échantillon de ces thèmes

1. Voir au sujet de ces restitutions une note de Mariette dans Renan, *Mission de Phénicie*, p. 854. M. Ebers, dans l'article cité plus haut, est tout à fait du même avis. On ne s'étonne pas que M. Renan ait rencontré en Syrie des scarabées avec le cartouche de Thoutmès III (*Mission de Phénicie*, p. 490) ; on pourrait dire qu'ils y ont été portés par les armées égyptiennes ; mais ce qui prouve que ces scarabées, authentiques ou contrefaits, ont été l'objet d'un commerce assez actif, c'est qu'on les recueille dans des îles et sur des terres où jamais un sujet des rois thébains n'a mis le pied. A Cypre on a retrouvé, sur des intailles de ce genre, les noms de Mycérinus et de Thoutmès III (A. de Cesnola, *Salaminia*, p. 137-139) ; or ce n'est qu'au temps des princes saïtes que Cypre a été, pendant très peu de temps d'ailleurs, rattachée politiquement à l'Égypte. Quant à Rhodes, jamais elle n'a même été menacée par l'ambition des Pharaons ; or Salzmann y a ramassé dans une tombe un scarabée avec le cartouche de Khoufou, le Chéops des Grecs (*Revue archéologique*, 1863, t. VIII, p. 2).

dérobés à l'Égypte, nous citerons le groupe que, depuis les premières dynasties jusqu'au temps des Ptolémées, les sculpteurs et les peintres égyptiens ont si souvent répété pour honorer leurs princes, la représentation traditionnelle du roi qui brandit son glaive, sa hache ou sa massue au-dessus de la tête de l'ennemi vaincu et agenouillé (fig. 469)[1].



468. — Scarabée sarde. Terre émaillée. Crespi, *Catalogo*, pl. A.



469. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. IV, pl. II.



470. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. IV, pl. II.

Là encore, comme dans les pierres que nous avons recueillies en Orient, telle image est inspirée à la fois des modèles égyptiens et assyriens. S'il est un thème cher aux artistes asiatiques, c'est bien celui de la lutte engagée entre le roi et le lion. Cette lutte est souvent figurée sur les scarabées sardes; mais, dans l'un de ceux dont elle orne le plat, le roi a gardé la pose du pharaon qui terrasse les peuples hostiles à l'Égypte; il a d'ailleurs la barbe et la tiare des rois ninivites (fig. 470). Au contraire, sur plusieurs autres de ces scarabées, il est debout, en face de l'animal dont il saisit les pattes, comme sur certains bas-reliefs assyriens et aux portes des palais de Persépolis. Ici il a la couronne en tête (fig. 471), là il est coiffé de la tiare assyrienne (fig. 472). Parfois le roi a le costume et la tiare des princes achéménides, et l'animal qu'il dompte, ailé et les



471. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. IV, pl. II.



472. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. IV, pl. II.

1. La *baris*, que nous avons trouvée sur des pierres d'origine syrienne, se rencontre souvent aussi sur les scarabées sardes (*Bullettino*, t. II, p. 122). Une de ces pierres nous la montre portée par le crocodile (*ibid.*, p. 123). On retrouverait, avec quelques variantes dans le détail, la plupart des motifs égyptiens et asiatiques des scarabées sardes dans les scarabées de pierre et de terre émaillée qui faisaient partie du trésor de Curium (Cesnola, *Cyprus*, pl. XXXV-XXXVII). Le globe ailé y occupe souvent le haut du champ;

cornes au front, est plutôt la fabuleuse licorne que le lion (fig. 473). Voici encore une curieuse variante de la donnée banale ; c'est un satyre qui lutte contre le lion et lui enfonce son épée dans le flanc (fig. 474). C'est à l'art grec, selon toute vraisemblance, que le lapidaire a emprunté le type du satyre.



473. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. IV, pl. II.



474. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. IV, pl. II.



475. — Scarabée sarde. Cornaline. Crespi, *Catalogo*, pl. A.



476. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. IV, pl. II.

Le combat du lion contre le taureau revient aussi très fréquemment; le graveur a su, d'une intaille à une autre, mettre de la variété dans les poses et les mouvements (fig. 475 et 476). On trouvait plaisir à représenter ces luttes engagées entre des animaux d'espèces différentes; sur un de ces scarabées sardes, c'est un porc que le lion dévore (cul-de-lampe du chapitre V); sur un autre, un serpent est aux prises avec un aigle (cul-de-lampe du chapitre VII).



477. — Scarabée sarde. *Bullettino*, t. IV, pl. II.

Les scènes d'adoration que nous avons si souvent rencontrées sur les intailles phéniciennes et araméennes ne sont pas moins fréquentes ici; nous n'aurions eu, pour en donner nombre d'exemples, que l'embarras du choix ; un seul échantillon suffira. Sous un globe ailé, un personnage barbu, coiffé d'une haute tiare qui ressemble au bonnet persan d'aujourd'hui, tient une torche de chaque main; il est assis devant un autel du feu ou *pyrée* que caractérise très nettement la flamme qui monte en pyramide (fig. 477).

on y rencontre le griffon, la *baris*, le dieu à tête d'épervier, dans différentes attitudes, les génies ailés ou les prêtres en adoration devant l'arbre sacré, etc. On y revoit aussi le combat du roi contre le lion (pl. XXXVI, fig. 3). Si nous avons préféré tirer nos exemples des scarabées sardes, c'est que ceux-ci n'ont été publiés que dans des ouvrages qui sont assez rares, tandis que le livre de M. de Cesnola est dans la bibliothèque de tout archéologue.

On remarquera la régularité du contour dans les scarabées sardes. Il y en a bien peu où l'image ne soit pas entourée d'une bordure que dessine tantôt une torsade, tantôt une rangée de denticules. Pas d'inscriptions, mais le retour très fréquent des mêmes types exécutés avec une habileté moyenne, avec une sûreté qui donne presque l'illusion du travail de la machine. Il n'y a pas à s'y tromper, nous avons là les produits d'une industrie qui, comme nous dirions, fabrique en gros et pour l'exportation, sur des patrons que chaque génération calquait à son tour; dans de telles conditions, la copie, à la longue, devait finir par différer sensiblement du modèle. Ce qui en reste le plus près, c'est encore toute la série des motifs égyptiens; le dessin en est très simple; et, d'ailleurs, la première influence que la Phénicie eût subie, c'était celle de l'Égypte; elle en avait été pénétrée profondément et comme imprégnée jusqu'à saturation; l'ouvrier phénicien a toujours dessiné la figure égyptienne à main levée, on pourrait presque dire les yeux fermés. Lorsque ensuite il voulut s'inspirer des monuments de l'Assyrie et, plus tard encore, imiter ceux de la Perse, il eut à faire un effort plus marqué; il eut plus de peine à entrer dans le goût et dans l'esprit de cet autre style; il se contenta plus aisément d'un à peu près, d'une facture toute conventionnelle qui ne rappelait que d'assez loin les qualités et les défauts de l'original.

Cette différence dans le succès et dans la sincérité de l'imitation dut être plus sensible encore chez les Phéniciens occidentaux que chez les orientaux; à Carthage et en Sardaigne, on était plus loin de Babylone et de Ninive que des ports du Delta. Carthage, on en a plus d'une preuve, entretenait des relations suivies avec l'Egypte et, dans mainte forme de l'architecture et de l'ornementation, le goût égyptien s'est fait sentir sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, jusque vers le premier siècle de notre ère[1]. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les types égyptiens prédominent ici et par le nombre et par la qualité; l'histoire de la Sardaigne est bien mal connue; mais le peu que l'on en sait autorise à croire que Caralis, Tharros et toutes les autres villes dont les dépouilles remplissent aujourd'hui les musées de l'île n'ont été vraiment prospères et riches que de la fin du sixième à la fin du troisième siècle, au temps où Carthage régnait dans tout le bassin occidental de la Méditerranée. C'était alors Carthage, et Carthage seule, qui leur fournissait le nécessaire et le superflu, tout leur

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 374-376.

outillage et tout leur luxe. Il y a donc lieu de soupçonner que beaucoup de ces cachets ont été fabriqués à Carthage; mais d'autres paraissent l'avoir été sur place, dans l'île même. Tous les explorateurs de la Sardaigne sont d'accord sur ce point : ils déclarent avoir retrouvé, dans le voisinage des principales nécropoles, les roches mêmes dans lesquelles sont sculptées ces intailles; auprès des scarabées terminés, ils en ont ramassé d'autres qui n'étaient qu'ébauchés; ils parlent de noyaux de jaspe où l'on distingue, en creux, la forme des scarabées que l'outil en a tirés [1]. Le fait est digne d'attention; la glyptique est un des arts dont les procédés sont le plus délicats, et il est curieux de le voir cultivé, sous les auspices des Carthaginois, dans une île qui, pendant tout le temps de la domination romaine, paraît être retombée dans une sorte de barbarie.

Nous arrêterons ici cette étude sur la glyptique phénicienne. On nous reprochera peut-être d'avoir trop longtemps insisté sur des monuments qui ne se distinguent ni par l'originalité du thème, ni par la beauté de l'exécution; il importait pourtant de montrer que, sur ce terrain aussi, les Phéniciens ont joué un rôle utile et rendu service à la civilisation [2]. Ils ont fait preuve de sens pratique en écartant, comme incommode, la forme du sceau cylindrique et en lui préférant le cône et le scarabée, qui donnaient une empreinte plus rapidement obtenue et plus complète. Nous ne serions pas éloigné de croire qu'ils ont les premiers essayé de l'intaille encastrée dans le chaton d'une bague, exemple dont le génie grec aurait tiré parti. C'est ce procédé qui a conduit les graveurs grecs à faire tenir de vrais chefs-d'œuvre du goût le plus pur dans le champ étroit d'un tout petit disque de sardoine ou de cornaline. En tout cas, ces anneaux, que les marchands phéniciens ont portés partout avec eux, ces images que, dans tous les ports où ils trafiquaient, ils ont posées sur la cire ou sur l'argile,

1. Crespi, *Catalogo*, p. 131. Spano, *Bullettino archeologico sardo*, t. I, p. 84.

2. Le lecteur qui désirerait avoir sous les yeux et comparer un plus grand nombre d'intailles phéniciennes devrait consulter, outre les *Mélanges d'archéologie*, de M. de Vogüé, que nous avons si souvent cités, le mémoire de Lévy, *Siegel und Gemmen mit aramæischen, phœnikischen, altebraischen, himjaritischen, nabatæischen und altsyrischen Inschriften* (Breslau, 1866), ainsi qu'une très intéressante étude de M. Clermont-Ganneau, *Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens, suivis d'épigraphes phéniciennes inédites sur divers objets, et de deux intailles cypriotes*, 48 pages et 2 planches (extrait du *Journal asiatique*, 1883). Plusieurs des types qui y sont étudiés et représentés avec la précision dont l'auteur a l'habitude répètent quelques-uns de ceux que nous avons décrits. Nous citerons notamment le sphinx hiéracocéphale (n° 7), les scènes d'adoration (n°s 20 et 25), le Bes vu de face qui tient deux animaux, l'un par la queue, l'autre par la gorge (26 A), etc.

présentaient des formes et des motifs dont les premiers artistes grecs ont fait leur profit. C'est ainsi que dans cette collection d'empreintes sur argile qui ont été retrouvées autour de l'un des temples de l'acropole de Sélinonte, à côté de centaines de sceaux qui nous offrent des types chers à l'archaïsme grec, on en a recueilli un certain nombre qui ont tout à fait le caractère des intailles que nous venons de décrire [1]. Les symboles égyptiens dominent dans cette série; ce ne sont que barques sacrées, globes ailés, dieux à tête de chien, uræus, etc.; on serait tenté de croire que quelques-unes de ces images ont été données par les scarabées mêmes que nous avons ramassés en Sardaigne. Sur une de ces empreintes, on revoit le taureau terrassé par le lion. Ailleurs, c'est le type punique de la tête de cheval; auprès est gravé en lettres phéniciennes un nom de femme, *Mishath*. L'invention est pauvre, ici comme en Sardaigne, sur ces sceaux des négociants carthaginois; cependant, lorsque la Grèce a commencé de frapper ses monnaies, ces images n'ont-elles pas contribué à lui suggérer quelques-uns des types qu'elle a gravés sur ses premiers coins?

Il serait intéressant d'examiner à ce point de vue les plus anciennes monnaies de la Grèce, celles de Cypre particulièrement et de l'Asie Mineure; mais cette comparaison trouvera sa place dans la suite de ce livre [2]. Nous n'avons même pas cru devoir nous engager ici dans la description des types de la numismatique phénicienne; si nous en avons reproduit quelques-uns, ce n'a été qu'à titre de supplément d'information, pour donner l'idée de la popularité et de la vitalité de tel ou tel motif. Ce que nous cherchions, c'était à déterminer ce que la Phénicie a reçu de ses devancières, l'Égypte, la Chaldée et l'Assyrie; nous voulions faire le compte de ce qu'elle avait tiré de son propre fonds pour l'ajouter à cet héritage du passé; nous prétendions dresser le bilan de ses emprunts et de son apport social; or la monnaie est d'invention lydienne ou grecque; en tout cas, c'est la Grèce qui en a répandu l'usage dans le bassin de la Méditerranée; la Phénicie n'est

1. Voir la curieuse dissertation de M. Antoine Salinas, intitulée : *Dei sigilli di Creta rinvenuti a Selinunte e ora conservati nel museo nazionale di Palermo*, in-4, Roma, 1883, 30 pages et XV planches d'une exécution très soignée. Les empreintes que M. Salinas croit avec raison phéniciennes sont réunies dans la planche XV et portent les numéros 402 à 422.

2. Pour les monnaies cypriotes, le travail le plus récent et celui que l'on consultera avec le plus de fruit, c'est la dissertation de M. Six, intitulée : *Du classement des séries cypriotes*, in-8, 126 pages et 3 planches (extrait de la *Revue numismatique*, troisième et quatrième trimestres, 1883). La numismatique phénicienne mériterait de devenir l'objet d'un travail du même genre, et M. Six serait mieux placé que personne pour l'entreprendre.

pour rien dans ce progrès. Si parfois, au cours de cette enquête, nous avons été entraîné à dépasser les limites que nous nous étions fixées, limites qui, sur bien des points, sont indécises et mal tracées, tout au moins ne pouvions-nous, de propos délibéré, nous appliquer à une étude qui nous aurait manifestement conduit et retenu de l'autre côté de cette frontière. Quand Tyr et Sidon, quand Kition et les autres villes cypriotes frappent les monnaies dont nous avons donné quelques échantillons, elles se mettent, par là même, à l'école de la Grèce, de la Grèce déjà pleinement émancipée et maîtresse de toutes les ressources dont disposera son génie.



CHAPITRE IX

LA PEINTURE

Il n'y a pas lieu de croire que la Phénicie ait jamais, comme l'Égypte, représenté sur les parois de ses tombes et de ses temples, dans des fresques brillantes et variées, toute sa vie publique et privée; nous ne voyons pas qu'elle ait, comme la Chaldée et l'Assyrie, employé la brique émaillée pour composer de vastes tableaux que rempliraient ses dieux et ses rois. Cependant, si elle n'a pas eu de si hautes ambitions, elle a dû recourir à la couleur, comme à un expédient utile, tantôt pour déguiser la grossièreté des matériaux qu'elle mettait en œuvre, tantôt pour gagner du temps et pour obtenir du pinceau, à meilleur marché, les détails et les effets que le ciseau ne lui aurait donnés qu'au prix d'un plus long effort.

Il n'y a sans doute plus trace de décoration polychrome dans ceux des caveaux phéniciens qui nous ont paru remonter à une haute antiquité; mais on peut se demander si ce décor n'a pas existé autrefois, au moins dans certaines chambres où il aurait été effacé, avec le temps, par l'action prolongée des eaux, sous un climat qui est loin d'être aussi sec que celui de l'Égypte. Ce qui confirmerait cette conjecture, c'est qu'autour de Sidon et sur plusieurs autres points de la côte, les hypogées de l'époque gréco-romaine laissent encore voir les restes assez bien conservés de peintures sur enduit. Le plus souvent ces peintures ne représentent que des feuillages, des fleurs et des oiseaux; mais pourtant il y a, dans une de ces grottes, des sujets empruntés à la fable de Psyché [1]. Si ces stucs historiés ne subsistent que dans les sépultures du dernier âge de l'antiquité, c'est peut-être seulement parce que celles-ci sont moins anciennes; moins d'hivers y ont versé leurs pluies. On devine, en effet, à plus d'un indice que les

1. RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 209, 395-396, 661, 664.

Phéniciens ont aimé de bonne heure à étendre la couleur sur la pierre et sur l'argile. Les sarcophages anthropoïdes étaient peints; on l'a constaté sur ceux de ces monuments qui proviennent de la Syrie comme sur d'autres qui ont été découverts dans les colonies phéniciennes [1].

Il en était de même pour les stèles funéraires; on en a où l'image du défunt et l'épitaphe qui l'accompagne sont peintes à plat sur un stuc très résistant dont a été recouverte une partie de la dalle funéraire; celle-ci était donc ornée d'une sorte de tableau qu'entourait un cadre en relief et que surmontait un petit fronton. C'est la nécropole de Sidon qui a donné ces monuments, dont les meilleurs exemplaires sont au Louvre [2]. Ces stèles sont, il est vrai, postérieures, et de beaucoup peut-être, à l'ère chrétienne; mais ne sommes-nous pas fondés à supposer que les peintres qui ont exécuté ces fresques funéraires ne faisaient que continuer une tradition qui remonte aux origines mêmes de la civilisation phénicienne? Les peuples auxquels les Phéniciens ont demandé leurs premiers modèles faisaient un usage constant des enduits coloriés; en Égypte particulièrement, toutes les stèles étaient peintes. Pour Cypre tout au moins, nous avons la preuve que le pinceau était, à lui seul, chargé de fournir une partie de la décoration du cippe; dans une des plus remarquables de ces stèles que surmontent deux sphinx adossés, le corps de la dalle n'a d'autre ornement qu'une bandelette peinte en rouge (fig. 151) [3]; or, si l'exécution des sphinx trahit déjà ici l'influence de l'art grec classique, il n'en est pas moins certain que ce fragment doit être antérieur de trois ou quatre siècles aux stèles sidoniennes où nous trouvons l'emploi du même procédé.

Il n'est pas douteux non plus que les Égyptiens et les Cypriotes aient peint leurs statues; c'était encore un exemple que l'Égypte leur avait donné, et qu'ils ont dû suivre docilement. Dans les quelques morceaux, faits de la roche du pays, qui représentent pour nous la sculpture phénicienne proprement dite, nous n'avons pas relevé de traces de couleur; presque tous ces débris sont si frustes que l'épiderme de la figure a disparu et avec lui tout vestige de coloration superficielle. Il n'en est pas de même à Cypre, où la sculpture s'est souvent mieux conservée. Des observations que nous pouvons faire encore dans les musées et surtout de celles que l'on recueille chez les

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 179.

2. Renan, *Mission*, p. 380, pl. XLIII, n°s 4, 5, 6, 7, 8, 9. Clermont-Ganneau, *Stèles peintes de Sidon (Gazette archéologique*, 1877, p. 102 et pl. XV et XVI).

3. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 215, n. 4.

auteurs des fouilles cypriotes, chez ceux qui ont vu les monuments sortir de terre, il semble résulter que les figures de calcaire n'étaient pas à Cypre, comme elles l'étaient en Égypte, revêtues tout entières d'un ton sous lequel se serait dissimulé le grain de la pierre. La couleur paraît y avoir été employée d'une manière plus discrète; elle servait à faire ressortir certains détails. On distingue assez souvent des restes de rouge sur les cheveux, sur la barbe et à la place de la pupille de l'œil[1]; il est permis de croire que ce ton, tel qu'il s'offre aujourd'hui au regard, n'a plus la valeur qu'il avait au moment où il fut appliqué; peut-être n'y faut-il voir qu'un mordant sur lequel aurait été posée une autre teinte, aujourd'hui disparue. On s'explique mieux le rouge aux lèvres, tel que je l'ai remarqué, à Londres notamment, sur plusieurs têtes. Enfin, dans les grandes figures, le vêtement est bordé d'une bande qui est encore quelquefois teinte en rouge ou en bleu; il y a même certaines statuettes où l'un de ces tons apparaît encore, étendu sur tout le vêtement[2].

Si, dans les figures de pierre, la polychromie est restée très discrète, comme en Assyrie, en revanche, sur l'argile, les touches de couleur ont été bien plus largement prodiguées. On s'explique aisément cette différence. Lorsque, sous l'influence de la Chaldée et de l'Assyrie, les Phéniciens se mirent à faire ce que n'avait pour ainsi dire pas fait l'Égypte, des figurines en simple terre cuite, ils n'en avaient pas moins sous les yeux, par milliers, ces figurines en faïence égyptienne, où l'émail avait tant de brillant; ils durent ainsi se trouver tout naturellement conduits à tenter de répandre sur leurs statuettes d'argile quelque chose de l'éclat et de la variété de ton que présentaient toutes ces amulettes, toutes ces images petites ou grandes qu'ils tiraient des manufactures égyptiennes. Ce qui les encourageait à cet essai, c'était la facilité qu'ils avaient de fixer les couleurs sur l'argile, en les faisant passer au four avec la figure; on assurait ainsi à cette coloration, sinon la durée de la glaçure vitrifiée, tout au moins une solidité relative qui paraissait très suffisante. En effet, malgré le long séjour qu'elles ont fait dans les entrailles de la terre et dans l'atmosphère humide de nos musées, beaucoup de figurines phéniciennes

1. Doell, *Die Sammlung Cesnola*, p. 10. Cesnola, *Cyprus*, p. 130. Le ciseau n'a jamais dessiné cette pupille; elle n'est indiquée, là où l'on en trouve quelque vestige, que par un cercle rempli de couleur et tracé au pinceau sur la pierre.

2. Ross a vu à *Dali* nombre de figurines votives en pierre calcaire qui, quand elles sont sorties de terre sous ses yeux, présentaient encore des traces de couleur très visibles; il mentionne particulièrement le vert et le rouge (*Reisen*, t. IV, p. 100).

gardent encore aujourd'hui la marque très apparente des couleurs dont elles ont été jadis revêtues; mais c'est surtout par les terres cuites cypriotes que nous pouvons juger du rôle important que jouait le pinceau dans la préparation des statuettes en argile que nombre d'ateliers livraient à la consommation, pour être déposées dans les tombes ou dans les temples; il nous suffira de renvoyer à notre planche II; on obtenait ainsi un ensemble qui, malgré la rapidité du travail, ne manquait pas de gaieté, d'harmonie et d'agrément.

La Phénicie n'a donc pas fait faire de progrès à la peinture; mais elle a pourtant colorié, dans une certaine mesure, les surfaces de ses monuments funéraires et peut-être d'autres encore dont rien n'a été épargné par le temps; elle a voulu, dans sa sculpture lapidaire, suppléer par des rehauts de couleur à l'insuffisance de son modelé; sur ses statuettes de terre cuite, elle a prodigué les tons vifs et clairs, en même temps que sur certains vases, sur ses verres, sur ses bijoux, elle imitait avec succès les belles teintes des émaux égyptiens. Comme leurs maîtres de la vallée du Nil et de la vallée de l'Euphrate, les Phéniciens ont donc eu, eux aussi, l'instinct et le sentiment de la couleur; en la versant et la distribuant, d'une main adroite et légère, sur tous les objets d'usage et de luxe qui sortaient de leurs fabriques, ils ont continué la tradition qui leur avait été transmise, et ils ont pu contribuer à répandre, chez les peuples avec lesquels ils étaient en rapport, le goût de la décoration polychrome.



CHAPITRE X

LES ARTS INDUSTRIELS

§ 1. — LA CÉRAMIQUE PHÉNICIENNE

Quand les Phéniciens, déjà familiarisés avec la mer et avec ses périls, entreprirent de pourvoir aux besoins des peuples divers qui habitaient les îles de la Méditerranée et la longue ligne brisée de ses côtes sinueuses, la plupart de ces tribus étaient encore étrangères aux industries les plus élémentaires ou du moins elles n'en possédaient que de très faibles rudiments. Un des articles qui durent le plus vite trouver sur tous ces marchés un placement certain et fructueux, ce fut la poterie. Strabon mentionne les vases de terre, avec les vases de cuivre et le sel, parmi les objets que les Phéniciens importaient dans les Cassitérides, les *Sorlingues* d'aujourd'hui, pour obtenir en échange l'étain et les autres métaux que produisaient ces îles et la côte voisine[1]. D'après Scylax, la poterie tenait une grande place dans le trafic d'échange que les Phéniciens faisaient, sur la côte occidentale de l'Afrique, avec les indigènes de l'île de Cerné, peut-être *Arguin,* au sud du cap Blanc[2].

Les habitudes durent d'ailleurs être les mêmes dans le commerce de la Méditerranée; ce ne fut pas seulement en Afrique et en Bretagne que cette marchandise achalanda les grèves sur lesquelles, auprès des villages qu'habitaient les tribus grecques, italiotes ou libyennes, les

1. STRABON, III, v. 11.

2. SCYLAX, *Periplus,* § 112. Scylax appelle cette poterie *poterie attique,* κέραμον Ἀττικόν; mais il est évident que ce commerce remonte à une époque beaucoup plus ancienne que le temps où les Phéniciens, établis au Pirée, pouvaient tirer du Céramique d'Athènes certaines poteries qui se recommandaient particulièrement par leur bon marché et par leur qualité. Si, au quatrième siècle, quand fut écrit le *Périple,* ils plaçaient là surtout des poteries achetées en Attique ou qui imitaient la façon attique, ils avaient dû commencer par jeter sur tous les marchés leurs propres produits.

négociants de Sidon et de Tyr étalaient les denrées qui formaient le chargement de leurs navires.

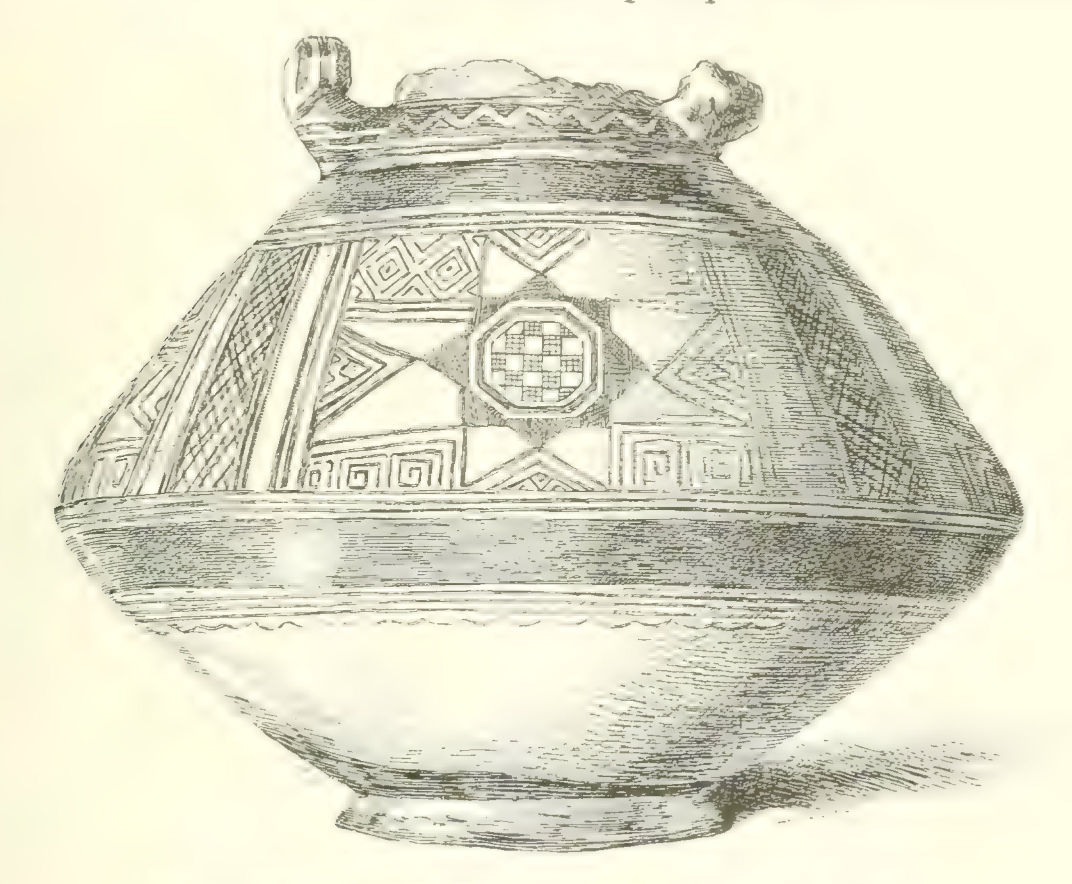
Quelques-unes des peuplades avec lesquelles les Phéniciens entrèrent en relation savaient peut-être déjà fabriquer des vases en terre ; mais ces vases ne pouvaient guère différer de ceux que l'on trouve dans les gisements dits *préhistoriques;* ils étaient façonnés à la main, avec une argile grossière et mêlée de cailloux, puis séchés au soleil ou mal cuits sous un feu de branchages verts ; ils laissaient échapper l'eau par leurs pores trop relâchés ; ils se fêlaient et se brisaient quand ils se trouvaient exposés à une flamme trop vive. Pouvait-on hésiter longtemps entre ces instruments imparfaits et ceux qu'une industrie supérieure se chargerait de fournir ? Ne préférerait-on pas, dès que l'on saurait où se les procurer, des vases qui conserveraient les liquides et qui supporteraient la chaleur du foyer le plus ardent ?

Ces vases dont le débit était assuré, la Phénicie apprit de très bonne heure à les fabriquer. Le tour et le four du potier étaient connus en Égypte bien des siècles avant le moment où naquirent les principales cités de la côte syrienne[1]; elle aussi, la Chaldée savait depuis longtemps préparer et cuire l'argile, quand les aïeux des Phéniciens l'avaient traversée pour venir s'établir entre la mer et le Liban[2]. Du rocher d'Arad à celui de Tyr, l'industrie du potier fut certainement une des premières à se développer ; tous ces ports expédiaient, chaque printemps, des cargaisons de jarres et de marmites, de coupes et de flacons, qui se distribuaient un peu partout, jusque sur les rivages de l'Atlantique ; à chaque campagne, les ateliers phéniciens étendaient le cercle de leur clientèle. Aujourd'hui encore, dans l'Archipel, certaines îles qui possèdent en abondance l'argile plastique, fournissent la poterie à leurs voisines auxquelles cette terre fait défaut ; les gens de Milo et d'Anaphé colportent partout, à pleins caïques, leurs cruches, leurs marmites et leurs écuelles ; toute cette vaisselle s'accumule, en tas rouges et luisants, sur le sable de la plage ou sur le môle du petit port, puis se rentre et se serre dans les *magasia,* comme on dit là-bas, dans ces quelques cafés et boutiques qui forment ce que l'on appelle la *marine:* c'est là que viennent s'approvisionner, au fur et à mesure de leurs besoins, les citadins de la ville haute et les paysans qui habitent les campagnes de l'intérieur.

1. *Histoire de l'Art,* t. I, ch. IX, § 2.
2. *Ibid.,* t. II, ch. VIII, § 1.

Les choses se passaient de même il y a bien des milliers d'années : mais alors c'étaient les barques phéniciennes qui venaient apporter la belle poterie neuve, celle que faisaient apprécier la solidité de son grain et l'élégance de son décor. Qu'était donc cette poterie phénicienne, où faut-il la chercher, et, si nous ne la trouvons pas, comment nous la représenter?

La première idée qui se présente à l'esprit, c'est d'aller demander les restes de la céramique phénicienne aux sépultures de la Phénicie ; mais celles-ci, bien des fois remaniées, presque toutes violées avant le



478. — Vase de Jérusalem. Hauteur, 0m,16. Louvre. (P. 670.)

temps où elles ont été interrogées par les explorateurs modernes, n'ont presque pas fourni de vases ; si des vases y ont été déposés jadis, ce qui est vraisemblable, ils ont été brisés quand ces terres ont été remuées dans l'antiquité même ou dans des siècles plus rapprochés de nous ; on n'en a pas même ramassé les débris. Là où les édifices, là où les pierres même ont été réduites en miettes, il n'est pas étonnant que la poterie n'ait point survécu. Les quelques vases ou fragments de vases recueillis par M. Renan n'ont pas d'intérêt ou sont de l'époque gréco-romaine [1]. Le Louvre possède quelques fragments qui proviennent de *Gaza*, de *Kherbet-Fouquouar* et de *Karak*, dans la Palestine

1. RENAN, *Mission de Phénicie*, pl. XXI.

méridionale; ils sont décorés, d'après les principes du style géométrique primitif, de rubans et de petites lignes droites ou courbes, de triangles qui s'appuient sur des bandes circulaires[1]. Le seul vase complet trouvé en Syrie a été acquis à Jérusalem par M. de Saulcy et donné par lui au Louvre (fig. 478); il est de couleur terne et sans glaçure; les dessins se détachent en brun sur un fond d'un gris sale. L'ornementation en est toute géométrique; c'est, au centre de la panse, un médaillon que remplit un damier; ce sont, tout autour, des méandres, des triangles, des losanges, des bandes verticales et horizontales que séparent des quadrillés. La forme est lourde et sans élégance.

La Syrie nous fournissant si peu de chose, il faut chercher hors de ses limites, dans ce que nous avons appelé la Phénicie extérieure; mais là encore notre curiosité sera trompée. Sans doute la céramique cypriote est d'une richesse presque infinie, et il y a bien des chances pour que beaucoup des vases trouvés dans l'île soient de fabrique phénicienne; mais auxquels sommes-nous en droit d'attribuer ce caractère? N'y a-t-il pas de sérieuses raisons de penser qu'avec le temps la population mêlée qui habitait l'île a eu des ateliers où, en céramique comme en sculpture, un goût local et particulier a donné naissance à des produits qui diffèrent de ceux de la Phénicie, qui témoignent d'un progrès de l'art? A vrai dire, nous n'osons considérer comme certainement phéniciens que les vases où un Phénicien a mis sa signature. Or, sur les trente inscriptions phéniciennes qui ont été recueillies dans l'île par M. de Cesnola et gravées par lui sur quatre planches à la fin de son livre, il y en a sept qui proviennent de vases d'argile trouvés dans les tombes de Kition et de Paphos, d'Idalie et d'Amathonte. Ce ne sont d'ailleurs pas de simples graffiti, tracés à la pointe et ajoutés après coup, qui pourraient ne pas être de la main même du potier par lequel le vase a été fabriqué[2]. Les lettres, peintes en noir, ont été tracées avec les mêmes couleurs que les dessins, avant la cuisson. Par malheur, la plupart de ces vases ne sont que de simples *pithoi*, de grandes jarres, en argile lisse, où l'on serrait l'huile et le vin. Un seul des vases où se lisent ces inscriptions appartient à une autre catégorie, à celle de la poterie peinte et décorée; il est de *Dali* (fig. 479). Le prin-

1. DUMONT, *les Céramiques de la Grèce propre*, p. 90-91.

2. Deux vases de petite dimension ont des graffiti sur le pied; mais l'authenticité de ces graffiti est loin de paraître aux éditeurs du *Corpus* aussi bien établie que celle des inscriptions peintes.

cipe de l'ornementation y est sensiblement le même que sur le vase de Jérusalem. Ici aussi, au milieu de la panse, une sorte de médaillon, dont le centre est occupé par une croix; tout autour, de grands losanges, dans lesquels en sont inscrits d'autres, plus petits, qui, par leur couleur alternativement blanche et noire, produisent l'effet d'un de nos damiers. La forme est plus heureuse dans l'exemplaire cypriote, et les anses ne manquent pas d'une certaine élégance.

Nous ne citerons que pour mémoire un vase en terre, trouvé à Palerme[1]; l'inscription qu'il porte, tracée à la pointe, indique seulement qu'il appartient à un certain Azrubaal, et la cruche où a été gravée cette légende est lisse et sans aucun ornement. Les fouilles de Carthage n'ont encore rien donné d'intéressant; on parle vaguement de « tessons d'une pâte jaunâtre, avec des traces de peinture brune, qui rappelaient singulièrement les vases archaïques que l'on exhume à Corinthe, à Athènes, dans l'île de Théra, sur plusieurs autres points de la Grèce et en Étrurie[2] ». Quant à la Sardaigne, nous n'avons pas appris qu'elle ait encore fourni de vase où l'on ait relevé soit une légende, soit même des lettres phéniciennes isolées; pourtant, comme on l'a déjà remarqué, certaines des poteries qui ont été recueillies dans la nécropole de Tharros rappellent, soit par leur forme, soit par leur décor, certains produits de la céramique cypriote[3]. On y rencontre la forme de la gourde, si commune à Cypre[4]. Un vase en forme d'outre est orné de fleurs de lotus[5]. Il est difficile aussi de ne pas reconnaître l'influence du goût phénicien dans deux disques en terre cuite blanchâtre dont par malheur on ne nous indique pas les dimensions et sur l'usage desquels nous ne pouvons, par conséquent, faire aucune conjecture. Un de ces disques est décoré de croissants qui enveloppent la moitié d'un disque et que séparent des fleurs en

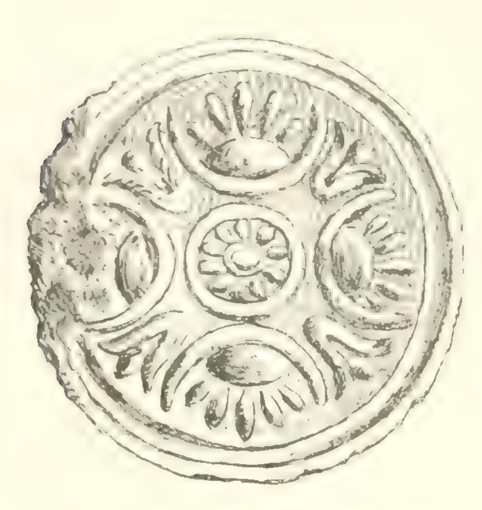


479. — Vase avec inscription phénicienne. Hauteur, 0m,33. Cesnola, *Cyprus*, p. 68.

1. *Corpus insc. semit.*, n° 133 et pl. XXVIII.
2. Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 56.
3. E. Pais, *la Sardegna prima del dominio romano*, p. 90. Les principaux types de cette céramique sont réunis dans la planche E du *Catalogo* de Crespi.
4. Crespi, *Catalogo*, pl. E, fig. 8.
5. *Id.*, *ibid.*, pl. E, fig. 5.

forme de lis (fig. 480)[1]; au centre, une rosace en façon de fleur ouverte. Sur l'autre de ces ronds, on voit, opposées par la base, des palmettes dont nous avons aperçu déjà le dessin sur plus d'un objet phénicien (fig. 481)[2].

Ainsi donc, voilà ce qui ressort du peu que nous savons, par les monuments, au sujet de la céramique phénicienne : les potiers phéniciens n'auraient eu recours, afin de décorer leurs vases, qu'à l'ornement géométrique. Nous pouvions prévoir ce résultat, car s'il est un fait qui ait été établi par toutes nos recherches sur l'art de la Phénicie, c'est bien celui-ci : on ne trouve rien en Phénicie qui n'ait été



480. — Disque en terre cuite. Crespi, *Catalogo*, pl. E, fig. 1.



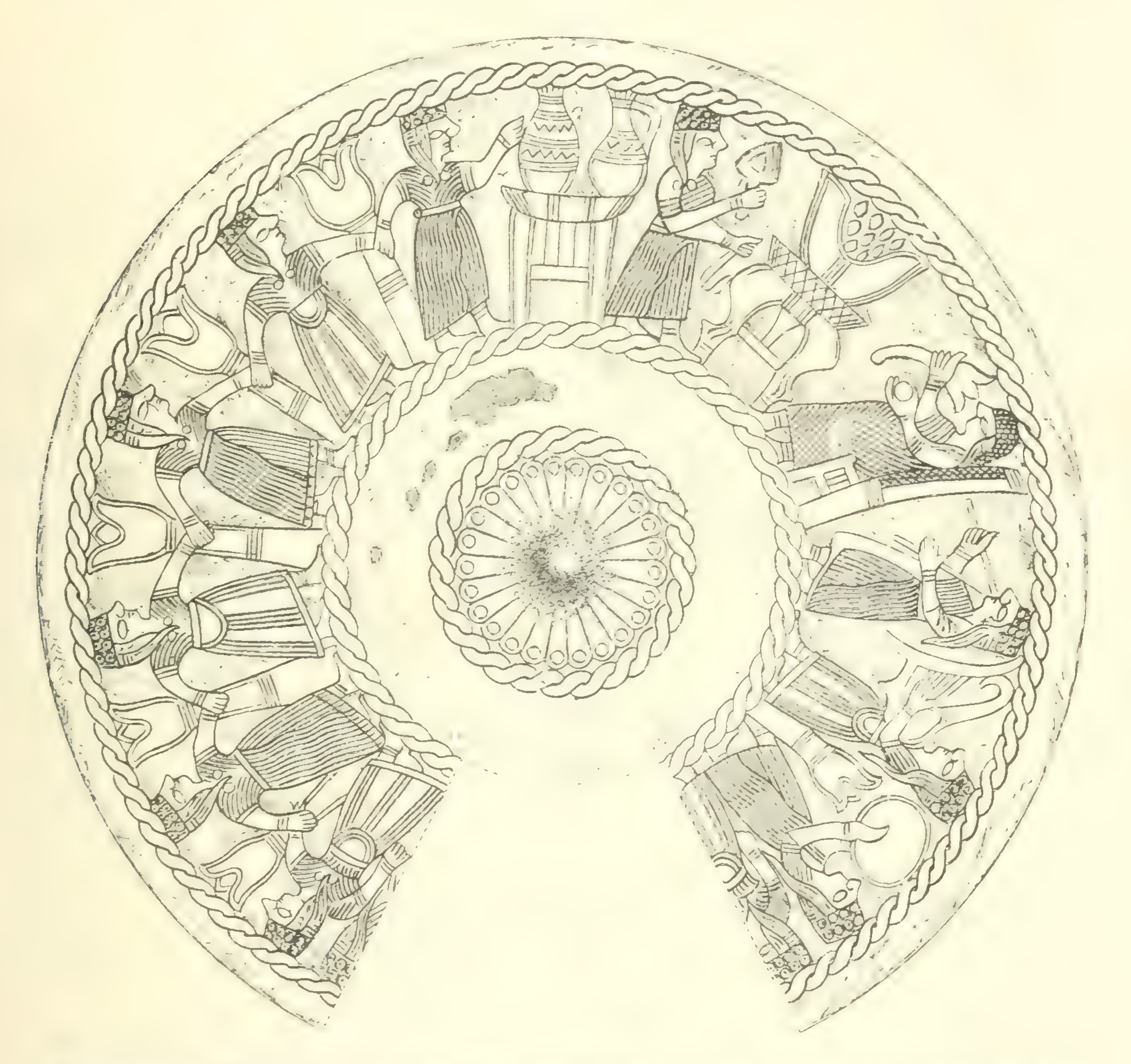
481. — Disque en terre cuite. Crespi, *Catalogo*, pl. E, fig. 2.

d'abord en Égypte, en Chaldée ou en Assyrie ; la Phénicie n'a pas inventé de formes et de motifs qui lui appartiennent en propre. Or la poterie usuelle de l'Égypte, en terre rouge non émaillée, est presque sans ornement, et, dans celle de la Mésopotamie, nous n'avons guère trouvé que l'ornement géométrique ; à peine quelques fragments où l'on rencontre la trace de figures de lions ou d'oiseaux, semblent-ils

1. Sur d'autres monuments, c'est un disque entier qu'embrasse le croissant. M. Clermont-Ganneau propose, à propos du groupe ainsi formé, une conjecture ingénieuse : il se demande si l'on ne doit pas l'expliquer par « le phénomène dit de *la lumière cendrée*, dans lequel la lune présente réellement cet aspect, et que l'on appelle populairement en Angleterre *la vieille lune dans les bras de la nouvelle*. Ce serait l'idée non pas de l'enfantement mythologique du soleil par la lune, mais du renouvellement de la lune par elle-même. » (*Sceaux et cachets israélites et phéniciens*, page 21, note 1.)

2. « Il paraît certain que des ateliers où l'on fabriquait la poterie d'usage ont existé de tout temps à Tharros, Olbia, Sulcis et sur d'autres points de l'île. C'est ce que l'on conclut, d'une part, de l'énorme quantité de fragments qui est sortie des nécropoles sardes, et, d'autre part, de la qualité même de la terre ; l'argile dont ces vases sont faits se retrouve dans le voisinage même de ces villes. » (Lettre de M. Vivanet, du 19 février 1881.)

indiquer que le potier avait fini par sentir le désir de varier ses effets en faisant jouer un certain rôle à la forme animale. Nous n'avons pas encore la preuve que les potiers phéniciens aient suivi dans cette voie ceux de Ninive ; mais nous pourrons peut-être la trouver quelque jour. Jusqu'à nouvel ordre, tout semble indiquer que, sur la poterie commune,



482. — Patère d'Idalie. Diamètre, $0^{m}.1325$. Ceccaldi, *Monuments antiques de Chypre*, pl. VII.

sur celle qui ne recevait pas de glaçure émaillée, on se contentait volontiers, en Syrie, de la décoration dite géométrique. Dans une de ces coupes que l'on s'accorde à regarder comme phéniciennes, dans la tasse de bronze qui a été retirée d'une tombe d'Idalie, deux vases sont posés sur une table (fig. 482). Sont-ils de terre ou de métal ? Il est difficile de le dire. En tout cas ils ressemblent, sinon par la forme, tout au moins par le caractère de l'ornement, à ceux que nous avons déjà décrits. Le goulot est orné de raies verticales ; sur un fond clair, des bandes horizontales tournent autour du col et de la panse, accompa-

gnées de lignes brisées qui dessinent ce que l'on appelle quelquefois des dents de loup.

Si les Phéniciens, autant que nous pouvons en juger, s'en sont tenus à ces combinaisons de lignes et à ces oppositions de couleurs quand il s'est agi d'orner leur poterie commune, ils ont eu, comme les Égyptiens, une autre espèce de poterie, d'une exécution plus soignée et sans doute aussi d'un plus haut prix; nous voulons parler de ces vases qui, par la manière dont ils sont fabriqués et par l'aspect qu'ils présentent, rentrent dans la catégorie de ce que nous avons appelé la *faïence égyptienne*[1]. Dans les produits que nous désignons ainsi, la coloration de l'épiderme n'est pas donnée par des terres délayées et étendues au pinceau sur l'argile; elle l'est par des poudres de verre que des oxydes métalliques ont diversement colorées. Mêlées à de l'eau gommée, à un mucilage quelconque, ces poudres forment des pâtes que l'on applique sur les surfaces à décorer; le feu du four les fond et les vitrifie; on obtient ainsi un émail qui a plus ou moins d'éclat et de solidité suivant que la préparation a été plus ou moins soignée[2].

C'était si bien là une industrie propre à l'Égypte que, chez les Grecs, on appelait *pierre égyptienne* (λίθον αἰγυπτιακόν) cette terre émaillée. Scylax, dans un passage que nous avons déjà cité, énumérant les objets que les Phéniciens échangent, sur la côte occidentale de l'Afrique, contre les produits du pays, se sert de ce terme, et nous ne pouvons douter qu'il n'ait en vue ces pâtes de verre et de terre vernissée, sceaux, amulettes, pendants de colliers, petits vases, figurines, que l'on retrouve partout où les Phéniciens ont passé, depuis la côte de Syrie jusqu'en Italie et en Sardaigne[3]. Tout cela avait, chez les peuples riverains de la Méditerranée, le succès et le débit que trouve, dans les temps modernes, chez les sauvages de l'Afrique et de l'Amérique, ce que l'on nomme la *verroterie*, cette bijouterie commune, fabriquée pour l'exportation, qui fournit encore aujourd'hui la matière d'un commerce assez considérable.

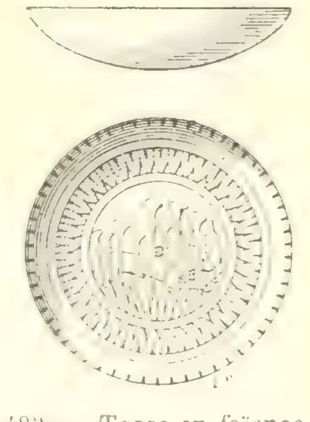
Les Phéniciens avaient l'esprit trop tourné vers le gain; ils étaient

1. *Histoire de l'Art*, t. I, pp. 820-826.

2. Une des premières conditions est la bonne qualité de la matière première, la franchise de sa couleur. J'ai vu dans la collection de M. Gréau un bâton d'un beau verre bleu, qui provient d'Égypte et qui est du même ton que les plus beaux émaux égyptiens. On ne devine pas à quoi, par lui-même, aurait pu servir ce bâton de verre; M. Gréau croit, et sa conjecture me paraît très vraisemblable, qu'il faisait partie de l'outillage d'un émailleur; il était destiné à être écrasé et pilé fin; c'était un pain de couleur.

3. Scylax, *Periple*, § 112.

de trop adroits imitateurs pour ne pas avoir songé bientôt à transporter dans leurs propres ateliers le siège d'une industrie qui avait d'aussi sûrs débouchés. Nous avons déjà reconnu, en étudiant les monuments de la sculpture, que certaines figurines en terre émaillée paraissent plutôt l'ouvrage d'une main phénicienne que d'une main égyptienne[1]; on en peut dire autant de ces scarabées du même genre qui se trouvent en si grand nombre dans les nécropoles sardes[2]. Nous arrivons à la même conclusion pour les vases. Il y en a sans doute dont il est difficile de deviner la vraie provenance. Telle est par exemple la tasse que M. de Cesnola a trouvée dans une tombe de Dali[3] (fig. 483). L'intérieur en est revêtu d'un émail vert sur lequel se détachent, en noir, des tiges de papyrus; c'est la représentation d'un de ces fourrés marécageux que les peintres égyptiens ont si souvent reproduits dans leurs tableaux.



483. — Tasse en faïence égyptienne.

Si le doute est permis ici, on ne saurait guère hésiter en présence d'autres monuments où la matière et le procédé sont les mêmes, mais qui présentent ce mélange de formes et d'influences par lequel se trahit la fabrique phénicienne. Nous voulons parler de vases où à des motifs purement égyptiens s'en ajoutent d'autres qui n'ont pas le même caractère et dont quelques-uns même laissent deviner que l'auteur de l'ouvrage connaît et imite aussi les modèles grecs.

On a signalé, dans les collections du Louvre et du Musée Britannique, toute une série d'aryballes grecs auxquels la fantaisie du potier a donné l'aspect d'une tête de guerrier couverte du casque grec[4]; la plupart proviennent de la nécropole de Camiros, dans l'île de Rhodes[5]. Voici comment ils sont disposés : le cimier n'est figuré que par une bande saillante, au-dessus de laquelle s'élève, au lieu de panache, un goulot étroit et court, muni du rebord plat qui caractérisait les flacons destinés à l'onction gymnastique ou à la toilette des femmes. Les

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 407-408.

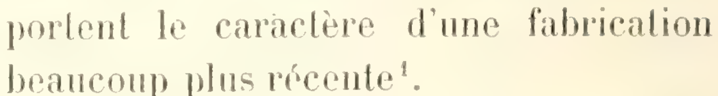
2. *Ibid.*, p. 655.

3. CESNOLA, *Cyprus*, p. 101.

4. HEUZEY, *Sur un petit vase en forme de tête casquée portant une inscription hiéroglyphique* (*Gazette archéologique*, 1880, pp. 145-146 et pl. XX). Voir aussi *Figurines de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. VII, fig. 2.

5. D'autres, qui sont au Louvre, faisaient partie de la collection Campana; il y a donc toute chance pour qu'ils aient été recueillis à Caeré ou dans la nécropole de quelque autre ville étrusque.

joues du casque (παρειαί, παραγναθίδες) sont abaissées, comme pour le combat, et représentées ordinairement avec les charnières qui permettaient de les relever, suivant un perfectionnement apporté à l'ancien casque de bronze. La suppression du nasal et la présence d'une sorte de fronton saillant (μέτωπον), qui forme un plan distinct de la convexité du timbre, sont aussi des modifications du type primitif de cette pièce d'armure. Les plus anciens de ces vases paraissent remonter à l'époque des vases archaïques à figures noires, rehaussées de pourpre; mais, cette forme une fois mise en vogue, on continua à la reproduire de siècle en siècle, et l'on en trouve des spécimens qui



portent le caractère d'une fabrication beaucoup plus récente[1].



484. — Vase en terre émaillée. Hauteur, 0m,065. Louvre. D'après Heuzey, *Les Figurines antiques*, pl. VII.

« S'il est un motif qui doive être considéré comme grec, c'est donc assurément cette imitation faite par les potiers du casque de bronze, qui était l'une des pièces nationales de l'armure des Hellènes. Cependant à cette série se rattache un petit monument, duquel on peut dire à coup sûr qu'il n'a été fabriqué ni en Grèce ni par des ouvriers grecs. C'est aussi un petit aryballe à tête casquée; mais il n'est pas d'argile ordinaire; il est fait de cette terre blanche, à texture sableuse, que recouvre une glaçure, le plus souvent colorée en bleu, et que l'on nomme communément *faïence égyptienne* (fig. 484).

« Ici l'émail a disparu avec le temps, comme il arrive assez souvent lorsque les objets de cette nature ont été enfouis dans un autre milieu que le sol conservateur de l'Égypte; mais il reste à la surface quelques vestiges de la teinte bleue qui le colorait, ainsi que des touches noires ou jaunes qui rehaussaient certains détails, comme les prunelles et les sourcils du guerrier et les ornements de son casque. Presque tous les détails de l'ornementation sont en outre dessinés avec une pointe de métal, lestement maniée. Ce travail à la pointe n'a pu être exécuté sur la terre qu'au moment où elle n'avait pas encore reçu la couche de substance vitrifiable qui devait la recouvrir d'un enduit brillant et coloré.

1. Heuzey, *Sur un petit vase*, pp. 145-146.

« Les traits à la pointe dessinent surtout très nettement les charnières du casque, dont les joues mobiles sont décorées, vers le milieu, d'une rosace de style oriental, qui paraît plutôt imprimée que gravée. On remarque sur le couvre-nuque des traits verticaux, qui s'éloignent aussi du style ordinaire de l'ornementation grecque et qui rappellent plutôt les rayures du *klaft* ou de la coiffure d'étoffe des rois égyptiens. La bande saillante, qui marque la place du cimier, se relève en avant, un peu comme l'uræus placé sur le front des pharaons. Le sommet du timbre porte aussi un ornement gravé, formé de pétales aigus, qui dérivent de la fleur de lotus. Le nasal ne descend pas sur le nez, et il est seulement indiqué, à sa naissance, par une légère découpure en forme de pointe. A part quelques détails de ce genre, d'un caractère surtout décoratif, le casque reproduit exactement la construction d'un *cranos* hellénique de bronze, déjà perfectionné, d'une forme intermédiaire entre l'ancien casque *aulopis* des aryballes peints et le casque à fronton saillant que reproduisent les aryballes grecs façonnés en relief.

« Nous avons réservé, à cause de son importance exceptionnelle, un détail de la décoration, qui fait de ce petit objet un monument des plus rares et des plus précieux pour l'histoire de l'art et de l'industrie antiques. Sur ce casque de forme grecque, on voit, non sans surprise, répétée sur les deux côtés du timbre et gravée avec la même pointe tranchante que les autres ornements, une bande de signes hiéroglyphiques, parmi lesquels se distingue un cartouche royal, placé entre deux griffons accroupis et affrontés. Les égyptologues les plus compétents y ont reconnu avec certitude, malgré la gravure négligée et presque cursive des hiéroglyphes, le nom d'un prince saïte, celui du roi *Ouhabra*, l'Apriès des Grecs, qui régnait en Égypte au commencement du sixième siècle (de 599 à 569 avant notre ère). Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le même cartouche se rencontre sur un petit vase de terre émaillée. On le voit au Louvre, également répété deux fois, sur un autre aryballe, celui-là de la forme ordinaire, découvert à Rhodes, dans les fouilles de Camiros, et publié par Longpérier comme un ouvrage de fabrique égypto-phénicienne (planche V, figure du milieu en haut de la page). Nous avons donc affaire à un objet d'autant plus intéressant qu'il est daté, ou qu'il ne peut du moins remonter au delà d'une époque fixe (599).

« Le lieu de la découverte, si l'on peut s'en rapporter aux renseignements qui ont été fournis, n'offrirait pas un moindre intérêt. Cet

objet a été présenté au Louvre, comme provenant de Corinthe, par un marchand d'Athènes, qui fait le commerce des antiquités grecques, et qui n'a pas de rapports ordinaires avec les régions plus éloignées de l'Orient. Le vendeur ne soupçonnait même pas que le monument fût de travail égyptien ou oriental. Il est donc au moins probable que cet objet a été réellement trouvé en Grèce, où les antiques relations commerciales de Corinthe avec l'Orient suffisent pour en expliquer la présence.

« Pour expliquer ce curieux objet, on a donc à résoudre les difficultés suivantes : il s'agit d'un vase qui représente une des pièces caractéristiques de l'armure des Hellènes, et qui appartient à un type dont tous les autres exemples connus sont des ouvrages grecs ; cependant, ce monument est de style égyptien ; il porte une inscription égyptienne et, par une contradiction nouvelle, c'est de la Grèce qu'il provient... Cependant, en voyant notre petite tête casquée, personne ne doutera que le style n'en soit égyptien, aussi bien que l'inscription hiéroglyphique qui la décore.

« Maintenant, le style égyptien est-il ici absolument pur? Sur ce point seulement, le doute est permis. La gravure des hiéroglyphes manque de netteté. Le graveur semble les avoir copiés sans bien connaître la valeur représentative des signes qu'il reproduisait. On rencontre cette écriture indécise sur toute une classe de scarabées, d'objets d'ivoire ou de métal, qui sont généralement considérés comme des imitations phéniciennes du style égyptien. Les griffons affrontés et les rosaces qui ornent le casque appartiennent aussi à un système de décoration qui vient de l'Asie plutôt que de l'Égypte. Enfin, le visage du guerrier, bien qu'il soit d'un type égyptien aux yeux allongés, au nez mince et très légèrement arqué, aux lèvres fortes, a un caractère farouche et rude, qui n'est pas habituel dans les ouvrages fabriqués par les artistes de la vallée du Nil. Ces considérations nous porteraient à croire que le vase qui nous occupe est sorti des ateliers de la Phénicie, mais qu'il est l'œuvre d'une école qui serrait de très près le style de l'Égypte[1]. »

Nous ne nous arrêterons pas à examiner toutes les hypothèses qui

1. HEUZEY, *Sur un petit vase*, pp. 147-151. Si nous avons reproduit cette description, malgré son étendue, c'est qu'elle est une vraie leçon de critique ; on ne saurait mieux montrer par quelles observations de détail et par quelles comparaisons minutieuses on peut essayer de distinguer les pastiches phéniciens de leurs prototypes égyptiens ou asiatiques. Si l'on n'arrive pas ainsi à une certitude absolue, on atteint du moins, dans bien des cas, un haut degré de vraisemblance.

peuvent se présenter à l'esprit quand on cherche à se rendre compte du véritable caractère de ce monument et à s'expliquer la pensée dont il est l'expression. Voici la supposition qui, de toutes, paraît la plus vraisemblable :

« Les Égyptiens, et aussi les Orientaux, aimaient à représenter, dans la décoration des objets mobiliers qui servaient à leurs usages, les types et les costumes des peuples étrangers et ennemis avec lesquels ils se trouvaient en contact. Têtes de nègres, têtes de Sémites, abondent sur les sièges, sur les vases, sur les ustensiles les plus variés et jusque sur les sandales. Au septième siècle et au sixième, à l'époque des rois de Saïs, l'expansion des aventuriers et des mercenaires grecs dans la Méditerranée orientale avait pris les proportions d'un grand mouvement historique, d'un fait capital de la civilisation antique. Il était naturel que l'art égypto-phénicien reproduisît leur image et figurât ces « hommes de bronze » sous le masque guerrier qui avait tant effrayé les populations du littoral. On s'explique aussi que le nom du roi Apriès se trouve associé à la représentation, puisque c'était grâce au concours des mercenaires qu'il avait subjugué une partie de la Phénicie et battu les flottes phéniciennes. Il est vrai que le type du guerrier n'est pas purement grec ; mais cela pouvait venir de la difficulté qu'éprouvaient les artistes à se défaire des types de leur art[1]. »

Notre vase a-t-il été fabriqué sur la vue de quelques aryballes grecs, de style très ancien, en forme de têtes casquées, ou bien est-il le prototype des objets du même genre qui ont été trouvés en Grèce et en Étrurie? Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question ; une seule observation suffira : si la tête casquée est figurée par la peinture sur certains aryballes corinthiens qui paraissent plus anciens que notre aryballe en terre émaillée, celui-ci, d'autre part, semble antérieur aux aryballes grecs où cette même tête est modelée en relief; on serait donc tenté d'en faire le point de départ de la série[2].

Quoi qu'il en soit, ce qui surtout importait ici, c'était qu'un exemple bien choisi et soigneusement étudié vînt donner une idée nette d'un genre de poterie dont les échantillons ne sauraient manquer de se multiplier, sans même qu'il soit besoin de fouilles nouvelles ; on fera des découvertes dans les collections publiques et privées. Partout ailleurs qu'en Égypte, la couche superficielle a presque toujours été plus

1. M. Heuzey examine les différentes conjectures auxquelles ce vase peut donner lieu (pp. 157-159); l'explication que nous présentons est celle qu'il préfère et qu'il adopte.
2. Heuzey, *Sur un petit vase*, pp. 159-160.

ou moins attaquée, et il faut souvent regarder les objets de fort près pour y distinguer quelques vestiges de l'émail. C'est parce qu'il a pu se livrer à cet examen minutieux que M. Heuzey a reconnu la trace d'une glaçure verte sur un aryballe, trouvé dans l'île de Cos, qui est modelé en forme non plus de tête casquée, mais d'Hercule[1]. Ici encore, c'est la Grèce qui a fourni la donnée première, le thème plastique; mais le type du visage est bien plus égyptien que grec, et le procédé technique est celui que nous avons caractérisé comme emprunté par la Phénicie à l'Égypte.

Faut-il croire, comme on l'a quelquefois pensé, que les Grecs eux-mêmes ont quelquefois fait usage de ce procédé, qu'ils ont eu des ateliers où l'on a fabriqué des terres émaillées[2]? A l'appui de cette conjecture, on ne cite, ce me semble, qu'un fait unique : il existe, au Musée Britannique, un petit vase de Camiros, modelé en forme de dauphin, d'un style grec très élégant, qui porte autour du goulot l'inscription suivante, gravée sous un vernis bleu des plus délicats :

ΠΥΘΕΩΕΜΙ

« J'appartiens à Pythes. »

Cet objet, au moins jusqu'à présent, est unique de son espèce; peut-être ne suffit-il pas à justifier l'induction qui en a été tirée. L'inscription qui le distingue semble indiquer que son propriétaire y attachait une importance toute particulière; on est tenté d'en conclure que c'était, dans son genre, une rareté; on se demande si ce vase n'est pas né du caprice de quelque voyageur grec qui visitait l'Égypte ou la Phénicie. Charmé de la transparence et de l'éclat de cet émail qu'il voyait briller partout autour de lui sur les moindres produits de l'industrie locale, ce Grec aurait commandé en fabrique, pour le rapporter comme un souvenir, ce petit vase dont il aurait fourni lui-même le dessin et la légende; il aurait fait exécuter le tout, sous ses yeux, par un de ces ouvriers orientaux dont l'adresse l'émerveillait.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, nous avons des raisons sérieuses de croire que la Grèce n'a pas adopté, qu'elle ne s'est pas approprié l'industrie dont nous venons de définir les procédés. Les fouilles de Camiros ont donné au Louvre et au Musée Britannique un

1. Heuzey, *Sur un petit vase*, pp. 161-163 et pl. XXVIII, fig. 1. Ce vase a été reproduit aussi dans les *Figurines de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. VII, fig. 3.

2. Heuzey, *Sur un petit vase*, p. 150.

assez grand nombre de poteries en terre émaillée ; notre planche V en offre quelques échantillons empruntés au Louvre. Quelques petits vases du même style ont été trouvés en Égypte, à Athènes et en Étrurie[1]. On arrive, en les comparant, à constituer une série de monuments qui ont tous un caractère commun : vous n'y rencontrez que des motifs familiers à l'art oriental.

Prenez par exemple les deux *alabastres* qui occupent la gauche et la droite de la planche[2]. La couverte en est d'un bleu clair que le temps a verdi. Le champ est partagé en plusieurs registres par des filets jaunes : ce même ton a servi pour accuser certains détails. Les figures sont tracées à la pointe, et une teinte foncée a été passée dans le creux. Ces figures sont des animaux accroupis ou marchant, lions, taureaux et antilopes, que séparent des arbres. Or, par la forme, ces vases rappellent l'alabastron trouvé à Nimroud et portant le nom du roi Sargon, avec une figure de lion[3] ; les séries d'animaux entremêlés d'arbres font songer à celles que montrent l'obélisque de Salmanasar III et les coupes de bronze ramassées à Nimroud[4]. Les feuilles d'où semble sortir le pied du vase ressemblent aux pétales du lotus.

L'alabastre qui, vu par devant et par derrière, remplit le milieu de la planche, est à base plane[5] ; sa couverte verdâtre est d'un ton plus pâle. Les ornements de la panse sont divisés en trois zones. L'une est composée de pétales allongés qui forment rosace autour du col. La seconde présente deux cartouches royaux, surmontés de plumes, qui contiennent le nom d'Apriès. De chaque côté de ces cartouches se voient un épervier, un uræus et une plante de papyrus. La troisième zone est décorée d'une série de fleurs épanouies alternant avec des boutons. Le tout est gravé au trait. L'embouchure, en partie brisée, est entourée d'oves, et la base de l'anse est ornée d'une palmette d'un très fort relief.

La réduplication du cartouche, l'absence de titres royaux, la forme même des diverses figures qui viennent d'être énumérées, autant d'indices qui nous détournent d'attribuer une origine égyptienne à ce petit vase d'un travail très soigné ; mais l'ornementation est tout entière composée de motifs pris à l'Égypte, et l'on ne peut songer à voir ici

1. De Longpérier, *Musée Napoléon III*, notice de la planche XLIX.
2. L'alabastron de gauche a 0m,11 de haut et celui de droite 0m,105.
3. Layard, *Discoveries*, p. 197.
4. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 239, 407, 408, 415.
5. Hauteur : 0m,05.

autre chose qu'un ouvrage phénicien, exécuté vers le commencement du sixième siècle.

Les mêmes caractères se retrouvent, non moins marqués, dans d'autres vases, qui sont exposés au Louvre, dans la vitrine où sont réunis les objets trouvés à Camiros par Salzmann[1]. Sur l'un d'eux, qui a la forme d'une bulle plate, on voit un personnage accroupi, étendant les bras et déployant ses ailes. C'est une imitation assez incorrecte d'une figure de la déesse Khou, qui est souvent représentée sur les sarcophages. Au revers, une tête de lion, surmontée d'un disque, qui est peut-être un souvenir de la déesse Pasht. Sur une petite œnochoé sont tracés en creux deux oiseaux palmipèdes volants; on dirait un agrandissement de l'image qui, dans l'alphabet phonétique égyptien, rend le son du P. Une autre œnochoé n'a pour ornement que des rosaces assyriennes. Remarquez enfin un petit vase en forme de tête de femme, tête que surmonte un goulot, c'est la coiffure, ce sont les grands yeux allongés des figures égyptiennes. Le type le plus simple est celui d'un alabastron sphérique, à couverte bleue, où le col, à sa naissance, est entouré par les pétales d'une rosace. Une autre rosace décore la base. Toute la panse est ornée de cannelures verticales, divisées en trois zones par des filets horizontaux.

L'analogie des procédés permet de rattacher à la série que nous venons d'établir tout un autre groupe, composé de vases d'un aspect très particulier, qui ne se sont rencontrés jusqu'ici qu'à Camiros; c'est celui dont nous avons réuni trois échantillons dans notre planche VI. Dépourvus d'anses, ils rentrent dans la catégorie des alabastres; les uns ont une base plane, les autres sont pointus par en bas; on en a rapproché les formes de celles que l'on a observées soit à Ninive, soit dans les peintures égyptiennes qui représentent les Kéfa ou habitants de la Syrie apportant à Thoutmès III les vases du tribut[2]. Ce qui distingue ces vases émaillés de ceux que nous avons étudiés jusqu'ici, c'est la simplicité de leur décor. Plus de figures d'hommes, d'animaux ou même de végétaux; plus de feuilles, de rosaces ou même de cannelures. Le fond est formé par une glaçure verte, sur laquelle ressortent, pour tout ornement, des zones blanches où sont semés des points bruns et dessinés des chevrons de la même couleur. Ailleurs, des bandes blanches et des filets bruns partagent la panse du vase en

1. De Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XLIX. C'est à la notice de cette planche que nous avons emprunté la description des deux monuments qui précèdent.

2. *Id.*, *ibid.*, Notice de la planche I.

quatre compartiments[1]. Des vases fabriqués dans l'Inde et envoyés à l'Exposition universelle de 1867 avaient tout à fait le même émail et le même aspect que ces alabastres découverts à Camiros. Quoique toutes ces pièces proviennent d'une terre où l'art grec s'est développé de bonne heure, nous ne croyons pas que l'on puisse hésiter à reconnaître ici la tradition et l'esprit de l'art oriental ; celui-ci seul a pu compter à ce point sur la beauté de son émail et sur le plaisir qu'il donnerait à l'œil. Ici, en effet, la forme même du vase ne semble pas aspirer à l'élégance, et le dessin de l'ornement est d'une pauvreté singulière ; l'ouvrier n'a eu qu'une préoccupation, offrir au regard des tons francs et d'heureux contrastes de couleur ; une fois ce résultat obtenu, il s'est tenu quitte de tout autre effort.

Quel âge convient-il d'assigner à ces vases où le décor, tout élémentaire, est posé à plat, sans gravure ni reliefs? Sont-ils nécessairement plus anciens que ceux où se trahit partout la connaissance et l'imitation des formes égyptiennes? Nous ne le croyons pas, et ce qui suffirait à nous en faire douter, c'est que ces deux genres de vases émaillés se sont trouvés ensemble à Camiros ; ils sont sortis des mêmes tombes. Ce qu'il faut donc voir dans ces vases à chevrons et à glaçure verte, blanche et brune, ce sont les produits d'une fabrication spéciale, qui a eu son heure de succès et de vogue, c'est une poterie émaillée de moindre valeur, qui n'exigeait pas la main d'un ouvrier aussi adroit et qui ne demandait pas grands frais d'imagination.

Ces vases communs en terre vernissée, nous les avons mis au compte de l'industrie phénicienne, quoique aucun d'eux n'ait été recueilli sur la côte de Syrie ou même à Cypre. La matière et le procédé sont les mêmes que dans les vases dont le caractère égypto-phénicien est le plus marqué ; d'autre part, il n'y a pas le moindre indice qui puisse faire soupçonner que les Grecs se soient essayés à fabriquer des vases en terre émaillée. La céramique grecque, dès ses débuts, a été animée d'un tout autre esprit que la céramique orientale ; celle-ci songe avant tout à la gaieté de la couleur, tandis que le potier grec a recherché tout d'abord la noblesse de la forme et qu'il a voulu trouver dans le décor l'occasion de parler à l'intelligence, de lui rappeler et de lui représenter quelque chose qui l'intéressât.

De l'Égypte à Rhodes, de la Syrie à la Sardaigne, nous avons par-

1. On trouvera les principales variétés de ce type réunies dans les planches L et LI du *Musée Napoléon III*.

couru toute la Méditerranée à la poursuite des débris de la céramique phénicienne : peut-être trouvera-t-on que le résultat de cette enquête est bien mince, malgré la longueur du voyage. Deux faits cependant se dégagent de ces recherches ; l'un, c'est que la Phénicie a emprunté à l'Égypte le secret de la confection des poteries émaillées ; l'autre, c'est que, peut-être sous l'influence d'exemples qui lui venaient de la Mésopotamie, elle a inauguré une fabrication qui ne s'était pas développée en Égypte, celle des poteries peintes, où le décor n'est appliqué sur l'argile qu'à l'aide du pinceau.

Cette dernière industrie ne nous est connue que par un bien petit nombre de monuments qui puissent être attribués, avec quelque vraisemblance, aux ateliers de la Syrie ; autant que nous pouvons en juger par si peu d'échantillons, ces vases peints étaient moins estimés et se vendaient moins cher que les vases émaillés ; par suite, pour les décorer, les potiers phéniciens se contentaient, le plus souvent, de ce que nous avons appelé l'ornement géométrique. Nous trouverons pourtant autre chose dans cette céramique cypriote dont la richesse, par un heureux hasard, contraste d'une manière si surprenante avec la pauvreté de la céramique phénicienne ; mais Cypre, malgré les liens étroits qui la rattachent à Tyr et à Sidon, Cypre n'est pas la Phénicie. Sans doute, beaucoup des vases qui sont sortis des nécropoles de Kition, d'Idalie, de Golgos et d'Amathonte peuvent être l'ouvrage de potiers phéniciens ; mais il semble cependant que là, comme pour la sculpture, du contact des deux races, la sémitique et la grecque, il soit né un art mixte, un art nouveau, qui dépasse, par certains côtés, celui de la Phénicie propre, et dans lequel s'ébauchent et se laissent déjà deviner les caractères par où l'art grec se distinguera profondément de l'art oriental.

§ 2. — LA CÉRAMIQUE CYPRIOTE.

L'île de Cypre est riche en argile plastique ; on en a pu juger par les nombreuses figurines en terre cuite qui, façonnées dans ses ateliers, se sont retrouvées dans ses tombeaux. L'industrie du potier n'a donc pu manquer d'y prendre un grand développement. Aujourd'hui encore, l'île fabrique et exporte des poteries qui se placent sur tout le littoral de la Syrie et de l'Asie Mineure. Si les produits des ateliers modernes sont moins élégants et moins ornés que ceux d'au-





trefois, certains modèles, surtout dans les grandes pièces, sont restés presque les mêmes qu'il y a trois mille ans [1].

Ce qu'il y a, semble-t-il, de plus ancien et de plus primitif dans toute la céramique cypriote, ce sont les vases qui sont sortis en quantité considérable de la nécropole d'*Alambra*, près de *Dali;* les uns sont faits d'une terre noire dont le ton fait songer à ces vases de *Chiusi* que les Italiens appellent *di bucchero nero;* la matière des autres est une terre rouge analogue à celle des fourneaux de pipe turcs; dans l'un et l'autre cas, un simple polissage suffisait pour donner à l'argile, surtout à la rouge, un certain luisant. Noirs ou rouges, ce qui caractérise surtout ces vases, c'est que le décor n'y est pas peint, mais incisé; les dessins géométriques qui le composent n'ont pas été tracés au pinceau; ils l'ont été à la pointe (fig. 485).



485. — Vase à décor incisé. Cesnola, *Cyprus*, p. 408.

Aujourd'hui, le creux de ces stries est plein d'une poudre blanche qui aide ces lignes à se détacher sur la teinte sombre du fond; quelques-uns des savants qui se sont occupés de la poterie cypriote ont cru que ces vases devaient présenter ce même aspect dans l'antiquité; mais on ne voit pas par quel procédé on aurait rempli de blanc ces raies si fines; cette poussière, qui se détache aisément sous la brosse, n'est pas autre chose qu'un résidu qui provient du sol calcaire où ces vases ont été si longtemps conservés.

Si nous regardons ce genre de décor comme le premier qui ait dû être pratiqué par les potiers de l'île, ce n'est pas que tous les vases où nous le rencontrons appartiennent aux débuts mêmes de cette industrie; la cruche que nous avons donnée comme échantillon (fig. 485) est d'une exécution déjà savante; on n'a qu'à remarquer la rondeur bien équilibrée de la panse, la finesse du col, la ferme attache de l'anse; on a dû continuer d'employer ce procédé, dans certains ateliers, alors même que l'on était déjà sorti des tâtonnements du début. C'est

1. G. COLONNA-CECCALDI, *Monuments antiques de Chypre*, p. 270. Nous empruntons ce renseignement, ainsi que plusieurs autres observations, à une étude sur la *Céramique de Chypre*, dont le brouillon, malheureusement incomplet et inachevé, s'est retrouvé dans les papiers de l'auteur. Nous avons aussi tiré grand parti de l'appendice qui a été fourni par le savant conservateur du Musée Britannique, M. A. S. Murray, à l'ouvrage de M. de Cesnola, sous ce titre : *On the pottery of Cyprus* (pp. 393-412).

par la réflexion, c'est en observant ce qui s'est passé ailleurs, que l'on se convainc de l'antériorité du dessin à la pointe. Il est plus aisé d'égratigner ainsi la surface du vase que d'y appliquer des couleurs; nous connaissons, en effet, toute une céramique d'un caractère très primitif, celle d'*Hissarlik*, en Troade, où il n'y a pour ainsi dire pas d'exemple de l'emploi de la couleur; là on ne savait encore décorer le champ du vase qu'à l'aide de ces stries plus ou moins profondes. A Cypre comme à *Hissarlik*, on a donc commencé par là; mais, à Cypre, où il n'y a pour ainsi dire pas eu de développement organique, les procédés nouveaux se sont ajoutés aux anciens, sans les détrôner, sans les faire tomber en désuétude; on y a peut-être produit, jusqu'aux derniers jours de l'antiquité, des vases à décor incisé.



486. — Vase à décor peint. Cesnola, *Cyprus*, page 408.

Dans cette nécropole, on voit d'ailleurs apparaître déjà, à côté des vases ornés de dessins en creux, une autre série de vases



487. — Flacon. Collection Feuardent. Dessin de Bénédite.

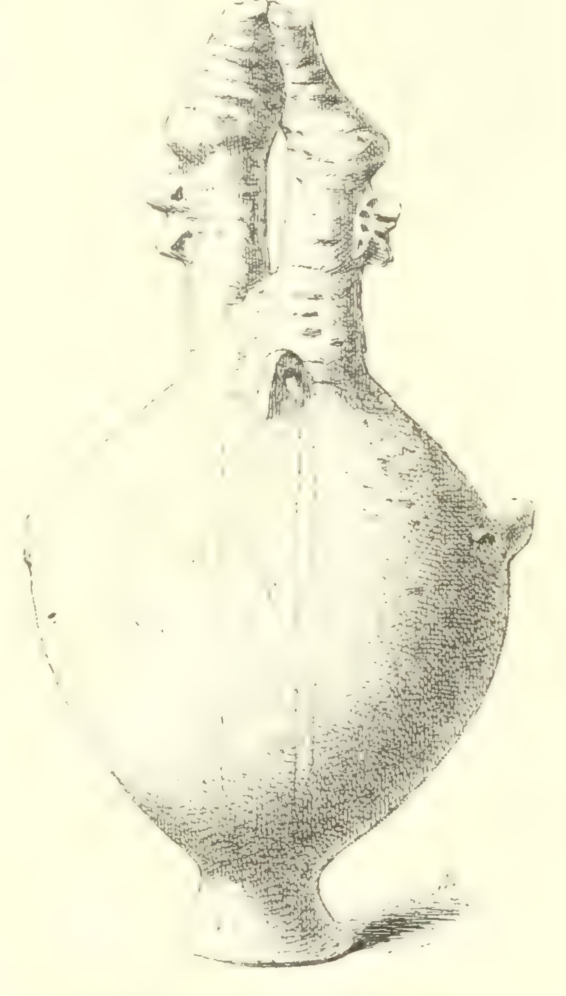


488. — Flacon. Collection Feuardent. Dessin de Bénédite.

que les ateliers cypriotes ne cesseront également jamais de fabriquer; ce sont des vases où le décor est fourni par des terres bistre ou d'un brun sombre, presque noir, appliquées au pinceau sur un fond dont la couleur pâle rappelle assez bien celle de nos

pots à fleur[1]. Le dessin reste très simple et tout géométrique (fig. 486).

L'anse, dont ce vase est muni comme l'était celui que nous avons cité précédemment, est déjà l'indice d'un progrès réalisé; pour la façonner, pour la relier solidement au corps de la pièce, il faut une certaine habileté. On n'y est pas arrivé du premier coup; on a commencé par ménager, à la naissance du col ou sur d'autres points de la panse, des bosses, quelquefois percées de trous, qui permettaient d'attacher le vase à un clou, par le moyen d'un lien de jonc ou d'une cordelette. C'est ainsi que l'on pouvait suspendre un vase qui doit aussi provenir d'*Alambra* et où l'on observera, dans toute sa simplicité, le plus ancien style du décor géométrique (fig. 487). Sur une autre bouteille, l'anse est, si l'on peut ainsi parler, à l'état naissant (fig. 488); jamais la main n'a pu la saisir; ce n'est qu'une légère protubérance qui se détache, pour fournir un trou de suspension, de la paroi du vase; cette paroi est très épaisse, ici et dans tous les autres produits de la plus ancienne céramique cypriote.



489. — Vase à double goulot.
Collection Feuardent. Dessin de Bénédite.

Un des caractères qui distinguent les plus anciens produits de cette céramique, caractère qui se remarque non seulement à *Alambra*, mais encore dans les monuments issus de plusieurs autres nécropoles, c'est la bizarrerie et la complication des formes qu'ils affectent. Il y a, par exemple, des vases à corps unique et à double goulot (fig. 489); celui que nous reproduisons ici appartient encore à la catégorie des pièces dépourvues d'anses, mais munies de saillies et de bosses qui permettaient de les attacher avec une ficelle ou avec une souple brindille. L'anse apparaît au contraire dans

1. Ce brun est encore aujourd'hui recueilli et exploité à Chypre; dans la langue de la colonie franque on l'y appelle *terre d'ombre*; il est l'objet d'une exportation assez considérable.

une autre gargoulette dont la composition est encore plus étrange (fig. 490). Trois récipients sphériques sont munis chacun de leur goulot ; les trois goulots se réunissent ensuite en un seul tube cylindrique ; celui-ci, à son extrémité supérieure, est façonné en un bec qui facilite l'épanchement du liquide. L'anse part d'une des boules pour se relier au col de la bouteille, qui devait être d'un maniement commode. Il n'en était pas tout à fait de même dans un autre vase de la même fabrique (fig. 491). Le col y est muni d'un large orifice latéral destiné à l'introduction du liquide ; pour que ce vase pût servir à boire, il fallait, à l'aide de la petite anse, le tenir incliné de manière que ce trou fût en l'air ; autrement l'eau se serait aussi précipitée par ce passage et ne serait pas arrivée dans la bouche.



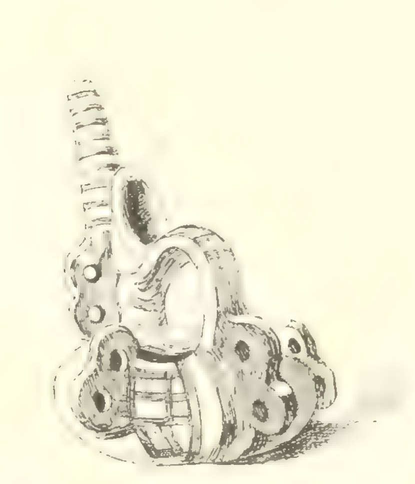
490. — Vase à corps triple.
Collection Fourdent. Dessin de Benedite.

Nous trouvons la même disposition dans un tout petit vase d'une forme plus contournée (fig. 492). Ici encore il y a l'anse sans laquelle on n'aurait pu tirer aucun parti de ces singuliers vaisseaux ; mais tout le tour de la pièce n'en est pas moins muni de saillies régulièrement espacées et toutes uniformément percées de trous de suspension. Il est évident que ces bosses et ces trous, qui d'abord avaient eu leur raison d'être, avaient fini par se tourner en ornement ; pour décorer la pièce qu'il façonnait, le céramiste avait imaginé de combiner l'effet de ces protubérances et des orifices qui les traversaient avec celui du dessin géométrique ; le pastillage et le pinceau concouraient à lui fournir un décor auquel ses contemporains trouvaient sans doute de l'agrément. On ne peut nier qu'il n'y ait une certaine élégance dans certains vases de ce style ; nous citerons, comme un chef-d'œuvre en son genre, une gargoulette d'une disposition très originale (fig. 493). Le corps en est formé par une sorte de cylindre horizontal où l'eau était introduite par un orifice ovale percé dans le goulot ; ce cylindre est porté sur trois pieds ; une anse d'une courbe heureuse permet de le manier aisément. Avec les saillies dont se hérisse partout la surface et avec la proportion bien calculée des différentes parties, les bandes circulaires et les

séries de losanges qui tournent autour de la panse et du col contri-

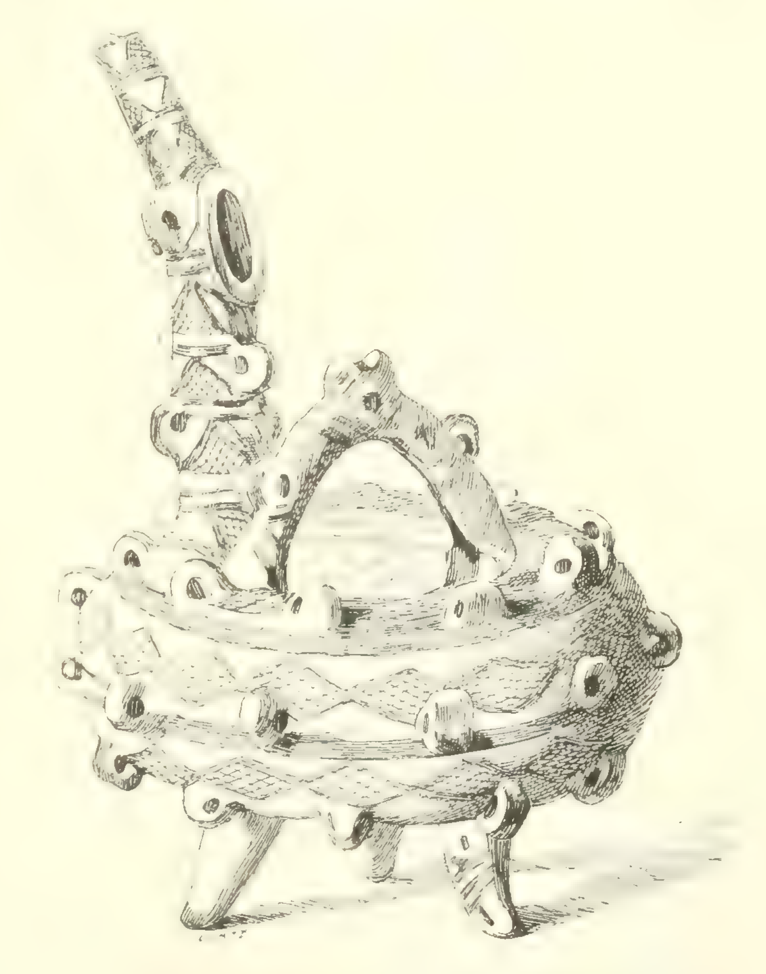


491. — Vase à orifice latéral.
Collection Feuardent. Dessin de Bénédite.



492. — Vase de la collection E. Piot.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

buent à donner au vase je ne sais quelle richesse un peu barbare, mais qui cependant n'est pas déplaisante. C'est l'œuvre d'un art qui, tout en disposant de moyens très limités, va pourtant jusqu'à la recherche, on pourrait presque dire jusqu'au raffinement.



493. — Vase à trous de suspension. Collection E. Piot.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

A côté de ces vases, nous en trouvons d'autres où le pastillage a disparu et qui n'ont plus que le décor peint; mais l'ensemble de la forme y rappelle encore la fabrique dont nous venons d'étudier les produits. Telle est par exemple cette gargoulette à laquelle nous croyons la même origine (fig. 494). La surface du cylindre est lisse; mais le souvenir des vieilles pratiques se retrouve dans les deux trous de suspension qui ont été ménagés

près de la naissance du col. Le goulot, très court, est disposé de manière à bien verser. On s'achemine ainsi vers des formes plus simples, comme l'est celle d'une cruche dépourvue de toute espèce de décor, mais dont le bec est modelé avec une adresse qui témoigne du progrès de l'industrie (fig. 495).

Fig. [illegible]. — Vase. Collection E. Piot. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Parmi les types qui sont particuliers à Cypre, nous citerons encore ces ballons ovales, avec gros goulot central, dont quelques échantillons, parfois d'assez grande dimension, se trouvent dans toutes les collections de poteries cypriotes (fig. 496). On pourra critiquer ces types et trouver qu'ils manquent de grâce; mais il convient de remarquer en même temps que l'exécution de ces vases témoigne de la rare dextérité qu'avait acquise le potier cypriote; il lui a fallu beaucoup de justesse dans la main pour tournasser ces formes ovales et pour arriver à ce résultat que les deux parties situées à droite et à gauche du col fussent exactement pareilles. Le vase n'a pu d'ailleurs être monté qu'en deux pièces; sur l'un de ces vases, que j'ai observé de très près au Musée Britannique, la ligne de suture, située précisément au milieu, est très apparente; elle est marquée par un petit trait creux, que l'on suit aisément sur tout le pourtour du ballon.



Fig. [illegible]. — Œnochoé. Collection E. Piot.

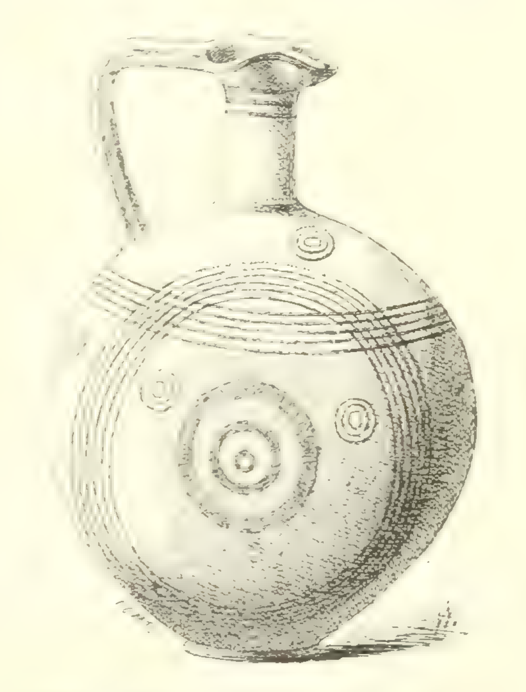
Une autre forme que nous ne retrouverons guère hors de Cypre, c'est celle de la gourde, forme qui a dû être suggérée au potier par l'usage que l'on fait, à la campagne, de certaines courges, très abondantes dans les pays chauds; vidées et desséchées, elles servent à conserver et à transporter la boisson. Maints flacons, imités de ces calebasses, méritent d'être comptés parmi les vases les mieux établis et les plus originaux qu'ait produits l'industrie cypriote (fig. 497). A la panse étroite et aplatie sont soudés une anse et un col très soignés; mince comme il l'est, le vase garde,

malgré l'ampleur du cercle qu'il décrit, une certaine sveltesse qui a son agrément. On remarquera ici, dans le décor de cette gourde, une



496. — Vase ovale. Cesnola, *Cyprus*, p. 40.

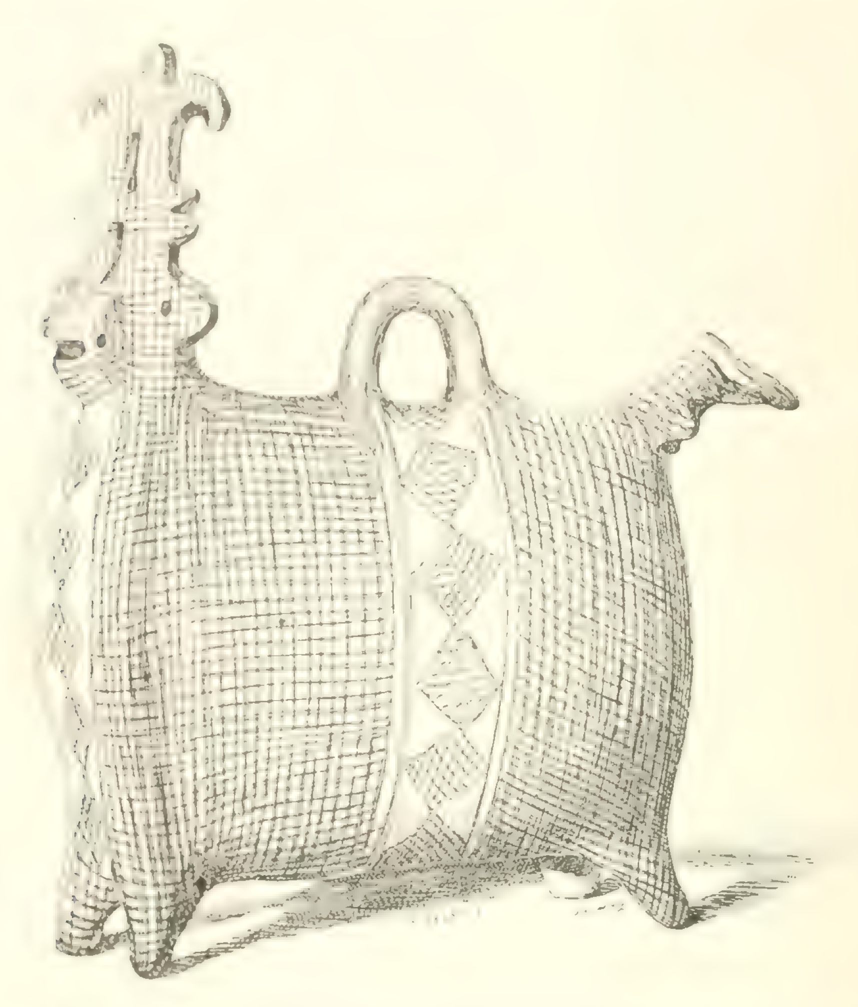
disposition dont je ne connais pas d'exemple hors de Cypre; je veux parler de ces cercles qui sont parallèles au grand axe du vase et qui se développent dans le plan vertical. D'ordinaire, sur les vases de tous les peuples, les bandes horizontales qu'a tracées le pinceau semblent autant de liens qui serrent le corps du vase, comme la ceinture se noue autour du corps humain, pour soutenir les chairs et pour retenir les vêtements; il y a là une secrète analogie que l'esprit perçoit sans y insister et qui le satisfait. Au contraire, il se trouve comme désorienté en face de ces bandes verticales qui ne lui représentent rien, qui ont l'air de ne pas tenir et comme de glisser sur la surface du vase. Le potier grec ne s'est jamais rendu coupable de ce contresens; dès ses premiers essais, il a été guidé par un sûr et délicat instinct qui l'a mis en garde



497. — Vase en forme de gourde. Collection Feuardent. Dessin de Bénédite.

contre de tels caprices et qui lui a épargné de pareilles fautes.

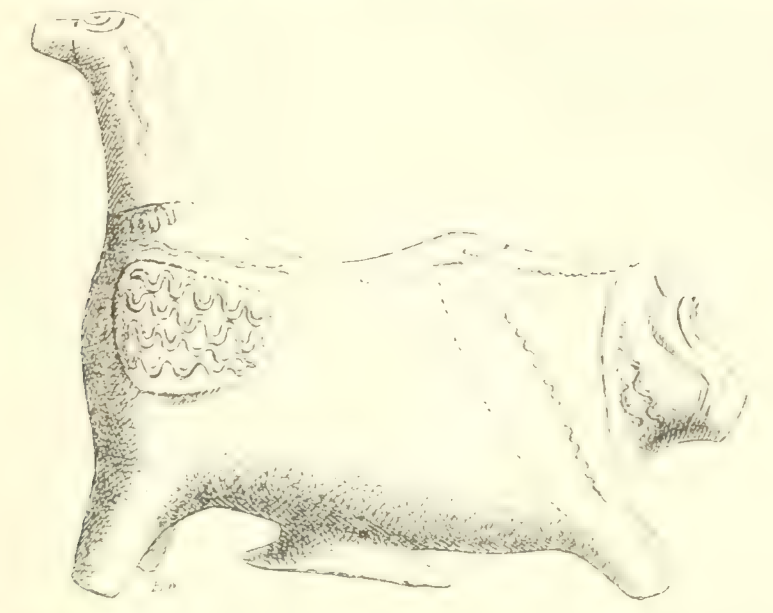
Il ne faut pas oublier toute une autre série de vases où se manifeste encore la tendance que nous avons déjà signalée, ce goût si marqué pour les formes singulières et compliquées; je veux parler de ces poteries qui imitent plus ou moins fidèlement la figure de tel ou tel animal. Il y a des pièces où la ressemblance est lointaine et comme



498. — Vase en forme de quadrupède. Collection E. Piot.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

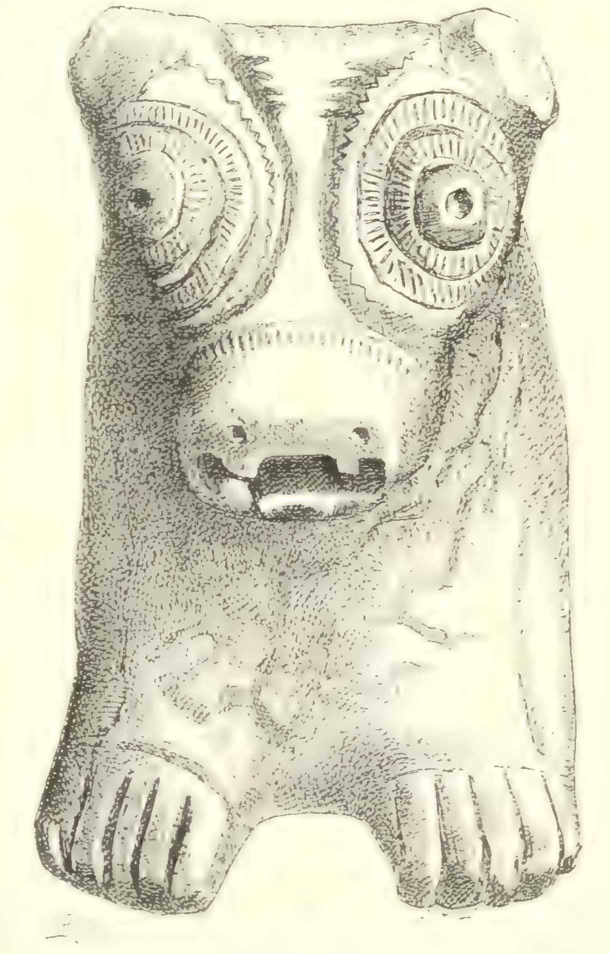
abstraite; parfois, le potier s'est contenté de donner au vase qu'il modelait quatre pieds, une panse arrondie, une queue qui sert de goulot et une tête avec oreilles et cornes (fig. 498); on sent bien qu'il a voulu éveiller dans l'esprit le souvenir d'un quadrupède; mais il serait impossible de dire à quel animal il a particulièrement songé; le dessin, des hachures rouges sur un fond très clair, ne concourt pas à éclaircir la pensée de l'artiste et à compléter les indications très vagues du contour. Voici une outre dans laquelle le caprice de l'artiste a soudé l'un à l'autre, sans se préoccuper de ménager la transition, deux types très différents; d'un côté, c'est un buste de taureau en saillie, tandis qu'à l'autre bout c'est un bec d'oiseau qui sert de goulot

fig. 499). Nous donnons, à une plus grande échelle, le buste du



499. — Vase en forme d'outre. Hauteur, 0m,14. Longueur, 0m,21. Vue latérale. *Catalogue Barre*, p. 4.

taureau, vu de face (fig. 500); on remarquera que l'exécution y a un caractère très primitif; autour des yeux et aux pattes, le décor est incisé; il n'est pas peint. La forme est imitée avec plus de précision dans un barillet, muni d'une anse, qui est orné d'un buste de chèvre en ronde bosse, modelé avec beaucoup d'aisance et de fermeté (fig. 501). Les poils et d'autres détails sont gravés au trait. Un goulot horizontal s'adapte à la poitrine de l'animal. Citons enfin une dernière pièce, d'une exécution un peu plus libre, mais encore très sommaire (fig. 502). L'ouvrier paraît avoir eu en vue un animal qu'il n'avait probablement jamais aperçu vivant, mais dont il avait rencontré l'image, assez inexacte d'ailleurs, dans certains monuments orientaux[1]; on ne peut guère douter qu'il ait voulu figurer un rhinocéros.



500. — Vase en forme d'outre. Vue de face. *Catalogue Barre*, p. 4.

1. *Histoire de l'Art*, t. II, p. 565.

C'est, on ne saurait le nier, un esprit chercheur et curieux que celui du praticien qui a inventé toutes ces dispositions; mais c'est aussi un esprit qui manque de justesse et de simplicité. Le spectateur est dérouté par ces formes inattendues et contournées; il a besoin d'un effort de réflexion pour deviner le vase qui se dissimule et qui se cache sous la figure de l'animal; il se demande s'il peut en espérer et en attendre le genre de service qu'un vase, par définition même, est



501. — Barillet. Hauteur, 0m,15. Longueur, 0m,17.
Catalogue Barre, p. 5.

appelé à rendre. C'est une faute de goût que cette obscurité de la donnée plastique; il faut que celle-ci soit claire; il faut que, tout d'abord et de prime saut, l'œil saisisse une étroite relation entre la forme de l'objet et sa destination. C'est là une des conditions auxquelles doit satisfaire, pour être vraiment belle, toute œuvre d'art, l'humble vase qui sort des mains du potier comme le plus vaste et le plus splendide édifice que puisse construire le génie de l'architecte.

Une idée plus féconde et qui prête à des développements plus heureux, c'est celle qui consiste à faire intervenir dans la composition du vase la figure humaine, modelée en ronde bosse. Comme nous, le vase a la stature droite; son grand axe est, le plus souvent, dans le



plan vertical; le vase a une tête et une bouche; il a un col et un torse, ainsi que des bras qui sont les anses; il peut avoir des pieds qui lui servent de soutien. Ces ressemblances disposent l'esprit à suivre avec intérêt les tentatives de l'artiste qui, pour déterminer la forme du vaisseau qu'il ébauche, s'empare de quelques-uns des traits par lesquels se caractérise le corps de l'homme et surtout le corps de la femme; le corps féminin a des lignes plus sinueuses et des contours plus arrondis, que soutiennent et relèvent encore l'ampleur de la chevelure et la richesse des pendants d'oreille ou des colliers; il fournit ainsi des



502. — Vase en forme de rhinocéros. Collection Feuardent.



503. — Amphore. Cesnola, *Cyprus*, p. 402.

motifs qui se prêtent mieux à l'effet; c'est donc presque toujours à lui que l'ouvrier céramiste a recours, lorsqu'il cherche dans cette assimilation le principe de son ornement.

La série s'ouvre par des vases où ce thème d'ornement n'est pour ainsi dire qu'indiqué; tel est celui où, sur l'une des faces d'une amphore très rustique et d'un galbe très lourd, le potier a dessiné, en quelques coups de pinceau et avec une boulette de pâte, une grossière copie d'un visage humain (fig. 503). Ici, aucune indication de sexe; la représentation reste aussi abstraite, aussi générale que possible. Il n'en est déjà plus de même dans un vase d'un travail plus soigné que sa belle conservation et l'originalité de sa forme ont désigné à notre attention (pl. IV). Là, c'est bien une tête de femme qui forme le col du vase; le visage, que l'ouvrier a

modelé comme il aurait fait une figurine en terre cuite, est encadré par une chevelure soigneusement nattée, d'où se détachent de longues boucles qui tombent sur l'épaule : un bandeau, que surmonte une couronne de fleurs épanouies, maintient les tresses sur le front. Sous le menton, s'arrondit un collier avec sa pendeloque. Au-dessous, comme pour servir de transition entre cette copie du modèle vivant et la forme purement géométrique de la panse, entre la statuette et le vase, deux mamelons coniques, d'une très légère saillie, figurent ou plutôt rappellent les deux seins de la femme. Si le dessin du visage est gauche et très conventionnel, l'ensemble n'en a pas moins, dans son genre, une certaine distinction. Le bouquet de fleurs qui s'allonge entre les seins et jusqu'à la naissance du col est élégant; le quadrillé qui décore toute la partie supérieure du vase est exécuté avec beaucoup de soin et représente bien les motifs du vêtement, tandis que la première bande rouge fait songer à une large ceinture. Au-dessous, plus rien qui rappelle la forme animée. Un détail inattendu, c'est ce goulot, placé sur le côté, que n'explique aucune analogie; mais ce détail n'en a pas moins l'avantage de concourir à bien marquer le caractère et l'office de l'ensemble dont il fait partie. Mieux encore que l'anse, le goulot distingue le vase de la statuette.


503. — Vase à tête de femme.
Cesnola, *Cyprus*, pl. XLII.

Le vase que nous venons de décrire paraît appartenir à une période assez reculée du développement de cette céramique; mais ce type semble être resté toujours à la mode dans l'île; nous le trouvons par exemple dans un monument où le style de la tête se ressent des leçons de la sculpture grecque la plus avancée (fig. 504). L'indication des seins a disparu; le goulot, placé sur le milieu de la panse, au-dessous de la tête, fait une très forte saillie et n'est pas d'un effet heureux. Le plus ancien des deux ouvriers, quoiqu'il ne sût pas encore dessiner un visage, avait été mieux inspiré que son successeur, dont le séparent peut-être un ou deux siècles.

Dans l'un comme dans l'autre de ces monuments, la tête humaine

n'est d'ailleurs qu'un accessoire, un ornement adventice. Au contraire, dans un de ces petits aryballes comme il y en a plusieurs en terre émaillée (fig. 484), la tête, à elle seule, est presque le vase tout entier. Le sculpteur a plus fait ici que le potier. Celui-ci s'est contenté de poser le goulot terminal qui, dans notre dessin, a été restitué d'après des pièces du même genre (fig. 505); mais il a fallu un modeleur très habile pour façonner, à l'ébauchoir, cette petite tête d'Hēraklès. Par la finesse et la fermeté du travail comme par certaine précision un peu sèche, cet ouvrage rappelle le goût et la facture des artistes grecs de la fin du sixième siècle ou des premières années du siècle suivant. Nous avons d'ailleurs montré, par des exemples assez nombreux, combien Hēraklès était populaire à Cypre; on ne saurait donc s'étonner d'y trouver le dieu, la tête couverte de sa peau de lion, fournissant le thème d'un de ces mêmes vases, ou, pour mieux dire, d'une de ces figurines creuses qui servaient à garder les parfums.



505. — Aryballe. Grandeur d'exécution. Collection E. Piot. Dessin de Saint-Elme Gautier.

C'est encore une disposition savante et compliquée que celle d'une *œnochoé*, fort bien conservée, qui provient de Curium (fig. 506). Par devant, du côté qui s'oppose à celui où s'attache l'anse, une statuette de femme, en haut relief, est assise sur l'épaule du vase; de la main droite, elle tient une toute petite cruche, qui s'incline comme pour verser le liquide contenu dans le grand vase. Le motif est ingénieux; on pourrait presque dire qu'il l'est trop. Cette applique très en saillie serait bien à sa place dans une cruche de métal; elle convient moins à la terre; le plus léger choc pouvait la détacher et compromettre ainsi l'intégrité du vase et son effet.

Jusque dans cet ouvrage qui, par comparaison, est de date assez récente, on retrouve donc encore la trace de la tendance que nous avons vue s'annoncer déjà dans les premiers essais de cette céramique. Il y a là une recherche qui va souvent jusqu'à l'affectation; comme dans les vases à bossettes percées de trous et dans ceux qui sont imités

de différents animaux, l'effort est sensible et dépasse souvent le but.

Si ces potiers avaient été abandonnés à eux-mêmes, ils auraient tenté sans doute, comme on l'a fait à Théra et à Mycènes, d'utiliser, pour la décoration de leurs vases, certaines formes végétales propres au pays où ils vivaient; ils auraient copié certaines feuilles d'eau, le lierre, la vigne, ce qu'ils avaient sous les yeux et sous la main. Je ne vois pas, à Cypre, de monuments qui répondent à ceux qui représentent ailleurs ce moment de l'art, cette période du développement organique et normal; je n'en rencontre point qui se caractérisent par cette transcription spontanée et sincère des types de la flore indigène. Quand le décor géométrique, tel que nous l'ont offert les vases d'*Alambra,* cessa de paraître suffisant, lorsque s'éveilla le goût et le désir d'une décoration où une place fût réservée au monde de la vie, le peintre céramiste, par malheur pour lui, n'eut pas à chercher ses inspirations dans la nature; il en fut dispensé par les modèles que le commerce lui apportait du dehors. Sur les objets qui lui venaient de l'Égypte, il trouvait partout la fleur et le bouton de lotus, disposés en une série alternante qui fut de bonne heure un des lieux communs de l'ornementation orientale [1]; sur ceux que lui envoyait l'Asie, il apercevait une rosace à six ou huit pétales, ainsi que ces palmettes sinueuses et ces fleurons compliqués auxquels l'Assyrie semble avoir pris tant de plaisir. Égyptiens ou chaldéens d'origine, tous ces motifs se montraient encore à lui, mêlés et plus ou moins altérés, dans les pro-



496. — Vase de Curium. Hauteur, 0m,34.
Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. *Histoire de l'Art*, t. II, p. 317, et fig. 131, 132, 134, 135.

duits composites de l'industrie phénicienne. La tentation était trop forte pour qu'il y résistât. Comment aurait-il pris la peine d'interpréter la nature à ses risques et périls quand il avait ainsi à sa portée des formes auxquelles ses prédécesseurs, gens habiles et renommés, avaient déjà fait subir ce travail de réduction qui supprime le détail et l'accident, cette adaptation systématique qui seule élève le contour variable de l'être vivant à la dignité d'un motif d'ornement? Ces formes étaient connues et accréditées; le potier cypriote les reproduisit sans les modifier, au moins tant qu'il ne s'agit que de plantes, de feuillages et de fleurs. Dans son œuvre, la décoration végétale n'a point d'originalité; ce n'est qu'un pastiche de celle qu'avait créée et mise à la mode l'art oriental.



507. — Vase d'*Ormidia*, Hauteur, $0^m,71$.
Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Voici, par exemple, un vase, très soigné, trouvé dans une tombe d'*Ormidia* (fig. 507)[1]. Le décor y est mi-partie géométrique et mi-partie végétal. Le col y est orné de petits et de grands losanges ainsi que de bandes verticales qui divisent le champ en panneaux; des bandes horizontales entourent l'amphore de plusieurs ceintures; mais, parmi ces dessins, tous purement linéaires, l'ouvrier en a jeté d'autres dont le caractère est tout différent. Sur le col, c'est la rosace assyrienne, largement ouverte comme une marguerite; sur la panse, c'est la guirlande de fleurs et de boutons de lotus.

Même observation à propos d'un autre vase, d'une sorte de cratère (fig. 508); nous en avons reproduit en couleur le motif prin-

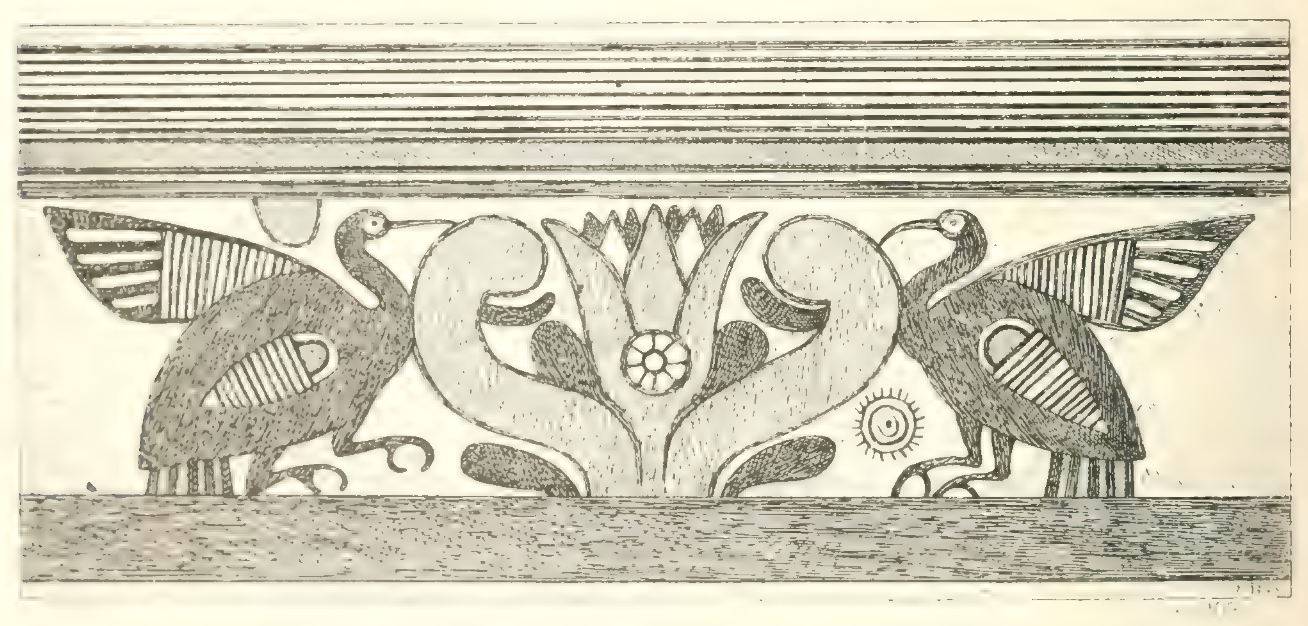
1. Sur le cimetière voisin de ce village et sur les vases qui en ont été tirés, voir CESNOLA, *Cyprus*, p. 181, et Fr. LENORMANT, *Gazette archéologique*, 1883, p. 97.

cipal, afin de donner une idée des tons de la poterie cypriote (planche III, fig. 1). Ce motif, c'est un large bandeau qui, comme il arrive souvent dans les frises égyptiennes, est partagé en plusieurs compartiments; chacun de ceux-ci renferme une fleur de lotus.



508. — Cratère. Hauteur, 0^m,17. Collection E. Piot. Dessin de Saint-Elme Gautier.

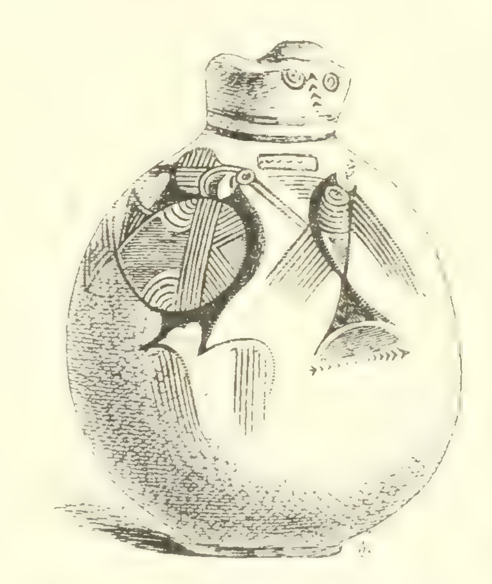
C'est encore cette fleur qui forme le centre du motif principal, dans une coupe qui a fait partie de la collection Albert Barre (fig. 509); mais là l'image a pris un caractère plus conventionnel, plus éloigné de la réalité. Une rosace blanche est piquée sur le pied du calice de la fleur de lotus, et autour de celui-ci se développent des spires qui rappellent les enroulements de l'arbre sacré des bas-reliefs assyriens.



509. — Motif principal d'une coupe. *Catalogue Barre*, pl. I.

Dans cette peinture, nous voyons apparaître un nouvel élément : de chaque côté du grand fleuron se tient un oiseau aquatique, oie, cygne ou canard. Ces palmipèdes jouent un grand rôle dans cette céramique, et nous les retrouverons, encore plus souvent répétés et se succédant

par longues files, dans la céramique primitive du reste de la Grèce. Pourquoi ce type a-t-il été l'un des premiers dont l'ornemaniste se soit emparé, quand il a cru avoir épuisé toutes les combinaisons du décor géométrique et qu'il a voulu varier son répertoire? C'est d'abord que ces oiseaux devaient abonder alors le long de toutes les rivières, dans les lagunes saumâtres que les fleuves formaient près de leurs embouchures, sur toutes les grèves de la Méditerranée; ils n'avaient pas été très pourchassés; la population n'était pas encore assez dense pour rétrécir par la culture les marais sur lesquels ils s'abattent en bandes bruyantes et pour leur disputer les plages de la mer. C'est surtout enfin que la main de l'ouvrier n'avait pas à changer ses habitudes pour rendre en gros la forme de l'oiseau. Cette main était accoutumée à tracer, d'un trait rapide et sûr, des cercles et des courbes très variées; or, pour représenter le corps de l'oiseau, il suffisait de dessiner une boule (fig. 510) ou un œuf (fig. 511). Quelques courbes très simples donnaient le col et les pattes, que le pinceau, comme emporté par la vitesse acquise, s'amusait parfois à prolonger en filaments ténus et sinueux (fig. 511); les ailes, tantôt ouvertes (fig. 509), tantôt repliées (fig. 510 et 511), étaient indiquées par des différences de couleur et par des lignes qui en cernaient le contour. L'artiste a quelquefois, mais plus rarement, représenté des échassiers (fig. 512). Il y a des vases où l'on prend en quelque sorte l'artiste sur le fait, au moment où il passe du décor géométrique



510. — Vase d'*Ormidia*. Musée de de New-York. Dessin de Wallet.



511. — Œnochoé. Hauteur, $0^m,20$. Collection Piot. Dessin de Saint-Elme Gautier.

à la représentation des êtres vivants (fig. 513). Une petite cruche, d'*Ormidia*, est ornée d'un bandeau que remplit un dessin en damier; tout autour, des demi-cercles et des croix gammées, semées dans le champ; mais, au milieu de ces motifs qui, ailleurs, sur les vases d'*Alambra* par exemple, se suffisent à eux-mêmes, le peintre, ici, comme pour mettre son vase à la mode nouvelle, a placé sur la panse un oiseau qui semble becqueter la draperie attachée au col de l'œnochoé.

Les oiseaux, à cause des facilités qu'offrait au dessinateur la forme qui leur est propre, furent peut-être copiés les premiers; mais on n'en



512. — Amphore. Cesnola. *Cyprus*, p. 512.



513. — Œnochoé. Musée de New-York. Dessin de Wallet.

resta pas là. Le poisson tient compagnie à l'oiseau de marais, sur un des vases que nous avons reproduits (fig. 510); quand on fut entré dans cette voie, on s'essaya bientôt à figurer aussi les animaux supérieurs. C'est ainsi qu'on voit paraître le cheval, avec l'oiseau, sur un grand vase à deux anses qui a été trouvé dans le trésor de Curium (fig. 514). Ce vase, d'une exécution très soignée, est unique en son genre à Cypre; on s'est demandé s'il y avait été fabriqué, tant il ressemble, par sa forme, par le dessin de ses ornements et par toute sa physionomie, à certains vases du plus ancien style attique. Quoi qu'il en soit de la question d'origine, ce vase est intéressant à divers titres. On peut le considérer comme offrant un des meilleurs exemples du décor géométrique arrivé à sa perfection; presque tous les motifs qui constituent ce style se retrouvent ici, et y sont employés avec beaucoup de mesure et de goût; le dessin est d'une extrême finesse; dans tout

ce qui n'est que combinaisons de lignes droites et de lignes courbes, il garde une précision singulière. Le décorateur a bien calculé les partis



514. — Amphore de Curium. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXIX.

qu'il a pris; le contraste est heureux entre le bas et le haut du vase. L'ornementation de la partie inférieure est relativement sobre; on n'y

trouve que des bandes parallèles dont plusieurs sont remplies par l'ornement curviligne que l'on appelle une *poste*. Dans le haut au contraire, le champ est divisé en panneaux ; les uns, près du col, sont remplis par des damiers ou des rosaces à huit pétales ; mais, vers le milieu de la panse, l'artiste a voulu animer et varier son décor ; il a mis, dans ces compartiments, des quadrupèdes, et, entre les jambes de ceux-ci, des oiseaux ; il a répété cette même image dans la bande qui tourne autour du vase à la hauteur de son plus grand diamètre. Ces quadrupèdes sont dessinés avec une maladresse singulière ; au premier moment, on serait tenté d'y reconnaître des girafes ; mais les potiers cypriotes n'avaient même pas entendu parler de cette habitante des déserts de l'Afrique. Il n'y a pas besoin d'aller chercher si loin ; il suffit de recourir à d'autres vases du même style, où l'image est un peu moins imparfaite ; ce sont des chevaux que l'artiste a figurés. En y regardant de plus près, on s'aperçoit même que, surtout dans les animaux paissants, l'ensemble de la pose est assez bien saisi ; le mouvement est bien celui du cheval, quand il allonge le cou pour atteindre et tondre l'herbe. Si, au premier moment, le spectateur éprouve quelque embarras à définir l'espèce, c'est que l'ouvrier, croyant donner ainsi plus d'élégance à ses figures, a démesurément allongé les jambes et aminci le corps. Les arts primitifs fourniraient bien d'autres exemples de ces déformations volontaires ; c'est souvent chez les peuples les mieux doués qu'elles se produisent au début, de la manière la plus sensible ; elles témoignent d'un secret instinct qui, avec le temps, conduira l'artiste à choisir dans la nature les plus belles formes et à les rendre fidèlement.

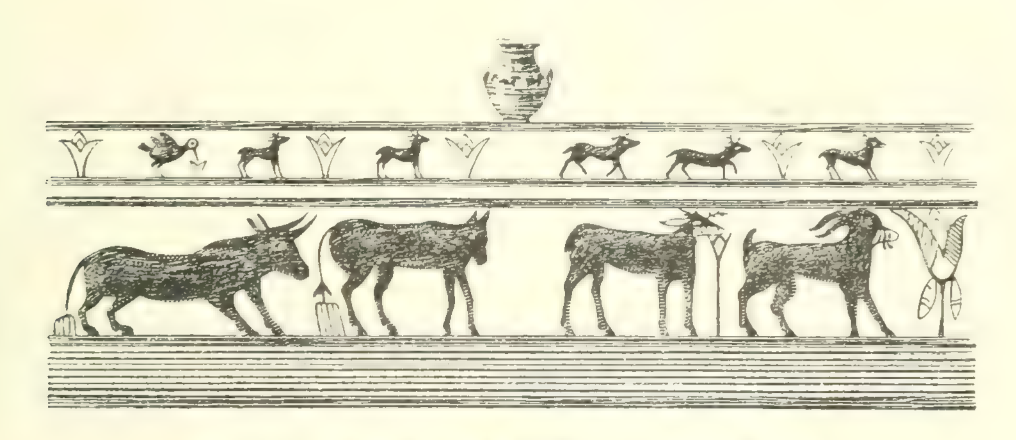


514. — Vase d'*Ormidia*. Musée de New-York. Dessin de Wallet.

On n'en est d'ailleurs pas resté, dans les ateliers de Cypre, à cette figuration toute conventionnelle ; sur une petite cruche, qui provient du cimetière d'*Ormidia*, on voit un cheval dont le dessin est déjà beaucoup meilleur (fig. 515) ; il est représenté la bride en bouche et la crinière au vent ; ailleurs, sur un vase de Curium, c'est une chèvre d'un mouvement très juste (cul-de-lampe du chapitre IX). Sur un vase de la collection Piot, il y a un chien attaché par le cou (Planche III, fig. 2) ;

il a un pelage foncé, avec la tête et des taches blanches; la forme en est étudiée sur nature, mais pesamment rendue et disgracieuse. Des cerfs courant, des taureaux et des chèvres, assez bien dessinés, forment une double frise autour d'une grande amphore (fig. 516).

On remarquera, dans ce vase, un détail où l'on devine l'imitation des modèles orientaux ; ce sont ces fleurs de lotus qui, dans la bande supérieure, séparent, de place en place, les animaux qui défilent; nous retrouverons, sur les coupes de métal, les lotus et les papyrus employés de la même manière, comme des signes de ponctuation. Ce n'est d'ailleurs pas seulement à de tels accessoires que se trahit cette influence, dans la série que nous étudions en ce moment. Sans doute, si le peintre céramiste a pris de toutes pièces à l'Orient les feuillages



516. — Frise d'animaux. Cesnola, *Cyprus*, p. 404.

et les fleurs qu'il a répandus sur ses vases, s'il ne semble pas avoir jeté même un coup d'œil sur les plantes indigènes, il a, au contraire, regardé, il a bien vu les animaux dans le commerce desquels il vivait; il les a reproduits de son mieux, et quelquefois avec un certain succès. En revanche, lorsqu'il lui plut d'introduire dans sa composition un autre élément, celui de la fantaisie, il s'inspira des types factices qu'avait créés l'art asiatique. Il s'en inspira, disons-nous, plutôt qu'il ne les copia; il leur fit subir certaines altérations qu'il importe de noter.

Voici par exemple un type que nous avons rencontré en Assyrie, celui de ce cheval ailé qui sera le Pégase des Grecs (fig. 517)[1]. C'est bien la même donnée et, qui plus est, le même mouvement de la tête et du cou; mais, comme ici la tête du cheval est moins bien dessinée! Comme elle est gâtée par les ornements bizarres qui la surchargent, par ce cartouche entre deux rosaces! Rien n'empêche l'imagination de

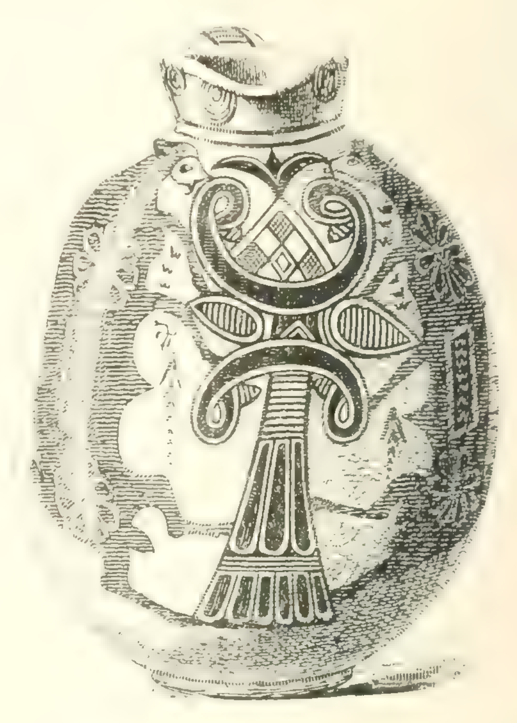
1. *Histoire de l'art*, t. II, p. 583 et fig. 279.

prêter la vie au Pégase assyrien; il n'est pas réel, mais il est possible. On n'en saurait dire autant du Pégase cypriote; cette étrange décoration, appliquée sur le flanc de l'animal, supprime toute illusion: l'esprit ne saurait admettre, même un instant, que rien de pareil puisse jamais exister.

Ce cartouche entre deux rosaces était un motif cher à la céramique de Cypre; nous le retrouvons en effet sur un autre vase dont la face principale représente deux quadrupèdes dressés à droite et



517. — Cheval ailé, sur un vase du Musée de New York. Dessin de Wallet.



518. — Vase de Citium. Cesnola, *Cyprus*, p. 55.

à gauche d'un motif central auquel on ne sait trop quel nom donner (fig. 518). Faut-il l'appeler colonne, stèle ou palmette? Il commence, en bas, par une sorte de colonne ionique aux larges volutes tombantes; à son sommet, il a ces volutes renversées et ce triangle que nous avons remarqués dans certaines stèles en pierre calcaire (fig. 52 et 53); mais on y trouve aussi ces feuilles et ce fleuron terminal qui font partie des palmettes. Il n'est pas beaucoup plus facile de définir les deux animaux qui se font face. Si ce ne sont pas des taureaux que le peintre a cru dessiner, on ne voit pas à quelle espèce il aurait pu songer; mais il a trop allongé le corps et trop réduit la tête; on ne sent plus ici rien de cette puissance brutale dont le caractère avait été si fortement rendu par l'art assyrien. C'est que tout cet ensemble est de pure convention; c'est un pastiche, mais un pastiche maladroit, de ce groupe si souvent reproduit par l'ornemaniste asiatique, du groupe

qui se compose de deux animaux affrontés que sépare l'arbre sacré. En Chaldée, en Assyrie, en Phénicie même, le motif du milieu est plus clairement écrit ; les taureaux, lions ou sphinx qui l'accompagnent et l'encadrent sont posés d'une manière aisée et naturelle ; réels ou factices, ces êtres gardent toujours une forme correcte et l'apparence de la vie. Peut-on au contraire rien imaginer de plus gauche que l'attitude ici prêtée à ces lourdes figures, qui semblent se tenir sur leurs pattes de derrière? On craint involontairement qu'elles n'écrasent ces volutes, ces feuilles, ces fleurons sur lesquels s'appuient leurs pattes de devant, qu'elles ne fassent tout crouler sous leur poids. L'ouvrier cypriote n'a pas compris à quelles conditions l'artiste devait satisfaire pour tirer un heureux parti de ce symbole ; il a gâté ce thème par les changements qu'il y a introduits si mal à propos.



519. — Quadrupède ailé, à tête humaine, sur un vase du Musée de New-York. Dessin de Wallet.

Nous en dirons autant d'un autre type que nous ont offert l'Égypte et l'Assyrie, celui de l'oiseau à tête humaine[1] ; nous l'avons aussi trouvé, reproduit assez fidèlement, à Cypre, dans la sculpture lapidaire (fig. 410). Il reparaît dans la céramique (fig. 519) ; mais il s'y complique et s'y altère ; nous y retrouvons bien la tête humaine, le corps et les ailes de l'oiseau ; mais à ce corps ont été ajoutées les pattes d'un quadrupède. On obtient ainsi une forme singulière, disgracieuse à l'œil et obscure pour l'esprit. Celle qu'avait imaginée l'Égypte était loin d'avoir rien de déplaisant, si bien que la Grèce l'a conservée pour ses Sirènes ; elle répondait de plus à une idée facile à saisir. En adoptant cette image, l'artiste égyptien avait voulu marquer que l'âme, une fois séparée du corps, devient quelque chose d'aussi mobile et d'aussi léger que le plus léger et le plus mobile de tous les êtres vivants, que celui qui a le bénéfice et le secours de l'aile ; en même temps, il attribuait à cet oiseau le visage humain, et, par cette attribution, il indiquait le caractère symbolique et religieux du type qu'il avait créé ; toute confusion était prévenue et devenait impossible.

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 38 ; t. II, fig. 281 et 397.

Une fois qu'il eut reconnu l'insuffisance du décor géométrique, le peintre céramiste dut s'enhardir rapidement ; il ne pouvait s'en tenir au végétal et à l'animal : il dut être tenté bientôt de s'attaquer à la figure humaine, qui lui fournirait des motifs plus intéressants par eux-mêmes et susceptibles d'une plus grande variété. Nous ne saurions dire combien il lui fallut de temps pour concevoir cette ambition ; toujours est-il que l'on voit déjà l'image de l'homme apparaître sur des vases qui, par l'ensemble de leur forme, de leur couleur et de leur ornementation, se rattachent encore à la série des produits les plus anciens de cette industrie. Voici, par exemple, une cruche à panse sphérique qui est ornée de ces bandes verticales et de ces cercles que prodiguaient les potiers de cette très vieille école dont l'œuvre est surtout représentée par la poterie d'*Alambra* (fig. 520) ; ces dessins se pressent sur presque toute la surface du vase et en occupent la plus grande partie ; mais au milieu, sous le bec du goulot, le peintre a laissé libre une zone dans laquelle il a placé un personnage debout, qui semble faire de la gauche un geste d'adoration, tandis que de la droite il tient une longue tige que termine un bouton de lotus. L'exécution est très maladroite ; déformée par la courbure de la panse, la tête a quelque chose de l'aspect d'une tête d'animal, mais ce qu'il y a ici de plus curieux, ce sont les indices auxquels on peut deviner que le peintre a dû copier gauchement cette image, non sur nature, mais sur quelque objet d'origine étrangère qu'il avait sous la main. C'est à l'Egypte que fait songer cette tige et ce bouton de lotus ; pour tout costume, il n'y a là que le pagne égyptien, qui ne semble pas avoir jamais été en usage à Cypre. Sous les pieds, le personnage a un fragment de cette tresse dont l'ornemaniste assyrien fait un si fréquent emploi[1].



520. — Œnochoé. Cesnola, *Cyprus*, pl. 32.

[1] *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 126 et 137 et pl. XIII.

Le peintre a pris, un peu au hasard, cette figure et l'accessoire qui l'accompagne, dans quelque coupe de terre émaillée ou de métal qui elle-même n'était déjà qu'un pastiche.

Sur la plupart de ces vases à figures, celles-ci gardent ce caractère d'imitation conventionnelle; mêlées à des oiseaux, à des fleurs et à des feuilles dont l'espèce ne se laisse pas toujours connaître, elles ne représentent rien ni personne, elles demeurent purement décoratives. On en jugera par une œnochoé, qui, dans son genre, est d'une fort belle exécution (fig. 521). Un personnage dont le sexe n'est pas indiqué est debout entre un cygne et une grande fleur de lotus qui s'épanouit au sommet d'une tige d'où se détachent des feuilles et des boutons[1]. On sait quelle est la patrie de ces formes végétales. Quant au costume de la figure, il rappelle le pagne égyptien; vous retrouvez ici cette longue bande multicolore et brodée, qui part de la ceinture et tombe toute droite par devant.



521. — Œnochoé. Musée de New-York. Dessin de Wallet.

Nous pouvons encore rattacher à ce même groupe un de ces vases dont le col se termine par une tête modelée en ronde bosse (fig. 504

1. Nous ne croyons pas qu'il faille songer à chercher ici une représentation du mythe de Léda; sur aucun des vases qui portent la marque authentique de l'industrie cypriote vous ne trouveriez un tableau dont le sujet soit tiré de la mythologie grecque; de plus, l'ensemble du décor a ici le même caractère que dans nombre d'autres vases de la même fabrique; on reconnaît aisément que tous les objets qui y figurent, végétaux, animaux, hommes, y paraissent au même titre, seulement pour parler à l'œil et pour lui plaire par l'agréable disposition et par le balancement des lignes qu'ils lui présentent. Ainsi sur un autre vase de Citium, où l'exécution du décor est tout à fait la même que dans celui dont nous donnons ici l'image, c'est un cerf qui occupe la place que tient ici cette figure féminine; avec la palmette centrale, placée sous le bec de la cruche, et avec les deux cygnes affrontés, il complète un décor auquel on aurait bien tort de vouloir assigner une signification quelconque.

et pl. IV). Si l'on ne regarde qu'au travail de la sculpture, cette pièce paraîtra contemporaine de la cruche que nous avons reproduite avec les couleurs de l'original; mais, tandis que celle-ci n'est ornée, sur toute la panse, que de figures géométriques, il y a ici une décoration peinte où entrent des éléments assez variés pour que ce dernier vase puisse paraître postérieur (fig. 522). La pièce est de forme ovale, elle est ornée, aux deux bouts, de bandeaux circulaires et de guirlandes de fleurs. Par devant, en dessous du buste qui surmonte et qui termine le vase, deux grosses tresses encadrent une sorte de tableau. On y voit, placé entre un petit arbre et des feuillages à peine indiqués, un personnage à longue chevelure, paré d'un large collier qui lui tombe sur la poitrine et vêtu d'une ample robe qui lui descend jusqu'aux pieds; sur l'étoffe court une broderie qui dessine l'ornement appelé *grecque* ou *méandre*. De sa main gauche, la figure tient levée une large fleur; c'est ce geste d'adoration et d'offrande que nous avons si souvent remarqué dans les monuments de la piété orientale. Là, comme dans le monument précédent, l'ensemble de la silhouette est d'une assez juste proportion; mais ce qui trahit surtout l'inexpérience du peintre, c'est l'étrange barbarie de la tête, c'est l'air bestial que lui donnent sa largeur et son aplatissement. Le nez a presque la forme et la saillie d'un bec.



522. — Vase avec tête en relief. Cesnola. *Cyprus*, p. 394.

Cette même gaucherie est curieuse à noter dans un très grand vase d'*Ormidia*, qui mérite certainement d'être compté parmi les plus précieux

monuments de la céramique cypriote (fig. 523)[1]. La décoration géométrique, qui y couvre tout le col et une partie de la panse, n'y est pas



523. — Vase d'*Ormidia*. Hauteur, environ 1m,20. Musée de New-York. Dessin de Wallet.

moins compliquée et moins minutieusement étudiée que dans le vase de Curium (fig. 514) ; mais elle y a un caractère plus libre et plus

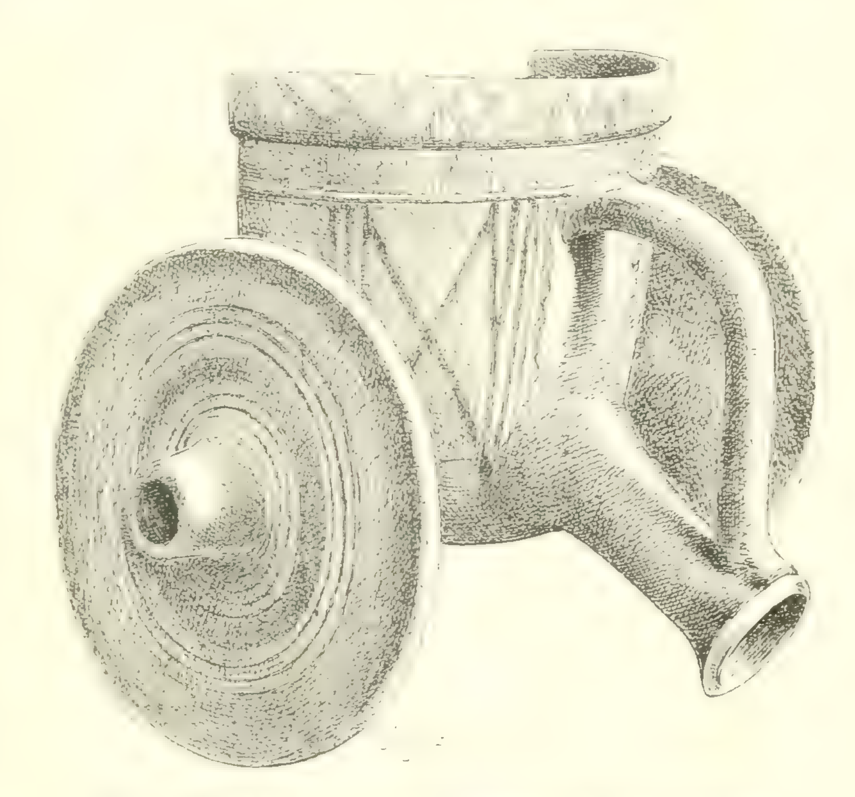
1. Ce vase a été trouvé brisé en un très grand nombre de morceaux ; malgré le soin avec lequel la restauration en a été exécutée, on n'a pu en restituer que le col et la panse ; toute la partie inférieure manque. Dans la portion même qui a été reconstituée avec une patiente industrie, il y a encore plus d'une lacune. Par bonheur, ces trous ne se trouvent pas dans la région la plus intéressante, dans cette large bande qui renferme les person-

varié; on y rencontre des motifs qui sont étrangers aux types les plus anciens de ce style, comme la tresse et surtout comme la rosace à huit pétales, blanche fleur vivante à laquelle il a fallu du temps pour s'acclimater et s'épanouir sur le sol aride de l'abstraction linéaire. A ce point de vue, ce vase serait déjà digne d'une très sérieuse attention; mais ce qui le rend encore plus intéressant, c'est l'ambition qu'a eue le peintre d'y représenter, dans une haute frise qui règne au niveau des anses, toute une scène, qui ne comporte pas moins de six personnages. La tige du lotus est encore partout, séparant les figures ou tenue par elles en main; au premier moment, tout ce luxe de bouquets peut dérouter le spectateur et lui dérober le sens du thème qu'a choisi l'artiste; mais ce sens se découvre dès qu'on remet ces accessoires à leur place, au second plan; l'oiseau qui, à droite, allonge le col pour chercher sa nourriture à terre n'est aussi qu'un détail pittoresque. Le vrai sujet du tableau, c'est l'hommage rendu, par deux couples de fidèles, à deux divinités. Les quatre personnages des extrémités sont debout et ont les mains étendues et levées, comme il convient à des adorateurs qui s'approchent du sanctuaire. Quant aux deux figures du milieu, les sièges à dossier qu'elles occupent ne peuvent être que ces trônes de bronze, incrustés d'ivoire et d'émaux, qui servaient aux rois et que la sculpture prêtait aussi aux immortels; on remarquera que l'artiste n'a pas fait les deux sièges pareils. Ce qui surprend tout d'abord, c'est la pose de ces personnages : ils ne sont pas assis, ils sont vautrés sur leurs sièges, ainsi que pourraient l'être des ivrognes; les jambes et les bras pendent, comme relâchés par le sommeil. Ce n'est certainement pas là ce que l'artiste a voulu montrer; sa main, on n'en saurait douter, a trahi sa pensée. Ce qu'il avait dans l'esprit, on le devine aisément : il voyait, il aurait souhaité faire voir les deux divinités assises dans leurs fauteuils somptueux; mais il n'a pas su comment s'y prendre pour dresser le buste, pour placer les bras et pour fléchir les membres inférieurs; c'est ainsi qu'il est arrivé, par embarras et par impuissance, à ne trouver pour ses figures que cette attitude presque grotesque. Voulez-vous saisir ses intentions, et restituer la scène telle qu'il l'a conçue, représentez-vous les divinités trônant au fond du sanctuaire, le visage tourné vers les fidèles, que le

rages. Il y a, au contraire, dans le col, plus d'une solution de continuité. Mais comme là le dessin est purement géométrique, notre dessinateur a pu, sans crainte d'erreur, rétablir les parties manquantes à l'aide de celles qui sont conservées et rendre ainsi au vase, sur le papier, l'aspect qu'il présentait dans sa nouveauté.

spectateur verrait alors de dos. Arriver à disposer les acteurs de telle sorte que leur position respective fût aisément saisie, tel était le problème, et il présente de grandes difficultés; plus avancée, la plastique aura beaucoup de peine encore à le résoudre; nous ne saurions donc reprocher à cet art naissant de n'en avoir pas trouvé la solution du premier coup, et nous devons lui savoir grand gré des efforts qu'il a faits pour sortir de la banalité des formes purement décoratives et pour figurer, sur le flanc de son vase, un épisode de la vie locale et contemporaine.

Ce désir se manifeste dans maints autres vases cypriotes et, malgré la maladresse presque enfantine du dessin, il leur donne ce genre d'intérêt qui s'attache à tout ce qui est image plus ou moins fidèle ou même reflet affaibli d'un monde disparu. L'histoire nous montre les chefs cypriotes, au commencement du cinquième siècle, encore montés dans la bataille, comme des héros d'Homère, sur des chars de guerre; les bas-reliefs des sarcophages comme nombre de terres cuites témoignent du fréquent usage que l'on faisait, dans l'île, des chars de voyage et de promenade (fig. 393, 415, 416, 421); enfin nous avons même des copies réduites, exécutées en argile avec un soin minutieux, de ces chars cypriotes. Sur un modèle, d'une excellente conservation, qui faisait partie d'une collection récemment dispersée, on distingue tous les détails de la construction du char, ses roues pleines avec la saillie de leurs essieux, son timon, composé de deux pièces, l'une courbe et l'autre pleine, les bandes de métal qui se croisent sur le rebord et sur les flancs du char pour soutenir et renforcer les bois dont il est fait (fig. 524). Les chars sont représentés dans plusieurs des peintures qui ont l'aspect le plus archaïque, et ces images ne s'accordent pas, dans



524. — Char en terre cuite. Hauteur, 0m,18. *Catalogue de la collection Barre*, p. 20.

tous leurs détails, avec le modèle que nous venons de reproduire. Dans celui-ci, les roues étaient pleines ; elles sont à claire-voie, comme sur les sarcophages, dans une peinture d'un vase d'Amathonte (fig. 525). On remarquera aussi que, dans cette image, la caisse du char a une forme beaucoup plus allongée. Elle est au contraire très courte, comme



[illegible]. — Vase d'Amathonte. Musée de New-York.
Dessin de Tomaszkiewicz.

dans notre modèle, dans une autre peinture à peu près du même style (fig. 526) ; mais ici encore les roues sont à claire-voie. Sur la tête des chevaux, on voit se dresser ces panaches que nous avons déjà remarqués dans les bas-reliefs (fig. 415 et 416). Si, dans ces deux tableaux, le char est assez clairement dessiné, en revanche les animaux et les hommes sont d'une barbarie singulière. Rien de plus étrange et de plus primitif que la manière dont les bras sont attachés, dans la figure isolée qui se tient derrière le char, sur le vase d'Amathonte.

Dans l'autre vase, le cheval est d'une longueur tout à fait démesurée, et les personnages que promène la voiture, comme ceux qui se tiennent debout sur le sol, des deux côtés d'une palmette très sommairement indiquée, n'ont ni bras ni jambes. Ces vases remontent à une très haute antiquité, ou bien il faut croire que l'exécution en était abandonnée à des ouvriers d'un ordre très inférieur, à de purs manœuvres [1].

Le Musée Britannique possède un vase intéressant qui se rattache à la même série. C'est bien, on ne saurait s'y tromper, un vase cypriote, comme l'indique l'inventaire ; tout y porte la marque des fabriques de



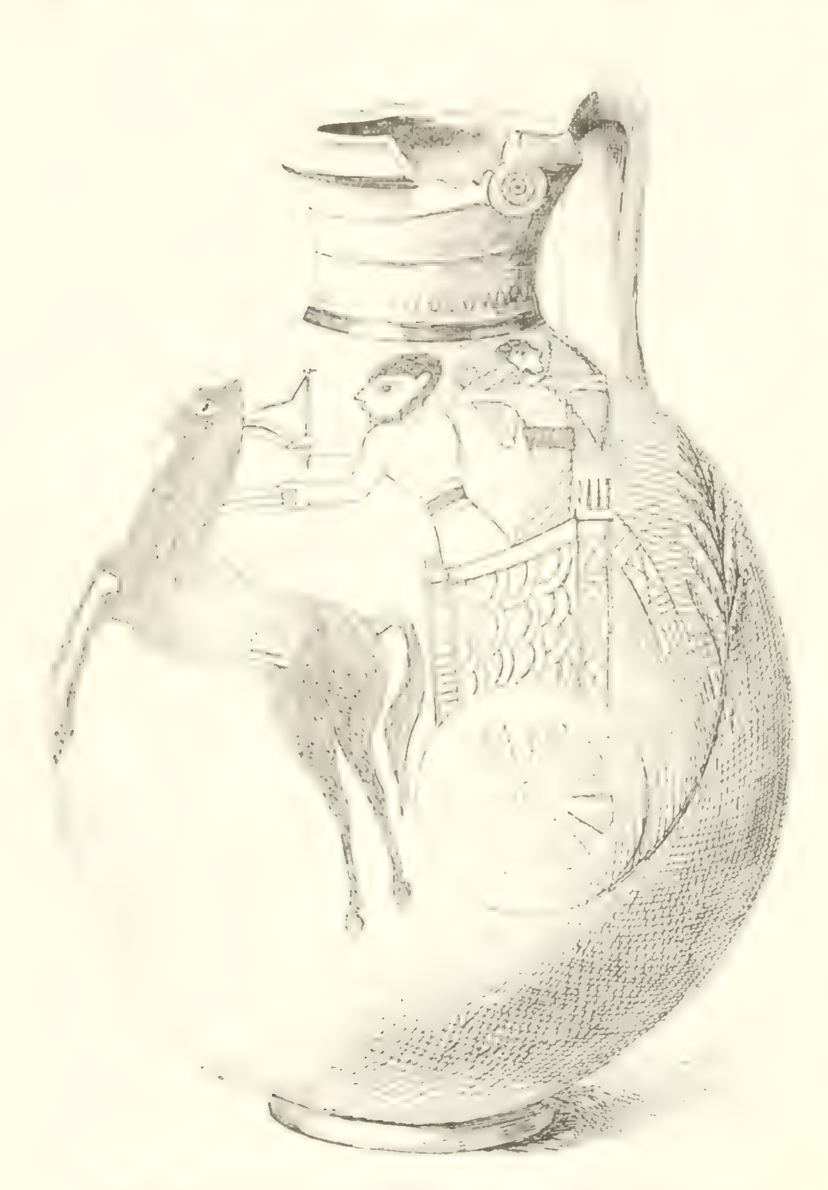
526. — Char figuré sur une coupe. (*Catalogue Barre*, pl. IV.

l'île ; sur un fond d'un jaune pâle et dépourvu de tout engobe, l'image se détache sans vigueur ; la couleur bistre dont elle est faite n'a elle-même aucune franchise, aucun éclat, mais le dessin est ici bien meilleur, et maints détails méritent d'attirer l'attention. Ce vase était inédit ; nous avons cru qu'il méritait d'être publié ; nous en donnons l'ensemble (fig. 527) et nous reproduisons, avec les dimensions de l'original, le tableau qui fait le prix de ce monument (fig. 528).

Ce tableau représente un char de chasse ou de guerre lancé dans une plaine que définit un arbre unique. Les roues sont à claire-voie ; le char est attelé de deux chevaux, à en juger par la double paire de

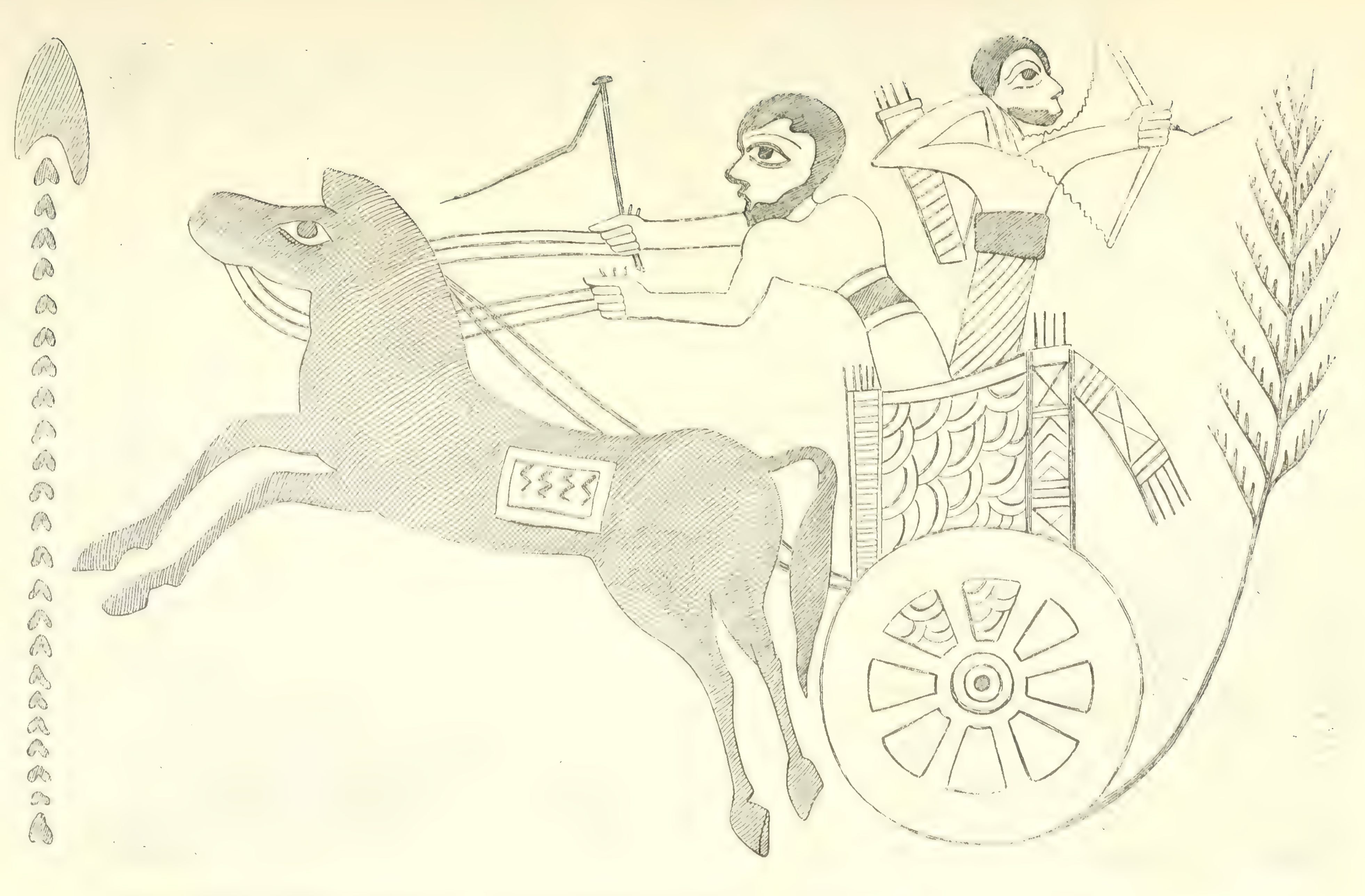
1. La collection De Clercq renferme un grand vase, dont les dessins sont malheureusement très effacés, qui représente, mais avec plus de développement, une scène analogue à celle que retracent nos figures 525 et 526. Plusieurs personnages sont montés sur un char, devant et derrière lequel marchent des femmes. On dirait une procession religieuse.

rênes que le conducteur tient en main ; mais le peintre n'en a montré qu'un, le second étant censé couvert et caché par le premier. L'attelage est lancé au grand galop ; il semble que le cocher ait peine à le retenir. A côté de lui, dans le char, un autre personnage est debout ; tourné en sens inverse, il lance une flèche à un ennemi qui le poursuit ; son carquois lui pend au dos ; deux autres carquois, d'où sort la pointe des traits, sont fixés à demeure, en avant et en arrière du char ; l'archer a là bien des flèches en réserve. Les imbrications qui sont figurées entre ces deux carquois indiquent des plaques de bronze qui protégeaient la caisse du chariot. Quoique les corps soient trop minces et que l'on puisse aisément relever ici plus d'une faute de dessin, la composition est claire et l'ensemble du mouvement ne manque pas de justesse. Le cheval a l'encolure trop lourde et les jambes trop effilées ; mais, à tout prendre, il n'est pas mal posé ; il s'enlève bien. On se demande seulement ce que signifie ce cartouche qu'il porte gravé sur le flanc ; il y a là, jusque dans une œuvre qui témoigne d'un très réel progrès, un souvenir des procédés de l'ornementation primitive, de celle qui ne tenait qu'au nombre et à la singularité des motifs.



527. — Œnochoé. Musée Britannique. Hauteur, 0m,26. Dessin de R. Elson.

Cette peinture, quand on la voit pour la première fois, fait penser tout d'abord aux bas-reliefs assyriens ; dans ceux-ci, le char royal est souvent pourvu de ces mêmes carquois ; il contient aussi deux personnages, le cocher et le combattant ; ce dernier, à Ninive et à Calach, est



528. — Char de combat, peinture de vase. Grandeur d'exécution. Dessin de Saint-Elme Gautier, d'après un calque de R. Elson.

parfois aussi représenté décochant ses flèches du côté opposé à celui où courent les chevaux[1]. Voilà des ressemblances que l'on ne saurait nier; mais elles tiennent peut-être toutes à l'emploi même du char de guerre, qui, pour rendre tous les services qu'on lui demandait, devait réaliser certaines conditions; or celles-ci se trouvaient être partout à peu près pareilles. Si l'on pousse la comparaison dans le détail, on ne trouve rien ici qui permette de supposer que le peintre céramiste ait eu sous les yeux une sculpture assyrienne, qu'il l'ait copiée ou même imitée. Le seul trait que l'on puisse croire emprunté à l'Orient, c'est cette tablette oblongue, qui rappelle les inscriptions, renfermées dans un cadre, que l'on voit ciselées sur quelques monuments de la Mésopotamie; mais nous avons reconnu que ce motif s'était acclimaté de bonne heure à Cypre et qu'il y était entré dans les habitudes de l'ornemaniste indigène. A cela près, tout, sur ce vase, a un caractère très particulier et vraiment local. Les personnages, avec leur tête nue, leur barbe et leurs cheveux courts, n'ont ni le type ni le costume assyrien; ce que l'on entrevoit de leur vêtement évoquerait plutôt le souvenir de l'Égypte. Le cheval n'a pas le harnachement des chevaux richement caparaçonnés qui traînaient le char des princes et des grands officiers ninivites. Les carquois qui font partie du char ne sont pas disposés ici comme en Assyrie, où ils se recouvrent l'un l'autre et sont appliqués obliquement sur la face latérale de la caisse qu'ils coupent en diagonale[2]. Nous ne retrouvons pas non plus, attachée au char assyrien, cette sorte de banderolle qui semble flotter à l'arrière de la voiture[3]. Il n'est pas jusqu'aux rais de la roue qui ne diffèrent de ceux des chariots figurés dans les palais de *Khorsabad* et de *Nimroud;* ils sont ici plus massifs; le charron qui les a façonnés a la main moins adroite et moins légère. Le peintre cypriote avait peut-être vu, sur les ivoires ou les coupes de métal, des réductions de ces tableaux de bataille et de chasse dans lesquels les Pharaons ou les Sargonides sont représentés perçant de leurs flèches tantôt l'ennemi déjà mis en déroute et tantôt les fauves du désert; il a pu prendre là l'idée première de sa composition; mais, pour l'exécuter, pour peindre le cheval, le char et les personnages, il ne paraît

1. LAYARD, *The monuments of Nineveh*, f°, 1849, pl. X.

2. *Id. ibid.*, pl. X, XIII, XIV, XVIII, etc.

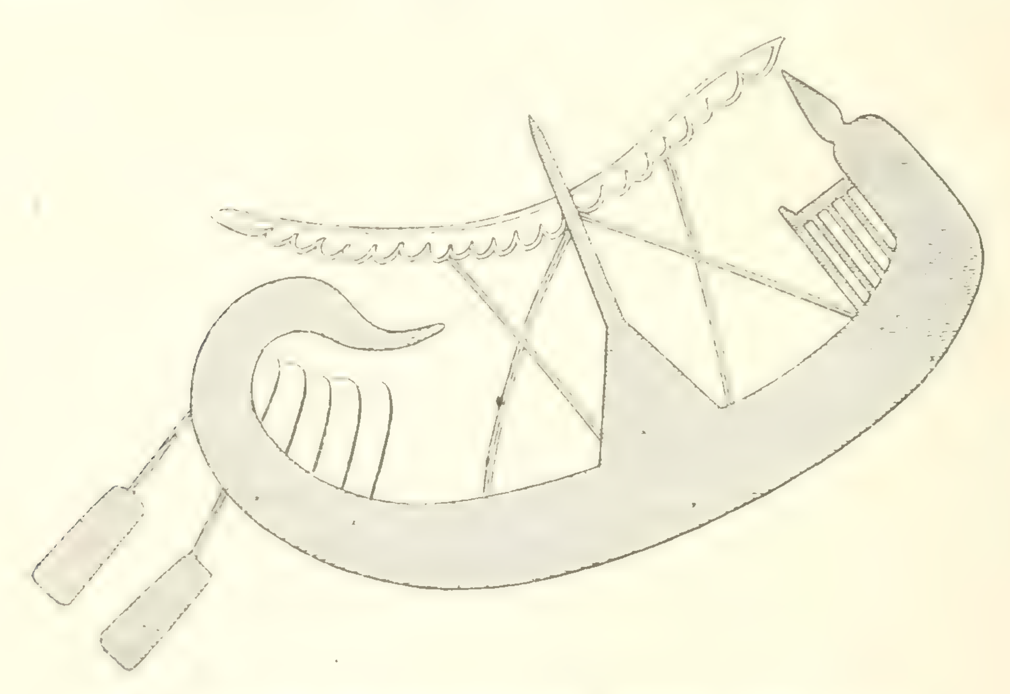
3. A l'arrière du char assyrien, ce qu'on distingue dans les représentations des bas-reliefs, ce sont des dents de scie, destinées à repousser la main de l'ennemi, à l'empêcher de saisir les montants du char et de l'escalader par ce côté. On s'explique cette précaution; mais on a plus de peine à comprendre cette bande à l'aide de laquelle l'ennemi pouvait, semble-t-il, essayer de retenir et d'arrêter le char.

s'être inspiré que des modèles qu'il avait sous les yeux dans les cités cypriotes. C'est, rien ne vous empêche de le croire, un char tout semblable à celui-ci qu'Onésilos, roi de Salamine, poussait dans la mêlée au devant du satrape perse Artybios, quand la trahison de Stasénor, roi de Curium, lui fit perdre la victoire, qu'il avait déjà presque gagnée[1].



529. — Œnochoé. Cesnola, *Cyprus*, pl. XLV.

Si un vase nous a ainsi conservé la fidèle copie de l'un de ces chars dont l'usage persista si tard à Cypre, un autre (fig. 529) nous a gardé l'image d'une galère. On aimerait à y reconnaître un de ces vaisseaux qui, lors de la révolte des Ioniens, luttèrent avec tant de succès contre la flotte de Darius (fig. 530); mais il faut renoncer à cette hypothèse; il n'y a rien ici qui ressemble à un éperon. Avec ses flancs arrondis, ce bâtiment, auquel manque toute arme offensive, doit être plutôt un navire de charge et de commerce. La représentation est d'ailleurs bien plus sommaire que celle du char; le peintre a supprimé l'équipage et fort simplifié le gréement; on distingue pourtant les rames aux larges palettes, le



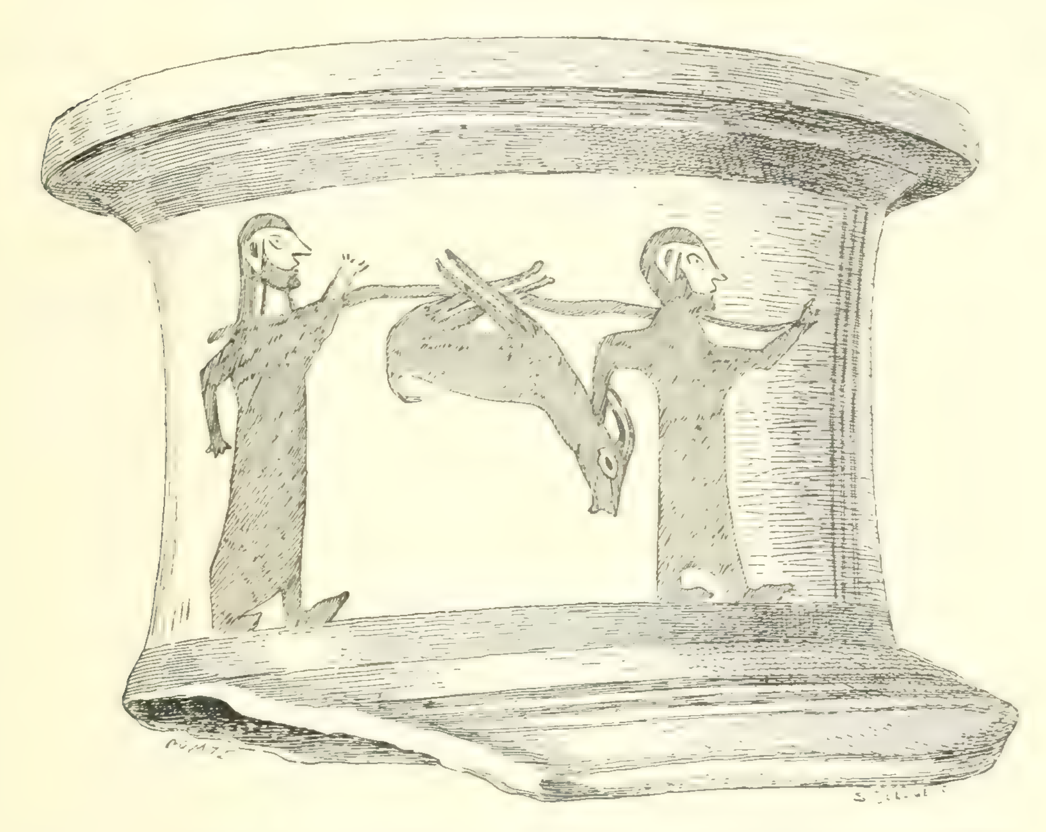
530. — Navire dans une peinture de vase. Cesnola, *Cyprus*, pl. XLV.

mât unique et la large voile qu'y tiennent attachée les vergues et les antennes; l'avant, avec la courbe hardie de la proue, ne ressemble pas à l'arrière. Trop concises, certaines de ces indications pourront nous paraître obscures; elles auront pourtant leur valeur pour les

1. Hérodote, V, 112-113.

savants qui étudient d'une manière particulière l'histoire des constructions navales. Ceux-ci rapprocheront et compareront; ils sauront saisir ainsi le sens du moindre trait de pinceau; peut-être trouveront-ils ici tous les éléments nécessaires pour restituer quelqu'un des types principaux de la marine antique; ce sera leur affaire de nous dire s'il faut voir, dans ce bâtiment, une barque phénicienne ou une barque grecque.

Sur le col d'une grande jarre dont le corps a été brisé, un peintre



531. — Col d'une grande amphore. Louvre. Hauteur, 0m,23. Diamètre, 0m,28. Dessin de Saint-Elme Gautier.

avait représenté deux hommes qui reviennent de la chasse; vêtus d'une longue robe, ils portent, pendu à une perche dont les bouts reposent sur leurs épaules, le gibier qu'ils ont abattu (fig. 531); c'est une de ces chèvres sauvages, aux longues cornes, que l'on rencontre encore dans les montagnes de l'île et qui devaient y être bien plus abondantes encore quand celle-ci était toute couverte de forêts. Le dessin est toujours d'une naïveté presque enfantine; cependant la forme de la bête est indiquée avec assez de précision.

Nous ne comptons pas parmi les produits de la céramique cypriote un vase à figures noires de Curium[1], sur lequel est figuré, avec

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 401 et 411.

inscriptions auprès des personnages, le combat d'Hercule contre le lion de Némée. Sujet, légendes, images, tout ceci est purement grec; l'aspect n'est plus du tout celui qui caractérise les ouvrages de l'industrie locale; comme plusieurs des objets que renfermait le caveau du temple, ce vase doit avoir été importé du dehors : il provient de quelque fabrique des îles ou du continent hellénique[1].

C'est par milliers que se comptent aujourd'hui, dans les musées, les vases cypriotes; New-York en possède la suite la plus riche; Londres et Paris viennent ensuite. Nous avons eu à notre disposition les originaux de Paris et de Londres, ainsi que les photographies des principaux monuments de New-York. Nous avons, de plus, emprunté beaucoup à des collections privées; celles-ci contenaient des pièces excellentes, que des amateurs distingués ont choisies et comme prélevées, en manière de prémices, sur les premiers lots d'objets cypriotes qui aient été expédiés en Europe; plusieurs des vases que nous avons tirés du cabinet de M. E. Piot ont été acquis par lui à Cypre même, au moment où les fouilles venaient de les rendre au jour. Le seul embarras que nous ayons éprouvé, c'est donc celui de la richesse. Nous n'avons pu reproduire tous les monuments qui auraient eu de l'intérêt; mais les ressources dont nous disposions nous ont permis de caractériser chacune des variétés de cette industrie par un exemple clair et topique; lorsqu'il y avait lieu d'hésiter entre plusieurs pièces, nous avons reproduit de préférence les inédites. Assez de monuments ont ainsi passé sous les yeux du lecteur pour que nous puissions essayer de lui soumettre une définition des habitudes et des caractères de la céramique cypriote.

Un premier trait qui distingue les produits des fabriques de l'île, c'est leur aspect un peu triste, sans vifs contrastes ni notes gaies; la terre n'y est jamais recouverte d'un de ces engobes qui donnent du lustre aux surfaces. Fond et dessins, tout y est d'un ton terne et comme décoloré. Dans les vases mêmes où la décoration est le plus compliquée, il n'y a guère, pour les figures, que deux couleurs d'employées,

1. Parmi les vases trouvés à Cypre, on peut en citer encore un autre qui n'est probablement pas de fabrique cypriote. C'est celui qui est représenté dans Cesnola, *Cyprus*, p. 410. L'ornement qui en décore l'épaule, cette sorte de guirlande faite de boutons allongés et pendants, se retrouve, toute pareille et à la même place, sur beaucoup de vases grecs à figures noires. Ce qui semble sortir des habitudes de la céramique grecque, c'est le large dessin floral qui occupe la panse du vase, la place où les potiers grecs mettaient d'ordinaire des figures. On a pourtant recueilli à Camiros un vase presque identique à celui-ci, qui est maintenant à Londres (Murray, dans *Cyprus*, p. 411); il serait possible que l'exemplaire rapporté de Cypre fût de fabrique rhodienne.

un brun sombre qui va du noir au bistre, et un rouge sans éclat ; seuls, quelques vases d'*Ormidia* ont des rouges assez francs que le peintre, pour les faire ressortir, a cernés d'une ligne noire[1]. Les touches de blanc sont rares ; on en rencontre parfois, mais de très discrètement posées, dans quelques vases tout particulièrement soignés (fig. 509)[2].

Un autre phénomène qui n'est pas ici moins digne d'attention, c'est la multiplicité des formes et leur étrangeté. Dans une collection qui fut exposée par M. de Cesnola, en 1870, à Paris, M. Froehner, qui en avait préparé le catalogue, ne comptait pas, dit-il, moins de deux cent soixante-dix-neuf variétés. Il ajoute à ce propos ces réflexions judicieuses[3] : « L'histoire de la céramique ancienne présente ce fait singulier qu'au début de l'art les formes des vases sont innombrables et qu'elles sont souvent d'une bizarrerie et d'une hardiesse d'invention qui nous étonne à juste titre ; plus tard, surtout pendant la belle époque, elles deviennent plus élégantes ; mais leur nombre se réduit presque au strict nécessaire. A partir de l'âge de la décadence, sous les successeurs d'Alexandre, les formes recommencent à se multiplier outre mesure et à suivre tous les écarts de la fantaisie des artistes .»

La marche que les arts plastiques suivent dans leur développement et dans leurs créations successives est bien en effet celle que, d'après certaines théories très en faveur aujourd'hui, la nature même aurait suivie dans le long enfantement d'où se sont dégagées, avec les siècles, les formes organiques maintenant répandues sur la surface de la planète. Ce qui est certain, c'est que l'esprit de l'homme, en quête de formes qui traduisent ses idées, débute par le multiple et par l'incohérent. Avec une fécondité prodigieuse, avec une puissance d'invention qu'aucun effort ne semble pouvoir épuiser, il se prodigue et se dépense en essais dont il ne fait pas le compte. Le premier des arts, c'est la parole ; or, dans les langues naissantes, les mots surabondent ; pour désigner un même être, cette richesse confuse des idiomes primitifs possède nombre de synonymes, autant d'épithètes qui représentent les différents attributs de l'objet ; suivant l'impression du moment, l'esprit préfère et la bouche emploie tel ou tel de ces noms. Avec le temps, la

1. Voir *Gazette archéologique*, 1883, pl. XIV.

2. Pour se faire une idée de l'effet ainsi obtenu, voir surtout la planche I du *Catalogue de la collection Albert Barre ;* le décor de cette coupe y est reproduit avec les couleurs de l'original.

3. Ailleurs, le même savant, ayant à faire l'inventaire d'une collection plus riche, déclare qu'il y a noté plus de cinq cents variétés de vases cypriotes. FROEHNER, *Catalogue de la collection Barre*, p. 2.

plupart de ces termes sortiront de l'usage; quand la langue se fixera par l'écriture et par l'habitude de la vie policée, quand elle deviendra ce que l'on appelle une langue littéraire, elle fera son choix; elle adoptera, pour chaque chose, un nom unique, celui que les gens les mieux élevés auront mis à la mode, celui qui aura paru le plus harmonieux ou le plus expressif.

Il en est de même dans les arts où les pensées s'expriment non plus par un son, mais par une forme visible et tangible. Là aussi, au début, il y a excès, invention désordonnée et concurrence illimitée des formes. C'est ainsi, pour nous renfermer dans l'industrie qui nous occupe en ce moment, que le potier cherche partout les éléments des types qui devront à la fois satisfaire les besoins auxquels il est chargé de pourvoir et contenter ce désir de l'élégance et ce goût de la beauté qui s'éveille dans l'esprit dès le premier essor de l'instinct plastique. L'artisan se tourne donc de tous les côtés; point d'objet dans la nature qui ne lui suggère quelque tentative plus ou moins heureuse; pas de combinaison qu'il ne mette à l'épreuve. Tantôt il imite certains fruits, comme la courge, et il obtient ainsi le type de la gourde; tantôt il s'inspire du corps et du visage humain. Une tête féminine, d'abord grossièrement ébauchée, plus tard parée de son ample chevelure et de ses bijoux, forme le col de la cruche; la pointe des seins fait saillie sur la rondeur de la panse; le reste de la figure vivante est conçu comme enveloppé et caché dans les flancs du vase, que ces détails caractéristiques décorent sans en altérer la forme générale. Les effets à tirer de cette adaptation sont assez étroitement limités; on en demande de plus variés aux formes par lesquelles se définissent les différentes espèces animales; un jour on prend modèle sur la silhouette légère de l'oiseau et sur son bec effilé; le lendemain, c'est sur la stature puissante et trapue des grands quadrupèdes, du porc ou du taureau. Malgré le plaisir que l'on semble trouver à ces emprunts et à ces copies, ce qui, chez tous les peuples, domine encore, ce sont les formes abstraites et géométriques, ce sont ces courbes plus ou moins renflées qui, sous les doigts du potier, naissent de l'emploi du tour; mais, là aussi, c'est une sorte d'anarchie où se donne libre carrière une fantaisie qui n'obéit à aucune règle. Le vase s'allonge en un mince flacon, ou bien il se gonfle en un large ventre; il se déprime et s'aplatit en un tube circulaire parallèle au sol; il s'arrondit en boule ou s'étire en forme d'œuf; deux de ces ballons ovoïdes se soudent ensemble par la base et dessinent une ellipse. Ici un récipient unique a deux goulots; là plu-

sieurs vases accolés versent leur contenu dans une même embouchure. A côté des formes logiques, c'est-à-dire de celles qui sont bien appropriées au service spécial que le vase est destiné à rendre, il s'en trouve nombre d'autres dont la raison d'être ne se laisse pas deviner et qui paraissent filles d'un pur caprice.

Avec le temps, chez les peuples qui, favorisés par les circonstances, arrivent à la pureté du goût et au grand art, on abandonne la plupart de ces formes qui ont pullulé pendant la période primitive; on ne garde, il ne subsiste que celles qui sont à la fois les plus élégantes et les mieux combinées en vue de l'office à remplir. C'est ainsi que l'art grec, au cours de ses deux ou trois plus beaux siècles, se contente d'un nombre de formes très restreint; il les répète sans se lasser; il fait porter tout son effort sur la décoration. C'est plus tard, seulement lorsque la peinture sur vases est en décadence, dans la Grèce macédonienne, que le potier s'avise de se travailler et de se tourmenter à nouveau l'esprit pour contourner et pour compliquer ses formes, pour les varier par un labeur incessant. De même que l'individu, l'art qui vieillit se refait enfant; il finit comme il avait commencé.

Par le caractère que présentent la plupart de ses produits, la céramique cypriote est donc surtout une céramique primitive. Sans doute, quelques-uns de ses ouvrages, ceux où l'image tend à prendre la valeur d'une représentation de la vie, établissent un lien entre elle et la céramique grecque; mais ces vases y sont en très petit nombre. A la prendre en gros, ce qui s'en rapproche le plus, c'est, dans le monde ancien, la céramique de Théra et particulièrement celle d'*Hissarlik*, en Troade; dans le monde moderne, à des siècles de distance, chez des peuples qui se sont développés en tout isolement au fond de leurs vallées sans chemins ou par delà l'Océan, on retrouve les mêmes procédés, avec des vases d'une physionomie presque pareille, chez les Kabyles du Djurdjura, en Algérie, comme chez les indigènes du Mexique et du Pérou, au temps de la conquête espagnole. Il y a quelques années, au moment de la dernière Exposition universelle, ces analogies me frappaient à chaque pas que je faisais dans les galeries où étaient exhibés les produits de ces céramiques africaine et américaine, les uns contemporains, les autres vieux de trois ou quatre cents ans. C'est surtout avec les poteries péruviennes que la ressemblance est vraiment singulière. Le décor rappelle celui des poteries cypriotes. Au Pérou comme à Cypre, pas de glaçure brillante; le fond, toujours terne, est souvent d'une couleur de crème sale qui se rencontre dans

plus d'un des vases rapportés par M. de Cesnola; les tons du décor n'ont pas non plus de franchise ni d'éclat. Quant aux motifs, il en est bien peu que l'on ne puisse se charger de reconnaître et de montrer, au bout de quelques instants, dans n'importe quelle collection cypriote. Mêmes cercles verticaux et horizontaux, les uns parallèles, les autres perpendiculaires au grand axe du vase; mêmes compartiments rectangulaires que traversent des lignes qui se croisent en diagonale; mêmes chevrons, mêmes dents de loup, mêmes méandres, mêmes triangles opposés par le sommet. De petites rosaces, dont le dessin a été suggéré par celui de quelque fleur très simple, sont souvent réservées et se détachent sur la teinte sombre d'une large bande brune; on aime à semer des points noirs sur fond blanc, ou blancs sur fond noir: on se plaît au contraste que fournissent les cases d'un damier, alternativement claires et foncées. Partout les motifs se pressent et s'entassent, comme si le dessinateur craignait de laisser vide quelque partie du champ[1].

La différence, c'est que jamais, en Amérique, l'art de grouper ces éléments et de subordonner les secondaires aux principaux n'a été poussé aussi loin que dans les îles de la Méditerranée et sur les continents de la Grèce et de l'Italie. Là-bas, chez ces nations dont le développement a été brusquement interrompu par l'invasion étrangère, ce que l'on peut appeler le style géométrique est resté dans l'enfance; il n'a pas atteint cette richesse savante et cette perfection relative où nous le voyons arriver dans certains vases de Cypre et de l'Attique, dans quelques-uns de ces disques en bronze que l'on a trouvés en Ombrie. Le principe et les procédés sont les mêmes de part et d'autre; mais, sur ce terrain même, l'avantage est tout entier du côté de ces peuples de l'ancien monde qui ne devaient pas s'en tenir à l'ornement linéaire. Est-ce à dire que ceux-ci aient été mieux doués par la nature ou plutôt que les circonstances leur aient été plus favorables en leur permettant d'achever leur évolution? Nous ne savons; mais toujours est-il que ces peuples, ceux dont nous écrivons l'histoire, ont tiré de la décoration géométrique un bien autre parti que les races inférieures qui s'y sont attardées et qui n'en ont jamais franchi le cercle.

Il y a donc analogie dans le système de décoration; mais où la res-

1. On trouvera de nombreux échantillons de ces poteries dans l'ouvrage dont voici le titre : Ch. Wiener, *Pérou et Bolivie, Récit de voyage, suivi d'études archéologiques et épigraphiques et de notes sur l'écriture et la langue des populations indiennes.* Paris, Hachette, 1880, grand in-8°.

semblance est encore plus marquée, c'est dans le choix et dans l'aspect des formes. Au Pérou, comme à *Hissarlik* et à Cypre, la forme même du vase est souvent donnée par une grossière imitation en relief du corps humain; mais cette copie, que nous trouverons déjà moins discrète à *Hissarlik* qu'à Cypre, est encore poussée plus loin au Pérou; là, les mains sont parfois figurées en saillie, tantôt séparées, comme pendantes sur les hanches, et tantôt jointes au milieu de la panse, comme si elles étaient croisées sur le ventre. Au Pérou et au Mexique, comme à *Hissarlik* et à Cypre, les vases en forme d'oiseau ou d'autre animal sont aussi très communs.

Quant aux vases ordinaires, qui rentrent dans les types que l'on retrouve à peu près partout, si vous les passez en revue, vous y remarquerez sans doute mainte forme d'une étrangeté singulière dont ne se sont pas avisés, à notre connaissance du moins, les potiers cypriotes; mais aussi vous y reconnaîtrez, à bien peu d'exceptions près et avec de légères variantes, toutes ou presque toutes les formes dont la bizarrerie capricieuse vous a surpris quand vous étudiiez quelque suite de pièces recueillies à Cypre. Nous ne voulons pas risquer de recommencer une énumération que nous avons déjà faite plus d'une fois; citons un seul exemple de ces correspondances et de ces rencontres; il est pris presque au hasard. Rien n'est plus commun, dans la céramique péruvienne et mexicaine, comme dans l'œuvre du potier kabyle, que ces vases accolés par le ventre ou par le goulot, dont la conformation illogique et complexe fait songer à celle de ces êtres que les naturalistes appellent des monstres. Les uns, parmi ceux-ci, sont privés de certains organes ou de certains membres, tandis que, chez les autres, quelques-unes de ces parties sont en trop. C'est aux derniers que ressemblent ces vases à plusieurs corps; ils attestent la virtuosité de l'artisan; mais on sent, en les voyant, qu'ils ne peuvent pas servir à grand'chose, pas plus que ne sont faits pour la vie normale l'homme à deux têtes et le mouton à cinq pattes. On me montrait un de ces vases conjugués, qu'un voyageur avait rapporté d'Algérie comme une curiosité; il était composé de six gargoulettes sphériques, qui adhéraient les unes aux autres par la panse, tandis que chacune avait son goulot séparé. A quel usage est propre un pareil instrument? Si vous mettez le même liquide dans tous les récipients, à quoi sert qu'il y en ait plusieurs? Si vous y versez des liquides différents, que d'étiquettes et que d'attention il vous faudra pour ne pas commettre de méprise! Que de chances a d'ailleurs contre lui un ensemble

aussi compliqué ! Comme l'intégrité du vase est à la merci du moindre choc !

Nous ne pouvions qu'indiquer ici ces analogies ; pour les constater soi-même, il suffira d'aller, au sortir du Louvre, jeter un coup d'œil sur le Musée ethnographique du Trocadéro ou sur toute autre collection du même genre. Ce rapprochement avait d'ailleurs son utilité ; c'est lui qui nous aide à comprendre le vrai caractère de la céramique cypriote. A bien des égards, celle-ci n'est encore que l'industrie d'une race très incomplètement civilisée ; le métier y a été poussé très loin, mais le sentiment de l'art y est médiocre. Cependant, parmi les ouvrages presque sans nombre qu'elle nous a laissés, on en trouve quelques-uns qui témoignent d'une plus haute ambition. Le peintre ne s'y est plus contenté de l'ornement linéaire ou même de l'ornement floral ; il ne s'est pas borné à reproduire, en les employant comme éléments décoratifs, les types principaux de l'animalité ; il a voulu, il a osé quelque chose de plus ; il a prétendu tirer parti du champ de son vase pour y retracer sinon, comme le feront les Grecs, les épisodes principaux de la merveilleuse histoire des héros et des dieux, tout au moins quelques-unes des scènes qui s'offraient le plus communément à ses yeux dans le monde où il vivait. Ici c'est une scène d'adoration (fig. 523) ; là c'est une scène de guerre (fig. 528) ; ailleurs ce sont des promenades et des processions (fig. 525 et 526), ou un retour de chasse (fig. 531). Sans doute, la forme est encore ici d'une gaucherie singulière ; mais l'idée et la tentative n'en sont pas moins neuves et intéressantes. Il y a là ce que nous n'avons rencontré ni en Égypte, ni en Assyrie et en Phénicie ; c'est la première fois que nous trouvons sur notre chemin le *vase peint*, au vrai sens du mot, le vase que décore un tableau, fidèle image de la vie réelle ou représentation de la vie idéale des êtres supérieurs, telle que l'a conçue le génie des poètes.

Cette innovation, qui sera si féconde en chefs-d'œuvre, à qui l'attribuerons-nous ? Est-ce aux Phéniciens ? Rien, dans l'état actuel de nos connaissances, ne nous autorise à leur faire cet honneur. La conclusion qui se dégage de la longue étude que nous achevons, c'est qu'il n'y a, pour ainsi dire, rien en Phénicie qui n'ait été en Égypte et en Chaldée, c'est que les Phéniciens n'ont ouvert aucune voie qui fût vraiment nouvelle. C'est donc au compte de l'élément grec que nous mettrons ce progrès, et cette conjecture a pour elle toutes les vraisemblances. Cet élément formait la partie de beaucoup la plus considérable de la population de l'île ; nous avons déjà dit quelle influence

il convenait de lui reconnaître sur le développement qu'avait pris à Cypre l'art du statuaire. Pourquoi penser qu'il ait moins fait pour la céramique? Dans ce domaine comme dans celui de la sculpture, il était servi tout à la fois par ses dons naturels et par les relations qu'il n'a pu manquer d'entretenir avec les Grecs des îles et du continent, qui se sont émancipés plus vite, qui ont renoncé bien plus tôt à n'être que les disciples et les imitateurs de l'Orient.

Voici donc comment, par hypothèse, nous ferions le départ des différentes catégories de vases que l'on peut distinguer dans l'ensemble de la céramique cypriote. Il y a d'abord ces vases, à parois très épaisses et à décor incisé, que nous avons désignés sous le nom de vases d'*Alambra,* quoiqu'on en ait trouvé sur plusieurs autres points de l'île; nous les attribuerions aux premiers colons, de quelque race qu'ils fussent, que Cypre a reçus du continent voisin; rien n'empêche même d'admettre qu'ils représentent un premier et très ancien état de l'industrie phénicienne. En tout cas, nous reconnaîtrions la main des potiers phéniciens dans ces vases déjà plus minces et plus habilement tournassés, où le décor est peint, mais où il garde un caractère tout géométrique. Les Phéniciens peuvent encore avoir fabriqué les vases où se retrouvent des motifs empruntés à l'ornemaniste oriental, tels que la palmette et la fleur de lotus. Prêtons leur encore les vases qui reproduisent la forme de l'animal; l'Égypte avait eu de ces fantaisies, dans ses ouvrages en terre émaillée; enfin, nous ne voyons aucune raison de leur retirer les plus archaïques de ces cruches dont le col est orné d'une tête peinte sur l'argile ou modelée en relief; mais déjà, dans cette série, on rencontre plus d'une pièce où se fait très clairement sentir l'influence des exemples de la sculpture grecque (fig. 506). C'est que l'industrie du potier n'avait pas pu rester longtemps, à Cypre, la propriété exclusive des Phéniciens; mêlés aux Sémites dans certaines villes, partout ailleurs leurs proches voisins et en relations constantes avec eux, les immigrants grecs avaient appris promptement à mettre en œuvre les matériaux que fournissait le sol de l'île, à manier le tour, l'ébauchoir et le pinceau. Sans doute, la première idée de ces nouveaux venus avait été d'imiter de leur mieux les procédés de fabrication et de décor qu'employaient ces artisans syriens, qui possédaient tous les secrets d'une très vieille industrie et qui répandaient dans toute la Méditerranée les produits de leurs ateliers; mais il aurait fallu qu'ils n'eussent pas une goutte de sang grec dans les veines pour qu'ensuite, une fois le métier bien appris, ils n'eussent

point tenté de faire mieux, ou tout au moins de faire autre chose que leurs maîtres, en mettant à profit les suggestions de leur propre génie et les exemples que leur donnaient leurs frères d'outre-mer. Ils se contentèrent d'abord de fabriquer des vases plus ou moins semblables à ceux que les Phéniciens façonnaient et décoraient d'après les formules d'une routine à la fois savante et bornée ; puis, nous ne savons ni où ni quand, ils firent le grand pas que nous signalions tout à l'heure ; ils se hasardèrent à peindre sur vase, au sens propre du mot, c'est-à-dire qu'ils s'essayèrent, avec plus de bonne volonté que de succès, à décorer leurs amphores, leurs œnochoés et leurs coupes en y traçant des figures engagées dans une action dont il fût possible de définir le sens.

Entendons-nous avancer que les Grecs de Cypre aient précédé dans cette voie les Grecs de Rhodes, de Corinthe ou d'Athènes? Rien n'est plus loin de notre pensée ; l'ensemble des faits observés ne serait pas favorable à cette conjecture. Si les ateliers de Cypre ont produit quelques vases où il y a un tableau peint sur argile, c'est, croyons-nous, seulement après que, sur bien d'autres points du monde hellénique, cette branche de la peinture avait déjà commencé de fleurir. En tout cas, ce ne sont pas les Grecs de Cypre qui ont ouvert et montré le chemin ; ce qui suffirait à le prouver, c'est que la peinture sur vases n'a point passé, dans l'île de Cypre, par les phases successives qu'elle a traversées dans le reste de la Grèce. Parmi les produits qui portent la marque, très facile à reconnaître, des fabriques cypriotes, on ne trouve ni vases du style dit *corinthien,* ni vases à figures noires, ni vases à figures rouges ; les très rares monuments de cette espèce qui ont été recueillis dans l'île sont visiblement d'origine étrangère ; tout le démontre, le caractère du dessin comme celui de la couleur, aussi bien que la nature et la cuisson de la terre. De très bonne heure, en Grèce, on a commencé d'écrire sur les vases, à côté des figures, le nom des personnages ; il n'y a pas une inscription de ce genre sur un vase de l'île, ni en caractères grecs ni en caractères cypriotes. La Grèce a mis sur ses vases toute sa mythologie et toute sa poésie ; rien de pareil dans la céramique cypriote, quoique nous ayons reconnu, dans des bas-reliefs exécutés en pierre de l'île, plusieurs mythes purement grecs, ceux par exemple qui se rapportent à Héraclès et à Persée.

L'impression que laissent ces observations, ces rapprochements et ces contrastes, c'est que la céramique cypriote a subi ce que les physiologistes appellent un arrêt de développement. Elle est née peut-être

de l'effort spontané d'une population encore à demi sauvage, dont le caractère ethnique nous est inconnu; les Phéniciens lui ont enseigné la pratique du métier, cette adresse de main qui se joue de la difficulté technique; avec les potiers grecs qui se sont formés à cette école, elle a eu, pendant quelque temps, la velléité de ne pas s'en tenir aux leçons qu'elle avait reçues; soit de son propre mouvement, soit pour avoir entrevu certains modèles que Rhodes toute voisine pouvait lui fournir, elle a été comme tentée de donner à la figure la première place dans la décoration de ses vases; mais ces aspirations ne se sont pas soutenues. Cypre était trop éloignée de la Grèce et soumise de trop près à l'influence des civilisations orientales; on dirait qu'elle s'est découragée et qu'elle a renoncé à l'effort quand, vers le commencement du cinquième siècle, elle a été ressaisie par la domination perse et rattachée ainsi pour deux siècles à un empire asiatique.

C'est surtout dans la céramique que se fait sentir cette sorte de stagnation et de paresse d'esprit. Le sculpteur était un autre personnage que le simple potier; il travaillait pour les princes et pour les grands; quelquefois il avait étudié à l'étranger; ce pouvait être aussi quelque Grec de l'Attique ou de l'Ionie qui, appelé et bien payé par un des petits rois de l'île, venait y donner des exemples dont les artistes indigènes étaient bien forcés de tenir un certain compte. Il n'en était pas de même du potier; simple artisan, il ne quittait guère l'atelier où son père lui avait appris le métier; il vendait ses ouvrages à tout venant, dans son humble boutique. Si quelque riche amateur, comme Évagoras ou tout autre tyran philhellène, voulait de beaux vases à figures, il les tirait d'Athènes; quant à la foule des clients, elle était accoutumée aux types, à la couleur et aux dessins de la poterie indigène, à l'étrangeté de ses formes et à la physionomie particulière de son décor; attachée à ses habitudes, elle n'avait pas ces exigences et cet amour du nouveau qui en Grèce ont forcé l'industrie à suivre toujours de près la marche et les progrès du grand art.

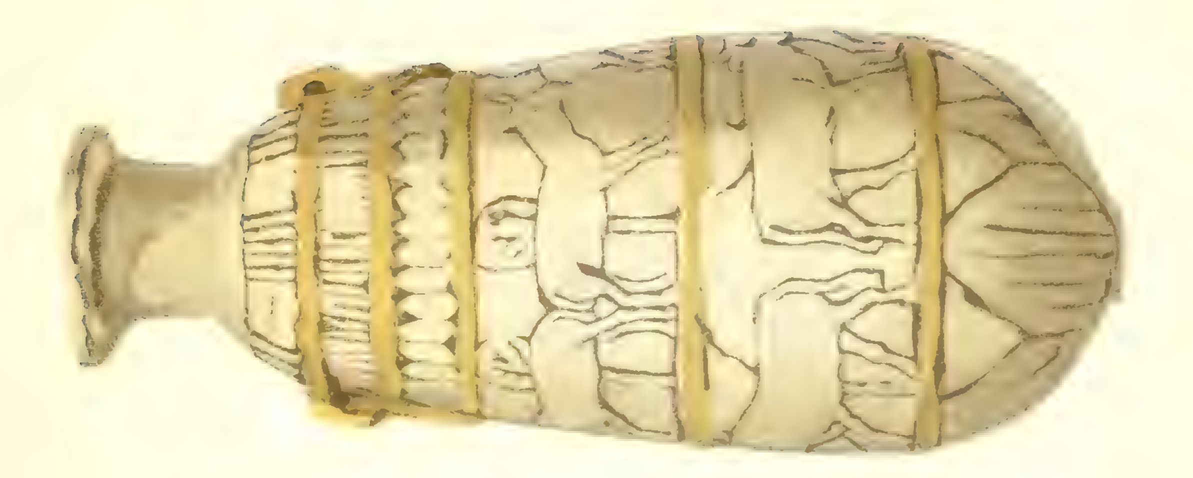
Dans ces conditions, la céramique cypriote, après avoir eu sa période d'invention et de progrès, finit, vers le temps peut-être où le peintre céramiste enfante ailleurs des merveilles, par se figer dans une obscure routine. C'est, depuis lors, une industrie locale, qui ne produit que pour la consommation intérieure; je ne sache pas que l'on ait jamais recueilli hors des limites de l'île des vases de fabrique cypriote. Aussi conservateur que le peuple qui fréquente son magasin, le potier répète donc et ressasse, jusqu'aux derniers jours de l'antiquité, des

modèles qui ne cessent pas de plaire et qui trouvent toujours acquéreur. Tels vases que l'on pourrait, à première vue, croire fort anciens, trahissent, à certains détails, une origine presque récente. Il y a, au Musée Britannique[1], un vase en terre rouge, décoré de bandes noires, auquel on serait tout d'abord tenté d'attribuer une antiquité très reculée; pas d'engobe; le ton terne du fond et du dessin, la simplicité même du motif d'ornement, tout a ce cachet d'archaïsme auquel il semble qu'on ne puisse se tromper; mais, par devant, sur l'épaule du vase, on aperçoit une petite figure de femme, très librement modelée en haut-relief, qui ne peut guère être que du temps des successeurs d'Alexandre. Le potier retardait, de quatre à cinq siècles, sur le sculpteur; celui-ci seul était de son temps; l'autre en était resté à la technique de ses aïeux, des premiers disciples de l'industrie phénicienne. Les fouilles confirment les indices que l'on peut tirer de l'étude des vases; le plus récent explorateur de Cypre, M. Ohnefalsch-Richter, fait remarquer que la vieille poterie cypriote, avec ses formes bizarres et ses dessins si éloignés du goût grec, manque tout à fait à Salamine, où il a exécuté, pour le compte du gouvernement anglais, des fouilles assez importantes; au contraire, ajoute-t-il, cette poterie, que l'on ne saurait confondre avec aucune autre, se trouve partout à Kition; on l'y rencontre jusque dans des tombes dont la date est donnée par des lampes et des monnaies romaines.[2]

§ 3. — LE VERRE

L'industrie du verrier a d'étroits rapports avec celle du céramiste; on ne sait à laquelle des deux rattacher de préférence les produits que nous avons étudiés sous le nom de faïence égyptienne ou de terre émaillée (pl. V et VI). Par la matière qui en fait le corps, ce sont des terres cuites; par la mince couche d'émail qui en recouvre et qui en colore la surface, c'est du verre. La question a d'ailleurs peu d'importance; ce qu'il faut ne pas perdre de vue, c'est que l'industrie de l'émailleur suppose celle du verrier, l'émail étant fait d'une poudre de verre pilé qui, entrant en fusion à une forte chaleur, s'incorpore à l'objet sur lequel on l'a déposée et le revêt d'une glaçure presque indestructible.

1. Salle cypriote, Armoire 32 (1884).
2. *Mittheilungen des Deutschen archæologischen Instituts in Athen*, 1881, p. 194.









On attribue volontiers, chez les Anciens, l'invention du verre aux Phéniciens[1]. C'est une erreur qu'il est facile de s'expliquer. Pendant les siècles reculés où la Grèce était encore dans l'enfance, c'étaient les marchands phéniciens qui colportaient et qui vendaient tout ce qui se consommait de verre dans le bassin de la Méditerranée, sous forme de vases, d'amulettes et de bijoux. Les acheteurs, qui n'avaient de rapports qu'avec les Phéniciens, n'étaient pas en mesure de distinguer entre le marchand et le producteur; jusqu'à l'heure, assez tardive, où les Grecs commencèrent de fréquenter eux-mêmes les marchés du Delta, on dut partout se représenter naïvement les Phéniciens comme d'incomparables artisans qui savaient tout faire, qui fabriquaient eux-mêmes tous ces objets de luxe et particulièrement toute cette verroterie dont la légèreté, les formes variées et les vives couleurs plaisent si fort aux peuples sauvages ou imparfaitement civilisés.

C'était là pourtant une illusion que nous ne saurions partager. Les véritables inventeurs du verre, ce sont les Égyptiens. Cette fabrication remonte peut-être en Égypte jusqu'à l'Ancien Empire[2]. En tout cas, elle était en pleine activité au temps du premier empire thébain, quand les villes phéniciennes n'étaient pas encore nées ou que, du moins, elles n'avaient encore aucune importance[3]. C'est seulement à l'époque des Thoutmès et des Ramsès que la Phénicie est devenue d'abord la courtière, puis l'élève de l'Égypte, qu'elle s'en est approprié les industries principales; c'est alors que, pour augmenter ses bénéfices sur un article d'un placement facile et sûr, elle aurait dérobé aux verriers égyptiens les secrets de leur fabrication.

Ces verriers étaient dès lors en possession des principaux procédés que leur industrie devait mettre en œuvre, pendant toute l'antiquité; leurs successeurs pourront en perfectionner l'emploi et en tirer des effets nouveaux et plus compliqués; mais ils n'y ajouteront rien d'essen-

1. C'est du moins ce que paraît croire Pline, quand, dans son énumération géographique du livre V, rappelant les titres historiques des villes qu'il mentionne, il appelle Sidon « artifex vitri Thebarumque Bœotiarum parens ». Ailleurs (XXXVI, 190), sans nommer les Phéniciens, il rapporte une historiette d'après laquelle l'invention du verre aurait été due au hasard; mais il place le théâtre de la scène sur la côte phénicienne, près de Ptolémaïs, au bord du fleuve Bélus, le *Nahr-Halou*.

2. On se demande s'il ne faut pas la reconnaître dans les tableaux de tombes du plateau de *Sakkarah*. (Lepsius, *Denkmæler*, t. III, pl. XIII et XLIX.)

3. *Histoire de l'Art*, t. I, p. 826. Pour la fabrication du verre en Égypte, on peut ajouter, aux renvois que nous avons indiqués dans notre tome I, les suivants : Wilkinson, *The manners and customs*, t. III, p. 89. Rosellini, *Monumenti*, t. II, pl. LII. Caillaud, *Recherches sur les arts et métiers de l'ancienne Égypte*, pl. X, fig. 1 (peinture tirée des hypogées de *Gournah*).

tiel. On savait déjà produire des verres translucides d'une teinte très riche, que décoraient des dessins dont la couleur tranchait sur celle du fond. C'est ce que prouve le plus ancien vase qui porte une date, un petit flacon que possède aujourd'hui le Musée Britannique; il est aussi gracieux de forme que les tons y sont heureusement choisis; on y lit le prénom et les titres de Thoutmès III. La pâte est d'un beau bleu turquoise sur lequel se détachent, en jaune, les hiéroglyphes, quelques rameaux feuillus et les bordures. Sur l'anse, d'un bleu foncé, on aperçoit des raies jaunes et blanches[1].

Nous n'avons aucune raison de douter que ce vase soit de fabrique égyptienne et qu'il appartienne au règne même du roi dont il porte le cartouche; mais, n'était l'inscription qui le décore, on pourrait aussi bien le croire phénicien. Il n'y a pas de signes certains ou même d'indices probables auxquels on puisse reconnaître les produits des verreries phéniciennes et les distinguer de ceux des verreries de l'Égypte; parmi les vases de verre que nous reproduisons dans nos planches VII, VIII et IX, il en est peut-être plusieurs qui ont été fabriqués dans la vallée du Nil. Si, par la place que nous leur avons assignée dans cette histoire, nous paraissons les attribuer aux ateliers phéniciens, si, d'autre part, nous avons différé jusqu'ici de parler avec quelque détail des procédés et des produits de la verrerie, c'est surtout que cette industrie a pris en Phénicie une importance extraordinaire et qu'elle y est restée florissante jusqu'aux derniers jours de l'antiquité ou même, pour mieux dire, jusqu'en plein moyen âge et jusqu'à notre temps.

Plusieurs écrivains anciens font allusion aux verreries partout éta-

1. FROEHNER, *la Verrerie antique, description de la collection Charvet* (Le Pecq, 1879, in-folio, 139 pages, 34 planches). Nous avons beaucoup appris dans cet ouvrage, que nous aurons plus d'une occasion de citer. Nous ne devons pas moins à la conversation de M. Gréau. La collection de verres antiques qu'il possède est certainement la plus riche qu'il y ait en Europe, depuis que la collection Charvet est partie pour l'Amérique. Cet amateur distingué nous a fait profiter de sa longue expérience et des recherches qu'il a faites, avec le concours d'hommes spéciaux, sur la composition de ces verres; il nous a, de plus, permis de puiser librement dans son riche cabinet, et de choisir, parmi les pièces les plus précieuses de sa collection, celles qui composent nos planches VII, VIII et IX. C'est chez lui et sous ses yeux qu'ont été exécutées les aquarelles de M. Saint-Elme Gautier, qui ont été si bien transportées sur cuivre ou sur pierre par MM. Sulpis et Dambourgez. Nous ne citerons guère que pour mémoire l'ouvrage de DEVILLE, *Histoire de la verrerie dans l'antiquité*, 1873, in-4°, Morel. L'auteur y étudie surtout des verres de l'époque romaine, et les planches, d'une exécution très médiocre, ne donnent pas du tout l'idée des originaux. On trouvera au contraire beaucoup à prendre dans la critique que Carl Friedrich a faite de l'ouvrage de Froehner (*Iahrbuecher des Vereins für Alterthumsfreunden im Rheinlande*, Heft, LXXIV, Bonn, 1882, p. 164-180).







blies sur cette côte. On reconnaît encore la place de ces ateliers dès que l'on se donne la peine de les chercher. Tout récemment, un voyageur remarquait qu'à Sarepta, au milieu des ruines et sur le rivage, il suffisait de se baisser pour ramasser des culots de verre ; il y en a de toutes les couleurs : ce sont des rebuts de fabrication qu'a secoués et jetés à terre la canne des ouvriers[1]. Ces débris sont en quantité considérable, et l'on ne saurait s'en étonner quand on songe que, sur bien des points de cette côte, les fours n'ont point cessé de flamber et les creusets de chauffer pendant vingt-cinq siècles et plus. Au douzième siècle de notre ère, Tyr avait encore des verreries en pleine activité[2]. Aujourd'hui, vous ne trouvez rien de pareil dans ce village de *Sour*, qui a été tant de fois détruit et pillé ; *Saïda* non plus, bien que plus prospère, n'a rien conservé de ces fabriques célèbres que vante Pline[3]. Mais, pour avoir abandonné les villes maritimes de la Palestine, cette industrie n'a pas péri dans ce pays ; elle s'est seulement transportée dans une ville de l'intérieur, que sa situation plus écartée et le prestige du sanctuaire qu'elle renferme ont mis à l'abri de ces assauts et de ces dévastations périodiques. Je me souviens d'avoir vu vendre à Jérusalem, dans le préau du Saint-Sépulcre, de beaux bracelets en verre bleu ; par leur forme et par leur couleur, quelques-uns d'entre eux m'ont rappelé des bijoux antiques. Ma curiosité s'éveilla ; je demandai d'où venaient ces objets, on m'apprit qu'ils étaient fabriqués à Hébron, et qu'il y avait là des verreries très achalandées : celles-ci ne placent pas seulement leurs produits dans les environs, mais les expédient, par l'intermédiaire des marchands juifs et arabes, jusque dans le Soudan[4]. Les objets qui sortent de ces ateliers sont toujours les mêmes ; on répète indéfiniment et depuis des siècles les mêmes modèles : ce sont de petits vases, des anneaux pour l'oreille, pour le nez, pour le bras et pour la jambe ; enfin des amulettes, parmi lesquelles il y en a dont le type remonte certainement à une très haute antiquité. L'une d'elle représente un œil humain : c'est l'œil d'Osiris[5]. Une autre figure une main aux deux doigts étendus : c'est un préservatif contre le mauvais œil.

1. Lortet, *la Syrie d'aujourd'hui*, p. 113.

2. *Voyages de Rabbi-Benjamin, fils de Iona de Tudèle, en Europe, en Asie et en Afrique, depuis l'Espagne jusqu'à la Chine, etc.*, traduits par J.-P. Baratier (Amsterdam, 1734, 2 tomes en 1 vol. in-12), t. I, p. 72.

3. Pline, *H. N.* XXVI, 191 : Sidone quondam iis officinis nobili.

4. M. Clermont-Ganneau, à qui je dois quelques-uns de ces renseignements sur la verrerie d'Hébron, me signale aussi Alep comme un des points de l'intérieur où cette industrie se serait transportée quand l'insécurité de la côte lui aurait rendu la vie trop dure.

5. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 103.

et on l'appelle *Kef-Miriam*, « la main de Marie ». Mais ne peut-on y voir un souvenir de cette main dressée qui surmonte si souvent les stèles phéniciennes (fig. 192) ? Enfin on paraît avoir aussi conservé fidèlement, dans ces ateliers, certains procédés de coloration : ainsi rien de plus charmant et de plus doux à l'œil que le vert ou le bleu de maints flacons, de maintes petites burettes ; il rappelle celui des plus belles terres émaillées de l'Égypte, des verres phéniciens les plus soignés[1].

Témoignage de l'histoire, indices tirés du résidu des fabriques disparues, persistance d'une industrie qui s'est comme enracinée dans le sol, tout concourait donc à nous signaler la côte phénicienne sinon comme la terre natale du verre, tout au moins comme sa patrie d'adoption, comme la contrée où cet art a pris le plus de développement et où il s'est élevé au plus haut degré de perfectionnement qu'il dût atteindre dans tout le cours de l'antiquité. A ce titre, dans le doute où nous sommes sur la vraie provenance de la plupart des verres qui nous sont parvenus, le plus sage était encore de les porter au compte de la Phénicie. C'est elle qui a le plus fabriqué ; les plus belles pièces doivent être sorties de ses ateliers, puisque ses artistes étaient les plus renommés ; toutes les présomptions sont donc en faveur de l'hypothèse que nous adoptons en considérant comme phéniciennes les pièces que nous avons à décrire.

Nous avions encore une autre raison de suivre cette marche : c'est qu'en Égypte et en Assyrie, notre attention était attirée de préférence par le grand art ; à peine pouvions-nous faire, aux œuvres capitales de l'architecture et de la sculpture, toute la place que, par leur intérêt et par leur variété, elles auraient mérité d'obtenir. Le cas n'est point le même pour la Phénicie : ni l'architecte ni le sculpteur n'y ont été assez originaux pour que nous ayons été entraînés à leur sacrifier ces adroits et laborieux artisans qui préparaient la meilleure partie des produits ouvrés que les navires de Tyr et de Sidon portaient jusque dans l'Atlantique. Artistes médiocres, les Phéniciens ont été de grands industriels ; l'histoire des différents métiers et l'étude de leurs procédés devaient donc prendre ici une importance qui fût en rapport avec le rôle que l'industrie a joué chez ce peuple, avec tout ce qu'elle a fait pour lui donner tout ensemble la richesse et la gloire.

1. On peut avoir une idée de ce bleu par les figures 1 et 2 de notre planche VIII. Un bel échantillon de cette pâte, c'est le double masque d'Hathor qui a été trouvé par M. Clermont-Ganneau à Ascalon, et qui est aujourd'hui au Musée Britannique (CLERMONT-GANNEAU, *l'Imagerie phénicienne*, p. 90).

Si, parmi les vases qui nous serviront à représenter l'œuvre de la verrerie phénicienne, il en est plus d'un peut-être qui a été fabriqué en Égypte, nous ne saurions prétendre non plus que tous appartiennent à cette époque reculée dans les limites de laquelle nous aurions voulu nous renfermer. La question de date a d'ailleurs ici peu d'importance. De notre temps, les découvertes de la physique et de la chimie ont souvent forcé telle industrie à changer ses procédés et à renouveler tout son matériel dans l'espace de quelques années ; mais il n'en allait pas ainsi dans l'antiquité, quand la science n'avait pour ainsi dire pas commencé d'exister. Une fois trouvées, certaines formules et certaines recettes servaient pendant de longs siècles ; certains tours de main se transmettaient de génération en génération, sans que le fils changeât rien à la pratique du père. Tout au plus arrivait-il, de loin en loin, que l'esprit ingénieux d'un ouvrier introduisît quelque perfectionnement de détail ; pour répondre à des goûts et à des besoins nouveaux, on créait quelques modèles non encore essayés ; mais on employait les mêmes substances : le fond des méthodes restait toujours le même. Tel échantillon que nous citerons peut bien être du temps où l'on parlait déjà grec à Tyr ; mais il n'en est pas moins le produit du développement autonome des fabriques orientales, et nous devions profiter de l'occasion qui s'offrait à nous pour esquisser l'histoire de ce que l'on peut appeler la période ancienne de l'industrie du verre. Nous avons laissé de côté seulement les fabrications spéciales, les genres de verre qui n'ont commencé de se produire que sous les successeurs d'Alexandre, pour fleurir surtout au temps de l'empire romain. Ce que nous sommes d'ailleurs en droit d'affirmer, c'est que, parmi les vases que nous reproduisons, il n'en est pas un qui ne puisse remonter tout au moins à l'époque où l'art grec ne faisait que de naître, où il subissait encore l'ascendant des civilisations de l'Asie. La plupart de ces types se sont rencontrés à Rhodes, dans la nécropole de Camiros. On peut s'en convaincre en consultant, au Musée Britannique, le *Journal de Fouilles* de Salzmann et en examinant les vitrines que remplissent les collections formées par cet explorateur[1]. Les alabastres, les amphorisques, les petites œnochoés que l'on y voit présentent à peu près toutes les variétés de forme, de dessin et de couleur que nous aurons à décrire, et ces vases ont été recueillis dans des sépultures qui, d'après le caractère des objets qu'elles contiennent, passent, parmi les archéo-

1. M. Frœhner a compté au Musée Britannique 68 vases de ce genre, qui proviennent de Camiros.

logues, pour dater environ du huitième et du septième siècle avant notre ère.

C'est sur les plages du Delta ou non loin d'elles qu'ont dû se fabriquer en Égypte les premiers verres; si la potasse se rencontre dans tous les végétaux en plus ou moins grande abondance, on ne trouve guère que sur les grèves marines ces plantes dont les cendres contiennent une proportion de soude plus considérable; or c'est la soude ou la potasse qui, se combinant avec la silice et la chaux, constituent le verre. Depuis une cinquantaine d'années, en Europe, on tire directement la soude et la potasse du sel marin[1]; mais en Orient on emploie encore le procédé qu'ont inventé les contemporains d'Ousourtesen, ou peut-être même ceux de Chéops. Sur les bords de la mer Morte poussent en abondance des salsolacées (*Arthrocnemum fruticosum*), qui atteignent deux ou trois mètres de hauteur; vous voyez souvent les Arabes occupés à couper ces tiges ligneuses; ils en font de grands tas où ils mettent le feu, puis ils en recueillent les cendres, qu'ils portent aux verreries d'Hébron[2]. Les Phéniciens ont dû, eux aussi, utiliser les matériaux que la végétation semble ainsi préparer pour l'usage de l'homme et qu'elle se charge de renouveler indéfiniment; mais ils ne s'en contentèrent pas. Est-ce, comme on l'a pensé, la Phénicie qui a eu la première l'idée de substituer à ces cendres, pour une partie tout au moins de sa fabrication, une base d'origine minérale, le *nitre* ou *salpêtre*, comme on l'appelle vulgairement, l'*azotate* ou *nitrate de potasse*, comme disent les chimistes[3]? L'Égypte, où cette substance ne manque pas, avait-elle déjà réalisé ce progrès[4]? Nous l'ignorons; mais il est certain que les Phéniciens employaient le salpêtre, procédé qui constituait peut-être une économie et qui, de toute manière, donnait un verre d'une plus belle qualité[5]. Les verres où il entre de la soude, comme en contiennent toujours les cendres végétales, ne sont jamais d'une pâte aussi limpide que ceux qui ne contiennent que de la potasse. On attribuait aussi la supériorité des produits

1. C'est au Français Leblanc qu'est due cette invention. Le procédé d'extraction dont il est l'inventeur a été notablement perfectionné dans ces dernières années.

2. Lortet, *la Syrie d'aujourd'hui*.

3. Froehner, *la Verrerie antique*, p. 26.

4. L'Égypte a, dans des lacs situés à l'ouest du Nil, le *natron* ou carbonate de potasse naturel.

5. « Le fleuve Bélus, dit Tacite (*Hist.* v, 7), se jette dans la mer judaïque. Autour de son embouchure, on produit le verre en soumettant à l'action du feu un mélange de sable et de nitre. Ce rivage, d'une médiocre étendue, est inépuisable. » Pline (XXXVI, 191) mentionne aussi le nitre comme concourant avec le sable à donner le verre.

de la fabrique phénicienne à la qualité exceptionnelle du sable que ses verriers ramassaient sur la côte, à l'embouchure du fleuve Bélus, près de Ptolémaïs[1].

On peut distinguer trois espèces de verre : le verre incolore et transparent, qui laisse passer le regard ; le verre translucide et coloré, que la lumière traverse en se teignant de la nuance que l'art a donnée à la matière ; et enfin le verre opaque, qui ressemble à une porcelaine. Les Phéniciens ont fabriqué ces trois espèces de verre. Le verre transparent est représenté, dans nos collections, surtout par ces urnes, d'époque assez tardive, que l'on trouve en abondance dans les sépultures grecques et romaines de Cypre. Les irisations merveilleuses que présentent aujourd'hui certaines de ces urnes proviennent, on le sait, d'une altération moléculaire qui est l'effet du temps[2]. On ne paraît pas d'ailleurs avoir attaché à la parfaite transparence du verre le prix que nous y mettons aujourd'hui. Les verres de choix et de luxe étaient les verres translucides et colorés, à filets et à rubans[3] ; c'était à cette fabrication que s'appliquaient les ouvriers les plus habiles, et nous aurons à montrer jusqu'où ils poussaient l'adresse. Enfin, on a fait aussi, dans ces ateliers, des verres complètement opaques, fabrication qui a passé de mode et dont le secret s'est perdu. J'ai vu chez M. Gréau un fragment d'une statuette en verre, représentant un Sérapis, où il y a trente pour cent de bronze. On obtenait ainsi une belle matière rouge, très lourde et très dure, qui donnait des plaques de revêtement pour les

1. La réputation dont jouissait cette carrière de sable est attestée par plusieurs écrivains. Voir Strabon, XVI, ii, 25. Josèphe, *De bello Judaico*, II, x, 12. Pline, XXXVI, 190. Strabon, tout en mentionnant les tas de sable que l'on voit préparés sur le rivage et les mérites qu'on attribue à la matière prise en cet endroit, ajoute, avec beaucoup de bon sens, qu'il y a ailleurs aussi des sables propres à cette fabrication.

2. Cette altération a été étudiée par les chimistes. On pourra consulter à ce propos les travaux suivants : Sir David Brewster, *Notes on the decay of glass, especially upon that of the ancient glass found at Nineveh* (appendix à Layard, *Nineveh and Babylon*, 1853). *On the decomposed glass found at Nineveh and other places* (dans les *Transactions of the British Association*, 1860, p. 9). J. Fowler, *On the process of decay in glass, and, incidentally, on the composition and texture of glass at different periods and the history of its manufacture* (*Archæologia*, 1880, t. XLVI, p. 65-162).

3. On emploie quelquefois, à propos de ces verres de couleur, égyptiens et phéniciens, l'expression de *verre opaque* : c'est là un terme impropre, comme on peut aisément s'en convaincre en maniant quelques-uns de ces flacons et en regardant le jour à travers. Presque tous sont franchement translucides ; il n'y a d'exception que pour quelques-uns où le verre, moins soigné, est impur ; quant aux autres, si parfois ils paraissent opaques, c'est qu'ils sont revêtus intérieurement d'une croûte qui provient de la terre où ils ont été déposés. Il convient de réserver ce terme de *verre opaque* pour celui auquel on a volontairement retiré toute transparence en lui donnant l'aspect du marbre ou de la porcelaine.

meubles ou pour les murs ; leur ton est à peu près celui de certaines laques[1].

Nous n'insisterons ni sur le verre transparent ni sur le verre opaque ; le premier ne paraît guère avoir fourni que des objets communs ; le second n'a joui de quelque vogue que dans un temps qui n'est déjà plus celui qui nous occupe. Ce que nous tenons surtout à faire connaître, ce sont ces verres multicolores et filigranés qui se rencontrent à Camiros et à Cypre, dans les mêmes tombes que les terres émaillées de fabrique égyptienne ; on peut y reconnaître, en toute sûreté, les chefs-d'œuvre de la plus ancienne industrie phénicienne, de celle qui remonte aux premières relations avec l'Égypte et qui, tout au moins jusqu'à la conquête grecque, a marché librement dans les voies qu'elle a choisies. Nos planches VII, VIII et IX contiennent un choix de modèles qui nous permettront d'étudier les procédés de cette fabrication ; nous avons tenu en main et regardé de près, grâce à la libéralité du propriétaire, tous les originaux dont nos images reproduisent exactement les dimensions et l'aspect[2].

Le caractère commun de tous ces vases, c'est que l'effet et le décor y sont obtenus par des dessins qui paraissent tracés dans l'épaisseur même de la pâte. On se demande, à première vue, comment on a pu obtenir des traits d'une couleur si franche, qui donnent des motifs d'une variété si capricieuse et en même temps d'une exécution si régulière et si savante. L'examen de vases inachevés ou détériorés suggère une explication que confirme l'expérience des hommes spéciaux.

Voici l'idée que l'on peut se faire de l'opération, qui se décompo-

1. Pline parle de ce verre : « totum rubens vitrum atque non translucens, *hæmatinum* appellatum » (XXXVI, 197). Il a vu des statues d'Auguste exécutées dans cette matière, dont il a, dit-il, admiré la densité : « capti materiæ ejus crassitudine ».

2. Il convient d'indiquer ici la provenance des vases qui sont figurés dans nos planches VII, VIII et IX. Nous le ferons d'après les souvenirs très précis de M. Gréau, propriétaire de tous ces objets ; mais lui-même n'a eu parfois sur l'origine des monuments qui arrivaient entre ses mains que des données vagues ou suspectes. Sous ces réserves, nous reproduisons les renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer à ce sujet.

Pl. VII, fig. 1. Alabastron qui a fait partie de la collection Parent ; il avait été trouvé par Salzmann à Camiros. Fig. 2. Syrie ; appartenant à la collection Lavec ; celle-ci se composait surtout d'objets recueillis au cours des travaux exécutés pour faire la route carrossable entre Beyrouth et Damas. Fig. 3. Alabastron qui a été acquis en Syrie. Pl. VIII, fig. 1 et 2. Œnochoé et alabastre trouvés à Cypre. Fig. 3. Amphorisque de la collection Lavec. Pl. IX, fig. 1. Alabastre qui provient des premières fouilles que M. de Cesnola a faites à Cypre, en 1867. Fig. 2. M. Gréau n'a pu savoir où a été découverte cette belle œnochoé ; mais il en possède deux autres, similaires de forme et de couleur, qui lui viennent de Camiros. Il y a donc lieu d'attribuer à cette pièce, par une conjecture très vraisemblable, la même provenance. Fig. 3. Haute-Égypte.



(1)



(2)

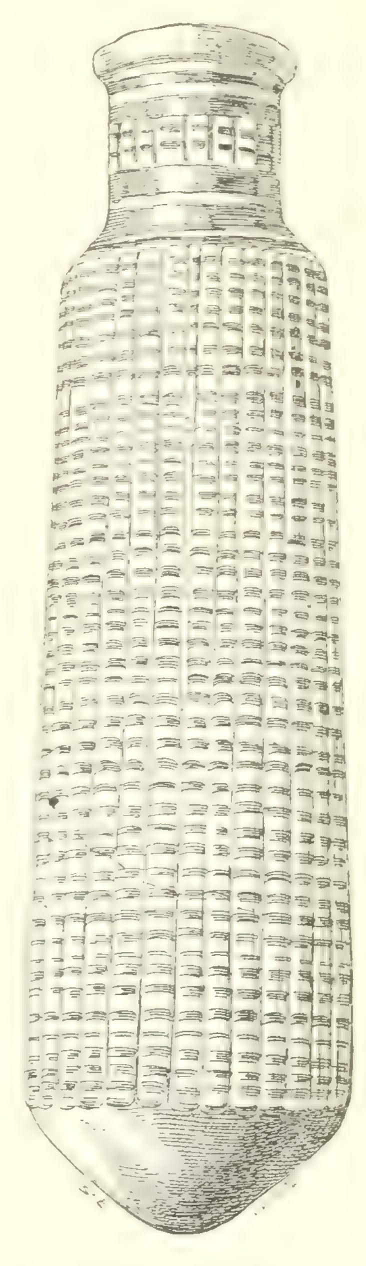


(3)



VERRES PHÉNICIENS

sait en plusieurs actes. Imprégné de la couleur qui devait être celle du fond, le vase recevait une première façon, qui lui donnait sa forme; puis on le couchait, encore chaud et à l'état visqueux, pour le faire tourner sur son axe, à l'aide d'une tige de métal. Pendant la rotation, la main de l'ouvrier, armée d'un instrument pointu, y gravait de légers sillons qui dessinaient, en creux, le motif que l'artisan avait en vue. Ensuite, la pièce continuant à tourner rapidement, on insérait, on faisait entrer, dans la rainure ainsi ménagée, un fil de verre colorié. Tout faible qu'en fût le diamètre, ce fil n'était pas contenu tout entier dans le mince sillon; il débordait, et le motif ressortait en relief; mais, une fois le vase recuit, quand les éléments nouveaux s'étaient soudés, sous l'action de la chaleur, à ceux auxquels ils s'étaient ajoutés, les saillies étaient usées et abattues par le polissage. La roue achevait ce qu'avait commencé le feu; la surface, soigneusement égalisée, donnait l'illusion d'une masse homogène. En réalité, il y avait eu application, addition d'un ornement rapporté [1].



532. — Flacon. Collection Gréau. Hauteur, 0m,175. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Ce qui permet de deviner comment on s'y est pris, ce sont certains flacons où, l'opération ayant été faite par des ouvriers maladroits, les fils d'applique se sont détachés par place; on voit vides les sillons qu'ils ont dû remplir; ailleurs, par suite d'une négligence ou parce que l'on voulait obtenir un autre genre d'effet, le polissage n'a pas eu lieu, et sur toute la surface le fil s'enlève en relief; c'est ce que l'on voit, par exemple, dans un flacon qui provient probablement de Camiros (fig. 532) [2]. Alors même que toute saillie a disparu, l'œil peut encore, dans la plupart de ces vases, suivre d'un bout à l'autre le fil de couleur.

1. L'explication que nous présentons, d'après M. Gréau, est aussi celle qu'expose M. Frœhner (*la Verrerie antique*, ch. II).

2. On trouvera aussi l'image d'un flacon où le fil est en relief dans une vignette de M. Frœhner (*la Verrerie antique*, p. 39).

Le travail de la pose du fil a dû être plus ou moins difficile, suivant que le dessin était plus ou moins compliqué. Ce qui était le plus aisé, c'était d'enrouler ce fil, en spirale, autour du corps ou autour du col du vase (pl. IX, fig. 3 et 4); mais il fallait plus de dextérité quand il s'agissait de briser la ligne, comme c'est le cas dans ce qu'on appelle les verres à *chevrons* (pl. VIII, fig. 1, 2, 3; pl. IX, fig. 1), à *draperies* (pl. VII, fig. 3) et à *barbes de plume* ou *feuilles de fougère* (pl. VII, fig. 1). Là, chaque fois que la direction changeait, au sommet de chacun de ces angles si multipliés, il fallait, pour tendre le fil avant de lui faire continuer son parcours, un petit coup du crochet avec lequel l'ouvrier le tenait et le maniait : l'opération exigeant une très grande rapidité pour être achevée pendant que la pâte était encore molle, une main singulièrement agile pouvait seule obtenir ce résultat. Les vases ainsi fabriqués étaient donc nécessairement les plus précieux et les plus chers; on se procurait à bien meilleur compte ceux qui, presque monochromes, n'ont d'autre ornement qu'un léger filet au col et les stries de leurs flancs côtelés (pl. VII, fig. 2).

La forme que présentent le plus souvent les verres auxquels on est en droit d'attribuer une haute antiquité, c'est celle de l'alabastre; elle a été de très bonne heure familière à la Phénicie, qui a déposé dans toutes ses tombes et qui a exporté des vases de cette espèce, en pierre, en terre émaillée ou peinte; on se rappelle que, sur ses sarcophages anthropoïdes, elle a mis l'alabastre dans la main du mort (fig. 132 et 134). Une des premières préoccupations de l'industrie du verre a dû être d'imiter ce type en donnant à l'objet plus de valeur par l'emploi d'une matière plus difficile à travailler, par la magie de la couleur et par la grâce du dessin; cette forme très simple était d'ailleurs d'une exécution facile : de simples trous de suspension sont percés dans des oreillettes qui font saillie sur les côtés; il n'y a pas d'anses, au sens propre du mot; c'était bien ce qui convenait aux débuts d'une industrie qui n'avait pas encore résolu tous les problèmes techniques. La série des alabastres doit donc fournir les plus anciens produits de la verrerie égyptienne et phénicienne. Consacré par la tradition des rites funéraires, ce type ne fut jamais abandonné; mais, avec le temps, les verriers s'enhardirent : ils ne se contentèrent plus de façonner des vases qu'il fallait suspendre par un fil ou poser sur un support; ils s'essayèrent à créer des modèles plus variés, à reproduire, avec les moyens qui leur étaient propres, les types qu'avaient mis à la mode les progrès de la céramique.







A ce point de vue, nous appellerons l'attention sur une amphorisque (pl. VIII, fig. 3) et surtout sur deux élégantes œnochoés (pl. VIII, fig. 1 et pl. IX, fig. 2). Le galbe même de ces vases, les courbes gracieuses du bec et celles de l'anse, tout indique ici une époque plus avancée, où le goût est plus fin, où le verrier n'est plus arrêté par aucune difficulté d'exécution.

Avant même d'être arrivée à cette souplesse et à cette distinction de la forme, cette industrie savait déjà teindre sa pâte de couleurs vives et franches; elle excellait à juxtaposer des tons qui, par leur rencontre, fussent agréables à l'œil. Ce n'était pas que sa palette fût très variée. Il y a quatre ou cinq couleurs qui dominent de beaucoup; c'est le blanc, le jaune, le vert, le bleu et le brun. Le rouge ne se rencontre que par exception; au contraire, le bleu revient sans cesse. C'était la couleur de prédilection des émailleurs de l'Égypte et de l'Assyrie; ce sera plus tard celle qu'emploieront le plus volontiers les faïenciers de la Perse moderne. Les verriers phéniciens n'avaient pas pour elle un goût moins marqué, préférence que l'on s'explique par l'agrément de cette teinte, tout ensemble éclatante et douce.

Ces colorations étaient obtenues au moyen d'oxydes métalliques. Le cobalt et peut-être aussi le cuivre donnaient le bleu; c'était en tout cas ce dernier métal qui fournissait les verts; on tirait du manganèse les bruns, les noirs et les violets; l'oxyde de fer pouvait donner le jaune. Ce devait être à l'aide d'un oxyde d'étain que l'on arrivait à ces tons laiteux et nacrés qui font la beauté de l'un de nos alabastres (pl. IX, fig. 1) [1]; cette pièce est d'ailleurs d'une rareté excessive et l'on peut en dire autant de l'œnochoé que renferme la même planche (fig. 2). L'artisan y a reproduit avec succès, dans le verre, les rubans et les teintes indéfinissables de l'agate. On rencontre aussi des vases où se trahit la pensée d'une autre imitation; le fond y est couleur d'ambre jaune.

Tous les vases qui présentent les caractères que nous venons de décrire sont ou des flacons à parfums, ou de petites amphores et des aiguières qui, avec leurs très faibles dimensions, ne pouvaient guère être que des objets de luxe; on ne faisait pas de coupes en verre translucide et coloré, pour l'usage de la table; du moins il n'a rien été retrouvé de pareil dans les tombes où ce verre se rencontre en grande

1. Une faible dose de phosphate de chaux donnerait, dit-on, la même teinte; mais nous ne savons si les anciens ont employé, comme principe colorant, cette matière si commune.

quantité. Cette matière était peut-être alors encore trop chère et trop précieuse pour que l'on songeât à en tirer des vaisseaux que leur destination aurait exposés à bien des chances de destruction.

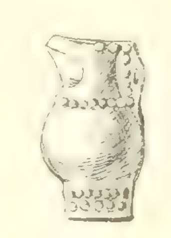
En revanche, dès que l'on sut fabriquer un verre très pur et lui donner des teintes variées, on dut s'en servir pour copier les pierres fines et demi-fines. « La pâte vitreuse colorée imite les gemmes dans la perfection; elle les surpasse souvent par l'éclat et l'intensité du ton, au point que le connaisseur le plus habile se trouve embarrassé pour faire la distinction; c'est que la gemme n'est elle-même qu'une pâte fondue par la nature... L'illusion est donc grande, si elle n'est pas complète[1]. » Au temps de Pline, on contrefaisait couramment les principales pierres fines[2]. L'émeraude était une de celles que l'on pastichait le plus aisément[3]; mais on n'avait pas attendu jusqu'à l'époque romaine pour pratiquer ces contrefaçons. Hérodote, décrivant le temple de Melqart à Tyr, cite comme une des merveilles que l'on y admirait une stèle d'émeraude qui, dit-il, brillait la nuit[4]. Il est très vraisemblable que cette stèle n'était qu'un bloc de verre coulé avec un soin tout particulier et reproduisant exactement le ton et la transparence de l'émeraude[5]; dans l'intérieur du bloc, on avait pu réserver une cavité, suffisamment aérée, où brûlait une lampe, dont la lumière se colorait en traversant le verre et produisait ainsi l'effet que l'on fit admirer au voyageur grec.

Dès que l'on fut entré dans cette voie, on put produire de cette manière, sans doute à très bas prix, soit des cachets en forme de scarabée ou de cône, soit des perles de verre, des pendants de collier, des amulettes, des anneaux, des bracelets[6]; le moule se chargeait de donner l'image ou le dessin que l'on voulait empreindre, tantôt en relief, tantôt en creux, sur la pièce de verre. Nous avons rencontré, en Sardaigne, des scarabées en pâte vitreuse[7]; ces objets sont, en général, faits d'un verre blanchâtre et presque opaque qu'il n'est pas toujours aisé, au premier moment, de distinguer des terres émaillées. Le collier de

1. Frœhner, *la Verrerie antique*, p. 75.
2. Pline, *H. N.* XXVII, 98, 128.
3. Pline, *H. N.* XXXVII, 112.
4. Hérodote, II, 44.
5. Jusqu'à Guyton de Morveau, on avait pris pour de l'émeraude la matière dont est faite le *sacro catino* de Gênes; le chimiste français reconnut et prouva que cet objet célèbre était fait en pâte de verre.
6. La bague de verre était encore, à l'époque romaine, « le joyau du pauvre », comme dit Pline : *vitreis gemmis e volgi annulis* (*H. N.* XXXV, 48).
7. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 655.

Tharros, qui, acquis en Sardaigne par M. Benjamin Delessert, a été donné par lui au Louvre, se compose de plus de quarante grains, de deux cylindres, de quatre mascarons de taureaux, et d'un grand masque barbu qui forme le milieu de la parure (planche X); or toutes les pièces qui le composent sont en pâte de verre. Dans le collier que nous avons figuré en dessous, des perles de verre sont mêlées à des boules de cornaline et d'agate. Ce collier provient des fouilles de M. Renan en Phénicie; les colliers et bracelets qui remplissent le haut de la planche ont même origine; ces olives très allongées, de différentes couleurs, sont toutes en verre.

A Camiros, dans les tombes où l'on a recueilli et les vases en terre émaillée et les vases de verre que nous avons regardés comme de fabrique phénicienne, on a aussi ramassé, en très grande quantité, de petites pièces d'un verre blanchâtre, parfois légèrement teinté de bleu, qui ont sans doute la même origine. Chaque type est représenté par plusieurs échantillons; il est aisé de voir que tous ces objets sont sortis d'un petit nombre de moules, dont chacun a tiré des épreuves en quantité considérable [1]. Il y a des morceaux, comme une œnochoé minuscule, qui ont pu jouer le rôle de pendeloques, dans des colliers ou des bracelets (fig. 533); mais la plupart de ces verres sont des plaques minces qui paraissent avoir été plutôt destinées à être cousues sur les vêtements; c'est ce qu'indiquent la forme allongée qu'elles présentent et les trous dont elles sont percées. Tantôt ces trous sont percés dans un tube très mince qui se trouve à l'une des extrémités de la plaque ou qui se répète aux deux bouts; tantôt ils sont semés un peu partout, si fins que pour les distinguer il faut tenir le verre en main et le regarder au jour; mais ils ne manquent jamais; ils ont été forés, dans le verre encore mou, avec une pointe presque aussi effilée que celle de l'aiguille à laquelle ils devaient livrer passage.



533. — Pâte de verre. Dessin de R. Elson.

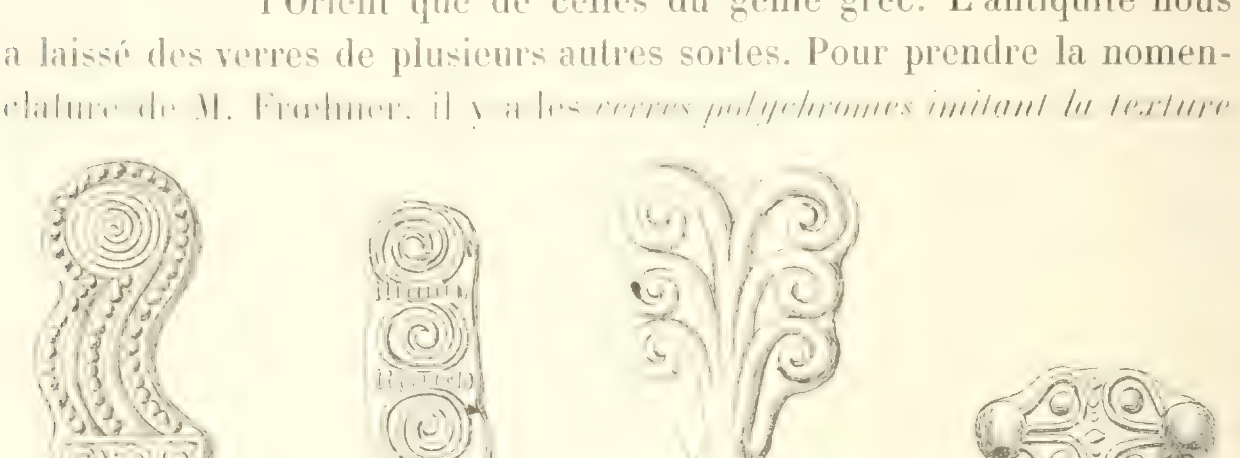
Il est rare qu'on y voie des figures; c'est à titre d'exception que nous citerons la plaque que décore un sphinx ailé, dressé sur ses membres postérieurs et couronné d'une tiare basse. Dans le champ, des

1. Au Musée Britannique, dans une des vitrines qui renferment les objets provenant de Camiros, on voit un de ces moules en pierre dure, qui servaient à couler les bijoux de verre. Celui-ci était pour boucles d'oreilles; il est fait d'une roche verdâtre qui a l'aspect d'une sorte de brèche. Toutes les pâtes de verre que nous donnons ici (fig. 533-541) appartiennent au Musée Britannique.

points et une plante avec sa fleur et ses racines (fig. 534). Ce qui revient le plus souvent, ce sont des enroulements en forme de volutes, que séparent quelquefois, pour ajouter à la richesse du dessin, des grénetis d'un relief assez franc (fig. 535, 536, 537 et 538). Il y a aussi des rosaces à six ou à huit pétales, d'un dessin assez élégant (fig. 539, 540 et 541). Nous avons reproduit tous ces objets grandeur d'exécution.

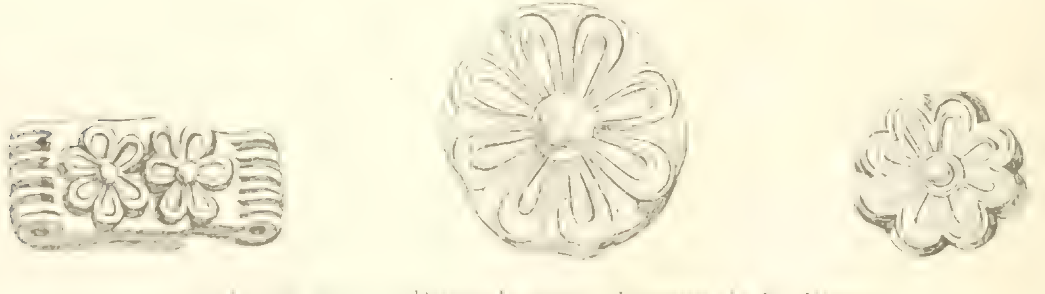
534. — Pâte de verre. Dessin de R. Elson.

Les produits de l'industrie verrière que nous venons de décrire et de faire connaître par des exemples nous paraissent être les seuls que le goût dont ils portent l'empreinte et que surtout les résultats des fouilles nous permettent d'attribuer à la vieille industrie phénicienne, à celle qui s'inspire plutôt des leçons de l'Orient que de celles du génie grec. L'antiquité nous a laissé des verres de plusieurs autres sortes. Pour prendre la nomenclature de M. Frœhner, il y a les *verres polychromes imitant la texture*



535, 536, 537, 538. — Pâtes de verre. Dessins de R. Elson.

du bois; ils rappellent souvent les *vetri tarsiati* ou verres à baguettes et les *millefiori* de Venise; ils ont été obtenus par des procédés analogues.



539, 540, 541. — Pâtes de verre. Dessins de R. Elson.

logues. Il y a les *verres à miniatures*, que l'on appelle quelquefois improprement verres mosaïques, puis les *verres ornés de gemmes artificielles*, dont nous avons un si précieux échantillon, à la Bibliothèque

nationale, dans la coupe de Chosroès II. Ajoutez les *verres en forme de fruits et de figurines*, les *verres ornés de reliefs*, les *verres doublés*, comme le fameux *Vase de Portland*, les *verres soudés*, qui paraissent enveloppés d'une résille, les *verres gravés et taillés*, les *verres peints et dorés*, ceux qui sont encadrés dans une monture de métal, bien d'autres variétés enfin qu'il serait trop long d'énumérer; mais tous ces perfectionnements, toutes ces façons nouvelles données au verre datent au plus tôt du temps des successeurs d'Alexandre, et il est même telles de ces fabrications qui ne paraissent avoir commencé que sous les empereurs romains. Alors, par un naturel effet de la décadence du grand art, les tours de force du verrier furent admirés outre mesure; ce que l'on apprécia surtout dans ses ouvrages, ce fut le mérite de la difficulté vaincue, et, la mode s'en mêlant, on en donna des prix extravagants, des prix bien supérieurs aux plus élevés qu'aient jamais atteints les chefs-d'œuvre des meilleurs peintres céramistes de la Grèce.

En s'éprenant ainsi du verre, le monde ancien, dans sa vieillesse, revenait, sans le savoir, aux habitudes et aux goûts de son enfance. Dans les siècles qui précédèrent le grand essor de la civilisation grecque, on payait certainement très cher tous ces menus ouvrages, d'un travail si délicat et d'une couleur si charmante, qui sortaient des fabriques de l'Égypte et de la Phénicie. Aucun historien ne nous l'a dit, mais nous le devinons à plus d'un indice. Ainsi, chez les Juifs, c'est Job qui s'écrie : « La sagesse a plus de prix que l'or et que le verre[1] ! » On a contesté l'interprétation que les Septante ont donnée du mot hébreu qu'ils ont traduit par verre; on a dit que ce mot pouvait désigner toute substance transparente, aussi bien les gemmes et le cristal de roche que le verre proprement dit; mais ne trouvons-nous pas une confirmation indirecte du sens qu'ils ont adopté dans ce fait significatif que, des deux stèles qui se dressaient au seuil du temple de Melqart, l'une était d'or, et l'autre, selon toute apparence, de verre? Ne pouvons-nous en conclure que les deux matières, aux yeux des Phéniciens comme aux yeux de Job, avaient à peu près la même valeur? Enfin, ce qui achève la démonstration, c'est la présence même de ces objets dans les îles de la Grèce et jusqu'en Italie, où les transportait le commerce phénicien[2]. Les traversées étaient longues alors et

1. *Job*, XXVIII, 17.

2. On trouve des perles et des tubes de verre, tout semblables à ceux que l'on rencontre en Orient, dans la partie la plus ancienne de la nécropole de Tarquinii, ainsi que

exposées à bien des hasards; sur des objets aussi fragiles, le déchet devait être considérable; pour qu'ils eussent profit à soumettre les vases de verre aux chances de pareil voyage, il fallait que ces marchands fussent assurés de tirer un beau bénéfice de la partie de leur cargaison qui échapperait à la casse.

Quoique très ancienne en Égypte, cette industrie ne dut commencer à répandre ses produits hors de la vallée du Nil qu'assez tard, quand les Phéniciens se furent chargés de placer d'abord les denrées qu'ils trouvaient sur les marchés égyptiens, puis bientôt après celles qu'ils avaient eux-mêmes fabriquées. Alors même que les Grecs et les Italiens eurent vu et touché des vases et des bijoux de verre, ils durent continuer encore, pendant plusieurs siècles, à ne pas avoir une idée très nette des propriétés et de l'origine de cette matière; ils durent la confondre tantôt avec les gemmes et tantôt avec les terres émaillées. C'est ce qui explique qu'elle n'ait eu, ce semble, que fort tard, dans les langues aryennes, des noms qui lui fussent propres; ceux qu'on lui donne, dans ces idiomes, diffèrent d'une langue à l'autre; ils n'appartiennent pas au fonds primitif et commun; ils n'ont pas non plus, comme par exemple le nom de la pourpre, été puisés à une même source étrangère. Au temps d'Homère, il n'y avait peut-être pas encore, chez les Grecs, d'expression qui s'appliquât particulièrement au verre[1]; en tout cas, c'est chez Hérodote seulement qu'apparaît pour la première fois le mot ὕελος ou ὕαλος, qui, dans la langue classique, désigne cette substance.

dans les plus vieilles tombes de Cumes et de Syracuse. HELBIG, *Das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert. Archaeologische Untersuchungen* (8°, Leipzig, Teubner, 1884), p. 16, 65 et 66.

1. Le poète paraît avoir désigné par le terme de κύανος ce verre bleu qui donnait l'émail des faïences vernissées de l'Égypte et de la Phénicie. Voir à ce sujet les observations de M. Helbig (*Das Homerische Epos*, p. 79-82). Ce sont des pains de ce verre bleu qui sont représentés, empilés dans une corbeille, aux deux côtés du registre supérieur de la peinture qui, dans la tombe de Rekhmara, représente le tribut des *Kéfa* ou Phéniciens (fig. 542). Il est curieux, comme le remarque M. Helbig, que, dans son *Traité des pierres* (§ 55), Théophraste rappelle justement ce fait, que les Phéniciens payaient à leurs maîtres (l'écrivain ne dit pas auxquels) une redevance en κύανος, partie en κύανος qui n'avait pas passé par le feu, et partie en κύανος qui sortait du creuset (τοῦ μὲν ἀπύρου, τοῦ δὲ πεπυρωμένου). Le κύανος ἄπυρος, c'était, réduit en poudre ou servi par morceaux tels que les fournissait le commerce, le lapis-lazuli, qui venait des environs de la mer Caspienne; le πεπυρωμένος, c'était le verre bleu. Le premier est appelé *scythique* par Théophraste, tandis qu'il nomme le second *égyptien*, et le désigne expressément comme σκευαστός, c'est-à-dire « artificiellement préparé ». Sans donner aucun détail, l'écrivain grec mentionne un troisième κύανος, le *cypriote*. Il est possible que celui-ci fût un minerai de cuivre tel que l'*azurite;* cette substance, d'une magnifique couleur bleue, se rencontre, mais toujours en assez petite quantité, dans les filons de cuivre, et l'on sait quelle quantité de ce métal produisait et exportait l'île de Cypre.

Le secret du procédé de fabrication dut être surpris par les Grecs, quand ils commencèrent à fréquenter l'Égypte ; mais cependant, même depuis ce moment, la Grèce s'abstint de faire concurrence, sur ce terrain, aux fabriques de l'Égypte et de la Phénicie. Rien ne nous indique que Corinthe et Athènes, aux jours de leur plus grande activité industrielle, aient essayé de disputer aux verreries orientales la clientèle du monde civilisé. Sous les successeurs d'Alexandre et à l'époque romaine, les ateliers d'Alexandrie et surtout ceux de Sidon fournissaient à tous les riverains de la Méditerranée les verres de luxe. Ce n'est pas seulement dans les provinces de langue grecque, c'est aussi en Italie, en Gaule et jusque sur les bords du Rhin que l'on recueille des vases signés du nom de verriers sidoniens, tels qu'Enion et Artas. D'où vient cette abstention de la Grèce et pourquoi s'est-elle si peu souciée d'ajouter à tant d'autres cette gloire et cette source de richesse? Est-ce, comme le croiraient volontiers les anciens, que les matières premières, le sable et le fondant nécessaire, l'alcali végétal ou minéral, la soude, la potasse ou le salpêtre, fussent de meilleure qualité sur les rivages de la Syrie et du Delta que partout ailleurs? Ces conditions particulièrement avantageuses ont pu, dans ces deux pays, provoquer la naissance de cette industrie et en favoriser le développement ; elles ont pu lui donner ainsi, dès l'abord, une avance qu'il n'aurait pas été facile de regagner; mais on a peine pourtant à croire qu'en cherchant bien on n'ait pas su trouver dans d'autres endroits les mêmes substances aussi abondantes et aussi pures.

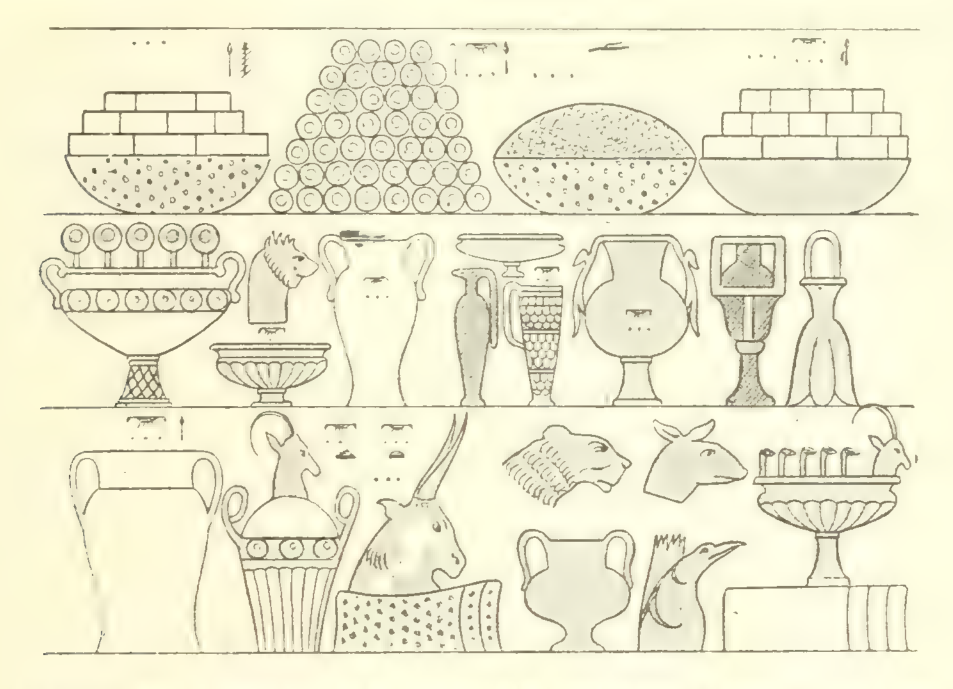
Il y a certainement encore une autre raison de cette indifférence du génie grec. S'il ne s'est pas tourné de ce côté, s'il n'a pas fait effort pour s'emparer de cette industrie et pour y exceller, c'est qu'au fond cette matière ne lui agréait point, et qu'il n'appréciait pas les effets qu'elle comporte. Ce qui le touchait surtout, c'était la beauté d'une forme nettement définie; c'était particulièrement celle de la forme vivante; or le verre, comme tous les corps transparents, ne se prête pas à rendre l'épaisseur des corps et la fermeté des contours qui les limitent. L'artiste grec s'est passionné pour la céramique, parce qu'elle lui fournissait l'occasion de peindre d'élégantes et nobles images sur le flanc des vases, ou de les modeler en relief dans l'argile ; mais il n'a pas pris goût à un art qui caresse et qui flatte l'œil, sans que ses chefs-d'œuvre mêmes disent rien à l'esprit.

L'art du verre n'est donc, par ce côté, qu'une industrie d'un ordre inférieur; mais au moins peut-on accorder aux Phéniciens cet éloge

que, sans en être les inventeurs, ils lui ont fait faire de grands progrès et l'ont conduit très près de sa perfection. C'est que, dès le premier moment, ils ont su en comprendre et en accepter les conditions, celles que la nature même de la matière impose au verrier; par suite ils se sont assuré le bénéfice de toutes les ressources qu'elle met à ses ordres. Ils n'ont pas prétendu demander au verre des statuettes ou rien qui y ressemble; ils ont senti que, dans sa transparence ou dans sa demi-transparence, la solidité de la figure vivante s'évanouit et se perd; le verre opaque lui-même se prête mal à la statuaire; cette matière aigre et cassante n'admet pas ces retouches qui, dans l'argile ou dans le bronze, viennent corriger, avec l'ébauchoir ou le ciseau, les défauts de l'épreuve sortie du moule et donner de l'accent à sa mollesse. Par une sorte d'intuition, ces artisans des vieux âges ont senti que le verrier doit demander tous ses effets à l'élégance des formes et surtout aux jeux de la lumière qu'il sait teindre des tons les plus variés, à l'éclat des couleurs, à leurs contrastes et à leurs harmonies charmantes. Pour que cette fête offerte au regard lui donne tout le plaisir possible, mieux vaut que l'intelligence n'ait pas à se mettre de la partie en cherchant à suivre un dessin qui aurait un sens, qui représenterait quelque chose; les motifs qui appartiennent à ce que nous avons appelé l'ornement géométrique sont donc ceux qui se prêtent le mieux à la décoration des vases de verre. La fabrique phénicienne, pendant la période que nos recherches ont embrassée, n'a pas méconnu cette vérité; par là, les ouvrages qu'elle a produits présentent une curieuse analogie avec ceux des anciennes fabriques de Venise. Nous ne savons s'il est vrai, comme on l'a quelquefois soupçonné, que les verriers vénitiens, au treizième siècle de notre ère, aient pris leurs premières leçons à l'école des verriers orientaux, qui, vers ce temps, travaillaient encore, d'après les recettes que l'antiquité leur avait transmises, en Palestine et en Égypte. En tout cas, le verrier de Sidon et celui de Murano se sont fait à peu près la même idée du principe et du but de leur art. Nous avons déjà signalé plus d'une ressemblance entre Sidon, Tyr ou Carthage et Venise; voici un rapport de plus : la même industrie a fleuri dans la Venise antique et dans la Tyr moderne : de part et d'autre, elle a cherché l'effet et le succès dans l'emploi de procédés et de combinaisons du même genre.

§ 4. — LA MÉTALLURGIE ET L'ORFÈVRERIE

S'il est, avec celle du verre, une industrie dont les Phéniciens paraissent avoir eu presque le monopole, pendant sept ou huit siècles environ, c'est bien celle des vases en métal, de vases en cuivre, en bronze, en argent et en or, auxquels valurent une grande réputation l'élégance et la variété de leurs formes, ainsi que les dessins plus ou moins compliqués qui les décoraient, en partie gravés à la pointe, en



512. — Vases figurés dans le tombeau de Rekhmara. D'après Wilkinson.

partie repoussés au ciseau. Déjà, du temps des Thoutmès et des Ramsès, les Kéfa, c'est-à-dire les Phéniciens, offraient ces vases, en manière de tribut, aux souverains de l'Égypte ; en effet, le métal seul a pu donner les formes et présenter les couleurs que l'on observe, par exemple, dans les peintures du célèbre tombeau d'un intendant de Thoutmès III, Rekhmara ; les inscriptions qui y accompagnent les images indiquent la provenance des différentes séries de présents que les peuples vassaux viennent déposer aux pieds du roi. Nous reproduisons un fragment détaché de celui de ces tableaux qui a trait à l'apport des Kéfa (fig. 512).

S'il y a là quelques types qui pourraient aussi bien appartenir à la céramique, il en est d'autres où l'on sent tout d'abord la minceur et la souplesse des feuilles et des tiges métalliques ; c'est le cas, par

exemple, pour ces cratères dont les bords sont ornés de disques ou de boutons de fleur, portés sur de légers pédoncules; il en est de même pour ces têtes d'animaux dont les becs, les oreilles, les cornes se dressent, s'allongent, se recourbent en arrière; jusque dans les anses dont quelques-unes se prolongent au-dessous de leur point d'attache, on devine une matière autre que l'argile; on sent le ressort qui, fixé par des rivets, garde la tension et la courbure que lui a donnée la main de l'ouvrier. Le même ton a été employé par le peintre pour colorier tous ces vases, ceux mêmes que, d'après leur aspect, on pourrait croire en terre; il y a donc lieu de les regarder tous également comme des ouvrages de l'orfèvre phénicien [1].

Quelques siècles plus tard, c'est Achille qui propose pour prix de la course, aux funérailles de Patrocle, « un cratère d'argent travaillé; il contient six mesures, et par sa beauté il n'a pas de rival sur la terre; c'est que d'habiles artistes sidoniens l'ont exécuté avec soin, et que des marchands phéniciens l'ont transporté sur la mer vaporeuse, l'ont exposé dans les ports, et donné en présent à Thoas [2] ». Ailleurs, c'est un cratère d'argent, qu'un roi de Sidon offre à Ménélas [3]; ce cratère était, ajoute le poète, un ouvrage d'Héphaistos. C'est dire que les travaux exécutés par les Phéniciens sont les plus parfaits que l'on puisse voir, qu'ils sont dignes du dieu même en qui se personnifiait, pour les Grecs, l'art du forgeron et de l'orfèvre.

Un lecteur d'Homère, il y a cinquante ans, aurait été bien embarrassé pour se représenter ces cratères; aujourd'hui, nous sommes plus avancés; ce n'est plus seulement aux peintures égyptiennes que nous devons aller demander comment étaient faits et décorés ces vases que les Phéniciens chargeaient sur leurs navires et colportaient sur tous les marchés de l'Orient. Nous possédons une certaine quantité de ces objets, et le nombre de ceux que nous pouvons examiner et comparer s'accroît d'année en année. On peut même dire que, de tous les produits de l'industrie phénicienne, le plus authentique, celui dont la propriété peut le moins être contestée à ce peuple, c'est toute cette orfèvrerie dont les principaux types vont être réunis dans ce chapitre.

1. Les peintures du tombeau de Rekhmara ont été décrites par Hoskins (*Voyage en Ethiopie*, p. 328 et suivantes), qui avait ouvert le premier cette sépulture, d'où le nom de *tombe de Hoskins* par lequel on l'a quelquefois désignée; elles sont reproduites en couleur dans cet ouvrage, planches XLVI-XLIX. La partie la plus intéressante a été aussi donnée, de même en couleur, par Wilkinson (*Customs and manners*, t. I, p. 38 et pl. II).

2. Homère, *Iliade*, XXIII, 740-745.

3. Homère, *Odyssée*, IV, 615-619. Ces vers sont répétés au chant XV, v. 115-119.

Pour les scarabées, les terres émaillées, les verres translucides, il y a souvent lieu de se demander si ces objets ont été fabriqués en Égypte, ou si l'on est en présence de contrefaçons phéniciennes; pour maintes figurines en terre cuite, on ne sait pas toujours si l'on doit les porter au compte de l'art grec archaïque ou de l'art oriental. Il en est autrement des coupes de métal, particulièrement de celles qui sont ornées de figures. L'Égypte n'en a pas fait[1]; si la Chaldée et l'Assyrie, très riches en métaux, ont peut-être fourni les premiers modèles de ce genre d'objets, leurs ouvriers paraissent s'en être tenus à des modèles assez simples, où le thème décoratif est moins compliqué, où les figures sont moins nombreuses que dans les pièces qui doivent être attribuées aux Phéniciens[2]. Quant à la Grèce, lorsqu'elle s'est mise à repousser et à ciseler le métal, elle a bientôt eu donné à ses ouvrages certains caractères où se révèle l'originalité de son génie; elle y a représenté des sujets tirés des mythes qui lui appartiennent en propre. Aujourd'hui, l'archéologue distingue du premier coup d'œil ces vases phéniciens; qu'un monument de cette espèce soit découvert à Cypre ou à Rhodes, sur le continent de la Grèce ou sur celui de l'Italie, dans le Latium ou en Étrurie, il le sépare tout d'abord des objets d'origine différente qui font partie de la même trouvaille; il le reconnaît presque aussi sûrement que si le vase portait la marque de fabrique d'un atelier phénicien.

Pour qu'aucun doute ne pût subsister à ce sujet, il fallait d'abord démontrer que les Phéniciens avaient fabriqué des vases de cette sorte; la preuve est faite aujourd'hui, non seulement par les légendes des peintures de l'Égypte, mais encore par le témoignage même des inscriptions phéniciennes. On peut, à la rigueur, ne pas regarder comme concluant le fait que des noms écrits en caractères sémitiques se lisent sur plusieurs des coupes recueillies en Assyrie; les critiques compétents croient retrouver là, autant que l'on peut en juger par des textes si brefs, un alphabet qui, dérivé de l'alphabet phénicien, était déjà employé, pour certains usages et par certains groupes de la population, dans le bassin de l'Euphrate, huit ou neuf cents ans avant notre ère, à côté de cet alphabet cunéiforme, qu'il devait finir par frapper de désuétude et par remplacer[3]; les rédacteurs du *Corpus* comptent ranger ces épigraphes parmi celles qu'ils appellent *araméennes*. Il n'en

1. *Histoire de l'Art*, t. II, p. 747-784.
2. *Ibidem*, p. 750.
3. *Ibidem*, p. 744-745.

est pas de même des monuments analogues qui proviennent soit de la Phénicie même, soit de l'Occident. On reconnaît une des plus anciennes inscriptions phéniciennes que le temps ait épargnées dans la dédicace de cette coupe de bronze dont il ne subsiste plus que des fragments dont un a été reproduit plus haut (fig. 32); on y voit que ce vase avait été consacré au Baal-Lébanon ou Baal du Liban par un Hiram qui pourrait être le roi de Tyr, contemporain de Salomon[1]; or il n'y a aucune raison de croire que le vase offert ainsi au dieu national soit de fabrique étrangère. C'est encore un texte phénicien très nettement caractérisé que celui de la fameuse coupe de Palestine où se lit le nom d'*Esmunjaïr ben Asto* (fig. 36)[2].

Voici donc deux Phéniciens qui ont mis leur marque authentique sur deux de ces coupes; l'un a sans doute commandé dans l'atelier le plus voisin, en vue du devoir de piété qu'il voulait remplir, le vase qu'il dépose aux pieds de la divinité; l'autre a peut-être signé son œuvre[3]; en tout cas, si Esmunjaïr n'est pas l'artiste, c'est un possesseur qui, en faisant graver cette légende, a voulu faire acte de propriété. De la coupe d'Hiram, nous n'avons plus que les bords, où se lit l'inscription; nous ne savons pas si le milieu n'était pas décoré de quelque dessin ou de quelque figure; mais celle d'Esmunjaïr est ornée d'images dont la disposition et le style sont les mêmes que dans nombre d'autres vases où toute inscription fait défaut. C'est déjà un indice dont il convient de tenir grand compte que l'étroite ressemblance qui rattache à la coupe d'Esmunjaïr tant d'autres vases anépigraphes; mais le véritable critérium, pour l'archéologue, celui qui a le plus d'importance et de sûreté, c'est le caractère même des motifs que l'ornemaniste a distribués dans le champ de ces vases, c'est le goût très particulier dont cette décoration porte partout l'empreinte.

Nulle part, en effet, on ne saisit mieux qu'ici l'esprit de cet art, ou pour mieux dire de ce procédé. Dans tous leurs ouvrages, les Phéniciens, nous l'avons constaté plus d'une fois, mélangent les éléments

1. *Corpus inscriptionum semiticarum*. Pars I, n° 5.

2. A certaines particularités, M. Renan croit même reconnaître que l'inscription doit avoir été plutôt gravée à Carthage plutôt qu'à Tyr. (*Gazette archéologique*, 1877, p. 16 et suivantes).

3. Ce qui pourrait faire croire que l'inscription a ici un caractère particulier, c'est qu'elle est dans le champ même de la coupe et doit frapper l'œil du premier coup. Toutes les autres inscriptions que l'on a retrouvées sur des vases du même genre sont au contraire comme dissimulées sur le bord de la coupe, à l'extérieur; il faut les chercher pour les trouver. Aujourd'hui encore, dans le monde arabe, on inscrit souvent, à ce même endroit, en quelques caractères tracés à la pointe, le nom du propriétaire.

égyptiens et les assyriens, non sans accorder aux premiers la préférence; mais il n'est pas de monuments qui permettent, aussi bien que ceux-ci, d'assister en quelque sorte à l'opération, de deviner et de rétablir les formules et les recettes suivant lesquelles s'accomplissait ce travail. C'est dans cette branche de son industrie que ce peuple a fait l'usage le plus systématique et le plus constant de ce que l'on peut appeler les *formes vides* : nous entendons par là des formes d'emprunt, qui ont perdu tout sens clair et défini; là où elles ont été transplantées, elles n'ont plus la signification que l'inventeur y avait attachée, et le plagiaire qui s'en est emparé n'a pas su leur en donner une nouvelle. Parfois elles amuseront l'œil, comme on peut avoir l'oreille caressée par les sons d'une langue que l'on ne comprend pas; mais elles ne disent plus rien à l'intelligence. Elle-même, dans ces conditions, la figure vivante cesse d'être expressive; elle se tourne en pur motif d'ornement. C'est là, nous allons le voir, le rôle où elle se réduit, sinon dans tous ces ouvrages et à toutes les places qu'elle y peut occuper, du moins dans beaucoup d'entre eux et surtout dans certaines parties du champ, comme dans le médaillon central, où l'on voit presque toujours revenir les mêmes groupes, d'un caractère tout conventionnel. Il y a trois ou quatre de ces thèmes, entre lesquels l'artisan fait son choix, sans qu'il nous soit possible de deviner pourquoi c'est tantôt celui-ci et tantôt celui-là qu'il a préféré.

Les premiers vases phéniciens que nous nous proposons d'étudier, ce seront ces coupes sans pied et très peu profondes, que nous avons déjà rencontrées en Assyrie, où nous les avons vues servir aux libations[1]; c'est la φιάλη des Grecs et la *patera* des Romains, qui ont fait le même usage de ces tasses ou plutôt de ces plats, de ces assiettes creuses. Les inscriptions que nous avons signalées se lisent toutes sur des coupes de cette espèce; ces vases forment d'ailleurs, dès maintenant, une série très riche et très variée, celle qui se prête aux comparaisons les plus intéressantes et aux observations les plus instructives. Nous ne pouvions prétendre reproduire ici toutes les pièces de ce genre que renferment aujourd'hui les musées de l'Occident; nous avons tenu du moins à donner les plus importantes et les mieux conservées, toutes celles où la décoration offre quelque particularité curieuse. L'embarras, c'est de savoir comment les classer. Il ne peut être question de l'ordre chronologique : les éléments d'appréciation font défaut;

1. *Histoire de l'Art*, t. II, ch. VIII, § 4. Pour la forme de ces coupes, voir la figure 398, et, pour l'usage qu'on en faisait, la figure 303.

à la rudesse du travail, on serait tenté de croire tel vase plus ancien que tel autre, où les figures sont dessinées plus correctement; mais les deux vases peuvent aussi être contemporains; l'un sortirait d'un atelier qui ne donnait que des produits communs, et l'autre représenterait une fabrication plus soignée et plus chère. Il y avait de la marchandise à tout prix; il y en avait de première et de seconde qualité. La matière ne fournit pas non plus les éléments d'une classification; si, sur les vases en argent et en argent doré, les figures sont, en général, d'un bon travail, il y a des vases de bronze où le dessin de ces images ne témoigne pas d'une application et d'une habileté moindres.

Nous ne considérerons donc, dans ces coupes, que le thème décoratif. Les images sont réparties, sur ces vases, dans des bandes concentriques qui se développent autour d'un médaillon central. Celui-ci renferme assez souvent un groupe formé d'un petit nombre de personnages; il y en a de deux à cinq ou six tout au plus (fig. 36); sur d'autres pièces, cet espace est rempli par un de ces dessins qui rentrent dans ce que nous avons appelé le décor géométrique; le motif qui s'y rencontre le plus fréquemment, c'est une grande rosace, parfois entourée d'une tresse (fig. 482), et parfois cantonnée, entre ses pointes, d'autres rosaces plus petites. Quant aux zones enveloppantes, tantôt il n'y en a qu'une seule (fig. 36 et 482); tantôt il y en a deux (fig. 543); il est, mais plus rarement, telle coupe où l'on en compte jusqu'à trois (fig. 547). D'ordinaire une tresse ou un cordon de grènetis limite et partage ces zones (fig. 543); il arrive aussi que la séparation soit moins nettement tracée; dans la coupe au nom d'Esmunjaïr, il n'y a pas d'autre frontière qu'une ligne circulaire de caractères égyptiens (fig. 36). Ce qui diffère aussi, d'une coupe à l'autre, c'est la nature du travail; dans certains de ces vases, les figures ne sont que tracées à la pointe sur le métal (fig. 548); d'ordinaire l'artiste a commencé par en chercher et par en ébaucher la masse, sur l'envers du disque de bronze ou d'argent, avec le ciseau et le marteau; le burin lui a servi ensuite à donner plus de précision au contour et à ajouter certains détails. On a alors à la fois de la gravure au trait et du repoussé; dans ce cas, les figures offrent un relief assez marqué (fig. 36 et 543). Retournez la coupe; si elle est bien conservée, vous n'y verrez point les creux qui correspondent à cette saillie de la surface; c'est que la plaque de métal qui porte les images est doublée d'une autre qui la soutient et qui cache ainsi l'envers du disque historié.

Que l'artiste ait plus ou moins multiplié les figures, qu'il ait divisé

le champ de sa coupe en deux ou trois zones, qu'il ait repoussé ou simplement incisé le métal, ce sont là des différences très secondaires; mais voici une distinction qui a plus d'importance et qui nous permettra de constituer deux groupes, entre lesquels se laisseront répartir presque tous ces monuments. Il est certaines de ces coupes où, dans l'une tout au moins de ces bandes, dans la bande extérieure qui offrait le plus large espace, l'artiste semble avoir voulu traiter un sujet, représenter une scène de la vie idéale ou de la vie réelle, comme l'ont fait sur leurs vases les peintres céramistes de la Grèce; il en est d'autres au contraire où nous n'apercevons, pour employer un terme que nous avons défini, que des formes vides, des images prises de droite et de gauche, en Assyrie et surtout en Égypte. Il faut d'ailleurs se garder de croire qu'il y ait là deux systèmes de décoration, qui s'excluent et où l'on pourrait chercher la marque de deux écoles différentes. Là même où, dans la zone extérieure, l'artiste a le mieux accusé son intention de donner un sens au tableau qu'il a tracé, on le voit recourir, pour orner la bande intérieure ou le médaillon central, à l'emploi des images conventionnelles. Il est aussi tel vase où, dans un même compartiment circulaire, des épisodes détachés de la vie réelle sont jetés au milieu de toute cette fantasmagorie de monstres ailés, des génies qui combattent les sphinx et les griffons ou qui se dévorent entre eux. Le départ n'est donc pas toujours très facile à faire et les deux catégories de monuments se relient par d'insensibles transitions; mais il n'en est pas moins vrai que les artisans qui ciselaient ces coupes ont obéi tantôt à l'une et tantôt à l'autre de ces deux tendances que nous avons signalées. Suivant celle des deux qui prédomine dans tel ou tel de leurs ouvrages, on peut le rattacher à l'un des groupes que nous avons établis. Ce classement ne prétend sans doute pas à une rigoureuse exactitude; mais il est encore le seul qui fournisse le moyen de mettre de l'ordre dans cette longue énumération; celle-ci, sans le secours de cet expédient, paraîtrait interminable et rebuterait la curiosité même la plus éveillée.

Comme type des vases de la première catégorie, de ceux où l'image a un sens qu'il convient de chercher, nous choisirons une des coupes qui ont été trouvées en 1876 à *Palestrine,* l'antique Préneste, dans une fosse très probablement funéraire. Celle-ci contenait un véritable trésor composé d'une quantité d'objets en or, en électrum, en argent plaqué d'or, en ivoire, en ambre, en verre, en bronze et en fer; il y avait des coupes, des cratères, un trépied, des bijoux, des armes et

des ustensiles divers[1]. C'est à ce trésor qu'appartenait cette coupe d'Esmunjair dont l'inscription a fait événement (fig. 36) ; mais la coupe que nous reproduisons ici (fig. 543), quoique anépigraphe, n'est pas moins intéressante, quoiqu'elle le soit à d'autres titres ; peut-être même l'archéologue sera-t-il tenté d'en faire encore plus de cas. Cette importance, elle la doit surtout à l'ingénieuse et subtile critique de M. Clermont-Ganneau ; c'est lui qui a découvert la signification du tableau ou plutôt de la suite de tableaux qui remplissent la zone principale[2]. Nous nous bornerons à abréger sa description et à donner un résumé de son interprétation. Certains menus détails peuvent être contestés, mais l'ensemble nous paraît ne point laisser place au doute.

La coupe dont nous nous occupons consiste en une mince calotte d'argent, qui est recouverte d'une feuille d'or. Elle mesure, à l'ouverture, dix-neuf centimètres de diamètre[3]. L'extérieur est dépourvu d'ornements ; l'intérieur, au contraire, est décoré de différents sujets burinés et ciselés en léger relief. Au fond même de la coupe, dans un cercle dessiné par une sorte de grènetis, est gravé un sujet sur lequel nous aurons à revenir. Ce médaillon est entouré d'une première zone que remplit une file de huit chevaux, passant à droite, au trot ou au pas relevé. Au-dessus de chaque bête sont deux oiseaux volant à tire-

1. Les premiers détails sur cette importante découverte ont été donnés par MM. Helbig et Conestabile (*Bulletino dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, 1876, p. 117-131 ; *Scavi di Palestrina et notizie degli scavi di antichità communicate alla reale accademia dei Lincei*, août 1876, p. 113). Les principaux des objets du trésor ont été décrits et représentés par M. Helbig, dans un important article auquel nous avons eu déjà plus d'une occasion de renvoyer, dans un travail où pour la première fois peut-être le caractère et le rôle de l'industrie phénicienne ont été appréciés à leur juste valeur : nous voulons parler des *Cenni sopra l'arte fenicia, lettera al Signor senatore G. Spano* (*Annali dell' Instituto*, 1876). Ce mémoire est accompagné de quatre planches (*Monumenti*, t. X, pl. XXXI, XXXI[a], XXXII, XXXIII).

2. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale. L'Imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*. Partie I. *La coupe phénicienne de Palestrina*. In-8°, XXXIX-156 pages et 8 planches. Ernest Leroux, 1880. Pourquoi faut-il que M. Clermont-Ganneau ne se décide pas à rien achever, et qu'il ait laissé interrompu, sans songer peut-être à jamais le reprendre, un travail si plein de promesses ?

3. M. Clermont-Ganneau fait remarquer (p. 5) que cette dimension se rapproche visiblement d'un multiple exact d'une des subdivisions de la coudée orientale de 0m,450. A deux millimètres et demi près, la mesure donnée correspondrait exactement à dix doigts de la coudée égyptienne. Il serait intéressant, comme le fait observer ce critique, de soumettre toutes ces coupes à d'exactes mensurations et de chercher si l'on y reconnaît l'emploi de ce même système métrique soit dans le diamètre total, soit dans les rapports numériques par lesquels serait représentée la largeur relative des différentes zones. C'est là un chapitre tout indiqué du travail d'ensemble qui, un jour ou l'autre, devra être consacré à cette famille de vases. Nous appelons de tous nos vœux le jour où un érudit compétent entreprendra de nous en donner un catalogue descriptif vraiment complet.

d'aile dans le même sens. Cette première zone est enveloppée elle-même par une seconde zone plus large, qui a pour limite extérieure un long serpent dont le corps squameux décrit, sauf quelques sinuosités vers la région caudale, un cercle à peu près parfait, à une distance



543. — Coupe de Preneste. Musée Kircher. Dessin de Wallet.

moyenne d'un centimètre du bord de la coupe. On a comparé ce serpent, avec à-propos, au symbole par lequel les Égyptiens et les Phéniciens aimaient à représenter l'univers, le *κόσμος*; ils le figuraient par le serpent roulé en cercle qui se mord la queue[1].

Dans cette zone excentrique, l'artiste a fait tenir une série de scènes aussi remarquables par le style de l'exécution que par la diversité des sujets, le nombre des personnages qui y sont figurés, la nature

1. Macrobe, I, ix. Ce symbole est fort ancien ; on le rencontre dans des papyrus égyptiens du temps des Ramessides. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie*, p. 8, n. 1.

des actes qu'ils accomplissent. Ce qu'il y a mis, ce n'est pas « une suite de sujets de fantaisie détachés, arbitrairement choisis, capricieusement groupés; ce n'est pas un pêle-mêle d'hommes, d'animaux, de chars et d'objets divers; c'est un conte en images, une idylle plastique, une petite narration aussi simple qu'ingénieusement figurée, qui a un commencement, un milieu et une fin[1]... » L'orfèvre phénicien y a largement employé l'artifice qu'on retrouve en usage à toutes les époques, dans l'antiquité orientale, dans l'antiquité classique, au moyen âge, de nos jours même dans l'imagerie populaire et jusque chez les peuples sauvages : *La répétition des acteurs pour exprimer la succession et la variété des actes.* « Ce premier principe établi, dit M. Clermont-Ganneau, j'ai pu opérer sans peine le déchiffrement de ce texte iconographique, qui était demeuré lettre close pour le premier éditeur du monument, M. Helbig. J'ai reconnu que nous étions en présence d'un récit continu, qui, bien qu'aucune division ne soit marquée, se partage en neuf scènes distinctes. Voici l'histoire en abrégé :

« 1. Un héros armé quitte le matin un castel ou une ville murée; il part en chasse, monté sur un char que conduit un cocher; au-dessus de sa tête est étendu le parasol, insigne de son haut rang et défense contre la chaleur du jour; un carquois est attaché au flanc du char[2]. 2. Apercevant un cerf sur une colline, le chasseur met pied à terre et laisse le cocher seul avec l'attelage qui s'est arrêté; il s'avance sans bruit, s'embusque derrière un arbre et décoche une flèche à l'animal. 3. La bête est touchée; le chasseur s'élance et s'en empare. 4. Après la chasse, la halte. Nous sommes dans un bois, où des palmiers sont mêlés à d'autres arbres. Les chevaux dételés mangent, sous la surveillance du cocher, à côté du char penché en arrière, le timon en l'air. On prépare ainsi le repas, dont le cerf fera les frais principaux et dont l'artiste ne nous montre que le prélude religieux. 5. Le chasseur, assis sur un siège portatif, que couvre le parasol, appelle sur les mets la bénédiction de ses dieux; et ceux-ci, représentés par la lune et par le disque solaire aux larges ailes éployées, viennent, conformément à l'idée que nous retrouvons chez tous les peuples anciens, dans le rite du sacrifice, se nourrir des fumées de la graisse qui grésille sur les charbons ardents. 6. Le repas terminé, le chasseur remonte dans son char pour retourner chez lui. A ce moment, il est attaqué par un énorme singe velu qui l'épiait déjà dans la scène précédente, caché dans une

1. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, p. x.
2. Voir figure 528 et p. 719.

caverne, au pied d'une montagne sur laquelle broutent un cerf et un lièvre[1]. Le chasseur est perdu... Mais la divinité sauve par un miracle l'homme pieux qui vient de remplir ses devoirs envers elle; une déesse ailée enlève dans les airs chasseur, cocher, char et chevaux. 7. Le coup une fois évité, le char a été reposé sur le sol, et l'attelage se lance à la poursuite du méchant singe. Le monstre est atteint et renversé par les chevaux. 8. Le chasseur descend alors de nouveau, et, d'un coup de masse d'armes, il achève l'animal. Un oiseau de proie plane au-dessus du groupe; il aura sa part de la dépouille. 9. Après cet exploit, notre homme remonte dans son char et arrive au castel qu'il a quitté le matin. »

« Ici se termine la journée de notre héros. Nous avons fait ainsi le tour complet de cette coupe qui aurait pu être chantée par Homère ou Théocrite, tout aussi bien que fournir à Perrault la matière d'un de ses contes[2]. »

La fable que l'orfèvre phénicien a mise en images modifie son allure après le tableau du sacrifice. Jusqu'alors ce n'était qu'une succession de scènes de la vie réelle, d'un intérêt ordinaire, bien que soutenu; à partir de ce moment, le tragique et le merveilleux s'y introduisent; on craint pour les jours du héros et c'est une intervention surnaturelle qui l'arrache au péril. On remarquera que cette seconde partie, d'un caractère différent, tient sur la coupe juste autant de place que la première. Tout s'accorde donc pour bien marquer cette division générale en deux morceaux distincts, en deux grands actes[3]. On comprend

1. Ce détail du singe aux aguets dans son repaire n'est pas très net dans notre gravure; nous renvoyons à la planche I de M. Clermont-Ganneau; on y distinguera mieux cette grosse tête simiesque, qui remplit toute l'ouverture de la grotte. Il est difficile de dire ce qu'est au juste l'objet en forme de crosse qui semble sortir de la bouche du singe et qui va presque toucher le pied de l'autel. On pourrait songer à la poignée d'un bâton sur lequel l'animal s'appuierait, suivant l'habitude de certains singes anthropomorphes, quand il se dresse sur ses membres postérieurs. L'image que nous donnons de cette coupe est tout à fait indépendante de la planche de l'*Institut de correspondance archéologique*, qu'a reproduite M. Clermont-Ganneau; elle a été gravée avec grand soin, d'après une très belle photographie que M. Fiorelli avait envoyée à la commission du *Corpus* et qui nous a été communiquée par M. Renan; elle donne le relief des figures, que le graveur romain avait omis d'indiquer; s'il se trouve ainsi que les ombres portées obscurcissent certains détails, l'effet général de cette pièce d'orfèvrerie est beaucoup mieux rendu.

2. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, p. XI-XII. Nous avons reproduit l'analyse sommaire que donne l'auteur dans son introduction, mais en y faisant entrer certains détails que nous avons empruntés à la description minutieuse qui remplit le chapitre I du mémoire. Nous renvoyons à cette description et aux éclaircissements qui l'accompagnent ceux qui éprouveraient quelques doutes; ceux-ci seront certainement levés par une lecture attentive de ces pages.

3. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, p. 28-29.

donc que, pour mieux faire saisir le caractère de la composition que l'artiste a gravée sur sa coupe, M. Clermont-Ganneau ait commencé par la présenter au lecteur, sous la forme conventionnelle, mais à la fois plus piquante et plus concise, d'une sorte d'affiche de spectacle. Voici comment il rédige ce programme :

UNE JOURNÉE DE CHASSE

OU LA PIÉTÉ RÉCOMPENSÉE

Pièce orientale en deux actes et neuf tableaux.

DISTRIBUTION :

ACTE Ier : *L'Aller* (scènes I-V).

ACTE II : *Le Retour* (scènes V-IX).

SCÈNE Ire : *Le Départ.*
SCÈNE II : *Le Tir du cerf.*
SCÈNE III : *La Mort du cerf.*
SCÈNE IV : *La Halte de chasse.*
SCÈNE V : *Le Sacrifice.*
SCÈNE VI : *L'Attaque du chasseur par le singe ; intervention divine.*
SCÈNE VII : *La Poursuite du singe.*
SCÈNE VIII : *La Mort du singe.*
SCÈNE IX : *L'Arrivée.*

PERSONNAGES RÉELS :

Le *chasseur,* répété 9 fois.
Le *cocher,* répété 6 fois.
1er *cerf,* répété 3 fois.
2e *cerf.*
Un *lièvre.*
Un *singe troglodyte,* répété 4 fois.

ÊTRES SURNATURELS OU SYMBOLIQUES :

Le *disque* ou *globe solaire ailé.*
Le *disque et le croissant* (divinité lunaire).
Une *déesse ailée.*
Un *épervier* (symbolique).

COMPARSES ET ACCESSOIRES :

2 *chevaux,* répétés 6 fois.
5 *oiseaux,* volant de gauche à droite.
3 *oiseaux,* volant de droite à gauche.
1 *char,* répété 6 fois.
2 *autels,* dont un à feu.
Siège, parasol, armes et objets divers.

DÉCORS PRINCIPAUX :

Château fort ou *ville murée; montagne; forêt;* autre *montagne boisée avec caverne; prairie couverte de hautes herbes*[1].

Pour restituer ce petit drame, pour retrouver et pour suivre, sans le secours d'aucune légende explicative, le fil du récit, il a fallu au critique moderne l'effort d'une rare pénétration; mais la difficulté n'existait pas pour les contemporains. Familiers comme ils l'étaient avec ce genre d'images, un coup d'œil jeté sur le décor du vase suffisait pour les avertir s'il y avait lieu d'y chercher une action et un sens. Ce sens même ne pouvait leur échapper longtemps. Ils étaient nourris dans les idées que pouvaient exprimer ces tableaux; d'autres représentations de la même sorte, qui ne nous sont pas parvenues, les avaient préparés à lire couramment ces signes que nous épelons à grand'peine; il est d'ailleurs probable que, le plus souvent, ils connaissaient d'avance, soit par les livres, soit par la tradition orale, les contes que l'on avait l'habitude de figurer sur ces coupes; il leur était alors aisé d'en nommer les acteurs et d'en reconnaître les principaux incidents. Prenez aujourd'hui une image d'Épinal qui représenterait l'histoire du *Petit Poucet* ou celle du *Chat Botté;* enlevez-en toutes les inscriptions, puis mettez-la dans les mains d'un enfant; celui-ci, s'il a lu ses classiques, n'hésitera pas longtemps; il vous montrera du doigt les personnages et il aura bientôt fait de retrouver, sur ce canevas, tous les épisodes de la fable qui l'a tant de fois ému et charmé.

Il est vivement à désirer que ce monument ne reste pas isolé. Supposez que l'on vienne à découvrir d'autres suites de figures qui se prêtent à des interprétations analogues; si l'énigme se laissait déchiffrer comme dans le cas présent, on arriverait à rétablir ainsi quelques pages de l'un des chapitres d'une littérature perdue; on aurait un aperçu des contes de fées et des apologues moraux qui, de Tyr à Carthage et à Gadès, avaient cours dans le monde phénicien, enseignés aux enfants par les nourrices, répétés par les matelots pendant les heures lentes de la vie du bord, parfois, comme l'histoire du chasseur sauvé par Tanit, récités dans les temples par les prêtres, qui avaient intérêt à recommander le sacrifice et à montrer de quel prix les dieux le payaient.

Le médaillon central de notre coupe représente peut-être aussi

1. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, p. 16-17.

quelque épisode de l'une de ces fables. La scène est assez compliquée. La surface du cercle est divisée en deux parties inégales par un trait horizontal qui forme *corde*, en coupant le cercle dans sa partie inférieure. Cette ligne indique le sol, sur lequel s'appuient les pieds de trois personnages humains. C'est d'abord, à gauche, un homme barbu et aux longs cheveux. Il est nu, ses deux bras sont rejetés en arrière, et pendent, attachés, par un lien fort visible, à la partie supérieure d'un poteau vertical qui semble plier sous le poids. Devant lui, et lui tournant le dos, un second personnage, fortement fendu, le pied gauche en avant, semble marcher vers la droite à grandes enjambées. Il a aussi les cheveux longs; mais il est imberbe et vêtu d'une courte jupe serrée à la taille, qui s'arrête à mi-cuisse. Il tend en avant son bras gauche infléchi, tandis que de la main droite, élevée au-dessus de sa tête, il tient obliquement, de haut en bas, ce qui semble être une lance, dont la pointe disparaît derrière la cuisse d'un troisième personnage ou peut-être s'y enfonce[1]. Un troisième personnage, sensiblement pareil au précédent, est debout devant lui; le mouvement est le même, mais encore plus accentué par la flexion prononcée des jambes. Cette figure porte davantage sur la jambe gauche et traîne fortement la droite, attitude qui s'explique aisément par l'intervention d'un quatrième acteur, qui, pour appartenir à la gent animale, n'en joue pas moins un rôle qui doit avoir son importance. C'est un chien aux oreilles droites et pointues, au museau allongé. Il est placé entre les jambes écartées du personnage à la lance, et il a happé entre ses crocs aigus le talon droit du troisième personnage; solidement arc-bouté sur ses pattes de devant, la tête basse, le train de derrière en l'air, il tient bon et tire avec rage sur la jambe du malheureux qui essaye en vain de se dégager.

Passons maintenant à la scène ou à la partie de la scène qui est placée en exergue, dans le compartiment inférieur. Nous y voyons un personnage imberbe exactement du même type que les deux derniers. Seulement il est nu et couché sur le ventre, ou plutôt il rampe, le bras gauche étendu en avant, le bras droit fléchi sur la poitrine, la jambe gauche étendue en arrière et la droite ramenée sous le ventre.

1. M. Clermont-Ganneau, à qui nous empruntons, en l'abrégeant, toute cette description (p. 140-156), fait observer que la lance devrait passer en avant du corps de celui qui la manie, et qu'elle s'interrompt entre le menton et l'épaule gauche du personnage. La première anomalie s'explique par le désir qu'aurait eu l'artiste de ne pas couper sa figure; la seconde ne peut provenir que d'une distraction et d'un oubli du ciseau.

La position et les mouvements de ce personnage lui donnent toute l'apparence d'un nageur, et tel est le rôle qu'on serait tenté de lui attribuer, si l'artiste avait pris soin de nous indiquer d'une manière quelconque le milieu liquide où il serait alors plongé. Ce qui est hors de conteste, c'est que ce personnage n'est guère dans une situation moins critique que celui qui figure à droite, dans le champ supérieur. Lui aussi est aux prises avec un chien, chien aux allures de chacal, qui est le sosie du précédent, à moins qu'il ne soit le précédent lui-même, répété suivant le procédé conventionnel qui est familier à notre artiste. Ce second chien est campé sur la cuisse et sur la jambe allongées de l'homme couché. Il a la tête tournée vers ses pieds, et ici encore c'est au talon qu'il en a, mais au talon gauche cette fois; il le tient ou cherche à le saisir entre ses mâchoires entr'ouvertes.

Telle est la description générale de cette scène ; mais ce qui est difficile, c'est d'en donner une interprétation plausible. Comme M. Clermont-Ganneau, nous sommes convaincu qu'elle a un sens ; les attitudes des personnages sont assez particulières, assez caractéristiques pour que ce sens ait pu être aisément saisi par ceux qui étaient au courant de la fable que l'artiste a voulu représenter ; il n'en faudrait pas tant pour reconnaître, sur un vase peint, tel ou tel mythe grec. L'obstacle, c'est que nous ne savons pas le premier mot du conte qui a fourni le thème de cette image. S'il y avait ici, comme dans la bande extérieure, toute une suite de tableaux qui se tinssent et dont l'un expliquât l'autre, peut-être arriverions-nous à deviner le mot de l'énigme ; mais l'orfèvre, ne disposant ici que d'un espace très restreint, n'a pris, du récit qu'il se proposait de rappeler à la mémoire, qu'un épisode, ou, tout au plus, que deux épisodes, peut-être arbitrairement choisis ; il se peut que l'on n'ait ici ni le commencement, ni la fin de l'histoire.

M. Clermont-Ganneau s'est demandé « si cette scène ne se rattache pas d'une façon quelconque aux épisodes qui s'enchaînent si visiblement dans la zone narrative, si elle n'est pas la suite, le dénouement ou le commencement de notre conte en images [1] ». Il admet tout au moins la possibilité de cette connexion. Ici, mais ici seulement, nous ne serions pas de son avis. L'histoire racontée dans la bande extérieure nous paraît complète ; elle se suffit à elle-même ; nous ne voyons pas comment on en pourrait trouver dans le médaillon le prologue

1. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, p. 150.

ou l'épilogue. Nous ne reconnaissons d'ailleurs pas les acteurs du premier conte au seul trait par lequel on puisse établir leur identité, au costume. Dans la bande extérieure, le personnage principal porte le costume assyrien, et le cocher lui-même a un vêtement long, qui lui tombe jusqu'aux pieds. Ici, deux des personnages sont nus, et les deux autres portent le pagne égyptien, la *shenti*. Le chien, ici mêlé étroitement à l'action, fait défaut dans la *Journée du chasseur,* où il aurait été, semble-t-il, très aisé de lui réserver une place. Tout semble donc nous indiquer que nous avons affaire à deux groupes qui auraient été détachés de quelque autre série de tableaux, de quelque autre cycle où tout, la mise en scène et le thème, aurait été différent. Dans l'original d'où l'orfèvre aurait tiré son motif de milieu, les personnages étaient vêtus à l'égyptienne. Quant au sujet du conte, tout ce que nous entrevoyons, c'est que le chien faisait sa partie dans ce petit drame. Peut-être était-ce un chien chargé par la divinité d'aider le héros pieux et de punir les méchants. Dans quelque histoire édifiante du même genre que celle qui avait été retracée sur le bord de la coupe, cet animal aurait amené le dénouement ; le *folk-lore* phénicien aurait donc eu le pendant du *chien de Montargis*.

L'hypothèse de cet emprunt est d'autant plus vraisemblable que nous avons plusieurs exemples de ces groupes qui, sur tel vase, figurent dans les bandes circulaires, mêlés à d'autres motifs et comme confondus dans la foule, tandis qu'ailleurs ils sont sortis du rang pour venir, agrandis et plus saillants, occuper une place en vue dans le centre de la coupe. Ce changement de situation, d'échelle et de relief semble alors leur donner une tout autre valeur ; mais cependant, à quelques détails près, ils sont bien toujours les mêmes ; cette sorte d'avancement qu'ils ont reçu n'en a pas modifié le thème. C'est le cas pour deux motifs que nous verrons, dans la suite de cette étude, passer de l'exergue au médaillon, ou, si l'on veut, du médaillon à l'exergue. L'un de ceux qui voyagent ainsi, c'est le groupe du roi brandissant sa massue sur la tête de ses ennemis terrassés ; il est au milieu dans la coupe signée du nom d'Esmunjaïr (fig. 36) ; nous le trouvons au pourtour dans une patère découverte à Curium (fig. 552). On peut en dire autant du groupe, d'origine asiatique, qui représente un dieu ou un roi combattant un lion, un sphinx ou un griffon ; dans cette même coupe de Curium, ce groupe, plusieurs fois répété dans la bande extérieure, figure aussi dans le centre de la coupe ; toute la différence, c'est que, dans ce dernier poste, le dompteur de monstres a pris de grandes ailes

qui concourent, avec les éperviers volant autour de sa tête, à lui donner plus d'importance et à mieux étoffer l'image.

Jusqu'à la découverte d'une coupe historiée où se retrouverait l'ensemble du conte dont nous n'avons ici qu'un fragment, qu'un feuillet détaché, il faudra donc, selon toute apparence, renoncer à expliquer la scène ou les scènes dont l'orfèvre s'est servi pour remplir le médaillon de la seconde coupe de Préneste. Quant à la bande intérieure, à celle où sont figurés huit chevaux en marche, les images y sont, croyons-nous, de pure décoration ; il en est de même des oiseaux qui, dans deux zones, volent au-dessus de la tête des chevaux [1]. « Il n'y faut pas voir autre chose que le déterminatif du ciel, de l'air, de l'espace libre dans lequel se meuvent les personnages. Pour un Sémite, l'idée d'oiseau éveille immédiatement l'idée de *ciel* [2], de même que l'idée de *poisson* éveille l'idée de *mer* [3]. La convention qui consiste à indiquer le milieu par les êtres caractéristiques qui y vivent est bien conforme à ce que nous connaissons des habitudes de l'art assyrien, dont l'influence est sensible dans notre coupe et dans tous les monuments du même genre [4]. Aujourd'hui encore, les vols d'oiseaux en accents circonflexes qui ponctuent les ciels de certains paysages, ne sont pas autre chose qu'une indication schématique du même ordre, un moyen, pour ainsi dire, d'aérer artificiellement la perspective [5]. »

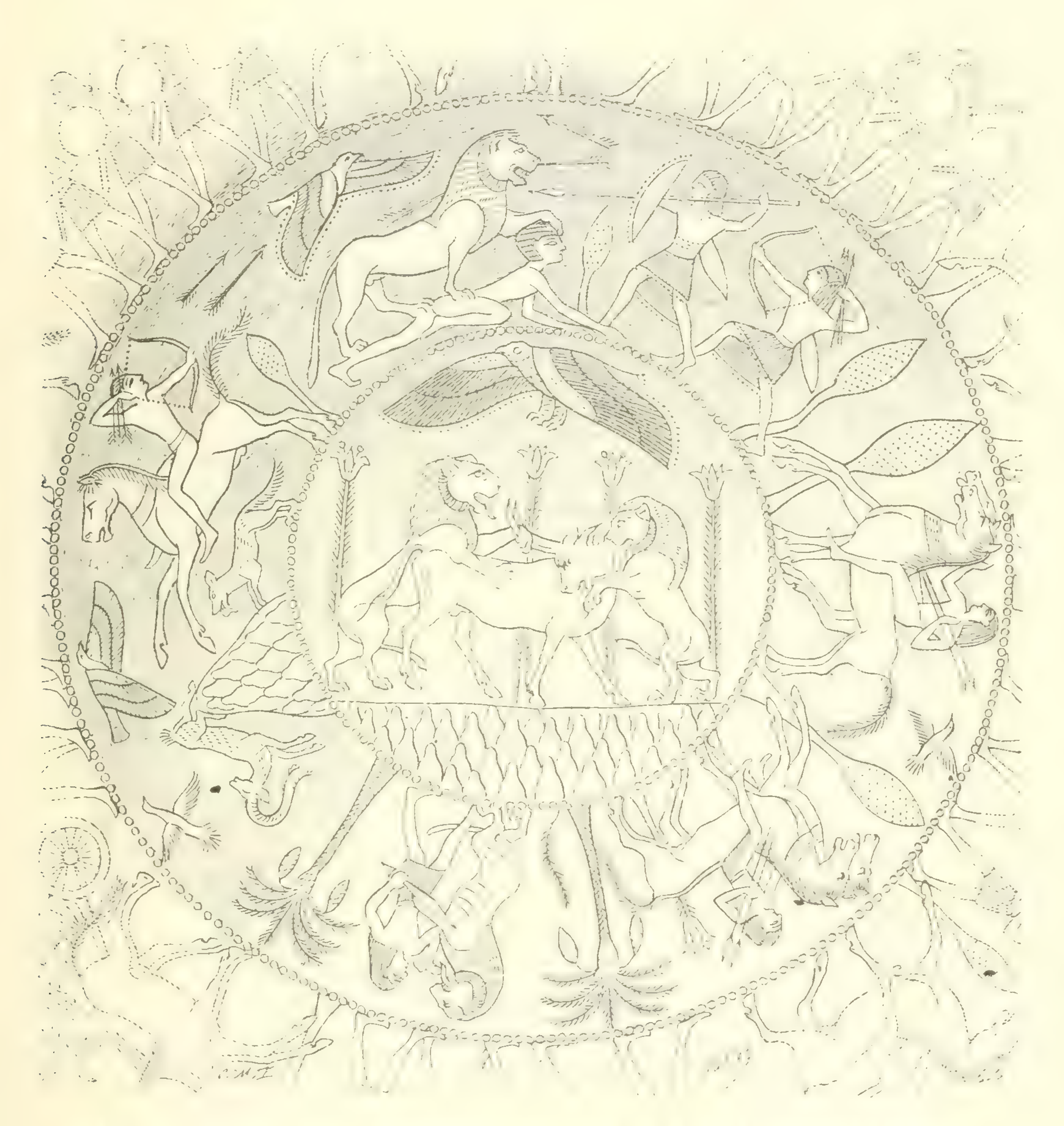
Nous avons insisté longuement sur cette coupe, à cause du caractère particulier qu'elle présente [6]; mais les observations auxquelles ce monument a donné lieu nous permettront de décrire et d'étudier plus rapidement les autres vases que nous avons cru devoir mettre sous les yeux du lecteur. La coupe de Préneste est unique en son genre ; nous

1. Ces oiseaux se retrouvent dans une scène de chasse (fig. 544).
2. *Genèse*, I, 30 ; VII, 7 ; IX, 2 ; *Psaumes*, CIV, 12, etc.
3. *Psaumes*, VIII, 9.
4. Voir Botta, *le Monument de Ninive*, pl. 108, 112, 114.
5. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, p. 42-43.
6. Nous nous sommes restreint ici à ce qui concerne plus spécialement l'art et la façon; mais cette coupe prêtait à bien d'autres remarques. Elle a fourni à M. Clermont-Ganneau l'occasion de jeter du jour sur plusieurs points obscurs de la religion phénicienne et d'éclairer certains côtés de l'histoire de cette civilisation. On aura une idée des problèmes auxquels il a touché par le sommaire de son chapitre II, qui a pour titre : *Examen de certains détails* (p. 39-156) : § 1. Les oiseaux passants. § 2. Le singe et le cerf. § 3. Le sacrifice. § 4. Le sacrifice et le repas. § 5. Le sacrifice du cerf dans le rituel carthaginois. § 6. La déesse tutélaire : *Tanit*. § 7. Tanit-Artémis. § 8. Tanit-Artémis et le sacrifice du cerf. § 9. Le sacrifice du cerf et les sacrifices humains dans les rites orientaux. § 10. Tanit Pené-Baal. § 11. Tanit face de Baal et les origines de Méduse. § 12. Description du médaillon central de la coupe en argent doré.

n'en avons pas d'autre à citer où, comme dans le pourtour et dans le médaillon central de celle-ci, on ait pu retrouver soit l'ensemble, soit quelques fragments d'un conte écrit en images; mais nous rattacherons à la même famille les coupes où l'orfèvre a représenté des tableaux de la vie réelle, des aventures de chasse et de guerre; c'est encore une sorte de récit.

Nous donnerons, dans cette série, la première place à un plat d'argent qui a été découvert en Étrurie, à Cæré; il faisait partie du mobilier de la très vieille sépulture qui est connue sous le nom de *Tombe Regulini-Galassi* (fig. 544). La bande extérieure, que nous n'avons pu reproduire, faute de place, représente un défilé de chars, de cavaliers et de fantassins; dans le médaillon central, entre quatre tiges de papyrus qui indiquent le bord des eaux, on voit un taureau assailli par deux lions. Au-dessus plane un oiseau de proie, aux grandes ailes tombantes. La zone qui enveloppe ce médaillon est la plus intéressante. Elle figure une chasse au lion; quoique poursuivie par un chien, la chèvre sauvage, que l'on voit bondir par-dessus le sommet d'un rocher, n'est là que comme accessoire, pour indiquer que le pays, où poussent des papyrus, des palmiers et des cyprès, est riche en gibier; personne ne s'occupe d'elle. Les chasseurs sont les uns à pied et les autres à cheval; ils sont armés d'arcs, de lances, d'épées et de boucliers ovales; tous, à demi nus, ont les cheveux longs et la jupe plissée des Égyptiens. On peut regarder comme le groupe central celui qui se trouve au-dessus du médaillon. Un des chasseurs est tombé à terre; le lion a posé l'une de ses pattes sur la tête du malheureux, et l'autre sur sa cuisse; les griffes puissantes du fauve entrent déjà dans la chair de l'homme; mais celui-ci n'a pas été abandonné par ses compagnons; ceux-ci s'empressent pour forcer l'animal à lâcher sa victime. A gauche, un cavalier lui envoie par derrière des flèches qui le forceront peut-être à se retourner; deux piétons, plus vaillants encore, attaquent le lion de face; l'un va le frapper à la poitrine d'une longue lance, et l'autre lui a décoché un trait qui l'atteint au museau. Derrière ces combattants, deux cavaliers, dont chacun conduit un cheval de rechange, semblent attendre l'issue de la lutte. A l'opposé, au-dessous du médaillon, l'artiste n'a plus trouvé place que pour un groupe isolé, qu'encadrent deux palmiers. Un homme et un lion, tous deux debout, sont aux prises. L'homme paraît avoir saisi de sa main droite la langue pendante du lion, tandis que de la gauche il s'apprête à lui enfoncer dans le flanc une épée au large tranchant.

Si, par l'attitude toute conventionnelle des deux combattants, ce groupe rappelle nombre de monuments asiatiques que nous avons déjà rencontrés[1] ou que nous rencontrerons sur notre chemin, depuis les cylindres chaldéens jusqu'aux bas-reliefs qui décorent les portes des



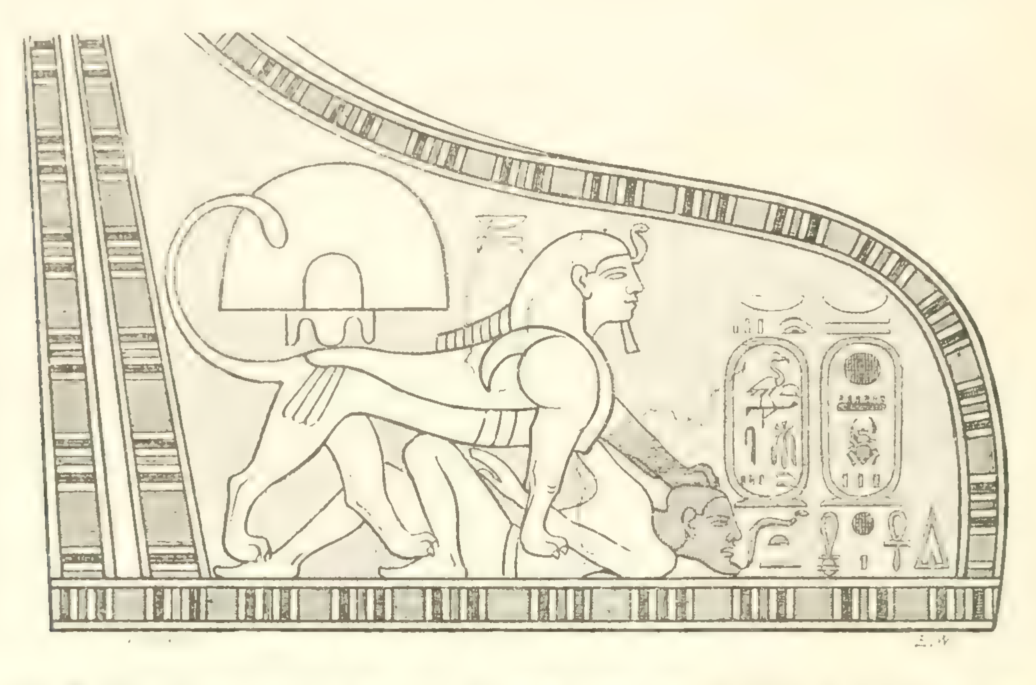
544. — Plat d'argent. Grifi. *Monumenti di Cere antica*, pl. V, fig. 1. Grandeur d'exécution.

palais de Persépolis, en revanche c'est un motif familier à l'Égypte que celui de ce quadrupède qui pose sa patte sur la tête d'un homme qu'il a terrassé. Nous retrouvons, à très peu de chose près, ce groupe et ce mouvement dans la décoration d'un meuble égyptien du temps des Ramessides (fig. 545) : seulement dans la peinture égyptienne c'est

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 332, 337, 338, 449.

un sphinx et non un lion qui pèse ainsi de tout le poids de sa force victorieuse sur le corps de sa victime et qui l'aplatit contre le sol[1]. Enfin ce même motif remplit toute une frise dans une coupe cypriote que nous allons décrire (fig. 546) ; c'est alternativement un griffon et un sphinx qui y sont figurés dans cette attitude.

Il n'y a pas, dans la décoration du vase trouvé à Caeré, un seul élément qui n'appartienne à la réalité ; ceux qui jetaient les yeux sur ces tableaux pouvaient croire y trouver la représentation exacte d'une vraie chasse au lion, telle que les indigènes la pratiquaient, dans les plaines de

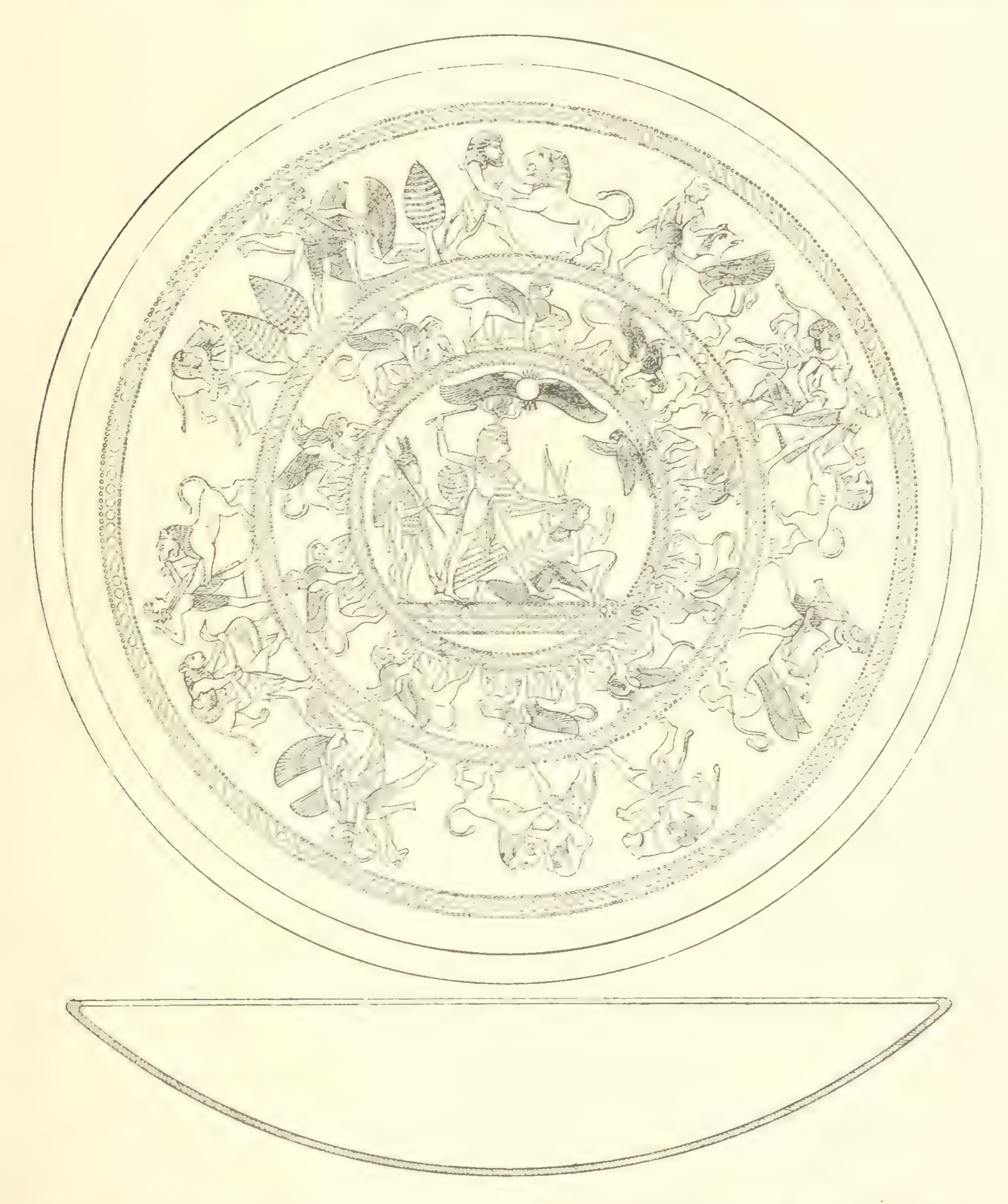


545. — Motif d'un meuble égyptien. Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art égyptien* (art industriel).

l'Afrique ou de la Syrie, pour défendre leurs troupeaux contre la dent et la griffe des fauves. Ici, la connexion est évidente entre le motif du médaillon et les images de l'exergue ; c'est le meurtre du taureau qui provoque le pâtre à braver le brigand au péril de sa vie. L'artiste a mis en œuvre, tel que le lui montrait son imagination, un épisode de la vie pastorale ; dans ces régions infestées par les bêtes féroces, il devait souvent arriver que tous les hommes d'un canton se réunissent pour tuer ou tout au moins pour effrayer et pour expulser l'ennemi qui s'obstine à prendre aux bergers leurs plus belles génisses. En

1. Il y a bien quelque chose d'analogue dans une coupe découverte à *Nimroud* (*Histoire de l'Art*, t. II, fig. 399) ; mais là le geste du griffon, qui a l'une de ses pattes posée sur la tête d'un enfant, paraît plutôt protecteur que menaçant. D'ailleurs, quoique ce vase ait été trouvé en Assyrie, la décoration en est faite tout entière de motifs empruntés à l'Égypte, et ce ne peut guère être qu'un ouvrage phénicien.

Mésopotamie. Loftus et Layard ont assisté plus d'une fois à ces battues, et les choses se passent encore ainsi en Algérie, là où les progrès de la population et de la culture n'ont pas mis encore en fuite les grands carnassiers.



546. — Patère de *Dali*. Louvre. Diamètre, 0m,185. Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XI.

Dans d'autres vases, il y a un mélange de fantaisie et de réalité. Sur une des deux coupes en argent doré qui proviennent de *Dali* et que possède aujourd'hui le Louvre, nous avons bien encore une chasse au lion (fig. 546)[1]; mais, cette fois, le lion n'est plus seul en scène.

1. D'après le témoignage de M. de Cesnola, ces coupes auraient été trouvées à *Dali* par

Près de lui, dans la frise principale, on voit aussi paraître un animal imaginaire, le griffon, et par là même l'ensemble du tableau prend un autre caractère : on se sent transporté dans le monde surnaturel, dans celui de la poésie et du mythe. Il n'y a point ici, comme dans la frise correspondante de la coupe de Cæré, une action suivie, un groupe principal auquel se relient les autres personnages : l'image se décompose en douze groupes qui n'ont entre eux d'autre rapport que de représenter les épisodes divers d'une même lutte. On distingue deux acteurs, dont chacun est six fois répété. L'un est trapu, barbu, et vêtu de la peau du lion; nous y reconnaîtrons ce divin chasseur qui a d'étroites affinités avec Bes et que l'on peut appeler l'Hercule phénicien (fig. 295, 296, 386)[1]; l'autre, plus élancé, les cheveux longs, paré d'un double collier, sans autre vêtement que la *shenti*, rappelle les figures royales des peintures thébaines; nous ne savons quel nom lui donner. Hercule est partout en lutte contre le lion; quant à l'autre héros, il a pour adversaire deux fois le lion, et quatre fois un griffon ailé, qu'il perce de son épée. La variété ne manque point; aucun groupe n'est répété plus de deux fois; il y a donc en tout six motifs différents; tantôt le héros lutte contre l'animal à demi dressé, ou déjà renversé la tête en bas; tantôt il est vainqueur; il a chargé sur son dos la lionne qu'il a tuée. Un de ces groupes offre une disposition dont je ne connais pas d'autre exemple; l'Hercule dont le bras droit supporte la lionne jetée en travers de ses épaules tient par le cou, de la main gauche, un oiseau qui ressemble à une grue.

La frise intérieure est conçue dans le même esprit; les griffons et les sphinx ailés s'y succèdent, la patte posée sur la tête d'un homme étendu à terre. Enfin, au milieu, c'est ce thème que nous a déjà offert la coupe d'Esmunjaïr (fig. 36), c'est un pharaon, armé de la massue et de l'arc; debout sur le globe ailé, il a le bras levé sur ses ennemis agenouillés qu'il tient par leur chevelure. On reconnaît tout d'abord ce symbole de la puissance et du triomphe militaire, que les sculpteurs

un homme du pays, Hadji-Giorghi, qui fut plus tard un de ses meilleurs ouvriers; il y en avait alors une douzaine, qui, de main en main, arrivèrent au bazar de Larnaca, où elles furent achetées par un orfèvre. Celui-ci en avait déjà brisé et fondu dix, quand les deux qui restaient furent aperçues dans sa boutique par M. Tastu, consul de France; il les acheta au poids, et les céda, peu de temps après, à M. de Saulcy, qui passait par Cypre, se rendant à Jérusalem (1851). Celui-ci en devina tout d'abord la valeur; à son retour en France, il les donna au Musée. Dès 1853, M. de Longpérier en signala tout l'intérêt et en établit le vrai caractère dans un article de l'*Athenæum français* (1853, p. 413-444). Il les a décrites et figurées plus tard dans le *Musée Napoléon III*, pl. X et XI.

1. Voir plus haut, p. 366 et suivantes.

égyptiens ont répété sur les murailles de leurs temples depuis l'Ancien Empire jusqu'au temps des Ptolémées[1]; mais la représentation est plus complète sur la coupe de Préneste, où l'artiste disposait d'un plus grand espace, que sur celle de *Dali*. Il n'y a ici que trois figures; à droite, c'est le groupe complexe des vaincus, serrés les uns contre les autres; on y distingue trois têtes accolées, sans parler d'un nombre de bras et de jambes dont il ne faudrait pas faire trop rigoureusement le compte; au-dessus, un épervier ou un aigle qui vole. A gauche, derrière le roi, un homme barbu, la tête ornée de deux plumes, tenant une lance de la main droite et de la gauche un arbre, porte sur l'épaule droite un cadavre couvert d'une cotte de mailles, dont les bras et la longue chevelure pendent en arrière. Le médaillon de la coupe prénestine est plus compliqué (fig. 36); on y voit, de l'autre côté des prisonniers à genoux, un Ammon-Ra, à tête d'épervier, qui tend au roi la plume ou palme, symbole de victoire. Il y a, sous la ligne de terrain, un personnage couché, dans une attitude contournée et bizarre. Autre détail que ne donne pas la coupe de *Dali*: un lion, image de la force victorieuse, marche entre les jambes du roi. Enfin, dernière différence, le personnage qui, de son bras droit, soutient le cadavre, a aussi devant lui un prisonnier agenouillé, les mains levées en signe de supplication; il lui pose la main gauche sur la tête[2]. Dans le champ, trois cartouches. Deux bandes d'hiéroglyphes tournent autour du fond de la coupe; l'une enveloppe le médaillon central, et l'autre, toute voisine du bord, limite la frise. Dans celle-ci, des bouquets de papyrus, au milieu desquels on voit Isis allaitant Horus enfant, alternent avec quatre barques dont les extrémités se recourbent en fleurs de lotus; sur deux de ces barques sont figurées trois divinités égyptiennes, et sur deux autres des Égyptiens accroupis, en adoration devant le scarabée sacré,

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 85.

2. Ce groupe du roi vainqueur avec Horus devant lui et derrière lui son écuyer occupe aussi le centre d'une coupe de bronze qu'a trouvée à Salamine et décrite M. A. de Cesnola (*Salaminia*, p. 53-55, fig. 52 et 43). Nous ne l'avons pas reproduite parce qu'elle est d'un travail très médiocre et d'ailleurs mal conservée. Enfin, ce groupe se rencontre également, aussi complet que sur la coupe de Préneste, dans une coupe en argent qui passe pour avoir été découverte dans l'Italie méridionale, près de Salerne, au fond d'une tombe (Helbig, *Bullettino dell' Instituto*, 5 avril 1872; Brizio, *Bullettino*, 12 avril 1872; Lignana, *Annali*, t. XLIV, p. 231-247; *Monumenti*, t. IX, pl. 44, n° 1). Dans cette coupe, il n'y a, autour du médaillon, qu'une zone où, parmi des tiges de lotus, on voit alterner deux motifs dont chacun est répété deux fois, un cheval passant et Horus enfant assis sur une fleur de lotus. Au centre, dans le médaillon, autant de figures qu'à Préneste; mais c'est une Isis qui présente la palme au roi, et le personnage qui, sous le sol, dans l'exergue, est étendu tout de son long, porte un arc.

dont la tête supporte le disque solaire. Une troisième bande d'hiéroglyphes est posée sous les pieds du roi.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux coupes, pour nous rendre compte du procédé des orfèvres phéniciens, pour montrer comment ils ont imité les modèles qu'ils empruntaient à l'Égypte, ce qu'ils y ont pris et ce qu'ils ont ajouté de leur cru; nous ne voulions, pour le moment, que décrire les monuments, que distinguer et signaler les éléments divers qui y composent la décoration et qui, suivant les vases, lui donnent un caractère différent. Nous continuerons donc cette revue, en nous attachant aux coupes qui nous offrent une représentation de la vie. Après les scènes de chasse, celles de guerre. Voici la patère d'Amathonte, découverte, dans une tombe de la nécropole, par M. de Cesnola (fig. 547)[1]. C'est une calotte de sphère en argent fin de $0^{m},005$ d'épaisseur, dont le bord est consolidé par un listel plat qui fait, en dedans, une saillie de $0^{m},004$. Les figures ont été esquissées au repoussé; des traits de burin, très fins, ont arrêté les contours et indiqué les détails. Près de la moitié de la coupe a été rongée et détruite par l'oxydation.

Au centre, une rosace à seize pétales qu'entoure une bande chevronnée, puis une frise de sphinx ailés; ils sont couchés; sur leur tête l'uræus et un disque ovale. Une double tresse les sépare de la seconde frise, que remplissent des sujets égyptiens; c'est, sur des piédestaux où l'on reconnaît les profils chers aux architectes de la vallée du Nil, le scarabée et deux personnages à tête d'épervier qui sont en adoration devant lui; l'insecte sacré tient dans ses pattes levées le disque solaire. Vient ensuite une figure ailée, tenant de chaque main une fleur de lotus; elle est debout devant Horus enfant, assis sur une large fleur de la même plante[2].

A ce groupe en succède un autre que l'on croirait détaché de quelque bas-relief ninivite; deux figures viriles, en costume assyrien, sont séparées par l'arbre sacré[3]; mais si l'un de leurs bras levé montre une fleur de lotus, l'autre supporte la croix ansée, symbole osiriaque. Ce même symbole se retrouve dans la main du personnage suivant, Horus adolescent devant une Isis ou une Nephtys. Enfin, le

1. Cesnola (*Monuments antiques de Chypre*, ch. IV) donne la liste complète des objets qui ont été recueillis, dans cette même tombe, avec la patère.

2. Ce même motif se rencontre dans la coupe de Salerne citée plus haut.

3. Voir les groupes qui décorent, en Assyrie, le manteau royal (*Histoire de l'Art*, t. II, fig. 113 et 114).



547. — Patère d'Amathonte. Musée de New-York. Cecaldi, *Monuments antiques de Cypre*, pl. VIII.

groupe dont la plus grande partie a été supprimée par la fracture paraît être une répétition de celui du scarabée.

Il n'y a pas lieu d'insister sur cette série hybride d'images d'un caractère religieux, empruntées les unes à l'iconographie traditionnelle de l'Égypte et les autres à celle de l'Assyrie. Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est la frise extérieure, qui représente le siège d'une ville. Cette ville est-elle Amathonte, comme on l'a prétendu en s'appuyant sur des considérations de topographie et d'histoire, et l'artiste aurait-il voulu figurer le siège que la ville aurait eu à subir quand elle fut attaquée, en l'an 500, par les Grecs de l'île, ligués contre la Perse sous le commandement d'Onésilos[1]? Ce n'est pas impossible; mais les raisons alléguées à l'appui de cette hypothèse n'ont aucune valeur. La ville fortifiée est figurée d'une manière toute conventionnelle; c'est quelque bas-relief assyrien qui a fourni le type de cette image; on retrouve ici le même manque de proportion entre les hommes et les bâtiments; les défenseurs de la place, dont le buste fait saillie au-dessus des créneaux, sont plus grands que les tours[2]. On croit reconnaître des guerriers grecs dans le groupe des assaillants de droite, et, en effet, leurs boucliers armoriés, leurs courtes cottes de mailles et leurs casques à haut cimier ne répugnent pas à cette hypothèse, quoiqu'il soit surprenant qu'ils n'aient pas de cnémides; mais un des assiégés a ce même casque et ce même bouclier; de plus, on est obligé d'avouer que les assaillants de gauche ont tout l'air d'Africains; ils sont à demi nus, et les boucliers minces à pointes saillantes, qui les abritent mal, ne peuvent guère être que de légères claies d'osier. A côté d'eux, ces hommes qui coupent des arbres ont le costume égyptien. Enfin, les archers de droite ne surprendraient pas si on les trouvait dans un bas-relief assyrien, et les cavaliers qui, des deux côtés, arrivent au galop sont coiffés de ce bonnet ovoïde que portent beaucoup de statues cypriotes (fig. 349, 350, 351, 353, 354). Un bige, dont nous n'avons que la partie antérieure, n'est pas pour nous étonner; nous avons dit quel rôle le char jouait dans les batailles cypriotes.

Cette diversité des costumes et des équipements est difficile à concilier avec l'hypothèse suivant laquelle on aurait ici le tableau de la lutte engagée entre les Phéniciens d'Amathonte, qui tiennent pour le roi de Perse, et les Grecs insurgés, qui se sont alliés aux Ioniens d'Aristagoras et d'Histiée; on pourrait reprocher à l'artiste de n'avoir

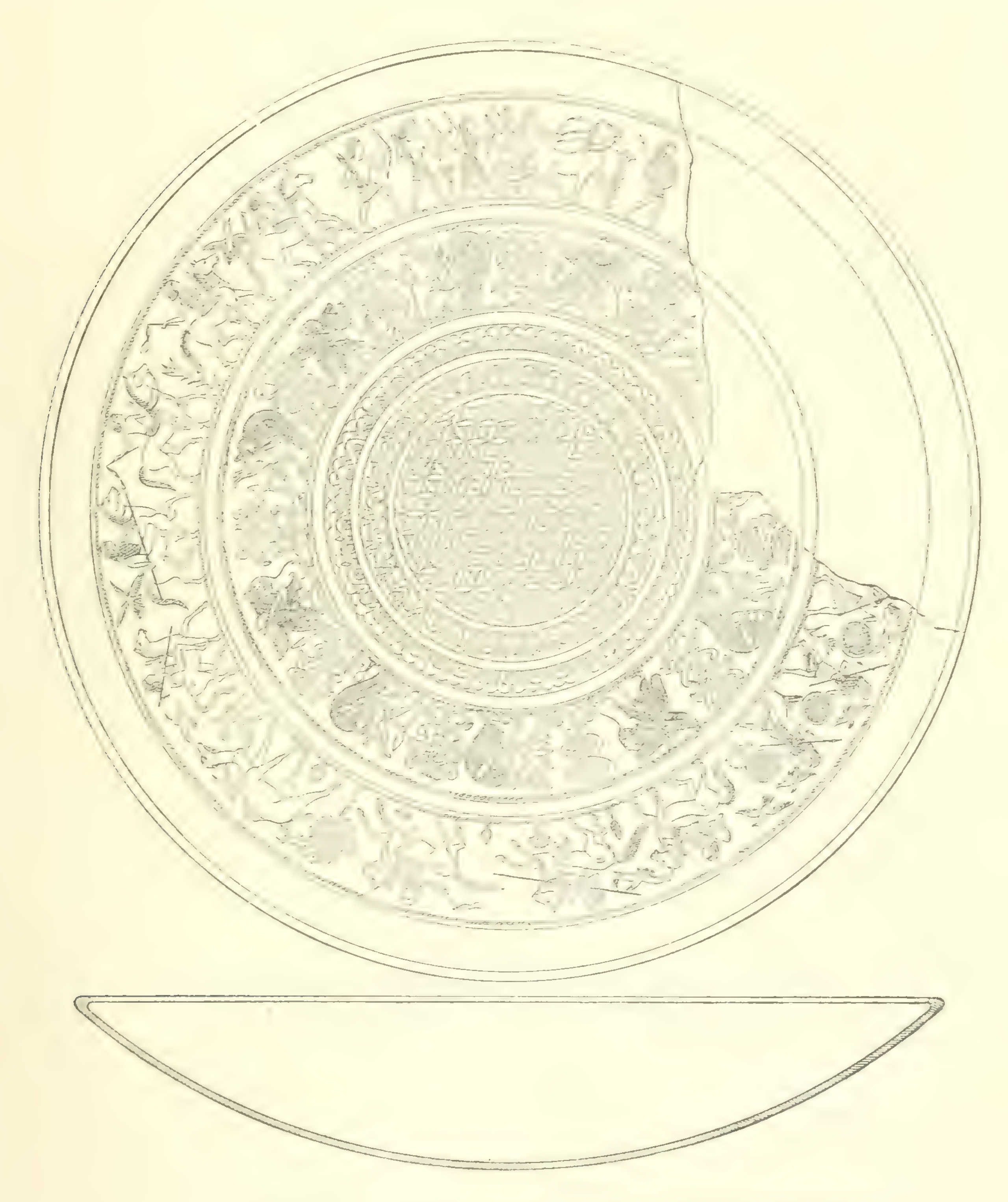
1. Cecaldi, *Monuments antiques de Chypre*, p. 146-147.
2. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 60, 213 et 219.

pas cherché dans le contraste du vêtement et de l'armure un moyen de traduire sa pensée assez clairement pour que personne ne s'y pût méprendre. Il faudrait ici des indications plus précises pour donner quelque vraisemblance à une conjecture qui ne s'accorde pas avec ce que nous savons de ces coupes, objets mobiles entre tous, que le commerce portait si loin des lieux où elles avaient été fabriquées. Ce qui est beaucoup plus probable, c'est que le ciseleur n'a eu d'autre pensée que de montrer à ceux qui auraient son œuvre sous les yeux une scène de guerre, avec les différents épisodes qu'elle comporte. On a voulu voir, dans les chars et les cavaliers qui arrivent au galop, l'armée de secours d'Artybios, le satrape perse, qui vient dégager Amathonte, et, partant de cette idée préconçue, on a mal expliqué le groupe qui se trouve à gauche de la forteresse : on y a vu des soldats occupés à faire un abatis de troncs et de branchages pour arrêter la cavalerie qui vient prendre à dos les assiégeants. Tout ceci est pure rêverie ; les défenseurs de la ville assiégée sont renfermés derrière leurs murs, du haut desquels ils résistent vaillamment, et toutes les autres figures représentent les différents corps de l'armée d'invasion. Ici, c'est une escouade qui a dressé les échelles et qui tente l'assaut ; là, pour mieux ruiner cet ennemi dont la forteresse résistera peut-être à toutes les attaques, on fracasse, on couche sur le sol, à grands coups de hache, les oliviers et les palmiers qui faisaient sa richesse[1]. Les archers lancent de loin leurs flèches contre les têtes qui se montrent au-dessus du parapet ; enfin les cavaliers et les chars de guerre se hâtent pour prendre part à d'autres combats, une fois que sera tombé l'obstacle qui arrête pour le moment les pas des envahisseurs. Nous passons en quelque sorte la revue des forces qui font campagne et, sans grand souci de la vraisemblance historique, l'artiste a pris plaisir à varier, autant que possible, les costumes et l'armement de ses personnages ; il y a mis, un peu au hasard, les principaux types dont il avait connaissance ; hoplites grecs, archers assyriens, cavaliers cypriotes, Africains armés à la légère, il a tout mêlé pour mieux amuser le spectateur.

Avec la patère d'Amathonte, on assiste tout ensemble à certaines opérations de guerre et au défilé de celle des troupes qui ne sont pas engagées. C'est seulement une marche militaire que représente la frise

1. Cette destruction des récoltes et des plantations d'arbres à fruits est souvent représentée dans les bas-reliefs assyriens. Chez les Grecs aussi, cette opération entrait dans le programme de toute invasion ; il y avait un mot spécial, δενδροκοπεῖν, pour la désigner.

principale de l'une des coupes de *Dali* (fig. 548). Ici plus de combat; c'est peut-être un de ces retours triomphaux comme les Égyptiens en ont tant sculpté sur les murs des temples thébains[1]. Quoique ses pro-

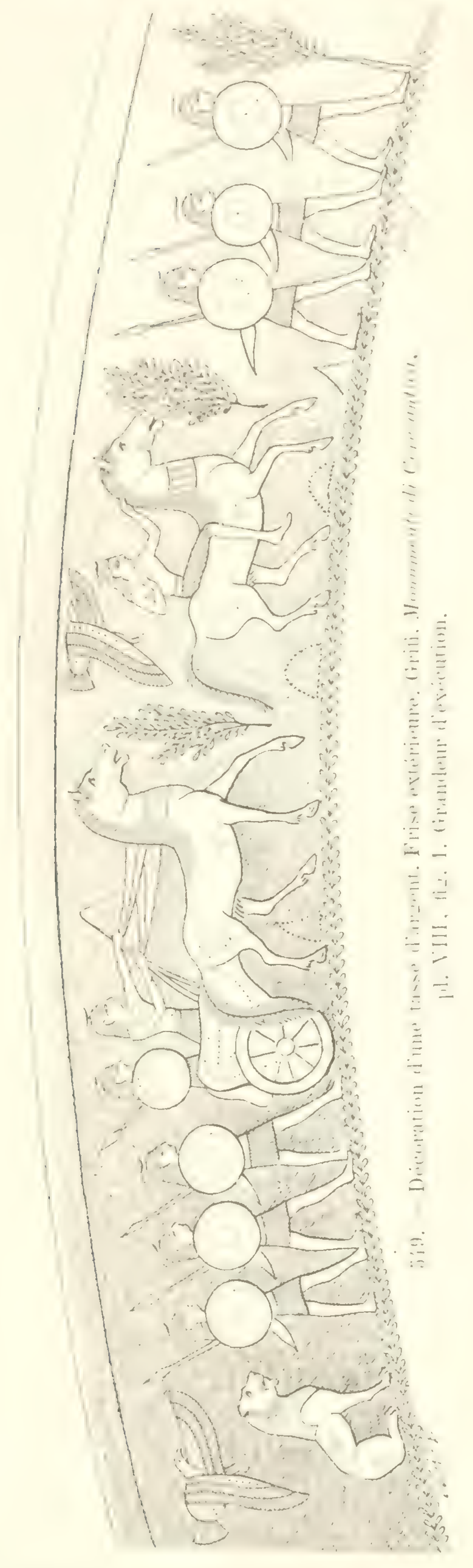


548. — Patère de *Dali*. Louvre. Diamètre, 0m,195. Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. X.

portions ne le distinguent pas du reste, le groupe le plus important, c'est celui qui se trouve à la gauche de la cassure; on y reconnaît le roi, en costume assyrien, debout dans son char; derrière lui marchent

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 254.

trois serviteurs qui portent ses arcs, ses flèches et ses lances. Les trois cavaliers qui viennent ensuite n'ont pas d'armes ; ils ne tiennent pas autre chose qu'un fouet qu'ils brandissent comme pour presser la marche de leurs montures ; ce sont des écuyers qui conduisent les chevaux de rechange à l'usage du roi. Au contraire, les deux cavaliers qui suivent sont armés de longues lances ; ce sont des combattants. Derrière, conduit par un serviteur à pied et en caleçon, un chameau s'avance le cou tendu ; puis les cavaliers reparaissent, armés les uns de la lance et les autres du fouet. C'est par un détachement de fantassins, pourvus de la lance et d'un bouclier circulaire à treillis, que le défilé s'ouvre ou qu'il se clôt, comme on voudra ; point de signe qui en marque le commencement, et nous ne pensons pas que la partie perdue contînt aucune indication de ce genre ; selon toute apparence, pour combler la lacune, il suffirait de rétablir cinq ou six figures de fantassins.



549. — Décoration d'une tasse d'argent. Frise extérieure. Grifi, *Monumenti di Cere antica*, pl. VIII, fig. 1. Grandeur d'exécution.

Des représentations de ce genre étaient tout à fait dans les habitudes de ces artistes et dans les goûts de leur public. Voici encore un fragment du bandeau qui décore extérieurement le bord d'une tasse d'argent, dont la forme n'est plus celle de nos patères ; elle est bien plus creuse (fig. 549) ; cet objet provient de cette vieille tombe de Cæré à laquelle nous ferons plus d'un emprunt. En tête et en queue,

trois fantassins; ils portent un bouclier rond, une lance et un sabre court, à très large tranchant. Derrière le premier groupe, un cavalier qui monte sans bride et qui se retient, de la main gauche, à la crinière de son cheval; puis un char. Il y a trois chevaux, comme l'indiquent les rênes, que le cocher tient en main avec un long fouet; mais on n'en voit qu'un. Le personnage qui occupe le fond du char a, moins le sabre, le même équipement que les fantassins. Derrière cette troupe en marche, un lion assis, et, plus haut, un vautour.

Ce n'est pas seulement des tableaux de chasse et de guerre que nous trouvons à cette place; on y rencontre aussi des scènes d'un caractère religieux. C'est le cas pour une autre patère d'Idalie (fig. 482)[1]. De tous ces monuments, c'est peut-être celui que l'on serait tenté de regarder comme le plus ancien. La composition du décor y est plus simple que dans aucune autre coupe; il n'y a qu'une zone à figures, le centre étant occupé par une rosace qu'entoure un espace vide. Au pourtour, dans une large bande limitée par deux tresses, se développe l'image d'une des cérémonies du culte national, très probablement du culte d'Astarté-Aphrodite, tel qu'il se célébrait à Idalie dans le temple de la déesse. Il y a lieu de reconnaître celle-ci dans la figure féminine, vêtue d'une robe longue et assise sur un fauteuil à dossier très élevé, qui, de la main droite, lève une fleur de lotus, tandis que de la gauche elle tient un fruit. Le péristyle de son temple est indiqué par les colonnes qui, dans la partie gauche du vase, se dressent entre les personnages; avec leurs chapiteaux lotiformes et les liens qui les serrent à mi-hauteur du fût, elles ont un aspect tout égyptien.

Devant la déesse, sur un trépied d'une riche façon, est posé un grand vase, très échancré, qui renferme neuf corps ovales; ce peuvent être des pains ou des fruits[2]. De l'autre côté de cette sorte de guéridon, commence la série de figures qui représentent les adorateurs ou plutôt

1. Cette coupe a été trouvée à *Dali*, au fond d'une petite cavité rectangulaire ménagée dans le sol d'une chambre funéraire; elle y avait été déposée avec une hachette et une tête de lance en cuivre. (Cesnola, *Cyprus*, p. 77-78). Nous avons préféré la reproduction de Ceccaldi à celle de Cesnola; la première, il est vrai, ne rend pas la saillie des figures, mais elle donne plus nettement certains détails qui ont leur intérêt.

2. Ceccaldi (*Monuments antiques de Cypre*, ch. iii) voit dans ces neuf corpuscules les neuf sphères du système cosmogonique des anciens, tel que l'expose Macrobe; nous nous abstiendrons de discuter son interprétation, qui nous paraît subtile et systématique à l'excès. Il y a là un parti pris dangereux, celui de vouloir trouver au moindre détail un sens symbolique et mystique. Que répondre à un homme qui, appelant l'attention sur le costume des femmes, sur ces étoffes à plis symétriques et multipliés où se complairont encore les sculpteurs archaïques de la Grèce, fait observer « que les raies fines de la robe pourraient bien représenter le ciel »? (P. 101.)

les adoratrices de la déesse; car il n'y a là que des femmes; partout la même calotte basse, posée sur une chevelure qui tombe en longues tresses derrière le dos; partout une robe qui descend jusqu'à la cheville. La première de ces fidèles, sans doute une prêtresse, a en mains deux objets : l'un, de forme triangulaire, ressemble à un sistre mal dessiné; dans l'autre, on reconnaîtrait volontiers le *simpulum*, c'est-à-dire l'espèce de cuiller avec laquelle on puisait, dans le cratère ou dans tout autre vase, le liquide qui devait servir à la libation. Ici, ce liquide est peut-être contenu dans les deux grandes bardaques qui sont supportées par une seconde table. A gauche de ce meuble, six femmes, qui se donnent la main, exécutent une de ces danses sacrées que représentent aussi maints de ces groupes en pierre ou en terre cuite dont nous avons donné un échantillon (fig. 399). Peut-être y en avait-il plus de six; un morceau de la coupe a été brisé; il manque deux personnages et la moitié d'un troisième. Après la lacune, nous voyons trois musiciennes, dont les instruments jouaient l'air au son duquel s'accomplissaient en cadence les mouvements de cette ronde liturgique. La plus rapprochée de la déesse souffle dans la double flûte; la suivante pince les cordes de la harpe, la troisième frappe sur le tympanon.

Si, dans la configuration de cette coupe, il n'y a rien, sauf la figure même de la déesse, qui ne puisse avoir été pris sur la réalité, l'élément fantastique reparaît dans un monument qui appartient aujourd'hui au musée du Varvakeion, à Athènes (fig. 550)[1].

Ce qui, dans ce vase, a surtout attiré l'attention des savants, c'est l'inscription que l'on y a découverte; elle est gravée à la place ordinaire, près du rebord, à l'extérieur, et on la lit ainsi : « A Nagid, fils de Mépha. » Elle est en caractères araméens qui paraissent plus récents que ceux des coupes de *Nimroud;* on les attribuerait volontiers au sixième siècle. Les éditeurs du *Corpus* arriveront peut-être à une déter-

1. Cette coupe a été publiée et décrite pour la première fois par Euting, à la suite de son mémoire intitulé *Punische Steine* (dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, VIIe série, t. XVII, n° 3, 1872). Elle y est décrite p. 33 et figurée dans la planche XL. Nous n'avons pas reproduit la planche d'Euting, parce que c'est un simple trait, où certains détails ont disparu, tandis que d'autres ont été mal interprétés. Notre figure 550 a été établie d'après une photographie qui nous avait été envoyée d'Athènes; nous l'avons étudiée à la loupe avec le dessinateur, et nous pouvons garantir l'exactitude de la reproduction. Le graveur a peut-être seulement donné à la coupe un aspect un peu trop neuf, il l'a en quelque sorte restaurée; tous les traits qu'il a marqués sont ou du moins étaient sur l'original; on les retrouve dans une au moins des figures symétriques et parallèles; mais ils n'ont pas conservé partout la netteté qu'ils présentent ici. On ne sait pas bien où a été trouvée la coupe; on parle d'Olympie; mais cette provenance, paraît-il, n'est pas certaine.

mination plus exacte quand, dans la partie consacrée aux inscriptions araméennes, ils auront classé et comparé tous ces textes; quant à nous, ce qui nous intéresse surtout, c'est la décoration. Ici, comme dans le vase de Dali, la frise historiée est unique; elle se développe autour



550. — Patère du Varvakeion. Cuivre jaune. Diamètre, 0m,20. Dessin de Wallet.

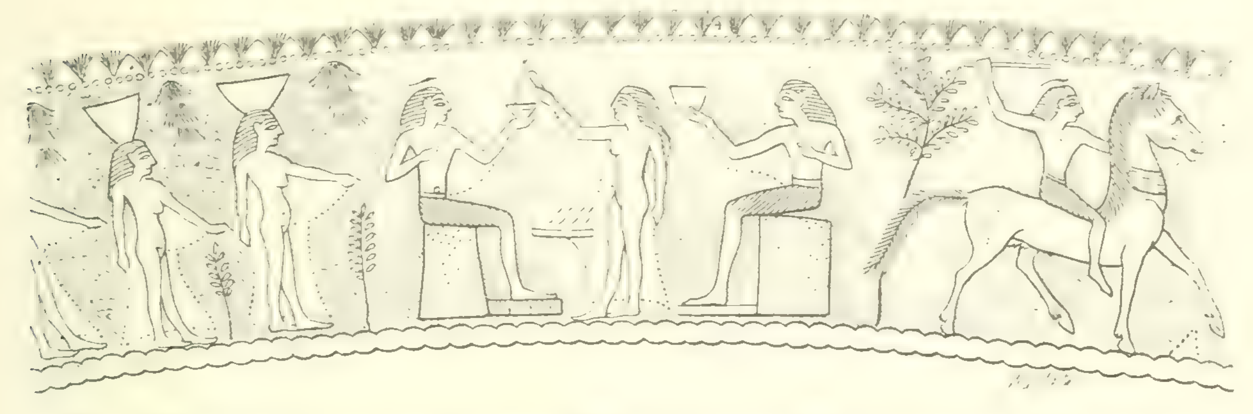
d'un médaillon que remplit une grande rosace à huit pointes. La large zone où sont distribués les personnages est divisée en quatre compartiments par quatre figures qui se correspondent deux à deux; elles s'enlèvent sur un fond à treillis que limitent deux légères colonnettes sans base; celles-ci sont surmontées d'un chapiteau qui rappelle celui de l'ordre ionique, mais avec un abaque bien plus saillant. Le globe ailé surmonte cette espèce d'édicule. Dans chacun de ces petits sanc-

tuaires il y a une divinité. L'une est cette déesse nue, se pressant les seins, que nous avons déjà rencontrée plus d'une fois dans le monde phénicien (fig. 291, 379, 380, 417); l'autre est un personnage barbu, dont la figure s'encadre dans une ample chevelure; il paraît habillé d'un vêtement collant, formé d'une étoffe à petits plis fins. Nous ne savons quel nom lui donner. Chacune de ces images divines est répétée deux fois.

Quatre sujets distincts remplissent le reste du champ. Il y a deux scènes d'adoration. Dans l'une on reconnaît, assise sur une sorte de pliant, Isis-Hathor qui allaite le jeune Horus; devant la déesse, sur un autel, est placé le disque de la lune, enveloppé, comme nous l'avons vu ailleurs, dans un croissant qui rappelle les phases de l'astre. Derrière l'autel, un personnage, dont le sexe n'est pas défini, tient une patère dans sa main droite levée, et, de la gauche, qui tombe le long de la hanche, la croix ansée. A cette scène en répond une autre, qui offre avec elle de grandes analogies. L'autel n'a pas la même forme; mais il supporte les mêmes symboles. La déesse est assise sur un trône à marchepied; elle n'a pas d'enfant; elle présente, d'une main, une patère, et, de l'autre, la fleur de lotus. Le personnage qui est tourné vers elle est coiffé d'un bonnet conique; comme l'adorateur du tableau correspondant, il est vêtu d'une robe que serre à la taille une ceinture à cordelière; il est armé aussi de la croix ansée; la main droite tient et dresse un objet dont je ne devine pas le caractère et l'usage. On peut rattacher à ces deux scènes d'hommage et de culte un autre tableau, où figurent trois musiciens. Ce sont toujours les mêmes instruments : une lyre, la double flûte et le tympanon; deux des exécutants marchent à pas comptés; le troisième, celui qui frappe sur le disque de métal, en même temps qu'il joue, danse avec beaucoup d'entrain. Dans le dernier compartiment, nous retrouvons un groupe que nous avons déjà rencontré dans la frise intérieure de l'une des coupes de *Dali* (fig. 548). Là, le médaillon central est rempli par de petites rosaces disposées comme dans les pavés des palais ninivites[1]. Autour de ce motif courent deux bandeaux de fleurs et de boutons de lotus; puis on a une bande où, séparés par la palmette, alternent deux groupes qui se rapportent à un même thème; il s'agit des victoires que les dieux et les héros remportent sur les monstres. Un génie qu'enveloppent, à la manière assyrienne, quatre grandes ailes, enfonce son épée dans le

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 96.

flanc d'un lion. L'autre vainqueur est un personnage imberbe vêtu seulement de la *shenti;* il a mis le pied sur le corps d'un griffon, qui, en se débattant contre son étreinte, projette en l'air, comme par une sorte de ruade, ses membres postérieurs ; il le tient par les plumes de la tête, et lui plonge son glaive dans le bec entr'ouvert. C'est ce groupe, ici dessiné en relief et à plus grande échelle, que nous retrouvons sur la coupe du Varvakeion[1] ; mais il s'y est augmenté d'un autre personnage qui prend part à la lutte ; c'est un vieillard barbu, armé d'un puissant épieu. Les deux combattants sont coiffés de bonnets coniques, semblables à ceux que nous avons remarqués sur nombre de statues cypriotes. Du bouton qui termine le bonnet du personnage de droite pend un long appendice qui a l'air d'une queue de bœuf[2].



551. — Décoration d'une tasse d'argent. Frise intérieure. Grifi. *Monumenti di Cere antica*, pl. IX. Grandeur d'exécution.

Ce qui domine certainement ici, soit dans les personnages, soit dans les symboles, c'est évidemment l'imitation de modèles égyptiens ; mais il y a pourtant des personnages, comme le dieu vêtu, il y a des groupes, comme celui des deux héros qui tuent le griffon, dont le prototype ne se retrouverait pas en Égypte. L'aspect est plus franchement, plus complètement égyptien dans la bande qui décore l'intérieur de cette tasse d'argent dont nous avons déjà reproduit partiellement la frise extérieure (fig. 549). Là c'était une marche militaire ; ici nous voyons bien encore des cavaliers (fig. 551) ; mais ce qui tient le plus de place, c'est une scène qui semble copiée sur une stèle égyptienne. Deux

1. Euting n'avait pas saisi ce détail. Il avait pris le griffon pour un lion, et n'avait su que faire de l'aile. C'est ce qui l'avait conduit à dire, dans sa description, que derrière l'animal il croyait apercevoir un éperon de navire.

2. Dans le compartiment où est figuré le combat contre le griffon, il y a un petit trou percé près du bord, détail que le graveur n'a pas suffisamment accusé. On s'est convaincu, par l'inspection de l'original, que ce trou n'était pas le résultat de l'usure ; il a été foré pour permettre de tenir la coupe suspendue par un fil.

hommes sont assis, et tendent une tasse vers une femme qui verse à l'un d'eux un liquide contenu dans un flacon ; elle remplira ensuite le même office auprès de l'autre personnage. Sont-ce des dieux qui reçoivent ici la libation? Les deux cubes de pierre qui servent de siège me feraient plutôt croire à des morts auxquels les survivants apportent les breuvages qui désaltèrent ; ces blocs seraient l'image du tombeau. Les deux femmes placées à gauche rappellent à s'y méprendre celles qui, dans les bas-reliefs des tombes égyptiennes, représentent les domaines du défunt et sont chargées des offrandes funéraires ; elles ont la même pose et les mêmes proportions allongées ; elles soutiennent les mêmes vases sur leurs têtes[1] ; on retrouve ici jusqu'à l'indication de ces vêtements empesés et à demi transparents qui se tiennent à une certaine distance du corps et en laissent deviner le contour[2]. Ces figures minces et d'une élégance un peu maniérée ont l'air d'avoir été calquées sur quelque bas-relief de l'époque saïte[3].

Ce serait donc une scène du culte des morts que nous aurions ici, l'image abrégée du repas que servent à leurs proches les parents et les amis. L'artiste paraît avoir aussi figuré quelquefois à cette même place les festins que se donnaient entre eux les vivants. Au pourtour d'une coupe de bronze que nous avons déjà citée, il y a certainement une représentation analogue à celle que nous a offerte une des faces du sarcophage d'*Athiénau* (fig. 420) ; on y voit aussi le cratère dressé sur un trépied et près de lui l'échanson qui s'apprête à remplir les coupes ; d'autres serviteurs font de la musique ou apportent des plats creux et des jarres remplies de vin. Il y a des personnages qui boivent assis ; d'autres sont couchés sur des lits ; l'un d'eux a près de lui une femme qu'il tient embrassée ; un autre en porte une dans ses bras[4]. Les artistes cypriotes ont dû se complaire à des tableaux de ce genre ; il y a, parmi les objets trouvés dans l'île, toute une série de peintures de vases et de terres cuites qui ont un caractère érotique, ou, pour mieux dire, un caractère obscène très marqué. Nous en avons vu dans des collections privées ; à elle seule, la galerie de New-York en pourrait faire une sorte de *Musée secret*. Nous ne pouvions songer à donner même un échantillon de ces monuments ; mais il importait de signaler,

1. *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 99 ; fig. 164 (en bas, à droite).
2. *Ibidem*, fig. 502.
3. On pourrait les comparer, par exemple, à celles d'une sépulture de Memphis que nous avons reproduite (*Histoire de l'Art*, t. I, fig. 485).
4. AL. DE CESNOLA, *Salaminia*, p. 53-55 et fig. 53.

quand l'occasion s'en présenterait, ce trait curieux, qui répond bien à ce que l'histoire nous apprend des habitudes et des goûts de la société cypriote.

Nous avons passé en revue les plus intéressantes de ces coupes, celles où, malgré le caractère conventionnel du style, on est en droit de chercher soit la transcription graphique de quelque conte populaire, soit un tableau qui reproduise quelqu'un des aspects de la vie orientale, ses chasses, ses batailles et ses pompes militaires, les rites et les fêtes de ses différents cultes, ou bien enfin ses divertissements et ses plaisirs de tous les jours. D'ailleurs, nous l'avons constaté, dans celles mêmes de ces coupes où se marque le mieux l'intention de réfléchir, plus ou moins fidèlement rendue, une des faces de la réalité, il reste toujours beaucoup de place pour tout le bric-à-brac, — que l'on nous passe cette expression familière, — des monstres factices et des types composites que l'imagination orientale avait créés et qu'une longue pratique avait consacrés. A vrai dire, les deux éléments sont partout mêlés ; seule la proportion varie. Voici, par exemple, une coupe d'argent doré trouvée à Curium (fig. 552), que nous pouvons prendre comme spécimen de la prédominance des formes vides, comme nous les avons appelées.

Au centre, c'est le groupe sempiternel du génie ailé, en costume assyrien, qui terrasse le lion (fig. 548). Dans la zone principale, celle du pourtour, l'artiste a réuni presque tous les motifs que nous avons rencontrés sur les autres coupes, tantôt occupant, au milieu, la place d'honneur, tantôt distribués dans les bandes circulaires. Ainsi, dans cette frise, l'œil reconnaît tout d'abord le groupe du roi brandissant sa massue sur la tête de ses ennemis (fig. 36, 543 et 546). Devant lui, le dieu à tête d'épervier qui salue et bénit la victoire du pharaon, et, par derrière, l'écuyer chargé d'un cadavre. A droite et à gauche, deux héros, dans des attitudes qui ne nous sont pas moins connues (fig. 546, 548 et 550), domptent et tuent des griffons. Puis, d'un côté, on a deux griffons affrontés, que sépare une palmette (fig. 76, 435)[1], et, de l'autre, une figure de femme ailée, tout égyptienne de costume et de style, qui tient deux fleurs de lotus[2]. En continuant dans le même sens, on trouve encore, dressés sur leurs membres postérieurs et appuyés à des palmettes toujours pareilles, deux sphinx ailés, auxquels succèdent

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 138 et 139.
2. *Ibidem*, t. I, fig. 531.

deux chèvres[1]. Ensuite, en un point de la coupe où le dessin a souffert, c'est la lutte d'un lion contre un singe cynocéphale[2].

Voilà, en apparence, beaucoup de variété ; mais, de tous ces thèmes, il n'en est pas un peut-être qui ne soit un des lieux communs et, comme on dirait dans nos ateliers, un des *poncifs* de la décoration phénicienne ; nous les retrouvons à peu près tous soit sur des vases analogues à ceux que nous venons de décrire, soit, quand ils ne se rencontrent dans aucune des coupes que le temps a épargnées, dans quelque monument égyptien et assyrien. On dirait que l'artiste a voulu épuiser son répertoire et, si l'on peut ainsi parler, vider son sac, sans se mettre d'ailleurs en frais d'invention. Cependant, sur cette coupe même, dans la bande étroite qui enveloppe le médaillon, il y a une suite d'images où l'on peut être tenté de voir un tableau de la vie pastorale, copié sur nature. Le seul être composite et factice qui y figure, c'est le sphinx, auprès duquel on aperçoit, comme gravés sur un mur, deux cartouches royaux ; mais rien n'empêcherait d'admettre que le sphinx n'intervient là que comme indication du lieu de la scène, placée par l'artiste dans la vallée du Nil. Des chevaux et des taureaux paissent en liberté ; deux de ces derniers luttent en se frappant l'un l'autre du front. Une vache allaite son veau ; mais le lion est là, qui va troubler le repos des champs et semer le carnage. Le troupeau ne l'a pas encore aperçu ; c'est que les bergers se sont jetés au-devant du ravisseur. L'un d'eux lui lance une flèche par derrière ; un autre l'attaque de front avec l'épieu ; mais la partie n'est pas égale. Déjà deux pâtres ont été renversés ; la lourde patte du fauve s'est abattue sur leur tête et les colle contre terre.

L'auteur de cette composition, que ce soit notre orfèvre ou un autre artiste dont il aurait copié l'œuvre, s'est-il inspiré directement soit de ce qu'il avait vu de ses yeux, soit de ce qu'il avait entendu raconter? Au premier moment, on pourrait peut-être incliner à le croire ; mais dès qu'on y regarde de plus près, on est contraint de renoncer à cette illusion. Elle aussi, cette frise est faite tout entière de motifs qui couraient les ateliers ; on les séparait ou on les rapprochait, suivant les besoins du moment. Il nous suffit du très petit nombre de monuments que nous possédons pour retrouver ailleurs tout ce qui se trouve ici,

1. Pour les deux chèvres aux deux côtés d'une palmette, voir *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 138.

2. Ceccaldi, qui avait eu la coupe entre les mains, déclare reconnaître le cynocéphale dans cette figure un peu effacée (*Monuments antiques de Cypre*, p. 174).

sauf peut-être les deux taureaux se heurtant le front, que je n'ai pas souvenir d'avoir aperçus sur une coupe ; mais, sans parler des animaux paissants, qui sont partout, ce sont pour nous de vieilles connaissances que le sphinx couché, que le lion attaqué par les flèches et par l'épieu (fig. 544), que l'homme aplati sous la patte d'un lion (fig. 544). S'avi-



552. — Patère de Curium. Musée de New-York. Diamètre, 0m,20. Ceccaldi, *Monuments antiques de Cypre*, pl. X.

sera-t-on de citer, comme un croquis pris sur le vif par l'artiste, le groupe de la vache qui fléchit la tête et qui se retourne pour lécher son petit pendu à sa mamelle? Ce groupe aimable qui, toujours et partout, a tenté le peintre et le sculpteur, n'a jamais, dans un pâturage, attiré l'attention d'un artiste phénicien ; si nous le rencontrons dans son répertoire, c'est qu'il l'a pris de toutes pièces à l'Égypte ; celle-ci, dès le temps de l'Ancien Empire, l'avait mis dans ses pastorales.

Veut-on la preuve de cet emprunt? Voici ce groupe dans le médaillon central d'une coupe d'argent recueillie à Caeré (fig. 553). La vache et son petit y sont placés au milieu d'un bouquet de papyrus, où des oiseaux de marais volent parmi les hautes tiges, encadrement qui suffit à révéler l'origine égyptienne de tout ce motif[1].

Les exemples que nous avons réunis ont été choisis de manière à faire bien connaître le système de décoration que les artisans phéniciens ont appliqué aux plus soignées de ces coupes, aux plus richement ouvrées; mais celles-ci n'étaient pas les seules qui sortissent des ateliers de Tyr, de Kition et de Carthage. Malgré le caractère presque mécanique de cette fabrication, ce devaient être encore des objets d'un prix assez élevé que ceux de ces vases qui étaient illustrés de nombreuses figures. On en livrait, et sans doute en quantité très considérable, de plus simples, qui coûtaient meilleur marché. Ainsi il y en a où tout le décor ne se compose que de tiges de papyrus, toutes exactement pareilles et plantées à intervalles réguliers; quelques animaux, cerfs et oiseaux, sont couchés ou marchent au milieu de ce paysage d'un aspect tout conventionnel[2]. Sur une coupe en argent, qui provient de Camiros, il y a, au centre, une rosace, et, dans le pourtour, une guirlande de feuilles de lotus. Entre la rosace et la guirlande, on distingue des cartouches



553. — Médaillon d'une coupe. Griti, *Monumenti di Cere antica*, pl. X, fig. 1.

1. On peut encore citer, à propos des coupes qui représentent des scènes de la vie rustique, celle qui a été trouvée dans une tombe d'*Athiénau* (Cesnola, *Cyprus*, p. 117 et pl. XI). On y voit, au pourtour, des barques voguant sur le Nil, parmi les papyrus, des chars, des troupeaux, des oiseaux; au centre, toujours parmi les papyrus, il y a des animaux passants, des nageurs et des poissons.

2. C'est ce que l'on voit dans deux coupes de Curium (Cesnola, *Cyprus*, p. 316 et 336). La première est en argent doré; pour la seconde, l'auteur n'indique pas la matière. Cf. *Histoire de l'Art*, t. II, p. 407 et 408.

égyptiens, exécutés avec une gaucherie singulière. Ces dessins sont fournis par un placage en or, qui n'a été appliqué que sur une partie du vase[1]. Dans plusieurs des monuments que nous avons étudiés, nous avons vu l'ornement géométrique remplir le médaillon central; mais on rencontre aussi de ces coupes, surtout parmi celles dont la matière est commune, qui sont tout entières décorées dans ce goût[2]. Parfois, dans les coupes sans figures, on voit apparaître quelques formes empruntées au règne animal; mais elles n'y sont employées qu'à l'état fragmentaire, pour l'agrément et l'heureux effet des lignes que dessinent leurs contours. Tel est le cas d'une coupe en argent sur laquelle l'attention a été appelée par l'inscription que l'on y a lue; celle-ci, toujours un nom de propriétaire, se trouve, comme d'ordinaire, près du rebord[3]. D'après la forme des caractères araméens dont se compose ce *graffito*, on serait tenté de croire cette coupe assez moderne; elle ne saurait guère remonter, disent les experts, au delà du cinquième siècle; on y reconnaît l'écriture du temps des Achéménides.

L'aspect de la décoration n'est d'ailleurs pas tout à fait le même ici que dans les vases qui ont été décrits jusqu'à présent; mais la forme et les procédés d'exécution présentent une analogie assez marquée pour qu'il y ait lieu de rattacher ce monument à la série dont nous avons essayé de définir les caractères principaux. L'objet a été trouvé fort loin des parages où ont été recueillis les autres vases de cette espèce : c'est du Caucase qu'il provient, et non du bassin de la Méditerranée; mais nous ne l'en croyons pas moins de fabrication phénicienne ou tout au moins syrienne (fig. 554).

Au centre, pas de médaillon, mais une simple saillie circulaire en forme de bouton; le doigt de celui qui tenait le vase pouvait se poser dans le creux qui, sur l'envers du vase, correspondait à ce relief. Autour de cette bosse, le ciseleur a répété six fois un motif qui ne manque pas d'élégance; il est formé de deux cous de cygne, disposés de manière que les têtes regardent en sens contraire; deux pal-

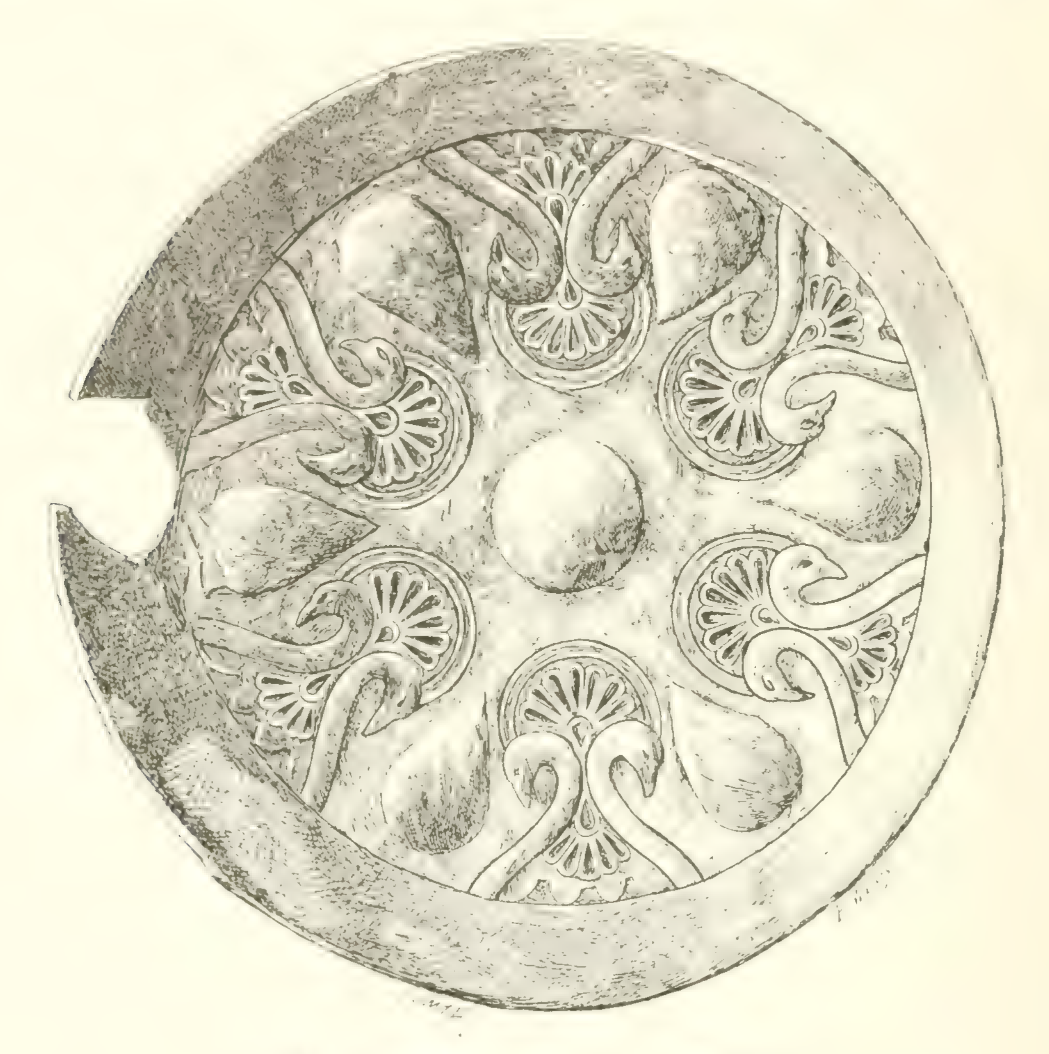
1. Ce vase, d'ailleurs assez mal conservé, est au Musée Britannique, dans la *Chambre des joyaux*.

2. Dans la séance de l'Académie des inscriptions du 31 août 1883, M. Clermont-Ganneau, qui revenait de Londres, signalait, entre autres monuments phéniciens du Musée Britannique qui lui avaient paru dignes d'attention, trois petites coupes en bronze où un nom d'homme est gravé à la place accoutumée, en dehors, près du rebord; l'intérieur de ces vases est, disait-il, décoré de dessins géométriques.

3. *Zeitschrift der Deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, t. XXXIII (1879), p. 292.

mettes, opposées par leur base, remplissent les angles que dessinent les deux cous, au-dessus et au-dessous du point de contact. Des cœurs ou des feuilles cordiformes séparent ces groupes. Le relief du dessin est partout assez marqué.

Les ateliers phéniciens ne se sont d'ailleurs pas contentés de fabriquer ce genre de coupes; si celles-ci nous sont arrivées en plus grand nombre que les autres espèces de vases, c'est qu'elles ont été protégées



554. — Patère en argent. Diamètre, 0m,20.

par leur forme même; presque plates, n'ayant ni anse ni pied, elles offraient beaucoup moins de prise à toutes les causes de destruction que ne le faisaient des pièces plus creuses et pourvues de ces appendices, qui se détachent, et qui souvent emportent avec eux un morceau du corps, la partie à laquelle ils adhèrent par des rivets. La variété des formes que connaissait et qu'employait l'orfèvrerie phénicienne nous est attestée à la fois par les représentations figurées, par les textes et par le résultat des fouilles.

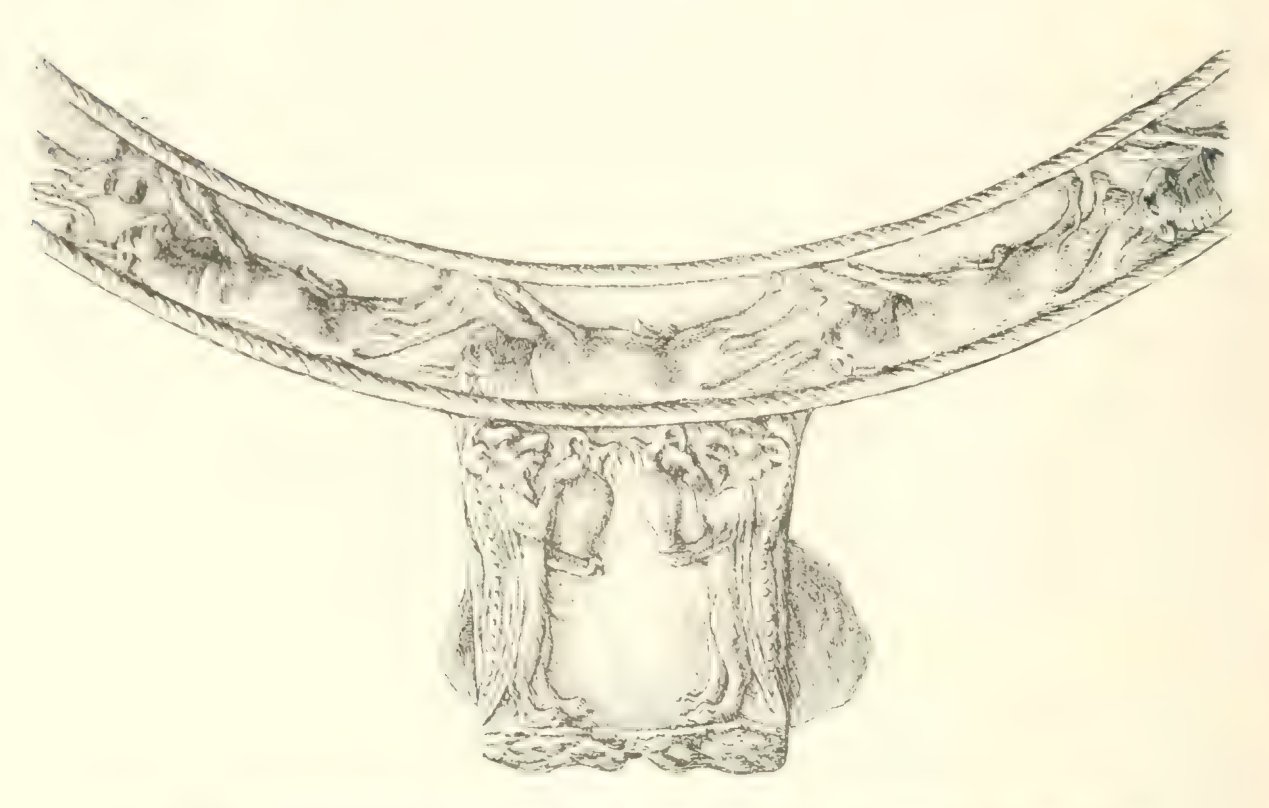
Prenons, par exemple, les peintures du tombeau de Rekhmara (fig. 542). Nous y reconnaissons un seau à double poignée, dont le

couvercle est orné d'une tête de chèvre, des amphores au ventre rebondi, des cratères à deux anses et à large embouchure, des œnochoés, des rhytons, des coupes à pied et jusqu'à ces gobelets singuliers, en forme de cornet, que nous ne retrouverons, dans la céramique grecque, qu'à Théra seulement et à Ialysos. Comme le prouvent deux passages d'Homère, déjà cités, on achetait aux Phéniciens ces grands cratères que, dans les bas-reliefs et dans les peintures de vases qui représentent des repas, nous voyons dressés au milieu de la salle du festin, posés, suivant qu'ils sont plus ou moins hauts, tantôt sur le sol, tantôt sur un trépied. Enfin, dans les dépôts et dans les sépultures où ont été trouvées des coupes comme celles que nous venons de décrire, on a, sinon toujours, au moins très souvent, recueilli avec les patères, tantôt entiers, tantôt en morceaux, des vases de plus ou moins grande dimension et de formes variées. Il y en avait à Curium, dans le trésor du temple, à Préneste et à Cæré, dans les tombes auxquelles nous avons déjà fait plusieurs emprunts[1]. De taille et de forme différente, tous ces objets sont pourtant sortis des mêmes fabriques ; l'identité d'origine se marque par des détails auxquels ne se trompe pas l'œil de l'archéologue. Ainsi les oiseaux qui volent au-dessus des chevaux se trouvent, à Préneste, aussi bien dans les frises du cratère d'argent doré que dans la coupe qui est sortie de la même tombe (fig. 543)[2].

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 325-330. Helbig et Fabiani, *Annali*, 1876, article déjà cité, et *Monumenti*, t. X, pl. XXXI, XXXI^a, XXXII, XXXIII. Helbig et Fabiani, *Annali*, 1879, *Oggetti trovati in una tomba prenestina* (seconda serie), p. 1-23 ; *Monumenti*, t. XI, pl. II. Grifi, *Monumenti di Cere antica*, pl. V et VII. Helbig (*Bullettino*, 1879, p. 251) signale encore, comme appartenant à cette catégorie, deux vases trouvés en Étrurie, à *Chiusi*, et dont l'un a disparu, tandis que l'autre appartient encore au musée de Florence. Le premier était une tasse d'argent ; celui qui existe encore est un seau d'argent doré. Tous deux étaient décorés de bandeaux superposés, ornés de dessins dont le style était le même que celui des ciselures des vases de Cæré. M. Alexandre de Cesnola indique, parmi les objets provenant des fouilles qu'il a exécutées à Salamine, un seau de bronze avec représentations égyptiennes (*Salaminia*, p. 60). Il n'en donne pas de représentation. Nous avons vu dans la collection de M. Louis de Clercq un beau vase de bronze qui provient de Paphos. C'est une sorte de cratère. La palmette des anses est à peu près la même que celle des anses du grand vase de pierre du Louvre. Sur ces mêmes anses il y a des béliers qui rappellent ceux que l'on voit sur plusieurs monnaies archaïques de Cypre. Hauteur, environ 0^m,50.

2. *Monumenti*, t. X, pl. XXXIII. Nous n'avons pas fait d'emprunt à ce cratère, parce que nous voulions surtout étudier les coupes, qui forment une série plus riche et où les comparaisons sont plus faciles, à cause de l'identité de la forme et du plan ; il suffit d'ailleurs d'un coup d'œil jeté sur ce vase pour reconnaître qu'il est l'œuvre des mêmes ouvriers. Dans le disque qui en forme le fond, un médaillon central avec le lion posant sa patte sur la tête d'un homme ; autour, une frise qui représente les travaux des champs et l'attaque du lion. Sur la panse du vase, trois bandeaux superposés ; les deux d'en bas

M. de Cesnola a rapporté de Cypre les fragments, fort curieux, d'un grand vase de bronze qui devait être soit un cratère, soit un *lébès* ou chaudron. Le corps même du vase a disparu ; il n'en reste que le rebord circulaire et les deux anses. Celles-ci étaient fixées par des clous à tête dont la trace se voit encore en plusieurs endroits (fig. 556). Le rebord était posé à plat, dans le sens horizontal, tout autour du vase ; une main habile y avait ciselé des taureaux, qui, la tête basse, tout éperdus, s'enfuient devant des lions (fig. 555). Quant à l'anse, elle est ornée d'images d'un tout autre caractère. On y voit, au nombre de six,



555. — Partie du rebord d'un vase. Musée de New-York. Diamètre du vase, $0^{m},40$. Largeur du rebord, $0^{m},06$. Dessin de Wallet.

répartis deux par deux en groupes superposés, des êtres factices d'une composition très étrange (fig. 556)[1]. Ce sont des lions, mais qui portent sur le dos une peau de poisson, comme le dieu assyrien Anou[2]. Ils sont

sont remplis par des défilés de chars, de fantassins et de cavaliers ; dans celui d'en haut il n'y a que des oiseaux aquatiques qui ont tout le port de canards.

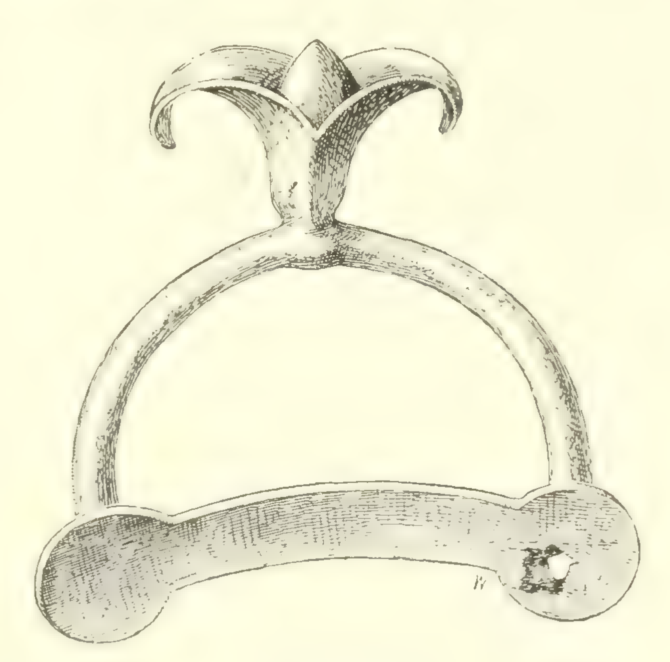
1. Dans notre dessin (fig. 556), on n'aperçoit complètement que les deux couples inférieurs. C'est que ce dessin est la reproduction d'une photographie, et que, dans celle-ci, la courbure de la partie de l'anse qui s'attache au rebord a empêché de montrer, d'un seul coup, l'anse dans tout son développement. De l'autre anse, il ne reste qu'un morceau, que nous avons montré tel qu'il est, encore adhérent au rebord (fig. 555). Quant à celui-ci, nous n'en avons donné qu'une partie, la mieux conservée ; pour le reproduire tout entier, il aurait fallu trop le réduire, et le dessin n'aurait alors pas permis de juger du style des figures.

2. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 9 et 224.



556. — Une des anses du vase. Hauteur de l'anse, 0m,23. Largeur, 0m,055.
Dessin de Wallet.

dressés sur leurs membres postérieurs, et ils se regardent, en se présentant des aiguières d'un dessin très élégant; on dirait, à leur attitude, qu'ils remplissent une fonction religieuse. Au-dessous, la plaque de métal s'élargit en une sorte de disque, pour fournir une plus ample surface de contact avec le corps du vase et permettre de multiplier les rivets. Comme décoration, l'artiste y a ciselé trois têtes de bœuf, qui s'encadrent dans de longues cornes tombantes, puis dans un anneau ovale, muni d'une poignée. C'est dans son atelier même que l'artisan a dû trouver les éléments de ce motif. Il a figuré à plat, sur la base de son anse, des anses réelles qu'il avait sous les yeux, où l'anneau, indiqué ici par une légère saillie du champ, était détaché du corps de l'objet et laissait passer la main qui voulait le saisir.



557. — Anse d'un vase. Musée de New-York. Dessin de Wallet.

Les anses, dans tous ces vases de métal, étaient très soignées et présentaient des motifs très variés. Elles étaient parfois ornées d'élégantes palmettes et de figures d'animaux, comme dans ce grand cratère de pierre où nous avons reconnu la copie d'un vase de métal (fig. 211 et 213). Ailleurs, plus simples, elles se terminaient pourtant



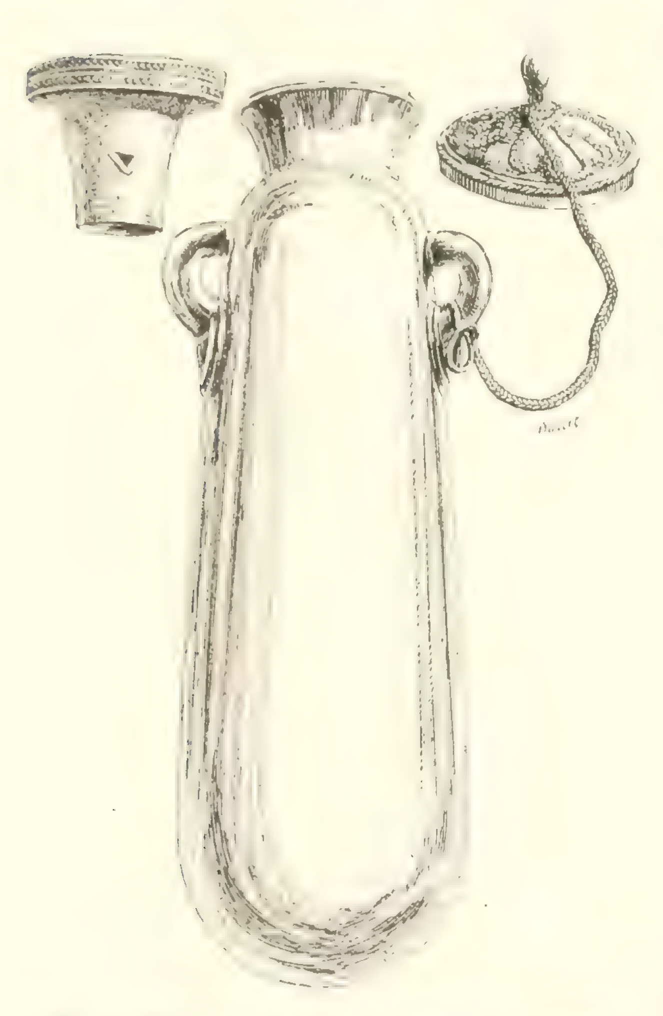
558, 559, 560. — Aiguières en argent. Cesnola, *Cyprus*, p. 325.

par des fleurons d'un dessin très heureux et d'une proportion agréable; en voici une qui a dû appartenir à quelque grand vase de bronze (fig. 557). Les anses sont au contraire très simples, mais fines et d'une courbure gracieuse dans des vases en argent de plus petite dimension

qui faisaient partie du trésor de Curium. Trois d'entre eux rentrent dans la catégorie des aiguières où, comme disaient les Grecs, des *œnochoés* (fig. 558, 559, 560) ; mais la variété de leurs formes et de leurs embouchures témoigne de l'adresse des orfèvres et de l'aisance avec laquelle ils diversifiaient leurs modèles. Une coupe sans pied, à panse renflée, dont le rebord est orné de fleurs de lotus, rappelle certains vases du même genre, aussi en argent, qui ont été recueillis en Égypte (fig. 561). Ces mêmes artisans savaient mélanger des matières précieuses très différentes pour obtenir ainsi de plus beaux effets. Une des chambres souterraines du temple de Curium a donné trois alabastres en cristal de roche ; le plus grand des trois a un bouchon et un couvercle en or ; celui-ci se rattachait au corps du vase par une légère chaînette du même métal (fig. 562). On a recueilli au même endroit la tête en agate d'un sceptre (fig. 563) ; cet objet, dont la partie lapidaire a seule été épargnée, devait être aussi monté en or ou en argent. C'était peut-être encore l'extrémité d'un sceptre que cet objet qui a été ramassé dans un autre des caveaux (fig. 564) ; un tube de bronze se termine par trois têtes de taureaux. Ici la matière est plus commune ; mais des gemmes et des pâtes de verre étaient incrustées au milieu du front et dans les yeux des animaux. Par là ce travail relève encore de l'orfèvre ou du joaillier, comme on voudra l'appeler.



561. — Coupe en argent. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXI.



562. — Alabastre en cristal de roche. Cesnola, *Cyprus*, p. 325.

Nous sommes parvenus au terme de l'étude que nous devions consacrer à cette orfèvrerie phénicienne dont les produits, au temps d'Homère, passaient encore pour des merveilles. Nous n'avons appelé

l'attention que sur les pièces les plus importantes, sur celles qui pouvaient servir de types, et nous avons omis, ou nous nous sommes contenté de signaler au passage, en quelques mots, des objets qui ont pourtant, à divers points de vue, un sérieux intérêt. Malgré ces sacrifices, cette description aura paru peut-être bien longue et bien minu-



563. — Tête de sceptre, en agate. Cesnola, *Cyprus*, p. 309.



564. — Tête de sceptre. Cesnola, *Cyprus*, p. 355.

tieuse : sous peine de rester dans le vague, il était pourtant nécessaire d'entrer ici dans le détail. Le lecteur a maintenant sous les yeux les monuments avec les explications, souvent conjecturales, que rendait nécessaires la nature de cette décoration, où les images ont parfois un caractère soit romanesque, soit descriptif, tandis que, dans d'autres parties des mêmes coupes ou sur d'autres vases, elles ne visent qu'à charmer le regard par l'agrément de formes bizarres et variées. Nous avons donc fait le compte des principaux motifs qui se rencontrent

dans cette série d'ouvrages et nous avons essayé d'en déterminer la valeur; il nous reste à jeter un coup d'œil sur l'ensemble des travaux qui sont sortis de ces ateliers; nous avons à nous rendre compte des conditions dans lesquelles cette industrie s'exerçait et des méthodes qu'elle suivait; nous voulons juger des défauts et des mérites de l'exécution; enfin, il importe de savoir si ces fabriques ont beaucoup produit et en quelle quantité ces objets ont été répandus par le commerce dans tout le bassin de la Méditerranée; ce sera le moyen d'apprécier l'influence qu'ils ont pu avoir chez les peuples qui les admiraient et qui les achetaient, sur les progrès de l'art et sur le développement des idées.

Le premier phénomène qui nous frappe, dans ces vases, c'est ce mélange perpétuel des formes égyptiennes et des formes assyriennes qui nous a paru caractériser d'une manière générale toute l'œuvre de l'industrie phénicienne. Nous avons, au passage, fait remarquer plus d'une fois comment se juxtaposaient, dans une même coupe et parfois dans une même frise, les types créés par un des deux arts (fig. 546, 547, 550); l'artiste, il est facile de le voir, puisait indifféremment à ces deux sources. Cependant c'est encore l'Égypte qui fournissait le plus; on en a la preuve dans ce fait que sur plusieurs de ces vases sont gravés des hiéroglyphes égyptiens, tantôt enfermés dans des cartouches, tantôt groupés en bandes droites ou circulaires (fig. 36)[1], tandis que nulle part on n'y a encore aperçu de caractères cunéiformes. Ceux-ci étaient connus des Phéniciens; mais, d'une part, la Phénicie tenait par des liens bien plus étroits à l'Égypte qu'à l'Assyrie. Les Assyriens n'ont paru que tard sur la scène, entre le Liban et la mer; ils s'y sont montrés en ennemis, en conquérants avides et durs. L'Égypte avait, au contraire, été la première éducatrice de la Phénicie, et celle-ci avait toujours accepté la suprématie de la grande monarchie africaine avec une docilité dont elle était amplement payée par les profits qu'elle y trouvait. Une autre raison, qui est peut-être la principale, c'est que l'écriture égyptienne, toute en images, se prêtait mieux que les clous de l'alphabet oriental à remplir les vides du décor; elle amusait davantage l'œil, en lui offrant encore, à côté des figures principales, de plus petites figures qui, sous la forme abrégée et conventionnelle que leur avait donnée le dessinateur égyptien, gardaient encore un contour élégant et beaucoup de justesse dans le mouvement. Enfin,

1. Il y a des cartouches sur la coupe de Salerne.

jusqu'au triomphe définitif de l'Hellénisme, c'est l'Égypte qui, dans tout ce monde de l'Occident où l'on s'essayait à l'apprentissage de la vie policée, avait le plus de prestige et donnait le ton, comme le feront plus tard Milet, Corinthe et Athènes ; en couvrant leurs coupes de personnages, de groupes et de caractères empruntés à l'Égypte, les Phéniciens avaient toute chance de réussir à les faire passer pour des marchandises égyptiennes et, par suite, d'en tirer un meilleur prix.

Aujourd'hui nous ne nous laissons plus prendre à ces contrefaçons. Comme on s'en est aperçu depuis qu'on lit l'écriture égyptienne, les hiéroglyphes qui donnent un sens sont très rares sur les monuments phéniciens. La plupart du temps les artisans de Tyr ou de Carthage copiaient, à l'aventure, les premiers signes venus, de même que nos ornemanistes du moyen âge ont souvent peint ou sculpté des inscriptions arabes et que, sur leurs vases, les faïenciers de Delft ont quelquefois transcrit des groupes entiers de caractères chinois. S'il est un monument où les hiéroglyphes tiennent une grande place, c'est bien la coupe au nom d'Esmunjaïr (fig. 36). Or voici ce que dit à ce sujet M. Maspero, dont l'avis avait été demandé par M. Renan : « Ces signes ne forment aucun texte suivi. Ce sont des signes ou même des mots complets pris au hasard et juxtaposés sans souci du sens : *pleurer, roi des deux Égyptes*, etc. D'espace en espace, pour carrer les groupes, le graveur a dessiné la lettre qui est formée de deux plumes dressées. Les cartouches ne renferment que des signes intraduisibles dont la réunion ne produit aucun nom... Les hiéroglyphes sont de bon style. Pourtant le graveur a déformé certains signes ou groupes. L'ensemble de la décoration et la forme des signes rappellent le style de la vingt-sixième dynastie[1]. »

Les ouvriers qui fabriquaient ces coupes devaient avoir en main des cahiers qui renfermaient des pages d'inscriptions égyptiennes. On y prenait tantôt des signes entiers, tantôt de simples cartouches, suivant que l'on voulait donner à la coupe une physionomie égyptienne plus ou moins marquée. Si l'on procédait ainsi pour de simples accessoires, à plus forte raison en était-il de même pour les figures proprement dites. C'est ce que laisse deviner le fréquent retour des mêmes

1. *Corpus inscriptionum semiticarum*. Pars I, p. 216. Dans les notes qu'il avait fournies à l'article de M. Renan dans la *Gazette archéologique* de 1876 (p. 15), M. Maspero ajoutait une remarque qui a son importance ; il faisait observer que le graveur n'avait introduit ici aucun des signes qui n'apparaissent dans les inscriptions qu'après la vingt-sixième dynastie ; c'est là un indice d'assez haute antiquité.

images. Mettez de côté les coupes qui n'ont pour tout décor que des dessins géométriques, des guirlandes, des arbres et des fleurs, des quadrupèdes et des oiseaux ; ne prenez que celles où il y a des personnages : une douzaine environ de patères sont dans ce cas[1]. Or il est tel groupe, comme celui du Pharaon qui lève sa masse d'armes sur la tête des ennemis agenouillés, que nous voyons reparaître jusqu'à six fois dans un si petit nombre de monuments (fig. 36, 543, 546, 552)[2]. Tel autre se rencontre deux ou trois fois dans la même série ; il en est ainsi du génie ailé qui plonge son glaive dans le flanc du lion (fig. 548, 552), du jeune héros qui perce de sa lance un griffon (fig. 546, 548, 550, 552) et du sphinx ou du lion qui pose sa patte sur le corps d'un homme (fig. 544, 546, 552)[3]. D'une coupe à l'autre, comme nous l'avons fait remarquer au cours de la revue que nous avons passée, chacun de ces motifs change de place et d'importance ; ici, à lui seul, il remplit le médaillon central ; là il ne joue plus qu'un rôle secondaire ; il se rapetisse pour entrer dans l'une des frises et pour y figurer à côté d'autres groupes.

En notant ces répétitions, en étudiant le mécanisme de ces substitutions, nous arrivons à comprendre comment l'orfèvre phénicien opérait, comment il composait son décor. Dans un coin de son atelier, il avait ce que nous appellerions des cartons ; il les ouvrait, quand il avait à dessiner l'ornementation d'une coupe, et il faisait son choix entre les modèles, entre les patrons qu'elle renfermait. S'agissait-il d'une histoire ayant une suite et un sens, comme celle que nous avons intitulée *la Journée du chasseur* (fig. 543), il se contentait de copier l'esquisse qu'il avait sous les yeux, sauf à retrancher certains détails ou à introduire quelques enjolivements, suivant l'espace dont il disposait ; de pareils travaux n'ont jamais comporté la rigueur d'une exactitude mathématique. Sur telle autre coupe, l'artiste aimait-il mieux mettre des processions religieuses, des scènes de vie pastorale, de chasse ou de guerre, rien ne lui était plus facile que d'allonger ou de raccourcir, à volonté, le défilé de ses figures. Supposons qu'il se fût

1. Sans parler ici des coupes, dont plusieurs sont peut-être de travail phénicien, qui ont été trouvées en Assyrie, nous avons, dans les pages qui précèdent, représenté, décrit ou visé treize de ces coupes ou tasses, où il y a des figures humaines.

2. Ajoutez à ces monuments la coupe de Salamine et celle de Salerne, que nous n'avons pas reproduites (p. 773, note 2).

3. Dans le grand cratère d'argent de Préneste, qu'il convient d'ajouter à la liste des monuments où se rencontre ce motif, celui-ci occupe le médaillon central (*Monumenti*, t. X, pl. XXXIII). Pour étoffer le groupe, l'artiste a ajouté, devant le lion, un arbre, et, dans la partie supérieure du disque, un vautour.

décidé pour la représentation d'une marche militaire; les bandes qu'il avait en portefeuille lui donnaient des types de fantassins équipés à la légère ou pesamment armés, de chevaux au pas, au trot ou au galop, de chars montés par plus ou moins de personnages; il choisissait parmi ces éléments ceux qui lui convenaient, et il répétait chacun d'eux autant de fois qu'il lui plaisait. Pour peu que, d'une coupe à l'autre, il changeât le nombre et l'ordre de ces facteurs, deux ou plusieurs vases, fabriqués à l'aide des mêmes modèles, présentaient assez de différences pour ne pas se confondre. On obtenait le même résultat avec ces groupes où l'on voyait, adossés, affrontés, luttant contre d'autres animaux ou contre les héros et les dieux, tous les monstres ailés ou sans ailes, fils de l'imagination orientale. Eux aussi, ces motifs se laissaient isoler, si l'orfèvre en avait besoin pour remplir son médaillon, ou bien, au contraire, ils se prêtaient à des redoublements symétriques qui pouvaient donner lieu à bien des combinaisons. Ni en Assyrie, ni dans le bassin de la Méditerranée, il n'a pas encore été retrouvé deux patères qui soient pareilles de tout point et qui puissent passer pour être copiées l'une sur l'autre.

Mais, comme nous l'avons prouvé par plusieurs exemples, certains détails se ressemblent si fort, d'une coupe à l'autre, qu'on les croirait calqués sur un même original. Supposez un livre écrit par un auteur qui aurait fait la gageure de n'employer qu'un vocabulaire très restreint, quelques centaines de termes arbitrairement choisis ; avec un peu d'adresse, l'auteur pourrait s'arranger pour ne jamais répéter deux fois la même phrase; mais les mêmes mots et les mêmes alliances de mots reviendraient nécessairement, à très court intervalle. C'est ce qui arrive pour les compositions qui décorent ces coupes; la phrase plastique, si l'on peut ainsi parler, change avec chaque vase; mais celui qui passe en revue toute la série de ces monuments voit sans cesse reparaître les mots et les tours, c'est-à-dire les figures et les groupes qu'il a rencontrés ailleurs.

A une industrie qui s'exerce dans de pareilles conditions, il ne faut pas demander cette perfection du détail que l'artiste aime à porter dans un travail vraiment personnel, dans une œuvre qui est sortie tout entière de sa propre imagination, échauffée et comme inspirée par la joie de créer. Il y a partout ici la marque d'une exécution un peu hâtive, qui ne va pas sans quelque négligence; quand on ne fait que copier, il vient toujours un moment où l'attention se relâche. En étudiant de près la seconde coupe de Préneste (fig. 543), on a noté

plusieurs incorrections singulières. Ici c'est une arme dont le tracé s'interrompt là où, d'après la position du personnage, il devrait se continuer[1]; ailleurs ce sont des chevaux où il manque une partie de la jambe[2]. Examinées avec soin, sur l'original, presque toutes les coupes laissent voir des fautes du même genre, fautes qui d'ordinaire ont disparu dans les estampes par lesquelles nous connaissons la plupart de ces monuments. Le plus souvent le dessinateur moderne, sans y prendre garde, a complété les contours inachevés et corrigé les méprises du graveur antique. Celles-ci ne peuvent d'ailleurs s'expliquer que par un moment de distraction. L'artiste sait son métier; il sait tracer, d'une main libre et sûre, le contour de l'image et donner du naturel à la pose, de la justesse au mouvement. A de très rares exceptions près, toutes ses figures sont de profil, comme dans ces bas-reliefs égyptiens et assyriens qui lui ont servi de premiers modèles[3]. On ne saurait dire que son dessin ait beaucoup d'accent et une véritable originalité; cependant il se distingue et de celui du sculpteur de Memphis ou de Saïs et de celui du sculpteur de Babylone ou de Ninive. Moins ressenti et plus coulant que ce dernier, il a, tout au moins dans certains de ces ouvrages, plus de corps et de fermeté que le style égyptien de la décadence, le seul dont il ait pu s'inspirer. L'artiste a profité de tous les exemples de ses prédécesseurs et voisins; peut-être même, dans les plus récents de ces monuments, a-t-il tiré parti, dans une certaine mesure, des leçons que commençait à donner l'art hellénique; quoique les thèmes et les types restent orientaux, l'influence de la sculpture et de la céramique grecque a pu se faire sentir aux plus tard venus de ces orfèvres. Mieux que toute autre, cette hypothèse permettrait de comprendre comment il se fait que, dans quelques-uns de ces vases, le dessin soit d'une aisance et d'une correction vraiment remarquables.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il est certain que, malgré sa banalité, le style des graveurs de nos patères est, à certains égards, plus avancé que celui de la plastique égyptienne. Pour rendre raison de cette différence, suffit-il de dire que la Phénicie avait appris à l'école de l'Assyrie ce que l'Égypte n'avait pas pu lui enseigner, ou bien faut-

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 764, note 1.
2. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, pp. 143-144.
3. Une de ces exceptions se trouve dans la seconde coupe de Préneste (fig. 543). La déesse qui enlève dans les airs le char (scène G) est vue de face. Il en est de même des deux divinités représentées sur la coupe du Varvakeion (fig. 550).

il admettre que les Grecs sont aussi pour quelque chose dans le progrès accompli? Peut-être faut-il attendre, pour répondre à cette question, que le nombre de ces monuments soit devenu plus considérable; en tout cas, on ne retrouve plus au même degré, sur ces vases, ces conventions enfantines, ces déformations naïves du corps humain qui se rencontrent, jusque sous le Nouvel Empire, dans les bas-reliefs égyptiens[1]. Les membres sont mieux attachés; le dessinateur a une plus juste idée de la manière dont ils doivent se présenter, étant donnée telle ou telle position du tronc; l'œil n'est plus toujours mis de face dans une tête qui se montre de profil. Si les attitudes sont simples et généralement assez peu variées, elles sont naturelles et aisées; ainsi les cavaliers sont très bien en selle. Quant aux chevaux, ils sont mieux rendus, ils ont plus d'ampleur et de vérité que sur les pylônes thébains, où ils laissent toujours beaucoup à désirer[2]. Le lion aussi a reçu du burin de l'orfèvre phénicien des formes plus pleines et mieux accusées que celles qui lui étaient prêtées par le sculpteur égyptien; on devine en lui, jusque dans cette légère esquisse au trait, un proche parent, un descendant des admirables lions de l'Assyrie.

Ces observations nous ont été suggérées par la plupart des patères que nous avons reproduites ou signalées dans ce chapitre; elles s'appliquent aussi à des vases de plus grande dimension, comme les cratères de Préneste et de Cæré; cependant, quoique les monuments de cette orfèvrerie soient en petit nombre, on y relève encore des différences de facture et de mérite assez sensibles. Il est tel vase, comme une des patères d'Idalie, où le dessin est rude et gauche (fig. 482); à tort ou à raison, elle donne l'impression d'une œuvre très ancienne, presque primitive. Au contraire, dans les deux autres coupes de même provenance que possède le Louvre (fig. 546 et 548), dans les deux coupes de Préneste (fig. 36 et 543), dans les coupes d'Amathonte (fig. 547) et de Curium (fig. 552), comme dans le rebord du cratère cypriote en bronze (fig. 555), l'art du ciseleur et du graveur phénicien est arrivé à son apogée. Enfin, dans les tasses et les cratères qui ont été recueillis à Cæré, l'exécution, très soignée à sa manière, reste pourtant plus froide et plus lourde; là l'artiste a plus servilement imité ses modèles égyptiens; il s'est moins émancipé (fig. 549 et 551).

On s'explique aisément ces différences; la fabrication de ces vases a duré plusieurs siècles, et, simultanément ou successivement, elle a été

1. *Histoire de l'Art*, t. I, pp. 743-744.
2. *Ibidem*, pp. 703-704.

entreprise et s'est poursuivie sur plusieurs points du monde phénicien. C'est, sans aucun doute, la Phénicie continentale qui a donné l'exemple; puis, le succès aidant, d'autres ateliers se sont ouverts à Kition et dans maintes villes de Cypre; enfin Carthage n'a pu manquer de vouloir s'assurer à son tour les bénéfices de cette industrie. Il y a tout lieu de penser que certaines des coupes trouvées au bord du Tigre sont de travail phénicien[1]; or c'étaient Arad, Tyr et Sidon qui, par les caravanes que voyaient passer les gués de l'Euphrate, répandaient en Mésopotamie les objets manufacturés que produisait la Syrie; les coupes historiées qui ont été trouvées dans l'Asie antérieure doivent provenir des villes de la côte. Parmi les coupes trouvées à Cypre, il en est qui, par le choix du thème et par certains détails, nous ont fait songer à certains monuments de la statuaire cypriote[2]; il paraît probable qu'elles ont été ciselées dans l'île même, par des artisans phéniciens qui s'y étaient établis et y tenaient boutique. Bien des indices nous laissent deviner qu'à Carthage aussi ce métier occupait beaucoup de bras. On se rappelle la coupe de Préneste où se lit le nom d'Esmunjaïr ben Asto (fig. 36); une particularité de l'orthographe adoptée dans cette courte inscription a fait penser que ces trois mots avaient été gravés plutôt en Afrique qu'en Phénicie[3]. L'autre coupe de Préneste (fig. 543) trahit peut-être encore son origine par un trait encore plus significatif; un des personnages du petit drame qu'elle représente est un grand singe anthropomorphe et troglodyte dans lequel les naturalistes reconnaissent un de ces habitants du continent africain qu'avaient fait connaître aux Carthaginois leurs explorations poussées jusqu'à l'estuaire du Gabon; qui ne se souvient du passage du *Périple d'Hannon,* où le voyageur parle de ces « femmes toutes velues que les interprètes appelaient gorilles »[4]? Les matelots en avaient tué trois, dont les peaux avaient été rapportées à Carthage et déposées dans un temple où on les vit jusqu'à la prise de la ville par les Romains[5]. Les mâles, dit l'auteur du *Périple,* s'étaient si bien défendus à coups de pierres, tout en escaladant les rochers, que l'on n'avait pu les joindre et les prendre. En montrant son héros sur le point d'être atteint par le pavé que lui lance un de ces animaux, l'artiste ne s'est-il pas inspiré des récits qu'avaient

1. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 749-751.
2. *Ibidem*, t. III, pp. 782 et 784.
3. RENAN, *Patère d'argent phénicienne découverte à Palestrina (Gazette archéologique*, 1877), p. 18.
4. *Periplus*, § 18.
5. PLINE, *H. N.*, VI, 36.

mis en circulation, dans les bazars de Carthage, les navigateurs qui avaient pris part à ces expéditions aventureuses et lointaines?

Partout sans doute, à Sidon et à Tyr, à Cypre et à Carthage, les ouvriers phéniciens employaient des procédés analogues et travaillaient sur le même fonds d'images et d'idées; il était cependant impossible que la différence des lieux et des siècles n'amenât pas, à la longue, quelques changements dans le goût et dans la façon. Par ses frontières du Sud et de l'Est, la Phénicie propre était en contact avec l'Égypte et l'Assyrie; c'est donc là qu'a dû se faire sentir le plus fortement et persister le plus longtemps l'influence de l'art oriental; au contraire, celle de l'art grec n'a pas manqué de s'imposer plus tôt à Cypre et à Carthage qu'aux vieilles cités sur lesquelles s'étendait l'ombre du Liban; Cypre était pleine de Grecs, et Carthage emprunta de bonne heure à la Sicile ses architectes et les graveurs des coins de ses médailles.

Ces actions de l'exemple et du voisinage ont pu s'exercer tout à loisir, dans des sens différents, car la fabrication de ces vases a duré au moins cinq à six siècles, plus même peut-être. On en trouve déjà dans les ruines de ce palais de *Nimroud* qui date du neuvième siècle, et c'est à peu près au même temps que nous reportent ces poèmes homériques où sont si fort vantés les ouvrages des artistes phéniciens. Un peu plus tard, quand les Grecs eurent appris le métier, les Phéniciens virent se fermer ou tout au moins se rétrécir certains de leurs débouchés, dans la Méditerranée orientale; mais ils continuèrent encore à soutenir la concurrence, pendant un siècle ou deux, sur les marchés de l'Occident, et ce fut surtout Carthage qui profita de cette situation. Du huitième au sixième siècle, elle avait, en Étrurie et dans le Latium, le placement assuré de ses meubles en bronze et en ivoire, de son orfèvrerie, de ses bijoux et de sa verroterie. Dans le cours du siècle suivant, l'art hellénique gagna beaucoup de terrain; au quatrième siècle, il avait trop de prestige et son crédit était trop bien établi pour que la lutte fût encore possible. Les patères historiées que nous possédons se répartiraient donc sur un laps de temps qui irait environ de l'an 1000 à l'an 400; nous inclinerions d'ailleurs à croire qu'il faut chercher vers le septième et le sixième siècle le moment le plus florissant de cette industrie, l'heure où les circonstances l'ont le plus favorisée et lui ont fait produire ses meilleurs ouvrages.

Pendant tout ce temps, elle a dû répandre à profusion, dans tout le monde connu des anciens, ces patères, ces tasses, ces cratères dont

nous avons donné des échantillons. Les caractères de l'exécution, tels que nous les avons définis, sont bien ceux que suppose une production industrielle, qui livre au commerce par assortiments, par séries de dix ou de douze. Les résultats des fouilles confirment pleinement les conjectures que pouvait suggérer un examen attentif de la façon et de la physionomie des objets. Pour plusieurs des patères que renferment aujourd'hui les musées, on ne sait rien des circonstances de la découverte; mais, lorsque celles-ci sont connues, on constate presque toujours que la coupe épargnée n'était pas seule de son espèce dans la cachette ou dans la tombe. Pour ne prendre nos exemples qu'à Cypre, avec les deux coupes d'Idalie qu'a sauvées l'intervention du consul de France (fig. 546 et 548), il en avait été trouvé dix autres semblables, qui ont été mises en morceaux et fondues[1]. Il en est à peu près de même pour la coupe de Curium (fig. 552); elle n'a dû son salut qu'à deux autres coupes de la même matière et du même travail, qui, posées l'une au-dessus et l'autre au-dessous d'elle, l'ont protégée contre l'humidité du sol et l'ont préservée à leurs dépens[2]. Partout, à Curium et ailleurs, pour une coupe en bon état, les explorateurs en ont retrouvé nombre d'autres où le métal décomposé se réduisait en poussière au premier contact[3]. L'or, qui ne s'oxyde pas, avait trop de valeur pour que l'on en fît beaucoup de ces vases qui sont déjà d'assez grande dimension; la vente eût été trop restreinte. On se contentait de l'argent, auquel la dorure donnait l'éclat et les reflets du plus précieux des deux métaux; or on sait avec quelle facilité l'argent se laisse atteindre par l'oxydation. Pour une coupe de ce métal qui a résisté victorieusement, il en est cent peut-être qui ont succombé; d'informes débris sont tout ce qu'il en reste. Les quelques coupes qui subsistent et où l'image est encore lisible en représentent donc des milliers qui, pendant plusieurs siècles, n'ont pas cessé de sortir des ateliers phéniciens de la Syrie et d'outre-mer pour s'éparpiller dans toutes les directions, du Caucase à Ninive et de Cypre à Préneste et à Caeré.

1. C'est ce que raconta à M. de Saulcy le consul, qui, après son acquisition, avait pris quelques informations. Ce que m'avait dit à cet égard M. de Saulcy s'est trouvé confirmé et complété par le témoignage verbal de M. de Cesnola, que j'ai interrogé sur ce point; en causant avec ses ouvriers, il avait su que les douze coupes avaient été découvertes par l'un d'eux à *Dali*, dans un temps où, personne encore ne fouillant à Cypre, on n'avait pas l'idée de la valeur de ces objets et où on les vendait au poids, dans le bazar de la ville.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 326-327.

3. *Idem, ibidem*, p. 275, 315, 325, 335.

D'une industrie placée dans de pareilles conditions on ne pouvait guère attendre des ouvrages exécutés avec ce soin attentif et ce scrupule presque religieux que l'artiste s'impose alors seulement qu'il sait travailler pour de vrais connaisseurs. Ce stimulant manquait à l'orfèvre phénicien ; de loin en loin il pouvait bien entreprendre, sur commande, quelque pièce de choix pour un temple ou pour un haut personnage ; mais d'ordinaire il travaillait, comme nous dirions, pour la vente en gros et pour l'exportation. La plupart de ses ouvrages, il le savait, étaient destinés à tomber aux mains d'inconnus, d'étrangers, de ces Grecs et de ces Italiotes que, dans son orgueil de vieux civilisé, il se crut longtemps le droit de mépriser. Bien sot qui, pour de pareils clients, se fût donné trop de peine ! N'était-ce pas assez que le vase eût bonne mine, que la décoration en fût brillante et richement étoffée de figures nombreuses et variées ou de dessins géométriques d'une élégante complication ? Avec cette idée, on visait surtout à faire vite et beaucoup ; malgré leur belle apparence, les produits ouvrés que l'on expédiait étaient toujours plus ou moins ce que nous appellerions des marchandises de pacotille.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces coupes et de chercher quelle influence la vue de ces ouvrages et le désir de les imiter ont pu exercer sur l'esprit des Grecs et sur les débuts de leurs arts naissants. Cette influence, on ne la soupçonnait même pas il y a une cinquantaine d'années. Aujourd'hui on aurait peut-être quelque tendance à l'exagérer. Le difficile, c'est d'évaluer l'intensité de cette action et d'en démêler les effets, sans les confondre avec ceux qui relèvent de causes différentes. Sur certains points, la lumière est faite. Les premiers artisans grecs, quand ils eurent à décorer leurs meubles et leurs vases de métal ou d'argile, se sont certainement inspirés de ces coupes et de ces cratères ; c'est là surtout, on ne le conteste guère aujourd'hui, qu'ils ont pris l'idée de diviser le champ qu'il s'agissait de remplir, de le partager, dans les tasses et les plats ronds, en plusieurs zones concentriques entourant un médaillon central, dans les vaisseaux d'une certaine hauteur, tels que cratères, amphores et œnochoés, en bandeaux superposés, chacune de ces zones, chacune de ces bandes se trouvant appelée à contenir une scène distincte. Ce qui prête encore à la discussion, c'est la question de savoir si les Grecs ont pris à ces modèles autre chose que cette simple et ingénieuse disposition, si vraiment, comme on a voulu le prouver, dans leur désir de trouver un sens aux images qu'ils apercevaient sur ces coupes, ils en ont tiré des

mythes par voie d'interprétation[1]. Nous sommes loin de nier que la chose soit possible ou même probable ; nous savons combien l'esprit grec était subtil et curieux, quel effort il a toujours fait pour assigner une étymologie à chaque mot, un héros éponyme à chaque cité, une explication générale à chaque série de phénomènes ; il n'a jamais abdiqué devant aucun problème ; il ne s'est jamais résigné à ne pas comprendre et à l'avouer. Nous ne doutons donc pas qu'il n'ait fait effort pour se rendre compte de ce que voulaient dire toutes ces figures et tous ces groupes ; il a dû chercher à saisir un rapport entre les personnages de ces tableaux et ceux que lui fournissait le trésor de sa mythologie nationale. Nous admettons volontiers que, dans l'histoire du développement des mythes grecs, il faille faire une certaine place à ce que M. Clermont-Ganneau appelle la *mythologie iconologique* ou *optique;* mais les exemples qu'il cite à l'appui de sa théorie ne nous paraissent pas suffisamment concluants. Prenons-en un, celui sur lequel il insiste le plus. Selon lui, le mythe d'Hercule vainqueur du triple Géryon aurait été suggéré aux poètes et aux artistes grecs par le groupe symbolique que la Phénicie avait emprunté à l'Égypte et que nous avons si souvent rencontré sur notre chemin, par celui qui représente le Pharaon brandissant son arme sur la tête de ses ennemis agenouillés (fig. 36, 543, 546, etc.). Si telle était l'origine du mythe grec, celui-ci, ce semble, se montrerait, dans les monuments grecs, sous une forme dont les traits se rapprocheraient davantage de ceux qui caractérisent le groupe égyptien. Or, dans les sculptures cypriotes que nous avons reproduites (fig. 388) comme sur les vases peints, la différence entre les deux thèmes plastiques est très sensible[2]. Jamais le triple Géryon n'est figuré à genoux, devant le héros qui va le terrasser ; il est debout ; il combat de pied ferme contre le fils d'Alcmène. Cette contradiction est difficile à concilier avec l'hypothèse d'après laquelle ce *travail d'Hercule* n'aurait été imaginé que pour expliquer l'image égypto-phénicienne ; dans ce cas, le dessinateur grec aurait, selon toute vraisemblauce, conservé la disposition si particulière des

1. C'est ce qu'a soutenu M. Clermont-Ganneau dans les pages ingénieuses et brillantes qui forment l'introduction de son mémoire sur la coupe de Préneste ; mais il s'est borné à indiquer, au passage, en quelques mots ou dans une note, tel ou tel emprunt qui lui paraît probable ; il n'a pas entrepris de mettre en regard, pour chacun de ces mythes qu'il croit nés de ces interprétations, le monument oriental et les monuments grecs qui en seraient dérivés ; or ces rapprochements pourront seuls porter la conviction dans l'esprit du lecteur et répondre à toutes les objections.

2. On peut s'en convaincre à l'aide même des peintures de vases que M. Clermont-Ganneau reproduit, à l'appui de sa thèse, dans les planches jointes à son mémoire.

figures, celle que l'on remarque dans certains bas-reliefs de Thèbes, où les peuples vaincus sont personnifiés par trois figures accolées, dont l'une, celle du milieu, est de face, tandis que les deux autres se présentent de profil. Le goût grec aurait peut-être dérangé cette symétrie trop absolue ; mais, au moins dans les monuments les plus anciens, il aurait gardé le mouvement et les lignes maîtresses de ce diagramme, si singulièrement expressif dans sa concision voulue.

La démonstration n'est donc pas encore faite, et cependant l'idée émise par M. Clermont-Ganneau doit contenir une certaine part de vérité. Les étrangers qui achetaient ces coupes se sont certainement demandé ce que signifiaient toutes ces images ; or, quand on se pose un problème de cette espèce, on lui trouve toujours une solution. A mesure que l'on aura plus de monuments phéniciens à comparer aux monuments de l'archaïsme grec, on sera mieux à même de comprendre par quelle série de suppositions aussi erronées qu'ingénieuses et d'assimilations arbitraires les Grecs étaient arrivés, pour chaque cas particulier, à se donner eux-mêmes une explication qui les satisfît. Lorsque, à l'aide de matériaux plus riches que ceux dont nous disposons aujourd'hui, on tentera de savoir ce que la mythologie grecque a pu puiser à cette source, l'embarras sera toujours de ne rien grossir et de rester dans la mesure. Bien des facteurs ont joué leur rôle dans la création de ces mythes et dans leur élaboration progressive par la poésie et par la plastique. Presque toujours, lorsqu'on veut étudier séparément l'un de ces agents, on se trouve entraîné à lui attribuer trop d'importance et à perdre de vue des causes et des forces qui n'ont pas concouru moins efficacement à l'œuvre commune.

A propos des suggestions utiles que le génie grec a pu devoir à cette imagerie phénicienne, il est un dernier point sur lequel nous appellerons dès maintenant l'attention[1] : nous voulons parler du profit que les graveurs des monnaies grecques ont peut-être tiré de ces coupes, ou tout au moins de ce médaillon central qui en est parfois la partie la plus intéressante et la plus ornée. La Phénicie n'est pour rien dans l'invention de la monnaie, et nous dirons pourquoi ; on ne saisit non plus aucun rapport entre ses vases de forme si régulière et la grossière irrégularité de ces petits lingots d'or et d'argent qui ont été les premières monnaies, frappées les unes en Lydie et les autres à Égine ; mais, une fois l'idée conçue, le progrès fut rapide. On se préoc-

1. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, p. xxxvi.

cupa bientôt d'arrondir le flan et d'en diminuer l'épaisseur; on voulut y mettre une image qui eût de la noblesse et de la beauté. C'est alors que le graveur en médailles put se mettre à l'école de l'orfèvre phénicien; quoique de moindre dimension, le disque sur lequel il devait apposer le type monétaire était semblable à celui qu'une bordure quelconque circonscrivait au fond de la patère; là, malgré le caractère plus ou moins sommaire de l'exécution, les figures ciselées dans ce cercle gardaient toujours quelque chose des traditions d'un art habile et savant. Tout en donnant au coin de la monnaie un style plus franc et plus ferme, on pouvait demander à ces modèles des thèmes qui convinssent bien à la forme du champ qu'ils devaient remplir; on pouvait apprendre à les y disposer de manière qu'ils satisfissent le regard. Ce qui ajoute à la vraisemblance de cette hypothèse, c'est ce fait que, sur les monnaies archaïques, on rencontre plusieurs types qui paraissent déjà dans le médaillon des patères phéniciennes. Deux ou trois exemples suffiront. Un héros combattant un lion ou quelque autre monstre, le lion terrassant le taureau, la vache allaitant son veau, voilà des motifs que les coupes nous ont montrés à cette place et que le numismatiste retrouverait aisément dans sa mémoire.

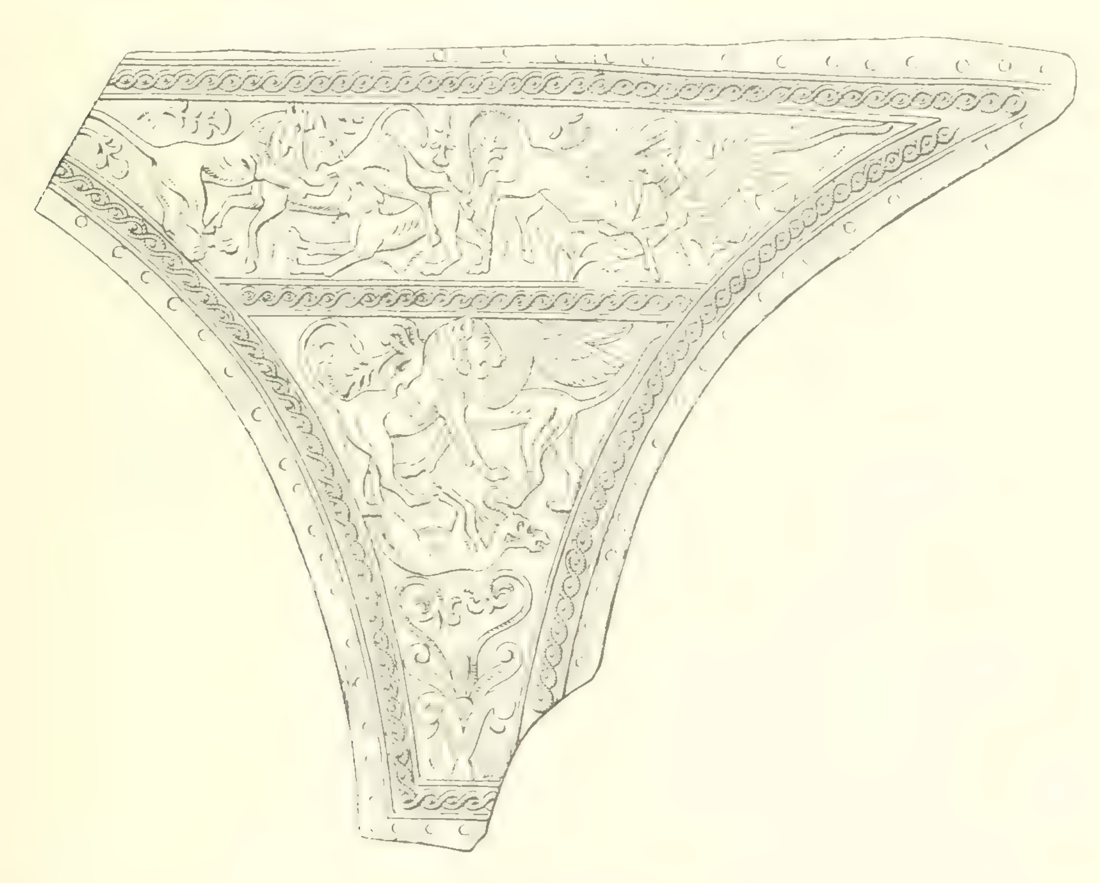
En faisant ce rapprochement sans entrer dans le détail, nous avons voulu seulement indiquer à l'archéologue une voie où il y a plus d'une découverte à faire. On n'a pu encore qu'ébaucher cette étude de l'orfèvrerie phénicienne et de l'influence qu'elle a exercée sur la Grèce; nous-mêmes, nous n'en avons tracé ici qu'une légère esquisse; d'autres, qui auront à leur disposition des matériaux plus nombreux et mieux classés, fourniront la preuve là où nous avons dû parfois nous en tenir à l'hypothèse; ils démontreront ce que, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne pouvait souvent qu'entrevoir et deviner.

§ 5. — LA BIJOUTERIE.

Après l'orfèvrerie, la bijouterie. Les deux arts emploient mêmes matières et mêmes procédés; ils ne diffèrent que par la destination et la dimension des ouvrages qu'ils fabriquent. Ceux que façonne le joaillier ne sont plus des ustensiles de ménage ou de culte, susceptibles d'atteindre un volume et un poids considérables; ce sont des objets qui doivent orner la personne même de celui qui les achète, qui brilleront dans ses cheveux, à ses oreilles et autour de son front, qui orne-

ront sa poitrine, ses bras et ses mains; ils seront plus petits, d'un travail plus délicat et d'un détail plus soigné.

Il est certaines pièces qui, quoique objets de parure, relèvent presque autant de l'orfèvrerie que de la bijouterie; on peut hésiter sur la place qu'il convient de leur assigner dans ce classement toujours un peu arbitraire; nous voulons parler de pectoraux et de diadèmes qui sont faits de plaques d'or, d'argent ou de bronze et décorés de figures. Le procédé d'exécution et le style des ornements y sont tout à fait les



565. — Pectoral. Bronze. Hauteur, 0m,12. Louvre, Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXXI, fig. 4.

mêmes que sur les cratères et sur les coupes. Voici par exemple une lame en bronze, très mince, qui provient de la Phénicie (fig. 565)[1]. A sa forme triangulaire, on devine qu'elle devait être placée sur la poitrine de quelque prêtre, quand il portait son costume d'apparat, dans les cérémonies du culte, conjecture que confirme ce que la Bible nous apprend du vêtement sacerdotal des pontifes d'Israël. Le bord est d'ailleurs percé de trous très fins et très rapprochés qui ont servi à fixer la plaque de métal à l'aide d'un fil. Les bas-reliefs assyriens nous ont d'ailleurs fourni plus d'un échantillon de ce genre d'orne-

1. L'objet faisait partie de l'ancienne collection Salt, qui, formée à Alexandrie, contenait à la fois des monuments égyptiens et des monuments syriens.

ment. Nous ne retrouvons d'ailleurs ici que des motifs qui nous sont familiers ; c'est, comme bordure, la tresse que la Phénicie avait empruntée à l'Assyrie (fig. 76) ; c'est, dans le champ, une de ces palmettes dont les décorateurs phéniciens ont fait un si fréquent usage, et, au-dessus, ces monstres factices et ces combats d'animaux dont ils n'ont pas fait un moins fréquent usage. Les figures sont ciselées au repoussé ; des traits de burin ont achevé le dessin. Des traces de dorure sont encore visibles.

Un objet tout semblable a été trouvé en Étrurie, dans une tombe de Cæré. C'est un pectoral formé d'une lame d'or. Là-bas, comme ici, le champ est divisé en plusieurs bandes superposées, où défilent des




566 et 567. — Applique en or vue par devant et par derrière. Grandeur d'exécution. Louvre. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 659.

animaux composites, sphinx et griffons, auxquels se mêlent des figures ailées. La palmette phénicienne figure dans le motif du milieu[1]. Même caractère dans un diadème du même métal ; ce sont des lions et des oiseaux qui s'y succèdent[2].

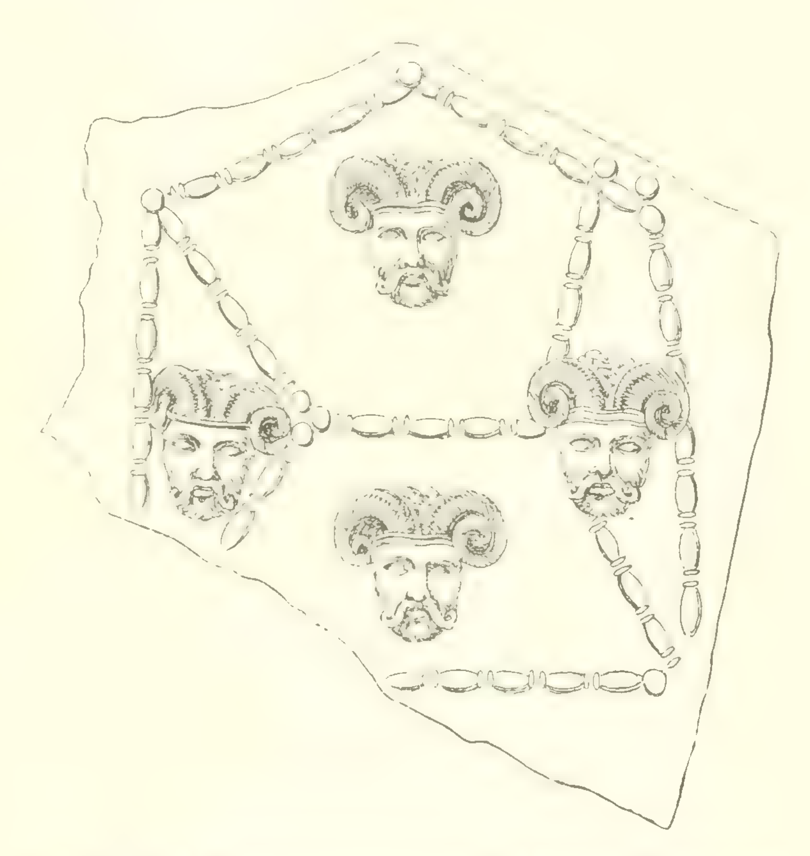
Est-ce de quelque meuble, est-ce d'un costume de ce genre que faisait partie une applique en or qui a été trouvée par M. Renan dans une des nécropoles de la Phénicie (fig. 566 et 567)? Elle représente une tête vue de face et couronnée d'une sorte de diadème. On croit voir sur la poitrine nue l'indication des seins. Des deux côtés du front, deux cornes font saillie, et une sorte de torsade indique une

1. Grifi, *Monumenti di Cere antica*, pl. I.

2. *Idem, ibidem*, pl. II. Un diadème sur lequel est figuré le scarabée tenant le globe dans ses pattes a été trouvé en Sardaigne (Crespi, *Catalogo*, p. 142). Cesnola en a recueilli à Curium (*Cyprus*, p. 315). Le bandeau d'argent qu'a décrit M. Ph. Berger (*la Trinité carthaginoise*) [illegible] de l'image de Tanit.

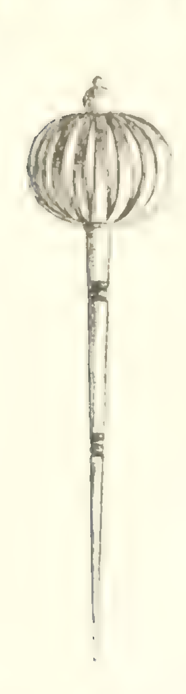
chevelure qui tombe en longues boucles. Le travail, gauche et lourd, vise à la noblesse, sans réussir à l'atteindre. Les pattes que l'on remarque sur l'envers de cette plaque (fig. 566) indiquent qu'elle était montée sur une tige transversale, qu'elle appartenait à un ensemble où elle occupait la place d'honneur. Peut-être est-ce l'image d'une divinité, image qui se serait étalée sur la poitrine du prêtre chargé de lui présenter les hommages de la cité.

On peut rapprocher de ces pectoraux et de ces plaques un monument beaucoup plus récent, qui a été trouvé en Algérie, dans les thermes de Juba II, à *Cherchell*. C'est une plaque de plomb, qui n'est conservée qu'en partie (fig. 568). Dans deux compartiments formés par des chapelets de perles, on observe, quatre fois répétée, une tête barbue qui est vue de face et dont la chevelure frisée est encadrée des cornes d'Ammon. L'objet dont provient ce fragment est de l'époque romaine, et nous ne saurions dire ce qu'il était au juste ; si nous l'avons rapproché ici de l'applique phénicienne qui figure aussi une tête de divinité, c'est pour saisir l'occasion de montrer une fois de plus comment, par l'intermédiaire de Carthage, les types créés par l'Égypte se sont propagés sur tout le littoral de l'Afrique du Nord et y sont restés très tard en honneur. Nous en avons fourni la preuve pour l'architecture[1] ; on devine de même, à plus d'un indice, que, jusqu'au triomphe du christianisme, toutes les religions locales ont été dominées, de l'embouchure du Nil aux colonnes d'Hercule, par un grand culte, d'origine égyptienne, celui dont l'oasis d'Ammon était le centre[2].


568. — Tête d'Ammon sur un plomb, au quart de l'exécution. Ph. Berger, *la Trinité carthaginoise*, p. 6.

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 374-376.
2. Ph. Berger, *la Trinité carthaginoise, mémoire sur un bandeau trouvé dans les*

Laissant de côté ces fragments dont le caractère reste douteux, nous arrivons aux objets de toilette, aux bijoux proprement dits. La seule manière d'en faire apprécier le style et le goût, c'est de les passer en revue. Pour suivre un ordre dans cette énumération, nous commencerons par la tête, d'où nous descendrons à la poitrine, aux bras et à la ceinture. Nous ferons ce qu'aurait fait le soldat grec ou romain qui, lors de la prise de Tyr ou de Carthage, aurait, dans son avidité farouche, dépouillé de tous ses riches ornements une de ses captives, quelque prêtresse, quelque femme de sénateur que le sort de la guerre aurait mise entre ses mains. Pour maintenir en place les torsades et les boucles des épaisses chevelures de toutes ces filles de l'Afrique et de l'Asie, il fallait des tiges et des anneaux de métal. Voici une épingle d'argent, à tête ronde et côtelée, semblable à celles dont se hérisse, maintenant encore, la tête des paysannes, dans certaines parties de l'Italie (fig. 569). Ces épingles n'auraient pas suffi pour maintenir en place l'édifice compliqué de certaines coiffures, pour tenir séparées ces mèches frisées que l'on voit tomber symétriquement des deux côtés du visage (fig. 26, 130, 142, 324, 379, 384, 385). On a reconnu des anneaux pour les cheveux dans certains cercles de métal, qui sont trop grands pour avoir servi de bagues ou de pendants d'oreilles, et trop petits pour avoir été des bracelets. Ce sont les explorateurs des nécropoles sardes qui ont fait cette observation. « Sur un de ces anneaux de bronze, qui fut recueilli par nous dans une tombe, » dit l'un d'eux, « le tissu des cheveux et du voile, qui peut-être recouvrait la tête, est resté empreint dans l'oxyde du métal[1]. » Nous nous demandons si ce ne seraient pas des ornements de ce genre qu'il conviendrait de reconnaître dans certains bijoux, dont il a été trouvé à Curium de beaux échantillons (fig. 570, 571, 572)[2]. Supposez ces pièces pendant aux oreilles ; on aurait mal vu les têtes de griffons, d'un ferme et savant travail, par où se terminent ces joyaux, et l'élégante rosace en filigranes, qui en décore la partie



569. Épingle d'argent. Cesnola, *Cyprus*, p. 312.

environs de Batna. Chapitre I. Baal-Hâmân et Jupiter Hammon. *Gazette archéologique*, 1880.)

1. Spano, dans le *Bullettino archeologico sardo*, t. IV, p. 111-112. Crespi, *Catalogo*, p. 143.

2. Sauf indication contraire, tous les bijoux que nous donnons dans ce chapitre sont reproduits avec les dimensions des originaux.

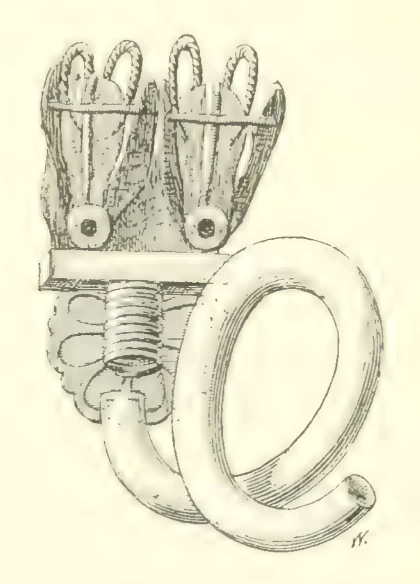
inférieure. Il en serait tout autrement si le joyau avait été fixé dans les cheveux, au-dessus du front ou sur le côté de la tempe, de manière à se présenter de face. Ce qui confirmerait cette conjecture, ce serait l'aspect que présente, vu par derrière (fig. 572), le plus riche de ces deux bijoux; on y voit une solide armature destinée à soutenir la mince feuille d'or dans laquelle ont été ciselés au repoussé les deux monstres; cet envers de la pièce ne devait pas être visible. Nous avons quelque chose d'analogue dans l'espèce de conque qui couvre et cache les oreilles, dans une statuette cypriote d'une très curieuse exécution (fig. 384); cette conque à godrons ne peut être, elle aussi, qu'une plaque de métal[1]. On distingue très bien, dans cette figurine, l'anneau où s'engageaient et passaient les mèches tordues et frisées; il maintenait en place le bijou, dont le vif et doux éclat ressortait merveilleusement sur le noir de la chevelure. C'est l'effet que les femmes, dans ce pays, obtiennent aujourd'hui



570. — Anneau pour la chevelure. Or. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXVIII.



571. — Anneau pour la chevelure. Or. Face. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXVIII.



572. — Anneau pour la chevelure. Or. Revers. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXVIII.

à moins de frais quand elles se piquent dans les cheveux des œillets blancs et la rouge fleur du grenadier.

On est plus disposé à voir des pendants d'oreilles dans d'autres anneaux dont les dimensions sont moindres et qui se présentent bien,

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 562.

de quelque côté qu'on les regarde ; ils se terminent d'un côté par une tête de lion, de taureau, de chèvre ou de chimère, et de l'autre par une sorte de fleuron (fig. 573)[1]. On ne saurait, en tous cas, refuser de reconnaître ce caractère à un anneau qui finit en tête de chèvre ; la torsade de fil d'or sur laquelle est monté cet ornement s'amincit à l'autre bout et s'achève par un crochet d'un fil très fin, qui a dû passer dans le trou de l'oreille (fig. 574). Les bijoux que nous venons de reproduire sont de Cypre ; mais on trouve en Sardaigne des formes analogues, témoin cette boucle qui provient de Tharros (fig. 575). L'anneau y est brisé ; ses deux extrémités sont taillées en pointe de diamant ; un léger grènetis décore les petites faces triangulaires.

Il y a dans les formes de ces boucles d'oreilles une étonnante



573. — Pendant d'oreille. Cesnola, *Cyprus*, p. 310.



574. — Pendant d'oreille. Cesnola, *Cyprus*, p. 310.

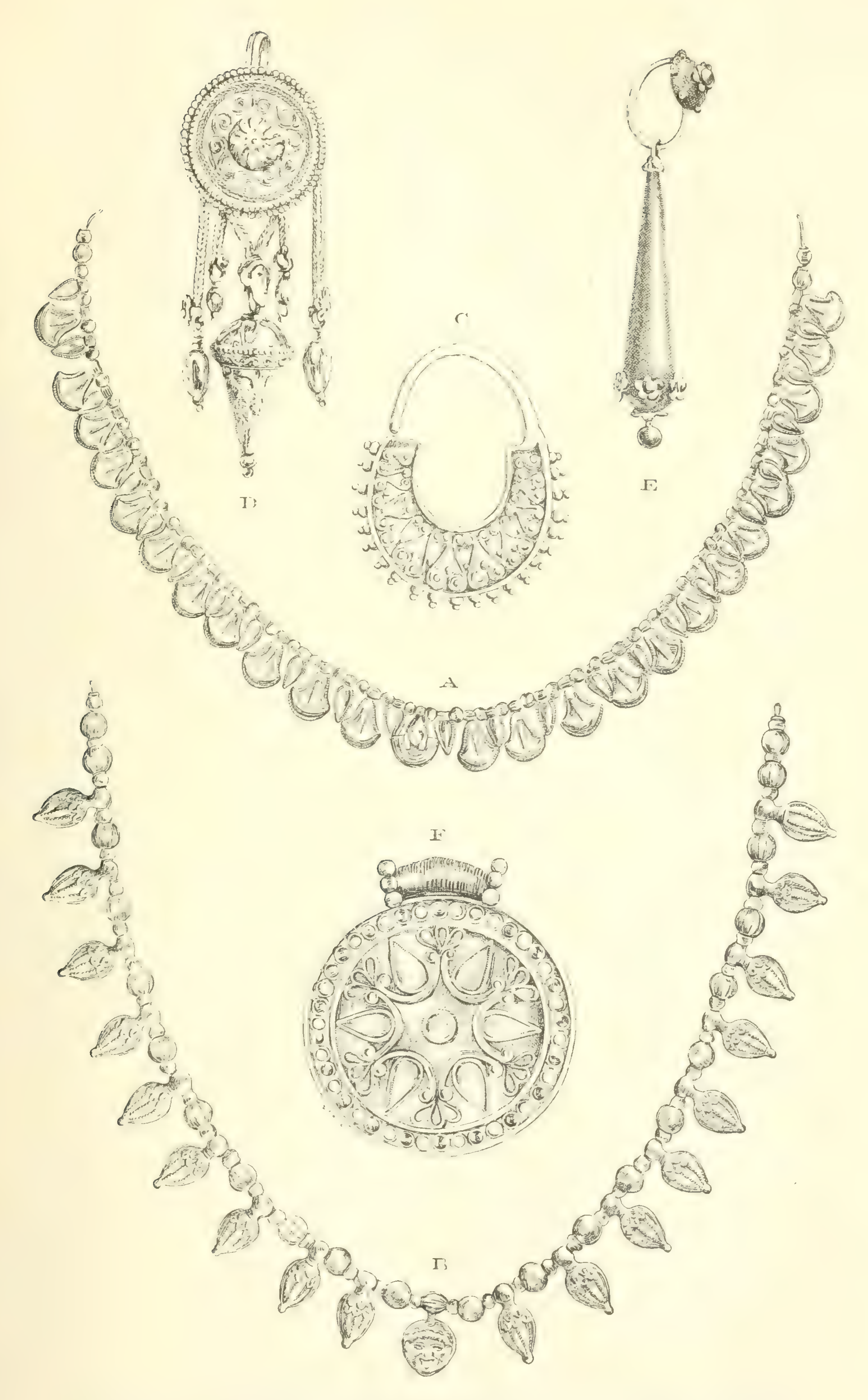


575. — Pendant d'oreille. Or. Musée Britannique. Dessin de Saint-Elme Gautier.

variété. Quelques-unes, qui devaient être d'un grand prix, sont formées de plusieurs pièces, que relient d'élégantes chaînettes. Une des plus belles (on a trouvé la paire) est de Cypre (fig. 576, D) ; elle est composée du crochet qui servait à la suspendre, d'un médaillon où le travail est d'une rare délicatesse, d'une tête qu'entourent des boucles symétriquement disposées, et enfin de petits vases qui font pendeloques ; celui du milieu tombe plus bas que les quatre autres, dont un a disparu[2]. La composition n'est pas moins compliquée dans une boucle d'oreille provenant de Tharros (fig. 577) ; mais l'aspect n'en est peut-être pas aussi agréable ; par comparaison avec le précédent, ce bijou, tout en longueur, semble d'un dessin un peu sec et un peu maigre ; on n'avait peut-être pas le goût aussi pur en Sardaigne ou même à Carthage qu'à Tyr ou à Kition. On distingue, dans ce joyau, trois

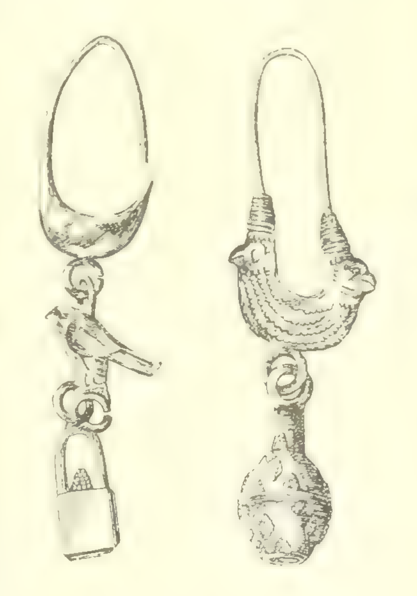
1. Cesnola, *Cyprus*, p. 309-310. Voir aussi le cul-de-lampe à la fin du chapitre X.

2. Le dessin que nous donnons de cette boucle d'oreille n'est pas la reproduction de celui que contient la planche XXV de *Cyprus* ; il a été fait par M. Saint-Elme Gautier d'après une photographie reçue de New-York.



576. — Bijoux trouvés à Curium. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

pièces qui se tiennent non plus par de fines cordelettes, mais par de forts anneaux. En haut, c'est une sorte de corbeille pourvue d'une anse très allongée ; au-dessous, un épervier, les ailes repliées ; enfin, tout en bas, pend un alabastre dont le col et la panse sont décorés de losanges, d'oves et de chevrons. Un pareil bijou, dont l'extrémité inférieure aurait été certainement en contact avec l'épaule, a-t-il jamais été porté par une femme phénicienne, ou n'y faut-il voir qu'un de ces objets qui étaient fabriqués en vue de la tombe, où leur richesse ferait honneur au mort sans que leur incommodité risquât de le gêner ? Ces bijoux purement funéraires, qui abondent dans les nécropoles étrusques, sont en général légers et fragiles, au point de n'avoir jamais pu servir. Il y a une autre explication qui est peut-être la vraie et que l'on a déjà suggérée à propos de bijoux dont la dimension et le poids paraissaient surprenants. Il se pourrait que ces boucles d'oreilles n'aient pas été fabriquées pour une simple mortelle ; celui qui les avait commandées les aurait destinées à quelque statue d'Astarté. Les figurines de terre cuite suffisent à nous apprendre de quelles riches parures la piété des fidèles, dans les temples de l'Orient, couvrait et surchargeait la tête, la poitrine et les bras des simulacres divins.



578, 579. — Pendants d'oreille. Or. Musée Britannique. Dessin de Saint-Elme Gautier.

577. — Pendant d'oreille. Or. Sardaigne. Musée de Cagliari. Dessin de Wallet.

Les motifs dont la réunion compose l'ensemble que nous venons de décrire paraissent avoir été d'un emploi courant dans la bijouterie phénicienne, au moins en Occident ; nous les retrouvons, mais cette fois séparément, dans d'autres pendants d'oreilles qui proviennent aussi de la Sardaigne. Ici, c'est la corbeille avec le vase (fig. 578) ; là, c'est l'oiseau, le même oiseau que tout à l'heure ; mais il semble tenir dans ses pattes un *modius* ou boisseau quadrangulaire où sont empilés des grains de blé (fig. 579).

Attaché au crochet, le boisseau, avec les grains qui le remplissent,

fait quelquefois, à lui seul, tout le bijou. Ce motif du boisseau, où le grain dépasse les bords de la mesure, paraît avoir été très à la mode : on y voyait peut-être comme un symbole et une promesse d'abondance. Nous rencontrons des pendants d'oreille ainsi composés tout à la fois en Sardaigne (fig. 580) et à Cypre (fig. 581)[1]. Il n'y a qu'une différence, c'est que l'anneau est plus fin à Tharros, plus massif à Curium. La disposition et le motif sont d'ailleurs tout pareils. Pour s'expliquer cette ressemblance, il n'est pas besoin de supposer que ces objets aient été portés par le commerce d'une île à l'autre.

Les riches cités cypriotes, cela va sans dire, ne tiraient pas leurs



580. — Pendant d'oreille. Or. Crespi, *Catalogo*, pl. II, fig. 15.



581. — Pendant d'oreille. Or. Cesnola, *Cyprus*, p. 297.



582. — Pendant d'oreille. Crespi, *Catalogo*, pl. II, fig. 14.



583. — Pendant d'oreille. *Bullettino archeologico sardo*.

boucles d'oreilles de la Sardaigne ; quant à celle-ci, elle n'allait pas non plus s'approvisionner si loin ; ce qu'elle ne fabriquait pas chez elle, c'était tout au plus à Carthage qu'elle le demandait ; mais tout ce que celle-ci savait, elle l'avait appris à l'école de Tyr et de Sidon. Ses artisans continuaient les traditions de leurs aïeux et maîtres syriens ; c'est ainsi qu'un même modèle se trouvait être en vogue tout à la fois dans les ateliers de la métropole orientale et dans ceux des colonies lointaines, perdues au milieu des mers de l'Occident.

Certaines formes, et ce ne sont pas les plus heureuses, semblent pourtant avoir été particulières à la Sardaigne, ou, si l'on veut, à Carthage, où devaient chercher leurs inspirations les orfèvres

1. C'est ce qu'avait déjà remarqué Cesnola (*Cyprus*, p. 297). Cesnola donne de nouveau ce modèle dans sa planche XXVII ; mais une erreur du graveur y a renversé l'objet.

établis dans tous les comptoirs de l'Ouest, entre Caralis et Gadès. Parmi les types qui n'ont été rencontrés que là, nous citerons ces pendants d'oreilles formés d'un large crochet qui se termine en bas par la partie inférieure de la croix ansée (fig. 582)[1]; un autre bijou, très singulier, est la copie d'une chrysalide (fig. 583)[2]. L'artiste en a reproduit avec beaucoup de soin la forme tubulaire et les anneaux. Les bijoux cypriotes ont en général plus d'ampleur et une élégance plus soutenue. Nous avons déjà montré un pendant d'oreilles qui fait grand honneur à l'artiste phénicien (fig. 576 D); on ne goûtera pas moins celui qui s'arrondit en forme de croissant (fig. 576 C)[3]; de légers filigranes y dessinent des spirales qui ne sont point sans grâce. Un autre type bien conçu, c'est celui de cette poire très allongée dont le gros bout est orné de petites fleurs et d'une perle ronde (fig. 576 E); il n'a jamais passé de mode et nos ouvriers l'emploient encore aujourd'hui. Comme dernières variantes, nous donnerons enfin deux joyaux moins compliqués et plus petits, mais encore d'une invention agréable; dans l'un, des grappes de raisin sont mêlées à de gros fruits qui ressemblent à des pommes (fig. 584); dans l'autre, des fleurettes à quatre pétales se dessinent sur les côtes d'une sorte de rouleau qui se renfle en son milieu (fig. 585). Nous pourrions prolonger cette énumération; il y a encore des bijoux qui se terminent par un gland, par une mamelle, par une houppe de fils d'or; chaque fouille heureuse fournit des échantillons nouveaux[4]. Les moins riches se contentaient d'un simple cercle d'or; à la place qu'il occupe dans la tombe, on le distingue des anneaux de doigt. Il est assez rare de rencontrer des boucles d'oreilles en bronze; mais, si l'on ne voulait pas s'en tenir à cette matière commune, on ne pouvait pas toujours se donner le luxe de l'or ou même de l'argent; à Tharros, on trouve assez souvent





584, 585. — Pendants d'oreille. Or. Cesnola, *Cyprus*, p. 310.

1. Ces boucles d'oreilles en croix ansée se rencontrent à chaque instant dans les tombes de Tharros; c'était le type le plus courant et le plus commun. (Crespi, *Catalogo*, p. 143.)

2. Un autre bijou d'or, de Tharros, d'un singulier dessin, représente une chenille autour de laquelle s'enroule un serpent. (*Bullettino archeologico sardo*, t. III, p. 21.)

3. Ce bijou a été donné par Cesnola dans sa planche XXVI; notre dessin est d'après une photographie. Nous ne trouvons pas dans *Cyprus* un autre bijou que nous avons reproduit d'après une épreuve photographique. Il provient aussi de Curium (fig. 576 E).

4. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXVII.

des bijoux dont l'âme est de bronze, mais a été recouverte d'une feuille d'or; neufs, ils pouvaient faire illusion[1].

Les épingles, les anneaux d'or où passaient les cheveux, les diadèmes, les pendants d'oreilles ornaient la tête des femmes et encadraient le visage; les colliers complétaient cette parure; ils pendaient, souvent à triple rang, sur la poitrine, et le joaillier y mêlait à l'éclat des métaux précieux les tons variés des gemmes et des pâtes de verre. Les figurines cypriotes montrent quel usage on faisait de ces bijoux et comment on les disposait (fig. 196, 321, 368, 377, 384). Il y a aussi telle statue de pierre où le sculpteur a rendu avec beaucoup de



586. — Fragment d'un torse. Pierre calcaire. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

soin tout le détail de cette parure (fig. 586); on y compte jusqu'à quatre colliers. Le premier, étroit et mince, est noué sous le menton même; il y avait au milieu une pièce qui a été brisée et dont le caractère ne se laisse plus déterminer. C'est sur la gorge que s'étalent les trois autres colliers; à mesure qu'ils sont placés plus bas, ils ont une plus longue courbe à décrire, et ils s'élargissent en raison de la place qu'ils occupent. Celui qui est tout voisin de la naissance du col est fait de grosses boules, qui doivent représenter des perles de métal ou de verre; au-dessous, ceux-ci posés sur l'étoffe du vêtement, deux colliers tout pareils, formés de glands qui peuvent avoir été soit en métal, soit en cornaline. Il est facile de restituer ces colliers d'après les originaux qui ont été retrouvés soit à Curium, soit dans les tombes des villes phéniciennes de la Sardaigne.

1. *Bullettino archeologico sardo*, t. II, p. 57-62.



Un des colliers qui faisaient partie du trésor du Curium est composé de soixante-dix perles d'or d'un travail très fin et d'une vingtaine de gros glands, du même métal ; une tête de Méduse forme le motif du milieu (fig. 576 B). A ce dernier motif, nous devinons un travail où se fait déjà sentir l'influence des types créés par la Grèce. Au contraire, il n'y a que des éléments familiers à l'art oriental dans un autre collier de la même provenance, aussi tout en or ; mêlés à de petites perles ovales et rondes, des boutons de lotus y alternent avec les fleurs de la même plante (fig. 576 A) ; au centre, une tête coiffée à l'égyptienne. Nous ne pouvions tout reproduire ; mais il y a encore dans cette collection d'autres colliers qui ne sont pas moins riches et d'une disposition moins élégante. Dans l'un d'eux ce sont des grenades et d'autres fruits qui forment les pendants ; au milieu fait saillie un petit flacon d'or, dont le couvercle s'ouvrait ; il devait contenir quelque parfum subtil, comme cette essence de rose dont l'odeur est encore si chère aux femmes turques[1]. Dans d'autres colliers les perles d'or sont mêlées à des grains de cornaline, d'onyx et de cristal de roche ; les pendeloques sont des amulettes d'or, un cône, symbole d'Astarté, un petit vase en cristal, etc.[2]. On peut se représenter l'effet de ces bijoux par le collier, trouvé sur la côte de Syrie et rapporté par M. Renan, qui est figuré au bas de notre planche X. L'or n'y est représenté que par quelques perles, d'une exécution d'ailleurs très soignée ; ce sont surtout des perles de cornaline qui s'y mêlent à des perles de verre ; un vase en cornaline, d'un travail très fin, forme la pièce principale. On employait aussi le jaspe vert ; voyez, dans la même planche, au-dessus du collier de Tharros, ces olives allongées, qui, comme le collier de cornaline, ont été ramassées dans la nécropole de Sidon et appartiennent au Louvre. L'emploi de matières aussi variées donnait des jeux de couleur et de lumière des plus agréables.

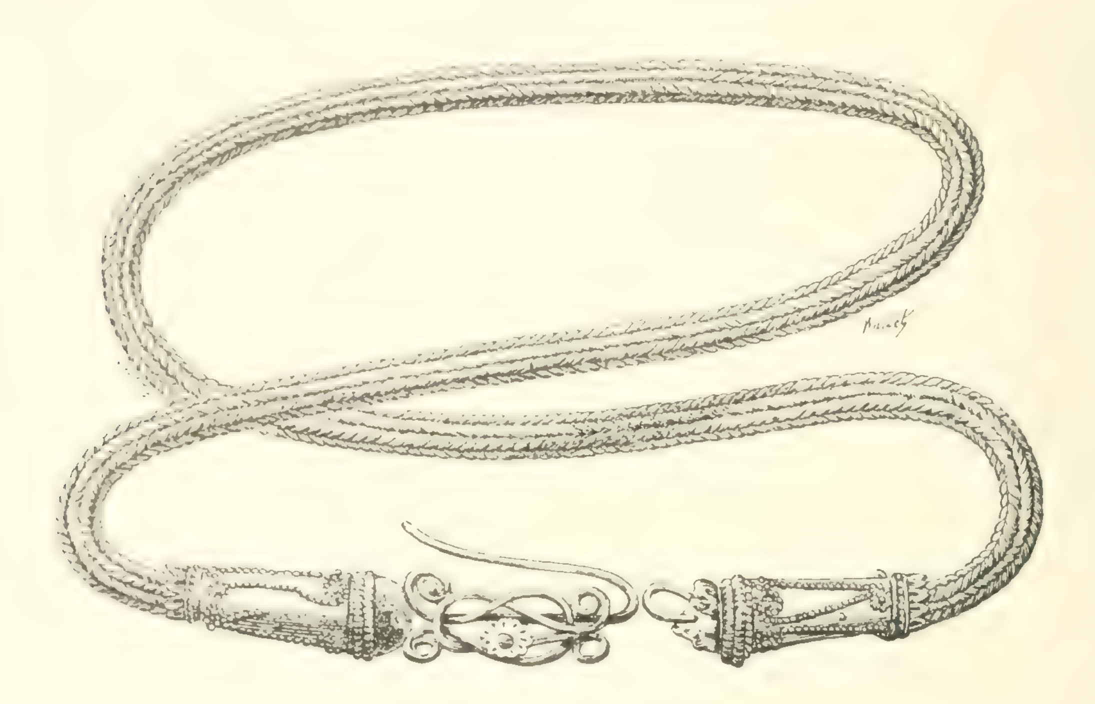
Nulle part le bijoutier n'a poussé plus loin l'adresse de main que dans un collier de Curium qui est fait d'une épaisse tresse d'or (fig. 587) ; à l'un des bouts il y a une belle tête de lion, montée sur un cylindre couvert d'un très fin grènetis ; de la gueule sort un anneau

1. Cesnola, *Cyprus*, p. 315 et pl. XXIV.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 315. Ces perles de cornaline et de cristal de roche se retrouvent souvent dans les tombes sardes (Crespi, *Catalogo*, p. 41). Un collier en pierres blanches et en olives de cornaline, qui a été aussi ramassé dans une nécropole de la côte syrienne, fait partie de la collection de M. de Vogüé.

dans lequel venait s'engager le crochet qui permettait de fermer le cercle ; mais ce crochet sort d'un nœud compliqué, dans le milieu duquel est insérée une légère rosace. Dans cette disposition, dans les courbes de ce fil qui se replie plusieurs fois sur lui-même, il y a un air d'aisance, une négligence apparente qui est le comble de l'habileté technique.

Ces bijoux faits d'or, ou d'argent et de gemmes, étaient les bijoux de prix, ceux dont les riches seuls pouvaient se donner le luxe ; à côté, ou plutôt au-dessous, il y avait une bijouterie moins chère, où le

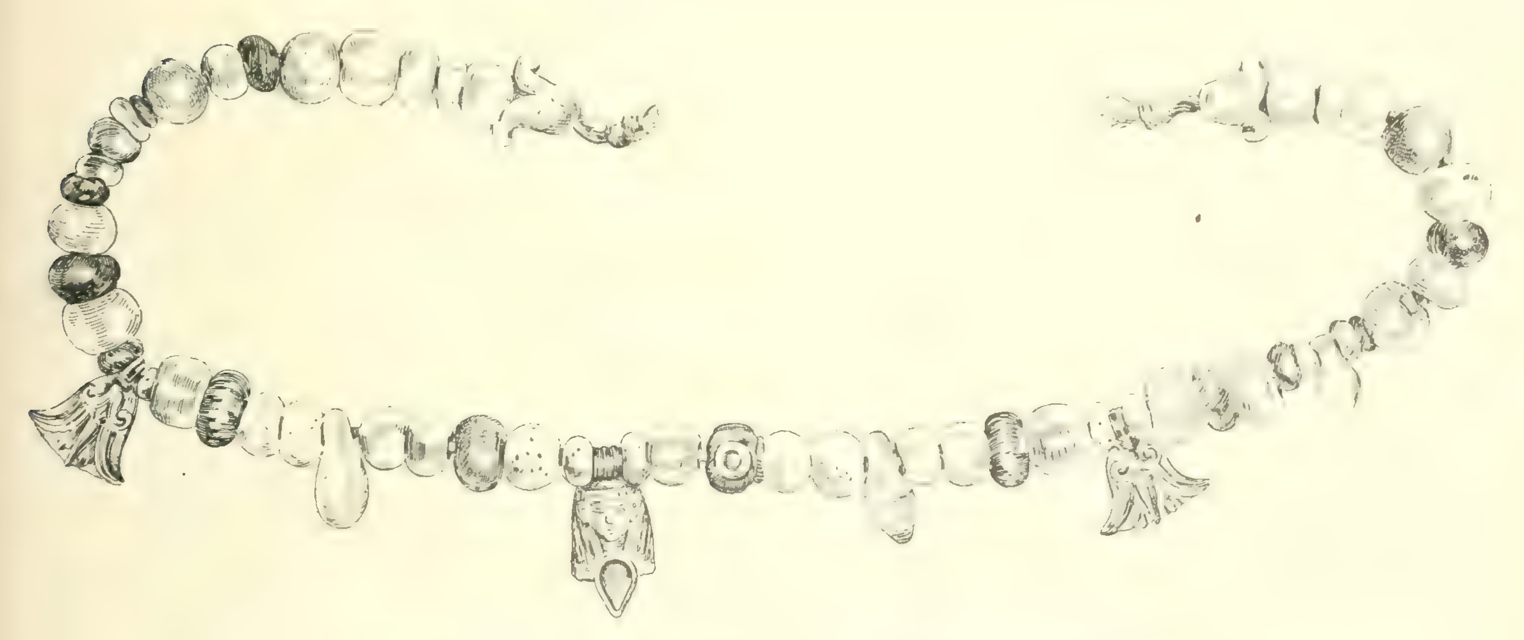


587. — Collier. Or. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXV.

collier était tout entier composé de ces pâtes de verre qui, dans les joyaux dont nous nous sommes occupés jusqu'ici, ne paraissaient que par exception et ne servaient qu'à introduire quelques notes douces et claires dans la gamme des tons d'un vif éclat que donnaient les métaux, le cristal, le jaspe et la cornaline. La forme la plus simple de ces colliers de verroterie, c'étaient ces olives ou ces perles bleues que l'on trouve en si grande abondance au col et sur la poitrine des momies égyptiennes (planche X, en haut) ; mais, avec cette matière presque commune, on savait encore obtenir des bijoux qui ne manquaient pas de couleur et d'agrément. Nous en avons un échantillon des plus intéressants dans ce collier de Tharros, qui occupe le milieu de notre planche X. Pris séparément, chacun des éléments qui le constituent n'a aucune valeur ; ni les têtes de taureaux ni ce masque de Bacchus barbu ne sont d'un beau style ; les tubes et les boules qui

séparent ces motifs sont d'une exécution assez négligée ; mais ces blancs, ces gris et ces jaunes, ces verts et ces bleus forment par leur mélange un ensemble harmonieux et gai.

Le collier du Louvre est homogène ; au contraire, le métal entre pour une certaine part dans un autre collier de même provenance que possède le Musée Britannique (fig. 588). Parmi les perles dont il est formé, il y en a quelques-unes en or ; la même matière a donné les trois pendants, au milieu une tête de femme à figure égyptienne, sur les côtés deux fleurs de lotus ; tout le reste, les boules plus ou moins aplaties, les petits vases, les fleurs qui se font face par derrière, est en



588. — Collier. Or et verre. Musée Britannique. Dessin de Saint-Elme Gautier.

verre de couleur. Les tombes de Camiros ont aussi livré les débris de nombreux colliers faits de pièces de verre et de terre émaillée[1]. Celle-ci concourait avec le verre à fournir les éléments de ces bijoux que la modicité de leur prix mettait à la portée de toutes les bourses ; ainsi l'on a recueilli sur la côte de Syrie les restes de colliers qui étaient faits entièrement de scarabées et de minces figurines en faïence égyptienne ; il y a quelquefois, sur ces scarabées, des cartouches où les caractères sont assez corrects pour qu'on puisse les croire exécutés en Égypte même[2].

1. Nous réservons pour le chapitre où nous traiterons de l'art grec archaïque à Rhodes les beaux bijoux en or et en électrum qui y ont été découverts par Salzmann (*Revue archéologique*, 2e série, t. IV, p. 471-472, et tome VIII, p. 1-6 et pl. X). La plupart d'entre eux paraissent porter plutôt l'empreinte du style grec local ; en tout cas, nous serons alors mieux en mesure de discuter la question.

2. Ainsi, sur les scarabées qui composent un collier de cette provenance, rapporté de Syrie par M. de Vogüé, on lit le nom de Thoutmès III.

Les colliers tout en or, comme ceux de Curium, paraissent avoir été assez rares; les tombes sardes n'en ont guère livré. On cite un collier trouvé à Olbia et qui était fait de cylindres en filigrane d'or d'un travail très fin[1]. Il y a encore un autre modèle qui paraît avoir été très à la mode dans les colonies phéniciennes de l'île. On a trouvé dans ces nécropoles, en trop grand nombre pour que l'on puisse n'y voir que de simples pièces du milieu, des plaquettes d'or estampées qui représentent le torse d'une divinité à haute coiffure égyptienne, nue et se pressant les seins[2]; c'est une Isis à laquelle on a donné le geste d'une déesse asiatique; le caractère hybride de ce type en indique bien l'origine phénicienne (fig. 589). Ces images devaient avoir la valeur d'amulettes; à l'aide d'un anneau posé par derrière, elles s'enfilaient pour composer des colliers.



589. — Pendant d'oreille. Or. Musée de Cagliari. Dessin de Wallet.

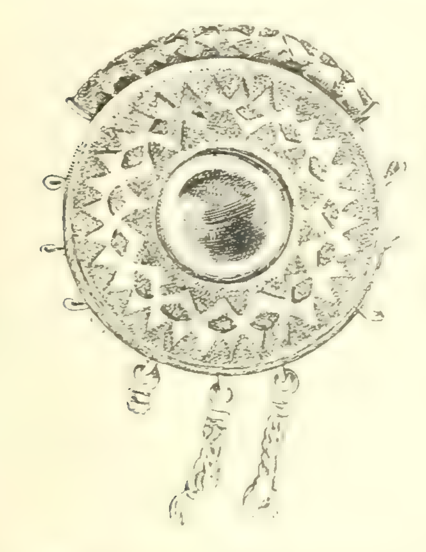
Quoique tout entiers en métal précieux, ces colliers, où, d'un bout à l'autre, se répétait la même image, obtenue par un procédé tout mécanique, étaient loin d'avoir une aussi haute valeur que les colliers cypriotes qui contiennent des éléments si variés et d'un travail si fin; ce qui domine d'ailleurs en Sardaigne, c'est la verroterie, les pâtes émaillées, les pierres dures. Par comparaison avec celle dont le Trésor de Curium nous a fourni de si beaux échantillons, la bijouterie sarde, qu'elle ait été fabriquée dans l'île même ou qu'elle provienne de Carthage, est moins distinguée de goût et de façon; comme nous dirions, elle sent la province.

Ainsi que nous avons eu déjà plus d'une occasion de le remarquer, on aimait à rompre l'uniformité du collier, de quelque matière qu'il fût fait, en insérant au milieu, par devant, une pièce de plus grande dimension, qui était parfois en métal dans les colliers de verre. Dans les grands colliers qui pendaient jusque sur la poitrine, cette pièce, comme pour allonger le bijou, était de forme oblongue (fig. 196 et 384); dans le collier plus court qui se serrait autour du cou, elle prenait plus volontiers la forme d'un médaillon; elle visait plutôt à tenir de la place; elle se développait en largeur (fig. 196, 368, 384,

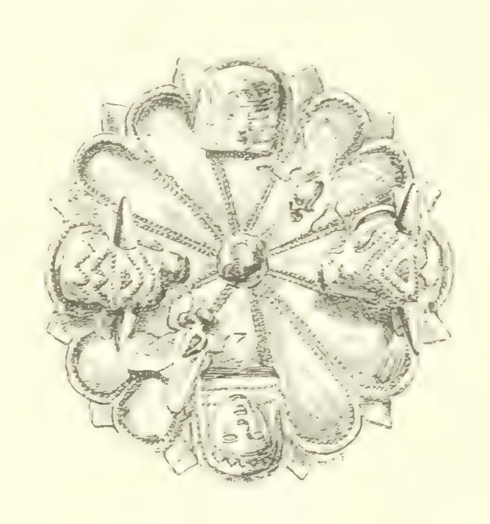
1. *Bullettino archeologico sardo*, t. VII, p. 116-118.

2. On en a découvert une telle quantité que les orfèvres, il y a quelques années encore, achetaient ces plaquettes pour les fondre (*Bullettino*, t. I, p. 26-29). Voir encore Crespi, *Catalogo*, p. 144 et pl. II, fig. 16 et 17.

385). Nous avons un certain nombre de ces médaillons, encore munis de l'anneau qui servait à les suspendre. Tel est celui qui provient du Trésor de Curium (fig. 576 F) ; le dessin en est d'une élégance charmante. Un autre médaillon, de même provenance, est encore muni de quelques-unes des pendeloques qui étaient attachées tout à l'entour



590. — Médaillon. Or. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.



591. — Médaillon. Or. Dessin de Saint-Elme Gautier.

(fig. 590); si ces appendices en augmentaient la richesse, le dessin en était beaucoup plus simple ; c'étaient des dents de loup que le poli du métal faisait ressortir sur un fond grenu. Peut-être convient-il d'attribuer le même caractère et de reconnaître aussi une origine phénicienne à un charmant bijou qui fait partie de la collection léguée par le duc de Luynes à la Bibliothèque nationale (fig. 591). Il a été, dit-on, découvert dans l'île de *Milo;* il est en or, et il a la forme d'un corymbe épanoui, d'une sorte de large fleur traitée d'une manière conventionnelle; les extrémités des pétales, que séparent de fines granulations, sont dépassées par les sépales du calice. Le milieu est formé par un saphir. Sur la surface de ce disque font saillie deux masques de femme, coiffés à l'égyptienne, et deux têtes de taureau. Plus près du centre, on voit deux abeilles, qui semblent être venues se poser sur la fleur. Sauf l'abeille, nous avons déjà rencontré ces motifs dans des ouvrages phéniciens ou cypriotes; nous inclinerions donc à voir dans ce joyau un objet que le commerce aurait porté dans la mer Égée. Une petite abeille en or, qui a été trouvée dans les fouilles de Camiros (fig. 592), est d'un travail tout semblable à celui que nous ont déjà montré beaucoup des bijoux que



592. — Abeille. Or. Musée Britannique.

nous venons d'étudier ; c'est, sur la tête, le dos et les ailes de l'insecte, le même grènetis, d'une merveilleuse finesse.

Il faut voir probablement aussi un pendant de collier dans un beau fragment, qui fait partie de la collection formée à Curium (fig. 593); il représente un sphinx ailé, vu de face; on ne saurait imaginer un travail plus habile et plus fin que celui des ailes. Ici l'anneau par lequel s'attachait la pièce est encore en place.

Nous n'avons guère eu à décrire que des colliers d'or, de verre, de terre vernissée et de pierres dures; l'argent devait aussi être employé à cet usage, et fournir des bijoux d'un prix moyen; mais ceux-ci, comme il est arrivé pour les boucles d'oreilles, ont été détruits par cette humidité qui n'attaque ni l'or, ni le verre, ni les pâtes émaillées. Il existe pourtant des restes de colliers d'argent; nous nous contenterons d'en signaler un qui provient de la Syrie. Il renferme des boucles et des disques faits de ce métal; sur l'une de ces rondelles est représentée la *baris,* ou barque sacrée de l'Égypte, et sur une autre un globe ailé avec l'œil d'Osiris[1].



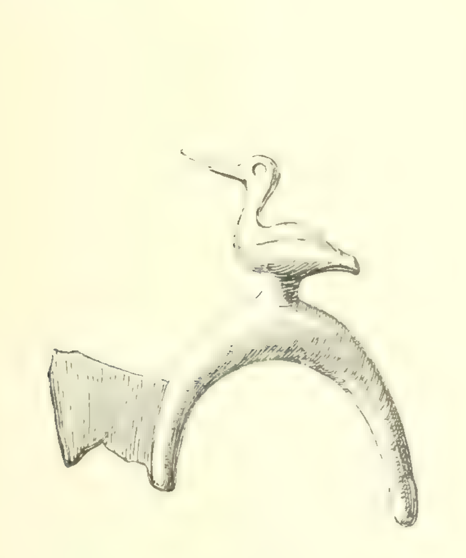
593. — Pendant de collier. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Quoique le vêtement phénicien n'exigeât pas, comme le vêtement grec, l'emploi de nombreuses agrafes ou fibules, celles-ci devaient pourtant être employées soit pour fixer sur la tête ces voiles que nous avons vus sur les stèles et sur plusieurs statuettes (fig. 20, 193, 323, 324), soit pour attacher ce manteau que l'on portait à Cypre. Les tombes sardes ont fourni d'assez nombreuses fibules en bronze; plusieurs sont décorées de dessins géométriques; il y en a une que surmonte un cheval qui ressemble à celui des monnaies carthaginoises[2]. A Camiros, dans les tombes où ont été recueillies les verroteries et les terres émaillées de fabrique phénicienne, on a aussi ramassé des fibules de bronze qui ont probablement la même origine. L'emploi du verre est bien plus dans les habitudes de l'industrie phénicienne que dans celles de l'industrie grecque; or, dans l'une de ces agrafes, la tige métallique qui s'engage dans le crochet traverse quatre grosses boules de verre. Par analogie, on est conduit à attribuer aux mêmes ouvriers d'autres fibules dont l'ornementation est assez singulière; sur

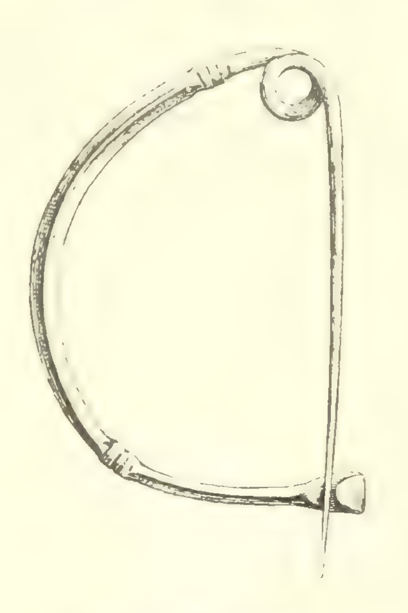
1. Ce collier appartient à M. de Vogüé.
2. *Bullettino archeologico sardo*, t. V, p. 33.

le haut de l'agrafe est posé un petit oiseau qui, s'il n'avait pas le bec si long, ressemblerait assez à une colombe (fig. 594). Voici une fibule en or, de Kition, qui est d'une forme bien plus simple (fig. 595); elle ressemble tout à fait aux épingles dont se servent encore chez nous les nourrices pour attacher les langes; nous ne saurions dire si elle est phénicienne ou grecque.

Si, dans les figures qui représentent des personnages phéniciens ou cypriotes, la fibule n'est pas apparente, on y voit, au contraire, indiquées souvent les armilles qui, dans maintes statues de Cypre, font deux ou trois fois le tour du bras (fig. 355, 359, 365, 405), et les bracelets



594. — Fibule. Bronze. Camiros. Musée Britannique.



595. — Fibule. Or. Musée de New-York.

serrés au poignet (321, 379, 417). Il semble, d'après les monuments, que les bracelets aient été portés plus particulièrement par les femmes; le sculpteur n'en a point prêté aux figures viriles, et les deux bracelets où se lit le nom d'Étéandros roi de Paphos n'ont peut-être jamais servi (fig. 217); ce sont de simples bijoux votifs. Au lieu de se contenter d'offrir un simple lingot, le roi a voulu donner l'aspect d'un objet d'art à l'or dont il faisait hommage au temple; le présent lui a paru devoir être, sous cette forme, plus agréable à la divinité [1].

C'est parce qu'ils avaient ce caractère que ces bracelets étaient en or plein; d'ordinaire ces bijoux étaient creux. On s'arrangeait pour que la plaque dont ces tubes étaient faits fût assez forte pour ne point céder sous la pression des doigts. On pouvait craindre que le bracelet fût

1. Il y a en tout près d'un kilogramme d'or. Des deux bracelets, l'un pèse 443 et l'autre 449 grammes.

crevé par les chocs auxquels est exposé le bras : afin d'éviter ce danger, on remplissait de soufre l'intérieur du cylindre. Cette substance à la fois légère et résistante soutenait l'enveloppe de métal et l'empêchait de se déformer[1].

Pleins ou creux, ces cylindres d'or ou d'argent fournissaient un des modèles que les artistes phéniciens paraissent avoir reproduits le plus volontiers. Pas de fermoir; c'était grâce à son élasticité que le cercle de métal laissait passer le bras par une étroite ouverture, puis s'appliquait sur la chair de manière à tenir au poignet.



596. — Bracelet. Or. Cesnola, *Cyprus*, p. 311.

Il y a des bracelets qui ne sont qu'un anneau d'or massif, sans aucun ornement; ils pèsent de deux à trois cents grammes[2]; mais le plus souvent, là où le cercle s'interrompt, deux têtes d'animal, solidement rattachées au corps du cylindre, se font pendant et se regardent. Dans un des bracelets de Curium, ce sont deux têtes de lion, d'un excellent travail (fig. 596); le motif est original et d'un effet heureux; on dirait que les deux animaux se menacent et vont se saisir par la gueule. Même composition dans deux bracelets en or creux, d'une conservation merveilleuse, que l'on peut citer parmi les plus beaux bijoux de style purement oriental qui aient été trouvés en Phénicie; le cercle s'y termine par deux têtes de taureau, à très courtes cornes[3]. Parfois l'artiste a voulu varier le thème; ainsi, dans un bracelet du même genre, à un des bouts il y a une tête de chèvre sauvage (*capra œgagros*), et à l'autre une tête de bélier. Enfin quelquefois il n'y a

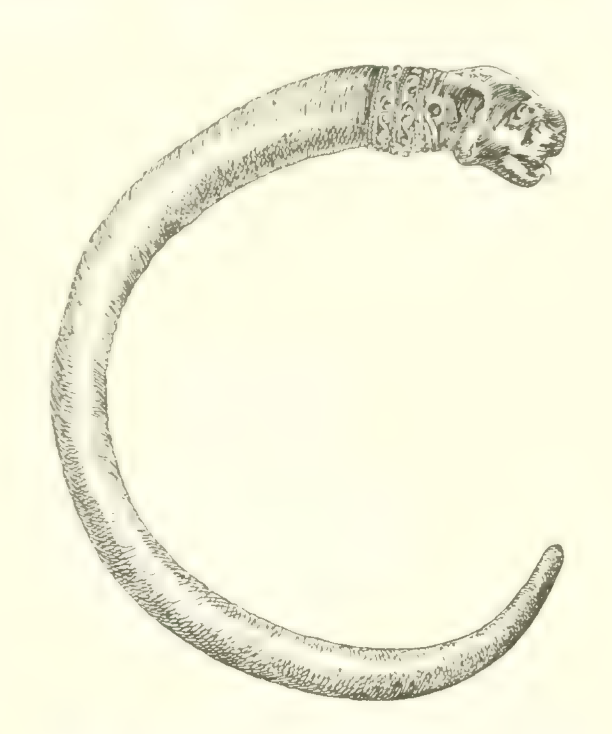
1. C'est M. de Clercq qui m'a fait faire cette observation. Sur quelques bijoux de sa collection, qui étaient fendus ou brisés par un des bouts, il m'a montré comment le soufre tombait, dès que l'on grattait avec la pointe du canif.

2. Cesnola, *Cyprus*, p. 311.

3. Ces deux pièces admirables appartiennent à M. de Clercq; il en est de même de la pièce que nous citons ensuite.

qu'une tête d'animal, comme dans ce bracelet de Camiros (fig. 597); l'autre extrémité se termine en queue de serpent. Le bijou est en argent; mais le masque du lion était doré. Ce type paraît emprunté plutôt à l'Assyrie qu'à l'Égypte[1].

Un autre genre, c'est celui de ces bijoux dans lesquels des pierres fines ou des émaux de couleur étaient encastrés entre de minces lames de métal. L'Égypte a laissé de très remarquables échantillons de cette industrie, dont les produits peuvent, à première vue, se confondre avec ce que nous appelons les *émaux cloisonnés*. Nous en avons déjà fait connaître plusieurs échantillons[2]; voici encore un bracelet égyptien, d'une grande richesse, qui est fait de deux demi-cercles rattachés par des charnières (fig. 598). Au milieu d'un cadre rectangulaire se détachent d'élégantes palmettes, découpées à jour, et des fleurs d'un dessin capricieux. On n'a rien retrouvé d'aussi compliqué à Cypre ni dans les autres gisements phéniciens; deux bracelets de Curium sont pourtant d'un travail analogue à celui de ces magnifiques bijoux thébains. Ce sont des bandeaux d'or sur lesquels ressortent des rosaces, des fleurs et d'autres dessins en haut-relief; dans l'intérieur des pétales et entre les bâtons verticaux qui coupent le champ en plusieurs compartiments, on distingue encore les restes d'un émail bleu (fig. 599).



597. — Bracelet. Argent. Musée Britannique.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

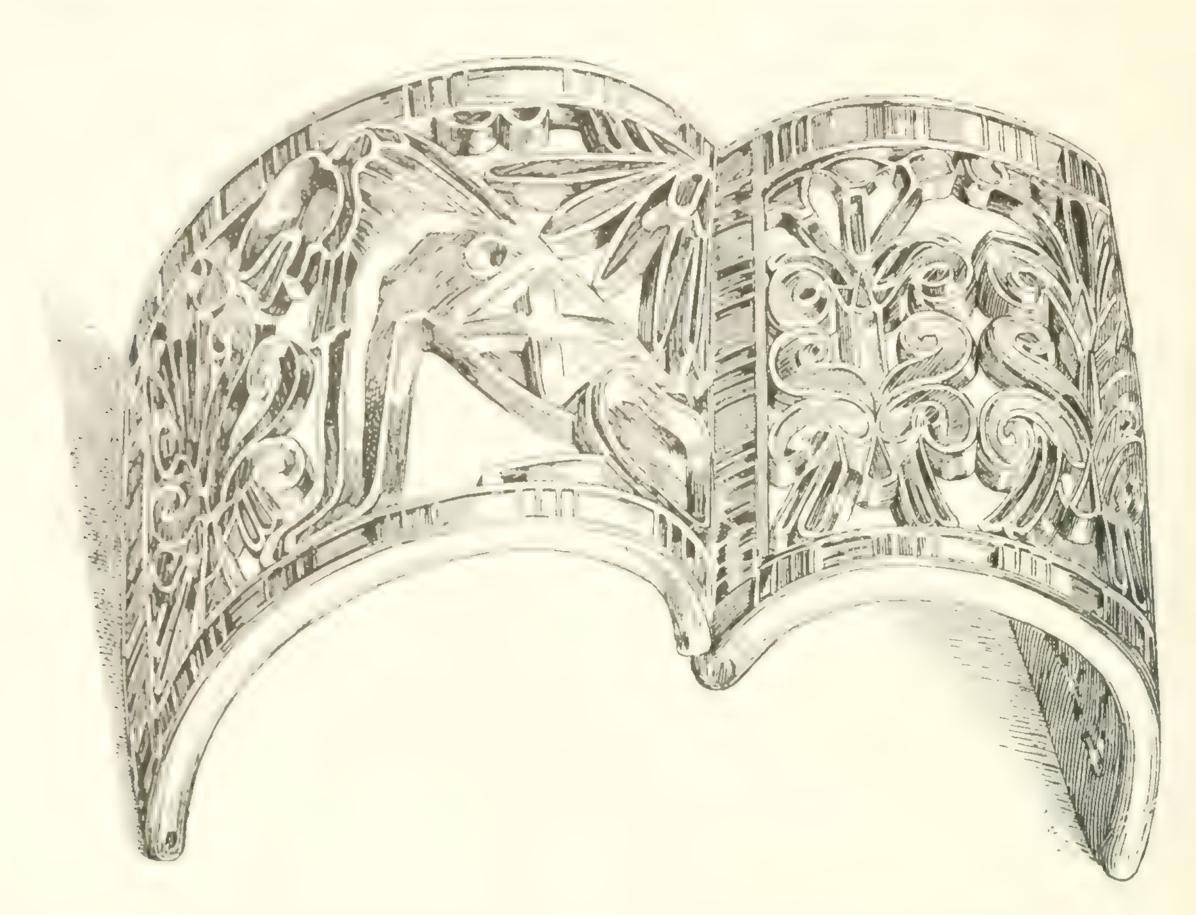
Au contraire, c'est plutôt dans les monuments assyriens que nous trouverions le modèle de ces bracelets au milieu desquels il y a un médaillon[3]. Le plus intéressant en ce genre provient du trésor de Curium (fig. 600). Il est formé d'une triple rangée de perles d'or; au milieu, un large médaillon ovale, en or, à l'intérieur duquel se trouve

1. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 763-765 et fig. 430, 431.

2. *Ibid.*, t. I, pp. 831-834, fig. 566, 567, 568. Voir p. 837 en quoi ces ouvrages se distinguent des véritables *émaux cloisonnés*.

3. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 8 (au bras gauche), 15, 29, 250 et planche X, au bras du roi.

un onyx, monté dans un cercle d'argent. Mais, tandis que l'or et la pierre ont résisté, l'argent a été détruit par l'oxydation ; il n'en restait



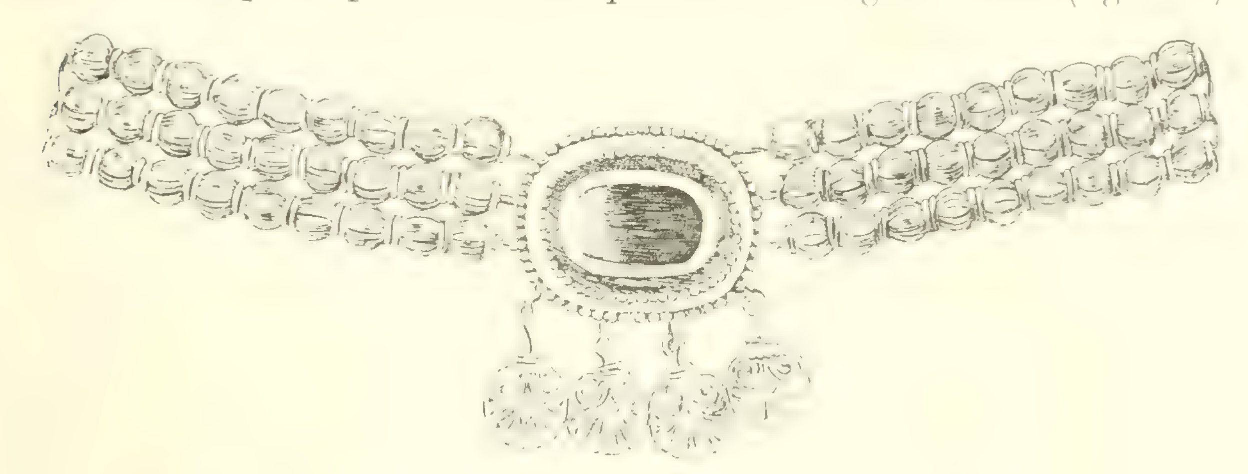
598. — Bracelet égyptien. Or. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

que quelques parcelles. Du médaillon pendent quatre crochets qui soutiennent de petits disques d'or, sur lesquels, par-dessus des volutes semblables à celles que nous ont offertes les chapiteaux des stèles cypriotes (fig. 51, 52, 53, 152), s'épanouit une jolie palmette. La composition est plus simple, mais l'exécution est encore très soignée dans un autre bracelet de Curium (fig. 601). Des fleurs de lotus, opposées par la base, dessinent entre elles des compartiments dont chacun renferme deux boules que l'on peut prendre pour des fruits ; au point où se touche le pédoncule des deux fleurs, une fine rosace, en forme de marguerite, cache le point de jonction. Nous avons un bijou plus commun dans un



599. — Bracelet. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

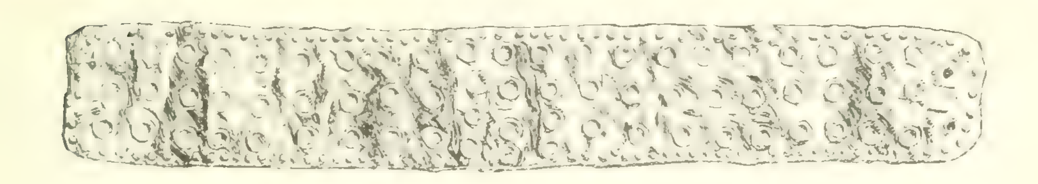
bandeau qui n'a d'autre ornement qu'un grènetis au pourtour et, dans tout le champ, de petits cercles qui font une légère saillie (fig. 602).



600. — Bracelet. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

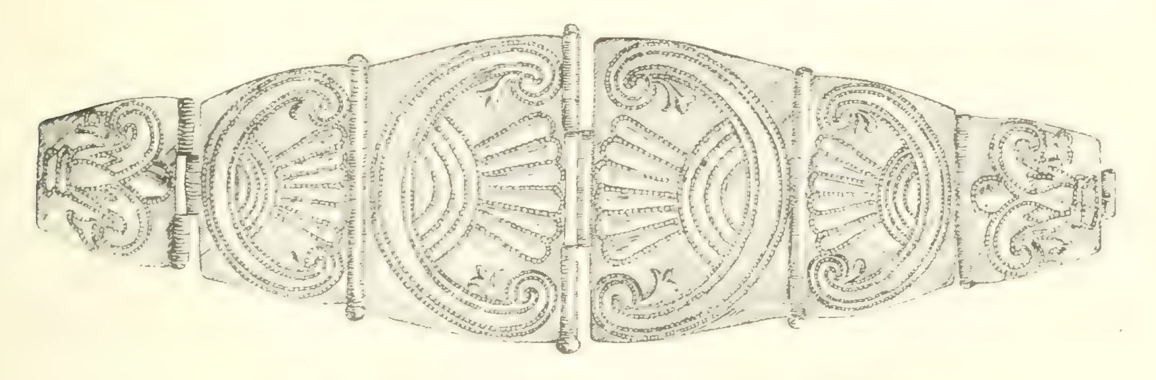
Sauf le dernier, tous ces bijoux trouvés en Syrie ou à Cypre sont d'une invention heureuse et d'une exécution adroite et brillante. Les





601, 602. — Bracelets. Cesnola, *Cyprus*, p. 312.

nécropoles de la Sardaigne ont aussi fourni quelques bracelets curieux. La matière n'en est pas moins précieuse, ni le travail soigné ; mais le



603. — Bracelet. Dessin de Saint-Elme Gautier.

dessin n'y est pas aussi riche et aussi varié, la proportion n'y est pas aussi heureuse que dans les bijoux du même genre qui sont sortis des ateliers de l'Orient. Le Musée Britannique possède un bracelet en or que l'on dit provenir de Tharros (fig. 603) ; on y reconnaît d'ailleurs, à

première vue, un bijou phénicien ; la palmette qui s'y répète quatre fois et les courbes qui l'enveloppent et l'encadrent rappellent tout à fait, par leur disposition très particulière, les palmettes du couronnement des stèles cypriotes (fig. 51, 52, 53, 152) et celles de deux dalles d'albâtre qui ont été rapportées d'Arad (fig. 73 et 76). Le fleuron qui remplit le champ, dans les deux pièces du fermoir, ressemble beaucoup à celui qui supporte la palmette, dans celle de ces dalles que décorent les deux sphinx affrontés (fig. 76). La masse est la même ; seulement il y a ici des détails d'une extrême finesse, que ne comportait pas le travail plus sommaire d'une décoration architecturale. C'est de la corolle d'une fleur que semblent sortir les deux volutes, et chacune d'elles se termine par une petite feuille triangulaire. Dessinés par un grènetis très fin, tous les traits de ces motifs ont une précision singulière ; mais l'ensemble n'est pas exempt de quelque sécheresse et de quelque lourdeur. On est au contraire tenté de trouver un peu grêle un autre bracelet de la même provenance (fig. 604) ; cependant la boule qui en forme le milieu est ornée d'enroulements qui ne manquent pas d'élégance[1].



604. — Bracelet. Or. Musée Britannique.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

L'usage des anneaux était encore plus répandu que celui des bracelets ; il y en avait de tous les prix et de toutes les matières, depuis la bague de verre ou d'ambre jusqu'au simple cercle d'or et à celui qui était muni d'une pierre gravée, d'un scarabée ou d'un scarabéoïde tournant autour d'un axe ; il y en avait de tous les modèles, les uns, comme en Égypte, ayant la forme d'un serpent roulé sur lui-même, d'autres faits d'une chaînette ou d'une tresse, beaucoup ne se composant que d'une tige métallique ronde ou triangulaire qui, vers son milieu, a un renflement elliptique où le burin a quelquefois mis une image. On rencontre partout des bagues dans les sépultures phéniciennes ; ainsi

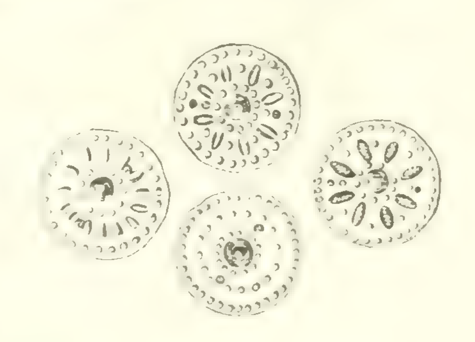
1. Le Musée Britannique possède la paire.

à Tharros, nous disent les explorateurs des tombes sardes, il s'en est trouvé des milliers ; toutes les femmes des villages voisins en portent au doigt qui proviennent des tombes[1].

A côté des bagues on rencontre aussi les sceaux, que l'on en distingue à leur dimension ; ils se portaient suspendus par un cordon au col ou au poignet. Nous en avons déjà reproduit un qui provient de la côte de Syrie (fig. 146); en voici un autre qui a été découvert à Curium (fig. 605); un scarabée dont le plat porte un type pseudo-égyptien est monté sur un gros cercle d'argent. Il y a de ces sceaux qui sont encore pourvus de l'anneau où s'insérait le fil de suspension[2]. C'était sur le vêtement qu'étaient semés, nous ne savons pas bien à quelles places et dans quel ordre, ces boutons d'or et d'argent que l'on a recueillis, en grand nombre, à Cypre, en Sardaigne et dans ces tombes de Camiros qui renferment des terres émaillées, des verroteries et des ivoires d'un caractère tout oriental[3]. Leur goût est tout à fait le même que celui de ces pâtes de verre dont l'origine ne saurait guère être l'objet d'un doute (fig. 534-541). De ces boutons, les uns sont décorés de rosaces d'un dessin très sommaire ou de simples cercles marqués par des points (fig. 606) ; il en est enfin, de moindre diamètre, qui n'ont d'autre



605. — Sceau. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXVI.



606. — Boutons. Camiros. Musée Britannique.

1. On trouvera des échantillons de ces bagues phéniciennes de la Sardaigne dans la dissertation spéciale que leur a consacrée Spano (*Anelli antichi Sardi* dans le *Bullettino archeologico sardo*, t. V, pp. 16-20, 54-59, 73-76).

2. Cesnola, *Cyprus*, pl. XXVII.

3. Ainsi, dans une seule tombe de Kition, dans celle où fut découvert le grand vase de bronze dont nous avons reproduit le rebord et les anses (fig. 555 et 556), M. de Cesnola, qui dirigeait la fouille, recueillit 30 gros boutons d'or, bombés et sans ornement, plus 18 boutons ronds, mais plats, avec dessins estampés, en léger relief. Ces boutons étaient formés d'une feuille d'or appliquée sur une âme de soufre ; dans les boutons bombés, une partie du soufre était encore en place. Ces deux espèces de boutons étaient percés de petits trous (lettre de M. de Cesnola du 10 octobre 1883). Parmi les objets provenant de Tharros qui sont entrés au Musée Britannique en 1856, on peut voir une quantité considérable de ces boutons d'or et d'argent qui se cousaient sur les vêtements.

ornement que quelques points près de la circonférence; mais leur surface bombée et polie réfléchissait et renvoyait la lumière (fig. 607). Ces objets sont percés de trous très fins ou bien ils ont par derrière une petite queue qui servait à les coudre sur l'étoffe.

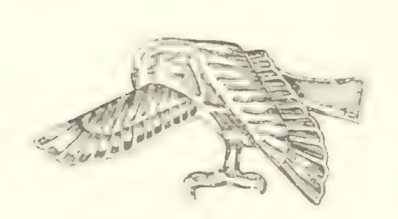
Voici enfin deux fragments, qui peuvent avoir fait partie soit d'un pectoral, soit d'un collier, et dont le style nous paraît plus phénicien que grec. Dans l'un d'eux, les têtes de lion adossées, qui se détachent en relief sur une sorte de coquille, font penser à celles qui terminent plusieurs bracelets (fig. 608); l'autre pièce est un épervier (fig. 609); les ailes y présentent la disposition caractéristique dont les exemples ne sont pas rares sur les coupes historiées (fig. 36 et 552), disposition que les orfèvres de la Phénicie avaient d'ailleurs empruntée à l'Égypte. Ces deux débris proviennent l'un et l'autre de la Crète, dont les très anciennes relations avec la Phénicie sont attestées par l'histoire; les anciens mentionnent en Crète des mythes et des cultes où l'on reconnaît aisément la marque des religions syriennes. D'ailleurs, par sa situation même, la Crète dut être un des premiers points de relâche où s'arrêtèrent les navires syriens, quand ils se lancèrent à la découverte dans la direction du nord et de l'ouest. Peut-être est-ce dans l'île même qu'a été façonnée une pièce curieuse, à laquelle les inventaires du Musée Britannique attribuent la même provenance qu'aux deux pièces précédentes. Dans l'animal que représente ce petit ouvrage, d'une exécution très ferme, on reconnaît cette chèvre sauvage que les montagnards de *Sfakia* et de *Selino* poursuivent et tuent encore dans le voisinage des hauts sommets (fig. 610); c'est l'*agrimi*, comme on l'appelle aujourd'hui dans le dialecte crétois; j'en ai vu les longues cornes recourbées dans la maison de plus d'un de ces chasseurs. Si nous insérons ici ce monument, c'est surtout parce qu'il est issu de fouilles qui ont procuré ces autres objets où nous avons cru reconnaître la facture phénicienne; le travail est le même, et il y a certains rapports d'arrangement. Un bracelet de Curium nous a déjà montré, suspendus à un



607. — Boutons. Camiros. Musée Britannique.



608. — Fragment d'un bijou d'or. Musée Britannique. Dessin de Saint-Elme Gautier.



609. — Épervier. Or. Musée Britannique. Dessin de Saint-Elme Gautier.

médaillon, ces petits disques qui tombent ici des jambes de l'animal (fig. 600). Était-ce d'un collier, était-ce d'un bracelet que faisait partie ce morceau? Nous ne saurions le dire; ce qui est certain, c'est qu'il servait de pendeloque; on distingue encore au milieu des cornes l'anneau où passait le fil[1].

Les monuments que nous avons décrits témoignent d'une habileté technique tout à fait supérieure. Il est tel d'entre eux qui n'a pu être exécuté que par des ouvriers doués d'une finesse de vue et d'une adresse de main qui surprennent les connaisseurs. Il va de soi que les artistes qui ont façonné tous ces bijoux savaient souder l'or soit avec lui-même, soit avec d'autres métaux. Sans la soudure jamais ils n'auraient pu produire des pièces aussi compliquées, ni appliquer tous ces filigranes et ces légers grènetis sur les plaques de métal qui formaient le champ où s'enlevaient leurs dessins. C'était à l'Égypte que la Phénicie avait emprunté ce procédé; les orfèvres égyptiens le pratiquaient au moins depuis le temps des dynasties thébaines; mais l'industrie phénicienne paraît en avoir singulièrement développé et perfectionné l'emploi. Ses artistes arrivaient ainsi à des effets que n'avaient pas connus leurs maîtres de Memphis et de Thèbes. La bijouterie égyptienne a très grand air; on l'admire pour la noblesse de ses proportions, pour la richesse des matériaux qu'elle emploie et pour la manière dont elle les dispose; le dessin de ses ouvrages a de l'ampleur; les tons éclatants s'y juxtaposent et s'y fondent dans une heureuse harmonie; mais les plus merveilleux de ces bijoux gardent toujours quelque chose d'un peu massif; on serait tenté de croire que le joaillier demandait à l'architecte l'esquisse de ses modèles[2]. Quant à la bijouterie assyrienne, elle est plus lourde encore; elle a de l'ampleur et de riches colorations; on y retrouve dans certains détails la marque de cette puissance qui caractérise l'art de ses sculpteurs; mais elle n'a que bien rarement l'élégance qui est la première qualité des



610. — Chèvre. Or. Musée Britannique. Dessin de Saint-Elme Gautier.

1. Nous aurions pu reproduire encore ici, parmi ces pièces détachées d'ensembles qui ont été détruits, une tête de la déesse Pacht, en argent, qui figure au Musée Britannique parmi les bijoux découverts à Tharros. Il est probable que c'était un pendant de collier.

2. *Histoire de l'Art*, t. I, p. 840.

objets de parure et de luxe[1]? Partout répandus, dans la vallée de l'Euphrate comme dans celle du Nil, les Phéniciens avaient tous ces types à leur disposition ; ils s'en sont inspirés, comme le prouvent certaines ressemblances qui ne peuvent être l'effet d'une simple rencontre ; mais ils ont poussé le métier bien plus loin que leurs maîtres.

Le stimulant, ce fut peut-être l'intérêt personnel, le désir qu'éprouva le marchand de produire, pour l'exportation, des bijoux qui, avec une moindre quantité de métal précieux, eussent autant et plus d'apparence que ces bijoux pleins et un peu rustiques. Quoi qu'il en soit, dans les ateliers de la Phénicie, les barres, les fils, les plaques d'or et d'argent s'amincirent et s'assouplirent. Les premiers, ces artisans semèrent sur leurs fonds cette poussière de grains d'or presque imperceptibles, dont le secret devait leur être dérobé par les bijoutiers étrusques ; les premiers, ils surent composer, avec des mailles d'une incroyable ténuité, de fines et brillantes chaînettes. Les fils légers que courbaient et fixaient leurs pinces leur permirent de tracer sur les surfaces qu'ils avaient à décorer des dessins d'une grâce savante et des enroulements compliqués. Là où il fallait modeler une fleur ou une tête d'animal, leur burin apprit à terminer, avec une rare sûreté, le travail que le ciseau avait commencé sur l'envers de la feuille. Pour tout dire, en un mot, aucune des ressources de l'art, tel que l'ont pratiqué les peuples les plus civilisés, ne leur est demeurée étrangère. Le seul progrès dont les Grecs puissent se faire honneur, le seul avantage qu'ils aient eu sur leurs devanciers, c'est que, dans les plus beaux de leurs bijoux comme sur leurs pierres gravées, ils ont fait une grande place à la figure humaine ; malgré l'exiguïté des dimensions auxquelles force était de la réduire sur le chaton d'une bague ou dans la pendeloque d'une boucle d'oreilles, ils ont su lui conserver, sur les plus petits même de ces monuments, toute la noblesse de proportions et toute la pureté de lignes que leurs sculpteurs avaient appris à lui donner dans leurs statues et dans leurs bas-reliefs. Ce qui domine au contraire dans la bijouterie phénicienne, c'est l'ornement géométrique et l'ornement végétal ; les motifs empruntés au règne animal y paraissent, et y sont traités souvent avec talent, d'une façon large et vraiment décorative ; mais l'homme en est presque absent ; c'est tout au plus s'il y est représenté par quelques têtes viriles ou féminines, qui n'y occupent qu'une place très secon-

1. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 761-768.

daire. Comme figurine de quelque importance, on ne pourrait guère citer que ce buste d'Isis qui paraît avoir été si fort en vogue dans les ateliers de l'Occident (fig. 589). Il n'y a rien là qui puisse nous surprendre ; les Phéniciens n'ont jamais senti, comme l'avait fait l'Égypte et comme le fera plus tard la Grèce, ce qu'il y a, chez l'homme, de beauté dans la forme vivante, dans les inflexions du contour qui la limite et dans la variété des mouvements qui en modifient de mille manières l'aspect et le caractère expressif; à proprement parler, ils n'ont pas eu de statuaire. Ce que n'a pas donné là le sculpteur, qui remplit une sorte d'office public en prêtant un corps aux dieux et en conservant l'image des rois, devait-on l'attendre de l'humble artisan qui, sans autre ambition que celle d'être bien payé, travaillait à satisfaire, chez ses concitoyens comme chez les étrangers, ces instincts de luxe et ce goût de la parure dont la femme n'a pas le monopole?

Le joaillier phénicien a pu d'ailleurs renoncer à ce genre d'ornements sans que son œuvre se trouvât condamnée, par suite de ce sacrifice, à une réelle infériorité. Il n'y a pas de raison pour que la figure n'entre pas dans la composition des bijoux; par sa seule présence elle leur donnera parfois plus de valeur et un genre d'intérêt tout particulier; mais elle n'y est pas nécessaire. Les bijoux ont pour objet d'ajouter au prestige de celui qui les porte, en le faisant paraître plus riche, plus imposant et plus beau. Ce résultat, ils l'obtiennent grâce surtout au prix, à l'éclat et à la couleur des matériaux qui les constituent, grâce aussi à l'heureux choix de leurs proportions et à l'élégance de leurs lignes, conditions qu'un artiste intelligent saura remplir sans avoir recours à l'emploi de la figure. Peut-être même pourrait-on dire, non sans quelque vérité, que le joaillier, s'il cède à la tentation d'attribuer, dans ses ouvrages, une trop grande place à la figure, risque de s'engager dans une fausse voie. Le bijou doit toujours rester un simple complément de la personne, des cheveux qu'il rend ou plus noirs ou plus blonds, du teint dont il relève la fraîcheur, du front et du visage qu'il encadre, des attaches ou des extrémités dont il fait valoir la finesse. Ce caractère, il ne le perdra jamais tant qu'il demandera tous ses effets à de simples combinaisons de lignes droites et de lignes courbes qui circonscrivent des espaces diversement colorés. Les feuillages et les fleurs, les animaux réels ou factices, discrètement mêlés à ces caprices de l'ornement linéaire, garderont encore cette valeur purement décorative qui sied en pareil lieu; mais la figure humaine, introduite à cette place et y prenant

l'importance d'une véritable statuette, attirera parfois trop l'attention sur elle-même; elle exposera le bijou, si l'on peut ainsi parler, à oublier le rôle qui lui convient et à sortir de sa fonction d'accessoire et de compagnon discret. On alléguera peut-être, il est vrai, que si les Phéniciens ont évité de courir ce danger, c'est surtout par impuissance, parce qu'ils n'étaient pas capables de modeler en se jouant quelque élégante et svelte figurine; mais, en tout cas, on devra reconnaître qu'ils ont eu un sentiment très juste des conditions que la nature même des choses fait à cet art du bijou dans lequel ils ont servi de maîtres à toute l'antiquité.

Parmi les joyaux que nous avons portés au compte des Phéniciens, il en est plusieurs, surtout parmi ceux qui proviennent de Curium, que l'on pourrait aussi, sans invraisemblance, attribuer à des ouvriers grecs du sixième ou même du cinquième siècle; tel est, par exemple, le collier que décore une tête de Méduse (fig. 576 E); mais, que les auteurs de ces ouvrages aient parlé grec ou phénicien, nous n'en avions pas moins le droit d'insérer ici ces monuments et de nous en servir pour faire connaître les procédés et le goût de l'industrie phénicienne. Celle-ci peut certainement revendiquer comme ses élèves et ses continuateurs les artisans de race grecque qui ont peut-être exécuté, dans certaines villes de Cypre, quelques-uns de ces bijoux. D'ailleurs il est possible que, pendant bien longtemps, même dans les cités où prédominait de beaucoup l'élément grec, ce métier soit resté presque exclusivement aux mains d'ouvriers originaires de la Syrie, qui se transmettaient, de père en fils, la tradition et les secrets du métier. C'est ainsi qu'à Rome, plusieurs siècles durant, les Étrusques établis et groupés dans le quartier que l'on appelait le *Vicus tuscus* ont gardé le monopole de la fabrication et du commerce de la bijouterie.

Fût-il prouvé que nous devons renoncer à porter ici en ligne de compte quelques-uns des objets que nous venons de figurer et de décrire, nous n'aurions pas à modifier sensiblement la définition que nous avons essayé de donner du style de la joaillerie phénicienne; il resterait toujours assez de bijoux à propos desquels on ne saurait avoir de doutes sérieux. Dans le style et dans la physionomie de presque tous ces monuments, où qu'ils aient été trouvés, il y a quelque chose qui en trahit et qui en déclare l'origine; on y reconnaît le caractère que nous avons signalé comme celui qui distingue toute l'œuvre plastique de ce peuple, l'imitation successive et parfois simultanée des types créés par l'Égypte et de ceux qui doivent leur naissance

à l'Assyrie. Pour confirmer l'induction qui se tire ainsi de la facture et de l'aspect de ces bijoux, veut-on une preuve de plus? Cette preuve, c'est la Sardaigne qui nous la fournit. De ses nécropoles sont sortis nombre de joyaux qui ne diffèrent que par des nuances à peine marquées de ceux qui ont été découverts dans les tombes de la Syrie et de Cypre ou dans le trésor de Curium. De part et d'autre, même emploi des terres émaillées et de la verroterie, produits d'une industrie tout orientale, que la Grèce n'a jamais tenté de s'approprier; à ces émaux et à ces perles de verre sont mêlés, à Cypre comme en Sardaigne, les mêmes vases minuscules, les mêmes glands, les mêmes fleurs et boutons de lotus, les mêmes masques d'hommes ou d'animaux, exécutés en or ou en argent par des procédés tout pareils. Il y a plus de finesse et d'élégance dans les bijoux cypriotes que dans ceux de Caralis et de Tharros; mais, à cela près, c'est le même répertoire de motifs, le même esprit et la même facture. Les fouilles opérées en Sardaigne ont fourni à la critique le critérium et le moyen de contrôle qui lui ont trop longtemps fait défaut; grâce aux matériaux qu'elle en a tirés, elle peut aujourd'hui se risquer, avec bien plus de confiance qu'autrefois, à tracer la ligne de démarcation qui sépare l'art phénicien de l'art grec archaïque.

§ 6. — LES MEUBLES ET LES OBJETS DE TOILETTE

Du jour où les Phéniciens avaient commencé de visiter les rivages des îles semées dans la Méditerranée, puis ceux des continents qui l'entourent, ils avaient éveillé, chez tous les peuples qui étaient devenus leurs clients, certains goûts de bien-être et de luxe qu'ils avaient tout intérêt à développer. Le moyen d'obtenir ce résultat, c'était de multiplier et de diversifier les objets destinés à tenter toutes ces jeunes et naïves convoitises, c'était d'offrir à ces besoins nouveaux des satisfactions de plus en plus variées et faciles. Leurs navires n'emportèrent donc pas seulement des vases en terre et en métal, de la verroterie, des pièces d'orfèvrerie et des bijoux; leur industrie se chargea de fournir tous ces objets que l'on peut désigner par le terme très général d'ustensiles de toilette et de meubles d'appartement; elle fit, comme nous dirions, la bimbeloterie et la tabletterie.

Parmi les produits que les cités phéniciennes exportaient et qu'elles répandaient un peu partout, il y en avait qui, par leur nature même et

par les usages auxquels ils étaient destinés, provoquaient la confection et favorisaient le placement de maints de ces articles où pouvait briller l'esprit de ressource et l'adresse de l'ouvrier sidonien ou tyrien. Un exemple suffira. Un des principaux commerces de la Phénicie, un de ceux qui lui donnèrent certainement les plus beaux bénéfices, ce fut celui de la parfumerie[1]. Aujourd'hui nos usines parisiennes expédient dans le monde entier des pommades, des huiles et des savons préparés avec les essences tirées des jasmins et des roses, des tubéreuses et des violettes qui fleurissent sur les coteaux de Nice et de Grasse, au pied des oliviers. Ainsi faisaient, pour tous les riverains de la Méditerranée, les ateliers phéniciens. On s'y était approprié tous les secrets de l'Égypte et de la Chaldée; on avait inventé des recettes nouvelles. De l'Afrique, de l'Asie, de l'Arabie, de toute l'Asie antérieure et peut-être même des côtes de l'Inde, navires et caravanes leur apportaient tous les aromates dont la forte ou douce senteur pouvait flatter l'odorat. On ne savait pas encore distiller; mais avec ces résines et ces gommes, avec les bois de senteur, avec la poussière embaumée du pollen, avec les fleurs fraîches ou sèches, entassées dans les couffes en tresses de palmier, on obtenait des liqueurs très concentrées, des graisses et des huiles odorantes dont quelques-unes passaient pour avoir des produits pharmaceutiques[2]; d'autres n'étaient que pour l'agrément. Nombre d'ouvriers étaient employés à ces travaux; Tyr et Carthage devaient avoir leur *bazar des parfums*, comme l'ont aujourd'hui Stamboul, Damas et le Caire; dans ces villes, quand on approche de ce quartier,

1. Scylax, dans un passage que nous avons déjà cité (*Périple*, § 112), nous montre les Phéniciens vendant aux habitants de la côte occidentale de l'Afrique, outre les terres émaillées et les verroteries de façon égyptienne, outre des poteries attiques, les parfums, μύρον. Ézéchiel (ch. XXVII) fait aussi allusion à tous les aromates que la Phénicie empruntait, pour les mettre en œuvre, aux différents peuples avec lesquels elle trafiquait :

> Dedan et Javan, depuis Uzal,
> Pourvoyaient tes marchés;
> Le fer travaillé, la casse et le roseau aromatique
> Étaient échangés avec toi (v. 29).
> . . . .
> Les marchands de Seba et de Raéma trafiquaient avec toi;
> De tous les meilleurs aromates,
> De toute espèce de pierres précieuses et d'or
> Ils pourvoyaient tes marchés (v. 12).

Le mot μύρον, par lequel les Grecs désignaient les parfums en général, paraît dérivé d'un mot sémitique, de l'hébreu *mor*, qui a le même sens. Le mot βάλσαμον, d'où vient, par l'intermédiaire du latin *balsamum*, notre mot *baume*, a dû être aussi emprunté aux Phéniciens; il représente le mot hébreu *bessem* ou *bassam*, qui est d'un emploi plus fréquent que *mor*.

2. Voir par exemple ce que nous avons dit ailleurs de la fabrication du *ladanum*, que l'on recueillait à Cypre (G. Perrot, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1[er] déc. 1878, pp. 526-527).

on le devine à l'odeur complexe et pénétrante qui s'en dégage et qui se répand au loin.

Les préparations qui sortaient de ces officines étaient assurées d'un marché très actif et très étendu; elles répondaient à des habitudes déjà très répandues et fortement enracinées chez les peuples de vieille civilisation, comme ceux qui habitaient les vallées du Nil et du Tigre. Quant aux tribus qui commençaient à faire l'apprentissage de la vie policée, ce goût leur vient bien vite; l'usage des parfums est une des pratiques auxquelles s'attache tout d'abord l'homme qui se dégoûte de la barbarie et qui prétend se distinguer du sauvage. Les clients ne manquaient donc pas; mais, pour les mieux attirer, on voulut donner un aspect engageant à la marchandise; on s'arrangea pour que les vases qui renfermeraient ou qui passeraient pour renfermer des parfums de prix eussent une certaine valeur, soit par la matière, soit par le travail. Ce fut dans cette pensée que l'on fabriqua tous ces flacons en albâtre oriental, en verre, en terre émaillée dont les échantillons se retrouvent jusque dans les tombes de l'Étrurie[1]; il y en eut même en cristal de roche et en or[2].

L'ivoire fut aussi employé à cet effet; c'est une des matières que les Phéniciens paraissent avoir mises en œuvre le plus volontiers et le plus habilement; il devait leur en venir de plusieurs sources. Ils en tiraient de l'Inde, par le golfe Persique et la Chaldée ou l'Arabie[3]. L'Afrique leur en fournissait aussi beaucoup par l'Égypte, où on la recevait de la haute vallée du Nil, et par les marchés des Syrtes, où l'apportaient les routes commerciales qui du pays des Garamantes condui-

1. La tombe dite de *Polledrara*, à *Vulci*, contenait plusieurs de ces alabastres, en terre émaillée, qui se terminent à leur sommet par des bustes de femmes (Micali, *Monumenti inediti*, pl. IV, fig. 2, 4). Un autre a la forme tout égyptienne d'une gourde et porte sur la tranche une inscription hiéroglyphique (Micali, pl. VII, fig. 4). Ces objets sont maintenant au Musée Britannique. Dans cette même galerie je trouve un alabastre, recueilli à Camiros, qui a la même forme que l'un des alabastres de Polledrara; seulement il est en albâtre et de plus la figure de femme qui le surmonte, au lieu d'avoir les deux mains croisées sur le globe ailé, tient d'une main une fleur, tandis que l'autre bras pend le long du corps. A cela près, les deux monuments ont un air de famille; ils sont tout à fait dans le même goût.

2. *Histoire de l'Art*, t. III, pp. 798 et 825.

3. Ézéchiel, XXVII, 15 :

> Les enfants de Dedan trafiquaient avec toi;
> Le commerce de beaucoup d'îles te passait par les mains:
> On te payait avec des cornes d'ivoire et du bois d'ébène.

Pour Reuss, les enfants de Dedan sont les Arabes du désert; il est question ici, croit-il, du commerce avec l'Inde, qui se faisait par l'entremise de caravanes arabes allant du golfe Persique à la Méditerranée. Les *îles* sont, comme toujours, des pays lointains. Voir aussi Smend, *der Prophet Ezekiel erklärt*, etc. (in-8°, 2e édition, 1880).

saient aux ports de la Méditerranée[1]. Presque tout l'ivoire que l'on travaillait à Carthage devait avoir cette dernière origine; les marchands en recueillaient aussi sur la côte occidentale de l'Afrique dans leur comptoir de Cerné[2]. Les magasins de Carthage renfermaient de grandes quantités d'ivoire; dans le butin que fit le vainqueur de Zama quand il envahit l'Afrique, l'ivoire est mentionné avec l'or et l'argent[3].

De tout cet ivoire on faisait des boîtes, des meubles, des ustensiles de toute espèce; l'Égypte et l'Assyrie nous ont déjà montré quel parti l'on savait tirer de cette belle matière[4]. Un des plus curieux échantillons de ce genre d'industrie, c'est l'objet dont les débris ont été trouvés dans une tombe de la nécropole de Sidon, dans celle même qui contenait le sarcophage d'Echmounazar[5]. Ramassés un à un dans les terres extraites de la fosse, un certain nombre de ces fragments se sont réduits en poussière au moment de la fouille ou, depuis lors, dans la vitrine où ils sont conservés; mais plusieurs sont en assez bon état pour qu'il soit possible de se faire une idée de l'ensemble. C'était une petite caisse où étaient disposés côte à côte plusieurs flacons, dont chacun devait renfermer soit un parfum, soit quelque substance comme du henné, du fard ou un autre cosmétique. Nous avons les tablettes qui formaient les montants et le dessus de la boîte (fig. 611, 612, 613). La pièce la plus curieuse est celle où est sculptée en assez léger relief une femme qui approche de ses narines une fleur de lotus qu'elle tient des deux mains (fig. 611). La longue robe qui la couvre et que rayent des plis symétriques est retenue au milieu du corps par une double corde,

1. Sur le commerce qui se faisait dans les places de la *Petite* et de la *Grande* Syrte, voir Perroud, *De Syrticis emporiis* (1881, Paris, in-8°), ch. xi : *de Commercio.* A ce propos, M. Perroud cite quelques passages de voyageurs modernes, qui donnent bien l'idée des denrées dont Carthage, par un ensemble de mesures savamment combinées, s'était assuré le monopole et que ses navires venaient enlever dans les échelles des deux Syrtes : « Ghadamès est bondée d'ivoire, de plumes, d'encens, de natron et de cuirs... Ghât envoie à Tripoli l'ivoire du Bornou, les cuirs, le musc et l'encens de Kano, les plumes du Bornou, du lac Tsad, du Damergou et de l'Adrar, les cuirs de Haoussa, les tapis et la poudre d'or de Timbouctou » (*De Syrticis emporiis*, pp. 143-144). C'est ce même territoire, dont Ghadamès est la capitale, que Pline (*Hist. nat.*, V, 4) désigne sous le nom de : *Elephantorum solitudines.*

2. Scylax, *Periplus*, § 112.

3. Appien, VIII, 23.

4. *Histoire de l'Art*, t. I, pp. 838-840, et t. II, pp. 729-732.

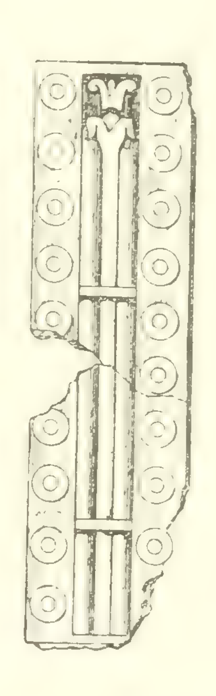
5. Renan, *Mission de Phénicie*, pp. 499-501. Gaillardot, qui a décrit ces fragments dans l'ouvrage de Renan, en a soupçonné la liaison; en les maniant devant moi, M. de Vogüé, qui en est aujourd'hui possesseur, m'a montré comment, malgré bien des lacunes, ils se laissent rapprocher et comment on devine la place que chacun d'eux occupait. A la condition de refaire un certain nombre de morceaux qui manquent, on pourrait restituer le coffret.

dont les deux extrémités, tombant en avant jusqu'aux pieds, se terminent par une sorte de gland ou de nœud. Les pieds sont nus; les cheveux, coupés courts sur le devant de la tête, forment en arrière une masse de boucles ou de tresses, comme celle que parfois de nos jours on renferme dans un filet.

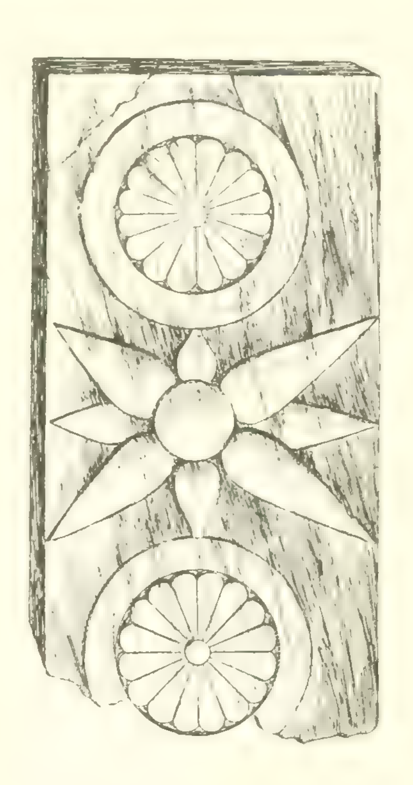
Unique en son genre, cette tablette ornée d'une figure appartenait peut-être à la partie antérieure du coffret. Deux autres plaques, de la même épaisseur, mais de dimensions différentes, sont plus simplement



611. — Tablette d'ivoire. Hauteur, 0m,075. Renan, *Mission*, p. 500.



612. — Tablette d'ivoire. Hauteur, 0m,116. Renan, *Mission*, p. 500.

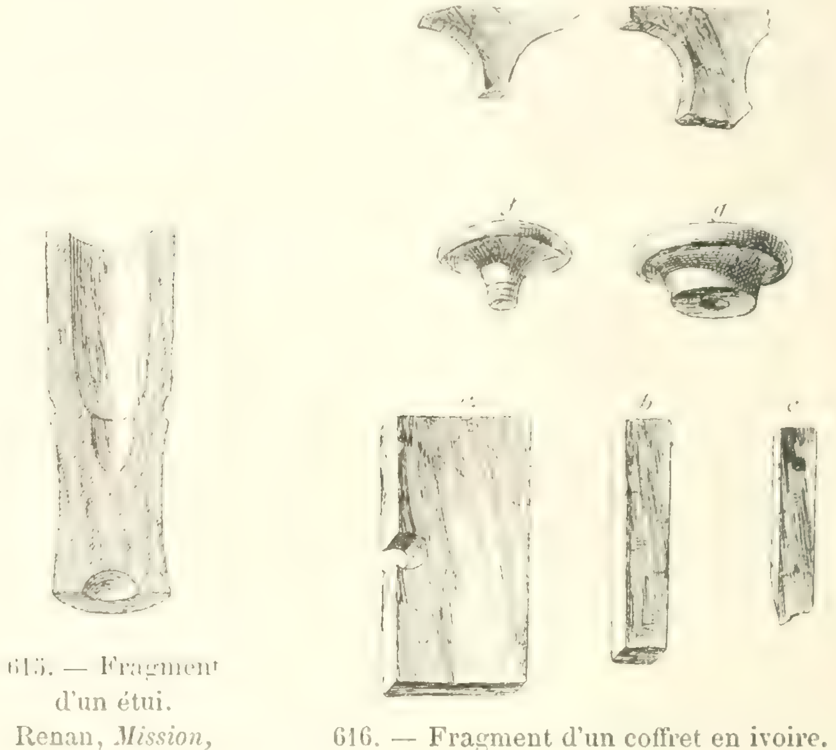


613. — Tablette d'ivoire. Hauteur, 0m,04. Renan, *Mission*, p. 500.

décorées. Sur l'une, ce qui semble être un faisceau de tiges reliées par des cordes se termine par deux fleurs de lotus superposées (fig. 612). De chaque côté de ce motif, deux bandes dont chacune contient une série de dix cercles gravés au trait, dont chacun en embrasse un plus petit. La troisième plaque, qui est brisée par l'un de ses bouts, porte un ornement formé de deux rosaces à seize pétales; entre elles, une fleur à huit pétales (fig. 613). Avec ces restes de ce qui devait former la paroi de la cassette, on a recueilli un étui cylindrique, fermé par un bouchon à tête hémisphérique (fig. 614); il contenait encore des traces d'une matière pulvérulente, colorée en vert par l'oxyde de cuivre. Voici encore la partie inférieure d'un autre étui de la même dimension, coupée vers le milieu, dans le sens de sa longueur, par le

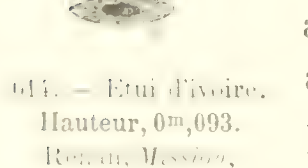
délitage de l'ivoire (fig. 615); on y remarquait des vestiges d'une matière charbonneuse noire, non métallique. Enfin, à côté de plusieurs éclats d'autres plaques et d'autres flacons, il y avait aussi quantité de petits morceaux de formes et de dimensions diverses (fig. 616). Les uns sont rectangulaires (*a*) et portent sur une de leurs tranches un petit trou, régulièrement taillé; les autres (*b*) sont tout à fait prismatiques, tandis que quelques-uns, plus petits (*c*), se terminent, à l'une de leurs extrémités, en un biseau taillé seulement sur l'une des faces. Toutes ces pièces paraissent avoir appartenu à la monture intérieure,





615. — Fragment d'un étui. Renan, *Mission*, p. 500.

616. — Fragment d'un coffret en ivoire. Renan, *Mission*, p. 500.



614. — Étui d'ivoire. Hauteur, 0m,093. Renan, *Mission*, p. 500.

aux plaquettes verticales qui séparaient les flacons et aux tablettes horizontales qui les maintenaient en place; on reconnaît très bien celles où le col des bouteilles passait dans un trou circulaire (*d, e*). Il y a aussi des débris de bouchons (*f*) et l'orifice d'un flacon de plus petit calibre (*g*). Tout cela n'appartenait peut-être pas au même meuble; mais il y a eu certainement un coffret, haut au moins d'une douzaine de centimètres et où tout était en ivoire, aussi bien l'enveloppe extérieure que les vases rangés à l'intérieur. Les pièces multiples qui entraient dans la composition de ce meuble étaient habilement agencées; la décoration des faces ne manquait pas d'élégance et de variété: peut-être la figure de femme faisait-elle partie du couvercle.

Sur plusieurs des points où l'on relève la trace du commerce phénicien, il a été trouvé, des plaques d'ivoire qui paraissent avoir appartenu à des objets du même genre, boîtes ou flacons. Telle est, par exemple, cette tablette découverte à Carthage, par M. Salomon Reinach, dans les fouilles qu'il a faites en 1884 entre Byrsa et le port (fig. 617). L'objet a été recueilli à 3m,50 de profondeur, et le travail en est assez lourd et assez gauche pour qu'on puisse attribuer ce monument à l'époque où l'influence de l'art grec ne se faisait pas encore sentir à



617. — Tablette d'ivoire.
Hauteur, 0m,10.
Dessin de Saint-Elme Gautier.



618. — Tablette d'ivoire.
Louvre.
Grandeur d'exécution.



619. — Tablette d'ivoire.
Grandeur d'exécution.
Dessin de R. Elson.

l'industrie carthaginoise. Peut-être convient-il de reconnaître ici Tanit ou, comme on a dit plus tard, la Junon Céleste soutenant le globe de la lune. Camiros a fourni aussi beaucoup de fragments d'ivoire où les types et le travail ont le même caractère. En voici un qui appartient au Louvre (fig. 618). On y reconnaît les rosaces et les tresses qu'affectionne l'ornemaniste assyrien, et ces cercles concentriques que nous avons signalés dans un des fragments du coffret sidonien (fig. 612). Le Musée Britannique est encore plus riche en morceaux de cette provenance et de cette matière ; il possède nombre de petits montants où se retrouvent ces tresses et ces rosaces ; il a, de plus, des pièces où le décorateur ne s'est pas contenté de ces ornements linéaires. Ainsi, sur plusieurs tablettes assez épaisses, on rencontre une même figure de femme nue, qui a les bras allongés et collés le long du corps (fig. 619).

Le travail est beaucoup plus soigné, sans être guère moins gauche, dans un prisme triangulaire dont une des faces représente un buste de femme (fig. 620). Une abondante chevelure, disposée en tire-bouchon, encadre un visage très long, à menton osseux et pointu. Le type diffère assez de celui que nous ont offert les terres cuites qui nous ont paru le plus sûrement phéniciennes pour que l'on soit tenté de se demander



620. — Prisme d'ivoire. Grandeur d'exécution. Dessin de R. Elson.



621. — Envers du prisme. Grandeur d'exécution. Dessin de R. Elson.

s'il ne faut pas l'attribuer à des mains rhodiennes, qui l'auraient modelé dans l'île même, au temps du premier archaïsme grec; mais si nous le présentons ici, c'est qu'il paraît avoir été fait aux dépens d'un ouvrage antérieur, probablement phénicien. Le prisme, pour s'adapter au nouvel usage que l'on attendait de lui, a été recoupé; sur le revers on aperçoit la partie postérieure d'un lion, qui, d'après ce que l'on en voit, semble bien de travail asiatique (fig. 621). Sur d'autres tablettes on voit des animaux courants, de cette exécution lâchée qui est bien celle des artisans phéniciens (fig. 622). Nous remarquons, dans la même vitrine, les restes d'une boîte en ivoire qui avait la forme d'une barque; si nous n'en donnons pas le dessin, c'est qu'elle est en plusieurs morceaux détachés. Le couvercle était formé par un cygne dont la tête était retournée vers la queue. C'est là un motif tout égyptien. Dans la galerie égyptienne du Musée Britannique, j'ai retrouvé deux boîtes en ivoire qui reproduisent exactement ce motif; elles sont malheureusement brisées en partie. On présume que le motif, quand il était complet, représentait un cygne qui donnait à manger à ses petits. A l'une d'entre elles sont joints, dans l'armoire,



622. — Tablette d'ivoire. Grandeur d'exécution. Dessin de R. Elson.

deux petits poissons qui ont été ramassés avec le cygne et où l'ivoire a tout à fait le même ton. Il y a lieu de croire qu'ils ont appartenu au même ensemble.

Dans ces ouvrages en ivoire, on conserva très tard, en mémoire du passé, l'habitude de préférer des thèmes de physionomie égyptienne et orientale. Ainsi la collection Lawrence-Cesnola, à Londres, contient un tout petit coffret d'ivoire qui n'est, semble-t-il, que du temps des Ptolémées[1]; il provient de Kition, et il a été trouvé dans une cachette; il y était enfermé dans une boîte ronde de plomb, qui elle-même était dissimulée entre deux patères appliquées l'une sur l'autre. Il y a sur le couvercle une tête d'homme d'un bon style grec, tandis que les images gravées au trait sur le corps de la boîte sont tout égyptiennes de données et de facture. Deux personnages, l'un enveloppé dans son manteau, l'autre vêtu d'un simple pagne, sont agenouillés devant des autels à faces en talus, dont la forme est celle de la partie supérieure d'un pylône. Sur l'un de ces autels est un taureau, et sur l'autre un ibis. C'est à se demander si le médaillon qui forme le dessus de la boîte n'est pas une pièce remise après coup par un propriétaire qui aurait fait restaurer un objet ancien auquel il avait quelque raison de tenir.

On pourrait allonger beaucoup cette liste des ivoires qui sont sortis des ateliers de la côte syrienne; nous n'en citerons plus qu'un, qui est intéressant, moins par sa décoration que par un signe qu'il porte, signe qui en trahit l'origine phénicienne. C'est un fragment qui appartient au Musée Britannique, et qui paraît provenir des dernières fouilles de M. Rassam en Assyrie. Il consiste en une plaque mince, quadrangulaire, qui a une légère courbure cylindrique. Sur sa face convexe est sculpté, en très bas-relief, un scarabée aux quatre ailes éployées, vu de dos. La sculpture était primitivement remplie de pâtes colorées et rehaussées d'or; les pâtes sont tombées en grande partie et ont laissé à nu le champ sous-jacent. C'est sur ce champ, dans l'aile gauche du scarabée, que se trouve, assez profondément incisé dans l'ivoire, un *beth*. Évidemment, il était recouvert par la pâte, et, par conséquent, non destiné à être vu, une fois l'ouvrage achevé. On doit le considérer comme une indication numérique, peut-être comme une marque de pose, marque qui aura servi à guider l'ouvrier dans le montage ou dans la décoration ultérieure de la pièce; c'était *la plaque n°* 2.

1. Al. di Cesnola, *Salaminia*, pp. 73-75.

On a d'autres exemples de lettres phéniciennes isolées inscrites ainsi sur de menus objets, lettres auxquelles il convient d'attribuer cette même valeur de numérolage industriel[1].

Si la Mésopotamie, la Syrie, Cypre et les îles grecques offrent ainsi nombre d'ivoires plus ou moins ornés où l'on croit reconnaître des produits de l'industrie phénicienne, ces ouvrages semblent avoir été particulièrement recherchés en Occident, où ils avaient le caractère d'objets de grand luxe; c'est là, c'est dans les nécropoles du Latium et de l'Étrurie que l'on a trouvé les plus belles sculptures orientales sur ivoire. Peut-être aurons-nous l'occasion d'en décrire et d'en reproduire quelques-unes lorsque nous ferons l'inventaire du mobilier de ces tombes et que nous chercherons quelle influence ont pu exercer sur le premier développement des Italiotes et des Étrusques les modèles que ces peuples ont tirés de l'Orient; pour le moment, nous nous contenterons d'offrir un seul échantillon de ces plaques d'ivoire, décorées de nombreuses figures, qui se rencontrent souvent dans les plus anciennes et dans les plus riches des sépultures de l'Italie centrale. S'il n'est pas toujours aisé de savoir quelles étaient au juste la forme et la nature du meuble dont ces morceaux ont fait partie, tout au moins y retrouve-t-on, à peu près partout, le même style, qui rappelle beaucoup celui des images gravées sur les coupes de métal; c'est la même prédominance des motifs égyptiens, c'est le même dessin coulant, assez correct, mais sans originalité ni vigueur; c'est la même banalité de thèmes purement conventionnels. Voici par exemple un morceau, d'une belle conservation et d'un travail soigné, qui appartient au fameux *Trésor de Préneste* (fig. 623)[2]. Sur une barque, copiée de celles que représentent par centaines les peintures de Memphis et de Thèbes, trois personnages adorent une divinité devant laquelle sont dressés un autel et une table d'offrande; à l'avant et à l'arrière, des bateliers qui manient de longues rames. Types, costumes, attitudes, tout est emprunté à l'Égypte[3].

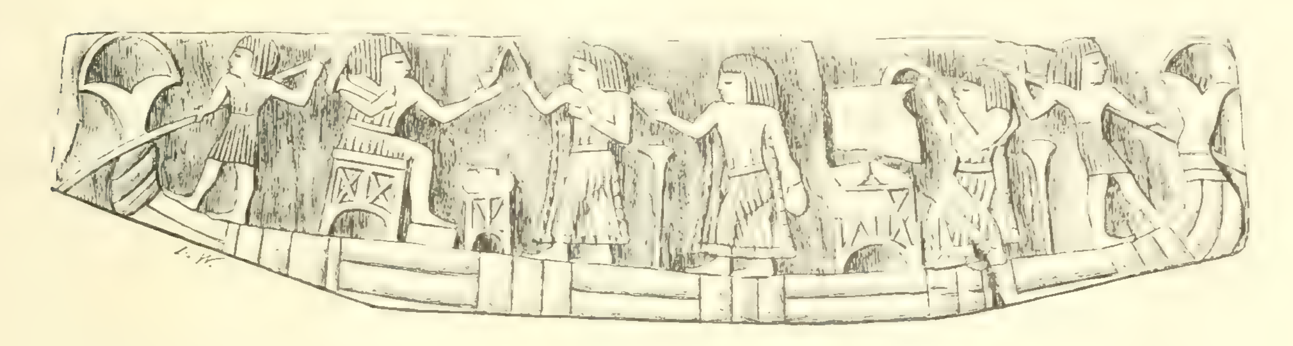
1. Clermont-Ganneau, *Notes d'archéologie orientale*, VIII (*Revue Critique*, 1884, I, pp. 12-13). Nous rappellerons à ce propos les lettres gravées sur les pierres du mur phénicien d'Eryx (fig. 34 et 35).

2. Des découvertes du même genre avaient été déjà faites, dix ans avant les célèbres fouilles de 1876, dans la nécropole de Préneste (*On the discovery of sepulchral remains at Veii and Praeneste*, by padre Raphaële Garrucci; *communicated and translated* by W. M. Wylie, etc., dans l'*Archæologia*, t. XLI). Les ivoires recueillis à ce moment dans deux tombes prénestines sont décrits pp. 202 et 204, et figurés pl. V, fig. 1 et 2, et pl. VIII, fig. 1, 2, 3. Il y a là des lions couchants, des lions passants et des lions ailés.

3. Helbig, *Cenni sopra l'arte fenicia*, p. 249 (*Annali*, 1876).

De la même fouille sont sorties d'autres tablettes du même caractère, qui ont dû appartenir à une petite cassette ; dans les morceaux conservés, on distingue, parmi des tiges de papyrus et des fleurs de lotus, des cavaliers, deux personnages montés sur un char, des musiciennes, des porteuses d'offrandes. Des couleurs avaient été appliquées sur l'ivoire ; on y remarque aussi des traces de dorure ; certains creux, notamment dans la chevelure, paraissent avoir été remplis par des émaux[1].

Nous citerons enfin comme un des monuments de ce genre les plus curieux qui aient été trouvés, comme un de ceux qui ont dû avoir la plus grande valeur, un seau d'ivoire qui provient d'une tombe de *Chiusi* ou Clusium[2]. Il est creusé dans une dent d'éléphant ; il a 0^{m},22 de haut.



623. — Plaque d'ivoire. Longueur, 0^{m},19. *Monumenti dell' Instituto,* pl. XXXI, fig. 3.

Toute la surface extérieure était décorée de figures réparties par registres superposés qui faisaient le tour du cylindre. Ces registres sont séparés par des rinceaux où alternent les boutons et les fleurs de lotus. Une partie des bandes a péri ; dans celles qui sont conservées, on voit des figures humaines mêlées à des monstres ailés ; il y a des fantassins, des cavaliers, des chars montés, une centauresse. Le seul détail qui surprenne, au milieu de toutes ces images connues, ce sont deux béliers qui se dirigent vers un navire et sous le ventre desquels sont étendus des hommes qui embrassent ces animaux par le cou ; on se demande s'il faut voir là une traduction plastique d'un épisode de l'*Odyssée,* si le sculpteur n'a pas mis en scène la ruse qui permet aux compagnons d'Ulysse de quitter la caverne de Polyphème, ou bien si les Phéniciens n'avaient pas quelque conte populaire qu'ils auraient transmis aux Grecs et dont Homère se serait emparé. Admît-on, ce qui

1. Helbig, *Oggetti trovati in una tomba prenestina,* seconda serie, pp. 6-9 (*Annali,* 1879, et *Monumenti,* XI, pl. II, fig. 1-6).

2. W. Helbig, *Oggetti trovati in una tomba chiusina* (*Annali,* 1877, pp. 398-405, et *Monumenti,* X, pl. XXXVIII^{a}, fig. 1, 1^{a}).

ne paraît pas vraisemblable, que ce seau aurait été ciselé par quelque ouvrier étrusque ou grec qui connaissait le poème homérique, encore, d'après tout le reste du décor, devrait-on regarder cet ouvrage comme une copie, légèrement interpolée, de quelque modèle oriental.

L'emploi de l'ivoire permettait une grande variété d'effets; on l'incrustait dans du bois[1]; on le peignait, on le dorait; on incrustait, dans l'ivoire même, des gemmes ou des émaux[2]. On en faisait aussi des pendeloques et des amulettes. Parmi les objets provenant de Tharros, il y a au Musée Britannique une quantité de petites, toutes petites figurines en ivoire qui représentent des sphinx ailés, des Hathor, des Pacht, des Horus. Elles sont percées à leur sommet d'un trou très fin; c'étaient autant de pièces qui formaient jadis un collier. Les grandes plaques d'ivoire servaient à la décoration des édifices et des meubles; on utilisait les rognures mêmes pour en tirer de menus objets qui avaient leur rôle à jouer dans la toilette. La consommation devait être considérable.

Pendant un certain temps, l'ivoire n'a guère dû être importé en Occident que sous forme d'objets ouvrés; puis, à mesure que l'industrie s'est développée en Europe, Grecs et Italiotes ont dû commencer à à l'acheter brut, pour l'employer et le décorer à leur manière. Ainsi nous verrions volontiers un ouvrage exécuté sur le sol même de l'Étrurie dans un vase d'ivoire, aussi en forme de seau, qui a été trouvé dans une tombe de Veies[3]. Point de figures; le champ y est divisé par des lames de bronze en compartiments verticaux, que remplissaient des incrustations d'ambre. C'est la présence de l'ambre à cette place qui nous paraît trahir la main de l'ouvrier étrusque; la résine fossile connue sous le nom d'*ambre* ou de *succin* est demeurée pour ainsi dire inconnue à la vieille civilisation orientale; nous ne l'avons trouvée ni en Égypte ni en Assyrie[4]. Au contraire, l'usage s'en était répandu dès une très haute antiquité, chez toutes les tribus de l'Occident. Celles-ci la tiraient des contrées qui avoisinent la mer du Nord et la mer Baltique; les routes que suivait ce commerce sont aujourd'hui bien connues. Les Phéniciens orientaux n'ont fait de l'ambre qu'un usage assez restreint; si Homère mentionne, comme vendu par un marchand phénicien, un collier où des grains d'ambre sont mêlés

1. Ézéchiel, XXVII, 6.

2. Les fouilles assyriennes ont fourni des ivoires où beaucoup de ces pâtes étaient encore en place. *Histoire de l'Art*, t. II, p. 315.

3. Décrit par Garrucci dans l'article précédemment cité. *Archæologia*, t. XLI, p. 197, pl. IV, n° 1.

4. *Histoire de l'Art*, t. I, p. 840; t. II, pp. 708-709.

à l'or[1], on n'a pourtant rien retrouvé de pareil ni en Syrie ni à Cypre[2]. En revanche, l'ambre est partout en Italie; on le rencontre déjà dans les terramares de l'Émilie; il abonde dans les plus anciennes tombes de l'Étrurie et du Latium[3]. Les Phéniciens étaient des négociants trop avisés pour négliger un article qui avait un placement assuré; il est donc probable que, dans les parages de la Méditerranée occidentale, les Carthaginois se chargèrent de recevoir et de distribuer à leurs clients une partie de cet ambre du Nord qui, après avoir traversé la Gaule ou la Germanie, arrivait à l'embouchure du Rhône et au fond de la mer Adriatique. Une fois qu'ils eurent entre les mains cette matière, peut-être prirent-ils aussi l'habitude de la mettre en œuvre et de l'employer pour leur compte, surtout en Occident. L'ambre se rencontre très fréquemment dans la nécropole de Tharros[4]. La question est de savoir si on le travaillait dans l'île même ou si l'on tirait ces bijoux d'ambre, tout ouvrés, de l'Étrurie et du Latium.

Des objets dont l'origine phénicienne ne saurait être contestée, ce sont des œufs d'autruche qui ont été recueillis à *Vulci* en Étrurie, dans la tombe de Polledrara. Il y en a six, qui étaient arrangés comme des vases; ils étaient sans doute disposés sur un pied en métal[5]. Ce qui est certain, c'est qu'il y avait autour de l'orifice la trace d'une monture de ce genre; on le reconnaît à des trous percés tout autour de l'ouverture pratiquée à l'un des bouts; ces petits trous sont régulièrement espacés. Au même endroit on aperçoit des signes qui devaient être cachés par la monture et qui rentrent dans la catégorie des marques

1. Homère, *Odyssée*, XV, 460. Voir les raisons que donne Helbig et qui paraissent concluantes pour admettre que, dans ce passage de l'Odyssée, il faut entendre le succin et non l'alliage d'or et d'argent, quand le poète dit : μετὰ δ' ἠλέκτροισιν ἔερτο (*Das Homerische Epos aus den Denkmälern erlautert*, p. 83-84). Avec Lepsius, Helbig croit qu'il faut distinguer entre ὁ ἤλεκτρος, l'or pâle, et τὸ ἤλεκτρον, l'ambre; ἤλεκτρα, ce sont des grains d'ambre.

2. MM. Renan et Louis de Cesnola ne font aucune mention d'objets d'ambre qu'ils auraient découverts dans leurs fouilles. M. Alexandre de Cesnola déclare formellement n'en avoir jamais trouvé dans les siennes (*Salaminia*, pp. 28-29).

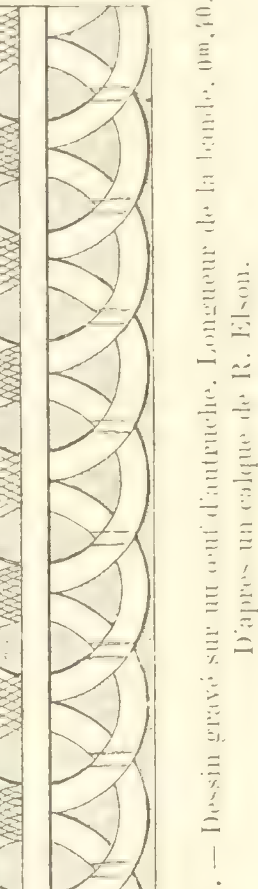
3. Dans ces tombes de Préneste où il y a des ouvrages de travail oriental, l'ambre se trouve aussi en assez grande quantité. (Garrucci, *Archæologia*, t. XLI, pp. 197 et 204.)

4. Spano, dans le *Bullettino archeologico sardo*, 1859, pp. 175-176. Sur les routes du commerce de l'ambre, voir Müllenhoff, *Deutsche Alterthumskunde*, I, pp. 211 et suivantes; Helbig, *Osservazioni sul commercio dell' ambra* dans les *Mémoires* de l'Académie des Lincei, 1877, p. 7. Helbig fait observer que, dans le Latium et en Étrurie, l'ambre se trouve dans presque toutes les tombes où se rencontrent des objets de fabrication phénicienne (p. 13).

5. Pline connaissait cet emploi de l'œuf d'autruche (*H. N.*, X, 1); la mode existait encore de son temps. Aujourd'hui, en Orient, on voit les œufs d'autruche, ornés de cordons et de glands multicolores, pendre à la voûte des mosquées.

de pose[1]. Je note les suivants : A . Λ . sur deux œufs différents.





624. — Dessin gravé sur un œuf d'autruche. Longueur de la bande, 0m,40. D'après un calque de R. Elson.

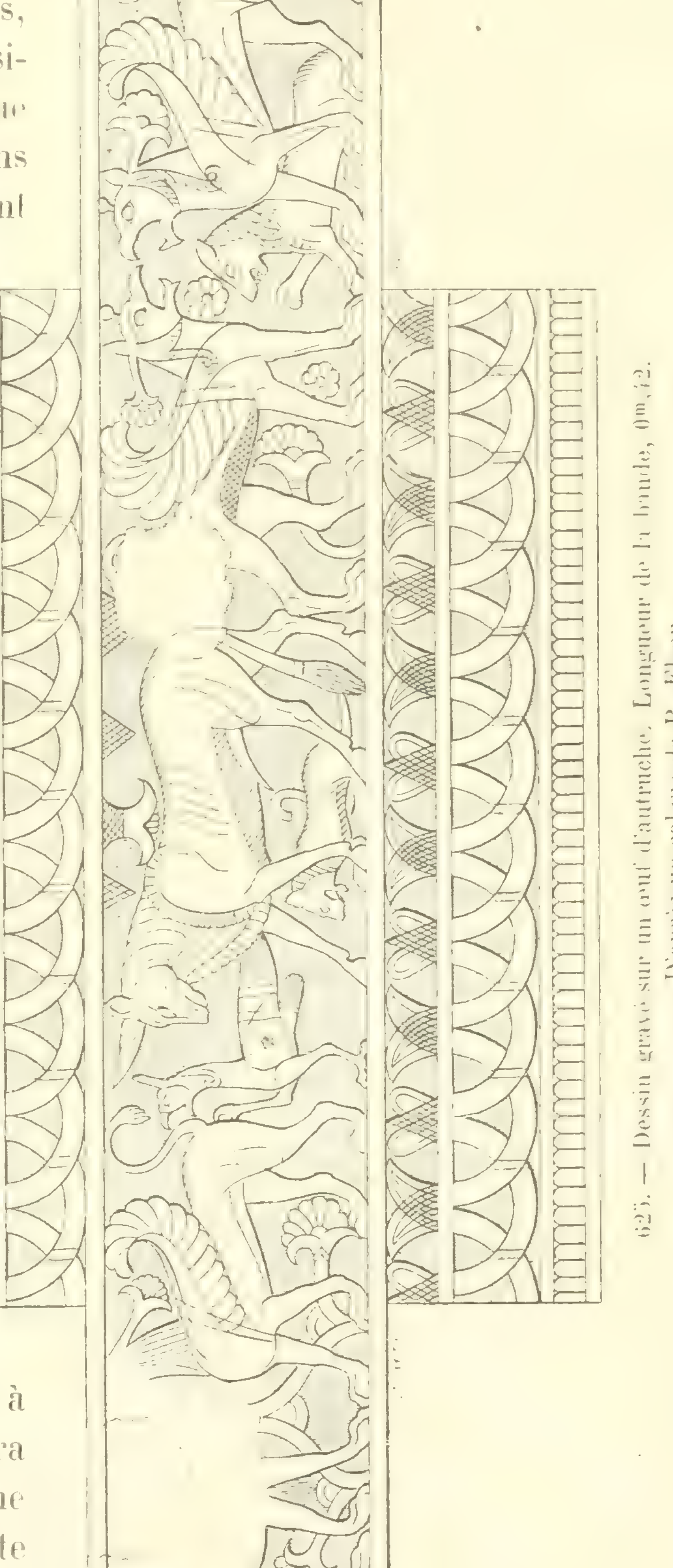
Quatre de ces œufs sont décorés de figures dont le contour était tracé à la pointe, puis rempli soit d'une couleur, soit d'une feuille d'or; il ne reste plus rien aujourd'hui du ton déposé par le pinceau ou de la dorure, mais ces images se détachent encore en clair, avec un léger relief, sur un fond plus sombre, ce qui montre bien que leur surface a été longtemps protégée par l'interposition d'une substance quelconque[2].

Il y a sur chaque œuf une large bande qui en fait le tour et qui est occupée tout entière par des images d'hommes ou d'animaux. Au-dessus et au-dessous de ce bandeau, mais ne régnant pas dans toute la largeur du vase, il y a une bordure, une sorte de frange formée de courbes qui se croisent; à leur point d'intersection se dressent des triangles dont l'intérieur

1. *Histoire de l'Art*, t. III, p. 851.

2. Dans nos dessins, cette différence de ton a été indiquée, d'une manière nécessairement un peu conventionnelle, par la teinte grisée que le graveur a répandue sur le fond. Micali (texte, p. 55) dit avoir encore aperçu maints vestiges de couleur.

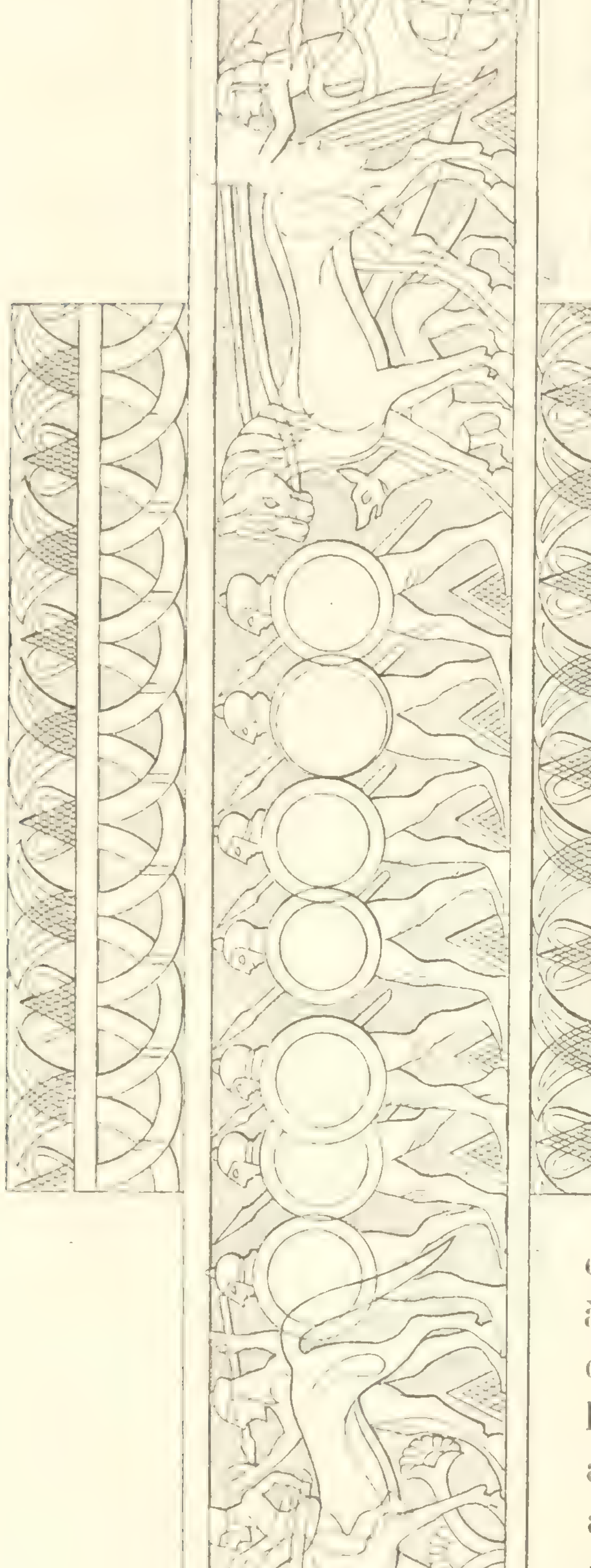
est découpé en losanges et qui ne sont pas très bien en harmonie avec les sinuosités de ces souples festons.



625. — Dessin gravé sur un œuf d'autruche. Longueur de la bande, 0m,42. D'après un calque de R. Elson.

Sur deux de ces objets, entre ces bordures, le dessinateur n'a représenté que des animaux. Ceux-ci, dans l'un de ces bandeaux, sont tous empruntés au monde réel (fig. 624). Au milieu, c'est le groupe traditionnel de la lutte du lion et du taureau; à gauche, un cerf, un porc et deux lionnes qui semblent attendre, pour prendre leur part du festin, la chute du taureau. A droite, un porc, un bélier et une autre lionne. Sur un autre œuf, on retrouve le taureau et des lions (fig. 625); mais à côté d'eux il y a un coq et des griffons ailés à corps de lion; on remarquera la palmette qui forme une sorte d'aigrette sur la tête de ces derniers; des fleurs de lotus et des rosaces sont semées dans le champ. La décoration change avec le troisième vase (fig. 626). On y voit un cavalier,

des fantassins armés de la lance et du bouclier rond, un char sous lequel court une panthère ou un chien. A côté, un char traîné par deux chevaux, que le conducteur retient, tandis que le combattant, pourvu de deux lances, s'apprête à monter par derrière. Enfin, sur un quatrième œuf, plus de piétons, mais un défilé de chars et de cavaliers (fig. 627); même mouvement du cocher et du cavalier que dans le monument qui précède.



626. — Dessin gravé sur un œuf d'autruche. Longueur de la bande, 0m,41. D'après un calque de R. Elson.

Un cinquième œuf a été décoré par un procédé différent (fig. 628). Là, pas de saillie des images ni d'intervention de la pointe. Les figures ont été seulement tracées au pinceau. Une ligne noire marque le contour; des points d'un rouge clair remplissent l'intérieur des corps. Le tout est limité par deux bandes rouge et verte[1]; ces mêmes tons ont servi à colorer alternativement les ailes des quatre monstres qui défilent dans le champ; ce sont des griffons d'un aspect très étrange, comme nous n'en avons pas encore rencontré. Les pattes et le corps sont bien d'un lion; mais l'animal est plus effilé, il

1. Dans notre gravure, le ton le plus foncé représente le rouge, le plus clair tient lieu du vert.

est plus haut sur jambes que d'ordinaire ; son col a la longueur et les inflexions du col d'un échassier, mais ce n'est pas le bec de ces oiseaux. Dans la proportion générale et dans l'ensemble du port, il y aurait, n'étaient les ailes, quelque chose de la girafe ou du chameau.



627. — Dessin gravé sur un œuf d'autruche. Longueur de la bande, 0m,42. D'après un calque de R. Elson.

Cette création bizarre de la fantaisie du peintre est le seul trait par lequel la décoration de ces œufs d'autruche se distingue sensiblement de celle des coupes de bronze et d'argent. Ce sont les mêmes costumes militaires et les mêmes armes ; c'est le même mélange de fantassins armés à la légère, de cavaliers et de chars (fig. 549) ; c'est la même forme de chars. Les animaux, réels ou factices, appartiennent aussi au même répertoire ; l'analogie est partout sensible ; seulement ici l'exécution est plus grossière que dans la plupart des coupes. C'est que la rareté de la matière, apportée de si loin, devait faire la principale valeur de ces objets ; les figures n'étaient ici que l'accessoire. Ce dont était fier celui qui avait pu acquérir

un de ces objets, c'était de posséder un de ces œufs énormes, pondus par des oiseaux qu'il n'avait jamais vus et qui donnaient lieu à plus d'un conte merveilleux. L'industriel et le marchand phénicien comptaient sur ce prestige et sur cet attrait; ils pouvaient donc, sans danger, confier à des ouvriers très médiocres le travail de la ciselure et de la peinture. Les animaux, dans ces ouvrages, ont ces formes tout à fait conventionnelles que l'on appelle quelquefois *héraldiques:* l'aspect est à peu près celui que ces mêmes types devaient présenter dans les tapis et dans les étoffes brodées que produisait et que répandait aussi la Phénicie. Il n'y a d'ailleurs pas à se demander si ce n'est pas en Étrurie que ces œufs d'autruche ont été décorés. La tombe où ils ont été recueillis contient nombre d'autres objets de fabrication orientale, des scarabées en pâte de verre et en terre émaillée dont l'un porte le cartouche de Psammétique I[er], des aryballes en faïence égyptienne avec inscriptions hiéroglyphiques, des alabastres de la même fabrique, des figurines en terre cuite et une cuiller d'ivoire dont le style est tout phénicien, des bandes de bronze qui ont été ciselées au repoussé, des figures qui rappellent la décoration des coupes et celle même de nos œufs[1]. Sur ceux-ci, pas une image qui sorte des traditions et des habitudes de la fabrique phénicienne. Enfin, pour tirer de ces produits exotiques un prix encore plus élevé, les Phéniciens avaient tout intérêt à ne les livrer que tout décorés, avec leur monture métallique, et avec ces files d'animaux et de personnages enluminés et dorés qui entouraient d'une riche et brillante ceinture ces vases d'une espèce rare.

Parmi les objets de curiosité, analogues aux œufs d'autruche, que les Phéniciens répandaient dans le monde occidental, on peut encore citer des coquilles ramassées sur les plages de mers lointaines. On a recueilli à Camiros, comme on l'avait fait en Chaldée, des fragments travaillés de la *Tridacna squamosa*, qui est originaire du golfe Persique et des mers de l'Inde[2]. Dans l'une, le nœud du milieu a été ciselé en

1. Tous ces objets sont maintenant au Musée Britannique, qui les a acquis en 1850. Ils avaient été décrits et figurés dans Micali, *Monumenti inediti degli antichi popoli italiani* (Florence, 1844; 1 vol. in-8°, et un in-folio), pl. IV-VIII. Micali donne quatre des œufs en question (pl. VII, fig. 1-3), mais ses reproductions nous ont paru insuffisantes, et c'est ce qui nous a décidés à faire graver ces cinq monuments d'après des calques exécutés avec grand soin sur les originaux. Micali ne développe complètement l'image que pour un seul des monuments (notre figure 627), et son dessin ne rend pas très exactement le style des images. Pour les trois autres monuments, il se contente de croquis, qui ne laissent apercevoir qu'une partie de la décoration.

2. Ces pièces appartiennnent au Musée Britannique. Sur celles qui proviennent de la Chaldée, voir *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 669-670.

une petite tête assez habilement modelée. Sur les bords, en dedans, il y a des dessins tracés à la pointe. Quant au corail, il ne semble pas que la joaillerie phénicienne en ait fait grand emploi. Ainsi, en Sardaigne, il est fort rare de rencontrer des objets de cette matière qui puissent être rapportés avec vraisemblance à la période carthaginoise. On assure pourtant avoir trouvé, dans une fouille faite sous les yeux d'une personne compétente, une amulette en corail qui représentait deux uræus[1].



628. — Peinture sur un œuf d'autruche. Longueur de la bande, $0^{m},45$. — D'après un calque de R. Elson.

Les ateliers phéniciens devaient exporter aussi beaucoup d'ouvrages en bois ciselé, incrusté de métal, d'ivoire et d'émaux; ils avaient à leur disposition des bois très estimés, le cèdre, que des forêts du Liban on transportait, par troncs entiers, jusqu'en Mésopotamie et peut-être jusque dans l'Iran, le

1. E. Pais, *la Sardegna prima del dominio romano*, p. 50, note 3.

cyprès, si abondant à Cypre et en Crète, le buis, qui pousse partout dans le bassin de la Méditerranée. Par malheur le bois n'a guère résisté qu'en Égypte.



629. — Manche de miroir.
Hauteur, $0^{m},22$. Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Le bronze s'est mieux conservé; nous pouvons juger, par quelques curieux échantillons, de l'habileté avec laquelle les fondeurs et modeleurs phéniciens employaient ce métal pour en faire des ustensiles de toilette et des meubles. L'Égypte avait déjà commencé à décorer le manche de ses miroirs[1]; la Phénicie suivit cet exemple : c'est à elle, plutôt qu'à l'Égypte, que nous attribuerions un manche de miroir trouvé à Cypre (fig. 629). Le style de ce manche n'a pas la franchise et la simplicité des ouvrages vraiment égyptiens.

Il n'y a pas de doute sur le caractère et la destination de cet objet; c'était bien un miroir; le disque poli qui le surmontait venait s'adapter au fleuron qui surmontait la tête de la figure, et l'on voit encore, en ce point, la trace du clou qui servait à fixer cette pièce. Tout ce qui subsiste aujourd'hui, c'est la joueuse de cymbales qui formait le support; elle est nue, et se tient debout sur une grenouille; celle-ci est posée sur un tabouret très bas; grâce aux quatre pieds de ce tabouret, le miroir pouvait être dressé sur une table. Pour restituer l'objet, il faut faire attention à deux morceaux de bronze qui tiennent encore aux bras et aux épaules; on y reconnaît les membres postérieurs de deux lions qui devaient, avec leurs pattes de devant, soutenir les deux côtés

1. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 450 et 451.

du disque. Le visage de la musicienne n'est pas beau ; le modelé du corps est mou et sans distinction ; mais l'ensemble ne manquait pas d'originalité et pouvait avoir une certaine élégance. Nous ne croyons d'ailleurs pas cet objet très ancien ; il pourrait bien être contemporain des Ptolémées. L'idée de poser une femme sur une grenouille paraît empruntée à l'Égypte[1] ; mais dans la sculpture, toute médiocre qu'elle soit, on sent l'influence de l'art grec. Un détail qui mérite d'être remarqué, c'est le cordon qui de l'épaule droite vient passer sur la hanche gauche, comme une sorte de baudrier : on dirait qu'il sert à soutenir un sceau. J'ai noté quelque chose de semblable dans toute une série de figurines en terre cuite, provenant, dit-on, de Salamine, qui appartiennent au Musée Britannique[2].



630. — Candélabre. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Le bronze ne donnait pas seulement des objets de toilette ; on en tirait aussi des meubles, au sens propre du mot. Voici le haut d'un candélabre (fig. 630) ; il a été trouvé dans une des chambres de Curium. Ce qui le signale comme phénicien, c'est cette collerette de feuilles ou, si l'on veut, cette fleur renversée qui surmonte le fût ; nous avons déjà rencontré cette moulure exécutée en bas-relief, dans la pierre, par l'ornemaniste (fig. 80 et 81) ; il l'avait certainement copiée sur le métal, où il est très facile de l'obtenir avec quelques coups de marteau. Nous ne voyons rien non plus qui ne puisse être phénicien dans un trépied de la même provenance (fig. 631)[3]. Bien des vases cypriotes offrent les chevrons qui décorent ici le cercle ; dans les œufs d'autruche de *Polledrara*, des triangles ornent aussi la bordure

1. Il y a au Louvre dans la *Salle des dieux*, armoire K, une femme qui, debout sur une grenouille, supporte sur ses épaules le dieu Bes. La grenouille est elle-même posée sur une fleur de lotus, comme elle l'est ici sur le tabouret.

2. Un miroir assez curieux a été trouvé à Salamine par M. Al. de Cesnola ; sur l'envers du disque, le temple de Paphos est représenté, à très peu de chose près, comme sur les monnaies (*Salaminia*, p. 59).

3. On trouvera dans Griffi (*Monumenti di Cere antica*, pl. V et VI) des meubles en bronze, chaudrons et trépieds, dont le style rappelle tout à fait celui des objets que nous venons de décrire. Un des plus remarquables, que nous regrettons presque de n'avoir pas reproduit, est un chaudron dont les poignées sont formées par des têtes de griffon d'un beau style.

(fig. 624-627). Enfin la même cachette a fourni une jambe de cheval, d'un dessin très ferme (fig. 632). Ce doit être un reste d'un de ces trônes comme nous en avons rencontré en Assyrie[1]; M. de Cesnola croit en avoir retrouvé les pièces principales; mais il ne semble pas avoir entrepris de les rapprocher et de restituer l'ensemble; il mentionne seulement des têtes de taureau avec yeux en émail, de grosses têtes de lion, des pattes d'antilope, des griffes de lion, etc.[2].

La Phénicie, pendant la longue durée de sa prospérité industrielle et commerciale, mettait en œuvre tous les métaux. Nous avons vu quel parti elle tirait de l'or et de l'argent; elle connaissait les divers usages du plomb[3]; le fer est mentionné à deux reprises par Ézéchiel comme une des marchandises qu'elle recevait de différentes mains[4] et un *fondeur de fer* paraît dans une inscription phénicienne de Cypre[5]; mais c'était surtout le bronze qu'elle coulait, qu'elle soudait, qu'elle martelait et qu'elle rivait à grand bruit, afin de pourvoir aux besoins de tous ces peuples dont elle avait fait ses clients.



631. — Trépied. Musée de New-York. Dessin de Saint-Elme Gautier.

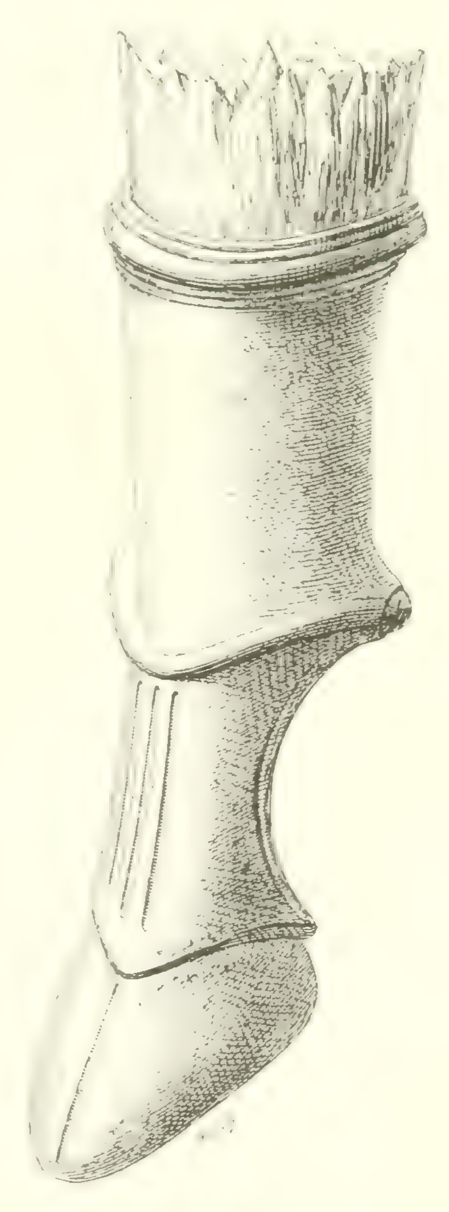
Les Phéniciens n'ont pas l'honneur d'avoir découvert les premiers les propriétés du précieux alliage que forme le mélange, en proportions définies, du cuivre et de l'étain. L'Égypte et la Chaldée possédaient le bronze bien avant que Sidon et Tyr eussent pris quelque importance. Ce ne sont pas les Phéniciens qui ont ouvert à l'étain les premières routes par lesquelles, de très loin, du centre peut-être de l'Asie, il arrivait jusque dans les vallées de l'Euphrate et du Nil; le commerce de caravanes qui l'y apportait remonte à l'antiquité la plus reculée;

1. *Histoire de l'Art*, t. II, pp. 723-728.
2. Cesnola, *Cyprus*, p. 335.
3. Ézéchiel, XXVII, 12 :

> Ceux de Tarsis trafiquaient avec toi;
> D'argent, de fer, d'étain et de plomb
> Ils pourvoyaient tes marchés.

4. Ézéchiel, XXVII, 12 et 19.
5. *Corpus inscriptionum semiticarum*, Pars I, nº 67.

mais ce peuple n'en a pas moins rendu un très grand service à la civilisation en cherchant et en trouvant de nouveaux gisements de ce métal et en lui frayant des chemins plus rapides et plus sûrs, ceux de la mer. A partir du moment où il a commencé de naviguer dans le bassin occidental de la Méditerranée, c'est lui qui a fourni aux nations policées du monde ancien presque tout l'étain qu'elles mettaient en œuvre, et l'on sait quel rôle jouait le bronze dans la vie antique. L'étain de l'Étrurie a peut-être été le premier que ces intrépides marchands aient chargé sur leurs navires; ils ont ensuite recueilli celui de l'Espagne; un peu plus tard, ils ont été ramasser, à l'embouchure de la Charente, de la Loire, de la Vilaine et des autres rivières bretonnes, celui du Limousin et de l'Armorique; enfin, stimulés et poussés en avant par les profits que leur garantissait le monopole dont ils s'étaient emparés, ils ont abordé jusqu'aux Cassitérides, c'est-à-dire jusqu'aux îles Sorlingues et jusqu'à la pointe de la Cornouaille.



632. — Pied de meuble.
Musée de New-York.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

De toutes les anses où ils faisaient escale, de tous les havres où ils avaient des comptoirs, ils rapportaient des lingots ou saumons d'étain qui venaient ensuite s'entasser, en hautes piles, sur les quais de Gadès et de Carthage, de Kition, de Sidon et de Tyr, d'où le commerce les répartissait ensuite chez tous les peuples, plus ou moins civilisés, auxquels il fallait sans cesse du bronze pour renouveler la décoration de leurs édifices, pour les remplir de vases et de meubles, surtout enfin pour façonner leurs armes et se mettre en mesure de résister à l'ennemi[1].

1. On a trouvé en Angleterre un saumon d'étain dont la forme diffère de celle qui est en usage aujourd'hui; on l'a supposé phénicien : mais c'est une pure conjecture : il ne porte aucune marque qui en indique l'origine. Voir Rawlinson, *Herodotus*, 3e édition, p. 504.

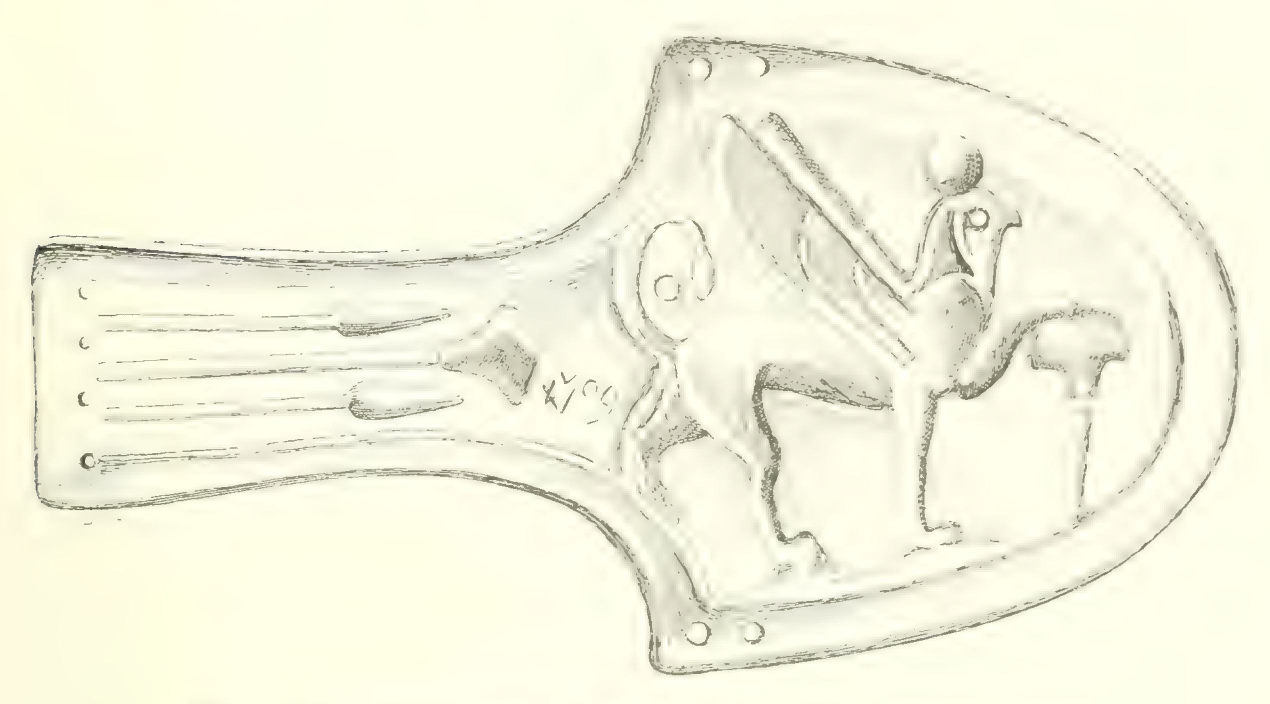
§ 7. — LES ARMES

Si, comme négociants, les Phéniciens procuraient l'étain brut à quiconque voulait fabriquer du bronze, eux-mêmes, dans leurs propres ateliers, ils en employaient à cette fin des quantités considérables[1]. Nous avons eu l'occasion de décrire leurs coupes historiées, leurs vases et leurs meubles de luxe. Il est encore une autre industrie du métal, celle de l'armurier, qu'ils cultivèrent avec beaucoup de goût et de succès jusqu'à une époque très tardive. Ce peuple très peu belliqueux, qui ne se battit jamais que par nécessité, a passé, pendant plusieurs siècles, pour celui qui façonnait les plus riches et les meilleures armes. Du temps d'Homère, la réputation de ses ateliers était déjà bien établie. Après l'armure d'Achille, ouvrage d'un dieu, la plus belle armure et la plus impénétrable aux traits que possède un héros, sous les murs de Troie, c'est celle d'Agamemnon. Une des pièces les plus importantes est la cuirasse[2]; or c'était, dit le poète, un présent de Kinyras, et Kinyras, dans les traditions grecques, représentait l'élément phénicien de la population cypriote. Bien des siècles après, c'était un roi de Kition qui donnait en présent à Alexandre l'épée que le conquérant préférait à toute autre; il la portait sur le champ de bataille d'Arbèles[3]. Un de ses successeurs, Démétrius Poliorcète, avait deux cuirasses, chefs-d'œuvre des artistes cypriotes[4]. Les Phéniciens savaient donner au bronze une trempe d'une qualité supérieure; leurs rasoirs devaient avoir autant de réputation que leurs épées[5].

C'est à Cypre qu'ont été trouvées plusieurs pièces de bronze qui peuvent donner une idée des habitudes de la fabrique cypriote; ainsi, près de *Dali,* dans une plaine étroite où se voyaient les restes de plusieurs tumulus, élevés peut-être à la suite d'une bataille, on a découvert, en 1850, des armes qui sont entrées, depuis lors, les unes à la Bibliothèque nationale, et les autres au Louvre; elles ont été recueillies en même temps et dans le même endroit que cette longue

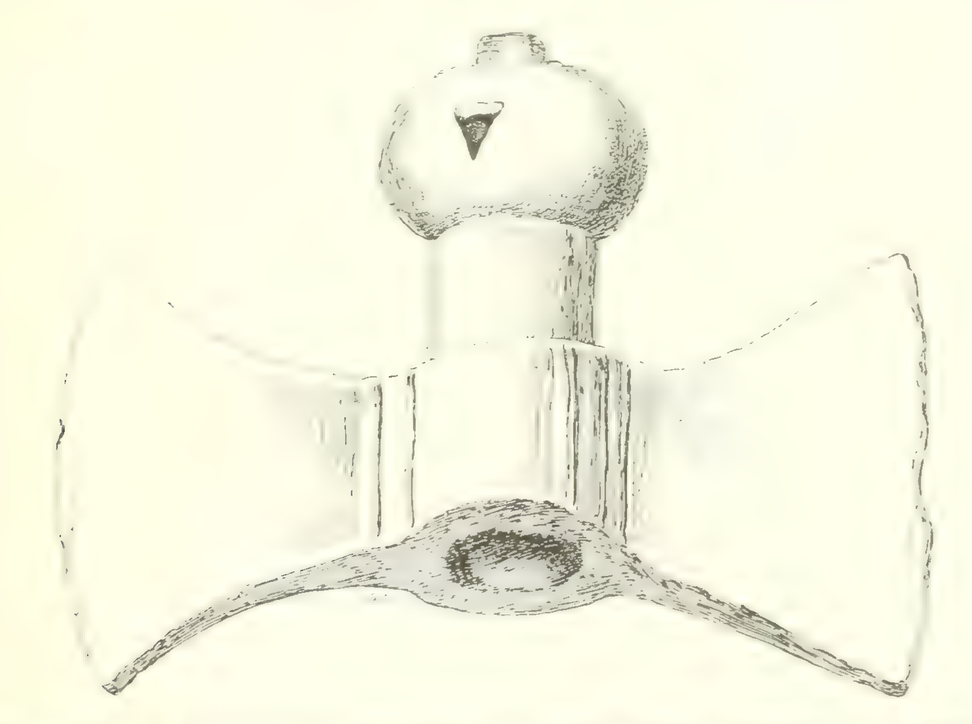
1. Homère appelle Sidon πολύχαλκος, *riche en bronze* (*Odyssée*, XV, 425).
2. Homère, *Iliade*, XI, 19-28.
3. Plutarque, *Vie d'Alexandre*, XXXII.
4. Plutarque, *Vie de Démétrius*, XXI, 2.
5. Dans des tombes où l'on a recueilli, en Sardaigne, des inscriptions phéniciennes, on a aussi trouvé des rasoirs en bronze. A. Cara, *Nota delle iscrizioni fenicie sopra monumenti della Sardegna*, p. 11.

inscription qui contient une convention entre le médecin Onasilos et la ville d'Idalie[1]. Une des pièces les plus curieuses est un géniastère



633. — Géniastère de casque. Longueur, 0m,16. Bibliothèque nationale.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

de casque décoré d'une figure de griffon; l'animal a une de ses pattes



634. — Hache. Largeur, d'un tranchant à l'autre, 0m,15. Bibliothèque nationale.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

levée et posée sur une large fleur (fig. 633). Deux lances et un objet en forme de tige de papyrus ornent le champ, dans la partie étroite

1. De Luynes, *Numismatique et inscriptions cypriotes*, pp. 39 et 49.

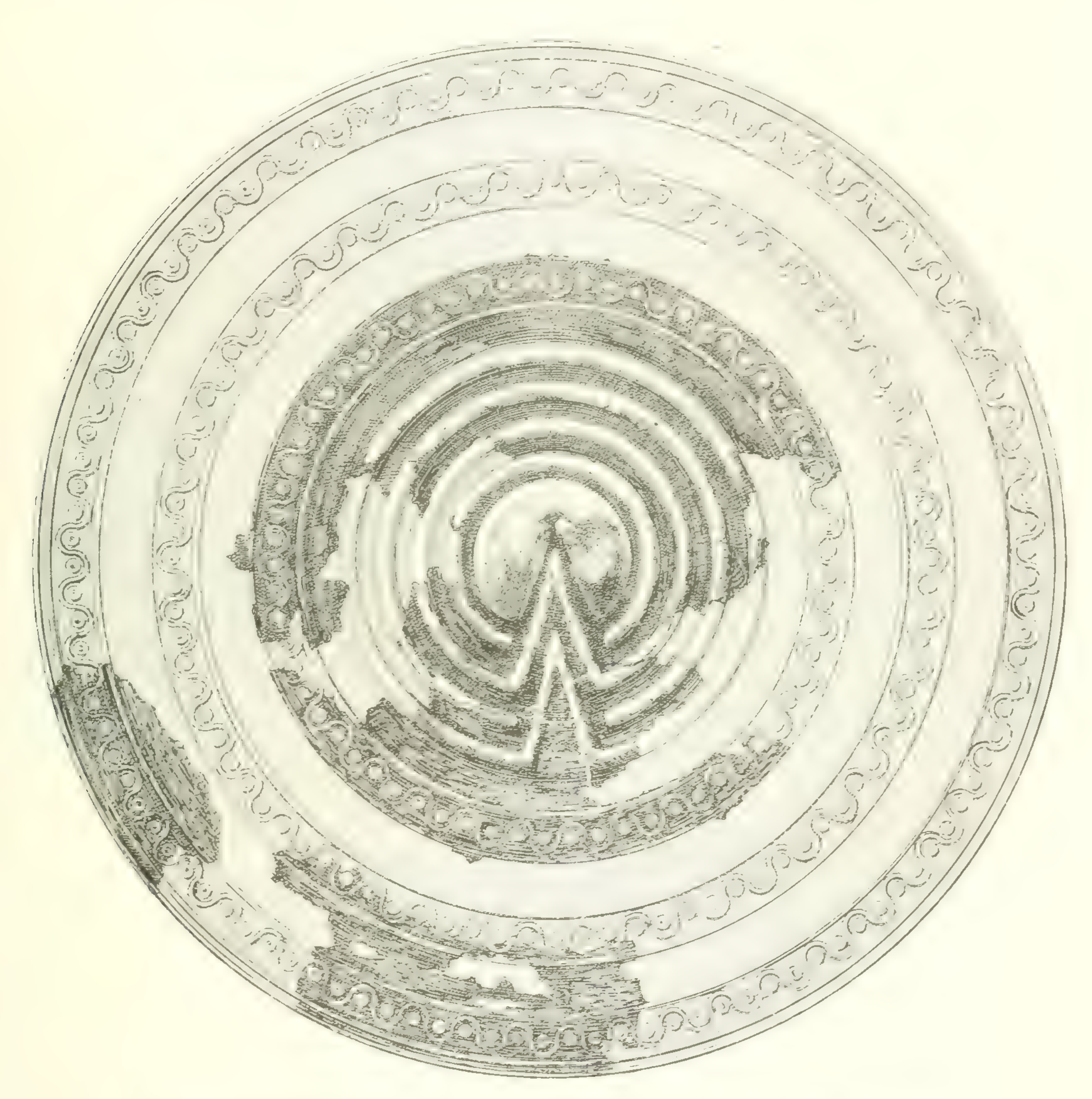
de la pièce; entre ces motifs et les membres postérieurs du griffon, quatre caractères phéniciens. On remarque aussi, dans le même lot, un timon de char ou bout de massue (fig. 347), des têtes de flèches et des haches; l'une de celles-ci est à double tranchant (fig. 634); elle se termine par une grosse boule qui pouvait servir de massue. L'autre hache est beaucoup plus simple; elle a la forme des *celts* préhistoriques de l'Occident; elle s'emmanchait latéralement (fig. 635). Ces fragments étaient déjà entrés dans le cabinet du duc de Luynes quand, un peu plus tard, M. Guillaume Rey rapporta en France les débris d'un bouclier qui provenait de la même trouvaille (fig. 636). Grâce à la forme ronde de l'objet, il a été facile de remettre les morceaux à leur place et de rétablir l'ensemble. La décoration de ce disque était très simple; elle était donnée par des bandes concentriques entre lesquelles couraient des enroulements où étaient inscrits de petits ronds tracés par une double ligne. Au milieu, une bosse ronde, d'une légère saillie. Le bourrelet qui forme deux des anneaux intérieurs se brise pour dessiner un angle aigu dont le sommet est tourné vers le centre du disque; ce devait être là moins un ornement qu'une indication qui rappelait au possesseur du bouclier dans quel sens il devait le placer pour trouver du premier coup l'anneau où s'engageait le bras.



635. — Hache.
Longueur, 0m,15.
Bibliothèque nationale.

Le décor, sur ce bouclier, est tout géométrique; il en est de même sur un bouclier de bronze qui a été recueilli en Étrurie, à Cæré, dans une des tombes d'où sont sortis plusieurs de ces coupes et de ces cratères que l'on croit d'importation phénicienne (fig. 637). Le travail est très soigné; mais des combinaisons fort élémentaires de lignes courbes en ont fait tous les frais. Au centre, une rosace; puis, tout autour, des bandes concentriques plus ou moins étroites, que remplissent et diversifient de petits ronds, des rectangles, des carrés et des chevrons; ici la surface métallique est teintée par des hachures très serrées; là elle est unie et luisante, ce qui donne à certaines parties l'aspect d'un damier. Sur un autre écu, de la même grandeur, l'ornementation est un peu plus compliquée (fig. 638). Au centre, même rosace; mais dans plusieurs des bandes il y a des files de

taureaux en course et, dans une autre, des fleurs de lotus. On remarque d'ailleurs ici des motifs qui manquent dans le premier bouclier : près du milieu, c'est un large bandeau d'écailles imbriquées ; au pourtour, c'est une tresse qui forme une bordure d'un dessin très franc ; nous avons déjà fait remarquer que les Assyriens et, après eux, les



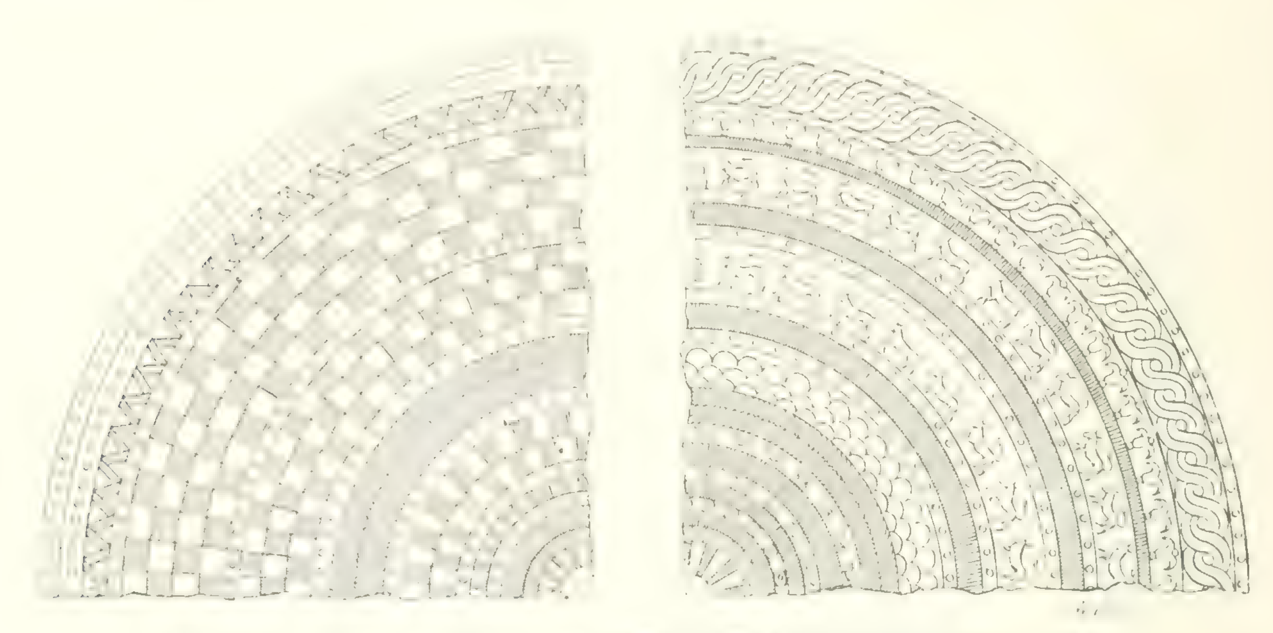
638. — Bouclier. [illegible] Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

Phéniciens aimaient à encadrer ainsi les champs de leurs peintures et de leurs bas-reliefs[1].

C'est en effet ce même motif que nous retrouvons, à cette place même, dans un bouclier d'une composition plus savante et plus ornée, avec lequel nous revenons à Cypre (fig. 639). Il provient de la même tombe qu'une patère d'Amathonte que nous avons reproduite (fig. 547),

1. *Histoire de l'Art*, t. I, p. 309 ; t. III, p. 131.

et on le reconnaît dans la scène militaire qui est représentée au pourtour de cette coupe. C'est bien cette rondache que tiennent élevée au-dessus de leur tête les deux soldats qui montent à l'assaut, sur la gauche du fort. Le monument a souffert; il a perdu la plus grande partie de cet ombilic très saillant qui est si nettement tracé sur la patère; mais on voit encore la naissance de la courbe; d'après cette indication et d'après le modèle que lui fournissait le monument en question, le dessinateur a pu, sans rien donner à la conjecture, restituer cette pointe[1]. C'est ce détail qui fait surtout la différence; le principe de la décoration est le même que dans les pièces étudiées ci-dessus. Le

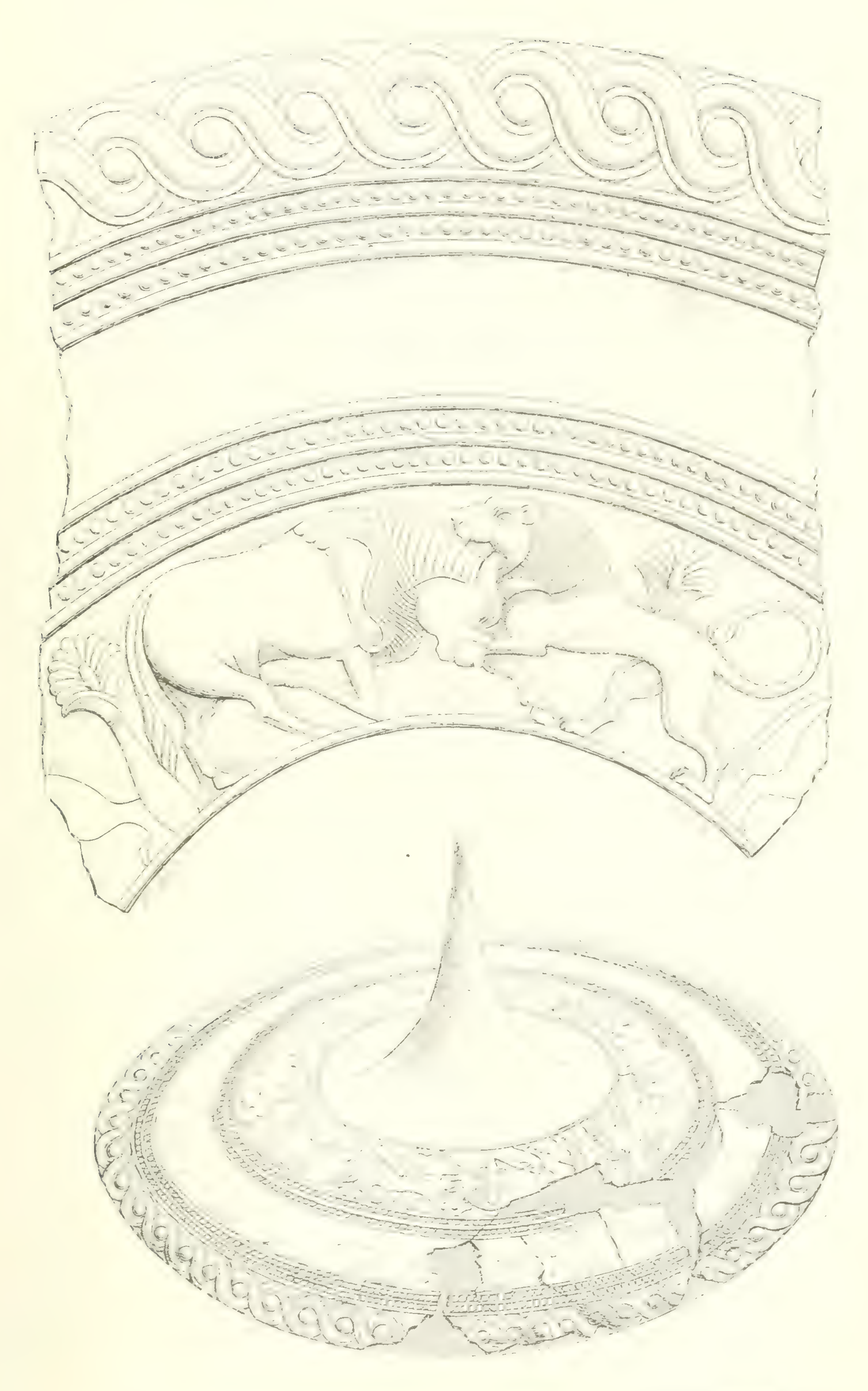


637, 638. — Boucliers. Diamètre, 0m,80. Grifi, *Monumenti di Cere*, pl. XI.

champ du disque est partagé en bandeaux concentriques; à la circonférence, une large tresse; viennent ensuite, entourant une zone lisse, quatre bandes étroites où le ciseau a imité des têtes de clou; enfin, dans la large zone qui enveloppe l'ombilic, plusieurs groupes qui répètent le motif si connu de la lutte du lion et du taureau. Les groupes sont séparés par des colonnettes que surmonte un large fleuron.

On aimait à figurer des taureaux et des lions sur les armures; nous en avons déjà rencontré sur le bouclier assyrien[2] que nous avons emprunté au Musée Britannique; nous en retrouvons en Étrurie, sur des pièces que leur style nous conduit à regarder comme des produits de la fabrique phénicienne. Ainsi l'on peut voir au Musée Britannique, dans la salle des bronzes étrusques, deux grands boucliers dont la

1. L'ombilic devait avoir de 0m,06 à 0m,07 de saillie.
2. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 445.



639. — Bouclier. Diamètre, [illegible]. Ceccaldi, *Monuments antiques de Chypre*, pl. IX.

provenance n'est pas très exactement connue, mais qu'il y a pourtant lieu de croire découverts en Toscane. Il y en a un qui n'a qu'une décoration géométrique ; mais l'autre offre un caractère oriental bien plus marqué. Les bandes qui en partagent le champ présentent une grande variété de motifs. On y rencontre des rosaces et un motif formé de la combinaison de deux courbes qui se coupent à intervalles réguliers et qui à leur point d'intersection se couronnent d'un fleuron ; c'est à peu près la disposition que nous avons remarquée sur les œufs d'autruche de Polledrara (fig. 624). Il y a des têtes de lion vues de face, qui ressemblent à celles que l'on voit à Mycènes sur maints chatons de bague. Ailleurs ce sont des lions passants, dont un tient dans sa gueule une jambe d'homme ou d'animal. Au milieu du disque il y a une double palmette, ouverte en éventail à sa partie supérieure, des deux côtés de laquelle se tiennent des espèces de sphinx maigres et hauts sur pattes dont l'aspect rappelle les animaux peints sur un des œufs de Polledrara (fig. 628). Dans cette même salle, on voit encore de larges bandes de bronze, sur lesquelles sont figurés des lions et des taureaux. Elles aussi, ces bandes ont pu recouvrir un bouclier, appliquées et clouées sur une armature de bois recouverte de cuir [1]. C'étaient le cuir et le bois qui constituaient la vraie défense ; la feuille de métal, avec son dessin géométrique, ses fleurs ou ses figures, n'était guère là que pour l'ornement, car elle est souvent bien mince. Celle qui formait le dessus de la rondache d'Amathonte n'a pas un millimètre d'épaisseur.

On a la preuve que ces bandes de bronze, ornées de dessins repoussés au ciseau, étaient un article de commerce. On les achetait au poids ou au mètre, comme nous dirions, quitte à en faire tel usage que l'on jugerait convenable. C'est encore un des objets tirés de la tombe de *Polledrara* qui en fournit la preuve. Il y a là une très curieuse idole [2]. La base, de forme cylindrique, n'est pas faite du même bronze que le corps de la figure ; il se pourrait que celle-ci ait été fondue en Étrurie, tandis que la base aurait été composée de pièces achetées à des marchands phéniciens. Sur ces bandes, un ciseau assez habile a figuré des animaux fantastiques et des courses de chars. Il est aisé de voir que les bandes n'avaient pas été fabriquées en vue

1. Sur la rondache d'Amathonte, en quatre points du pourtour, équidistants et près du bord, on remarque un couple de trous qui sont percés à $0^m,023$ l'un de l'autre. Ils ont dû servir à fixer sur l'armature la feuille de bronze, à l'aide de clous ou d'un fil métallique.

2. Micali, *Monumenti inediti*, pl. VI.

de ce piédestal. Ce qui le démontre, c'est que l'une d'elles a été coupée entre les chevaux et le cocher; on voit encore les rênes. En tranchant ainsi un attelage par le milieu, l'ouvrier étrusque qui a monté la pièce s'est conduit en vrai barbare [1].

Si, sans prétendre tout reproduire, nous avons insisté sur ces monuments de provenance étrusque qui ont une physionomie franchement orientale, c'est pour donner l'idée de l'importance qu'avait pour la Phénicie ce commerce des armes. La partie défensive de l'armure, telle que ses ateliers la fabriquaient et la livraient aux clients d'outre-mer, était le plus souvent en bronze; mieux que tout autre métal, le bronze se laissait étirer et étendre en feuilles minces ou en longues bandes où le ciseau esquissait les images que le burin finissait; cependant nous savons que les cuirasses cypriotes de Démétrius Poliorcète étaient en fer [2]. Ces ouvriers expérimentés avaient d'ailleurs, de bonne heure, reconnu que le fer était préférable pour les armes offensives. On en a la preuve; ainsi, dans la tombe d'où est sortie la rondache d'Amathonte, à Cypre, on a aussi recueilli un sabre en fer d'environ 60 centimètres de longueur et une certaine quantité de pointes de javelots toutes faites de ce même métal [3].

Aucune des pièces que nous avons citées et décrites ne remonte à une très haute antiquité. On est d'accord pour assigner comme date à la tablette de *Dali* les premières années du cinquième siècle; les armes qui ont été trouvées au même endroit doivent appartenir à peu près au même temps. La rondache d'Amathonte n'est peut-être pas beaucoup plus ancienne, et quant aux ouvrages de fabrique orientale que livrent les tombes de l'Étrurie, c'est surtout vers le huitième et le septième siècle qu'ils paraissent avoir été versés en abondance par le commerce carthaginois sur les côtes de l'Italie. Veut-on se reporter plus loin en arrière et se faire une idée des armes que les chefs achéens chantés par Homère tiraient de Cypre et de la Phénicie, ce n'est ni en Italie ni à Cypre qu'il faut aller en chercher des échantillons; c'est, croyons-nous, à Mycènes même, dans la capitale de cet Agamemnon qui portait une cuirasse de fabrique cypriote. Nous reconnaîtrions volontiers la main des armuriers orientaux dans la

1. Il y a dans les cistes de Préneste plus d'un exemple de la même négligence. Là les personnages sont quelquefois coupés à mi-corps dans le sens de la hauteur. FERNIQUE, *Étude sur Préneste*, pp. 146-147 (in-8°, 1880, dans la Bibliothèque des *Écoles d'Athènes et de Rome*).

2. PLUTARQUE, *Démétrius*, XXI, 2.

3. CECCALDI, *Monuments antiques de Cypre*, p. 138.

plupart tout au moins de ces épées qui, découvertes par M. Schliemann, ont été dégagées par M. Koumanoudis de la gangue qui les enveloppait; plusieurs d'entre elles laissent apercevoir aujourd'hui, sur leur plat, des dessins variés que forment de minces lames d'un autre métal, or, argent ou électrum, incrustées dans le bronze[1]. Nous avions songé d'abord à insérer et à décrire ici même ces précieux monuments; à la réflexion, il nous a semblé qu'ils trouveraient mieux leur place dans l'étude que nous nous proposons de consacrer à l'ensemble de la civilisation mycénienne. En racontant les fouilles de Mycènes, nous essayerons de définir les caractères des produits de l'industrie locale; alors, mais alors seulement, nous pourrons montrer à quels signes ces épées se distinguent des objets qu'il y a lieu de croire fabriqués dans le pays. Jusqu'au jour où nous aurons exposé les résultats de cette enquête, les éléments de comparaison nous feraient défaut; il convient donc de surseoir à cet examen; mais nous devions dès maintenant signaler, ne fût-ce qu'en passant, ce groupe de monuments : nous ne voudrions pas paraître en ignorer l'existence.

§ 8. — LES TOILES.

Parmi les produits ouvrés qui font aujourd'hui la fortune des pays de puissante industrie et de grand commerce extérieur, de l'Angleterre par exemple, il n'en est pas qui se placent à l'étranger en aussi grande quantité que les tissus, qui aient un débit aussi facile et aussi large, surtout chez les peuples moins bien outillés et encore incomplètement civilisés. Les fabriques européennes, et particulièrement les fabriques anglaises, répandent à profusion leurs cotonnades dans les quatre autres parties du monde; elles les livrent à si bas prix, même sur les marchés les plus lointains, que l'industrie locale n'est plus en mesure de lutter contre cette concurrence; là où elle n'est pas morte, elle ne fait plus que végéter. Dans l'antiquité, la situation n'était pas la même : la vieille civilisation orientale, dont les Phéniciens étaient les courtiers et les agents, ne jouissait pas d'une prépondérance aussi écrasante au regard du reste de l'humanité. De nos jours, ce qui fait le privilège de l'Europe, c'est qu'elle a les machines, et qu'elle est seule a les avoir. Alors, au contraire, le métier dont se

1. Ἀθήναιον, t. IX, p. 162, et t. X, p. 309 avec planche. *Mittheilungen des deutschen archæologischen Instituts in Athen*, t. VII, p. 241; KOEHLER, *Mykenische Schwerter*, pl. VIII.

servait le tisserand égyptien, chaldéen ou tyrien ne différait guère de celui que la navette parcourait sous la tente du nomade ou dans la hutte du montagnard; c'était celui que l'on emploie encore maintenant là où ces industries domestiques n'ont pas péri. Quand la Phénicie entra en relations avec les tribus de l'Occident, celles-ci n'étaient déjà plus au point de ne pas savoir tisser leurs vêtements; elle ne put donc nourrir l'ambition d'habiller tout le genre humain avec les étoffes qu'elle fabriquait ou qu'elle tirait de l'Égypte et de la Mésopotamie [1]; mais du moins elle réussit à s'assurer le monopole de la fourniture des vêtements de luxe. Partout, chez ses plus proches voisins comme au delà des mers, en Grèce et en Italie, elle eut la clientèle des princes et des riches, de quiconque prétendait se distinguer du commun par la beauté des tentures et des tapis dont serait meublée sa maison et par la somptuosité de son costume.

La valeur de ces étoffes pouvait tenir à des qualités d'un ordre différent. Il y en avait dont le mérite était dans la légèreté du tissu, dans sa blancheur et dans sa transparence; tel était le cas pour les mousselines égyptiennes : elles faisaient l'admiration de peuples qui se sentaient incapables de donner au fil de lin ou de byssus cette même finesse. D'autres devaient leur prix à leur chaude épaisseur ainsi qu'à la variété capricieuse des dessins qu'y avait tracés la navette du tisserand; tels étaient ces tapis qui, de temps immémorial, se fabriquent en Asie, jusque chez les tribus les plus pauvres, par les soins des femmes. Carthage en fournissait aussi de très recherchés, qui se tissaient peut-être dans l'intérieur de l'Afrique; on mentionne aussi ses coussins brodés [2]. Enfin les plus estimées peut-être de toutes ces étoffes étaient celles qu'avait décorées l'agile aiguille de la brodeuse;

1. Le chapitre XXVII d'Ézéchiel, auquel nous avons déjà fait tant d'emprunts, indique très bien que la Phénicie recevait tout à la fois des matières textiles qu'elle mettait en œuvre et des tissus qu'elle consommait ou qu'elle plaçait. Ainsi Aram, c'est-à-dire tout le pays compris entre la Palestine et l'Euphrate, fournissait aux Phéniciens le *byssus*, qui était peut-être le coton (v. 16). Damas livrait de la laine blanche (v. 18). En revanche, il est question, dans cette même prophétie, « du fin lin d'Égypte avec des broderies », que Tyr faisait venir de la vallée du Nil (v. 7), des « couvertures pour s'asseoir à cheval » qu'envoyait Dedan, une contrée de l'Arabie (v. 20), et surtout des produits de grande valeur qu'expédiait en ce genre la Mésopotamie :

> Charan, Canné et Éden...,
> Trafiquaient avec toi en belles marchandises,
> En manteaux teints en bleu, en broderies,
> En riches étoffes contenues dans des coffres
> Attachés avec des cordes, faits en bois de cèdre,
> Étaient sur tes marchés (v. 23 et 24).

2. Au cinquième siècle, ces tapis et ses coussins étaient importés à Athènes (Hermippos, dans Athénée, I, 49).

c'était surtout pour leur habileté à ce genre de travaux qu'étaient appréciées ces esclaves sidoniennes, « sachant faire les beaux ouvrages », dont l'adresse est vantée par l'épopée homérique[1]. Avec des fils dont la couleur tranchait sur celle du fond, peut-être aussi avec des fils d'or, elles figuraient, comme dit un écrivain grec, « les bêtes fantastiques de toute sorte que les Barbares brodent sur les étoffes[2] ». La décoration de ces grandes pièces de laine qui servaient de vêtement aux femmes et parfois aux statues des déesses ne différait sans doute pas de celle dont le principe et l'esprit nous sont connus par les encadrements des bas-reliefs lapidaires, par les coupes de bronze, les bijoux, les objets d'ivoire et les armes. Même division en bandes parallèles, même choix de motifs; la matière seule et l'instrument différaient. On devait retrouver là les rosaces, les monstres de toute espèce, le globe ailé et les uræus, les guirlandes de fleurs de lotus, enfin toute cette ornementation où dominait l'imitation de l'Égypte. C'est ce qu'indiquent toutes les analogies; c'est ce que permet aussi de deviner un curieux passage d'Eschyle sur lequel l'attention a été appelée tout récemment[3]. Dans les *Suppliantes,* les filles de Danaos, débarquées avec leur père, se présentent devant le roi Pélasgos. Celui-ci leur demande quelle est leur patrie. Comme descendantes d'Io, elles se disent d'origine argienne; mais le roi, frappé de l'aspect de leurs vêtements, leur répond : « Vous ressemblez surtout à des femmes de Libye et non à celles de notre pays; c'est le Nil qui nourrit cette plante, et le style cypriote de vos parures féminines montre clairement que c'est par des hommes qu'elles ont été tissées[4]. » La plante à laquelle Danaos fait allusion, ce ne peut être que la plante égyptienne par excellence, le lotus, dont les fleurs et les boutons se détachaient, en broderies qu'apercevaient tous les spectateurs, sur les robes dont étaient vêtus les acteurs qui représentaient les filles de Danaos. Quant

1. Ἀγλαὰ ἔργα ἰδυῖα. *Odyssée*, XV, 417. Dans l'*Iliade* (VI, 289), Homère parle des πέπλοι παμποίκιλοι, ouvrages des femmes sidoniennes, que Pâris avait ramenées avec lui du voyage qui s'était terminé par l'enlèvement d'Hélène. Ποικίλλω, c'est le plus souvent *broder à l'aiguille,* ce que les Latins appelaient *acu pingere;* on ne comprend pas comment, avec le métier des anciens, on aurait pu exécuter dans le tissu même toutes ces figures que nous avons vu couvrir les étoffes assyriennes, dans les bas-reliefs où les sculpteurs les ont copiées avec une si minutieuse exactitude; avec l'aiguille, au contraire, comme l'exprimait si bien la locution latine, on peut aisément obtenir les mêmes effets qu'avec le pinceau; il n'y faut que de l'adresse et du temps.

2. Philostrate l'ancien, Εἰκόνες, II, 31.

3. Christos Papayannakis, *Une date dans l'histoire de l'art cypriote* (*Gazette archéologique*, 1877, pp. 117-119).

4. Eschyle, *Suppliantes*, v. 279-284.

au tissage des étoffes par les hommes, c'était un usage égyptien qui frappait les Grecs par son étrangeté [1]. Ainsi, pour Eschyle, *style cypriote*, κύπριος χαρακτήρ, ce n'est qu'une autre manière de dire style égyptisant, presque style égyptien. Des étoffes tissées en Égypte ont une physionomie cypriote. Eschyle ne cherche pas là un de ces rapprochements où se complaisent les archéologues ; il emploie la langue de son temps. Beaucoup de ceux qui écoutaient la pièce avaient visité Cypre ; ils avaient servi avec Cimon dans ces parages, vers la fin de la seconde guerre médique ; ils avaient remarqué ces ressemblances et, pour eux tous, l'expression de *style cypriote* éveillait l'idée d'une ornementation étroitement apparentée à celle de l'Égypte. Ce que le poète dit des produits de l'industrie textile à Cypre doit être également vrai de ceux de la Phénicie propre ; pendant cette première moitié du cinquième siècle, Cypre, après le vain effort de la révolte ionienne, avait été rattachée par des liens plus étroits que jamais à l'empire achéménide et à l'Asie.

Plus encore que la qualité du tissu et que la richesse des broderies, ce qui fit la réputation de la fabrique phénicienne, ce fut l'éclat et la solidité des tons qu'elle sut donner aux étoffes qui passèrent par les cuves de ses teinturiers. Sidon et Tyr durent une grande partie de leur prodigieuse fortune à l'emploi d'une substance tinctoriale dont la découverte paraît bien leur appartenir et que presque seules, pendant bien des siècles, elles surent préparer. Les deux industries dont elles gardèrent le plus longtemps le monopole, ce furent celle de la verrerie fine et celle de la teinture en pourpre ; elles en restèrent maîtresses jusque sous l'empire romain [2].

Pour avoir une idée des bénéfices que put donner cette fabrication, il suffira de rappeler un texte souvent cité de Théopompe, d'après lequel cette matière colorante aurait valu son poids en argent [3].

C'était à Melqart lui-même que la tradition attribuait l'invention de la teinture en pourpre [4]. Il n'était pas besoin d'un dieu pour faire cette découverte ; son véritable auteur fut quelque humble batelier

1. Hérodote, II, 35. Sophocle, *Œdipe à Colone*, v. 337-340, et le Scoliaste.

2. Pline dit de Tyr : « Nunc omnis ejus nobilitas conchylio et purpura constat » (*H. N.*, V, 17). Cf. Strabon, XVI, ii, 23.

3. Dans Athénée, XII, 31 : ἰσοστάσιον γὰρ ἦν ἡ πορφύρα πρὸς ἄργυρον ἐξεταζομένη. Voir aussi les prix en monnaie romaine des différentes qualités de pourpre qu'indique Pline (*H. N.*, IX, 63 et 64).

4. Pollux, I, 45. Le mythe que raconte le lexicographe doit avoir été emprunté par les Grecs aux Phéniciens. Pollux parle d'Hercule ; mais Hercule, à Tyr, c'est Melqart.

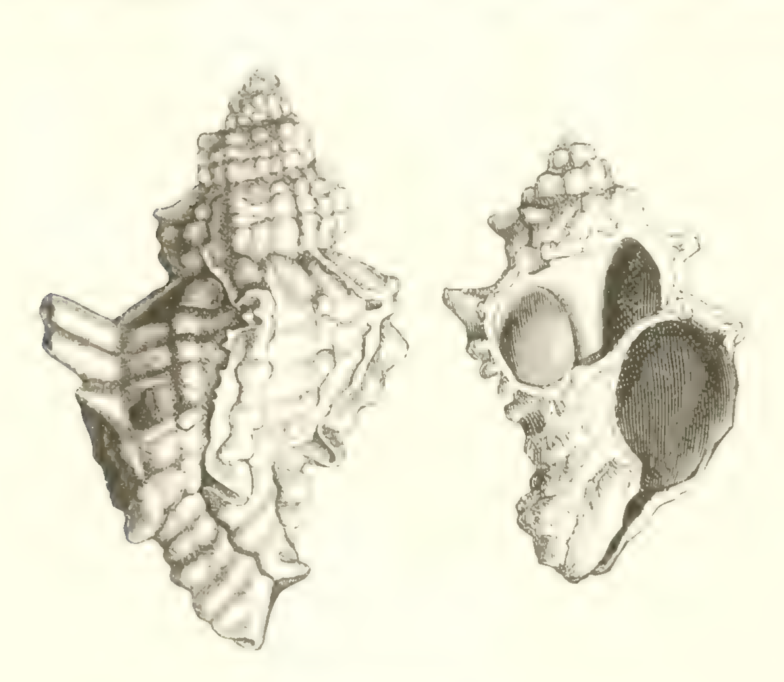
dont la génération suivante avait déjà oublié le nom. La pourpre, comme les anciens nous l'ont dit sous toutes les formes, était extraite d'un coquillage ou plutôt de plusieurs espèces de coquillages qui en donnaient des qualités diverses. En rejetant et laissant pourrir sur la grève, après la pêche, les coquilles dont il ne voulait pas, un marin de Sidon aura remarqué que, dans quelques-unes de celles-ci, après la mort de l'animal, les chairs s'imprégnaient d'une teinte violette très prononcée. L'idée lui sera venue de frotter un linge contre le cadavre ainsi coloré; bientôt il aura reconnu que la couleur passait sur le linge et qu'ensuite elle résistait aussi bien à tous les lavages qu'à l'action de la lumière [1]. On répéta l'expérience; on réussit à distinguer la partie du corps où se trouvait plus particulièrement contenu le principe colorant et l'on commença de s'en servir pour la teinture. Les étoffes ainsi préparées flattèrent l'œil et eurent du succès, d'abord auprès des consommateurs indigènes, puis auprès de ceux du dehors. On se sentit encouragé à continuer; on développa, on perfectionna le procédé. Avec le temps, par des manipulations ainsi que par l'emploi de différentes coquilles, on en vint à obtenir des nuances très variées, qui allaient du bleu et d'un rouge que l'on comparait à celui du sang jusqu'à un violet très intense. D'autres recettes, trouvées par la pratique, permirent de donner aux tissus ces tons chatoyants qui étaient si recherchés des anciens [2].

Des recherches qui, surtout dans ces derniers temps, ont pris un grand caractère de précision, ont permis d'établir que les coquillages qui fournissaient ces couleurs étaient des *mollusques gastéropodes* et qu'ils appartenaient aux deux genres Rocher (*murex*) et Pourpre (*purpura*). Les espèces que paraissent avoir surtout exploitées les fabriques phéniciennes sont le *murex trunculus* et le *murex brandaris*

1. Dans son intéressant *Mémoire sur la pourpre* (*Annales des sciences naturelles*, Zoologie, 4e série, t. XII, 84 pages et 1 planche), M. Lacaze-Duthiers raconte comment à Mahon, en 1858, il vit le pêcheur dont il avait loué la barque pour ses explorations marquer sa chemise et ses culottes de toile blanche avec un morceau de bois qu'il trempait dans la mucosité du manteau déchiré d'une coquille, qu'il était facile de reconnaitre pour la pourpre à bouche de sang (*Purpura hæmastoma*); il appelait ce coquillage *cor de fel* (pp.4-5). M. Lortet a fait des observations du même genre à *Sour* : « Les murex à pourpre sont très communs non seulement sur toute la côte, mais dans le port même. Les gamins de Tyr savent encore aujourd'hui teindre des chiffons de laine en fixant la couleur du mollusque avec un peu de carbonate de soude et de jus de citron. Ces guenilles colorées en pourpre leur servent de drapeaux lorsqu'ils jouent au soldat comme le font les enfants de nos jours. » (*La Syrie d'aujourd'hui*, p. 127.)

2. Sur ces variétés de la couleur que l'on tirait de ces différentes coquilles, voir Pline (*H. N.*, 62-64).

(fig. 640), communs l'un et l'autre dans les eaux de la Méditerranée [1]. Comme les anciens l'avaient remarqué, ce qui fait l'originalité et le mérite de cette couleur, c'est que la lumière, au lieu de l'user et de la faner, la développe, la fixe et en exalte l'éclat [2]. D'un blanc jaunâtre dans le corps de l'animal, la matière purpurigène communique d'abord aux tissus sur lesquels on l'a déposée une teinte jaune citron, puis ensuite verdâtre, qui, sous l'effet des rayons du soleil, passe par degrés au rouge ou au violet [3]. Le ton violet est celui qu'obtiennent tout naturellement du murex les pêcheurs de la Méditerranée ou les expérimentateurs qui l'étudient dans le laboratoire. C'était par le choix et le mélange des espèces ainsi que par des manipulations plus ou moins compliquées que l'on devait arriver à produire les autres nuances et les reflets changeants. Si jamais, ce qui n'est guère probable, l'industrie de la teinture recommençait à faire usage de cette matière, les fabricants n'auraient sans doute pas de peine à retrouver le secret de ces combinaisons et de ces artifices [4].



640. — Le murex trunculus. D'après Lortet.

1. M. Lacaze-Duthiers (§ 12 de son Mémoire) cite encore le *murex erinaceus*. Parmi les pourpres, celles qui lui ont fourni de la couleur sont les *purpura hæmastoma* et *lapillus*. Pour l'anatomie du mollusque et la description de l'appareil qui sécrète la matière colorante, voir le Mémoire de M. Lacaze-Duthiers et les figures qui l'accompagnent.

2. Pollux, I, 49.

3. Lacaze-Duthiers, *Mémoire*, §§ 3 et 4.

4. Sur la manière dont se pêchait la coquille et sur la fabrication de la pourpre dans l'antiquité, les deux textes les plus importants sont celui de Pline (*H. N.*, IX, 60-65) et de Pollux (I, 45-49). Sur les différences observées entre les colorations obtenues, suivant que telle ou telle espèce était employée, voir Lacaze-Duthiers, *Mémoire*, § 12, et les échantillons de papier teint avec la pourpre que l'auteur a insérés à la page 83. La gamme des tons ici présentés commence par un lilas assez clair et un peu bleuâtre, et se termine par un violet très sombre. A côté de chaque échantillon, une note indique quelles sont les coquilles qui ont donné la nuance et dans quelles conditions de durée et d'insolation s'est faite l'expérience. Le savant naturaliste a soin de remarquer que les teintes qu'il met sous les yeux du lecteur ne représentent que la couleur primitive,

Ce qui empêche d'espérer ce retour de faveur, c'est que, pour faire un bain, il faut vraiment trop de coquilles; on vise aujourd'hui à la rapidité du travail, à l'apparence et au bon marché du produit plutôt qu'à la solidité. Chaque murex ne fournissait qu'une très faible quantité de matière colorante; les fabriques sidoniennes et tyriennes employaient chaque année des millions de coquilles. Ainsi à Sidon, sur la falaise, élevée d'environ 25 mètres, qui domine le port du sud, le *port égyptien*, comme on l'appelait autrefois, on voit les résidus qu'ont laissés les ateliers de teinture établis en cet endroit; il y a là de grands amas de coquilles du *murex trunculus;* ils ont quelques centaines de mètres de longueur sur plusieurs mètres d'épaisseur. Toutes les coquilles ont été ouvertes d'un même côté, probablement d'un coup de hachette, afin de faciliter l'extraction de l'animal [1]. Il en est de même à *Sour;* les teintureries y étaient assez nombreuses pour en rendre le séjour incommode [2]. C'est que la chair du murex, après la mort de l'animal, exhale une odeur alliacée qui est loin d'être agréable [3].

Lorsque la vente des étoffes de pourpre se fut développée dans tout le bassin de la Méditerranée, les industriels phéniciens ne purent plus suffire aux commandes avec les murex qu'ils pêchaient sur la côte de Syrie et dans les parages voisins; ils allèrent en demander à la mer Égée et sur ces rivages ils fondèrent à la fois des pêcheries et des succursales de leurs usines; les laines y étaient teintes dans le voisinage même des marchés où elles seraient livrées à la consommation [4]. C'était faire l'économie des frais de transport et gagner du temps. Sur tous les points où il y a eu des comptoirs phéniciens, des recherches bien dirigées feraient certainement retrouver la trace de cette fabrication. En 1879, MM. Lortet et Chantre ont constaté, sur les côtes de l'Attique et dans l'île de Salamine, l'existence de dépôts considérables formés par les coquilles du *murex brandaris*. La nécessité de pourvoir aux besoins de leurs fabriques a dû contribuer beau-

naturelle et non modifiée, de la pourpre. « Ces nuances, dit-il, sont les principales; mais, suivant que l'action solaire a été plus ou moins prolongée, que la quantité de matière est plus ou moins grande, on peut obtenir une très grande variété de tons. Avec le *murex trunculus*, on peut avoir du bleu plus bleu que celui qui est ici indiqué, et, avec les autres espèces, des violets très légers et presque roses (p. 84). »

1. LORTET, *la Syrie d'aujourd'hui*, p. 102. Ces amoncellements de débris avaient déjà été signalés par M. de Saulcy (*Voyage en Terre sainte*, 1865, t. II, pp. 284-286).

2. STRABON, XVI, II, 23.

3. PLINE, *H. N.*, IX, 60. LACAZE-DUTHIERS, *Mémoire*, p. 31.

4. Ézéchiel fait allusion à la pourpre que fournissaient les îles de l'Occident, les *îles d'Elischa*, comme il les appelle (XXVII, 7).

coup à pousser les Phéniciens vers la haute mer et vers les parages de la Grèce. A force de draguer les eaux de la Syrie, ils avaient dû finir par les appauvrir; il leur fallut s'enhardir à chercher plus loin le précieux mollusque qui les enrichissait, et ce fut en poursuivant cette proie qu'ils abordèrent aux plages du Péloponèse. Une fois arrivés là, ils étaient lancés; en matière de navigation, il n'y a que le premier pas qui coûte.



CHAPITRE XI

LE RÔLE HISTORIQUE DES PHÉNICIENS.

Dans le livre que nous avons consacré à la Phénicie et à cette île de Cypre qui en est, à certains égards, comme le prolongement naturel et l'annexe historique, nous avons fait à l'étude des arts industriels et de leurs produits une place bien plus considérable que dans les livres précédents. Rien de plus justifié que cette apparente disproportion. A peine en effet peut-on dire que la Phénicie ait un art, au vrai sens du mot. Elle n'a pas créé de type architectural qui lui appartienne en propre; elle n'a pas donné de la forme vivante une représentation, une traduction qui lui soit personnelle. Partout, dans son architecture et dans sa sculpture, nous avons trouvé des réminiscences et des imitations. Ce peuple a beaucoup bâti et beaucoup sculpté; il faut donc bien parler de son art; mais essaye-t-on de le définir, cet art s'évanouit en quelque sorte sous le regard du critique qui cherche à en saisir le principe. Comme ces composés chimiques qui ne sont pas stables, il se décompose en ses éléments, que l'on reconnaît les uns pour égyptiens, les autres pour chaldéens ou assyriens et parfois même, lorsque nous avons affaire aux monuments les plus récents, pour grecs. Lorsque l'on a séparé et classé tous ces éléments d'emprunt, il ne reste pour ainsi dire plus rien au fond du vase où s'est faite l'analyse, et la seule chose que la Phénicie puisse revendiquer comme sienne, c'est la formule même et le titre du mélange. On remarque bien encore et nous avons signalé dans les ouvrages phéniciens certaines dispositions suggérées par des besoins spéciaux, comme celles qui concernent la construction des enceintes fortifiées et l'aménagement des ports; on peut aussi citer certaines particularités de style qui s'expliquent, comme à Cypre, par les propriétés de la matière dont dispose le sculpteur;

mais ce ne sont là que des détails et des nuances; à juger sur l'ensemble, on est tenté de conclure que la seule originalité de cet art, c'est de ne pas être original, c'est de suffire à des tâches très diverses sans avoir presque rien tiré de son propre fonds, avec des moyens d'expression qu'il a reçus tous, à très peu près, des mains de l'étranger.

S'agit-il de l'industrie, le résultat auquel nous ont conduit nos recherches n'est plus le même; sur ce terrain, la Phénicie est vraiment supérieure; elle y déploie une activité, une variété de ressources et une puissance qui forcent l'admiration. Le plus souvent, il est vrai, comme dans la céramique et la verrerie, comme dans l'orfèvrerie et la bijouterie, elle applique des procédés qui ont été découverts par ses prédécesseurs; mais alors elle les développe et les perfectionne; elle en tire un meilleur parti que ne l'avaient fait les inventeurs. D'autres fois, comme pour la teinture en pourpre, elle ouvre une voie toute nouvelle; cette branche d'industrie qui lui donnera de si beaux profits, c'est bien elle qui l'a créée de toutes pièces. En même temps, quel esprit d'initiative et quelle hardiesse! Dans le domaine de l'art, le génie phénicien est timide et sans élan; il n'ose pas voler de ses propres ailes; l'idée ne lui vient même pas de l'essayer; mais, en revanche, rien ne l'effraye ni ne l'arrête, pour aller chercher au loin les produits bruts qu'il transformera et les produits manufacturés qu'il a chance de placer avec avantage; rien ne lui coûte pour s'ouvrir de nouveaux débouchés et pour étendre sa clientèle. Dès qu'il espère un bénéfice, le marchand n'hésite pas à s'exiler; il visite les tribus du désert de Syrie pour acheter cette fine laine de leurs brebis que cardeurs et tisserands, teinturiers et foulons attendent dans les villes du littoral; à travers les solitudes sans eau et les gués incertains des fleuves gonflés par les pluies, il accompagne les caravanes jusque dans les oasis de la péninsule arabique, jusqu'aux portes des cités de l'Euphrate et du Tigre, jusqu'au pied des monts de l'Arménie; il s'établit pour plusieurs années, parfois pour toute sa vie, à Ninive, à Babylone ou à Memphis; il a là, dans le bazar, sa boutique voûtée et fraîche où les chalands viennent s'asseoir sur le devant de l'étal et se faire montrer les objets de toilette et d'ameublement qu'il façonne lui-même, quand il sait un métier, sous les yeux du public, ou que lui ont expédié, s'il n'est qu'un revendeur, ses associés et ses correspondants.

D'autres de ces trafiquants, et c'était le plus grand nombre, prenaient la mer; ils s'embarquaient avec leurs marchandises; ils les mettaient en vente, exposées sur le sable, d'abord dans les havres les plus

voisins, puis, s'ils n'avaient pas écoulé leur pacotille, ils emballaient à nouveau tout ce qui ne s'était pas trouvé d'une facile défaite, et, vidant et remplissant toujours ainsi les flancs de leurs navires, ils allaient plus loin, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé des clients plus empressés et de meilleure composition ; ils poussaient devant eux, jusqu'à ce qu'une cargaison recueillie un peu partout et faite de denrées exotiques eût remplacé celle qu'ils avaient mise à bord en Syrie. Ils étaient partis emportant des vases de terre et de métal, des verres, des amulettes et des bijoux ; ils revenaient rapportant des peaux, des plumes et des œufs d'autruche ou des saumons de plomb, de cuivre et d'étain, suivant que leur campagne avait atteint son terme sur les côtes brûlantes de l'Afrique ou dans les brumeuses mers du Nord, le long des terres habitées par les Celtes. Au retour, ils faisaient de même plus d'une escale, laissant et prenant quelque chose dans chaque comptoir où ils se reposaient et se ravitaillaient, à chacune des tribus barbares qu'ils visitaient au passage. Quand l'hiver les prenait en route, ils faisaient relâche jusqu'à ce que le printemps eût aplani les flots et rouvert les chemins ; plus d'un, qui avait quitté, jeune encore, sa famille et sa maison, n'y rentrait que la barbe déjà grisonnante.

Les Phéniciens ne nous ont légué que des textes épigraphiques dont la sèche brièveté ne nous donne pas cette vue nette du passé, cette sorte d'hallucination que poursuit l'historien ; quand nous voulons faire revivre ces hommes de Sidon et de Tyr, nous les représenter tels qu'ils étaient pendant ces sept ou huit siècles où ils ont été maîtres des eaux de la Méditerranée, c'est encore aux Grecs, c'est à Homère et à Hérodote qu'il faut demander les traits et les couleurs de ce tableau ; c'est là que nous comprenons comment ces marins et ces négociants s'étaient rendus nécessaires aux peuples à demi sauvages de l'Europe, sans chercher d'ailleurs à leur inspirer ni sympathie ni estime. Ils étaient à la fois attendus avec impatience, pour tout ce qu'ils fournissaient de brillant ou d'utile, et redoutés pour leur âpreté au gain, pour leur perfidie, pour leurs méfaits. On savait que, par ruse ou par force, ils prenaient ce qu'on ne leur vendait pas, qu'ils faisaient le commerce des esclaves et que tous les moyens leur étaient bons pour s'emparer, par force ou par ruse, d'une belle fille ou d'un enfant. On ne pouvait se passer d'eux et on les craignait, on les détestait. On les appelait πολυπαίπαλοι, les hommes « très fins », ceux « qui savaient tromper », ἀπατήλια εἰδότες, ceux « qui exploitaient, qui dévoraient », τρῶκται, et « qui

faisaient une foule de maux aux hommes[1] ». Le Phénicien, a-t-on très bien dit, « avait quelques-uns des caractères du juif du moyen âge, mais il était puissant et il appartenait à une race dont on reconnaissait, à certains égards, l'ascendant et la supériorité. Parmi tous les récits qui nous montrent comment il agissait avec les Grecs, celui que fait Eumée de l'enlèvement de sa nourrice, bien que très connu, est si vrai et met si bien la réalité sous nos yeux, qu'il sera peut-être permis de le rapporter ici[2].

« Le père d'Eumée, Ctésios, était le principal notable de Syros, île petite, mais qui nourrissait des bœufs, des brebis, possédait des vignes, du blé, et comptait deux centres de population. La maison du roi était haute ; elle avait une grande pièce où se tenaient les femmes, diverses dépendances, et sur le devant une sorte de péristyle orné de tables, où Ctésios s'asseyait pour boire avec les principaux citoyens du bourg. C'était là qu'ils se concertaient avant de se rendre à la réunion du peuple. Un jour arrivèrent à Syros, sur des vaisseaux noirs, des Phéniciens. Eumée leur donne les épithètes ordinaires[3]; ils apportaient toute une cargaison de petits objets, des parures, une pacotille. Ctésios avait une esclave de Sidon que des Taphiens lui avaient vendue ; cette femme, en lavant son linge au bord de la mer, fit connaissance avec ses compatriotes qui lui proposèrent de la ramener dans la maison de son père, le riche Arybante. Le projet n'était pas facile à exécuter ; il fut convenu que les Phéniciens n'auraient pas l'air d'avoir remarqué la servante, mais qu'ils la préviendraient au jour du départ. Ils restèrent une année à Syros, vendant des bracelets, des colliers, des bagues, prenant en échange des produits dont la nature n'est pas spécifiée par Homère ; ce sont surtout des vivres, βίοτον πολύν, probablement du blé, du vin, des peaux, tout ce que l'île produisait ; le bateau en était rempli. Le moment du départ étant venu, ils envoient un messager à la servante ; cet homme rusé, πολύϊδρις, vient offrir chez Ctésios un collier formé d'or et de morceaux d'ambre. Les femmes de la maison et la maîtresse « prennent dans les mains » le bijou, le retournent dans tous les

1. Homère, *Odyssée*, XIV, 288-289 :

> δὴ τότε Φοῖνιξ ἦλθεν ἀνὴρ, ἀπατήλια εἰδώς,
> τρώκτης, ὃς δὴ πολλὰ κάκ' ἀνθρώποισιν ἐώργει.

2. Homère, *Odyssée*, XV, 415-484.
3. *Idem, ibidem*, XV, 415-416 :

> Ἔνθα δὲ Φοίνικες ναυσίκλυτοι ἤλυθον ἄνδρες,
> τρῶκται, μυρί' ἄγοντες ἀθύρματα νηὶ μελαίνῃ.

sens, et, dit Homère, « le regardent des yeux » ; on parle du prix. Cependant le marchand, par signe, a fait comprendre à la servante qu'elle doit se rendre au bateau ; elle sort avec le petit Eumée, non sans emporter trois coupes ; quelques heures après, les Phéniciens avaient disparu. Au bout de six jours, la nourrice mourait en mer, d'un accident ; les marins abordèrent à Ithaque, où ils vendirent Eumée [1]. »

Tel était dans bien des cas le commerce phénicien ; il se faisait à loisir et longuement ; il consistait surtout à échanger des œuvres manufacturées contre des produits naturels ; il était dans les habitudes du temps ; s'il inspirait de la défiance, il était cependant régulier à sa manière ; il s'exerçait publiquement et sans entraves ; ces enlèvements de femmes ou d'enfants n'étaient que des incidents auxquels, avec les mœurs d'alors, on n'attachait qu'une importance secondaire. Les Phéniciens qui ont dérobé le petit Eumée ont vécu librement durant une année entière dans le port de Syros ; ils ont passé bien des fois devant le péristyle sous lequel Ctésios buvait et dissertait avec les notables ; ni le peuple ni les rois n'ont pressé ces étrangers de reprendre la mer. Sans doute l'équipage qui avait commis cet acte de violence n'aurait pas osé de longtemps se représenter à Syros ; mais l'année suivante d'autres Phéniciens peut-être y ont abordé et n'ont pas été repoussés, tant on avait besoin d'eux et de leurs marchandises ; les insulaires en ont été quittes pour se mieux garder.

Plus court, moins circonstancié, moins pittoresque, le récit que fait Hérodote, à la première page de son histoire, au sujet de l'enlèvement d'Io, laisse la même impression : « Les Phéniciens, dit-il, entreprirent de longs voyages sur mer, aussitôt après s'être établis dans le pays qu'ils possèdent encore aujourd'hui ; ils transportèrent des marchandises d'Égypte et d'Assyrie en diverses contrées, entre autres à Argos. Cette ville surpassait alors toutes les cités du pays aujourd'hui connu sous le nom de Grèce. Les Phéniciens, y ayant abordé, se mirent à vendre leurs marchandises. Cinq ou six jours après leur arrivée, la vente étant presque finie, un grand nombre de femmes se rendirent sur le rivage, et parmi elles la fille du roi ;.... celle-ci

1. Nous empruntons cette page et plusieurs des réflexions qui précèdent à l'ouvrage, malheureusement inachevé, d'Albert Dumont, du confrère et de l'ami que nous avons eu tout récemment la douleur de perdre (*les Céramiques de la Grèce propre. Vases peints et terres cuites*. Pages 145-146). Deux livraisons seulement ont paru, sur les quatre dont ce livre devait se composer. Le troisième fascicule était déjà préparé pour l'impression. Nous souhaitons vivement que, sur les notes laissées par l'auteur et sur les planches déjà toutes tirées, un des élèves de M. Dumont puisse terminer le monument commencé.

s'appelait Io, et avait pour père Inachos. Tandis que ces femmes, debout autour de la poupe du navire, achetaient ce qui était le plus de leur goût, les Phéniciens, à un signal donné, se jetèrent sur elles. La plupart prirent la fuite; mais Io fut enlevée, et d'autres femmes avec elle. Les Phéniciens, les ayant jetées dans le navire, mirent à la voile et firent route vers l'Égypte[1]. »

Le texte d'Hérodote s'accorde avec celui d'Homère; il concourt à montrer quels souvenirs avaient laissés ces rapts que les marchands phéniciens commettaient sans le moindre scrupule, au cours de leurs opérations, toutes les fois qu'ils croyaient pouvoir le faire impunément. Ici l'exposition des objets ne dure que cinq ou six jours, et non plus, comme à Syros, toute une année; cela dépendait des circonstances et de la saison où avait commencé la vente; mais ce sont d'ailleurs les mêmes manières de faire; le marché s'établit sur le sable, auprès du navire. Hérodote ajoute une indication qui a son prix : ce que ces négociants offrent aux habitants d'Argos accourus à la nouvelle de leur arrivée, ce sont « des denrées égyptiennes et assyriennes ». Nous l'aurions deviné au caractère des objets que nous avons recueillis dans les nécropoles de la Phénicie et dans celles de Cypre et de la Sardaigne; nous sommes pourtant heureux que les résultats auxquels nous étions arrivés se trouvent si nettement confirmés par un témoin tel qu'Hérodote, qui, au cours de ses longs voyages autour de la Méditerranée, avait, dans plus d'un port, assisté au déballage des cargaisons que promenaient sur les mers les navires phéniciens.

Nous comprenons les sentiments qu'inspiraient aux contemporains d'Homère ces marchands avides et fourbes qui, non contents d'abuser de leur monopole en vendant très cher, se transformaient, à l'occasion, en vrais pirates, en voleurs de femmes et d'enfants. Si l'on n'y prenait garde, on se laisserait volontiers aller à épouser ces rancunes; il serait d'autant plus aisé de glisser sur cette pente que les Phéniciens, à première vue, ne semblent pas avoir de ces qualités brillantes qui rachètent bien des défauts. On ne leur doit ni de beaux poèmes qui soient une fête pour l'imagination, ni des édifices dont la masse ou l'heureuse proportion flatte le regard, ni des statues où éclate toute la noblesse de formes pures et choisies. Ce sont, dans le domaine de la plastique, des contrefacteurs infatigables et sans vergogne, ou, quand ils essayent de créer, des artistes médiocres. Cependant, lorsqu'on a vécu longtemps

1. HÉRODOTE, I, 1.

avec eux, presque dans leur intimité, on finit par les voir avec d'autres yeux et par leur porter intérêt; ils étaient si actifs, si industrieux et même, à leur manière, si braves, si dédaigneux de la fatigue, du danger et de la mort! Pour ces qualités, on pourrait presque dire pour ces vertus, ils méritent l'estime et la reconnaissance. Pourquoi donc les Grecs et les Romains, qui leur doivent tant, ont-ils toujours parlé d'eux avec si peu de sympathie? Pourquoi l'historien moderne, malgré sa largeur d'esprit et son impartialité, a-t-il lui-même à faire effort afin d'être au moins juste à leur égard?

C'est d'abord que leurs contemporains de race aryenne, les peuples de la Grèce et de l'Italie, tout en ayant avec eux des relations quotidiennes, ne les ont jamais bien connus et n'ont pas appris leur langue; c'est qu'aujourd'hui, malgré tout ce que nous tentons pour recueillir les moindres bribes de leur écriture et les moindres traces de leurs pensées, nous ne les connaissons guère mieux. Entre le Grec et le Romain, d'une part, et, d'autre part, le Phénicien et le Carthaginois, il y a toujours eu comme une barrière, qui ne s'est jamais abaissée; on a commercé et l'on s'est battu, mais sans jamais conclure une paix durable et cordiale, sans arriver à s'entendre et à se pénétrer les uns les autres; on s'est ignoré jusqu'au bout, tout en se faisant de mutuels emprunts, et par suite on est toujours resté séparé par des sentiments hostiles et par une antipathie persistante. Plus tard, lorsque les races se furent mêlées dans l'apparente unité de la domination romaine, le même antagonisme s'est encore manifesté, sous une autre forme et dans d'autres conditions. C'était un peuple sémitique, le peuple hébreu, qui donnait au monde une religion nouvelle, le christianisme, et qui lui imposait sa littérature, contenue dans la Bible; or, dès le lendemain du jour où cette religion avait pris le dessus et où le livre hébraïque était devenu le livre sacré de tout l'Occident, celui-ci recommençait à haïr et à persécuter le juif. Entre les deux races, depuis l'heure où elles se sont rencontrées, il y a eu tout à la fois de fécondes et constantes communications et un malentendu perpétuel, qui remplit toute l'histoire. Elles n'ont pu se passer l'une de l'autre et elles se sont toujours jalousées et détestées.

C'est aussi un peu la faute des Phéniciens si, aujourd'hui encore, nous avons tant de peine à réagir contre ces préjugés pour reconnaître et proclamer les titres qu'ils ont au respect et à la gratitude même de l'humanité. Ils n'ont eu ni la passion du vrai ni celle du beau; la seule qu'on leur connaisse, c'est la passion du gain, et ils ont pu la

satisfaire amplement, grâce à ce qu'était l'état du monde au moment où ils sont entrés en scène. Dans ce commerce d'échanges entre barbares et civilisés qu'ils ont poursuivi pendant plusieurs siècles, tout l'avantage était, en apparence du moins, pour les civilisés; eux seuls étaient en mesure de fournir certains articles, ce qui leur permettait de dicter les conditions du marché. Ce privilège, ils en ont usé et abusé; ce fut ainsi que Tyr et Carthage acquirent une richesse prodigieuse; or on manque volontiers d'indulgence et même de justice à l'égard des hommes et des peuples qui ont fait fortune. Même quand on est leur obligé, on se dit qu'ils ont été suffisamment payés de leurs fatigues par les profits qu'ils en ont tirés, et on se laisse aller à oublier ce qu'on leur doit de bons offices et de progrès accomplis. C'est ce qui est arrivé aux Phéniciens: ils ont eu l'esprit trop exclusivement tourné vers l'utile; ils se sont montrés trop ouvertement préoccupés de leur propre intérêt, et mal leur en a pris : on s'est cru permis d'être ingrat. Cette disposition et ce déni de justice s'expliquent; mais l'histoire a le devoir de ne pas s'y associer et de mettre en lumière les services rendus. C'est sans le savoir et sans le vouloir, dira-t-on, c'est presque à leur corps défendant que les Phéniciens ont aidé les autres peuples à sortir de la barbarie et à éveiller, à dégager leur propre génie, à l'armer de tous les instruments nécessaires. Sans doute; mais cette considération ne diminue pas l'importance des résultats qui ont été obtenus par leur entremise. La Phénicie s'était approprié tout l'outillage, toutes les recettes des vieilles civilisations de l'Orient, et, par plus d'un ingénieux perfectionnement, surtout par l'invention de l'écriture alphabétique, elle avait encore ajouté à la valeur de ce trésor. Qu'elle en eût ou non la conscience et le désir, elle se condamnait à répandre et à livrer le secret de toutes ces précieuses connaissances, du jour où elle entrait en relation avec ces tribus des îles et de l'Europe qui étaient encore étrangères à la vie policée; pour peu que celles-ci fussent intelligentes et curieuses, elles auraient bientôt fait de dérober tous ces procédés, quand même ceux qui en étaient possesseurs feraient effort pour les cacher. Dès que la rame et la voile auraient uni des rivages qui semblaient auparavant séparés à tout jamais par les infranchissables espaces de la mer, la transmission ne pouvait manquer de s'opérer, et ce sont les Phéniciens qui les premiers ont abordé sur ces rivages où les ancêtres d'Athènes et de Rome en étaient encore à l'âge de la pierre.

On a beau faire, dès que les hommes de race diverse se voient et

se parlent, dès que chaque peuplade n'est plus cantonnée dans une île ou dans une vallée close, dès qu'il y a échange de produits entre des régions lointaines, tout se divulgue ou se devine, tout finit par se savoir. Nous avons dit avec quel soin jaloux les Phéniciens cherchaient à garder, au prix même du mensonge et du meurtre, le secret des routes qui conduisaient leurs navires vers les marchés des Syrtes, vers les côtes de la Sardaigne et de l'Espagne, puis, plus loin encore, dans l'Océan, vers le pays reculé d'où venait l'étain. Malgré toutes ces précautions, les hardis voyages des Phéniciens, plus audacieux navigateurs que ne l'ont jamais été les Grecs, ont beaucoup contribué à étendre et à rectifier la notion du monde, si étroite encore et si inexacte chez les Grecs, dans Homère par exemple, vers le dixième siècle. Grâce à eux, les limites de l'espace occupé par les hommes, de « la terre habitée », comme disaient les Grecs, ont peu à peu reculé. L'esprit a conçu une plus juste idée de l'étendue du domaine qui s'ouvrait à ses entreprises, des vastes champs qu'il était appelé à peupler, à féconder et à mettre en valeur; il a mieux compris la destinée mortelle de son espèce et la variété des rapports qui pouvaient la relier aux différents milieux où elle avait à vivre et à se développer. Dans d'autres conditions et sous l'empire d'autres sentiments, les marins de Tyr et de Carthage, les Hannon, les Himilcon et tant d'autres dont la mémoire même a péri, ont joué, sur l'étroit théâtre du bassin de la Méditerranée et au seuil de l'Atlantique, un rôle analogue à celui qu'ont rempli, dans ces derniers siècles, les grands explorateurs, qui ont découvert l'Amérique et l'Australie, puis les missionnaires qui se sont répandus chez les peuples sauvages et enfin ces voyageurs qui parcourent et qui sondent aujourd'hui, dans l'intérêt de la science, l'intérieur des continents inconnus. Même persévérance, même intrépidité, mêmes périls bravés sans avoir, comme sur le champ de bataille, l'ivresse de la lutte. Mêmes effets que l'on peut résumer en un mot : des tribus barbares ont été rattachées à l'ensemble des nations policées par des liens qui ne devaient plus être rompus; ces peuples ont été mis ainsi en mesure d'égaler et, si leur génie s'y prêtait, de surpasser bientôt leurs devanciers et leurs maîtres mêmes. Bien des bateaux ont sombré, par des nuits sans lune, sur des écueils cachés; bien des vies de matelots ont été sacrifiées, avant que les cités phéniciennes fussent arrivées à devenir l'entrepôt du monde entier, avant qu'elles eussent établi une suite régulière d'échanges entre des nations que séparaient des espaces immenses et qui parfois ne se connaissaient même pas

de nom, entre le Celte et l'Arabe, entre l'Étrusque et l'Assyrien, entre l'Espagnol et l'Indien.

Ce qui rend ces résultats encore plus admirables, c'est la faiblesse des ressources avec lesquelles ils ont été obtenus. Au temps même de leur plus grande expansion, les vrais Phéniciens, les Phéniciens de race pure étaient au plus quelques centaines de mille. C'est avec ce personnel si peu nombreux qu'il leur a fallu réussir à être partout présents, à ménager partout, pour leurs trafiquants, des ports de refuge et de ravitaillement, des comptoirs fortifiés où ils pussent déposer leurs marchandises en attendant qu'elles fussent distribuées à la clientèle du voisinage, puis que les produits bruts obtenus en retour fussent enlevés, dans la belle saison, par les navires expédiés de Tyr ou de Carthage. Ces « Anglais de l'antiquité », comme on les a si bien nommés[1], sont arrivés à soutenir cette gageure par des moyens qui rappellent beaucoup ceux que l'Angleterre a employés, depuis deux siècles, pour établir et pour maintenir, avec une poignée de soldats et des milliers de vaisseaux, son immense empire colonial. La différence, c'est que Tyr n'a jamais essayé de soumettre et de gouverner les peuples qui habitaient les terres dont elle visitait les côtes; Carthage l'a tenté, en Sicile, en Sardaigne et en Espagne; cette entreprise a paru d'abord couronnée de succès, puis elle a jeté Carthage dans de cruels embarras et elle a fini par la perdre, en la mettant en lutte avec Rome, qui opposait une armée de citoyens aux armées de mercenaires que commandaient les Amilcar et les Annibal. Si Carthage avait été fidèle aux exemples que Tyr lui avait donnés, peut-être aurait-elle encore gardé dans ses mains, pendant un siècle ou deux, le commerce de la Méditerranée occidentale et celui de l'Océan. La politique de Tyr était celle que l'Angleterre a suivie là où les circonstances ne l'ont pas, comme dans l'Inde, comme dans l'Afrique australe, menée plus loin qu'elle ne voulait aller. Sans même songer à des conquêtes qui les auraient épuisés, les Sidoniens et les Tyriens s'étaient contentés d'occuper les points qui commandaient les grandes routes du commerce; ils avaient choisi surtout les îles et les îlots, que la mer qui les enveloppait se chargeait de défendre, et ils s'y étaient établis vigoureusement. Lorsque l'île était grande, comme la Sicile et la Sardaigne, ils ne cherchaient pas à la posséder tout entière, ils se retranchaient dans quelque péninsule abritant un sûr mouillage ou sur quelque colline qu'ils entouraient

1. G. Charmes, *Lettres de Tunisie* (dans le *Journal des Débats* du 4 mai 1882).

d'une puissante enceinte; l'intérieur du pays, ils le laissaient aux indigènes, et ils tâchaient de s'arranger pour vivre en bons termes avec eux, pour les rendre tributaires de leur commerce et de leur industrie. En concentrant ainsi leurs forces et en les ménageant, ils avaient pu entourer toutes les mers où ils naviguaient d'un réseau de postes solidement gardés; ils sauvaient leur infériorité numérique par la supériorité de leur prévoyance et de leur habileté.

On a peine à comprendre, au premier moment, que ce peuple, dont le commerce était le grand souci, n'ait pas inventé la monnaie; à la réflexion, rien ne paraît plus naturel. Le genre de trafic auquel il s'est livré durant un millier d'années n'en comportait pas l'emploi et par suite n'en suggérait pas l'idée. Ni l'Égypte ni la Chaldée, avec lesquelles les Phéniciens firent leurs premières affaires, ne connaissaient le monnayage du métal. Quant à toutes ces tribus insulaires et continentales qu'ils s'enhardirent bientôt à visiter, la monnaie aurait été alors en usage que l'on n'aurait pas songé à la leur offrir. Avec elles, tout le commerce était un commerce de troc, qui n'exigeait même pas, comme à Memphis ou à Babylone, le pesage des métaux précieux. Ces peuplades ne connaissaient pas encore la convention en vertu de laquelle, pour faciliter les transactions, Égyptiens et Assyriens évaluaient le plus souvent en poids d'or ou d'argent le prix des objets les plus utiles à la vie. Chez ces peuplades, comme on le fait encore aujourd'hui sur la côte de Guinée, on échangeait directement les unes contre les autres les denrées les plus différentes; c'étaient ces opérations qui donnaient aux négociants phéniciens les plus beaux bénéfices.

L'accoutumance de plusieurs siècles avait rendu familière aux Phéniciens cette manière de procéder; ils n'en concevaient pas d'autre. Cependant, par suite des progrès de la civilisation dans le bassin de la Méditerranée, ces marchands toujours à l'affût de ce qui pouvait faciliter leurs transactions auraient peut-être été conduits, par la force des choses, à chercher un moyen d'échange plus commode et plus sûr; mais alors déjà leurs élèves d'hier, devenus leurs rivaux, avaient fait dans cette voie un pas décisif; en Lydie et à Égine, on avait commencé de frapper l'or et l'argent. Si les Phéniciens n'avaient pas pris l'initiative de cette pratique, ils s'empressèrent du moins de l'adopter. Dès le commencement du VIe siècle, les villes de la côte de Syrie et de Cypre avaient leurs monnaies.

L'anomalie n'est donc qu'apparente. Peuple utilitaire, sans cesse préoccupés d'atteindre le but avec aussi peu de frais que possible, les

Phéniciens n'ont pas inventé la monnaie parce qu'ils pouvaient s'en passer, et ils ont inventé l'alphabet, parce que l'alphabet leur était nécessaire pour établir leurs comptes, que la complication des écritures égyptienne et assyrienne aurait inévitablement embrouillés. Ainsi s'explique ce que l'on pourrait appeler d'abord une interversion des rôles. L'alphabet est l'œuvre et le cadeau d'un peuple de marchands qui n'a pas laissé une seule page immortelle, qui n'a guère écrit que comme le font les teneurs de livres; c'est au contraire un peuple de poètes et d'artistes, les Grecs, qui ont lancé dans le monde les premières espèces monnayées, cette authentique et mobile représentation de la valeur sans laquelle il nous semble aujourd'hui que tout commerce un peu développé soit presque impossible.

Les Phéniciens n'eussent-ils fait à la civilisation d'autre présent que l'alphabet, cet apport suffirait encore à leur gloire. Ils n'en ont, pour ce qui les concerne, tiré qu'un parti très restreint; mais ils l'ont transmis à tous les peuples avec lesquels ils commerçaient; l'alphabet a été pour eux un article d'exportation. Sur tout ce qu'ils fournissaient à leurs clients de Grèce et d'Italie, ils ont cru toujours prélever une grosse commission; ils se sont applaudis d'avoir su duper tous ces peuples enfants qu'ils avaient mis dans leur dépendance; or il se trouve, en fin de compte, que le bénéfice a été pour ceux qui bien des fois se sont crus trompés et ont pensé perdre au marché. Ces trafiquants faisaient payer les choses plus cher qu'elles ne valaient; mais lorsque, tout fiers du succès de leurs ruses, ils remettaient à la voile, ils n'en laissaient pas moins derrière eux, comme compensation de leurs gains exagérés et de leurs violences, cet alphabet à l'aide duquel les Grecs créeront la philosophie, l'histoire et la science; ils laissaient des figurines de bronze, d'ivoire, de terre émaillée ou de pierre, des vases d'argile ou de métal, peints ou ciselés, qui suggéraient l'idée de certains types divins, qui éveillaient le goût de l'art et le sentiment de la forme chez ce peuple dont les sculpteurs s'appelleront Phidias et Praxitèle; à toutes les industries naissantes auxquelles on s'essayait au sein de ces tribus, ils laissaient des matières à mettre en œuvre, des modèles à imiter et des outils qui devaient faciliter la tâche. Le plus difficile, pour les apprentis qui auraient l'ambition de copier ces modèles, ce serait de retrouver les procédés par lesquels avaient été exécutés ces meubles, ces armes, ces bijoux et ces instruments de toute sorte. On tentait d'y réussir par la patience et le tâtonnement; mais il arrivait aussi que l'on profitât de quelque leçon professionnelle involontaire-

ment donnée par ces maîtres qui n'aimaient cependant pas à livrer leurs secrets. Le Phénicien était, par excellence, l'homme de tous les métiers. Tel, avant de prendre la mer, avait plus ou moins longtemps travaillé dans un atelier; le marchand était souvent comme doublé d'un artisan qui savait, à l'occasion, réparer un outil gâté par le voyage, monter un vase, raccommoder une arme ou un joyau. Pendant qu'il s'y employait sous les yeux du client, on faisait cercle autour de lui, on regardait par-dessus son épaule, et souvent il n'en fallait pas plus pour deviner la composition d'une soudure ou pour surprendre le mystère d'un tour de main d'où dépendait le succès de telle ou telle opération.

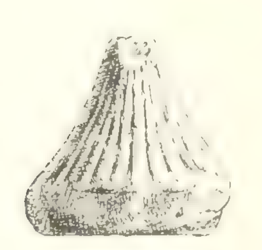
Quand on cherche à se rendre compte ainsi de ce qui se passait sur toutes les plages où abordait le marchand phénicien, quand on calcule l'effet utile de tous ces contacts et de ces échanges de produits et d'idées, ce n'est pas sans une émotion sincère, sans un sentiment de respect et de sympathie que l'on se représente le départ de la galère sidonienne, et que l'on en suit le sillage dans ces eaux où le pilote s'aventure sans carte ni boussole. On la voit d'abord longer timidement la côte, et, à la première bourrasque, se réfugier dans quelque anse bien abritée; elle y attend que le vent tombe; puis elle s'enhardit; elle se risque à traverser un large bras de mer pour gagner une île, Cypre ou Rhodes, dont les montagnes lointaines s'aperçoivent à l'horizon. Là l'équipage se repose; puis il se hasarde à une plus longue traversée; il perd de vue la terre, et, s'il n'a pas été emporté par la tempête vers les Syrtes inhospitalières, le voilà qui brave la courte et dure lame de l'Adriatique; nous sommes tentés de battre des mains, quand, après avoir essuyé plus d'un orage, il touche enfin, sur les côtes de la Sicile ou de l'Italie, à quelque port dont il a le premier trouvé le chemin; nous nous associons de cœur aux prières et aux vœux par lesquels, une fois le navire tiré sur le sable, les marins rendent hommage au grand dieu national, à ce Melqart qui les a guidés et sauvés au cours de leur inquiète et périlleuse navigation.

Le Melqart phénicien, auquel nous ne savons même pas quels traits et quel visage prêter, n'a pas, comme son successeur, l'Héraclès grec, été transfiguré par l'art et la poésie; il n'est pas né de Zeus dans la lumière du matin, pour mourir sur l'Ossa, dans les splendeurs du couchant enflammé, pour monter au ciel et pour y devenir l'époux d'Hébé, l'immortelle déesse de la jeunesse; le ciseau d'un Phidias et d'un Lysippe n'a pas fait de son image l'un des types de la beauté virile;

mais comme il a bien gagné l'encens qui a fumé sur ses autels et les victimes dont le sang les a baignés! Combien de navires ont traversé les mers, confiants dans sa protection, et que de terres ont ensuite ouvertes au commerce ces Christophe Colomb de la Méditerranée! Sans le Melqart de Tyr, sans les marins dont il conduisait la marche à travers l'inconnu, comme le mouvement de la civilisation aurait été changé, comme l'essor en aurait été ralenti! Qui sait quels longs âges se seraient écoulés avant que les pères des Grecs et des Romains sortissent de cette barbarie où se sont attardées, jusqu'au commencement de notre ère, dans la vallée du Rhin et dans celle du Danube, les tribus des Germains et des Celtes?

Ce Melqart, en qui se personnifie l'héroïque effort de la navigation et de la colonisation phénicienne, a fait de plus grandes choses que le fils d'Alcmène; il a rendu à l'humanité de bien autres services. Qu'est-ce que le lion de Némée et l'hydre de Lerne auprès des périls de la mer, auprès de ses tempêtes, qui se jouaient de ces barques légères comme le vent fait d'une feuille sèche? Si, dans l'antiquité même, Melqart avait fini par perdre son nom et sa physionomie propre, pour se confondre avec l'Hêraklès du panthéon hellénique, si l'histoire même ne lui a pas toujours rendu l'hommage auquel il a droit, c'est qu'il lui a manqué des sculpteurs de génie pour dresser sa statue et des poètes pour chanter ses travaux.

O sacer et magnus vatum labor, omnia fato
Eripis, et populis donas mortalibus aevum!



ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 81, n. 2, l. 2. *Au lieu de :* cunéiforme, *lisez :* sémitique

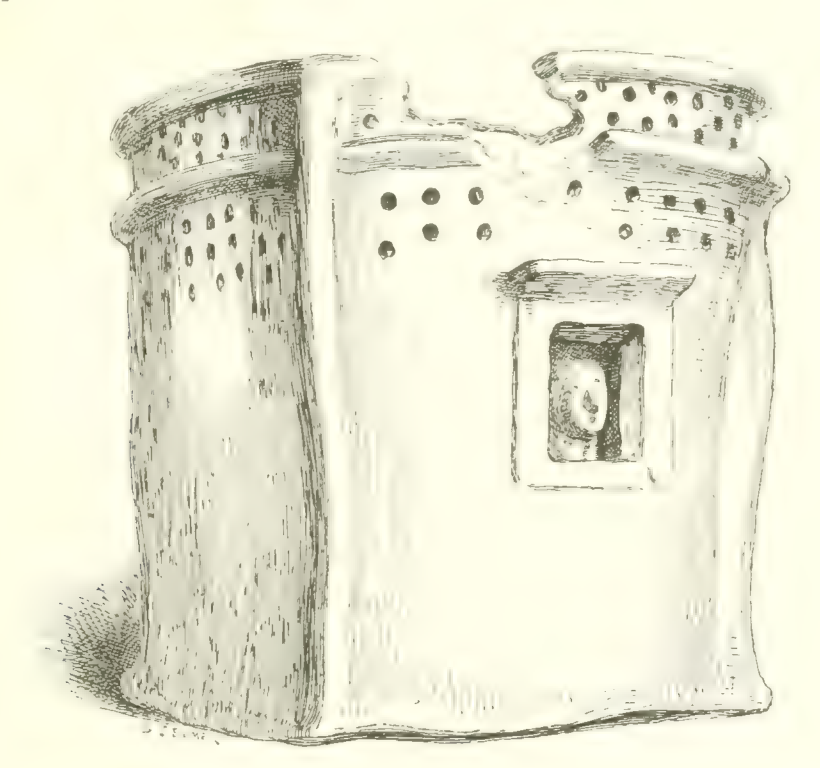
P. 96, n. 2, l. 4. *Au lieu de :* Monimenti, *lisez :* Monumenti.

P. 129, fig. 73, dans la légende. *Au lieu de :* dalle d'albâtre, *lisez :* de marbre blanc.

P. 131, fig. 76, dans la légende. *Au lieu de :* dalle d'albâtre, *lisez :* de marbre blanc.

P. 211, dernière ligne. *Au lieu de :* y a été gravée avant la cuisson, *lisez :* y a été peinte avant la cuisson.

P. 230, n. 1. La publication du *Bullettino* vient d'être reprise, par les soins de M. Ettore Pais, avec la mention *Serie seconda.* L'année 1884 formera la tête de cette nouvelle série. Nous ne pouvons qu'applaudir à la réapparition de cet utile recueil, qui sera rédigé avec autant de zèle qu'il l'a été autrefois et avec plus de critique.



641. — Modèle de chapelle en terre cuite. Louvre. Dessin de Saint-Elme Gautier.

P. 276. On peut rapprocher de la figure 208 un autre petit monument en terre cuite du Louvre, dont la disposition est plus simple (fig. 641); il n'y a pas ici, comme dans l'autre modèle, de porche soutenu par des colonnes ; il n'y a

qu'une fenêtre où l'on voit apparaître un de ces oiseaux à tête de femme dont la Grèce a fait ses Sirènes. On pourrait être tenté de croire que c'est la copie d'une simple maison; mais ce qui indique qu'on a ici quelque chose de plus qu'une habitation ordinaire, ce sont les nombreux trous percés dans l'entablement. Comme le modèle plus compliqué qui figure dans notre texte, celui-ci doit représenter une chapelle, un pigeonnier où habitent les colombes consacrées à Astarté.

P. 277. A propos de la construction toute primitive que l'on appelle aujourd'hui la *Prison de Sainte-Catherine,* voir l'article de M. Max Ohnefalsch Richter, intitulé : *A prehistoric building at Salamis* (*Journal of Hellenic studies,* t. IV, pp. 111-116, avec deux planches). Il y a là aussi, au milieu de la chambre, une source qui donne une eau excellente : elle jaillit dans un puits carré. Dans les quelques lignes d'introduction qu'il a mises en tête de ce travail, dont il a été le traducteur, un fonctionnaire anglais, M. Delaval Cobham, fournit un renseignement qui a son intérêt. Dans la mosquée connue sous le nom de *Um-al-harem,* ou *Halité Sultan Teké,* qui se trouve sur la rive occidentale de la lagune de Larnaca, il y a encore le reste d'une construction analogue; ce sont deux pierres dressées qui supportent un troisième bloc, celui-ci de dimensions colossales et creusé par-dessous. Ces trois pierres, raconte la légende, se transportèrent elles-mêmes de Ramleh à Jaffa ; de là elles flottèrent sur la mer pour aborder à l'endroit où elles sont aujourd'hui et y former une tombe digne de la mère nourrice du Prophète, qui était morte en ce lieu même. La sainteté du sanctuaire et les draperies dont il est orné ont empêché jusqu'ici des recherches qui permettraient de rapprocher cet édicule des deux autres monuments que nous avons indiqués ; c'est, semble-t-il, l'ouvrage des mêmes ouvriers.

P. 281. Par comparaison avec la *Mer d'airain* (I, *Rois,* VII), M. Renan croirait plutôt que ces grandes cuves étaient destinées à contenir l'eau qui servait aux sacrifices. Les bassins mobiles de Salomon, montés sur des roues, prouvent qu'il se consommait ainsi dans les temples sémitiques une grande quantité d'eau, et qu'on transportait ce liquide sur tous les points où l'usage en était requis.

P. 341. A propos de l'enceinte comme à propos des ports de Carthage, il conviendra désormais de consulter, comme le plus récent travail sur la matière et l'œuvre d'un homme qui avait profondément étudié le sujet et visité les lieux avec beaucoup de soin, le livre posthume de M. Ch. Tissot, la *Géographie comparée de la province d'Afrique* (t. I, in-4°, Paris, 1884). Le chapitre v de la deuxième partie du tome I a pour titre : *Topographie de Carthage.* On y trouvera un plan, dressé d'après les levés de Falbe et ceux de Daux; les résultats des recherches faites par Daux sur le site de Carthage n'avaient pas encore été publiés. M. Tissot a eu à sa disposition la carte que Daux avait dressée à la suite de fouilles qu'il avait pratiquées à deux reprises, dans le dessein d'éclaircir surtout la question des différentes enceintes. Comme nous avons fait, à propos de Carthage, d'Utique et de Thapsus, un assez grand usage du livre de Daux, et que cet explorateur a été parfois très sévèrement jugé, nous croyons utile, pour nous mettre à couvert, de reproduire ici ce que dit de Daux et de ses travaux un savant aussi exigeant en fait d'exactitude que l'était M. Tissot (*Géographie comparée de la province d'Afrique,* t. I, p. 576, n. 2) : « Daux m'a raconté plusieurs fois, et ses affirmations ont été confirmées par d'autres témoignages, qu'il avait pu étudier les diverses enceintes assise par assise, déchaussant les murs

jusqu'aux fondations, mais obligé, aux termes du permis qu'il avait obtenu, de remettre les lieux en état au fur et à mesure de ses travaux. En outre, les murs déchaussés par lui servirent bientôt après de carrières, et il eut le chagrin, au bout de quelque temps, de voir se dessiner en creux les lignes dont il avait dégagé le relief... Je dois ajouter que, pour toutes les questions techniques, on peut accorder une entière confiance aux indications de Daux. La carte où il les a coordonnées et mises en œuvre a pour nous la valeur d'un document original de premier ordre, document d'autant plus précieux que l'industrie des chercheurs de pierres a fait disparaître en grande partie, depuis vingt ans, les vestiges dont il conserve le souvenir. »

P. 378, n. 5. A propos de la discussion sur la topographie de Tyr, consulter aussi un travail qui est postérieur à la *Mission de Phénicie*, et qui en discute et en contredit souvent les assertions. Il est de M. J. de Bertou et a pour titre : *la Topographie de Tyr d'après les derniers explorateurs* (dans les *Mémoires présentés à l'Académie des inscriptions par divers savants*, série I, t. IX, deuxième partie, pp. 275-309).

P. 433, n. 3. Il ne semble pas y avoir de doutes à conserver sur l'origine sarde de ce bronze. Ce n'est que dans les figurines qui proviennent de la Sardaigne que l'on retrouve, sur la poitrine, cet objet de forme toute particulière où il y a lieu de reconnaître un poignard.

P. 451, l. 2. *Au lieu de :* (fig. 142), *lisez :* (fig. 323) ; l. 3, *au lieu de :* (fig. 223), *lisez :* (fig. 142).

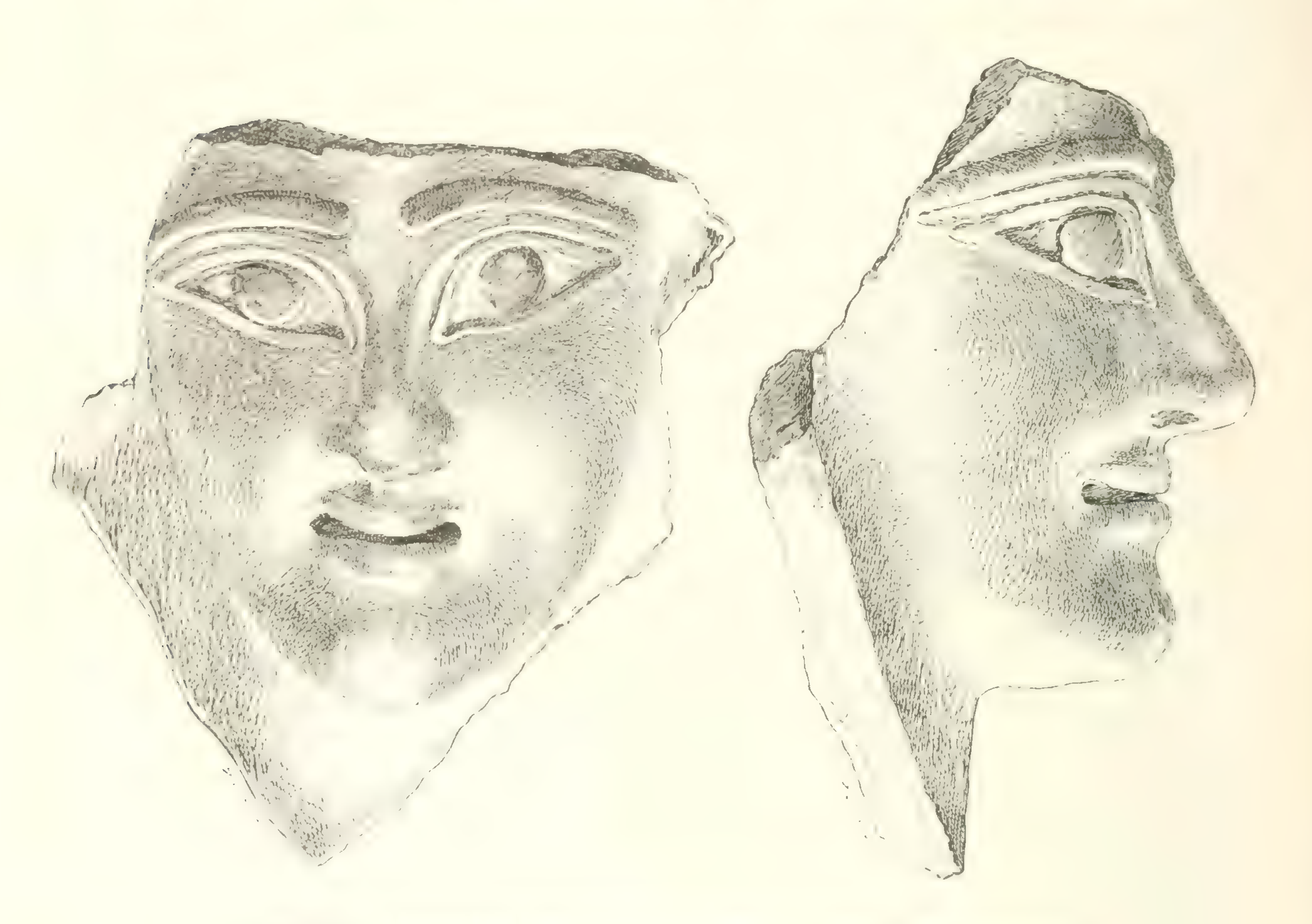
P. 464. On peut rapprocher du masque du Louvre un autre masque en terre cuite qui a été trouvé en 1884 à Carthage par M. Salomon Reinach (voir à la page suivante les figures 642 et 643). Il a été recueilli à 3^{m},50 de profondeur, près d'une citerne, dans une tranchée ouverte entre Byrsa et l'emplacement de l'ancien port militaire. Il n'est ni aussi bien conservé ni d'un travail aussi ferme que l'autre monument; mais il paraît aussi de fabrique punique et il appartient à la même catégorie d'ouvrages. Par sa dureté et sa sécheresse, il rappelle d'une manière frappante le profil de la tête de femme figurée sur les grandes monnaies d'*électron* de Carthage. M. Reinach a eu l'obligeance de nous en envoyer, au moment même de la découverte, une épreuve photographique; mais notre chapitre sur la sculpture phénicienne était déjà écrit et imprimé. Nous n'avons pourtant pas cru devoir renoncer à reproduire cette pièce; on a trop peu d'échantillons de la sculpture carthaginoise pour qu'il soit permis d'en sacrifier un seul débris. Le rapport que M. Reinach a rédigé sur les fouilles qu'il a faites à Carthage, avec M. Babelon, au printemps de 1884, a été lu, au mois d'octobre, devant l'Académie des Inscriptions. Il sera prochainement publié. Les objets qui proviennent de ces fouilles ont été partagés entre le Louvre et la Bibliothèque nationale.

P. 496. M. Sayce croit l'alphabet cypriote dérivé des hiéroglyphes hittites. Les indices curieux qu'il énumère donnent à son hypothèse une certaine vraisemblance (*Transactions of the Society of biblical archæology*, t. V, p. 31).

P. 529, n. 1. A la suite de figures indiquées par moi comme se signalant par cette particularité que les parties viriles y sont apparentes, il faut en ajouter une autre, celle que l'on peut observer dans les planches CXXX-CXXXII de l'atlas de M. de Cesnola. Dans presque toutes les statues accroupies on aperçoit

les parties viriles. Au moment de terminer ce volume, nous apprenons la mise en vente du tome Ier de l'ouvrage de M. de Cesnola; en voici le titre exact : *A descriptive atlas of the Cesnola collection of cypriote antiquities in the metropolitan museum of art.* New-York, by Louis P. di Cesnola, LL. D. Director of the Museum. With an introduction by Ernst Curtius, of Berlin. Trois volumes. Boston, J. B. Osgood and Co. Grand folio. Prix, 150 dollars.

P. 545, n. 1. On est embarrassé de savoir quel sexe prêter aux personnages vêtus du caleçon ouvert par devant (fig. 371). Nous inclinons, à l'encontre de



642, 643. — Masque en terre cuite, vu de face et de profil. Hauteur, 0m,12.
Dessin de Saint-Elme Gautier.

Doell, à y voir des hommes. Voici ce que nous écrit à ce propos M. de Cesnola, qui a bien voulu nous envoyer ses observations à mesure que lui parvenaient les différentes parties de notre ouvrage : « Je ne suis pas de votre avis à ce sujet, et voici ma raison : les caleçons que portent aujourd'hui les femmes cypriotes n'ont pas de boutons du tout, mais ils sont serrés à la ceinture par une longue corde; on voit quelque chose de ce genre dans la statue que vous avez reproduite. C'est un rapprochement qui m'a frappé plus d'une fois, lorsque, dans la cour de ma maison, à Larnaca, je voyais étendu au soleil le linge de nos servantes. » (Lettre du 13 août 1884.)

P. 551. A propos de ce que nous disons des poteries et statuettes d'*Alambra*, M. de Cesnola nous fait une observation. A l'exception de quelques objets, qui

lui furent volés par les fouilleurs, tous les objets trouvés par lui dans les tombes de la petite colline qu'il décrit (*Cyprus*, p. 95) sont, dit-il, entrés au Musée de New-York ; mais il admet lui-même qu'à Alambra on a trouvé aussi d'autres tombeaux fort anciens. Or nous ne croyons pas qu'il y ait une différence sensible entre les objets provenant de ces derniers tombeaux et ceux qui sont sortis des fouilles faites en ce lieu par M. de Cesnola lui-même. D'ailleurs un certain nombre des monuments que produisirent les travaux exécutés sur ce point par M. de Cesnola parurent dans les ventes qu'il fit à Paris avant d'être en rapport avec l'Amérique ; c'est là que se lès était procurés M. Albert Barre, dont la collection cypriote contenait des pièces si curieuses.

P. 591, l. 28. Une des rares figures votives qui portent une dédicace est celle qui a été trouvée par M. A. de Cesnola à Salamine (*Salaminia*, p. 91). Ce qui en fait l'intérêt, c'est l'inscription grecque, en caractères cypriotes, qui y est gravée en une bande verticale (fig. 644). MM. Sayce et Birch la lisent : Μοισίδημος κατάστησέ με. C'est donc une figurine votive.



644. — Statuette en pierre calcaire. Hauteur, 0m,28.

P. 606, l. 3. *Au lieu de :* grenouille, *lisez :* d'épervier. M. de Cesnola m'avertit que j'ai été trompé par la photographie qu'il m'avait communiquée ; le bas était cassé, ce qui a produit l'erreur et l'explique. Dans la figure 414, M. de Cesnola, faisant observer qu'il n'y a pas trace de corne, verrait plutôt une tête d'ours.

P. 608, fig. 415, dans la légende. *Au lieu de :* marbre, *lisez :* pierre calcaire (Lettre de M. de Cesnola du 21 septembre 1884).

P. 637, l. 9. *Au lieu de :* cristal de roche, *lisez :* agate (Note de M. de Cesnola).

P. 671. Les deux disques en terre cuite (fig. 480 et 481), dont nous n'avions pu deviner l'usage probable, pourraient bien être des moules qui servaient à imprimer un dessin sur la face supérieure des gâteaux. La matière n'est pas assez dure pour qu'on y voie des moules à bijoux.

P. 807, l. 2. A ces observations sur l'induction que l'on peut tirer de la présence du singe dans la coupe de Préneste, on peut ajouter ce fait que, dans les amulettes fournies par les tombes de Tharros, il y en a qui représentent des singes cynocéphales (*Bullettino archeologico sardo*, t. VI, p. 56). Comme certaines coupes, ces figurines doivent être de fabrique carthaginoise.

P. 848, dans la légende de la figure 616. *Au lieu de :* Fragment, *lisez :* Fragments.

P. 895. Il est question chez les anciens d'une monnaie conventionnelle, d'une monnaie de cuir, qui aurait été usitée à Carthage. Le passage capital est celui d'Eschine le Socratique (p. 78, éd. Fischer) que l'on peut traduire ainsi : « Il faut, dit Socrate, considérer la valeur de l'argent... C'est ainsi que les Carthaginois se servent d'une monnaie dont voici la nature : dans un petit morceau de cuir, ils enveloppent quelque hose qui est de la grosseur d'un

statère; mais ce que c'est que la chose enveloppée, voilà ce que savent seulement ceux qui sont employés à cette fabrication. On appose un sceau sur la pièce de cuir, et cela circule comme de la monnaie. Celui qui possède le plus grand nombre de ces objets est regardé comme ayant le plus d'argent et comme étant le plus riche; mais quelle que fût la quantité qu'en posséderait un homme chez nous, il n'en serait pas plus riche que s'il avait autant de cailloux. » Le texte est assez obscur; on voit que l'auteur grec ne sait pas très bien lui-même de quoi il s'agissait. Quelque chose de ce genre a dû exister à Carthage; mais il est très probable qu'on n'a eu l'idée de recourir à ce moyen d'échange que bien après le temps où l'exemple de la Grèce avait appris aux Phéniciens quels services pouvait rendre la monnaie. En l'absence de tout renseignement sur l'époque où l'on aurait recours à cet expédient, nous n'avons aucun motif d'y voir une invention originale du génie phénicien, une sorte d'ébauche et de premier essai de monnayage.



INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abeille en or, 829.
Abibal, pierre gravée à son nom, 428, 643-4.
Aco (*Saint-Jean-d'Acre*), 17.
Adloun, la nécropole d' —, 167-8.
Adôn, sens de ce mot, 67; l'Adonis grec, 67; les fêtes d'—, 321; rapports de Bes et d'Adonis, 423; le sanglier qui a tué Adonis, 653.
Adoration, scène d'— sur un vase cypriote, 711-2; sur des coupes de métal, 774, 784-5; sur un ivoire trouvé en Étrurie, 852.
Agate, tête d'un sceptre en —, 798.
Agriculture (l') en Phénicie et à Carthage, 40-41.
Ailées (divinités), 253, 292, 417-8, 650, 787, 802.
Ailes (les) des sphinx et des griffons ne sont pas représentées en Phénicie comme en Égypte, 129-30.
Alabastres, 197-8; de Camiros en terre émaillée, 681-83; de provenances diverses en verre, 740, n. 2; en cristal de roche, 798; recueillis en Étrurie, 845.
Alambra, les tombes d'—, 210-11; les vases d'—, 685-6, 729-30.
Albâtre (l'), 198, 208.
Aliments offerts aux morts, 140.
Amathonte, sa nécropole, 216-22; le grand cratère d'—, 279-80; sarcophage d'—, 608; patère d'—, 774-79; rondache d'—, 869-70.
Ambre, l'emploi de l'—, 854-5.
Amulettes, 236-8.
Anahit (Anaïtis), 70, 72.
Animaux affrontés séparés par une colonne ou une palmette, 641, 706, 787; par un personnage qui les maintient, 649; — formant frise sur un vase cypriote, 705.
Anneaux pour les cheveux, 816-7.
Anses de vase, 797-8.
Aphaca, le temple d'—, 159.
Aphrodite, dérivé d'Astarté, 69, 200, n. 2, 262, n. 1; liens qui la rattachent à Astarté et différences qui l'en séparent, 626-8.
Appien, sa description des murs de Carthage, 342-53; sa description du port de Carthage, 380-1.
Applique en or, forme de buste de femme, 814.
Arad (*Ruad*), 17; son importance et description du site, 18-21; centre de l'un des mondes phéniciens, 23-25; son enceinte, 106, 326; ses maisons, 355; sa source sous-marine, 357, n. 2; ses citernes, 359; son port, 400.
Argile (l') des terres cuites phéniciennes, 406; des terres cuites sardes, 453, n. 1.
Aristote, comment il juge la constitution de Carthage, 27, n. 1; 41, n. 1; connaît les traités de commerce de Carthage, 49.
Artémis (l') d'Éphèse, 319; — persique, 638.
Aryballes grecs en forme de tête, 675-6; phéniciens, 676-9; cypriotes, 697.
Ascalon, bas-relief d'—, 441-2.
Astarté, figurée par un cône, 60; ses statuettes, 63, 200, 425; son importance, 68-70; figurée parfois comme Isis, 76; le nom d'Aphrodite peut être une altération du nom d'—, 262, n. 1; l'Astarté d'Eryx, 308; — en Sardaigne, 308-10; — nue, les mains sur le ventre, 211, 441, 552-3; tenant la colombe, 451-74; entre deux sphinx, 425-6; assise, 64, 451; tenant le disque lunaire, 309, 451-2, 849; se pressant les seins, 418, 450, 555, 610, 612, 784; n'a pas fourni le type de la *Vénus pudique*, 556-9; — nue, les bras collés au corps, 849.
Athiénau (Golgos?), sa nécropole, 212-6; ses temples, 271-6; comment les statues y sont rangées, 513; ce qu'elles représentent, 590; sarcophage d'—, 615.
Attributs des statues cypriotes, 591-2.
Autels, 175, 252, 304, 306; portatifs, 649.

B

Baal, le Baal-Lébanon, 59; le Baal-Thamar, 59; le Baal-Samaïm, 60, 308; emploi de ce mot avec des noms de villes ou de montagnes, 66; Baal-Hammon, 72, 76, 309.
Baalat, la Baalat-Gébal, 67.
Baalbek, 105.
Bagues, 836-7.
Bahreïn (les îles), 12.

Balanée (*Banias*), son enceinte, 327-30.
Baléares (les), 47.
Balustres, 132.
Bandes de bronze ciselé, objets de commerce, 873-4.
Baris (la), sur une pierre gravée, 617, 657, n. 1; sur les patères de métal, 773; sur une pièce de collier, 830.
Basalte importé d'Égypte, 410-1.
Bélier sur une stèle de Sardaigne, 253; têtes de — dans les bijoux, 832; les béliers d'Hammon, 71; béliers avec des hommes couchés sous leur ventre, sur un seau d'ivoire, 853; béliers sur un œuf d'autruche, 857.
Bélus, le fleuve —, 739.
Berger (Ph.). Son opinion sur le caractère ethnique des Phéniciens, 15, n. 2; ses vues sur la religion phénicienne, 56, n. 1; sa conjecture sur Ζεὺς Δημαροῦς, 59, n. 3; son mémoire sur Baal-Hammon, 72, n. 4.
Bérose, texte de — sur les monstres hybrides de l'art chaldéen, 602-3.
Béryte (*Beyrouth*), 17; sa très haute antiquité, 18; ses maisons, 356.
Bes, le dieu —, 63, 199, 221, 408, 420-3, 566-70, 572, 610, 612, 625, 651.
Béton (le) dans les constructions phéniciennes, surtout en Afrique, 363-6.
Bétyles (les), 59, 77-9.
Beulé, ses fouilles à Carthage, 110, 227-9, 348, 351, 382, 387.
Bois, les ouvrages en — ont péri, 861-2.
Boisseau plein de blé dans une boucle d'oreille, 821-2.
Bossage (le) ne suffit pas à caractériser les constructions phéniciennes, 107-8.
Bou-Amba, tombes voûtées de —, 364-5.
Boucliers, 868-79.
Boutons, 837-8.
Bracelets, 831-6.
Broderie (la), 876-8.
Bronze (le), en Phénicie, 404; à Cypre, 514-5.
Brugsch, ses observations sur le rôle des Phéniciens en Egypte, 29, n. 1.
Byblos, nom grec de Gebal, son étymologie, 247.

C

Cabires (les), 70, 76.
Cachet (le), nécessaire aux Phéniciens, 631-2; ceux-ci préfèrent au cylindre le scarabée et le cône, comme plus commodes, 634; — de forme conique, 641-2; en forme de scarabée, 642-3; comment on portait les cachets, 643-3; les pierres en chaton, 644; l'intaille dans un chaton de métal, 644.
Cadavre porté par un des personnages, dans un des groupes du médaillon central des patères, 787.
Cadmus, sens de son nom, 30.
Caducée (le), son origine peut-être sémitique, 463.
Cæré, monuments orientaux trouvés à —, 768, 868-9.
Camiros, tombes de — 225-6; terres émaillées, 681-3; verres de — 737-8, 745-6; bijoux trouvés à —, 827; ivoires trouvés à —, 849-50.
Candélabres, 133-4, 863.
Caralis (*Cagliari*), 32; la *Grotte des serpents*, 118; la nécropole, 179, n. 1; 233; sa rade, 379.
Carmel (le), 242-3.
Carthage, sa fondation, 31; son développement en Afrique, 39-41; ses possessions d'outre-mer, 42-53; ses traités de commerce, 49; l'influence grecque à —, 50-2; ses monnaies, 51; sa religion, 72-4; le peu d'antiquités qu'elle a fourni, 94; enceinte de —, 110, 342-53; sa nécropole, 227-30; ses temples, 312-4; ses rues, 355; leur dallage, 359; ses citernes, 359-66; ses ports, 380-8; ses bas-reliefs et ses terres cuites, 453-8; sa fabrique d'intailles, 660-1; raisons de croire que beaucoup de coupes et de bijoux sont de fabrique carthaginoise, 806-7.
Casque, 867.
Cassitérides (les), 48, 667.
Cavaliers dans les tombes, 212, 582-3.
Ceccaldi (G. Colonna), restauration qu'il donne du temple d'*Athiénau*, 275; ses interprétations trop subtiles, 619, n. 1; 781, n. 2.
Centaure (le), 601-5.
Cerf (le), 652, 760, 857.
Cerné (l'île de —), 47.
Cesnola (Alexandre de), ses fouilles à Salamine, 793, n. 1.
Cesnola (Louis de), ses fouilles à Cypre, 208-9; trouve le *trésor de Curium*, 283-91.
Chapiteaux de —, 115-8.
Chars dans les tombeaux, 202, 212, 468, 582-4; 612, 713; sur les sarcophages, 608-9, 619 dans des peintures de vases, 714-20.
Chasse, scène de — sur un sarcophage, 616; sur un cylindre cypriote, 639; retour de — sur un vase cypriote, 721; chasse au lion sur une patère, 768-9, 771-2, 789, 793, n. 2; la *Journée de chasse* sur la coupe de Préneste, 758-63, 802.
Cheval (le) sur les monnaies et sur les stèles de Carthage, 459; — dans la vallée du Nil, 602, n. 1; sur un vase cypriote, 702-4; — ailé sur un vase cypriote, 705-6.
Chèvre, vases en forme de —, 693-4; têtes de — dans les bijoux, 818, 832; chèvre sauvage de Crète, en or, 838.
Chimère (la) à Cypre, 284; tête de — dans les bijoux, 818.

Chrysalide, boucle d'oreille en forme de —, 823.
Citernes, à Tyr, 359; à Arad, 359; en Afrique et à Carthage, 360-72; à Malte, 372.
Clercq (Louis de), sa collection, 204, n. 1; 425, n. 2; 434, 516, n. 3; 586, n. 2; 715, n. 2; 793, n. 1; 832, n. 1.
Clermont-Ganneau, ses vues sur l'origine orientale du masque des Gorgones, 534, n. 1; ses études sur les pierres gravées phéniciennes, 660, n. 2; renseignements fournis sur la verrerie d'Hébron, 735, n. 4; 736, n. 1; son interprétation de la coupe de *Palestrine*, et ses idées sur les coupes de métal, 758, n. 2; analyse de son mémoire, 767, n. 1; critique de ses idées, 809-11.
Coffrets en ivoire, 847-9.
Coiffures (les) phéniciennes, 308, 431, 646; cypriotes, 518, 529, 536, 542-5, 561-2, 566, 581-2, 592.
Colliers, 824-30; le collier de Tharros, 744-5, 826-7.
Colombe (la) consacrée à Astarté, 69, 200, n. 1; 266; à la Mecque, 321, n. 2; sa valeur dans les figurines, 592; isolée, 598.
Colombier sacré, 277.
Colonne (la) en Phénicie, la colonne support, 114-9; la colonne isolée, 119-22; la — à base campaniforme et surmontée par un buste de femme, 461-2.
Cône, le symbole du —, 60; — dans le temple de Paphos, 265-6; à Golgos, 273; à la *Giganteja*, 298-9; à *Hagiar Kim*, 304-5; sur la stèle de Lilybée, 308; sur les cylindres cypriotes, 639.
Coq dans une scène de chasse, 616; sur un œuf d'autruche, 857.
Coquille, gravure sur —, 860-1.
Corail, rareté du — dans les bijoux phéniciens, 861.
Cornaline, perles de —, 825.
Corniche (la) dans les édifices phéniciens, 123-5.
Corse (la), les Phéniciens ne s'y établissent pas d'une manière durable, 46; sarcophage phénicien en Corse, 186.
Costume (le) phénicien, 308, 429-32, 466-7, 468, 646; — cypriote, 521, 529, 542-9, 566.
Cothons (les), sens de ce mot, 380.
Couleurs sur les terres cuites, 406; employées pour teindre le verre, 743.
Cratères, 792-3.
Crespi (V.), 232, n. 2.
Cristal de roche, 798, 825.
Croissant enveloppant un disque, 428, 463; explication que propose M. Clermont-Ganneau, 672, n. 1.
Croix (la) ansée sur les coupes, 774, 784; dans les boucles d'oreilles, 822-3.
Cuivre (le) de Cypre, ses noms anciens, 487-9.
Curium, son histoire, 287-90.
Cygnes, sur des patères, 791-2; boites d'ivoire en forme de —, 850-1.
Cylindres, — de fabrique assyrienne avec inscriptions sémitiques, 631, 632; fabriqués en Phénicie, 634-5; douteux, 635; cylindres trouvés à Cypre, 637-41.

D

Danse religieuse, à Cypre, 586-7, 673, 781-2.
Daux, ses recherches sur les monuments phéniciens de l'Afrique, 342, n. 1; 345; ses idées sur l'emploi de la voûte en béton dans les édifices de l'Afrique carthaginoise, 363-6; sa restauration des ports de Carthage, 385; sa restauration des ports et de la ville d'Utique, 388-99.
Decke, son opinion sur l'origine de l'alphabet phénicien, 81, n. 2.

E

Ebers, son mémoire sur les monuments sardes, 654, n. 1.
Echmoun, 70-1, 308; son temple à Carthage, 313-4.
Echmounhazar, l'inscription d'—, 89, 131-2; disposition de sa tombe, 160-4.
Écriture (l') cypriote, 493-4, 496.
Edesse, tête rapportée d'—, 445-6.
Égyptien, style —, faveur qu'il reprend au dehors sous la XXVIe dynastie, 526.
Eléphant (l') sur une stèle de Carthage, 459.
Émaillée (terre), 203, 407-8, 517, 674-83.
Embaumement (l'), 139.
Épervier, personnage à tête d'— sur les patères, 774, 787; — dans les bijoux, 821, 838; dans les statuettes de calcaire, 901.
Épingles, 816.
Éryx, le temple d'—, 308; l'enceinte d'—, 96, 330-4.
Eschyle, explication d'un passage d'—, 877-8.
Espagne, visité par les Tyriens, 32; son étain, 35; les Grecs en cherchent le chemin, 43; établissement qu'y forme Carthage, 44.
Etain (l'), 35; où les Phéniciens le prenaient, 864-5.
Éteandros, 289.
Etrusques (les), 45; alliés aux Carthaginois contre les Grecs, 46.
Ezéchiel, citations d'—, 632, 844, n. 1; 845, n. 3; 864, n. 3; 876.

F

Fer (le) dans les ateliers phéniciens, 864, 874.
Festin, scène de — sur un sarcophage, 616-9; sur une patère, 786.
Fibules, 830-1.

Flacons en ivoire, 847-8.
Flûte, joueurs de —, 589-90.
Froehner, ses recherches sur les verres antiques, 734, n. 1.

G

Gadès (*Cadix*), 32, 76, n. 2; piliers du temple de Melqart, 119-20, 310; sa rade, 379.
Gaulos (*Gozzo*), ile de —, occupée par les Phéniciens, 30; ses tombes, 225-6; ses inscriptions, 293; ses temples, 293-300.
Gebal, Byblos (*Djebeïl*), 17; passait pour la plus vieille ville du monde, 18; son caractère religieux, 23-4, 247; pilier carré de —, 107; date moderne de quelques-unes de ses constructions à bossage, 107-8; chapiteau de —, 13; nécropole de —, 168-73; son temple sur les monnaies, 247-9.
Gemmes imitées en verre, 744.
Génie ailé luttant contre le lion ou le griffon, 802.
Géométrique, décor —, 685, 699, 711-2, 726-7, 791.
Géryon, le triple —, 574-6.
Geslin, ses études sur l'art cypriote, 624, n. 1.
Gigantya (la), 293.
Globe (le) ailé, 126-8, 431, 462.
Gorge (la) égyptienne en Phénicie, 123.
Gorgone (tête de) sur le vêtement d'une statue cypriote, 633; sur un collier, 842; meurtre de la Gorgone sur un sarcophage, 616.
Gourde, vases en forme de —, 690-1.
Gradins, l'ornement à —, 131-2.
Graux (Ch.), ses recherches sur l'enceinte de Carthage, 342, 344.
Gréau, la collection —, 674, 734, n. 1; 739.
Grenadier (le) sur une stèle de Carthage, 460.
Grenouille, femme debout sur une —, 862.
Griffon, 130-1; dévorant un cerf, 652; luttant contre un héros, 772, 785; images de griffons sur les bijoux, 814; sur des œufs d'autruche, avec palmette sur la tête, 857; griffons à col d'échassier et à tête de chameau, 858-9; sur un casque, 867.
Guerre, scène de —, sur une patère, 777.
Guerriers cypriotes, 582, 595, 600, 646.

H

Haches, 867-8.
Hadrumète, enceinte de —, 346; port d'—, 380, 400.
Hagiar-Kim, le temple d'— à Malte, 300-2.
Halévy, ses corrections au texte de Sanchoniathon, 55, n. 2; conteste l'étymologie ordinairement admise pour le mot *bétyle*, 59, n. 4; sa dissertation sur *l'Immortalité de l'âme chez les peuples sémitiques*, 141, n. 1.
Hammon, 76; étymologie de son nom, 121, n. 1; figures de —, 199, 425; son temple à Lilybée, 308; têtes d'— sur une plaque de plomb, 815.
Hannon, le *Périple* d'—, 47, 806.
Hathor, la tête d'— sur le vêtement d'une statue et dans le chapiteau d'une stèle cypriote, 534-5.
Hauts lieux (culte des), 240-2.
Héa-Bani, 570-1.
Hébron, la verrerie d'—, 735-6.
Helbig (W.), ses vues sur l'art phénicien, 32, n. 1.
Henné (le), 487-8.
Hercule (l') cypriote, 566-78, 625, 697; luttant contre le lion et le griffon sur les coupes de métal, 772.
Hermaphrodite, figure d'une déesse —, 559.
Hérodote, sa description du temple de Melqart, à Tyr, 120.
Heuzey (Léon), son explication de la présence des chars dans les tombes, 202; ses vues sur les terres cuites phéniciennes, 467, n. 1; 476-7; sa classification des figures cypriotes, 521, n. 2; ses observations sur les figures où l'on a vu l'original du type de la *Vénus pudique*, 537-59.
Hiérodules (les) de Paphos, 321-2.
Hiéroglyphes sur les scarabées sardes, 655; sur les patères, 800-2.
Himilcon, son voyage dans l'Océan, vers le nord, 48.
Hittites (les), 15-6, 440, 448, 641.
Homère, comment il parle des orfèvres sidoniens, 752; des armuriers de Cypre, 866; des brodeuses sidoniennes, 877.
Hommel (Fritz), sa conjecture sur le nom d'Aphrodite, 262, n. 1.

I

Idalion (*Dali*), sa nécropole, 208-12.
Iehaw-Melek, la stèle de —, 67, 251.
Incisés, les vases —, 685.
Isis, bustes d'— en or formant pendant de collier, 828.
Ivoire, statuettes d'—, 409, 847-55.
Izdubar, 570-1.

J

Jaspe, dans le *Djebel-Usdum*, 633; — vert dans les colliers, 825.
Jopé (*Jaffa*), 17.

K

Kabyles (poteries), leur ressemblance avec les vases cypriotes, 725, 727.

Keft, le pays de —, 129.

Kingras, 490-1, 866.

Kition, reste très tard une ville toute syrienne, 93, 207 ; étymologie de son nom moderne, *Larnaca*, 207-8 ; personnel d'un temple phénicien à —, 258 ; restes d'un de ses temples, 263 ; Kittim ou Khittim, nom hébraïque de Cypre, 491, 494 ; Kition, la plus ancienne colonie phénicienne, 491-2 ; son histoire, 492-3.

Klaft (le) à Cypre, 529, 593-4.

Kabr-Hiram (le), 164-7.

Khammanim (les), 121.

L

Lacaze-Duthiers, son *Mémoire sur la pourpre*, 879, n. 1.

Lang, ses fouilles à Cypre, 271, n. 1.

Lapis-lazuli (le) (Κύανος), 748, n. 1.

Lave de *Saffita*, 405.

Lébès en bronze, 794-7.

Lenormant, ses travaux sur l'alphabet, 81, n. 3.

Lettres de pose, 851, 855-6.

Lèvre (la) supérieure toujours nue dans les statues cypriotes, 521.

Liban (le) avant l'époque romaine, 206.

Lion (le) en Phénicie, 436-8 ; à Cypre, sur une tête d'homme, 544 ; isolé, 597 ; sur les pierres gravées, 651 ; combat du lion et du cerf, 652 ; du lion et du taureau, 652, 658, 769, 856 ; du roi et du lion, 657 ; du satyre et du lion, 658 ; lion posant sa patte sur la tête d'un homme étendu à terre, 768-9, 789, 793, n. 2, 802 ; marchant entre les jambes du roi, sur une coupe, 773 ; combat du lion contre un génie ailé, 779, 787 ; — contre un singe, 788 ; lions à peau de poisson sur le dos, 794 ; lions poursuivant des taureaux, 794 ; lions sur des bijoux, 814, 818, 825, 832, 838 ; — sur des ivoires, 850 ; sur les boucliers, 870-3.

Lixos, ruines de —, 337, 341.

Lotus (le) sur une stèle de Carthage, 460 ; sur une stèle d'Hadrumète, 462 ; sur les vases cypriotes, 700, 708, 709, 712 ; sur les coupes de métal, 774, 785, 790, 798 ; dans les bijoux, 825, 827, 834 ; sur des œufs d'autruche, 857 ; sur des boucliers, 871 ; sur les étoffes, 877-878.

Lyre, joueurs de —, 588-9.

M

Madracen (le), 376.

Main (la) levée en signe d'adoration, 458.

Maison (la) phénicienne, 372-6.

Malte, occupée par les Phéniciens, 30 ; muraille d'un temple de —, 110 ; sarcophages de — 185 ; ses tombes, 225-6 ; maison phénicienne à —, 374-6.

Marash, figure rapportée de —, 447.

Marath (*Amrit*), 17 ; maison taillée dans le roc à —, 101-2 ; sanctuaire à —, 103, 242-5 ; appareil à bossages dans un tombeau de —, 108-9 ; tombeau de —, 145 ; la nécropole de —, 146-56 ; les deux tabernacles de —, 246-7.

Marbre (le) en Phénicie et à Cypre, 404, 509, 612.

Marmora (A. della), son *Voyage en Sardaigne*, 232, n. 1 ; son mémoire sur les monuments de Gaulos, 297, n. 1.

Masques d'or sur le visage des morts, 204 ; en terre cuite, 464.

Massalia, 45-7.

Méandre (le) sur un vase cypriote, 710.

Mecque (la), cérémonies du pèlerinage, 281, n. 1 ; comparaison entre sa grande mosquée et l'ancien temple sémitique, 315-9.

Médaillons pour milieu de collier, 829-30 ; dans les bracelets, 833-4.

Melqart, sens de son nom, 66 ; son culte à Carthage, 74 ; son temple à Tyr, 249-51 ; inscription en son honneur, 252 ; l'Hercule tyrien se confond avec l'Héraclès grec, 424-5 ; Melqart-Echmoun à Cypre, 578 ; invention de la pourpre attribuée à —, 878.

Ménandre (l'historien), 55, n. 2 ; 356, n. 3.

Mer (la) d'airain, 283.

Mères (déesses), 201-2, 553-4.

Mésa (la stèle de), 82, 88, 444.

Miroirs, 862-3.

Moab, roi de —, 443-4.

Monnaies phéniciennes, 50-1, 365, 417, 418, 419, 424, 439 ; qui a inventé la monnaie, 661, 811 ; influence du médaillon central des patères sur les premiers types monétaires, 811-2.

Motya, 36 ; le mur de —, 336.

Moules pour bijoux de verre, 745, n. 1.

Moulures égyptiennes dans des monuments de l'Afrique carthaginoise, 375-6 ; — dans des piédestaux figurés sur des patères, 774.

Mughâret-Abloun (la), 160-1.

Mycènes, les épées de —, 874-5.

N

Nahr-el-Kelb (le), 5 ; la route antique qui le longe, 6-7.

Nains (les dieux), 63, 71, 76, 199, 418-20.

Navires phéniciens, 33-4, 720.

Neubauer (Richard), son opinion sur la situation de Golgos, 212, n. 1.

Nora, 32.

Nouraghes (les) sardes, 99.

O

Obliquité (l') des yeux, 537-8.
Œil d'Osiris sur une *schenti* cypriote, 533; se fabrique encore en Syrie, 735.
Œnochoés en argent, 797.
Œufs d'autruche ciselés et peints, 855-61.
Oiseau à tête humaine, 276-7, 599-600, 707; file d'oiseau sur un cylindre, 640; oiseaux sur les vases de terre cypriotes, 701-2, 709; oiseaux volants sur les coupes de métal, 767, 793; oiseaux dans les bijoux, 821.
Ormidia, vases d' —, 690, 702, 704, 710.
Omm-el-Awamid, 126, 127, 128, 372, 426, 436, 438.
Outre, vases en forme d' —, 693.

Polychromie des édifices, 129-30; des tombes, 663-4; des stèles, 664; des statues et des figurines d'argile, 665.
Porc (le), 857.
Porte phénicienne, 125-6.
Portrait, que l'art phénicien n'a pas connu le —, 434-5, 466-7; l'art cypriote non plus, 623.
Poteries exportées par les Phéniciens, 667-8.
Poun-t (le pays de), 12.
Pourpre (la), 878.
Preneste, la trouvaille de —, 96-7, 757.
Prison (la) *de Sainte-Catherine*, 277.
Prostitutions sacrées, le rite des —, 258-61.
Purifications, vases à —, 277-83.
Pyramides sur les tombes, 151-6, 173.
Pyrée, 658.

P

Pais (Ettore), son ouvrage sur la Sardaigne, 230, n. 1.
Palmette (la), 131, 608; sépare deux personnages en adoration, 774; dans la décoration des bijoux, 835.
Palmier (le) sur les stèles et les monnaies de Carthage, 460.
Panaghia (la) *Phaneromeni*, 277-9.
Panaghia (la) *Aphroditissa*, 628.
Panorme (Machanath), 36.
Paphos (Néa), tombes de —, 222-4; son temple, 264-71.
Papyrus sur les patères, 790.
Parfumerie, le commerce de la — en Phénicie, ses conséquences, 843-4.
Pastorale (la vie) sur une patère, 788, 793, n. 2.
Patèques (les), 418-9.
Pchent (le) en Phénicie, 414, 648; à Cypre, 530, 533.
Pectoraux, 813-4.
Pélasges (les), 319-20.
Pendants d'oreilles, 817-27.
Péribole (le) dans le temple sémitique et dans les temples grecs de l'Asie, 315-9.
Pérou, vases du —, leur ressemblance avec les vases de Cypre, 725-7.
Philistins (les), 439-40.
Philon l'ingénieur, son *Manuel*, 344.
Phocéens (les), 42, 45.
Phtah embryon, 418-20.
Piédestaux pour deux statues, à *Athiénau*, 274.
Pierre (la) en Phénicie, 100, 404, 465-6; — à Cypre, 509.
Piot (Eugène), sa collection, 516, n. 3; 536, 537, 722.
Pline, son opinion sur l'origine de l'alphabet phénicien, 81, n. 2.
Plomb (le) en Phénicie, 864.
Poissons sur des vases cypriotes, 702; peau de poisson sur le dos de lions, 794.

R

Ras-el-Aïn, les puits de —, 357-9.
Renan (E.). Son opinion sur la parenté des Phéniciens et des Hébreux, 15, n. 1; sa *Mission* de Phénicie, 15, n. 1; son *Mémoire* sur Sanchoniathon, 18, n. 1; ses opinions sur la topographie de Tyr, 20, n. 2; ses vues sur l'antiquité phénicienne, 91-3; ne partage pas les idées de Saulcy sur l'antiquité des substructions de Baalbek, 105, n. 2; division qu'il établit dans les monuments de la Phénicie, 111.
Reshep-Mikal, 70.
Rey (Guillaume), monuments qui lui sont dus, 428, n. 1, 433, 868.
Rhekmara, peintures de son tombeau, 429, 751, 792.
Rhinocéros, vases en forme de —, 693-5.
Roc, travaux dans le —, 101-5.
Roi levant sa massue sur la tête de l'ennemi agenouillé, dans une intaille, 657; sur les coupes de métal, 772-3, 787, 802.
Rosaces sur des vases de terre, 711-2; sur des coupes de métal, 774, 790; sur des bijoux, 833; sur des plaques d'ivoire, 849; sur des œufs d'autruche, 857.
Rougé (de), son opinion sur l'origine de l'alphabet phénicien, 81.

S

Sacrifices (les) humains en Phénicie, 74-5; scènes de sacrifice, 589-90.
Salamine, l'hellénisme y domine, 498.
Salinas, ses observations sur les mers d'Éryx, 331-5; ses observations sur une collection d'empreintes de pierres gravées, 661, n. 1.
Salzmann (Auguste), 225, 737.
Sanchoniathon, 18; ses fragments, 55, n. 2.

Sanglier dévoré par un lion, 652 ; sanglier ailé, 653.
Patères historiées, 97, 673, 759, 769, 771.
Sarcophages, en pierre, sans figures, 174-7 ; — en plomb, 177 : — en terre cuite, 184 : — en marbre, 192 ; — en bois avec appliques en bronze, 192-7 ; — anthropoïdes, où ils ont été trouvés, 159, 178, 185 ; leur style et leur date probable, 179-91 ; qu'il n'y faut pas chercher des portraits, 435 ; — sculptés de Cypre, 607-20.
Sardaigne (la), reçoit de Tyr ses premiers colons phéniciens, 32 ; Carthage en occupe le littoral, 47 ; ses nécropoles, 231-9 ; ses terres cuites, 450-2 ; ses scarabées, 655-60.
Sarepta (*Sarfend*), 17 ; statue royale de —, 428.
Satyre (le) sur un scarabée sarde, 658.
Saulcy (de), ses idées sur l'antiquité des substructions de *Baalbek*, 105, n. 2 ; ses dons au Louvre, 771, n. 1.
Scarabée adoré par deux personnages hiéracocéphales, sur une patère, 774.
Scarabées, à légende hiéroglyphique, 285.
Sceaux, 837.
Sceptre, têtes de —, 798.
Schenti (la), 428, 429, 430, 526, 533.
Schéôl (le), 142, 173.
Seaux en métal, 792-3 ; en ivoire, 853.
Sémiramis, forme d'Astarté, 200, n. 2.
Serpent, luttant contre un aigle, 658 ; symbole du — qui se mord la queue, 759 ; bijoux terminés en queue de —, 833.
Sicile, les Sidoniens y touchent les premiers, 30 ; les trois villes qu'y fondent les Tyriens, 36 ; l'ouest de l'île solidement occupé par les Carthaginois, 44 ; les sarcophages anthropoïdes de Sicile, 179.
Sicile, empreintes d'intailles phéniciennes qui y ont été trouvées, 661.
Sidon (*Saïda*), 17 ; a précédé Tyr, 18 ; sens de son nom, 18 ; forme avec Tyr le cœur de la Phénicie, 25 ; perd sa suprématie vers l'an 900, 30 ; sa nécropole, 156-64 ; son enceinte, 104, 326 ; ses ports, 379, 400.
Singe anthropomorphe sur la coupe de Palestrine, 760-1 ; combat d'un lion contre un singe dans la coupe de Curium, 788 ; ce que prouve la présence du singe sur ces coupes, 806.
Six, ses recherches sur les monnaies cypriotes, 661, n. 2.
Soldats, défilés de — sur les patères, 779, 780, 793, n. 2 ; sur des œufs d'autruche, 858-9.
Solunte, 36 ; sarcophages de —, 185-91 ; son enceinte, 336 ; statuette de —, 425-6.
Soufre pour remplir les bijoux creux, 831-2.
Soupiraux cylindriques dans le plafond des tombes, 171-3.
Spano (le chanoine), 230, n. 1.
Sphinx (le) en Phénicie, 128-30, 425, 814 ; — ailé, 647, 772, 774, 787, 830.
Statues dressées dans les temples, leur sens, 254-8 ; grand nombre de — à *Athiénau*, 274-5 ; trouvées à Malte, dans les ruines d'*Hagiar-Kim*, 305-6.
Stèles de Sardaigne, 253-4, 309-10 ; — de Carthage, 457-61 ; d'Hadrumète, 461-2.
Stésénor, 290.
Strabon, sa description de Tyr, 355-6 ; — d'une source sous-marine auprès d'Arad, 357, n. 2.
Syrie, sens de ce mot, 4.

T

Table (la) de *Dali*, 502.
Tammorez, 67, 76.
Tanit, les stèles consacrées à —, 50-3, 127, 253, 458-61 ; son culte à Carthage, 73, 314 ; monnaies où elle est figurée, 417-8 ; terres cuites qui la représentent, 418 ; sur une plaque d'ivoire de Carthage, 849.
Tapis de Carthage, 876.
Tarifs (les) des sacrifices, 261.
Tarse, ville sémitique, 414.
Taureau (le), sur une stèle de Carthage, 459 ; — ailé sur une monnaie, 450 ; tête de — sur les cylindres cypriotes, 639-40 ; vases en forme de —, 693 ; têtes de — comme ornements, sur les cylindres cypriotes, 610 ; sur des vases de bronze, 797 ; dans les bijoux, 818.
Thapsus, enceinte de —, 346 ; port de —, 380 ; môle de —, 400-2.
Tharros, 32, 233 ; sa nécropole, 234-6.
Tharsis, sens du mot, 33 ; produits que l'on en tirait, 35.
Théophores (noms) chez les Phéniciens, 55.
Thugga, mausolée de —, 375-6.
Tissot (Charles), son exploration de la Mauritanie Tingitane, 337-8 ; ses recherches sur l'enceinte de Carthage, 342, n. 1 ; son mémoire sur le bassin du Bagrada, 364, n. 2 ; ses observations sur les ports de Carthage, 388, n. 1.
Trésor (le) de Curium, 283-91.
Trépieds de bronze, 863-4.
Tresse (la), 131, 708, 711, 774, 849.
Triades (les) phéniciennes, 70, 463-4 ; cypriotes 578, n. 3.
Trônes, 283, 425-6.
Type (le) cypriote, 540, 542, 624.
Tyr (*Sour*). Première mention de —, 16, n. 1 17 ; témoignage d'Hérodote sur son ancienneté, 17, n. 1 ; sa situation, 20 ; sa population, 21 ; moins anciennement puissante que Sidon, 22 ; représente par excellence le génie phénicien, 25-6 ; sa construction, 27 ; sa résistance aux monarchies asiatiques, 28, 37-8 ; sous quelle forme son nom a d'abord été connu des Occidentaux, 31 ; rapports avec l'empire

perse, 53-4; sa lutte contre Alexandre, 54, 325; son temple de Melquart, 77-8, 120; sa nécropole, 164; ses murs d'enceinte, 325-6, 353-4; ses maisons, 355-6, 373; ses ports, 378-9, 400.

U

Uræus (les) dans la corniche phénicienne, 124; sur une statue royale, 128; dans l'entablement d'une stèle, 462; ailés, sur la *schenti* d'une statue cypriote, 333; sur un scarabée sarde, 656.

Utique, ses ports et le plan de la ville, 388-99.

V

Vache (la) comme symbole, à Cypre, 598 homme à tête de vache, 606; vache allaitant son veau sur les patères, 789-90.

Vases dont la forme imite la figure humaine, 694-8, 710.

Venus pudique, le type de la —, 556-9.

Vogüé (de), ses vues sur la religion phénicienne. 70, n. 1; prend possession du cratère d'Amathonte, 280, n. 1; ses fouilles à Cypre, 510 ses *Mélanges d'archéologie*, 660, n. 2.

Voûte, rares traces de voûte appareillée en Phénicie, 113-4, 361; emploi probable de la voûte en construction agglomérée dans l'Afrique carthaginoise, 360-6.

Vulci et la tombe de Polledrara, 855.

FIN DE L'INDEX ALPHABÉTIQUE

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

ET DES CULS-DE-LAMPE

I

PLANCHES HORS TEXTE

		Pages.
I.	— Trois têtes cypriotes	318
II.	— Terres cuites cypriotes	582
III.	— Décoration de vases cypriotes	684
IV.	— Vase cypriote	695
V.	— Vases émaillés de Camiros	732
VI.	— Vases émaillés de Camiros	732
VII.	— Verres phéniciens	734
VIII.	— Verres phéniciens	740
IX.	— Verres phéniciens	742
X.	— Bijoux phéniciens	825

II

CULS-DE-LAMPE

Fleuron du titre. — Tête en pierre de Cypre. Louvre.

Chapitre I. — Cône funéraire de Sidon. Louvre.

Chapitre II. — Cachet en forme de cône. Bibliothèque nationale.

Chapitre III. — Plat d'un scarabée sarde.

Chapitre IV. — Monnaie de Mallos.

Chapitre V. — Plat d'un scarabée sarde.

Chapitre VI. — Couvercle d'un sarcophage.

Chapitre VII. — Plat d'un scarabée sarde.

Chapitre VIII. — Pierre gravée. Bibliothèque nationale.

Chapitre IX. — Vase cypriote. Musée de New-York.

Chapitre X. — Anneau pour les cheveux. Or. Musée de New-York.

Chapitre XI. — Partie de moulin. Cône en basalte suspendu à l'extrémité du levier du pressoir.

Additions et corrections. — Pierre gravée, représentant le murex, trouvée en Phénicie.

TABLE DES FIGURES ET PLANS

INSÉRÉS DANS LE TEXTE

		Pages.
1.	Le Naur el Fedar	6
2.	Plan du défilé du Nahr-el-Kelb	7
3.	Vue du défilé du Nahr-el-Kelb	9
4.	La Syrie au temps de la domination égyptienne	19
5.	Tyr avant le siège d'Alexandre	21
6.	Un tombeau à Amrit	24
7.	Les murs d'Arad	25
8.	Galère phénicienne	34
9.	Galère phénicienne	34
10.	Les colonies phéniciennes dans le bassin de la Méditerranée	47
11.	Monnaie de Carthage	51
12.	Monnaie de Carthage	51
13.	Stèle votive de Carthage	52
14.	Stèle votive de Carthage	52
15.	Stèle votive de Carthage	53
16.	Fragment d'une stèle votive de Carthage	54
17.	Descente du col de Segnia	56
18.	Le cirque d'Afka et la source du fleuve Adonis	57
19.	Monnaie de Byblos	60
20.	Astarté	64
21.	Bes	65
22.	Dieu pygmée	65
23.	Partie supérieure de la stèle de Ichawmelek	68
24.	Resef	71
25.	Baal-Hammon	73
26.	Bronze	77
27.	Dieu enfant	78
28.	Monument votif de Malte	79
29.	Stèle votive de Carthage	79
30.	Stèle votive de Carthage	79
31.	Écritoire égyptienne	83
32.	Fragment d'une coupe de bronze	87
33.	Cippe funéraire de Cypre	90
34.	Mur phénicien d'Eryx	95
35.	Marques de pose phéniciennes	96
36.	Patère d'argent phénicienne	97
37.	Maison monolithe d'Amrit	102
38.	Roc taillé à Saïda	102
39.	Fragment de la carte d'Amrit	103
40.	Le tabernacle d'Amrit	103
41.	Fragment des murs de Sidon	104
42.	Substructions des temples de Baalbek	105
43.	Pilier carré de Gebal	107
44.	Le mur de Tortose	108
45.	L'appareil de la tour des Algériens	108
46.	Mur de temple à Malte	109
47.	Le mur de Byrsa	110
48.	Entablement d'un temple de Byblos	111
49.	Chapiteau de Golgos	115
50.	Chapiteau d'Eddé	115
51.	Chapiteau cypriote	116
52.	Chapiteau cypriote	116
53.	Chapiteau cypriote	116
54.	Couronnement de stèle cypriote	117
55.	Chapiteau cypriote	117
56.	Chapiteau cypriote	118
57.	La grotte des Serpents à Cagliari	119
58.	Monnaie de Cypre	120
59.	Coffret égyptien	123
60.	Corniche phénicienne	124
61.	Détail d'une corniche	124
62.	Cella figurée	124
63.	Vue perspective de la corniche d'un tombeau	125
64.	Moulure d'un soubassement	125
65, 66.	Moulure du pied de la pyramide	125
67.	Monnaie de Byblos	126
68.	Élévation de la porte d'Oum-el-Awamid	126
69.	Globe ailé	127
70.	Globe ailé avec croissant	127
71.	Symboles sidéraux	128
72.	Colonnette	128
73.	Dalle d'albâtre	129
74.	Sphinx ailé égyptien	130
75.	Scarabéoïde phénicien	130
76.	Dalle d'albâtre	131
77.	Dalle d'albâtre	132
78.	Autel avec ornement à gradins	133

Pages.

79. Rosaces d'une dalle d'albâtre. . . . 133
80. Vase en pierre. 133
81. Fragment de bas-relief. 133
82. 83. Candélabres figurés sur des stèles. 134
84. Fragment d'une dalle. 134
85. Palette égyptienne. 135
86. Le sarcophage d'Echmounazar 138
87. Le Burdj-el Bezzak. . . . 145
88. Nécropole d'Amrit. 146
89. Tombeau d'Amrit.. 147
90, 91. Tombeau d'Amrit. . . 147
92, 93. Tombeau d'Amrit. 148
94. Les meghazil d'Amrit. 149
95. Tombeau d'Amrit. 152
96, 97. Tombeau d'Amrit. 153
98. Tombeau d'Amrit. 154
99. Tombeau d'Amrit.. 154
100. Le Burdj-el-Bezzak. 156
101. Le Burdj-el-Bezzak. 156
102. Tombeau de Sidon. 157
103, 104. Puits d'un tombeau de Sidon. . 157
105. Tombeau de Sidon. 158
106. Plan d'une partie de la nécropole de Sidon. 159
107. Coupe sur la ligne *a b c* 160
108. Coupe sur la ligne *d e* 160
109. Coupe sur la ligne *n m*. . . . 160
110. Coupe sur la ligne *k l* 160
111. Tombeau d'Echmounazar. 161
112. Coupe du monument restauré. . . . 162
113. Le tombeau d'Hiram 165
114. Nécropole d'Adloun 168
115. Entrée d'un caveau giblite 169
116. Intérieur d'un caveau giblite.. . . . 171
117. Les trous de sonde du rocher. . . . 172
118. Auge funéraire creusée dans le roc . 174
119. Deux sarcophages giblites.. 175
120. Un sarcophage d'Oum-el-Awamid. . 176
121. Cippe. Sidon. 176
122. Cuve de grès. 176
123. Cercueil de plomb 177
124. Sarcophage de Sidon. 178
125. Cuve en pierre peinte. 179
126. Sarcophage de Sidon. 180
127. Tête d'un sarcophage anthropoïde de Sidon. 181
128. Sarcophage de Sidon. 181
129. Sarcophage de Sidon. 182
130. Fragment d'un sarcophage anthropoïde en terre cuite 184
131. Coupe comparative du sarcophage phénicien et de la boîte à momie. 185
132. Sarcophage anthropoïde de Sidon. . 187
133. Sarcophage de Solunte. 187
134. Sarcophage de Solunte. 189
135. Sarcophage de Sidon 192
136. Anneau et tige de fer d'une bière. . 192
137. Masque de lion en bronze 194
138. Sarcophage de Sidon. 195
139. Alabastron. 198
140. Baal-Hammon. 199
141. Scarabée avec la figure de Bès. . . 201
142. Astarté, terre cuite. 201
143. Déesse mère. 201
144. Déesse mère. 202
145. Char en terre cuite 203
146. Anneau d'argent avec scarabée en agate 205
147. Vase d'albâtre 208
148. Plan d'une tombe d'Idalion. 210
149. Figurine cypriote.. 211
150. Figurine cypriote. 211
151. Stèle cypriote.. 213
152. Stèle cypriote 217
153. Tombe d'Amathonte 219
154. Tombe d'Amathonte 219
155. Plan d'une tombe d'Amathonte . . . 219
156. Coupe du ravin 220
157. Intérieur d'une tombe d'Amathonte. 220
158. Porte d'une tombe d'Amathonte. . . 221
159. Plan d'une tombe de Néa-Paphos. . 222
160. Tombe de Néa-Paphos. 223
161. Tombe de Néa-Paphos. 223
162, 163. Tombe de Malte. 226
164. Coupe transversale. 226
165. Tombe de Carthage 227
166. Tombe de Carthage. 227
167. Tombe de Sulcis. 231
168. Tombe de Sulcis. 232
169. Tombe de Caralis 233
170, 171. Tombe de Caralis. 233
172. Cippe d'une tombe de Tharros . . . 234
173. Cippe d'une tombe de Tharros . . . 235
174. Cippe d'une tombe de Tharros . . . 235
175. Cippe en grès, avec inscription phénicienne. 235
176. Intérieur d'une tombe de Tharros. . 236
177. Figurine en terre émaillée 236
178. Amulette en terre émaillée. 237
179. Pâte de verre 237
180. Scarabée. 237
181. Scarabée en forme de truie. 237
182. Amulette en terre blanche émaillée. 237
183, 184. Étuis funéraires. 238
185. Le maabed d'Amrit, coupe longitudinale. 243
186. Le maabed d'Amrit. Plafond. . . . 243
187. Le maabed d'Amrit. Plan en A B.. 244
188. Tabernacle monolithe d'Aïn-el-Hayât. 246
189. Les deux tabernacles d'Aïn-el-Hayât. 247
190. Ruine voisine de Sidon. 250
191. Autel de pierre. 252
192. Stèle votive de Carthage 253
193. Stèle votive de Sulcis 253
194. Stèle votive de Sulcis. 253
195. Statue trouvée près d'Athiénau . . . 255
196. Statue cypriote. 257
197. Spéos voisin de Gebeil 259
198. Chapiteau de Kition 264
199. Monnaie cypriote. 266

Pages

200. Plan des restes du temple de Paphos. 267
201. Plan des restes du temple de Paphos. 268
202. Monnaie cypriote. 270
203. Vue des restes d'un temple et de la colline de Paphos 271
204. Temple de Golgos 272
205, 206. Cône de pierre trouvé à Athiénou. 273
207. Piédestal pour deux statues. 274
208. Modèle de temple en terre cuite. . . 277
209. La Panaghia Phaneromeni. Plan. . 278
210. La Panaghia Phaneromeni. Vue perspective 279
211. Vase d'Amathonte. 280
212. Modèle de réservoir 281
213. Anse de vase d'Amathonte 282
214. Monnaie cypriote. 283
215. Marchepied en pierre. 284
216. Plan de la crypte de Curium 284
217. Bracelet d'or massif 289
218. Monnaie de bronze de Malte. . . . 292
219. Une salle du temple de Hagiar-Kim à Malte 295
220. Une porte dans le temple de Hagiar-Kim, à Malte 297
221. La Giganteja, à Gozzo 298
222. La Giganteja, coupe longitudinale du temple principal. 299
223. La pierre conique à la Giganteja . . 299
224. La Giganteja, coupe longitudinale du temple secondaire 300
225. Le temple de Hagiar-Kim, à Malte.. 301
226. Vue prise dans l'intérieur du temple de Hagiar-Kim. . . . 302
227. Ornement en spirale 303
228. Autel. Hagiar-Kim. 304
229. Autel. Hagiar-Kim 304
230. Statuette. 305
231. Statuette. 305
232. Stèle de Lilybée. 309
233. Stèle de Sulcis. 310
234. Linteau d'Ebba. 311
235. Chapiteau de Djezza. 312
236. La cour de la grande mosquée de la Mecque et la Caaba. 317
237. Plan de l'enceinte de Banias. . . . 327
238. Le mur de Banias.. 328
239. Plan du mur phénicien d'Eryx. . . . 331
240. Une tour d'Eryx. 332
241. Poterne du mur d'Eryx. 333
242. Poterne du mur d'Eryx. Vue prise du dehors. . 334
243. Poterne du mur d'Eryx. Vue prise de l'intérieur. 334
244. Le temple et l'enceinte d'Eryx sur une monnaie. 335
245. Le mur de Motya. 336
246. Plan de Lixos 339
247. Le mur de Lixos. 338
248. La presqu'île de Carthage. 343

Pages

249. Le triple mur de Thapsus. 347
250. Le mur principal de Thapsus. . . 349
251. Plan du mur de Byrsa. 351
252. Citernes de Carthage. 361
253. Monnaie carthaginoise. 365
254. Citerne rurale. 367
255. Plan de la citerne. 369
256. Coupe transversale du mur. 370
257. Elévation du mur. 370
258. Base de la colonne d'un portique à Larnaca. 373
259. Chapiteau de la colonne et plafond du portique. 373
260. Maison antique à Malte. 374
261. Maison antique à Malte. 375
262. Le mausolée de Thugga. 376
263. Le pilastre d'angle. 376
264. Profil de la corniche. 376
265. Vue des ports de Carthage. 382
266. Les ports à Carthage. 383
267. La forme des cales. 383
268. Les ports de Carthage. 383
269. Moulure d'une corniche. 386
270. Utique au temps de César. 389
271. Port de guerre d'Utique. 392
272. Palais amiral d'Utique. 393
273. Elévation restaurée de la façade nord. 395
274. Elévation restaurée de la façade sud. 395
275. Le môle de Thapsus. Elévation.. . . 401
276. Le môle de Thapsus. Plan.. 401
277. Statuette de bronze. 405
278. Statuette de bronze. 406
279. Groupe en faïence émaillée. 408
280. Amulette en terre émaillée.. 408
281. Statuette en ivoire. 409
282. Fragment d'un bas-relief. 411
283. Stèle d'Amrit.. 413
284. Bas-relief de Khorsabad.. 415
285. Monnaie de Tarse. 417
286. Monnaie d'un satrape de Phénicie. . 417
287. Monnaie des Baléares. 417
288-289. Monnaies de Mallos de Cilicie. . 418
290. Terre cuite de Tharros. 418
291. Terre cuite de Tharros. 419
292. Monnaie attribuée à Arados. 419
293. Phtah embryon. Terre émaillée. . . 420
294. Bes. Terre cuite de Tharros. . . . 421
295. Bes sur un scarabée. 422
296. Bes sur un scarabée sarde.. 423
297. Monnaie de Kition. Or.. 424
298. Monnaie de Gadès. Argent. 424
299. Terre cuite de Cornus. 425
300. Statuette de Solunte vue de face. . . 426
301. Statuette de Solunte. Vue latérale. . 426
302. Torse d'une statue royale. 428
303. Les gens du pays de Keft. 429
304. Statuette de bronze. 430
305. Stèle de Tyr. 431
306. Fragment de statuette 432

Pages.

307. Statuette. Pierre calcaire. 433
308. Statuette de bronze. 433
309. Fragment de bas-relief. 436
310. Lion en granit noir. 437
311. Pierre gravée. 438
312. Lion d'Oum-el-Awamid. 438
313. Monnaie cilicienne. 439
314. Bas-relief d'Ascalon. 441
315. Cône phénicien. 442
316. Bas-relief moabite. 443
317. Sculpture peinte d'Edesse, vue de face. 445
318. Sculpture peinte d'Edesse, vue de profil. 446
319. Statuette de bronze. 447
320. Statuette de bronze. 447
321. Figurine cypriote. Terre cuite. . . . 450
322. Figurine sarde. Terre cuite. 450
323. Figurine sarde. Terre cuite 451
324. Figurine sarde. Terre cuite. 451
325. Figurine sarde. Terre cuite. 452
326. Bas-relief votif de Carthage. 455
327, 328, 329. Stèles votives de Carthage. 458
330. Stèle votive de Carthage. 458
331, 332, 333. Stèles votives de Carthage. 459
334, 335. Stèles votives de Carthage. . . 460
336. Stèle votive de Carthage. 461
337. Stèle d'Hadrumète. 461
338. Stèle d'Hadrumète. 463
339. Jeton de terre cuite. 463
340. Masque en terre cuite. 464
341. Figurine en terre cuite. 468
342. Figurine en terre cuite. 469
343. Figurine en terre cuite. 470
344. Figurine en terre cuite. 472
345. Figurine en terre cuite. 473
346. Carte de l'île de Cypre. 482
347. Inscription cypriote gravée sur le roc. 493
348. Inscription cypriote gravée sur un instrument de bronze. 494
349. Le prêtre à la colombe. 511
350. Statue. 513
351. Statuette de bronze. 515
352. Navire en terre cuite, trouvé à Amathonte. 517
353. Statue en pierre calcaire d'Athiénau. 519
354. Tête d'un colosse d'Athiénau. . . . 523
355. Statue trouvée à Athiénau. 527
356. Tête d'une statue trouvée à Athiénau. 529
357. Tête d'une statue. 530
358. Statue trouvée à Athiénau. 531
359. Statue trouvée à Athiénau. 533
360. Détail du vêtement, dans une statue cypriote. 534
361. Couronnement d'une stèle cypriote. . 535
362. Fragment d'une figure en terre cuite peinte. 536
363. Fragment d'une statuette en pierre calcaire. 537
364. Statue cypriote. 538
365. Fragment d'une statue cypriote. . . 539
366. Tête en pierre calcaire. 540
367. Tête en terre cuite peinte. 541
368. Statue trouvée à Dali. 542
369. Tête en pierre calcaire. 543
370. Fragment d'une statue. 544
371. Statue trouvée à Athiénau. 545
372. Statue trouvée à Dali. 547
373. Statue trouvée à Cypre. 549
374. Figurine d'Alambra. 552
375, 376. Figurines d'Alambra 553
377. Déesse mère. 554
378. Groupe en terre cuite. 554
379. Femme se pressant les seins. 555
380. Femme se pressant les seins. 555
381. Figurine de provenance inconnue. . 557
382. Figurine. 557
383. Statuette. 560
384. Statuette de terre cuite. 563
385. Statuette. 565
386. Colosse d'Amathonte. 557
387. Bas-relief d'Athiénau. 574
388. Le triple Géryon. 575
389, 390. Statues d'Hercule. 577
391. Fragment d'une statue d'Hercule. . 578
392. Dieu coiffé de la tiare 579
393. Char en terre cuite. 583
394. Ane chargé de paniers. 583
395. Ane monté. 583
396. Terre cuite de Kition. 584
397. Groupe en pierre calcaire. 585
398. Statuette en pierre calcaire. 586
399. Groupe en pierre calcaire. 587
400. Joueur de lyre. 588
401. Joueur de flûte. 588
402. Sacrificateur. 589
403. Maquette à base conique. 590
404. Tête de statue. 591
405. Statuette en pierre calcaire. 594
406. Statuette de soldat. 595
407. Lion. 597
408. Tête de lionne. 597
409. Groupe de colombes 598
410. Oiseau à tête humaine 600
411. Centaure. 600
412. Centaure chaldéen 604
413. Homme à tête de grenouille. 605
414. Homme à tête de bœuf. 606
415. Sarcophage d'Amathonte. 608
416. Sarcophage d'Amathonte, un des grands côtés. 609
417. Sarcophage d'Amathonte, un des petits côtés 610
418. Sarcophage d'Amathonte, un des petits côtés 611
419. Sarcophage d'Athiénau, vu en perspective. 613
420. Sarcophage d'Athiénau, un des grands côtés 617

Pages.
421. Sarcophage d'Athiénau, un des petits côtés 619
422. Cylindre. . . . . [illegible]
423. Ellipsoïde à deux faces. 631
424. Scarabée. 631
425. Cylindre. 632
426. Cylindre. 635
427. Cylindre. 637
428. Intaille de la collection Peretié . . . 638
429. Cylindre en hématite. 638
430. Cylindre en stéatite. 639
431. Cylindre en jaspe. 639
432. Cylindre en stéatite 639
433. Cylindre. 640
434. Cône en jaspe vert. 641
435. L'image du plat, au double de la grandeur réelle 641
436. Scarabée, le corps de l'insecte . . . 642
437. Scarabée, l'image du plat. 642
438. Scarabée avec partie de sa monture antique 643
439, 440. Scarabées avec leur monture antique. 643
441. Sceau d'Abibal. 644
442. Bague avec son chaton. 644
443. Intaille du chaton 644
444. Bague. 644
445. Bracelet. 645
446. Sceau en agate translucide. 645
447. Scarabée. 645
448. Scarabéoïde 646
449. Scarabée. 647
450. Pierre du Musée Britannique. . . . 647
451. Intaille. 647
452. Intaille. 648
453. Scarabée. 648
454. Scarabéoïde 648
455. Sceau hexagonal. 648
456. Sceau en calcédoine 649
457. Intaille. 649
458. Scarabéoïde 650
459. Scarabée. 650
460. Scarabée. 651
461. Cachet hémisphérique. 651
462. Intaille sur calcédoine. 652
463. Scarabée. 653
464, 465, 466, 467. Scarabées sardes. . . 656
468, 469. Scarabées sardes. 657
470, 471, 472. Scarabées sardes. 657
473, 474, 475, 476, 477. Scarabées sardes. 658
478. Vase de Jérusalem. 669
479. Vase avec inscription phénicienne. . 671
480, 481. Disques en terre cuite. 672
482. Patère d'Idalie. 673
483. Tasse en faïence égyptienne 675
484. Vase en terre émaillée 676
485. Vase à décor incisé. 685
486. Vase à décor peint. 686
487, 488. Flacons. 686
489. Vase à double goulot. 687

Pages.
490. Vase à corps [illegible] 688
491. Vase à orifice latéral. 689
492. Vase de la collection E. Piot 689
493. Vase à trous de suspension. 689
494. Vase. Collection E. Piot. 690
495. Œnochoé 690
496. Vase ovale. 691
497. Vase [illegible] 691
498. Vase en forme de quadrupède. . . . 692
499. Vase en forme d'outre 693
500. Vase en forme d'outre 693
501. Barillet 694
502. Vase en forme de rhinocéros. . . . 695
503. Amphore. 695
504. Vase à tête de femme. 696
505. Aryballe. 697
506. Vase de Curium 698
507. Vase d'Ormidia. 699
508. Cratère. 700
509. Motif principal d'une coupe. 700
510. Vase d'Ormidia. 701
511. Œnochoé. 701
512. Amphore. 702
513. Œnochoé. 702
514. Amphore de Curium 703
515. Vase d'Ormidia 704
516. Frise d'animaux 705
517. Cheval ailé sur un vase. 706
518. Vase de Citium. 706
519. Quadrupède ailé à tête humaine sur un vase. 707
520. Œnochoé. 708
521. Œnochoé. 709
522. Vase avec tête en relief. 710
523. Vase d'Ormidia. 711
524. Char en terre cuite. 713
525. Vase d'Amathonte 714
526. Char figuré sur une coupe 715
527. Œnochoé. 716
528. Char de combat, peinture de vase. . 717
529. Œnochoé. 720
530. Navire dans une peinture de vase. . 720
531. Col d'une grande amphore. 721
532. Flacon. 741
533. Pâte de verre. 745
534. Pâte de verre. 746
535, 536, 537, 538. Pâtes de verre. . . . 746
539, 540, 541. Pâtes de verre. 746
542. Vases figurés dans le tombeau de Rekhmara. 751
543. Coupe de Préneste 759
544. Plat d'argent. 769
545. Motif d'un meuble égyptien. 770
546. Patère de Dali. 771
547. Patère d'Amathonte. 775
548. Patère de Dali. 779
549. Décoration d'une tasse d'argent. . . 780
550. Patère du Varvakeion. 783
551. Décoration d'une tasse d'argent. . . 785
552. Patère de Curium 789

Pages.

553. Médaillon d'une coupe 790
554. Patère en argent. 792
555. Partie du rebord d'un vase. 794
556. Une des anses du vase 795
557. Anse d'un vase. 797
558-559-560. Aiguières en argent. 797
561. Coupe en argent. 798
562. Alabastre en cristal de roche. . . . 798
563. Tête de sceptre en agate. 799
564. Tête de sceptre. 799
565. Pectoral. Bronze. 813
566-567. Applique en or vue par devant et par derrière. 814
568. Tête d'Ammon sur un plomb. . . . 815
569. Epingle d'argent. 816
570. Anneau pour la chevelure, or. . . . 817
571. Anneau pour la chevelure, or, face. 817
572. Anneau pour la chevelure, or, revers. 817
573. Pendant d'oreille. 818
574. Pendant d'oreille. 818
575. Pendant d'oreille. 818
576. Bijoux trouvés à Curium. 819
577. Pendant d'oreille. 821
578-579. Pendants d'oreille 821
580, 581, 582, 583. Pendants d'oreilles. . 822
584, 585. Pendants d'oreilles. 823
586. Fragment d'un torse. 824
587. Collier. 826
588. Collier or et verre. 827
589. Pendant d'oreille. 828
590, 591. Médaillons. 829
592. Abeille 829
593. Pendant de collier 830
594, 595. Fibules. 831
596. Bracelet. 832
597. Bracelet. 833
598. Bracelet égyptien. 834
599. Bracelet. 834

Pages.

600, 601, 602, 603. Bracelets. 835
604. Bracelet. 836
605. Sceau. 837
606. Boutons. 837
607. Boutons. 838
608. Fragment d'un bijou d'or. 838
609. Épervier. 838
610. Chèvre 839
611. 612, 613. Tablettes d'ivoire. . . . 847
614. Etui d'ivoire. 848
615. Fragment d'un étui. 848
616. Fragment d'un coffret en ivoire. . . 848
617, 618, 619. Tablettes d'ivoire. 849
620. Prisme d'ivoire. 850
621. Envers du prisme 850
622. Tablette d'ivoire 850
623. Plaque d'ivoire. 853
624. Dessin gravé sur un œuf d'autruche. 856
625. Dessin gravé sur un œuf d'autruche. 857
626. Dessin gravé sur un œuf d'autruche. 858
627. Dessin gravé sur un œuf d'autruche. 859
628. Peinture sur un œuf d'autruche. . . 861
629. Manche de miroir 862
630. Candélabre. 863
631. Trépied 864
632. Pied de meuble 865
633. Géniastère de casque. 867
634. Hache. 867
635. Hache. 868
636. Bouclier. 869
637, 638. Boucliers. 870
639. Bouclier. 871
640. Le Murex trunculus 880
641. Modèle de chapelle en terre cuite. . 897
642, 643. Masque de terre cuite, vu de face et de profil. 900
644. Statuette en pierre calcaire, avec inscription cypriote. 901

FIN DE LA TABLE DES FIGURES ET PLANS INSÉRÉS DANS LE TEXTE

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

La Civilisation phénicienne 1-100

§ 1. — La situation de la Syrie et la configuration de la côte phénicienne. 1-12
§ 2. — Les Phéniciens, leur origine et leurs premiers établissements. . . 12-55
§ 3. — La religion. 55-80
§ 4. — L'écriture phénicienne. 80-90
§ 5. — Plan de l'étude sur la Phénicie. 91-100

CHAPITRE II

Du Principe et des Caractères généraux de l'Architecture phénicienne. 101-136

§ 1. — Les matériaux et la construction. 101-110
§ 2. — Les formes. 111-122
§ 3. — La décoration. 123-136

CHAPITRE III

L'Architecture funéraire. 137-240

§ 1. — Les idées des Phéniciens sur l'autre vie. 137-144
§ 2. — La tombe en Phénicie. 144-173
§ 3. — Les sarcophages et le mobilier funéraire. 173-205
§ 4. — La tombe phénicienne hors de la Phénicie. 205-240

CHAPITRE IV

L'Architecture religieuse. 241-322

§ 1. — Le temple en Phénicie. 241-261
§ 2. — Le temple à Cypre. 261-291
§ 3. — Les temples de Gaulos et de Malte. 292-307
§ 4. — Les temples de la Sicile et de Carthage. 307-314
§ 5. — Les caractères généraux du temple phénicien. 314-322

CHAPITRE V

Pages
L'Architecture civile. 323-402

§ 1. — Les murs d'enceinte. 323-354
§ 2. — Les villes et leurs travaux hydrauliques. 354-376
§ 3. — Les ports. 377-402

CHAPITRE VI

La Sculpture phénicienne. 403-478

§ 1. — Les matériaux et les procédés. 403-410
§ 2. — Les figures de divinités. 410-427
§ 3. — Les figures iconiques. 427-435
§ 4. — Les animaux. 436-439
§ 5. — La sculpture chez les peuples qui habitaient l'intérieur de la Syrie. 439-448
§ 6. — La sculpture phénicienne en Occident. 449-465
§ 7. — Résumé de l'histoire de la sculpture phénicienne. 465-478

CHAPITRE VII

Cypre et la Sculpture cypriote. 479-628

§ 1. — La situation, le sol et le climat de l'île. 479-490
§ 2. — Résumé de l'histoire de Cypre. 490-506
§ 3. — Les conditions et les matériaux. 507-518
§ 4. — Les variations du style et du costume. 518-550
§ 5. — Les figures de divinités. 551-580
§ 6. — Les hommes. 580-596
§ 7. — Les animaux. 596-606
§ 8. — Les bas-reliefs des sarcophages. 607-620
§ 9. — Les caractères généraux de la statuaire cypriote. 620-628

CHAPITRE VIII

La Glyptique. 628-662

CHAPITRE IX

La Peinture. 663-666

CHAPITRE X

Les Arts industriels 667-882

§ 1. — La céramique phénicienne 667-684
§ 2. — La céramique cypriote 684-732
§ 3. — Le verre. 732-750
§ 4. — La métallurgie et l'orfèvrerie. 751-812
§ 5. — La bijouterie. 812-843
§ 6. — Les meubles et les objets de toilette. 843-865
§ 7. — Les armes. 866-875
§ 8. — Les étoffes. 875-882

CHAPITRE XI

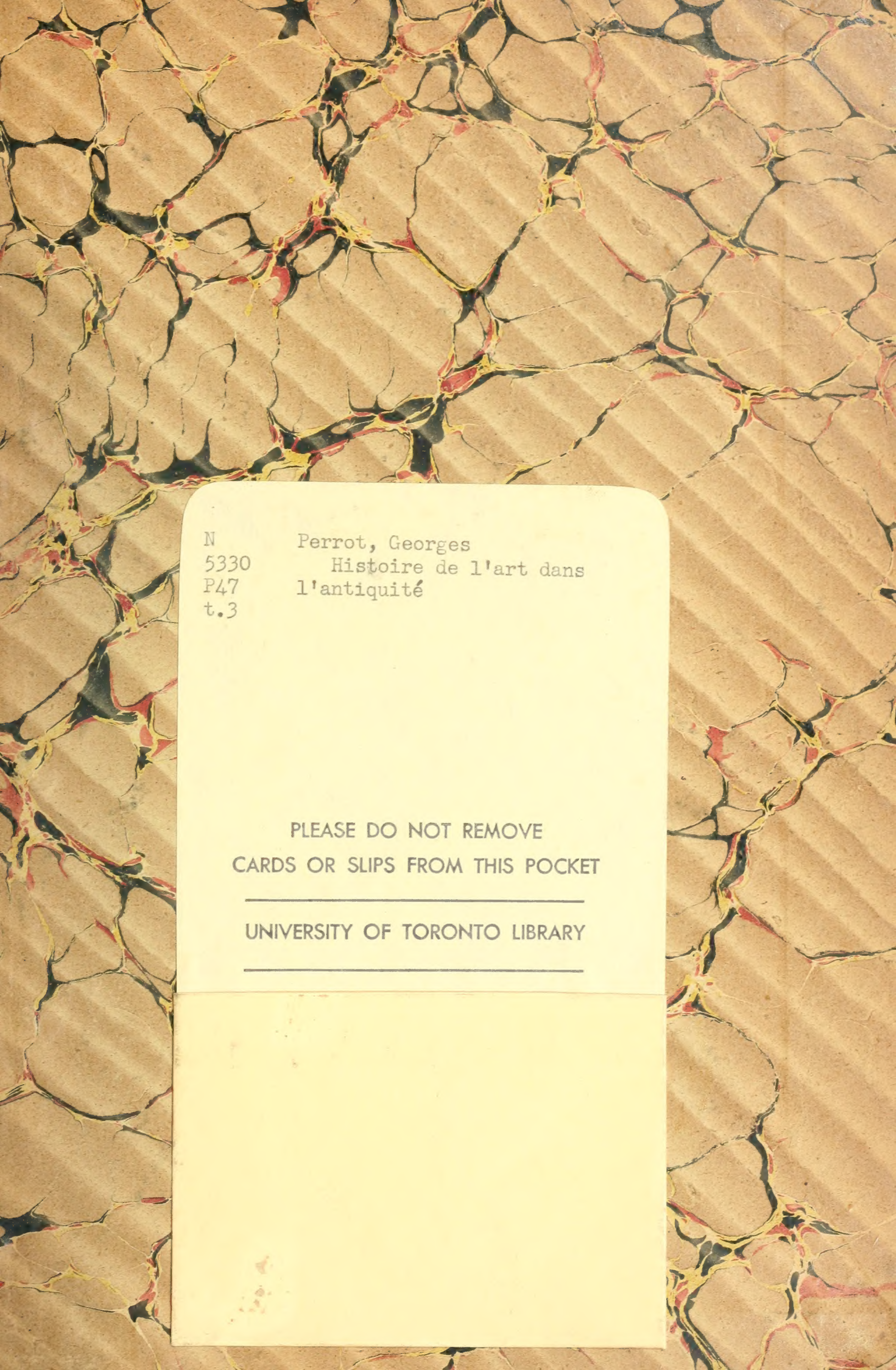
Le Rôle historique des Phéniciens. 883-896

Additions et Corrections 897-902
Index alphabétique. 903-910
Table des Planches hors texte et des Culs-de-lampe 911-912
Table des Gravures et Plans insérés dans le texte. 913-918
Table des Matières. 919-921

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14577.




N
5330
P47
t.3
Perrot, Georges
Histoire de l'art dans
l'antiquité
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

